

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

NOUVELLE TRADUCTION
DE
L'HISTORIEN JOSEPH.

TOME SECONDE.

NOUVELLE TRADUCTION
D E
L'HISTORIEN JOSEPH,
FAITE SUR LE GREC:

Avec des Notes critiques & historiques pour en corriger le Texte dans les endroits où il paroît altéré ; l'expliquer dans ceux où il est obscur ; fixer les temps & les circonstances de quelques événemens qui ne sont pas assez développés ; éclaircir les sentimens de l'Auteur & en donner une juste idée :

*Par le R. P. GILLET, Chanoine Régulier de
S. Augustin, Congrégation de France, Bibliothecaire
de l'Abbaye de sainte Geneviève.*

TOME SECOND.

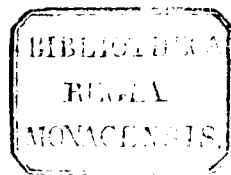


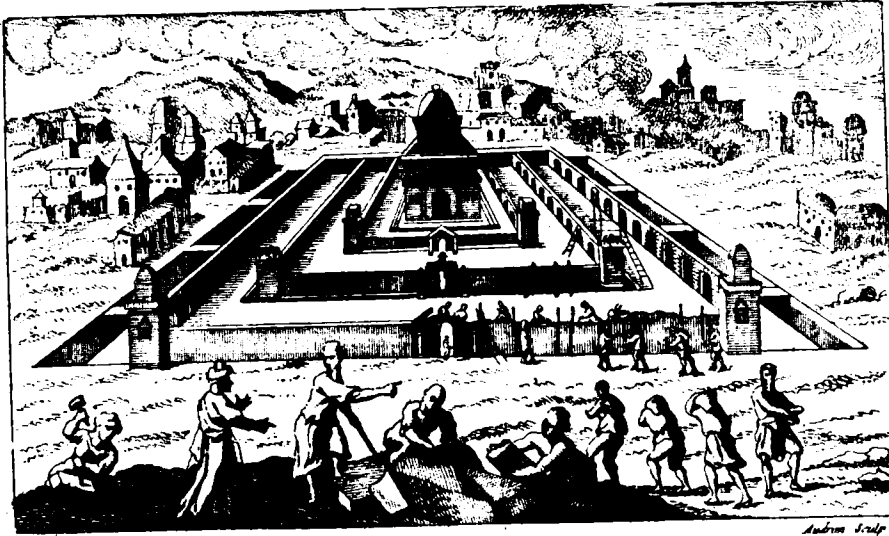
A PARIS;

Chez { HUGUES-DANIEL CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
{ CLAUDE HERRISANT Fils, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.





La Sagesse s'est bâti une maison.

ANTIQUITÉS JUIVES,

O U

HISTOIRE DE CETTE NATION.

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE I.

- I.  A bataille de Gelboé se donna le même jour que David, après avoir défait les Amalécites, retourna à Sicéleg (a). Il y en avoit deux qu'il étoit de retour, lorsque le jeune Amalécite, qui avoit tué Saül & qui s'étoit sauvé de la bataille, le vint trouver. Ses habits étoient déchirés, & sa tête couverte de poussière. Ce jeune homme salua David, en se prosternant. David lui demanda d'où il venoit en cet état. Je viens, répondit-il, de la bataille, dont l'issue a été bien funeste pour les Israélites : il en est péri une infinité, Saül & Jonathas sont du

(a) 2. Liv. Rois, chap. 1. v. 1.
Tome II.

Saül est tué
par un Amalécite.

nombre. Pour confirmer ce qu'il disoit, il ajouta, qu'il s'étoit trouvé à leur défaite, & à la retraite que faisoit le Roi; il avoua l'avoir tué lorsqu'il étoit prêt de tomber entre les mains des ennemis, parce que ce Prince, extrêmement affoibli par ses blessures, n'ayant pu se percer lui-même de son épée, sur la pointe de laquelle il s'étoit jetté, l'avoit prié de lui rendre ce service. Il montra les brasselets d'or & la couronne, qu'il avoit ôtés au Roi après sa mort, & qu'il apportoit comme une preuve certaine de la mort de ce Prince. David n'en put douter, après des marques si positives. Il déchira ses habits, pénétré de douleur il passa, avec quelques amis, tout le jour à répandre des larmes; il pleura sur-tout très-amèrement la mort de son ami Jonathas, qui lui avoit conservé plusieurs fois la vie. Il fit éclater dans cette occasion, l'attachement vertueux & l'affection sincère qu'il avoit eu pour Saül, quoique ce Prince eût cherché plusieurs fois à le faire mourir. Dans l'excès de la douleur qu'il ressentoit de sa mort, il ne put pardonner à celui qui l'avoit tué. » Vous êtes, lui dit-il, votre propre accusateur, en » avouant que vous avez ôté la vie au Roi; « & comme on lui dit qu'il étoit Amalécite, il ordonna qu'on le fit mourir. Il composa des vers sur la mort de Saül & de Jonathas, & fit graver sur leur tombeau des épitaphes à leur louange, qui se sont conservées jusqu'à nos jours.

David est reconnu Roi par la Tribu de Juda.

I I. Après que David eut fait rendre toute sorte d'honneurs à sa mémoire de ces Princes, & que le deuil fut fini, il demanda à Dieu par son Prophète, quelle ville de la Tribu de Juda il vouloit lui assigner pour sa demeure. Le Seigneur lui indiqua Hébron. Il quitta Sicéleg, pour s'y rendre avec ses deux femmes & ses troupes. Le peuple de cette Tribu l'y fut trouver, & le déclara Roi. Il apprit alors, que les habitans de la ville de Jabès, dans la Galaatide, avoient enterré les corps de Saül & de Jonathas. Il les envoya assurer (a) qu'il aprouvoit extrêmement ce qu'ils avoient fait; qu'il ne manqueroit pas de reconnaître le fidèle attachement qu'ils avoient eu pour la famille royale, & il leur apprit en même temps que la Tribu de Juda l'avoit choisi pour Roi.

III. Abner, fils de Ner, Général des troupes de Saül, étoit brave & généreux. Lorsqu'il vit que le Roi & trois de ses

(a) 1. Rois, chap. 2.

enfans étoient morts , il se jetta dans le camp pour en enlever un quatrième , nommé Isbofeth , qui y étoit resté . Il le conduisit par-delà le Jourdain , où il le fit proclamer Roi par toutes les Tribus , excepté par celle de Juda , & lui choisit un lieu qui s'appelle en Hébreu *Mahanaïm* , qui veut dire *camps* , pour y tenir sa Cour . Il repassa ensuite le Jourdain à la tête de ses meilleures troupes , pour faire la guerre à la Tribu de Juda , parce qu'elle avoit déferé la couronne à David . Joab , fils de Sourî & de Sarvia , sœur de David , avec Abisaï & Azaël ses freres , commandoit celles du Roi David . Les deux armées se rencontrèrent devant la ville de Gabaon , proche d'une fontaine , où elles se mirent en bataille . Abner proposa à Joab de faire avancer douze des plus braves de ses gens , qu'il en feroit avancer autant des siens , afin d'éprouver la valeur des soldats de part & d'autre . La proposition fut acceptée : douze braves , choisis dans chaque parti par les Généraux , s'avancèrent entre les deux armées . Le combat commença par des javelots qu'ils se lancerent , ils tirèrent ensuite leurs épées , & , s'étant pris réciproquement par les cheveux , ils se les enfoncèrent dans les côtés & dans les reins , avec un tel acharnement , qu'ils s'entretuèrent tous . Leur mort fut comme le signal qui mit les deux armées aux mains . La victoire fut long-temps disputée , mais enfin les troupes d'Abner furent défaites . Joab les poursuivit vivement , & ordonna à son infanterie de donner sur elles le plus promptement qu'elle pourroit , sans faire de quartier . Les deux freres de Joab combattirent vaillamment , mais Azaël , le plus jeune , se fit sur-tout remarquer . Il passoit pour être extraordinairement vite à la course . En effet , il ne couroit pas seulement plus vite qu'un homme de son temps , mais on dit même qu'étant entré en lice contre un cheval extrêmement vite , il l'avoit devancé . Il s'attacha à Abner , qu'il suivoit avec la dernière vivacité , sans s'écarter pour quoi que ce fût . Abner se détourna pour tâcher de lui faire prendre le change . Il le pria de cesser de le poursuivre , & de se jeter plutôt sur quelqu'un de ses gens pour le désarmer : mais comme Azaël ne se rendoit pas , il le conjura de se contenir , & de ne pas continuer à le presser ; parce que s'il avoit le malheur de le tuer , son frere Joab , ne le lui pardonneroit jamais . Rien n'étant capable d'arrêter Azaël , Abner , tout en fuyant , lui lança son javelot par derrière , si juste qu'il le tua . Ceux qui suivoient

Action entre
 les troupes de
 David & celles
 d'Isbofeth . Les
 troupes de Da-
 vid remportent
 la victoire .

Azaël tué par
 Abner .

4 ANTIQUITÉS JUIVES;

Azaël dans la poursuite des ennemis, étant arrivés à l'endroit où il étoit tombé, s'arrêtèrent auprès de son corps & cessèrent de poursuivre les troupes d'Abner. Mais Joab & son frere Abisaï passerent outre, & la vuë de leur frere mort excitant leur colere & animant leur courage, ils continuèrent à poursuivre Abner avec une vîtesse incroyable, même jusqu'après le soleil couché, & jusqu'à un endroit appelé (a) Amatan. Abner gagna, avec la Tribu de Benjamin, une colline, d'où il découvrit Joab & ses troupes. Il lui cria qu'il ne convenoit point de jeter de braves gens, & ses concitoyens, dans le désespoir : que si son frere avoit été tué, c'étoit bien sa faute ; puisqu'il l'avoit prié de cesser de le poursuivre, mais qu'il n'avoit pas voulu s'arrêter. Joab regarda ces paroles d'Abner comme une priere qu'il lui faisoit de lui donner quartier, fit sonner la retraite, & défendit qu'on continuât davantage la poursuite. Il campa & passa la nuit dans cet endroit ; mais Abner n'interrompit point sa marche, il passa le Jourdain, & ne s'arrêta que quand il eut gagné le lieu où Isboseth, fils de Saül, faisoit sa résidence. Joab fit compter & enterrer le jour suivant les morts. Abner perdit dans cette action environ trois cents soixante hommes ; il n'y en eut de tués du côté de David que dix-neuf avec Azaël. Joab & Abisaï firent porter son corps à Bethléem, où ils le firent enterrer dans le tombeau de leur famille, & ils allerent ensuite trouver David. Tel fut le commencement de la longue guerre que se firent les Israélites. Les troupes de David avoient tous les jours quelque avantage, & elles étoient toujours prêtes à courir les plus grands dangers : celles au contraire d'Isboseth, & ses sujets, diminuoient tous les jours.

Enfants de
David.

IV. David avoit en ce temps-là six enfans. L'aîné s'appelloit Ammon : il l'avoit eu d'Achinoam. Abigaïl (b) lui avoit donné le second, qui s'appelloit Daniel. Le troisième étoit fils de Maacha, fille de Tolomaï, Roi de Gessur, & s'appelloit Absalom. Il avoit nommé Adonias le quatrième, qu'il avoit eu d'une femme qui s'appelloit Haggith. Le cinquième étoit Sa-

(a) Hébr. [*ghîl'nghash-ammâh*] ; on voit ici, comme en une infinité d'autres endroits, combien un mot Hébreu a été défiguré en passant dans la langue Grecque. » Jusques à un lieu nommé Amon, c'est-à-dire, aqueduc. « Joseph l'appelle Ama-

tan, sans ajouter que ce nom signifie Aqueduc ; mais S. Gelenius avoit traduit, *qui ab aqua ductu nomen accepit*.

(b) 1. Paralip. chap. 4. v. 1. 2. Rois chap. 3. v. 2.

phatias , & il l'avoit eu d'Abigaïl. Le sixième enfin , avoit nom Jethraam , & il étoit fils d'Egla.

La guerre civile continuoit toujours , & les rencontres étoient fréquentes entre les troupes de l'un & de l'autre parti : c'étoit le Général Abner qui avoit formé & qui soutenoit celui d'Isboseth , par sa prudence & par l'autorité qu'il s'étoit acquise sur le peuple. Il le maintint toujours tandis qu'ils vécurent en bonne intelligence , mais elle fut rompue dans la suite ; & ce qui y donna occasion , fut qu'Abner voyoit Respha , fille d'Aia , qui avoit été concubine de Saül. Isboseth lui en fit des reproches (a). Abner en fut vivement piqué , & les regarda comme une marque de son peu de reconnaissance pour les grands services qu'il lui avoit rendus. Il le menaça de mettre la couronne sur la tête de David , & de faire connoître à tout le monde que s'il régnoit par-delà le Jourdain , ce n'étoit ni à sa bravoure ni à sa bonne conduite qu'il en étoit redevable , mais uniquement à l'expérience de son Général dans la guerre , & à son attachement pour sa personne. Il envoya en effet à Hébron , assurer David , que s'il vouloit lui donner parole & la confirmer par serment qu'il le recevrait comme son ami , & mettroit en lui sa principale confiance , il engageroit le peuple à abandonner le fils de Saül , & à le déclarer seul Roi de tout Israël. David reçut avec joie les propositions qu'Abner lui faisoit faire , se prêta à tout ce qu'il souhaitoit ; mais il exigea que , pour preuve de la sincérité de ses promesses , il lui fit renvoyer son épouse Michol , qu'il n'avoit pu obtenir du Roi Saül son pere , qu'en s'exposant aux plus grands dangers , & au prix des têtes de six cents Philistins , qu'il avoit été obligé de lui présenter. Abner ôta donc cette Princesse à Phalatiel , de qui elle étoit alors épouse , & la renvoya à David , du consentement même d'Isboseth , à qui David avoit écrit pour lui demander cette justice.

Abner se brouille avec Isboseth. Offre à David de se donner à lui , & lui renvoie Michol.

Abner assembla les Anciens du peuple , & tous les Officiers de l'armée , & leur déclara , que quoique jusqu'à ce jour il les eût détournés du dessein où ils avoient paru , de quitter Isboseth pour s'attacher à David , il les laissoit à ce moment les maîtres de faire ce qu'ils jugeroient plus à propos ; parce qu'il avoit appris que Dieu avoit choisi David par le ministère de

(a) 2. Rois , chap. 3.

An du monde

2956.

1. Rois, ch. 3.
& 4.

son Prophète Samuel, pour regner sur tout Israël, & avoit en même temps prédit qu'il subjugeroit les Philistins & vengeroit les Israélites de tous les maux qu'ils leur avoient faits. Comme c'étoit le sentiment des Anciens du peuple & des Généraux, ils n'eurent pas de peine à se donner à David, sur-tout ne pouvant douter qu'Abner pensoit comme eux. Quand ce Général fut assuré de leur disposition, il assembla la Tribu de Benjamin, dont toute la garde d'Isboseth étoit composée. Il lui tint le même discours, & avec le même succès. Voyant donc que personne ne s'opposoit, qu'au contraire tout le monde entroit dans ses vues, il alla trouver David accompagné de vingt de ses principaux Officiers, pour tirer de ce Prince, par lui-même, la confirmation des promesses qu'il lui avoit faites. Les affaires qu'on traite par soi-même semblent avoir un degré de stabilité bien plus fort que celles pour lesquelles on emploie le ministère d'autrui. Abner souhaitoit d'ailleurs faire part à David de ce qu'il avoit dit aux Officiers généraux, & à toute la Tribu de Benjamin. David reçut Abner avec une grande distinction, & le traita magnifiquement pendant plusieurs jours, après lesquels Abner lui demanda la permission de s'en retourner, pour assembler le peuple & le lui amener, afin qu'en sa présence il lui remît le souverain commandement.

V. Presque aussi-tôt qu'Abner eut pris congé de David, le Général Joab arriva à Hébron. Il y apprit qu'Abner étoit venu trouver David, & qu'il s'en étoit retourné avec assurance d'avoir le premier commandement militaire. Comme il sçavoit qu'Abner étoit rompu dans les affaires, & qu'il profitoit avec une grande dextérité, des occasions que le temps peut présenter, il craignit que David ne le fit son premier ministre, qu'il ne l'élevât au-dessus de lui, qu'il ne le considérât davantage, & qu'il ne lui ôtât le commandement de ses troupes pour le donner à Abner. *Dans cette crainte*, il prit un parti aussi méchant qu'injuste. Il commença par tâcher de perdre Abner dans l'esprit du Roi. Il lui insinua » qu'il devoit se défier de lui; qu'il » mettoit tout en œuvre pour assurer la couronne à la maison » de Saül; qu'il n'avoit fait cette démarche que dans la vue » de le tromper, & qu'il n'avoit demandé à s'en retourner, » qu'après qu'il avoit cru pouvoir espérer de faire réussir ses » projets. « Mais remarquant que tout ce qu'il pouvoit dire ne faisoit aucune impression sur l'esprit de David, & qu'il ne

pouvoit l'indisposer contre Abner, il osa former la criminelle résolution de s'en défaire. Il fit courir après lui, & il ordonna à ceux qu'il en chargea, de lui dire au nom du Roi, de revenir promptement dès qu'il l'auroient joint, parce que le Prince avoit quelque chose à lui communiquer dont il avoit oublié de lui parler. Ces gens le joignirent dans un lieu appelé Besira, distant de vingt stades d'Hébron, & s'acquitterent de leur commission. Abner, qui ne se défioit de rien, revint promptement avec eux (a). Joab fut au-devant de lui jusqu'à la porte *de la ville*, & l'embrassa avec de grandes démonstrations de zèle & d'amitié, Ceux qui veulent commettre le mal, ne sont que trop habiles à cacher leurs mauvais desseins sous les dehors d'une probité apparente. Joab tira Abner à l'écart, comme ayant quelque chose de secret à lui dire, & l'ayant conduit dans un endroit de la porte, où il ne pouvoit être vu que de son frere Abisai, il tira son épée & la lui passa au travers du corps.

Ainsi mourut ce grand homme, surpris par la méchanceté de Joab, qui pour se disculper *d'une action si noire*, disoit qu'il avoit voulu venger la mort de son frere Azaël, qu'Abner avoit tué à la bataille qui s'étoit donnée auprès de Gabaon (b) : quoique dans la vérité, ce ne fût que la crainte de perdre le commandement de l'armée, & de voir Abner s'élever au-dessus de lui en crédit auprès de David, & occuper la première place de l'Etat, qui la lui fit commettre. Un tel exemple fait bien voir à quels excès la passion de dominer, & de ne vouloir souffrir personne au-dessus de soi, peut porter les hommes; on hazarde tout, pour parvenir à ce premier degré de supériorité; y est-on parvenu, la crainte d'en descendre, l'envie de se l'assurer, font commettre encore de plus grands crimes. On met une grande différence, entre n'avoir jamais joui des premières charges d'un Etat, & les perdre après s'être fait une habitude de profiter de tout ce qu'elles ont de flatteur. Le dernier paroît le comble des malheurs; & la crainte de s'en voir dépouillé fait tout risquer, tout entreprendre, pour se les conserver.

(a) 2. Rois, chap. 3. v. 27.

(b) On lit πρὸς τὴν Χιθραϊνὴν, mais c'est une faute. Ce fut aux environs de Gabaon, que se donna la bataille où Azaël fut tué. Je dois faire honneur de

cette correction à Schotanus, de peur de passer pour plagiaire : la vérité cependant est, que je ne lui en ai pas obligation. L'ancien Traducteur l'avoit ainsi dans son manuscrit. 2. Rois, chap. 3. v. 30.

David pleure
la mort d'Ab-
ner, & fait son
éloge.

VI. La nouvelle de la mort d'Abner affligea extrêmement David. Il en donna des marques publiques, & levant les mains au ciel, il prit Dieu à témoin, qu'elles étoient pures de ce crime; qu'il ne l'avoit point souhaité, encore moins ordonné. Il fit de terribles imprécations contre celui qui l'avoit commis, contre sa maison, & contre ses complices, & il les dévoua à tous les supplices qu'un attentat si criminel méritoit. Il prit toutes les mesures que la prudence lui put suggérer, pour qu'on ne le soupçonnât pas de l'avoir fait commettre, contre les assurances qu'il avoit données à Abner & la foi qu'il lui avoit engagée. Il ordonna un deuil public, & que, couvert de cilices & revêtu d'habits déchirés, tout le peuple conduisît son corps au lieu de sa sépulture, qu'on lui rendit enfin tous les honneurs que les Loix permettent. Il suivit lui-même le convoi, avec les Anciens & les principaux Officiers, pleurant, se frappant la poitrine, & donnant les marques les plus sincères, qu'il avoit aimé Abner lorsqu'il vivoit, & le regrettoit infiniment après sa mort, à laquelle il n'avoit eu aucune part. Après l'avoir fait enterrer en grande cérémonie dans la ville d'Hébron, il composa des vers sur sa mort, qu'il récita lui-même sur son tombeau, fondant en larmes, & qu'il fit ensuite réciter par ceux qui accompagnoient le convoi. La mort de ce grand homme le pénétra si sensiblement, qu'il fut quelque temps sans vouloir manger, quoique ses Officiers lui en fissent les dernières instances; il jura même qu'il ne prendroit rien qu'après le soleil couché. Tant de marques d'une véritable douleur lui gagnèrent l'affection du peuple. Les amis d'Abner surtout, le comblèrent de louanges, pour les honneurs qu'il lui avoit rendus après sa mort, & pour sa religieuse exactitude à lui garder sa foi, reconnoissant qu'au lieu de le traiter en ennemi, par une négligence dédaigneuse de lui procurer une sépulture convenable, il lui avoit fait faire d'aussi solennelles obsèques que s'il eût toujours été son meilleur ami & son proche parent.

Tout le monde admiroit avec joie le caractère doux & aimable du Roi, & la considération de ce qu'il avoit fait pour Abner, après sa mort, faisoit espérer à chacun qu'il en feroit autant pour lui lorsqu'il s'en présenteroit quelque occasion. David, de sa part, pour soutenir cette bonne opinion & ne pas laisser le moindre soupçon qu'il eût eu quelque part à l'assassinat d'Abner,

f. rotesta

protesta qu'il étoit très-affligé de sa mort ; que c'étoit une perte irréparable pour tout Israël , Abner étant l'homme le plus capable d'assurer sa conservation par la sagesse de ses conseils , par sa bravoure & par son expérience consommée dans l'art de la guerre. » Dieu , ajouta-t-il , dont la providence » s'étend sur toutes choses , ne laissera point sa mort impunie. » On ne peut ignorer que je ne peux rien contre Joab & Abisaï , » fils de Sarvia , ni qu'ils sont plus puissans que moi , mais » Dieu ne peut manquer de châtier leur attentat criminel. » Telles furent les circonstances de la mort d'Abner.

CHAPITRE II.

I. ISBOSETH fut sensiblement touché de la mort d'Abner ; c'étoit son proche parent , & c'étoit à lui qu'il étoit redevable de la couronne ; l'excès de sa douleur éclata sur-tout , lorsqu'il apprit les circonstances de la mort de ce grand homme. Il lui survécut peu , & périt par la trahison de Baana & de Récaïb (a) , fils de Remmon , deux des principaux de la Tribu de Benjamin. Ces scélérats s'étoient flattés *follement* , que s'ils ôtoient la vie à ce malheureux Prince , David les récompenseroit magnifiquement , qu'il les élèveroit aux premières charges militaires , ou qu'il leur donneroit quelque autre emploi de conséquence. Ils saisirent donc un jour le moment qu'Isboseth retiré dans sa chambre y dormoit , vers l'heure de midi : la maison n'étoit point gardée ; la portière , fatiguée de travail & accablée de chaleur , s'étoit elle-même endormie. *Nul obstacle ne s'opposant à leur détestable projet* , ils entrèrent dans la maison , assassinèrent le Prince & lui couperent la tête , *qu'ils emportèrent avec eux* , marchant jour & nuit , comme des gens qui ayant fait à quelqu'un un tort considérable , se débarrassent à sa poursuite & vont se jeter entre les bras de celui de qui ils attendent la récompense de leur forfait. Aussi-tôt qu'ils furent arrivés à Hébron , ils présentèrent la tête d'Isboseth à David , s'efforçant de lui faire regarder comme une preuve de leur zèle & de leur affection , la hardiesse qu'ils avoient eue de tuer un Prince qui lui disputoit la couronne , & qui étoit

(a) Réchab. 2. Rois , chap. 4. v. 2.

son ennemi : mais David regarda leur action d'un œil bien différent de ce qu'ils s'étoient imaginé. » Méchans que vous êtes , » s'écria-t-il , qui allez bientôt être livrés au supplice que » mérite votre crime , ignorez-vous donc comment j'ai traité » celui qui a tué Saül , & qui m'a apporté sa couronne , quoi- » que ce malheureux , en donnant la mort au Roi , ai cru le » bien servir , en l'empêchant de tomber vivant en la puis- » sancedes ennemis ? Pensez-vous que je sois changé ; que je » n'ai plus les sentimens de vertu que j'avois alors ? Avez-vous » pû croire que je sois capable de témoigner de l'amitié à des » méchans , & que je regarde comme une marque de zèle que » je doive reconnoître , le meurtre que vous avez fait de votre » maître. Ce Prince , juste & bienfaisant , qui n'avoit jamais » fait de mal à personne , & qui vous avoit comblé de biens » & d'honneurs , vous avez eu la lâcheté de l'assassiner dans » son lit ! En vous faisant porter la peine de cet infame atten- » tat , je me vengerai de l'injustice que vous m'avez faite , en » pensant que le meurtre d'Isboseth pouvoit me causer quel- » que joie. De quel opprobre plus marqué ma gloire pouvoit-

David fait mourir Baana & Réchab, qui avoient assassiné Isboseth & lui en avoient apporté la tête. 2. Rois, ch. 4.

» elle être flétrie ? « David , après tous ces reproches , com- manda qu'on leur fit souffrir la mort la plus cruelle. Il fit faire ensuite de solennelles obsèques à Isboseth , & porter avec pompe la tête de ce Prince dans le tombeau d'Abner.

I I. Après tous ces événemens , les Chefs des Israélites furent trouver David à Hébron , pour se donner à lui. Ils étoient accompagnés des Généraux & des différens Officiers de l'armée , qui rappelant à ce Prince le souvenir de l'attachement qu'ils avoient eu pour lui pendant le règne de Saül , protestoient de lui conserver toujours le respect avec lequel ils lui avoient obéi lorsqu'il les avoit commandés. Ils le reconnurent comme un Prince que Dieu avoit choisi par le ministère du Prophète Samuel , pour regner sur eux , & ses descendans après lui , & qui devoit soutenir la Nation par les victoires que le Seigneur lui feroit remporter sur les Philistins. David les reçut parfaitement bien , les exhorta à persévérer dans ces bonnes dispositions , les assurant qu'il ne leur donneroit jamais lieu de s'en repentir. Il leur fit toute sorte d'amitiés , & après les avoir traités splendidement , il les renvoya , pour convoquer une assemblée générale de la Nation : il s'y rendit environ six mille huit cents hommes de la Tribu de Juda , tous armés de boucliers

& de lances; ils étoient demeurés attachés à Isboseth, lorsque leur Tribu avoit déferé la couronne à David : sept mille cent de la Tribu de Siméon : quatre mille sept cents de la Tribu de Lévi, ayant à leur tête Jodame (a), & avec eux le Grand-Prêtre Sadoc & vingt-deux Chefs de famille : quatre mille de la Tribu de Benjamin ; cette Tribu ne s'étoit point entièrement décidée, & on y espéroit encore que quelqu'un de la famille de Saül régneroit : vingt-cinq mille huit cents hommes de la Tribu d'Ephraïm, tous robustes & distingués par leur valeur : dix-huit mille de la moitié de la Tribu de Manassé : de celle d'Isachar, deux cents recommandables par leurs connoissances (b), & vingt mille avec des armes : de la Tribu de Zabulon, cinquante mille, tous gens d'élite ; ce fut la seule des Tribus qui se rendit toute auprès de David, & elle se servoit des mêmes armes que celle de Gad : de la Tribu de Nephthali, mille commandans distingués, armés de boucliers & de lances ; ils avoient à leur suite une multitude presque innombrable d'hommes de leur Tribu. De la Tribu de Dan, vingt-sept mille six cents hommes, tous gens choisis : de celle d'Azer, quarante mille hommes. Enfin, les deux Tribus & la moitié de celle de Manassé, qui demeuroient par-delà le Jourdain, s'y trouverent au nombre de six vingt mille, tous armés de casques, de boucliers, de lances & d'épées. Les autres Tribus se servoient d'épées. Tout ce peuple, bien pourvu des provisions nécessaires, se rendit à Hébron. Il y défera, d'une voix unanime, la couronne à David, & après y avoir passé trois jours dans les fêtes & dans les réjouissances, le Roi marcha à leur tête contre Jerusalem.

CHAPITRE 'III.

LA ville de Jerusalem étoit possédée par les Jébuséens, qui sont un peuple du pays de Canaan. Ils fermerent leurs portes à ce Prince, & par un excès de confiance dans la force de leurs murailles (c), ils ne mirent sur les remparts que des aveugles & des boiteux, voulant faire entendre par cette

(a) Joad. 1. Rois, chap. 4. v. 27.

(b) 1. Paralip. chap. 12. Joseph n'est

pas entièrement conforme à l'Ecriture.

(c) Joseph n'a point vu dans les aveu-

espèce d'insulte ; qu'ils étoient bien assurés que de pareilles troupes suffisoient pour s'opposer à la prise de leur ville (a). Mais le Roi , justement choqué de cette insolence , en poussa le siège avec plus de vivacité ; voulant faire juger par la prise de cette ville , de l'état de ses forces , & intimider ceux qui auroient pû être à son égard dans les sentimens des Jébuséens. Il

gles & les boiteux que les Jébuséens mirent sur les murailles de Jérusalem , des statues des faux Dieux. Il a pris les termes dont se sert l'Ecriture dans leur sens naturel & véritable , ce me semble. Mais on rejette souvent le simple pour courir après le recherché. Messieurs Gregori , le Clerc , & quelques autres Critiques , ont prétendu que , pour marquer l'impuissance des faux Dieux , & exprimer que les Jébuséens avoient mis les leurs sur leurs murailles , l'Ecrivain sacré dit qu'ils y avoient mis leurs boiteux & leurs aveugles : pourquoi aller chercher un sens figuré , tandis que le propre est bon. La haine que portoient à David ces aveugles & ces boiteux , ne convient pas à des statues inanimées & sans sentiment ; & il est naturel que des aveugles & des boiteux d'une ville , haïssent & insultent un Prince qui veut s'en rendre maître. Les Barbares qu'Alexandre assiégeoit dans une forteresse de la Sogdiane , répondirent , en se moquant , à une sommation qu'il leur fit de se rendre , que , s'il prétendoit prendre leur place , il eût à chercher des soldats qui volassent. *Arrien. Exped. Alexand. liv. 4. pag. 177.*

(a) *Præ contemptu ob murorum firmitatem.* C'est ainsi que M. Havercamp a traduit *καταφρονέοντες τὰ τείχεα ἰχυρώματα* ; mais c'est forcer la construction , & donner à *καταφρονέοντες* un sens dont il n'est pas susceptible ici. Ce verbe signifie assez communément , *mépriser* : il ne signifie aussi quelquefois , qu'avoir *confiance* , *s'assurer*. C'est peut-être son premier sens ; mais de la confiance au mépris , le passage est aisé. Si l'on veut que la première acception de ce terme soit de marquer le mépris , il n'est pas rare que l'usage resserre le sens que quelques mots

avoient dans leur première origine. C'est ainsi que Joseph détache du verbe *καταφρονέω* l'idée de *mépris* , pour ne lui faire présenter que celle de *confiance* , d'*assurance*. Il dit ailleurs , * dans ce sens : » Quoique le peuple fût extrêmement » aigri contre Moïse , il ne relâcha rien » de son zèle pour sa conservation , & » il eut toujours confiance en Dieu. « Le nouvel Editeur a traduit τὸ θεὸν καταφρονέοντες par *neque suam contra Deum sententiam tulit*. Il prétend justifier un sens , dont les termes de l'original sont si peu susceptibles , & qui se concilie si peu avec ce qui précède & ce qui suit , par l'autorité du scoliaste de Thucydide : * * mais il ne fait qu'expliquer celui dans lequel le Dédit des Potidéens le prend , & il est clair qu'il ne le prend pas pour marquer mépris. Le reproche qu'il fait aux Peloponésiens , n'est pas de mépriser les Athéniens , mais de s'assurer trop dans leurs forces , d'y avoir trop de confiance , & que cette confiance , que l'on appelle d'un autre nom , *folie* , τὸ πᾶσι τοῖς ἄλλοις ἀφρονέοντες μετρημένον , les empêchoit de se précautionner contre une puissance dont le grand objet étoit de les réduire à l'esclavage.

Joseph au reste , n'est pas le seul qui ait employé *καταφρονέω* , pour signifier seulement , avoir de la confiance. Origene s'en sert en ce sens , dans son quatrième Livre contre Celse , numero soixante-quatre. Et Polien dit , que les Tyriens prenant avantage de l'absence d'Alexandre , τὰς ἀπύριαν αὐτῶν καταφρονέοντες , firent une vigoureuse sortie sur les assiégeans. *Liv. 4. num. 4. Ibid. num. 18.* Les soldats des Triumvirs , dit Apien , faisoient par insolence , οὐκ καταφρονέοντες , plus de mal qu'il ne leur étoit ordonné. *Guer. civil. liv. 4. pag. 981.*

* *Antiq. Juiv. liv. 2. chap. 15. num. 5. liv. 8. chap. 14. num. 2. liv. 9. chap. 4. num. 3.*

* * *Édité. Oxon. pag. 67.*

emporta la ville basse d'assaut, mais la haute restoit à prendre. Pour animer le courage de ses troupes, & les porter à faire les derniers efforts, il leur promit de grandes récompenses, & s'engagea de donner le commandement de ses armées à celui qui franchiroit le premier le retranchement, monteroit sur la brèche & pénétreroit dans la forteresse. Tout le monde se piqua de bravoure : personne ne se ménagea ; mais Joab, fils de Sarvia, les prévint tous ; & lorsqu'il fut monté sur le mur, il éleva sa voix pour se faire entendre du Roi, & lui demanda le généralat de ses troupes.

II. David s'étant ainsi rendu maître de cette forteresse, en fit sortir les Jébuséens, rétablit les dommages que le siège y avoit causés, & voulut qu'elle s'appellât de son nom, la ville de David. Elle devint dès-lors sa demeure ordinaire. Il avoit tenu sa cour à Hébron, pendant les sept ans & demi qu'il n'avoit été Roi que de la Tribu de Juda. Depuis qu'il eut fixé son séjour à Jerusalem, ses affaires prospérèrent de plus en plus ; la protection dont Dieu l'honoroit donnant de merveilleux accroissemens à sa puissance. Hiram, Roi de Tyr, lui envoya demander son amitié par des Ambassadeurs, qui conclurent avec lui un Traité d'alliance au nom de leur maître. Ce Prince lui envoyoit, entre autres présens, des bois de cédre, avec des ouvriers, des charpentiers & des architectes, pour lui construire un palais à Jerusalem. Le Roi fit entourer de murs la ville basse, & la joignant à la haute, il n'en fit (a) qu'une ville, dont il donna le gouvernement à Joab. Ce fut donc David, qui, en ayant le premier chassé les Jébuséens, lui fit changer de nom. Elle s'appelloit, du temps d'Abraham, Solime. Quelques-uns croient qu'Homere, qui lui est postérieur, la désigne par le même nom (b), qui signifie dans la langue Hébraïque, assurance. Quoique Josué eût remporté plusieurs victoires sur les Cananéens, & qu'il eût partagé leur pays aux Israélites, on n'avoit pu jusqu'à David, chasser ces peuples de Jerusalem. Depuis les expéditions de Josué, jusqu'à la prise de cette ville par ce Prince, on compte cinq cents quinze ans.

III. Je ne dois pas oublier de parler d'Arauna, l'un des plus riches Jébuséens. Comme il avoit toujours témoigné beaucoup

(a) Voyez Remarque X. liv. 1.

(b) *Solymos carminibus Homeri celebratam gentem, condita urbi Hierosolymam,*

nomen à suo fecisse. Tacit. Hist. liv. 5. num. 2. Vid. Stephan. de urbibus.

d'inclination pour les Israélites , un grand attachement pour David , & un desir sincere de l'obliger , ce Prince eut soin que la vie lui fût conservée , comme j'aurai lieu de le dire bientôt.

David eut d'autres femmes que celles dont j'ai parlé , & il eut aussi plusieurs concubines. Il eut de ses femmes légitimes , Amnos , Emnos , Eban , Natan , Salomon (a) , Jebar , Elian , Phalna & Enapphé. Ses concubines lui donnerent Jenaé & Eli-phale. Thamar étoit sœur d'Absalom.

CHAPITRE IV.

An du monde
2957.
Différentes
victoires que
David rempor-
te sur les Phi-
listins.

I. **L**ES Philistins déclarerent la guerre aux Israélites , lorsqu'ils eurent appris qu'ils avoient élevé David sur le trône. Ils s'avancèrent jusqu'à Jerusalem , & s'étant emparés d'un lieu assez proche de cette ville , qu'on appelle la vallée des géants , ils y camperent. C'étoit la sage coutume de ce Prince , de ne rien entreprendre sans consulter Dieu , & sans le prendre pour garant de ce qui devoit lui arriver. Il voulut que le Grand-Prêtre le consultât , pour lui faire connoître quelle seroit l'issue de cette guerre. Abiathar lui ayant répondu de la part du Seigneur , qu'il remporteroit la victoire , il marcha contre les ennemis. La bataille se donna. Ce Prince les ayant surpris & attaqués par derrière , les mit en fuite & en fit un grand carnage. Mais s'il remporta sur les Philistins une si prompte & si facile victoire , on n'en doit pas inférer , que l'armée avec laquelle ils l'attaquerent fût peu nombreuse , ni conclurre , de ce qu'en cette occasion ils ne firent rien de remarquable , qu'elle fût composée de troupes lâches & timides. Toute la Syrie & la Phénicie avoient armé , & plusieurs autres nations guerrières s'étoient jointes aux Philistins. Et s'ils furent tant de fois vaincus & perdirent tant de monde , c'est qu'ils revinrent souvent à la charge , & toujours avec des troupes plus nombreuses. Le mauvais succès de cette dernière entreprise ne leur fit point perdre courage , ils vinrent attaquer David avec une armée trois fois plus nombreuse , & se camperent au même endroit où ils venoient d'être défaits. Le Roi consulta Dieu

(a) 2. Liv. Rois , chap. 5. v. 14. 1. Paralip. chap. 5. v. 14.

de nouveau sur l'issuë qu'auroit cette guerre : le Prophète lui ordonna d'établir son camp dans le bois des pleurants (a), assez près de celui des ennemis, & d'y rester sans engager la bataille, jusqu'à ce qu'il eût vu les branches des arbres s'agiter sans qu'il fit aucun vent. Si-tôt qu'à ce signe il eut reconnu que le temps que Dieu avoit indiqué étoit arrivé, il marcha contre les ennemis comme à une victoire assurée. Les Philistins firent peu de résistance, & lâcherent pied dès le premier choc : David les pressa vivement, en fit un grand carnage & les poursuivit jusqu'à Gezer, qui étoit une de leurs villes frontières. Il pilla leur camp, où il trouva de grandes richesses, & brisa leurs Dieux qu'ils n'avoient pû emporter.

I I. Ce Prince après tous ces heureux succès, fit, de l'avis des Chefs & des Officiers de ses troupes, assembler ceux de toutes les Tribus d'Israël qui étoient en état de porter les armes, avec les Lévites & les Prêtres, pour aller chercher l'Arche du Seigneur à Cariatharim, & la transporter à Jerusalem, afin qu'y restant toujours, on pût y offrir des sacrifices au Seigneur & lui rendre le culte qui est agréable à sa divine Majesté. Si l'on se fût acquité de ce devoir religieux sous le règne de Saül, on n'auroit pas été exposé à tous les maux dont on fut affligé. Tout le peuple s'étant rendu aux ordres du Roi, ce Prince se mit en marche pour aller chercher l'Arche du Seigneur : les Prêtres la prirent dans la maison d'Abinadab, la mirent sur un chariot neuf, traîné par des bœufs que conduisoit Oza & ses freres (b), fils d'Abinadab. Le Roi précédoit, & tout le

An du monde
2959.
2. Rois, ch. 6.

(a) La Vulgate a traduit des poiriers, on croit que Bechaim signifie des muriers. Joseph l'a rendu après les Septante, par *κλαυθουσι*, des *pleurs*. L'Auteur de la Note A en conclut qu'il suit manifestement ces Interprètes, qui ont confondu [*bekhâim*], qui signifie des muriers, avec [*bôkhîm*], qui veut dire *pleurants*. La conclusion n'est pas nécessaire. Les Septante & Joseph ont pû lire dans leur Exemplaire de la Bible, [*bokhîm*], nulle preuve par conséquent qu'ils aient confondu le premier de ces mots avec le second : on croit que l'endroit dont il est parlé ici peut être le même que celui où l'Ange du Seigneur alla de Gala. Jug. ch. 2. v. 1.

(b) Pour concilier ici Joseph avec

l'Ecriture & avec lui-même, ce semble, on a été obligé de faire quelque changement dans son texte, & supposer que les Copistes ont omis Oza après *αλαρι*, & Abinadab devant *αριτι*. Ayant mis » l'Arche sur un chariot neuf, ils le conduisirent à Oza & à ses freres, fils » d'Abinadab, pour le conduire avec » des bœufs.

L'Auteur de la Vulgate joint à Oza un frere, qu'il appelle Ahio, mais que les Septante & Joseph n'ont point connu sous ce nom-là. Si le manuscrit dont ils se servoient étoit ponctué, il ne l'étoit pas comme le sont nos Bibles Hébraïques : ce qui est particulier, est que ce frere d'Oza, qui s'appelle Ahio dans la Vulgate, au verset troisième du chapitre

peuple le suivoit , en louant Dieu & chantant des hymnes & des cantiques comme notre Nation a coûtume de le faire. L'Arche fut conduite à Jerusalem , au son des trompettes , des timbales & de toute sorte d'instrumens , en dansant & en donnant de grandes marques de réjouissance. Lorsqu'on fut arrivé à un endroit que l'on appelle l'aire de Nachon (a) , Dieu indigné de la témérité d'Oza , le punit de mort , pour avoir osé , n'étant pas Prêtre (b) , étendre sa main sur l'Arche & cherché à la soutenir contre quelque ébranlement que lui avoient donné les bœufs. Le Roi & tout le peuple furent très-affligés de son malheur , & on appelle encore aujourd'hui le lieu où il arriva , *la mort d'Oza*. David craignit que s'il faisoit entrer l'Arche dans la ville pour la recevoir dans sa maison , il ne lui arrivât le même malheur qu'au fils d'Abinadab , qui étoit mort , pour avoir seulement avancé la main pour la soutenir. Il ne l'y fit donc point entrer ; il se contenta de la déposer dans la maison d'un homme de bien nommé Obededom , qui étoit Lévite. Elle y resta trois mois entiers ; un tel avantage procura à ce Lévite toutes sortes de biens. David en fut instruit , & considérant que ce Lévite , de pauvre qu'il étoit auparavant , étoit devenu si riche , que tous ceux qui le voyoient ou entendoient parler de lui , lui portoient envie , il se rassura , & demeura persuadé qu'il ne pouvoit lui arriver aucun mal s'il faisoit transférer l'Arche dans la ville. Ce furent les Prêtres qui la portèrent. Sept chœurs de musique , disposés par ce Prince , marchaient devant , il dansoit lui-même & jouoit de la harpe. Sa femme Michol fille de Saül , le voyant en cet état , en fit des railleries. L'Arche fut déposée dans une Tente que le Roi avoit fait construire : ce Prince n'épargna rien dans les sacrifices qu'il fit offrir à Dieu , tant pour en obtenir des graces , que pour le remercier de celles qu'il avoit faites à la Nation. Il traita le peuple , & fit distribuer aux hommes , aux femmes & aux enfans des gâteaux , des biscuits . des pains cuits , & une portion des viandes qui avoient été offertes en sacrifices. Il le congédia ensuite , & se retira dans son palais.

fixième du second Livre des Rois , devient , dans le premier des Paralipomènes , son frere en général , mais sans nom. Il n'est pas d'un auteur exact de traduire différemment un même mot dans les mêmes circonstances. Mais peut-être que les

Livres des Rois & ceux des Paralipomènes , n'ont pas été traduits par le même auteur.

(a) Chidom. 2. Rois , chap. 13. v. 9.

(b) Voyez Remarque I.

III. La Princesse Michol alla au-devant de David, & après qu'elle eut fait des vœux pour sa conservation & prié Dieu de lui faire tout le bien que peuvent recevoir ceux pour qui il a de la bonté, elle lui fit des reproches, de ce qu'un si grand Roi avoit dansé d'une manière indécente, & qu'il se fût assez peu respecté pour paroître dépouillé de ses habits devant des servantes & des domestiques (a). Mais le Roi lui répondit, qu'il n'auroit jamais honte de donner à Dieu, qui l'avoit préféré au Roi son pere & à tous les autres de la Nation, des marques de reconnoissance qu'il sçavoit lui être agréables, & qu'il s'inquiétoit peu, que des servantes, ou elle-même, trouvassent indécent le zèle qui pouvoit encore le porter à danser ainsi en quelque occasion semblable. Michol n'avoit point eu d'enfans du Roi: elle en avoit eu cinq (b) de Phalatiel, que le Roi son pere lui avoit fait épouser. Nous en parlerons dans la suite. Elle étoit alors séparée de son premier mari, & elle étoit retournée avec le Roi.

IV. La gloire & la puissance de David augmentoient tous les jours; & comme il reconnoissoit que c'étoit l'effet d'une protection particulière de Dieu sur lui, il se reprocha d'être logé dans un palais de cédre, superbement élevé, & revêtu des plus riches ornemens, tandis qu'il laissoit l'Arche du Seigneur sous une simple tente. Il voulut donc bâtir un Temple, comme Moïse l'avoit ordonné. Il en parla au Prophète Nathan, qui lui dit d'exécuter ce qu'il se proposoit, & que Dieu ne lui refuseroit pas son assistance. Cette réponse l'anima d'un nouveau zèle pour bâtir un Temple au Seigneur, mais Dieu apparut la nuit au Prophète, pour lui ordonner de dire au Roi » que » son dessein & sa bonne volonté lui étoient d'autant plus agréables, qu'il étoit le premier qui se fût proposé une chose si » juste; que cependant il ne vouloit pas qu'il l'exécutât, parce » que le sang de ses ennemis, répandu dans les différentes guerres

An du monde
2960.

David se propose de bâtir un Temple au Seigneur. Le Prophète Nathan lui dit que son intention lui est agréable, mais que ce seroit son fils Salomon qui l'exécuteiroit.
2. Rois, ch. 7.
v. 12. &c.

(a) C'est un des chefs d'accusation de M. Bayle; mais le R. P. Merlin, Jésuite, l'a réfuté invinciblement, comme sur les autres choses que cet Ecrivain audacieux a reprochées à David. *Journal de Trévoux, Apologie de David*, 1737.

(b) David les donna dans la suite aux Gabaonites, pour prendre vengeance sur eux de l'injustice que leur avoit fait Saül. (2. Rois, chap. 21. v. 8.) Si ce ne fu-

rent pas plutôt les enfans de sa sœur aînée, Merob. Car celle dont les enfans furent livrés aux Gabaonites, étoit mariée à Hadriel, fils de Berzellai, qui étoit de Molathi, & Hadriel avoit épousé Merob; au lieu que Saül avoit donné Michol à Phalatiel, en l'ôrant à David. Ainsi il faudroit reconnoître que les Copistes auroient écrit dans ce verset, Michol au lieu de Merob.

28 ANTIQUITÉS JUIVES,

» qu'il avoit eues, avoit souillé ses mains: que le cours de ses jours
 » seroit long (a), & qu'il parviendrait à un grand âge: qu'après sa
 » mort, Salomon, l'un de ses enfans, lui succéderoit: que ce
 » seroit lui qui élèveroit un temple à Dieu: que Dieu protégé-
 » roit ce Prince, & qu'il en auroit soin comme un pere de
 » son enfant: qu'il donneroit & conserveroit son royaume à ses
 » descendans, & que s'ils s'écartoient de leur devoir, il se
 » contenteroit de les en punir par des maladies & par la perte
 » de quelque partie de leurs Etats. « David instruit de toutes
 ces choses par le Prophète, fut comblé de joie de la promesse
 que Dieu lui faisoit de faire passer la couronne à ses descen-
 dans, & que sa maison seroit très-illustre & très-considérable.
 Pénétré de ce sentiment, il alla se prosterner devant l'Arche,
 pour remercier Dieu de toutes les graces qu'il lui avoit faites;
sur-tout de ce qu'après l'avoir tiré d'un état vil & méprisé, tel
 qu'est celui de berger, pour l'élever au plus haut degré de gloire
 & de puissance, il l'assuroit même d'y maintenir la postérité;
 & enfin du soin particulier que sa Providence prenoit du salut
 de son peuple & de la conservation de sa liberté. Il se retira
 après avoir rendu ces actions de graces à Dieu, & avoir célé-
 bré ses louanges.

CHAPITRE V.

David dé-
 clare la guerre
 aux Philistins
 & aux Moabi-
 tes. 2. Rois,
 chap. 8.

I. **Q**UELQUE temps après, David crut devoir déclarer la guerre aux Philistins. Il lui paroissoit important de tenir toujours ses troupes en action, & de ne les point laisser languir dans une dangereuse oisiveté: il se faisoit d'ailleurs un devoir de travailler à détruire ce peuple, comme Dieu l'avoit ordonné, afin de laisser le royaume en paix à ses descendans. Il assembla donc ses troupes, auxquelles il ordonna de se tenir prêt-

(a) On ne trouve rien dans l'Ecriture qui puisse servir à fixer en quelle année de son règne, David conçut le dessein de bâtir un Temple au Seigneur. Le sentiment commun, est qu'il y avoit 20 ans qu'il regnoit, & cette longue vie, que Joseph lui fait annoncer par le Prophète Nathan, marque qu'il ne croyoit pas que ce fût sur la fin de son règne qu'il conçut ce

pieux dessein. Il semble cependant que la raison pour laquelle Dieu ne voulut pas qu'il l'exécutât, raison prise du sang qu'il avoit répandu dans les grandes guerres qu'il avoit eues, semble indiquer que ce ne fut que sur la fin de ses jours, lorsque Dieu lui eut donné la paix avec tous ses ennemis: *Dominus dedisset ei requiem undique ab omnibus inimicis suis.*

tes ; & quand il crut que tout étoit en état , il quitta Jerusalem pour aller attaquer les Philistins. Il leur livra bataille , la gagna , & ajouta à ses Etats une grande étendue de pays , qu'il prit sur ce peuple (a). Il attaqua ensuite les Moabites , défit les deux tiers de leur armée , le reste se rendit , & il imposa à la Nation un tribut annuel. Ces deux guerres furent suivies de celle qu'il fit à Adarézer , fils d'Araus (b) Roi de Sophene. La bataille se donna sur les bords de l'Euphrate. Adarézer la perdit , & y laissa environ vingt mille fantassins , & sept mille cavaliers. David prit dans cette action mille chariots , mais il en brûla la plupart , & se contenta d'en conserver cent pour lui.

II. Adad , Roi de Damas & de Syrie , étoit allié d'Adarézer. Lorsqu'il apprit que David lui avoit déclaré la guerre , il vint à son secours à la tête de nombreuses troupes ; mais le succès ne répondit pas à son espérance (c). Car ayant donné bataille sur les bords de l'Euphrate , il fut battu & perdit beaucoup de monde. Les Israélites lui tuèrent vingt mille hommes (d) , & mirent le reste de son armée en fuite. Nicolas de Damas parle de ce Prince dans le quatrième livre de son histoire. » Long - temps » après , un des habitans de Damas , étant devenu puissant , » regna sur cet Etat & sur la Syrie , excepté sur la Phénicie. Il » fut en guerre avec David , Roi de Judée , à qui il livra plusieurs batailles ; & quoiqu'il fut défait dans la dernière qui » se donna sur l'Euphrate , il passa pour le premier des Rois de » son temps en force & en bravoure. « Il parle ensuite de ses descendans , rapporte leurs noms , & raconte comment après sa mort ils se succéderent les uns aux autres. » Ils » régnerent pendant dix générations , & en succédant à ses » Etats , chacun prenoit son nom , comme firent dans la suite » les Ptolémées en Egypte. Le troisième de ces Princes surpassa » ses prédécesseurs en puissance. Pour se venger de la défaite » de son aïeul , il fit la guerre aux Juifs , & assiégea une de

An du monde.
2960.
2. Rois , ch. 8.

(a) Voyez Remarque I I.

(b) Fils de Rohob , Roi de Soba . . . David prit sept cents cavaliers & vingt mille fantassins. 2. Rois , chap. 8. v. 2. & 4.

(c) Un Critique , qui ne s'est fait connoître que par les lettres J. C. S. croit qu'on doit lire , avec un manuscrit du Vatican , ἀπὸ τοῦ πατρὸς , au lieu

δ' ἀπὸ τοῦ πατρὸς. J'ai suivi le sentiment de ce Sçavant dans la traduction , & M. Havercamp auroit pu préférer la leçon du Vatican à celle qu'il a fait imprimer. Supplem. Aët. Lips. 1737. pag. 288.

(d) 2. Rois , chap. 8. v. 5. vingt-deux mille.

» leurs villes, qu'on appelle aujourd'hui Samarie. « En cela Nicolas est exact, car c'est ce Prince qui assiégea Samarie, sous le règne d'Achab, Roi d'Israël; mais j'en parlerai dans la suite.

III. David défait les peuples de Damas & ceux de Syrie, & s'en retourna après leur avoir imposé un tribut. Il consacra à Dieu, dans Jerusalem, les carquois d'or & les autres armes des gardes du corps du Roi Adad. Susak, Roi d'Egypte, ayant dans la suite défait Jéroboam son petit-fils, il les emporta, avec beaucoup d'autres richesses dont il dépouilla Jerusalem. Mais entrons dans un plus grand détail *de l'histoire de ce grand Prince*, c'en est ici le lieu. Dieu continuant à le protéger, & combattant avec lui contre ses ennemis, il assiégea Bettee & Machon (a), les deux meilleures villes d'Adarézer. Il les emporta de force, & y trouva beaucoup d'or & d'argent, & d'une sorte de cuivre, qui passoit pour être meilleur que l'or même. Salomon s'en servit, lorsqu'il bâtit le temple, à faire ces deux belles piscines & ce grand vaisseau que nous appelons la mer d'airain.

Thou, Roi d'Emath, recherche l'alliance de David. 2. Rois, ch. 8. v. 9.

IV. Le Roi d'Emath apprit la défaite d'Adarézer, & que David avoit battu son armée. Craignant pour lui un semblable malheur, il résolut de le prévenir, & de rechercher son amitié. Il envoya son fils Adoram, pour le féliciter sur l'heureux succès de la guerre qu'il avoit faite à ce Prince, qui étoit aussi son ennemi, rechercher son alliance, & le prier de lui accorder son amitié. Le jeune Prince étoit chargé de lui faire présent d'anciens vases d'or, d'argent & de cuivre. David fit alliance avec ce Roi, qui s'appelloit Thaine (b), reçut les présents qu'il lui envoyoit, & renvoya son fils après lui avoir rendu tous les honneurs qui étoient dûs au jeune Prince & au Roi son pere. Il consacra ces présents à Dieu, & tout l'or & tout l'argent qu'il avoit enlevé des villes dont il s'étoit rendu maître, ou qu'il avoit levé sur les Nations qu'il avoit subjuguées. Dieu ne se bornoit pas à procurer la victoire à David, lorsqu'il commandoit ses armées en personne, il étendoit encore sa protection sur ses Généraux. Par un effet de cette puissante assistance, Abisai frere de Joab, triompha des Iduméens, contre lesquels le Roi l'avoit envoyé; car leur ayant livré la bataille, il

(a) 2. Rois, ch. 8. v. 8. Bete & Beroth. (b) Thou & son fils Joram, *ibid.* v. 10.

en défit dix-huit mille (a). Pour les tenir soumis, David bâtit des Forts dans leur pays, & il leur imposa un tribut, qu'ils étoient obligés de payer par tête. Ce Prince aimoit la justice, &, dans les jugemens qu'il rendoit, il n'avoit d'égard qu'à la vérité. Joab commandoit à toutes ses troupes: il confia la garde des registres publics à Josaphat, fils d'Achil. Il associa avec Abiathar, à la souveraine Sacrificature, Sadoc pour lequel il avoit de l'amitié, & qui étoit de la famille de Phinéès. Il fit Seraïas son Secrétaire, & mit Banaïas, fils de Joyada à la tête de ses Gardes. Les Princes ses enfans, étoient Princes de la jeunesse (b).

V. Il n'oublia point alors les engagemens qu'il avoit pris avec Jonathas, ni les témoignages d'amitié qu'il lui avoit donnés. Entre autres excellentes qualités, David avoit sur-tout celle de ne jamais oublier ceux qui lui avoient fait du bien. Il ordonna donc, qu'on s'informât si Jonathas n'avoit point laissé d'enfans, à qui il pût faire ressentir les effets de l'étroite union dans laquelle il avoit vécu avec ce Prince. On lui amena un des affranchis de Saül, qui ne devoit pas ignorer s'il en restoit quelqu'un. David lui demanda s'il ne connoissoit personne de la famille de Jonathas, sur qui il pût étendre ses bienfaits, en reconnaissance des services que lui avoit rendu ce Prince. L'affranchi répondit qu'il avoit un fils vivant, nommé Miphiboseth, qui étoit boiteux: que sa nourrice ayant appris que son pere & son grand-pere avoient été tués dans une bataille contre les Philistins, elle l'avoit pris avec précipitation & l'avoit jetté sur ses épaules, pour s'enfuir plus aisément, qu'il étoit tombé, & que dans cette chute il s'étoit blessé aux jambes. Le Roi ayant de plus appris qu'il étoit élevé dans la ville de Lamatha (c), chez un homme nommé Mahir, il l'envoya cher-

(a) On croit qu'il faut lire, au verset treize du huitième chapitre du second Livre des Rois, [*édôme*] au lieu d' [*aram*], Syrie. Joseph & les Septante lisoient ainsi dans leur Exemplaire, & on ne peut guères douter que ce ne soit ainsi qu'il faut lire. L'écriture (v. 14.) dit que David mit des garnisons dans l'Idumée. On ne met des garnisons dans un pays ennemi qu'après l'avoir conquis, & on ne voit pas que David ait défait les Iduméens, si on ne

lit Idumée au verset précédent, au lieu de Syrie. De plus, on lit au verset douze du dix-huitième chapitre du premier livre des Paralipomènes, qu'Abisaï défit dix-huit mille Iduméens dans la vallée des Salines. Le même nombre de troupes défaites, le même lieu où se donne l'action, prouvent qu'il s'agit du même événement dans l'un & dans l'autre endroit.

(b) Voyez Remarque III.

(c) Lodabar. 2. Rois, chap. 9. v. 5.

cher. Lorsque Miphiboseth se présenta devant le Roi, il se prosterna à terre ; mais ce Prince lui dit de ne rien craindre, de concevoir au contraire de meilleures espérances, & il ordonna qu'on lui rendît la maison de Jonathas & tout ce qu'avoit possédé son aïeul. Il ajouta, qu'il y auroit tous les jours un couvert pour lui à sa table, & l'invita à ne jamais manquer d'en faire usage. Miphiboseth se prosterna derechef, pour marquer sa reconnoissance du discours obligeant du Roi, & du bien qu'il lui faisoit. Ce Prince fit appeller Siba, pour lui déclarer qu'il ordonnoit que Miphiboseth eût la maison de Jonathas & tout le bien de Saül ; qu'il le chargeoit d'en avoir soin, de le faire valoir, & d'amener tous les jours le fils de son ami Jonathas manger à sa table ; qu'il vouloit qu'il fût à lui avec ses quinze enfans & ses vingt domestiques ; qu'il faisoit ce présent à Miphiboseth. Siba se prosterna devant le Roi, promit d'exécuter tout ce qu'il ordonnoit, & se retira. Miphiboseth demeura toujours dans la suite à Jerusalem, & mangeoit avec le Roi, qui eut pour lui tous les égards qu'un pere a pour ses enfans. Il eut un fils, auquel il donna le nom de Micha.

C H A P I T R E VI.

I. **D**AVID eut toujours de grands égards pour le fils de Jonathas, & pour tous ceux qui étoient restés de la maison de Saül. Naas, Roi des Ammonites, mourut vers ce temps-là, & son fils lui succéda. Comme David avoit été ami du Roi son pere, il envoya des Ambassadeurs le complimenter sur la perte qu'il venoit de faire, l'exhorter à calmer sa douleur, & l'assurer qu'il lui conserveroit l'amitié qu'il avoit eue pour le Roi son pere. Les Officiers du jeune Prince soupçonnerent dans ces complimens des vûes entièrement contraires à celles de David ; ils indisposèrent leur maître contre lui, en lui faisant entendre, que sous le spécieux prétexte d'amitié, le Roi d'Israël lui avoit envoyé des espions, pour reconnoître le pays & s'instruire de ses forces : ils lui conseillèrent de se tenir sur ses gardes, & de ne point ajouter foi à tout ce qu'il lui faisoit dire par ses Ambassadeurs, de peur de surprise, & qu'il ne tombât dans quelque malheur auquel il ne seroit pas facile de remédier. Le

jeune Roi suivit trop facilement cet avis, & outragea indignement les Ambassadeurs de David. Il leur fit raser la moitié de la barbe, & couper la moitié de leurs habits; il les renvoya en cet état, leur donnant pour toute réponse, l'insulte qu'il leur faisoit. David y fut très-sensible, & protesta publiquement qu'il ne la laisseroit point impunie, qu'il feroit la guerre aux Ammonites, & qu'il vengeroit sur le Roi l'outrage qu'il avoit fait à ses Ambassadeurs. Comme les Seigneurs & les Officiers du jeune Roi sentirent bien qu'ils avoient violé le droit des gens; que David ne manqueroit pas d'en demander raison, ils se préparèrent à la guerre. Ils envoyèrent des Ambassadeurs à (a) Syrus, Roi de Mésopotamie; & pour l'engager à leur donner du secours, ils lui firent présent de mille talens, & en envoyèrent dans les mêmes vuës autant à Soba. Outre vingt mille hommes que chacun de ces Princes tenoit sur pied, ils prirent à leur solde le Roi du pays qu'on appelle Maacha (b), & un autre nommé Istob. Ces deux Princes avoient douze mille hommes de troupes réglées.

II. Toutes ces alliances, & les grandes forces avec lesquelles les Ammonites venoient à lui, n'épouvantèrent point David. Il mettoit toute sa confiance en Dieu, & il avoit une ferme espérance, qu'il combattoit avec lui, dans une guerre qu'il n'entreprendoit que pour repousser l'outrage qu'on lui avoit fait. Il envoya Joab contre les ennemis, & lui donna les meilleures troupes qu'il eût. Ce Général établit son camp devant Rabbath, leur principale ville. Les ennemis en sortirent pour

(a) Je lis Συρος au lieu de Συρ. La correction est peu de chose, & je la crois nécessaire. Ce fut, selon l'Ecriture, des Syriens de par-delà l'Euphrate, qu'Adarézert tira du secours, (2. Rois, chap. 10. v. 16.) Et c'est, je crois, ce que Josph a voulu exprimer, en disant que les Ammonites avoient envoyé demander du secours au Roi des Syriens de Mésopotamie. On peut objecter ce qu'il dit, que Joab ayant choisi les meilleures troupes de son armée, il les opposa το Συρο & aux autres Rois qui étoient avec lui. Mais Συρος, dans le style de Josph, peut bien signifier le Roi des Syriens. C'est ainsi qu'il appelle Nabuchodonosor, le Babylonien Βαβυλωνος (Antiq. Jud. liv. 10. chap. 6. num. 1. 2.) & le Roi d'Egypte,

l'Egyptien, Αιγυπτιος. Ibid. chap. 7. numero 3. &c. Ce qu'il appelle Syrus, il l'appelle deux lignes plus bas, les Syriens, Συριοι. Preuve qu'il ne prend pas Συρος & Συρο pour le nom d'un Roi, mais pour celui de ses sujets.

(b) Il y a ici quelque petite différence entre Josph & l'Ecriture. L'Historien Juif ne parle point des mille hommes que Maacha avoit, selon l'Ecriture; & de la manière dont il s'exprime, on ne sçait s'il veut dire, que Maacha & Istob avoient chacun douze mille hommes de troupes réglées, ou s'ils n'avoient tous deux que ce nombre de troupes. On lui reproche d'avoir pris ici pour des noms de Rois, ce qui est noms de pays. Le reproche paroît bien fondé.

aller à sa rencontre. Les troupes auxiliaires prirent leur poste à part , dans une plaine. Les Ammonites , dans l'établissement de leur camp , avoient laissé derrière eux les portes de la ville , & faisoient par-devant face aux Israélites. Lorsque Joab eut considéré leur disposition , il choisit les meilleures troupes de son armée pour les opposer aux Syriens & aux autres alliés. Il donna les autres à son frere Abisai , avec ordre de combattre les Ammonites. Si vous voyez , lui dit-il , que les Syriens me pressent , & qu'ils gagnent quelque avantage sur moi , détachez une phalange , & l'envoyez me soutenir. Je ferai la même chose , si je vois que les Ammonites vous poussent. Il l'exhorta en même temps à donner avec courage , & avec cette ardeur qui anime les braves guerriers au combat. Il l'envoya ensuite charger les Ammonites : pour lui , il alla attaquer les Syriens. Ils lui firent pendant quelque temps une forte résistance ; mais en ayant défait plusieurs , il contraignit le reste de prendre la fuite. Les Ammonites , qui s'en apperçurent , furent saisis de crainte. Et ne pouvant tenir contre Abisai & contre le corps (a) qu'il commandoit , ils firent ce qu'ils voyoient faire à leurs alliés , & se retirèrent comme eux dans la ville. Après cet avantage , Joab retourna tout couvert de gloire à Jérusalem.

III. Cette défaite ne fut pas capable de fixer l'esprit remuant & inquiet des Ammonites , & quoi qu'elle dût leur apprendre , à leurs dépens , que les Israélites leur étoient supérieurs , ils ne purent néanmoins demeurer en paix. Ils envoyèrent des Ambassadeurs au Roi Calaman , qui regnoit sur les Syriens au-delà de l'Euphrate , pour acheter son alliance. Ce Prince entretenoit quatre-vingt mille hommes d'infanterie , & dix mille de cavalerie , & il avoit pour Général , Sobac. David ayant sçu le grand armement que faisoient les Ammonites , ne crut pas devoir se reposer de la conduite de cette guerre sur ses Généraux. Il marcha lui-même à la tête de ses troupes ,

(a) » Les Ammonites les voyant défaits ,
 » n'osèrent en venir aux mains avec Abi-
 » sai. « [*M. d'Andilly*]. La sçavante So-
 ciété qui nous a donné l'Hist. universelle
 du monde, croyant voir le même sens dans
 Joseph , ajoute : » Nous ne sçaurions
 » ajouter foi à Joseph , en ce qui con-
 » cerne cette bataille. « Les raisons qu'en

apportent les sçavans Auteurs de cette
 Histoire universelle , supposent qu'*ouk*
quivar signifie , que les Ammonites n'ose-
 rent en venir aux mains avec Abisai : mais
 on peut fort bien traduire , avec l'ancien
 Interprète , *non resisterunt* , ils ne résiste-
 rent pas aux Israélites , ils ne tinrent
 pas contre eux.

& ayant rencontré les ennemis, il leur donna bataille. Les Ammonites la perdirent, avec environ quarante mille fantassins (a) & sept mille cavaliers. Sobac, Général de Calaman, y fut blessé & mourut quelques jours après de ses blessures. Cette victoire obligea le peuple de Mésopotamie de se soumettre à David, & de lui envoyer des présents. Comme l'hiver approchoit, il retourna à Jérusalem, mais aussi-tôt que (b) le printemps fut venu, il fit marcher Joab contre les Ammonites. Ce Général, après avoir fait le dégât dans leur pays, les obligea de se retirer dans Rabbath, qu'il assiégea.

CHAPITRE VII.

I. **Q**UOIQUE David fût naturellement religieux, qu'il fût pénétré de la crainte de Dieu, & qu'il observât exactement les Loix de sa Nation, il tomba cependant alors dans une très-grande faute. Se promenant un soir sur la terrasse de son Palais, comme il avoit coutume de faire, il jeta les yeux par hasard sur la maison voisine, & y vit une femme extrêmement belle, qui prenoit le bain au frais. Sa grande beauté frappa tellement le Roi, qu'il ne put résister à l'impression qu'elle fit sur ses sens; il la fit venir en son palais. Lorsqu'elle se sentit enceinte, elle en donna avis au Roi, afin qu'il prît de justes

An du monde
2969.

2. Rois, ch. 11.

(a) David, dans le verset dix-huitième du dixième chapitre du second Livre des Rois, ruine sept cents chariots des Syriens, & leur tue quarante mille cavaliers. L'Auteur du premier Livre des Paralipomènes met de l'infanterie, au lieu de cavalerie, & sept mille chariots, au lieu de sept cents. Cette différence ne peut venir que de la précipitation des Copistes, qui ont confondu les chiffres. Le manuscrit dont se servoit Joseph, paroît avoir été plus exact.

(b) Ce fut au printemps, selon Joseph, que David se mit en campagne. On en convient, mais il semble que la Vulgate s'éloigne un peu de l'original au verset premier de l'onzième chapitre du second Livre des Rois, *eo tempore quo Reges*

solent ad bella procedere. Car 1°. *ad bellum* n'est point dans l'Hébreu, ni dans les Septante. 2°. Pour faire signifier Rois à [*mālā-khām*], il faut en effacer l'aleph: car il n'a pas ce sens avec cette lettre. Enfin, il ne paroît pas qu'aucune nation ait désigné le commencement des saisons de l'année par le temps que les Rois se mettent en campagne. Ils n'y vont pas tous les jours; & quand ils y vont, ce n'est pas régulièrement dans le même temps. [*Melā-khām*] signifie travail, ouvrage. *Melachim* peut-être son pluriel, quoiqu'il ait la terminaison masculine. * Ainsi, je traduis, » dans le temps que les travaux » s'ouvrent, & qu'on commence à tra- » vailler aux ouvrages auxquels l'hiver » n'a pas permis de s'appliquer.

* Gramm. Buxtorf, pag. 83.

mesures pour tenir la chose secrète : car nos Loix punissent de mort une femme qui a manqué de fidélité à son mari. Celui de Bethsabée, c'étoit le nom de cette femme, servoit dans l'armée de Joab, & il étoit son Ecuyer (a). Le Roi le manda, & lorsqu'il fut arrivé, il lui demanda des nouvelles de son armée, & comment alloit le siège. Cet Officier, qui s'appelloit Urie, lui ayant répondu que tout étoit en bon état, il lui ordonna d'aller se reposer avec son épouse, il lui envoya des plats de sa table pour souper. Mais Urie n'alla point dans sa maison, & il resta à coucher au palais avec les Gardes du Roi. David le sçut, & lui demanda pourquoi il n'avoit pas été se reposer avec sa femme, sur-tout y ayant si long-temps qu'il ne l'avoit vue, & tout le monde étant naturellement porté à aller se reposer dans sa maison au retour d'un voyage. Mais cet Officier lui répondit, qu'il auroit bien mauvaise grace de prendre son repos & d'être couché à son aise, auprès de sa femme, tandis que son Général & toute l'armée passoient la nuit au milieu de la campagne & sous des tentes dans un pays ennemi. Le Roi lui commanda de demeurer encore ce jour-là, après quoi il le renverroit à Joab. Il le fit souper à sa table. Urie, que le Roi affectoit de faire boire souvent, se trouva pris de vin, mais il n'en coucha pas moins à la porte du palais, sans être tenté d'aller voir sa femme. Le Roi, piqué de ce procédé, écrivit à Joab, qu'Urie l'ayant offensé, il le chargeoit de lui en faire subir la peine. Pour empêcher cependant que cet ordre ne fit de l'éclat, ce Prince indiqua à son Général la manière dont il vouloit qu'il fût exécuté, & lui ordonna de détacher Urie pour faire tête aux meilleures troupes des ennemis, & de commander à celles qui l'accompagneroient, de se retirer quand l'action seroit engagée, & de l'y laisser seul. Le Roi cacheta cette lettre de son cachet, & en chargea Urie, qui la rendit à Joab. Ce Général instruit de l'ordre du Roi, envoya Urie avec une troupe choisie dans un endroit où il sçavoit que les ennemis faisoient le plus de résistance, promettant de le faire soutenir par le reste de l'armée, s'il pouvoit ouvrir une brèche en quelque endroit de la muraille. Il ajouta, que brave comme il le connoissoit, loin de penser lui faire aucune peine, il croyoit

(a) » Joseph affirme simplement, qu'il
» étoit l'Ecuyer de David. « [*Hist. univ.*
du Monde, Tom. 3. pag. 33.] La traduc-

tion de M. d'Andilly peut avoir donné
occasion à cette méprise ; Joseph dit ex-
pressément, τοῦ Ιωάβ οὐλοφάγου.

l'obliger, en lui confiant la conduite d'entreprises périlleuses & hardies, dont le succès ne pouvoit que lui assurer l'estime que le Roi faisoit de lui, & donner de l'éclat à la réputation que son courage lui avoit déjà acquise. Urie accepta l'ordre avec joie, & Joab donna en secret au corps de troupes qui devoit l'accompagner, celui de l'abandonner lorsque les ennemis donneroient. Les Ammonites voyant les Israélites s'avancer, & craignant qu'ils ne forçassent l'endroit contre lequel Urie se portoit, & qu'ils ne se jettassent dans la ville, formèrent un corps de leurs meilleures troupes, qui sortant brusquement, se jetterent avec impétuosité sur les assiégeans. Ceux qui accompagnoient Urie lâcherent aussi-tôt pied, comme Joab le leur avoit ordonné. Urie, persuadé que ce seroit se couvrir de honte, que de reculer & d'abandonner son poste, fit ferme, soutint généreusement l'effort des ennemis, en tua plusieurs, mais ils l'envelopperent de telle sorte, qu'il ne put échapper à la mort : quelques-uns de ceux qui l'accompagnoient, eurent le même sort.

Mort d'Urie.
1. Rois, ch. 11.

II. Joab dépêcha vers le Roi pour l'informer, que souhaitant accélérer la prise de la ville, il avoit fait donner un assaut, mais que vigoureusement repoussé, avec perte de beaucoup de monde, il avoit cru devoir faire retirer ses troupes. Ceux que Joab envoyoit étoient chargés, au cas que le récit de ce mauvais succès excitât la colère du Roi, d'ajouter, qu'Urie étoit du nombre des morts. David blâma la conduite de son Général, & dit à ces couriers : » qu'on avoit eu tort de précipiter » l'assaut, qu'il eût fallu commencer par employer les machi- » nes, & tâcher d'ouvrir une brèche ; qu'on avoit l'exemple » d'Abimélech, fils de Gédéon, qui quoique très-brave, pé- » rit honteusement d'un coup de pierre qu'une femme lui » jetta, lorsqu'il vouloit témérairement emporter de force » une tour de la ville de Thebes. Que le souvenir d'un si triste » accident, devoit apprendre à ne point risquer de s'appro- » cher si près des murailles d'une ville ennemie : qu'on doit » avoir toujours présentes à la mémoire les entreprises qui ont » réussi à la guerre, comme celles qui ont été malheureuses ; » afin de se régler sur les premières, & de ne pas tomber dans » les fautes dont les dernières ont été les suites. « Les couriers voyant que le Roi s'animoit, lui dirent qu'Urie avoit été tué. Cette nouvelle calma David, & il leur ordonna de dire à Joab,

lorsqu'ils seroient de retour : » que ce qui étoit arrivé étoit
 » un de ces accidens , contre lesquels toute la prudence hu-
 » maine peut quelquefois échouer , parce qu'ils sont insépara-
 » bles du sort des armes ; que la fortune qui nous rit aujourd'hui ,
 » sera demain favorable à nos ennemis ; que du reste , il don-
 » nât toute son application au siège qu'il faisoit , afin d'éviter
 » un second échec ; qu'il employât prudemment toutes les
 » machines propres à se rendre maître de la place ; qu'il vou-
 » loit , que quand il l'auroit prise , il la détruisît & en fit mou-
 » rir tous les habitans. « Les couriers s'en retournerent avec
 ces ordres pour Joab. Bethsabée porta pendant quelque temps
 le deuil de son mari ; quand il fut passé , & qu'elle eut cessé
 de le pleurer , le Roi l'épousa , & elle accoucha d'un fils.

An du monde
 2970.
 2. Rois, ch. 12.
 Le Prophète
 Nathan re-
 prend David
 de son adulte-
 re de la mort
 d'Urie.

III. Dieu regarda ce mariage dans toute sa colère , & il
 ordonna dans son indignation , au Prophète Nathan , d'aller
 en faire des reproches au Roi. Comme le Prophète étoit sage
 & prudent , il fit réflexion , que lorsque les Rois se laissent aller
 à la colère , ils en suivent plutôt les mouvemens que ce que
 la justice demande d'eux. Supprimant les menaces que Dieu
 lui ordonnoit de faire , il donna un autre tour au discours qu'il fit
 à David , & il ne parut que le prier de lui dire ce qu'il pensoit
 sur ce qu'il alloit lui proposer. » Deux personnes , dit-il , de-
 » meuroient dans la même ville ; l'une étoit riche , & avoit
 » un troupeau de moutons , beaucoup de vaches & de bêtes de
 » charge : l'autre étoit pauvre , & n'avoit pour tout bien qu'une
 » brebis , qu'elle élevoit dans sa maison ; elle lui faisoit man-
 » ger du même pain qu'elle mangeoit , & avoit pour elle autant
 » d'amitié qu'un père peut en avoir pour son enfant. Un ami
 » étant venu voir la personne riche , elle ne voulut pas qu'on
 » prît rien dans ses nombreux troupeaux pour le recevoir ,
 » mais envoya enlever la brebis du pauvre , la fit accommo-
 » der , & la servit à son ami. « Ce récit mit le Roi en colère.
 Il dit à Nathan , que celui qui avoit fait cette violence étoit
 un méchant ; qu'il méritoit la mort , après avoir réparé au
 quadruple le tort qu'il avoit fait. Le Prophète lui dit alors :
 » Seigneur , en condamnant à mort l'auteur d'une si méchante
 » action , vous avez prononcé vous-même votre arrêt. « Il lui
 fit connoître ensuite combien Dieu étoit irrité contre lui ; qu'il
 l'avoit fait Roi de tous les Israélites ; qu'il lui avoit soumis les
 Nations voisines : » Il vous a délivré , ajouta-t-il , de la persé-

„ cution de Saül ; vous a permis de contracter les mariages
 „ que la Loi autorise & rend légitimes : au mépris de tant de
 „ bienfaits, & sans respect pour la souveraine Majesté, vous
 „ avez enlevé la femme de votre prochain, & en avez fait
 „ périr le mari par les mains des ennemis ; Dieu ne laissera
 „ point un si grand crime impuni ; un de vos enfans souillera
 „ la couche de son pere, se révoltera contre lui, & attentera
 „ à sa vie ; vous avez commis ce crime en secret, mais Dieu
 „ vous en punira à la vuë de tout Israël, & l'enfant qui vous
 „ est né de cet adultere mourra bientôt. « Ces menaces jette-
 rent l'effroi dans l'esprit du Roi. Dans la confusion qu'elles lui
 causerent, il avoua, les yeux baignés de larmes & déchiré de
 repentir, qu'il avoit commis un grand crime. Ce Prince étoit
 véritablement religieux, & son commerce avec la femme d'U-
 rie étoit le seul crime qu'il eût eu le malheur de commettre
 dans sa vie. Dieu en eut compassion. Son repentir désarma sa
 colère, il promit de lui conserver la vie & le royaume : le
 Prophète se retira après lui avoir fait les menaces de la part
 du Seigneur.

I V. Dieu frappa d'une maladie mortelle l'enfant qui étoit
 né de Bethsabée. Le Roi en fut si affligé, que quelques instan-
 ces que lui fissent ses Officier, il fut sept jours (a) sans vou-
 loir manger, se revêtit d'un sac, & se prosternant à terre, il
 prioit Dieu de conserver la vie à cet enfant, car il aimoit ex-
 trêmement sa mere. L'enfant étant mort au bout de sept jours,
 ses Officiers n'osoient le lui apprendre, dans la crainte qu'il ne
 fût encore plus obstiné à ne vouloir point manger, & à ne pren-
 dre aucun soin de sa personne ; jugeant, par l'extrême douleur
 que lui avoit causé la maladie de cet enfant, combien seroit
 extrême l'affliction dans laquelle le jetteroit la nouvelle de sa
 mort. Le Roi s'aperçut du trouble de tous ceux qui l'appro-
 choient, & qu'ils souffroient ce qu'endurent ordinairement les
 personnes qui veulent cacher quelque chose ; il n'eut pas de
 peine à comprendre que l'enfant étoit mort ; se l'étant ce-
 pendant fait plus précisément déclarer par un de ses gens, il
 se leva, prit le bain, & s'étant fait donner un habit blanc, il

(a) Il est peu vrai - semblable que
 David fut sept jours sans rien prendre ;
 mais il ne faut pas presser l'expression
 de Joseph, & peut-être n'a-t-il voulu

dire que ce que nous lisons au verset dix-
 sept du chapitre douze du second Livre
 des Rois, qu'il ne mangea point avec ses
 Officiers, qu'il ne mangea point en public.

alla au Tabernacle du Seigneur. L'ordre qu'il donna qu'on tint son souper prêt, étonna beaucoup sa famille & ses Officiers. Il étoit en effet bien extraordinaire, que n'ayant rien fait de toutes ces choses pendant que l'enfant étoit malade, il s'y portât ainsi aussi-tôt qu'il eut appris sa mort. On le pria de permettre qu'on lui en demandât la cause, & de vouloir bien la faire connoître. » Quoi, dit-il, vous ne la sentez pas? Tandis que cet » enfant vivoit, dans l'espérance d'obtenir de Dieu la conser- » vation de sa vie, il me convenoit de faire ce que je faisois : » maintenant que je sçais qu'il est mort, que me serviroit de » me laisser consumer par une vaine & inutile affliction ? « Cette réponse les remplit tous d'admiration, & leur donna une haute opinion de sa prudence & de sa sagesse. Bethsabée devint enceinte d'un second enfant, & elle accoucha d'un fils, auquel le Prophète Nathan fit donner le nom de Salomon.

Prise & ruine
de Rabbath.

V. Joab cependant pressoit le siège de la capitale des Ammonites. Il leur avoit coupé l'eau & les vivres, & la disette de l'un & de l'autre les faisoit beaucoup souffrir. Un seul puits, & encore assez petit, leur fournissoit de l'eau, & de crainte d'en épuiser la source, ils n'en tiroient qu'avec de grands ménagemens. Joab instruisit le Roi de l'état des assiégés, & le pria de se rendre au camp, pour être présent à la prise de la ville, & recueillir l'honneur de l'avoir emportée. Le Prince fut fort satisfait de ce que lui mandoit son Général, il le regarda comme une marque de son attachement & de son affection pour sa personne. Il prit avec lui quelques troupes & se mit en marche, pour aller détruire Rabbath, qui fut prise d'assaut : il en abandonna le pillage à ses troupes, se réservant la couronne du Roi, qu'il porta toujours dans la suite (a). Elle pesoit un talent; une magnifique sardoine brilloit sur son milieu. On fit dans la ville un grand & riche butin. Le Roi en fit tuer tous les habitans, après leur avoir fait souffrir divers tourmens : il ne traita pas plus doucement les autres villes des Ammonites, après les avoir prises de force.

(a) 1. Paralip. chap. 20. v. 2.

C H A P I T R E VIII.

I. L arriva un grand malheur à la famille Royale , lorsque le Roi fut de retour de cette heureuse bataille. La grande beauté de la Princesse sa fille y donna occasion. C'étoit la plus belle personne de son temps ; elle s'appelloit Thamar , & étoit sœur de pere & de mere d'Absalom. Amnon , l'aîné des enfans du Roi , en devint amoureux. Comme elle n'étoit point établie , & qu'on la tenoit dans une grande retenue , il ne voyoit aucun moyen de se satisfaire. Cependant sa passion le consumant , il tomba dans un si grand abattement , que son corps devenu sec & maigre , perdit ses couleurs naturelles. Jonathas (a) son parent & son ami s'en aperçut : c'étoit un homme subtil & pénétrant. Comme il voyoit qu'Amnon diminuoit tous les jours , il le pria de ne lui en point cacher la cause ; ajoutant , qu'il soupçonnoit que c'étoit quelque inclination qui le réduisoit dans un état aussi triste que celui où il le voyoit. Amnon le lui avoua , & que c'étoit de Thamar sa sœur de pere , dont il étoit amoureux. Ce cruel ami lui indiqua le moyen de jouir de l'objet de sa passion : » Feignez , dit-il , d'être malade , » & lorsque le Roi viendra vous voir , priez-le d'envoyer votre » sœur prendre soin de vous. S'il vous l'accorde , vous ne serez » pas long-temps sans recouvrer votre santé. « Amnon suivit le conseil de Jonathas , se mit au lit , & feignit d'être malade. Le Roi son pere fut s'informer de l'état de sa santé , & Amnon profita de son attention pour le prier de lui envoyer sa sœur , ce qu'il lui accorda sur le champ. Lorsqu'elle fut entrée , Amnon la pria de lui faire elle-même des gâteaux , parce que de sa main il les trouveroit excellents. Thamar demanda de la farine , la travailla devant son frere , en fit des gâteaux , & les ayant fait cuire sous la cendre , elle les lui présenta , mais il n'en voulut point goûter alors , & il ordonna à ses domestiques de se retirer , disant qu'il vouloit reposer , & que pour cela il avoit besoin qu'on ne fit point de bruit. Lorsque tout le monde se fut retiré , il pria sa sœur de lui apporter dans

An du monde
2972.
Amnon fait
violence à sa
sœur Thamar.

(a) L'Ecriture l'appelle Jonadab , & le fait fils de Semmaï , frere de David. 2. Rois , ch. 13. v. 3.

l'alcove (a) ce qu'elle lui avoit apprêté. Il la saisit alors, & tâcha de la porter à consentir à sa passion. » Ah ! mon frere , » s'écria la Princesse , ne me faites pas violence , & ne com- » mettez pas un si grand crime. Vous violeriez toutes les Loix , » & vous vous couvririez d'un éternel opprobre. Réprimez » une passion si criminelle & si honteuse , qui ne peut que dés- » honorer notre maison. Parlez au Roi notre pere , peut-être » vous satisfera-t-il. « Elle ne lui donnoit ce conseil que pour se soustraire à la fureur de sa passion , mais elle étoit trop violente pour céder à la raison. Ses beaux traits le perçoient , c'étoit pour lui un feu qui le brûloit , il fit violence à sa sœur. Mais il n'eut pas plutôt contenté sa passion , qu'il conçut contre elle une haine si forte , qu'il la chassa honteusement de son appartement. Elle eut beau se récrier , qu'il mettoit le comble à l'outrage qu'il lui avoit fait , puisqu'après l'avoir déshonorée , il ne lui permettoit pas de rester jusqu'à la nuit , & refusoit , en la faisant sortir de jour , de lui épargner la honte de paroître aux yeux des témoins de son déshonneur. Amnon , *insensible à ses reproches & à ses prières* , ordonna à un domestique de la faire sortir. Accablée de douleur , & ne pouvant supporter l'opprobre dont son frere la couvroit , elle déchira le voile qui lui couvroit tout le corps ; car les filles portoient anciennement , pour qu'on ne vît point leurs habits , des espèces de manteaux (b) , qui les couvroient jusqu'à la cheville du pied : en cet état , & la tête couverte de cendre , elle passa au milieu de la ville , pleurant & jettant de grands cris , sur la violence qu'on lui avoit faite. Son frere Absalom l'ayant rencontrée , lui demanda quel malheur lui étoit arrivé , pour être dans l'état où il la voyoit. Sur le récit qu'elle lui en fit , il l'exhorta à modérer sa douleur , à ne plus faire d'éclat (c) , & à oublier elle-

(a) » Il la pria de les porter dans son » cabinet , parce qu'il vouloit dormir. « [*M. d'Andilly.*] Il ne paroît pas qu'Amnon , en faisant sortir tout le monde de l'endroit où il étoit , en fût sorti lui-même , pour aller se reposer dans son cabinet ; & ce n'est pas dans un cabinet qu'on couche ordinairement. Ainsi , si ce que Joseph appelle *εδωρισον οίκον* , n'est pas précisément ce que nous appelons alcove , c'est quelque chose d'approchant.

(b) » Car c'est ainsi que les filles du » Roi qui n'étoient pas établies étoient

» habillées. « 2. *Rois*, chap. 13. v. 18. Joseph avoit peut-être écrit *απαρταρ* au lieu d'*αφραταρ*. Cette conjecture le rendroit entièrement conforme à l'Ecriture.

(c) *Sibique contumeliam cessisse non crederet, cum à fratre fuerit vitata.* Nouv. Edit. Je ne vois pas comment Thamar pouvoit se persuader , que la violence que lui avoit fait son frere ne la déshonoreroit pas. Ainsi , j'ai supposé que *νομιζουσιν* , penser , croire , avoir pris la place d'*εξαγομιζουσιν* , porter dehors , divulguer ; & ma Traduction suppose cette correction.

même

même l'outrage que lui avoit fait son frere. Thamar le crut , essuya ses larmes , & cessa de rendre son malheur public. Elle alla demeurer avec Absalom , & vécut long-temps chez lui dans un espèce de veuvage.

II. David apprit ce malheur , & y fut extrêmement sensible ; mais comme il aimoit beaucoup Amnon , qui étoit l'aîné de ses enfans , il n'eut pas la force de le châtier. Absalom conçut contre lui une violente haine ; mais , sans en rien faire paroître , il attendit qu'une occasion favorable le mît en état de pouvoir venger l'outrage fait à sa sœur. Deux ans (a) s'étoient passés depuis ce funeste accident , lorsque se préparant à aller faire tondre ses troupeaux à Baal-hazor , ville de la Tribu d'Ephraïm , il invita le Roi & ses freres à un repas qu'il y devoit donner ; mais David lui ayant témoigné que craignant de lui être à charge il s'abstiendrait d'y aller , Absalom le pria de vouloir bien y envoyer ses freres , ce que le Roi lui accorda. Absalom ordonna à ses domestiques de tuer Amnon dès qu'ils le verroient pris de vin & endormi , les assurant qu'ils n'avoient rien à craindre , puisqu'il leur en donnoit l'ordre.

An du monde
2974.
Absalom fait
tuer son frere
Amnon.

III. Les domestiques d'Absalom n'ayant que trop fidèlement exécuté ses ordres , ses freres en furent extrêmement surpris , & dans la crainte qu'on n'attentât aussi à leur vie , ils monterent promptement à cheval & s'enfuirent à Jerusalem. Un Particulier , qui les avoit prévenus , rapporta au Roi qu'Absalom avoit fait tuer tous ses freres. David apprit , avec les sentimens de la plus accablante douleur , que tous ses enfans avoient été tués , & tués par un de leurs freres : il ne s'informa point de ce qui avoit pu donner lieu à un si funeste événement , ni d'aucune de ses circonstances , comme il étoit cependant naturel de le faire , vu l'atrocité incroyable du forfait. Il déchira ses habits , se roula par terre , & pleura amèrement la mort de ses enfans , & le crime de celui qui les avoit fait tuer. Jonathas , fils de son frere Semmaa , le conjura de modérer sa douleur , & de ne pas croire que tous les Princes fussent périés ; n'y ayant pas même lieu de le soupçonner. Quant à Amnon , il dit au Roi qu'il falloit s'en informer ; l'outrage qu'il avoit fait à Thamar pouvant faire juger

(a) Il semble que M. d'Andilly , en traduisant , *une année se passa* , n'ait pas entendu l'*alter annus* de S. Gelenius ; car le Grec porte expressément *εἰς δύο*

ἔτη , & il est conforme en cela à l'Ecriture (2. Rois , chap. 13. v. 23.) Je voudrois n'être pas forcé de marquer des fautes de cette nature.

qu'Absalom avoit attenté à sa vie. *Pendant qu'on raisonnoit ainsi sur cette nouvelle*, on entendit un grand bruit de gens à cheval; c'étoient les Princes, qui s'étant dérobés à l'horreur du funeste repas d'Absalom, arrivoient au palais. Le Roi s'avança pour les recevoir, & quoiqu'il vît les Princes ses enfans, qu'un moment auparavant il avoit cru morts, il fondoit en larmes. Ils pleuroient eux-mêmes, & aucun des assistans ne pouvoit retenir ses larmes. Les enfans du Roi pleuroient la mort d'un frere, & le Roi celle d'un fils égorgé. Absalom s'enfuit à Gessur, chez le pere de sa mere, qui y régnoit, & il y demeura trois ans entiers.

IV. Le temps appaisa la colère du Roi, il songeoit même à envoyer vers Absalom, & à le rappeler, non pour le punir, mais pour l'avoir auprès de lui. Joab, le Général de ses troupes, lui en faisoit instance, & pour le presser de s'y résoudre, il engagea une femme avancée en âge à se présenter devant David, dans l'état d'une personne fort affligée, & à lui dire, » que ses deux enfans ayant pris querelle à la campagne, ils » en étoient venus aux mains; que personne ne s'étant trouvé » sur le lieu pour les séparer, un des deux avoit tué l'autre. » Que leurs parens s'élevant contre le meurtrier, & cherchant » à le faire mourir, elle supplioit le Roi de ne pas souffrir qu'on » la privât du seul secours qu'elle pouvoit se promettre dans sa » vieillesse. Qu'elle demandoit cette grace à sa Majesté, dont » l'autorité pouvoit seule arrêter les poursuites de ceux qui » vouloient le faire punir de mort. « Le Roi écouta favorablement cette femme, & lui ayant accordé ce qu'elle lui demandoit: » Seigneur, lui dit-elle, je vous remercie très-humblement de la pitié que vous voulez bien prendre de ma vieillesse, & de la triste situation où m'auroit réduite la perte du » fils qui me reste; mais pour m'assurer que la grace que vous » avez la bonté de m'accorder aura son effet, je prends la liberté de vous prier d'appaiser votre colère, & de pardonner au Prince votre fils. Car, comment puis-je me persuader, que vous faires véritablement grace à mon fils, tandis » que, pour une faute semblable, vous conservez contre le » vôtre des sentimens de colère. Rien ne seroit moins raisonnable, que d'ajouter volontairement la mort d'un Prince à » celle de celui dont vous regrettez la perte. « Le Roi sentit que l'amitié de Joab pour Absalom l'avoit engagé à mettre un

rel apologue dans la bouche de cette femme. Il s'en informa d'elle, & sa réponse ayant justifié son soupçon, il fit appeller Joab & lui dit : » Vous obtenez ce que vous souhaitiez. Vous » pouvez faire revenir Absalom, je ne suis plus irrité contre » lui, je lui pardonne. « Joab se prosterna devant le Roi, & ayant reçu ses ordres, il alla à Gessur querir Absalom, pour le conduire à Jerusalem.

David pardonne à Absalom.

V. Lorsque le Roi apprit que le Prince arrivoit, il lui envoya dire de se retirer chez lui ; parce qu'il n'étoit pas encore disposé à le voir. Absalom ne se présenta donc point devant le Roi son pere ; il se livra à une vie privée, ne recevant d'hommage que des gens attachés à son service. Le déplaisir de n'être pas traité en Prince fils du Roi, ne fit point assez d'impression sur lui pour rien diminuer de sa bonne mine. Son extrême beauté, & la noblesse de sa taille, le firent toujours distinguer au-dessus de tous, & de ceux même qui étoient élevés le plus délicatement. Il avoit une si grande quantité de cheveux, qu'à peine pouvoit-il passer huit jours sans (a) se les faire faire, & qu'ils pesoient deux cents sicles, qui sont cinq mines (b). Il demeura ainsi deux ans à Jerusalem. Il avoit alors trois garçons, & une fille, d'une grande beauté, qui épousa dans la suite Roboam fils de Salomon, à qui elle donna un fils, nommé Abias. *Ennuyé de sa situation*, il envoya prier Joab de la faire cesser, & de lui obtenir, avec les bonnes grâces du Roi, la permission de le voir & de pouvoir lui parler. Joab ayant négligé de le satisfaire, Absalom fit mettre, par quelques-uns de ses gens, le feu à une des terres du Général, qui joignoit une des siennes. Joab en étant informé, vint aussi-tôt en faire ses plaintes à ce Prince, & lui demander ce qui pouvoit l'avoir

(a) Les Censeurs de Joseph triomphent sur ce qu'il dit ici. Il est en effet de la dernière impertinence, de dire qu'Absalom avoit tant de cheveux, qu'à peine les pouvoit-il faire couper en huit jours ; mais plus l'impertinence est grande, plus doit-on craindre d'en charger un Historien du mérite de Joseph. Peut-être avoit-il écrit *ὑποφύων*, que les Copistes ont changé en *αποφύων*. Il avoit tant de cheveux, qu'à peine les pouvoit-il porter huit jours sans les faire faire, sans en faire ôter. Je ne prétends point justifier cette conjecture, mais je ne scaurois

me résoudre à croire qu'un homme de bon sens puisse avancer un fait si visiblement faux, & je me persuade qu'un esprit judicieux n'en pourra pas obtenir davantage sur lui.

(b) Il y a erreur dans le chiffre, ou Joseph se contredit. La *mna*, selon lui, (*Antiq. Judaïq.* liv. 14. chap. num. 1.) valoit deux livres & demie, le sicle n'étoit que d'une demi-once ; ainsi, deux cents sicles ne pouvoient peser que trois *mnas* avec un tiers de *mna*. *Le P. Lamy.* pag. 107. *E.* Voyez Remarque IV.

porté à lui faire cette injustice. C'est, répondit Absalom, que vous voyant faire peu d'état de la prière que je vous ai fait faire de me réconcilier avec le Roi, je voulois vous obliger à me venir trouver, pour vous prier moi-même de me rendre ce service. Je vous en fais donc les plus fortes instances. Quoique le Roi ait eu la bonté de me rappeler, les sentimens d'indisposition qu'il conserve contre moi, me sont plus insupportables que ne me l'a été mon exil. Joab persuadé des sentimens du Prince, les fit si bien valoir auprès du Roi, qu'il ordonna sur le champ qu'on le fît venir. Absalom se jeta aux pieds du Roi lorsqu'il parut devant lui, & lui demanda pardon de sa faute. Le Roi le releva avec bonté, & l'assura qu'il oublioit entièrement le passé.

CHAPITRE IX.

I. **A**BSALOM ne fut pas plutôt rentré dans les bonnes grâces du Roi, qu'il se forma un magnifique équipage : outre un grand nombre de chevaux & de chariots, il avoit toujours cinquante Gardes à sa suite. Il se trouvoit tous les matins à la porte du palais, & s'entretenoit familièrement avec ceux qui venoient demander justice, & consolait ceux qui avoient perdu quelque procès. Le Roi son pere, leur disoit-il, n'a pas de bons Officiers, leur ignorance les fait s'écarter des règles dans les jugemens qu'ils prononcent : si j'étois le maître, je vous rendrois à tous une exacte justice. Il tâchoit ainsi de se concilier la bienveillance du peuple. Lorsqu'il se crut bien assuré de son affection, & quatre ans (a) après être rentré en grâce avec le Roi, il lui demanda permission d'aller à Hébron offrir des sacrifices à Dieu, pour acquiter le vœu qu'il en avoit fait pendant son exil. Le Roi lui ayant permis, il y fut suivi de beaucoup de monde ; car il avoit eu soin d'envoyer de tous côtés faire des invitations d'y venir participer.

(a) L'Ecriture en compte quarante. Comme on ne peut pas en prendre le commencement du règne de David, on l'a pris, ou du jour que Samuel le sacra ou de celui de la mort de Goliath ; mais il est plus croyable que c'est une erreur de

chiffres dans l'Hébreu. Théodoret ne lisoit, comme Joseph, que quatre, & plusieurs manuscrits latins lisent de même. Le P. Calmet, sur le 7. v. du chap. 15. du liv. des Rois.

II. Achitophel de Gilo , conseiller de David , s'y rendit : deux cents bourgeois de Jerusalem s'y trouverent aussi ; ils ne sçavoient rien des menées du Prince , & ne croyoient être invités qu'à un sacrifice. Absalom , qui avoit ménagé la partie , se fit proclamer Roi par tous ceux qui s'y trouverent. David ne s'attendoit à rien de semblable de la part du Prince son fils. Saïsi de crainte & d'étonnement, de ce qu'Absalom oubliant si-tôt le pardon qu'il lui avoit accordé de ses fautes , pouffoit l'audace & l'impiété jusqu'à encommettre de beaucoup plus grandes, en formant le projet criminel de ravir à son pere une couronne que Dieu lui avoit mise sur la tête, & en attendant à la vie de celui à qui il étoit redevable de la sienne ; ce pere malheureux crut devoir se retirer par-delà le Jourdain. Il rassembla ceux de ses Officiers sur l'attachement & la fidélité desquels il comptoit le plus , & leur fit part de l'attentat de son fils ; il remit ensuite sa cause entre les mains de Dieu , & n'ayant laissé dans le palais que dix de ses concubines , il sortit de Jerusalem. Une grande multitude de peuple le suivit par attachement pour la personne , & les six cents hommes qui s'étoient donnés à lui lorsqu'il fut obligé de se dérober aux poursuites du Roi Saül , se firent un devoir de l'accompagner. Abiathar & Sadoc , souverains Pontifes , & tous les Lévites , vouloient aussi le suivre , & mener avec eux l'Arche du Seigneur , mais il les en empêcha ; persuadé qu'indépendamment de ce secours Dieu ne l'abandonneroit pas : il leur recommanda seulement de lui donner secrètement avis de tout ce qui se passeroit ; & leur dit , que pour cela ils pouvoient se servir l'un & l'autre de leurs enfans : Sadoc , d'Achimas , & Abiathar , de Jonathas , sur la fidélité desquels il se reposoit. Le Roi auroit souhaité qu'Etaï de Geth restât à Jerusalem , mais il voulut absolument lui donner des preuves de son affection en partant avec lui.

Comme David montoit nuds pieds la montagne des Oliviers , & que tous ceux qui l'accompagnoient fondoient en larmes , on vint lui dire qu'Achitophel s'étoit donné à Absalom , & qu'il avoit embrassé son parti. Cette nouvelle fut pour lui un surcroît de douleur. Il invoqua Dieu , & le pria d'inspirer à Absalom des sentimens de méfiance contre lui. Car comme Achitophel étoit homme de beaucoup d'esprit , & qu'il sçavoit sur-tout saisir habilement dans toutes les affaires le meilleur parti qu'il y eût à prendre , le Roi craignit que le Prince n'écoutât avec

Révolte d'Absalom.

An du monde
2980.

2. Rois , ch. 15.
Le Roi sort de Jerusalem , pour se retirer au-delà du Jourdain.

trop de complaisance ses dangereux conseils. Quand le Roi fut au haut de la montagne, il se détourna pour jeter les yeux sur la ville, & fondant toujours en larmes, comme s'il eût été chassé du royaume, il ne cessoit d'adresser ses prières à Dieu. Chusai son ami, le plus fidèle & le plus zélé de ses serviteurs, pénétré de la douleur la plus amère, à la vue de cette cruelle catastrophe, vint en habits déchirés & la tête couverte de cendres, trouver le Roi sur la montagne. Le Roi tâcha de le consoler, & le pria de se rendre auprès d'Absalom, feignant de vouloir embrasser son parti, afin de tâcher de pénétrer ses desseins, & de croiser les conseils d'Achitophel. ; il l'assura qu'il ne pourroit jamais lui rendre autant de services en l'accompagnant, qu'en allant ainsi trouver Absalom. Chusai convaincu de la justesse des vues du Roi, le quitta pour aller à Jérusalem, où Abiathar arriva aussi-tôt.

Siba vient
trouver David,
qui lui donne
tout le bien de
son maître Mi-
phiboseth.

III. David avoit fait peu de chemin, lorsque Siba, domestique de Miphiboseth, à qui le Roi avoit confié l'administration des biens qu'il avoit donnés à ce Prince, se présenta devant lui. Il menoit deux ânes, chargés de provisions, qu'il pria le Roi & ceux de sa suite d'accepter. David lui demanda où il avoit laissé son maître. A Jérusalem, répondit Siba, où il espère que, dans le trouble & la confusion qui y regnent, on lui déférera la couronne, en considération du bien que Saül a fait à la Nation. Le Roi indigné de la conduite de Miphiboseth, fit présent à Siba de tout ce qu'il avoit donné à ce Prince, persuadé qu'il étoit plus juste qu'il en jouît que son maître; ce qui fit infiniment de plaisir à Siba.

Séméï insulte
David, qui em-
pêche Abisai
de l'en punir.

IV. Le Roi étoit arrivé en un endroit qu'on appelle Bahurim, lorsqu'un parent de Saül, nommé Séméï fils de Gera, fut à sa rencontre, l'accabler d'injures & lui jeter des pierres. Ceux qui accompagnoient David, tâchoient de le couvrir en l'environnant; mais Séméï n'en étoit que plus animé à lui faire outrage. » Sors, lui crioit-il, méchant homme, souillé de meurtres, & » l'auteur de mille maux, sors de ce pays où tu es en horreur » & en exécution. Je rends grâces à Dieu, de ce qu'il lui plaît » de t'ôter la couronne, & de ce que c'est ton fils qu'il a choisi » pour te l'enlever, en punition de ce que tu as fait au Roi » mon maître. « Tous ceux qui accompagnoient le Roi, furent indignés de l'insolence de Séméï; Abisai, sur-tout, vouloit l'aller laver dans son sang. David l'en empêcha. » N'excitons

» point, lui dit-il, de nouveaux troubles, & n'ajoutons rien
 » aux maux qui nous accablent. La fureur de ce méchant ne
 » me cause ni peine ni confusion. Je m'abandonne entièrement
 » à la divine Providence : c'est Dieu qui permet qu'il se livre
 » à la rage dont il est animé contre moi. Ce que j'éprouve d'un
 » fils scélérat & impie, me rend insensible à la manière dont
 » me traite Séméï. Peut-être que Dieu aura compassion de
 » nous, & nous fera vaincre nos ennemis. « Ce fut ainsi, que
 sans s'arrêter à Séméï, qui prit de l'autre côté de la montagne
 & qui ne cessoit de l'injurier, le Roi continua son chemin, &
 ne fit reposer ceux qui l'accompagnoient que quand il fut sur
 les bords du Jourdain.

V. Lorsqu'Absalom fut arrivé à Jerusalem avec Achitophel, Chusai trom-
pe Absalom.
 son conseil & le peuple qui le suivoit, Chusai fut le trouver. Il
 se prosterna en l'approchant, fit des vœux pour sa personne,
 & lui souhaita un règne qu'on ne vît jamais finir. Pourquoi, lui
 demanda Absalom, l'ami particulier de David, celui qui pas-
 soit pour lui être le plus attaché, n'est-il pas maintenant avec
 lui ? pourquoi le quitte-t-il pour me venir trouver ? Chusai lui
 répondit fort prudemment : » Je dois suivre le parti de Dieu
 » & celui de tout le peuple. Vous avez, Seigneur, l'un & l'au-
 » tre pour vous ; je dois donc me donner à vous, puisque Dieu
 » vous met lui-même la couronne sur la tête. Si vous voulez
 » bien me recevoir au nombre de vos amis, j'aurai pour vous
 » la même fidélité & la même affection que j'ai eues, comme
 » vous sçavez, pour le Roi votre pere. « Il ajouta » qu'on ne
 » devoit pas condamner la révolution présente, puisque la
 » couronne ne passoit point dans une famille étrangère, &
 » qu'elle restoit dans la même maison, le fils succédant au pere. «
 Ce discours dissipa les soupçons qu'Absalom avoit conçus con-
 tre lui : cependant il appella Achitophel pour délibérer avec
 lui sur ce qu'il convenoit de faire. L'avis d'Achitophel fut qu'il
 abusât des concubines que son pere avoit laissées dans le pa-
 lais ; parce que cette action prouvant au peuple qu'il n'y avoit
 aucun lieu de craindre qu'il se réconciliât avec David, on se
 porteroit avec plus d'ardeur & de confiance à marcher sous ses
 étendarts pour le combattre. Car, ajouta-t-il, comme le peup-
 le a cru jusqu'à présent que les choses pourroient s'accom-
 moder, il craint peut-être de faire une démarche, qui ne ser-
 viroit qu'à lui attirer la haine de David. Absalom, persuadé de

la bonté de l'avis , ordonna à ses Officiers de lui faire dresser une tente sur la terrasse du palais , afin qu'elle pût être vue de tout le monde. Il y entra & eut commerce avec ces concubines. Ce fut ainsi que se vérifia la prédiction que Nathan avoit faite à David , lorsqu'il lui dit que son fils se révolteroit contre lui.

Le conseil de
Chusai préféré
à celui d'Achitophel.

VI. Absalom consulta ensuite Achitophel sur la manière dont il devoit se conduire dans la guerre qu'il déclaroit à son pere ; si vous me donnez , répondit Achitophel , dix mille (a) hommes choisis , je m'engage à vous défaire de votre pere , & à vous ramener tous ceux qui sont attachés à son parti : vous ne pouvez vous assurer la couronne que par la mort de David. Quoiqu'Absalom goûtât beaucoup cet avis , il crut cependant qu'il devoit en conférer avec l'ami de David , car c'est ainsi qu'il appelloit Chusai. Il le fit appeler , & après lui avoir dit quel étoit l'avis d'Achitophel , il lui demanda le sien. Chusai sentit bien que si l'on faisoit ce qu'Achitophel conseilloit , David couroit risque de périr ; ainsi il s'appliqua à faire recevoir un avis tout contraire. » Vous n'ignorez pas , Seigneur , dit-
» il , le courage de David & de ceux qui sont avec lui ; com-
» bien il a soutenu de guerres & comme il en est toujours sorti
» victorieux. Il est à présumer qu'il est maintenant retranché
» dans un camp avantageux ; mais comme il a un grand usage
» de la guerre , & qu'il n'ignore rien de ce qui peut donner le
» change à un ennemi qui s'avance , il quittera à l'approche
» de la nuit son camp , pour se cacher dans un vallon , ou pour
» se mettre en embuscade sur un rocher. Que nos troupes
» l'attaquent , les siennes lâcheront le pied pour un moment ;
» mais sachant le Roi proche , elles reprendront courage &
» feront ferme. Tandis qu'on en sera aux mains , David paroî-
» tra tout-à-coup , sa présence relèvera le courage des siens ,
» leur fera mépriser toute sorte de dangers , & jettera , par un
» triste contrecoup , l'épouvante dans vos troupes. Pesez donc ,
» Seigneur , je vous prie , l'avis que je vais vous donner ; vous
» jugerez que vous n'avez rien de meilleur à faire , & que vous
» devez rejeter celui d'Achitophel. Envoyez de tous côtés ,
» déclarer la guerre à votre pere : rassemblez vous-même tou-
» tes vos troupes , mettez-vous à leur tête , & dans une affaire

(a) Douze mille. 2. Rois , chap. 17. v. 1.

» d'une si grande conséquence , ne vous en rapportez pas à un
 » autre. Lorsque vous aurez joint David , il aura peu de monde
 » avec lui , tandis que vous aurez sous vos ordres de nom-
 » breuses troupes , qui se feront un devoir de vous donner des
 » preuves de leur courage & de leur attachement. Que s'il se
 » renferme dans une ville , nos machines & nos mines la ren-
 » verseront. « Tel fut l'avis de Chusai , & il fut plus goûté que
 celui d'Achitophel ; Absalom le lui préféra , ce fut Dieu qui le
 permit ainsi.

VII. Chusai se pressa d'aller trouver Sadoc & Abiathar ,
 pour leur apprendre quel avoit été l'avis d'Achitophel & le
 sien. Il leur recommanda d'envoyer au plutôt instruire David
 de l'un & de l'autre , & l'avertir qu'on avoit décidé de suivre le
 sien ; qu'en conséquence , il devoit se hâter de passer le Jour-
 dain , de peur qu'Absalom changeant de parti , ne le poursuivît ,
 & ne le joignît avant qu'il pût se mettre en sûreté. Sadoc & Abia-
 thar tenoient exprès leurs enfans hors de la ville , afin de pouvoir
 porter au Roi les nouvelles qu'on vouloit lui communiquer. Ils
 envoyèrent une servante , de la fidélité de laquelle ils étoient
 assurés , leur porter le résultat du conseil qu'avoit tenu Absa-
 lom , afin de le faire passer en diligence au Roi. Aussi-tôt que
 les enfans des Grands-Prêtres eurent reçu les lettres de leur
 pere , ils se firent un point de religion de partir sur le champ ,
 pour s'acquitter fidèlement de leur commission. Convaincus qu'il
 étoit essentiel d'user de la plus grande diligence , ils se presse-
 rent de se rendre auprès du Roi. Ils n'étoient qu'à deux stades
 de la ville , lorsqu'ils furent aperçus par des cavaliers (a) , qui
 allèrent en avertir Absalom. Il envoya aussi-tôt après eux pour
 s'en saisir ; mais les enfans des Grands-Prêtres , s'en étant dé-
 fiés , quitterent le grand chemin pour se jeter dans un ha-
 meau qui s'appelloit Bahurim , & qui n'étoit pas loin de Jeru-
 salem. Ils prièrent une femme qu'ils y rencontrèrent , de les
 cacher , & de les mettre en lieu de sûreté. Elle les fit descendre
 dans un puits , dont elle couvrit l'ouverture avec des couver-
 tures de laine. Ceux qui les poursuivoient , étant arrivés à ce
 hameau , lui demanderent si elle n'avoit point vû ces deux jeu-
 nes hommes. Elle avoua les avoir vûs , mais elle ajouta , qu'a-
 près être restés un instant chez elle , ils s'en étoient allés , &

Achimas &
 Jonathas vont
 trouver David ,
 pour l'instruire
 du conseil don-
 né par Achito-
 phel.

(a) *Vidit autem eos quidam puer. 2. Rois, chap. 17. v. 18.*

que s'ils faisoient diligence , ils pourroient les attraper. Ils la firent , mais voyant qu'ils ne les trouvoient pas , ils s'en retournerent. Lorsque cette femme les eut vû retourner à la ville , & qu'elle crut qu'il n'y avoit plus rien à craindre , elle fit sortir du puits les enfans des souverains Pontifes , & leur dit qu'ils pouvoient continuer leur voyage. Ils firent toute la diligence possible , ils joignirent le Roi , & lui firent rapport des conseils qui s'étoient tenus devant Absalom. Quoiqu'il fût nuit , David , sans tarder , passa le Jourdain & le fit passer à ses gens.

VIII. Achitophel voyant que l'avis de Chusai étoit préféré au sien , monta sur sa mule pour retourner à Gilo sa patrie. Il y assembla ses amis , à qui il communiqua le conseil qu'il avoit donné à Absalom ; il ajouta , que ce Prince l'ayant rejeté , sa perte étoit assurée , & que David remporteroit la victoire & recouvreroit son royaume ; que pour lui , il estimoit devoir quitter la vie librement & en homme de cœur , plutôt que de tomber entre les mains du Roi , qui ne manqueroit pas de le faire punir d'avoir osé tout entreprendre contre lui pour le service d'Absalom. Après leur avoir ainsi fait part de sa résolution , il passa dans un endroit retiré de sa maison , où il se pendit. Tel fut le genre de mort auquel Achitophel crut lui-même se devoir condamner. Ses parens le détacherent , & l'enterrent. Après avoir passé le Jourdain , David se rendit dans une ville bonne & forte , qu'on appelle les Camps. Les principaux du pays , touchés de compassion de l'état où ils le voyoient , & par respect pour le rang qu'ils l'avoient vû tenir , le reçurent fort bien ; Berzellaï de Galaad , (a) Ziphar , Seigneur de l'Ammonitide , & Machir , le plus considérable de la Galaatide , lui fournirent , & à ses gens , toute sorte de provisions & de rafraîchissemens , & eurent soin que rien ne leur manquât , soit pour les remettre de leurs fatigues , soit pour leur subsistance ordinaire.

(a) *Sobi filius Naas de Rabboth filiorum Ammon, & Machir filius Ammiel* | *de Lodabar , & Berzellaï Galaatides de Rogelim. 2. Rois , chap. 17. v. 27.*

C H A P I T R E X.

I. T E L L E étoit la position des affaires , lorsqu'Absalom ayant levé une grande armée , passa le Jourdain , & alla camper dans la Galaatide assez près des Camps. Il fit Général de ses troupes Amasa (a) , pour l'opposer à Joab. Ils étoient tous deux parens ; car Amasa étoit fils de Jetra & d'Abigail , & Sarvia mere de Joab , & Abigail , étoient sœurs de David. Le Roi fit la revue de ses troupes , & son armée ne se trouva composée que d'environ quatre mille hommes. Il ne crut pas cependant devoir attendre qu'Absalom vînt l'attaquer. Ainsi , après avoir nommé des Colonels & des Capitaines , il partagea son armée en trois corps ; il mit à la tête du premier , Joab : il donna le commandement du second à Abisai , frere de Joab , & il confia le troisième à Ethaï de la ville de Gerh , qu'il aimoit particulièrement. David vouloit se trouver à l'action ; mais ses Officiers l'en détournèrent , par une raison à laquelle on ne pouvoit rien opposer. Si nous perdons , lui dirent-ils , la bataille , vous ayant avec nous , nous n'avons plus aucune ressource ; mais si une partie de nos troupes est défaite sans que vous soyez avec elles , nous nous retirerons auprès de vous pour en lever de plus nombreuses : les ennemis même ne pourront pas se persuader que vous n'ayez avec vous quelque corps de réserve. Le Roi trouva le conseil sage , & resta dans la ville des Camps. Avant que de laisser partir les troupes , David exhorta les Officiers à donner des preuves de leur bravoure & de leur fidélité , & à se souvenir du peu de bien qu'il avoit pû leur faire. Il leur recommanda sur-tout , s'ils remportoient la victoire , d'épargner Absalom , de peur que sa mort ne fût la cause de la sienne. Enfin , après leur avoir souhaité la victoire , il les envoya au combat.

II. Joab établit son camp dans un grand champ , environné par derrière d'une forêt. Absalom plaça son armée à l'opposite , la bataille se donna : il se fit de part & d'autre de grandes actions de valeur , les troupes de David s'exposant aux plus grands périls pour le rétablir sur le trône ; celles d'Absalom se livrant

An du monde
2981.

(a) 2. Rois , chap. 17. v. 25.

à tout, & faisant les derniers efforts pour lui assurer la couronne & l'empêcher de tomber entre les mains de son pere, qu'on présuinoit ne devoir pas laisser impuni l'attentat de ce fils révolté. La crainte d'être vaincus par Joab & par ses troupes, qui leur étoient bien inférieures en nombre, & la honte dont une telle défaite les couvriroit, animoient les soldats d'Absalom : ceux de David au contraire, se portoient de tout leur cœur à mériter la gloire dont la défaite d'une armée si nombreuse devoit les combler. Enfin cependant l'armée de David, composée d'hommes & plus braves & plus aguerris, remporta la victoire; elle mit les ennemis en fuite, les poursuivit dans la forêt & dans les ravins où ils se jetterent, leur tua beaucoup de monde, & fit un grand nombre de prisonniers. Absalom perdit en cette journée près de vingt mille hommes, dont il périt une beaucoup plus grande partie dans la déroute que dans le combat.

Mort d'Absalom.

Les troupes de David s'attachèrent particulièrement à suivre Absalom, que sa beauté & sa taille avantageuse leur faisoient facilement distinguer. Ce Prince, dans la crainte de tomber entre leurs mains, monta sur une mule, qui avoit été tirée des écuries du Roi. Le mouvement que l'extrême vitesse avec laquelle elle alloit (a) excitoit dans l'air, faisant flôtter les cheveux d'Absalom, ils s'entrelacerent dans les branches d'un arbre qui s'étendoient sur le chemin. Cependant la mule continuant de courir comme si elle eût toujours porté son maître, il demeura, par un accident peu commun & bien extraordinaire, suspendu à cet arbre, & se trouva ainsi au pouvoir des troupes du Roi. Un soldat qui l'aperçut, fut le dire à Joab. Si vous l'aviez tué, lui dit ce Général, je vous aurois donné cinquante sicles (b). Si vous m'en donniez deux mille, répondit le soldat, je ne traiterois pas ainsi le fils de mon Roi, sur-tout après qu'il a recommandé à toute l'armée d'épargner le Prince. Mais Joab se fit conduire à l'endroit où Absalom étoit suspendu, & y étant arrivé, il le tua d'un coup de flèche, dont il lui perça le cœur. Les gens de la suite de Joab détacherent le corps du Prince,

(a) Il y a deux espèces d'ânes en Perse. Ceux du pays sont lourds & pesants comme les nôtres; mais il y en a d'une race en Arabie, qui sont de fort jolies bêtes, & les premiers ânes du monde. Ils ont le poil poli, la tête & les pieds légers.

On ne s'en sert que pour montures. *Charadin. Voyag. de Perse.*

(b) Je vous en ai donné dix sicles d'argent & un bouclier. *2. Rois, chap. 18. v. 11.*

& le mirent dans une fosse profonde & écartée qu'ils remplirent & couvrirent de pierres jusqu'à ce qu'elle eût la forme d'un tombeau. Joab fit sonner la retraite, & pour ménager ses concitoyens, il retint ses troupes, & les empêcha de continuer leur poursuite.

Abfalom avoit fait élever une colonne de marbre dans le vallon Royal, éloigné de Jérusalem de deux stades, & il l'avoit appelée sa main (a), en disant, Si je ne laisse point d'enfans après moi, cette colonne conservera ma mémoire. Il avoit trois garçons, comme nous l'avons dit (b), & une fille, nommée Thamar, qui épousa Roboam, petit-fils de David. Il en eut Abias, qui succéda à son trône; mais nous parlerons de cela dans la suite plus en son lieu. Toutes les troupes d'Abfalom se dispersèrent après sa mort, & chacun se retira chez soi.

III. Achimas, fils du Grand-Prêtre Sadoc, demanda à Joab la permission d'aller annoncer au Roi, que ses troupes, par la grace de Dieu & par son secours tout-puissant, avoient remporté la victoire : mais il la lui refusa. Il ne convient pas, lui dit-il, que vous, qui jusqu'à présent lui avez porté de bonnes nouvelles, alliez aujourd'hui lui annoncer la mort de son fils. Je crois donc que vous devez rester ici. Il fit en même temps appeler Chusi, & il le chargea d'aller apprendre au Roi, comme témoin oculaire, tout ce qui s'étoit passé. Achimas réitéra la prière qu'il lui avoit faite d'aller trouver le Roi; assurant qu'il ne lui parleroit que de la victoire que ses troupes avoient gagnée, & qu'il garderoit un profond silence sur la mort d'Abfalom. Joab le lui permit enfin, & Achimas ayant pris un chemin qui n'étoit connu que de lui, arriva avant Chusi. Le Roi étoit assis entre les portes de la ville, & il attendoit que quelqu'un revînt de l'armée pour lui apprendre en quel état étoient les choses. Une sentinelle aperçut Achimas, qui faisoit toute diligence pour arriver; mais comme il ne pouvoit encore le distinguer, il ne put que dire au Roi, qu'il voyoit quelqu'un venir. C'est, répondit David, un courier de bonnes nouvelles.

(a) En traduisant l'Hébreu à la lettre, ce que Joseph appelle une main étoit une énigme pour les Grecs. Car *χρη* ne signifia jamais chez eux un trophée, un monument, comme [*iad*] chez les Hébreux. (Voyez le chap. 15. 1. Rois, v. 2.) Mais on a remarqué que les Juifs Ellé-

nistes ont souvent pris des mots Grecs dans une signification qui ne leur convenoit pas; parce que répondant en quelque circonstance à un mot de leur langue, ils croyoient qu'ils avoient la même étendue de sens que lui.

(b) Chap. 8. numero 5.

Un instant après, & comme le Roi lui disoit, C'est un courier de (a) *bonnes nouvelles*, la sentinelle en aperçut un autre qui suivoit, & ayant reconnu que le premier étoit Achimas, il dit que c'étoit le fils du Grand-Prêtre qui venoit. Le Roi en eut beaucoup de joie : c'est, dit-il, un courier de bonnes nouvelles, & il m'en apporte sans doute de l'armée, qui m'apprendront que mes vœux sont exaucés.

IV. Cependant Achimas arriva; & s'étant prosterné devant le Roi : Victoire, répondit-il, à la première question que le Roi lui fit, victoire, vos ennemis sont défaits : le Roi ayant ajouté, & de mon fils, qu'avez-vous à m'apprendre ? Je suis, Seigneur, répondit Achimas, parti aussi-tôt que j'ai vu les ennemis prendre la fuite ; j'ai entendu ceux qui poursuivoient le Prince, faire de grands cris, mais je n'ai pu en sçavoir davantage, parce que Joab m'envoyant vous annoncer que vous étiez victorieux, je me suis pressé de partir. Chusi arriva un instant après ; & s'étant prosterné devant le Roi, il lui confirma qu'il étoit victorieux. Mais David lui demandant des nouvelles de son fils ; je souhaite, répondit Chusi, que ce qui lui est arrivé arrive à tous les ennemis de mon Roi. Quelque grande que fût la joie que le Roi & les troupes qu'il avoit avec lui eussent ressentie de la victoire, la mort d'Absalom fit qu'elle fut de peu de durée. Ce Prince monta dans le haut de la ville, la tête couverte de cendres, pleurant, se frappant la poitrine, & disant à haute voix : Plût à Dieu, mon fils, que j'eusse pu quitter la vie & finir mes jours avec vous. Car il avoit le cœur naturellement tendre, & il avoit une affection particulière pour Absalom.

Les troupes, ainsi que Joab leur Général, ayant appris l'extrême affliction que ressentait le Roi de la mort de son fils (b), n'osèrent se présenter devant lui en vainqueurs : ainsi, l'armée entra en pleurs dans la ville, & dans l'état de consternation où sont des troupes qui ont été battues. Le Roi s'étoit couvert la tête d'un voile, & ne cessait de pleurer amèrement son fils ; mais Joab étant entré : » Vous vous faites, lui dit-il, Seigneur, » infiniment de tort par une telle conduite ; elle donne lieu de

(a) Le récit de l'Ecriture est clair, net, & la réponse de David répond à ce que lui avoir dit la sentinelle. » La sentinelle qui étoit sur la muraille, au haut de la porte, élevant les yeux, vit un homme qui couroit tout seul, & jet-

» tant un grand cri, elle avertit le Roi ;
» le Roi lui dit : S'il est seul, il apporte
» une bonne nouvelle. 2. Rois, chap. 18.
ψ. 24.

(b) 2. Rois, chap. 20.

„ penser que vous n'aimez pas ceux qui vous aiment , & qui
 „ exposent leur vie pour votre service ; que vous ne vous ai-
 „ mez pas vous même , ni votre famille ; que vous donnez
 „ votre tendresse à vos plus grands ennemis , & que vous pleu-
 „ rez la mort de ceux que la justice condamnoit à perdre la
 „ vie. Si Absalom vous eût vaincu , & s'il eût affermi son thrô-
 „ ne , aucun de nous ne seroit resté en vie : il eût commencé
 „ par vous & par vos enfans , & il nous eût tous sacrifiés. Loin
 „ que nos ennemis eussent déploré notre malheur , ils s'en fuf-
 „ sent réjouis ; & si quelqu'un eût donné à nos maux quelque
 „ sentiment de compassion , on lui en auroit fait un crime qui
 „ ne seroit pas demeuré impuni. Un Roi doit-il ainsi plaindre
 „ son plus grand ennemi , & dans sa personne , un fils qui a
 „ porté le crime aux derniers excès. Mettez fin , Seigneur , à
 „ une douleur que la raison condamne , paroissez en public ,
 „ montrez - vous aux troupes , pour les remercier du courage
 „ avec lequel elles ont combattu. Si vous continuez un deuil
 „ si déplacé , je souleve aujourd'hui le peuple contre vous , &
 „ lui fais mettre votre couronne sur la tête d'un autre : vous
 „ aurez alors un véritable sujet de verser les larmes les plus
 „ amères. « Ces paroles de Joab tirèrent le Roi de son abbate-
 „ ment , & le rappellerent au soin des affaires. Ayant changé
 „ d'habit , & s'étant mis en état de paroître en public , il alla
 „ s'asseoir à la porte de la ville. Le peuple qui le sçut , s'y rendit
 „ avec empressement : ce fut ainsi que se termina ce grand éve-
 „ nement.

CHAPITRE XI.

I. LORSQUE les gens de l'armée d'Absalom , qui avoient
 eu le bonheur de se sauver par la fuite , furent de retour
 chez eux , ils n'eurent d'autre soin que d'envoyer de tous cô-
 tés , *les uns réciproquement chez les autres* , rappeler à la Na-
 tion le souvenir de tous les biens que David lui avoit faits , des
 soins qu'il s'étoit donnés , & des grandes guerres qu'il avoit ter-
 minées pour assurer sa liberté ; se faisant ainsi mutuellement
 les plus vifs reproches (a) , de ce qu'après avoir voulu le faire

(a) Je corrige διπλημνοντο , & je lis en sa place διμνησκοντο. La méprise a été fa-
 cile. Le sens demande cette correction , & elle fait dire à Joseph , d'une manière

descendre du trône, & y faire asseoir un autre, on ne se hâtoit point de chercher à calmer le juste ressentiment du Roi, en le suppliant de reprendre, avec les sentimens de sa bonté ordinaire, la conduite du royaume. David, informé par différens endroits de tous ces mouvemens, écrivit aux Grands-Prêtres Sadoc & Abiathar, pour les engager à faire sentir aux Chefs de la Tribu de Juda, qu'étant unis par les liens du sang avec le Roi, il leur seroit honteux de se laisser prévenir par les autres Tribus, & d'être les derniers à le rétablir sur le trône. Il leur recommandoit de faire les mêmes remontrances au Général Amasa, qui, en qualité de neveu du Roi, auroit dû, de son propre mouvement, porter le peuple à cet acte de justice, assuré sur-tout qu'il pouvoit être, non-seulement de rentrer en grace avec le Prince, mais encore d'être conservé dans le commandement général des troupes, tel qu'Absalom le lui avoit donné. Les Grands-prêtres conférèrent sur tout ce que contenoit la lettre du Roi, avec les Chefs de la Tribu de Juda & avec le Général Amasa : ils firent si bien valoir la cause du Roi auprès de ce Général, qu'il détermina sur le champ sa Tribu à députer vers ce Prince, pour le prier de venir reprendre les rênes du Gouvernement. Les autres Tribus envoyèrent faire au Roi la même prière, à la persuasion d'Amasa.

II. David ayant reçu ces députations, se disposa à retourner à Jerusalem. La Tribu de Juda fut la première à aller au-devant de lui jusqu'au fleuve du Jourdain. Séméï, fils de Géra, s'y trouva avec mille hommes de la Tribu de Benjamin, & Siba, affranchi de Saül, avec ses quinze enfans & ses vingt domestiques ; ils se joignirent à la Tribu de Juda, pour jeter un pont sur le Jourdain (a), afin que David & ceux qui l'accompa-

un peu plus développée ; ce que l'Ecriture raconte de cet événement. *Μαμφουροι* qui suit deux lignes plus bas, l'autorise. (Voyez page 397. numero 5. ligne 3.) Nos Traducteurs François ont affoibli le sens de *certabat*, au verset neuvième du chapitre dix-neuvième du second livre des Rois, lorsqu'ils l'ont traduit par, *s'entredisoit à l'envi l'un de l'autre*, car le terme de l'Hébreu & celui des Septante ne signifient pas seulement s'entredire, mais se reprocher, se disputer [*nádôn*]. *Χρισμους*, que la Vulgate a fort bien rendu par *certabat*.

(a) Buxtorfe traduit [*outsâle^bkhou*] au verset dix-sept du chapitre dix-neuvième du second livre des Rois, par *transierunt*, & M. le Clerc par *instituerunt*. Les Septante l'ont rendu par *παρεδωκεν*, ils préparèrent, ils disposerent. C'est le sens qui convient mieux ici. Séméï & la Tribu de Juda préparèrent le Jourdain, pour que le Roi & ceux qui l'accompagnoient pussent le passer : ils y firent un pont.

Il y a long-temps que je soupçonne qu'un [*Resch*] avoit pris la place d'un [*Daleth*] au verset dix-huitième du chapitre dix-neuvième du second livre des

gnoient

gnoient, le passassent plus commodément. Lorsque le Roi y fut arrivé, la Tribu de Juda lui fit ses soumissions, & Séméï étant monté sur le pont, se jeta à ses pieds, lui demanda pardon de l'outrage qu'il lui avoit fait, le supplia de se laisser fléchir; & de ne point, pour premier acte de l'autorité qu'il reprenoit, ordonner son supplice. Il le supplioit de considérer, qu'il assurait la sincérité de son repentir par l'empressement avec lequel il venoit le premier au-devant de lui. Séméï tâchoit ainsi de toucher le Roi & de le porter à lui faire grace; mais Abisai, frere de Joab prit la parole & lui dit: » Pensez-vous donc que » vos vains discours vous arracheront à la mort que vous mé- » ritez si justement, pour les blasphêmes que vous avez insolem- » ment vomis contre un Roi que Dieu lui-même a mis sur le » thrône? « David s'étant retourné vers son neveu, lui dit: » Ne vous modérerez-vous jamais, enfant de Sarvia? préten- » dez-vous exciter de nouveaux troubles & de nouvelles divi- » sions? Sçachez que c'est d'aujourd'hui que je commence à » regner. Ainsi, j'accorde le pardon à tous ceux qui m'ont » offensé. Je le confirme par la religion du serment, & je ne » ferai mal à aucun de ceux qui se sont déclarés contre moi. » Vous, Séméï, rassurez-vous: ne craignez rien, je vous ac- » corde la vie. « Séméï se prosterna derechef, & marcha de- » vant le Roi.

David par-
donne à Séméï.
1. Rois, ch. 19.
v. 16.

III. Miphiboseth fut aussi au-devant de David: son habit étoit négligé, ses cheveux longs & épars, il ne les avoit pas fait couper, & n'avoit pris aucun soin de son extérieur depuis la disgrâce du Roi, tant il en avoit été pénétré; & persuadé en même temps que la révolution qui arrivoit dans l'Etat étoit

Rois, mais la critique que fait M. le Clerc de la manière dont les Septante ont traduit ce verset, m'ayant mis dans une espèce de nécessité de l'examiner avec plus d'attention, je crois y trouver une preuve de ma conjecture, & du peu de solidité de la censure de ce Sçavant. Un peu moins de penchant à reprendre, & un examen plus médité de ce qu'il croyoit la mériter, eussent pû lui faire remarquer que ce verset est traduit de deux manières; que la première commence après τῷ βασιλεὺς du verset précédent, & la seconde à καὶ διὰ τοῦ, pour finir à τῷ βασιλεὺς; que l'Auteur de la première a lû

dans son Exemplaire [ou^ghâterâh hâ^gghâbodâh], & fit faire un ouvrage pour faire passer la compagnie du Roi; & le second, [ou^ghâberâh hâ^gghâbârâh], une barque passa pour transporter la maison du Roi. Si Joseph a suivi son texte, il lisoit dans son manuscrit comme l'Auteur de la première version. Il dit que ce fut sur le pont qu'on avoit fait, que Séméï se jeta aux pieds du Roi. Ce ne fut qu'après que ce Prince fut passé, selon la Vulgate & nos traductions Françaises; mais l'Hébreu & les Septante favorisent le sens que Joseph a suivi.

pour lui le comble des malheurs. Cependant, comme Siba, l'intendant de sa maison, avoit calomnié ce Prince auprès du Roi, David lui demanda, lorsqu'il s'avança & se prosterna devant lui, pourquoi il ne l'étoit pas venu trouver, & pourquoi il ne l'avoit pas accompagné dans sa fuite ? » Seigneur, répondit Miphiboseth, la méchanceté de Siba m'en a empêché. Je lui avois ordonné de tenir prêt ce qui m'étoit nécessaire pour le voyage, non-seulement il n'en a rien fait, mais il m'a traité & a reçu mes ordres comme si j'eusse été un malheureux esclave. Je n'aurois pas cependant manqué de vous suivre, Seigneur, si j'eusse pu faire librement usage de mes jambes. Siba, non content de m'avoir privé de la satisfaction de vous marquer mon zèle, n'a point rougi de me calomnier auprès de vous, il a eul'effronterie d'employer le mensonge pour me perdre; mais je sçais que vous ne vous laissez point prévenir, que vous êtes juste, que vous aimez la vérité, persuadé que Dieu veut qu'elle triomphe toujours. Vous avez couru de plus grands dangers sous le règne de mon ayeul, & toute notre maison méritoit de périr, pour expier *les maux qu'il vous a faits*. Vous nous avez cependant traités avec bonté & douceur, & lorsque monté sur le trône, au souvenir des maux que notre maison vous a faits, vous avez joint le pouvoir de nous en punir, votre grand cœur vous les a fait oublier; c'est alors même que vous m'avez reçu au nombre de vos amis, que vous m'avez admis tous les jours à votre table, & que vous m'avez accordé tous les honneurs qui devroient être si légitimement réservés à votre famille. « Le Roi ayant entendu Miphiboseth parler de la sorte, il ne crut ni le devoir traiter en coupable, ni aussi punir Siba comme un calomniateur. Il dit donc à Miphiboseth : J'avois donné tous vos biens à Siba, parce que vous n'êtes pas venu me trouver avec lui, mais je veux bien vous pardonner, & je veux qu'il vous en rende la moitié. Que Siba les conserve tous, répondit Miphiboseth : le Roi remonte sur son trône, cela me suffit.

IV. Berzellai de Galaad, homme de bien & puissant, qui avoit envoyé à David de grandes provisions lorsqu'il étoit aux Camps, l'accompagna jusqu'au Jourdain. Ce Prince le pressa beaucoup de venir jusqu'à Jérusalem; l'assurant qu'il auroit toutes sortes d'égards pour sa vieillesse, qu'il l'honoreroit & le traiteroit comme son pere; mais Berzellai s'excusa de l'y suivre,

sur ce qu'il ne pouvoit se résoudre à quitter sa famille ; il ajouta, qu'il étoit désormais d'un âge à n'être plus touché d'aucun plaisir ; qu'ayant quatre-vingts ans passés, il ne devoit plus désormais penser qu'à mourir & à choisir le lieu de sa sépulture ; qu'ainsi, il le supplioit instamment de lui permettre de s'en retourner, n'étant plus en état de goûter les agrémens d'une table délicatement servie, ni de s'intéresser aux charmes des concerts, qui font l'amusement ordinaire des gens de cour. Je vous accorde, répondit le Roi, ce que vous souhaitez, mais laissez auprès de moi votre fils Chamaam ; je le comblerai de biens. Berzellai le lui donna ; & après avoir pris congé du Roi, & lui avoir souhaité toute sorte de prospérités, il s'en retourna chez lui. David se rendit à Galgala, suivi de toute la Tribu de Juda, & de la moitié du reste de la Nation.

V. Les Israélites les plus distingués l'y vinrent trouver avec une grande multitude de peuple. Ils se plainquirent de ce que la Tribu de Juda étoit allée seule au-devant du Roi, sans en avertir les autres tribus, & sans attendre qu'elles y allassent avec elle, comme cela se devoit. Les Chefs de cette Tribu répondirent, » qu'on avoit tort de le trouver mauvais, puisqu'étant de la » même Tribu que le Roi, ses intérêts devoient lui être plus » chers ; que par cette seule raison, & non pour en tirer au- » cun avantage, ils avoient cru devoir aller les premiers lui » donner des marques d'attachement & de respect ; que les au- » tres Tribus ne devoient donc se faire aucune peine d'avoir » été prévenues. « Ces raisons ne parurent point satisfaisantes aux Princes des Tribus. » Nous ne voyons pas sans étonne- » ment, répliquèrent-ils, nos frères se persuader qu'ils ont » seuls l'avantage d'être unis au Roi par les liens de la proxi- » mité ; Dieu l'ayant destiné à nous gouverner tous, n'est-il » pas censé être devenu le parent de tous ? dans ce rapport, la » Tribu de Juda ne fait que la douzième partie de la Nation ; » nous faisons les onze autres : nous sommes les aînés, la Tribu » de Juda a donc eu tort de tenir secret le dessein qu'elle avoit » de venir au-devant du Roi.

Les onze Tri-
bus reprochent
à celle de Juda
d'être allée sans
elles au-devant
du Roi. 2. Rois,
chap. 19. v. 41.

VI. Pendant que les Chefs des Tribus étoient ainsi en contestation, Séba fils de Bochri, de la Tribu de Benjamin, homme méchant, & qui se plaisoit à exciter des séditions, s'avança au milieu de l'assemblée & cria à haute voix : Personne de nous n'a rien de commun avec David, ni ne doit s'intéresser au

Séba sonne la
révolte contre
David. La Tri-
bu de Juda lui
demeure fidèle.

ANTIQUITÉS JUIVES ,

sort du fils d'Isaï. En même temps il sonna de la trompette , pour signal de la guerre qu'il déclaroit au Roi. Aussi-tôt les onze Tribus suivant ce séditieux , abandonnerent David ; il n'y eut que celle de Juda qui lui demeura fidelle , elle le reconduisit à Jerusalem , & le rétablit sur le thrône. Ce Prince fit sortir du palais les concubines dont Absalom avoit abusé , il les fit passer dans une autre maison , où il ordonna qu'on leur fournît tout ce dont elles auroient besoin , & qu'on ne les laissât manquer de rien , sans que depuis il ait eu aucun commerce avec elles. Il commanda ensuite à Amasa , qu'il avoit fait Général de ses troupes à la place de Joab , d'en rassembler le plus qu'il pourroit dans la Tribu de Juda , & de le venir trouver dans trois jours , afin qu'il pût l'envoyer faire la guerre au fils de Bochri. Amasa partit , mais il ne se pressa point d'exécuter les ordres du Roi , qui ne le voyant point revenir au bout des trois jours qu'il lui avoit marqués , sentit le danger qu'il y auroit de donner à Séba un temps dont il ne manqueroit pas de profiter pour fortifier son parti , & lui susciter plus d'affaires qu'il n'en n'avoit eu avec Absalom : il fit en conséquence par-

» tir , sans différer , sa compagnie de six cents hommes sous les
 » ordres de Joab , auquel il ordonna d'y joindre tout ce qui se
 » trouvoit alors de troupes dans la ville , & de mener avec lui
 » son frere Abisaï. Il lui recommanda de ne donner aucun relâ-
 » che à l'ennemi , de tâcher de le joindre si-tôt qu'il sçauroit où
 » il s'étoit retiré , de ne perdre aucun temps , & de le préve-
 » nir , de peur que s'il venoit à se saisir de quelque ville forte ,
 » cette guerre ne traînât en longueur.

Joab assassine
 Amasa. 2. Rois,
 chap. 20. v. 10.

VII. Joab persuadé qu'en effet il n'y avoit pas un instant à perdre , prit avec lui tout ce qui se trouva de troupes à Jerusalem , outre la compagnie des six cents hommes , & accompagné de son frere Abisaï , se mit à la poursuite de Séba. Quand il eut gagné Gabaon , village éloigné de quarante stades de Jerusalem , Amasa le joignit avec de nombreuses troupes. Joab avoit sa cuirasse & son épée ; lorsqu'Amasa s'avança pour le saluer , il laissa tomber à dessein son épée hors du fourreau , & comme s'il se fût disposé à rendre le salut à Amasa , qui ne se défioit de rien , prenant d'une main sa barbe , & ramassant de l'autre son épée , il la lui plongea dans le ventre. Ce fut sa funeste passion pour le commandement qui lui inspira l'impie & détestable pensée de tuer ainsi un brave Officier , un parent ,

un homme qui ne lui avoit jamais fait aucun mal, par la seule raison que le Roi le considéroit autant que lui. Par un fatal effet de cette même passion, il avoit déjà trempé ses mains dans le sang d'Abner : cette action cruelle pouvoit en quelque sorte s'excuser, puisqu'il sembloit avoir eu pour motif en la commettant, de venger la mort de son frère Azâël ; mais rien ne sçauroit diminuer l'énorme atrocité du meurtre d'Amasa. Il continua cependant à marcher contre Séba, se contentant seulement de laisser un homme auprès du corps mort d'Amasa, à qui il ordonna d'annoncer aux troupes par ses cris, qu'Amasa ayant été puni par un juste jugement, & ainsi qu'il le méritoit, elles ne pouvoient mieux marquer leur zèle & leur affection pour David, qu'en suivant Joab, Général de son armée, & son frère Abisai. Le corps d'Amasa étoit sur le chemin, & l'armée en défilant passoit auprès. Surprise d'un si triste accident, elle s'arrêtoit pour le considérer, comme c'est la coutume de la multitude. Cela obligea l'homme que Joab avoit laissé à la garde du corps mort, de le transporter dans un lieu éloigné du chemin, où il le couvrit d'un manteau. Alors toute l'armée continua à suivre Joab.

VIII. Cet Officier avoit cherché Séba dans toute la terre d'Israël, lorsqu'un Particulier lui apprit qu'il s'étoit renfermé dans une ville forte, nommée Abelmachée (a). Il s'y rendit, assiégea la ville, fit ouvrir la tranchée, & ordonna qu'on minât le dessous des murs, afin de les renverser plus facilement. Car il étoit bien résolu de punir les habitans, d'avoir reçu Séba dans leur ville : mais une femme sage & prudente, voyant sa Patrie près de sa perte, monta sur les murs, & fit dire par la garde la plus avancée, qu'elle vouloit parler à Joab. Ce Général s'étant avancé, elle lui dit : » que Dieu avoit établi les Rois & les » Généraux d'armée pour garantir son peuple des efforts de » ses ennemis, & pour lui procurer la paix : mais vous Joab, » ajouta-t-elle, vous vous efforcez de détruire une des meilleures villes d'Israël, sans qu'elle ait fait aucune faute. « A » Dieu ne plaise, répondit Joab. Je n'ai pas même dessein de » faire mourir personne ; qu'on me livre Séba fils de Bochri, » qui s'est révolté contre le Roi, pour que je le châtie, je leve » le siège à l'instant & retire mes troupes. « Sur cette promesse

(a) Abela & Bethmaacha. 2. Rois, chap. 20. v. 15.

14 ANTIQUITÉS JUIVES,

de Joab, elle le pria de vouloir faire cesser pour quelques momens tout acte d'hostilité, après lesquels elle espéroit lui apporter la tête de l'ennemi du Roi. Elle descendit en même temps dans la ville, & parla ainsi aux habitans. » Voulez-vous, » leur dit-elle, vous perdre malheureusement, vous, vos enfans & vos femmes, pour un méchant, que vous ne connoissez même pas? prétendez-vous le soutenir contre le » Roi, qui vous a comblés de bienfaits? pensez-vous que votre ville puisse résister à des troupes si nombreuses & si aguerries? « Ce peu de paroles les persuada; ils couperent la tête à Séba, & la jetterent dans le camp de Joab, qui fit sonner la retraite, leva le siège & retourna à Jerusalem. Le Roi le rétablit dans la charge de Général de toutes ses troupes. Il donna à Banaïas le commandement de ses gardes, & des six cents hommes qui l'avoient toujours suivi. Il confia l'administration des finances à Aduram. Josaphat (a), fils d'Ahiud, fut fait Secrétaire d'Etat; Siva, Greffier; & Sadoc & Abiathar furent déclarés Grands-Prêtres.

CHAPITRE XII.

An du monde
1983.
2. Rois, ch. 21.

I. CETTE guerre fut suivie d'une grande famine. David pria le Seigneur d'avoir pitié de son peuple, & de lui faire connoître ce qui lui avoit attiré ce fléau, & le moyen d'y remédier. Les Prophètes consultés répondirent » que le Seigneur vengeoit les Gabaonites, que Satil avoit fait mourir » contre la bonne foi & les assurances que leur avoient donné » Josué, le Conducteur du peuple de Dieu, & les Anciens de » la Nation; assurances qu'ils avoient confirmées par serment: » Que le Seigneur s'appaiseroit, & délivreroit son peuple de ce » fléau, si l'on permettoit aux Gabaonites de prendre telle » vengeance qu'ils voudroient du meurtre qu'on avoit fait de » plusieurs des leurs. « Quand le Roi eut connu par la bouche des Prophètes, ce que Dieu demandoit, il fit dire aux Gabaonites de venir le trouver, & leur demanda quelle satisfaction

(a) Joseph dit: Σαβαθης ην Αχιυας. Son ancien Interprète a Josaphat, au lieu de Sabath. Soit qu'il lût ainsi dans son Exem-

plaire, soit qu'il ait cru devoir corriger son Auteur pour le concilier avec l'Ecriture. Mais il n'a point Ahiud.

ils exigeoient ; à quoi les Gabaonites répondirent , qu'ils sou-
haitoient qu'on leur livrât sept personnes de la maison de Saül.
Le Roi en ordonna la recherche , & déclara que Miphiboseth ,
fils de Jonathas , ne devoit point être du nombre. On les livra
aux Gabaonites , qui les traitèrent comme ils voulurent. Dieu
envoya aussi-tôt de la pluie , & faisant cesser la sécheresse , la
terre reprit sa fertilité ordinaire , le pays d'Israël recouvra son
abondance , la chaleur qui le brûloit étant passée.

Peu de temps après , le Roi entra en guerre avec les Philis-
tins. La bataille se donna , & il les défit ; mais comme il les
poursuivoit avec trop d'ardeur , il se trouva séparé de tous ses
gens. Un des ennemis nommé Akmon (a) , fils d'Araphe , de
la race des géans , le remarqua. Il étoit armé d'une cuirasse à
écaille , & avoit , outre son épée , une lance , dont (b) le fust
pesoit trois cents sicles ; il se retourna & s'avança pour tuer le
Roi , qui étoit épuisé de fatigue. Mais Abisai , frère de Joab ,
survint heureusement , couvrit de son bouclier le Roi , qui avoit
été renversé , & tua Akmon. Toute l'armée fut extrêmement
sensible au danger qu'il avoit couru. Les Officiers le conju-
rèrent de n'aller plus désormais au combat , de peur que son
ardeur & son courage ne fussent la cause de quelque malheur ,
qui priveroit la Nation des bienfaits dont il l'avoit déjà com-
blée , & de ceux qu'elle avoit lieu d'espérer , si le Seigneur lui
accordoit de longs jours.

II. Le Roi ayant appris que les Philistins s'étoient rassemblés
dans la ville de Gazer , fit marcher ses troupes contre eux (c).
Saback de Chette , un des braves du Roi , se distingua beau-
coup dans cette expédition ; car ayant tué plusieurs des enne-
mis , qui se vantoient d'être de la race des géans , & qui se pi-
quoient d'une force & d'une bravoure supérieures , ce fut à
lui principalement , que les Israélites furent redevables de la
victoire qu'ils remportèrent. Cette défaite n'empêcha point les

Diverses guer-
res que David
eut à soutenir
contre les Phi-
listins.

(a) L'Ecriture appelle (1. Rois ,
chap. 21. v. 16.) Jesibienob , celui qui
pença tuer David. On ne voit pas où Jo-
seph a pu prendre le nom qu'il lui donne.
Si c'est une faute des Copistes , il faut
avouer qu'ils ont extrêmement défiguré
quelques noms propres.

(b) Je soupçonne qu'il faut lire *λῶγχα*
lance , au lieu de *λαβὴν*. L'Hébreu ne parle
que de la lance [*kénô*]. On ne désigne

pas ordinairement le poids d'une lance
par celui de son fust , mais par celui de
son fer , comme a fait l'Auteur de la
Vulgate. L'ancien Interprète lisoit ain-
si dans son Exemplaire , autant qu'on en
peut juger par la traduction ; car il tra-
duit , *habebatque hastam cujus pondus*
erat , &c.

(c) 1. Paralip. chap. 20. v. 4.

Philistins de continuer la guerre, & leur opiniâtreté mit le Roi dans la nécessité de faire encore marcher ses troupes contre eux. Nephanes, son parent, se fit fort distinguer dans cette seconde expédition; il combattoit le plus brave des Philistins: il le tua & défit le reste de leurs troupes, dont plusieurs périrent dans le combat. Peu de temps après, les Philistins allèrent camper dans une ville proche des frontières des Israélites. Ils avoient avec eux un homme qui étoit haut de six coudées (a), & qui avoit à chaque pied & à chaque main un doigt de plus qu'on n'en a naturellement, & qui se vantoit aussi d'être de la race des géans. Jonathas fils de Semmaa, se détacha de l'armée que le Roi leur avoit opposée, le combattit, le tua, & procura par sa mort la victoire aux Israélites. Il eut l'honneur de cette journée. Cette victoire mit fin à la guerre que les Philistins faisoient à notre Nation (b).

III. Le Roi n'ayant plus alors aucune guerre à soutenir, délivré des dangers auxquels elle expose, & jouissant d'une profonde paix, s'appliqua à composer en l'honneur de Dieu, des Hymnes & des Cantiques de différentes mesures. Il en composa de trimètres & de pentamètres, & il fit faire des instrumens de musique. Il apprit aux Lévites à s'en servir pour chanter les louanges de Dieu, les jours que nous appellons Sabbat, & dans nos autres fêtes. Je vais tâcher de donner quelque idée de ces instrumens. La Cinyre est montée de douze cordes, & on la touche avec l'archet. Le Nable a douze tons, & c'est avec les doigts qu'on le pince. La Cimbale est d'airain, & elle est grande

(a) L'Hébreu, *Vir mensura*, sans déterminer sa hauteur.

(b) Joseph croit que les guerres qu'il raconte après l'Ecriture dans ce chapitre, sont arrivées après la révolte d'Absalom, & après la famine qui affligea pendant trois ans la Judée. Un sçavant Interprète prétend au contraire, qu'elles sont hors de leur place, & qu'elles arriverent les premières années du règne de David. * Cela ne paroît pas. Le serment que firent ses troupes, de ne pas permettre qu'il fit dans la suite la guerre en personne, ne convient pas aux premières années du règne de ce Prince. Car il marcha à la tête de ses armées, quoique fort âgé. Il se trouva

au siège de Rabbath, & il se fut trouvé à la bataille que ses troupes donnerent & gagnerent contre Absalom, si elles ne l'en eussent empêché. Mais pour l'en dissuader, elles n'alleguerent point le serment qu'elles auroient dû avoir fait les premières années de son règne, dans le sentiment du docte Bénédictin, de ne pas souffrir qu'il fit désormais la guerre en personne. On croit que David régna plus de dix-huit ans après la naissance de Salomon. ** Il n'avoit donc guères alors que cinquante ans. Ce n'est pas un âge qui par soi-même mette un Prince hors d'état de marcher à la tête de ses armées.

* P. Calmer, s. *Rois chap.* 21: 7. 15.

** Usserius,

& large , mais c'est assez en dire pour qu'on en ait au moins quelque connoissance.

IV. Le Roi n'avoit que de braves gens à son service ; mais entre ces braves , il y en avoit trente-huit qui se distinguoient au-dessus des autres : je ne veux parler que de cinq , & ce que j'en dirai , suffira pour faire connoître le mérite des autres. Car ils eussent tous pû conquérir de grands pays , & subjuguier des nations entières (a). Le premier s'appelloit Jessaïm : il étoit fils d'Achmé : il se jeta plusieurs fois au milieu des ennemis , & il ne cessa de combattre qu'après en avoir tué jusqu'à neuf cents (b). Le second s'appelloit Eléazar , il étoit fils de Dodée : il accompagnoit David à Arasam ; lorsque les Israélites , épouvantés du grand nombre des ennemis , prenoient la fuite , il eut le courage de se jeter seul sur les ennemis , & en tua tant , que leur sang cola son épée contre sa main , & que les Israélites voyant qu'il mettoit en fuite les Philistins , descendirent des montagnes pour les poursuivre , & remportèrent une signalée victoire : Eléazar tuoit les ennemis , le peuple le suivoit & les dépouilloit. Le troisième brave étoit Sébas , fils d'Illus. Lorsqu'on étoit en guerre avec les Philistins , ce peuple se mit en bataille dans un lieu appelé la Mâchoire. L'armée des Israélites , effrayée de leur bonne contenance , commençoit à reculer. Sébas seul , comme s'il eût été soutenu de toute l'armée , tint ferme , rompit une partie des troupes des Philistins & la défit ; contraignit l'autre , qui ne put soutenir sa force & son courage , de prendre la fuite , & la poursuivit fort loin. Tels furent les coups de main & les actions de valeur de ces trois braves.

Lorsque David étoit à Jérusalem , & que l'armée des Philistins s'étoit avancée pour le combattre , ce Prince monta , comme nous l'avons dit , dans la ville haute , pour consulter Dieu. Les ennemis avoient établi leur camp dans le vallon qui s'étend jusqu'à la ville de Bethléem , qui est éloignée de vingt stades de Jérusalem. Le Roi dit à ses Officiers , nous avons d'excellente eau dans mon pays , sur-tout celle d'un puits qui est proche de la porte. Et pour marquer combien il l'estimoit , il

David répand , & fait un sacrifice à Dieu de l'eau que trois braves de son armée avoient été lui querir à Bethléem , au travers de l'armée des ennemis. 2. Rois , chap. 23. v. 16.

(a) 2. Rois , chap. 23. v. 28. & suivans. Joseph ne s'accorde pas toujours dans ce qu'il dit de ces braves , avec l'Ecriture , & il y a de la différence entre ce qu'on en lit dans le second livre des

Rois , & ce qu'en dit le premier livre des Paralipomènes , chap. 27. v. 2. & suiv.

(b) *Qui offingentos occidit impetu uno.* 2. Rois , chap. 23. v. 8.

ajouta, si quelqu'un m'en apportoit, je lui serois plus obligé que s'il me donnoit des monceaux d'or. Les trois braves dont je viens de parler, ne l'eurent pas plutôt entendu, qu'ils partirent, traversèrent le camp des ennemis pour se rendre à Bethléem, y puisèrent de l'eau & repassèrent au travers du camp. Les ennemis, étonnés d'un si grand courage & d'une hardiesse qui leur sembloit approcher assez de la témérité, ne firent aucun mouvement; & encore bien qu'un si petit nombre eût excité leur mépris, ils n'osèrent les attaquer. Ces trois braves présentèrent cette eau au Roi, mais il n'en voulut point boire (a), disant qu'il ne lui convenoit pas de boire d'une eau que de si braves gens n'avoient pu apporter sans exposer leur vie, & qu'on pouvoit regarder comme achetée au prix de leur sang. Il en fit un sacrifice à Dieu, & le remercia de les avoir conservés.

Le quatrième des braves dont je me suis proposé de parler, étoit Abisaï, frere de Joab, qui tua dans un jour six cents des ennemis. Le dernier enfin, s'appelloit Banaïas, il étoit de famille Sacerdotale. Deux freres Moabites, fort estimés des leurs pour leur bravoure, le défièrent un jour à un combat singulier; il l'accepta & les tua tous deux. Un Egyptien d'une grandeur extraordinaire, le provoqua une autre fois à se battre avec lui. Il n'étoit point armé, l'Egyptien l'étoit; cependant il le saisit au corps, le dépouilla quoique plein de vie, & se défendant, le perça de sa lance & le tua de ses propres armes. On peut joindre à ses autres grands exploits celui-ci, ou comme semblable ou même comme les surpassant. Un jour qu'il avoit neigé, un lion tomba dans un puits; son ouverture étoit petite, & elle étoit couverte de neige, & il ne pouvoit manquer d'y périr. Cet animal sentant bien qu'il lui étoit impossible de se dégager, se mit à rugir. Banaïas, qui passoit par hasard près de cet endroit, l'ayant entendu, alla au lieu d'où venoit le rugissement, descendit dans le puits, attaqua le lion,

(a) Lorsque l'armée d'Alexandre souffroit beaucoup de la soif, dans son expédition des Indes, quelques soldats des troupes légères se détachèrent pour aller chercher de l'eau. En ayant trouvé d'assez mauvaise, dans une espèce de fontaine, ils en puisèrent, & ils la présentèrent à Alexandre. Ce Prince la reçut,

donna des louanges à ceux qui la lui présentoient, mais il la répandit devant toutes ses troupes. Ce qui fit une telle impression, que cette eau répandue parut avoir donné à boire à toute l'armée. *Arrien, Exped. Alexand. liv. 6. pag. 266. Elien. liv. 12. chap. 40.*

quoiqu'il n'eût qu'un bâton à la main , & le tua. Les autres trente-trois braves du Roi , ne cédoient à ceux-ci ni en force ni en courage.

CHAPITRE XIII.

I. **D**AVID voulut connoître le nombre de ses sujets ; mais il ne fit pas attention , que Moïse avoit ordonné que quand on feroit le dénombrement du peuple , chacun payeroit au temple un demi sicle par tête. Lorsqu'il ordonna à Joab de partir pour le faire , cet Officier lui représenta le peu de nécessité qu'il y avoit pour-lors : mais le Roi n'eut point d'égard à sa remontrance , & le lui commanda absolument. Joab obéit, & ayant pris avec lui les Chefs des Tribus , & des gens pour écrire , il parcourut tout le pays , fit la revue de tout le peuple , & retourna à Jerusalem trouver le Roi , après neuf mois & vingt jours d'absence. Il lui présenta les rôles , qui constatoient le nombre de ses sujets. Les Tribus de Benjamin & de Lévi n'y étoient point comprises ; car le Roi se repentit de la faute qu'il faisoit avant que Joab en eût fait la revue. Le nombre des personnes capables de porter les armes dans les Tribus dont on avoit fait le dénombrement , se montoit à neuf cents mille. La Tribu de Juda avoit été dénombrée en particulier , & elle s'étoit trouvée de quatre cents mille hommes en état de servir dans les armées (a).

An du monde
2987.

II. Les Prophètes annoncèrent au Roi que Dieu étoit offensé , & ce Prince fit des prières pour appaiser son courroux , & obtenir de sa bonté le pardon de sa faute. Le Seigneur envoya le Prophète Gad , lui déclarer qu'en punition de son péché son royaume seroit affligé de famine pendant sept ans , ou que ses ennemis lui feroient la guerre durant trois mois , pendant lesquels ils lui seroient toujours supérieurs , ou qu'enfin , la peste ravageroit ses Etats pendant trois jours ; qu'il étoit néanmoins libre de choisir l'un de ces trois fléaux. Le choix

(a) Joseph ne s'accorde pas avec l'Ecriture , dans le nombre des personnes capables de porter les armes ; mais le livre des Rois , & le premier des Paralipomènes , ne sont pas moins différents entre eux. 2. Rois , chap. 24. v. 9. 1. Paralip. chap. 21. v. 5.

nes , ne sont pas moins différents entre eux. 2. Rois , chap. 24. v. 9. 1. Paralip. chap. 21. v. 5.

entre de si grands maux , jetta David dans une irrésolution dont il ne pouvoit sortir. Le Prophète cependant l'assuroit que l'une de ces trois calamités étoit inévitable , & le pressoit d'opter , afin de porter sa réponse à Dieu.

Le Roi pensoit en lui-même que s'il choisissoit la famine ; on croiroit qu'il ne l'avoit préférée aux deux autres fléaux que parce qu'il n'en avoit rien à craindre , les provisions ne pouvant manquer à un Roi , & que le peuple seul porteroit toute la rigueur d'une famine de sept ans ; que s'il se déterminoit à essuyer une guerre de trois mois , la perte des batailles , & les autres malheurs qui en sont des suites inséparables , tomberoient uniquement sur le peuple ; qu'il avoit des places fortes , & de braves gens autour de lui , qu'ainsi il n'avoit rien à craindre. Il préféra donc la peste , fléau également redoutable aux Rois & aux moindres de leurs sujets , & la demanda , persuadé qu'il valoit mieux tomber entre les mains de Dieu qu'en celles de ses ennemis.

Dieu afflige les Israélites de peste , en punition de la faute que David avoit faite de compter son peuple. 2. Rois, chap. 24.

III. Le Prophète ayant reçu cette réponse , la rapporta à Dieu , qui répandit la peste sur tout le royaume d'Israël. Comme cependant la manière dont on en mouroit n'étoit pas toujours la même , il n'est pas facile de déterminer la nature de la maladie qui caractérisoit ce fléau (a) , c'en étoit en général un cruel. Mille accidens divers , mille différens symptômes , la rendoient méconnoissable dans ceux qui en étoient enlevés. On mouroit les uns sur les autres , surpris par la contagion , sans s'en être apperçu ; d'autres souffroient en expirant les douleurs les plus aiguës , & leur mort n'en étoit pas moins subite ; quelques autres se trouvoient tellement desséchés & consumés par les maux qui les avoient dévorés , qu'à peine restoit-il quelque chose de leurs corps à enterrer. D'épaisses ténèbres couvroient subitement les yeux de quelques-uns , & en les suffoquant , leur faisoient pousser de grands cris ; plusieurs en enterrant quelques-uns de leurs parens , se trouvoient , avant l'enterrement fini , avoir besoin qu'on leur rendît le même service. Déjà la peste , en une seule matinée , avoit emporté 70 mille personnes , & l'Ange étendoit la main vers Jerusalem , pour y por-

(a) Il eût été plus sage de ne point entrer dans un détail dont l'Ecriture n'a pas voulu nous donner de connoissance , que de nous débiter les différens sym-

ptomes de ce fléau : fruit de l'imagination de l'Historien , ou de celle de quelque ancien Auteur dont il les aura tirés.

ter ce terrible fléau. Le Roi , couvert d'un sac , étoit prosterné à terre , priant Dieu de vouloir bien s'appaiser , & se contenter de ceux que la mort avoit enlevés. Il leva les yeux au ciel , & ayant vû l'Ange qui s'avançoit , l'épée nuë à la main : » Seigneur , dit-il , c'est le Pasteur qu'il est juste de punir ; ce n'est pas le troupeau , qui n'a point péché. « Il tâchoit ainsi d'attirer la colère de Dieu sur lui & sur sa famille , & de le porter à épargner le peuple.

IV. Le Seigneur exauça sa prière , & fit cesser la peste. Il lui envoya ordonner par le Prophète Gad , de monter à l'aire d'Areuna , d'y élever un autel & d'y offrir des sacrifices. David se rendit aussi-tôt au lieu indiqué. Areuna nettoyoit son grain ; il n'eut pas plutôt apperçu venir à lui le Roi & toute sa suite , qu'il courut au devant , & se prosterna aux pieds du Roi. Cet Areuna étoit Jébuséen d'origine , mais fort attaché à David , qui , par reconnoissance , avoit eu soin qu'on ne lui fit aucun mal lors de la prise de Jerusalem , comme nous l'avons remarqué ci-devant. Il demanda au Roi ce qui procuroit le bonheur à son serviteur de le voir chez lui. Le Roi lui répondit que c'étoit pour acheter son aire , afin d'y élever un autel pour offrir des sacrifices à Dieu. L'aire , la charrue & les bœufs , répliqua Areuna , je vous donne tout avec plaisir , & je souhaite que Dieu reçoive avec bonté vos sacrifices. Le Roi lui témoigna que sa candeur & son désintéressement lui étoient fort agréables , & lui en marqua sa reconnoissance , mais il déclara qu'il vouloit tout payer ; n'étant pas juste , qu'il offrît des sacrifices dont un autre feroit la dépense. Areuna lui ayant répondu qu'il étoit maître de faire ce qu'il vouloit , le Roi lui fit toucher cinquante sicles , en paiement de son aire. Il y fit construire un autel , sur lequel il offrit , avec les cérémonies religieuses , des holocaustes & des sacrifices propitiatoires. Le Seigneur se laissa fléchir , & reprit ses sentimens ordinaires de bonté pour son peuple. C'étoit le même endroit où Abraham avoit conduit son fils Isaac pour l'offrir à Dieu en holocauste , mais lorsqu'il étoit prêt de l'égorger , il apperçut proche de l'autel un mouton , qu'il sacrifia en la place de son fils , comme nous l'avons raconté. David voyant que Dieu avoit exaucé sa prière , & qu'il avoit reçu son sacrifice avec bonté , voulut qu'on appellât cet endroit l'Autel du peuple , & qu'on y construisît le Temple. Il parut prévoir , par cet ordre , ce qui devoit se faire.

David acheta
l'aire d'Areuna , & y ayant
élevé un autel ,
y offre un sacrifice à Dieu.

Car Dieu envoya un Prophète lui dire , que celui de ses fils qui succéderoit à sa couronne y feroit bâtir un temple.

C H A P I T R E X I V .

An du monde
2988.

1. Paralip.
ch. 22.

Préparatifs
que fait David
pour la cons-
truction du
Temple.

I. **D**AVID ayant reçu cette promesse de la part de Dieu , ordonna qu'on fit le dénombrement des étrangers qui étoient venus s'établir dans ses Etats ; il s'en trouva cent quatre-vingt mille. Il en choisit quatre-vingt mille pour tailler la pierre , & destina le reste à la porter , excepté trois mille cinq cents qu'il établit pour commander aux ouvriers. Il amassa une grande quantité de cuivre & de bronze , pour différents ouvrages , beaucoup de grandes pièces de cédre , que les Tyriens & les Sidoniens , à qui il avoit écrit pour en avoir , lui envoyèrent. Il disoit aux Seigneurs qui l'accompagnoient , Je fais maintenant ces préparatifs , afin de laisser à celui de mes enfans qui me succédera , tous les matériaux nécessaires pour bâtir le Temple , & que lui épargnant ainsi la peine de se les procurer dans sa jeunesse , temps où l'expérience manque souvent , il puisse conduire l'ouvrage à sa perfection.

II. David fit ensuite venir devant lui son fils Salomon , & après lui avoir ordonné de bâtir le Temple aussi-tôt qu'il seroit monté sur le thrône , il lui dit » qu'il avoit beaucoup » souhaité d'avoir cet honneur , mais que Dieu le lui avoit » défendu , parce que ses mains étoient souillées du sang qu'il » avoit répandu dans les grandes guerres qu'il avoit eues à soutenir ; que cependant Dieu lui avoit prédit que le dernier de » ses enfans , dont il promettoit de prendre soin comme un » pere de son enfant , le feroit bâtir. Que ce fils se nommeroit » Salomon ; que sous son règne il feroit jouir les Israélites d'une » grande abondance , en les comblant de toutes sortes de » biens , & ce qui est le plus précieux de tous les biens , en lui » procurant la paix , & le préservant de toutes guerres domestiques & étrangères. Puis donc mon fils , ajouta David , » qu'avant même d'être né Dieu vous a déclaré Roi , travaillez à vous rendre digne d'une bonté si particulière. Soyez » pieux , juste , & courageux. Observez ses Commandemens , » & les loix qu'il nous a données par le ministère de Moïse ,

» & ne souffrez jamais que personne les transgresse impuné-
 » ment. Pressez-vous de lui consacrer le Temple qu'il veut qu'on
 » lui bâtit sous votre règne : que la grandeur de l'ouvrage ne
 » vous épouvante pas , & ne vous fasse pas craindre de l'entre-
 » prendre. Je vous en disposerai tous les préparatifs avant que
 » de mourir. J'ai déjà en réserve (a) dix mille talens d'or ,
 » cent mille d'argent ; j'ai ramassé une bien plus grande quan-
 » tité de cuivre , j'ai d'immenses chantiers de bois , & une
 » grande provision de pierres. Vous avez une infinité de char-
 » pentiers , pour mettre le bois en œuvre , & de maçons , pour
 » tailler les pierres. Que s'il vous manque encore quelque
 » chose , il vous sera facile de vous le procurer. Si vous faites
 » ce que je vous ordonne , vous plairez à Dieu , & il sera votre
 » protecteur. « Il ordonna aux Chefs du peuple de concourir
 avec le Prince son fils , à élever un Temple au Seigneur , & à se
 servir de la paix que Dieu leur procureroit pour le donner en-
 tièrement à son service ; les assurant qu'ils en seroient magni-
 fiquement récompensés , par la paix & l'abondance dont il ne
 manque jamais de faire jouir les personnes qui aiment la piété
 & pratiquent la vertu. Il ordonna enfin , que quand le Temple
 seroit bâti , on y mît l'Arche & les vases sacrés ; depuis long-
 temps , ajouta-t-il encore , ce Temple auroit dû être bâti , mais
 nos ancêtres ont négligé les ordres que Dieu leur avoit donnés
 de lui en élever un aussi-tôt qu'ils se seroient rendus maîtres
 de la Terre de Canaan. Telles sont les instructions que David
 donna au Prince son fils , & aux Chefs de la Nation.

III. Le corps de ce Prince étoit devenu , par son grand âge,
 si sensible au froid , que quelque soin qu'on eût de le couvrir ,
 il ne pouvoit échauffer. Les Médecins qu'on consulta sur cette
 infirmité , furent d'avis qu'on cherchât dans ses Etats une fille
 pour coucher avec lui ; la chaleur naturelle d'une jeune fille
 ne pouvant manquer de le réchauffer. On en trouva une dans
 la ville de Sunam. Elle étoit très-belle , & s'appelloit Abisag.
 Elle fit en effet cesser le froid qui le glaçoit , en couchant seu-
 lement avec lui. Car son grand âge ne lui permettoit plus d'être
 touché des sentimens de la nature (b). Nous parlerons en-
 core dans la suite de cette fille.

On fait con-
 cher Abisag
 avec David ,
 pour le ré-
 chauffer. 2.
 Rois , ch. 1.

(a) Trois mille talens d'or d'Ophir , sept mille talens du plus pur argent. *Palip. chap. 29. v. 4.*

(a) Ἰμειν ὑδεν τος τε κατα κεφαλῇ σου-
 τελνι ος αὐθροπιοῦ σωμα φανοι αὐτῆς. Κα-
 τινε παιδία προσέθηκαν σικταρ ἀναρχοῦ α-

IV. Le Roi avoit eu son quatrième fils d'une femme nommée Haggith. Il étoit beau, bien fait, & du même caractère qu'Absalom. Il le portoit haut, comme devant regner, & il disoit à ses confidens, que c'étoit lui qui devoit succéder au Roi son pere. Il se donna plusieurs chariots, grand nombre de chevaux, & se faisoit accompagner par cinquante Gardes, qui couroient devant lui. Le Roi le sçut, mais il ne l'en reprit pas, & ne pensa point à prévenir ses desseins ambitieux. Il parut même si indifférent sur sa conduite, qu'il ne prit pas la peine de s'informer quelles pouvoient être ses vuës. Le Général Joab & le Grand-Prêtre Abiathar tenoient son parti; mais il avoit contre lui le souverain Pontife Sadoc, le Prophète Nathan, Banaïas, Commandant des Gardes du corps (a), Séméï, l'ami du Roi, & ses braves. Adonias donna un grand repas, proche d'une fontaine du jardin du Roi. Il y invita tous ses freres, excepté Salomon; le Général Joab, le Grand-Prêtre Abiathar, & les Chefs de la Tribu de Juda, furent de la fête; mais le Grand-Prêtre Sadoc, le Prophète Nathan, le Commandant des Gardes, Banaïas, & tous ceux qui n'étoient point du parti, ne furent point invités. Le Prophète Nathan donna avis à Bethsabée, mere de Salomon, qu'Adonias affectoit la royauté, sans que David en sçût rien. Il lui conseilla de penser à sa conservation, & à celle du Prince son fils; & d'aller pour cela dire au Roi en particulier, que quoiqu'il lui eût promis que Salomon régneroit après lui, cependant Adonias s'étoit fait déclarer Roi; il l'assura en même temps qu'il surviendrait dans leur entretien, & qu'il confirmeroit ce qu'elle auroit dit. Bethsabée, convaincue de la nécessité de suivre l'avis du Prophète, fut trouver le Roi, devant lequel elle se prosterna. Lui ayant ensuite demandé permission de parler, elle lui apprit, ainsi

Bethsabée prévient David par le conseil du Prophète Nathan, qu'Adonias, vouloit se faire déclarer Roi.

της ἀριστείας ἀνδανύται ἀναταναίνο. Galien, περι ἀπλαν. φ.

Casaubon cite après Cujas ad Nov. pag. 349. cette inscription: *L. Clodius Hyrpanus vixit annos centum quindecim alius puerorum anhelitu.* Casauboni ana. pag. 81.

(a) M. d'Andilly a attribué, sans doute par quelque distraction, à Banaïas ce que Joseph dit de Séméï, qu'il étoit l'ami du Roi; il a même omis son nom. L'Ecriture ne dit pas que Séméï étoit l'ami de David;

mais on ne voit pas pourquoi Joseph lui eût donné cette qualité, s'il ne l'avoit lue dans son Exemplaire [*ouréghî*] *regni*, qu'on lit dans l'Hébreu, pourroit bien être les restes de [*ri'ghéh*], & le terme de David, qui suit deux mots après, a pu le faire omettre aux Copistes après *égne*. Séméï, dont il s'agit ici, est vraisemblablement le même que celui qui, selon Joseph & l'Ecriture, commandoit à la Tribu de Benjamin. 3. Rois, chap. 4. v. 18.

que

que le lui avoit conseillé Nathan , qu'Adonias donnoit un grand repas , qu'il y avoit invité le Grand-Prêtre Abiathar , le Général Joab , & tous les enfans du Roi , excepté son fils & ceux que les liens de l'amitié lui attachoient. Elle ajouta , que le peuple attendoit avec impatience qu'il nommât celui qu'il vouloit qui lui succédât ; qu'elle le prioit d'être bien persuadé , que s'il choisissoit Adonias , il la feroit mourir avec son fils.

V. Pendant que Bethsabée parloit au Roi , les Gardes de la porte annonçerent Nathan. Le Roi ordonna qu'on le fit entrer. Lorsqu'il le fut , il demanda au Roi s'il avoit déclaré Adonias pour son successeur , & s'il lui destinoit sa couronne ; ce Prince , ajouta-t-il , donne un grand repas auquel il a invité tous les Princes ses freres , excepté Salomon. Le Grand-Prêtre Abiathar , & le Général Joab s'y sont rendus ; & au milieu de la bonne chere , tous les conviés lui ont souhaité , avec de grandes démonstrations de joie , un règne long & heureux. Le Grand-Prêtre Sadoc , le Commandant des Gardes du corps , Banaïas , & moi , n'y avons point été invités ; il est à propos que le public soit informé , si c'est par ordre du Roi que cela s'est fait. Quand le Prophète eut achevé de parler , le Roi ordonna qu'on fit rentrer Bethsabée , car elle s'étoit retirée lorsque Nathan étoit entré. Dès que le Roi la vit , il lui dit : » Votre fils Salomon mon régnera après moi. Je vous l'ai promis : je confirme » ma promesse avec serment , & je prends Dieu à témoin , » qu'aujourd'hui il sera assis sur mon trône. « La Reine se prosterna & lui souhaita de longs jours. Le Roi ordonna qu'on fit venir le Grand-Prêtre Sadoc , & le Commandant de ses Gardes du corps , Banaïas , & il leur commanda , lorsqu'ils furent entrés , de prendre avec eux le Prophète Nathan , & les troupes du palais , de faire monter son fils Salomon sur sa mule , de le conduire hors de la ville , à la fontaine qu'on appelle Gihon , de l'y sacrer avec de l'huile sainte , & de l'y proclamer Roi. Il ordonna que le Grand-Prêtre Sadoc & le Prophète Nathan s'acquittassent de ce saint ministère , & que ceux qui les accompagnoient sonnassent de la trompette , & criaissent au milieu de la ville : Que le Roi Salomon soit à jamais assis sur le trône royal , & que tout le peuple sçache que le Roi son pere l'a déclaré Roi. Il recommanda à Salomon de gouverner la Nation avec piété & justice , mais en particulier la Tribu de Juda. Banaïas pria Dieu d'être le protecteur du

Salomon déclaré successeur de David.

jeune Roi, il le mit sans perdre de temps sur la mule du Roi son pere, & on le conduisit hors de la ville, à la fontaine Gihon, où il fut sacré. On le fit ensuite rentrer dans la ville avec de grandes acclamations, & en lui souhaitant un long règne. Il entra dans le palais, où on l'assit sur le trône *du Roi son pere*. Cependant le peuple se livra à la joie, & ce fut une fête pour lui, qu'il célébra par des repas, & des danses, au son d'un si grand nombre d'instrumens, que l'air en retentissoit de toutes parts, & que la terre elle-même en paroissoit émue.

VI. Ce grand bruit effraya Adonias & ses conviés. Joab dit qu'il n'auguroit rien de bon de ce son de trompettes, & des échos qu'ils entendoient. Le repas fut interrompu, tout le monde cessa de manger, & on étoit dans une grande inquiétude, lorsque Jonathas, fils du Grand-Prêtre Abiathar, entra avec précipitation. Adonias vit avec joie ce jeune homme, & l'appella courier de bonnes nouvelles. Mais lorsqu'il lui eut dit tout ce qui regardoit Salomon, & de quelle manière le Roi avoit déclaré sa volonté, Adonias & tous ceux qui étoient à table, se leverent, & chacun se retira chez soi. Adonias, dans la crainte que le Roi ne le punît de ce qu'il avoit fait, alla se prosterner au pied de l'autel & en embrasser l'angle saillant. On vint le dire à Salomon, on lui apprit en même temps qu'Adonias le prioit de lui donner parole, qu'il oublieroit ce qui s'étoit passé, & qu'il ne lui feroit point de mal. Le nouveau Roi lui pardonna sa faute avec autant de sagesse que de bonté, mais il le fit avertir, que s'il découvroit dans la suite qu'il voulût brouiller, ce seroit à lui qu'il devoit s'en prendre du châtiment qu'il s'attireroit. Il l'envoya ensuite tirer de son asyle. Adonias étant venu lui rendre ses respects, il lui ordonna de s'en retourner chez lui, l'assurant qu'il n'avoit rien à craindre s'il se conduisoit sagement, ainsi qu'il étoit de son intérêt de le faire.

VII. David voulut faire reconnoître Salomon Roi par tout le peuple. Dans cette vue, il assembla à Jerusalem les Chefs des Tribus, les Prêtres & les Lévites. Il commença le dénombrement qu'il en fit par les Lévites, & il en trouva trente-huit mille, depuis l'âge de trente ans jusqu'à cinquante. Il en choisit vingt-trois mille pour (a) avoir soin de la construction du

(a) Il y en avoit vingt-quatre mille, | 7. 4.) & Joseph a dû en compter autant, selon l'Ecriture, (1. Paralip. chap. 23. | ou il ne sçavoit pas calculer.

Temple. Il en choisit six mille pour juger le peuple & faire la fonction de Greffiers. Il en établit quatre mille pour garder les portes du Temple, & il en destina un pareil nombre pour chanter les hymnes sacrées, & en jouer les airs sur les instrumens qu'il avoit fait faire, comme nous l'avons dit. Il les partagea en différentes familles, & séparant les Prêtres du reste de la Tribu, il en trouva vingt-quatre familles, seize des descendans d'Eléazar, & huit de ceux d'Itamar. Il ordonna que chacune de ces familles s'acquitteroit successivement des fonctions sacrées pendant huit jours, c'est-à-dire, d'un Sabbat à l'autre Sabbat. L'ordre qu'elles devoient observer entre elles fut réglé par le sort, en présence du Roi, de Sadoc & d'Abiathar, Grands-Prêtres, & des Chefs de la Nation. La famille sur laquelle le premier sort tomba eut le premier rang; celle sur laquelle tomba le second, eut le second, & ainsi de suite pour les vingt-quatre familles, & cet ordre s'est conservé jusqu'à nos jours. Il partagea également les Lévites en vingt-quatre classes, dont le sort régla le rang, comme dans les familles Sacerdotales, & chaque famille servoit de même pendant huit jours. Il honora les descendans de Moïse de la charge de Gardes du trésor du Temple & des présens que les Rois y pourroient faire. Il ordonna enfin aux Lévites & aux Prêtres de faire le service de Dieu nuit & jour, comme Moïse le leur a ordonné.

VIII. Il divisa ensuite les troupes en douze corps, dont chacun étoit composé de vingt-quatre mille hommes. Il leur donna différents Officiers, & il ordonna qu'ils fissent la garde tour à tour, avec le corps qu'ils commandoient, pendant trente jours devant le palais de Salomon. Il choisit pour commander chaque division (a) ceux qu'il crut les plus gens de bien & les plus braves. Il établit enfin des intendans du trésor, des terres de la campagne & des troupeaux; mais je ne crois pas nécessaire d'entrer sur cela dans aucun détail.

IX. Après que le Roi eut fait tous ces réglemens, il assembla les Princes de la Nation, les Chefs des Tribus, les intendans de ses affaires & de ses domaines, & s'étant assis sur un thrône élevé, il leur dit (b): » Mes freres & mes concitoyens, » je veux vous déclarer, que, dans le dessein de bâtir un Temple au Seigneur, j'ai amassé beaucoup d'or, & cent mille

(a) 1. Paralip. chap. 27. (b) *Ibid.* chap. 29.

» talens d'argent ; mais Dieu m'a défendu , par son Prophète
 » Nathan , de le faire , parce que les guerres que j'ai soute-
 » nues pour le bien de la Nation , & le sang qu'elles m'ont
 » obligé de répandre ont rendu mes mains impures. Il ordonne
 » que ce soit le Roi mon fils qui s'acquitte de ce devoir reli-
 » gieux. Vous n'ignorez pas que notre pere Jacob ayant douze
 » enfans , Juda fut choisi pour être leur Roi (a) ; qu'ayant eu
 » six freres , j'ai été préfére à tous , & que j'ai reçu de Dieu
 » la couronne , sans qu'aucun de mes freres s'en soit plaint.
 » Ainsi , pour ôter tout prétexte à mes enfans d'exciter des
 » troubles , aujourd'hui que mon fils Salomon me succede , je
 » veux qu'ils soient instruits que c'est Dieu lui-même qui l'a
 » choisi pour regner , ce qui les portera à obéir sans peine. Il
 » ne doit pas paroître dur d'obéir même à un étranger , quand
 » Dieu l'ordonne , & on doit se faire un plaisir de rendre ce
 » devoir à un frere qui est en place ; son élévation nous étant
 » en quelque sorte commune. Je fais des vœux pour que les
 » promesses de Dieu s'accomplissent , & que le bonheur &
 » l'abondance dont il a promis qu'on jouiroit sous le règne de
 » Salomon , s'étendent sur toute la Nation , & s'y conservent
 » toujours. Elles s'y conserveront , mon fils , & toutes choses
 » vous réussiront , si vous êtes juste , pieux , & fidèle observa-
 » teur de nos Loix. Si au contraire vous abandonnez la piété ,
 » vous devez vous attendre à toutes sortes de malheurs.

X. Lorsque le Roi eut cessé de parler , il donna à Salomon
 en présence de l'assemblée , un plan du Temple , de ses fonde-
 mens , des diverses pièces qui devoient l'accompagner (b) ; des
 plates formes , de leur nombre , de leur hauteur & de leur lar-
 geur , & il régla le poids des vases d'or & d'argent qu'on de-
 voit faire fabriquer. Il l'exhorta beaucoup à se porter avec
 zèle à ce grand ouvrage , & il ordonna aux Chefs de la Nation
 & à la Tribu de Lévi , de l'aider dans ce travail , tant à cause
 de sa jeunesse que parce que Dieu l'avoit choisi pour regner
 sur tout Israël , & pour lui bâtir un Temple. Il leur dit que
 l'entreprise , loin de leur être à charge , leur seroit aisée , parce
 qu'il avoit amassé plusieurs talens d'or , & un plus grand nom-

(a) Ou Joseph avoit-il pris cela ? Non-
 seulement l'Ecriture n'en dit rien , mais
 tout ce qu'elle nous raconte depuis la
 sortie d'Egypte , marque que la Tribu de

Juda n'eut rien qui la distinguât des au-
 tres , sous le gouvernement des Juifs &
 sous le règne de Saül.

(b) 1. Paralip. chap. 28.

bre d'argent, des pierres précieuses de toutes espèces, & fait de grandes provisions de bois, & qu'il avoit arrêté des maçons & des charpentiers. Il ajouta qu'il donneroit de ses réserves trois mille deux cents talents d'or du plus pur, pour le Sanctuaire, & pour les Chérubins qui doivent s'élever au-dessus de l'Arche, pour la couvrir de leurs aîles, sur lesquelles Dieu est comme sur son char.

Les discours du Roi excitèrent le zèle des Princes de la Nation, des Prêtres & des Lévites; ils firent de magnifiques promesses de contribuer de tout leur pouvoir à cette grande œuvre, & s'engagerent à donner cinq mille talents & dix mille states d'or; dix mille talents d'argent, & des milliers de fer sans nombre. Si quelqu'un avoit une pierre précieuse il en faisoit présent, & on la mettoit dans le trésor, dont Ialul (a), un des descendants de Moïse, avoit la garde.

David & le peuple étoient ravis de voir le zèle & l'empressement des Prêtres, des Chefs, & de tous les principaux de la Nation. Le Roi glorifia Dieu publiquement, l'appellant le pere, le créateur de l'univers, & l'auteur de toutes les choses divines & humaines, puisque c'étoit lui qui lui avoit confié le soin de la Nation, qui l'avoit chargé de veiller à sa conservation, de lui procurer ce qui lui étoit avantageux, l'ayant pour cela fait monter sur le trône. Après avoir souhaité au peuple toute sorte de biens, à son fils un esprit sain & juste, & aux différents corps de l'armée le courage & la bravoure, il ordonna au peuple de bénir Dieu. Il se prosterna lui-même à terre pour l'adorer, & il le remercia de tous les bienfaits qu'il en avoit reçus depuis qu'il étoit parvenu à la royauté. On offrit le jour suivant des sacrifices à Dieu. On sacrifia en holocauste (b) mille veaux, autant de moutons & d'agneaux. On y offrit aussi des sacrifices propitiatoires, on y employa plusieurs milliers de victimes, & le Roi passa tout le jour en fête avec le peuple. Salomon fut sacré de nouveau avec l'huile sainte, & on le proclama Roi, & Sadoc, Grand-Prêtre de toute la Nation. Le jeune Roi fut conduit ensuite au palais, où on le fit monter sur le trône du Roi son pere, & depuis ce jour-là tout le monde lui obéit.

(a) Jahiel Gersonite. 1. Paralip. chap. 29. v. 8. (b) 1. Paralip. chap. 29. v. 21.

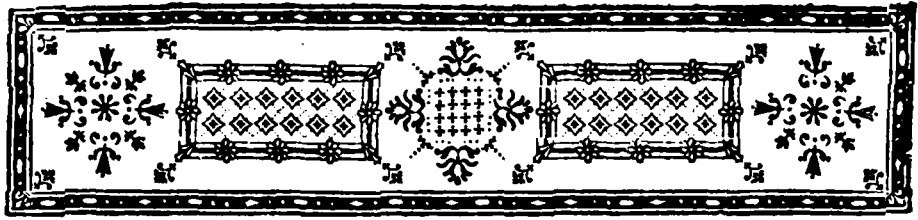
CHAPITRE XV.

I. **P**EU de temps après, David attaqué d'une maladie causée par son grand âge, & sentant que sa dernière heure approchoit, fit appeller son fils & lui dit : » Je vais enfin » payer le tribut à la nature, & être réuni à mes ancêtres. » C'est un voyage que tout le monde doit faire. Ceux qui nous » ont précédé l'ont fait, & ceux qui nous succéderont le » feront. Personne n'en est revenu pour s'instruire de ce qui » se fait dans cette vie : prêt à la quitter, je profite du peu de » temps que j'ai encore à en jouir, & vous réitere les exhortations que je vous ai déjà faites. Soyez juste envers vos sujets, & religieux envers Dieu, qui vous met sur le trône. » Observez les préceptes & les Loix qu'il nous a données par » le ministère de Moïse : que la faveur, la flatterie, la passion, ou quelque autre mauvais sentiment ne vous les fasse » jamais négliger. Vous perdrez la grace de Dieu, si vous » transgressez les commandemens, & vous écarterez de vous » les soins de sa divine providence. Si vous vous conduisez » comme vous devez, je vous y exhorte beaucoup, vous conserverez le royaume dans notre maison : nulle autre famille » ne régnera sur notre Nation, & elle n'aura jamais de Rois » que de nos descendans. Souvenez-vous des crimes qu'a commis le Général Joab ; qu'il a tué, par une criminelle jalousie, » deux grands Généraux & deux hommes de bien, Abner fils » de Ner, & Amasa fils de Jethra. Vous vengerez leur mort, » si vous le jugez à propos. Si les crimes sont demeurés impunis » jusqu'à présent, c'est qu'il étoit plus puissant que moi. Je » vous recommande les enfans de Berzellai de Galaad. Vous » m'obligerez d'en prendre soin, & d'avoir beaucoup de considération pour eux. Ce ne seront point des bienfaits dont » nous les préviendront, ce ne sera que nous acquitter du retour que nous devons à leur pere pour les services que j'en » ai reçus dans le temps de ma disgrâce. Séméï, fils de Gera, » de la Tribu de Benjamin, m'insulta insolemment, lorsque » je m'enfuyois aux Camps ; mais étant venu au-devant de moi » jusqu'au Jourdain, je lui donnai parole qu'il ne lui seroit fait » aucun mal. C'est à vous à le punir, si vous en trouvez un sujet » légitime.

II. David après avoir ainsi donné à son fils les instructions qu'il jugea nécessaires , tant pour les affaires de son royaume en général , que pour ce qui regardoit ses amis & ceux qu'il croyoit devoir être punis , mourut âgé de soixante-dix ans , dont il en avoit régné sept & six mois en Hébron , sur la Tribu de Juda , & trente-trois à Jerusalem sur toute la Nation. Prince véritablement religieux , & doué de toutes les qualités qui conviennent à un Roi chargé de faire le bonheur d'un grand peuple. Plus brave & plus vaillant que qui que ce fût , il étoit le premier à affronter les plus grands dangers dans les batailles qu'il donnoit pour ses sujets. Son exemple & son ardeur infatigable animoient ses troupes , bien plus que son autorité. Prompt à trouver les meilleurs expédiens pour les affaires présentes , il ne fut pas moins admirable par son adroite prévoyance pour ce qui regardoit l'avenir. Doux , modeste , bien-faisant pour les malheureux , plein d'humanité pour tous ses sujets , il aima & pratiqua toujours la justice. Elevé à la souveraine puissance , il n'abusa jamais de son pouvoir que dans l'affaire d'Urié. Il laissa à sa mort de plus grandes richesses que n'en n'avoit jamais laissé aucun Roi , non-seulement des Hébreux , mais encore des autres nations.

III. Le Roi son fils le fit enterrer à Jerusalem avec beaucoup de magnificence. Car , non content de lui avoir rendu avec d'augustes cérémonies , tous les honneurs qu'on rend aux Rois après leur mort , il fit mettre de grandes richesses dans son tombeau (a). On en pourra juger par ce que je vais dire. Mille trois cents ans après sa mort , Hircan , souverain-Pontife , fut assiégé dans Jerusalem par Antiochus le Pieux , fils de Demetrius. Pour engager ce Prince à lever le siège & faire retirer ses troupes , le Grand-Prêtre fut obligé de lui promettre de l'argent ; mais n'en pouvant faire d'ailleurs , il fit ouvrir une des chambres du tombeau de David , & il en enleva trois mille talents , dont il donna la moitié à Antiochus , & l'engagea par-là à lever le siège , comme je l'ai rapporté ailleurs. Long-temps après , le Roi Hérode en fit ouvrir une autre chambre , dont il enleva beaucoup d'argent. Cependant ni ce Prince , ni le souverain Pontife , ne touchèrent point aux urnes qui renfermoient les corps des Rois. Car on les avoit exprès enfoncées en terre , afin qu'aucun de ceux qui descendoient dans le mausolée ne pût les appercevoir. Mais c'est assez parler de ces choses.

(a) Voyez Remarque V.



ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE SEPTIÈME.

REMARQUES.

REMARQUE I.

*On n'a point de preuves qu'Oza
fût Prêtre.*

SCHOTANUS (a) traite de faux ce que Joseph dit, qu'Oza n'étoit pas Prêtre. Comme ce Sçavant dit cela sans preuve, on ne voit rien qui oblige de l'en croire plutôt que l'Historien Juif. Bochart, M. le Clerc, & presque tous les Interprètes de l'Ecriture, croient qu'il étoit Lévite, & Joseph l'a également cru. Si ceux de Bethsamès envoyèrent l'Arche à Cariathiarim, ce fut sans doute parce qu'il y avoit dans cette ville un Prêtre ou un Lévite chez qui elle pouvoit être déposée avec respect. Il n'est pas croyable que les habitans de Cariathiarim l'aient déposée dans la maison d'une personne qui n'eût pû la re-

garder ni la toucher sans transgresser la Loi, après le sévère châtimement dont Dieu venoit de punir le manque de respect des Bethsamites. Outre que David, étoit trop religieux pour avoir voulu la faire conduire par d'autres que par ceux que Dieu avoit chargés de la porter lorsqu'on la changeroit de lieu. Le châtimement d'Oza l'ayant épouvanté, il la déposa chez Obededom, qui étoit certainement Lévite (b).

Joseph croyoit que la cause de la mort d'Oza fut, qu'il avoit touché l'Arche quoiqu'il ne fût pas Prêtre; & dans ce sentiment, il dit que ç'avoient été des Prêtres qui l'avoient mise dans le char. L'Historien Juif a été suivi en cela par la plupart des Interprètes de l'Ecriture. Ce que David dit au verset douzième du quinzième chapitre du premier Livre des Paralipomènes, semble être contraire à ce senti-

(a) Tom. 2. pag. 685.

(b) 1. Paralip. chap. 15. v. 18, 21, & 24.

ment, & donner lieu de croire que ce qui attira ce malheur à Oza, fut qu'il n'étoit pas purifié. Mais comme il ne l'étoit pas non plus, lorsque l'Arche déplaça de Cariathiarim, si ç'avoit été la cause de son malheur, Dieu eût-il attendu à l'en punir qu'elle fût près de l'aire de Nachou ?

Entre les différentes acceptions de] *kādāsh*], il peut signifier respecter, honorer, vénérer, & on ne voit pas que David puisse lui donner un autre sens dans cet endroit, lorsqu'il dit aux Chefs des Lévites, portez l'Arche du Seigneur Dieu d'Israël..... avec le respect qui lui est dû. De peur que comme le Seigneur nous frappa *la première fois que nous voulûmes la transporter*, parce qu'on manqua de respect, il ne nous arrive un semblable malheur. N'allez pas, aussi peu respectueux qu'Oza, la toucher, de peur qu'il ne vous arrive le même malheur. Vous avez l'honneur de la porter, mais il ne vous est pas permis de la toucher.

Le Pere Calmet, & quelques autres Interprètes de l'Ecriture, prétendent que ce fut l'absence des Prêtres, lorsqu'on transportoit l'Arche de Cariathiarim, qui fut cause de la mort d'Oza. Ils s'appuient sur le verset des Paralipomènes qu'on vient de citer. Il est vrai qu'on lit dans la Vulgate, *quia non eratis presentes* : mais *présentes* est une addition du Traducteur. Car l'Hébreu a seulement, *parce que ci-devant vous non*. Ces Sçavans déterminent ce sens suspendu en ajoutant *présens*. Mais il doit être déterminé relative-

ment au verbe [*hith'kâddeshoû*], qui précède, non à une présence, dont il n'est point parlé. C'est un avis que David donne aux Lévites, d'être plus respectueux qu'on n'avoit été la première fois que l'on avoit voulu transporter l'Arche, & de ne la pas toucher, de peur que le même malheur qui arriva alors à Oza ne leur arrivât. Aussi il n'y a pas d'apparence, qu'ayant assemblé ce qu'il y avoit de plus distingué en Israël (a), pour cette auguste cérémonie, il ne s'y soit trouvé ni Prêtres ni Lévites. Et quand aucun des Ministres sacrés ne s'y fût rendu, Oza eût-il été coupable de leur absence ? C'eût été au contraire un mérite pour lui, que, tous ceux de son ordre s'en absenant, il s'y fût trouvé, & Dieu, souverainement juste, n'eût pas pû le punir d'une faute que d'autres commettoient.

REMARQUE II.

Reproches qu'on fait à Joseph, sur quelques traits du récit qu'il fait des guerres que David eut contre les Ammonites & les Syriens.

ON accuse (b) Joseph de s'être » lourdement trompé, en » mettant la Syrie de Soba (c) dans » la Sophene au-delà de l'Euphrate, » dans la Mésopotamie. « Mais l'endroit où l'on renvoie pour justifier l'accusation, est une preuve de son peu de fondement. Adarésér, à la vérité, étoit, selon Joseph, Roi de

(a) *Congregavit David omnes electos ex Israel triginta millia.* 2. Rois, chap. 6. v. 1.

(b) P. Calmet, 1. Rois, chap. 14 v. 47.

Tome II.

Cellar, Ant. Geogr. liv. 3. ch. 12. p. 459.

(c) C'est Soba de Syrie, & non Syrie de Soba. Soba étoit en Syrie, non Syrie en Soba.

Sophene, mais il ne dit pas un mot de la position de ce pays. Il y avoit une Sophene au-delà de l'Euphrate ; il ne dit pas que ce fût celle où régnoit ce Prince ; & en plaçant vers l'Euphrate le lieu de la bataille que lui donna David, il insinue que les Etats d'Adarésér étoient en-deçà de ce fleuve.

A la rigueur il eût dû dire, qu'Adarésér régnoit dans la Tsobene. L'Ecriture appelle le pays dont il étoit Roi [*tsôbâh*], mais il fait souvent des changemens aux noms propres de la langue Hébraïque, pour en rendre la prononciation plus douce & la rapprocher de celle de la Grecque, & il a cru en devoir avertir ses Lecteurs : „ Avant „ que de continuer, je veux dire „ une chose que les Grecs ignorent „ sans doute. C'est qu'on a rendu *en* „ quelque sorte Grecs les noms *pro-* „ *pres de la langue Hébraïque*, pour „ faire plaisir aux Lecteurs. „ Dans cette vue, il a pu faire Adarésér Roi de Sophene, au lieu de Tsobene ; mais quelle conséquence y a-t-il ? Donc il s'est „ lourdement trompé, „ en mettant la Syrie de Soba dans „ la Sophene au-delà de l'Euphrate, „ dans la Mésopotomie ? „ Si le sçavant Interprète s'étoit donné la peine de consulter ce que Joseph dit, numero six du chapitre sept des Antiquités Juives, il eût trouvé la preuve du peu de fondement de son reproche, & la confirmation de ce qu'on vient de dire. „ Adar ne se croyant „ pas en sûreté en Idumée, se refugia en Syrie, où s'étant uni avec „ un nommé *Razare*, qui s'étoit „ révolté contre son maître, Adrazar, Roi de Sophene, & qui ravageoit le pays, il se saisit de cette „ partie de la Syrie.

Un second reproche, que font deux autres Sçavans (a) à Joseph, est d'avoir pris sur la fin de ce Chapitre, le nom d'un pays pour celui d'un Roi. Le reproche est juste, si son texte est pur. Mais on pourroit soupçonner *Χαλαμ* d'être une fourture que la négligence ou la précipitation de ses Copistes y a introduite. Car on ne voit pas quelle raison il auroit pu avoir, de donner un nom au Roi des Syriens d'au-delà de l'Euphrate, tandis que l'Hébreu & les Septante ne lui en donnent point. Il eût pu faire cette méprise, si [*hké'lam*] eût été avant Aram, mais il en est séparé par quatre mots : & comment seroit-il allé le prendre dans cet éloignement pour le mettre devant Aram, & en faire une Roi des Syriens ? Car on suppose avec beaucoup de vrai-semblance, ce semble, que Calman est Chalam, mais défiguré par la négligence des Copistes. L'ancien Interprète n'avoit pas dans son Exemplaire Calaman. C'est une présomption assez forte que Joseph n'avoit pas donné ce nom au Roi des Syriens d'au-delà de l'Euphrate. Mais cette conjecture demande une supposition : que *Χαλαμ* ci-après, est un intrus, & que Joseph avoit seulement dit, que le Général Sobac étoit mort de ses blessures, dans la bataille que David avoit gagnée. Son ancien Interprète lisoit Chalda au lieu de Calamas. C'est une preuve qu'il peut y avoir quelque dérangement dans son texte, mais ce n'en est pas une qu'il n'ait pas fait la faute qu'on lui reproche. Quoiqu'il n'ait pas composé les Antiquités Juives sur les Septante, comme quelques Sçavans le prétendent, il n'a pu se dispenser de les consulter souvent, pour s'assurer

(a) Schoranus, & M. le Clerc.

du sens de son original. Comme ces Interprètes l'ont assez bien rendu en cet endroit, la faute qu'on lui reproche est plus grande, s'il en est coupable, mais elle est moins croyable.

R E M A R Q U E III.

Correction de l'endroit où Joseph parle du poste qu'occupoient les plus âgés des enfans de David.

MONSIEUR d'Andilly a assez bien rendu le sens de Joseph (a). Je ne crois pas cependant que ce soit sa pensée. Les Rois peuvent mettre les Princes leurs enfans dans les premiers corps de leurs troupes pour les former, mais c'est tandis qu'ils sont jeunes. Car quand ils ont atteint un certain âge, ils les en retirent, ou s'ils les y laissent, c'est pour leur en donner le commandement. Après avoir dit que David fit Banaïa Capitaine de ses Gardes, ajoûter que les plus âgés des Princes ses enfans étoient les Gardes, c'est prêter à un Prince si sage, un arrangement très-déplacé. Il ne convient pas que les enfans des Rois, qui ont atteint un certain âge, soient dans un poste qui les mette dans l'obéissance d'un des sujets de leur pere (b). Ils ne doivent alors obéir qu'au Roi. On a peine à croire que Joseph ait pu

penfer le contraire, sur-tout ne trouvant rien dans l'Ecriture qui ait pu lui faire naître un sentiment si peu judicieux. Ainsi, quoique pour le lui épargner, je sois contraint de faire un changement assez considérable, les Copistes ont fait de si grosses fautes & en si grand nombre, qu'il est souvent impossible de les corriger autrement. Je conjecture donc qu'il avoit dit : Βαναΐα δὲ τῷ Ισάβν τῶν τῶν σωματοφυλάκων ἀρχὴν πεποιδωσιν ; [αὐ (c) δὲ Χαλὴθι καὶ Φιλῶθι] καὶ τὸ σῶμα εἰς τὴν τὴν φυλακὴν ἦσαν καὶ οἱ πρεσβυτέραι παῖδες αὐτοῦ. Da-
vid fit Banaïa Capitaine de ses
» Gardes : c'étoient les régimens
» Cheleti & Pheleti, & ses enfans
» étoient Princes. « Princes du palais αὐλαρχαί, comme l'ont fort bien rendu les Septante. Car cette expression ne signifie pas Colonels de l'infanterie, comme l'a cru (d) un Sçavant. L'Auteur des Paralipomènes dit qu'ils étoient les premiers après le Roi. C'est le même sens qu'y ont vû les Septante, quoique la manière dont ils l'ont présenté ne soit pas tout à fait la même.

Ce qui a pu tromper Joseph, & le faire traduire *cohanim* par πρεσβυτεροι, c'est probablement qu'il a cru que ces deux mots se répondoient, & que comme le premier ne signifioit pas seulement Prêtres, mais personnes constituées en dignité, le second avoit également cette signification. Il a pu donner d'autant plus facilement dans cette méprise, qu'il paroît, par quelques passages de Philon, qu'il avoit ce double sens

(a) » Pour Capitaine de ses Gardes, » entre lesquels étoient les plus âgés de » ses propres fils, Banaïa.

(b) Joseph dit dans le sixième livre des *Antiquités Juives*, ch. 7. n. 4. non que Saül fit ses enfans Gardes du corps, mais qu'il choisit les plus grands & les plus

beaux de ses sujets pour leur confier la garde de son corps.

(c) On conjecture que les mots renfermés entre les deux crochets, ont été omis par les Copistes.

(d) *Mémoires de Trévoux*, pag. 2169. ann. 1709.

chez les Juifs Ellénistes. » Celui qui
 » ne fait point d'injustice n'est point
 » condamné, mais la plus honora-
 » ble récompense de ceux qui font
 » bien, c'est d'avoir le bonheur de
 » plaire à Dieu. (a) « Το μὴ πρεσβυ-
 τικὸν ἄλλοι χατάρθουσι πρυχιταί, το εὐαρεστοί.
 Mais cela n'est point si particulier aux
 Juifs Ellénistes, qu'il n'y en ait quel-
 ques exemples dans les Auteurs profa-
 nes. Comme on trouve dans les lexi-
 ques les plus communs, que πρεσβυς
 signifie quelquefois *principes*, *reges*,
 je ne m'y arrête pas. Je me contente
 de rapporter un endroit de Plutar-
 que. » Comme Lucrece étoit plus
 » âgé que Valerius Publicola, celui-
 » ci lui céda les faisceaux (b), &
 » on a continué jusqu'à nos jours
 » à faire cet honneur au plus âgé
 » des Consuls. « Καὶ τούτο δίδμουν εἰς
 το πρεσβυτερον ἀπ' αὐτῶν τοῖς γρηγοτέροις
 φυλαττομενον.

REMARQUE IV.

Du poids des cheveux d'Absalom.

CE que Joseph dit des che-
 veux d'Absalom paroît excessif.
 Comme l'excès est frappant, les
 Interprètes se sont fait un devoir de
 le lever, & de réduire ce poids
 énorme à quelque chose de vrai-
 semblable. Les uns ont cru qu'il y
 avoit erreur dans les chiffres, &
 que les Copistes avoient écrit un

Resch pour un *Daleth*. Mais si les
 cheveux d'Absalom n'avoient pesé
 que quatre sicles, il n'y eût rien eu
 dans ce poids qui eût mérité d'être
 remarqué.

M. le Pellerier prétend (c) que le
 poids dont parle l'Ecriture, est le
 poids de Babylone, qui étoit plus
 foible de deux tiers que celui de
 Jerusalem. Ainsi, les vingt sicles
 que pesoient les cheveux d'Absa-
 lom, n'en faisoient de ceux des
 Juifs qu'un peu plus de soixante-six,
 c'est-à-dire, environ deux livres de
 notre poids. Il ajoûte, que ce qu'on
 en coupoit, ne pesoit pas tant. Mais
 que jugeant de ce qui restoit par ce
 qu'on en ôtoit, le tout pouvoit les
 peser. Deux difficultés se présentent
 naturellement contre ce système; la
 première, en s'en tenant à la lettre
 de l'Ecriture sainte, ce n'est point
 de tous les cheveux d'Absalom dont
 elle parle, mais de ceux seulement
 qu'on ôtoit lorsqu'on les lui faisoit.
 La seconde difficulté est prise de
 ce que ce Sçavant soutient que ce-
 lui qui revit les livres de l'Ecriture,
 après le retour de la captivité, chan-
 gea les chiffres dont l'Ecrivain sacré
 s'étoit servi pour marquer le poids
 des cheveux d'Absalom, & leur en
 substitua d'autres, pour le marquer
 selon la valeur du sicle Babylonien,
 qui étoit d'un tiers plus foible que
 celui des Juifs (d). Le motif de ce
 changement fut que les Juifs, qui
 revenoient de Babylone, avoient ou-
 blié la valeur de leur ancien sicle.
 Mais pourquoi ces vieillards, qui

(a) *De nomin. mutat. pag. 1051. d. c.*

(b) *Vie de Public. pag. 188.*

(c) *Mém. de Trévoux. 1702 p. 175.*

(d) Le sicle des Juifs pesoit une demi-
 once à peu près de notre poids. En sup-
 posant celui de Babylone de deux tiers

plus foible, il répondoit à peu près à
 soixante-six de nos onces. On croit, sur
 le témoignage de quelques perruquiers,
 qu'il y a des femmes dont les cheveux
 pesent jusqu'à trente-deux onces.

se souvenoient bien d'avoir vû le premier temple , eussent-ils oublié le premier siclé ? Il est difficile de croire qu'ils n'en portèrent pas quelques-uns à Babylone. Quelque recherche que fasse le soldat victorieux, l'industrie du prisonnier souffrait toujours quelque chose à son avarice. Il put même s'en conserver quelques-uns jusqu'à leur retour en Judée. Ainsi il n'est point vraisemblable qu'ils aient oublié la valeur & le poids d'une monnoie dont ils conservoient quelques pièces, & qui avoit peut-être même quelque cours parmi eux ; mais quand ils l'eussent oublié, eût-il été si difficile de le leur apprendre ? Eût-il fallu pour cela altérer en quelque sorte le texte de l'Ecriture ?

Il ne s'agit point , selon le sçavant Anonyme qui fit insérer en 1703. une lettre dans les Mémoires de Trévoux , du poids des cheveux d'Absalom , mais de leur prix. Messieurs Bochart, le Clerc & le R. P. Lamy, ont connu ce sentiment & l'ont rejeté ; ce seroit cependant celui pour lequel je me sentirois le plus porté. M. le Pelletier objecte, qu'un Prince comme Absalom ne vendoit pas ses cheveux. On n'a garde de le penser, & de croire que l'Ecriture le dise ; on conjecture seulement que son sens est, que, si ses cheveux eussent été vendus, ils eussent bien valu deux cents siclés. Cette conjecture fait une supposition semblable à celle que fait M. Le Pelletier,

à cette différence près que le sçavant Anonyme dit, *si on eût vendu*, & M. le Pelletier, *si on eût pesé* (a). On n'a point de preuves que les perruques ou quelque chose de semblable fussent en usage chez les juifs du temps d'Absalom ; on en convient , mais l'usage en pouvoit être chez les peuples voisins, les Syriens, les Egyptiens & les Assyriens. Xénophon rapporte que Cyrus fut surpris, de voir Astyagès avoir des cheveux postiches (b). Œlien parle d'une femme qui jouoit de la trompette, & avoit une chevelure postiche (c). Saint Pierre défend aux femmes de donner à leurs cheveux certains ornemens qui les faisoient paroître au dehors (d). L'Apôtre ne dit pas que celles qui n'en n'avoient point, ou qui en avoient d'une vilaine couleur, s'en procurassent de postiches, mais il est bien naturel de le conjecturer. Quand la nature nous a refusé des agrémens qu'elle a accordés à d'autres, & qui les font estimer, nous ne manquons pas de tâcher de les suppléer par l'art.

Quoique ce système ait beaucoup de vrai-semblance, je ne balance cependant pas à lui préférer le sentiment du sçavant Auteur de l'Essai sur les monnoies. J'ai toujours été convaincu, que quelques efforts qu'on fasse, on n'aura jamais une connoissance exacte & précise des poids & des mesures des anciens. L'aveu de notre ignorance ne peut être que glorieux à une personne du

(a) C'est ainsi qu'on est obligé d'expliquer ce que l'Ecriture dit de la couronne du Roi des Ammonites. Car si on l'entend de son poids, elle auroit pesé plus de quatre-vingts livres. Quel est le Prince qui voudroit, qui pourroit en porter une de

ce poids-là ? 2. Rois, chap. 12. v. 30.

(b) Κομὰς προσδοτὶς. Cyroped. au commencement.

(c) Πέρσι θύρας κομῶν. Hist. Var. liv. 1. chap. 26.

(d) 1. Petri, chap. 3. v. 3.

mérite de M. de Saint-Maure (a) , & il est infiniment plus utile au progrès des sciences , que ces annonces fastueuses de nouvelles découvertes , qui n'ont souvent de réalité que dans la présomption de leurs Auteurs. Pour faire connoître ce que ce Sçavant pense sur cette matière , je ne puis mieux faire que d'emprunter l'extrait qu'ont donné les Journaux de Trévoux de son Essai sur les monnoies. Les mots de » *denier* , de » *sisterce* , de *talent* de *drachme* & » de *sicle* , pourroient bien avoir eu » autrefois plusieurs significations , » comme ceux de *denier* , de *livre* , » d'*écu* , de *louis* , de *grain* , en ont » plusieurs parmi nous.

Il faut rabattre infiniment de l'estimation qu'on fait du talent , dont , si on le prend pour » valeur numéraire , comme il est souvent pris , » il n'est pas plus possible de fixer » le poids pour tous les temps , que » de fixer celui de notre livre , de » notre sol & de notre denier. Si » on ne se met dans ce point de » vuë , on trouvera que l'or & l'argent se sont autrefois prodigués » comme la chose la plus vile , & » on sera obligé d'admettre des faits » qui n'ont aucune vrai-semblance. » Estimant , comme M. Rollin a » fait après quelques autres , le talent » Attique trois mille livres de France ; Philippe , Roi de Macédoine , » Prince très-politique , & dont le » royaume n'étoit pas riche alors , » aura acheté treize mille écus un cheval , que les Souverains les plus » opulents n'acheteroient point aujourd'hui un pareil prix ; la dé-

» pense du tombeau d'Ephésion , » sous Alexandre , aura monté à » trente - six millions ; Harpalus , » Gouverneur de Babylone pour » Alexandre , auroit eu une coupe » d'or pesant douze cents livres , il » auroit fallu une machine pour la » remuer. On ramasseroit aisément » cent autres traits aussi incroyables. N'est-il pas plus naturel , de » croire que les treize talens payés » pour Bucéphale , étoient treize » pièces d'une certaine valeur , qui » n'étoit rien moins qu'excessif , & » tout le reste à proportion.

Ce qui a trompé les Ecrivains qui ont travaillé sur les anciennes monnoies , & ce qui trompe encore tous les jours les Traducteurs d'anciens Auteurs , c'est qu'ils ont pris *mille auri pondo* ou *argenti* , pour mille livres pesant d'or ou d'argent , au lieu de le prendre pour une certaine portion de la livre numéraire. De cette manière , la couronne du Roi des Ammonites , qui pesoit un talent d'or , ne sera plus un fait incroyable , ni les cheveux d'Absalom , qui pesoient deux cents sicles , poids de Roi , ne seront plus la croix des Critiques ; & on se bornera à dire , que l'un & l'autre étoient d'un poids extraordinaire , mais qu'il est impossible de le déterminer , par l'ignorance où nous sommes des différentes variations de sens que peuvent avoir reçu chez les Anciens , les termes de *sicle* & de *talent* ; comme ceux de *livre* , de *denier* & d'*écus* , n'ont pas toujours signifié le même poids ni la même valeur parmi nous.

(a) Memoir. de Trévoux. &c. 1746. pag. 1574. Extrait de l'Essai sur les mon-

noies &c. Paris, 1746. 4°. (par M. du Pré de S. Maure.)

R E M A R Q U E V.

*Des richesses que Salomon fit
mettre dans le Tombeau
de David.*

PLUSIEURS Sçavans (a) traitent de fable ce que Joseph raconte des richesses immenses que Salomon fit enfermer dans le tombeau de son pere, & des trésors qu'en enleverent le Grand-Prêtre Hircan & le Roi Hérode. Mais il faut distinguer le fait en lui-même, d'avec les circonstances dont il a plu à Joseph de l'orner. Elles peuvent être fausses, & si Salomon fit mettre de l'or & autres choses précieuses dans le tombeau de son pere, il n'est pas croyable qu'il y en fit renfermer la quantité immense qu'il dit. Ce Prince se préparoit à élever un Temple à Dieu, comme son pere le lui avoit ordonné. Un ouvrage qui devoit être si grand, si somptueux, si magnifique, ne pouvoit s'exécuter qu'il n'en coûtât des sommes immenses. Quelques réserves qu'eût fait David, quelques présens qu'eussent offert les Chefs de la Nation & le peuple ; quelques sommes enfin que Salomon eût pu fournir de son trésor, il n'étoit pas de la prudence de renfermer de si grandes richesses dans le tombeau de David, où elles ne pouvoient servir de rien, jusqu'à ce que le Temple fût bâti, dans la crainte que les fonds manquaient pour exécuter un si grand ouvrage. Les corps morts

étoient immondes chez les Juifs ; mais leur impureté légale n'empêchoit pas qu'on ne leur fit des obseques magnifiques, qu'on ne leur érigeât de riches tombeaux, & que les saintes femmes n'achetassent des aromates pour embaumer le corps de Jesus-Christ. M. le Clerc, qui fait cette objection (b), concevoit-il que de mettre de l'or & de l'argent dans le tombeau d'un mort produisît une plus grande impureté que de l'embaumer ?

Joseph a vrai-semblablement exagéré les richesses que Salomon fit mettre dans le tombeau de son pere, & les sommes qu'en tirèrent le Grand-Prêtre Hircan & le Roi Hérode. L'envie de faire croire aux Grecs que les Rois de sa nation avoient été autrefois très-riches, & extrêmement puissants, a pu l'y engager ; mais on ne voit pas par quel motif il eût pu dire que le Grand-Prêtre Hircan & le Roi Hérode avoient enlevé de grandes richesses de ce tombeau, s'il n'eût trouvé le premier dans quelque Auteur qui n'est pas venu jusqu'à nous, & s'il n'eût appris le second de quelques personnes qui avoient vécu sous Hérode. Il convient que Nicolas de Damas, qui rapporte que ce Prince fit faire de grands embellissemens au tombeau du Roi David, ne dit point qu'il y soit descendu ; mais il prétend que son silence vient de ce qu'il regardoit cette action comme indigne d'un Roi ; que c'étoit ainsi qu'il avoit supprimé, dans l'histoire qu'il avoit composée de ce Prince, tout ce qui ne lui faisoit pas honneur. Si

(a) Sanctius, sur le chapitre trois du troisième livre des Rois, & sur le chapitre deux des Actes des Apôtres. Salien, Annal 3021. Tirin, M. le Clerc, Leyc-

dexer, tom. 1. p. 442. Le P. Calmer, 3. liv. Rois, chap. 3.

(b) Comment. 3. Rois, chap. 2. §. 10.

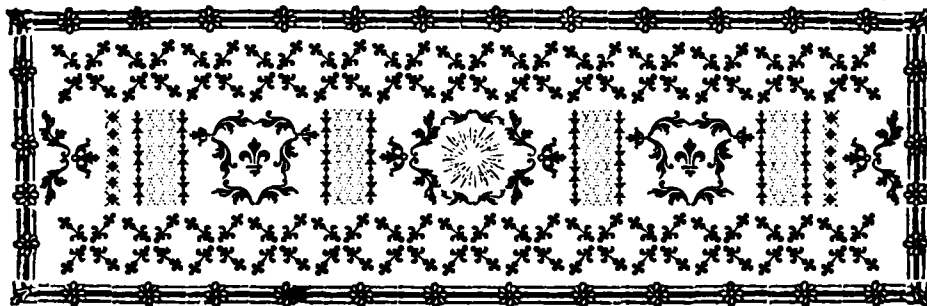
ce fait n'avoit pas été certain , s'il n'avoit pas été reconnu véritable par toute la Nation , ce ne seroit pas assez de dire que Joseph étoit bien hardi de l'avancer & de le soutenir, il faudroit lui supposer autant de témérité que d'imprudence.

Qu'il se soit trompé sur le temps qu'il dit s'être écoulé depuis la mort de David jusqu'à la grande Sacrificature d'Hircan, cela ne conclut rien contre la vérité du fait. Combien d'Historiens se sont trompés dans les circonstances & dans les dates des faits qu'ils racontent , sans qu'on rejette pour cela les événemens en eux-mêmes comme fabuleux ? Joseph , objecte-t-on , avoit tiré ce fait du quatrième livre des Machabées.

Quand ce seroit la source où il a puisé, si ce livre n'est pas canonique , s'il s'y trouve quelques fables, & de fréquentes erreurs, l'Auteur le moins exact ne dit pas toujours des faussetés (*a*). Mais quelle preuve a-t-on que Joseph ait pris dans cet Auteur ce qu'il dit ici du tombeau de David ? Une preuve qu'il ne l'a pas fait, c'est que cet Auteur dit que ce fut le trésor qui avoit appartenu à quelques-uns des descendans de David, qu'Hircan ouvrit ; & Joseph assure que ce fut le tombeau de ce Prince que le Grand-Sacrificateur fit ouvrir. M. Basnage (*b*) ne s'est point laissé aller au torrent ; il rapporte le fait que raconte Joseph comme véritable.

(*a*) Le P. Calmer. (*b*) Annal. Polit. Eccles.





ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE I.

I.  OUS avons parlé dans le Livre précédent du Roi David, de ses grandes actions, des avantages qu'il procura à ses sujets, des guerres qu'il eut à soutenir, des victoires qu'il remporta, & de la manière dont il mourut dans un grand âge. Son fils Salomon, qu'il avoit déclaré Roi de son vivant, quoique fort jeune, lui succéda. Le jour qu'il prit possession du trône, le peuple fit de grandes acclamations, comme il ne manque jamais de faire au nouvel avènement d'un Roi à la couronne. Il fit des vœux pour qu'il réussît dans toutes ses entreprises, qu'il régnât longues années, & que son règne fût également heureux & glorieux.

II. Adonias, qui pendant la vie du Roi avoit voulu monter sur le trône, fut trouver après sa mort Bethsabée, mere de Salomon. Après qu'il lui eut rendu ses devoirs avec de grandes marques d'amitié & de respect, la Reine lui demanda, si le motif de sa visite étoit quelque service qu'elle pût lui rendre; & l'assura qu'il pouvoit le lui déclarer avec confiance, disposée qu'elle étoit à l'obliger. » Vous sçavez, répondit Adonias, que » mon âge, & le choix du peuple, devoient m'assurer la couronne : Dieu l'a mise sur la tête du Roi votre fils : je me

Adonias prie
Bethsabée de
lui obtenir la
permission d'é-
pouser Abisag.
3. Rois, ch. 2.

82 ANTIQUITÉS JUIVES,

» soumetts à sa volonté. Je suis content de mon état, & je me
 » ferai toujours un devoir de lui obéir. Mais rendez-moi,
 » ajouta-t-il, un service auprès de lui; qu'il me permette
 » d'épouser Abisag, qui couchoit avec le feu Roi. Il l'a laissée
 » vierge, son grand âge ne lui permettant pas d'en user au-
 » trement.

Berhsabée de-
 mande Abisag
 à Salomon pour
 Adonias.

La Reine promit de s'y employer avec affection, & lui fit
 espérer qu'elle lui procureroit cet établissement, tant parce
 que le Roi se feroit un plaisir de le satisfaire, que parce qu'elle
 le lui demanderoit avec beaucoup d'instances. Adonias conçut
 sur ces promesses d'heureuses espérances, & prit congé de la
 Reine, qui fut sur le champ trouver le Roi son fils, pour lui
 parler de ce dont Adonias l'avoit priée. Le Roi s'avança aussitôt
 qu'il l'aperçut, l'embrassa, & la conduisit dans l'apparte-
 ment où étoit son trône. Il s'y assit, & ordonna qu'on en pla-
 çât un à sa droite pour y asseoir la Reine, qui lui dit lorsqu'elle
 fut assise: » J'ai une grace, mon fils, à vous demander, accor-
 » dez-la-moi: qu'un refus ne me jette pas dans la tristesse &
 » dans l'affliction. « Le Roi lui répondit qu'elle pouvoit ordon-
 ner, & qu'il n'y avoit rien qu'il ne se fit un agréable devoir
 de lui accorder. Il se plaignit ensuite obligeamment de ce
 qu'elle s'exprimoit comme si elle eût eu lieu d'appréhender un
 refus, & qu'elle n'eût pas dû être assurée d'obtenir tout ce
 qu'elle lui demanderoit. Alors la Reine le pria de permettre à
 Adonias d'épouser Abisag.

Salomon fait
 mourir Ado-
 nias & Joab.

III. Le Roi se trouva offensé de cette demande: il renvoya
 la Reine, en lui disant qu'il étoit surpris qu'elle ne l'exhortât
 pas aussi à céder la couronne à Adonias, comme à son aîné;
 que ce Prince demandant Abisag pour épouse, portoit ses vœux
 plus loin, appuyé sur-tout comme il l'étoit du Général Joab
 & du Grand-Prêtre Abiathar. Il manda ensuite Banaïas, Capi-
 taine de ses Gardes, pour lui commander d'aller tuer Ado-
 nias (a); & ayant fait venir le Grand-Prêtre Abiathar, il lui
 dit: » Les grands services que vous avez rendus au Roi mon

(a) Les Auteurs de l'Histoire Univer-
 selle du monde * disent, après M. le
 Clerc, que c'étoit un grand crime, égal
 à celui de haute trahison, d'épouser la
 veuve d'un Roi. Le verset vingt-quatre
 du second chapitre du troisième livre des

Rois, que citent ces Scavans en faveur
 de leur sermement, ne le prouve certai-
 nement point. Abisag n'étoit point veuve
 de David, elle n'étoit pas même sa con-
 cubine. Car il l'avoit laissée vierge en-
 mourant. Et quand on voudroit la regar-

» pere , & l'Arche que vous avez portée devant lui , vous sau-
 » vent la vie. Pour vous punir de vous être attaché à Adonias ,
 » & d'être entré dans son parti , je me contente de vous
 » commander de sortir de Jerusalem , de ne vous présenter
 » jamais devant moi , de vous retirer dans votre pays , sur vos
 » terres , & de n'en sortir de votre vie. Après une telle faute ,
 » vous ne méritez pas d'exercer jamais le saint ministere (a).

Ce fut ainsi que la grande Sacrificature sortit de la famille
 d'Ithamar , comme Dieu l'avoit prédit au Grand-Prêtre Héli ,
 aïeul d'Abiathar , & qu'elle rentra dans celle de Phinéès , en
 la personne de Sadoc. Je vais indiquer les noms de ceux de la
 famille de Phinéès , qui vécurent en personnes privées , pen-
 dant que la souveraine Sacrificature fut dans celle d'Ithamar.
 Bockius , fils de Joseph (b) Grand-Prêtre , fut pere de Joata-
 me : Joatame le fut de Maraiote : Arophée , qui succéda à son
 pere Maraiote , eut Achitob , dont le fils , Sadoc , fut le pre-
 mier Grand-Prêtre de sa famille , sous le règne de David.

IV. La mort d'Adonias fit tout craindre à Joab , car il avoit été
 plus attaché à ce Prince qu'à Salomon. Présument avec raison ,
 que cet attachement le mettoit dans un grand danger , & la
 piété du Roi lui faisant croire qu'il seroit en sûreté au pied des
 autels , il s'y refugia. Salomon en fut informé , & il en com-
 prit facilement le motif. Il commanda à Banaïas de l'aller tirer
 de cet asyle , & de l'amener rendre compte de sa conduite
 devant des Juges. Mais Joab refusa de quitter l'autel , & dé-
 clara qu'il aimoit mieux mourir dans ce saint lieu qu'en tout

der comme sa concubine , Isboeth re-
 procha à la vérité à Abner d'avoir eu
 commerce avec une des concubines du
 Roi son pere , mais il ne lui en fit pas
 un crime de haute trahison.

Si c'en avoit été un , Adonias eût-il
 osé demander permission d'épouser Abi-
 sag ? & la Reine eût-elle voulu se char-
 ger de prier le Roi son fils de permettre
 à Adonias de commettre un crime de
 trahison au premier chef ? Comme l'en-
 treprise qu'il avoit faite pour monter sur
 le trône l'avoit rendu suspect à Salomon ,
 il crut qu'il ne demandoit Abisag que
 pour mieux lier la partie & lui enlever
 la couronne. Voilà vrai-semblablement
 le motif qu'avoit Salomon de faire mou-
 rir son frere.

(a) Je voudrois lire *δίκαιος* au lieu de
δίκαιος , & mettre deux points devant
αμάρτωρ , & une virgule après. » Après
 » avoir fait cette faute , vous n'êtes pas
 » digne de conserver votre dignité.

(b) Selden , Samuel Perir , & Hudson ,
 ont regardé *Joseph* comme une faute de
 Copistes. Sans rejeter la correction de
 M. Hudson , on peut conjecturer que Jo-
 seph avoit écrit *Αδίων* que les Septante
 font pere de Bocchi , pere d'Ozi. Car un
 Copiste précipité a pu écrire *Ιακων* , pour
Αδίων , & oublier *Οζι* son fils. Mais ce
 n'est pas le seul dérangement qu'il y a
 ici. L'Ecriture n'en paroît pas exemple :
 car il y a une grande différence entre
 l'Hébreu , les Septante & la Vulgate.
 Voyez la Note b.

autre. Banaïas ayant rapporté à Salomon cette réponse de Joab, ce Prince lui ordonna d'aller lui couper la tête en cet endroit, puisqu'il n'en vouloit point sortir, & de le punir ainsi d'avoir assassiné deux Généraux d'armée, qui n'étoient coupables d'aucun crime. Le Roi joignit à cet ordre celui d'enterrer son corps, afin que ses fautes ne déshonorassent pas sa famille, & que le Roi son pere & lui fussent innocents de sa mort (a). Lorsque Banaïas eut exécuté ses ordres, Salomon le fit Général de ses troupes, & déclara Sadoc seul Grand-Prêtre à la place d'Abiathar qu'il venoit de déposer.

V. Ce Prince ordonna à Séméï de se bâtir une maison à Jérusalem, d'y établir sa demeure, de ne s'éloigner jamais de sa présence, & de ne point passer le torrent de Cédron. Outre la peine de mort que le Roi attachait à l'infraction de ces ordres, Salomon obligea Séméï de lui promettre avec serment qu'il seroit fidèle à les exécuter. Séméï reçut avec actions de grâces les ordres que le Roi lui donna, jura de les observer, & quitta en effet son pays pour demeurer à Jérusalem. Mais ayant appris au bout de trois ans, que deux de ses esclaves qui s'étoient enfuis étoient à Geth, il y alla pour les reprendre. Il les ramena avec lui à Jérusalem; le Roi le sçut, & irrité de ce qu'il étoit contrevenu à ses ordres, & sur-tout de ce qu'il avoit violé son serment, il le fit venir & lui dit: » N'aviez-vous pas juré, » que vous ne vous éloigneriez point de ma présence, & que » vous ne sortiriez jamais de Jérusalem pour aller dans une » autre ville? Vous porterez, méchant que vous êtes, la peine » de votre parjure, & de l'insulte que vous fîtes au Roi mon » pere dans le temps de sa disgrâce: votre supplice vous apprendra que le délai du châtimement ne procure aucun avantage au criminel qui l'a mérité, & que la sécurité dans laquelle l'impunité l'a fait vivre, ne sert qu'à le lui rendre plus.

Punition de
Séméï.

(a) Si M. d'Andilly entendoit ce que Joseph dit ici, il l'a exprimé d'une manière assez obscure & embarrassée. Le nouvel Editeur fait ordonner par Salomon qu'on enterre le corps de Joab, afin que les crimes retombent à jamais sur les descendans, *ut ejus peccata in posteris ipsius in perpetuum redundant*. Il y a dans cet ordre une inconléquence trop sensible, pour qu'on s'arrête à la relever. Mais pour soutenir la traduction que je propo-

se, il faut changer *καταλειψαι* en *καταλειβει*: » Afin que ses crimes ne soient jamais » une tache à sa famille. « Joab étoit cousin germain de Salomon. Ainsi, loin que ce Prince dût souhaiter que ses crimes rejaillissent sur sa famille, il devoit au contraire lui faire rendre les honneurs de la sépulture, & ne pas jeter son corps à la voirie, afin que la honte de son supplice ne l'affectât pas.

» dur & plus amer lorsqu'enfin il le subit. « Salomon lui ayant parlé de la sorte , ordonna à Banaïas de le faire mourir : ce qu'il exécuta.

CHAPITRE II.

I. **A**PRE'S que Salomon eut affermi son trône par la mort de ses ennemis , il épousa la fille du Roi d'Egypte. Il étendit l'enceinte des murs de Jerusalem , la fortifia mieux qu'elle ne l'étoit , & maintint son royaume dans une heureuse paix. Quoique jeune , il fut exact observateur des Loix , pratiqua tout ce que le Roi son pere lui avoit recommandé , & se conduisit avec autant de prudence qu'auroient pû faire des personnes avancées en âge & consommées dans les affaires. Il voulut aller à Gabaon (a) offrir des sacrifices à Dieu sur l'autel d'airain que Moïse avoit fait construire. Il lui offrit un holocauste de mille victimes ; cet acte de religion parut avoir pleinement satisfait la divine Majesté. Dieu apparut la nuit même à ce Prince pendant qu'il dormoit , & lui ordonna de lui faire telles demandes qu'il voudroit , disposé qu'il étoit à récompenser sa piété en les lui accordant. Salomon pria Dieu de lui faire le don le plus grand & le plus magnifique , celui dont sa Divine Majesté peut gratifier l'homme avec plus de complaisance , celui dont l'homme peut tirer le plus grand avantage.

Un sentiment de la nature *toujours aveugle* , ou d'une jeunesse *sans expérience* , ne lui fit point demander de l'or , de l'argent , ou des richesses. La plupart des hommes croient qu'il n'y a que cela qui mérite nos recherches , & que ce sont là les véritables présens du ciel. Mais ce Prince adressant la parole à Dieu ; » Donnez-moi , lui dit-il , Seigneur , un esprit sain

Salomon épousa la fille du Roi d'Egypte. Dieu lui apparut à Gabaon. Il préfère la sagesse aux richesses & à la mort de ses ennemis. 3. Rois , ch. 3. v. 6.

Dieu apparut à Salomon pendant son sommeil.

(a) Toutes les Editions de Joseph ont Hébron. J'ai cru que c'étoit une faute de Copistes , & que je devois suivre l'Ecriture , qui met ce voyage à Gabaon. Le nouvel Editeur dit que les manuscrits de France lisent Γαβαον. Cette leçon nous a conservé les traces de la bonne Γαβαον. David avoit fait transporter l'Arche à Jerusalem , mais le tabernacle & l'autel

d'airain étoient restés à Gabaon. Moïse avoit fait faire cet autel , mais il ne l'avoit pas fait construire à Gabaon , comme M. d'Andilly le fait dire à Joseph. Ce saint homme ne passa point le Jourdain , & Gabaon étoit au-delà de ce fleuve , par rapport à la montagne de Nebo , où il mourut. 1. Paralip. chap. 21. v. 29.

» & droit , afin que dans les jugemens que je rendrai , je ne
 » m'écarte jamais de la vérité & de la justice. « La demande
 du Roi fut si agréable à Dieu , qu'outre les richesses , la gloire ,
 & la victoire sur ses ennemis qu'il lui promit , quoique dans sa
 demande il n'eût rien fait entrer de ces avantages , il lui ac-
 corda la prudence & la sagesse dans un degré auquel aucun
 Particulier ni aucun Prince n'avoient jamais atteint. Dieu ajouta
 qu'il conserveroit pendant plusieurs siècles le royaume dans sa
 famille , s'il ne s'écartoit point de la justice & de l'obéissance
 qu'il lui devoit , & s'il imitoit les bons exemples que le Roi
 son pere lui avoit laissés. Pénétré de reconnoissance , Salomon
 se leva & se prosterna devant Dieu. Etant ensuite retourné à
 Jerusalem , il y offrit un grand nombre de victimes , & fit un
 grand festin à toute sa maison.

II. Ce fut vers ce temps-là qu'on porta devant lui une affaire
 extrêmement délicate & embarrassante. J'ai cru devoir en expo-
 ser le fait , afin que ceux qui liront mon Histoire en sentent
 toute la difficulté , & que ceux qui ont des jugemens à pro-
 noncer , puissent , dans des rencontres aussi épineuses , profiter
 de la sagacité & de la pénétration du Roi pour s'ouvrir la voie
 à une décision équitable.

Jugement de
 Salomon.

Deux femmes de mauvaise vie furent trouver le Roi ; celle
 qui prétendoit que sa compagne lui faisoit injustice , parla la
 première. » Seigneur , lui dit-elle , nous demeurons toutes deux
 » dans une même chambre , & nous sommes accouchées de
 » deux garçons , le même jour & à la même heure. Trois jours
 » après , ma compagne s'étant endormie avec son enfant
 » l'étouffa ; je m'étois aussi endormie , mais mon enfant étoit
 » sur mes genoux. Ma compagne l'a emporté , l'a couché sur
 » son lit , & m'a mis le sien entre les bras. Lorsque je me suis
 » réveillée le matin , & que j'ai voulu présenter le sein à mon
 » enfant , je ne l'ai point trouvé , & j'ai vû celui de ma com-
 » pagne qui étoit mort , couché auprès de moi. Car l'ayant
 » regardé attentivement , je l'ai reconnu. Je lui ai redemandé
 » mon enfant , mais elle ne veut pas me le rendre. C'est ce
 » qui m'oblige de recourir à votre justice. Comme il n'y avoit
 » que nous deux dans la chambre , elle ne craint pas que per-
 » sonne la puisse convaincre ; ainsi , elle nie hardiment qu'elle
 » ait volé mon enfant.

Quand elle eut cessé de parler , le Roi demanda à sa com-

pagne, ce qu'elle avoit à répondre : elle nia constamment le fait dont on l'accusoit, & soutint que son enfant étoit en vie, & que c'étoit celui de sa compagne qui étoit mort. Nul de ceux qui étoient présents ne crut qu'un tel différend fût de nature à pouvoir être décidé, c'étoit pour eux une énigme dont l'obscurité leur paroissoit impénétrable ; le Roi seul trouva le moyen de découvrir la vérité. Il fit apporter les deux enfans, & ayant appelé un de ses gardes, il lui ordonna de tirer son épée & de les couper par la moitié, afin que ces deux femmes pussent les partager également, chacune ayant une moitié du mort & une moitié du vivant. Cet ordre parut d'abord ridicule, & chacun se moquoit en lui-même du Roi, comme d'un jeune homme sans expérience. Cependant comme la véritable mere s'écria qu'on n'exécutât pas cet ordre ; qu'elle aimoit mieux céder son enfant à sa compagne comme s'il lui appartenait ; parce qu'elle auroit au moins la consolation de le savoir en vie & de le voir, quoiqu'il passât pour ne lui pas appartenir ; & que sa compagne au contraire voyoit avec beaucoup de fermeté qu'on se dispoisoit à couper les deux enfans par la moitié, & se faisoit un plaisir malin de la douleur qu'un semblable partage pouvoit causer à la véritable mere : le Roi reconnut que ce que ces deux femmes avoient dit étoit une expression naturelle de la vérité. Ainsi, il adjugea l'enfant vivant à celle qui s'étoit écriée, lorsqu'il avoit commandé qu'on les coupât tous les deux par la moitié, & il condamna la méchanceté de l'autre, qui après avoir étouffé son enfant, souhaitoit encore voir mourir celui de sa compagne. Le peuple regarda ce jugement comme une preuve admirable de la sagesse & de la pénétration du Roi, & s'attacha à lui comme à un Prince rempli de l'esprit de Dieu.

III. Je vais maintenant faire connoître les Généraux de ses armées, & les Gouverneurs de ses provinces (a). Hur commandoit dans la Tribu d'Ephraïm ; Dioderes, dans tous le pays de Bethléem : Abinadab, qui avoit épousé une fille de Salomon, avoit sous son commandement le pays de Dor & les côtes mariti-

(a) Ce que Joseph dit ici des Officiers de Salomon, est fort différent de ce que l'Ecriture rapporte. La mémoire peut lui avoir manqué. Les Copistes peuvent aussi avoir altéré son texte. Si l'on en croit

M. le Clerc, l'Ecriture a souffert de leur négligence aux versets huit, neuf, onze & treize du chapitre quatre du troisième livre des Rois.

mes : la grande plaine étoit sous celui de Banaïas , fils d'Akile ; son commandement s'étendoit jusqu'au Jourdain : Gabaris commandoit dans la Galaatide & la Gaulanite , son gouvernement s'étendoit jusqu'au mont Liban , & soixante villes bien fortifiées en dépendoient : Aquinadab , qui avoit épousé une autre fille de Salomon , commandoit dans toute la Galilée jusqu'à Sidon : Banakates commandoit à Arcé , le long de la mer : le mont Itabure , le mont Carmel & la basse Galilée jusqu'au Jourdain obéissoient à Saphathe : il y avoit de plus un gouverneur général pour tous ces pays : Séméï avoit le gouvernement de la Tribu de Benjamin ; Gabare , celui de par-delà le Jourdain , outre un Gouverneur général , qui commandoit à tout ce pays. Les Juifs qui s'étoient extrêmement multipliés , & sur-tout la Tribu de Juda , s'appliquèrent à l'agriculture & à faire valoir leurs terres , ce qui leur procura une grande abondance. Car , comme ils jouissoient d'une paix profonde , & d'une douce liberté , dont les agrémens n'étoient altérés par aucune sorte de division intestine , ils ne s'occupoient tous qu'à faire profiter leur bien & qu'à l'augmenter.

Dépense de
la maison de
Salomon. Ses
chars, ses che-
vaux.

IV. Outre ces Officiers , Salomon en avoit d'autres qui commandoient en Syrie & sur les nations étrangères , depuis l'Euphrate jusque sur les confins de l'Egypte , & qui levoient les tributs que ces peuples devoient payer. On fournissoit tous les jours pour sa table , & pour les repas qu'il donnoit , trente cores de fleur de farine , & soixante de farine commune ; dix bœufs gras , vingt de pâturage , & cent agneaux gras ; sans compter ce que la chasse fournissoit de cerfs , de bœufs sauvages , ni les oiseaux , & les poissons que les étrangers lui apportoit chaque jour. La quantité de chariots que ce Prince avoit étoit si grande , qu'il avoit quarante mille écuries (a) pour ses chevaux d'attelage. Sa cavalerie étoit de douze mille hommes , dont six mille demeuroient à Jerusalem auprès de lui : l'autre moitié étoit distribuée dans les différentes terres de son obéissance. L'Officier chargé de la dépense de sa maison , avoit aussi soin

(a) Ce nombre prodigieux d'écuries a fait de la peine à tous les Interprètes de l'Ecriture. Il y a erreur dans les chiffres. Car l'Auteur des Paralipomènes n'en compte que quatre mille , quatre mille dans l'Hébreu , & dans la Vulgate , des écuries pour quarante mille chevaux.

L'erreur est ancienne , de quel côté qu'elle soit , puisque Joseph a lu dans son Exemplaire de l'Ecriture , comme nous lisons au chapitre quatrième du troisième livre des Rois. Voyez le P. Calmet , M. le Clerc , sur cet endroit.

de fournir ce qui étoit nécessaire pour ses chevaux , & de le faire conduire par-tout où faisoit quelque séjour le Roi.

V. Dieu avoit rempli Salomon d'une prudence & d'une sagesse si merveilleuse, qu'aucun de ceux qui l'avoient précédé n'avoient possédé ces avantages précieux dans un degré aussi éminent, pas même les Egyptiens, ces peuples si renommés pour la vaste étendue de leurs connoissances, & qu'aucun des plus sages & des plus éclairés Israélites de son temps ne pouvoient lui être comparés; tels qu'Erhan, Héman, Calchel & Dorda, fils de Mahon, dont je rapporte ici volontiers les noms.

Salomon composa cinq mille livres d'odes & de cantiques, & trois mille de Proverbes & de Similitudes. Il avoit traité de toutes les sortes d'arbres & de plantes, depuis l'hyssope jusqu'au cédre; & écrit sur tous les animaux qui vivent sur la terre, qui nagent dans les eaux, ou volent dans les airs, rien n'étant échappé à ses recherches. Il avoit médité sur tout, & avoit acquis une exacte connoissance de ce qu'il y avoit de plus singulier dans la nature. Pour le bien de l'humanité, Dieu lui fit faire l'admirable découverte de quelques airs de musique, propres à soulager certains malades, & sur-tout d'un secret merveilleux pour chasser les démons. Il laissa pour cela des formules d'exorcismes qui lient les démons, de manière qu'ils ne peuvent revenir quand on les a une fois chassés. Ce précieux secret subsiste encore aujourd'hui parmi nous (a). Car je sçai qu'un nommé Eléazar, de notre nation, délivroit ceux qui en étoient possédés, & qu'il le fit en présence de l'Empereur Vespasien, de ses fils, de ses Officiers & de ses soldats. Voici ce qu'il pratiquoit.

Prétendu secret de chasser les démons.

Il approchoit des narines du possédé un anneau, dans lequel étoit enchassée une des racines que Salomon avoit indiquées. Son odeur attiroit le démon & le faisoit sortir par les narines. Le possédé tomboit à terre, alors Eléazar conjuroit

(a) Si l'homme agissoit toujours conséquemment, la créance que Joseph donne ici à un fait qui, s'il est véritable, ne peut être qu'un tour de gobelet, seroit une preuve qu'il n'a pas pu douter des miracles de l'Ecriture sainte. Mais nous voyons tous les jours nos esprits-forts, nos libertins, rejeter les vérités les plus

certaines, en même temps qu'ils croient des choses destituées entièrement de preuves & de raisons. Quoi qu'il en soit, quelques Juifs du temps d'Origene croyoient pouvoir chasser les démons, en se servant d'écrits qu'ils prétendoient être de Salomon. *Origene, Matth. chap. 26. Tr. 35.*

le démon de ne plus retourner, en faisant mémoire de Salomon, & en récitant sur le malade les oraisons que ce Prince a composées. Pour persuader & convaincre l'assemblée qu'il avoit ce pouvoir, Eléazar mettoit devant ceux qui étoient présents un petit vase d'eau, ou une cuvette à laver les pieds, & il commandoit au démon de renverser ce vase en sortant du corps du malade, afin de faire voir qu'il l'avoit quitté; comme cela arrivoit toujours infailliblement, c'étoit une preuve certaine de l'extrême sagesse & de la science profonde de Salomon. J'ai cru devoir rap porter ce fait, afin de faire connoître combien ce Prince étoit chéri de Dieu, & afin qu'aucun homme vivant sous le soleil n'ignore le degré éminent de supériorité auquel il possédoit toutes les vertus.

VI. Hiram, Roi de Tyr, apprit avec plaisir que ce Prince avoit succédé au Roi son pere, car il avoit été ami de David. Il envoya des Ambassadeurs en féliciter ce Prince, & lui témoigner combien il prenoit de part au bonheur dont il jouissoit. Salomon lui écrivit cette lettre. (a)

SALOMON AU ROI HIRAM.

Salomon écrit
au Roi de Tyr.

» Je dois vous faire sçavoir, que le Roi mon pere a beau-
» coup souhaité de bâtir un Temple au Seigneur, mais qu'il
» en a été empêché par les guerres continuelles qu'il a eu à
» soutenir. Car il n'a pû avoir la paix avec ses ennemis qu'a-
» près les avoir forcés à lui payer tribut. J'ai de grandes actions
» de graces à rendre à Dieu, de la paix dont je jouis. J'ai
» résolu d'en profiter pour lui bâtir un Temple, car il a prédit
» au Roi mon pere que ce seroit moi qui aurois ce bonheur.
» C'est pourquoi je vous prie d'envoyer quelques-uns de vos
» sujets au mont Liban, pour aider les miens à couper du
» bois. Car les Sidoniens y sont plus habiles que les Israélites.
» Je payerai ces Ouvriers selon que vous le réglerez vous même.

VII. Hiram lut cette lettre, & ravi de pouvoir obliger le Roi Salomon, il lui fit cette réponse.

LE ROI HIRAM AU ROI SALOMON.

An du monde
2992.
3. Rois, ch. 5.

» On doit beaucoup bénir Dieu, de ce qu'il a fait succéder
» un Prince aussi sage & aussi vertueux que vous au trône du

(a) Voyez Remarque I.

» Roi votre pere. Je ferai avec plaisir ce que vous me deman-
 » dez. Mes sujets couperont tout le bois de cédre & de ciprès
 » que vous souhaitez : j'aurai soin qu'ils le voient sur le bord
 » de la mer , & je leur ordonnerai de construire des vaisseaux
 » de transport , pour le porter dans le lieu de votre royaume
 » que vous indiquerez , d'où vos sujets pourront le transpor-
 » ter à Jerusalem. Vous voudrez bien en retour nous fournir
 » du bled : car comme nous habitons une île , nous n'en re-
 » cueillons pas ce qu'il nous en faut. (a)

VIII. L'original de ces lettres s'est conservé jusqu'à nos jours ; non-seulement dans nos archives , mais encore dans celles des Tyriens. Si quelqu'un souhaite s'assurer de la vérité de ce que j'avance , il peut prier les Officiers qui sont chargés de la garde des archives de la ville de Tyr , de lui permettre de consulter les originaux de ces lettres ; il les trouvera conformes à celles que je donne ici. Je fais cette remarque , afin que ceux qui liront cette Histoire sçachent que je ne m'écarte en rien de la vérité , & que je n'y fais point entrer de faits agréablement controuvés , mais qui n'ont d'autre mérite que de n'être pas incroyables. Je ne demande point qu'on m'en croye sur ma parole , & je ne crains point de subir l'examen le plus rigoureux. Je sçai que je n'ai pas droit de blesser les égards qui sont dûs à l'Histoire , & que je ne le pourrois faire sans me rendre coupable. Aussi je ne crains point de prier mes lecteurs de n'ajouter foi à ce que je puis dire , qu'après que je l'aurai constaté par toutes les preuves dont la matière est susceptible.

IX. La lettre du Roi de Tyr ayant été rendue à Salomon , il fut très-content du zèle que ce Prince témoignoit à lui rendre service. Pour y répondre il lui envoyoit tous les ans vingt mille cores (b) de bled , & autant de bates d'huile & de vin , mesure qui contient soixante-deux setiers.

Ce commerce réciproque de services resserra encore davantage les nœuds de l'amitié qui unissoit ces deux Princes , & ils se promirent avec serment de ne jamais les rompre. Salomon

(a) Voyez Remarque II.

L'ancienne ville de Tyr étoit en terre ferme , à trois stades de la mer. La nouvelle étoit dans la mer , à huit stades de la terre. *Mémoires de Trévoux* 1716. pag. 1692.

(b) On croit que le core conte-

noit environ deux cents quatre-vingt dix pintes , une chopine & un demi-setier mesure de Paris , & le bate vingt-neuf pintes , une chopine & un demi-setier même mesure 3. *Rois* , chap. 5. 2. *Paralip.* chap. 2.

Arrangemens
de Salomon,
pour se procu-
rer les maté-
riaux nécessai-
res pour bâtir
le Temple.

ordonna à ses sujets de fournir pour ce travail trente mille ouvriers. Mais afin que cela leur fût le moins à charge qu'il se pourroit, il régla avec beaucoup de prudence que dix mille iroient un mois couper du bois sur le mont Liban, & qu'ils s'en retourneroient ensuite chez eux, où ils demeureroient deux mois, tandis que dix mille autres ouvriers travailleroient à leur tour. De cette manière les premiers y retournoient deux mois après leur retour chez eux. Le Roi chargea Adoniram de veiller à l'exécution de cet arrangement. Du nombre des étrangers qu'il avoit trouvés habitués dans le royaume, & qu'il avoit désignés pour être employés à la construction du Temple, soixante-dix mille furent destinés à voiturer les pierres & les autres matériaux, quatre-vingt mille à les tailler, & trois mille trois cents à conduire les travaux. Ceux-ci avoient ordre de faire tirer de grandes pierres pour les fondemens du Temple, de les faire tailler sur la montagne, & amener ensuite à Jerusalem. Tout ce travail s'exécuta, non-seulement par des ouvriers du pays, mais encore par ceux qu'Hiram y avoit envoyés.

C H A P I T R E III.

An du monde
2992.
3. Rois, ch. 6.
Salomon jette
les fondemens
du Temple.

I. **S**ALOMON jette les fondemens du Temple la quatrième année de son règne, le second mois, que les Macédoniens appellent Artemise, & les Hébreux Jar (*a*). Il y avoit cinq cents quatre-vingt dix ans que nos ancêtres étoient sortis d'Egypte: mille vingt, qu'Abraham avoit quitté la Mésopotamie pour venir demeurer dans la terre de Canaan: mille quatre cents quarante que le déluge étoit arrivé: & depuis la création du premier homme jusqu'au temps que ce Prince bâtit le Temple, il s'étoit passé trois mille cent deux ans. L'onzième année du règne d'Hiram sur les Tyriens (*b*) couroit, & il y en avoit deux cents quarante depuis la fondation de Tyr (*c*).

(*a*) La Vulgate porte Zio, & l'Hébreu Ziu.

(*b*) Dans le premier livre contre Apion, ce fut la seconde année du règne

d'Hiram, que les fondemens du Temple furent jetés. Mais on peut ramener la manière dont Joseph s'exprime ici à ce sens.

(*c*) Voyez Remarque III.

II. Le Roi fit creuser les fondemens du Temple à une grande profondeur. Il y fit jetter des pierres dures , capables de résister à toutes les injures du temps , & qui s'incorporant pour ainsi dire avec le sol , formassent un tout solide , dont l'assiette inébranlable fut en état de porter sans travail les grands corps de bâtiment qu'on devoit élever dessus , & les magnifiques ornemens dont on avoit dessein de les accompagner. Car quoique ces ornemens ne fussent que de décoration , leur charge ne devoit pas être moindre que celle du grand édifice , à l'enrichissement duquel on les destinoit. Ce Prince fit employer jusqu'à l'entablement de belles pierres blanches , & fit donner à ce premier corps de bâtiment soixante coudées de hauteur , autant de longueur , sur vingt de largeur. Un autre corps de bâtiment s'élevoit sur celui-là , & dans les mêmes proportions , de manière que le Temple , dont l'entrée étoit à l'orient , avoit six vingts coudées d'élévation.

Hauteur ,
largeur & lon-
gueur du Tem-
ple.

On y entroit par un vestibule , dont la largeur & la hauteur étoient les mêmes que celles du Temple , mais dont la profondeur n'étoit que de dix coudées. Le Temple avoit des espèces de basses aîles , que l'on avoit distribuées en trente petits édifices , de trois étages chacun. Leur longueur , qui étoit de cinq coudées , étoit égale à leur largeur ; mais leur hauteur étoit de vingt. Comme ils étoient contigus les uns aux autres , ils faisoient , par leur contiguité & leur nombre , le tour du Temple par-dehors. On avoit , à chaque étage , ménagé des portes qui facilitoient l'entrée d'une pièce dans l'autre.

Basses aîles
du Temple.

Ces bas côtés avoient , comme on vient de le dire , trois étages , dont chacun avoit vingt coudées d'élévation , ce qui faisant en tout soixante (a) , les mettoit au niveau de la partie inférieure du Temple. La partie supérieure du Temple n'avoit point de bas côtés. Les toits (b) de ces petits édifices étoient de bois de cédre , & tellement particuliers à chacun que l'un ne touchoit point à l'autre. Ils étoient portés sur

(a) M. Prideaux leur en donne six-vingts. C'est une faute d'impression. *Tom. 1. explicat. esquisse du Temple.*

(b) J'ai effacé *toits d'alors*, pour mettre en sa place *toits d'aujourd'hui*. Je crois que le sens le demande , & que ces trente bâ-

timens pouvoient être terminés chacun par des espèces de dômes , comme on en voit autour des mosquées des Turcs , ou comme le sont les chapelles de quelques-uns des bas côtés de nos Eglises.

un plafond qui étoit commun à tous : de longues poutres (a) qui les traversoient , souvenoient ce plafond & donnoient de la solidité aux cloisons qui les séparoient. Ces cloisons , ainsi que le plafonds & les lambris , étoient de bois de cédre fort poli , & enrichis d'ornemens d'or taillés dans le bois , de manière que le Temple brilloit de toutes parts , & que l'éclat de l'or qui en sortoit frappoit d'une brillante lumière ceux qui y entroient.

Les pierres de ce superbe édifice étoient taillées avec tant d'art , & si exactement jointes & polies , qu'on ne pouvoit rien appercevoir qui marquât que le marteau ou quelque autre instrument y eût touché ; la nature sembloit les avoir formées pour se lier d'elles-mêmes si étroitement les unes aux autres , qu'elles paroissent être d'une seule pièce.

Un escalier que le Roi ménagea dans l'épaisseur du mur , conduisoit au premier étage du Temple. Car cet étage n'avoit pas du côté de l'orient une aussi grande ouverture que le rez de chaussée. Son entrée ne se prenoit que dans le côté du mur , & ne présentait qu'un passage assez étroit. Le Temple , soit le Saint , soit le Saint des Saints , étoit revêtu de planches de cédre , jointes ensemble par de bons tenons , qui les assuroient & leur donnoient toute la force nécessaire. (b)

III. Salomon le partagea en deux : donna vingt coudées de longueur à la première division : c'étoit le Saint des Saints , dans lequel personne n'entroit *que le Grand-Prêtre*. La seconde , qu'on appelle le Saint (c) , en eut quarante. A l'entrée de leur séparation , se présentait une grande ouverture , revêtue de planches de cédre , dorées & travaillées avec beaucoup d'art. Devant cette ouverture étoit un rideau , teint de différentes couleurs , de bleu-céleste , de pourpre , d'écarlate , tissu d'un byssus très-beau & très-fin.

Ce Prince mit dans le Saint des Saints , qui avoit , comme je viens de le dire , vingt coudées de longueur , autant de largeur , deux Chérubins d'or , hauts de cinq coudées. Leurs ailes étoient de la même longueur , & ils étoient entre eux dans

(a) Je lis *πλαβετο* au lieu d'*εβαλετο*.

(b) Cet endroit est fort obscur. M. d'Andilly ne l'a point entendu , mais on en a touché quelque chose dans la Remarque VI. On a tâché de faire mieux ; on

n'oseroit se promettre d'y avoir réussi.

(c) » Et destinée pour les Sacrificateurs. (M. d'Andilly). C'est ce que porte la Version de S. Gelenium , *in usum sacerdotum* , mais Joseph n'en parle point.

une distance proportionnée ; de manière qu'ils touchoient de l'extrémité de leurs aîles , d'un côté le mur septentrional , & de l'autre le méridional , & que leurs deux autres aîles se joignoient pour couvrir l'Arche , qui étoit au milieu d'eux. Personne ne peut ni concevoir ni décrire la forme de ces Chérubins.

Tout le pavé du Temple étoit couvert de lames d'or. L'ouverture du vestibule (a) étoit proportionnée à la hauteur de la muraille , & avoit vingt coudées de largeur , & elle étoit revêtue du même métal , & pour le dire en un mot , il n'y avoit aucun endroit du Temple , tant du Saint que du Saint des Saints , qui n'en fût revêtu. Il y avoit un voile à l'entrée de l'un & l'autre , mais il n'y en avoit point à celle du vestibule.

I V. Le Roi de Tyr avoit envoyé un ouvrier à Salomon qui portoit le même nom que lui. Sa mere étoit de la Tribu de Nephtali , & son pere Tyrien (b) de naissance , mais Israélite d'origine. Il avoit un talent particulier pour tous les ouvrages de la main. Mais il travailloit sur tout l'or & l'argent dans une grande perfection. Ce fut lui qui exécuta tous les ouvrages que Salomon fit faire pour le Temple. Il fonda deux colonnes d'airain (c) pour être mises à son entrée. Elles avoient quatre doigts d'épaisseur , dix-huit coudées de hauteur , & douze de circonférence , & étoient surmontées d'un lis jetté en fonte , haut de cinq coudées , & terminées par un ouvrage de métal , en forme de rézeau entrelassé de palmes , d'où pendoit un double cor-

(a) Ce que Joseph appelle ici *θύρας* ne peut-être que l'ouverture du vestibule , qui donnoit entrée au Saint : Ce ne sont point les battans , puisqu'il dit que le vestibule n'en avoit point. Il met *θύρας* *αἰθρῶν* dans l'endroit qui partageoit le Saint d'avec le Sanctuaire. Etoit-ce des battans ? n'étoit-ce qu'une ouverture.

(b) L'Edition de Basse , de mille cinq cent quarante lit *παῖρς τοῦ Οὐρῦ* , & M. Havercamp a suivi cette leçon dans la sienne. Mais ce qu'il ajoute , que toutes les Editions Grecques & Latines lisent ainſi , est un défaut de mémoire par rapport à celles de mille six cent onze & mille six cent trente-cinq : car elles ont *Τυρίν*. Comme elles sont en cela conformes à l'Ecriture , ç'a été une raison pour moi de traduire » son pere Tyrien.

Le Roi Hiram fait cet ouvrier Tyrien d'origine dans sa lettre à Salomon , telle

qu'Eupoleme la rapporte. Cet Ecrivain fait la mere d'Hiram de la Tribu de David. Quelque décrié qu'il soit , j'ai peine à croire qu'il ait ignoré qu'il n'y avoit pas de Tribu de David. Je serois donc porté à croire que ses Copistes ont écrit le nom de ce Prince au lieu de celui de la Tribu de Dan. Car on lit au chapitre quatorze du second livre des Paralipomènes , que la mere de cet ouvrier étoit de cette Tribu , au lieu qu'elle est de celle de Nephtali dans le troisième livre des Rois.

(c) L'Ecriture ne dit pas que ces colonnes fussent creuses. Les Auteurs de l'Histoire universelle du monde disent qu'elles étoient dans le porche , comme leur Traducteur les fait parler , & devant le Temple. Mais elles auroient empêché la vue du Saint , si elles avoient été en cet endroit.

don de deux cents grenades. Cet ouvrage faisoit ombre au lís. Celle de ces colonnes, qu'on plaça à droite devant le jambage du vestibule, s'appelloit *Jachim* : on appelloit *Booz* celle qui fut mise à la gauche.

V. Le même ouvrier fonda un grand vaisseau d'airain de figure hémisphérique, & que nous appellons, à cause de sa grande capacité, la mer d'airain (*a*). Car il avoit dix coudées de diamètre, & une palme d'épaisseur. Le milieu de sa capacité étoit supporté par une base contournée en dix filets, elle étoit large d'une coudée; douze taureaux entouroient la mer d'airain. Ils étoient tournés vers les quatre vents : trois vers celui d'orient, autant vers celui du couchant, & les six autres, vers ceux du midi & du nord. Leur dos s'avançoit dessous, & servoit à porter ce vaisseau, qui contenoit trois mille bates (*b*).

VI. Hiram fit encore des bases du même métal, & de figure carrée, pour soutenir des piscines. Elles avoient chacune cinq coudées (*c*) de longueur, quatre de largeur, & six de hauteur. L'ouvrage, dont les parties avoient été travaillées séparément, se présentait ainsi. Quatre petites colonnes carrées étoient aux quatre angles, dans lesquelles les flancs des bases se rencontroient de chaque côté. Ces flancs ou ces côtés étoient partagés en trois compartimens ou panneaux, terminés chacun par un cordon en forme de corniche ou de base renversée. Un lion étoit représenté sur un de ses panneaux, un taureau sur l'autre, & une aigle sur le dernier. Les petites colonnes étoient enrichies d'ornemens semblables à ceux des panneaux. Tout l'ouvrage étoit porté sur quatre roues, qui avoient été jettées en fonte. Les gentes, le moyeu compris, avoient deux coudées & demi de diamètre : & leur contour étoit si fini, se rencontroit avec tant de justesse le long des côtés, & entroit si exactement dans les rais, qu'il faisoit le sujet de l'admiration de ceux qui le voyoient. Aux angles de ces bases s'étendoient des espèces de coudes ou de mains, sur lesquelles régnoit un cordon. La piscine portée dessus étoit soutenue par des pieds d'aigle & de lion, joints avec tant d'art, qu'ils paroif-

(*a*) Joseph n'est pas tout-à-fait conforme à l'Ecriture. 3. *Rois*, chap. 7. *ψ.* 24.

(*b*) L'Ecriture n'en compte que deux

mille. *Ibid.* *ψ.* 26. 2. *Paralip.* chap. 4. *ψ.* 5. trois mille.

(*c*) Joseph n'est pas encore conforme ici à l'Ecriture. *Ibid.* *ψ.* 27.

soient

soient en sortir. On avoit ménagé, dans l'entre-deux, des branches de palmes relevées en bosse.

Enfin, le même ouvrier fit pareil nombre de vaisseaux de figure sphérique, pour laver les victimes. Chacun de ces vaisseaux contenoit quarante choés, avoit de hauteur quatre coudées, & son diamètre, d'un bord à l'autre en avoit autant, & étoit porté sur autant de bases, que l'on appelloit *mechonoth*. Cinq de ces piscines étoient placées au côté gauche du Temple, tournées vers le nord. Les cinq autres étoient à droite, regardant le midi vers l'orient. La mer d'airain étoit dans la même position. On remplissoit d'eau tous ces vaisseaux. Celle de la mer d'airain servoit à laver les pieds & les mains des Prêtres, lorsqu'ils montoient à l'autel; & celle des piscines à laver les entrailles & les pieds des victimes qu'on immoloit.

VII: Salomon donna vingt coudées de longueur, autant de largeur, & dix de hauteur à l'autel qu'il fit faire pour les holocaustes. Tout ce qui étoit destiné à l'usage de cet autel, chaudrons, sceaux, crochets, & pinces, étoit de cuivre, & d'un cuivre qui approchoit de la beauté & de l'éclat de l'or. Il fit faire plusieurs tables, & une grande entre autres d'or massif, sur laquelle on mettoit les pains de Proposition. Il en fit faire dix mille autres d'une égale beauté, mais d'une forme différente, sur lesquelles on mettoit les vases, les coupes, & les pateres (a), dont vingt mille étoient d'or, & quarante mille d'argent. Il fit faire dix mille chandeliers, & en fit placer un dans le Temple pour y éclairer toujours, conformément à la Loi, & comme Moïse l'avoit ordonné. La table sur laquelle on mettoit les pains de Proposition étoit placée au nord, à l'opposite du chandelier qui étoit au midi. L'autel d'or étoit entre-deux, & avec le chandelier & la table des pains de Proposi-

(a) Un Critique dont nous avons une dissertation dans le troisième tome de l'Histoire critique de la République des Lettres, page trois cents, prétend que le vaisseau dont on se servoit pour puiser le vin dans le cratere, & le verser dans les coupes à boire, s'appelloit *οινωχον*. Je ne le conteste pas, mais il n'a pas ce sens ici. Car le vin que contenoit le cratere n'étoit pas pour boire, puisqu'il étoit défendu d'en boire dans le Temple. C'est à quoi ne faisoit pas attention l'élegant Traducteur, lorsqu'il faisoit dire à Joseph

que » Salomon fit faire aussi quatre-vingt » mille coupes à boire du vin.

Le même Dissertateur prétend avoir démontré que *κερας* étoit le vaisseau dans lequel on mettoit l'eau avec le vin, & *φιαλας* les coupes avec lesquelles on buvoit. Tout cela peut être vrai par rapport aux Auteurs qu'il cite, mais les crateres que Salomon fit faire, selon Joseph, étoient des bassins ou des casseroles, puisqu'elles servoient à y pétrir de la farine.

tion, dans cette partie du Temple, qui avoit quarante coudées de longueur, & qui commençoit au voile qui étoit tiré devant le Saint des Saints, dans lequel on devoit placer l'Arche.

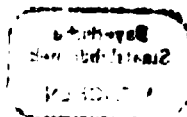
VIII. De plus, ce Prince fit faire quatre-vingt mille burettes, & dix mille coupes d'or, une fois autant en argent. Quatre-vingt mille plats d'or, cent soixante mille d'argent, qui servoient à porter la farine à l'autel. On la pétrissoit dans des bassins, dont il y en avoit soixante mille d'or, & six-vingt mille d'argent : vingt mille mesures d'or, & quarante mille d'argent, semblables à celles que Moïse appelle *assaron* & *hin*. Ce Prince fit encore faire vingt mille encensoirs d'or pour porter les parfums dans le Temple, & cinquante mille réchauds du même métal, pour porter le feu du grand autel au petit, qui étoit dans le Saint : mille habits sacerdotaux pour les Grands-Prêtres, avec l'Ephod, le Rational & les pierres précieuses. La couronne sur laquelle Moïse avoit fait graver le nom de Dieu étoit unique, & s'est conservée jusqu'à nos jours. Dix mille robes du plus beau byssus, pour les simples Prêtres, dont chacune avoit une ceinture de pourpre : deux cents mille de la même étoffe, pour les Lévites qui chantoient les hymnes sacrées, & autant de trompettes, ainsi que Moïse l'avoit ordonné. Enfin, quarante mille instrumens de musique, qu'on appelle des nables & des cynires, ornés d'électre (a).

IX. Salomon déposa dans le trésor du Temple & consacra à Dieu tous ces riches & magnifiques ouvrages. Il n'épargna rien, & témoigna le plus grand zèle pour l'ornement & la décoration de ce saint lieu. Pour empêcher que le peuple n'y en-

(a) On croit que l'électrum étoit composé d'or & de cuivre. Mais il ne paroît pas que le nable & la cynire fussent de ce métal. On rend ordinairement le premier de ces mots par lyre, & le second par guitare. Quoiqu'on ne puisse pas assurer que ces deux instrumens étoient précisément les mêmes que ceux auxquels nous donnons ces noms, il paroît qu'on en jouoit en les touchant. Leurs cordes pouvoient être d'un métal composé d'or & de cuivre, mais l'expression de Joseph dit quelque chose de plus. Les cordes de nos clavecins & de nos psalteriums sont de métal, ces instrumens n'en sont pas pour cela.

Dans la description qu'Hippolochus

fait du repas des noces de Caranus, on voit des rézeaux tissus avec des lames d'ivoire. M. Dacier, qui fait cette remarque sur le vers quarante-septième de la première satire d'Horace, croit que ce pouvoient être de simples ornemens d'ivoire, comme les guides des chars, qu'Homere appelle des guides blanches d'ivoire. L'expression de Joseph n'en dit pas vrai-semblablement davantage, & il paroît que sa pensée est seulement, que ces instrumens étoient ornés d'électre. Car il dit dans le chapitre sept, numero dix, que Salomon fit faire des nables & des cynires d'un bois qu'on appelle *πικρὸν ξύλον*.



trât, & pour lui faire connoître qu'il n'y avoit que les Prêtres à qui cela fût permis, il fit élever autour de ce saint édifice un mur haut de trois coudées. Nous appellons en notre langue cette espèce de balustrade, Geitzroth, & les Grecs *Θεικτος* (a). Autour de cette enceinte s'élevoient de grands & vastes bâtimens, qui formoient un quarré régulier, & au-devant desquels étoient de spacieux portiques. Chacune de leurs ouvertures, qui étoient fort exhaussées, regardoit un des vents, & étoit fermée par des portes enrichies d'une magnifique dorure.

Tous les Juifs fidèles observateurs de la Loi, & qui ne se trouvoient souillés d'aucune impureté, pouvoient entrer dans ces portiques. Ce Temple extérieur étoit lui-même une merveille au-dessus de toute expression, & jamais on n'avoit rien vû de semblable. Salomon avoit fait combler de grands fossés, dont la profondeur étoit telle, qu'on n'auroit pû, sans danger, se pencher pour en voir le fond. Il les fit combler jusqu'à la hauteur de quatre cents coudées, & les mit par ce travail au niveau de la montagne sur laquelle il étoit bâti, de manière que le parvis des Prêtres (b), qui étoit à découvert, se trouvoit de plain-pied avec lui. Un double péristyle, qui régnoit autour, étoit soutenu par de hautes colonnes d'une seule pierre. Son plafond étoit de bois de cédre, richement travaillé, & formant de superbes lambris; toutes ses parties étoient revêtues d'argent.

C H A P I T R E I V.

I. S E P T ans suffirent à Salomon pour faire exécuter tous ces riches & somptueux travaux, ce qui est une preuve admirable du zèle ardent de ce Prince pour le culte de Dieu, & de ses prodigieuses richesses; car, à en considérer l'immense détail, la vie d'un homme ne pourroit paroître que trop courte pour consumer de si vastes entreprises. Ce pieux & magnifique Prince envoya aussi-tôt ordre à ses principaux Officiers & aux Anciens du peuple, de convoquer une assemblée générale de la

(a) M. d'Andilly n'a point traduit *Θεικτος* de *πρὸς αὐτοὺς λεγομενον*. Il n'est point en effet dans la version de S. Genesius.

(b) Cet *εξωθεν ἑρως υπαρθρον* étoit le parvis des Prêtres, qui étoit à découvert, & un saint lieu extérieur au Temple, hors du Temple.

Nation, & de commander au peuple de se rendre à Jérusalem pour y voir le Temple, & être témoin de la translation qui s'y devoit faire de l'Arche d'alliance. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, qu'une si grande multitude put s'y rendre dans le septième mois après la notification des ordres du Roi, & ce mois fut celui que les Hébreux appellent Thuri, & les Macédoniens Hyperbéréthée. La fête des Tabernacles, qui est une des plus grandes & des plus solennelles que nous ayons, se rencontroit dans le même mois. On alla donc prendre l'Arche du Seigneur & le Tabernacle que Moïse avoit fait faire, avec tous les vases & toutes les autres choses qu'il avoit jugé nécessaires au ministère sacré, pour les transférer dans le Temple. Le Roi accompagnoit l'Arche. Le chemin par-tout arrosé du sang des victimes offertes, l'air rempli d'une si prodigieuse quantité de parfums, que leur agréable odeur se faisoit sentir à ceux qui étoient le plus éloignés; le chant des hymnes & les danses, qui ne cessèrent que lorsqu'on fut arrivé au Temple: tout annonçoit la religieuse persuasion où l'on étoit que Dieu venoit honorer de sa présence la nouvelle & magnifique demeure qui lui étoit consacrée. Ce fut ainsi que se passa l'auguste cérémonie de la translation de l'Arche (a).^{*} Lorsqu'il fallut l'entrer dans le Temple, & la placer dans le Saint des Saints, tout le monde se retira, les seuls Prêtres qui la portoient l'y déposèrent entre les deux Chérubins. Hiram avoit disposé leurs ailes du côté de l'espace qui étoit entre eux de manière, qu'en se réunissant, elles formoient comme une tente & comme une espèce de voûte, sous laquelle l'Arche devoit être. Elle ne renfermoit que les deux Tables de pierre, sur lesquelles étoit gravé le Décalogue, que Moïse avoit reçu de Dieu sur le mont Sinaï. Le Chandelier d'or, la Table & l'Autel, qui étoient du même métal, furent mis dans le Saint des Saints, dans la même position qu'ils avoient dans le Tabernacle, & on y offrit tous les jours les sacrifices ordinaires. L'autel d'airain fut placé devant le Temple, vis-à-vis de la porte du Portique d'Israël (b), afin qu'il se présentât lorsqu'on ouvroit cette porte, & que chacun vît aisément les saintes cérémonies &

L'Arche est mise dans le S. des Saints, & le Chandelier, l'autel des parfums, & la Table des pains de Proposition dans le Saint.

(a) 3. Rois, chap. 8.

(b) J'ai ajouté du Portique d'Israël, pour éviter l'ambiguïté de la traduction de M. d'Andilly. Car de la manière dont

il a rendu cet endroit, on ne sçait si c'est l'ouverture de la porte du Temple proprement dit, ou de celle du Portique d'Israël, qui donnoit lieu de voir la

tout l'appareil des sacrifices : tout le reste des choses nécessaires au saint ministère fut exactement rassemblé & déposé dans le Temple.

II. A peine les Prêtres en furent-ils sortis , après y avoir déposé l'Arche & tout ce qui y avoit quelque rapport , qu'on vit s'élever un nuage épais , mais non tel que ceux qu'on voit dans les gros temps d'hiver. Il s'étendit sur le Temple , & y répandit une fine & douce rosée : l'espèce de brouillard qu'elle forma , offusqua tellement les yeux des Prêtres , qu'à peine se voyoient-ils les uns les autres ; mais tout le monde y vit , des yeux de l'esprit , la gloire & la majesté de Dieu descendre dans le Temple & y établir sa demeure.

Le Roi , qui pour-lors étoit assis , se leva & fit cette prière , si digne de sa profonde sagesse & de la souveraine majesté de Dieu. » Vous avez , Seigneur , une demeure éternelle. Des » choses que vous avez créées , nous connoissons le ciel , l'air , » la mer & la terre : mais leur immense étendue est trop bornée pour vous contenir. Si j'ai élevé ce Temple , que je » consacre à votre Nom , c'est afin que ceux qui vous y offrent des sacrifices , & vous y rendront le culte qui vous est » dû , puissent faire monter de ce saint lieu leurs vœux jusqu'à votre divin trône , dans la ferme confiance que vous » y êtes présent , & que vous ne vous éloignez jamais de ceux » qui sont à vous. Vous voyez tout , vous entendez tout , & » bien que vous daigniez honorer ce Temple de votre divine » présence , vous n'abandonnez pour cela aucune de vos créatures : elles vous sont toutes présentes , & vous êtes jour & » nuit avec ceux qui vous cherchent. « Après avoir adressé cette prière à Dieu , le Roi se tourna vers le peuple , pour lui faire admirer les effets du pouvoir infini de Dieu , & de son attentive providence. » Dieu , lui dit-il , a manifesté à mon » pere les choses futures , l'événement a justifié la plupart de » ses prédictions ; le reste aura pareillement son effet. Il m'a » donné le nom que je porte avant que je fusse né , & a déclaré » que succédant au trône de mon pere , je bâtirois le Temple. » Vous avez vu l'accomplissement de ces prédictions , ce doit

Prière de Salomon.

magnificence des sacrifices ; & ce ne pouvoit être que l'ouverture de ce Portique qui procurât cette vue. En tirant le voile qui étoit entre le Saint & le vesti-

bule on donnoit celle de l'autel des parfums , du chandelier & de la table des pains de Proposition.

» être pour vous un puissant motif de louer & de bénir son
» saint Nom : animez votre foi par tout ce que vous voyez
» maintenant , & ne doutez pas des promesses qu'il veut bien
» vous faire de vous rendre heureux ; elles auront leur plein
» & entier accomplissement.

III. Ce Prince portant ensuite sa vue vers le Temple , & étendant ses mains sur le peuple , dit encore : » Il est impossible aux
» hommes de rien faire qui puisse compenser les bienfaits
» dont Dieu les comble. Car sa souveraine Majesté n'a besoin
» de rien , & elle est au-dessus de tout retour. Souverain Maître de l'univers , plus vous nous avez élevés au-dessus de
» vos autres créatures , plus nous devons bénir votre divine
» Majesté , & lui marquer notre vive reconnoissance , de tous
» les biens dont vous avez comblé nos familles en particulier , & toute la Nation en général : de quel organe pouvons-nous plus à propos faire usage , pour appaiser votre colère ou pour obtenir la continuation de vos bontés , que de
» notre voix ; c'est de l'air que nous la recevons , & nous savons que par un nouvel effet de l'air , elle se porte au-dessus
» de nous. Je m'en fers , Seigneur , pour vous rendre des actions de grâces , de ce que vous avez tiré mon pere d'une
» condition obscure pour le faire monter sur le trône ; & de ce
» que vous avez daigné jusqu'ici , accomplir dans ma personne
» toutes vos bienfaisantes promesses. Accordez - moi , je vous prie , dans la suite , les grâces dont vous comblez ceux que
» vous aimez. Faites prospérer de plus en plus ma maison :
» conservez-y la couronne dans une suite de générations qui
» se succèdent de siècle en siècle , suivant la promesse que
» vous en avez faite à mon pere pendant le cours de sa vie ,
» & que vous lui avez renouvelée lorsqu'il étoit prêt à la
» quitter. Daignez , Seigneur , nous faire cette grâce , & donner à mes enfans les vertus qui vous sont le plus agréables.
» Répandez , je vous en supplie sur ce Temple , une partie de
» votre Esprit saint , afin qu'il soit dit que vous habitez avec
» nous sur la terre. La vaste étendue du ciel , & tout ce que
» ses voûtes immenses renferment , est trop bornée pour être le
» palais de votre divine Majesté , un aussi fragile édifice pourra-t-il vous contenir ? Daignez cependant , Seigneur , en prendre
» soin , comme d'un lieu qui vous appartient particulièrement ,
» & ne pas permettre que votre héritage soit jamais détruit

» par nos ennemis. Si votre peuple vous offense , si pour l'en
 » châtier vous lui envoyez quelqu'un des fléaux dont vous pu-
 » nissez ceux qui transgressent vos saintes Loix , la famine ou
 » la peste , & que retournant sincèrement à vous , il vous sup-
 » plie dans ce saint Temple de lui pardonner , daignez lui don-
 » ner des marques de votre salutaire présence , en l'exauçant
 » & en le délivrant de ces terribles fléaux. Je vous prie de ne
 » pas accorder cette grace seulement à votre peuple : étendez-
 » la sur tous ceux qui viendront y implorer votre miséricor-
 » de ; de quelque extrémité de la terre qu'ils s'y rendent , &
 » de quelques désordres qu'ils viennent vous marquer leur re-
 » pentir , accordez leur l'effet de leurs prières. L'univers entier
 » sçaura ainsi , que vous avez bien voulu vous choisir une de-
 » meure parmi nous ; & que votre peuple n'est point un peu-
 » ple barbare & inhumain , ennemi de toute nation étrangère ,
 » puisqu'au contraire nous souhaitons que vous répandiez éga-
 » lement vos bienfaits sur tous les hommes , & que vous ne
 » refusiez votre secours à aucun de ceux qui vous le deman-
 » deront.

I V. Salomon ayant cessé de parler se jeta à terre , & après
 y être resté assez long-temps prosterné , il se leva pour offrir
 des sacrifices. Quand l'Autel fut chargé de victimes , Dieu
 marqua d'une manière bien éclatante , qu'elles lui étoient
 agréables. Car le feu tomba du ciel en présence de toute l'as-
 semblée , & se répandit sur l'Autel , où il consuma les victimes.
 Le peuple , témoin d'un effet si extraordinaire , reconnut pu-
 bliquement que Dieu se choisissoit une demeure dans le Tem-
 ple , & il se prosterna dans l'excès de sa joie pour l'adorer. Le
 Roi bénit sa divine Majesté , & le peuple se fit un devoir de
 l'imiter. Pénétrés des marques singulières de sa bonté , ils le
 supplioient de vouloir bien leur être toujours favorable ; de
 préserver leur cœur de tout péché , de les maintenir dans la
 justice , dans la piété , & dans une observation constante des
 Loix qu'il leur avoit données par le ministère de Moïse , puis-
 qu'en cela consistoit le bonheur de la Nation , & que c'étoit
 le seul moyen qu'ils eussent d'être le plus heureux peuple du
 monde.

Le Roi exhorta le peuple à faire réflexion , que ce qui avoit
 pû lui procurer de si grands avantages pouvoit les lui conser-
 ver , & même les augmenter dans la suite ; que ce n'étoit pas

assez de se les être procurés par la piété & par la justice, qu'il falloit se les assurer *par la pratique des mêmes vertus*; puisque, bien qu'il y ait du mérite à se procurer quelque bien, il y en a beaucoup davantage à se le conserver, & à ne point s'exposer par sa faute au malheur d'en être privé.

V. Salomon congédia ensuite l'assemblée, après avoir offert beaucoup de sacrifices pour lui & pour le peuple, auquel tant hommes, que femmes & enfans, il fit un festin général. Il immola douze mille veaux (a), & cent vingt mille moutons. Ce fut la première fois qu'on sacrifia dans le Parvis du Temple (b). On célébra ensuite avec beaucoup de magnificence la fête des Tabernacles pendant sept jours (c). Le Roi mangea en public & régala le peuple.

VI. Quand ces augustes cérémonies furent achevées, & que tout ce qui regardoit le culte de Dieu parut accompli, le Roi permit à tout le monde de s'en retourner chez soi. Il fut remercié par toute la Nation, du soin qu'il prenoit de son peuple, & du zèle avec lequel il avoit entrepris & achevé de si grands ouvrages; on fit des vœux à Dieu, pour qu'il lui accor-

(a) L'Ecriture compte ving-deux mille veaux. Je ne vois pas pourquoi le nouvel Editeur en met vingt mille, tandis qu'il n'y en a que douze dans le Grec qu'il a fait imprimer.

(b) J'ai cru devoir présenter la chose dans ma traduction plutôt comme elle se passa que comme Joseph la raconte, ou plutôt que comme ses Copistes la lui font raconter. *Nos* signifie chez lui le Temple proprement dit, & je ne me souviens pas d'aucun endroit où il l'emploie pour signifier le Parvis ou les Portiques, & il paroît par le N. T. que c'étoit l'usage des Juifs qui écrivoient en Grec, de désigner le Temple proprement dit, par le mot de *nos*, & le Parvis des Prêtres & les Portiques, par celui d'*sepos*. Il est certain que ce ne fut point dans le Temple proprement dit, que Salomon immola cette grande multitude de victimes. Ce fut encore moins dans ce saint lieu, que le peuple se régala: il n'y pouvoit pas même entrer. Ce fut dans le Portique d'Israël qu'il fut traité, & ce fut dans le Parvis des Prêtres que ces

sacrifices furent offerts.

Ainsi, je conjecture que Joseph avoit écrit *sepos*, terme dont il se sert ordinairement pour signifier l'un & l'autre, mais que ses Copistes, toujours pressés & sans beaucoup d'attention, ont écrit *nos nos* au lieu de *sepos*. Si l'on n'aime mieux dire que quoique Joseph distingue exactement ces deux mots, il a, manque d'attention, écrit ici *nos nos* pour *se sepos*.

(c) J'ai effacé *dis* devant *xxx*. La correction est nécessaire pour concilier Joseph avec l'Ecriture, car elle ne compte que quatorze jours, tant pour la dédicace du Temple que pour la fête des Tabernacles, & elle dit expressément, * que cette fête fut célébrée pendant sept jours. Mais quand on l'auroit célébrée alors pendant quatorze, pour des raisons qui nous sont inconnues, le docte Annotateur de la dernière Edition de la Traduction de M. d'Andilly, ou se trompe, ou s'exprime mal, quand il dit que cette fête durait quatorze jours: car il est certain qu'elle n'en durait que sept. **

* 2. Paralip. chap. 7. v. 8.

** *Erant seria Tabernaculorum septem diebus Domino*, Lévit. chap. 23. v. 34.

dât un long règne. Le peuple s'en retourna plein de joie , dansant & chantant de saints cantiques , de manière que chacun se trouva de retour sans avoir senti les fatigues du voyage.

Ceux qui avoient porté & placé l'Arche dans le Sanctuaire , qui avoient pû considérer la grandeur & la magnificence de tout l'édifice , qui avoient assisté aux nombreux & somptueux sacrifices qu'on avoit offerts , s'en retournerent aussi , saisis & pénétrés d'admiration.

Le Roi eut ensuite une vision pendant son sommeil , dans laquelle Dieu lui fit connoître qu'il avoit exaucé sa prière ; qu'il prenoit le Temple sous sa protection , & qu'il ne cesseroit d'y faire sa demeure , tandis que ses descendans & la Nation ne s'écarteroient point de ce qu'ils lui devoient : que s'il suivoit les conseils du Roi son pere , il l'éleveroit au plus haut degré de gloire & de bonheur ; que ses descendans régneraient toujours sur la Nation & sur la Tribu de Juda : que s'il abandonnoit sa Loi , s'il la mettoit en oubli & s'il le quittoit pour adorer des Dieux étrangers , il le détruiroit sans ressource , & extermineroit jusqu'au dernier de ses descendans ; qu'il seroit porter au peuple sa part du châtiment ; qu'il seroit épuisé par les guerres , & accablé d'une infinité d'autres maux , & qu'il seroit emmené captif dans des pays étrangers ; que le Temple qu'il venoit de bâtir seroit pillé & brûlé par des ennemis , qui détruiroient Jerusalem : que les maux dont ils seroient affligés seroient si grands , qu'ils paroîtroient incroyables , & seroient traités de fables ; que leurs voisins qui en entendraient parler , en seroient tellement surpris , qu'ils se demanderoient , dans leur étonnement , comment Dieu a-t'il pû concevoir une si forte haine contre les Israélites , ce peuple qu'il avoit comblé de tant de biens , & élevé à un si haut degré de gloire ? Que ceux des Hébreux qui survivroient à de si grands maux , ne pourroient leur répondre que par l'aveu de leurs péchés , & du mépris qu'ont fait leurs peres de leur sainte Loi. Voilà ce que , selon la sainte Ecriture , Dieu révéla à Salomon pendant son sommeil.

CHAPITRE V.

I. **A**PRE'S que ce Prince eut bâti le Temple en sept années, comme nous avons dit, il jetta les fondemens d'un palais, qu'à peine il acheva en treize. Car il n'en pressa pas le travail avec la même activité qu'il avoit pressé celui du Temple (a). D'ailleurs, quoique le Temple fût par sa grandeur un ouvrage immense & digne de la plus grande admiration, comme Dieu en favorisoit l'entreprise d'une manière particulière, il ne fallut que le temps qu'on vient de marquer pour le porter à sa perfection. Le palais que le Roi se bâtit n'en approchoit pas, & soit parce qu'on n'avoit fait aucuns préparatifs, soit parce qu'on n'y travailla pas avec la même ardeur, en ce que ce n'étoit que la demeure d'un Prince, & non pas celle d'un Dieu, il fut plus long-temps à bâtir. Il répondoit cependant à l'état florissant où étoit le Roi & toute la Nation. J'ai cru en devoir donner la description, & en faire connoître l'ordonnance, afin de mettre ceux qui liront cette histoire, en état de se former quelque idée de sa magnificence (b).

I I. Le bâtiment étoit vaste & somptueux, soutenu par plu-

(a) Joseph ne dit pas qu'il y avoit plus de travail dans le Temple de Salomon que dans le palais que ce Prince fit bâtir; & le reproche que lui en fait M. le Clerc * n'est pas fondé. Au lieu de se livrer au plaisir de relever une faute que Joseph n'a point faite, son Censeur se fût fait plus d'honneur, si de cette application qu'il donnoit à le critiquer, il en eût réservé une petite portion pour mieux traduire cet endroit, & observer qu'il n'étoit pas sain. La grande réputation de sainteté qu'eut le Temple dans la suite, faisoit-elle quelque chose au temps qu'on avoit mis à le bâtir, & y a-t'il du sens dans la traduction du Censeur? *Sed illud Templum quamvis magnam, mirabilem & incredibilem famam consecutum, Deo cui fiebat cooperante, annis memo-*

ratis finem accepit. Le nouvel Editeur a judicieusement rétabli le petit dérangement que les Copistes avoient causé en cet endroit, en faisant imprimer sur l'autorité des manuscrits, *αργαίως*, au lieu d'*υδοσίως*. Il auroit pu y joindre l'autorité de l'ancien Interprète. Car, à en juger par sa traduction, il lisoit dans son Exemplaire, *αργαίως*. *Sed illud licet esset quidem grande & operatione mirabile, &c.*

(b) Si Joseph vouloit nous faire connoître la magnificence du palais de Salomon, comme il nous le dit ici, il devoit ne pas étrangler la description qu'il en fait, & ne se pas exprimer par des énigmes qu'œdipe lui-même auroit eu peut-être peine à deviner. Sa description n'est pas entièrement semblable à celle que nous lisons dans le chapitre septième

* Sed quis eum docuit plus laboris fuisse in Templo, quam in multis ædificiis regis? nempe hoc commentus est, ut multa alia, quæ præter Scripturam habet, de Templi structura. *Comment. 3. Reg. chap. 9. p. 10.*

fleurs colonnes ; Salomon l'avoit voulu rendre capable de contenir la multitude de peuple , qui pouvoit s'y rendre pour obtenir la décision des affaires générales ou particulières. Il avoit cent coudées de longueur , cinquante de largeur , & trente de hauteur. Les colonnes (a) qui le soutenoient étoient de bois de cèdre , de figure quarrée , terminées par un platfond d'ordre Corinthien (b). Ses portes étoient symétriquement disposées ; de forts jambages , ornés de triglyphes , servoient également à les décorer & à les rendre solides. Du milieu de ce vaste bâtiment , & sur toute sa largeur , s'élevoit à l'opposite du Temple un pavillon quarré , long de trente coudées , & soutenu par d'épaisses colonnes. Une des pièces de ce pavillon étoit une grande & belle sale , dans laquelle le Roi venoit prendre séance pour rendre la justice. Proche de cet édifice étoit le palais de la Reine , & divers logemens , dont les principales pièces servoient de sales à manger , & d'autres destinées à prendre quelque repos après avoir expédié les affaires. Tout étoit lambrissé de bois de cèdre. Les murs étoient de pierre de dix coudées , incrustées en partie d'une autre sorte de pierre estimée & recherchée , dont on se sert pour orner les Temples & les palais des Princes. Les terres dont on la tire sont en

du troisième livre des Rois ; mais s'il n'est pas absolument impossible , il est certainement très-difficile de se former une idée un peu exacte de ce palais , par ce qu'on en lit dans l'Ecrivain sacré & par ce qu'en dit l'Historien des Juifs. Ce seroit s'aveugler étrangement , que de croire entendre ce qu'on n'entend pas , ou respecter bien peu la vérité , que d'assurer qu'on conçoit bien ce qu'à peine pour-on se flatter d'entrevoir.

(a) Les Editions antérieures à celles de M. Havercamp , ajoutaient *αυξάνει* , seize , à colonnes , mais S. Gelenius & l'élégant Traducteur eussent pu voir , que Joseph commençant la description du palais de Salomon par dire , qu'il étoit soutenu par quatre colonnes , il n'avoit pas pu dire quatre lignes plus bas , que les seize colonnes qui le soutenoient étoient de cèdre , & de figure quarrée ; outre que l'ancien Interprète ne lisoit point dans son Exemplaire *αυξάνει*.

(b) Dans un ordre qui approchoit

beaucoup de celui qu'on appella dans la suite Corinthien. Tout ce qui est renfermé entre *αὐτὸς τριγωνοῦς* & *εἰς τοὺς ὀφθαλμοὺς* * est fort obscur. Je ne sçai si ceux qui l'ont traduit avant moi l'entendoient bien : je ne dissimulerai point que je ne l'entends pas ; si l'aveu ne flatte pas l'amour propre , c'est un sacrifice qu'on doit à la sincérité & au progrès des sciences ; & si ceux des Sçavans qui ont travaillé sur les Anciens , avoient averti des endroits qu'ils n'entendoient pas , cet aveu eût piqué ceux qui dans la suite sont tombés sur les mêmes endroits , & les eût engagés à faire des efforts qui auroient souvent porté la lumière sur des passages dont on ne voit pas encore bien le sens : c'eût été d'ailleurs une instruction indirecte aux jeunes gens qui se consacrent à l'étude : que si rien n'est plus nécessaire pour y réussir , que de se former un jugement pur & exact , rien ne le rend plus faux que la présomption de croire entendre ce qu'on n'entend pas.

* Livre 8. chap 5. pag. 492.

grand renom. Trois rangs de cette belle pierre (a) revêtoient le tour des murailles jusqu'à la troisième partie de leur hauteur : sur la quatrième régnoit une admirable sculpture ; on y voyoit des arbres & toute sorte de plantes ; les ombres des branches & des feuilles qui en pendoient & qui couvroient la pierre , étoient travaillées avec tant de délicatesse , que leur légèreté faisoit presque croire qu'elles avoient du mouvement. Diverses peintures , dont l'éclat étoit rehaussé par un fond blanc sur lequel elles étoient couchées , couvroient l'espace qui restoit jusqu'au plafond.

Salomon fit encore construire plusieurs autres bâtimens , qu'il consacra aux plaisirs de la cour (b). Il les fit entourer de magnifiques galeries , on y voyoit entre autres un superbe salon à manger , tout brillant d'or : toutes les choses nécessaires pour le service des tables étoient du même métal. Au reste , il n'est pas aisé de rendre un compte bien exact du nombre , de la grandeur & de la variété somptueuse des bâtimens de ce Prince : plusieurs , cachés sous terre , se déroboient à la vue ; d'autres poussés à la plus haute élévation , présentoient un magnifique spectacle , sur-tout par la beauté & l'étendue des jardins & des bois qui les accompagnoient , & qui formant le plus agréable point de vue , procuroit en même un délicieux couvert contre les ardeurs du soleil. Pour abrégé , tous ces bâtimens étoient d'une très-belle pierre blanche , & enrichis d'or , d'argent , & du plus beau bois de cèdre. On voyoit par-tout sur les murs & dans les plafonds , de ces belles pierres précieuses , enchassées dans de l'or , qui faisoient un des principaux ornemens du Temple du Seigneur. Ce Prince se fit faire un grand trône d'ivoire , élevé en forme de tribunal ; on y montoit par six degrés : les deux extrémités de ces degrés se terminoient par la figure d'un lion en bosse ; celles du siège présentoient des bras de relief qui paroissoient tendus pour recevoir

(a) Je crois que c'est le sens de Joseph. Je pourrois me tromper , mais il ne dit certainement pas » que ces divers » appartemens étoient tapissés de trois » rangs de riches tapilleries, « [*M. d'Andilly.*] C'est une traduction du latin de S. Gelenius : *Et tribus quidem ordinibus aulæis Babyloniciis prætexebantur.*

(b) *Εν χαλκῷ βασιλείων κτιμένας : In commo regio loco positas.* Le nouvel

Editeur remarque qu'on lisoit dans les Editions précédentes « χαλκῷ , mais qu'il avoit trouvé « χαλκῷ dans les manuscrits. Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour voir que χαλκῷ étoit les débris de la bonne leçon « χρυλῷ. La conjecture est si naturelle , & elle donne un si bon sens , que je n'ai pas fait difficulté d'y conformer la traduction.

le Prince ; & la figure d'un veau , dont le corps ouvert lui présentoit un appui commode , en formoit le dossier. (a). Ce trône étoit tout revêtu d'or.

III. Vingt ans furent employés à faire tous ces ouvrages (b). Hiram , Roi de Tyr , fournit à Salomon non-seulement des bois de cédre & de sapin , mais encore beaucoup d'or & d'argent. Salomon de son côté envoya chaque année à Hiram une grande quantité de grain , d'huile & de vin , toutes choses qui lui manquoient , comme nous l'avons déjà remarqué. Il lui offrit de plus vingt villes dans la Galilée , & peu éloignées de Tyr. Ce Prince fut les voir ; mais n'en étant pas content , il lui écrivit qu'il n'en avoit pas besoin : ce qui leur fit donner le nom de *Chabul* , qui signifie dans la langue des Phéniciens , *cela ne plaît pas*.

Le Roi de Tyr envoya des énigmes à Salomon , & lui proposa des questions difficiles , le priant de les lui expliquer , & de les dégager de tout ce qu'elles avoient d'obscur. Ce qu'il fit avec beaucoup de clarté & d'intelligence ; le Roi d'Israël avoit pour ces choses une sagacité & une pénétration admirables. Menandre , qui a traduit les Antiquités Tyriennes du Phénicien en Grec , parle ainsi de ces deux Rois : » Après la » mort d'Abibal , son fils Hiram lui succéda , & mourut âgé de » cinquante-trois ans , après en avoir régné trente-quatre. Il » combla ce qu'on appelle le Grand terrain (c). Il fit poser la » colonne d'or qui est dans le Temple de Jupiter , & la lui consacra. Il fit couper une grande quantité d'arbres sur le mont-Liban , qu'il destina à couvrir des temples. Il détruisit les » anciens , & il bâtit celui d'Hercule & d'Astarté ; il éleva » premièrement celui d'Hercule dans le mois Peritius (d). Il » déclara la guerre aux Heuciens , qui refusoient de lui payer

(a) Voyez Remarque XV.

(b) 3. Rois , chap. 9. v. 10.

(c) Joseph rapporte le même passage de Menandre dans son premier Livre contre Apion , numero dix huit , M. d'Andilly y fait d'*εὐρυχωρὰ* une île d'Erycore. Il en fait ici un grand champ. Dans le premier endroit , S. Gelenius traduit ce mot par *Eurychorum* , & ici par *agrum qui dicitur amplus*.

La sçavante Société qui a donné l'Histoire universelle du monde (tom. 2.

pag. 56.) dit » qu'une partie du terrain » aride de l'île de Tyr fut couverte de » bonne terre. « Elle cite pour le prouver les passages de Menandre & de Dios , que Joseph rapporte ici , mais ils ne disent assurément rien de semblable.

(d) Je lis *πρωτος* , au lieu de *πρωτος* sur ce que Joseph dit dans son premier Livre contre Apion , page quatre-cents quatre vingt quatorze , qu'il fit bâtir premièrement le Temple d'Hercule dans le mois Peritius , ensuite celui d'Astarté.

„ tribut, & il se retira après les avoir soumis de nouveau. Il
 „ y avoit de son temps un jeune homme nommé Abdémone,
 „ qui remporta toujours le prix de la résolution des Problê-
 „ mes que proposa Salomon, Roi de Jerusalem. D'us en parle
 „ aussi lorsqu'il dit : Abibal étant mort, son fils Hiram lui
 „ succéda. Il aggrandit considérablement la ville par le moyen
 „ des terres qu'il fit apporter à l'endroit qui regarde l'orient; il
 „ lui joignit le temple de Jupiter Olympien, en comblant le
 „ terrain qui le séparoit d'avec la ville, & il lui fit plusieurs
 „ présens en or. Il fit couper du bois sur le mont Liban pour
 „ bâtir des temples. On dit que Salomon Roi de Jerusalem lui
 „ proposa plusieurs énigmes, & qu'il le pria de lui en proposer
 „ plusieurs à son tour (a), à condition que celui qui ne pour-
 „ roit pas expliquer celles qui lui seroient proposées par l'autre,
 „ payeroit à celui-ci une somme d'argent; qu'Hiram en étant
 „ convenu, & n'ayant pû expliquer les énigmes de Salomon, il
 „ lui en avoit coûté beaucoup d'argent; mais qu'elles avoient
 „ été expliquées dans la suite par un homme de Tyr nommé
 „ Abdémone; qu'Hiram ayant à son tour proposé des énigmes
 „ à Salomon, ce Prince fut obligé de lui payer une grande
 „ somme d'argent, parce qu'il ne put les expliquer. « C'est
 ainsi que D'us s'exprime.

C H A P I T R E V I.

LES murs de Jerusalem étoient d'une très-foible défense.
 Le Roi Salomon pensa prudemment que les forces ex-
 térieures d'une ville aussi considérable devoient répondre à
 l'éclat de sa grandeur; il la fit enceindre de nouveaux murs,
 qu'il fortifia par de bonnes tours, placées de distance en dis-
 tance, & par toutes les sortes d'ouvrages qu'il crut pouvoir
 contribuer à sa sûreté. Il fit aussi bâtir les villes d'Azoron, de
 Mageddo & de Gazara (b); ces trois villes tiennent un rang
 distingué parmi les plus fortes places. La dernière (Gazara),

(a) D'us, cité par Joseph, nous ap-
 prend „ que l'amour de la sagesse étoit
 „ le principal lien de l'union qu'il y avoit
 „ entre Salomon & Hiram. » *Hist. uni-*
vers. depuis le commencement &c. Si
 on réunissoit tout ce qu'on fait dire à

Joseph qu'il n'a point dit, on en feroit
 un ouvrage de plus de volumes que n'est
 le sien.

(b) Hefer, Mageddo & Gazer, 3. *Rois*,
chap. 9. v. 15.

située dans le pays des Philistins , avoit été assiégée , prise & rasée par Pharaon Roi d'Egypte : il en avoit fait passer au fil de l'épée tous les habitans ; il en donna ensuite le terrain à la Princesse sa fille lorsque Salomon l'épousa : comme elle étoit naturellement très-forte , & qu'on pouvoit tirer de grands avantages de sa situation en cas de guerre ou de quelque révolution , ce Prince la fit rétablir. Assez proche de cette ville il en bâtit deux autres , dont l'une s'appelloit Bechore , & l'autre Baleth (a) ; & plusieurs autres dans des lieux dont la pureté de l'air , l'abondance & la salubrité des eaux , la nature du terrain propre à produire les plus excellents fruits , devoient rendre le séjour délicieux. Etant ensuite entré dans le désert qui est au-dessus de la Syrie , & s'en étant rendu maître , ce Prince y fonda une grande ville , éloignée de deux journées de chemin de la Syrie supérieure , d'une de l'Euphrate , de six de la grande Babylone. Le motif qu'il eut de bâtir une ville dans une terre si éloignée des lieux de la Syrie qui sont habités , fut qu'au-dessous on ne trouve nulle part de l'eau , & que c'est le seul endroit où l'on rencontre des fontaines & des puits. Lorsqu'il l'eut bâtie & entourée de bonnes murailles , il l'appella Thadmor ; & c'est ainsi que les Syriens l'appellent encore aujourd'hui , mais les Grecs l'appellent Palmyre. Tel étoit le genre de travaux dont Salomon s'occupoit alors.

II. Pour satisfaire la curiosité de ceux qui ignorent & souhaitent sçavoir pourquoi depuis Minée fondateur de Memphis (b) , qui vivoit long-temps avant Abraham , jusqu'à Salomon , les Rois d'Egypte pendant plus de treize cents ans ont toujours porté le nom de Pharaon (c) , je vais en rendre raison. Ce nom signifie Roi dans la langue Egyptienne , & je crois que ces Princes , qui dans leur jeunesse & avant que de monter sur le trône avoient quelque autre

(a) L'inférieure Bethoron & Baalath. *Ibid.*

(b) M. Le Clerc, *Bib. univ. tom. 23. pag. 312.* accuse Joseph d'avoir cru que Memphis étoit la demeure des Rois avant Abraham , d'avoir pris Tanis pour la même ville , & d'avoir fait le Nil arroser le jardin d'Eden. Consulter la sixième & septième lettre de Bochart , tome second.

(c) Joseph me paroît avoir besoin ici

d'une légère correction. Il est du moins assez difficile de lui donner un bon sens dans l'état où est son Texte. Je lis, ΚΑΙ ΑΥΤΟΙ ΤΟΥΤΟ : « ΤΟ ΜΕΤΑΧΡΟΝ ΑΡΧΑΙΟΙ ΒΑΣΙΛΕΥΣ : » Et les Rois qui ont régné » après lui dans cet intervalle de temps , » ont pris le surnom de Pharaon. « C'est un pléonasme Asiatique , ou une répétition inutile ; mais on en trouve des exemples dans cet Ecrivain.

nom, prenoient, lorsqu'ils y étoient élevés, celui qui, dans leur langue, marquoit la puissance dont ils étoient revêtus. Ne voyons-nous pas de même, que les Rois d'Alexandrie quittoient les noms particuliers qu'ils portoient avant d'arriver à la couronne pour prendre, lorsqu'ils la recevoient, celui de Ptolémée, parce que le premier de leurs prédécesseurs s'étoit ainsi nommé? N'étoit-il pas également d'usage dans l'Empire Romain, que tous ceux qui parvenoient au trône Impérial quittoient leurs noms de famille ou ceux que leurs peres leur avoient donné en naissant, pour prendre celui de César, nom & titre d'honneur spécialement attaché à cette dignité suprême? C'est, je pense, la raison pour laquelle Hérodote d'Halicarnasse, après avoir dit que trois cents trente Rois ont successivement régné en Egypte après Minée qui fonda Memphis, sans faire mention de leurs noms, parce qu'ils s'appelloient tous Pharaon, ne manque pas, lorsqu'il parle d'une femme qui monta sur le trône après leur mort, de la désigner par son nom, Nicaule (a); donnant assez à connoître par-là, que la dénomination commune dont avoient joui tous ces Rois les uns après les autres, n'ayant pû être transmise à cette Princesse à cause de son sexe, il étoit obligé de rapporter distinctement son nom. Je trouve aussi dans nos Livres, que depuis le Roi d'Egypte, dont Salomon épousa la fille, aucun Roi n'a porté ce nom, & que cette même Princesse dont je viens de parler, & qui régnoit en Ethiopie & en Egypte, fut celle qui vint trouver Salomon dans la suite; mais j'en parlerai plus amplement dans la suite, mon dessein n'étant que de faire sentir ici, que les Livres des Egyptiens & les nôtres s'accordent en plusieurs choses.

III. Les Cananéens qui habitoient les terres du mont Liban jusqu'à la ville d'Amath, refuserent pendant quelque temps d'obéir à Salomon; mais ce Prince les soumit, leur imposa un

(a) Il pouvoit y avoir quelque différence entre l'Exemplaire d'Hérodote, dont se servoit Joseph, & les manuscrits sur lesquels ont été imprimés les ouvrages de ce pere de l'Histoire. Les Copistes de Joseph peuvent avoir mal transcrit le nom qu'il donnoit à ce Roi & à cette Reine d'Egypte. En général, l'état des noms propres des Anciens a été fort su-

jet aux changemens, soit par la négligence des Copistes, soit par la différente prononciation des peuples qui en l'adoucissant ou en l'aspirant, y causoient nécessairement quelque altération. Est-on sûr qu'Hérodote ait bien orthographié le nom de cette Reine, & qu'il n'y ait point changé quelque chose pour le rendre moins étranger dans sa langue?

tribut (a), exigea que tous les ans ils lui fournissent un certain nombre d'hommes dont il pût se servir à tel usage qu'il jugeroit à propos, & particulièrement à la culture des terres : car aucun Hébreu n'étoit esclave ; il n'étoit pas en effet naturel que Dieu leur ayant soumis tant de nations, au lieu d'employer les vaincus à des œuvres serviles, on y assujettît les vainqueurs. Aussi aimoient-ils mieux tous prendre le parti des armes, que de se soumettre à aucune sorte de servitude. Ce Prince confia la conduite des Cananéens qu'il prit à son service, à cinq cents cinquante hommes, à qui il donna sous ses ordres toute inspection sur eux, leur enjoignant de les dresser à tous les genres de travaux auxquels il lui seroit utile de les employer.

IV. Ce grand Prince fit construire plusieurs vaisseaux dans le golfe d'Egypte, dans un lieu de la mer Rouge qu'on appelle Afion-gaber (b). C'est ce qu'on nomme aujourd'hui Bérénice (c), qui est assez près de la ville d'Elane, dont les Juifs étoient alors maîtres. Hiram, Roi de Tyr, lui rendit en cela de grands services. Car il lui envoya plusieurs pilotes, & nombre de gens habiles dans la marine, avec ordre d'accompagner les Officiers que ce Prince vouloit envoyer à l'ancienne Ophir,

(a) 3. Rois, chap. 9. v. 21.

(b) M. Huet prétend que les flottes combinées, de Salomon & d'Hiram, passèrent de la Méditerranée dans la mer Rouge par le canal qu'avoient fait faire les Rois d'Egypte. Quelques Sçavans ont révoqué en doute ce canal. Le fait est aujourd'hui constant, mais cela ne suffit pas pour expliquer comment les flottes d'Hiram pouvoient passer de la Méditerranée dans la mer des Indes. Car s'il est certain qu'il y a eu autrefois un canal de communication, on n'a point de preuves qu'il fût fait dès le temps de Salomon ; & les Rois d'Egypte, qui en avoient fait la dépense, auroient-ils voulu que les Rois de Tyr & de Judée en eussent eu le profit ? *P. Dan. Huetii tract. de situ paradisi.*

Voyez la Remarque XVIII.

(c) On accorde à MM. Bochart * & le Clerc, ** son approbateur, qu'il y avoit une ville qui s'appelloit Bérénice sur le golfe Arabique du côté d'Afrique, & vis-à-vis

de Suene ; s'ensuit-il que Joseph ait cru qu'Afion-gaber étoit dans la même position ? Sans toute la science de Bochart, il étoit plus à portée que lui de sçavoir où étoit ce port de mer, & si l'on avoit bâti une ville dans le même endroit, à laquelle on eût donné le nom de Bérénice. Quoiqu'il y en eût eu une du côté d'Afrique qui avoit le même nom, on en put bâtir une seconde du côté de la Judée & l'appeller Bérénice. Il n'est pas vraisemblable qu'il ignorât qu'il y avoit en Egypte une ville qui s'appelloit ainsi : ce n'est donc point d'elle dont il parle ici. Car celle dont il parle, étoit dans un pays dont les Juifs avoient été autrefois maîtres ; & il est certain qu'ils n'ont jamais rien possédé en Egypte. Isaac Vossius prétend *** que Pomponius-Mela a parlé de la Bérénice de Joseph, & l'a mise comme lui sur le bord oriental de la mer Rouge. Cellarius soutient qu'il s'est trompé, mais il n'en donne pas de bonnes preuves.

* Bochart. Canaan. 1. chap. 45.

** M. le Clerc, sur le v. 26. du liv. 3. des Rois, chap. 9.

*** Is. Voss. liv. 3. chap. 8.

qu'on appelle maintenant la Terre d'or, & qui est dans les Indes, lui chercher de l'or. Lorsqu'ils en eurent acquis quatre cents talents (a), ils les apportèrent à Salomon.

V. Ce fut vers ce même temps qu'une Princesse, qui régnoit dans l'Egypte & dans l'Ethiopie, célèbre par son amour pour les sciences, & estimable par une infinité d'autres belles qualités, ayant entendu parler de la sagesse & de la vertu de Salomon, voulut le voir & s'assurer par elle-même de ce qu'elle en apprenoit tous les jours, persuadée que la renommée, quelquefois trop crédule, se plaît à publier des choses dont la fausseté se manifeste assez souvent dans la suite. Cette Princesse prit donc le parti de se rendre dans les Etats de Salomon, pour éprouver sur-tout l'étendue de sa science, lui proposer des difficultés & le prier de les résoudre. Elle arriva à Jerusalem accompagnée d'un riche & magnifique cortège, ayant à sa suite des chameaux chargés d'or, de différents aromates, & de pierres précieuses. Le Roi la reçut avec toute la distinction due à son rang, & lui donna dans toutes les occasions des marques de l'estime qu'il faisoit de son mérite; il se plut sur-tout à résoudre avec la facilité & la sagacité qui lui étoient naturelles, toutes les difficultés qu'elle lui proposa. La science profonde de Salomon remplit d'étonnement cette digne Reine, la sagesse de ce Prince lui parut bien supérieure à ce qu'elle en avoit déjà conçu sur le bruit de sa réputation. Elle admira la richesse & la magnificence de ses palais, & sur-tout l'ordre merveilleux qui y régnoit par-tout.

Ce qui la frappa davantage, ce fut le palais qu'on appelloit la forêt du Liban; la somptuosité de la table du Prince, la majestueuse décence du service, le goût recherché de l'habillement des Officiers (b), fixoient toute son attention: elle ne fut pas moins touchée de la quantité des sacrifices (c) que l'on offroit à Dieu, de la pureté & du zèle avec lesquels les Prê-

(a) Quatre cents vingt. 3. Rois, chap. 9. v. 28.

(b) On borne, ce semble, trop le sens de [*mashkaiou*] lorsqu'on le restreint à ne signifier qu'Echansons. Pourquoi l'Ecriture n'auroit-elle parlé que des Echansons? Ce Prince n'avoit-il pas bien d'autres Officiers de bouche? Je conjecture qu'il en est de [*mashkeh*] comme de [*mishteh*] & que comme celui-ci ne

laisse pas de signifier un repas en général, quoiqu'il tire son origine d'un verbe qui signifie boire, donner à boire, de même [*mashkeh*] signifie non seulement les Officiers du gobeler, mais aussi tous les Officiers de la bouche.

(c) Je préfère le sens que donne Joseph au verset cinquième du chapitre dixième du troisième livre des Rois, à celui que lui donnent M. le Clerc & quel-

res & les Lévites remplissoient les fonctions sacrées : la vue de toutes ces choses, dont le spectacle toujours nouveau pour elle se renouvelloit chaque jour, la ravissoient en admiration : ne pouvant plus en retenir les secrets sentimens, elle fut contrainte d'en donner des marques publiques, & d'annoncer au Roi que tout ce qu'elle voyoit étoit infiniment au-dessus des forces de son imagination. » Ce que l'on n'apprend, Seigneur, » dit-elle, que par les bruits qui s'en répandent, peut avec » justice paroître exagéré ; j'ai l'admirable satisfaction de voir » que ce que la renommée publioit tant des biens & des avantages qui vous sont propres, je veux dire votre profonde » sagesse & la prudente économie de votre conduite, que de » ceux que vous procure votre florissant Etat, non-seulement » n'a rien que de conforme à la vérité, mais qu'il est beaucoup » au-dessous du bonheur & de la gloire dont je vous vois » comblé. Le bruit qui en venoit jusqu'à nous, ne pouvoit que » frapper nos oreilles & nous paroître vrai-semblable ; mais il » ne pouvoit nous donner une connoissance exacte de toutes » les merveilles que nous avons sous les yeux. La multitude » des choses extraordinaires qu'on me rapportoit, me paroif- » soit incroyable. Ce que je vois aujourd'hui, surpasse infini- » ment ce qu'on en disoit. Heureux le peuple Hébreu : heu- » reux vos amis : heureux vos Officiers, qui ont le bonheur » de jouir tous les jours de votre présence. Que Dieu soit » béni, d'avoir assez aimé ce pays & ceux qui l'habitent pour » leur avoir donné un Roi tel que vous,

VI. Cette grande Reine ne se contenta point de témoigner par ces paroles combien elle étoit pénétrée d'estime & de

ques autres Sçavans Protestants. Ils supposent que Salomon avoit fait un escalier pour aller de son palais dans le Portique d'Israël, ou, si l'on veut, dans le Parvis des Prêtres : *Clivum quo ibat ad Dominum Jehova*, comme traduit M. le Clerc. C'étoit une nécessité, que ce Prince eût un passage pour aller de son palais au Temple : mais il y a peu d'apparence qu'après que l'Ecriture a fait admirer par la Reine de Saba le palais qu'il avoit fait bâtir, la manière dont sa table étoit servie, les appartemens de ses Officiers, les diverses classes de ceux qui le servoient, & la magnificence de leurs habits, elle la mène voir un escalier, &

qu'elle la représente l'admirer à un point qu'elle en est tout hors d'elle-même. Salomon ne lui auroit-il point fait voir le grand nombre de sacrifices qu'on offroit dans le Temple, l'ordre qu'on y observoit, la majesté des cérémonies qu'on y pratiquoit, & la régularité avec laquelle les Prêtres & les Lévites s'acquiroient du saint ministère, & l'Ecriture n'en auroit-elle rien dit ? La chose est si peu vrai-semblable, que si les Septante & la Vulgate avoient traduit [*ngholâthô*] par *clivum*, *escalier*, il y auroit à parier que ces Critiques auroient suivi le sens qu'ils rejettent aujourd'hui.

vénération pour le Roi : elle lui en donna des preuves sensibles par le magnifique présent qu'elle lui fit de cent (a) talents d'or, d'une grande quantité d'aromates & de pierres précieuses. On dit que cette Princesse joignit à tant de libéralités une plante de baume (b), qui s'est tellement multipliée qu'on en voit aujourd'hui abondamment dans toute la Judée. Ce Prince ne lui céda point en générosité ; il lui offrit & lui donna tout ce qu'elle parut souhaiter, il la prévint sur tout ce qu'il crut pouvoir lui être agréable. Les présens dont il la combla eurent d'autant plus de mérite, que, pour les lui faire, il étudioit son inclination. S'étant ainsi l'un & l'autre piqués de générosité, cette grande Reine prit congé de Salomon & s'en retourna dans ses Etats.

CHAPITRE VII.

I. **O**N apporta en même temps à Salomon du pays qu'on appelle la Terre d'or, des pierres précieuses, & du bois de pin : il employa le bois pour décorer (c) le Temple & les maisons royales, & pour faire des instrumens de musique,

(a) L'Ecriture en compte cent vingt.

(b) Il paroît par un passage de Dioscoride, dont j'ai l'obligation à l'Auteur de la Note T, qu'on trouvoit l'arbrisseau dont on tire le baume, ailleurs qu'en Arabie & en Judée, αμ'iv Αρβυρα. Dioscor. liv. 1. chap. 18. M. Prideaux prétend qu'il étoit originaire de ce royaume & de l'Arabie, & qu'il étoit en quelque sorte étranger à la Judée. Il ne paroît pas que ç'ait été le sentiment de Strabon : car il dit que c'étoit une malice des Juifs, de ne le pas cultiver dans tous les endroits où il auroit pû venir ; afin que sa rareté en augmentât le prix : il dit même que le baume de la plaine de Jéricho est cher, parce qu'il ne vient qu'en cet endroit : διότι ἐν ταύτῃ μόνον γαρ καταγίνεται. Liv. 16. pag. 1107. liv. 17. pag. 1151.

(c) Les plus sçavants Interprètes de l'Ecriture avouent qu'ils n'entendent pas bien ce qu'elle appelle [*misgahad*]. Les Septante, & Joseph après eux, l'ont traduit par *πνευματικα* ; mais on n'entend pas davantage la traduction que l'origi-

nal. L'Auteur du second livre des Paralipomènes se sert du mot de [*mesillôth*] pour marquer l'usage que Salomon fit du bois qu'on lui apportoit des pays étrangers. Il pourroit signifier pavé, parquer, en le tirant de [*sâlâh*]. Ce sens peut convenir à l'application que ce Prince en faisoit pour le Temple & son palais. Mais le bas du Temple, la partie opposée à son plafond, étoit couverte d'un bois que les Septante appellent *πνευμα*. Joseph donne le même nom à celui dont il parle ici. Les murailles étoient lambrissées de cèdre, mais on croyoit peut-être le *πνευμα* plus propre à être mis immédiatement sur la terre. Ainsi, sans se décider expressément sur le sens de [*misgahad*], on peut conjecturer avec quelque vrai-semblance, que Salomon se servit du bois qui lui venoit des pays étrangers pour parquer le Temple & son palais.

M. le Clero (*comment. 3. Rois, ch. 10. v. 11.*) regarde comme fort suspect ce que Joseph dit du bois qu'il appelle *πνευμα*.

des cinires & des nables, sur lesquels les Lévites jouoient les airs des hymnes sacrées. Ce qu'on lui apporta cette fois, surpassoit en beauté & en grandeur tout ce qu'on lui avoit apporté jusques là. On ne doit pas croire, au reste, que ce bois fût semblable à celui à qui on donne aujourd'hui le même nom. Ce sont les marchands qui le lui donnent pour le mieux vendre. Il ressemble au figuier, excepté qu'il est plus blanc & qu'il a plus d'éclat. Je fais cette remarque, afin que personne n'y soit trompé. L'usage qu'en fit Salomon m'en a donné une occasion favorable, & l'intérêt du public ne me permet pas de la négliger.

II. Les vaisseaux (a) de ce Prince lui apportèrent six cents soixante-six talents d'or, sans y comprendre celui que les marchands avoient acquis pour leur compte, ni celui que les Toparques & les Rois Arabes lui envoyèrent en présent. Il en fit faire deux cents boucliers d'or, du poids chacun de deux cents sicles, & trois cents autres du poids chacun de trois mines (b), qu'il fit placer dans le palais de la forêt du Liban. Ce Prince fit faire aussi, pour l'usage de sa table, quantité de vases, dont les uns étoient d'or massif, les autres de cristal (c), montés en or, d'un goût & d'un travail admirables. Le reste de la vaisselle, qui étoit très-nombreuse, étoit du même métal. On ne commerçoit point en argent, soit qu'on

1116. Il n'avoit, à la vérité, pas vu celui que la flotte de Salomon lui avoit apporté, mais il pouvoit en être venu d'autre depuis ce temps-là en Egypte, en Judée ou à Tyr, & il pouvoit en avoir vu, & être par conséquent en état de juger que celui que les marchands vouloient faire passer pour être de la même espèce qui étoit venu sur la flotte de Salomon, n'en étoit pas. » Il y a sur une montagne, aux environs de Prusia, des sapins que nous primes, M. Covel & moi, pour des cédres. « *Voyage de Georgie*, Wheler, tom. 1. pag. 217. Ce pourroit être des arbres de la même espèce que ceux dont Joseph parle ici.

(a) Quelques recherches qu'on ait faites de l'endroit où la flotte de Salomon alloit chercher l'or, l'argent & les précieuses marchandises qu'elle en rapportoit, c'est une terre inconnue jusque'à présent. On peut voir dans le

Pere Calmet, & dans les Auteurs de l'Histoire universelle du monde, (tom. 3. pag. 64.) les conjectures qu'ont hazardées & les efforts qu'ont faits divers Sçavans pour découvrir la terre d'Obir. Joseph dit que c'étoit dans les Indes que trafiquoient les sujets des Rois Salomon & Hiram, & c'est à quoi l'on peut s'entendre : car tout ce que l'on en dit de plus, ne sont que des conjectures, recherchées & judicieuses, si l'on veut, mais dont on peut dire également : Cela peut-être, cela peut aussi n'être pas.

(b) » Trois cents autres du poids de » trois cents mines chacun. » [M. d'Andilly.] Il est vrai que la Version de Sig. Gelenius les fait de ce poids, mais le Grec en rabat deux cents quatre-vingt-dix sept.

(c) Joseph ne dit qu'*αἱ θύραι*, de pierre, sans marquer de quelle pierre il veut parler.

vendit, soit que l'on achetât (a). Le Roi avoit une flotte considérable dans la mer qu'on appelle de Tarse, pour transporter toute sorte de marchandises dans l'intérieur des terres des nations étrangères, & elle lui rapportoit en échange de l'or, de l'argent, beaucoup d'ivoire, des singes, des paons (b); le voyage étoit de trois ans.

III. La glorieuse réputation de ce Prince se répandoit partout; la renommée publia, de sa vertu & de sa sagesse, des choses si extraordinaires, qu'elles paroissent incroyables. Tous les Rois de l'univers désiroient de le voir, & s'empressoient de lui témoigner leur estime par la magnificence de leurs présens. Ils lui envoyoient des vases d'or, d'argent, des robes de pourpre, plusieurs espèces d'aromates, des chevaux, des chariots, des mulets d'une force & d'une beauté qui ne pouvoient jamais manquer de les lui faire recevoir avec la plus parfaite complaisance. Le nombre de ses chariots se trouva ainsi monter à plus de quatorze cents, & celui de ses chevaux à vingt-deux mille (c); il n'avoit auparavant que mille chariots, & vingt-mille chevaux. Ceux qu'on lui envoya étoient merveilleusement dressés, parfaitement bien faits, & de la plus légère vitesse, il n'étoit pas possible d'en trouver qui pussent leur être comparés. Leur beauté étoit encore relevée par les charmes de la jeunesse des Ecuyers qui les montoient; leur taille étoit extrêmement avantageuse; ils étoient vêtus de robes de pourpre Tyrienne, & portoient de longs (d) cheveux flottants, que la poudre d'or, dont ils faisoient usage, rendoit si brillants, que leur tête, exposée aux rayons du soleil, jettoit un éclat éblouissant. Salomon avoit coutume de sortir le ma-

(a) C'est bien le sens des paroles de Joseph, mais je ne crois pas que ce soit l'expression de sa pensée. Voyez Remarque XX.

[En préparant cet endroit pour le donner à l'impression, il m'est venu en pensée qu'on le pouvoit traduire ainsi: Il n'étoit point permis aux Particuliers de commercer en argent, soit pour vendre, soit pour acheter... tout commerce en argent étoit interdit aux Particuliers. Car le Roi, &c. *Nihil erat quod quis argento venderet aut contra emeret.* M. Havercamp.]

(b) Joseph dit des Ethiopiens. Voyez Remarque XX.

(c) L'Ecriture dit douze mille chevaux, & mille quatre cents chariots, 3. Rois, chap. 10. v. 26.

(d) M. le Pelletier rapporte que Joseph nous apprend dans le second chapitre du huitième livre des Antiquités Juives, qu'on portoit de longues chevelures du temps d'Absalom. Cet Auteur n'en dit pas tant; mais on ne manque guères de donner un petit pli à ce que dit un Ecrivain, quand cela est nécessaire pour étayer un sentiment qu'on a souvent embrassé sans un examen suffisant. *Mémoires de Trévoux*, 1702.

Je ne trouve point qu'il paroisse par Joseph, comme l'assure un Sçavant

tin, vêtu de blanc, monté sur un superbe char, & escorté de cette florissante jeunesse en armes & l'arc tendu. C'étoit pour aller prendre l'air à Etham, qui étoit éloigné de deux schenes de Jerusalem; c'étoit un endroit extrêmement agréable par la magnificence de ses jardins, la beauté de ses eaux, & la fertilité admirable du terroir.

IV. Rien n'échappoit à la vigilante attention de ce grand Roi; la délicatesse de son goût se fit remarquer dans les soins qu'il prit des chemins publics: il fit paver d'une pierre noire ceux qui conduisoient à Jerusalem, autant pour en rendre la route plus commode à ceux qui la faisoient, que pour servir de monument des abondantes richesses de ses Etats. Il distribua ses chariots dans chacune des villes de son royaume, & n'en conserva que peu auprès de lui. Il donna à chacune de ces villes le nom de villes des chars; il rendit l'argent aussi commun à Jerusalem que les pierres; le bois de cédre (a), dont on y voyoit auparavant fort peu, n'y fut pas plus rare que les sicomores dans les plaines de Judée. Il chargea les marchands d'Egypte de lui acheter des chariots attelés de deux chevaux, & leur ordonna de mettre à chacun de ces équipages le prix de six cents drachmes d'argent; il les envoyoit ensuite chez les Princes qui régnoient en Syrie & par-delà l'Euphrate.

V. Ce Prince, le plus sage comme le plus puissant de ceux qui avoient porté le sceptre avant lui, ne persévéra pas dans cet heureux état. Il abandonna les Loix & les coutumes de

Interprète, que les Juifs portaient de grands cheveux, encore moins » que les » jeunes gens du temps de Salomon » portoit de longs cheveux, qu'ils char- » geoient d'huile de senteurs. » *P. Calmet, 2. Rois, chap. 14. v. 26.*

(a) Si l'expression de Joseph a quelque chose de peu déterminé, elle ne dit assurément point que Salomon » fit planter tant de cédres dans les campagnes » de la Judée, où il n'y en avoit point » auparavant, qu'ils y devinrent aussi » communs que les meuriers. « * Le nouvel Éditeur y a vu le même sens aux meuriers près, que le terme en effet de l'original ne paroît pas signifier.

On ne croit pas qu'il y ait jamais eu des cédres en arbre en Judée. Je ne sçache du moins pas aucun Auteur qui le dise. Et les allusions que les Prophètes font assez souvent aux cédres du Liban, nous donnent lieu de croire qu'il n'y en avoit point. Pourquoi auroient-ils été chercher ces arbres dans le mont Liban pour s'en servir à leurs comparaisons, s'ils en avoient eu dans leur pays? Ce ne fut pas dans les campagnes de la Judée que Salomon rendit le cédre si commun; ce fut dans Jerusalem, & c'est ce que Joseph dit après l'Ecriture. 3. Rois, chap. 10. v. 27.

ses peres , & la fin de sa vie ne répondit point à tout ce que nous venons de raconter des glorieux commencemens de son règne. Les plaisirs des sens & l'amour des femmes le corrompirent. Il ne se contenta pas de celles de notre Nation , il épousa plusieurs étrangères , des Syriennes , des Sydoniennes , des Ammonites , des Amalécites & des Iduméennes , & sa folle complaisance pour ces femmes le porta à honorer les Dieux qu'elles adoroient. Il transgressa en cela la Loi de Moïse , qui défend ces sortes d'alliances. Ce sage Législateur en avoit prévu les funestes effets. Car en les défendant , il ajoûte , de peur qu'on n'abandonne la Loi de la Nation pour s'attacher à celle des étrangers , & qu'on ne quitte le service de Dieu pour adorer des idoles. Salomon , emporté par une passion honteuse , méprisa une défense si sage. Outre sept cent filles de Princes ou de grands Seigneurs & celle du Roi d'Egypte qu'il épousa , il eut de plus trois cents concubines , qui prirent un tel ascendant sur son esprit , qu'elles l'obligèrent de suivre leurs coutumes , & que pour leur témoigner son amour & son attachement , il fut contraint de vivre à la manière de leurs pays. L'âge & le temps affoiblissant dans la suite sa raison , il ne se souvint plus des Loix & des usages de sa Nation. Il mit en oubli le Dieu d'Israël , pour adresser ses vœux aux Dieux que tant de mariages avec des étrangères avoient introduits dans ses Etats. Il s'étoit déjà écarté de ce qu'il devoit à Dieu & à nos Loix , lorsqu'il avoit fait faire des taureaux de cuivre pour soutenir la mer d'airain , & des lions en sculpture pour l'ornement de son thrône : car cela lui étoit défendu. Il ne profita pas des grands exemples de vertu qu'il avoit dans sa famille ; de ceux que lui avoit donné le Roi son pere & de la gloire que sa grande piété envers Dieu lui avoit acquise. Pour avoir cessé de marcher sur les traces de ce saint Roi , quoique Dieu dans deux songes différens lui eût commandé de ne s'en point écarter ; il mourut d'une manière peu glorieuse. Un Prophète (a) lui annonça de la part de Dieu » que ses crimes ne lui étoient » point cachés , & le menaça qu'il en recevrait bientôt le » juste châtiment ; il lui déclara qu'à la vérité Dieu ne lui ôteroit pas la couronne , parce qu'il avoit promis à David qu'il

(a) Dans l'Ecriture , c'est Dieu qui dit à Salomon ce que Joseph lui fait annoncer par un Prophète.

régneroit

» régneroit après lui ; mais qu'il le puniroit en la personne de
 » son fils ; que deux Tribus seulement demeureroient assujet-
 » ties à son obéissance à cause de David qui l'avoit fidèlement
 » servi , & en considération de la ville de Jerusalem dans la-
 » quelle il avoit bien voulu qu'il lui élevât un Temple , &
 » que les dix autres Tribus se révolteroient contre lui & pas-
 » seroient sous la puissance d'un homme qui l'avoit servi.

V I. Cette menace jettâ le trouble dans le cœur de Salomon ; il apprit avec une extrême douleur , qu'à tous les biens & à tous les avantages qu'il s'étoit procurés avec de si grands soins , devoir succéder un si fâcheux avenir. Peu après que le Prophète le lui eut annoncé , Dieu lui suscita un ennemi. Voici comment cela arriva. Lorsque Joab Général de David se rendit maître de l'Idumée , & que durant l'espace de six mois il faisoit mourir tous ceux qui étoient en âge de porter les armes ; Adar (a) , jeune Iduméen & de la famille Royale , se refugia à la cour de Pharaon Roi d'Epypte. Ce Prince le reçut avec beaucoup de bonté , lui donna une maison & pourvut à son entretien. Il le prit dans la suite en telle affection , que lorsqu'il fut en âge il lui fit épouser (b) Taphnès sœur de la Reine sa femme. Adar en eut un fils , que le Roi fit élever avec ses enfans. Lorsque le jeune Iduméen apprit que David & Joab étoient morts , il alla trouver le Roi pour le prier de lui permettre de retourner dans son pays. Le Prince lui demanda s'il lui manquoit quelque chose , & quel pouvoit être le motif qui le portoit à vouloir le quitter. Adar lui fit plusieurs fois la même prière , & réitéra ses instances. Mais le Roi le refusa toujours , & ne lui permit de se retirer que lorsque les péchés de Salomon ayant attiré sur lui la colère de Dieu , ses affaires commencèrent à se déranger. Adar de retour en Idumée , ne put porter les peuples de ce pays à la révolte , à cause des fortes garnisons que Salomon y entretenoit. Dans l'impuissance d'y exciter quelques soulèvemens , & ne s'y trouvant pas en sûreté , il se retira en Syrie. Il y trouva Razon , qui s'étant révolté contre Adrazar Roi de Sophène , exerçoit des brigandages dans le pays : comme il se faisoit toujours suivre par une troupe d'aventuriers , Adar se l'attacha , & s'étant jetté en Syrie , il

(a) Joseph l'appelle Ader.

(b) Pharaon n'étoit pas beau-pere ,
 mais beau-frere d'Adad , comme le dit

un sçavant Interprète. Mais c'est sans
 doute une faute d'impression. P. Calmet.

en conquît une grande partie, & s'en fit reconnoître Roi; il fit des courſes ſur les terres des Iſraélites, les pillâ & les ravagea pendant que Salomon vivoit encore.

VII. Un autre ennemi s'éleva vers le même temps contre Salomon. Ce fut Jeroboam fils de Nabath, Iſraélite de naiſſance. Une prédiction qui lui avoit été anciennement faite; lui fit concevoir de grandes eſpérances. Son père l'ayant laiſſé fort jeune, ſa mère prit ſoin de ſon éducation. Salomon faiſoit alors travailler aux nouveaux murs de Jeruſalem. Il chargea de la conduite de cet ouvrage le jeune Jeroboam, dans lequel il avoit remarqué d'heureuſes diſpoſitions. Ce jeune homme ſ'acquitta ſi bien de cette commiſſion, que le Roi, pour lui en témoigner ſa ſatisfaction, lui donna le commandement de la Tribu de Joſeph. Comme il ſortoit un jour de Jeruſalem, le Prophète Achias fut à ſa rencontre. Après l'avoir ſalué, il le pria de quitter le chemin pour le ſuivre dans un endroit écarté, où ils ne puſſent être vus de perſonne. Quand ils y furent arrivés, le Prophète déchira ſon manteau en douze parts, en fit prendre dix à Jeroboam, & lui annonça de la part de Dieu » que » le royaume de Salomon ſeroit ainſi diviſé; qu'à cauſe de » la promeſſe qu'il avoit faite à David, il conſerveroit une » Tribu à ſon fils, & celle dont il étoit (a); mais que, pour » châtier ce Prince des péchés qu'il avoit commis en ſe livrant » à des femmes étrangères & en adorant leurs Dieux, Dieu » lui donneroit les dix autres. Vous voyez, ajouta le Prophète, pourquoi Dieu abandonne ce Prince, profitez de » cet exemple. Soyez juſte, gardez nos ſaintes Loix. Travaillez à mériter par votre piété & votre reſpect envers ſa » divine Majeſté, qu'il vous rende auſſi illuſtre que l'a été » David.

VIII. Le diſcours du Prophète fit une telle impreſſion ſur l'eſprit & ſur le cœur de ce jeune homme, naturellement viſ & ambitieux, que ſans perdre de temps, il alla trouver le peuple & chercha à le ſoulever contre Salomon, & à tout entreprendre pour ſe faire déclarer Roi en ſa place. Ce Prince informé

(a) C'eſt la penſée de Joſeph, mais il faut faire un léger changement dans ſon Texte, pour que ſon expreſſion la préſente. Je fais d'«*es* deux mots, «*es* & «*es*, & je lis *autres*, au lieu d'*autres*. » Je donne une Tribu à ſon fils & celle

» dont il eſt. « C'eſt à dire la Tribu de Juda & celle de Benjamin. Κα τω, «*es* autres, διδωμι. C'eſt en même temps l'explication du verſet trente-fixième, chapitre onzième du troiſième livre des Rois.

de son projet , le fit chercher par tout pour le faire mourir ; mais Jeroboam en ayant été averti à temps, se déroba à sa poursuite, & se retira chez Séfac Roi d'Egypte, où il demeura jusqu'à la mort de Salomon : il évita ainsi le châtement que Salomon lui préparoit, & se conserva pour la couronne que le Prophète lui avoit annoncée. Salomon mourut , après avoir régné quatre-vingts ans , & en avoir vécu quatre-vingt-quatorze (a) ; il fut enterré à Jérusalem. Il auroit surpassé le plus heureux & le plus puissant, comme le plus sage, de tous les Rois qui l'avoient précédé, si séduit par les femmes sur la fin de sa vie, il n'avoit pas transgressé la Loi de Dieu. Mais j'en parlerai ailleurs , ainsi que des maux que ses désordres attirerent sur les Hébreux.

Mort de Salomon.

CHAPITRE VIII.

I. ROBOAM fils de Salomon lui succéda, il l'avoit eu d'une femme Ammonite nommée Naama. Aussi-tôt après la mort du Roi , les Chefs du peuple envoyèrent en Egypte inviter Jeroboam à revenir en Judée. Il se rendit aussitôt à Sichem : Roboam s'y rendit aussi ; car comme il s'y tenoit une assemblée de la Nation , il vouloit s'y faire reconnoître Roi. Les Chefs & Jeroboam furent le trouver pour le prier de

Roboam succède au Roi Salomon.

(a) Joseph n'a pris ce long règne qu'il donne à Salomon ni dans l'Hébreu ni dans les Septante. M. Wiston prétend qu'il lisoit ainsi dans son manuscrit , & que ceux sur lesquels nos Bibles Hébraïques ont été imprimées étoient altérés. Mais sans supposer d'altération dans le Texte sacré, on pourroit conjecturer que l'Ecriture ne compte pour années du règne de ce Prince que celles où il fut fidèle à ce qu'il devoit à Dieu ; qu'il y avoit une tradition chez les Juifs qui portoit qu'il avoit été quarante ans dans le désordre, & que c'est en effet suivant cette tradition que Joseph lui en donne quatre-vingt de règne. Voyez le P. Perizon, *l'Antiquité des temps rétablie & défendue*. II. Vossius *Chronolog. sacrée*, chap. 7. La conjecture peut être véritable ; mais il ne paroît pas qu'elle puisse

se concilier avec ce que Joseph raconte de Razon, & ce que l'Ecriture dit, qu'il assembla des gens contre David, & qu'il se fit chef de voleurs, lorsque ce Prince faisoit la guerre aux Iduméens. Il avoit donc déjà quelque âge. L'on ne peut guères donner moins que vingt-cinq ans à un Officier qui forme une révolte contre son Prince. Usserius & quelques autres Chronologistes, croient que David survécut vingt-neuf ans au carnage que fit son Général en Idumée. Adad ne revint d'Egypte que sur la fin du règne de Salomon : supposons que ce fut dix ans avant sa mort ; Razon eût eu alors cent vingt-quatre ans. Il étoit cependant en état de faire la guerre, & d'aider Adad à se rendre maître de Damas : cela n'est pas vrai-semblable.

vouloir bien adoucir le joug auquel le Roi son pere les avoit assujettis, protestant que son gouvernement avoit été très-dur, & l'assurant qu'il pouvoit d'autant plus compter sur la sincérité de leur affection, que par sa douceur & sa modération leur assujettissement deviendrait plus supportable. Roboam prit trois jours pour rendre sa réponse. Ce délai les fit entrer en quelque soupçon, ne pouvant s'imaginer qu'un Prince dont le caractère seroit doux & humain pût, sur-tout dans sa première jeunesse, hésiter un moment à témoigner de la bonne volonté à ses sujets. Cependant comme d'autre part il ne les avoit pas refusés d'abord, & qu'il s'étoit contenté de prendre quelque temps pour délibérer, ils ne désespérèrent pas d'obtenir ce qu'ils demandoient.

II. Roboam rassembla ceux des *Anciens* qui avoient été le plus attachés au Roi son pere, pour délibérer avec eux sur la réponse qu'il devoit faire aux demandes qui lui étoient faites au nom de la Nation. L'affection qu'ils portoient au jeune Roi, & la connoissance qu'ils avoient du génie du peuple, firent qu'ils lui conseillèrent de les traiter avec bonté, & de rabattre, en lui parlant, quelque chose du faste imposant de la Majesté Royale. C'est, lui dirent-ils, le seul moyen de vous l'attacher. Les souverains ne gagnent le cœur de leurs sujets qu'en se mettant, par une douce affabilité, presque de niveau avec eux. Roboam, sans doute par une permission particulière de la Providence, ne sentit point la sagesse de ce conseil, bon pour toute circonstance, mais sur-tout important dans celle où il se trouvoit, puisqu'il s'agissoit de se faire déclarer Roi. Il fit venir quelques jeunes gens qui avoient été élevés avec lui, & leur ayant communiqué le conseil que les Anciens lui avoient donné, il leur commanda de lui dire quelle conduite ils pensoient qu'il devoit tenir. Dieu permit que le peu d'expérience de ces jeunes gens les mît hors d'état de choisir ce qui pouvoit être plus avantageux à Roboam : ils lui conseillèrent de répondre au peuple, que le plus petit de ses doigts étoit plus gros que la plus grosse partie du corps du Roi son pere ; que s'ils avoient éprouvé quelque dureté sous son gouvernement, ils devoient s'attendre à porter sous le sien un joug encore plus pesant ; que si Salomon les avoit châtiés avec des verges, il emploieroit lui pour les réduire, des fouets armés de pointes de fer. Le Roi goûta beaucoup cet avis, & crut qu'une telle réponse seroit bien plus

digne de la majesté du trône. Le peuple s'assembla au jour marqué pour recevoir la réponse que le Roi avoit promise. Dans l'espérance ou l'on étoit qu'elle seroit favorable, chacun prêtoit une attention singulière pour recueillir les paroles du Roi; mais ce Prince, sans égard pour le sage conseil des Anciens, forma sa réponse sur celui des jeunes gens, sans doute par une permission particulière de Dieu, pour que la prophétie d'Achias fût accomplie.

III. Une telle réponse fut un coup de foudre pour toute l'assemblée. Le peuple croyant déjà en ressentir les cruels effets, fit éclater son indignation, déclara tumultuairement au Roi, qu'il renonçoit dès l'instant à tout rapport de liaison avec David & toute sa race, qu'il lui abandonnoit le Temple que Salomon son pere avoit bâti, & le quitta en faisant les plus terribles menaces (a). Il étoit si irrité, que non-seulement il ne voulut pas écouter, mais qu'il lapida Adoram Intendant des finances, que le Roi envoya pour l'appaiser & pour le porter à excuser, en considération de sa jeunesse, ce qu'il avoit pu trouver d'offensant ou de peu mesuré dans sa réponse. Roboam jugeant par-là de l'emportement du peuple, & craignant qu'il ne l'accablât de pierres avec la même fureur dont ils venoient de s'animer contre l'Officier qu'il leur avoit envoyé, monta sur son char & se retira à Jerusalem. La Tribu de Juda & celle de Benjamin l'y déclarerent Roi; mais les dix autres, déjà prévenues d'aversion contre les successeurs de David, refuserent de le reconnoître, & déférerent la souveraine puissance à Jeroboam. Roboam assembla les deux Tribus qui lui étoient demeurées fidèles, & y choisit une armée de cent quatre-vingt mille hommes, dans le dessein de marcher contre les dix autres Tribus, & les contraindre par la force des armes de rentrer sous son obéissance; mais Dieu lui défendit par son Prophète de s'engager dans cette guerre, tant parce qu'il n'étoit pas juste que des freres fissent la guerre à leurs freres, qu'à cause que les dix Tribus qui s'étoient

Dix Tribus
se séparent de
l'obéissance de
Roboam.

Ces dix Tri-
bus se choisif-
sent Jeroboam
pour Roi.

(a) *Eum relictuos esse minati sunt.*
Nouv. Editeur. Après avoir fait dire au peuple qu'il renonçoit à l'heure même à toute liaison avec David & avec toute sa famille, & qu'il lui abandonnoit le Temple, des menaces de le quitter dans la suite, ne peuvent avoir lieu que dans un

Auteur qui ne sait pas s'exprimer, ou qui ne sent pas la liaison que les choses qu'il dit ont ou n'ont pas entre elles: on peut épargner l'un & l'autre à Joseph par une légère correction, en lisant : *κατα-
λειψας αὐτὸν καὶ τὸν ναὸν*, ils le quitterent en menaçant.

séparées, n'avoient fait que suivre en cela les impressions de la divine Providence. Roboam abandonna donc ce projet. Je vais maintenant rapporter ce qui regarde Jeroboam Roi d'Israël, je raconterai ensuite ce qui s'est passé sous Roboam, qui régnoit sur les Tribus de Juda & de Benjamin, & j'observerai toujours le même ordre dans la suite.

IV. Jeroboam établit sa demeure à Sichem, & s'y bâtit un palais. Il en fit élever un autre dans la ville de Phanuel. Peu de temps après, la fête des Tabernacles devant bientôt se célébrer, il pensa que s'il permettoit à ses sujets d'aller à Jerusalem adorer Dieu & y solemniser cette fête, touchés de respect pour le Temple & pour le culte religieux qu'on y rendoit à Dieu, ils pourroient se repentir de leur démarche, & l'abandonner pour se remettre sous l'obéissance du Roi Roboam, & qu'un tel retour le mettroit en grand danger de perdre la vie. Pour le prévenir, il fit bâtir deux Temples, l'un en la ville de Berhel, & l'autre à Dan, qui est auprès des sources du Jourdain. Il mit dans l'un & dans l'autre un veau d'or (a) qu'il avoit fait faire, & ayant assemblé les dix Tribus qui lui obéissoient, il leur adressa ces paroles: » Je crois, mes concitoyens, que vous êtes con-
» vaincus que Dieu est par-tout, & que sa divine présence
» n'est bornée à aucune sorte d'espace, mais qu'il voit & qu'il
» entend ceux qui le servent, en quelque endroit que ce soit.
» Je pense donc que je ne dois pas vous presser d'aller l'adorer
» à Jerusalem. Le voyage est long, cette ville nous est enne-
» mie, & ce n'est qu'un homme qui a bâti son Temple. J'ai
» fait faire deux veaux d'or, *symboles de la divinité* (b). J'en

(a) Moïse ayant condamné avec tant de force le veau d'or qu'Aaron avoit fait, on ne conçoit pas quel motif put avoir Jeroboam de choisir cet animal pour être le symbole du culte que ses sujets devoient rendre à Dieu, ni comment les Israélites purent être engagés à le lui rendre sous un symbole que leur saint Législateur avoit détesté si publiquement. Un Sçavant, réfugié en Angleterre, prétend que le motif de Jeroboam fut le rapport que cet animal a aux vaches que Pharaon avoit vues, & à l'explication que Joseph donna du songe de ce Prince; que cette idée flattant les Tribus de Manassé & d'Ephraïm, en leur renouvelant sans cesse la mémoire de la grandeur à laquelle Jo-

seph, dont ils faisoient gloire de descendre, avoit été élevé, elles s'étoient fait un honneur d'adorer Dieu sous ce symbole, & d'y engager les autres. Ce rapport étoit bien foible, pour vaincre la répugnance que les Juifs devoient naturellement avoir, d'adorer Dieu sous un symbole que Moïse avoit condamné; & quand il auroit assez flatté les Tribus d'Ephraïm & de Manassé pour les porter à se mettre au-dessus de cette répugnance, comme il n'intéressoit point les huit autres Tribus, quel motif purent-elles avoir de transgresser si publiquement la défense de leur saint Législateur? *Allix. Réflexions sur les cinq Livres de Moïse.*

(b) Sig. Gelenius & M. d'Andilly n'ont

« consacrer un dans la ville de Bethel, & l'autre à Dan. Vous
 « pouvez aller y adorer Dieu, selon que vous ferez plus pro-
 « ches d'une de ces deux villes. J'établirai des Prêtres & des
 « Lévites, & je les prendrai parmi vous, afin de vous éviter
 « la nécessité de recourir à la Tribu de Lévi, & aux enfans
 « d'Aaron. Ceux de vous qui souhaitent être admis au sacer-
 « doce, offriront à Dieu un veau & un monton. On dit que ce
 « fut ce qu'offrit Aaron, le premier Prêtre de notre Nation. »
 Par ce discours artificieux Jeroboam séduisit le Peuple, &
 il le porta à transgresser la Loi & à abandonner le culte que
 ses peres avoient rendu à Dieu. Ce fut la source des maux qui
 arriverent dans la suite aux Hébreux, & la cause de l'escla-
 vage auquel les nations étrangères les réduisirent après les avoir
 vaincus. Mais nous en parlerons ailleurs.

V. Cependant la fête du septième mois arriva, & Jeroboam
 voulut la célébrer à Bethel, comme les deux Tribus la célé-
 broient à Jérusalem. Il fit élever pour cela un autel devant le veau
 d'or, & faisant les fonctions de souverain Pontife, il y monta
 avec ses Prêtres. Lorsqu'il étoit prêt d'offrir le sacrifice & de
 consumer les holocaustes, un Prophète nommé Jadon (a), vint
 de Jérusalem par l'ordre de Dieu. S'étant avancé au milieu de
 l'assemblée, il dit en présence du Roi, adressant la parole à l'au-
 tel : « Dieu vous prédit qu'il naîtra un jour un Prince de la
 « maison de David qui s'appellera Josias : il égorgera sur cet

point traduit *κατασκευαστος* de *θεο*. M. Haver-
 camp l'a rendu par *Deo cognominis*.
 C'est traduire une expression qu'on ne
 paroît pas entendre, par une autre qui ne
 le fait pas mieux entendre.

Joseph se sert d'*κατασκευαστος* en deux au-
 tres endroits. Le premier, est au cha-
 pitre cinq du troisième Livre des Anti-
 quités Juives ; numero huit, dans la
 lettre de Jonathas aux Lacédémoniens.
 « Quoiqu'il y ait long-temps que nous
 « n'ayons renouvelé les liens du sang
 « qui nous unissent, cependant lorsque
 « nous oisons des sacrifices à Dieu les
 « jours de fête, * *κατασκευαστος*, nous
 « ne manquons pas de le prier pour votre
 « prospérité & pour votre gloire. » Ces
 jours que Joseph appelle *κατασκευαστος*, l'Au-

teur du premier Livre des Machabées les
 appelle *κατασκευαστος*, convenables.

L'autre endroit où l'Historien Juss se
 sert de ce mot, est dans le plaidoyé de
 Nio, de Damas, en faveur des Juifs
 d'Ionie. « On s'efforce de nous en dépouil-
 « ler partout sorte de mauvaises manières,
 « res, en pillant l'argent que nous recuei-
 « lons & qui est consacré à Dieu : * * *κατασκευαστος*
κατασκευαστος *κατασκευαστος* *κατασκευαστος*
κατασκευαστος. On peut voir dans le diction-
 naire de Constantin, que ce mot a encore
 quelques autres sens. J'ai cru qu'il n'y en
 avoit aucun qui convint mieux à cet en-
 droit que *symboles de la divinité*, quoi-
 que je n'en aie pas d'exemples bien pré-
 cis.

(a) L'Ecriture n'en dit point le nom.

* Les jours de fête, *κατασκευαστος*. 1. *liv. Machab. chap. 12. v. 12.*

** *Liv. 16. chap. 2. numero 4.*

» autel tous les faux Prêtres qui vivront alors ; il y brûlera
 » les os de ces imposteurs, qui ont osé par leurs séductions
 » porter le Peuple à l'impiété : & afin que personne ne puisse
 » douter que ce que je prédis aura son accomplissement, l'effet
 » va suivre l'annonce que je vais faire. Cet autel va se briser,
 » & la graisse (a) des victimes qui est dessus, va se répandre
 » sur la terre. « Jeroboam, irrité du discours du Prophète, étendit la main pour ordonner qu'on l'arrêtât, mais elle se roidit à l'instant, il ne put la retirer ; elle resta paralytique & comme morte ; l'autel se brisa, & tout ce qui étoit dessus se répandit comme le Prophète l'avoit prédit. Le Roi ne douta plus alors que ce ne fût véritablement un Prophète inspiré de Dieu : il le pria de demander à Dieu qu'il ranimât sa main. Le Prophète le fit, & la main du Roi fut rétablie dans son premier état. Le Roi en eut tant de joie, qu'il l'invita à venir dîner avec lui : mais Jadon lui dit qu'il ne pouvoit point entrer dans son palais, parce que Dieu lui avoit défendu de manger du pain & de boire de l'eau de cette ville, même de prendre pour s'en retourner, le chemin par lequel il étoit venu. Le Roi admira la sobriété du Prophète ; mais tout ce qui venoit de se passer, lui fit appréhender quelque funeste révolution.

C H A P I T R E IX.

I. **L** y avoit à Bethel un homme âgé & méchant ; c'étoit un faux Prophète : le Roi le considéroit, quoiqu'il le trompât, parce qu'il ne lui prédisoit que des choses agréables. La foiblesse où le réduisoit son grand âge, l'obligeoit de garder la chambre (b), mais ses enfans lui apprirent qu'il étoit venu de Jérusalem un Prophète ; ils lui raconterent les prodiges qu'il avoit opérés, & de quelle manière la main du Roi devenue paralytique avoit été guérie par sa prière. Cet homme pervers craignant que le Roi ne mît sa confiance en ce Prophète & qu'il ne le considérât plus que lui, ordonna à ses en-

(a) La Vulgate, *la cendre*. Le mot Hébreu signifie l'un & l'autre ; il semble que le Prophète a plutôt parlé de la graisse des victimes qui étoit sur l'autel, que de la cendre qui en tomboit à me-

sure qu'elle se formoit.

(b) Joseph dit, *garder le lit* ; mais il paroît par la suite, que son grand âge ne le réduisoit pas jusques-là.

Sans de lui apprêter promptement son âne. Ses enfans ayant sur le champ exécuté ses ordres, il monta sur son âne & alla après le Prophète Jadon, qu'il rencontra auprès d'un chêne haut & touffu (a), à l'ombre duquel il se reposoit. Après l'avoir salué il lui fit des reproches obligeants, de ce qu'il n'étoit pas descendu chez lui pour y prendre le couvert. Le Prophète lui répondit que Dieu lui avoit défendu de manger chez personne de la ville. » Dieu ne vous a pas interdit ma maison, lui dit le » Vieillard, je suis Prophète comme vous; le culte que je » rends à Dieu est le même que celui que vous lui rendez, & » c'est lui-même qui m'envoie pour vous engager de venir » manger chez moi. « Le Prophète, trompé par ce mensonge, s'en retourna avec lui; ils étoient encore à table & s'entretenoient agréablement, lorsque Dieu apparut à Jadon, pour lui annoncer qu'il porteroit la peine de sa désobéissance; qu'en s'en retournant il seroit rencontré par un lion qui le tueroit, & qu'il n'auroit pas la consolation d'être enterré dans le tombeau de ses peres. Tout ceci arriva, je pense, par une permission particulière de Dieu, afin que Jeroboam ne donnât aucune créance à ce qu'avoit dit le Prophète Jadon, dont l'imposture sembloit manifeste. Jadon rencontra donc, lorsqu'il s'en retournoit à Jérusalem, un lion, qui l'ayant abbatu de dessus son âne, le tua, & sans faire aucun mal à l'âne, se coucha auprès du corps du Prophète qu'il garda, ainsi que l'âne, jusqu'à ce que quelques personnes qui passèrent par-là l'aperçurent, & furent à la ville le dire au faux Prophète. Il envoya ses enfans chercher le corps de ce Prophète, lui fit de magnifiques obsèques, & recommanda à ses enfans de » ne pas manquer lorsqu'il seroit mort, de faire met- » tre son corps dans le même tombeau auprès de celui du Pro- » phète Jadon. Tout ce qu'il a prédit, ajouta-t-il, contre la » ville, contre l'autel, contre les Prêtres & contre les faux » Prophètes est très-véritable. En m'enterrant avec lui, l'im- » possibilité de distinguer ses ossemens d'avec les miens, ga- » rantira mon corps de toute insulte.

II. Après avoir donné ces ordres, & la cérémonie des obsèques du Prophète Jadon étant finie, cet impie & méchant vieillard fut trouver Jeroboam. » Pourquoi, Seigneur, lui dit-il,

(a) *Babu.* Ce mot, qui signifie ordinairement profond, épais, veut dire ici

haut, grand, élevé. Voyez liv. 8. chap. 15. numero 1.

» vous inquiétez - vous ainsi des discours d'un insensé? « Le Roi lui raconta ce qui étoit arrivé à l'autel & à sa main , & appella *Jadon* un homme divin , & un véritable Prophète , mais cet imposteur chercha à dissiper l'impression que ces prodiges avoient faite sur son esprit , & à en détruire la vérité par de spécieux raisonnemens. » Si votre main , dit-il , s'est engourdie , c'est qu'elle étoit fatiguée du nombre de victimes qu'elle avoit portées sur l'autel. Vous lui avez donné un peu de repos , & elle s'est remise dans son premier état. Si l'autel s'est brisé , c'est qu'étant nouvellement construit , il n'a pu résister au poids immense de tant & de si grandes victimes , dont on l'a imprudemment chargé. Celui d'ailleurs , ajouta-t-il , qui a annoncé ces prétendus prodiges , vient d'être tué par un lion : y a-t-il en tout cela rien qui indique un vrai Prophète. « Ce fut par de tels discours qu'il gagna la confiance de Jeroboam , qu'il vint à bout de le détourner du service de Dieu , & de toute œuvre de piété & de justice. Ce Prince se livra à toutes sortes d'impiétés , & s'éleva contre Dieu au point de chercher à l'offenser par des outrages toujours de plus en plus criminels. Mais c'est assez parler de lui pour le présent.

C H A P I T R E X.

I. **R** O B O A M fils de Salomon , qui régnoit comme nous avons dit , sur les Tribus de Juda & de Benjamin , bâtit dans celle de Juda plusieurs fortes & grandes villes ; Bethléem , Etam , Thécué , Bethsur , Socho , Odolla , Geth , Marefa , Ziph , Adura , Lachis , Azeca , Saraa , Aialon & Hébron. Il en bâtit ensuite d'autres aussi considérables dans celle de Benjamin , il les entoura toutes de murailles , y établit des Gouverneurs , de bonnes garnisons , & des magasins bien fournis de bled , de vin , d'huile , & de toutes les autres choses nécessaires à la vie. Il les pourvut de plus de tout ce qu'il falloit pour armer plusieurs milliers d'hommes. Les Prêtres & les Lévites , & tous ceux des Israélites qui étoient vertueux & gens de bien , se rendirent dans ses états , & abandonnerent leurs établissemens pour venir servir Dieu à Jérusalem. Ils ne pouvoient supporter qu'on voulût les obliger d'adorer les veaux que Jeroboam avoit faits : ce pieux zélé augmenta beau-

coup le nombre des sujets de Roboam durant trois ans (a). Ce Prince épousa d'abord une de ses parentes , qui lui donna trois enfans. Il épousa dans la suite Maacha fille de Thamar (b) fille d'Abfalom , qui étoit aussi sa parente , dont il eut un fils qu'il appella Abia. Il eut plusieurs enfans de ses autres femmes ; cependant il n'en aima aucune autant que Maacha. Quoiqu'il eût dix-huit femmes légitimes , & trente (c) concubines , dont il eut vingt-huit garçons & soixante filles , il nomma Abia fils de Maacha pour lui succéder , lui laissa son trésor , & le mit en possession des places fortes.

II. La corruption des mœurs , & tous les malheurs qui en sont la suite , n'ont souvent d'autre source qu'une trop grande profpérité. Roboam voyoit ses affaires sur un bon pied : son Etat devenoit de plus en plus florissant. Dans de si heureuses circonstances il oublia Dieu & négligea son service , & se livra à l'injustice & à l'impiété : le peuple à son exemple se jeta dans toute sorte de désordres , n'étant que trop ordinaire de voir les sujets se faire un mérite de suivre les dérèglemens de leurs Souverains , dans la fausse pensée où ils sont que trop d'attachement de leur part à la vertu , peut être pris pour une censure de la conduite de leur maître. Roboam ayant donc violé toutes les Loix divines & humaines , son peuple crut devoir , par une honteuse complaisance , ne pas paroître désapprouver ses désordres en persistant à pratiquer la vertu. Pour punir de si lâches prévarications , Dieu suscita Sufac Roi d'Egypte. Hérodote s'est trompé sur le sujet de ce Prince , lorsqu'il attribue à Sésostris ce qui ne convient qu'à Sufac , qui marcha à la tête d'une grande armée contre Roboam , la cinquième année de son règne. Elle étoit composée de douze cents chariots , soixante mille hommes de cavalerie , & de quatre cents

Roboam se
livra à l'impie-
té.

Dieu suscita
Sufac , Roi d'E-
gypte , pour
l'en punir.

(a) Le verset dix-septième du chapitre onze du second Livre des Paralipomènes éclaircit ce que Joseph laisse ici à deviner. *Ils fortifièrent le royaume de Juda , & ils affermirent la couronne de Roboam fils de Salomon pendant trois ans , parce qu'ils ne marchèrent que trois ans dans les voies de David & de Salomon.*

(b) L'Ecriture dit seulement , que Maacha étoit fille d'Abfalom , (2. Paralip. chap. 21. v. 20.) Joseph pouvoit avoir trouvé dans quelques Auteurs de sa Na-

tion , dont les ouvrages se sont perdus ; qu'elle n'étoit que sa petite-fille par Thamar. Le fait est d'autant plus croyable , que l'Ecriture ne donne qu'une fille à Abfalom , qu'elle appelle Thamar , (2. Rois , chap. 14. v. 27.) Le fidèle Traducteur du Latin de Sig. Gelenius fait Maacha aînée de Thamar , mais Joseph ne le dit point. Il y a quelque diversité ici entre l'Ecriture & lui. 2. Paralip. chap. 11. v. 18.

(c) L'Ecriture en compte soixante. 2. Paralip. chap. 11. v. 21.

mille d'infanterie (a), qui étoient presque tous de la Lybie & de l'Ethiopie. Il se rendit maître de toutes les villes fortes du royaume de Roboam, sans beaucoup de résistance ; & s'en étant assuré par de fortes garnisons, il alla mettre le siège devant Jérusalem.

III. Roboam & le peuple se voyant ainsi assiégés, retournèrent à Dieu, ils le prièrent de vouloir bien veiller à leur salut, & de leur accorder la victoire ; mais Dieu n'écouta point leur prière. Le Prophète Séméias leur déclara, que comme ils avoient abandonné le service de Dieu, Dieu les abandonnoit aussi. Cette menace les jeta dans le dernier abbatement. Voyant qu'il n'y avoit plus de salut pour eux, ils se pressèrent de confesser que c'étoit justement que Dieu refusoit de les secourir ; qu'ils l'avoient offensé par leur impiété & par le mépris qu'ils avoient fait de ses saintes Loix. Dieu, touché de leurs sentimens de pénitence, & de l'aveu sincère qu'ils faisoient de leurs prévarications, dit au Prophète qu'il ne les laisseroit pas périr ; que cependant, pour leur faire sentir combien le gouvernement des hommes est plus dur & plus pesant que celui de Dieu, il permettroit qu'ils fussent soumis aux Egyptiens. La crainte en effet porta Roboam à recevoir Sufac dans la ville ; mais ce Roi Egyptien, dès qu'il y fut entré (b), oublia les engagements qu'il avoit contractés avec Roboam. Car il pillait le Temple, se saisit de son trésor & de celui du Roi, ne laissa rien, emporta les boucliers d'or que Salomon avoit fait faire, & les carquois d'or que David avoit pris sur le Roi de Sophene, & que ce Prince avoit consacrés à Dieu, & se retira ensuite dans ses Etats.

Hérodote d'Halicarnasse s'est trompé, à la vérité, sur le nom du Roi qui fit cette expédition ; mais il la rapporte, & il dit que *le Roi d'Egypte* fit la guerre à plusieurs nations ; qu'il subjuguait la Palestine & la Syrie, & que les peuples de ces pays se soumirent à lui sans combattre. Il est clair qu'il veut marquer par-là notre Nation, puisqu'elle fut assujettie à ce Prince. Il ajoute qu'il fit élever dans le pays de ceux qui s'étoient rendus sans se défendre, des colonnes, sur lesquelles il avoit fait représenter les parties du sexe de la femme. Or notre Roi, Roboam, lui rendit la ville sans faire aucune résistance. Il dit enfin que les Ethiopiens avoient reçu la circoncision des Egy-

(a) L'Ecriture ne dit rien du nombre des troupes de pied de Sufac.

(b) L'Ecriture ne dit point expressément que Sufac entra dans Jérusalem.

ptiens ; car , ajoute-t-il , les Phéniciens & les Syriens de la Palestine conviennent qu'ils l'ont prise des Egyptiens , & il est incontestable qu'il n'y a point d'autres Syriens que nous dans la Palestine qui observent la Circoncision (a). Mais sur tout cela , chacun peut penser comme il jugera à propos.

I V. Après que Sufac se fut retiré , Roboam fit faire autant de boucliers & de lances de cuivre que ce Prince en avoit enlevés d'or , & il les confia aux gardes du palais. Il avoit vécu jusqu'alors avec beaucoup d'éclat , & avoit entretenu de nombreuses armées ; mais il passa le reste de ses jours dans l'obscurité & dans une crainte continuelle de Jeroboam , qui fut toujours son ennemi. Il mourut à l'âge de cinquante-sept ans , en ayant régné dix-sept. Ce fut un Prince vain & de peu d'esprit ; il perdit une grande partie de son Etat , pour n'avoir pas voulu suivre le conseil des amis de son pere. Il fut enterré à Jerusalem , dans le tombeau des Rois *Jes ancêtres*. Son fils Abia lui succéda (b) , & il y avoit dix-huit ans que Jeroboam régnoit. Telle fut la fin de Roboam : il nous faut maintenant raconter ce qui arriva sous Jeroboam , & de quelle manière il mourut.

Mort de Roboam. Son fils Abia lui succéda.

CHAPITRE XI.

I. JEROBOAM ne cessa point d'offenser Dieu , & de l'outrager tous les jours par de nouvelles impiétés. Il se plaisoit à dresser des autels sur les plus hautes montagnes , & à choisir pour Prêtres des gens de la plus basse condition. Tant d'excès ne pouvoient demeurer long-temps impunis , & Dieu devoit bientôt lui en faire porter la peine & à toute sa famille. Son fils, qu'on appelloit Obimès, tomba malade vers ce temps-là. Ce Prince voulut que la Reine son épouse quittât ses habits pour en prendre de plus communs , & qu'elle allât , ainsi vêtue , trouver le Prophète Achias , qu'il lui dit être un homme admirable , pour la connoissance certaine qu'il avoit de l'avenir , puis-que c'étoit lui qui lui avoit prédit autrefois qu'un jour il seroit Roi : il lui recommanda sur-tout de seindre , lorsqu'elle seroit arrivée chez lui , qu'elle étoit une étrangère , qui venoit en passant lui demander si son fils , qui étoit malade , guériroit.

(a) Voyez Remarque XXV.

(b) 37 Rois , chap. 14. v. 31.

La Reine ayant changé d'habits, comme le Roi le souhaitoit, alla trouver le Prophète dans la ville de Silo, où il demouroit. Son grand âge l'avoit rendu aveugle; mais Dieu, qui lui apparut lorsque la Reine étoit prête d'entrer, lui fit connoître que l'épouse de Jeroboam le venoit trouver, & il l'instruisit de ce qu'il devoit lui répondre. En effet, lorsqu'elle entra dans la maison, sous l'extérieur d'une étrangère & d'une simple particulière, le Prophète s'écria : » Entrez, l'épouse de Jeroboam, » pourquoi vous déguisez-vous? Vous ne vous cacherez point » de Dieu. Il m'a apparu pour me faire connoître que vous » alliez arriver, & il m'a commandé de vous dire : Quand » vous ferez de retour auprès du Roi votre époux, dites-lui » *de la part de Dieu* : Je vous ai tiré de l'état d'obscurité & » de néant où vous étiez réduit; j'ai ôté la plus grande partie » du royaume à la famille de David pour vous la donner : » vous avez méprisé des bienfaits si signalés. Vous avez abandonné mon culte, pour adorer des Dieux que vous avez fait » fondre; & moi je vous exterminerai, vous & toute votre » race, & votre corps sera la pâture des chiens & des oiseaux. » Je vous susciterai un Roi de mon peuple (a), qui exterminera entièrement toute la famille de Jeroboam. Le peuple, » qui a imité vos désordres, & qui a quitté mon service pour » adorer des Dieux que vous lui avez faits, sera enveloppé » dans le même châtiment. Je le chasserai de l'excellent pays » qu'il habite, pour le disperser dans différents lieux par-delà » l'Euphrate. Allez, épouse de Jeroboam, annoncer cela au » Roi. Du reste, vous trouverez votre fils mort; car dans le » moment que vous entrerez dans la ville, il cessera de vivre. » Le peuple lui fera de solennelles obsèques, il le pleurera & » l'honorera d'un deuil public; car c'est le seul de toute la » maison de Jeroboam qui eût de bonnes qualités.

De telles prédictions accablèrent la Reine de douleur. Elle se retira toute troublée : l'idée affligeante de la perte de son fils, que la mort alloit lui enlever, l'occupait tant qu'elle fut en chemin; elle ne cessa de répandre des larmes & de pousser des gémissemens : sa situation étoit des plus déplorables. Le destin de son fils lui rendoit la diligence funeste : car en se

(a) Je lis *παύρος*, au lieu de *παύρος*. Baaza, qui extermina la famille de Jeroboam, n'étoit pas élu de tout le peu-

ple de Dieu. 3. liv. Rois, chap. 15, v. 29.

pressant , elle abrégéoit ses jours ; cependant son retour lui paroissoit nécessaire , par rapport au Roi son époux. Cette malheureuse Princesse trouva son fils mort en arrivant , comme le Prophète le lui avoit prédit , & rendit compte au Roi de tout ce qu'il l'avoit chargé de lui dire de la part de Dieu.

II. Jeroboam , sans marquer aucune inquiétude , mit sur pied une grande armée , pour aller attaquer Abia fils Roboam , qui avoit succédé au trône du Roi son pere. Il le méprisoit à cause de sa jeunesse : cependant ce jeune Prince montra beaucoup de résolution lorsqu'il en apprit la nouvelle. Son courage s'élevoit au-dessus de son âge , & de ce qu'en pensoit son ennemi : il leva des troupes dans les deux Tribus qui lui obéissoient , & marcha avec fermeté contre Jeroboam , qu'il rencontra à un endroit qu'on appelle le mont Semeron. Il y campa devant l'ennemi , à la tête d'une armée de quatre cents mille hommes (a) , mais celle de Jeroboam étoit une fois plus nombreuse. Lorsque les armées furent rangées en bataille , & prêtes d'en venir aux mains , Abia monta sur un lieu élevé , & ayant fait signe de la main , il pria Jeroboam & toute l'armée de l'écouter. Ce Prince & ses troupes lui ayant prêté silence , il dit : » Dieu a promis à David & à ses descendans , » qu'ils régneraient toujours sur la Nation ; vous ne l'ignorez pas : j'ai donc sujet d'être surpris , qu'après vous être soustraits » de l'obéissance de mon pere , vous vous soyez donnés à Jeroboam , qui étoit né son sujet , & que vous veniez aujourd'hui » avec lui faire la guerre à ceux que Dieu a choisis pour regner , » & leur enlever le reste de leur Etat. C'est par une injustice » criante , que Jeroboam leur en a enlevé la plus grande partie ; mais j'espère qu'il n'en jouira pas long-temps. Dieu le » punira , & mettra fin au mépris qu'il fait de notre Loi , aux » outrages qu'il fait à sa divine Majesté , & qu'il vous a engagé » d'imiter. Mon pere ne vous a fait d'autre mal que celui de » vous avoir , par un mauvais conseil , fait une réponse plus » dure que vous n'auriez dû l'espérer : cependant vous avez » poussé l'éclat de votre mécontentement jusqu'à l'abandonner. Mais en vous séparant de son obéissance , n'est-ce pas

Jeroboam déclare la guerre à Abia , fils de Roboam.

(a) La Vulgate diminue le nombre des troupes d'Abia & de Jeroboam d'un dixième ; car elle ne compte dans l'armée du premier que quarante mille

hommes , & le double dans celle de Jeroboam. Mais l'Hébreu & les Septante en comptent autant que Joseph.

„ Dieu , n'est-ce pas la sainte Loi que vous avez abandonnée ;
 „ Ne convenoit-il pas mieux d'excuser un jeune Prince , qui
 „ ne sçavoit pas encore de quelle manière un Roi doit parler
 „ à son peuple ; & quand même à ce mécontentement que vous
 „ ont donné quelques termes durs qui lui sont échappés , sa jeu-
 „ nesse ou son peu d'expérience lui eussent fait joindre quel-
 „ que action criminelle , ne lui deviez-vous pas quelque indul-
 „ gence , en considération de Salomon , & en reconnaissance
 „ des bienfaits que vous en aviez reçus ? Car les services ren-
 „ dus par les peres doivent faire excuser les fautes des enfans.
 „ Vous n'eutes alors aucun égard à tout cela , & vous n'en
 „ avez pas davantage aujourd'hui : vous venez contre moi à
 „ la tête d'une nombreuse armée ; vous espérez la victoire ,
 „ mais sur quoi fondez-vous vos espérances ? Est-ce sur les
 „ veaux d'or que vous vous êtes fabriqués ? Est-ce sur les autels
 „ que vous avez élevés sur les plus hautes montagnes ? Ce sont
 „ plutôt des preuves de votre impiété , que des marques de
 „ votre religion. Est-ce parce que vous êtes en plus grand
 „ nombre que nous , que vous concevez ces flatteuses espé-
 „ rances ? Mais quelque nombreuse que soit une armée , elle
 „ est sans force quand elle fait la guerre injustement. Il n'y a
 „ qu'une conduite juste , & une véritable piété , qui puissent
 „ donner une espérance solide de vaincre ses ennemis. Nous
 „ l'avons , *cette espérance solide* , nous qui avons conservé nos
 „ saintes Loix , & qui adorons un Dieu que les mains des hom-
 „ mes n'ont point fait d'une vile matière ; qu'un Roi n'a point
 „ imaginé pour séduire le peuple , mais qui est lui-même son
 „ propre ouvrage , le commencement & la fin de toutes choses.
 „ Je vous conseille de changer de conduite , au moins aujour-
 „ d'hui ; de prendre un meilleur parti , & de cesser de me faire
 „ la guerre ; de reconnoître la Loi de nos Peres , & celui qui
 „ vous a élevés au degré de bonheur dont vous jouissez.

III. Pendant qu'Abia parloit ainsi , Jeroboam détacha se-
 crettement , d'un côté de son camp qui n'étoit pas apperçu ,
 un corps de troupes pour l'aller envelopper. La peur saisit celles
 d'Abia , lorsqu'elles se virent enveloppées , & le courage leur
 manquoit ; mais ce Prince les rassura , en les excitant à mettre
 toute leur espérance en Dieu , qui ne pouvoit être enfermé
 par l'ennemi. L'espérance qu'il combattoit pour elles releva
 leur courage ; & les sacrées Trompettes ayant donné le signal ,
 elles

elles y répondirent par des cris de zèle , & se présentèrent au combat. Dieu jeta le trouble dans le cœur des troupes de Jeroboam , & abbatit leur courage ; il accorda la victoire à celles d'Abia , & cette victoire fut si entière & si éclatante , le carnage fut si grand , que nous ne lisons dans aucune histoire des Grecs & des Arabes , qu'il s'en soit jamais fait un semblable. Cinq cents (a) mille hommes des ennemis y furent tués sur la place , Bethel , Ifan (b) , avec tout leur territoire , & beaucoup d'autres de leurs plus fortes villes , furent prises & détruites. Toutes ces pertes mirent Jeroboam hors d'état de rien entreprendre tant que vécut Abia. Ce Prince mourut trois ans après cette fameuse victoire , & fut enterré à Jerusalem dans le tombeau de ses peres. Il laissa vingt-deux garçons & seize filles , qu'il avoit eues de quatorze femmes. Aza , fils de Maacha , lui succéda. Sous son règne la terre d'Israël jouit d'une profonde paix pendant dix ans. C'est tout ce que l'Histoire nous apprend d'Abia fils de Roboam , fils de Salomon.

Mort d'Abia :
son fils Aza
lui succéda.

IV. Jeroboam , Roi des dix Tribus , mourut après vingt-deux ans de règne. Son fils Nadab lui succéda , la seconde année du règne d'Aza. Il ne régna que deux ans , & fut comme son pere , impie & méchant. Il forma une entreprise contre Gabath , qui étoit une ville des Philistins. Il l'assiégea , & résolu de la prendre , il en poussoit le siège avec vivacité ; mais il périt par la trahison d'un de ses Officiers nommé Baaza , fils de Machel (c) , qui s'empara de son trône après l'avoir fait mourir & toute sa famille avec lui. Ainsi s'accomplit la prédiction que Dieu avoit faite , que ceux de la maison de Jeroboam qui demeuroient dans la ville , seroient , après sa mort , mis en pièces & dévorés par les chiens , & que ceux qui seroient à la campagne , le seroient par les oiseaux. Ce fut de cette sorte que la maison de ce Prince porta la peine de ses désordres & de son impiété.

Mort de Jeroboam ; Nadab , son fils , lui succéda , & est tué par Baaza , qui s'empara du trône.

(a) La Vulgate n'en compte que cinquante mille.

(b) L'Ecriture ajoute Ephron & son

territoire. 2. Paralip. chap. 13. v. 19.

(c) L'Ecriture dit Abias. 3. Rois , chap. 15. v. 27.

CHAPITRE XII.

I. **A**Z A , Roi de Jerusalem , fut fort réglé dans ses mœurs. Plein d'amour pour Dieu , tout ce qu'il pensoit & tout ce qu'il faisoit , il le rapportoit toujours à la piété & à l'observation de nos Loix. Il réforma son Etat , bannit tous les désordres , & n'eut aucune sorte de tolérance pour quoi que ce fût qui pût y donner quelque occasion. Il entretenoit une armée de cinq cents cinquante mille hommes , tous gens d'élite. La Tribu de Juda lui en fournissoit trois cents mille , ils étoient armés de javelots & de boucliers ; & la Tribu de Benjamin deux cents cinquante mille (a) , qui avoient aussi des boucliers , & se servoient d'arcs & de flèches. Il y avoit dix ans qu'il régnoit , lorsque Zara , Roi d'Ethiopie , lui déclara la guerre , & marcha contre lui avec une armée de neuf cents mille hommes d'infanterie , de cent mille (b) de cavalerie , & de trois cents charriots. Aza alla à sa rencontre à la tête de son armée , & il le joignit à Maréza , qui est une ville de la Tribu de Juda. Il y rangea ses troupes en bataille , dans un vallon qu'on appelle Séphat , peu éloigné de la ville. Considérant de-là la formidable armée des Ethiopiens , il s'adressa à Dieu , le priant à haute voix de lui accorder la victoire , & de permettre qu'il défît cette grande multitude d'ennemis. » Jé n'ai , Seigneur , » disoit-il dans sa prière , de confiance que dans votre secours : » vous pouvez faire succomber les armées les plus nombreuses , » sous les efforts d'un petit nombre d'hommes , & soutenir les » foibles contre ceux qui paroissent les plus forts & les plus » redoutables.

Aza , Roi de
Jerusalem , dé-
fait l'armée de
Zara , Roi d'E-
thiopie.

II. Lorsque ce Prince eut fini sa prière , Dieu lui fit connoître qu'il triompheroit de ses ennemis. Plein de confiance dans son secours , il livra bataille aux Ethiopiens , en fit un grand carnage , & les poursuivit jusqu'à un lieu nommé Gerara , dont il se rendit maître. Ses troupes cessèrent alors de tuer les ennemis , pour piller leur camp. Ils y firent un grand butin d'or & d'argent , & en emmenerent beaucoup de chameaux , de bêtes

(a) L'Ecriture en compte deux cents quatre-vingt mille. 2. Paralip. chap. 14. v. 8.

(b) L'Ecriture compte un million d'hommes , sans marquer combien il y avoit de fantassins , & combien de cavalerie.

de charges & des troupeaux (a) entiers. Après avoir , par le secours de Dieu , remporté une victoire si complète & si avantageuse , Aza s'en retourna avec ses troupes à Jérusalem. Comme ils en approchoient , le Prophète Azarias vint à leur rencontre ; il leur ordonna de s'arrêter , & leur dit : » Si Dieu vous a fait » remporter une si grande victoire , c'est parce que vous pratiquez la justice & la piété , & que vous vous conduisez selon sa sainte volonté. Si vous perséverez dans ces bonnes dispositions , il vous rendra maîtres de tous vos ennemis , & vous fera jouir de toute sorte de bonheur ; mais si vous abandonnez les Loix , tous les malheurs fondront sur vous. Un temps viendra , que vous n'aurez point de véritables Prophètes , ni aucun Prêtre pour vous enseigner les voies du Seigneur. Vos villes seront détruites , & vous serez dispersés sur la face de la terre , où vous menerez une vie errante & vagabonde. Profitez du temps , tandis que vous l'avez : & attachez-vous au bien , je vous y exhorte. Ne vous enviez pas à vous mêmes le bonheur que vous avez , d'être si singulièrement favorisés de Dieu. « Le Roi & le peuple reçurent ces avis avec beaucoup de joie. Tout le monde , en général & en particulier , s'appliqua avec soin à pratiquer la vertu , & le Roi envoya des Officiers de tous côtés pour faire observer les Loix.

III. Telle étoit la situation des affaires des deux Tribus sur lesquelles régnoit Aza. Je reviens maintenant à Baaza , qui régnoit sur les dix autres. Il avoit fait mourir Nadab , fils de Jeroboam , & il s'étoit emparé de son royaume. Il choisit Thersa pour le lieu de sa demeure , & il s'y fit bâtir un palais. Ce mauvais Prince régna vingt-quatre ans : il avoit encore moins de religion que Jeroboam , & Nadab son fils. Il accabla le peuple d'une infinité de maux. Dieu , qu'il ne cessoit d'outrager , lui fit annoncer par son Prophète Jethu , » qu'il détruiroit sa famille , » & qu'il lui feroit souffrir tout le mal qu'il avoit fait souffrir à la maison de Jeroboam ; parce que , l'ayant placé sur le trône , au lieu de lui en avoir marqué sa reconnaissance ,

(a) La manière dont Joseph s'exprime donne lieu de croire que ce fut dans le camp des Ethiopiens que les Juifs prirent ces troupeaux. Ce ne fut point la.... Ils prirent les villes des environs de

Gerara.... ils en emporterent un grand butin. Ils détruisirent les bergeries de moutons , &c. 2. Paralip. chap. 14. v. 14. & 15.

» par un gouvernement juste & religieux , d'autant plus avan-
 » tageux aux Princes bienfaisans , qu'il peut seul être agréable
 » à Dieu , il imitoit & faisoit revivre en sa personne les détes-
 » tables impiétés de Jeroboam. Dieu exercera donc , ajouta
 » le Prophète , contre vous son juste jugement ; vos désordres
 » étant les mêmes que ceux de l'impie Jeroboam , le châti-
 » ment sera aussi le même.

Cette terrible prédiction des maux qui devoient arriver à Baaza & à toute sa famille , en punition des désordres auxquels il s'étoit livré , ne fut point capable de lui faire prendre le parti de changer de conduite , afin de paroître à la mort chargé de moins de crimes , & de mériter , par son repentir , que Dieu lui pardonnât ceux auxquels il s'étoit jusques-là livré : il se fit au contraire une étude criminelle de faire tous les jours de nouveaux progrès dans l'impiété , pour laquelle il sembloit combattre contre la voix du Prophète ; & comme si les plus terribles maux , qu'il venoit de lui annoncer , eussent été de véritables biens , il s'y précipita avec la même ardeur qu'il est d'usage de rechercher , par d'assidus travaux , les avantages promis à de louables entreprises. Ayant enfin levé des troupes , il fut assiéger une ville considérable , qu'on appelloit Ramath (a) , qui n'est éloignée de Jerusalem que de quarante stades (b). Dès qu'il s'en fut rendu maître , il la fit fortifier , dans le dessein d'y établir une nombreuse garnison , qui pût désoler par ses courses le pays de l'obéissance d'Aza.

IV. Les desseins de Baaza allarmerent le Roi de Juda : il sentit bien que cette garnison ruinerait son pays. Frappé de cette crainte , il envoya des Ambassadeurs , avec de l'or & de l'argent , prier le Roi de Damas (c) de lui prêter secours , en considération de l'amitié qui avoit anciennement uni leurs ancêtres. L'argent qu'il envoya fit son effet. Le Roi de Damas fit alliance avec lui , rompit celle qu'il avoit avec Baaza , &

(a) L'Ecriture l'appelle *Rama*. 3. Rois, chap. 15. v. 17.

(b) Leidecker , tome deux page quarante deux , fait dire à Joseph que cette place étoit éloignée de quatre cents stades de Jerusalem , qui sont , dit-il , *nisi fallor* , douze lieues. Ce Sçavant se trompe en l'un & l'autre. Joseph ne met la distance que de quarante stades , qui sont à peu-

près les six milles que comptent Eusebe & S. Jérôme. D'ailleurs , quatre cents stades sont davantage que douze lieues.

(c) Cette ville paroît avoir été d'un grand commerce. On en juge par ses ruines , qui sont des preuves de son ancienne grandeur. Elle est maintenant déserte & dans un pauvre état. *Clitovicius*. Itiner. Hierosol. pag. 14.

donna ordre aux Officiers de ses troupes de faire des courses sur les villes du Roi d'Israël, & de leur faire tout le mal qu'ils pourroient. Ils en brûlerent quelques-unes, pillerent Abion, Dan, Abelmaïm (a), & plusieurs autres. Baaza informé de ces désordres, discontinua les fortifications de Ramath, pour courir au secours de ses propres Etats. Aza profita des matériaux que Baaza avoit ramassés, & en bâtit deux villes fortes dans le même canton, dont l'une s'appelloit Gabaa, & l'autre Maspha. Baaza ne fit plus aucune expédition dans la suite. La mort termina toutes ses entreprises, & il fut enterré dans la ville de Therfa, après un règne de vingt-quatre ans (b). Son fils Ela, qui lui succéda, n'en régna que deux. Zambri, Commandant de la moitié de la cavalerie, (c) le fit assassiner, dans un repas que lui donnoit Orsa son Intendant. Il n'avoit avec lui ni gardes ni Officiers, il avoit envoyé toutes ses troupes au siège de Gabath, ville des Philistins. Ce fut de cette occasion dont profita Zambri pour engager quelques cavaliers, qui dépendoient de lui, à se jeter sur lui & à le tuer.

Mort de Baaza, Roi d'Israël ; son fils Ela lui succéda, & est assassiné par Zambri, qui usurpa la couronne.

V. Zambri profita de sa trahison, & usurpa la couronne : il extermina la famille de Baaza, comme l'avoit prédit le Prophète Jehu, & ainsi que l'avoit été celle de Jeroboam à cause de ses impiétés, comme nous l'avons dit. L'armée qui assiégeoit Gabath, ayant appris le meurtre d'Ela, & que Zambri son meurtrier étoit monté sur le trône, élit pour Roi le Général qui la commandoit : il se nommoit Amri. Ce nouveau Roi leva le siège de Gabath, pour marcher contre Therfa, la demeure des Rois d'Israël. Il l'assiégea & la prit d'assaut. Zambri voyant la ville dans cet état de désolation, s'alla cacher dans l'endroit le plus retiré du palais, où ayant mis le feu, il s'y brûla avec l'appartement où il s'étoit caché, après sept jours de règne.

Amri est élu Roi d'Israël par l'armée.

Mort de Zambri.

Ces révolutions causèrent de la division parmi les Israélites. Les uns vouloient avoir Thebni pour Roi, les autres soutenoient Amri. Le parti de celui-ci l'emporta : Thebni fut tué, & son concurrent régna sur les dix Tribus. Ce fut la trentième année (d) du règne d'Aza, qu'Amri monta sur le trône, qu'il

(a) Abeldomum. 3. Rois, chap. 15. v. 20.

(b) 3. Rois, chap. 15. v. 33.

(c) De la moitié des chariots, selon l'Hébreu. La Vulgate donne à entendre

qu'Orsa étoit Gouverneur de Therfa. Selon l'Hébreu, il étoit Intendant de la maison qu'Ela avoit à Therfa.

(d) L'Ecriture dit trente-un.

conserva pendant douze ans. Il en régna six à Therfa, & les six autres dans une ville appelée Samareon, que les Grecs nomment Samarie. Ce Prince lui donna ce nom de celui du particulier (a) qui lui vendit la montagne sur laquelle il la fit bâtir. S'il y eut quelque différence entre Amri & ceux qui l'avoient précédé, c'est qu'il fut plus méchant qu'eux. Ainsi que ses prédécesseurs, il n'y eut sorte d'impiétés qu'il ne commît pour faire renoncer le peuple au culte de Dieu. Dieu, pour les en punir, les fit tous se détruire mutuellement, eux & toute leur race. Ce Prince mourut à Samarie, & eut pour successeur son fils Achab.

Mort d'Amri, Roi d'Israël; son fils Achab lui succède.

VI. Ces exemples doivent nous convaincre que la Providence règle toutes les affaires de ce monde; que Dieu aime les gens de bien, & hait les méchants, qu'il ne manque jamais d'exterminer. Car tous ces Rois périrent malheureusement, eux & leur famille, à cause de leurs désordres. Aza au contraire, qui régnoit sur les Tribus de Juda & de Benjamin, mérita, par son amour pour la justice & par sa piété (b), que Dieu le fît parvenir à une heureuse vieillesse; il ne mourut qu'après un règne de quarante-un ans. Josaphat, qu'il avoit eu d'Abida, lui succéda. Sa conduite le fit admirer de tout le monde, comme un exact imitateur du courage & de la piété de David, l'un de ses ancêtres: mais ce n'est pas ici le lieu de parler de ce Prince.

Mort d'Aza, Roi de Juda, son fils Josaphat lui succéda.

CHAPITRE XIII.

I. **A**CHAB, Roi d'Israël, régna vingt-deux ans, & il fit sa demeure à Samarie. Il ne s'écarta en rien de la conduite des Rois ses prédécesseurs, si ce n'est qu'il porta le crime & l'impiété à un plus grand excès. Malheureusement imitateur fidèle de tous leurs désordres, mais sur-tout de l'impiété de Jeroboam, il adora les veaux que ce Prince avoit fait faire, & ajouta à ce culte *impie* beaucoup d'autres cérémonies idolâtres. Il épousa la fille d'Ithobale (c), Roi de Tyr & de Sydon. Elle

(a) L'Ecriture l'appelle *Somer*.

(b) Joseph ne choisit pas bien ses modèles de vertu. La manière dont l'Ecriture parle des dernières années de son règne

ne soutient pas bien l'éloge qu'en fait ici l'Historien Juif. 2. *Paralip.* chap. 16, v. 20.

(c) Dans l'Ecriture, *Ethbaal*.

s'appelloit Jezabel. Ce fut une Princesse hardie & entreprenante , elle apprit à son mari à adorer ses Dieux , & porta l'impiété (a) jusqu'à faire bâtir un temple au Dieu des Sidoniens, qu'on appelle Baal (b). Elle lui consacra un bois, qu'elle fit planter de toute sorte d'arbres, & y établit des Prêtres & des faux Prophètes. Le Roi en avoit toujours un grand nombre à sa suite , surpassant tous ses prédécesseurs en aveuglement & en méchanceté.

II. Un Prophète du vrai Dieu , de la ville de Thesbon dans le pays de Galaad , vint le trouver de sa part , pour lui annoncer qu'il ne tomberoit ni pluie ni rosée jusqu'à ce qu'il le revît dans ses Etats. Après lui avoir confirmé cette déclaration par un serment , il se retira vers le midi , & il fut demeurer sur le bord d'un ruisseau qui lui fournit de quoi boire ; car pour la nourriture , c'étoient des corbeaux qui la lui apportoit tous les jours (c). Comme il ne tomboit point de pluie , ce ruisseau tarit , & Dieu ordonna au Prophète d'aller à la ville de Sarepta , qui est située entre Sidon & Tyr. Arrivé près de la porte de cette ville , il trouva une femme qui ramassoit de petits morceaux de bois : Dieu lui fit connoître que cette femme devoit le nourrir. Le Prophète la salua , & la pria de lui apporter de l'eau à boire. Comme elle alloit en querir , il ajouta qu'il la prioit aussi de lui apporter un peu de pain ; mais elle assura avec serment qu'elle n'avoit chez elle qu'une poignée de farine & un peu d'huile ; qu'après avoir ramassé quelques méchans morceaux de bois , elle s'en retournoit en faire du pain & le cuire pour le donner à son enfant , qui , ainsi qu'elle , ne pouvoit manquer après cela de mourir de faim , puisque c'étoit tout ce qui leur restoit. Ayez confiance , lui dit le Prophète , & concevez de meilleures espérances. Allez - vous - en , commencez par m'accommoder à manger , & apportez - le - moi ; car je vous prédis que le vaisseau où est la farine , & la cruche où est l'huile , ne se vuideront point jusqu'à ce que Dieu ait envoyé de la pluie. Cette femme

An du monde
3092.
3. Rois, ch. 17.

(a) M. le Clerc (comment. sur le 3. 33. du chap. 16. 3. Rois.) prétend qu'il faut lire *οικοδομῶναι & καταφρονῶναι*, au lieu d'*αυτοδομῶναι & καταφρονῶναι* ; mais la correction n'est point nécessaire. *ὄψις* ne gouverne pas toujours l'infinitif. *Vid.* Devar , part. Grec. Joseph , Ant.

Judaïq. liv. 1. chap. 18. pag. 50. Herodote , liv. 2. pag. 121. 10. L'Auteur de la Grammaire Grecque de Port-Royal avoit remarqué , il y avoit plus de 50. ans , qu'*ὄψις* se met quelquefois pour *ὄψις*. Liv. 8. ch. 13.

(b) Ou Belus.

(c) Voyez Remarque XXVI.

fit ce que le Prophète lui ordonnoit , & elle eut de quoi se nourrir , elle , son enfant & le Prophète , l'huile & la farine ne lui ayant point manqué tant que la sécheresse dura. Ménandre parle de cette sécheresse (a) dans l'histoire d'Ithobale , Roi de Tyr. » Il y eut , dit-il , sous son règne , une sécheresse qui dura » depuis le mois Hyperbéréthée jusqu'au même mois de l'année » suivante ; mais ce Prince ayant eu recours à Dieu , & lui » ayant adressé d'humbles prières , on entendit des bruits » effroyables de tonnerre. Ce même Prince fit bâtir deux villes , » Botrys en Phénicie , & Auza en Lybie. « Ménandre , en parlant ainsi , désigne la sécheresse qui arriva sous Achab ; car ce Prince vivoit dans le temps qu'Ithobale régnoit à Tyr.

III. L'enfant de cette femme , dont nous venons de parler & qui avoit nourri le Prophète , tomba malade , rendit l'ame (b) & mourut. La mere en fut transportée de douleur , elle se déchiroit , & proféroit sans aucune mesure tout ce que l'amertume de ses regrets lui mettoit à la bouche , s'en prenant au Prophète , & lui reprochant qu'il n'étoit entré chez elle que pour la faire punir de ses offenses par l'endroit le plus sensible , la mort de son fils. Mais le Prophète tâchant de la rassurer , lui demanda le corps de son fils , & promit de le lui rendre plein de vie. Elle obéit , & Elie l'ayant fait porter dans la chambre qu'il occupoit , il le mit sur son lit. » Seigneur , s'écria-

(a) Si c'est de la même sécheresse qu'avoit prédit le Prophète Elie , que parle Ménandre , elle ne fut pas de si longue durée en Phénicie que dans le royaume d'Israël. Le tonnerre est assez souvent suivi de pluie ; mais comme il ne l'est pas toujours , peut-être qu'il faut lire dans le passage de cet Auteur *χρημα* , au lieu de *κατακρημα* : car ce ne seroit pas marquer que les prières d'un Prince qui demande de la pluie ont été exaucées , que de dire qu'il fit du tonnerre.

J'ai déjà remarqué , que les plus grands événemens que l'Ecriture rapporte , n'ont point été ignorés des Payens. Ceux à qui les intérêts de la Religion son chers , ne trouveront pas , je crois , mauvais que je fasse ici application de la remarque. Il y eut , du temps d'Ithobale , une grande sécheresse en Phénicie , qui finit d'une manière à laquelle on n'avoit pas lieu de s'attendre. C'est le fait en général tel que l'Ecriture le rapporte. Mais ce furent

les prières d'Ithobale qui firent sourdre les fontaines. C'est ici l'ignorance de la cause qui les fit couler , & l'envie de flatter son Roi de la gloire d'avoir obtenu par ses prières ce que Dieu avoit accordé à son Prophète.

(b) Je remarque cette expression de Joseph , *δοξαι νεκρον*. Car elle semble dire que l'enfant ne paroissoit que mort ; mais après avoir dit que l'enfant avoit rendu l'ame , & avoir fait prier Dieu par le Prophète de la renvoyer dans son corps , il seroit ridicule de penser que Joseph croyoit qu'il ne paroïsoit que mort , mais qu'il ne l'étoit pas. On en doit conclure que ces termes , *Φασι λεγεται* , dont-il se sert quelquefois , ne sont point une preuve qu'il doute des choses dont il parle. Cela paroît par le numero sept , où l'on dit que Moïse reçut la Loi de Dieu. Car Joseph n'a jamais douté que la Loi des Juifs ne vînt de Dieu.

t-il ,

» t-il, c'est mal récompenser cette femme, qui m'a reçu chez
 » elle & qui m'y nourrit, que de lui enlever son fils. Je vous
 » supplie de renvoyer son ame dans son corps, & de lui ren-
 » dre la vie. « Dieu, touché de l'affliction de cette mere,
 & voulant soutenir son Prophète, rendit, contre toute espé-
 rance, la vie à cet enfant, afin que la mere ne pût croire qu'il
 étoit venu chez elle pour son malheur. Elle en remercia le
 Prophète, & lui dit que maintenant elle connoissoit claire-
 ment que Dieu lui parloit.

IV. Quelque temps après, Dieu ordonna au *Prophète Elie*
 d'aller trouver Achab, pour lui annoncer qu'il alloit donner de
 la pluie. *La sécheresse* avoit causé une grande famine, & on
 manquoit de toutes les choses nécessaires à la vie. La disette ne
 se faisoit pas seulement sentir aux hommes, mais la terre ne
 produisoit plus rien pour la nourriture des chevaux & des autres
 animaux. Le Roi fit appeller Abdias, l'Intendant (a) de sa
 maison, pour lui commander d'envoyer à la source des fon-
 taines & des rivières, couper tout ce que l'on pourroit d'herbe
 pour la nourriture des bestiaux. Comme il avoit précédemment
 & inutilement fait chercher par-tout le Prophète, il résolut de
 partir lui-même avec son Intendant, pour en faire une nou-
 velle recherche; mais il crut devoir faire prendre un chemin
 à Abdias, & lui-même en prendre un autre. Cet Abdias, au
 temps que la Reine Jezabel faisoit mourir les Prophètes, en
 avoit caché cent dans des souterrains, & les y avoit nourris,
 en leur fournissant du pain & de l'eau; le Prophète Elie lui
 apparut donc dès qu'il se fut séparé du Roi. Abdias lui demanda
 qui il étoit, & l'ayant sçu, il se prosterna devant lui (b). Allez,
 lui dit le Prophète, dire au Roi que je vais me présenter à lui.
 » Quel mal vous ai-je fait (c), répondit Abdias, pour m'en-
 » voyer à une mort certaine, moi qui vous ai cherché par toute

(a) Cet endroit peut recevoir un autre
 sens. J'ai suivi celui qui m'a paru meil-
 leur, & que présente plus naturellement
 l'expression de Joseph. Mais je n'ai pas
 cru devoir faire Abdias Intendant des
 pasteurs d'Achab, après l'élégant Tra-
 ducteur, qui rend toujours assez fidèle-
 ment le Latin de Sig. Gelenius. Car
 quand *παις* pourroit signifier troupeau,
 dans quelque endroit perdu, rien ne
 porte à lui donner ce sens ici, sur-tout

l'Ecriture ne disant qu'en termes géné-
 raux, qu'Abdias étoit *super domum*, In-
 tendant de la maison du Roi.

(b) ... L'ayant reconnu, il se prosterna
 sur son visage, & lui dit: Seroit-ce mon
 Seigneur Elie? 3. liv. Rois, chap. 18.
 v. 7.

(c) Le nouvel Editeur fait dire à Ab-
 dias, que le Prophète l'envoyoit au Roi,
 qui le cherchoit pour le faire mourir; il
 ne devoit donc pas faire dire à Abdias,

» la terre ? Ignorez - vous , qu'il n'y a aucun endroit dans le
 » royaume où le Roi n'ait envoyé à votre découverte ? Je crains
 » que Dieu vous apparoiſſant , vous ne vous transportiez dans
 » quelque autre lieu ; que ne ſachant enſuite où vous prendre ,
 » & ne vous trouvant nulle part , lorsque le Roi m'envoiera
 » vous querir , il ne me faſſe mourir. Sauvez-moi donc la vie ,
 » je vous en conjure. J'aime les gens de votre état : j'ai con-
 » ſervé la vie à cent Prophètes ; je les ai cachés & nourris ,
 » lorsque Jezabel faiſoit mourir tous les autres. « Le Prophète
 dit à Abdias de ne rien craindre , & lui ordonna d'aller trouver
 le Roi , & de l'aſſurer , comme il le lui promettoit à lui-même
 avec ferment , qu'il ne manqueroit pas de ſe préſenter devant
 lui dans cette même journée.

V. Abdias donna cet avis au Roi , qui , transporté de colère ,
 vint au devant du Prophète , & lui dit : » Eſt-ce donc vous
 » qui êtes l'auteur des maux que ſouffre le peuple Hébreu , &
 » de l'affreufe ſtérilité qui le réduit dans une telle miſère ? «
 Le Prophète lui répondit avec une généreuſe liberté , que
 c'étoit lui & ſa famille qui étoient cauſe de tout le mal , en
 introduiſant dans ſon royaume des Dieux étrangers , & en les
 adorant ; en abandonnant & en mépriſant le Dieu d'Iſraël ,
 qui eſt le véritable Dieu. » Que le peuple ſ'aſſemble , ajouta-
 » t-il , ſur le mont Carmel ; que vos Prophètes (a) , ceux de
 » la Reine , & ceux de vos bois ſacrés , ſ'y rendent , en quelque
 » nombre qu'ils ſoient. « Lorsque tout le monde fut aſſemblé

Quel mal vous ai-je fait ? mais vous m'envoyez au Roi , & ne ſavez-vous pas qu'il vous fait chercher par-tout pour vous faire mourir ? Le récit de l'Ecriture eſt clair , & peut-être que Joſeph n'a pas voulu dire autre choſe. Mais pour le concilier avec l'Ecriture , je crois qu'il faut effacer *αποκτείνω* : » Quel mal vous ai-je fait , pour m'envoyer au Roi , qui vous cherche , & qui vous a fait chercher par toute la terre ? C'eſt pour me faire mourir , ce que vous m'ordonnez. « Ce qu'Abdias ajoute , marque que Joſeph a dû le faire parler ainſi , ou qu'il ne parle pas lui-même conſéquemment. Le récit que fait cet Intendant , du ſoin qu'il avoit eu des Prophètes que Jezabel cherchoit pour les faire mourir , eſt une preuve qu'il

craignoit plutôt pour lui que pour Elie : car il ne lui fait ce récit , que pour l'engager à ne le pas expoſer à être la victime de la cruauté du Roi. L'éloignement où eſt *απὸ βασιτος* du verbe *πυκνισ* , rend la phraſe obſcure , & ſon obſcurité a pû donner lieu à quelque Particulier de mettre pour l'éclaircir , *αποκτείνω* à côté de *πυκνισ* , & cette ſcolie paſſer enſuite dans le Texte. Achab fit chercher Elie par toute la terre ; mais l'Ecriture , qui ne couvre point ſon impiété , ne dit pas que ce fut pour le faire mourir. 3. Rois , chap. 18.

(a) Les Prophètes de Baal , au nombre de quatre cents cinquante , & les quatre cents des bois ſacrés. 3. Rois , chap. 18. v. 19.

sur cette montagne, selon l'ordre qu'en avoit donné Achab, le Prophète s'avança au milieu de l'assemblée. » Passerez-vous ainsi, » dit-il, toute votre vie dans des doutes & dans des incertitudes ? Si vous croyez que le Dieu de nos peres est le seul & véritable Dieu, je vous exhorte à le servir : si vous ne le comptez pour rien, si vous êtes persuadés que ce sont les Dieux étrangers qu'on doit adorer, adorez-les, je vous le conseille. « Comme le peuple ne répondoit rien, le Prophète ajouta : » Je suis seul, & les Prophètes des Dieux étrangers sont au nombre de quatre cents ; voyons, si ces Dieux étrangers seront plus puissans que celui que je sers ; je vais prendre un bœuf, & après l'avoir égorgé, je le mettrai sur l'autel, sans y allumer du feu : que les Prophètes en fassent autant, & qu'ils prient leurs Dieux de mettre le feu au bois qu'ils auront mis sur l'autel ; on connoîtra par-là, quel est le vrai Dieu. « Le peuple approuva cette proposition, & Elie exigea que les Prophètes choisissent les premiers un bœuf, qu'ils le tuassent & invoquassent leurs Dieux. Mais en vain prièrent-ils, en vain invoquerent-ils *leurs Dieux*. Rien ne venoit à leurs secours. » Criez plus haut, leur dit Elie, par dérision, criez plus haut, peut-être vos Dieux sont-ils en voyage, peut-être dorment-ils ? « Ils continuèrent leurs invocations jusqu'à midi, se faisant les différentes incisions d'usage dans leur pays, *toujours inutilement*. Alors Elie s'avança pour sacrifier. Il demanda qu'on fit retirer les faux Prophètes ; & que ceux qui étoient proche *de l'autel* s'avançassent pour observer s'il ne mettroit point secrètement du feu sous le bois. Le peuple s'avança, & le Prophète prit autant de pierres qu'il y a de Tribus parmi les Israélites, en fit un autel, autour duquel il creusa un fossé profond : accommoda le bois sur l'autel, & mit dessus les pièces de la victime. Il fit ensuite puiser quatre cruchées d'eau à la fontaine, & ordonna qu'on versât cette eau sur l'autel de manière qu'il s'en répandît assez pour remplir le fossé qui l'entouroit. Tout cela étant fait, il adressa sa prière à Dieu, & le supplia de vouloir rendre son pouvoir sensible à ce peuple, qui étoit depuis long-temps dans l'aveuglement. A peine le Prophète eut-il fini sa prière, que le feu tomba du ciel sur la victime, en présence de tout le peuple, & la consuma, ainsi que l'eau répandue dans le fossé, tellement que la terre en resta sèche & aride.

VI. A la vuë de ce miracle le peuple se jetta à terre, adora Dieu, l'appellant le très-Grand & le seul Dieu véritable; *publiant* que les autres Divinités n'étoient que de vains noms, que l'ignorance & la méchanceté avoient inventés; se saisit des faux Prophètes & les fit mourir par l'ordre du Prophète Elie. Le Prophète dit ensuite au Roi qu'il pouvoit aller dîner; qu'il ne s'inquiétât désormais de rien, & qu'il verroit que dans peu de temps Dieu donneroit de la pluie. Le Roi s'en alla, & Elie alla sur le mont Carmel; il s'y mit à terre, & appuyant sa tête sur ses genoux, il ordonna à son serviteur d'aller observer la mer de dessus une hauteur qu'il lui indiqua, & de venir l'avertir s'il voyoit quelque nuage s'en élever: car jusques-là l'air avoit été pur & serein. Ce serviteur y monta plusieurs fois sans rien découvrir: mais enfin, à la septième, il dit à son maître qu'il avoit vû quelque chose de noir dans l'air, mais que cela n'étoit pas plus grand que le pied d'un homme (a). Le Prophète, sur ce rapport, envoya avertir Achab de retourner à la ville avant que la pluie tombât; & à peine ce Prince étoit-il arrivé à Jezraël, que l'air se chargea d'épaisses nuées, un vent violent souffla, & il tomba une très-grosse pluie. L'Esprit de Dieu ayant saisi le Prophète, il suivit le char d'Achab jusqu'à la ville de Jezraël (b).

VII. Quand Jezabel eut appris les prodiges qu'Elie avoit opérés, & qu'il étoit l'auteur de la mort de ses Prophètes, transportée de colère, elle lui fit dire qu'elle le feroit mourir lui-même, comme il avoit fait mourir ses Prophètes. Elie effrayé de cette menace, s'enfuit dans la ville de Bersabée, c'est une des dernières de la Tribu de Juda, sur les confins de l'Idumée. Il y laissa son serviteur, & alla s'enfoncer dans le désert. Il y pria Dieu de le retirer du monde, parce que ne se croyant pas meilleur que ses peres, il n'avoit aucun motif de souhaiter leur survivre. Il s'endormit sous un arbre; mais s'étant senti réveiller il se leva, & trouva auprès de lui de quoi boire

(a) *Ιχθυς*, trace, vestige.

(b) *Ιζαρυ*, qu'on lit après *Ιαζαριλ* embarrassé. L'Ecriture ne connoît point cet *Ιζαρυ*, & l'ancien Traducteur ne l'avoit point dans son Exemplaire. Joseph fait Naboth, numero huit, de la ville d'*Ιζα. v.* L'Ecriture dit qu'il étoit de Jezraël. Cela donne lieu de conjecturer

que ce mot est l'abrégié de *Ιαζαριλ*, & que le Copiste qui transcrivait Joseph, trouvant le nom de cette ville écrit dans l'Ecriture tout au long, & en abrégé dans l'Historien, il a transcrit les deux mots, croyant peut-être qu'ils n'étoient pas les mêmes, Pag. 468. lig. 25. p. 469. numero 6. lign. 6.

& de quoi manger (a). Il fit usage de cette nourriture, & ayant repris ses forces, il alla à la montagne de Sinai (b), sur laquelle Dieu avoit donné la Loi à Moïse. Il trouva là une caverne, dans laquelle il crut pouvoir établir sa demeure. Comme il y étoit, il entendit une voix, sans sçavoir précisément d'où elle venoit, qui lui demanda ce qu'il faisoit dans cette caverne, & pourquoi il avoit quitté la ville ? La Reine, répondit-il, cherche à m'ôter la vie, parce que j'ai fait mourir les Prophètes des Dieux étrangers, & que j'ai persuadé au peuple qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu, qui est celui qu'il a adoré dès le commencement. Il entendit la même voix lui ordonner de sortir de sa grotte, afin de s'instruire plus sûrement de ce qu'il devoit faire. En étant donc sorti le lendemain, il sentit une secousse de tremblement de terre, & aperçut une vive clarté de feu ; un doux calme suivit bientôt ce prodige, & une voix céleste l'avertit de ne se point troubler, & de s'assurer qu'il ne succomberoit point sous la méchanceté de ses ennemis ; elle lui ordonna de retourner chez lui, & d'y sacrer Roi d'Israël Jehu, fils de Namsi, & à Damas Hazaël, pour Roi des Syriens ; d'établir pour Prophète en sa place & après sa mort, Elisée, de la ville d'Abelmeula. La même voix lui annonça que Dieu se serviroit d'Hazaël & de Jehu pour exterminer les impies & les méchans. Elie partit aussi-tôt & s'en retourna dans le pays des Hébreux. Il trouva sur son chemin Elisée fils de Saphat : il étoit occupé au labourage, ainsi que quelques autres particuliers qui conduisoient avec lui douze couples de bœufs. Elie s'étant approché d'Elisée, jeta son manteau sur lui ; Elisée commença dans le même instant à prophétiser, il quitta ses bœufs & suivit Elie, qu'il pria cependant de lui permettre de prendre congé de sa famille. Le Prophète le lui ayant permis, il s'acquitta de ce devoir, & s'attacha à Elie, dont il fut, tant que vécut ce Prophète, le disciple fidèle & le zélé serviteur.

VIII. Un habitant de la ville de Jezraël : nommé Naboth, possédoit une pièce de terre (c) dans le voisinage du Roi, ce Prince le pria de la lui vendre, à tel prix qu'il voudroit en

(a) Joseph omet ici, bien mal-à-propos, des circonstances très-édifiantes, que l'Ecriture rapporte.

(b) L'Ecriture met Horeb. Mais Sinai & Horeb étoient deux sommets de la même montagne, dont le premier est

au couchant, l'autre à l'orient. *Pier-Bellon. liv. 2. ch. 62. & 63. Mihi autem videtur quòd duplici nomine idem mons, nunc Sina, nunc Choreb vocetur. Hieron. de Loc. Hebr.*

(c) L'Ecriture dit, vigne.

argent, ou de choisir en échange telle autre de ses terres qui lui conviendrait davantage, parce que cette pièce de terre touchant aux siennes, il souhaitoit de l'y unir; mais Naboth le refusa, & lui répondit que cette terre étant l'héritage que ses peres lui avoient laissé, il ne cesseroit jamais de la cultiver & d'en recueillir les fruits. Achab regarda ce refus comme une insulte, & y fut si sensible, qu'il refusa de manger & de prendre le bain. La Reine Jezabel lui demanda ce qui pouvoit l'affliger au point de ne prendre aucune nourriture & de refuser d'aller au bain; & le Roi lui ayant fait le récit du refus injurieux que lui avoit fait Naboth, quoiqu'il lui eût parlé avec beaucoup de bonté, & dans des termes même qui convenoient peu à l'autorité dont il étoit revêtu, cette Princesse lui remontra, qu'un tel sujet ne devoit pas être capable de lui faire ainsi négliger de prendre soin de sa personne, & l'assura qu'elle se chargeoit de faire bientôt porter à Naboth la peine de son insolent refus. Elle écrivit dans le moment, au nom du Roi, aux principaux de la ville de Jezraël (a), d'ordonner un jeûne, d'indiquer une assemblée, d'y donner la première place à Naboth, suivant le droit de sa naissance; mais d'aposter trois faux témoins, qui l'accusant d'avoir mal parlé de Dieu & du Roi; le perdroient ainsi, en le faisant lapider. Les ordres de la Reine furent exécutés, Naboth fut accusé d'avoir mal parlé de Dieu & du Roi, & le peuple le lapida. Si-tôt que Jezabel en fut informée, elle entra chez le Roi, à qui elle dit qu'il pouvoit se mettre en possession de la terre de Naboth, sans qu'il lui en coûtât rien. Ce Prince en eut beaucoup de joie, & se leva de son siège (b) pour y aller; mais Dieu, irrité, envoya le Prophète Élie le trouver dans le champ de Naboth, & lui reprocher d'avoir fait mourir le légitime possesseur de cette terre

(a) Joseph dit aux principaux des Israélites. C'est une faute, ce mot a pris la place d'ἱεροκλιτών. L'écriture dit que la Reine écrivit aux concitoyens de Naboth, & il étoit de Jezraël, outre qu'il est peu vrai-semblable qu'on eût assemblé les principaux de la Nation pour si peu de chose.

(b) Il en eut tant de joie qu'il sortit du lit. « [M. d'Andilly.] Καθ', a la vérité, signifie ordinairement lit, mais il signifie aussi quelquefois siège, fauteuil,

& c'est dans ce sens que Joseph le prend ici. » Il y avoit des deux côtés du trône » d'Alexandre des sièges dont les pieds » étoient d'argent, & sur lesquels étoient » assis ses Officiers « ... Εἶναι δὲ καὶ αὐτὰς ἐκτεταμέναι τῷ θρόνῳ αὐγυροπόδες ὡφεισμένοι φ' αὐτὸν ἵπποι ἐκείνῳ. (Arrien, expéd. Alexand. liv. 7. pag. 306.) M. d'Andilly dit que le faux Prophète que Jeroboam confidéroit beaucoup » étoit alors » tout languissant dans son lit. « Outre que Joseph ne parle point de cette grande

pour s'en emparer injustement. Quand le Prophète parut devant le Roi, ce Prince lui demanda ce qu'il souhaitoit de lui; qu'il étoit confus qu'il le trouvât en faute (a). Dans le même endroit, lui dit le Prophète, ou les chiens ont mangé le corps de Naboth, le sang du Roi & de la Reine sera répandu, & toute leur famille sera détruite, en punition du crime que vous avez commis, en faisant mourir, contre toutes les Loix, un de vos concitoyens. Achab, pénétré de douleur, marqua un sincère repentir de ses crimes, se revêtit d'un sac, marcha nus pieds, jeûna & tâcha d'appaîser la colère de Dieu par l'aveu de ses péchés. Dieu se laissa toucher, & lui fit dire par son Prophète, qu'à cause de son repentir il différerait jusqu'après sa mort l'effet des terribles menaces portées contre sa famille, & que ce seroit en la personne de son fils que commenceroit ce sévère châtement.

CHAPITRE XIV.

I. LES affaires d'Achab étoient dans la situation que je viens de rapporter, lorsque (b) le Roi de Syrie & de Damas, fils d'Adad (c), ayant levé des troupes dans tout son Etat, & reçu les secours de trente-deux Rois de par-delà l'Euphrate, vint lui déclarer la guerre. Ce Prince n'ayant pas d'aussi grandes forces à opposer à son ennemi, ne crut point devoir marcher contre lui en ordre de bataille; mais ayant jetté dans ses places fortes tout ce qu'il put rassembler de monde, dans

langueur, il semble qu'il veut dire seulement, que ce mauvais Prophète gardoit alors la chambre, à cause de la foiblesse où son grand âge le mettoit. Il ne s'étoit pas trouvé lorsque l'autel sur lequel Jeroboam sacrifioit fut détruit à la voix du Prophète de Jérusalem. Si le mauvais eût été tout languissant dans son lit, comment eût-il été en état de monter sur son âne pour suivre & tâcher d'atteindre le vrai Prophète qui s'en retournoit?

(a) Joseph paroît avoir lû dans son Exemplaire [ôni] *iniquitas mea*, au lieu d'[ôiei] *inimicus meus*, que nous lisons dans l'Hébreu d'aujourd'hui. Un

Copiste peu attentif, a pu facilement prendre l'un pour l'autre, & la leçon de Joseph fait un meilleur sens.

(b) Les Septante mettent le Chapitre qui est le vingt-unième, selon l'Hébreu, à la place du vingtième, & le vingtième à la place du vingt-unième. Joseph a suivi cette disposition.

(c) Joseph appelle, au commencement de ce Chapitre, le Roi de Syrie qui fit la guerre à Achab, le fils d'Adad, & dans la suite, Adad tout court. Benadad, dans l'Hébreu, peut avoir ce sens, mais il faut pour cela diviser ce mot en deux, & l'Ecriture ne nous donne aucun lieu de le faire. Joseph avoit cité ci-devant

les terres de sa domination , il résolut de l'attendre lui-même dans Samarie. Cette ville étoit tellement fortifiée , & ceinte de si bons murs , qu'elle paroïssoit imprenable. Le Roi de Syrie vint cependant l'y assiéger avec tout son monde ; dès qu'il en fut proche , il envoya un héraut proposer à Achab de recevoir des Ambassadeurs , par lesquels il avoit dessein de lui notifier ses intentions : le Roi d'Israël y consentit , & lorsque ces Ambassadeurs furent entrés dans la ville , ils déclarèrent à Achab , par ordre de leur maître , qu'Adad regardoit comme son bien toutes les richesses d'Achab , même ses femmes & ses enfans ; que si Achab vouloit le reconnoître , & consentir qu'Adad en prît tout ce qui lui conviendrait , il retireroit ses troupes & leveroit le siège. Portez , dit Achab à ces Ambassadeurs , cette réponse à votre maître : Le Roi Achab , & tout ce qui lui appartient , est en la puissance du Roi Adad. Les Ambassadeurs firent leur rapport à Adad , qui les renvoya dire à Achab , que puisqu'il reconnoissoit que tout ce qu'il avoit lui appartenoit , il eût à recevoir , le lendemain , les Officiers qu'il enverroit visiter le palais , & les maisons de ses Officiers & de ses parens , & qu'il ordonnoit qu'on les laissât les maîtres d'enlever tout ce qui leur feroit plaisir , & de rejeter tout ce qui ne leur conviendrait pas. Achab surpris de cette seconde proposition du Roi de Syrie , assembla le peuple , auquel il exposa , » que , » par zèle pour sa conservation , & par affection pour la paix , » il avoit consenti d'abandonner au Roi de Syrie , ses trésors , » ses femmes , ses enfans , & tout ce qui lui appartenoit , sui- » vant la première demande que ce Prince lui en avoit faite » par ses Ambassadeurs ; mais que depuis , ce Prince lui avoit » fait déclarer qu'il vouloit envoyer des Officiers fouiller dans » les maisons des particuliers , & y prendre tout ce qu'ils » jugeroient à propos. D'où je conclus , ajouta Achab , qu'il ne » cherche qu'un vain prétexte pour continuer la guerre , puis-

un passage de Nicolas de Damas, * qui dit qu'un nommé Adad s'étant emparé, du temps de David, de la Syrie & de la Phénicie, ses descendans en jouirent jusqu'à la dixième génération, & porteront sous son nom. Cela ne paroît pas vrai. 1^o Hazaël, qui étouffa Benadad, ne paroît pas être un des descendans d'Adad.

20. L'Ecriture ne l'appelle qu'Hazaël ; jamais Benadad. Elle donne le dernier nom à son fils. (4. *Reg. chap. 13. v. 3.*) Preuve que l'Ecrivain sacré n'a point séparé ce mot en deux , car il n'auroit pas convenu au fils d'Hazaël , mais peut-être qu'*ασιμωι*, dans Nicolas de Damas , ne signifie que successeur.

* Antiq. Jud., liv. 7. ch. 5. n. 2.

qu'ayant ,

» qu'ayant connu la disposition où j'étois, pour le salut du
 » peuple, de sacrifier tout ce qui est à moi, il se porte à deman-
 » der des choses qui sont préjudiciables à la Nation : je ne
 » veux cependant point prendre d'autre parti que celui que
 » vous me conseillerez. « Le peuple fut d'avis que le Roi Achab
 • rejettât de telles propositions, & qu'on se préparât à une vi-
 goureuse défense. Ainsi, la réponse qu'on donna aux Ambassa-
 deurs d'Adad fut qu'ils allassent dire à leur maître, » que, par
 » affection pour le salut du peuple, il persistoit dans le con-
 » sentement qu'il avoit donné à ses premières propositions,
 » mais qu'il ne pouvoit se prêter aux secondes, après quoi il
 » les congédia.

II. Adad, piqué de cette réponse, envoya pour la troisième
 fois des Ambassadeurs à Achab, lui dire avec menaces, » qu'il
 » suffisoit que chacun de ses soldats prît une poignée de terre
 » pour former des hauteurs capables de faire franchir à son
 » armée les murailles dans lesquelles il avoit la témérité de
 » mettre sa confiance. « En faisant ainsi parade du grand nom-
 bre de troupes qu'il avoit avec lui, il cherchoit à lui donner
 de l'épouvante. Mais Achab renvoya les Ambassadeurs en leur
 disant, que pour s'enfler de quelque gloire, ce n'est pas assez
 de prendre les armes, qu'il faut au moins avoir combattu
 avec avantage.

Les Ambassadeurs, à leur retour, trouverent Adad à table
 avec les trente-deux Rois ses alliés. Sur le rapport qu'ils lui
 firent de la réponse d'Achab, il donna ordre d'ouvrir la tran-
 chée, d'élever des plates-formes, & de ne rien négliger de ce
 qui pouvoit hâter la prise de la ville. L'ardeur avec laquelle ces
 travaux s'exécutoient, jettoient Achab & tout le peuple dans
 de grandes inquiétudes; mais un Prophète le rassura, & dissipa
 ses craintes, en lui promettant que Dieu le rendroit maître
 de toute cette grande armée. Le Roi lui demanda de qui Dieu
 avoit dessein de se servir pour lui procurer cette victoire. Ce
 fera, répondit le Prophète, des enfans (a) de vos Généraux,

(a) Un sçavant Interprète a traduit le mot que l'Ecriture a employé pour désigner ceux dont Dieu vouloit se servir pour donner la victoire à Achab sur les Syriens, par *valets de pied*. S'il peut avoir ce sens dans quelque endroit particulier de l'Ecriture, il ne paroît pas que

ce soit ce qu'elle veut dire ici. Quand Abner disoit à Joab (2. Rois, chap. 2. v. 14.) *surgant* [*neghârim*] & *ludant*, ce n'étoient pas les valets de pied de l'armée, que le Général d'Isboeth vouloit qu'on fit tirer un coup de lance. L'Ecriture appelle Josué [*nâghar*] après même

mais dirigés par vous (a), à cause de leur peu d'expérience. Le Roi les fit assembler, & il s'en trouva deux cents trente-deux. Ayant appris qu'Adad étoit à table, & dans une partie de plaisir, il commanda qu'on ouvrît les portes, afin que cette jeunesse sortît. Les sentinelles d'Adad lui en ayant donné avis, il détacha contre eux un corps de troupes, à qui il commanda de les lui amener, pieds & mains liés, soit qu'ils s'avancassent pour combattre, soit que ce fût pour demander la paix. Achab cependant tenoit d'autres troupes sous les armes dans la ville. Les enfans des Généraux attaquèrent la garde avancée, en tuèrent plusieurs, & poursuivirent les autres jusques dans le camp. A la vue de cet heureux succès, Achab fit sortir en même temps toutes les troupes, qui tombant sur les Syriens au moment qu'ils s'y attendoient le moins, les défirent sans peine; car comme ils ne pensoient pas que les Israélites dussent faire une sortie, ils étoient presque tous yvres & désarmés. Pour être moins embarrassés dans leur fuite, ils laissèrent leurs armes dans le camp, & le Roi ne dut sa conservation qu'à la vitesse

qu'il avoit commandé l'armée qui avoit défait les Amalécites. (*Exod.* chap. 33. v. 11. *Isaïe*, chap. 37. v. 6.) M. le Clerc (*3. Reg. chap. 20. v. 14.*) reprend Joseph d'avoir rendu *bengnar & farei* par *δια τῶν παίδων ... τῶν ἡγεμόνων*. Le plaisir de critiquer, fait oublier au censeur ce que les Grecs appelloient les enfans des Généraux, des Princes, des Rois. C'étoit un corps de jeunes gens choisis, tels qu'en France les Mousquetaires du Roi. Avant que de raconter l'issue de la bataille que se donnerent Eumene & Antigone, Diodore de Sicile décrit l'ordre dans lequel ils rangerent leurs troupes. Sans entrer dans un détail qui ne pourroit qu'ennuier, il me suffit de remarquer qu'Eumene avoit mis à la tête d'une des ailes de son armée, deux compagnies de ses enfans, * composée chacune de cinquante hommes. Antigone avoit aussi dans son armée, trois compagnies de ses propres enfans. Dans le récit qu'Arrien fait de la bataille que donna Alexandre, au passage du Granique, aux Généraux de Darius, **

l'Historien remarque, que les enfans de Memnon, & Memnon lui-même, s'y exposèrent beaucoup. Joseph a cru, que les Officiers Généraux d'Achab avoient à leur ordre une troupe de jeunes gens, semblable à celle qui étoit dans l'armée des Grecs, & je ne vois pas, qu'en cela il ait mérité la censure de M. le Clerc. L'Auteur du premier Livre des Machabées appelle les Généraux d'Alexandre, qui se firent Rois après sa mort, *οἱ παῖδες αὐτοῦ*, ses enfans. *chap. 1. v. 8.* Eumene ordonna aux Officiers Généraux de prendre avec eux leurs enfans, *μετὰ τῶν ἰδίων παίδων*, & de marcher de nuit, avec du feu dans des vases, autour des lieux les plus élevés & les moins à la vue du pays. *Polyen, Strag. liv. 4. pag. 403.*

(a) Achab ne se mit point à la tête de cette jeunesse, comme le disent les Auteurs de l'Histoire universelle du monde. (*tom. 3. pag. 82.*) Cela paroît par le vingt-unième verset du vingtième chapitre du troisième Livre des Rois.

* Diodor. Sicil. liv. 19. pag. 674. *Τῶν εὐμενέων παίδων ὡς καὶ δύο.* Idem, pag. 675. *ἔκ τῶν ἰδίων παίδων ὡς καὶ τρεῖς.*

** Pag. 32. Edit. Grou.

de son cheval. Achab poursuivit les Syriens fort loin , tuant tous ceux qu'il put joindre. Il pillà à son retour leur camp , où il trouva de grandes richesses , de l'or , de l'argent , les chevaux & les chariots du Roi , & rentra ensuite dans la ville. Le Prophète l'avertit de ne pas licentier ses troupes ; mais de tenir son armée en état de soutenir les efforts des Syriens , qui devoient revenir l'attaquer l'année suivante. Achab se conforma à cet avis avec beaucoup d'application & de soin.

III. Après qu'Adad se fut mis en sûreté avec les troupes qu'il avoit pû conserver , il tint conseil avec ses Officiers , sur la manière dont il continueroit à faire la guerre aux Israélites : ils lui dirent qu'il ne falloit point risquer d'action contre eux sur les montagnes , que c'étoit ce qui avoit causé leur défaite ; mais qu'on pouvoit espérer de les vaincre , si on les attaquoit dans les plaines : ils ajoutèrent , qu'il étoit à propos que les Rois , ses alliés , s'en retournassent dans leurs Etats ; & qu'on retînt seulement leurs troupes , à la tête desquelles on mettroit des Satrapes ; que pour remplacer ceux qui avoient été tués , il falloit faire des recruës d'hommes , de chevaux & de chariots. Le Roi approuva ce conseil , & le suivit dans les arrangemens qu'il prit pour la fuite.

I-V. Ce Prince assembla ses troupes à l'entrée du printemps , marcha contre les Israélites , & fut se camper proche de la ville d'Aphec , dans la grande plaine (a). Achab se mit aussi à la tête des siennes , mais elles étoient bien inférieures en nombre à celles des ennemis. Le même Prophète , *qui lui avoit annoncé la défaite des Syriens* , vint le trouver , & lui dit , que Dieu lui donneroit la victoire sur ses ennemis , & qu'il leur feroit voir , que contre leur opinion il n'étoit pas moins puissant dans les plaines que dans les montagnes. Les armées demeurèrent sept jours sans rien entreprendre : les ennemis se mirent en bataille le septième ; Achab s'y mit de son côté. On se battit avec opiniâtreté de part & d'autre , mais Achab remporta enfin la victoire. Il mit les Syriens en fuite , & les poursuivit en tuant tous ceux qu'il put joindre : beaucoup furent tués par les gens de leur propre parti , d'autres furent écrasés par leurs chariots ; peu se sauvèrent à la ville d'Aphec , qui leur appartenoit , encore en mourut-il vingt-sept mille par la chute des

(a) 3. Rois , chap. 20. v. 26.

murs, sous lesquels ils furent écrasés. Les Syriens avoient, outre cela, perdu cent mille hommes dans l'action. Adad s'étant dégagé de la mêlée, avec quelques Officiers qui lui étoient les plus attachés, fut se cacher dans des souterrains. Ces Officiers lui représentèrent, que les Rois d'Israël étant des Princes pleins de douceur & d'humanité, ils croyoient pouvoir espérer, que, s'ils se présentoient en état de supplians devant Achab, ce Prince se porteroit volontiers à leur conserver la vie, qu'ainsi ils l'iroient trouver s'il leur en donnoit la permission. Le Roi la leur ayant donnée, ils se revêtirent de sacs, se mirent des cordes au cou, pratique ordinaire des Syriens, lorsque quelque conjoncture humiliante les réduit à supplier, & furent trouver Achab. Adad, lui dirent-ils, vous demande la vie. Si vous la lui accordez, il sera toujours votre sujet. Achab leur répondit, qu'il avoit bien de la joie que ce Prince fût en vie, & qu'il ne fût pas mort dans le combat; qu'il auroit pour lui toute l'amitié & toute la considération qu'on peut avoir pour un frere. Ces Officiers, après avoir pris parole d'Achab qu'il ne feroit point de mal à leur Prince s'il se présentoit, l'engagerent à sortir du souterrain où il s'étoit caché. Achab, qui étoit sur son char, lui présenta la main lorsqu'il s'approcha pour le saluer, le fit monter avec lui, l'embrassa, & lui dit de se rassurer, qu'il n'avoit rien à craindre. Adad lui fit de grands remerciemens, en lui protestant qu'il n'oublieroit jamais une si grande grace; qu'il rendroit toutes les villes que ses ancêtres avoient prises sur les Israélites, & que l'entrée & la sortie de Damas (a) leur seroit libre comme celle de Samarie l'avoit été à ses peres. Les deux Rois jurèrent d'observer religieusement ce Traité, & Achab permit à Adad de retourner dans ses Etats, après lui avoir fait de grands présens. Ce fut ainsi que se termina l'expédition que le Roi de Syrie avoit entreprise contre Achab & contre les Israélites.

V. Le Prophète Michée (b) commanda à un Israélite de lui

(a) L'Ecriture & Joseph parlent trop en général des avantages qu'Adad promettoit de faire aux Israélites, pour qu'on puisse dire en quoi ils consistoient. C'étoit peut-être un quartier, qu'il promettoit de leur accorder à Damas, pour y vivre selon leurs Loix & leurs coutumes, & y faire leur commerce sans payer aucuns

droits. C'étoit peut-être une exemption des droits d'entrée & de sortie.

(b) Je ne trouve point dans l'Ecriture, que le Prophète qui reprit Achab d'avoir laissé aller le Roi de Syrie, s'appellât Michée : Joseph le fait mettre en prison par ce Prince : l'Ecriture dit seulement, qu'il ne daigna pas l'écouter.

faire une blessure à la tête, & l'assura qu'en le faisant, il exécuteroit la volonté de Dieu : mais comme l'Israélite ne put s'y résoudre, il lui dit, qu'en punition de sa désobéissance à l'ordre de Dieu, il rencontreroit un lion qui le dévoreroit, ce qui arriva en effet. Le Prophète s'adressa ensuite à un autre, à qui il commanda la même chose ; celui-ci le frappa & lui fit une blessure à la tête. Le Prophète se la banda, & s'étant présenté à Achab : Seigneur, lui dit-il, je me suis trouvé à la bataille que vous avez donnée ; un Officier avoit confié à ma garde un prisonnier qui m'a échappé : je cours risque que cet Officier ne veuille me faire mourir ; car en me le confiant, il m'a menacé de me punir de mort si je le laissois se sauver. Achab ayant répondu au Prophète qu'il méritoit bien de perdre la vie, Michée se débanda la tête pour se faire connoître au Prince, à qui il dit qu'il s'étoit servi de cette feinte & de ce déguisement pour lui dire ce que Dieu lui ordonnoit de lui annoncer ; » qu'il le puniroit d'avoir donné la liberté à Adad, & de ne » l'avoir pas châtié des blasphêmes qu'il avoit vomis contre sa » divine Majesté ; qu'il mourroit de sa main, & que ses trou- » pes déferoient le peuple d'Israël. « Les menaces du Prophète irritèrent tellement le Roi, qu'il le fit enfermer ; pour lui, il se retira dans son palais, fort troublé de ce qu'il venoit d'entendre.

CHAPITRE XV.

I. **L**A situation des affaires d'Achab étoit telle que je viens de la décrire : je reprends maintenant ce qui regarde Josaphat, Roi de Jerusalem. Ce Prince augmenta son État, mit des garnisons non-seulement dans les villes habitées par ses sujets, mais encore dans celles de la Tribu d'Ephraïm, que son aïeul, Abia (a), avoit prises sous le règne de Jeroboam. Il étoit juste & pieux, & il ne se proposoit dans toutes ses actions que de plaire à Dieu & de faire quelque chose qui lui fût agréable ; aussi Dieu le protégea-t-il toujours d'une manière toute particulière, & les Rois voisins lui faisoient de grands présens (b) ; ce qui augmentoit son trésor & lui acquéroit beaucoup de gloire.

(a) Ce fut son pere Asa, qui prit ces villes *Paralip. chap. 17. v. 2.* (b) *Ibid. v. 21.*

II. Il assembla, la troisième année de son règne, les principaux Chefs de son Etat & les Prêtres, à qui il ordonna d'aller dans les villes & dans les campagnes de son obéissance, enseigner la Loi de Moïse, & exhorter le peuple à la pratiquer & à s'acquitter de ses devoirs envers Dieu : le peuple en conçut tant de joie, qu'il témoigna n'avoir rien tant à cœur que la religieuse & exacte observance des saintes Loix. Les nations voisines respectoient ce bon Prince, & vécurent toujours en paix avec lui. Les Philistins payoient exactement le tribut qu'il leur avoit imposé, & les Arabes lui envoyoient tous les ans trois cents soixante (a) moutons, & autant de chèvres. Il fit fortifier toutes les grandes villes (b) & tous les châteaux de son Etat, y mit de bonnes garnisons, & les fournit de toutes les provisions nécessaires. La Tribu de Juda lui fournissoit trois cents mille hommes armés de toutes pièces, ils étoient commandés par Ednas. Jean en avoit deux cents mille sous son commandement. Eliada, de la Tribu de Benjamin, avoit sous le sien deux cents mille archers, tous gens de pied. Un autre Officier, nommé Ochobate, commandoit à cent quatre-vingt mille hommes, armés de toutes pièces, & qui servoient particulièrement le Roi. Les garnisons qu'il entretenoit dans les villes fortes, n'étoient point comprises dans ce nombre.

III. Josaphat maria son fils Joram avec Athalie, fille d'Achab, qui régnoit sur les dix Tribus. Ce Prince alla quelque temps après rendre visite au Roi d'Israël, qui le reçut avec toute sorte de distinction; pain, vin, & viande, tout fut fourni avec profusion aux troupes qui l'accompagnoient. Achab le pria de l'accompagner dans l'expédition qu'il méditoit de faire contre le Roi de Syrie. C'étoit pour reprendre la ville de Ramath, dans la Galaatide, que le père de ce Prince avoit enlevée au sien. Josaphat y consentit, fit venir des troupes de Jérusalem, & son armée ne se trouva pas moins nombreuse que celle d'Achab. Les deux Rois sortirent de Samarie, & s'étant assis sur leur thrône, ils firent distribuer des provisions à leurs troupes. Josaphat s'informa s'il n'y avoit point quelques Prophètes

(a) Sept mille soixante-dix moutons, & autant de chèvres. 2. Paralip. chap. 17. v. 11.

(b) L'Auteur de la Note P met *πικας* à la place de *αμας* : je préfère *αμας*, tous. La méprise à été plus facile, & le sens.

meilleur. *Βασις* est la traduction de ce que l'Ecriture appelle [*biraniûth*] (2. Paralip. chap. 17. v. 12.) & ce mot signifie dans Joseph *château*, palais fortifié.

qu'on pût faire venir pour les consulter sur cette expédition contre les Syriens , & leur demander s'ils la jugeoient convenable , dans l'état où étoient les affaires. Car il y avoit trois ans qu'Achab étoit en paix , & qu'il avoit fait alliance avec Adad , depuis qu'après l'avoir pris prisonnier , il lui avoit rendu la liberté.

IV. Achab fit appeller ses Prophètes , qui étoient au nombre de quatre cents ; il leur ordonna de consulter Dieu sur la guerre qu'il entreprenoit contre le Roi de Syrie , & de lui demander s'il lui donneroît la victoire , & s'il le rendroit maître de la ville qui faisoit l'objet de cette expédition. Tous lui conseillèrent de s'y engager , & l'assurèrent qu'il déferoit le Roi de Syrie , & qu'il le prendroit prisonnier comme il avoit déjà fait. Josaphat , jugeant par la manière dont ils parloient , que c'étoient de faux Prophètes , demanda à Achab s'il n'y avoit point quelque Prophète du Seigneur qui pût les instruire plus sûrement du succès que devoit avoir cette entreprise ; Achab lui avoua qu'il y en avoit un , mais il ajoûta , qu'il le haïssoit , à cause qu'il ne lui annonçoit que du mal ; qu'il lui avoit prédit qu'il seroit défait par les Syriens , & qu'il mourroit dans cette expédition ; que c'étoit pour cela qu'il l'avoit fait mettre en prison (a) , qu'il s'appelloit Michée , & qu'il étoit fils de Jemla. Josaphat ayant souhaité qu'on le fit venir , Achab l'envoya querir par un Eunuque , qui lui dit , en l'amenant , que tous les autres Prophètes avoient prédit une glorieuse victoire au Roi ; mais Michée lui répondit , qu'il ne lui étoit pas permis de faire mentir Dieu ; & qu'il ne diroit au Roi que ce que Dieu lui inspireroit & lui mettroit à la bouche. Cependant il se présenta devant Achab , & ce Prince lui ordonna de dire la vérité : Dieu , répondit le Prophète , m'a fait voir les Syriens poursuivant les Israélites qu'ils avoient défaits , & ceux-ci , épars sur les montagnes comme des troupeaux dont les bergers ont été tués. Il ajoûta , que cela marquoit qu'ils se retireroient chez eux en paix , & qu'il n'y auroit que lui seul qui périroit dans la bataille. Quand Michée eut cessé de parler , Achab se tournant vers Josaphat , Je vous avois prévenu , lui dit-il , sur les sentimens de cet homme à mon égard , & je vous ai dit qu'il me prédit toujours les choses les plus fâcheuses. Michée

(a) L'Ecriture ne dit pas qu'Achab eût fait mettre Michée en prison. 3. Rois , ch. 22.

ayant ajouté , que c'étoit Dieu qui le faisoit parler , & qu'il devoit l'écouter ; que ceux qui l'excitoient à cette guerre , étoient de faux Prophètes , qui lui faisoient faussement espérer la victoire , puisqu'il y périroit infailliblement ; Achab parut inquiet : mais Sédecias , un des faux Prophètes , s'avança , & pria le Roi de ne faire aucune attention à ce que disoit Michée , qu'il ne prédisoit rien de véritable ; & pour le prouver , il se servit de ce qu'avoit prédit Elie. Ce grand homme , ajouta-t-il , qui connoissoit infiniment mieux l'avenir que Michée , a prédit que dans la ville de Jezhraël les chiens boiroient le sang du Roi dans le champ de Naboth , comme ils avoient bû celui de cet infortuné , qu'il avoit fait lapider (a) par le peuple : Michée blesse donc la vérité , car il fait des prédictions contraires à celle du Prophète Elie , qui mérite assurément plus d'être cru que lui , puisqu'il assure que le Roi mourra dans un endroit qui est éloigné du champ de Naboth de trois journées de chemin. Mais nous avons un moyen de nous assurer , si c'est véritablement un Prophète , & si Dieu lui communique son Esprit. Voilà que je lui donne un soufflet , qu'il fasse sécher ma main , comme le Prophète Jadon fit sécher celle du Roi Jeroboam , qui l'avoit étendue pour ordonner qu'on l'arrêtât : car je ne doute point que vous ne sachiez ce qui se passa alors. Comme le soufflet que Sédecias donna à Michée ne fut suivi d'aucun fâcheux accident , le Roi se rassura , & se prépara avec ardeur à faire marcher ses troupes. Achab devoit périr , & je pense que ce fut pour que cette destinée s'accomplît , qu'il donna plus de créance aux faux Prophètes qu'au véritable. Sédecias se fit des cornes de fer , & dit au Roi , que Dieu lui marquoit par-là qu'il conquerrait toute la Syrie. Michée assurant au contraire , que Sédecias lui-même erreroit bientôt de caverne en caverne , pour se dérober à la juste punition que méritoient ses impostures ; Achab ordonna qu'on le prit , qu'on le mît à la garde d'Amon , Gouverneur de la ville , & qu'on ne lui donnât pour nourriture que du pain & de l'eau.

V. Lorsqu'Achab & Josaphat eurent assemblé leurs troupes , ils marcherent contre la ville de Ramath , qui est dans la Galaatide. Sur la nouvelle qu'en eut le Roi de Syrie , il arma

(a) Joseph n'est pas heureux dans les additions qu'il fait à l'Ecriture , car il en

fait peu qu'il ne donne des preuves de son peu de discernement.

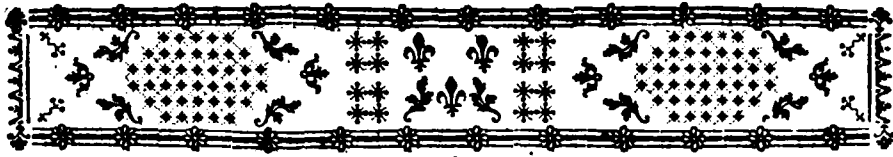
de son côté, & établit son camp assez proche de cette ville. Pour empêcher l'effet de la Prophétie de Michée, ces deux Princes convinrent que le Roi d'Israël ne paroîtroit point dans le combat avec les marques de sa dignité, que Josaphat au contraire, prendroit l'habillement & les armes dont Achab avoit coutume de se servir. Cet arrangement ne put le dérober au sort que Dieu lui préparoit : car le Roi de Syrie avoit ordonné à ses troupes de s'attacher à ne tuer personne que le Roi d'Israël. Quand on en fut venu aux mains, les Syriens aperçurent Josaphat à la tête de ses troupes : croyant que c'étoit Achab, ils marcherent contre lui, mais ayant reconnu qu'ils se trompoient, ils se porterent d'un autre côté. Le combat commença avec le jour, & ne finit que dans la nuit. Les Syriens eurent toujours l'avantage, mais ils ne tuoient personne, comme le Roi l'avoit ordonné. Cependant ils cherchoient toujours Achab, sans pouvoir le joindre, lorsqu'un page d'Adad, qui s'appelloit Aman, ayant décoché une flèche contre les Israélites, elle perça la cuirasse du Roi, & pénétra jusques aux poumons. Ce Prince cacha cet accident à ses troupes, de peur qu'elles ne prissent la fuite : il se contenta de dire à celui qui conduisoit son char de le détourner, & de le conduire hors de la mêlée, parce qu'il étoit dangereusement blessé. Quoiqu'il souffrît beaucoup, il n'en voulut point descendre qu'après le soleil couché ; mais enfin, les forces lui manquant, il mourut.

Mort d'Achab
Roi d'Israël ;
son fils Ocho-
zias lui succe-
de.

VI. La nuit, qui survint, obligea les Syriens de rentrer dans leur camp, & un trompette ayant annoncé la mort du Roi d'Israël, ils se retirèrent dans leur pays. Le corps d'Achab fut porté à Samarie, où il fut enterré. Comme le sang qui couloit de sa blessure avoit ensanglanté son char, on fut le laver dans la fontaine Isare, & ainsi s'accomplit la prédiction du Prophète Elie, car les chiens y lécherent son sang. Cet accident n'empêcha pas que les courtisanes ne continuaissent d'aller se baigner à cette fontaine comme de coutume. Ce Prince mourut à Ramath, comme l'avoit prédit Michée. Tout ce qu'Elie & ce Prophète avoient prédit s'accomplit : cela doit nous donner de grandes idées de Dieu ; nous engager à le respecter & à le servir toujours ; à ne jamais écouter ce qui nous est agréable & ce que nous souhaitons au préjudice de la vérité, & , lorsqu'il veut bien nous faire connoître ce que nous devons éviter, ne nous pas imaginer témérairement que rien nous puisse être

plus avantageux que ce qu'il nous fait annoncer par ses Prophètes. Enfin , ce qui arriva au Roi d'Israël doit nous faire comprendre quelle est la force des décrets éternels , dont rien ne peut détourner l'effet , quelque connoissance que nous en ayons ; n'étant que trop ordinaire à l'homme de se laisser tromper par de flatteuses espérances , qui le conduisent insensiblement au sort qui lui est destiné. Ce fut ainsi qu'Achab se fit illusion , & qu'ajoutant foi à ce qu'on ne lui annonçoit que pour le flatter , rejeta ce qu'on lui prédisoit de son malheur ; il s'y précipita lui-même. Il eut pour successeur son fils Ochozias.





ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE HUITIÈME.

REMARQUES.

REMARQUE I.

Les Lettres que Joseph rapporte de Salomon & du Roi de Tyr, n'ont aucun caractère de supposition.

QUELQUES sçavans (a) Interprètes de l'Ecriture ont accusé Joseph d'avoir composé les Lettres qu'il rapporte de Salomon à Hiram, & du Roi de Tyr à celui de Jerusalem. Il est vrai que l'Ecriture ne dit pas expressément que Salomon ait écrit à Hiram ; mais il est certain , par le second livre des Paralipomènes , qu'Hiram lui écrivit , & les lettres que ces Princes s'écrivent , selon Joseph , sont assez exactement ce qu'ils se mandent dans l'Ecriture. Les Ambassadeurs de ces Princes purent dire de bouche ce que leurs maîtres vouloient se communiquer : ils purent aussi présenter leurs let-

tres , qui le marquoient. Joseph a cru que c'étoit de la dernière manière qu'ils se communiquèrent leurs volontés. L'Ecriture ne dit point le contraire , & il paroît , par un passage d'Eupoleme qu'Eusebe nous a conservé (b) , que le sentiment commun des Juifs étoit qu'ils s'écrivent. On ne sçait pas précisément le temps que cet Auteur a vécu ; mais il est antérieur à Joseph , puisqu'il le cite dans son premier livre contre Apion (c). Il y a de la différence entre les lettres de Salomon & d'Hiram , que rapportent ces deux Auteurs , mais elle est toute à l'avantage de l'Historien Juif. Si celles qu'il rapporte sont supposées , il n'est pas auteur de la supposition ; puisqu'Eupoleme , qui est plus ancien que lui , les avoit rapportées. Mais quel qu'en soit l'auteur , il a sçu , si elles sont fausses , leur donner un grand air de vérité , par leur naturel & leur simplicité. Menandre , qui avoit traduit

(a) M. le Clerc , Comment. 3. Rois , chap. 5. Le P. Calmet , comment. sur le même endroit.

(b) Démonst. Evangel. liv. 9. p. 448.

(c) Pag. 458. sub fin.

en Grec les Annales des Tyriens , dit que Salomon envoyoit à Hiram des problèmes. Dion rapporte que c'étoient des énigmes qu'il lui envoyoit à expliquer. Enigmes, ou problèmes ; l'un ou l'autre étoit bien probablement accompagné d'une lettre. Et il n'est pas croyable que Joseph eût voulu assurer que ces lettres se gardoient dans les archives de la ville de Tyr, & qu'on pouvoit prier les Officiers à qui on en avoit confié la garde, de permettre de les consulter, si le fait n'eût pas été incontestable. Eût-il voulu s'exposer au reproche honteux d'avoir donné pour véritable, un fait contraire à la vérité, & qui lui étoit de la dernière indifférence ? Pourquoi ne pas dire que ces lettres étoient dans les archives de sa nation, avant qu'elles fussent détruites dans le saccagement de Jerusalem ? Il se fût mis à couvert du risque d'être convaincu d'imposture, si c'étoit une fable qu'il débitoit.

REMARQUE II.

Ce que Joseph fait dire au Roi de Tyr, qu'il demeurait dans une île, n'est pas une preuve qu'il ignorât l'ancienne Histoire.

MONSIEUR des Vignoles prétend (a) que la ville de Tyr fut dans une île avant que d'être en terre ferme. C'est un sentiment

qui lui est particulier. Car on croit communément, que les Tyriens demouroient encore en terre ferme du temps du Roi Hiram. On en conclut que Joseph ne sçavoit pas l'histoire ancienne, & que la lettre qu'il rapporte du Roi de Tyr, est supposée. Car il fait dire à Salomon : » En retour de ce que vous sou- » haitez, vous nous fournirez du » bled, dont nous manquons, *דא רי ניוס איהו*, que l'on traduit ordinairement, » parce que nous demeu- » rons dans une île. « On n'a garde de dire que M. le Clerc, qui lui fait ce reproche, ne sçavoit pas le Grec ; il le sçavoit sans doute, cependant son accusation ne porte que sur le sens de *ניוס*, qu'il prétend mal-à-propos, ne signifier qu'île.

C'est le sens ordinaire de ce mot ; mais il signifie de plus, tout pays situé sur le bord de la mer, soit qu'il soit tout environné d'eau, soit qu'il n'en soit environné que d'un côté. C'est ce qu'a démontré le sçavant Auteur de la dissertation touchant les livres de Sanchoniaton. (b).

Si le Censeur eût employé à bien méditer Joseph, une partie du temps qu'il a mis à le critiquer, presque toujours mal-à-propos ; il eût trouvé, dans ce qu'il dit au premier numero du sixième chapitre des Antiquités Juives, la preuve de l'injustice du reproche qu'il lui fait, d'avoir cru que les Tyriens avoient déjà quitté la terre ferme du temps du Roi Hiram, pour aller demeurer dans l'île. » Cetimus donna son nom à » l'île de Cetim, qui s'appelle au- » jourd'hui Cypre (c). C'est d'elle

(a) Chronolog. de l'Histoire sacrée & profane.

(b) Mémoires de Trévoux, 1714. p. 435.

(c) Strabon parle d'une ville de Cypre,*

* Strabon. liv. 14. pag. 1001.

appelée Cichios, *צחיוס*, qui avoit un port que l'on pouvoit fermer, ou qui étoit fermé. C'est sans doute de la même ville, dont parle saint Epiphane.

que les Hébreux appellent Cetim
 toutes les îles , & la plus grande
 partie des terres qui sont situées
 le long de la mer. « Car il est
 bien vrai - semblable, que Joseph
 trouvant que le même mot, qui dans
 la langue maternelle signifioit une
 île, marquoit aussi les terres situées
 sur le bord de la mer, il ait cru
 que *νῆρος* avoit dans le Grec la même
 étendue de sens. Ainsi, ce n'est pas
 une preuve que faisant écrire par
 Hiram qu'il habitoit *νῆρος*, il ait cru
 que les Tyriens avoient quitté la
 terre ferme du temps de ce Prince,
 pour aller s'établir dans l'île. Au
 reste, quand il a cru que *νῆρος* ne
 signifioit quelquefois que des terres
 situées sur le bord de la mer, ce
 pouvoit être une simple présomption,
 dont il n'avoit pas de preuves. Mais
 il pouvoit aussi ne pas ignorer les
 autorités sur lesquelles le sçavant
 Dissertateur a établi ce double sens,
 ou en connoître de semblables. J'y
 ajoute ce qu'Appien dit (a), qu'Ar-
 chelaüs, que Silla assiégeoit dans le
 Pirée, fit venir des troupes de Cal-
 cédoine & des autres îles. *τίς τε δυνά-
 μεις ἐκ Καλλιδόνης τῶν ἀμῶν νησῶν μετι-
 μύκτες*. L'expression n'est juste qu'en
 supposant que *νῆρος* ne signifie quel-
 quefois que des pays ou des villes,
 situés sur le bord de la mer. Car
 Calcédoine n'étoit pas une île.

REMARQUE III.

*Sur ce que Joseph met la fon-
 dation de Tyr deux cents
 quarante ans avant celle du
 Temple.*

JOSEPH s'est trompé. Il y avoit
 plus long-temps que la ville de
 Tyr étoit fondée, si l'Auteur du
 livre de Josué est du temps que les
 Israélites partagerent la Terre de
 Canaan, & si l'on n'y a point substi-
 tué en quelques endroits de nou-
 veaux noms de villes ou de lieux
 aux anciens. Car on lit au verset
 vingt-neuvième du chapitre dix-neu-
 vième, que la Tribu d'Asér étoit
 bornée par la très-forte ville de
 Tyr (b). Mais plusieurs sçavans In-
 terprètes croient qu'il y a dans ce
 saint Livre quelques noms de villes
 ou de lieux postérieurs à Josué. L'épi-
 thète de ville très-bien fortifiée,
 convenoit-elle de son temps à Tyr ?
 Strabon remarque (c) qu'Homere a
 parlé de Sidon, mais qu'il n'a point
 parlé de Tyr. La raison que l'on en
 apporte, est que cette ville étoit
 peu de chose en ce temps-là. Elle
 n'étoit donc pas, du temps de Josué,
 une ville très-forte, puisqu'Homere
 n'a vécu que du temps de Salomon.

Mais il ne paroît pas que ce soit
 de Tyr que l'Ecriture parle dans
 l'endroit qu'on vient d'indiquer. Ce
 n'est, ce semble, que d'un lieu particu-
 lier, qui s'appelloit Mibtsar : il y a un
maccas entre [*tsor*] & [*mib*tsar*], entre
 l'adjectif & le substantif. Il est quel-

(a) Guer. Mitrid. pag. 326. (b) *Usque ad civitatem munitissimam Tyrum.*

(c) Liv. 16. pag. 1097.

quefois entre [*khol*] & son substantif, mais je ne me souviens pas d'en avoir vu d'autres exemples. Il n'est point dans le verset précédent entre [*tsiaôn*] & [*rabbah*], & je ne sçache aucun autre endroit de l'Écriture où la ville de Tyr ait l'épithète de très-forte.

Du reste, si Joseph n'a compté que deux cents quarante ans depuis la fondation jusqu'au règne de Salomon, c'est probablement qu'il l'avoit lû dans des Historiens, qui n'en comptoient pas davantage; qu'il croyoit que le Livre de Josué n'avoit pas été composé du temps du Conducteur du peuple de Dieu, ou que, pour marquer les bornes de la Tribu d'Aser, on avoit mis dans la suite Tyr *ville très-forte*, au lieu de l'ancien mot qui indiquoit un endroit peu remarquable. Car après avoir compté cinq cents quatre-vingt douze ans depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la fondation du Temple, il n'auroit pu, sans se contredire, n'en compter que deux cents quarante depuis que la ville de Tyr fut fondée jusqu'au règne d'Hiram.

REMARQUE IV.

Du Temple de Jerusalem. De ce que Joseph en dit en général.

SI nous n'avons pas une idée aussi nette & aussi exacte du Temple, que la curiosité & la vénération pour ce saint Edifice nous la font sou-

haïter, ce n'est ni la faute des Interprètes de l'Écriture, ni des Sçavans qui ont écrit depuis deux siècles sur cette matière. J'indique les principaux, on peut les consulter (a). On trouvera dans quelques-uns beaucoup de sagacité à saisir & à faire usage de tout, pour éclaircir une matière si obscure. Dans d'autres, des conjectures hasardées avec plus d'assurance que de judicieuse critique. Il en est, qui se sçavent bon gré d'avoir mis au clair ce qu'ils n'entendoient même pas. On trouvera dans tous, généralement, de grands efforts, mais presque toujours aussi infructueux qu'ils ont coûté de peine & de fatigue à ceux qui s'y sont livrés. Le sage sçait ce qu'il peut connoître: il l'étudie & s'y borne, sans s'épuiser par de vains efforts, pour connoître ce que Dieu n'a pas voulu que l'homme connût.

On a cru devoir réunir ici, & présenter dans un seul point de vue, ce que Joseph a dit du Temple en différents endroits de ses Ouvrages. On n'a garde de se flatter d'avoir pu toujours percer des ténèbres si épaisses, & que dans ce que l'on va dire, tout sera clair, exact & certain. Une méditation assidue & appliquée, de ce qu'on en trouve dans l'Écriture & dans Joseph: une lecture plusieurs fois répétée & opiniâtre, si je puis m'exprimer ainsi, des sources que je viens d'indiquer, & de ce qu'ont écrit les Modernes sur cette matière, a pu faire remarquer quelques inexactitudes, quelques fautes même dont plusieurs Sçavans ne se

(a) Joan. Baptista Villalpandus S. J. Benedict. Arias Montanus. Appar. Antverp. 1572. Franc. Ribera S. J. R. Estienne. Bible. 1540. L. Cappel. *Delineatio*

Templi Jerosol. Le P. Lamy. M. le Clerc, le P. Calmer, & les autres Commentateurs de l'Écriture sainte.

sont pas toujours préservés ; faire naître la pensée d'éclaircir en quelques endroits ce que l'Ecriture & Joseph en disent , & de chercher à en fixer le sens , que l'on n'avoit pas , ce semble , bien pris. Je ne sçai si je dois espérer d'avoir réussi , dans le peu à quoi je me borne. Le public sçavant en jugera.

Il y a toujours une espèce d'indécence , de se plaindre de ceux à qui l'on a obligation. On est , après l'Ecriture , redevable à Joseph des plus grandes connoissances que nous avons de l'histoire , des coutumes , des usages , & du culte religieux des Juifs. Je ne puis cependant m'empêcher d'avouer , que j'ai peine à ne pas ressentir quelques mouvemens d'impatience , peut-être même d'indignation , lorsque cet Auteur s'exprime d'une manière si négligée & si embarrassée sur un sujet , dont il ne tenoit qu'à lui de nous donner une connoissance aussi exacte , que l'est peu celle qu'il nous donne du Temple. Ce qu'il en dit dans les trois endroits où il en parle particulièrement , n'a ni cette clarté ni cette exactitude que demandoit l'importance du sujet , & que l'on avoit sujet d'attendre d'un Auteur qui donne la description d'un monument public qu'il avoit vu plusieurs fois. Pour lui sauver quelquefois des contradictions assez sensibles , on est obligé de supposer que ses Copistes ont altéré son texte , ou de lui prêter une manière de s'exprimer qui ne soutient guères les éloges qu'on a faits de la netteté de son style , & de la clarté de sa narration.

Le Temple de Jerusalem avoit , selon Joseph (a) , six-vingts coudées de hauteur , sur soixante de lon-

gueur , & vingt de largeur. Son vestibule avoit la même hauteur & la même largeur , mais il n'avoit que dix coudées de profondeur. Ce sont , à la hauteur près , les mêmes dimensions que ce saint Edifice a dans l'Ecriture. En vain chercheroit-on la raison de cette différence dans le peu d'exactitude de cet Auteur à suivre le Texte sacré , dans sa passion pour le merveilleux ou pour la gloire de sa Nation , ou dans une honteuse envie de ménager le Paganisme. C'est à ces motifs , que l'on attribue les endroits dans lesquels il s'écarte ou paroît s'écarter de l'Ecriture : mais aucun de ces motifs n'auroit pu l'engager à donner six-vingts coudées d'élévation au Temple , s'il n'en avoit eu que trente dans son Exemplaire.

Les Copistes ont fait plusieurs fautes en transcrivant ses ouvrages ; mais il ne paroît pas qu'on puisse charger leur négligence & leur précipitation , de la hauteur qu'il donne au Temple. Ce n'est pas dans un seul endroit qu'il la fait de six-vingts coudées : ce qui frappe davantage , c'est que dans le discours qu'il met dans la bouche d'Hérode , lorsqu'il expose au peuple le dessein où il étoit de rebâtir le Temple , il le fait supposer cette élévation , en tirer même une conséquence , pour lui faire sentir la nécessité de le rebâtir. Ainsi , il est plus naturel de croire que son Exemplaire de la Bible lui donnoit cette élévation , que de charger ses Copistes d'une faute dont rien ne donne lieu de les soupçonner. Il y a toute apparence , que les chiffres de ceux sur lesquels nos Bibles ont été imprimées ont souffert quelque altération. L'Auteur du second livre

(a) Antiq. Juiv. liv. 8. chap. 3. numéro 2.

des Paralipomènes (a), donne six-vingts coudées de hauteur au vestibule du Temple. L'entrée d'une maison, d'un palais, ou de quelque autre édifice, qui seroit trois fois plus haute que le corps du bâtiment, seroit quelque chose de monstrueux. L'Hébreu donne trente coudées de hauteur au Temple. Quelques Exemplaires des Septante lui en donnent quarante. Il n'en avoit, selon quelques autres, que vingt-cinq. Il y a nécessairement erreur dans les chiffres, soit qu'elle soit dans l'Hébreu, soit que ce soit dans les Septante. C'en est une autre dans laquelle est tombé un sçavant Interprète (b) de l'Ecriture, de dire » sa hauteur, *du* » vestibule, étoit égale à celle du » Temple. « Mais, je ne la remarque, que pour excuser en quelque sorte celles que les Copistes ont faites, & justifier la nécessité où l'on se trouve souvent, de supposer qu'ils ont mal transcrit leur original.

Dans la permission que Cyrus donna aux Juifs de rebâtir le Temple, il en régla la hauteur à soixante coudées. Il est peu croyable, que ce Prince eût voulu leur permettre de lui donner plus d'élévation que n'en avoit le premier. Le souvenir de la peine que Nabuchodonosor avoit eu à le prendre, s'étoit sans doute conservé, tant dans la mémoire de ses nouveaux sujets que dans les annales de la Nation & dans les archives du palais. C'étoit, pour le conquérant de l'Asie, un avis continuel de ne pas permettre aux Juifs de rien faire qui pût les mettre en état de lui faire éprouver, ou à ses successeurs, la même peine qu'avoit

eu Nabuchodonosor à les réduire.

Quelques efforts qu'ait fait Cappel, & quelques autres Interprètes de l'Ecriture, qui, comme lui, ne veulent reconnoître aucune altération dans le verset où l'Ecriture ne donne que trente coudées d'élévation au Temple, ni dans celui où Cyrus règle sa largeur à soixante coudées; j'ai peine à croire qu'on puisse se persuader, si l'on examine la chose sans préjugé, que ce Prince ait accordé de lui-même aux Juifs, ce qu'ils n'eussent osé lui demander sans se rendre suspects. L'état de leurs affaires ne leur permettoit pas de se flatter de pouvoir faire plus que n'avoit fait Salomon, & ils durent regarder comme une grande grace, de recouvrer leur liberté & de pouvoir rebâtir le Temple, sans avoir la présomption de vouloir lui donner une plus grande élévation que n'avoit celui que Nabuchodonosor avoit brûlé. Tout porte à croire que Cyrus ne le leur eût pas permis, s'ils le lui eussent demandé; & il n'est pas nécessaire de faire de grandes réflexions; pour juger que quelque raison ayant engagé ce Prince à en régler les dimensions, la politique voulut qu'il les diminuât plutôt qu'il ne les augmentât.

C'est, bien vrai-semblablement; ce qui faisoit répandre tant de larmes aux Juifs qui avoient vu le Temple de Salomon & celui qu'on avoit bâti au retour de la captivité. Car comme ce n'étoient encore que les murs qu'on en avoit élevés; que l'on n'y avoit fait aucuns ornemens; que les vases sacrés n'y avoient pas été placés; qu'enfin l'or

(a) Chap. 3. v. 4.

(b) P. Calmer, 3. Rois, chap. 6. v. 3.
L'Auteur du troisième Livre des Rois ne

marque point la hauteur du vestibule; & celui du second Livre des Paralipomènes le fait de six-vingts coudées.

& l'argent ; dont le Roi & ses Officiers avoient fait présent (a), n'avoit pas encore été employé à sa décoration ; ce ne pouvoit être que l'élévation du premier Temple, supérieure à celle du second, qui leur faisoit regretter si amèrement celui que Nabuchodonosor avoit brûlé.

Que Salomon eût donné six-vingts coudées de hauteur à celui qu'il fit bâtir ; qu'il ne lui en eût donné que trente ; qu'il l'eût porté à une aussi grande élévation que son vestibule, la chose devoit-être de la dernière indifférence à Joseph. Quel motif eût-il pu avoir de faire dire à Hérode (b) que le Temple de Salomon avoit six-vingts coudées de hauteur ; & de le lui faire dire pour autoriser le dessein que ce Prince avoit de porter celui qu'il alloit bâtir à cette élévation : si ce n'eût pas été le sentiment général de la Nation ? Le peuple eût été bien surpris , de lui entendre annoncer un fait dont il n'avoit aucune connoissance , & dont il lisoit le contraire dans l'Ecriture. Hérode pouvoit donner cette grande élévation au Temple qu'il vouloit faire bâtir, sans avoir besoin de s'autoriser de l'exemple de Salomon. C'eût été un mérite pour lui , de former un plus magnifique dessein que celui que ce grand Roi avoit exécuté. Et quel ridicule ne se seroit pas donné Joseph , s'il lui eût fait dire ce qu'il n'avoit pas dit , & ce que le peuple eût regardé comme contraire à la vérité.

C'étoit donc la créance commune des Juifs, du temps de Joseph , que l'élévation du premier Temple étoit de six-vingts coudées, & ce n'a point

été une invention de leur Historien, comme le lui reproche (c) son censeur décidé, pour mettre le Temple au niveau de l'élévation que l'Auteur du second Livre des Paralipomènes donne à son vestibule. Mais comment les Juifs pouvoient-ils croire que le Temple de Salomon avoit six-vingts coudées de hauteur , s'ils avoient lû dans les Exemplaires de leur Bible qu'il n'en avoit que trente ? Comment les Septante pouvoient-ils le faire haut de quarante, de vingt-cinq coudées , s'ils n'en trouvoient que trente dans l'exemplaire Hébreu, sur lequel ils travailloient ? C'est une difficulté que l'on ne résoudra jamais qu'en reconnoissant que les chiffres du Texte sacré ont souffert quelque altération. Car on ne conçoit pas que les Juifs se fussent persuadé que le Temple de Salomon avoit six-vingts coudées d'élévation, tandis qu'ils eussent lû dans l'Ecriture qu'il n'en avoit que trente.

Ce n'a point été un sentiment particulier à Joseph , d'avoir cru que la montagne sur laquelle Abraham monta pour immoler son fils Isaac, est la même que celle sur laquelle Salomon bâtit dans la suite le Temple. Le plus grand nombre des Peres l'ont cru , & plusieurs Interprètes de l'Ecriture le soutiennent. Le fait souffre difficulté , mais on ne voit pas cependant qu'on ait absolument des preuves de sa fausseté. Le sommet de cette montagne avoit si peu d'étendue , qu'à peine en avoit-il assez pour recevoir le Temple avec l'Autel , lorsque Salomon voulut y en bâtir un. Ce n'étoient , de tous côtés , que précipices & qu'affreuses

(a) 1. Esdras , chap. 7. v. 15.

(b) On peut voir ce que Lihgtfoot dit pour concilier Joseph avec l'Ecriture.

L'explication qu'il donne aux paroles d'Hérode, est forcée. Liv. 2. pag. 561.

(c) M. le Clerc.

profondeurs. Mais ce Prince fit à l'orient une forte muraille, & ayant fait remplir l'entre-deux de la montagne & de cette muraille, il l'élargit, & bâtit un Portique sur ce nouveau terrain. Le Temple n'en avoit point des autres côtés, mais le peuple ayant comblé dans la suite (a) les précipices qui entouroient, il donna plus de largeur à son sommet; & après bien des peines & de grandes dépenses, il enferma les trois autres côtés du Temple dès la naissance de la montagne, & gagna une espace capable de contenir les autres Portiques. Leur aire étoit un quarré de quatre stades; de six, lorsqu'on y comprenoit la tour Antonia.

Après que Joseph a dit que le premier étage du Temple étoit de soixante coudées, il ajoute, que le second avoit la même hauteur, & il en conclut que tout l'édifice s'élevait à six-vingts coudées. Ce raisonnement ne permet pas de soupçonner qu'il y ait erreur dans les chiffres dont il s'est servi pour en marquer la hauteur. Ainsi, je regarde ce qu'il dit ici comme un point fixe & assuré, sur lequel je pourrai appuyer ce que je serai obligé de supposer, pour éclaircir ce qu'il dit d'obscur & d'embarrassé dans les autres endroits où il parle du Temple.

Hérode avoit dessein de donner à celui qu'il fit bâtir, la même grandeur & la même élévation que le premier avoit eues. Mais il paroît par la suite, qu'il n'en porta la hauteur qu'à cent coudées, s'il n'y a point erreur dans les chiffres de Joseph. Les plus grands & les plus puissants Princes n'exécutent pas tou-

jours dans toute leur étendue, les desseins qu'ils ont formés. Des raisons particulières qui se présentent dans la suite, quelques circonstances qu'Hérode n'avoit pas prévues, purent ne lui pas permettre de donner au Temple qu'il bâtissoit la hauteur qu'il s'étoit proposée. Mais après l'avoir fait déclarer au peuple, qu'il vouloit lui donner la même élévation qu'avoit eu celui de Salomon, c'est une grande négligence dans Joseph, de ne lui donner que cent coudées, sans se donner la peine de nous dire ce qui put empêcher ce Prince de lui donner l'élévation qu'il lui fait promettre au peuple. Ce seroit moins le justifier, que le charger d'une faute infiniment plus considérable, que d'alléguer ce qu'il dit, ou plutôt ce qu'on lui fait dire dans ses Antiquités Juives (b.), qu'Hérode avoit donné six-vingts coudées d'élévation au Temple qu'il faisoit, mais qu'il s'en étoit affaibli vingt dans la suite. La pensée est si singulière, que j'ai cru devoir faire une Note pour l'examiner.

Ce que Joseph dit du Temple dans le cinquième Livre (c) de la guerre des Juifs, est si embrouillé, & les contradictions y sont si sensibles, que c'est un des endroits de ses Ouvrages le plus maltraité, soit par la faute de ses Critiques, soit par la sienne propre. Je ne sçaurois me persuader, que ses Traducteurs ne se soient pas aperçus d'un dérangement si marqué. Ils l'ont senti sans doute, mais ils ont cru pouvoir le dissimuler, & traduire (d) ce morceau sans s'arrêter à ce qui s'y contredit, ni s'embarrasser autrement si leur traduction présentait la pensée.

(a) Guer. Juifs, liv. 5. ch. 5. num. 1.

(b) Liv. 15. chap. dernier.

(c) Chap. 5. numero 4.

(d) Voyez la Traduction de M. d'Andilly.

Pour tâcher de faire quelque chose d'avantage, si je parois charger les Copistes & les Scoliaſtes de bien des mépriſes, les remedes doivent répondre à la grandeur du mal.

L'Hiftorien commence ce qu'il dit du Temple dans le numero quatre, chapitre cinq, du cinquième Livre de la guerre des Juifs, par les dimensions de ſon vestibule. Il lui étoit, ſelon lui, égal en hauteur & en largeur; mais ce qu'il ajoute, & de cent coudées à πικύς ἑκατὶς est une mauvaiſe addition de quelque Scoliaſte, à moins que l'on ne veuille dire, qu'à πικύς ἑκατὶς tombe ſur la hauteur, non ſur la largeur du vestibule. La parabate ſeroit un peu forte: mais quoiqu'il en ſoit, il n'eſt pas croyable, qu'après avoir fait dans le huitième Livre des Antiquités Juives, le vestibule égal en hauteur & en largeur au Temple, il lui donne ici cent coudées de largeur.

Comme Joſeph ne marque pas que le vestibule eût comme le Temple un étage, ſon entrée pouvoit être de ſoixante-dix coudées. Mais ce qu'il ajoute, que ſa largeur étoit de vingt-cinq, ne peut avoir lieu qu'en ſuppoſant qu'on avoit retranché des murailles collatérales du Temple, de chaque côté, deux coudées & demie. Car comme la largeur du vestibule étoit la même que celle du Temple, il n'y avoit que cette retraite de deux coudées & demie de chaque côté, qui pût lui donner une ouverture de vingt-cinq coudées.

Le vestibule, que Joſeph appelle πρῶτος ἱερός, le premier édifice, s'élevoit à quatre-vingt-dix coudées. Comme il lui donne la même élévation qu'au Temple, il ne la prend,

lorsqu'il s'exprime ainſi, que de ſon pavé juſqu'au plafond. Car le plafond avec ſes ornemens, le toit & la terrasse, pouvoient emporter les dix coudées dont il l'abbaiſſe ici. Et c'eſt, ce ſemble, ce qu'il indique, lorsqu'il dit qu'il étoit δι' ἑκατὶς αἰς τὸ ἕλκος, διὰ τοῦ ἑκατὶς πρὸς τὸν ἑκατὶς πικύς: » Il s'élevoit ſans interruption à quatre-vingt-dix coudées. « C'eſt-à-dire, que ſa hauteur n'étoit pas bornée comme celle du Temple, à ſoixante coudées par un étage, mais qu'elle ſe portoit juſqu'à quatre-vingt-dix.

Ce que Joſeph ajoute, qu'il étoit long de cinquante coudées, & qu'il en avoit vingt de travers; ou c'eſt une faute de Copiſte, ou il ſe contredit lui-même: car il ne lui donne que vingt coudées de long dans le huitième Livre des Antiquités (a). Si l'on étoit sûr que ſon ancien Interprète a ſuivi exactement ſon manuſcrit, il y liſoit quarante au lieu de cinquante, & ce ſeroit une preuve qu'il y avoit variété de leçon en cet endroit. Mais il a pû croire que c'étoit du Saint dont ſon Auteur parloit, & dans cette penſée traduire quarante au lieu de cinquante. Quelques Scavans ont cru pouvoir ſauver cette contradiction à Joſeph ſans toucher à ſon texte, en diſant que c'eſt du Saint dont il parle, & auquel il joint le vestibule. La longueur de ces deux pièces du Temple, réunie, donne en effet cinquante coudées: mais il eſt certain que c'eſt du vestibule, & non du Temple, qu'il parle en cet endroit. Ce dont il parle n'avoit point de porte, θύρας ἑνὸς ἑξ ἑκῶν, & il en donne quelques lignes plus bas au Saint, qui étoient couvertes d'or. La hauteur de ſon

(a) Chap. 3. numero 2.

ouverture étoit de quatre-vingt-dix coudées , & sa largeur de vingt-cinq , au lieu qu'il ne donne à la porte du Saint que cinquante coudées de hauteur , & seize de largeur.

S'il est honteux à un Ecrivain de se contredire , est-ce un moindre défaut , de prendre en huit ou dix lignes les dimensions d'un même édifice de différents points , sans en avertir ses Lecteurs ? Dans la chaleur de la composition , on peut quelquefois ne se pas concilier avec soi-même ; mais se contredire soi-même en sept ou huit lignes , ce seroit une espèce de phénomène . sur-tout dans un Auteur qui a d'ailleurs de la réputation , & qui a fait voir son ouvrage à des personnes intelligentes , auxquelles ces contradictions n'eussent pas pu échapper , & qui n'eussent pas manqué de l'en avertir. On a donc cru qu'il y avoit encore moins d'inconvénient à supposer que Joseph a manqué d'avertir quand il ne prenoit pas les dimensions du Temple du même point , que de le charger de contradictions si sensibles. Ainsi , quand il dit que le Temple avoit cent coudées de longueur , il prend la mesure des dimensions de dehors en dehors. Car quand il la prend de dedans en dedans , il ne lui en donne , avec l'Ecriture , que soixante (a).

Les murailles du Temple avoient dans leur plus grande hauteur , huit coudées d'épaisseur. Elles en avoient sans doute davantage à leur naissance. Supposons-les de dix. La largeur de sa muraille du côté du couchant , jointe à celle du vestibule , prolonge-

geoient sa longueur de vingt coudées. Si l'on y joint la profondeur du vestibule , celle du bas côté occidental & de sa muraille , on trouvera facilement les vingt coudées nécessaires pour justifier les cent que Joseph donne au Temple , de dehors en dehors.

REMARQUE V.

Il n'est pas vrai-semblable que Joseph ait pu dire , que le Temple qu'Hérode avoit bâti s'étoit dans la suite des temps affaissé de vingt coudées.

QU'UN édifice , dont les fondemens appuient sur le roc , fait des meilleures & des plus belles pierres , taillées & placées avec tout le soin & l'attention possibles , pour en assurer la solidité , (b) dont les murs avoient plus de treize pieds dans leur moindre épaisseur ; que cet édifice , long de cent coudées , s'affaisse de plus de trente pieds dans toute sa longueur , c'est un fait qui porte avec soi des caractères de fausseté trop frappans , pour croire qu'un Ecrivain , qui n'a pas perdu le bon sens , ait pu l'avancer. Salien , & les autres Censeurs de Joseph , auroient eu bien sujet de se moquer de lui , s'il avoit débité une si grande impertinence.

Un édifice ne sauroit souffrir un si grand affaissement sans tomber totalement. Et quand on supposeroit qu'il n'y eut que quelques parties du Tem-

(a) 3. Rois , chap. 6. v. 2.

(b) Quelques-unes des pierres dont il étoit bâti , avoient quarante-cinq cou-

dées de longueur , cinq de hauteur , & six de largeur. Guer. Juifs. liv. 5.

ple qui s'affaïsserent, l'affaïssement n'eût pû être si considérable. Mais c'est de tout le Temple, que Joseph a dû dire, qu'il s'étoit affaïssé de vingt coudées. Ce grand affaïssement en auroit infailliblement renversé les bas-côtés, ou du moins les auroit fait baisser, & on ne voit pas que l'un ou l'autre soit arrivé. Lorsque Tite assiégea le Temple, son premier étage avoit encore soixante coudées d'élévation (a), & il n'en eût plus eu que quarante, s'il en avoit perdu vingt par ce prétendu affaïssement. Hérode ne se proposoit de donner à son Temple que la même longueur qu'avoit eu celui que Salomon avoit fait bâtir. Il l'éleva donc sur le même sol; or si la terre, ou plutôt le roc, ne s'étoit point enfoncé pendant près de mille ans qui s'étoient écoulés depuis la septième année de ce Prince jusqu'à la vingt-sixième du règne d'Hérode, est-il croyable qu'il se soit enfoncé en moins d'un siècle de vingt coudées? Car il n'y a pas davantage, depuis qu'Hérode cessa d'y travailler jusqu'au règne de Néron, sous lequel on eut dessein de relever ce prétendu affaïssement. Plus un fait est impertinent & incroyable, plus on doit être réservé à l'attribuer à un Ecrivain; qui ne donne d'ailleurs aucun lieu de présumer qu'il ait été capable de l'avancer. On doit, dans ces occasions, être incrédule, & ne se rendre qu'à des raisons aussi décidées & des preuves aussi fortes que le fait est incroyable.

Joseph a eu de grands emplois, & il s'en est acquité avec honneur & en homme d'esprit, & il a été beaucoup considéré de trois Empereurs. De quel ridicule ne se seroit-

il pas couvert dans l'esprit des Sçavans de Rome, & dans celui de ses compatriotes, auxquels les Antiquités Juives ne furent assurément pas inconnues, s'il y avoit avancé un fait aussi impertinent qu'est celui de dire, qu'un édifice s'est affaïssé de plus de trente pieds, sans être cependant tombé?

Hérode, selon le Pere Lamy, pouvoit n'avoir donné au Temple qu'il fit bâtir, que cent coudées. La conjecture est très-vrai-semblable: mais ce qu'ajoute le sçavant Oratorien (b), que quand Joseph a dit qu'il s'étoit affaïssé de vingt, il l'a dit sur un vain & ridicule bruit populaire; c'est faire de l'Historien des Juifs un Ecrivain capable de croire un fait dont la fausseté frappe quiconque a conservé les plus foibles lumières du bon sens. Ce Prince avoit dessein que le Temple qu'il bâtissoit fût aussi magnifique & aussi exhaussé que celui de Salomon, mais il ne paroît pas qu'il ait pû exécuter son dessein. Les voyages qu'il fit pour aller voir Agrippa, la guerre qu'il eut contre les Arabes, la grande disette qui affligea la Judée, mais sur-tout les divisions de la famille Royale, dont il fut occupé sur la fin de son règne, purent l'empêcher d'y mettre la dernière main. Quelle qu'en ait pû être la cause, il est certain qu'il n'acheva point ce qu'il avoit dessein de faire au Temple, ou qu'il ne connut pas que son dessein ne lui donnoit pas toute la perfection à laquelle on pouvoit le porter. Car le peuple ne cessa d'y travailler, & d'y employer tous les jours dix-huit mille ouvriers, jusqu'au règne du Roi Agrippa (c).

(a) Τὸ πρῶτον τὸ πῦρ ὑπὸς ἑξήκοντα
παρὰ. Guer. Juifs, liv. 5. numero 5.

(b) Templ. Hierosol. pag. 1085.

(c) Guer. Juifs, liv. 5. ch. 1. numero 5.

La prévention où l'on est , que Joseph a dit que le Temple qu'Hérode avoit fait bâtir s'étoit affaissé de vingt coudées , n'est fondée que sur douze ou quinze mots , qu'on lit au commencement du troisième numero , chapitre onzième du quinzième Livre des Antiquités Juives. Tant de Sçavans y ont vu sa condamnation , & tant de Traducteurs ont donné à cet endroit un sens qui la confirme , que j'ai tout sujet de craindre qu'on ne regarde l'aveu que je fais de n'y voir rien de semblable , comme une preuve de prévention ou d'aveuglement. Quoi qu'il en soit du jugement que l'on en pourra porter , la chose ne peut tourner qu'à l'avantage du public. Car , ou je dissiperai un préjugé qui regne depuis long-temps , ou je donnerai occasion à quelque Sçavant de faire voir que c'est moins un préjugé qu'un fait incontestable.

Le passage sur lequel on se fonde , pour condamner Joseph d'avoir avancé une si grande absurdité , est sans construction , & il a tous les traits d'une véritable fourrure. On ne voit pas quel peut être le substantif de *παραίσις* , ni ce qui le gouverne à l'ablatif. Son substantif devoit être *παραίσις* , mais ce mot est au génitif. On ne sçait pas plus , quel peut être le régime d'*ἐν*. Il est à l'accusatif , mais qui est ce qui l'y régit ? Le nouvel Editeur veut que ce soit la proposition *ὅτι* , qui est sous-entendue , & il la rapporte à *παραίσις* ; mais ce dernier mot est féminin , & *ἐν* est masculin. La manière dont l'Auteur de ces douze ou quinze mots finit , décele , ce semble , un Scoliaſte. Joseph , après avoir dit : » Nous avons » dessein de le relever du temps de » Néron , « n'en seroit point resté là ; il eût rapporté ce qui avoit em-

pêché la Nation de le faire. Le Lecteur l'attend , & il le satisfait dans une occasion toute semblable. Après avoir rapporté dans l'Histoire de la guerre des Juifs , que le peuple & les Prêtres avoient eu dessein d'exhausser le Temple de vingt coudées , il ajoute , que la guerre qui survint en empêcha.

On sçait , que les Scoliaſtes qui se piquoient souvent de sçavoir plus qu'ils ne sçavoient , mettoient ordinairement à la marge de leurs manuscrits , ce qu'ils croyoient nécessaire pour en expliquer le texte , ou pour faire voir qu'ils lisoient avec réflexion. Un de ces Sçavans prétendus , qui prenoit dans toute la rigueur des termes , ce que Joseph dit du Temple d'Hérode , se persuada que ce Prince l'avoit exécuté parfaitement dans toutes les dimensions qu'il s'étoit proposé de lui donner. Mais trouvant que l'Historien des Juifs ne donne que cent coudées de hauteur à celui que Tite détruisit , sans dire pourquoi il n'en avoit que cela alors , Hérode lui en ayant donné six-vingts , & se ressouvenant que le peuple & les Prêtres avoient eu dessein de l'exhausser de vingt coudées , sous le règne du Roi Agrippa , il en conclut que les vingt coudées dont on avoit voulu l'exhausser , étoient pour remplacer celles qu'il avoit perdues par l'affaissement que ses fondemens avoient souffert. Dans cette pensée , il mit à la marge de son Exemplaire ce qu'il crut manquer à Joseph pour se faire entendre , à l'endroit où il commençoit à parler des dimensions du Temple d'Hérode. Peut-être que poussant sa critique plus loin , il s'imagina que Joseph avoit rapporté cet affaissement ; mais que ce qu'il en avoit dit , s'étant perdu , ou par l'injure du temps ou par la négligence

gence des Copistes , il pouvoit le suppléer dans son Exemplaire. Soit qu'il se soit contenté de le mettre à la marge , soit qu'il l'ait inséré dans le texte , soit qu'il y ait été transporté par les Copistes ; de quelle main que vienne ce prétendu supplément , il a jusqu'à présent chargé Joseph d'avoir avancé un fait aussi faux qu'impertinent. Je n'ai pas cru devoir traduire ce prétendu supplément , mais j'ai supposé *πλῆθος* après *ἑκατόν*. Le Temple avoit cent coudées de longueur , & vingt d'avantage de hauteur.

On objecte que Joseph dit expressément , qu'Hérode donna six-vingts coudées de hauteur au Temple qu'il fit faire , & qu'il ne dit pas moins positivement , que celui que Tite ruina n'en avoit que cent. C'est , bien vrai-semblablement , ce qui fit naître à un Scoliaſte la ridicule imagination d'un affaïſſement de vingt coudées. Un peu plus d'usage du style de Joseph eût pû lui apprendre que cet Auteur se sert assez souvent de termes qui , dans le premier sens qu'ils présentent , marquent qu'une chose s'est faite , quoiqu'elle n'ait été que projetée. Comme la chose est certaine , je n'en rapporterai que deux exemples. Il raconte dans l'Histoire de la guerre des Juifs (a) , qu'Antigone fit couper la tête à Joseph , frere d'Hérode , quoique son autre frere , Pheroras , lui donnât *δίδωρος* , cinquante talens pour la racheter. Pheroras voulut donner cette somme , il l'offrit , mais il ne fut pas si simple que de la donner , Antigone ayant refusé de lui rendre la tête de son frere. Si le sçavant Christophe Nol-

dus eût fait attention à cette manière de s'exprimer , il n'eût pas critiqué l'ancien Interprète , pour avoir traduit *δίδωρος* par *offerret* (b). Car c'est le sens de Joseph , & dante , que ce Sçavant vouloit lui substituer , en donneroît un que la suite fait voir n'être pas celui de cet Auteur. Au reste , ce léger défaut d'attention n'est point particulier à ce Sçavant. Il lui est commun entre autres avec le P. Calmet , & avec les Auteurs de l'Histoire universelle , livre quarante-deuxième , page quatre-vingt-troisième.

Selon Joseph , David fit bâtir le Temple sur la montagne où Abraham eût immolé Isaac , si un Ange ne l'en eût empêché. Il est certain que ce fut Salomon , & non David , qui bâtit le Temple , & Joseph le dit trop expressément dans plusieurs endroits , après l'Ecriture , pour croire qu'il ait pû dire le contraire dans celui que l'on vient de citer. Mais il se sert , pour signifier un dessein , un desir , une volonté de *bâtir* , du mot *ἰδοίμαι* , dont le sens naturel & ordinaire est *bâtir*. On conviendra qu'il a souvent employé , pour marquer un simple dessein , un simple projet sans exécution , des termes dont la signification propre est de marquer l'exécution , l'accomplissement , si l'on se donne la peine de consulter les endroits de ses ouvrages que j'indique (c). La manière de s'exprimer est impropre , & peut donner lieu à beaucoup de méprises ; mais elle lui est commune avec les meilleurs Auteurs qui ont écrit en Grec ou en Latin. Ce qu'on peut lui reprocher avec justice , c'est qu'après

(a) Liv. 1. chap. 17. numero 2.

(b) Hitt. de l'Idumée.

(c) Antiq. Juiv. liv. 1. ch. 12. num. 3.

liv. 15. chap. 2. num. 1. liv. 20. chap. 9.

num. 7. Guer. Juifs , liv. 1. pag. 103.

liv. 2. chap. 14. num. 4.

n'avoit donné dans l'histoire de la guerre des Juifs que cent coudées au Temple que Tite ruina, il dise dans les Antiquités Juives, qu'Hérode lui en avoit donné six-vingts, sans marquer que ç'avoit été, à la vérité, son dessein; mais que différentes affaires, qui lui étoient survenues, ne lui avoient permis que de le porter à cent coudées d'élévation.

Quel que soit l'Auteur qui dit, sur la fin du quinzième Livre des Antiquités Juives, que le Temple s'étoit dans la suite des temps affaissé de vingt coudées, ce fut, selon lui, sous le règne de Néron, que l'on eut dessein de lui rendre l'élévation qu'Hérode lui avoit donnée, mais que cet affaissement lui avoit fait perdre. Les Juifs eurent, en général, le dessein de l'exhausser, & de le porter à six-vingts coudées. Mais Joseph, qui rapporte ce fait, ne marque point sous lequel des Agrippa on avoit fait ce projet. En le rapportant, livre cinq, chapitre premier, numero cinq de la guerre des Juifs, il dit que dans le dessein que le peuple & les Prêtres avoient eu *autrefois*, *אז* d'exhausser le Temple de vingt coudées, le Roi Agrippa avoit fait une grande provision des plus droits & des plus beaux cédres du mont Liban. L'expression *autrefois* *אז*, marque un temps éloigné, ce qui ne paroît convenir qu'au grand Agrippa. Ce Prince étoit zélé observateur de la Loi. Il affectionnoit Jerusalem, & il y faisoit sa demeure ordinaire. Il vouloit rebâtir les murs de la nouvelle ville, & leur donner une force & une solidité qui les mît à couvert de tous les efforts qu'on pourroit faire pour les renverser. Mais Marfus, Gouverneur

de Syrie, ayant fait concevoir cette entreprise à l'Empereur Claude comme un dessein de révolte, il fut obligé de l'abandonner. Il est naturel qu'un Prince exact observateur de la Loi, zélé pour la décoration & pour la sûreté de Jerusalem, qui eût fait rebâtir les murs de Bezeta, s'il n'en avoit pas été empêché par un ordre supérieur; que ce Prince, touché de la gloire du Temple, formât le dessein de le porter à l'élévation qu'avoit eu celui de Salomon, qu'Hérode avoit voulu lui donner, mais sans avoir réussi. Aucun trait au contraire, dans ce que Joseph dit de son successeur, qui donne lieu de croire que ce fut sous son règne qu'on voulut donner une plus grande élévation au Temple. On eut dessein de relever le Portique oriental des Israélites. On avoit les fonds nécessaires, & dix-huit mille ouvriers prêts à travailler; mais le jeune Agrippa ne voulut pas le permettre. Ce refus forme une preuve aussi forte que le sujet en est susceptible, qu'il ne forma jamais le dessein de donner une plus grande hauteur au Temple, & qu'il ne fit aucuns préparatifs pour cela. Mais si ce fut sous le grand Agrippa, que l'on projetta de l'exhausser; si ce fut ce Prince qui fit cette grande provision de cédres, ce n'est pas Joseph qui dit qu'on eut dessein, sous le règne de Néron, de rendre au Temple les vingt coudées qu'un affaissement lui avoit fait perdre. Car le grand Agrippa mourut, selon lui (a), sous l'Empereur Claude; & Néron augmenta la première année de son règne les États de son successeur.

(a) Antiq. Juiv. liv. 19. chap. 8. num. 4. liv. 20. chap. 8. num. 2.

R E M A R Q U E VI.

Des espèces de bas-côtés que Joseph met autour du Temple. Il ne met point » dedans » & dehors des ais de cédre » attachés ensemble avec de » grandes & de fortes chaînes , pour servir encore à » le maintenir (a) en état.

CES appartemens & ces espèces de bas-côtés, que Joseph met autour du Temple, avoient vingt-cinq coudées de largeur, sur autant de longueur, dans les anciennes Editions de cet Auteur (b). Si Sig. Gelenius, Genebrard, & l'élégant Traducteur se sont aperçu de l'erreur, ils n'ont jamais jugé à propos d'y faire attention. Quelques autres Sçavans l'ont remarquée (c), mais ils n'ont pas cru devoir se détourner de leur travail pour la corriger. La chose n'étoit cependant pas d'une grande discussion. Car outre que l'ancien Traducteur nous a conservé la bonne leçon (d), un peu de réflexion suffit pour voir que ces chambres ne pouvoient être larges de vingt-cinq coudées sur autant de longueur.

Ce seroit quelque chose de monstrueux en architecture, que les accornemens d'un édifice eussent plus de largeur que l'édifice même. Quelle

difformité cette largeur excessive n'auroit-elle pas causée dans un édifice qu'on a toujours regardé comme le mieux entendu, & dans les plus belles proportions qu'on puisse concevoir ? Le Temple, dans la plus grande longueur que Joseph lui donne, n'étoit long que de cent coudées. En y joignant sa largeur, avec l'épaisseur de ses deux murs collatéraux, cela pouvoit donner une étendue de deux cents quarante coudées. Ces bas-côtés n'avoient donc qu'une étendue de cette longueur à entourer. Mais trente chambres ou trente maisons, comme parle Joseph, qui auroient été chacune de vingt-cinq coudées, auroient renfermé une aire de sept cents cinquante coudées, elles n'auroient donc pas été appuyées contre le Temple, comme Joseph le dit.

Le contour des bas-côtés eût excédé encore bien davantage celui du Temple, si l'on fait attention que quand Joseph lui donne cent coudées de longueur, il le mesure de dehors en-dehors. Car il ne lui en donne, après l'Ecriture, que soixante de dedans en-dedans. Si l'on y joint la largeur de son côté occidental, avec l'épaisseur de ses murs collatéraux, son contour sera d'environ cent soixante coudées. Il y en faut ajouter cinq pour la profondeur de son bas-côté occidental, & on peut supposer que l'épaisseur de son mur en donnoit cinq autres. Ainsi, l'étendue que les bas-côtés environnoient étoit de cent soixante-dix coudées. Trente

(a) M. d'Andilly.

(b) Celse dit dans Origene, que les bois sacrés des Egyptiens étoient magnifiques qu'ils avoient de beaux & de grands vestibules, des temples admirables, & de belles tentes à l'entour. Ces tentes, *σκηναι*, étoient, ce semble,

Tome I I.

ce que Joseph appelle *βίτοι*. Liv. 3. n. 7.

(c) L'Empereur, in *middoth*. pag. 144. Louis Cappel. *Delineat. Temp. Hierosol.* Le P. Lamy, *Temp. Hierosol.* pag. 1088.

(d) *Harum quæque singula domus latitudinem quidem habebant quinque cubitorum, & tantundem longitudinis.*

chambres, longues chacune de cinq, n'en donnent que cent cinquante, mais leurs cloisons, sans les supposer trop épaisses, pouvoient remplir à peu-près ces vingt coudées qui manquent.

Il semble que les Sçavans, qui ont parlé des bas-côtés du Temple, soient convenus de les regarder comme des appuis (a) nécessaires pour en assurer & en affermir les murs. L'expression de Joseph ne le dit point. Elle ne donne pas même lieu de conjecturer que ce soit la pensée, comme s'en est bien aperçu son ancien Interprète (b). Des murailles faites avec d'aussi bonnes pierres & travaillées avec autant de soin que l'avoient été celles du Temple, n'avoient besoin ni d'appuis ni d'arcs-boutans pour se soutenir. On assure les côtés collatéraux de nos Eglises par des éperons ou des arcs-boutans, pour contrebutter l'impression que la poussée de la voûte pourroit faire. Mais comme le Temple n'étoit pas voûté, il n'avoit besoin d'aucun de ces appuis pour se soutenir. Joseph ne le dit point, il dit seulement » que ces trente chambres étant » jointes ensemble, faisoient par » leur nombre & leur quantité, le » tour du Temple par-dehors.

On croit que l'Ecriture parle de la même chose aux versets 5 & 6 du chapitre 6 du 3^e Livre des Rois. Mais comme elle ne se sert pas des mêmes termes en l'un & l'autre verset,

il semble que ce ne soit pas aussi de la même chose dont elle parle. Elle appelle [*iatsagh*] ce dont il s'agit au verset cinquième, & [*tsela^gghôth*] ce qu'elle indique au suivant. Elle met le premier sur la muraille du Temple, le fait passer autour, même autour du Saint des Saints, & elle ne met [*tsela^gghôth*] qu'autour [*sâbîb*]. Malgré l'obscurité que la brièveté de l'expression de l'Auteur sacré & la nature du sujet jettent sur ces deux versets, je crois entrevoir dans le premier ce second étage, ou cette seconde muraille, qui s'élevoit, selon Joseph, au-dessus du premier étage du Temple, & dans le second les basses aîles, qui entouroient les côtés collatéraux. L'Auteur du second Livre des Paralipomènes dit que Salomon incrusta la grande maison de bois de cédre, qu'il couvrit d'or. Ce terme de *grande* est relatif, & indique quelque autre appartement, & je ne vois rien auquel il puisse être relatif qu'au second étage que Joseph met au-dessus du Temple proprement dit.

Si Joseph a été capable de dire (c)
 » qu'il y avoit dedans & dehors le
 » Temple, des ais de cédre, attachés
 » ensemble avec de grandes & fortes
 » chaînes, pour servir encore à le
 » maintenir en état, « (d) je ne ferois pas difficulté de dire avec le Pere Lamy, qu'il a cru sur de vains & de ridicules bruits populaires, que le Temple s'étoit affaîlé de vingt

(a) Sig. Gelenius : *Parietes Templi fulciebant.*

Nouv. Éditeur : *Quæ totum Templum erant cohibitura.*

..... » Qui servoient au dehors » comme d'arcs-boutans pour le soutenir. » M. d'Andilly.

..... *Domos illas fuisse conjunctas, nempe ut fulcirent Templum.* P. Lamy,

Templum Hierosol. pag. 1089.

(b) *Ædificavit autem in circuitu Templi triginta parvulas domus, quæ sui copulatione totum Templi spatium extrinsecus ambiebant.*

(c) M. d'Andilly.

(d) *Nec parum ad firmitatem conferebant tabulæ cedrinæ se invicem complentes.* Sig. Gelenius.

coudées. Les murailles du Temple étoient trop solides pour avoir besoin d'être éayées, & malgré les chaînes qui auroient lié ces ais les uns avec les autres, & qu'on veut bien, par grace, faire traverser les murailles du Temple, ils auroient été un foible appui, pour soutenir une masse aussi énorme, si elle ne se fût pas soutenue par elle-même. Et à quoi auroit servi de couvrir d'or ces murailles, des côtés du midi, du couchant & du septentrion, les bas-côtés les cachant, du moins jusqu'à la hauteur de soixante coudées? Ce qui a probablement fait prêter à Joseph une pensée si ridicule, c'est que l'on a prit *ἔσθον* & *ἐξοθεν* dans leur sens naturel, *d'en dedans* & *d'en dehors*, & cet Auteur s'en sert ici pour signifier le Temple intérieur & extérieur, c'est-à-dire, le Saint des Saints, & le Saint. C'est le sens qu'il donne au premier de ces mots, lorsqu'il dit au commencement du numero suivant: » Il fit de l'appartement intérieur *ἔσθον* *ἔξω* le Saint des Saints. « Et c'est, ce semble, dans le même sens qu'il finit ce numero: » Il n'y avoit aucune partie du Temple, soit intérieur, soit extérieur, qui ne fût couverte d'or. « *Ὅτι ἐξοθεν ὅτε ἔσθον ἢ μὴ χρυσοῦς ἦ.* Car il n'en étoit pas couvert par dehors, puisqu'il dit qu'il paroissoit à ceux qui le regardoient de dehors comme une montagne couverte de neige; & que ce grand éclat, que jettoit l'or dont il étoit tout couvert, frappoit ceux qui y entroient. Enfin, Joseph remarque, dans l'Histoire de la guerre des Juifs (a), que le Saint

des Saints *διήρκετο* *κατακτείνοντι* *πρὸς τὸ ἐξοθεν*, étoit séparé du Saint par un voile.

REMARQUE VII.

Le Saint des Saints & le Saint n'avoient point de portes, de battans. Le vestibule n'avoit point de voile. Des colonnes entre les voiles du Temple ne se conçoivent pas.

LE Saint, & le Saint des Saints, avoient des ouvertures. Elles étoient nécessaires pour entrer du vestibule dans le Saint, & du Saint dans le Saint des Saints, mais elles n'avoient point de portes qui les fermaient. Elles ne l'étoient que par le voile que l'on tiroit devant.

Le Saint étoit séparé par une ouverture, haute de cinquante cinq coudées, & large de seize (b). Un voile, proportionné à l'une & à l'autre dimension, fermoit cette ouverture. Comme le Temple avoit vingt coudées de large, une cloison de cédre couverte d'or, large de chaque côté de deux, réduisoit cette ouverture à seize (c). L'entrée du Saint des Saints étoit de toute la largeur du Temple, & un voile, dans la même dimension, l'en séparoit. A l'égard du vestibule, après avoir dit que le Saint & le Saint des Saints avoient un voile, Joseph ajoute: » L'ouverture du vestibule n'avoit rien de semblable (d).

(a) Liv. 5. chap. 5. numero 5.

(b) *Καὶ ὅθεν ἔχει χρυσοῦς περιλαβούσας πύλας πρὸς τὸ ἔξω, ὅθεν δ' ἐκκαίεται.* Guer. Juifs, liv. 5. chap. 5. numero 4.

(c) *Τὸ δ' ἐνδοτάτω μέρος, ἕκαστος μὲν ἦ*

πύλας. Διήρκετο δ' ὁμοίως κατακτείνοντι πρὸς τὸ ἐξοθεν, numero 5.

(d) *Ἡ δὲ τῷ προαὐτῷ πύλῳ τούτῳ ἐνδὲν ἔχει.* Antiq. Juiv. liv. 8. chap. 3. n. 3.

Ce qu'il dit ici des couleurs qui brilloient sur les voiles du Temple, n'a aucune difficulté. Mais l'on ne conçoit pas » ces tapisseries de di- » verses couleurs, embellies de fleurs » de pourpre, avec des colonnes » entre-deux, aux corniches des- » quelles pendoient des branches » de vigne d'or, avec leurs grappes » & leurs raisins « qu'on lui fait tendre dans le quinzième Livre des Antiquités Juives (a). C'est à peu près le sens qu'a vu le P. Calmet (b) en cet endroit, excepté qu'il s'est bien aperçu que Joseph parloit de l'entrée du Temple, non des portiques. Mais il place deux colonnes au côté de la porte, que Joseph n'y a pas mises. Comme il suffit de consulter l'endroit pour s'en convaincre, je ne m'y arrête pas. Il est corrompu, & je conjecture que Joseph ne veut dire, dans le quinzième Livre des Antiquités Juives, que ce qu'il dit ici, & par-tout ailleurs dans ces mêmes Antiquités, des couleurs qui brilloient sur les voiles du Tabernacle & du Temple. Ainsi on pourroit lire τὰ μὲν αὐτῶν ἐξ ἀλύργων καὶ ποικίλων, ou ὑακίνθων ἐν διασμίσει. » Il y avoit aux » portes différents voiles, sur lesquels » éclatoient des fleurs couleur de » pourpre & d'hiacinte(c). « Le P. Lamy (d), qui s'est bien aperçu que des colonnes entrelassées n'étoient pas à leur place, vouloit qu'on lût ἱανιά, au lieu de κίονες. Cette conjecture a cet avantage sur celle que je propose, que comme il y a plus de ressemblance entre ἱανιά & κίονες qu'entre ὑακίνθων & κίονες, un Copiste ina-

tentif a pu plus aisément mettre κίονες pour ἱανιά. Mais dans les endroits où Joseph parle de fleurs de la couleur des voiles du Tabernacle du Temple, il n'y fait point entrer celle de la violette, ce qui donne lieu de croire qu'il ne l'y fait point aussi entrer dans le quinzième Livre des Antiquités Juives.

REMARQUE VIII.

Y avoit-il un voile devant le Vestibule du Temple ? De la position des Chérubins par rapport à l'Arche ; de leur hauteur.

L'AUTEUR de l'esquisse du Temple de Salomon (e), qui se trouve à la fin du grand Ouvrage du Pere Lamy, prétend qu'il y avoit un voile devant le vestibule du Temple, & il fait la description des différentes couleurs dont il étoit teint. Mais il n'a pas pris garde que c'est la description du voile devant le Saint. Le sçavant Anonyme ajoute deux choses, que l'on souhaiteroit être plus exactes : 1^o. Que ce fut ce voile qui fut déchiré en deux à la mort de Jesus-Christ. Car outre que le sentiment général est que ce fut celui qui étoit tiré devant le Saint ou devant le Saint des Saints, nous venons de remarquer, que Joseph dit expressément que le vestibule n'avoit point de voile.

Autre défaut d'exactitude dans ce

(a) Chap. II.

(b) Diction. de la Bible, au mot Temple.

(c) Scipion l'Africain portoit, dans son triomphe, une couronne toute brillante de pierres. Son habit étoit de pourpre,

broché d'étoiles d'or. Α' ἱερὸν χρυσῶν ἐν διασμίσει. Appien, guer. Punique, pag. 59.

(d) Temp. Hierosol. pag. 1035.

(e) Delineatio Templi Hierosolomiani.

qu'il dit que le voile du vestibule étoit suspendu à la poutre d'or qu'Eléazar donna à Crassus, dans l'espérance de racheter du pillage les autres richesses de ce saint lieu. C'étoient, selon Joseph (a), les voiles du Temple qui y étoient suspendus, non celui du vestibule. Ce n'étoit pas à la poutre d'or qu'ils étoient attachés, comme tous les Sçavans qui ont parlé de cet événement l'assurent; c'étoit à la poutre de bois creuse, dans laquelle étoit cachée la barre d'or. Elle y étoit si bien cachée, qu'il n'y avoit que le garde du Temple qui en eût connoissance. Le voile du vestibule, quand il en auroit eu un, n'y auroit donc pas été suspendu. Car comme les Prêtres & les autres Juifs pouvoient avoir tous les jours la vue de son entrée, suspendre à cette poutre le voile du vestibule, n'eût pas été la cacher, mais l'exposer à la vue du public. Comment Eléazar eût-il osé faire à Crassus une confidence mystérieuse d'une chose qu'il voyoit devant ses yeux, & demander qu'en retour il ne prît rien davantage dans le Temple? Car le Général Romain put croire que l'exemple de Pompée étoit un droit pour lui d'y entrer, & s'il ne porta pas la profanation du Saint lieu jusques-là, il est peu croyable qu'il se soit cru défendu d'en voir l'entrée. Eléazar ne lui eût découvert que ce qui étoit devant ses yeux, si le voile du vestibule y eût été suspendu, & Joseph n'eût pas excusé l'action du Garde du trésor sacré, par sa bonne intention. Car il n'eût fait connoître à Crassus que ce que personne n'eût ignoré.

Sans entrer dans aucune discussion sur la proportion de la mine Hébraïque avec notre livre, une poutre

d'or, de plus de trente pieds de long, assez épaisse pour porter les voiles du Temple, qui par leur nombre, leur richesse & leur grandeur, devoient être très-pesants, eût dû peser bien davantage que trois cents mines. Si le sçavant Anonyme avoit cru seulement voir que les voiles du Temple étoient suspendus à cette poutre d'or, la manière dont Joseph s'exprime rendroit la méprise très-excusable. Son expression présente ce sens, & il faut la forcer étrangement, pour y trouver celui, que ce qu'il ajoute demande nécessairement, & tirer de ces mots *ἐκ δὲ τῆς δοῦς τῶντις ἐκιστάμενος* » qui avoit la » garde des riches & précieux voiles » du Temple, qui étoient suspendus » à la poutre de cette poutre. « C'est-à-dire, à la poutre de bois dans laquelle étoit cachée la barre d'or. Mais c'est ce qu'il a dû dire, ou il ignoroit entièrement ce que peut peser une poutre d'or, longue de plus de trente pieds, & sur laquelle l'on mettoit les tapisseries du Temple. Un habile Orfèvre, à qui j'ai fait demander le poids d'un pied-cube d'or, a répondu qu'il pesoit huit cents quatre de nos livres. En ne donnant qu'un demi pied d'équariage à cette poutre, elle auroit pesé à peu-près vingt-cinq mille neuf cents vingt de nos livres. M. Prideaux (b) prétend » qu'elle étoit au-dessus » de l'entrée du Saint, dans le très- » Saint, & que le voile qui séparoit l'un d'avec l'autre, y étoit » suspendu. « Joseph, le seul Auteur qui rapporte ce fait, ne dit point cela.

Je ne trouve pas de preuves de ce que le Pere Lamy soutient qu'il y avoit des voiles, non-seulement aux portes du Temple, proprement dit,

(a) Guer. Juifs, liv. 5. chap. 5.

(b) Prideaux, tom. 4.

mais encore à celles de son vestibule, & de ses portiques. Joseph, comme nous l'avons vû, dit expressément qu'il n'y en avoit point au vestibule, & il n'en met aux entrées des portiques dans aucun des endroits où il parle de leurs portes. Outre qu'il ne dit pas, dans l'endroit qu'allègue le sçavant Oratorien pour appuyer son sentiment, que Judas Machabée mit des voiles à toutes les portes, mais seulement aux portes, c'est de celles du Temple proprement dit, dont il parle (a), de celles que ce grand homme avoit trouvées brûlées par les ennemis. *Καὶ τὸν τῶν ἑρμῶν οὖρον, καὶ χαταπεπρησμένας τὰς πύλας.* Car cet Auteur distingue ici expressément le Temple qu'il appelle *ναὸς*, d'avec ses portiques qu'il désigne par le mot *ισθὸν* (b).

Des Estampes qui nous représentent les Chérubins, quelques-unes les placent sur l'Arche. C'est ainsi que les a fait graver M. d'Andilly. La posture que leur a donné M. Bos, dans son Edition de la Bible Grecque, est différente; mais il les met également sur l'Arche. Le P. Lamy avoit trop étudié l'Ecriture, pour ignorer qu'ils n'y étoient pas; il s'est cependant contenté de les faire graver comme ils étoient dans le Tabernacle. Une seconde Estampe n'eût point été inutile, pour faire sentir la différence de la situation qu'ils y avoient, d'avec celle qu'ils avoient dans le Temple.

Joseph ne marque point s'ils étoient proches ou éloignés de l'Arche, dans le Tabernacle. Ils étoient, selon l'Ecriture, à chaque côté du Propitiatoire, mais elle n'en déter-

mine pas la distance. Ils devoient être à dix coudées l'un de l'autre dans le Temple. Car d'une extrémité de leurs ailes, ils touchoient un de ses côtés, & se touchoient de l'autre mutuellement par-dessus l'Arche. C'est ce que les Estampes que j'ai eu occasion de voir, ne font pas assez remarquer. Comme l'Arche avoit deux pieds & demi de largeur, chaque Chérubin en couvroit quinze pouces de l'extrémité d'une de ses ailes (c), si elle se présentait en ce sens à l'entrée du Saint des Saints. Mais si elle se présentait en sa longueur, chaque Chérubin en couvroit vingt-cinq pouces. Car elle étoit en ce sens, de deux coudées & demie.

Joseph ne donne (d) que cinq coudées de hauteur aux Chérubins que Salomon fit faire pour le Temple. C'est une infidélité de sa mémoire, ou une faute de ses Copistes. Car ils étoient, selon l'Ecriture, hauts de dix coudées, & ils auroient eu mauvaise grace, & n'auroient pas été proportionnés, si leurs ailes s'étendant à dix coudées, leur tête ne se fût élevée qu'à cinq. Ceux qui étoient dans le Tabernacle se regardoient: l'Ecriture ni Joseph ne marquent point que ceux qui étoient dans le Temple tournassent la tête pour voir l'Arche, ni pour se regarder. Mais comme l'on ne pouvoit les faire graver, sans leur donner quelque attitude, on s'est décidé à les représenter dans celle qu'ils avoient dans le Tabernacle. Le sçavant Anonyme que l'on a déjà cité, prétend que les deux Chérubins que Moïse avoit fait mettre sur l'Arche, faisoient corps

(a) Antiq. Juiv. liv. 12. ch. 7. num. 10.

(b) *Τὸν τῶν ἑρμῶν οὖρον καὶ χαταπεπρησμένας τὰς πύλας καὶ οὗτὰ διὰ τὴν ἱερμίαν*

αὐτὸς ἐν τῷ ἱερῷ θεολογῆται.

(c) 3. Rois, chap. 8. v. 7.

(d) Antiq. Juiv. liv. 8. chap. 3. num. 34

avec elle ; qu'ils n'en furent point séparés lorsque Salomon la mit dans le Saint des Saints ; & qu'ainsi il y en avoit deux dessus & deux sur le pavé du Temple , qui la couvroient de l'extrémité de leurs ailes. Le grand défaut de ce système , est que l'Auteur n'en apporte aucune preuve.

REMARQUE IX.

Des Portiques du Temple ; du nombre de ses portes.

LE Temple , avec ses portiques & son Parvis , étoit sur une montagne que l'on appelloit Moria (a). Plusieurs Anciens ont cru que c'étoit la même que celle sur laquelle Abraham avoit reçu ordre de Dieu de lui offrir son fils en sacrifice. Cela peut-être , mais on n'en a point de preuves ; & Joseph , qui dit que Dieu ordonna au saint Patriarche d'y immoler son fils , avance un fait que les Juifs de son temps pouvoient croire , mais que l'Ecriture ne dit point.

La nature avoit donné si peu d'étendue au sommet de cette montagne , que lorsque Salomon bâtit le Temple , à peine pouvoit-il le recevoir avec l'autel. Mais ce Prince combla quelques-uns des précipices qui l'environnoient , & élevant des murs d'une hauteur & d'une épaisseur prodigieuses , pour soutenir la terre dont il combloit ces précipices (b) , il gagna du terrain , & ménagea au sommet de cette montagne une aire capable de recevoir

le Temple , le Parvis & un ou deux Portiques. Le peuple ayant dans la suite comblé d'autres précipices , se procura une aire de six stades en quarré , y compris le terrain qu'occupoit la tour Antonia. Les Portiques n'avoient pas pour cela six stades de longueur , comme l'élégant Traducteur le fait dire à Joseph. Car quand il raconte que le peuple donna au sommet de la montagne de Moria une étendue de six stades , il y comprend la tour Antonia.

Le premier bâtiment qui se présentoit , lorsqu'on montoit au Temple qu'Hérode avoit fait bâtir , étoit le Portique des Gentils. Plusieurs Sçavans prétendent qu'il n'y en avoit point dans le Temple de Salomon (c) , mais la prière que ce Prince fait à Dieu au chapitre huitième du troisième livre des Rois , semble supposer le contraire. Car si l'Etranger & le Payen étoient reçus à y adorer Dieu , c'est une suite naturelle qu'il leur ménagea un lieu où ils le pouvoient faire commodément.

Louis Cappel soutient que ce Portique avoit six portes , une à l'orient , une au midi , & quatre au couchant. Joseph ne s'exprime pas aussi exactement qu'on pourroit le souhaiter , & les Copistes ont altéré son texte. Mais malgré le peu de netteté de son expression , & la méprise de ses Copistes , une lecture un peu réfléchie du numero cinq de l'onzième chapitre du Livre quinzisième de ses Antiquités Juives , doit convaincre qu'il n'a point dit ce que ce Sçavant lui fait dire. Il est certain , selon lui , que le Portique d'Israël n'avoit point de porte au couchant : pourquoi celui des Gentils

(a) Antiq. Juiv. liv. 1. ch. 13. num. 1.

(b) Guer. Juifs , liv. 5. ch. 5. num. 1.

(c) *Delineat. Temp. Hierosol.*

en eût-il eu, & le triple plus qu'à l'orient & au midi ? S'il n'y avoit point de portes au couchant (a) du Portique d'Israël, c'est probablement parce qu'elles n'eussent conduit à rien. De quoi auroient donc servi les quatre, que ce Critique met au couchant de celui des Gentils ? Car si elles y étoient nécessaires, il étoit également nécessaire de faire des ouvertures au même côté du Portique d'Israël. Ce Portique étoit plein de monde dans les grandes solennités : & quelle raison auroit-on eu d'obliger ceux qui étoient dans son côté occidental, d'aller au midi ou au septentrion chercher une porte, pour sortir par une de celles qui étoient au couchant du Portique des Gentils, si elles eussent mené à quelque chose, ou plutôt, si ce Portique en eût eu de ce côté-là ? C'eût été se priver d'une commodité par pure fantaisie.

Les ouvertures des deux Portiques se répondoient, bien vrai - semblablement. Outre que le bon goût le demandoit, il eût été désagréable & incommode, qu'après avoir traversé le Portique des Gentils, on eût été obligé de se détourner, pour aller prendre plus haut ou plus bas l'ouverture, qui donnoit entrée dans celui d'Israël. Une des quatre portes que les Copistes de Joseph ont mises au couchant du Temple, conduisoit à une autre ville, *eis tin amon polin*. L'élégant Traducteur, qui a senti

qu'*amon* ne faisoit aucun sens, ne l'a point traduit, mais sans se donner la peine de tâcher de découvrir le mot dont il a usurpé la place. Je crois que c'est *xeion* (b), & que c'est à la nouvelle ville, à Bethséta, que cette porte conduisoit. En effet, le quartier de Jérusalem, que Joseph appelle la nouvelle ville, étoit au septentrion du Temple. Ainsi, les deux corrections que l'on propose se prêtent mutuellement la main.

Peut-être que par *amon polin* Joseph ne veut pas dire que cette porte conduisoit dans l'autre ville, mais dans un autre quartier de la ville. C'est ainsi qu'Appien dit que Scipion s'étant rendu maître de Magare (c), le peuple, comme s'il avoit pris l'autre ville, *os tes amon polin* *alos alous*, se jeta dans Byrsa. Il n'y avoit qu'une ville de Carthage, mais trois quartiers, Coton, Magare & Byrsa. On pourroit conjecturer que Joseph prend *polin* dans le même sens, si cette conjecture ne le faisoit parler pour ne rien dire. Car comme Jérusalem étoit composée de quatre quartiers, dire qu'une des portes des Portiques du Temple conduisoit dans l'autre quartier de la ville, ce n'auroit pas été marquer où elle conduisoit.

La première des quatre ouvertures des Portiques du Temple, dont Joseph parle sur la fin du quinzième livre des Antiquités Juives, conduisoit au Palais. Ce pouvoit être à

(a) Il met dix portes au Portique d'Israël : deux à l'orient, & quatre à chacun de ses côtés collatéraux. Il n'y en avoit donc point au couchant. Mais il le dit expressément quelques lignes plus bas, *to de pros dusan mekos ex eis polin*. Guer. Juifs, liv. 5. chap. 5. num. 2. Ainsi c'est une faute des Copistes de Joseph, qui lui font dire au com-

mencement du chapitre quatrième du sixième livre de l'Histoire de la guerre des Juifs, que les Romains firent avancer le béliér contre l'exédre occidental, au lieu que ce fut contre celui du midi.

(b) Changer *isperiols* en *pros areton* & *amon* en *xeion*.

(c) Guer. Puniq. pag. 120.

celui de la Reine Hélène qu'on suppose entre le couchant & le septentrion, par rapport au Temple (a). Il falloit pour s'y rendre de cette porte, passer une grande profondeur : Acra, où l'on place ce palais, étoit une montagne en pente, du côté de celle de Moria, sur laquelle étoit le Temple ; il falloit donc, pour y aller, passer par un vallon par une profondeur. Si l'endroit où Joseph met quatre ouvertures au couchant d'un des Portiques n'est pas corrompu, le Pere Lamy & quelques autres Sçavans, qui ne donnent que sept portes au Portique d'Israël, devroient lui en donner onze. Car si l'on joint ces quatre prétendues portes du couchant à celles du midi, du septentrion & de l'orient, il en auroit eu ce nombre. Que ce soit du Portique des Gentils, que ce soit de celui d'Israël, qu'on fasse dire à Joseph qu'il avoit quatre portes à son couchant, la chose est égale. Car les ouvertures de l'un & de l'autre Portique se répondoient assurément. Ainsi, si celui des Gentils en eût eu quatre à son couchant, celui d'Israël en eût eu autant du même côté.

Mais si les ouvertures de l'un & l'autre Portiques se répondoient pour le nombre, il ne paroît pas qu'elles eussent également des battans pour les fermer. Il est certain que celui d'Israël en avoit, mais on ne trouve rien dans Joseph qui donne lieu de croire que celui des Gentils en avoit également. Lorsqu'Eléazar ouvrit, le jour des Azymes, les portes du premier, afin que le peuple pût y entrer, on ne voit pas que Jean fût obligé d'ouvrir celles du second, dont

il étoit le maître. Du moins Joseph, qui dit le premier (b), ne remarque point le second.

Avant que d'appuyer un sentiment sur le témoignage de quelque ancien Auteur, il faut se bien assurer de la pureté de son texte. Cette méthode demande de grandes recherches & de grandes discussions. Mais de combien de méprises ne préserveroit-elle pas, si on l'observoit ? M. Bafnage, Louis Cappel, le Pere Lamy, & quelques autres Sçavans, ont supposé que le texte de Joseph étoit pur ici, & il est altéré. Il dit en termes clairs & précis, dans son Histoire de la guerre des Juifs (c), que le Portique d'Israël avoit dix portes, & il en fait la distribution. Il en met quatre au midi, autant au septentrion, & deux à l'orient. Se seroit-il trompé, dans une chose qu'il a pû voir une infinité de fois ? ou se seroit-il contredit, dans le récit d'un fait aussi facile à raconter qu'est le nombre des portes qu'avoit le Portique d'Israël ? Je le répète, son expression est nette & précise dans l'Histoire de la guerre des Juifs, mais elle n'est rien moins que cela ici. C'est cependant la lumière qui doit dissiper les ténèbres, & une expression embarrassée, & dont on ne voit pas bien le sens, ne peut servir qu'à brouiller ce qui est clair & précis. Les Copistes, en transcrivant *ἐν τοῖς ἰσραηλίοις* au lieu de *πρὸς ἀρχαίον*, du côté de l'occident, au lieu de du côté du nord, brouillent Joseph avec lui-même, & le rendent intelligible. Car on ne conçoit pas, comme on l'a remarqué, par quelle raison on auroit mis quatre portes

(a) Φάραγγος.

(b) Τοῖς δὲ κατὰ πλῆξιν ἐμπιπείν τετραμύβοις τῶ πρώτῳ περιβόλῳ, καὶ κατωφιοῦντες
Tome I I.

οἰς τὸ ἐσδιόττον τυχίας ἀποκλείουσι τὰς πόλεις. Guer. Juifs, liv. 4. chap. 3. n. 12.

(c) Liv. 5. chap. 5. numero 2.

au couchant du Portique des Gentils, sans en mettre une seule à celui d'Israël, vers le même point du ciel. Pourquoi le Portique des Gentils en auroit-il eu quatre au couchant, une seulement au midi & à l'orient, & aucune au septentrion. Il faudroit, pour croire une disposition aussi bizarre, que Joseph l'eût marquée en termes aussi précis, que ceux qu'il emploie le sont peu, & qu'on fût aussi sûr que son texte est pur, qu'on a lieu de le croire altéré. C'est, ce semble, à une semblable méprise de ses Copistes, qu'il est redevable de l'opposition où il est avec l'écriture, sur la position du lieu dans lequel Elie se retira, après avoir annoncé de la part de Dieu au Roi Achab qu'il ne pleuvroit de trois ans. Car cet endroit étoit, selon l'écriture, à l'orient, & Joseph le met au midi : & on ne voit pas qu'il ait voulu s'écarter de l'écriture dans un fait si indifférent.

M. Basnage (a) a bien senti que Joseph donnoit, dans son Histoire de la guerre des Juifs, dix portes d'une manière trop précise au Portique d'Israël, pour pouvoir le nier. Mais pour ne pas cependant abandonner un sentiment qu'il paroît avoir embrassé, sans s'être bien assuré de la solidité des raisons qui l'ont déterminé & sur lesquelles il s'appuie, il suppose qu'il n'en compte que sept ici, parce qu'il ne compte pas les trois portes par lesquelles les femmes entroient dans l'endroit qui leur étoit marqué pour faire leurs exercices de piété : mais c'est le faire parler d'une manière qu'on

n'a droit d'attribuer qu'à un Ecrivain qui ne sçait pas s'exprimer.

Le sçavant Annaliste, le P. Lamy & quelques autres Auteurs, ne paroissent pas avoir bien pris le sens de *τρισίχως*. (b). Ils le font signifier trois portes, & ce mot ne signifie que trois rangs, trois files. Je lis, *τρισίχως*, ou *τρισίχῳ*, & je traduis : » Le Portique avoit, au midi & au » septentrion, des ouvertures séparées par trois trumaux. « C'est-à-dire qu'elles laissoient entre elles trois plaines. Hiram fit aux colonnes de Jachin & de Booz un rézeau, d'où pendoient deux cents grenades, *κατὰ δισίχλια*. Il est clair, que *δισίχλια* ne marque pas le nombre de ces grenades, mais l'arrangement dans lequel elles étoient entre elles (c). Pilate ayant fait entrer les images de l'Empereur dans Jerusalem, le peuple, qui crut que c'étoit une profanation de la sainte cité, courut tumultuairement à Césarée, pour l'engager à les en retirer. Pilate monta sur son tribunal pour l'écouter, mais il avoit ordonné auparavant à une phalange de l'entourer, *τρισίχῳ* (d), lorsqu'il seroit assemblé autour de son tribunal. Ce ne fut pas par trois phalanges, qu'il fit entourer ce peuple : il ne l'ordonna qu'à une, mais formée par trois rangs. Ctesias, en disant (e) qu'un animal avoit *τρισίχῳ ἰδίῳ*, sa pensée n'est pas qu'il avoit trois dents, mais trois rangs de dents. Aristote, qui cite ce passage dans le second livre de son Histoire des animaux, parle d'un autre animal, dont les dents étoient *δισίχῳ*. Ainsi, quand

(a) Annal. Polit. & Eccles. pag. 548.

(b) Antiq. Juiv. liv. 5. chap. 11. numéro 5.

(c) Antiq. Juiv. liv. 8. chap. 3. n. 4.

(d) Guer. Juifs, liv. 2. chap. 9. numéro 3.

(e) Dans Hérodote, pag. 658. Edit. 1669.

Joseph dit que le Portique d'Israël avoit à son midi *τριείχνης πυλῶνας*, le terme de *τριείχνης* ne tombe pas sur le nombre des ouvertures qu'il avoit à son midi & à son septentrion, mais sur le rang & sur la position où elles étoient entre elles (a). Ce n'est au reste, qu'une conjecture que je propose sur le sens de *τριείχνης πυλῶνας*. Je ne prends peut-être pas bien la pensée de Joseph, mais je crois pouvoir assurer que ces deux mots ne signifient pas trois portes. Eh ! quel sens y auroit-il à dire, le Portique d'Israël avoit au midi & au nord, trois portes séparées entre elles ? *τριείχνης πυλῶνας ἀλλῶν διεσῳτας*. Peut-il y avoir trois portes dans un bâtiment sans qu'elles soient séparées ?

On objecte que Joseph ne met qu'une grande ouverture du côté oriental du Portique d'Israël. Il est vrai que s'il ne l'a pas dit, ses Copistes le lui font dire, & le jettent par-là dans une double contradiction. Car il dit ailleurs (b), qu'il n'étoit permis aux femmes d'entrer dans le Portique d'Israël, que par les portes qui leur étoient affectées. Elles y entroient du côté de l'orient ; il y avoit donc une porte à cette exposition pour elles. Eléazar fils de Simon, s'étant emparé de ce Portique, mit des armes & des machines de guerre au-dessus des portes qui étoient devant les saints visages, *ἀγίων μετώπων*. On croit, & avec beaucoup de vrai-semblance, que Joseph désigne, par cette expression figurée, les Chérubins qui étoient dans le Saint des Saints. C'étoit donc sur les ouvertures que le Portique d'Is-

raël avoit du côté de l'orient, que ce scélerat avoit mis ses machines de guerre, *ὑπὲρ τὰς ἱερὰς πύλας ἐπὶ τοῦ ἁγίου μετώπου τιθένται τὰ ὅπλα*. Il avoit donc plus d'une porte.

Le P. Lamy, pour se débarrasser de ce que Joseph dit qu'il y avoit deux portes à l'orient du Portique d'Israël, veut que l'on se représente l'ouverture qui étoit de ce côté-là, comme un grand & vaste vestibule, dans lequel il y avoit une porte à droite, par laquelle les hommes entroient dans leur appartement ; & une à gauche, qui conduisoit les femmes dans le leur. Pourquoi donc les femmes en avoient-elles une au midi & au septentrion, qui leur étoit particulière ? Car je ne crois pas que le sçavant Oratorien eût aussi voulu élever de ces deux côtés un vaste vestibule semblable à celui qu'il a bâti à l'orient du Temple, sur-tout étant infiniment plus commode de leur affecter une des trois ouvertures qu'il reconnoît que les côtés du midi & du septentrion avoient. Que le Pere Lamy donne à cette ouverture toute la grandeur qu'il voudra, ce ne sera toujours qu'une porte, & Joseph y en reconnoît plus d'une, lorsqu'il dit qu'Eléazar mit ses machines de guerre sur les portes qui regardoient les saints visages, *ὑπὲρ τὰς ἱερὰς πύλας*. Les femmes seroient entrées par la même porte que les hommes ; grande ou petite, cela n'y fait rien, elles seroient entrées, & elles n'y entroient pas, selon l'Historien Juif. Et c'étoit, selon lui, un usage si constant, qu'on fut obligé *κατ' ἀνάγκην* de faire deux portes du côté oriental du Portique d'Israël,

(a) Antiq. Juiv. liv. 4. §. ch. 11. num. 5. pag. 782. Ibid. Liv. 8. chap. 5. il dit que les belles pierres qui incrustoient les

murs du palais de Salomon, étoient *ἐπὶ τριείχνης*.

(b) Guer. Juifs, liv. 5. ch. 5. num. 2.

parce que les femmes ayant de ce côté-là un endroit affecté à leurs exercices de religion, c'étoit une nécessité qu'elles eussent une porte pour s'y rendre. Et c'est un usage observé constamment par les Juifs, que dans leurs Synagogues, les femmes aient une porte particulière pour y entrer.

Il y avoit dans ce Portique neuf portes couvertes de lames d'or & d'argent. Alexandre, pere de Tibere, n'y avoit pas épargné la matière : mais quelque riche que fût l'incrustation de ces portes, on estimoit davantage celle de la porte orientale, parce qu'elle étoit couverte d'un cuivre de Corinthe, plus riche & plus estimé que l'or & l'argent. Si cette porte eût donné entrée aux hommes & aux femmes dans le Portique d'Israël, comment auroit-il pu compter neuf autres portes ? Il ne l'a pu, sans supposer que ce Portique avoit dix portes. Donc, l'endroit où il n'en met qu'une est corrompu par la négligence où la précipitation de ses Copistes. Je conjecture qu'après avoir dit, qu'il y avoit au midi & au septentrion quatre portes, qui laissoient entre elles trois plains, & qu'il y en avoit une grande à l'orient, par laquelle entroient les hommes qui étoient purifiés, il ajoutoit, & une pour les femmes, auxquelles il n'étoit pas permis d'aller plus loin, & qu'il avoit mis, *μετὰ δὲ τούτοις τοῖς γυναικῶν*, » que de l'autre côté la porte des femmes, » comme il le remarque » ailleurs (a), étoit ouverte à l'opposite de celle des hommes. « Joseph a pu se servir d'autres termes, mais c'est sa pensée, ou il renversoit dans

un endroit ce qu'il avoit établi dans un autre.

M. Tillemont penche à croire, sur la manière dont Joseph s'exprime ici, que la belle-porte dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, est celle par laquelle les femmes entroient dans le Portique d'Israël (b). Peut-être qu'un peu trop de confiance dans la traduction de M. d'Andilly, a fait cette légère illusion au sçavant & judicieux Critique. » Quant au » Portail à la Corinthienne, placé » du côté de l'orient, par lequel les » femmes entroient. « Joseph n'a point connu de portail à la Corinthienne au Portique d'Israël, mais une porte, qui étoit revêtue de cuivre de Corinthe. *Ἀπὸ τῆς γυναικείδος* ne signifie pas » une porte par laquelle » les femmes entroient, « mais l'exedre qui étoit à cette porte, & qui s'ouvroit devant celle du Temple, à quelque distance de l'appartement des femmes.

Le sçavant Oratorien tâche d'élayer son vaste vestibule sur la signification de *πύλος*, qu'il prétend signifier plutôt vestibule, portail, que porte. Mais l'endroit même sur lequel il appuie cette signification, est une preuve que Joseph le prend pour signifier une porte simplement. Car il met trois *πύλων* au midi & au septentrion, & le Pere Lamy reconnoît que les femmes avoient dans l'un & l'autre côté une porte, qui leur étoit particulièrement distincte de celles des hommes. Pourquoi auroient-elles entré dans le côté du Portique oriental par une ouverture qui leur eût été commune avec les hommes, & auroient-elles eu au midi & au septentrion, une porte

(a) *Τίμωτο δ'αὐτὴν, τῆς πρῶτης ἁγίας.* Guer. Juifs, liv. 5. chap. 5.

(b) Note 11. sur S. Pierre.

qui n'auroit eu rien de commun avec la leur ? D'ailleurs , Joseph se sert indifféremment de *πύλαι* & de *πυλῶν* pour signifier la même chose. Il raconte dans l'Histoire de la guerre des Juifs, que les Zélateurs, poussés par le peuple , se réfugièrent dans le Portique d'Israël , dont ils fermèrent les portes , ἀποκλείουσι τὰς πύλας , que le respect pour les saintes Portes ne permit pas à Ananus de les forcer , quoique les séditieux lançassent des traits de dessus. *Προσέβαιον οὐκ ἐδόκει τοῖς ἱεροῖς πυλῶνι* (a). Ce qui est *πύλαι* , lorsque les séditieux les ferment , est *πυλῶνι* , lorsqu'Ananus , par respect , ne veut pas les faire attaquer.

Les plus grands Critiques se sont souvent trompés , lorsqu'ils ont voulu fixer le sens d'un mot exclusivement à tout autre. Louis Cappel , pour le remarquer en passant , prétend que *θύραι* ne signifie pas battant , mais que son sens propre & déterminé , est de signifier ce vuide que l'on ferme par les battans , *sed spatium inane quod valvis clauditur*. Ce Sçavant n'auroit pas porté cette décision , si sa mémoire lui avoit rappelé ce que Joseph dit dans l'Histoire de la guerre des Juifs , que chaque porte avoit *δύο θύραι* deux battans. Car *πύλαι* ne peut signifier que ce que ce Sçavant prétend être particulièrement & proprement signifié par *θύραι* , & les *δύο θύραι* , qui étoient à chaque *πύλαι* ne peuvent marquer que deux battans.

L'Historien Juif dit dans un autre endroit (b) , que la porte du vestibule n'avoit point *θύραι*. Le Vestibule avoit certainement une ouverture , pour que l'on pût y entrer. Les Portiques du Temple de Salomon avoient de grandes ouvertures , qui étoient fermées par des portes dorées , *πύλαις ὑψηλαῖς ἀνισομήκταις ὅν ἐκάστη . . . χρυσείαις κλειομένη θύραις*. Appien raconte (c) que Scipion entroit souvent seul dans le Capitole , & en fermoit les portes , καὶ τὰς θύρας ἐκλείειν . comme s'il eût voulu apprendre quelque chose en secret de Jupiter. Cappel objecte que des battans de la hauteur & de la largeur de ce que Joseph appelle *θύραι* , eussent été infiniment incommodes , & qu'il eût été en quelque sorte impossible de les fermer & de les ouvrir. Le Sçavant Critique ne faisoit pas réflexion , que les battans d'une porte étant presque aussi hauts & aussi larges que son ouverture , quand *θύραι* auroit le sens qu'il lui donne , son objection , si elle avoit quelque force , auroit également lieu. Mais Joseph y a répondu , lorsqu'il remarque qu'à peine vingt hommes pouvoient fermer la porte Corinthienne. Il dit même , dans son Livre contre Apion , qu'il ne falloit pas moins de deux cents hommes pour fermer les portes du Portique d'Israël. Il y a visiblement erreur dans les chiffres , mais il en résulte toujours que l'on avoit besoin de beaucoup de monde pour les

(a) Act. Apôt. chap. 12. v. 14. Saint Pierre ayant été délivré des chaînes dont Hérode l'avoit fait charger , & un Ange lui ayant ouvert les portes de la prison où il l'avoit fait mettre , fut frapper à la porte d'entrée de la maison de Marie mere de Jean. La servante , qui étoit allée pour lui ouvrir , ayant reconnu sa voix , elle en eut une si grande joie , qu'au lieu

de lui ouvrir , οὐκ ᾔνοιξε τὸν πυλῶνα , elle courut dire à ceux qui étoient dans la maison , que Pierre étoit à la porte. Comparer le v. 71. du chap. 16. de S. Matth. avec le 16. du chap. 18. de S. Jean.

(b) Antiq. Juiv. liv. 8. chap. 3. numero 9.

(c) Appien , Guer. Hispan. pag. 447. Voyez Polien , liv. 8. pag. 787.

fermer & les ouvrir ; que ce sont *θύραι* que l'on fermoit & qu'on ouvroit ; qu'ainsi ce mot ne signifie pas seulement le vuide & l'ouverture qu'on laisse dans la muraille d'un bâtiment pour y pouvoir entrer , mais encore les battans , *valvas* dont on se sert pour le fermer.

Quelques Sçavans ont prétendu que le Temple n'avoit qu'un Portique pour l'un & l'autre sexe, & qu'il n'en avoit point pour les Gentils. Mais c'est un sentiment particulier, qui est peu suivi. Car si la chose peut souffrir quelque difficulté par rapport au Temple de Salomon, il est certain que celui qu'Hérode fit bâtir dans la suite avoit un Portique pour les Gentils qui y alloient adorer Dieu.

Joseph même en reconnoît trois, ou du moins son Traducteur lui en fait reconnoître autant dans son second Livre contre Apion (a). Tout le monde pouvoit entrer dans le premier, excepté les femmes qui avoient leurs règles. Tous les Israélites pouvoient entrer dans le second, les femmes aussi, lorsqu'elles étoient pures, mais le troisième n'étoit affecté qu'aux hommes. Mais comme nous n'avons plus le grec ou Joseph a dû dire cela, il y a lieu de craindre que l'ancien Traducteur ne lui fasse dire ce qu'il ne disoit pas. Il fait entrer les hommes & les femmes dans le premier & le second Portique, & il est certain, par ce que dit cet Auteur dans ses Antiquités Juives (b), que les hommes n'entroient point dans l'endroit qui étoit affecté aux exercices de piété des

femmes, & que cela étoit réciproque.

Joseph dit dans l'Histoire de la guerre des Juifs, que les tours d'Ippicos, de Phasaël & de Mariane, étoient bâties de marbre blanc (c). *λευκὰ τὰ τε ἱερῶν μάρμαριν*. Il dit la même chose (d) des colonnes des Portiques. Est-ce ce qu'il veut dire ici par *λευκὰς λίθους*? Les maisons de Césarée étoient bâties selon lui de pierres blanches. Il n'est guères vrai-semblable qu'elles le fussent de marbre, d'autant plus que les deux endroits des Antiquités où il parle des pierres dont le Temple étoit bâti, il ne les désigne que par *λευκὰς λίθους*. Cependant, L. Cappel, le Rabin Jacob Leon de Juda, & M. le Pelletier, traduisent la dernière expression par *candidij, sive marmore*, du marbre blanc.

Il n'y avoit point de carrières de marbre en Egypte (e), mais il pouvoit y en avoir en Judée. Ceux qui ont fait le voyage de la Palestine, & qui nous en ont donné la relation, auroient pû nous apprendre s'il y en avoit. Car quelques révolutions que Jérusalem ait souffertes, il n'est pas croyable, qu'il ne soit resté aucune des pierres dont le Temple étoit bâti : le Labyrinthe d'Egypte, selon Hérodote, avoit des péristiles faites de pierres blanches (f), *λιθοῦ λευκοῦ*. Il semble que ce soit du marbre qu'il veuille désigner : du moins Pomponius Mela dit que ce Labyrinthe étoit (g) *marmore extructus & tectus*, & M. Chishul, dans l'explication du monument de Sigée, traduit (h) *λευκοῦ λιθοῦ*. par *candidi marmoris*. Les anciens n'ont

(a) Numero 7.

(b) Liv. 5. chap. 4. *Ibid.*

(c) Antiq. Juiv. liv. 15. chap. 9.

(d) *Ibid.* liv. 8. & 15.

(e) Descrip. de l'Egyp. par M. de Maillet.

(f) Hérodote, liv. 2.

(g) Pompon. Mela. liv. 1. chap. 19.

(h) Chishul, Journ. Leipzig, 1727.

peut-être pas assez distingué, dans leur manière de s'exprimer, les pierres d'une grande blancheur d'avec celles qui étoient de marbre.

Ce que Joseph dit ici, que de grands & de vastes Portiques entouraient le Parvis des Prêtres du Temple de Salomon, ne se concilie pas avec ce qu'il avoit dit dans l'Histoire de la guerre des Juifs, que ce Prince n'avoit fait faire qu'un Portique à l'orient, & que le Temple étoit, comme il parle, tout nud (a) de ses trois autres côtés. Il ne dit pas, à la vérité, que » ces Portiques regardoient le levant, le couchant, le » septentrion & le midi (b). « Mais ils ne pouvoient pas être tournés vers chaque vent πρὸς ἕνα τῶν ἀνέμων, s'il n'y avoit qu'un Portique. L'Historien Juif passe ici, sans en avertir, de la description des accompagnemens du Temple de Salomon à ceux de celui qu'Hérode fit bâtir. Si, dans ce sens, il ne se contredit pas, la faute n'est guères moindre.

Il finit ce Chapitre par rapporter, que Salomon fit faire toutes les portes de ce saint lieu d'argent (c), & il venoit de dire, quelques lignes plus haut, » que chaque ouverture » des Portiques étoit fermée par » des portes d'or (d). « Dans l'Histoire de la guerre des Juifs, livre

cinq (e). » De ces portes, neuf » étoient couvertes d'or & d'argent, » & Joseph le dit trois fois; mais dans la suite ce fut de l'argent, dont elles étoient couvertes (f), qui s'étoient fondu lorsque les Romains y mirent le feu, lui donna lieu de prendre au bois dont elles étoient faites.

Joseph ne se concilie pas davantage avec lui-même, lorsqu'il raconte que les Romains firent avancer le bélier contre l'exedre du couchant. Car il dit ailleurs, que le Portique d'Israël n'avoit point de portes à son couchant: & que, des dix qu'il avoit, deux étoient à l'orient, & quatre à chacun de ses côtés collatéraux au couchant: mais les Copistes ont pu transcrire le couchant, au lieu du midi. C'est un des anciens Auteurs dont les Ouvrages ont le plus souffert de la négligence des Copistes, de l'injure des temps, & de la présomption des Scholastes. Mais il a pu ne se pas souvenir quelquefois, de ce qu'il avoit dit dans un autre endroit. La mémoire des meilleurs Auteurs ne leur est pas toujours fidelle. Ainsi, sans se décider, on se contente de remarquer qu'il se contredit, lorsqu'il met un exedre au couchant du Portique d'Israël; ou que les Copistes ont écrit couchant, au lieu de midi (g).

(a) Γυμνός.

(b) M. d'Andilly.

(c) Τὰς δὲ θύρας τῶ ἱερῷ ὅλην πάλαι ἀπέστειον ἐξ ἀργύρου.

(d) Χρυσαῖς κλεισμένα θύραις.

(e) Chap. 5. numero 3.

(f) Ibid. Liv. 6. ch. 4. numero 3.

(g) Plus un ouvrage est lu & estimé, plus est-il de l'intérêt du public qu'il soit exact. Dans cette vue, je vais remarquer quelques petites négligences qui sont échappées à M. de Tillemont, en parlant des Portiques du Temple.

1°. » Ce n'étoit point une galerie

» [c'étoit un mur] qui enfermoit le » Temple du côté du nord, depuis Antonia jusqu'à la vallée de Cedron. 2°. » La seconde enceinte, réservée pour » les Juifs seuls purifiés, qui étoit environnée, comme l'autre, de quatre » galeries. « Le Portique des Gentils avoit, selon Joseph, quatre rangs de colonnes, mais elles ne faisoient que trois galeries, parce qu'un rang de ces colonnes étoit accolé contre la muraille qui étoit du côté de la ville. Je ne trouve pas que cet Auteur dise que le Portique d'Israël eût également trois galeries.

On lui fait dire dans le cinquième Livre de l'Histoire de la guerre des Juifs (a), » que quant au Portail » Corinthien les lames d'or » & d'argent, dont les portes étoient » couvertes, étoient plus épaisses » que celles dont Alexandre, pere de » Tibere, avoit fait couvrir les autres neuf portes. « Et cela après lui avoir fait dire quelques lignes plus haut : » La dixième, qui étoit » hors du Temple, étoit couverte » d'un cuivre de Corinthe, plus précieux que l'or & que l'argent (b). « La contradiction est sensible, mais elle n'est ni des Copistes ni de Joseph. Et si l'on peut lui faire quelque reproche, s'est de s'être exprimé de manière à donner lieu à ses Interpretes de l'avoir mis en contradiction avec lui-même. Τὰς θύρας αὐτῆς καὶ τὸν πύλον πολυτελέστερον ἐπὶ θαυμάσιον πάχος ἀργύρεα καὶ χρυσῶν, τῷτο δὲ ταῖς ἐνθάδε πύλαις ἐπέχοντο Τιβερίου πατρὸς Ἀλεξάνδρου, ne veut pas dire *ornatumque magnificentiorem : quoniam crassiori argento atque auro vestiebatur*, &c. Mais » ses battans étoient plus riches que s'ils avoient été couverts » des lames d'or & d'argent dont » Alexandre, pere de Tibere, avoit » fait revêtir ceux des neuf autres » portes.

30. » Cette enceinte n'étoit, non plus » que la première, qu'une place à découvert. « Les Portiques d'Israël & des Gentils, avoient un toit. Cela ne souffre pas difficulté. *Ruin. Juifs*, page 559.

(a) M. d'Andilly.

REMARQUE X.

Du Parvis des Prêtres. De la muraille sur laquelle étoit gravée la défense d'y entrer à ceux qui ne l'étoient pas.

LA première chose qui se présentait, au sortir du Portique d'Israël, étoit une muraille, haute de trois coudées, contre laquelle étoient appuyées, à égale distance, des colonnes, sur lesquelles étoit gravée la défense, à ceux qui n'étoient pas Prêtres, d'aller plus loin. Il y avoit une semblable muraille entre le Portique des Gentils & celui des Juifs, des colonnes, & une défense aux étrangers d'avancer plus loin. Cette muraille étoit haute de trois coudées, & Joseph donne la même hauteur à celle qui, dans le Temple de Salomon (c), étoit entre le Portique des Juifs & le Parvis des Prêtres. Mais il ne fait celle qui étoit dans le Temple qu'Hérode avoit fait bâtir, haute que d'une coudée & demie (d). On croit que c'est une faute de Copiste : on peut aussi avoir, sous le règne de ce Prince, quelques raisons que nous ne savons pas, de lui donner moins d'élévation dans ce Temple que dans celui de Salomon.

Joseph ne marque point à quelle distance cette muraille étoit du Portique des Gentils & de celui d'Israël.

(b) *Cum foribus parvis magnitudinis quæ magnificentiore cultu & ornatu decorata erant, crassioribus scilicet auri & argenti laminis vestita.* M. Havercamp.

(c) *Guer. Juifs*, liv. 5. ch. 5. num. 6.

(d) *Antiq. Juiv.* liv. 8. chap. 3. numero 9.

Il semble qu'elle étoit contiguë au premier, & l'histoire qu'il rapporte du Grand-Prêtre Alexandre, donne lieu de croire, que celle qui étoit entre le Parvis des Prêtres & le Portique d'Israël, touchoit immédiatement à ce Portique. Ce Prince fut presque toute sa vie en guerre avec les Juifs, qui ne lui épargnèrent d'insultes, d'outrages & de maux, que ce qu'ils ne purent pas lui en faire. Comme, malgré leurs séditions & leurs révoltes, il fut toujours en état de les traiter comme ils le méritoient, & qu'il le fit quelquefois avec excès, un jour que ce Prince officioit à la fête des Tabernacles, ils eurent l'insolence de lui dire des injures, & de lui jeter des citrons. Leur insolence leur coûta cher, car il en fit mourir six mille, & pour empêcher qu'ils ne lui fissent dans la suite une pareille insulte, & leur ôter les moyens d'entreprendre rien de semblable, il fit faire une cloison de bois, qui enfermait le Temple jusqu'à la muraille sur laquelle étoit gravée la défense d'aller plus loin à ceux qui n'étoient pas Prêtres. Si elle n'avoit pas été immédiatement proche le Portique d'Israël, il n'eût pas manqué de faire pousser la cloison par-delà, afin de masquer ce Portique & de se mettre à couvert de semblables insultes.

REMARQUE XI.

M. le Clerc prend mal-à-propos avantage de l'aveu que fait saint Jérôme dans son Commentaire sur le quarante-troisième Chapitre d'Ezéchiel. Ce n'est point une preuve que le saint Docteur ne sût ni Hébreu ni Grec.

MONSIEUR le Clerc, tous jours plus porté à critiquer qu'à se bien assurer si sa censure est juste, prétend que l'aveu que fait saint Jérôme dans son Commentaire sur le quarante-troisième Chapitre d'Ezéchiel, de ne sçavoir pas de quelle langue est *γῆρας*, prouve qu'il ne sçavoit guères d'Hébreu ni de Grec. Le Critique prétend que ce mot est Grec, & qu'il signifie dans cette langue *un rebord qui avance en-dehors* (a). On ne le lui conteste point, mais cela ne suffit pas pour justifier son reproche. Il eût dû prouver que c'est de ce mot que parle le saint Docteur, lorsqu'il avoue ne sçavoir pas de quelle langue il étoit; mais c'est ce que son Censeur ne pouvoit pas faire.

Joseph dit, ou plutôt ses Copistes lui font dire, que *γῆρας* étoit le mot dont on se servoit dans la langue du pays, pour signifier la muraille à hauteur d'appui qui étoit devant le Portique des Gentils (b). Il sçavoit plus d'Hébreu & de Grec que

(a) Les Payens avoient dans leurs Temples de semblables murs d'appui : *Pausanias in Æliacis*. In Descrip. Pelop. in Bætic. de Trophon. Eust. in

Tome I I.

vers. 87. Odiss. H.

(b) Antiq. Juiv. liv. 8. chap. 3. numero 9. *κατὰ τὴν ἐνιχώριον γλῶσσαν*.

son Censeur ne le prétend ; mais en lui accordant qu'il ignoroit ces deux langues , il ne peut pas nier qu'il ne sçût celle de son pays , & qu'il ne pût distinguer un mot qui en étoit d'avec un autre qui n'en étoit pas. *ῥῑῑῑῑ* est Grec : M. le Clerc nous en assure. Ce n'étoit donc pas le mot dont s'étoit servi Joseph pour signifier cette muraille , puisque celui qu'il avoit employé étoit pris de la langue du pays. Ce que les Copistes ont fait , en transcrivant cet endroit de l'Historien des Juifs , ils l'ont pû faire dans la Version des Septante , en transcrivant les versets treize & dix-sept du Chapitre quarante-troisième du Prophète Ezéchiel.

Ces Interprètes ont souvent conservé le nom Hébreu de la chose dont il s'agissoit dans l'endroit qu'ils traduisoient , sur-tout lorsque ce mot signifioit quelque usage , quelque chose de particulier à leur Nation. Ils ont pû conserver [*geboulath*] dans l'endroit du Prophète Ezéchiel que l'on vient d'indiquer ; mais son passage dans une langue étrangère & la négligence des Copistes , l'avoient tellement défiguré , que saint Jérôme a cru pouvoir avouer qu'il ignoroit de quelle langue il étoit , sans qu'on eût sujet d'en conclure qu'il ne sçavoit ni le Grec ni l'Hébreu. Il avoit traduit l'ancien Testament sur l'Hébreu , & le Nouveau sur le Grec : son Censeur peut exagérer tant qu'il lui plaira les fautes qu'il a faites dans l'une & l'autre Traduction ; il ne persuadera jamais à un esprit équitable , qu'un Auteur qui a traduit l'un & l'autre Testament , n'ait pû connoître de quelle langue est un mot Grec. Quand il

n'en auroit pas sçu le sens , il seroit encore absurde de prétendre qu'il ne sçavoit même pas de quelle langue il étoit.

Louis Cappel étoit un Critique trop judicieux , pour ne pas sentir que *ῥῑῑῑῑ* est dans Joseph une faute de Copiste. Il s'en est aperçu , & il a conjecturé (a) que l'Historien des Juifs avoit mis le mot Syrien [*ḥkb'isab*] , mais que l'ignorance des Copistes l'avoit métamorphosé en *ῥῑῑῑῑ*. Il le tire de [*ḥbiss*] qui signifie en Hébreu , *paries luteus* , muraille de terre. Mais ce sens ne convient en aucune façon à ce dont Joseph parle ici. Cette espèce de balustrade faisoit partie du Temple & de ses différentes pièces , & il dit qu'il n'y avoit rien dans ce saint lieu , qui par sa beauté , son éclat & ses richesses , ne ravît ceux qui les voyoient en admiration.

La conjecture du Pere Lamy (b) est plus vrai-semblable. Le sçavant Oratorien conjecture que Joseph avoit écrit [*gizerab*] , mais que les Copistes l'ont travesti en *ῥῑῑῑῑ*. Soit que ce mot fût mal figuré , soit que Joseph , pour en rendre la prononciation moins rude aux Grecs , eût supprimé le Resch , & lui eût donné une terminaison Grecque , [*ghiserab*] signifie séparation , enceinte , enclos , & ce sens convient fort bien en cet endroit. Si nous lisons aujourd'hui *ῥῑῑῑῑ* dans les Septante , nous le lisons également dans Joseph. Mais comme ce n'est pas le mot qu'avoit employé l'Historien Juif , ce n'est point aussi vrai-semblablement celui dont s'étoient servis ces Interprètes , en traduisant les versets treize & dix-sept du quarante-

(a) Comment. sur le v. 14. du 2. chap. de l'Épître aux Ephésiens.

(b) *Templum Hierosol.* pag. 808.

troisième Chapitre d'Ezéchiel. Cependant les Copistes de l'Exemplaire dont se servoit saint Jérôme, pouvoient ne l'avoir pas défiguré jusqu'à en faire *γῆρας*, mais l'avoir assez métamorphosé pour qu'il fût méconnoissable, & que le saint Docteur crût pouvoir avouer, sans se faire déshonneur, qu'il ne sçavoit pas de quelle langue il étoit. Ce n'est point ici le seul endroit, où les mots Hébreux passant dans la langue Grecque, ont été tellement défigurés par les Copistes, qu'ils ont mis quelquefois en défaut de très-habiles Critiques. On verra dans la Remarque suivante, que M. le Clerc a quelquefois méconnu un mot Hébreu sous un habit Grec, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi.

R E M A R Q U E X I I.

Le Parvis des Prêtres faisoit-il le tour du Temple. κοῦρήναιος n'est point un mot Grec.

ON entroit, au sortir du Portique d'Israël, dans le Parvis des Prêtres, qui se portoit autour des quatre côtés du Temple. Il est certain qu'il environnoit les côtés, d'orient, du midi & du septentrion, mais l'Ecriture n'entre sur ce sujet dans aucun détail. On croit qu'il se prolongeoit aussi autour du côté occidental, & on ne voit pas que l'on puisse penser autrement.

On convient qu'à la grandeur près, Salomon observa assez régulièrement les mêmes proportions dans le Temple qu'il fit bâtir, que Moïse avoit fait observer dans la conf-

truction du Tabernacle. Sa longueur étoit de deux tiers plus longue que sa largeur : le Temple avoit soixante coudées de long, sur vingt de large. La longueur du Saint des Saints étoit égale à sa largeur, & elle étoit de six coudées. Celui du Temple de Salomon en avoit vingt dans l'une & l'autre dimension. Enfin, le Saint étoit une fois plus long dans le Temple que le Saint des Saints, & Moïse lui avoit donné la même proportion dans le Tabernacle.

Si l'on pouvoit pousser la comparaison dans toute son étendue, l'on pourroit déterminer l'aire du vestibule des Prêtres & sa distance des différents côtés du Temple ; mais si, en le bâtissant, Salomon se conforma assez en général aux proportions que Moïse avoit fait observer dans la construction du Tabernacle, il s'en écarta dans la hauteur qu'il donna au Temple. Quelle que fût celle qu'il lui donna, elle excédoit sa largeur, & elle étoit la même dans le Tabernacle.

L'aire du Parvis des Prêtres avoit, selon la Misne, cent quatre-vingt-sept coudées de longueur, sur cent trente-cinq de largeur. Ce n'est pas une preuve absolument, que telles fussent les dimensions ; ce pouvoit cependant être une tradition qui s'étoit conservée de pere en fils jusqu'au temps que la Misne a été composée. Si Joseph s'étoit donné la peine de marquer la largeur du Portique des Gentils & de celui des Israélites, comme on connoît les dimensions du Temple, on en pourroit inférer à quelle distance il en étoit ; sa longueur & sa largeur.

Le Temple étoit, selon cet Auteur, dans le milieu (a) ; mais cette ex-

(a) Ἀὐτὸς δ' ἵσταντο κατὰ μέσους ναίματος. Guer. Juifs, liv 5. n. 4.

pression ne dit pas nécessairement, qu'il étoit dans un milieu également distant de ses quatre côtés du Portique d'Israël. Le service du Temple demandoit, ce semble, que le Parvis des Prêtres eût du côté de l'orient une plus grande profondeur que de ses autres côtés. La mer d'airain, les piscines & l'autel des holocaustes, étoient de ce côté-là. On y lavoit & on y préparoit les victimes, pour être offertes sur l'Autel des holocaustes. Tout cela demandoit un plus grand espace que celui des autres côtés, où il n'y avoit rien de semblable. Philon dit (a) que le Tabernacle étoit de trois de ses côtés dans une égale distance de son enceinte, & que cette distance étoit de vingt coudées; mais que de celui de son vestibule, il en étoit éloigné de cinquante, afin qu'on y pût faire le service commodément. Salomon put avoir la même attention en réglant la distance dans laquelle il mettoit le Temple par rapport au Portique d'Israël (b).

Joseph, en plaçant le Temple au milieu du Portique d'Israël, ne nous permet pas de douter que le Parvis des Prêtres ne fit le tour de ses quatre côtés. L'histoire qu'il rapporte du jeune Agrippa, dans le vingtième Livre de ses Antiquités Juives (c), le suppose également. Ce Prince avoit fait élever dans son Palais une espèce de belvédér, qui lui donnoit la vue sur le Temple. Les Juifs en furent extrêmement choqués. » Car c'étoit contre l'usage » & contre la Loi, que l'on pût » voir ce qui se faisoit dans le Temple, sur-tout les sacrifices. « Pour

masquer cette vue, que le Roi s'étoit donnée, ils éleverent un mur sur l'exédre qui étoit au couchant du Portique d'Israël. Car Agrippa n'eût pas pu voir offrir les Sacrifices de ce côté, si le Parvis des Prêtres ne s'y fût prolongé, & si le Temple y eût été contigu à ce Portique.

Les dix piscines qui étoient dans le Parvis des Prêtres, étoient composées de deux pièces : le vaisseau dans lequel étoit contenue l'eau pour laver les différentes pièces des victimes, & la base de ces vaisseaux. Joseph remarque que cette base s'appelloit en Hébreu, [*Mechonoth*.] Cela n'est pas contesté, mais le nom de *κνθραγάλοι*, qu'il donne aux piscines, fait de la peine, & a partagé les Sçavans dans le sens & dans l'étymologie qu'on doit lui donner : les Dictionnaires Grecs s'en sont emparés, & l'ont expliqué par *labrum concha specie*. Un Sçavant très-distingué dans la République des Lettres, l'a aussi donné à la langue Grecque, & l'a cru composé de *κνθρα* & de *γαλῆς*.

Pour soutenir cette étymologie, il faudroit *κνθραγάλοι*, & c'est *κνθραγάλοι*, que Joseph dit. 20. Dans le sentiment de ce Critique, les deux premières consonnes de *κνθρα* sont un *χ* & *τ* un *chi* & un *tau*, au lieu que ce sont dans Joseph un *kappa* & un *theta*, *κ* & *θ*. Mais je n'insiste point sur cette différence d'orthographe. Elle varie dans les Septante, qui se sont servi de *κνθραγάλοι*, mais toujours cependant avec un *omission* : je me contente de remarquer qu'il est peu vrai-semblable, que les Septante & Joseph aient voulu composer

(a) *Vit. Mos.* pag. 668. a. b.

(b) Voyez le Pere Lamy, *Templ. Hierosol.* pag. 834.

(c) Chap. 8. numero 11. *ἦν ἡ τὸ ἱερὸν ἰδοὶ παρὰ μὲν πρὸς δύνει.*

un mot de deux substantifs, sans lui faire dire quelque chose de plus que ce que chacun d'eux signifie en particulier. *Γαλῆς* signifie rond, & un Critique a apporté beaucoup d'autorités pour prouver que l'on appelloit ainsi les vaisseaux Phéniciens, parce qu'ils étoient ronds. Il ajoute que le mot est originairement Phénicien, & il le tire de [*gâlâl*]. L'origine de ce terme peut être celle que lui attribue ce Sçavant (a) ; mais il est plus naturel, dans cette supposition, de le tirer de [*ghâgôl*]. Les Grecs, qui adouciſſoient les mots d'une langue étrangère lorsqu'ils les recevoient dans la leur, ont pu supprimer [*ghâîn*] qui ne passe que pour un esprit, & qui est d'ailleurs très-difficile à prononcer.

L'Ecriture se sert de [*ghâgôl*] pour marquer que le haut de la bāse dans lequel la piscine s'emboîtoit, étoit rond, & elle appelle les piscines [*khîôlôth*]. Les Juifs, pour faire connoître non-seulement ces vaisseaux, mais encore leur forme, pouvoient ajouter ronds [*ghâgôlôth*]. Et c'est vrai-semblablement ce que Joseph veut dire, lorsqu'il raconte que Salomon fit faire des [*khîôlôth ghâgôlôth*]. Mais les Copistes qui copient deux mots qu'ils n'entendoient pas, n'en ont fait qu'un, & les transcrivant avec leur négligence ordinaire, ils les ont tellement défigurés, qu'ils ont donné lieu à de très-habiles gens de les croire Grecs. Un peu d'attention cependant eût suffi pour s'apercevoir qu'ils ne l'étoient pas. Car après que Joseph a dit que Salomon fit faire six ky-

trogaules, il ajoute des piscines rondes. C'auroit été une tautologie ridicule, si ce mot avoit été Grec, & s'il avoit signifié des vaisseaux ronds. Ainsi *λυτῆρες τρογυλῆς* est bien vrai-semblablement l'explication de [*khîôlôth ghâgôlôth*]. C'est ainsi qu'après avoir désigné les bāses des piscines par le mot de *mechonoth* (b), Joseph l'explique en disant que c'étoit leurs bāses. Toute la différence qu'il y a, est qu'il s'est contenté de mettre *λυτῆρες τρογυλῆς* après [*khîôlôth ghâgôlôth*], sans marquer que c'en étoit l'explication.

Ce n'est point ici le seul endroit où Joseph ait mis le nom Hébreu d'une chose dont il parle, lorsqu'elle étoit particulière à sa Nation, & les Pères des premiers siècles de l'Eglise l'ont fait aussi quelquefois. Egéſippe rapporte que les Juifs dirent à saint Jacques : » Homme juste, dites » devant le peuple quelle est la » porte (c) de Jésus. « M. le Clerc remarque que ce mot ne fait aucun sens avec la réponse du Saint ; qu'il doit avoir pris la place d'un autre, mais qu'il ne peut deviner celui qu'Egéſippe avoit employé. Il n'est point un intrus, il n'est qu'un peu déguisé par l'habit Grec sous lequel il paroît. Car il est bien vrai-semblable que les Juifs demandoient au saint Apôtre, quelle est la Loi [*thôrâh*] de Jésus-Christ, & que comme cet ancien Historien a rapporté le nom Hébreu (d) qu'ils donnoient à saint Jacques, il avoit aussi rapporté dans la même langue, le terme dont ils se servirent pour lui faire cette demande. Un Critique (e)

(a) Hist. Critiq. Républiq. Lettres, tom. 8. pag. 2.

(b) ὁ πῖ τῶν δίκα βασίλῶν τῶν κλητισῶν μέχωνοθ.

(c) Τίς ἡ θύρα τοῦ Ἰησοῦ. Euseb. Hist.

Ecclesiast. liv. 2. chap. 23.

(d) Ὀλβίας.

(e) Jacob. Elsner Schediasma Criticum. Berolini. 4^o. 1743.

croit que si l'on veut faire signifier *doctrine* au mot *δύναμις*, la réponse convient à la demande. On l'accorde, mais cela demande une autorité qui justifie que *δύναμις* a en cet endroit ce sens, qu'il n'a en nul autre; & le Sçavant n'en apporte aucune.

L'Auteur des Philosophumenes, qu'on trouve parmi les Œuvres d'Origene (a), rapporte que les Bramenes *αἱ δὲ ἰδία φωνὴ θείῃ ὑποτάσσεται*, que l'Interprète Latin a rendu par *nominant autem propriâ linguâ Deum*. Les Bramenes ne pouvoient donner un nom au Dieu qu'ils adoroient que dans leur langue. Ainsi ce sont des mots sans sens, & dans le Grec & dans le Latin. La remarque qu'ils lui donnoient toujours ce nom *αἱ*, est si déplacée, que le sçavant Editeur a cru ne la devoir pas traduire. Mais cet adverbe, qui ne fait point de sens en Grec, est bien vrai-semblablement le nom que les Bramenes donnoient à leur Dieu, mais si défiguré par les Copistes, que quand on sçauroit leur langue, peut-être ne pourroit-on pas le reconnoître.

Joseph avoit vû plusieurs fois les piscines où les Prêtres lavoient les différentes parties des victimes, avant que de les mettre sur l'autel. Elles pouvoient n'être pas précisément les mêmes pour la forme que celles que Salomon avoit fait faire: mais on a sujet de croire, que s'il y avoit quelque différence, elle étoit fort légère. Ainsi, si je pouvois faire bien concevoir ce que dit Joseph de celles qu'il a vues, je donnerois une idée assez approchante de celles

que Salomon avoit fait faire. La description qu'en fait l'Ecriture, est obscure. On peut voir les efforts que le Pere Lamy (b) fait après plusieurs sçavans Interprètes, pour l'éclaircir. Je dois me borner à tâcher de faire entendre Joseph.

Ces piscines étoient composées de trois pièces, toutes trois d'airain: de roues, de soubassemens ou de bases, & d'un grand vaisseau dans lequel étoit l'eau pour laver les victimes.

Les soubassemens & les bases avoient, selon l'Ecriture, quatre coudées de long, autant de large, & trois de haut. Joseph fait leur longueur de cinq coudées: ce peut-être une faute de Copistes, à moins qu'on n'aime mieux dire que ces soubassemens étoient plus longs d'une coudée dans le Temple d'Hérode que dans celui de Salomon. Ils avoient à leurs quatre angles une colonne, dans laquelle leurs côtés se réunissoient. Chaque côté étoit partagé par trois panneaux (c), terminés par des moulures qui représentoient des espèces de marches d'escalier. Ces panneaux étoient ornés de figures d'aigle, de taureau & de lion, & les colonnes avoient aussi des ornemens.

Tout l'ouvrage étoit porté par quatre roues, jettées en moule avec leur essieu & leurs raions, qui avoient une coudée & demie de longueur, y comprise la grosseur de l'essieu. Leur contour étoit d'un travail admirable. Il se joignoit parfaitement aux côtés du soubassement, & tournoit exactement autour de

(a) Tom. 1. pag. 905. a.

(b) *Temp. Hierosol.* pag. 997.

(c) J'explique *χωρὰ* par panneaux, & je conçois qu'il y en avoit trois dans chaque côté des soubassemens, terminés par

une corniche, que Joseph appelle marche. Les moulures d'une corniche ou d'une plinte, par la gradation que l'on observe entre elles, sont en quelque sorte comme les marches d'un escalier.

Tessieu. Telles étoient ces bases ou soubassemens. Leurs quatre angles étoient terminés par des espèces de coudes ou de mains (a) étendues, sur lesquelles régnoit un cordon. Sur cette base étoient les piscines, portées par des pieds d'aigle & de lion, joints avec tant d'art au soubassement, qu'à la vue on les croyoit en sortir. L'entre-deux étoit orné de feuillages de palmiers. Telles étoient ces dix bases ou soubassemens. Hiram fit autant de vaisseaux d'airain pour laver les victimes. Chacun de ces vaisseaux, qui étoient ronds, avoit quatre coudées de hauteur, & son diamètre en avoit autant d'un bord à l'autre.

REMARQUE XIII.

De la situation des douze Taureaux qui portoient la mer d'Airain.

UN Sçavant (b), dont je respecte toujours les sentimens, quoique je croie devoir quelquefois m'en écarter, prétend que ces douze taureaux étoient placés trois à trois sous la mer d'airain, & y formoient quatre espèces de groupes. Mais les termes de Joseph, sur lesquels il s'appuie, ne le disent pas. Sig. Gelenius, & l'élégant Traducteur, y ont vu le sens du sçavant Oratorien, mais j'ai cru devoir suivre celui du nouvel Editeur, & que *אֵלֶּיךָ אֵלֶּיךָ* ne marque pas la position des taureaux entre eux, mais tombe sur chacun des quatre vents, que trois de ces animaux regardoient. C'est ainsi que

Joseph dit plus bas, numero neuf, que chacune des ouvertures du Portique regardoit un des quatre vents. La mer d'airain ayant dix coudées de diamètre, en avoit trente de circonférence, qui font cinquante pieds. En supposant que chaque taureau en occupoit deux, ils laissoient entre eux un vuide de deux pieds. Cela suffisoit pour que les Prêtres pussent approcher à se laver les mains & les pieds, sans que les robinets pousassent l'eau par-dessus leur tête.

Joseph dit, après l'Auteur du second Livre des Paralipomènes (c), que le derrière du corps des taureaux étoit caché sous la mer d'airain. Si l'on suppose qu'ils étoient jusqu'à la naissance du col, la supposition est nécessaire, pour que leurs pieds de devant portassent partie de la charge de la mer d'airain; comme la largeur du col d'un taureau, n'est pas de deux pieds, ils laissoient un plus grand espace entre eux, & par conséquent une plus grande commodité aux prêtres d'approcher des robinets pour se laver.

Outre ces douze taureaux qui portoient la mer d'airain, quelques Sçavans croient que son fonds portoit encore sur une colonne du même métal. C'est entre autres, le sentiment de M. Fattio de Duiller. On ne trouve rien dans l'Ecriture ni dans Joseph qui puisse autoriser ce sentiment, & on ne voit pas la nécessité de cette colonne; mais ce Sçavant propose son opinion en termes si modestes dans une lettre Latine, dont M. le Clerc a donné l'extrait dans la Bibliothèque universelle (d), que si l'on n'entre pas dans son sentiment, on ne peut

(a) Joseph dit, épaules.

(b) Le P. Lamy.

(c) Chap. 4. v. 24. 3. Rois, ch. 7. v. 25.

(d) Tome 14. page 413.

s'empêcher d'estimer infiniment la manière modeste dont il le propose. On peut voir ce que pensoit M. le Pelletier (a) de ce grand vaisseau. Tout ce que nous avons de ce Scavant est fort médité, mais il n'est pas toujours également solide.

REMARQUE XIV.

Des dimensions que Joseph donne à l'Autel des holocaustes ; sur ce qu'il dit de la Table des Pains de Proposition, & des Chandeliers.

LOUIS Cappel (b), & après lui le Pere Calmet (c), font dire à Joseph que l'autel des holocaustes, qui étoit dans le Temple qu'Hérode avoit fait faire, avoit quarante coudées de longueur, & autant de largeur. Mais ces Scavans auroient pu remarquer, que l'endroit où il marque les dimensions de l'autel d'airain, est bien vrai-semblablement corrompu. Il ne se contente pas de lui donner quarante coudées en carré, comme le docte Interprète le dit sur la foi de la Traduction de Sig. Gelenius, il lui en donne cinquante selon le Grec. La différence de vingt à cinquante est si grande, qu'on a peine à croire que Joseph eût dit qu'Hérode fit donner à l'autel d'airain qu'il fit faire, une longueur & une largeur si excédentes de celles qu'avoit l'autel du Temple de Salomon, sans en dire la raison, ou du moins sans le remarquer ; d'autant plus que dans le discours

qu'il met dans la bouche d'Hérode, pour apprendre au peuple le dessein qu'il avoit formé de rebâtir le Temple, ce Prince ne se propose point de lui donner plus de grandeur, ni aux différentes choses nécessaires à son service, que Salomon ne leur en avoit donné.

Quelques Scavans ont tâché de contilier l'Historien des Juifs avec lui-même, en disant qu'Hérode avoit pu donner une plus grande dimension à l'autel qu'il faisoit faire, que n'en avoit eu celui de Salomon. Joseph eût dû en dire quelque chose, sur-tout rapportant un passage d'Ecatée (d), où cet Auteur donne la même hauteur à l'autel des holocaustes que l'Ecriture lui donne. Car dans cette circonstance, il devoit remarquer qu'Ecatée se trompoit, ou qu'Hérode avoit augmenté sa longueur & sa largeur de plus de la moitié.

Joseph exagère d'une manière ridicule le nombre des Tables des pains de Proposition, des Chandeliers & des autres vaisseaux qu'Hérode avoit fait faire pour le service du Temple, si ses Copistes n'ont pas altéré ses chiffres. Dix mille Tables, dans les dimensions de celle des pains de Proposition, auroient-elles pu tenir dans un espace d'environ cinquante pieds de longueur, sur trente de largeur ? Et quand la chose seroit possible, où placer les dix mille Chandeliers qu'Hérode avoit fait faire ? Peut-être que par cette expression, *plus de dix mille*, Joseph n'a voulu marquer qu'un grand nombre en général, de Tables & de Chandeliers, sans prétendre le porter précisément à dix mille. Mais cette

(a) Mélange de Littérature, tom. A
(b) *Delincat. Templi.*

(c) Comm. Ezéchiel, chap. 43. v. 15.
(d) Livre 1. contre Apion.

conjecture ne sauve pas la contradiction avec l'Ecriture. Car dix, n'est point ce qu'on appelle un grand nombre. De plus, il fixe précisément celui des aiguères, des coupes, des plats, des bassins, des encensoirs & des réchauds, & c'est une présomption, qu'il a voulu également fixer celui des Tables & des Chandeliers. L'Ecriture dit, à la vérité, que le nombre des vaisseaux & des autres choses que Salomon fit faire pour le Temple, étoit fort grand (a), mais elle ne le fixe point, & Joseph n'a pû prendre ce qu'il en dit, si son texte n'est pas corrompu, que dans les ouvrages de quelques Juifs Ellénistes, toujours décidés pour l'exagération la plus outrée, lorsqu'ils s'imaginent qu'elle peut relever la gloire de leur Nation.

Pour le rapprocher de l'Ecriture, & lui faire dire quelque chose de vraisemblable: il faut premièrement réduire le nombre excessif de ces tables de dix mille à onze. La soustraction est forte, mais elle est nécessaire. La seconde correction qu'on est obligé de faire, tombe sur *πρὸς αὐτὸν ἑτέρα τρέψα*. *Καὶ πύττες παρακλίσας πρὸς αὐτὸν ἑτέρα τρέψα γεγεμμένας.* Outre cette Table, il » en mit dans un autre endroit dix qui » lui étoient semblables. « Si la correction est grande, on ne voit pas d'autre moyen de rapprocher cet Auteur de l'Ecriture, & de le faire parler avec quelque vrai-semblance. M. d'Andilly a tranché la difficulté, en ne traduisant ni *ταύτης παρακλίσας*, ni *μυρίας*.

Si Joseph dit dans les Traductions que nous avons de cet Auteur, que ce fut par l'ordre de Moïse qu'on fit

dix mille chandeliers, c'est la faute de ne s'être pas mieux expliqué; c'est aussi celle de ses Interprètes, de n'avoir pas bien pris le sens de *πρὸς τὰ ἅγια*. On a cru qu'il signifioit ici, ordre, commandement. Je ne le trouve point dans les Dictionnaires que j'ai pû consulter. Mais en le tirant de *προσάσσω*, dont naturellement il doit venir, c'est le sens qu'il doit avoir. Ce n'est pas cependant celui dans lequel le prend Joseph. Il l'emploie pour rendre ce que dit l'Ecriture (b), que Salomon fit faire dix chandeliers d'or [*kb'mish' phâthâm'*] selon leur modèle, leur dessein, c'est-à-dire, selon le dessein qu'en avoit donné Moïse, sur le modèle de celui qu'il avoit fait faire. Il est à remarquer que c'est aussi des chandeliers d'or, que Joseph parle, lorsqu'il dit *κατὰ τὴν Μουσῆος προσάγιον*.

Il y a quelque chose qui fait peine dans ce que l'Ecriture dit de la Table des pains de proposition & des Chandeliers, il semble qu'elle ne se concilie pas avec elle-même. Il n'y avoit qu'une table & qu'un chandelier dans le Tabernacle, & on ne trouve point que Moïse ait ordonné qu'on en mît davantage dans le Temple qu'on devoit bâtir dans le lieu que choisiroit le Seigneur. Il n'y avoit en effet qu'une table dans celui que Salomon fit bâtir, selon l'Auteur du troisième Livre des Rois (c). Et on lit dans le second Livre des Paralipomènes, que ce Prince en fit mettre cinq à droite & autant à gauche. Ce grand nombre de chandeliers pouvoit y être d'usage. Car le Saint, & le Saint des Saints ne recevoient

(a) [*Lirób meód.*] 2. Paralip. chap. 4. §. 18.

(b) 2. Paralip. chap. 4. §. 7.

(c) Chap. 7. §. 49.

de lumière, selon Joseph, que par l'ouverture du vestibule. Mais de quel usage y auroient pu être dix tables pour les pains de proposition ? Il n'y en avoit qu'une, & qu'un chandelier dans celui qu'Hérode fit bâtir. Le fait est certain. Car on ne voit pas que Joseph qui l'assure, ait pu se tromper ou ait voulu faire illusion à ses Lecteurs. Il n'y en avoit pas davantage dans le second Temple. On l'infère de ce que quand Judas Machabée le purifia des impies profanations qu'y avoit commis & fait commettre Antiochus Epiphane, il n'y mit qu'une table & qu'un chandelier (a); car s'il y en avoit eu davantage, ce grand homme étoit trop zélé pour la gloire du lieu Saint, pour n'y en pas mettre autant qu'il y en avoit avant le ravage que les Macédoniens y avoient fait.

Ce qui embarrasse ici, est peut-être que l'on resserre trop le sens de [*hēikhāl*]. On le borne à signifier le Saint, & on peut l'entendre des basses aîles qui environnoient le Temple. Comme elles ne faisoient qu'un tout avec lui, l'Auteur sacré, en disant qu'on avoit mis cinq chandeliers d'un côté & autant de l'autre, a pu se servir du mot de [*hēikhāl*]. Il n'y avoit du moins qu'un chandelier & qu'une table dans le Temple qu'Hérode fit bâtir. Car, indépendamment du nombre qu'il fit faire, selon Joseph, il n'y mit qu'une table & qu'un chandelier. On peut donc penser qu'il n'y en avoit pas davantage dans celui de Salomon, & que ce que ce Prince en fit faire de plus, fut déposé dans les bas-côtés, pour servir dans des cérémonies plus ou moins augustes.

La nécessité de concilier l'Auteur du troisième Livre des Rois avec celui du second des Paralipomènes, rend la conjecture en quelque sorte nécessaire. Le premier ne parle que de la table des pains de proposition que Salomon mit dans le Temple. Comme il n'y en avoit qu'une dans le Tabernacle, & que cela ne pouvoit être ignoré de personne, le second n'en parle point, mais il remarque que ce Prince en fit faire dix autres, qui furent mises dans les bas-côtés : cinq dans chacun. Il se contente de dire, que des dix chandeliers, dix furent mis dans le [*hēikhāl*], cinq à droite & cinq à gauche. L'Auteur du troisième Livre des Rois, marque plus particulièrement l'endroit où ils furent déposés, en disant que ce fut devant l'oracle; c'est-à-dire, devant cette partie des bas-côtés, qui passant devant le Saint, se trouvoit devant l'oracle.

REMARQUE XV.

Du Thrône de Salomon.

IL faudroit avoir vu le thrône de Salomon, pour en pouvoir faire une description exacte. Mais comme il n'est pas défendu de hasarder une conjecture dans une matière aussi indifférente, je vais proposer ce qu'une lecture réitérée plusieurs fois de cet endroit de Joseph m'en fait concevoir. Le Père Lamy prétend que les Septante & Joseph se sont trompés, lorsqu'ils ont fait le dossier de ce thrône d'un veau, coupé par le milieu; & que la cause de leur erreur est, qu'ils

(a) 1. Machab. chap. 4. v. 49.

ont confondu *gnegel* avec *gnagol*; que le premier signifie à la vérité, *veau*, mais le sens du second est rond: que les points voyelles distinguent un de ces mots de l'autre, & que le dernier a un *golem* que le premier n'a point, & c'est lui qu'emploie l'Ecriture, quand elle parle du trône de Salomon. Il est dur de supposer que les anciens Interprètes n'eussent pas sçu distinguer le mot Hébreu qui signifie un veau, d'avec celui qui veut dire rond. Il est plus vrai-semblable que les manuscrits dont ils se servoient pour traduire l'Ecriture, portoient [*ghâghôl*]. La leçon fait un bon sens, & elle paroît préférable à celle des manuscrits sur lesquels nos Bibles ont été imprimées.

Il paroît par un passage de Diodore de Sicile, qu'on a donné anciennement au trône des Rois la figure d'un animal coupé par la moitié, ou de son musle. C'est dans la description qu'il fait de la pompe magnifique avec laquelle on transporta le corps d'Alexandre en Egypte. » Sur le haut du char funéraire étoit » un trône de figure quarrée, sur » lequel on avoit représenté des » musles d'hircoerfs (a). « Il paroît par ce qu'ajoute cet Historien, que ces *πρωτομαί*, ces musles, ces animaux coupés par la moitié du corps, entroient assez ordinairement dans les ornemens dont les anciens vouloient décorer leurs ouvrages. » Ce » qui sortoit de l'essieu de ce char » étoit d'or, & l'on y avoit figuré » des musles de lions, qui tenoient » une lance entre leurs dents. « On

mandoit de Londres en 1732. que la Czarine y avoit fait faire un fauteuil pour son trône, dont le dos étoit un aigle.

Joseph ne met que la figure d'un musle de veau au trône de Salomon. Les Septante s'expriment au pluriel, mais ils n'en déterminent pas le nombre à deux, comme le croit un sçavant Interprète (b).

R E M A R Q U E X V I.

Sur un Passage de Menandre.

COMME on ne connoît point de peuple dans l'antiquité qui ait porté le nom d'Eycées *Ἰυκαιοί*, on conjecture que ce mot est corrompu. La conjecture devient preuve, quand on lit le même passage de Menandre dans le premier Livre de Joseph contre Apion (c). Car cet ancien Auteur y dit que ce furent les Tityées qui se révolterent contre Hiram. Lowthius (d) conjecturoit qu'il falloit lire Tytiens, au lieu de Tityées. Mais la conjecture est peu vrai-semblable. Quand les Copistes se méprennent, ce n'est pas ordinairement en transcrivant un mot inconnu au lieu d'un autre qui est connu & commun: c'est tout le contraire. Ils ne substituent que trop souvent un mot qui leur est connu à un autre qu'ils ne connoissent pas.

Joseph rapporte dans le neuvième Livre des Antiquités Juives (e), un autre passage de Menandre, dans

(a) Θείας χειρὸς τῷ σχήματι τετραγώνος ἔχον τραγέλαφον πρότομας. Liv. 18. page 908. b.

(b) P. Calmer, 3. Rois, ch. 10. v. 19.

(c) Numero 18.

(d) Note R.

(e) Chap. 14. pag. 507.

lequel il raconte qu'Elulée , un des descendants d'Hiram , & contemporain de Nabuchodonosor , mit à la voile contre les Cittaies (a) , qui s'étoient révoltés. Τιτωϊ n'est point si peu semblable à Κιτταϊοι , qu'un Copiste ignorant & précipité n'ait pû transcrire le premier pour le second. Κιτταϊοι & 'Ηουζιοι se ressemblent moins. Mais outre qu'une faute en attire d'ordinaire une autre , les Copistes qui suivirent , plus ignorants peut-être & plus précipités que ceux qui les avoient précédés , ayant trouvé le manuscrit sur lequel ils travailloient peut-être à moitié effacé , lui substituèrent 'Ηουζιοι. Joseph remarque dans le premier Livre des Antiquités Juives (b) , que les Hébreux appellent l'île de Cypre Cétim , & il ajoute , pour confirmer sa remarque , qu'il y avoit de son temps une ville dans Cypre que ceux qui parloient la langue Grecque appelloient Citius (c) . Comme ce nom ne s'éloigne pas beaucoup de celui de Cétim , je conjecture que les Copistes ont mis mal-à-propos 'Ηουζιοι & Τιτωϊ , dans le passage de Menandre , & qu'il faut leur substituer Κιτταϊοι , ou Κιτταϊοι , & que c'est contre les Cipriots qu'Hiram se mit en mer.

REMARQUE XVII.

On ne voit pas de raison de rejeter l'étymologie que Joseph donne du nom de Pharaon. Sur ce qu'il dit que les Rois d'Egypte ne s'appellèrent plus Pharaon depuis le règne de Salomon.

MONSIEUR Jacquelot (d) prétend que Joseph s'est trompé , lorsqu'il dit que le nom de Pharaon signifie Roi ; qu'il ne signifie pas simplement Roi , mais un Roi supérieur , ce que nous pouvons exprimer par *Λύραρχατος* : Roi dont dépendent d'autres Rois. Pour prouver son sentiment , il remarque que l'Ecriture joint plus d'une fois le mot le Roi à celui de Pharaon , ce qui seroit une tautologie ridicule , si ce dernier avoit le même sens que le premier. C'en seroit véritablement une , si le mot de Pharaon avoit été Hébreu ; mais il étoit Egyptien , & plusieurs Juifs n'eussent pas entendu ce qu'il signifioit , si l'Ecriture ne l'eût expliqué. C'est ainsi que nous disons en François , sans vicieuse tautologie , « le Roi » Melchisedech , « quoique le nom de Roi soit renfermé dans celui de ce Prince. Joseph avoit bien des avantages pour sçavoir l'étymologie du nom de Pharaon , que n'avoit pas son censeur. Les Juifs avoient été si long-temps captifs en Egypte , ils avoient eu dans la suite tant de commerce avec ce peuple , qu'il est

(a) Κιτταϊοι.

(b) Liv. 1. chap. 6. pag. 21.

(c) Κίτιος.

(d) Dissert. sur l'Exist. de Dieu.

peu croyable qu'ils ne lui aient jamais demandé ce que signifioit Pharaon, dont il étoit tant parlé dans leurs Ecritures. Joseph avoit été à Alexandrie, & il pouvoit avoir demandé, soit aux naturels du pays, soit aux Juifs qui demeuroient en Egypte, ce que signifioit le mot de Pharaon. Le Pere Bonjour, qui avoit beaucoup étudié l'Egyptien, a soutenu l'étymologie de Joseph, & M. le Clerc, son censeur implacable, assure (a) que cette étymologie est incontestable, quoiqu'il n'eût pas lui qu'elle eût été remarquée par aucun autre Auteur.

On a accusé Joseph, & l'accusation étoit fort vrai-semblable, d'avoir eu bien peu de mémoire, lorsqu'il écrivoit que les Rois d'Egypte n'ont plus été appelés Pharaon après le règne du Roi Salomon. Je l'en ai accusé moi-même, & j'avois remarqué quelques endroits de l'Ecriture où ces Princes conservent ce nom long-temps après le règne de Salomon. M'étant fait une loi de relire plusieurs fois les endroits où cet Auteur me paroîtroit avoir fait une faute, ce grand défaut de mémoire m'a frappé; mais plus il est extrême, plus il m'a fait soupçonner qu'il n'a point avancé un fait dont plus de trente passages de l'Ecriture font voir la fausseté à ceux qui en ont la plus légère teinture. Deux réflexions ont fortifié mon soupçon. Premièrement il ne dit pas qu'il a trouvé dans l'Ecriture que les Rois d'Egypte n'ont plus été appelés Pharaon après le règne de Salomon; c'est dans les Livres, dans les Ecritures de sa Nation (b), qu'il a trouvé cette remarque. Le premier seroit

certainement faux, & on n'a point de raison de nier le second. Tous les ouvrages que les Juifs ont composés ne le sont pas conservés, & il y en avoit du temps de Joseph qui ne sont pas venus jusqu'à nous. C'est bien vrai-semblablement dans quelqu'un de ses ouvrages qu'il avoit lu le fait qu'il avance ici. Secondement, si l'on trouve le nom de Pharaon donné en plusieurs endroits de l'Ecriture, aux Rois d'Egypte après le règne de Salomon, Joseph ne dit point le contraire. C'est pour lever la surprise de ceux qui étoient étonnés qu'on ne le leur donnoit point depuis, qu'il dit ce que nous lisons ici. Ce n'est point aux Juifs qu'il parle. Ils n'avoient garde d'en être surpris, trouvant que l'Ecriture continuoît toujours à leur donner ce nom. C'étoient les Grecs, qui étoient surpris que depuis le règne de Salomon les Egyptiens n'avoient plus appelé leurs Rois Pharaon. Ils ne voyoient point de raison pourquoi ce peuple avoit cessé alors de donner le même nom à ses Rois, & c'est cette surprise que Joseph veut lever ici, en leur en apprenant la raison, & faire voir en même temps la conformité des Ecrivains de sa Nation avec ceux des Egyptiens. C'est un trait de l'Histoire des Egyptiens qu'il touche, mais sans aucun rapport à l'Ecriture sainte. Il y eut quelque changement dans le nom des Rois d'Egypte sur la fin du règne de Salomon. L'Ecriture, qui ne leur avoit donné jusques-là que celui de Pharaon, y ajoute alors celui de Sefac; celui de Sua, lorsqu'Osée régnoit; celui de Néchao, sous le règne de Josias, & celui d'Ephraïm

(a) Comment. Genes. ch. 12. v. 15.

(b) Εἰ τοῖς ἱσχυρίσιν ἡμῶν βιβλίους

sous le règne de Jérémie (a). Si en plusieurs autres endroits elle ne les appelle que Pharaon, c'est qu'elle ne fait pas leur histoire, & qu'elle parle aux Juifs qui étoient accoutumés à ne les désigner que par ce nom.

REMARQUE XVIII.

Du Canal de communication entre la Méditerranée & la mer Rouge.

POUR ne point répéter ce que plusieurs Sçavans ont dit du lieu où la flotte de Salomon alloit chercher de l'or & d'autres marchandises précieuses; du port d'où elle partoît, & de la manière dont le Roi de Tyr put envoyer des vaisseaux à Afiongaber, je me borne à faire deux remarques. La première, qu'il n'est plus maintenant douteux que les Rois d'Egypte n'aient fait un canal de communication entre la Méditerranée & la mer Rouge. M. Huet avoit fait un recueil exact des témoignages des Anciens qui l'avoient assuré, & sa dissertation avoit été reçue avec applaudissement. Le fait reçut un nouveau degré de certitude par la Carte du Delta, que M. Boutier leva sur les lieux, aux sollicitations & sur les mémoires de M. de l'Isle. M. le Comte de Pontchartrain avoit ordonné au Consul de Caire de faire faire, par une personne capable, une description de la basse Egypte. Le

choix tomba sur M. Boutier, qui envoya ses Mémoires au Ministre de la marine. Ils furent remis à M. de l'Isle. Ce qui parut de plus important dans la Carte de M. Boutier, ce fut un bout de canal qui sort du bras le plus oriental du Nil, & que le sçavant Géographe (b) jugea devoir être une partie de celui qui faisoit autrefois la communication du Nil & de la Méditerranée avec la mer Rouge. Il communiqua son sentiment à l'Académie des Sciences, dont il étoit membre, & il en apporte de si bonnes raisons, que le fait parut prouvé. L'Anonyme qui l'attaqua en 1705. n'en fut pas persuadé: il ne seroit pas difficile de répondre à tout ce qu'il objecta; mais outre que ce n'en est pas ici le lieu, depuis que M. Maillet a vérifié le fait sur les lieux, la chose ne peut plus être contestée. Le canal de communication entre la Méditerranée & la mer Rouge constaté, la difficulté qui avoit obligé d'y recourir subsiste dans toute sa force. Car sans rechercher sous quel Prince ce canal fut commencé, Hérodote (c) dit qu'il ne fut achevé que sous Darius Hystaspis. Il ne le fut même, selon Diodore de Sicile (d), que sous le second des Ptolémées. Ainsi Hiram ne put pas envoyer sa flotte par ce canal joindre celle de Salomon à Afiongaber. D'ailleurs les Egyptiens eussent-ils souffert qu'un ouvrage, qui avoit dû leur coûter des peines & des dépenses infinies, servît aux Hébreux & aux Tyriens à s'enrichir & à se rendre maîtres du commerce des Indes? Il est plus naturel de

(a) 3. Rois, chap. 11. v. 40. 4. Rois, chap. 17. v. 4. Ibid. chap. 23. v. 29. Jérémie, chap. 44. v. 30.

(b) Hist. de l'Acad. des Sciences,

année 1702. pag. 83.

(c) Liv. 2. pag. 151.

(d) Liv. 1. pag. 30.

penſer que le Roi de Tyr ſ'étant allié avec Salomon pour faire le commerce du pays d'Ophir , avoit ordonné à la flotte qu'il avoit dans quelque port de la mer Rouge de ſe joindre à celle de ce Prince. Quelque accoutumés que fuſſent les Tyriens à courir les mers , & quelque idée qu'on ſe forme de leur marine , on a peine à croire qu'ils aient fait le tour du monde ; on n'en a du moins aucune preuve. Il faut cependant le dire , ou faire paſſer dans la Méditerranée Afiongaber , qu'on a vû juſqu'à préſent ſur les bords de la mer Rouge.

R E M A R Q U E XIX.

De quel pays la Reine de Saba vint-elle à Jeruſalem pour ſ'assurer ſi ce qu'on publioit de la ſageſſe de Salomon étoit véritable ?

BOCHART prétend (a) que Joſeph ſ'eſt trompé, lorsqu'il a dit que cette Princeſſe régnoit ſur l'Ethiopie & ſur l'Egypte. Cette mépriſe réelle ou prétendue eſt une occaſion que ſaiſit M. le Clerc (b), pour demander quelle créance mérite l'Hiſtorien Juif , dans le récit des affaires étrangères , puisqu'il ſe

trompe dans celui qu'il fait d'un événement qui avoit tant de liaiſon avec l'Hiſtoire de ſa Nation. Une prévention décidée contre Joſeph , ne permet pas à ſon Critique de voir qu'il enveloppe dans ſa cenſure amère un Sçavant qu'il regardoit comme un Héros dans la République des Lettres (c). L'Hiſtorien Juif peut ſe tromper , & le ſentiment contraire eſt celui du plus grand nombre des Interprètes ; mais une erreur ſi indifférente ne méritoit pas d'être relevée avec tant d'aigreur , quand elle ſeroit auſſi conſtatée qu'elle eſt douteuſe.

C'eſt chez les Arabes une tradition , que la Reine de Saba , qui avoit rendu viſite à Salomon , avoit régné ſur leurs ancêtres , & ils montrèrent au Père Paul Petri Jeſuite , qui étoit alors Miſſionnaire chez eux , une ville où ils lui aſſurèrent que cette Princeſſe étoit née. Mais cette tradition ne décide rien , car les Ethiopiens en ont une ſemblable (d) , qu'ils ne croient pas moins véritable que les Arabes croient la leur. On peut voir ce que chacune de ces nations allégué en ſa faveur , dans la Diſſertation de M. le Grand ſur la Reine de Saba (e).

Je n'examinerai point tout ce que Bochart a objecté contre le ſentiment de Joſeph (f). Outre que cela me meneroit trop loin , on ne fait point l'apologie d'un ſentiment

(a) Phaleg. liv. 2. pag. 135.

(b) Comment. 3. Rois , v. chap. 10. v. 11.

(c) Grotius , qui a cru que la Reine de Saba a régné en Ethiopie. Comment. 3. Rois. chap. 10. v. 1.

(d) Les Pères Mendoza & Sanctius , ſur le premier verſet du dixième chapitre du troiſième Livre des Rois.

(e) Dans la traduction de la Relation du Père Jérôme Labo.

(f) Dans les Archives des Abyſſins , qui ont été de tous les temps à Axum ou Caſſum , ont conſervé une chronique très-ancienne , où l'on apprend que la Reine de Saba étoit Reine des Abyſſins , & qu'elle eut de Salomon un fils , qu'elle appella Menilech. y conquiſta eſpiritual del Imperio Abyſſino. Par f. Math. de Anguiano Capucin. Madrid. 4^e. Journ. France , 1708. pag. 692.

dont on ne sçait que penser : je me borne à faire voir que ses plus fortes raisons ne sont pas aussi décisives qu'elles ont paru à quelques Sçavans.

10. On ne connoît une ville de Saba que sur la foi de Joseph, mais combien y a-t-il de faits & de lieux qu'on ne connoît que sur l'autorité d'un Historien ? 20. Tout ce que les Ethiopiens disent en leur faveur est suspect, je le veux, mais leur seroit-il venu en pensée que c'étoit dans leur pays que régnoit la Reine qui fut rendre visite à Salomon, s'il n'y avoit jamais eu de ville de Saba en Ethiopie ? Meroë étoit la capitale de ce royaume, *Βασιλευς ἢ Μερὸς πάλαι*, comme Strabon s'exprime (a). Où étoit la capitale de cette nation avant que Cambise se fût rendu maître de l'île de Saba, à laquelle il donna le nom de Meroë ? Il n'est pas vraisemblable que ce peuple changea sa Métropole de lieu après que ce Prince se fut retiré, & qu'il abandonna l'ancienne pour venir établir le siège de l'Empire dans une ville rebâtie & ornée par un ennemi ; il est au contraire bien plus naturel de croire que les Rois d'Ethiopie retournerent dans leur ancienne métropole. 30. Si Diodore de Sicile (b) dit que ce fut le nom de sa mere que Cambise donna à sa nouvelle ville, c'est un fait sur lequel on ne peut se décider qu'après avoir apprécié l'autorité des deux Historiens. C'est un fait que Diodore de Sicile avance entre dix mille, auquel il n'a donné qu'une attention générale, comme n'y prenant aucun intérêt. Comme cet événement, quoiqu'assez indifférent à Joseph dans une certaine

position, faisoit cependant un trait particulier, & très-remarquable dans l'Histoire qu'il écrivoit, il a dû s'en instruire exactement. Il étoit plus en état de le faire que Diodore de Sicile, tant parce qu'il demouroit dans le pays où cette Princesse étoit venue, & qu'il étoit bien plus près de celui dont elle étoit partie que Diodore de Sicile, soit que ce fût d'Arabie, soit que ce fût d'Ethiopie, que par ce que sa nation avoit eu beaucoup de relation avec ces deux peuples : avantage dont l'Historien de Sicile a été privé. Cambise avoit mené sa sœur avec lui dans son expédition d'Egypte. Il l'aimoit éperduement, & il l'épousa dans la suite ; n'est-il pas plus vrai - semblable que ce fut son nom qu'il donna à sa nouvelle ville que celui d'une mere (c), dont nous ne sçavons ni s'il l'aimoit, ni s'il l'avoit laissée en Perse ? 40. Cette grande quantité d'or, de pierres précieuses, & d'aromates, que la Reine de Saba apporta à Jerusalem, n'est pas une preuve qu'elle ne régnoit pas en Ethiopie. On ne connoît point assez ce vaste Empire, pour décider qu'on n'y trouve ni or, ni pierreries, ni aromates. Il y avoit du cinnamome ; car Strabon assure (d) que Sesostris pénétra dans l'Ethiopie jusques dans cette partie qui porte le cinnamome, *μικρὸν τὸ καὶ νῦν κινναμόγονον*. Après avoir dit qu'on trouve dans l'Inde méridionale, du cinnamome, du nard, & d'autres aromates (e), il ajoute, comme dans l'Arabie & l'Ethiopie. Quand ce royaume n'eût rien fourni de lui-même des grandes richesses qu'apporta la Reine de Saba,

(a) Liv. 1. pag. 56. liv. 17. pag. 1177.

(b) Liv. 1. pag. 29.

(c) Herodote, liv. 3. pag. 175.

(d) Liv. 17. pag. 1138.

(e) Liv. 15. pag. 1018.

• Cette princesse pouvoit les avoir tirées des peuples voisins par la voie du commerce. Les Hollandois font tous les jours des présens de choses très-précieuses, qu'ils ne tirent point de chez eux. Dès le temps de Joseph, les Arabes portoient en Egypte leurs aromates & leur baume, & le même Auteur qu'on vient de citer remarque (a), en racontant l'expédition qu'Ælius Gallus méditoit de faire contre les Triglotides, que ce peuple avoit toujours été fort riche, par l'échange qu'il faisoit de ses aromates avec de l'or & de l'argent. Les Ethiopiens étoient très en état de faire cet échange, par les mines d'or, d'argent, de cuivre & de fer, qui étoient dans l'île de Meroë (b), & par la quantité de bois d'ébène qu'elle produisoit; mais les grandes richesses de cet Empire paroissent par ce qu'Hérodote raconte dans son troisième Livre (c). Cambise ayant envoyé un collier d'or au Roi d'Ethiopie (d), ce Prince, pour faire voir à ses Envoyés combien ce riche métal étoit commun dans ses Etats, les mena dans les prisons, où ils virent avec étonnement, que toutes les chaînes des prisonniers étoient d'or.

50. Le manuscrit d'Hérodote, dont se servoit Joseph, pouvoit avoir Nicaula au lieu de Nicotris. Ce que le Pere de l'Histoire Grecque ajoute, que le nom de cette Princesse étoit le même que celui d'une Reine de Babylone, me fait croire que ce

n'étoit point son nom; qu'il l'avoit adouci, ou qu'il y avoit fait quelques changemens pour le rendre semblable à celui de la Reine de Babylone. Car il n'est pas croyable que la langue d'Ethiopie, qui n'avoit aucune affinité avec celle des Babylo niens, se soit cependant rencontrée à donner à une de ses Reines le même nom précisément qu'avoit porté une Reine de cet Empire. Mais je finis par deux ou trois courtes réflexions, moins pour justifier le sentiment de Joseph, que pour faire voir que s'il se trompe, son erreur n'est ni si grossière ni si importante, qu'elle donne droit de lui insulter avec autant de hauteur qu'ont fait quelques Sçavans.

10. Les Arabes, dont la capitale étoit Saba, étoient gouvernés par des Rois qui se succédoient de pere en fils. Les honneurs que leurs sujets leur rendoient, étoient mêlés d'avantages & d'incommodités. Ils commandoient en maîtres, & ils n'étoient point obligés de rendre compte de ce qu'ils faisoient; mais il ne leur étoit pas permis de sortir de leur palais (e). Car s'ils l'eussent fait, le peuple, autorisé par un ancien oracle, les eût lapidés sur le champ. La loi étoit sans doute générale, & elle regardoit également les Reines & les Rois, & si le préjugé étoit aussi favorable pour l'observation exacte de la loi, la Reine des Arabes n'auroit pas pû sortir de son palais pour aller rendre visite à Salomon.

(a) Pag. 1126.

(b) Diod. Sicil. liv. 1. pag. 29.

(c) Pag. 170.

(d) C'étoit un Roi qui régnoit en Egypte du temps de Salomon, & il en épousa la Princesse sa fille. Mais il paroît que ce fut au commencement de son âge ne qu'il contracta ce mariage, & il

Tome II.

avoir bâti le Temple, lorsque la Reine de Saba lui rendit visite. D'ailleurs on sçait qu'un instant, pour ainsi dire, suffit pour produire les plus grandes révolutions dans tous les Etats; & Plin dit: *Ægyptiorum bellis attrita est Æthiopia; vicissim imperitando serviendoque.*

(e) Diodor. Sicil. Liv. 3. pag. 180. d.

20. Le Patriarche Alphonse Mendez assure avoir remarqué, que tant dans les offices civils & militaires que dans les autres usages & coutumes, la forme de la République des Hébreux subsistoit encore de son temps dans l'Ethiopie. 30. Enfin la Religion Juive étoit connue dans ce royaume du temps de saint Philippe. Car l'Eunuque de la Reine, & ce terme, signifie ordinairement, le premier Ministre d'un Etat vint alors adorer Dieu à Jerusalem. Joseph remarque que plusieurs Payens y venoient, attirés par la réputation du Temple; mais c'étoit pour remplir un des devoirs de la Religion que ce Ministre professoit, qu'il y étoit venu. Car il étoit Juif de religion, puisqu'il avoit l'Ecriture, & qu'il lisoit le Prophète Isaïe, lorsque le saint Diacre s'approcha de lui. L'Ecriture ne remarque point s'il y avoit en Ethiopie d'autres personnes qui pratiquassent la Religion Juive que cet Eunuque, mais il est bien vrai-semblable qu'il n'étoit pas le seul. Un premier Ministre est ordinairement de la religion du Prince, & le peuple suit presque toujours celle de ses maîtres: mais sans faire de conjectures, & pour s'en tenir à ce que l'Ecriture dit, la Religion Juive étoit connue en Ethiopie, & le premier Ministre de cet Etat la professoit publiquement. Nous ne voyons point qu'aucun Arabe Sabéen soit allé adorer Dieu à Jerusalem, & nous ne trouvons ni dans l'Ecriture, ni dans Joseph, ni dans aucun ancien Auteur, que la Religion Juive ait été connue dans leur pays. On n'a aucune raison de croire que Joseph ait inventé, que la Reine qui fut à Jerusalem du temps de

Salomon régnoit en Ethiopie. C'étoit une tradition des Juifs, ou il avoit trouvé ce fait dans quelque ancien Ecrivain de sa Nation. Comme on oublie rarement les circonstances d'un fait qui intéresse, lorsque les circonstances dont on l'accompagne ne sont point contre la vrai-semblance, & qu'elles sont du dernier indifférent pour ceux qui la rapportent, si ce n'est pas une preuve qu'elle est véritable, c'est une raison décisive pour ne la pas traiter de fausse.

REMARQUE XX.

Explication d'un endroit de Joseph. Des Esclaves Ethiopiens qu'il semble dire que la flotte de Salomon apportoit.

NIHIL enim erat quod quis argento venderet aut contra emeret (a). C'est assez le sens des paroles de Joseph; mais si c'est ce qu'il veut dire, ou il s'exprime mal, ou il se contredit sensiblement. Car si l'argent n'entroit point dans le commerce, il ne devoit pas dire que la flotte de Salomon lui en apportoit. On ne va pas chercher dans les pays étrangers une marchandise qu'on ne peut commercer. Le sens que je crois qu'on peut donner à cet endroit, seroit mieux lié avec ce qui précède, & c'est peut-être celui de Joseph; mais pour le trouver dans son texte, je suis obligé d'y faire quelques changemens, que je ne puis justifier que par la nécessité de le faire parler sensément. Je commence par effacer *et*.

(a) M. Havercamp.

je change *ἐκίπρατοι* en *ἐκίπρατοι*, & je mets, *ἐκίπρατοι* à la place d'*ἐκίπρατοι*.
 » Car Salomon ne fit rien faire
 » ni fondre en argent. « Joseph
 apporte la raison, *οὐδὲν γὰρ*, de ce
 qu'il venoit de dire que ce Prince
 avoit fait faire deux cents boucliers,
 & trois cents plus petits d'or, & que
 tout son service étoit du même mé-
 tal: » car il ne fit rien travailler
 » ni fondre en argent.

Avec l'or & l'argent que la flotte
 de Salomon lui apportoit, elle lui
 apportoit deux sortes d'animaux,
 qu'on croit être des singes & des
 paons. Au lieu de paons, Joseph dit
 des Ethiopiens. Sig. Gelenius, l'élé-
 gant Traducteur, Dom Calmet (a),
 & le nouvel Editeur n'y trouvent rien
 à redire: ils joignent seulement
 l'épithète d'esclaves à Ethiopiens,
 que Joseph n'y joint point. Si ce
 mot n'est point corrompu, c'étoit
 plutôt pour donner sa pensée à de-
 viner que pour l'exprimer, qu'il
 écrivoit. J'ai d'ailleurs de la peine à
 croire, que ni l'Hébreu ni les Sep-
 tante ne parlant point d'esclaves
 Ethiopiens, il ait voulu en faire une
 partie de la cargaison de la flotte
 de Salomon, & ne rien dire des
 paons que l'un & l'autre texte dit
 qu'elle apportoit.

Il est, ce semble, plus naturel de
 penser, que Joseph ne sachant, ou
 ne trouvant pas dans la langue Grec-
 que de mot qui répondit à [*thukh-
 khîim*], croyant d'ailleurs que *πα-
 ν*, qu'ont employé les Septante,
 n'y répondoit pas, avoit mieux aimé
 conserver le mot original, que de le
 traduire par un terme qui le repré-
 senteroit mal. Les Septante en ont
 quelquefois usé ainsi, & ils ont, dans

quelques endroits, conservé le mot
 Hébreu sans le traduire. Mais des
 Copistes à qui [*thukhkhîim*] qui étoit
 peut-être mal écrit, étoit inconnu,
 ont pû croire que c'étoit chusim,
 & comme ce mot étoit peu connu
 des Grecs pour signifier Ethiopiens,
 lui substituer *αἰθίοπες*.

R E M A R Q U E X X I.

*On tâche d'éclaircir ce que
 l'Ecriture, Joseph & Nicolas
 de Damas disent de Razon
 & d'Adad.*

RA Z O N fils d'Eliada, se
 révolta contre Adrazar ou
 Adarésér (b), Roi de Soba, & se fit
 Chef de parti lorsque David subju-
 guoit la Syrie. Un sçavant Inter-
 prète (c) le suppose un des Généraux
 d'Adrazar, & le fait » s'enfuir du
 » combat avec les troupes qu'il
 » commandoit, faire des courses,
 » voler, & enfin se rendre maître
 » de Damas & y regner. « Ni l'E-
 criture ni Joseph ne disent point
 que Razon fût Général des troupes
 de son Roi, & qu'il s'enfuit le jour
 du combat. Il ne régna pas même
 à Damas; mais la manière un peu
 vague dont l'Ecriture s'exprime, a
 fait croire qu'il y avoit régné.

Adad de retour en Idumée, ne
 put la porter à la révolte, à cause
 des fortes garnisons que Salomon y
 entretenoit. Dans l'impuissance de
 monter sur le trône de ses ancêtres,
 il fit alliance avec Razon, qui pou-
 voit continuer à ravager la Syrie,

(a) D. Calmet, 3. Rois, chap. 10.
 γ. 22.

(b) 3. Rois, chap. 11. γ. 23.

(c) Le Pere Calmet

comme il avoit fait du temps de David, & ayant réuni leurs forces, ils s'emparèrent de Damas, & Adad y régna. L'Hébreu le dit expressément (a) en finissant le verset vingt-cinquième. C'est ainsi que Joseph l'a entendu, & M. d'Andilly l'a fort bien compris. Selon le verset précédent, il semble que Razon & Adad régnerent ensemble à Damas; mais [iim'lekhoû] ne signifie pas, je crois, ici, qu'ils se rendirent maîtres de Damas. Car l'Hébreu dit expressément, comme on vient de le remarquer, qu'Adad régna en Syrie. Le passage de Nicolas de Damas, que Joseph (b) allégué, est mal appliqué, car cet Historien confond les personnes & les événemens. Ce fut Adrazar que David défit (c) sur les bords de l'Euphrate; Adad n'étoit alors qu'un enfant, qui loin d'être en état de donner bataille à ce Prince sur les bords de l'Euphrate, fut contraint de s'enfuir en Egypte, lorsque Joab subjugoit l'Idumée, & d'y demeurer quelque temps après que David fut mort. Ce fut en Idumée que régna Adad, selon les Septante. Il n'y a qu'une lettre de différence dans l'Hébreu, entre Aram & Edom, & l'Exemplaire de ces Interprètes avoit sans doute un *Daleth* au lieu d'un *Resch*; mais il ne paroît pas que ce soit la bonne leçon. Car il semble que l'Idumée fut toujours soumise aux Rois de Juda, jusqu'au règne de Joram; c'est du moins la première fois que l'Ecriture parle de la révolte de ce peuple (d). Si ce peuple s'étoit révolté sous Salomon, & si ce Prince n'avoit pu le faire rentrer dans son

devoir, il est peu vrai-semblable que ses successeurs l'aient pu faire dans la suite. Au lieu de rapporter le passage de Nicolas de Damas, pour justifier ce qu'il racontoit de David, Joseph eût dû relever les fautes dans lesquelles il étoit tombé. Mais une citation bonne ou mauvaise a été souvent, & l'est encore quelquefois aujourd'hui, une preuve victorieuse pour bien des Auteurs. Adad n'étoit point du pays *ixxâpîos*, comme s'exprime Nicolas de Damas, par rapport à la Syrie ou à la Phénicie, mais Iduméen, & du sang royal. Tout ce que dit cet Auteur de vrai, dans ce qu'en rapporte Joseph, est qu'Adad régna en Syrie, & ses descendans long-temps après lui.

REMARQUE XXII.

Jeroboam fut très-coupable; d'avoir détourné ses sujets d'aller adorer Dieu à Jerusalem, & d'avoir fait un schisme. Quelque grande qu'ait été sa faute, elle ne paroît pas avoir été jusqu'à l'idolâtrie.

JEROBOAM est très-coupable; d'avoir engagé ses nouveaux sujets à ne plus aller à Jerusalem adorer Dieu. Le schisme est toujours odieux, & Jeroboam ne put porter les dix Tribus à aller à Bethel & à Dan rendre leurs devoirs à Dieu, sans commettre un grand crime. Il transgressa la

(a) 3. Rois, chap. 11.

(b) Antiq. Juiv. liv. 7. chap. 5. numéro 2.

(c) 2. Rois, chap. 8. v. 3.

(d) 4. Rois, chap. 8. v. 20.

défense que Dieu avoit faite , de ne lui rendre le culte qui lui est dû que dans le lieu qu'il choisiroit ; & la témérité qu'il eut d'établir des Prêtres de sa propre autorité , au mépris de ceux que Moïse avoit par son ordre donnés à sa Nation , est impie & sacrilège. Mais à tous ces crimes , doit-on joindre celui d'idolatrie , & le charger de celui d'avoir abandonné le Dieu de ses pères , pour adorer du bois ou de la pierre ?

Plusieurs sçavants Interprètes croient qu'il ne porta pas seulement ses sujets au schisme , mais qu'il les jeta aussi dans l'idolatrie. Les preuves qu'ils en apportent , ne me paroissent pas convaincantes ; & si je n'ose pas décider absolument qu'il en fut innocent , je crois pouvoir assurer qu'on ne le convainc pas d'avoir introduit l'idolatrie dans son royaume.

Jehu fit mourir les Prêtres de Baal , & détruisit entièrement son culte , mais il ne détruisit point les veaux d'or (a) qui étoient à Bethel & à Dan. » Venez avec moi , dit-il , à l'homme de bien Jonadab , » & voyez mon zèle pour Jehovah « pour le Dieu suprême ; mais ce zèle pour le véritable Dieu , n'alla point jusqu'à renverser les autels que Jeroboam avoit mis à Bethel & à Dan. On pouvoit donc avoir du zèle jusqu'à un certain point pour Jehovah , & cependant ne pas détruire les veaux d'or de Jeroboam. Il y avoit par conséquent de la différence entre adorer Baal , & aller rendre ses devoirs dans l'un ou l'autre de ces lieux. Le premier étoit capital , qu'aucun prétexte , qu'aucune raison ne pouvoit justifier. Le

second étoit un mal , une transgression de l'ordre de Dieu , que les Prophètes condamnoient avec zèle : mais la manière dont l'Ecriture s'exprime sur l'un & sur l'autre , fait voir qu'il y avoit de la différence entre les veaux d'or de Jeroboam & les idoles de Baal , de Moloch & d'Astarthé ; & il n'y en auroit eu aucune , si les deux cultes avoient été idolâtres.

Lorsque Jehu eut convoqué tous les Prêtres de Baal dans le Temple de ce Dieu , il leur dit : Voyez , *prenez garde qu'il ne se trouve parmi vous quelque Serviteur de Jehovah.* Il ne pouvoit être entré dans le temple de Baal que des sujets du royaume d'Israël ; il y en avoit donc , qui nonobstant les veaux d'or de Jeroboam , continuoient d'adorer le vrai Dieu. L'Ecriture reproche à ce Prince d'avoir demeuré dans le péché de Jeroboam , mais elle ne reproche ni à l'un ni à l'autre d'avoir été idolâtres. Jeroboam commit un grand péché , lorsqu'il détourna ses sujets d'aller adorer Dieu à Jerusalem ; mais il y a des crimes , qui quelque énormes qu'ils soient , ne sont pas celui de l'idolatrie. Dans les reproches que font les Prophètes aux Israélites de suivre l'exemple de Jeroboam , je ne me souviens pas qu'ils leur aient jamais reproché de suivre son idolatrie. C'est ordinairement du terme de *fornicari* , de *fornicatio* , dont ils se servent pour exprimer ce péché , & je ne trouve point qu'ils l'aient employé en aucun endroit , lorsqu'ils ont parlé du schisme de ce Prince. Dans la Lettre du Prophète Elie , qu'on apporta au Roi Joram , ce Saint , après lui avoir dit qu'il avoit marché dans les voies

(a) 4. Rois , chap. 10. v. 29.

des Rois d'Israël, ajoute (a), & vous avez fait tomber Juda & les habitans de Jerusalem dans la fornication, imitant la fornication d'Achab. La distinction entre marcher dans les voies des Rois d'Israël, & tomber dans la fornication de la maison d'Achab, est remarquable. Achab fut le premier des Rois d'Israël qui au schisme ajouta l'idolatrie. Il ne se contenta pas, dit l'Ecriture, d'imiter le péché de Jeroboam (b), mais il alla servir Baal & il l'adora. Adorer Baal, ou des veaux d'or, c'est bien la même chose (c), cependant l'Ecriture regarde le premier comme un plus grand crime que celui qu'avoit fait Jeroboam; donc le culte que ce Prince pratiquoit à Bethel ou à Dan, n'étoit point un culte d'idolatrie. C'est en observant la même distinction, que l'Ecriture dit d'Achab, Roi de Juda, qu'il marcha dans les voies des Rois d'Israël, & qu'il fit de plus élever des statues à Baal (d). *Insuper* seroit superflu, si ce que l'Ecriture appelle marcher dans les voies des Rois d'Israël, eût signifié être idolâtre. L'objet de l'idolatrie peut varier, mais le péché est le même, lorsque l'on borne le culte suprême à un objet fini & créé.

Dans un avantage que les Israélites eurent sur Achab, Roi de Juda, ils enleverent deux mille de ses sujets, tant hommes, que femmes & enfans. Ils les emmenoièrent prisonniers, lorsqu'un Prophète du

Seigneur fut au-devant d'eux, pour leur reprocher l'action qu'ils faisoient. Vous péchez, leur dit-il (e), contre Jehovah votre Dieu. S'ils avoient adoré les veaux d'or de Jeroboam, si leur culte s'étoit terminé à eux, ils se seroient peu souciés de plaire ou de déplaire à un Dieu qu'ils avoient rejeté, & qu'ils ne reconnoissoient pas pour leur Dieu. Ils auroient naturellement répondu au Prophète, comme Pharaon avoit répondu à Moïse (f) : Eh ! quel est ce Dieu dont vous me parlez, pour que j'obéisse à son ordre ? Le Prophète Elie prouva, sous le règne d'Achab, par un miracle éclatant, que Baal n'étoit pas Dieu ; mais le peuple n'en eût pas dû conclure comme il fit, que Jehovah étoit le Dieu suprême, s'il avoit adoré les veaux d'or, & s'il les avoit cru des Dieux. Le miracle du Prophète décidoit sans réplique, en faveur de son Dieu, mais il ne prouvoit rien contre les veaux d'or. Car ceux qui les eussent adorés eussent pu dire avec raison, que si Jehovah étoit plus puissant que Baal, ce n'étoit pas une preuve qu'il le fût aussi plus que les veaux d'or. L'exception se présente si naturellement d'elle-même, qu'elle n'eût pas échappé au Prophète, si ceux qui alloient à Bethel & à Dan les eussent adorés. Il l'eût prévenue, & ne se fût pas exposé à être obligé de demander un nouveau miracle à Dieu pour les confondre, pouvant par un seul &

(a) 2. Paralip. chap. 21. v. 13.

(b) 3. Rois, chap. 16. v. 31.

(c) Je me réserve en Israël sept mille personnes, qui n'ont point fléchi le genou devant Baal. L'Ecriture ne dit pas devant les veaux d'or. Sous le règne de Joram, Roi d'Israël, on observoit la défense que Moïse avoit faite, que les

lépreux demeuraient dans les villes.

3. Rois, chap. 19. v. 18. 4. Rois, chap. 7. v. 4.

(d) *Insuper & statuas sedit Baalim.* 2. Paralip. chap. 28. v. 2.

(e) 2. Paralip. chap. 28. v. 10.

(f) *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus?* Exod. chap. 5. v. 2.

même miracle, ruiner l'idolatrie de Baal & celle des veaux d'or.

Moïse condamna avec force le veau d'or qu'Aaron avoit fait, il lui en fit des reproches, & il châtia le peuple qui l'avoit demandé, par la mort de vingt-trois mille personnes, que les enfans de Lévi tuèrent. La manière dont le saint Législateur parle de l'action de son frere, la force avec laquelle il la condamna, la mort d'une si grande multitude du peuple, ont fait conclure qu'il étoit tombé dans l'idolatrie, & qu'il avoit adoré le veau d'or que venoit de lui faire Aaron. Mais si les Israélites purent regarder le veau d'or comme le Dieu qui les avoit délivrés de l'esclavage où ils étoient en Egypte, & qui avoit fait des miracles si éclatans, pour leur procurer la liberté, il faut reconnoître qu'ils étoient plus stupides que les Hottentots. Ils purent bien prier Aaron de leur faire quelque symbole de la Divinité qui soutint leur imagination, & qu'on portât devant eux dans les marches qu'ils devoient faire pour se rendre dans la Terre de Canaan, comme un signe sensible qui les réunît, & qu'ils pussent suivre; mais qu'ils aient pu prier Aaron de leur faire un Dieu, proprement dit, c'est ce qu'on ne peut penser, sans supposer qu'ils avoient perdu le bon sens.

Moïse prévint les suites que pouvoit avoir la demande que le peuple fit à Aaron, & la foiblesse qu'eut son frere de la leur accorder. Pour les prévenir, il crut qu'il devoit en arrêter le principe, & punir avec éclat une démarche qui jetteroit

infailliblement le peuple dans l'idolatrie. Lorsqu'il fit cette demande à Aaron, il ne le pria pas de lui faire Jehovah, le Dieu suprême, mais seulement Elohim, terme dont l'Ecriture se sert assez souvent lorsqu'elle parle de Dieu, mais qu'elle applique aussi quelquefois aux Anges. Le motif de cette demande étoit de suppléer par quelque signe extérieur la perte qu'il croyoit avoir faite de Moïse (a): *Faites-nous des Dieux qui marchent devant nous; car nous ne savons pas ce qui est arrivé à Moïse.* L'Ecriture ne nous dit point pourquoi Aaron fit plutôt un veau qu'un autre animal. Ceux des Protestans qui se sont fait une règle de croire que toutes les cérémonies religieuses des Juifs étoient empruntées des Egyptiens & des Phéniciens, prétendent que ce fut parce qu'il avoit vu le veau particulièrement adoré en Egypte. Mais il y avoit pu voir le chat & le chien également honorés (b): & pourquoi repréenta-t'il plutôt un veau que ces deux animaux? Le peuple pouvoit n'avoir guères d'idées des Chérubins, il pouvoit même les ignorer; mais je ne vois pas qu'on puisse dire qu'Aaron ignoroit également ce que c'étoit. Moïse le savoit, & il semble qu'il n'en dut pas faire un mystère à son frere. Joseph dit que c'étoient des animaux ailés, mais dont nul mortel n'avoit vu de semblables. Ceux que vit Ezéchiël (c) avoient chacun une face d'homme, de lion, de bœuf & d'aigle. C'est assez vrai-semblablement ce qui détermina Aaron à donner à ce que lui demandoient les Juifs la figure d'un bœuf. Un

(a) Exod. chap. 32. v. 1.

(b) Strabon, liv. 17. Τὴν μὲν τοῦ ζῴου εἰκόνα ποιεῖν οὐκ ἔμελλεν Αἰγύπτῳ, καὶ ἄλλῃ

τοῦ πεζοῦ μὲν γρία, βοῦν, κῆν, ἄλλουρον, &c.

(c) Chap. 1. v. 10.

détail plus circonstancié de cet événement, auroit levé nos doutes & fixé nos conjectures ; l'Ecriture n'a pas jugé à propos de le faire : elle s'est contentée de nous dire, qu'Aaron & le peuple commirent un très-grand péché ; l'un d'avoir demandé des Dieux, l'autre d'avoir fait le veau d'or. Comme elle ne qualifie point ce grand péché d'idolâtrie, c'est un devoir pour moi de ne l'en pas qualifier.

Quand il seroit certain que les Israélites adorèrent dans le désert le veau d'or qu'Aaron avoit fait, on n'auroit pas droit d'en conclure qu'ils rendirent dans la suite le même culte à ceux que Jeroboam fit faire. C'est tout-au-plus un préjugé, mais que dissipe la manière différente dont l'Ecriture parle du péché de ce Prince & de l'idolâtrie d'Achab. Ce qu'on peut objecter de plus fort contre la conjecture que nous proposons, c'est ce qu'on lit au verset vingt-trois du Chapitre douzième du troisième livre des Rois » que Jeroboam monta sur l'autel afin de sacrifier » aux veaux qu'il avoit faits : « mais l'Hébreu n'est pas si décidé, & on peut fort bien le traduire par » Jeroboam montoit sur l'autel pour » sacrifier devant les veaux qu'il » avoit faits ; « car quoique la préposition [*lâméd*] réponde ordinairement à celle de notre langue *à*, & qu'elle demande le datif, il y a plusieurs endroits de l'Ecriture où elle signifie *ante* devant, comme on pourra s'en convaincre, si on consulte les endroits indiqués à la marge (a), où elle a ce sens.

REMARQUE XXIII.

Sur le mois dans lequel Jeroboam célébra la Fête dont il est parlé au verset trente-deux du Chapitre douze du troisième Livre des Rois.

L'ECRITURE dit (b) que Jeroboam fit une Fête le quinzième jour du huitième mois, mais comme Juda la célébroit. Salluste a cru que c'étoit la dédicace de ses veaux d'or que ce Prince célébra. C'est une conjecture dont on ne voit aucun fondement dans l'Ecriture. Ce qu'elle ajoute, que c'étoit pour répondre à la solennité que Juda célébroit, paroît même la renverser. Car Juda ne célébra jamais la dédicace des veaux d'or. Je n'opposerai point au sçavant Annaliste l'autorité de Joseph, elle ne seroit pas pour lui d'un grand poids. Je me contente de remarquer que l'Historien Juif disant que cette Fête arriva le quinzième jour du septième mois, c'est une marque que le manuscrit dont il se servoit étoit différent de ceux sur lesquels nos Bibles ont été imprimées, & il semble qu'il nous a conservé la bonne leçon. Jeroboam craignoit que si ses nouveaux sujets alloient adorer Dieu à Jerusalem, ils ne se réconciliasent avec la maison de Juda. Pour les en empêcher, il mit un veau d'or à Bethel & un autre à Dan. Pour les engager d'y aller, & en même temps les détourner d'aller à Jerusalem, il devoit

(a) Josué, chap. 1. v. 1. Jug. ch. 16. v. 25. 3. Rois, chap. 19. v. 18. Isaïe,

chap. 44. v. 15.

(b) 3. Rois, chap. 12. v. 32.

célébrer

célébrer sa Fête , ou auparavant ou du moins en même temps qu'on célébroit celle des Tabernacles dans le Temple , qui étoit le quinzième du septième mois. Car il avoit sujet de croire que le peuple , accoutumé à la célébrer alors à Jérusalem , ne manqueroit pas de s'y rendre , s'il ne l'en détournoit pas , ou en prévenant le temps qu'on y célébroit cette Fête , ou en faisant célébrer en même temps une fête semblable à Bethel & à Dan. Si l'on conjecture que les Copistes qui ont transcrit le verset trente-troisième du douzième Chapitre du troisième Livre des Rois ont mis huit au lieu de sept , on y est en quelque sorte autorisé par la faute qu'ils ont faite dans le même verset , en écrivant un *da'esh* au lieu d'un *holem* (a). Les Massorettes l'ont remarquée , & les Septante & la Vulgate avoient la bonne leçon dans leurs manuscrits. Car les Interprètes Grecs ont ἀπὸ καρδίας αὐτοῦ , & l'Auteur de la Vulgate , *de corde suo*.

REMARQUE XXIV.

Il semble que ce ne fut pas au faux Prophète que la parole de Dieu fut annoncée 3. Rois , chap. 13. v. 20.

J'AI peine à croire que ce fut au faux Prophète , que Dieu dit qu'un lion tueroit celui qui étoit venu de Jérusalem , lorsqu'il s'en retourneroit. C'est cependant le sentiment de tous les Interprètes que j'ai consultés ; mais ce qui m'arrête bien

d'avantage , c'est qu'il semble que ce soit le sens de l'Ecriture. Si l'on pouvoit s'assurer que Joseph n'a point voulu l'expliquer , mais qu'il a traduit fidèlement ce que son manuscrit portoit , on pourroit soupçonner les Copistes d'avoir fait quelque faute en transcrivant ceux sur lesquels nos Bibles Hébraïques ont été imprimées. Sans cependant vouloir appuyer ce soupçon , je me borne à proposer deux ou trois remarques.

10. Comment le faux Prophète osoit-il dire au véritable , qu'un lion le tueroit , & que son corps ne seroit pas mis dans le sépulcre de ses ancêtres , pour avoir mangé contre la défense de Dieu à Bethel , après l'avoir assuré que l'Ange du Seigneur lui avoit dit qu'il le pouvoit faire chez lui ? Dieu , souverainement bon , souverainement sage , fait-il connoître d'une manière si particulière sa volonté à un fourbe , qui pour tromper un homme de bien & le porter à lui désobéir , assure fausement que l'Ange du Seigneur lui a parlé ? Un Prince voudroit-il confier son cachet , un premier Magistrat le sceau de l'Etat à un méchant qui les auroit contrefaits ? 20. Le faux Prophète ne paroît avoir appris la mort du véritable , que par le rapport de quelques personnes qui allant à Bethel , l'avoient trouvé mort , & l'avoient dit dans la ville. Il n'eût pas eu besoin de leur rapport pour en être informé , si Dieu le lui eût révélé. 30. Lorsque ce fourbe apprit cette nouvelle , il dit : » C'étoit un Homme de Dieu , mais » qui a désobéi à son commandement , & le Seigneur l'a livré à

(a) [*Millebd*] qui ne fait point de sens , au lieu de [*millibbô*] *de corde suo*.
Tome I I. E e

» un lion qui l'a tué, selon la parole
 » qu'il lui avoit dite. « Si ç'avoit
 été au faux Prophète que la parole
 du Seigneur avoit été annoncée, il
 n'eût pas dû dire, *selon la parole*
qu'il lui avoit dite, mais *selon la*
parole qu'il m'avoit dite. Car le vrai
 Prophète lui avoit bien dit que Dieu
 lui avoit défendu de manger & de
 boire à Bethel, mais il ne lui avoit
 pas ajouté, sous peine d'être dévoré
 par un lion, en cas de désobéissance à
 ses ordres.

Les Septante & la Vulgate sont
 décidés en faveur du sentiment com-
 mun. J'en conviens, mais on peut
 traduire l'Hébreu : *Factum est ver-*
bum Domini ad Prophetam quem
redire fecit ipsum. La parole du Sei-
 gneur fut adressée au Prophète qu'il
 avoit fait retourner. On suppose or-
 dinairement qu'[-àbér] est au no-
 minatif, mais la supposition est gra-
 tuite, car on peut le supposer avec
 autant de raison à l'accusatif. Cette
 traduction n'a rien de forcé, elle
 prend les termes de l'original dans
 leur sens ordinaire, & elle lève les
 difficultés qu'on vient de remarquer
 dans le sentiment commun. Ceux
 qui entendent l'Hébreu, peuvent se
 convaincre en lisant le vingtième
 verset du Chapitre troisième du troi-
 sième Livre des Rois, qu'il n'est pas
 plus décidé en faveur du sens qu'on
 lui donne communément, qu'en fa-
 veur de celui que je propose.

Torniel, Salien, le Pere Alexan-
 dre, mais sur-tout Melch. Leydec-
 ker, ont censuré durement Joseph,
 parce qu'il dit que celui chez qui
 inangea le Prophète que Dieu en-
 voyoit reprocher à Jeroboam son

impiété, étoit un faux Prophète :
 mais toutes les déclamations de Ley-
 decker ne prouvent rien, & elles
 se réduisent à dire, qu'il a appelé
 faux Prophète celui à qui l'Ecriture
 ne donne point ce nom-là, & qu'il
 ajoute des circonstances dans le ré-
 cit qu'il fait de cet événement, que
 nous ne lisons point dans les saints
 Livres. Si l'Ecriture ne qualifie pas
 expressément de faux Prophète ce
 fourbe, il s'en donne lui même le
 nom, lorsqu'il assure à l'Homme de
 Dieu que l'Ange du Seigneur lui
 avoit parlé, & lui avoit ordonné de
 le ramener dans sa maison, pour y
 boire & y manger ; car cela étoit
 faux, & l'Ange du Seigneur ne lui
 avoit point dit d'engager un homme
 de bien à désobéir aux ordres de
 Dieu. Joseph a bien peint cet impos-
 teur, & les vûes qu'il lui prête dé-
 veloppent bien naturellement ce que
 l'Ecriture ne fait que toucher com-
 me en passant. Si toutes les autres
 additions qu'il a faites aux saints
 Livres n'étoient pas plus répréhensi-
 bles que celle qu'il fait ici, on ne
 devroit pas lui en faire un crime.

REMARQUE XXV.

*Joseph n'a point confondu Sefac
 ou Susac avec Sefostris ; mais
 il fait dire à Hérodote ce
 qu'il ne dit point.*

PLUSIEURS Sçavans (a) ont
 cru que Joseph avoit confondu
 Sefostris avec Sefac (b). Les uns lui
 en ont fait un reproche comme d'une

(a) Torniel, Salien, Jos. Scaliger ;
 M. Charpentier, de l'Excell. de la lan-
 gue Françoisise ; Bochart, Phaleg. liv. 4.

chap. 31. Stilling-Flet, Orig. sacræ. Le
 Pere Calmer, Genes. pag. 269.

(b) Selon M. Shuckfort, tom. 2.

erreur dans laquelle il étoit tombé ; d'autres (a) se sont servi de son témoignage pour reculer le règne de Sesostris jusques sous celui de Roboam : mais le reproche des premiers n'est pas juste , & l'appui des seconds est sans fondement. Le reproche que Joseph fait à Hérodote de s'être trompé , tombe sur le nom du Prince , & non sur les victoires qu'il en raconte. Un Roi d'Egypte , qu'Hérodote nomme Sesostris , s'empara de la Palestine Syrienne ; ce fut , selon Joseph , Sésac , & c'est en quoi le Pere de l'Histoire s'est trompé , selon lui. L'Historien Juif n'ignoroit pas l'Histoire d'Egypte au point de confondre ces deux Princes. Le passage de Manethon qu'il rapporte dans son premier Livre contre Apion , fait voir qu'il connoissoit Sesostris , ou Sethosis , comme l'appelle cet ancien Auteur ; mais il prétend que ç'avoit été un de ses successeurs qui s'étoit rendu maître de la Judée. Il est certain que Sésac se rendit maître de la ville de Jerusalem , qu'il la pillâ , & qu'il enleva tout ce qu'elle avoit de plus précieux.

Hérodote ne raconte de l'Egypte que ce que lui en avoient dit les Prêtres de cet Etat. Ils ne se firent pas sans doute un scrupule de grossir les objets , & de passer quelques couches de merveilleux sur les événemens qu'ils lui racontaient. L'Historien Grec put y ajouter quelque chose du sien , pour se faire lire avec plus de plaisir par ses concitoyens. Deux choses sont ici certaines ; la

première , que ces colonnes paroissent une pure fiction , soit que les Prêtres d'Egypte en aient été les Auteurs , soit qu'elles soient de l'invention de l'Historien Grec. La seconde , que Joseph n'a guères donné de marques de son discernement , en apportant en preuve de la conformité de l'Ecriture , dans les principaux événemens qu'elle rapporte , avec ce que les Payens en disent , un témoignage qui n'a aucun trait avec le fait dont il s'agit.

Il est peu vrai-semblable que Sesostris se soit amusé à faire élever des pyramides injurieuses aux peuples qu'il subjuguoit. Ce seroit peut-être le seul exemple d'un Conquérant , qui , au lieu de tâcher de s'attacher ses nouveaux sujets , ait fait ériger des monumens pour les couvrir d'ignominie. Mais ce qui est incroyable , c'est que quelques-uns de ces monumens se soient conservés jusqu'au temps d'Hérodote. Les peuples dans le pays desquels ils étoient , eussent été bien patients , ou plutôt bien stupides , de ne les pas abbatre ; car quels que fussent ceux qu'Hérodote se vante d'avoir vus , il est toujours honteux de conserver des monumens de sa défaite , lorsqu'on les peut renverser impunément. Sans entrer dans l'examen des différents systèmes qu'on a imaginés pour fixer le temps du règne de Sesostris , celui du R. P. Tournemine (b) , qui le fait regner dans le temps que des Israélites étoient en Egypte , m'a toujours paru le meilleur. Dans une si

Préface. Joseph prétend qu'Hérodote s'est trompé ; que les conquêtes de Sesostris ont été moins étendues qu'il ne les fait. Il suffit de lire Joseph , pour voir que ce Sçavant se trompe.

(a) Marsham , *Can. Chronolog.*

page 175. liv. 3. Voyez dans la continuation des Mémoires de Littérature , tome cinquième , les Lettres au Réverend Pere Soucier , sur ses Dissertations , &c.

(b) Mémoires de Trévoux , 1702. Avril , pag. 160.

grande disette de monumens , qui pourroient nous instruire de l'histoire de ce royaume , je n'oserois pas dire qu'il est incontestablement véritable ; mais je ne crains point d'assurer qu'on n'en a point proposé jusqu'à présent qui soit plus vraisemblable , & qui ait moins de difficultés. Quand on reculeroit avec le Chevalier de Marsham , le règne de Sesostris jusques sous celui de Roboam , il se seroit encore écoulé environ cinq siècles entre le temps de ses conquêtes & celui d'Hérodote. Est-il croyable , qu'un peuple ait pu voir pendant un si long temps un monument qui insultoit au malheur de ses ancêtres , sur-tout le pouvant renverser sans danger , depuis que Nabuchodonosor eut chassé les Égyptiens de la Phénicie & de la Syrie.

On a tant d'exemples de Sçavans qui , se passionnant pour un sentiment , ont cru en voir des preuves par-tout , qu'on est moins surpris de voir Joseph alléguer le témoignage d'Hérodote pour confirmer un événement qui n'y a aucun trait. Sefac ne se rendit maître que du royaume de Juda , il ne poussa pas même ses conquêtes dans celui d'Israël ; le Conquérant d'Hérodote soumit la Phénicie & la Palestine Syrienne. Le premier s'en retourna dans ses Etats , οὐκ ἔτι εἰς αὐτὴν , après avoir pillé Jerusalem. Le second passa d'Asie en Europe , pour se soumettre les Schytes & les Thraces (a). Puisque Roboam se rendit à ce Prince sans combattre , ἀκαχῆρι , comme s'exprime Joseph , Sefac dut faire élever dans son royaume des colomnes ignominieuses ; comment l'Historien Juif a-t'il pu digérer un fait si in-

jurieux à sa Nation , sans le relever comme une insigne fausseté ? Une de ses attentions la plus décidée dans tous ses ouvrages , est de prouver l'antiquité de la Nation , & de faire voir que les plus considérables événements que l'Ecriture rapporte n'ont point été inconnus aux Auteurs Payens. Plein de cette idée , la moindre lueur qui se présente remplit son imagination de tout ce qu'il souhaite voir. Un mot qui a quelque trait à ce qu'il veut prouver , y peint tous ceux qui peuvent exprimer ce qu'il cherche , & il ne voit pas qu'Hérodote avance une insigne fausseté dans le passage qu'il en cite , lorsqu'il dit que les Phéniciens & les Syriens , qui sont dans la Palestine , conviennent avoir reçu la Circoncision des Égyptiens ; car ces Syriens de la Palestine sont des Juifs , selon Joseph (b) : & les Juifs sont-ils jamais convenus qu'ils tenoient la Circoncision des Égyptiens ? Joseph en pouvoit-il convenir , après avoir dit qu'Abraham , la tige de sa Nation , avoit reçu ordre de Dieu de se circoncire , & que c'est de lui que les Juifs ont reçu cette pratique religieuse , qu'ils ont toujours observée jusqu'à son temps ?

REMARQUE XXVI.

Des Corbeaux qui nourrirent le Prophète Elie. Est-ce un gâteau , ou une galette , dont parle la veuve de Sarepta ?

LES miracles ne coûtent rien à la puissance de Dieu , mais sa sagesse les ménage , & elle ne paroît

(a) Hérodote , liv. 2. pag. 126. (b) Antiq. Juiv. liv. 2. chap. 10. numero 5.

en faire que quand les moyens humains ne peuvent plus servir à l'exécution des desseins de sa providence. Si l'Ecriture nous avoit marqué en quelque endroit, d'une manière précise, que ce qu'elle appelle [*ghôrbim*], étoient des oiseaux, & que ce fut d'eux dont Dieu voulut se servir pour procurer la nourriture à son Prophète, toutes les spéculations de certains esprits délicats, pour mettre l'Ecriture au niveau de leurs foiblesses, ne devroient pas nous empêcher un instant de reconnoître que ce furent de véritables corbeaux qui nourrirent pendant quelque temps le Prophète Elie. Mais loin de le dire, elle se sert d'un terme qui peut signifier des Arabes, des marchands, & des habitans de la ville d'Arabo, qu'on croit n'avoir pas été loin de Bersan, qui paroît avoir été assez proche du torrent de Carith, sur le bord duquel le Prophète se retira. Comme ce fut à la veuve de Sarepta, que Dieu l'envoya pour en recevoir la nourriture, ce fut peut-être aussi à des Arabes, à des marchands, ou à des habitans de la ville d'Arabo, qu'il ordonna de nourrir son Prophète. On peut voir dans Bochart toutes les raisons qu'on peut apporter (a), pour soutenir le sentiment commun. Quoique M. le Clerc fasse voir qu'elles ne sont rien moins que décisives, cependant il déclare, que ne voyant rien qui ait pu empêcher Dieu d'ordonner à des corbeaux (b) de nourrir son Prophète, il se tient au sentiment commun.

Tous les Interprètes ont traduit [*mâ'ghôgh*] par *piacenta*, pain, gâteau. Ce sens ne paroît pas convenir

ici. Le Prophète avoit demandé à cette bonne veuve de lui apporter un morceau de pain, & elle lui répond (c) : *Vive Dieu, si j'ai du pain, si ce n'est plein ma main de farine.* Je ne m'arrête point à faire remarquer que l'expression est louche : cela doit se sentir. Ce mot ne se trouve qu'ici & au verset seize du Pseaume trente-quatre ; mais l'idée de pain ou de gâteau, convient encore aussi peu en cet endroit qu'en celui que nous examinons. Joseph, autant qu'on en peut juger par la manière dont il rend cet endroit, lisoit autrement dans son Exemplaire, que ne portent nos Bibles imprimées. Car il fait répondre cette veuve au Prophète : » *Vive Dieu, si j'ai (dans la maison) qu'une poignée de farine.* « Ce n'étoit pas du gâteau que le Prophète lui avoit demandé, c'étoit un morceau de pain, ainsi elle ne lui auroit pas répondu juste, en disant qu'elle n'avoit point de gâteau. La forme des lettres [*noân*] & [*ghîmél*] est si semblable, qu'un Copiste inappliqué a pu facilement transcrire ici la dernière pour la première. On convient que ces lettres ont quelquefois pris la place l'une de l'autre ; on pourroit donc le supposer ici, & lire [*mâ'ghôn*], demeure, au lieu de [*mâ'ghôgh*] galette, gâteau. » *Vive Dieu, je n'ai à la maison qu'une poignée de farine.* « Joseph, comme on vient de le remarquer, paroît avoir lu ainsi dans son Exemplaire. Dans l'impuissance de donner un bon sens au verset seize du Pseaume trente-quatre, en conservant celui qu'on donne ordinairement à [*mâ'ghôgh*], les Septante, & l'Auteur de la Vul-

(a) Bochart, Hieroz. Part. 2. liv. 2. chap. 14.

(b) 3. Rois, chap. 17. v. 4.

(c) Ibid. v. 12.

gate, ont mieux aimé ne le point traduire, que de lui en donner un mauvais. M. le Clerc, qui, après plusieurs Interprètes, a voulu conserver ce sens, traduit : *Nec desierunt inter simulatores subsannare frustum panis.* » Ils n'ont cessé de » se moquer, parmi les railleurs, » d'un morceau de pain. « Mais quelque explication qu'il donne à sa traduction, il ne persuadera jamais que c'est d'un morceau de pain qu'avoit le Prophète, que se moquoient ses ennemis. La manière dont les Septante & l'Auteur de la Vulgate ont traduit, donne lieu de croire qu'ils lisoient dans leur Exemplaire, ou qu'ils croyoient qu'il falloit lire [lâghdyb] au lieu de [magnag]; mais comme le [lâmed] n'a pas tant de rapport au [mêm] que [noûr] à [ghimél], & qu'il est assez rare que les Copistes aient transcrit une de ces lettres pour l'autre, j'aime-rois mieux faire ici usage de la conjecture que je viens de proposer, & traduire, en supposant qu'un *ghimél* a pris la place d'un *noûr* : » Ils » m'ont déchiré, & ils n'ont point » cessé de se moquer de moi inté- » rieurement, *ûdm.*

REMARQUE XXVII.

Ni l'Ecriture, ni Joseph, ne disent rien qui marque que Jezraël avoit été la Métropole du royaume de Samarie. Le premier verset du Chapitre vingt-unième du troisième Livre des Rois ne prouve pas qu'Achab y eût un Palais.

SAINT Jérôme dit dans son Commentaire sur le Prophète Osée (a) que Jezraël avoit été la Métropole du royaume de Samarie (b); mais le saint Docteur se trompe, ou son texte n'est pas pur. Jeroboam établit d'abord le siège de son Etat à Sichém (c); il le transporta dans la suite à Thersa. Car l'enfant pour lequel la Reine son épouse alla consulter Achias, y mourut, & le Prophète lui dit en la renvoyant : Retournez en votre maison, & votre enfant mourra lorsque vous y mettrez le pied. Thersa fut toujours depuis la capitale du royaume d'Israël, jusqu'à ce qu'Amri ayant acheté la montagne de Samarie, d'un nommé Somer, il y bâtit une ville, qui fut la Capitale de ses Etats, jusqu'à sa prise par Salmannazar.

Messieurs Cellarius, Reland, & quelques autres Sçavans (d) prétendent qu'Achab avoit un palais à Jezraël. Ils appuient leur sentiment sur le verset premier du troi-

(a) Chap. 1.

(b) *Diximus Jezraëlem fuisse metropolim regni Samariæ.*

(c) 3. Rois, chap. 12. v. 25.

(d) Geograph. Antiq. liv. 3. pag. 5174. Palæst. illustr. pag. 863.

même Livre des Rois, chapitre vingt-unième. Il est en effet décisif en leur faveur, de la manière dont on traduit ce verset. » Naboth de Jezraël avoit à lui une vigne dans Jezraël même ; « mais les Septante & Joseph, qui pouvoient avoir été sur les lieux, & sçavoir par conséquent où étoit le champ de Naboth, n'ont point vu ce sens dans l'Hébreu. Car ils traduisent : » Naboth de Jezraël avoit une vigne » proche du parc d'Achab Roi de Samarie (a). « Le texte original peut aussi recevoir ce sens, & on peut aussi bien rapporter [-à her] à Naboth qu'à sa vigne. » Naboth de la ville de Jezraël, & qui y demeurait, avoit une vigne proche le palais du Roi. « Car, outre que ce n'est pas ordinairement dans des villes qu'on plante des vignes, & que ce sont des hommes qui les habitent, ce que le Prophète Elie prédit au Roi Achab (b), décide en faveur de la Traduction des Septante. » Les chiens lécheront votre sang dans l'endroit même où ils ont léché celui de Naboth. « Car ce fut dans la piscine de Samarie (c) que les chiens lécherent le sang d'Achab. La vigne de Naboth n'étoit donc pas à Jezraël ; elle étoit cependant proche du palais d'Achab. Ce Prince n'en avoit donc pas un à Jezraël ; l'endroit du moins de l'Ecriture, qu'on prétend en être la preuve, ne le prouve point. On peut objecter que Naboth ayant été lapidé à la porte de Jezraël, on ne voit pas comment les chiens purent lécher son sang auprès de Samarie :

on ne répondra pas avec un sçavant Interprète de l'Ecriture (d), que Dieu s'étoit relâché, & qu'il avoit bien voulu, en considération de la pénitence qu'Achab avoit faite, que ce fût à Samarie que les chiens léchassent son sang. Car, qu'ils le léchassent à Samarie, ou dans le champ de Naboth, n'étoit-ce pas la même chose pour ce méchant Prince ? Et Dieu avoit-il, si j'osois m'exprimer ainsi, quelque intérêt que ce fût plutôt dans le dernier endroit que dans le premier, pour se relâcher en faveur de la pénitence d'Achab, & permettre que ce fût à Samarie, contre ce qu'il lui avoit fait annoncer par son Prophète ? Le champ de Naboth n'étoit point dans Jezraël. Cela paroît par le verset vingt-unième du Chapitre neuf du quatrième Livre des Rois. Joram voyant que le second courrier qu'il avoit envoyé pour sçavoir ce que c'étoit que le corps de troupes que remarquoit la sentinelle, ne revenoit point, il ordonna qu'on mît les chevaux à son char, afin d'aller lui-même s'en informer. Il y alla, & il trouva Jehu dans le champ de Naboth. L'Ecriture ne marque point dans quel éloignement il étoit de Jezraël ; mais la vue d'une sentinelle peut porter fort loin dans une plaine, & cette ville étoit dans le grand champ (e). Quoi qu'il en soit, de la distance de cette terre avec Jezraël, on peut supposer : 1^o. Que cette ville n'étoit pas éloignée de Samarie ; 2^o. Que ce champ étoit grand, & qu'il s'étendoit jusqu'à la capitale du royaume d'Achab. Ainsi l'Ecriture,

(a) Le Pere Calmer. C'est une légère inattention, de faire dire à Joseph que Naboth avoit un champ près du jardin du Roi.

(b) 3. Rois, chap. 2. v. 19.

(c) Ibid. chap. 22. v. 38.

(d) Pere Calmer, 3. Rois, chap. 22. v. 38.

(e) S. Jérôme, de loc. Hebr.

qui n'a pas coutume d'entrer dans un détail rigoureux des circonstances des faits qu'elle raconte, a pû dire sans contradiction, que les chiens lécherent le sang d'Achab à Samarie, & qu'Elie avoit prédit que ce seroit dans la vigne de Naboth. Il pouvoit y avoir un bassin d'eau, ou une fontaine que Joseph appelle Izare, *ἡ τῇ Ἰζάρῃ πρὶν*. Car on lui en prête, lorsqu'on lui fait dire que c'étoit à Jezrael.

REMARQUE XXVIII.

Joseph est opposé à l'Ecriture dans ce qu'il dit des Généraux de Josaphat. Son texte est altéré.

IL y a quelque chose de dérangé ici, & le Texte de Joseph ne paroît pas entier. J'ai tâché de remédier à l'un & à l'autre, avec le secours du verset quinze & suivans du Chapitre dix-septième du second Livre des Paralipomènes. Il ne met sous le commandement de Jean ou de Johanan, que deux cents mille hommes, & l'Ecriture lui en donne deux cents quatre-vingt mille. C'est vrai-semblablement une erreur de chiffre, mais elle est ancienne; car le manuscrit de son ancien Interprète n'en comptoit pas davantage.

Le troisième des Généraux de Josaphat étoit Amasias, fils de Zéchri. Les Copistes de Joseph l'ont vraisemblablement sauté par précipitation; car il est peu croyable que le trouvant dans l'Ecriture sur laquelle il composoit ses Antiquités Juives, il n'en ait rien voulu dire. Le manuscrit de son ancien Interprète n'étoit pas en cela plus entier que ceux qui sont venus jusques à nous, mais il l'est plus en ce qui regarde le quatrième Général de Josaphat. Il ne lui donne pas, à la vérité, le même nom qu'il a dans l'Ecriture, & il se contente de dire qu'il avoit à ses ordres deux cents mille hommes ^(a), sans ajouter qu'ils étoient armés d'arcs & de boucliers; mais il ne les met pas sous le commandement de Jean, comme font toutes les Editions de Joseph, & tous ses Traducteurs. Pour rapprocher cet Auteur de l'Ecriture sainte, dans ce qu'il dit de ce quatrième Général, j'efface *αὐτὸς ἔδωκεν*, qui ne fait point de sens, & je mets en la place de ces deux mots, *ἡ δὲ Φαλαῶν ἐγεμάρη ἐν τῇ Βενιαμίνῳ*, &c. Eliade commandoit à la Tribu de Benjamin. Le nom qu'il donne au cinquième Général de ce Prince, n'est pas le même que celui qu'il porte dans l'Ecriture; mais les mots Hébreux, sur-tout les noms propres, reçoivent un si grand changement lorsqu'ils passent dans la langue Grecque, que cela ne mérite pas qu'on s'y arrête.

(a) *De Tribu vero Benjamin, Archarios habuit ducenta millia.*

L'Auteur de la Vulgate a oublié de

Tribu Benjamin, qu'ont les Septante & l'Hébreu.

REMARQUE XXIX.

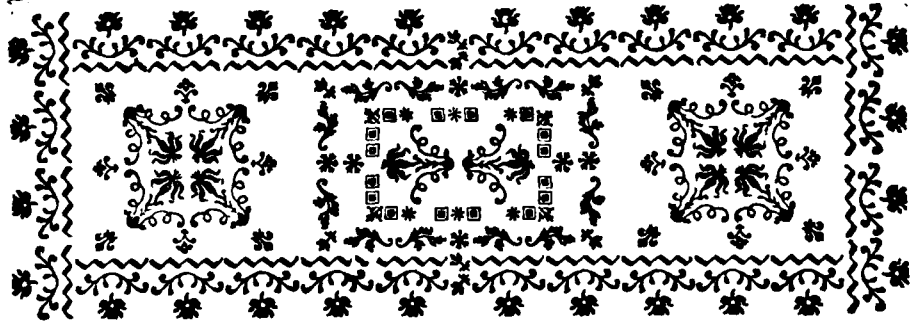
Le raisonnement de l'Impositeur Sédécias ne suppose pas que le Prophète Michée dit que le Roi mourroit sous trois jours.

MONSIEUR d'Andilly fait conclure très-mal Sédécias , en lui faisant dire : » Ainsi il n'y » avoit rien de plus faux que ce » qu'il assuroit, que le Roi seroit tué » dans trois jours. « Cet impositeur veut prouver que ce que Michée disoit , étoit contraire à ce qu'avoit dit le Prophète Elie. Pour cela il suppose qu'il avoit prédit, que dans la ville de Jezraël , les chiens lécheroient le sang d'Achab dans le champ de Naboth , & que Michée assuroit au contraire que ce seroit à Ramath que le Roi périroit. Quand ces deux suppositions seroient aussi véritables qu'elles le sont peu , il n'en pouvoit pas conclure : » qu'ain-

» si, il n'y avoit rien de plus faux » que ce que Michée assuroit, que le » Roi seroit tué dans trois jours. « Aussi Joseph ne le lui fait-il pas conclure ; car ἀπὸ τριῶν ἡμερῶν . . . ταύτης τοῦ ἐξιστάου ne signifient pas qu'il mourroit dans trois jours, mais qu'il mourroit à trois journées de chemin de Jezraël. Cela implique en effet, qu'Achab mourût à Jezraël & à Ramath , qui étoient éloignées l'une de l'autre de trois journées de chemin. C'est ainsi que Joseph dit ailleurs (2) : » Il avoit extrêmement » plu à trois journées de chemin » dans l'Idumée, « ἀπὸ τριῶν ἡμερῶν ἰδδ. Ce qui a pû faire prendre le change aux Traducteurs de Joseph, & porter son dernier Editeur à traduire, *quod tertid ab hinc die moriturus est Rex.* C'est qu'ἰδδ n'est point ici après ἡμερῶν , mais les Copistes l'ont peut-être omis ; Joseph a pû ne le pas croire nécessaire. Quoi qu'il en soit , il est certain que cette expression , ἀπὸ τριῶν ἡμερῶν , ne signifie pas Achab mourra dans trois jours ; mais, Ramath est distante de Samarie de trois journées de chemin.

(2) Antiq. Juiv. liv. 9. chap. 3. numero 2.





ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE NEUVIÈME.

CHAPITRE I.

An du monde
3107.
II. Paralip.
chap. 19.

I.



ORSQUE Josaphat, après l'expédition qu'il avoit faite contre Adad, Roi de Syrie, en qualité d'allié du Roi d'Israël, fut de retour à Jerusalem, le Prophète Jehu se présenta devant lui, & le reprit d'avoir fait alliance avec ce Prince impie; il lui dit que quelque irrité que Dieu eût été, cependant par considération pour sa vertu, il n'avoit pas permis qu'il tombât entre les mains de ses ennemis. Le Roi reconnut sa faute, remercia Dieu de l'avoir conservé, & lui offrit des sacrifices. Il visita quelque temps après son Etat, pour faire instruire le peuple, dans tous les endroits de son obéissance, de la Loi que Dieu nous a donnée par le ministère de Moïse, & le porter à lui rendre le culte qui lui est dû. Il établit des Juges dans toutes les villes de son royaume, auxquels il recommanda (a) de n'avoir que la justice en vue dans les jugemens qu'ils rendroient, de ne se point laisser corrompre par des présens; & de n'avoir aucun égard, ni pour les personnes distinguées par leur naissance ou par leurs richesses,

(a) 2. Paralip. chap. 19.

mais de traiter tout le monde avec la même équité , & de ne jamais oublier qu'on ne fait rien , quelque secret qu'il soit , que Dieu ne voye. Après avoir donné ces instructions dans toutes les villes de son obéissance , il retourna à Jerusalem , où il établit aussi des Juges. Il les tira de l'ordre des Prêtres , de celui des Lévites ; il en choisit quelques-uns parmi les Chefs du peuple : il leur recommanda comme aux autres , de donner toute leur attention à ne rendre que des jugemens équitables ; il les exhorta sur-tout à redoubler leurs soins & leur application pour ne donner que des décisions sûres dans des affaires graves sur lesquelles des Particuliers des autres villes , en contestation , pourroient leur envoyer demander leur avis ; étant d'une singulière décence , que des jugemens rendus dans Jerusalem , où étoit le Temple de Dieu , & où le Roi faisoit sa demeure , fussent hors de toute atteinte. Il mit à leur tête Amarias , qui étoit Prêtre (a) , & Zabadias de la Tribu de Juda , auxquels il en joignit d'autres.

II. Vers ce temps-là les Moabites & les Ammonites lui déclarèrent la guerre. Ils vinrent avec un grand corps d'Arabes établir leur camp proche la ville d'Engaddi , située près du lac Asphaltide , qui n'étoit éloigné que de trois cents stades de Jerusalem. C'est dans cet endroit qu'on trouve les plus beaux palmiers , & le baume le plus précieux. Josaphat fut saisi de crainte , lorsqu'il apprit que les ennemis avoient passé le Lac , & qu'ils étoient entrés sur les terres de son obéissance , & il assembla le peuple dans le sacré Portique. S'étant avancé , il tourna le visage vers le Temple , pour prier Dieu de lui faire la grace de vaincre des ennemis qui venoient l'attaquer : Prenez , dit-il au Seigneur , ainsi que vous en ont conjuré ceux qui vous ont consacré ce saint Temple ; prenez en main la défense de Jerusalem. Châtiez ceux qui ont la témérité de l'attaquer , & qui veulent enlever à votre peuple une Terre dont vous l'avez mis vous-même en possession. Il étoit baigné de larmes en faisant cette prière , & tout le peuple (b) ,

An du monde
3108.

(a) Il étoit Prêtre , selon Joseph , ou plutôt ses Copistes font ce Prêtre de la Tribu de Juda , avec Zabadias. Car il n'a pas pû dire qu'un Prêtre fût de la Tribu de Juda. L'ancien Traducteur lève la difficulté , & justifie le soupçon où l'on est , qu'elle ne vient que de la négligence des Copistes ; car il traduit : *Horum autem principes constituit Amasiam Sacerdotem & Sabadaiam qui erat de Tribu Juda.* Il mit à leur tête Amarias , qui étoit Prêtre , & Zabadias , de la Tribu de Juda.

(b) 2. Paralip. chap. 20.

hommes , femmes & enfans , pouffoient de grands cris , lorsque le Prophète Jahaziel s'avança au milieu de l'assemblée , où élevant sa voix il dit au Roi & au peuple , que Dieu avoit exaucé leurs prières , & qu'ils déferoient leurs ennemis. Il ajouta qu'on mît le lendemain l'armée en marche , qu'on les trouveroit entre Jerusalem & Engaddi (a) , sur une colline appelée *Tsin* ; qu'on ne les attaqua point , mais qu'on se contentât d'être spectateurs de la manière dont Dieu les combattroit. A ces paroles le Roi & le peuple se jetterent à terre pour adorer Dieu & le remercier , & les Lévites chantoient de saints cantiques.

III. Le Roi partit le lendemain matin pour aller au désert ; qui est au-dessous de la ville de Thécué , avertit ses troupes d'avoir une foi entière dans ce que le Prophète leur avoit dit , & de ne point engager le combat. Il ordonna que les Prêtres à la tête de l'armée avec leurs troupes , les Lévites en chantant des hymnes , rendissent des actions de grâces à Dieu , comme s'il les avoit déjà délivrés de leurs ennemis. Cet ordre fut très-agréable à tout le monde , & on l'exécuta. Dieu jetta le trouble & l'épouvante dans l'esprit des Ammonites. Ils se regarderent comme ennemis , & dans cette erreur ils se défièrent (b) si entièrement , qu'il n'en resta aucun. Josaphat ayant jetté la vue sur le vallon où ils étoient campés , le vit tout couvert de morts. Un secours si extraordinaire de Dieu , qui lui donnoit la victoire sans avoir couru les dangers du combat , le remplit de joie ; il permit à son armée de piller le camp des ennemis & de dépouiller les morts. Le nombre en étoit si grand , que les troupes furent trois jours à les dépouiller. L'armée s'assembla le quatrième pour rendre des actions

(a) *Ad quemdam clivum, cui nomen Sis, voce Hebrais significante eminentiam.* C'est la Traduction de cet endroit , par Sigif. Gelenius , que M. d'Andilly a rendue par » jusques à une colline » nommée Sis , c'est-à-dire en Hébreu , » éminence. « M. Havercamp a traduit dans le même sens , à cela près qu'il n'a pas ajouté , *voce Hebrais significante* , qui n'est point dans l'Hébreu. Si Joseph a dit que [*tsin*] signifie en cette langue , élévation , éminence , ce n'est pas sans raison , que M. le Clerc & quelques autres Sçavans prétendent qu'il ne la sçavoit pas.

Car ce mot signifie constamment fleur ; bourgeon , bouton , & c'est je crois ce qu'il a voulu marquer par *עֶשְׂרִין*. Je n'ai , à la vérité , aucune autorité pour justifier ce sens , mais le contexte le demande. Y en auroit-il en effet à dire , » jusques à une colline nommée Sis , » c'est-à-dire , en Hébreu éminence. « N'est-ce pas la même chose que colline & éminence ?

(b) La narration de Joseph est estropiée : celle de l'Ecriture est plus étendue. 2. Paralip. chap. 20. v. 23.

de graces à Dieu, dans un vallon qu'on a appellé à cause de cela la vallée de bénédiction.

I V. Le Roi-la mit en marche pour retourner à Jerusalem, où il ne s'occupa pendant quelques jours qu'à offrir des sacrifices à Dieu, & qu'à donner à manger au peuple. Toutes les nations voisines, qui apprirent la défaite des Ammonites, en furent frappées, & regarderent Josaphat comme un Prince pour lequel Dieu combattoit manifestement. Ce saint Roi passa le reste de ses jours couvert de gloire, dans la pratique de la justice & dans le service de Dieu. Il s'étoit allié avec le fils d'Achab, qui régnoit sur les dix Tribus (a). Ils avoient fait construire, à frais communs, des vaisseaux pour aller commercer dans le Pont, & avec les villes de commerce de Thrace : mais ils perdirent les frais de leur armement ; car ces vaisseaux, qui étoient trop grands, périrent (b), & ce Prince ne voulut pas en faire construire d'autres. Tel étoit l'état du royaume de Josaphat.

(a) Joseph s'éloigne extrêmement de l'Ecriture, dans le récit qu'il fait de l'alliance que contracta Josaphat Roi de Juda, avec celui d'Israël. L'objet en étoit de construire une flotte à Asiongaber, pour aller commercer à Tarse. Equiper une flotte sur les bords du golfe Arabique, pour aller dans la Méditerranée trafiquer à Tarse ; c'est peut-être ce qui fait que Joseph n'a pas marqué le Port où elle s'équipoit. Pour lever la difficulté, le Pere Calmer & quelques autres Interpretes, croient que *naves Tarsis* ne signifient pas des vaisseaux qui alloient commercer à Tarse, mais des vaisseaux propres à faire des voyages de long cours. Cette conjecture fait violence au Texte sacré. Car si *lalek & ophirah*, *τὸν πορ αὐδωμ Ωφίρα*, signifie pour aller à Ophir, (3. Rois, chap. 22. v. 48.) comme on n'en sauroit disconvenir, ce seroit forcer l'Ecriture, que de dire que *holecot Tarsis* ne signifie pas vaisseaux qui vont à Tarse, mais vaisseaux propres à faire des voyages de long cours. (2. Paralip. ch. 9. v. 21.) A en juger par la manière dont les Septante & l'Auteur de la Vulgate ont traduit le verset vingt-deuxième du chapitre dixième du troisième Livre des Rois, ces Interpretes ont cru que *naves Tarsis* signifioient, non des vaisseaux propres

à faire des voyages de long cours, mais l'endroit où les flottes combinées de Salomon & d'Hiram alloient commercer de l'or. C'est également le sens de l'Hébreu, quoique moins développé. Pourquoi en effet l'Ecriture diroit-elle que les vaisseaux de Salomon étoient propres à faire des voyages de long cours, sans remarquer rien de semblable de ceux d'Hiram ? Ceux du Roi de Tyr devoient l'être également. Outre que dans le sentiment du sçavant Interprète, l'Auteur sacré répète deux fois dans ce verset que les vaisseaux de Salomon étoient pour faire des voyages de long cours : répétition inutile, & par conséquent vicieuse.

(b) On a peine à concevoir comment Joseph a pu dire, que la grandeur des vaisseaux de Josaphat fut la cause de leur perte, lisant dans l'Hébreu & dans les Septante, que le Prophète Eliéser lui déclara que c'étoit Dieu qui les avoit brisés. (2. Paralip. chap. 20. v. 37.) C'est un des plus justes reproches qu'on lui ait fait, si son texte est pur ; mais il paroît altéré. La grandeur excessive d'un vaisseau peut le rendre inutile, & empêcher que l'on ne puisse s'en servir ; mais on ne voit pas qu'elle puisse être la cause de sa perte. Peut-être que cet Auteur avoit écrit, *ὅτι μὴ γὰρ τοῦ Θεοῦ ἀνά-*

CHAPITRE II.

I. **O**CHOZIAS, fils d'Achab, régnoit à Samarie sur les dix Tribus. Ce fut un méchant Prince, semblable en tout à ses ancêtres & à Jeroboam, qui abandonna le premier nos saintes Loix, & jeta le peuple dans l'erreur. La seconde année de son règne, le Roi des Moabites se révolta contre lui, & refusa de payer le tribut qu'il payoit au Roi son pere. Ce Prince tomba un jour en descendant de dessus la terrasse de son palais, & comme il se blessa dangereusement, il envoya à Accaron consulter le Dieu *Mouche*, car c'est ainsi qu'on l'appelloit, pour sçavoir s'il guériroit de cette chute. Le Dieu des Hébreux apparut au Prophète Elie, pour lui ordonner d'aller à la rencontre des Envoyés du Roi, & de leur demander si le peuple d'Israël n'avoit point un Dieu qui fût à lui; pourquoi donc leur Roi envoyoit consulter un Dieu étranger sur sa santé? A cet ordre Dieu joignit celui de les renvoyer dire au Roi d'Israël: Vous ne releverez point de cette maladie. Le Prophète s'acquitta de l'ordre que Dieu lui donnoit, & les Envoyés s'en retournèrent sur le champ trouver le Roi. Ce Prince, surpris de leur retour, leur en demanda la cause. Nous avons, répondirent-ils, trouvé un homme qui nous a dit de ne pas aller plus loin, de vous annoncer que votre maladie finiroit mal. Le Roi voulut qu'ils lui fissent connoître comment cet homme étoit fait, & les députés répondirent qu'il étoit velu, & qu'il avoit une ceinture de cuir. A ces marques le Roi connut que c'étoit Elie qu'avoient trouvé ses Envoyés. Il ordonna à un Officier de prendre cinquante hommes avec lui, & de le lui amener. L'Officier trouva le *Prophète* sur la croupe d'une montagne, & il lui ordonna de descendre & de venir avec lui trouver le Roi; il ajouta qu'il le lui ordonnoit, & que s'il refusoit de le faire, il l'y contraindrait. Elie lui répondit: Je veux vous faire connoître que je suis un vrai Prophète: je vais prier que le feu du ciel tombe & qu'il vous consume avec votre Compagnie. Il pria, le tonnerre tomba, & tua l'Officier & ses soldats.

Elie fait tomber le feu du ciel sur deux Officiers d'Ochozias & sur leurs soldats.

λετο τὰ σκάφη. » Car Dieu fit périr ces vaisseaux. « Que ses Copistes, par une précipitation qui ne leur étoit que trop

ordinaire, ou parce que ces mots étoient à moitié effacés, ont changés en *ὡς τὰς μηχανάς*.

Le Roi apprit leur mort , & en fut outré. Il envoya un autre Officier avec même nombre de gens pour lui amener le Prophète ; il le menaça comme le premier , de l'emmener de force , s'il ne descendoit pas de lui-même de la montagne. Elie éleva les mains au ciel , & le feu le consuma comme il avoit consumé le premier. Le Roi l'ayant appris , en envoya un troisième ; mais celui-ci , qui étoit sage & modéré , parla au Prophète avec beaucoup de douceur , lorsqu'il fut arrivé au lieu où il étoit. » Vous ne pouvez ignorer , lui dit-il , » que c'est malgré moi , & uniquement pour exécuter les » ordres du Roi , que je suis venu vous trouver , & que c'est » le même ordre qui a contraint ceux qui sont avec moi de » m'accompagner ; je vous prie donc d'avoir compassion de » moi & de mes soldats ; de descendre & de venir trouver le » Roi « (a). Le Prophète touché de ce discours & de l'honnêteté de cet Officier , descendit & le suivit. Quand il fut devant le Roi , il lui dit , Dieu vous déclare par ma bouche : » Puisque vous m'avez méprisé comme si je n'étois pas Dieu , » & que vous avez envoyé demander au Dieu des Accaronites » quelle sera l'issue de la maladie que vous avez , comme si je » n'eusse pas pu vous le faire connoître, vous n'en guérirez point.

II. Ochozias mourut en effet très-peu de temps après ,

Mort d'Ochozias Roi d'Israël ; son frere Joram lui succede.

(a) Si M. d'Andilly & le nouvel Editeur ont bien rendu le sens de Joseph , il met dans la bouche de cet Officier un raisonnement peu propre à produire l'effet qu'il se proposoit. Il veut toucher le Prophète , & l'engager à ne pas faire tomber le feu du ciel sur lui & sur ses gens , comme il avoit fait sur les premiers Envoyés du Roi. » Vous n'ignorez pas sans doute que c'est contre mon desir , & seulement pour obéir au commandement du Roi , que je viens vous trouver comme ont fait les autres ; car ils ne sont venus que par ordre du Roi. « Si le feu du ciel avoit consumé les premiers Envoyés, quoique c'eût été malgré eux qu'ils exécutoient les ordres du Roi, c'est ce qu'il ne convenoit pas à cet Officier de dire ; car si Elie , ne l'ignorant pas , n'avoit pas laissé de les faire consumer par le feu , loin que cette considération dût toucher le Prophète , cet Officier devoit craindre que l'aveu d'être en cela au moins de niveau avec eux ,

ne le portât à le mettre aussi à l'égal dans le châtiment.

Ce qu'il ajoute , justifie le sens que présente la traduction. » Il le prioit donc d'avoir compassion de lui & de ses gens. « La particule *illative τοιγαροῦν* est une conclusion de ce qu'il vient de dire ; mais après être convenu que les premiers Envoyés n'avoient obéi au Roi , comme lui , que malgré eux , c'eût été mal raisonner , que de conclure ; donc , ayez pitié de moi & de mes gens. On peut faire difficulté sur le sens que cette Traduction donne à *πῶς* , mais Joseph a quelquefois donné aux prépositions qu'il employoit un sens qu'elles n'ont pas dans les bons Auteurs , outre que *πῶς* a pu prendre la place de *καὶ* , ou *αὐτοῦ* celle d'*αὐτῶν*. Guer. Juifs , liv. 6. chap 6. numero 4. les fils du Roi Izate , avec lesquels s'étoient assemblés plusieurs personnes distinguées du peuple : *πῶς οἱ καὶ τῶν ἐπὶ τῶν δυνάμεων ἡγετῶν καὶ συνελθόντες*.

comme le Prophète le lui avoit prédit ; & comme il ne laissa point d'enfans , il eut son frere Joram pour successeur. Ce Prince régna douze ans , & fut aussi méchant (a) & aussi impie qu'Achab son père ; il abandonna comme lui le culte vrai du Dieu pour adorer des Dieux étrangers : ce fut d'ailleurs un Prince d'un génie vif & ardent. En ce même temps Elie disparut de dessus la terre (b), & personne n'a connu jusqu'à présent qu'il soit mort. Son disciple Elisée fut son successeur , comme nous l'avons dit. Nous trouvons dans les saintes Ecritures , que ce Prophète & Enoch , qui a vécu avant le déluge , ont disparu , sans que personne ait jamais rien sçu de leur mort (c).

C H A P I T R E III.

An du monde
3109.

I. JORAM commença son règne par déclarer la guerre à Mesa Roi des Moabites , qui , comme nous avons vu , s'étoit révolté contre Ochozias ; car il payoit auparavant à Achab , par forme de tribut , vingt mille brebis avec leur laine (d). Quand il eut levé des troupes , il envoya des Ambassadeurs à Josaphat , pour le prier , par l'amitié qui avoit été entre son père & lui , de l'accompagner dans l'expédition qu'il entreprenoit contre les Ammonites , qui s'étoient soustraits de son obéissance. Ce Prince promit non seulement de lui donner du secours , mais d'obliger le Roi des Iduméens , qui relevoit de

(a) Le portrait que Joseph fait de Joram est une preuve qu'il n'avoit pas toujours l'Ecriture devant les yeux ; qu'il narroit souvent de mémoire , & sa mémoire est très-infidelle dans ce qu'elle lui a représenté de ce Prince. Car l'Ecriture dit qu'il ne fut pas si méchant que son père & que sa mere , & qu'il ôta les statues de Baal que son pere avoit faites.

4. Liv. Rois , chap. 3. v. 3.

(b) Des Critiques sans religion , comme sans jugement , ont voulu mettre en doute l'enlèvement d'Elie au ciel ; * mais l'Ecriture le dit en termes si précis ,

que de le nier , c'est annoncer au public qu'on est aussi dépourvu de bon sens qu'on a peu de religion. C'est injustement que Schoranus ** accuse Joseph d'avoir dit qu'il étoit incertain si Elie étoit mort. Dire qu'on n'a point connu jusqu'à présent sa mort , est entièrement différent de dire qu'il est incertain s'il est mort.

(c) Voyez Remarque V.

(d) L'Ecriture compte cent mille agneaux , autant de moutons avec leur laine. 4. Rois , chap. 3. v. 3.

lui , de joindre ses troupes aux siennes. Quand Joram eut reçu cette nouvelle, il assembla ses troupes, & alla trouver Josaphat à Jerusalem (a), qui le reçut avec beaucoup de magnificence. Ces trois Princes résolurent de prendre la route du désert , persuadés que les Ammonites ne prévoiroient pas qu'ils dussent les attaquer de ce côté-là. Ils partirent de Jerusalem ; mais après une marche de sept jours , leurs guides les ayant égarés , l'eau manqua aux troupes , aux chevaux & aux autres bêtes de charge. *Ce défaut d'eau* jetta toute l'armée dans un grand abattement , mais sur-tout Joram , qui dans son affliction s'écria : » De quoi , Seigneur , sommes-nous coupables , pour livrer trois Rois , sans combattre , entre les » mains de celui des Moabites ? « Mais Josaphat tâchoit de le rassurer. Comme c'étoit un Prince pieux , il ordonna qu'on s'informât dans le camp , s'il n'y avoit point quelque Prophète à la suite de l'armée , pour sçavoir de lui ce que Dieu ordonnoit qu'on fit. Un des Officiers de Joram dit qu'on y avoit vû Elisée fils de Saphat , disciple d'Elie. Les trois Rois furent le trouver , & ce fut Josaphat qui engagea le Roi des Iduméens à y aller. Le Prophète avoit sa tente hors du camp. Quand ces Princes furent arrivés , ils lui demanderent , mais particulièrement Joram , quel succès auroit leur entreprise ; mais Elisée lui répondit » qu'il ne l'importunât point ; qu'il » allât consulter les Prophètes de son pere & de sa mere , que » c'étoient de vrais Prophètes. « Joram (b) continuant à le prier de leur faire connoître ce qu'ils devoient faire , & de les conserver , le Prophète prit Dieu à témoin , que si ce n'étoit le respect qu'il portoit à Josaphat , à cause de sa piété & de sa religion , il ne lui répondroit pas un seul mot. On fit entrer une personne qui jouoit du Psalterium , comme le Prophète l'avoit demandé. Quand il eut commencé à jouer , l'esprit de Dieu se saisit d'Elisée , & il dit aux Rois d'ordonner » qu'on fit des » fosses dans le torrent ; que sans qu'aucun nuage s'élevât , » sans qu'aucun vent soufflât , sans qu'il tombât une goutte de » pluie , ils alloient voir le torrent se remplir tellement d'eau , » que les hommes & les bêtes n'auroient plus rien à craindre

(a) L'Ecriture ne parle point de ce voyage de Jerusalem ; mais c'étoit le chemin de Joram , puisqu'il vouloit marcher contre les Moabites par l'Idumée.

(b) J'ai ajouté Joram , le sens le demande , & c'est lui que l'Ecriture fait prier Elisée d'invoquer le Seigneur. 4. Rois, chap. 3. v. 13.

Elisée prédit
la défaite des
Ammonites.
4. Rois, ch. 3.
v. 16.

» de la soif. Ce ne fera pas, *ajouta-t-il*, la seule faveur
» que Dieu vous fera; il vous rendra victorieux de vos enne-
» mis; vous prendrez leurs meilleures & leurs plus fortes
» villes; vous ravagerez leur pays, couperez leurs arbres frui-
» tiers, dessécherez leurs rivières & comblerez leurs fontai-
» nes.

II. Le soleil n'étoit pas encore levé, que l'on vit une grande quantité d'eau couler dans la rivière; car Dieu avoit fait pleuvoir extraordinairement à trois journées de chemin de là, dans l'Idumée. Toutes les troupes, les chevaux & les bêtes de charge, eurent abondamment de quoi appaiser leur soif. Quand les Ammonites eurent appris que ces trois Princes marchaient contre eux, leur Roi fit assembler ses troupes en diligence, & les fit camper sur les hauteurs, afin d'observer la marche des ennemis. Sur le matin les eaux du torrent, dont ils n'étoient pas éloignés, leur parurent teintes d'une couleur semblable à celle du sang. Quoique ce soient les rayons du soleil qui produisent alors naturellement cet effet, ils crurent témérairement que la soif avoit réduit les ennemis à s'entrégorger, & que c'étoit leur sang qui couloit. Dans cette prévention, ils engagèrent le Roi à leur permettre d'aller piller leur camp. Ils y coururent tous, comme à un butin dont il n'y avoit qu'à se saisir, & ils s'y jetterent comme si les Israélites eussent été tous morts. Ils ne furent pas long-temps sans s'apperoir de leur erreur; car les Israélites tombèrent sur eux, en tuèrent beaucoup, & mirent les autres en fuite.

III. Les Rois alliés entrèrent *après cette victoire* dans le pays des Moabites, en détruisirent les villes, firent le dégât dans la campagne, couvrirent les champs de gravier, pris dans les rivières, couperent les plus beaux arbres, bouchèrent les fontaines, & rasèrent toutes les maisons. On assiégea la ville où s'étoit retiré le Roi. Ce Prince voyant qu'elle couroit risque d'être emportée de force, prit le parti de sortir à la tête de sept cents hommes, pour forcer le camp des ennemis du côté où il croyoit que la garde se faisoit moins exactement. Il s'y présenta, mais sans pouvoir réussir; car l'endroit étoit bien gardé. De retour dans la ville, & réduit à la dernière extrémité, il s'abandonna au désespoir, prit son fils aîné, qui devoit regner après lui, le mena sur les murailles, afin que les Israélites pussent être témoins de ce qu'il alloit faire, l'égorgea &

l'offrit en sacrifice à son Dieu. Les Rois , qui virent cet abominable sacrifice , touchés de compassion , plainquirent son désespoir ; & poussés d'un sentiment d'humanité , ils leverent le siège & se retirèrent chacun dans leurs Etats. Josaphat de retour à Jerusalem , y mourut , après y avoir joui d'une heureuse paix. Ce fut peu après cette expédition , & à l'âge de soixante ans , dont il en avoit régné vingt-cinq. Comme il s'étoit toujours fait un devoir d'imiter David , on lui fit des obsèques magnifiques.

An du monde
3115.
Mort de Josaphat ; Joram son fils lui succède. 2. Paralip. chap. 21.

CHAPITRE IV.

I. **D**E plusieurs enfans que laissoit Josaphat , il nomma le plus âgé pour lui succéder. Il s'appelloit Joram , du nom du frere de sa mere (a) , fils d'Achab , qui régnoit en Israël. Lorsque Joram fut retourné à Samarie , de son expédition contre les Moabites , il fit venir auprès de lui le Prophète Elisée. Je veux raconter quelques actions de ce saint homme , comme nos Ecritures les rapportent. Elles sont admirables , & elles méritent d'avoir place dans l'Histoire.

II. La veuve d'Abdias , Intendant d'Achab (b) , le fut trouver un jour. » Vous n'ignorez pas , lui dit-elle , que mon mari » a conservé la vie à cent Prophètes , lorsque la Reine Jezabel » les faisoit tous mourir ; qu'il les cacha & les nourrit , mais » cette dépense l'obligea d'emprunter. Mon mari est mort , & » ses créanciers veulent maintenant me réduire à l'esclavage » avec mes enfans : que cette bonne œuvre vous touche de » compassion , & vous porte à me secourir dans mon extrême » nécessité. « Le Prophète lui demanda ce qu'elle avoit en sa maison. » Je n'ai , répondit cette veuve , qu'un peu d'huile » dans un pot de terre. « Allez-vous-en , reprit le Prophète ,

(a) On croit qu'il faut lire *du frere de son épouse* , au lieu de *sa mere*. L'Ecriture ne dit point le nom de l'épouse de Josaphat , & elle remarque que ce Prince avoit fait épouser la sœur de Joram , Roi d'Israël , à son fils Joram. 2. Paralip. chap. 21. v. 6.

(b) On ne sçait point où Joseph a pu

prendre ce qu'il dit , qu'Abdias , Intendant d'Achab , étoit le mari de la veuve qui réclamoit la charité du Prophète. C'étoit le sentiment de quelques personnes , du temps de Théodore. L'exemple de Daniel fait voir que des Prophètes peuvent avoir les premières charges d'un Etat.

* In 4. Lib. Reg. Quest. 14.

empruntez de vos voisins le plus de vaisseaux vuides que vous pourriez ; fermez la porte de votre maison sur vous , & versez dedans ce que vous avez d'huile ; Dieu les remplira tous. La veuve fit ce que le Prophète lui ordonnoit , se fit apporter par les enfans ces vaisseaux ; & quand ils furent remplis , elle alla trouver le Prophète , pour lui en rendre compte. Vendez cette huile , lui dit le Prophète , & de l'argent que vous ferez , payez les créanciers de votre mari ; servez-vous de ce qui pourra vous en rester pour vous nourrir , vous & vos enfans. Ce fut ainsi que le Prophète procura à cette femme le moyen d'acquitter ses dettes , & qu'il la délivra de la persécution de ses créanciers.

An du monde.

3115.

4. Rois , ch. 6.

III: *Le Roi de Syrie , qui étoit en guerre avec celui d'Israël , mit un jour une embuscade dans un endroit (a). Elisée envoya promptement dire à Joram de ne pas aller dans un lieu , qu'il lui marquoit ; parce que des Syriens y étoient en embuscade pour le tuer. Le Roi le crut , & ne donna point dans le piège (b). Adad fut très-fâché que son entreprise n'eût pas réussi : il crut*

(a) Le nouvel Editeur a cru qu'il y avoit ici une lacune. Sa conjecture est si vrai semblable , que j'ai cru devoir la remplir par ce que dit l'Ecriture au verset huitième du quatrième Livre des Rois , chapitre sixième , & mettre de la liaison dans la narration de Joseph , qui sans cela n'en a point ; mais je ne me suis pas cru permis d'ajouter avec M. d'Andilly » pour » tuer Joram , Roi d'Israël , lorsqu'il » iroit à la chasse. « L'Ecriture ne parlant point de chasse. Oserois-je proposer une conjecture sur le mot dont elle se sert pour exprimer ce que vouloit faire le Roi de Syrie ? La Vulgate l'a traduit par *insidia* , & une des Versions Grecques l'a rendu par *bedon* , ce qui revient au même. M. le Clerc , avec tous ceux qui se font un mérite de contredire la Vulgate , traduit *castra*. Un camp & une embuscade , ne sont pas la même chose , & le premier ne paroît rien moins que propre au dessein du Roi de Syrie. Je conjecture que *heth* a pris la place de *man* dans le mot original , & qu'on pourroit lire [*thānabkhoti*] , mon embuscade , au lieu de [*thabkhanoti*]. Ce qui

me donne lieu de le conjecturer , c'est que le Prophète envoie dire au Roi d'Israël que celui de Syrie avoit mis [*nabkhitim*] , des personnes cachées sous terre.

(b) L'Ecriture ne parle point de chasse , & rien n'y conduit dans ce qu'elle raconte de cet événement. Joseph n'en parle pas davantage , mais il s'est servi d'un terme qui signifie ordinairement chasse , & c'est ce qui a fait la méprise. Saint Paul , en citant le verset vingt-huit du Psaume soixante-trois * dit : » Que leur table soit pour eux un filer , » un piège. « Les bons Auteurs Grecs peuvent n'avoir pas pris *biera* en ce sens ; mais ce n'est pas toujours chez eux qu'on doit espérer de trouver l'éclaircissement de ce qui peut arrêter dans Joseph. Ce qu'il ajoute fait voir qu'il a pris ce mot dans le sens que lui donne saint Paul. » Le Roi le crut , & n'alla point à . . . « Le Prophète ne l'avoit pas averti de n'aller pas à la chasse , mais de ne pas aller dans l'endroit où il lui marquoit , parce que les Syriens étoient en embuscade.

* Rom. chap. 11. v. 9. *ut mayla xai ut biera* , &c.

que ses gens l'avoient découverte à Joram. Il leur en fit des reproches , les accusa d'avoir trahi un secret que le Roi d'Israël ne pouvoit avoir découvert que par eux , à qui il l'avoit confié , & il les menaça de les faire mourir. Mais un de ceux à qui il faisoit ces reproches , le pria de ne les pas soupçonner contre la vérité , d'avoir fait connoître à Joram qu'il avoit envoyé des gens pour le tuer ; c'est , lui ajoutèrent-ils , le Prophète Elisée , qui révèle tout à son Roi , & qui l'a averti de ce que vous entrepreniez contre lui. Adad ordonna à ses Officiers d'aller s'informer dans quelle ville demeurait ce Prophète. Ceux qu'il avoit chargés de cette commission , lui rapportèrent qu'il étoit à Dothan. Le Roi envoya contre cette ville de la cavalerie & des chariots pour le prendre. Ils entourèrent la ville , & y firent garde toute la nuit. Le domestique du Prophète l'apprit le matin , & qu'ils vouloient se saisir de son maître : il courut le lui dire tout troublé. Mais il le rassura , & persuadé que Dieu le protégeoit , loin de craindre , il méprisa toutes ses troupes. Pour rassurer son domestique , il pria Dieu de lui faire connoître sa puissance & sa présence autant que la chose étoit possible. Dieu exauça la prière du Prophète , & le fit voir à son domestique , environné d'une nombreuse cavalerie & de beaucoup de chariots. Sa peur se dissipa , & la vue d'un si puissant secours le tranquillisa absolument. Le Prophète pria ensuite Dieu de couvrir les yeux des ennemis d'un nuage , qui les empêchât de le connoître. Dieu le lui ayant promis , il alla les trouver , & il leur demanda ce qu'ils étoient venu chercher. Comme ils lui eurent répondu que c'étoit le Prophète Elisée ; je vous le mettrai entre les mains , leur dit-il , si vous voulez me suivre dans la ville , où il est. Les Syriens , dont Dieu avoit couvert les yeux & l'esprit d'un épais nuage , le suivirent volontiers. Quand ils furent entrés dans Samarie , il pria le Roi d'en faire fermer les portes , & de faire entourer ces troupes de sa cavalerie. Il supplia alors Dieu de faire tomber le nuage qui leur couvroit les yeux , & de permettre qu'ils en recouvraient l'usage. Ils furent extrêmement surpris , & infiniment embarrassés , comme on le peut facilement concevoir. En effet , la situation où ils se trouvoient paroissoit incroyable , & avoit quelque chose de divin. Joram demanda au Prophète s'il ne pouvoit pas les faire percer de flèches , mais il le lui défendit : » on peut , ajouta-t-il ,

» par les loix de la guerre , faire mourir ceux qu'on prend ;
 » mais ces troupes-ci n'ont fait aucun dégât dans votre
 » royaume ; si elles sont venues ici , c'est Dieu qui les y a con-
 » duites , sans même qu'elles le sçussent ; & il l'exhorta d'en
 » agir bien avec elles , & de les faire boire & manger. « Joram
 suivit le conseil d'Elisée , & après les avoir fait traiter
 magnifiquement & avec abondance , il leur permit de re-
 tourner à leur Roi.

An du monde

3119.

4. Rois, ch. 6.

I V. Lorsqu'ils furent de retour , ils raconterent à Adad
 ce qui leur étoit arrivé. Ce Prince fut extrêmement surpris
 d'un événement si extraordinaire , & il ne pouvoit assez admi-
 rer la grande puissance & la protection éclatante du Dieu d'Is-
 raël , ainsi que la manière sensible dont il se communiquoit à
 son Prophète , ce qui lui inspira quelque crainte , & lui fit
 prendre le parti de ne plus tendre des embûches à Joram :
 mais il se persuada qu'ayant de meilleures troupes , & en plus
 grand nombre que lui , il lui seroit facile de le vaincre. Il
 marcha donc contre lui à la tête d'une nombreuse armée.
 Joram , qui ne se sentoît pas en état de résister en campagne
 aux Syriens , se renferma dans Samarie. Adad l'y assiégea ,
 persuadé que s'il ne pouvoit pas prendre cette ville de force ,
 il contraindrait , en l'affamant , les habitans à se rendre. En
 effet , Joram se trouva dans une si grande disette , & les choses
 les plus nécessaires à la vie lui manquèrent à un tel point , que
 la tête d'un âne se vendit pendant ce siège quatre-vingts pié-
 ces d'argent (a) , & un setier de fiente de pigeon , pour tenir
 lieu de sel , cinq piéces d'argent. Joram craignoit beaucoup
 qu'une si grande disette ne portât quelqu'un des habitans à
 livrer la ville aux ennemis. Il faisoit tous les jours le tour des
 murs , & visitoit les corps de garde ; pensant qu'en se faisant
 ainsi voir occupé de ce soin , il empêcheroit que personne n'en
 conçût le dessein , & que par cette vigilance il se mettroit à
 portée d'en prévenir les effets , si la pensée en venoit à quel-
 qu'un. Un jour qu'il faisoit sa ronde , une femme lui cria :
 Seigneur , ayez compassion de moi. Le Prince crut qu'elle lui
 demandoit quelque chose pour manger. Prévenu de cette pen-
 sée , & animé de colère , il prit Dieu à témoin qu'il n'y avoit
 rien dans ses pressoirs ni dans ses greniers qu'il pût lui donner.

(a) Voyez Remarque I.

» Ce n'est point ce que je vous demande , lui répondit-elle , & je ne vous importune point pour avoir quelque chose à manger. Je reclame seulement votre justice contre la femme que voici.

Le Roi lui ordonna de dire & d'expliquer ce dont elle se plaignoit. » Cette femme , dit-elle , qui est convenue avec moi qu'au défaut d'autres moyens de remédier à la faim qui nous consume , nous tuerions nos enfans , & nous nous en nourririons l'une & l'autre. Nous avions chacune un enfant mâle. J'ai tué le mien la première , & nous nous en nourrimmes hier ; mais maintenant cette femme refuse de faire ce que j'ai fait , & ne veut point tenir ce dont nous sommes convenues , & cache son enfant. « Joram ne put l'entendre sans horreur. Il déchira ses habits , & transporté de colère contre le Prophète Elisée , il jura qu'il le feroit mourir , puisqu'il ne daignoit pas demander à Dieu qu'il délivrât la ville des maux extrêmes où elle étoit réduite. Et dans le moment il commanda à un Officier d'aller lui couper la tête. L'Officier partit pour exécuter l'ordre du Roi. Elisée en eut une pleine connoissance : & comme il étoit assis chez lui avec ses Disciples (a) , il leur dit : » Joram , le fils de l'homicide , a envoyé me couper la tête ; mais quand celui qu'il en a chargé arrivera , empêchez-le d'entrer : poussez fortement la porte sur lui , & tenez ferme. Le Roi , qui a changé de sentiment , le suit , & me vient trouver. « Ses Disciples firent ce qu'il leur avoit commandé , lorsque l'Officier qui avoit ordre de le tuer arriva. Joram ne fut pas long-temps sans se repentir de l'avoir donné , & de l'excès de colère auquel il s'étoit laissé emporter contre le Prophète (b). Dans la crainte que celui qu'il avoit chargé de ses ordres ne les exécutât , il se pressa de le prévenir ,

(a) L'Ecriture dit avec des Anciens.

(b) M. le Clerc , qui a cru devoir rechercher la cause de l'emportement de Joram contre Elisée , prétend que ce fut parce que le Prophète lui avoit conseillé de faire la guerre aux Syriens ; & ce motif lui paroît bien plus vrai-semblable , que celui que Joseph en apporte. Il pouvoit ajoûter , que celui que l'Ecrivain sacré en donne ; car c'est le même dans l'Historien Juif que dans l'Auteur sacré. La Critique suppose , contre toute vrai-

semblance , qu'Elisée avoit conseillé à Joram de déclarer la guerre au Roi de Syrie , & que les malheureuses suites de cette déclaration l'avoient mis dans un tel emportement , qu'il avoit juré de faire mourir le Prophète. S'il l'avoit conseillé , il n'eût pas empêché Joram de faire tuer ce corps de troupes Syriennes qui étoient enfermées dans Samarie , ou il ne l'eût pas du moins engagé à les faire rafraîchir. Dans un emportement de colère on prend souvent les résolutions les moins

pour sauver la vie à Elisée. (a) Quand ce Prince fut entré, il se plaignit au Prophète, de ce qu'il ne prioit pas Dieu de faire cesser les maux qui le consommoient, lui & son peuple, & de ce qu'il les voyoit périr *sans s'y intéresser*. Le Prophète répondit au Roi : » Demain, à l'heure même que vous êtes arrivé » ici, il y aura *dans Samarie* une grande abondance de vivres. » Deux mesures d'orge ne se vendront au marché qu'un sicle, » & une mesure de farine s'y donnera pour le même prix. « Ces paroles du Prophète causerent une extrême joie au Roi & à ceux qui étoient présents ; car l'expérience qu'ils avoient du sûr accomplissement de ses prédictions, ne leur laissoit aucun lieu de douter de la vérité de ce qu'il leur disoit. Et l'espérance de se voir dans une telle abondance, leur rendit supportable l'extrême disette dans laquelle ils devoient encore passer ce jour. Un Officier cependant, pour lequel le Roi avoit de l'amitié, & sur lequel il se tenoit en ce moment appuyé (b), c'étoit le Commandant du troisième corps des troupes, dit au Prophète : » Vous annoncez des choses incroya- » bles, & comme il n'est pas naturellement possible que Dieu » ouvre les cataractes du ciel pour faire pleuvoir de l'orge » & de la farine, il n'est pas possible que ce que vous pro-

raisonnables. Après les grands miracles qu'Elie avoit faits, & dont Achab avoit été témoin lui-même, ce Prince ne laisse pas de le faire chercher pour le faire mourir.

Ce même Sçavant veut que l'ordre du Prophète étoit qu'on opprimât l'Officier du Roi dans la porte même, mais cet ordre ne fut donc point exécuté ; & ne devant l'être qu'après la porte fermée, on ne voit pas comment ceux qui étoient avec Elisée eussent pu l'opprimer à l'entrée de la porte. On croit avoir rendu le sens de Joseph, qui n'est point différent de celui de l'Ecriture.

(a) Il y a, ce me semble, quelque petite obscurité dans les versets trente-deux & trente-trois du Chapitre six du quatrième Livre des Rois, & la narration paroît un peu embarrassée. On en conviendra, si l'on se donne la peine de les lire dans l'original avec quelque attention ; mais comme ce n'est pas un commentaire sur l'Ecriture que je compose, je ne dois pas entrer dans un détail qui

seroit nécessaire pour le faire sentir. Oserai-je cependant proposer une conjecture ? Elle ne consiste qu'à effacer un [-*aléph*] dans [*mâl-âkh*]. Cette foible correction donnera un Roi où on voit maintenant un Envoyé, & rendra la phrase & la narration de la dernière netteté. » Le Roi » avoit envoyé une personne devant lui » avant que de venir. Le Prophète dit aux » vieillards : Sçavez-vous que le fils de » l'homicide a envoyé me couper la tête. » Prenez garde lorsque son Envoyé viendra. Fermez la porte, ne le laissez pas » entrer. Vous entendrez le bruit de la » marche de son maître qui le suit. Il » parloit ainsi, lorsque le Roi arriva ; » qui dit : De quels maux nous accable » le Seigneur ? que puis-je attendre *dé-* » *ormais* de lui ? « Ce n'est point l'Envoyé qui dit cela, c'est le Roi ; & c'est en effet à lui que s'adresse ce que dit le Prophète, & ce ne pouvoit pas être l'Officier, puisque le Prophète avoit ordonné qu'on ne le laissât point entrer.

(b) Un des Généraux, dit l'Ecriture.

» mettez

» mettez arrive. Vous verrez , répondit le Prophète , ma
» prédiction s'accomplir , mais vous n'en profiterez point. «
Elle s'accomplit en effet de la manière que je vais raconter.

Terreur pa-
nique des Sy-
riens.

V. C'étoit la coutume à Samarie , que ceux qui étoient
attaqués de la lèpre demeurassent hors de la ville. Quatre
personnes qui étoient affligées de ce mal , étoient donc logées
au dehors. La grande disette que souffroit Samarie , empê-
choit que personne ne leur portât de quoi manger. La Loi ne
leur permettoit pas d'entrer dans la ville , & ils n'ignoroient
pas que quand même ils pourroient y entrer , il leur faudroit
mourir de faim. Convaincus d'ailleurs que ce seroit la même
chose s'ils restoient dans l'endroit où ils étoient , ils prirent le
parti de se rendre aux ennemis , dans la pensée que s'ils avoient
pitié d'eux , ils leur conserveroient la vie ; & que s'ils les fai-
soient mourir , la mort ne pouvoit que leur être avantageuse.
S'étant fortifiés dans cette résolution , ils se rendirent au camp
des ennemis. Dieu avoit jetté le trouble & l'épouvante dans les
esprits des Syriens ; il avoit frappé leurs oreilles d'un bruit
d'armes & de chariots , comme si c'étoit une armée qui arrivât
& qu'elle fût proche. Ils en avoient été si effrayés , que
quittant leurs tentes , ils avoient couru dire à leur Roi que
Joram , Roi des Israélites , avoit fait alliance avec celui d'E-
gypte & celui des Isles (a) ; que c'étoient eux qui s'avançoient ,
& qu'ils les entendoient. Adad avoit ajouté d'autant plus de
foi à leur rapport , que ses oreilles avoient été frappées du
même bruit. Saisis de crainte , chacun s'étoit mis à fuir si
précipitamment & dans un tel désordre , que personne n'avoit
songé à emporter ni armes ni bagages , encore moins les gran-
des richesses dont le camp étoit rempli. Les lépreux dont
nous venons de parler se trouvant proche du camp , & ayant
remarqué le silence profond qui y régnoit , s'avancèrent &
entrèrent dans une tente : n'y ayant trouvé personne , ils se
mirent à boire & à manger , & enleverent beaucoup d'or ,
qu'ils allèrent cacher hors du camp. Ils entrèrent dans une autre
tente , dans laquelle ils firent ce qu'ils avoient fait dans la
première. Ayant fait la même chose (b) quatre fois sans ren-
contrer qui que ce fût , ils en conclurent que les ennemis

(a) Voyez Remarque II.

(b) L'Ecriture ne fait entrer les lé-

preux que dans deux tentes. 4. Rois ,
chap. 7. v. 8.

s'étoient retirés, & se reprocherent de ne s'être pas hâtés d'aller donner cet important avis au Roi & à leurs concitoyens. Ils s'en retournerent donc, & lorsqu'ils furent proche des murs de Samarie, ils appelèrent les sentinelles, & leur apprirent la retraite des ennemis; ces sentinelles en donnerent avis aux Gardes du Roi, qui le lui firent aussi-tôt sçavoir. Ce Prince assembla son conseil & ses Officiers, & leur dit qu'il craignoit que cette retraite des Syriens ne fût qu'une feinte d'Adad, & qu'un piège qu'il lui tendoit. » Qu'ayant perdu toute espérance » de réduire Samarie par la famine, il feignoit sans doute » de s'enfuir, afin que les troupes sortant imprudemment pour » piller son camp, il fût à portée de tomber brusquement » sur elles, de les défaire, & de prendre la ville sans résister. » Je suis donc d'avis, ajouta le Roi, qu'on fasse une garde » exacte, & que l'idée de la retraite des ennemis ne donne à » personne la téméraire confiance de sortir de la ville. Un de » ses Conseillers dit que l'ordre du Roi étoit très-sage & très-judicieux, mais qu'il pensoit qu'on pouvoit envoyer deux cavaliers » à la découverte jusqu'au Jourdain; si ces deux cavaliers, dit-il, » sont pris & tués par les ennemis, leur mort sauvera l'armée; » puisque leur sort malheureux nous instruira du risque qu'il y » auroit de faire une imprudente sortie, qui exposeroit toutes » les troupes à un accident aussi funeste. D'ailleurs, ajouta ce » Conseiller, si ces deux cavaliers ont le malheur de périr par » la main des ennemis, ce seront deux hommes de plus que » le Roi comptera au nombre de ceux de ses sujets qu'une » faim cruelle lui aura enlevés. » Joram approuva ce conseil, & envoya en effet visiter le pays. On lui rapporta qu'on n'avoit trouvé aucun des ennemis dans les chemins, mais beaucoup d'armes & de provisions, qu'ils avoient abandonnées pour fuir plus facilement. Sur ce rapport, il permit qu'on sortît pour piller le camp. On y fit un riche butin; car outre une grande quantité d'or & d'argent, & des troupeaux entiers de bestiaux qu'on en enleva, on y trouva une si grande quantité d'orge & de froment, qu'elle surpassoit tout ce qui peut se présenter à l'esprit, même dans un songe, & la disette se changea en une si grande abondance de toutes choses, que deux mesures d'orge ne valurent qu'un sicle, & qu'une mesure de farine se donna pour le même prix, comme l'avoit prédit Elisée. Cette mesure vaut un muid & demi d'Italie. Il n'y eut

que le Commandant du troisième corps des troupes qui n'eut point de part à ces biens. Car le Roi lui ayant ordonné d'aller à une des portes de la ville , pour arrêter l'impétuosité tumultueuse du peuple , qui s'empresseroit à sortir , de peur qu'il n'y eût quelqu'un d'étouffé & de foulé aux pieds ; il lui arriva l'accident dont il vouloit garantir les autres , il fut étouffé , & périt comme Elisée le lui avoit prédit , en punition de ce qu'il avoit été le seul qui n'avoit pas voulu ajoûter foi aux promesses que le Prophète avoit faites d'une utile & nécessaire abondance.

VI. Le Roi de Syrie apprit , lorsqu'il fut de retour à Damas , que c'étoit Dieu qui avoit jetté le trouble & la crainte dans son esprit & dans celui de ses troupes , & qu'aucun secours n'étoit arrivé au Roi d'Israël. Il conçut tant de déplaisir d'avoir Dieu contre lui , qu'il en tomba malade. Ce Prince ayant appris qu'Elisée venoit à Damas , envoya Hazaël , un de ses Officiers , en qui il avoit plus de confiance , le saluer , lui porter des présens , le consulter sur sa maladie , & lui demander s'il en guériroit. Cet Officier fit charger quarante chameaux de ce qu'il y avoit de plus beau & de plus rare à Damas & dans le palais du Roi , & fut trouver le Prophète. Après l'avoir salué avec respect , il lui dit que le Roi l'envoyoit lui faire des présens de sa part , le consulter sur sa maladie , & lui demander s'il pouvoit espérer d'en guérir. Le Prophète répondit que le Roi mourroit de la maladie dont il étoit attaqué , mais qu'il lui défendoit de lui annoncer cette fâcheuse nouvelle. Une telle prédiction affligea extrêmement Hazaël. Elisée , d'un autre côté , par la connoissance qu'il avoit des maux que le peuple d'Israël souffriroit après la mort d'Adad , répandit beaucoup de larmes. Hazaël lui demanda quelle pouvoit être la cause de sa douleur : » Le sentiment , répondit le Prophète , des maux » que vous ferez souffrir aux Israélites , me tire les larmes que » vous me voyez répandre. Vous brûlerez leurs villes , ferez » mourir leurs chefs , écraserez leurs enfans contre les pierres , » & mettrez en pièces leurs femmes enceintes. « D'où me viendra donc , répondit Hazaël , un tel pouvoir , que je sois en état de faire toutes ces choses. Le Seigneur , répondit le Prophète , vous le donnera , en vous mettant la couronne sur la tête. Hazaël s'en retourna ; il fit espérer au Roi que sa

Hazaël étouffe
le Roi Adad.

maladie ne seroit pas mortelle, mais il l'étouffa le jour suivant avec un linge mouillé (a), & s'empara de son Etat. Cet infortuné Prince avoit beaucoup de mérite, & les Syriens & ceux de Damas lui étoient fort attachés. Adad en effet, & Hazaël son successeur, sont honorés comme des Dieux par ceux de Damas, à cause des grands biens qu'ils en ont reçus, des Temples qu'ils ont fait bâtir, & des embellissemens dont ils ont décoré leur ville. Ils font tous les jours des processions en leur honneur, & ils les respectent beaucoup à cause de leur antiquité; mais ils ne savent pas qu'ils sont assez récents, & qu'il n'y a pas onze cents ans qu'ils régnoient. La mort d'Adad délivra le Roi d'Israël d'un ennemi qu'il craignoit, & lui procura une agréable paix.

CHAPITRE V.

Cruautés de
Joram Roi de
Jerusalem.

I. JORAM Roi de Jerusalem, qui, comme nous l'avons dit, portoit le même nom que le Roi d'Israël, ne fut pas plutôt monté sur le trône, qu'il fit mourir ses freres, & tous ceux des principaux du royaume qui avoient été le plus attachés au Roi son père; faisant ainsi connoître dès le commencement de son règne, qu'il seroit un méchant Prince, & qu'il ressembleroit aux Rois d'Israël qui avoient les premiers transgressé les Loix des Hébreux, & détruit le culte du vrai Dieu. Entre les autres désordres dans lesquels son épouse Athalie, fille du Roi Achab, le jetta, *cette méchante Princesse* le porta à adorer des idoles. Dieu ne voulut pas cependant détruire sa race, à cause de la promesse qu'il avoit faite à David, quoiqu'il ne se passât point de jour qu'il ne donnât quelque atteinte à son saint culte & à nos Loix. Vers ce temps-là, les Iduméens se révolterent contre lui, tuèrent leur premier Roi (b), qui avoit toujours été soumis à Josaphat, & s'en choisirent un autre. Joram, à la tête de sa cavalerie & avec ses chariots, fit une

Révolte des
Iduméens.

(a) Voyez Remarque III.
On trouve dans les mélanges de
Leipfic, une Dissertation de *Canopeis*, que
l'Auteur explique, de *tegminibus*, ad

arcendos culices, reticulato opere confectis.
Tom. 3. Part. 4. 1745.

(b) Voyez Remarque IV.

irruption de nuit dans l'Idumée , & ruina le pays qui étoit le plus proche de ses Etats ; mais il ne passa pas plus avant. Cette expédition ne lui procura aucun avantage ; car tous les Iduméens , & ceux qui demeurent dans le pays qu'on appelle Lobna , se révolterent contre lui. Ce Prince se porta à un tel excès d'aveuglement , qu'il contraignit le peuple d'aller sur les hauts lieux sacrifier aux Dieux étrangers (a).

II. Il se livroit à ces dérèglemens , & il chassoit de son cœur tout respect pour nos saintes Loix , lorsqu'on lui rendit une lettre du Prophète Elie , qui lui annonçoit que Dieu exerceroit contre lui la plus terrible vengeance , pour le punir de ce qu'au lieu de marcher sur les traces de ses ancêtres , il imitoit au contraire l'impiété des Rois d'Israël , & obligeoit la Tribu de Juda & les habitans de Jerusalem d'abandonner le culte du vrai Dieu , pour adorer des idoles comme Achab y avoit contraint les Israélites ; & de ce qu'à tant de crimes il avoit ajouté le meurtre de ses freres , & de tous les gens de bien. Cette Lettre lui indiquoit la peine qu'il devoit subir pour tous ces excès (b) : que son peuple seroit ruiné ; que sa femme & ses enfans périroient ; qu'il seroit frappé lui même d'une horrible maladie ; qu'il verroit sortir de son corps toutes ses entrailles ; & qu'après avoir senti toute l'amertume des maux que le progrès de la corruption lui auroit causés , sans pouvoir y trouver de soulagement , il mourroit dans l'état le plus affreux. C'est ce que la Lettre d'Elie lui annonçoit.

III. Peu après , une armée de nations étrangères (c) , & d'Arabes qui confinent à l'Ethiopie , se jetterent dans ses Etats , les ravagerent , pillerent son palais , & égorgerent ses femmes & ses enfans. Il n'y en eut qu'un , qui s'appelloit Ochozias (d) ,

(a) Joseph fait Joram plus coupable que l'Ecriture ne nous le représente ; car elle ne lui reproche que d'avoir sacrifié dans les hauts lieux , d'avoir fait les habitans de Jerusalem aller *fornicari* , Juda prévariquer , & d'avoir imité Achab : & tout cela ne marque point précisément le culte des idoles , des Dieux étrangers. Ce qu'il dit dans la suite , de Josias , fils de Joachas Roi d'Israël , que c'étoit un bon Prince , & qui ne ressembloit pas à son père , est contraire au

jugement qu'en porte l'Ecriture. 4. Rois , chap. 13. v. 11.

(b) Voyez Remarque V.

(c) L'Ecriture dit les Philistins , mais A'μφυλοι , signifie ici le même peuple , & Joseph paroît suivre la Version Grecque , qui , comme l'a remarqué le sçavant Auteur de la Dissertation sur Sanchoniathon , traduit ordinairement le mot de Philistim par A'μφυλοι. Memoires pour l'Histoire , 1714. pag. 334.

(d) Il a nom dans l'Ecriture , Ochozias ,

An du monde

3119.

4. Rois, ch. 8.

v. 24.

Mort de Joram Roi de Juda ; son fils Ochozias lui succède.

qui put se sauver. Il fut ensuite attaqué de la maladie que lui avoit prédit le Prophète. Dieu appelant sa main vengeresse sur ses intestins ; il les vit sortir de son corps, & mourut misérablement. Le peuple insulta à sa mémoire, & on se persuada qu'un Prince, que Dieu dans sa colère faisoit mourir d'une aussi horrible maladie, ne méritoit pas qu'on lui fit les obsèques qu'on fait aux Rois. Il ne fut point mis dans le tombeau de ses ancêtres. On l'enterra comme le moindre Particulier, sans aucune cérémonie. Il vécut quarante ans, dont il en régna huit. Le peuple de Jerusalem donna la couronne à son fils Ochozias.

C H A P I T R E VI.

An du monde

3120.

I. JORAM Roi d'Israël, crut qu'après la mort d'Adad il pourroit enlever aux Syriens la ville de Ramath, qui est située dans la Galaatide. Il leva une grande armée, & l'alla assiéger (a). Il y fut blessé d'une flèche, mais la blessure n'étoit pas dangereuse. Cependant il se retira dans la ville de Jezraël, pour se faire panser, & il laissa ses troupes à Ramath, qu'il avoit prise de force sous le commandement de Jehu fils de Nemessi (b), dans la résolution de continuer la guerre aussi-tôt qu'il seroit guéri. Le Prophète Elisée envoya un de ses Disciples à Ramath, avec de l'Huile sainte pour sacrer Jehu, & lui déclarer que Dieu l'élevoit à la royauté. Après lui avoir donné quelques autres ordres, il lui recommanda de marcher le plus secrètement qu'il pourroit, afin que personne ne le découvrit. Lorsque ce disciple fut arrivé à Ramath, il y trouva Jehu, assis au milieu des Officiers de l'armée, comme Elisée le lui avoit prédit. Il s'avança, & lui dit qu'il avoit quelque chose à lui communiquer. Jehu se leva, & entra avec lui dans sa chambre. Le disciple prit alors l'huile sacrée qu'il portoit, en répandit sur la tête de Jehu, en lui disant que Dieu l'établissoit Roi, pour la destruction de la maison d'Achab, & pour venger le sang des Prophètes que Jezabel avoit fait mourir

Azaria, & Joachaz ; Ochozias, 4. Rois, chap. 8. v. 25. Azaria, selon l'Hébreu, 2. Paralip. chap. 22. v. 6. & Joachaz, 2. Paralip. chap. 21. v. 17.

(a) 4. Rois, chap. 8. v. 27.

(b) L'Ecriture le fait fils de Josaphat fils de Namî. 4. Rois, chap. 9. v. 2.

injustement, en l'exterminant, ainsi que toute la race d'Achab jusqu'au dernier rejetton, comme l'avoit été celle de Jero-boam fils de Nabath, & celle de Baafa, à cause de leur impiété. Le disciple d'Elisée ayant ainsi fait tout ce que son maître lui avoit ordonné, sortit de la chambre de Jehu, & tâcha de n'être vû de personne.

II. Jehu vint ensuite lui-même rejoindre les Officiers de l'armée, dans l'endroit où il les avoit laissés. Ils le prièrent de leur dire ce qui avoit amené ce jeune homme, qu'ils déclarèrent leur avoir paru insensé. Le jugement que vous en portez, luer dit Jehu, est juste; car il m'a tenu les discours d'une personne qui a perdu l'esprit. Ce qui augmentant leur curiosité, ils le conjurèrent avec instance de leur en faire part. Il m'a dit, avoua franchement Jehu, que Dieu me choisissoit pour regner sur les Israélites. Dans le moment, les Officiers ôtèrent leurs manteaux, (a) les étendirent sous les pieds de Jehu, firent sonner les trompettes, & le proclamèrent Roi. Il assembla promptement l'armée pour marcher contre Joram, qui, comme nous avons vû, étoit allé à Jezraël pour se faire panser de la blessure qu'il avoit reçue au siège de Ramath. Ochozias Roi de Jerusalem, qui étoit, comme nous l'avons dit, fils de sa sœur, l'y étoit venu voir pour s'informer dans quel état étoit sa blessure. Jehu, dans le dessein de surprendre Joram & toute son armée, exigea qu'on eût attention de ne laisser se débander aucun soldat qui pût aller instruire Joram de ce qui se passoit, déclarant qu'on lui donneroit en cela des marques d'attachement, & des preuves que c'étoit par affection qu'on l'avoit élu Roi.

III. L'armée reçut ces ordres avec beaucoup de joie : les passages furent exactement gardés, pour empêcher que personne ne pût aller porter des nouvelles à Jezraël. Jehu prit avec lui un corps choisi de cavalerie, & ayant monté sur son char, il marcha contre la ville. Lorsqu'il en fut près, la garde que Joram avoit placée pour découvrir ceux qui venoient à Jezraël, l'appercut qui s'avançoit avec une nombreuse troupe; elle fit dire à ce Prince qu'un corps de cavalerie s'avançoit : Joram envoya un cavalier le reconnoître, avec ordre de s'en

(a) *Περὶ δὲ τῶν*. Les Auteurs du bon Grec auroient dit *ἀπερὶ τῶν*; mais Joseph

force des prépositions dont il se servoit, ou n'y avoir pas fait autrement attention.

Mort de Joram Roi d'Israël. Il est tué par Jehu, qui lui succède.

approcher, pour sçavoir ce que c'étoit. Quand ce cavalier eut joint Jehu, il lui dit que le Roi l'envoyoit lui demander des nouvelles de l'armée. N'ayez sur cela aucune inquiétude, lui dit Jehu, & suivez-moi. La sentinelle qui vit que ce cavalier se joignoit au corps que conduisoit Jehu, & qu'il s'avançoit avec lui, en fit donner avis à Joram, qui envoya un second cavalier, auquel Jehu donna le même ordre. La sentinelle en fit encore instruire le Roi, qui monta sur son char. (a) Ochozias Roi de Jerusalem, qui en qualité de parent, étoit venu comme nous l'avons dit, s'informer de l'état de sa santé, l'accompagna. Jehu cependant avançoit toujours tranquillement (b) & en bon ordre. Joram, qui le rencontra dans le champ de Naboth, lui demanda si tout étoit en bon état à l'armée : mais Jehu lui répondit par des invectives, & lui reprocha que sa mere étoit une empoisonneuse & une femme de mauvaise vie. Joram connut bien alors que Jehu méditoit quelque méchante action, & pour se dérober à ses pernicieux desseins, il détourna son char & se mit à fuir, disant à Ochozias : Nous sommes trahis, on nous tend quelque piège. Il fut en même temps atteint d'une flèche que lui décocha Jehu, & qui lui traversa le cœur : il tomba du coup sur ses genoux & mourut. Jehu se souvint alors lui-même, & rappella à la mémoire de Badacer, Commandant du troisième corps de l'armée,

(a) L'expression de Joseph, équivoque & ambiguë, a fait croire à M. d'Andilly que Joram & Ochozias étoient montés sur le même char, ou du moins traduire d'une manière qui présente ce sens. L'Ecriture ne laisse aucune équivoque. *Joram*, dit-elle, *Roi d'Israël*, & *Ochozias Roi de Juda*, monterent chacun dans leur char. Mais si l'expression de Joseph n'est pas assez décidée, la suite fait voir qu'il n'a point fait monter les deux Rois sur le même char.

(b) Le nouvel Editeur prétend que l'Ecriture dit clairement le contraire, *contrarium planè dicit*; & dans cette pensée, il propose une conjecture pour le concilier avec l'Ecriture : mais il falloit auparavant fixer le sens du mot Hébreu [*Shighghâghôn*]. M. le Clerc traduit, *celeriter incedere solet*. La Vulgate lui est favorable ; mais tous les endroits de l'Ecriture où ce mot se trouve, désignent

plutôt de la lenteur, de la pesanteur ; que l'effet d'une promptitude précipitée. C'étoit peut-être le caractère de Jehu, d'être lent & pesant dans toutes ses démarches. La sentinelle l'aperçoit qui s'avance ; elle en fait donner avis à Joram. Ce Prince envoie un cavalier s'informer de ce que c'est. La sentinelle ne le voyant point revenir, en fait avertir le Roi, qui en envoie un second. Celui-ci ne revenant point aussi, & la sentinelle l'ayant fait connoître à Joram, il ordonne qu'on mette les chevaux à son char, monte dessus, & va à la rencontre de Jehu. Quelque loin qu'eût pu porter la vue de la sentinelle ; tout cela demande trop de temps, pour que de la cavalerie qui auroit marché promptement & avec une espèce de précipitation, ne fût pas arrivée à Jezraël avant que Joram en fût sorti sur son char, si celui qui étoit à la tête ne l'eût conduite lentement.

qu'étant

qu'étant un jour l'un & l'autre assis sur le derrière du char d'Achab, ils avoient entendu le Prophète Elie prédire à ce Prince que lui & toute sa famille périroient dans le champ de Naboth, au même lieu où il avoit fait mourir ce malheureux citoyen : il ordonna donc à ce Commandant d'y jeter le corps de Joram, & ce fut ainsi que la prédiction d'Elie eut son accomplissement. Le meurtre de Joram donna à Ochozias de l'inquiétude pour lui-même. Pour tâcher de n'être point aperçu de Jehu, il changea de route ; mais Jehu qui le vit, le poursuivit, & l'ayant atteint sur le penchant d'une petite colline, il le perça d'un coup de flèche. Ochozias quitta son char pour monter un cheval, & se sauva à Mageddo, où il mourut peu de temps après de sa blessure. Son corps fut porté à Jérusalem, & y fut enterré. Ce Prince, qui ne régna qu'un an, fut un mauvais Prince, plus méchant encore que son pere.

Mort d'Ochozias, Roi de Jérusalem. Athalie sa mere regne après lui.

Jehu fait jeter Jezabel par les fenêtres.

IV. Le jour que Jehu entra dans Jezraël, Jezabel richement parée, entra dans un appartement exhaussé ; & lorsqu'il passa sous ses fenêtres, Voilà, dit-elle, un fidèle serviteur, qui a assassiné son maître ! Jehu leva les yeux, & ayant demandé s'il y avoit là quelqu'un (a), il ordonna aux Eunuques de la jeter par les fenêtres. En tombant son sang rejaillit sur la muraille, & elle mourut écrasée sous les pieds des chevaux. Jehu continua son chemin & gagna le palais, où il se reposa & se rafraîchit avec ses Officiers. Comme Jezabel étoit de sang royal, il ordonna à ses domestiques de l'enterrer avec les honneurs dûs à sa naissance ; mais ceux à qui il donna ces ordres ne trouverent que les extrémités de son corps : les chiens avoient mangé le reste. Lorsqu'on l'apprit à Jehu, il entra en admiration sur l'accomplissement de la prédiction du Prophète Elie ; car il avoit prédit que ce seroit ainsi que cette Reine mourroit à Jezraël.

V. Achab avoit eu soixante-dix enfans, qui étoient élevés à Samarie. Jehu écrivit une lettre à leurs Gouverneurs & une

(a) Je traduis si différemment de ceux qui ont rendu avant moi Joseph en Latin ou en François, que c'est une nécessité pour moi de rendre raison de ma Traduction. C'est sur l'Hébreu que je m'appuie ; car il semble que l'Auteur de la Vulgate n'a pas assez développé le sens de l'Ecrivain sacré. Il leva les yeux à la fenêtre. Y a-t-il quelqu'un là pour moi ?

Pour exécuter mes ordres ? Y a-t-il là quelqu'un ? Deux ou trois Eunuques regardèrent vers lui, mirent la tête à la fenêtre pour recevoir les ordres, & il dit : Jetez-la en-bas. Un premier Officier du Roi ne connoît pas sa mere ? Il la voit, il entend sa voix, & on lui fait demander qui est celle-là ? La chose est-elle croyable ?

autre aux Magistrats de cette ville (a), il les invitoit à proclamer Roi celui de ces enfans qu'ils en croiroient le plus digne ; il leur insinuoit qu'ayant une nombreuse cavalerie, beaucoup d'infanterie, plusieurs chariots, des armes, & nombre de villes fortifiées, ils devoient se porter à venger la mort de leur maître. Son motif, en leur écrivant ainsi, étoit de connoître dans quelles dispositions ils étoient. La lecture de ces lettres jeta le trouble & la terreur dans l'esprit des Magistrats de Samarie, & des Gouverneurs *des enfans d'Achab*. Ne se croyant point en état de résister à un homme qui venoit de se défaire de deux puissants Rois, ils lui écrivirent qu'ils le reconnoissoient pour leur Seigneur, & qu'ils étoient prêts de se soumettre à tout ce qu'il leur ordonneroit. Jehu, en conséquence, leur écrivit qu'ils eussent donc à lui obéir, & à lui envoyer les têtes des enfans d'Achab. Les Magistrats mandèrent ceux chez qui ils étoient élevés, & leur ordonnèrent de les faire mourir, & d'envoyer leurs têtes à Jehu. L'ordre fut exécuté, & aucun des enfans d'Achab ne fut épargné. Leurs têtes furent portées dans des paniers à Jezraël. Jehu étoit à table, & soupoit avec ses Officiers, lorsqu'on les lui présenta. Il ordonna à ceux qui les avoient apportées, de les mettre en deux monceaux, des deux côtés de la porte de la ville. Il fut les voir le lendemain, & comme il les regardoit, il dit au peuple qui se trouva présent, qu'il avoit à la vérité pris les armes contre son maître, & qu'il l'avoit fait mourir, mais que ce n'étoit point lui qui avoit tué tous ceux *dont ils voyoient les têtes* ; ce qui devoit, ajouta-t'il, leur faire connoître qu'il n'arrivoit rien à la maison d'Achab que par l'ordre de Dieu, qui avoit prédit par le Prophète Elie que toute sa race devoit être exterminée. Avant que d'aller à Samarie, il fit mourir tous ceux de cette maison qu'on put découvrir à Jezraël. Il trouva en chemin quarante-deux parens d'Ochozias, Roi de Jerusalem, à qui il demanda où ils alloient. Ils lui répondirent qu'ils venoient rendre leurs devoirs à Joram & à Ochozias ; car ils ne sçavoient pas qu'il les eût fait mourir. Jehu ordonna qu'on se fît d'eux & qu'on les tuât.

Les Magistrats de Samarie font mourir soixante-dix enfans d'Achab.

Jehu fait tuer quarante-deux parens d'Ochozias.

(a) L'Hébreu adresse cette lettre à Samarie, aux principaux ou aux Chefs des Jezraélites. Ou les Septante & la Vulgate ne lisoient pas ainsi dans leur manuscrit, ou ils ont cru que c'étoit une

faute de Copiste. Elle a été facile à faire, car Jezraélites & Israélites sont deux mots si ressemblans, qu'il est aisé de les prendre l'un pour l'autre.

VI. Peu après, un homme de bien & de piété vint le trouver, c'étoit un de ses anciens amis, il s'appelloit Jonadab. Cet homme, après l'avoir salué, le félicita beaucoup sur sa fidélité à exécuter les ordres de Dieu, en exterminant ainsi toute la race d'Achab. Jehu lui dit de monter sur son char, qu'il le meneroit à Samarie: Vous y ferez, lui dit-il, témoin du peu de quartier que je ferai aux méchans; vous aurez la satisfaction d'y voir mourir tous les faux Prophètes, tous ceux qui ont trompé le peuple & lui ont fait abandonner le culte du vrai Dieu pour adorer des Divinités étrangères; le châtimement des impies & des méchans est sans doute le spectacle le plus beau & le plus agréable dont puisse jouir un homme juste & religieux. Jonadab se rendit sans peine à l'invitation de Jehu, il monta sur son char, & ils arrivèrent ensemble à Samarie. Ce Prince y fit une recherche exacte des parens d'Achab; pour les faire mourir; & afin qu'aucun des faux Prophètes & des Prêtres des Dieux d'Achab ne pût se soustraire au châtimement qu'il méditoit d'en faire, il usa d'artifice. Il assembla le peuple, auquel il déclara qu'il vouloit adorer une fois plus de Dieux que n'en avoit introduit Achab; & qu'ayant dessein d'offrir à ceux d'Achab de grands & de magnifiques sacrifices, il ordonnoit que leurs Prophètes, leurs Prêtres & tous ceux qui les honoroient, le vinssent incessamment trouver, à peine contre ceux qui y manqueroient, d'être punis de mort. Il assigna le jour auquel ces sacrifices devoient être offerts, & envoya chercher dans tout son royaume les Prêtres de Baal. Il ordonna à ces Prêtres de distribuer des robes à tous les adorateurs de Baal, & après cette distribution, il entra avec son ami Jonadab dans la maison où ils étoient assemblés, & fit chercher avec soin s'il ne s'étoit point glissé parmi eux quelque étranger ou quelque personne attachée à quelque autre culte que le leur. On l'assura qu'il n'étoit entré personne de suspect, & la cérémonie des sacrifices commença. Alors il fit entourer la maison par quatre-vingt soldats (a), en qui il avoit le plus de confiance, & auxquels il commanda de tirer vengeance du mépris qu'on faisoit depuis long-temps des coutumes de leurs ancêtres, avec menaces qu'il y alloit de leur vie s'ils en laissoient échapper aucun. Ces soldats ne firent quartier à personne; ils mirent le feu à la

(a) L'Ecriture ne met point le nombre des soldats. 4. Rois, chap. 10. v. 25.

maison de Baal , & bannirent ainsi de la ville de Samarie les cérémonies étrangères. Ce Baal étoit le Dieu des Tyriens , & Achab , pour complaire à Ithobal , Roi de Tyr & de Sydon , son beau-pere , lui avoit fait bâtir un temple à Samarie , lui avoit donné des Prêtres , & lui faisoit rendre des honneurs divins. Jehu fit disparaître ce Dieu , mais il permit que le peuple adorât les veaux d'or. Dieu cependant , pour le récompenser des châtimens qu'il avoit fait subir aux méchans , lui fit annoncer par un Prophète , que sa famille régneroit pendant quatre générations sur les Israélites. Tel étoit l'état des affaires de ce Prince.

C H A P I T R E V I I .

I. **Q**UAND Athalie eut appris que Joram son frere , & son fils Ochozias , avoient été tués (a) , & que la famille du premier avoit été détruite , elle mit tout en œuvre pour détruire de même celle de David ; & crut même être parvenue à ne laisser aucun de ses descendans qui pût monter sur le thrône. Mais un enfant d'Ochozias échappa à sa fureur. Ce Princc avoit une sœur nommée Josabeth , qui avoit épousé le Grand-Prêtre Joïada. Etant entrée dans le palais , elle trouva cet enfant , qui étoit âgé d'un an. Il s'appelloit Joas , & étoit caché avec sa nourrisse parmi ceux qu'on venoit d'égorger. Elle le prit & l'emporta dans l'appartement des lits , & de concert avec son mari , elle l'éleva secrètement dans le Temple pendant les six années que régna Athalie sur Jerusalem & sur les deux Tribus.

II. La septième année de ce règne , Joïada persuada à cinq Officiers (b) de se joindre à lui pour déthrôner Athalie. Ils lui donnerent leur parole , de travailler de concert avec lui à assurer la couronne au jeune Prince Joas ; & ils l'en assurèrent par le serment , qui dans des cas semblables lie & fait la sûreté de gens qui forment de concert quel-

(a) 4. *Rois* , chap. 11.

(b) Azarias , * Iîmaël , Azarias , **

Maafias & Elifaphar. 2. *Paralip.* chap. 23. §. 1.

* Fils de Jeroham.

** Fils d'Obed.

que grand projet. Le Grand Prêtre conçut donc de fermes espérances de voir réussir celui qu'il avoit formé. Ceux à qui il avoit communiqué son dessein, se répandirent en différents endroits du royaume, gagnèrent les Prêtres, les Lévites, & les Chefs des Tribus, & les engagèrent de venir à Jerusalem trouver le Grand-Prêtre. Avant que de s'ouvrir, Joïada leur dit » que la chose qu'il avoit à leur communiquer » demandoit également de l'action & du secret, & qu'il sou- » haitoit qu'ils s'engageassent avec serment de ne le révéler à » personne. « Tout le monde le jura. Joïada fit alors paroître le jeune Joas, qu'il élevoit : » Voilà, leur dit-il, votre » Roi. Il est de la famille de David, de cette famille qui doit, » comme vous le sçavez, regner toujours, selon que Dieu l'a » prédit; qu'une troisième partie de vous demeure, je vous » prie, dans le Temple pour le garder; qu'une autre fasse la » garde à toutes les portes du Temple; que la troisième garde » celle qui est ouverte, & qui donne sur le palais; que ceux » qui sont ici sans armes demeurent dans le Temple; qu'on ne » laisse entrer personne, s'il n'est Prêtre; qu'une partie des » Prêtres & des Lévites entourent le Roi, pour le garder, » & qu'ils aient leur épée tirée; que si quelqu'un est assez » hardi pour entrer dans le Temple avec des armes, qu'on le » tuë sur le champ. « On obéit aux ordres du Grand-Prêtre, & chacun montra par sa contenance, la bonne disposition où il étoit. Joïada ouvrit l'arsenal du Temple, que David avoit fait faire, pour en tirer des lances, des carquois, & toutes les autres sortes d'armes qui s'y trouverent. Il les distribua aux Officiers, aux Prêtres & aux Lévites, qu'il plaça quand ils furent armés, dans le sacré Portique, en rond, dans une distance à se toucher (a) de la main. On fit entrer le jeune Joas dans le milieu de ce cercle (b); on lui mit la couronne (c) sur la tête, & après que le Grand-Prêtre l'eut sacré, on le pro-

(a) C'est le sens des termes de Joseph, mais je ne sçai si c'est sa pensée. Car, j'ai peine à croire qu'il se soit éloigné de celle de l'Ecriture sans aucune raison, du moins qu'on apperçoive. Si on lisoit *συνασσωμεν*, au lieu de *συνασταμεν*, il diroit en d'autres termes, moins clairs à la vérité, ce qu'on lit dans les Sep-

tante : *Τὶ οὐδὲν ἀντὶ τοῦ ἀντὶ*, les armes à la main; c'est le sens de l'Hébreu.

(b) Voyez Remarque VI.

(c) L'Ecriture dit* que l'on mit sur la tête du jeune Joas une couronne, & ce qu'elle appelle [*ha*ghédouth*], que l'Auteur de la Vulgate a rendu après les

clama Roi, & le peuple cria dans le transport de sa joie, Vive le Roi.

An du monde
3126.

4. Rois, ch. II.
Mort d'Athalie.

III. Athalie entendit ce bruit & ces cris d'âlegresse du peuple. Surprise & inquiète de ce que ce pouvoit être, elle se pressa d'aller au Temple avec ce qu'il y avoit de troupes au palais. Les Prêtres la laissèrent entrer dans le Portique; mais ceux que Joïada avoit placés en cercle, en refuserent l'entrée aux troupes qui l'accompagnoient. Quand elle aperçut le jeune Prince assis sur un thrône, & ceint du diadème, elle déchira ses habits, & s'écria qu'on tuât celui qui en vouloit à sa vie, & qui tâchoit de lui enlever la couronne: mais Joïada ordonna aux Officiers de se saisir d'elle, & d'aller la faire mourir au torrent de Cédron; qu'il ne convenoit pas de souiller la sainteté du Temple par le sang d'une aussi méchante femme. Il ajouta, que si quelqu'un prenoit sa défense, on le tuât. Les Officiers à qui Joïada en avoit donné l'ordre, se saisirent d'Athalie, la menerent à la porte des mulets du Roi, & l'y tuèrent.

Joïada fait
reconnoître le
jeune Joas Roi
de Jerusalem.

I V. Joïada s'étant ainsi défait d'Athalie, assembla les troupes & le peuple dans les Portiques, & leur fit prêter serment de s'attacher à leur Prince, de veiller à sa conservation, à l'affermissement & à l'accroissement de son Etat, & finit par faire jurer le jeune Roi qu'il honoreroit Dieu, & ne transgresseroit point les Loix de Moïse. On courut ensuite au Temple de Baal, qu'Athalie & Joram son époux avoient élevé pour insulter le Dieu de leurs peres, par considération pour Achab, on le détruisit, & on fit mourir Mathan qui en étoit Prêtre. Joïada confia la garde du Temple aux Prêtres & aux Lévites; comme David l'avoit ordonné. Il leur recommanda d'offrir

Septante, par *testimonium*, le Livre de la Loi. C'est, ce semble, ce que l'Auteur sacré a voulu dire. Appien* rapporte que les troupes de Mitridate s'étant révoltées, elles défererent la couronne à son fils Pharnace, & qu'un Particulier alla prendre dans un temple βύβλον πλατεῖαν, & qu'il l'en couronna. Le Traducteur d'Appien a traduit ces deux mots par *membranam chartaceam*. Etoit-ce une chose si rare, qu'une feuille ou qu'une membrane de papier, qu'il fallût aller dans un temple pour en avoir une? Pourquoy y eût-elle été plutôt qu'ailleurs, si

ce que l'Historien appelle βύβλον πλατεῖαν, n'eût pas été quelque chose de religieux pour ce peuple, & qu'il conservoit dans un temple? C'auroit été, dans nos idées, plutôt insulter Pharnace que l'honorer, que de lui mettre une couronne de papier. Il seroit, je crois, plus naturel de penser que c'étoit le livre de la loi de ces peuples, qu'ils mettoient sur la tête de leurs Rois lorsqu'ils les couronnoient. Cette conjecture demande qu'on lise βύβλος, au lieu de βύβλον; mais les Copistes ont pu écrire si facilement un *upsilon* pour un *iota*, que l'on ne s'y arrête pas.

* Guerr. Mitrid. pag. 410.

deux fois chaque jour les sacrifices que la Loi ordonne , & de brûler la quantité d'encens qu'elle prescrit aussi. Il chargea quelqu'un des Lévites de garder les portes des sacrés Portiques , afin qu'aucune personne impure n'y entrât par surprise.

V. Après avoir ainsi disposé toutes choses avec les Commandans des troupes , les Officiers & tout le peuple , il fit sortir du Temple le jeune Roi , pour le conduire au palais , où il le plaça sur le trône royal. Le peuple cependant lui donnoit mille bénédictions , & célébra ce *grand événement* par des fêtes & des réjouissances qui durèrent sept jours. La mort d'Athalie procura une grande tranquillité à Jerusalem. Joas avoit sept ans lorsqu'il commença à regner. Sa mere , qui étoit de Bersabée , s'appelloit Sébia. Il eut grand soin de faire observer la Loi , & un grand zèle pour le service de Dieu , tant que Joïada vécut. Il eut deux femmes , qui lui donnerent des enfans de l'un & de l'autre sexe. Ce fut le Grand-Prêtre qui le maria , lorsqu'il fut en âge de l'être. Ce fut ainsi que ce Prince fut soustrait aux fureurs d'Athalie , & qu'il monta sur le trône.

C H A P I T R E VIII.

I. **H**AZAEEL, Roi de Syrie , déclara la guerre aux Israélites & à leur Roi Jehu , ravagea le pays des Tribus de Ruben , de Gad & de Manassé , qui est à l'orient , au-delà du Jourdain. Il se jeta dans la Galaatide & dans la Batanée (a) , la saccagea , brûlant , enlevant tout , & ne faisant aucun quartier à ceux qui lui tomboient entre les mains. Jehu ne fit aucun mouvement pour arrêter ses progrès. Il négligea enfin la piété , méprisa le service de Dieu & l'observation de sa Loi , & mourut après avoir regné vingt-sept (b) ans sur les Israélites. Il fut enterré à Samarie : son fils Joachas lui succéda.

Mort de Jehu
Roi d'Israël ;
son fils Joachas lui succéda.

II. Joas , Roi de Jerusalem , donna toute son attention à réparer le Temple de Dieu (c). Il manda au Grand-Prêtre Joïada de le venir trouver , & il lui ordonna d'envoyer dans

(a) La Batanée & la Bafanire ne sont qu'un même pays M. Samuel Wesley l'a prouvé contre M. Spanheim , qui en faisoit deux dans ses Dissertations sur Job ;

imprimées à Londres , 1736. fol. Voyez Euseb. *Loc. Hebr.*

(b) Vingt-huit. 4. *Rois*, ch. 10. v. 36.

(c) Voyez Remarque VII.

les terres de son obéissance des Prêtres & des Lévites, lever par tête un demi sicle d'argent, pour le réparer & le rétablir; car on l'avoit fort négligé sous le règne de Joram, sous celui de son fils & d'Athalie (a): mais le Grand-Prêtre, qui prévoyoit que personne ne se prêteroit volontiers à une telle contribution, n'exécuta point cet ordre. Joas le fit venir devant lui la vingt-troisième année de son règne. Il se plaignit du mépris qu'il avoit fait des ordres qu'il lui avoit donnés, & lui commanda de faire travailler incessamment aux réparations du Temple. Pour se procurer un fond nécessaire, le Grand-Prêtre se servit d'un expédient que le peuple approuva. Il fit faire un coffre de bois (b), dont il fit joindre les ais bien exactement, n'y laissant qu'une petite ouverture, & le mit dans le Portique, devant l'autel: on avertit le peuple d'y mettre chacun selon sa dévotion, ce qu'il pouvoit donner pour contribuer à cette bonne œuvre. Le peuple, comme je l'ai dit, goûta beaucoup cet expédient; on s'empressa de jeter de l'or & de l'argent dans ce tronc, & tout le monde donna des marques de son zèle. On le vuideroit tous les jours, & on comptoit en présence du Roi les sommes qu'on y avoit trouvées; ensuite les Secrétaires & le Prêtre du trésor le remettoient à sa place. Quand on crut que les offrandes du peuple formoient un fonds suffisant, le Roi & le Grand-Prêtre Joïada firent venir des Architectes & des tailleurs de pierre, les gagerent, & acheterent aussi de grandes pièces du meilleur & du plus beau bois que l'on put trouver; & lorsque toutes les réparations furent achevées, on employa une quantité encore assez considérable d'argent qui restoit, à faire des patères, des aiguères, des coupes, & autres vases. On ne manquoit point d'offrir tous les jours des sacrifices sur l'autel, & cela se pratiqua avec beaucoup de zèle tant que ce saint homme vécut. Ce zélé Ministre

(a) Joseph dit sous le règne de Joram, sous celui d'Athalie, & celui de ses fils. Il n'y eut qu'Ochozias, fils de cette méchante Princesse, qui régna après Joram son père. Car les Arabes avoient tué tous ses aînés dans une irruption qu'ils avoient faite dans le royaume de Joram. Les Copistes peuvent avoir mis un pluriel pour un singulier; mais Joseph peut aussi imiter l'expression de l'Écriture, car elle dit au septième verset du Chapitre vingt-

quatre du second Livre des Paralipomènes: » La méchante Athalie, & ses enfans, » avoient ruiné la maison de Dieu. « C'est ainsi qu'elle dit dans l'Hébreu, au verset vingt-cinq du même chapitre, que les Officiers de Joas le tuèrent, pour venger le sang des enfans de Joïada, quoiqu'elle ne lui reproche que la mort de Zacharie, trois versets plus haut.

(b) 2. Paralip. chap. 24. v. 8!

des autels , dont la vertu étoit au-dessus de toute épreuve , mourut âgé de cent trente ans (a) , & il fut enterré à Jerusalem. Comme il avoit conservé la couronne à la famille de David , son corps fut mis dans le tombeau des Rois.

III. Le Roi abandonna après sa mort le service de Dieu , & , à son exemple , les principaux de la Nation se livrerent à toute sorte de relâchemens , foulerent aux pieds la justice & tout ce que les Loix avoient le plus sagement réglé. Dieu irrité des désordres du Roi & des Grands de la Nation , envoya des Prophètes leur en faire de vifs reproches , & les exhorter à rentrer dans leur devoir ; mais ils étoient si fort endurcis dans le crime , que l'exemple des châtimens qu'avoient souffert ceux qui avoient auparavant eux transgressé notre sainte Loi , ni les menaces des Prophètes , ne furent capables de les porter à des sentimens de repentir. Le Roi , sans aucun égard pour toutes les obligations qu'il avoit au Grand-Prêtre Joïada , fit lapider son fils Zacharie dans le lieu Saint (b) , parce que , suivant un mouvement de l'Esprit de Dieu , il avoit eu la fermeté de l'avertir en pleine assemblée de rentrer dans les voies de la justice , & qu'il lui avoit annoncé , ainsi qu'à son peuple , les châtimens dont Dieu les puniroit , s'ils continuoient à s'en écarter. Cependant Zacharie prit Dieu à témoin , & le rendit juge de l'injustice de la mort qu'on lui faisoit souffrir , en reconnoissance des avis salutaires qu'il donnoit , & des services que son père avoit rendus au Roi.

IV. Ce Prince ne porta pas loin la peine de ses iniquités. Hazaël , Roi de Syrie , se jeta dans ses Etats , pilla & détruisit Geth , & menaçoit d'assiéger Jerusalem (c). Dans la crainte d'un siège & pour ne pas courir les risques des derniers malheurs , Joas prit tout l'argent qui étoit dans le trésor royal , tout celui qui étoit dans le trésor du Temple , tous les présens qu'on y avoit faits , & l'envoya au Roi de Syrie. La somme étoit considérable ; elle gagna ce Prince , & le porta à ne pas marcher contre Jerusalem. Joas , *délivré de cet ennemi* , tomba malade. Quelques-uns de ses Officiers (d) , pour venger la mort de Zacharie fils de Joïada , conspirerent contre lui & le tuèrent. Il fut enterré à Jerusalem , mais à cause de ses déportemens

Joas abandonne la Loi de Dieu après la mort de Joïada.

An du monde
3164.

An du Monde
3165.

Mort de Joas
Roi de Jerusalem ; son fils
Amasias lui
succède.

(a) 2. Paralipom. chap. 24. v. 15.

(b) Ibid. v. 20. & 21.

(c) 4. Rois , chap. 12. v. 17. Voyez

Remarque VIII.

(d) Voyez Remarque IX.

impies, il ne le fut pas dans le tombeau des Rois. Il vécut quarante-sept ans, & il eut pour successeur son fils Amasias.

V. Joachas, fils de Jéhu, fut reconnu Roi à Samarie la vingt-unième année (a) du règne de Joas, & il en régna dix-sept. Il ne fut que trop fidèle (b) imitateur de la conduite du Roi son père, & se livra aux mêmes impiétés qu'avoient commis ceux qui les premiers avoient méprisé Dieu. Le Roi de Syrie l'affoiblit beaucoup, défit ses armées, & du grand nombre de troupes qu'il avoit sur pied, il le réduisit à ne pouvoir plus mettre en campagne que dix mille fantassins, & cinquante cavaliers. Le Prophète Elisée avoit prédit que cela arriveroit aux Israélites, lorsqu'il annonça qu'Hazaël tueroit son maître, & usurperoit le royaume de Syrie & de Damas. Dans cette affliction, Joachas retourna à Dieu, & le pria de le délivrer d'Hazaël, & de ne pas permettre qu'il succombât sous sa puissance. Dieu qui dans sa colère se borne quelquefois à châtier les Grands, qu'il pourroit avec justice perdre entièrement, fut touché de son repentir; il le délivra de la guerre, & le mit en état de n'en plus appréhender les dangers. La paix ramena l'abondance dans le pays, & le remit dans son premier état.

An du Monde
3165.

4. Rois, ch. 13.
Mort de Joachas Roi d'Israël, son fils Joas lui succède.

V. I. Après la mort de Joachas, son fils Joas, qui lui succéda, régna à Samarie & sur les Israélites. Il y avoit trente-sept ans que Joas, dont il portoit le nom, régnoit sur la Tribu de Juda. Ce Prince, qui régna seize ans, n'imita point la conduite de son père, mais fut un Prince juste & religieux. Vers ce même temps le Prophète Elisée, qui étoit fort avancé en âge, tomba malade. Le Roi d'Israël étant allé le voir, le trouva à l'extrémité. L'état où il le vit lui tira les larmes des yeux, il l'ap-

(a) *Anno 23. Joas regnavit Joachas filius Jéhu.* 4. Liv. Rois, chap. 13. v. 1.

(b) Joseph dit qu'il n'imita point son père, mais c'est une faute, *sed est de trop*, & peut-être qu'il a pris la place d'*id*. On Joseph contredit l'Ecriture. (4. Rois, ch. 13. v. 2.) Le verset onzième

justifie la correction, * à moins que Joseph n'ait regardé Jéhu comme un bon Prince, parce qu'il avoit détruit le temple de Baal; mais il ne s'écartera pas des péchés de Jeroboam, qui avoit fait pécher Israël. (4. Rois, chap. 10. v. 31.) & l'Ecriture ne reproche pas d'autres désordres à son fils Joachas.

* L'Ecriture dit au contraire que Joas *fecit quod malum est in conspectu Domini: non declinavit ab omnibus peccatis Jeroboam.* 4. Rois, chap. 13. v. 21.

pelloit son père & son bouclier. » En vous possédant, disoit-
 » il, je n'ai point eu besoin de me servir d'armes contre mes
 » ennemis ; vos prédictions m'en rendoient le maître , sans
 » que je fusse obligé de combattre : mais maintenant que vous
 » quittez la vie , vous nous laissez sans défense , en proie aux
 » fureurs des Syriens (a), & à tous les malheurs des guerres qu'ils
 » vont nous susciter. La vie va m'être à charge , & ce seroit
 » un bonheur pour moi , que de vous accompagner & de la
 » quitter en même temps que vous. « Elisée tâcha de le consoler,
 & lui dit de faire apporter un arc & de le bander (b). Quand
 le Roi l'eut fait , le Prophète lui prit les mains & lui dit de tirer.
 Ce Prince décocha trois flèches , & en resta là. Si vous en
 aviez , lui dit Elisée , décoché davantage , vous eussiez détruit
 entièrement le royaume de Syrie ; mais parce que vous n'en
 avez décoché que trois , vous ne gagnerez que trois batailles
 contre ce peuple. Elles vous feront cependant recouvrer le
 pays qu'il a enlevé au Roi votre pere. Le Roi se retira ensuite ,
 & le Prophète mourut peu de temps après. Son éminente
 piété lui attira une très-grande réputation , & Dieu le protégea
 d'une manière éclatante & toute particulière. Il fit par son ins-
 piration & par son assistance , des choses surprenantes & in-
 croyables , dont les Hébreux conservent précieusement la
 mémoire. On lui fit des obsèques magnifiques , & telles qu'il
 convenoit de faire à un homme aussi chéri de Dieu. Il arriva
 que des voleurs ayant jetté dans son tombeau le corps d'une
 personne qu'ils avoient tuée , ce corps n'eut pas plutôt touché
 celui du Prophète , qu'il ressuscita (c). Voilà ce que nous avons
 cru devoir rapporter des grandes choses que Dieu a opérées
 par ce saint Prophète pendant sa vie , & de la puissance toute
 divine dont il a permis que son corps fût revêtu même après
 sa mort.

(a) Je ne rejette point le sens du
 nouvel Editeur. Εξαρχίζω veut dire s'ar-
 mer , mais il signifie aussi quelquefois
 désarmer ; & c'est , ce semble , comme
 on le doit prendre ici. Le Roi d'Israël
 vient d'appeller Elisée son arme ; ainsi , il
 est bien naturel qu'il ajoute qu'en per-
 dant par sa mort leur arme , les Israélites
 seroient livrés sans armes aux Syriens. Ce
 sens demande qu'on lise εξαρχισμένους ,

comme portent quelques manuscrits. Je
 change πολέμους en πολέμοις. Ce chan-
 gement est nécessaire pour donner quel-
 que sens au second membre de la phrase.

(b) On trouve dans l'Ecriture des
 circonstances de cet événement que Jo-
 seph n'auroit pas dû omettre. 4. Rois ,
 chap. 13 v. 15. &c.

(c) Voyez Remarque X.

VII. Hazaël, Roi de Syrie, eut pour successeur son fils Adad ; avec qui Joas, Roi d'Israël, entra en guerre, & sur lequel il gagna les trois batailles qu'il lui donna, & reprit, comme le Prophète Elisée l'avoit prédit, les villes & les bourgs de ses Etats, dont son pere Hazaël s'étoit emparé. Quand Joas fut mort on l'enterra à Samarie, & son fils Jeroboam (a) lui succéda.

Mort de Joas
Roi d'Israël ;
son fils Jero-
boam lui suc-
cede.

CHAPITRE IX.

I. **A**MASIAS commença à regner sur la Tribu de Juda la seconde année du règne de Joas Roi d'Israël ; sa mere s'appelloit Joadan, elle étoit d'une famille de la ville de Jerusalem. Ce Prince fut dès sa jeunesse fort attaché à la justice, & lorsqu'il fut maître des affaires, & monté sur le trône, il crut que la première attention devoit être de châtier les Officiers qui avoient conspiré contre le Roi son pere. Il les fit

An du monde
3165.
4. Rois, ch. 14.

(a) On lisoit dans les anciennes Editions : » Son fils Jésoz lui succéda. « Cette mauvaise leçon a donné lieu à M. Boyvin, l'ainé, de faire une dissertation pour prouver que Joas, Roi d'Israël, eut deux fils, Jésoz & Jeroboam. * Que Jésoz, qui étoit l'ainé, avoit régné douze ans, & avoit rempli le temps de l'inter-règne que nos meilleurs Chronologistes, le Père Petau, Usserius, le Père Pezron, & le P. Hardouin, sont obligés de supposer dans la suite des Rois d'Israël. Je ne dois pas entrer dans la discussion de cette difficulté ; je me borne à remarquer que je ne me souviens pas que Joseph ait jamais parlé de l'élévation d'un Prince au trône, qu'il n'en ait dans la suite marqué la mort, & il ne dit rien de celle du prétendu Jésoz. Comme ce n'est que par anticipation qu'il parle sur la fin du chapitre huitième de son neuvième Livre des Antiquités Juives, de la mort de Joas & de l'élévation de son successeur, il y revient au commencement du chapitre dixième, pour placer l'un & l'autre événement plus en son lieu. Il est certain, que s'il parle de

la mort de Joas sur la fin du chapitre huitième, ce n'est que par anticipation, comme on vient de le remarquer. Car il raconte dans le chapitre suivant les grands avantages qu'il remporta sur Amasias.

Jésoz, l'ainé des fils de Joas, lui succéda, selon M. Boyvin ; or ce fut le Jeroboam dont Joseph parle au commencement du chapitre dixième, qui fut Roi immédiatement après la mort du Roi son pere : ce Prince est donc le même que le prétendu Jésoz dont cet Auteur parle sur la fin du huitième chapitre. Il dit, après l'Ecriture, que Jeroboam monta sur le trône la quinzième année du règne d'Amasias. Ce Prince, qui a régné en tout vingt-neuf ans, en a régné quinze après la mort de Joas ; donc, Jeroboam second montant sur le trône la quinzième année du règne d'Amasias, y monta immédiatement après la mort du Roi son pere, & Israël par conséquent, n'eut point de Roi entre lui & son pere ; & Jésoz est une faute de Copiste, ou Jeroboam second eut deux noms.

* Mem. Académ. Bell. Lett. pag. 337. 4. liv. Rois, chap. 14. 7. 7. 17. 2. Paralip. chap. 25. 7. 25.

prendre & les fit tous mourir ; mais il ne fit aucun mal à leurs enfans , & il pratiqua en cela la Loi de Moïse , qui n'a pas cru qu'il fût juste de punir les enfans pour les fautes de leurs pères. Il leva des troupes dans les Tribus de Juda & de Benjamin , & il en forma une armée d'environ trois cents mille hommes. C'étoient tous gens choisis , qui n'avoient guères que vingt ans : il leur donna des Chefs ; il traita en même temps avec le Roi d'Israël , & prit à sa solde cent mille de ses sujets , pour lesquels il lui donna cent talents d'argent. Son dessein étoit de faire la guerre aux Amalécites , aux Iduméens & aux Gabalitains (a). Toutes les provisions étoient faites , & il étoit prêt de se mettre en campagne , lorsqu'un Prophète lui conseilla de renvoyer les Israélites , parce que c'étoient des impies ; l'assurant de la part de Dieu , qu'il seroit défait s'il se servoit de leur secours , & qu'au contraire il vainqueroit ses ennemis avec quelque peu de troupes qu'il les attaqua , s'il mettoit sa confiance en Dieu seul. Cette proposition fit quelque peine au Roi , parce qu'il avoit déjà payé ces troupes auxiliaires. Mais le Prophète le pressa de se soumettre à ce que Dieu lui ordonnoit , & de lui faire un sacrifice de l'argent qu'il leur avoit donné , & lui remontra que Dieu étant tout-puissant , il pouvoit lui en procurer beaucoup davantage. Le Roi obéit , & dit à ces troupes en les congédiant , qu'il leur faisoit présent de la solde qu'ils avoient reçue. Il marcha ensuite avec ses seules forces contre les peuples que je viens de nommer. Il les défait , il leur tua dix mille hommes , & en fit autant prisonniers , qu'il fit conduire sur un haut rocher de l'Arabie , du haut duquel il ordonna qu'on les précipitât. Il fit le dégât dans leur pays , & il en enleva de grandes richesses. Les Israélites qu'il avoit renvoyés en furent extrêmement offensés , ils regardèrent son procédé comme une insulte qui ne pouvoit être qu'un effet du mépris que l'on faisoit d'eux. Dans cette pensée , ils se jetterent sur les terres d'Amasias , pénétrèrent jusqu'à Bethoron , pillant & ravageant tout , & ils ne se retirèrent qu'après avoir enlevé beaucoup de bétail , & avoir tué trois mille de ses sujets.

II. La victoire & les avantages que le Roi de Jerusalem

(a) L'Ecriture sainte ne parle ni des Amalécites ni des Gabalitains. 2. Paralip. chap. 15. v. 11.

Reland , *Palest. illustr.* tome premier page quatre-vingt-huit.

An du Monde

3177.
Amasias défait les Amalécites & les Iduméens.

4. Rois, ch. 14. v. 7.

avait remportés *sur les Iduméens*, lui enflèrent le cœur. Il abandonna Dieu, auquel il en étoit redevable, pour adorer les Dieux qu'il avait enlevés du pays des Amalécites (a). Un Prophète fut le trouver, pour lui remontrer » que c'étoit une » chose surprenante qu'il adorât comme Dieux *des idoles* qui » n'avoient pû donner aucun secours à leurs adorateurs ; ni » les mettre à couvert de sa puissance ; qui l'avoient vû tran- » quillement en faire un grand carnage, & en emmener un » grand nombre prisonniers ; *des Dieux enfin* qu'il avait fait » transporter à Jérusalem comme des ennemis qu'il y auroit » fait conduire enchaînés. « Le Roi reçut mal cette remon- trance. Il imposa silence au Prophète, le menaça de le faire punir, s'il se mêloit davantage de ces sortes d'affaires. Le Prophète répondit qu'il ne l'importunerait plus, mais qu'il lui prédisoit que Dieu ne laisseroit point impunies les innovations qu'il introduisoit dans la Religion.

III. Amasias comblé de si grands bienfaits, mais dont il marquoit si peu de reconnoissance, ne sçut plus se modérer. Il écrivit au Roi d'Israël, pour lui ordonner de lui obéir avec tout son peuple, comme il avait obéi autrefois à ses ancêtres David & Salomon ; que s'il ne le faisoit pas, il lui déclaroit la guerre (b), & que le sort des armes en décideroit. Joas lui fit cette réponse : » Le Roi Joas au Roi Amasias. Il y avait un ciprès » dans le mont-Liban, & un chardon. Celui-ci envoya deman- » der en mariage la fille du ciprès pour son fils. Cependant une » bête passa qui foula aux pieds le chardon. Que cela vous » apprenne à ne point porter vos vûes trop haut. Si vous avez » eu de l'avantage dans la guerre que vous avez faite aux » Amalécites, ne vous en élevez pas, de peur d'attirer quel- » que malheur sur vous & sur votre Etat.

Amasias est
défait par les
Israélites.

La lecture de cette lettre ne fit qu'animer davantage l'en- vie qu'Amasias avait de faire la guerre : Dieu, je crois, l'y pouvoit, afin de le punir de tous ses péchés. Lorsqu'il s'avançoit contre Joas, à la tête de ses troupes, & qu'elles étoient prêtes de donner, une terreur panique (c), telle que Dieu a coutume d'en envoyer à ceux qu'il cesse de protéger, les saisit, & elles

(a) L'Ecriture : Des enfans de Séir, après avoir défait les Iduméens. 2. *Paralip.* chap. 25. v. 14.

(b) L'Ecriture ne fait pas parler Ama-

sias si haut. 2. *Paralip.* chap. 25. v. 17.

(c) L'Ecriture n'a point connu cette terreur panique.

prire la fuite avant que d'en être venues aux mains. La peur ayant fait fuir chacun de son côté, Amasias, qui resta seul, fut fait prisonnier. Joas le menaça de le faire mourir s'il ne commandoit aux habitans de Jerusalem de lui en ouvrir les portes, afin qu'il y entrât avec son armée. La peur de la mort força Amasias d'y faire recevoir son ennemi. Joas fit abbatre environ quatre cents coudées de ses murs : entra sur son chat dans la ville par la brèche, menant avec lui Amasias *comme en triomphe*. Maître de Jerusalem, il pillà tout le trésor du Temple, & enleva tout l'or & tout l'argent que le Roi avoit dans ses palais. A ce prix, il lui rendit la liberté & retourna ensuite à Samarie. *Ce malheur* arriva aux habitans de cette grande ville la quatorzième année du règne d'Amasias. Ce Prince périt par une conspiration que ses Officiers firent contre lui. Il crut l'éviter en s'enfuyant à Achis, mais ils y envoyèrent des gens qui l'y tuèrent. Son corps fut apporté à Jerusalem, & il y fut enterré magnifiquement. C'est ainsi qu'après avoir vécu cinquante-quatre ans (a), & en avoir régné vingt-neuf, Amasias mourut, pour avoir voulu changer la religion de ses peres, & avoir méprisé le service de Dieu. Il eut pour successeur son fils Ozias.

Mort d'Amasias Roi de Juda ; son fils Ozias lui succède.

CHAPITRE X.

I. **L**A quinzième année du règne d'Amasias, Jeroboam fils de Joas monta sur le trône d'Israël, qu'il conserva pendant quarante ans (b). Ce Prince porta l'impiété & le mépris de Dieu aux derniers excès, il adora les idoles, & par des forfaits aussi inouis que contraires à nos usages, il fut cause que les Israélites souffrirent une infinité de maux. Le Prophète Jonas lui prédit qu'il déferoit les Syriens, & aggrandiroit ses Etats, en les étendant du côté du septentrion jusqu'à la ville d'Emath, & jusqu'au lac Asphaltide du côté du midi. C'étoient

An du monde
3179.

(a) Il y a quelque petite différence entre l'Ecriture & Joseph. Selon l'Ecriture Amasias avoit vingt-cinq ans lorsque qu'il monta sur le trône. 4. Rois, chap. 14. v. 2. Il en avoit régné quinze lorsqu'il

que Jeroboam succéda à son père Joas. Ibid. v. 23. & il en régna quinze après. 2. Paralip. chap. 25. v. 25.

(b) L'Ecriture en marque quarante-un. 4. Rois, chap. 14. v. 23.

les bornes que Josué avoit anciennement prescrites au pays de Canaan. Jeroboam fit donc la guerre aux Syriens, & il se rendit maître de tout leur pays, comme l'avoit prédit le Prophète Jonas.

An du Monde

3197.

Jonas, chap. I.

II. Comme je me suis engagé à donner une connoissance exacte de ce qui nous regarde, je me crois obligé de rapporter ce que les Livres des Hébreux nous apprennent (a) de la vie de ce Prophète. Dieu lui ordonna d'aller dans la capitale des Etats de Ninus, & de lui annoncer que l'Empire d'Assyrie seroit bientôt détruit ; mais il ne put se résoudre à exécuter cet ordre, & pour se dérober aux yeux de Dieu, il s'enfuit dans la ville de Joppé, où ayant trouvé un vaisseau prêt à partir, il s'embarqua pour Tharse en Cilicie. Une violente Tempête s'éleva & le vaisseau étoit en grand danger de périr. Les matelots, le principal pilote, & le Capitaine, firent vœu d'offrir des sacrifices en action de grâces, s'ils évitoient le naufrage. Jonas étoit couché (b) dans un endroit retiré, & ne se prêtoit à aucun des mouvemens qu'il voyoit faire aux autres (c). Cependant la tempête augmenta, & la mer devint plus grosse par la violence des vents. On crut, suivant le préjugé ordinaire, que quelqu'un de ceux qui étoient dans le vaisseau étoit la cause de cette violente tempête, & on convint de jeter le sort pour sçavoir qui ce pouvoit être. On le jeta, & il tomba sur Jonas. On lui demanda qui il étoit, & quelle étoit sa profession. Je suis, répondit-il, Hébreu de naissance, & Prophète du Dieu Très-haut. Si vous voulez éviter le danger où vous vous trouvez, jetez-moi dans la mer ; car c'est moi qui suis la cause de la tempête. On eut d'abord de la peine à y consentir, l'équipage se faisoit un crime d'exposer à une perte manifeste un étranger qui lui avoit confié sa vie. Mais le danger augmentant, & le vaisseau étant prêt de périr, la crainte fit qu'on se déterminâ, sur l'avis même du Prophète, à le jeter à la mer. On dit qu'il fut englouti par un poisson, & qu'après trois jours & trois nuits (d) il fut rejeté en

(a) Joseph manque à sa parole dans le temps même qu'il promet de l'accomplir.

(b) Selon l'Ecriture il dormoit. *Jon. chap. I. v. 5.* Joseph dit *συχναύφας*, que M. d'Andilly traduit, *s'étant couvert de son manteau*. M. Havercamp,

abditus jacebat.

(c) C'est une faute qu'on est souvent obligé de reprocher à Joseph, de s'écarter de l'Ecriture dans le récit des événemens qu'elle rapporte.

(d) Voyez Remarque XI.

vie (a) & sans avoir reçu aucun mal , sur les bords du Pont-Euxin. Il pria Dieu de lui pardonner ses fautes , & alla à Ninive. Il s'y arrêta dans un endroit propre à se faire entendre ; & après avoir prédit aux habitans qu'ils perdroient dans peu l'Empire d'Asie , il s'en retourna. Ce que je viens au reste de rapporter de ce Prophète , je l'ai raconté d'après ce que j'ai trouvé dans nos Ecrivains.

III. La vie de Jeroboam fut heureuse & tranquille , il mourut après un règne de quarante (b) ans , & fut enterré à Samarie. Son fils Zacharie lui succéda. Ce fut la quatorzième année du règne de Jeroboam , qu'Ozias (c) fils d'Amasias régna à Jérusalem sur les Tribus de Juda & de Benjamin. Sa mere s'appelloit Jechelie , & elle étoit de la ville de Jérusalem. Ce fut un Prince qui aimait la justice , il étoit fort appliqué aux affaires , & avoit de grandes vues & de grands desseins. Il fit la guerre aux Philistins , les défit , prit de force les villes de Geth & de Jamnia , & en rasa les murailles. Il porta ensuite ses armes contre les Arabes voisins d'Egypte , il y bâtit une ville sur les bords de la mer Rouge (d) , & y établit une forte garnison. Enfin , après avoir défait les Ammonites , leur avoir imposé un tribut , & avoir poussé ses conquêtes jusqu'aux confins d'Egypte , Jérusalem fut le seul objet de ses soins & de son attention. Il en fit réparer les murs , & rebâtir ce qui étoit tombé par vétusté ou par la négligence des Rois ses prédécesseurs , qui ne les avoient pas entretenus , ainsi que ce qu'en avoit fait abbatre le Roi d'Israël , lorsqu'ayant fait prisonnier Amasias il entra dans cette ville. Il fit élever des tours de cent cinquante coudées de hauteur ; bâtir des forts dans des lieux déserts , & creuser plusieurs Aqueducs. Il nourrissoit de nombreux troupeaux de bêtes de charge & d'autres bestiaux , car le pays produit de bons pâturages ; & par un goût particulier qu'il avoit pour

Mort de Jeroboam Roi d'Israël ; son fils Zacharie lui succéda.

(a) M. Geoffroi communiqua à l'Académie des Sciences une lettre qu'il avoit reçue de Marseille , avec laquelle on lui envoyoit quatre dents d'une lamie , qui avoit été prise aux îles sainte Marguerite , & qui pesoit plus de cent quintaux. On lui avoit trouvé dans l'estomac un cheval encore tout entier. *Hist. de l'Acad. des Scienc.* 1741.

(b) Quarante-un. 4. *Rois*, chap. 14. v. 23.

(c) L'Auteur du quatrième Livre des Rois l'appelle Azarias , mais il a dans le

second Livre des Paralipomènes & dans Amos , le même nom que Joseph lui donne ici. L'Ecriture dit que ce fut la vingt-septième année du règne de Jeroboam , que le fils d'Amasias commença à regner. 4. *Rois* , chap. 15. v. 1.

(d) L'Ecriture dit que ses grandes victoires portèrent sa réputation jusqu'à l'entrée de l'Egypte ; mais elle ne dit point que ce Prince bâtit une ville sur les bords de la mer Rouge. 2. *Paralip.* chap. 26. v. 8.

l'agriculture, il s'appliqua sur-tout à faire cultiver & ensemercer les terres, & à les faire planter de bons arbres fruitiers. Il entretenoit trois cents soixante-dix mille hommes de bonnes troupes (a), avec deux mille Officiers des plus braves & des plus courageux. Il partagea ses troupes en phalanges, & les arma d'épées, de boucliers, de cuirasses d'airain, d'arcs, & de frondes. Il se pourvut outre cela de toutes sortes de machines de guerre, de pierriers, de ballistes, de harpons, & autres instrumens semblables, propres à l'attaque des places.

Ozias devient
lépreux, pour
avoir voulu
faire les fonc-
tions du sacré
Ministère,

IV. Tant d'utiles arrangemens, fruits de ses soins & de son application enflèrent l'orgueil de ce Prince: fier des avantages périssables qu'il s'en promettoit, il méprisa une ressource bien autrement durable, puisqu'elle est toujours subsistante, je veux dire la piété envers Dieu, & l'exacte observation de ses loix. La prospérité l'aveugla & ne servit qu'à le perdre: il tomba dans les mêmes désordres auxquels s'étoit livré son pere. Plein de la fastueuse idée que lui présentoient l'éclat de ses grandes actions & l'abondance de ses richesses, il ne fut plus capable d'aucune retenue. Il se revêtit un jour de fête solennelle (b) des habits sacrés, & entra dans le Temple pour y offrir de l'encens à Dieu sur l'autel d'or. Le Grand-Prêtre Azarias, avec quatre-vingts Prêtres qui l'accompagnoient, voulut l'en empêcher, en lui remontrant qu'il ne lui étoit pas permis de sacrifier, n'y ayant que ceux de la famille d'Aaron qui pussent le faire légitimement; & comme ils l'invitoient tous à se retirer & à ne pas commettre un tel sacrilège, le Roi s'anima d'une telle colère, qu'il les menaça de les faire mourir, s'ils ne cessoient de s'opposer à ses volontés. Un violent tremblement de terre se fit sentir en ce moment, le Temple s'entr'ouvrit, un rayon de soleil brilla (c), & alla frapper la vue de ce Prince, qui devint dans l'instant lépreux. Hors de la ville, dans un endroit

(a) L'Ecriture ne fait monter le nombre de ces troupes qu'à trois cents sept mille cinq cents, mais elle augmente de six cents le nombre des Officiers. 2. Paralip. chap. 26. v. 12. & 13.

(b) L'Ecriture ne parle point d'habits sacrés. 2. Paralip. chap. 26. v. 16.

(c) Pure invention de Joseph, que le tremblement de terre, l'ouverture du Temple, & le rayon de soleil. Il faut

cependant que saint Jérôme, avec quelques Rabbins, ait cru que le tremblement de terre dont parle le Prophète Amos, arriva lorsqu'Ozias voulut offrir de l'encens dans le Temple; mais la circonstance eût été, ce me semble, trop remarquable, pour que le Prophète l'eût omise, si ce tremblement de terre fût arrivé lorsqu'Ozias voulut faire les fonctions de Prêtre.

qu'on appelle la fente, (a) la moitié d'une montagne qui regardoit le couchant se fendit en deux, & après avoir roulé quatre stades, s'arrêta vers l'orient, de manière que les chemins & les jardins du Roi en furent entièrement bouchés. Quand les Prêtres se furent apperçus que le Roi avoit la lèpre sur le front (b), ils lui firent connoître la maladie dont il étoit attaqué, & lui ordonnerent de sortir de la ville, comme étant souillé & impur. Confus d'un mal qui ne lui laissoit aucune liberté de paroître, ce Prince obéit. L'orgueil qui l'avoit porté à s'élever au-dessus de la nature humaine, le rendit impie envers Dieu, & lui attira ce châtiment si honteux & si humiliant. Il demeura quelque temps hors de la ville, réduit à mener la vie d'un particulier. Son fils Joatham gouverna cependant le royaume (c). Accablé enfin de chagrin & d'affliction de l'état où il étoit réduit, il mourut à l'âge de soixante-huit ans, dont il en avoit régné cinquante-deux (d), & fut enterré dans ses jardins dans un tombeau à part.

Mort d'Azarias Roi de Juda ; son fils Joatham lui succède.

CHAPITRE XI.

I. **ZACHARIE** fils de Jeroboam, Roi d'Israël, régna six mois. Il fut tué par un de ses Officiers nommé Sellum, fils de Jabès, qui s'empara de son trône, mais dont il descendit au bout d'environ trente jours. Lorsque le Général Manahem, qui étoit alors dans la ville de Thersa, apprit ce qui étoit arrivé à Zacharie, il fit marcher l'armée contre Samarie, & donna bataille à Sellum, qui la perdit avec la vie. Après s'être fait reconnoître Roi, Manahem alla à la ville de Thapsa (e), qui lui ferma ses portes, & ne voulut point le laisser entrer. Pour se venger de cette insulte, il fit mettre le feu à ses dehors, l'assiégea & la prit de force. Irrité de la manière dont les habitans l'avoient traité, il les fit tous passer au fil de l'épée, sans même épargner les enfans, exerçant sans pudeur, contre sa propre Nation, des cruautés que ne se permettroit pas un vain-

Ant. du monde
3220. 1
4. Rois, ch. 15.
v. 10. & 14.
Zacharie, Roi d'Israël, est tué par Sellum, qui usurpe la couronne. Mort de Sellum ; Manahem s'empare du trône.

(a) On peut consulter la Note 1. J'ai lû *μῆρος*, le côté, au lieu d'*ὄψος*.

(b) *τὸν ὄψιν*, la vue, mais il entend par cette expression le front.

(c) 2. Paralip. chap. 26. v. 21.

(d) 3. Rois, chap. 15. v. 2.

(e) Voyez Remarque XII.

An du monde
3243.

Mort de Manahem - Roi d'Israël. Son fils Phaceïa lui succède, & est tué par Phacée, qui usurpe la couronne.

An du monde
3257.

An du monde
3246.
Règne de Joatham.

queur contre des étrangers qu'il auroit faits prisonniers de guerre. Le règne de ce Prince, toujours méchant & cruel, dura dix ans. Phul, Roi des Assyriens, lui ayant déclaré la guerre, il ne se mit point en peine de le repousser par les armes, ne voulant point courir les risques d'une bataille. Mais il l'engagea à se retirer en lui envoyant mille talents d'argent, & termina ainsi cette guerre. Il leva cette somme sur le peuple; duquel il tira cinquante dragmes par tête. Il mourut quelque temps après, & fut enterré à Samarie. Il laissa pour succéder à son thrône, comme à sa cruauté, son fils Phaceïa (a), qui après deux ans de règne fut tué par un Officier nommé Phacée, fils de Romelie, dans un repas qu'il prenoit avec quelques-uns de ses courtisans. Ce Prince, qui n'avoit ni religion ni respect pour les loix, conserva pendant vingt ans la couronne qu'il avoit usurpée. Theglathphalasar, Roi d'Assyrie, lui fit la guerre, ravagea toute la Galaatide, tout le pays de par-delà le Jourdain, ce qu'on appelle la Galilée, qui y confine; & Asor, dont il emmena les habitans captifs en s'en retournant dans ses Etats. Nous ne dirons que cela maintenant de ce Roi d'Assyrie.

II. Joatham, fils d'Ozias, régna à Jérusalem sur la Tribu de Juda. Sa mere s'appelloit Jerusa, & étoit de cette ville. Aucune vertu ne manqua à ce Prince; il fut pieux envers Dieu & juste envers les hommes. Il prit un soin particulier de Jérusalem, & s'attacha avec beaucoup de zèle, soit à réparer cette grande ville, soit à lui procurer de nouveaux embellissemens. Il augmenta le nombre des Portiques (b) & des vestibules du Temple, fit relever les différentes parties des murs qui étoient tombées, & les mit en état de résister à de vigoureuses attaques, par les grandes & fortes tours dont il les fortifia. Un des plus particuliers objets de l'attention de ce Prince fut la recherche exacte de tout ce qui avoit pu être négligé dans ses Etats; il fit la guerre aux Ammonites, les vainquit, leur imposa un tribut de cent talents, de dix mille cores de froment. avec autant d'orge chaque année, & mit ses Etats sur un pied à se faire autant respecter de ses ennemis, qu'il étoit aimé de ses sujets par le bonheur qu'il leur procuroit.

(a) 4. Rois, chap. 15. v. 22.

(b) L'Ecriture ne parle que d'une porte

très-élevée, qu'il fit faire au Temple.
4. Rois, chap. 15. v. 35.

III. Le Prophète Nahum , qui prédit la destruction des Assyriens & de Ninus , vivoit en ce temps-là (a). » Ninive sera , dit ce Prophète , une piscine d'eau agitée. C'est ainsi que tout le peuple , troublé & agité , prendra la fuite , se disant les uns aux autres , Arrêtez , demeurez , enlevez votre or & votre argent : mais personne ne le voudra ; car ils aimeront mieux conserver leur vie que leurs biens. Une grande division se mettra parmi eux ; grandes plaintes , défaillance de leurs membres , la crainte obscurcira leurs yeux & les rendra noirs ; où sera la tanière des lions & la mere des lionceaux ? C'est à vous , Ninive , que le Seigneur dit , Je vous ferai disparaître , les lions ne sortiront plus de chez vous pour aller commander au monde. « (b) Ce Prophète fit encore plusieurs autres prophéties contre Ninive ; mais je n'ai pas cru nécessaire de les rapporter , & la crainte d'ennuyer ceux qui liront mon Histoire , me les fait supprimer. Tout ce qu'il prédit à Ninive arriva cent quinze ans après : ce que je viens d'en rapporter suffit.

CHAPITRE XII.

I. JOATHAM vécut quarante-un ans , dont il en régna seize. Il fut enterré à Jerusalem dans le tombeau des Rois. Son fils Achaz , qui lui succéda , fut un Prince sans respect pour Dieu (c) , & qui transgressa la Loi de nos pères. Malheureux imitateur des Rois d'Israël , il érigea des autels dans

An du monde
3262.
Mort de Joatham Roi de
Jerusalem ; son
fils Achaz lui
succéda.

(a) Joseph paroît rapporter la Prophétie de Nahum contre Ninive au temps de Joatham ; mais il semble qu'on ne doive pas presser son expression , & qu'elle veut marquer seulement vers ce temps-là , sans désigner celui précisément dans lequel il fit cette Prophétie. De plus , il dit bien que Nahum vivoit du temps de Joatham , mais il ne dit pas que ce fut sous son règne qu'il prophétisa contre Ninive. Il put le faire vers le commencement de celui d'Achaz ; & alors on trouvera les cent quinze ans qu'il dit s'être écoulés entre le temps de cette Prophétie & son accomplissement.

(b) Il semble que Joseph a voulu

rapporter les propres paroles du Prophète , mais rien moins. Soit dans l'Hébreu , soit dans le Grec , Nahum ne s'exprime point comme il le fait parler. Ainsi Schoetanus a tort de prétendre qu'il a suivi le Grec & non l'Hébreu , dont il ne veut pas qu'il ait eu connoissance : *Quod nesciebat*. Ce que cet Auteur ajoute , qu'il ne s'est point servi ici de la Version des Septante , n'est point plus exact. Car de quelle Version se servit-il donc ? Scothanus en connoissoit-il une autre du temps de Joseph ? Ni Philon , ni l'Historien Juif , n'en ont point connu.

(c) 4. Rois , chap. 16. v. 2.

Jerusalem, sur lesquels il sacrifia aux faux Dieux. Il leur offrit son fils en holocauste, selon l'usage des Cananéens (a), & se rendit coupable de plusieurs autres semblables abominations. Lorsqu'il se livroit comme un furieux à ces excès de folie & d'impiétés, Razin, Roi de Syrie & de Damas, & Phacée, Roi d'Israël, qui étoient amis & Alliés, s'unirent ensemble pour lui faire la guerre; ils l'obligèrent de se renfermer dans Jerusalem, & l'y tinrent long-temps assiégé: mais comme les murailles de cette ville étoient extrêmement fortes, le siège avançoit peu. Cependant le Roi de Syrie prit la ville d'Aila, sur les bords de la mer Rouge, en fit mourir tous les habitans, & la repeupla de Syriens (b): il fit aussi mourir tout ce qu'il trouva de Juifs répandus dans les environs ou renfermés dans des forts, & s'en retourna à Damas chargé de butin. Le Roi de Jerusalem qui apprit la retraite des Syriens, se persuada qu'il avoit assez de forces pour combattre Phacée. Il fit sortir ses troupes hors de Jerusalem; mais Dieu irrité de ses impiétés & de ses autres désordres, lui fit perdre la bataille, dans laquelle il périt cent vingt mille hommes. Zacharie (c), Général des Israélites, tua dans l'action Maasias fils du Roi Achaz, & fit prisonniers Erican, intendant du royaume, & Elcan Général de la Tribu de Juda. Les Israélites firent prisonniers un grand nombre de femmes & d'enfans de la Tribu de Benjamin, & retournerent chargés de butin à Samarie.

II. Le Prophète Obed, qui demouroit en ce temps-là à Samarie, sortit de la ville pour aller au-devant de l'armée des Israélites (d). Il leur dit qu'ils ne devoient point attribuer à leur bravoure, mais à la colère de Dieu contre le Roi Achaz, la victoire qu'ils avoient remportée. Il leur reprocha, que non

(a) Voyez Remarque XIII.

(b) Joseph tuit ici l'Hébreu, mais il paroît que les Copistes ont écrit un [*reish*] pour un [*dâleth*], & ont par cette méprise, mis les Syriens en possession d'Aila, au lieu des Iduméens. La petite note Misorétique avertit qu'on doit lire Iduméens au verset six du chapitre sixième du quatrième Livre des Rois, & c'est ainsi qu'ont lu les Septante & l'Auteur de la Vulgate. Voyez la Remarque IV.

(c) Il y a ici quelque différence entre

Joseph & l'Ecriture, elle est légère. Il appelle Zacharie Général des Israélites, celui qu'elle nomme Zechri, homme puissant de la Tribu d'Ephraïm. Elle lui fait ruer Ezrica & Elcana, & il ne fit que les prendre prisonniers, selon Joseph. Il prit Jerusalem, selon l'Auteur de l'Histoire des Empires & des Républiques.* La mémoire trompe quelquefois les Ecrivains les plus exacts.

(d) 2. Paralip. chap. 28. v. 9.

contents de l'avantage qu'ils avoient eu sur lui, ils avoient osé faire des captifs dans les Tribus de Juda & de Benjamin, qui étoient leurs freres. Au conseil qu'il leur donna de les renvoyer chez eux sans leur faire aucun mal, il ajouta de la part de Dieu les plus sévères menaces, s'ils les retenoient plus longtemps. S'étant sur cela assemblés en conseil, Barachias, un des plus distingués de l'Etat, & trois autres, se leverent & dirent qu'ils ne consentiroient jamais qu'on fit entrer ces prisonniers dans la ville, de peur que Dieu ne les fit mourir; qu'ils n'avoient commis que trop de péchés, comme les Prophètes le leur reprochoient, sans y ajouter de nouveaux crimes. Ce discours porta les troupes à les laisser les maîtres de faire ce qu'ils jugeroient le plus à propos. *Barachias donc, & ceux qui avoient été de son sentiment*, firent délier les prisonniers, en prirent grand soin, & après leur avoir donné de quoi se rendre chez eux, ils les renvoyerent sans leur faire aucun mal. Ils firent plus, ils les accompagnèrent, & ne les quitterent point pour revenir à Samarie qu'après les avoir conduits jusqu'à Jericho, qui n'est pas loin de Jerusalem.

Sur les remontrances du Prophète Obed les Israélites renvoient les prisonniers, qu'ils avoient faits sur Achaz.

III. Achaz envoya, après cette défaite, des Ambassadeurs à Theglathphalasar Roi d'Assyrie, le prier de le secourir contre les Israélites, les Syriens, & ceux de Damas, qui lui faisoient la guerre. Ils étoient chargés de magnifiques présens, & ils avoient ordre de lui promettre de grandes sommes d'argent. Theglathphalasar reçut ces Ambassadeurs, & marcha au secours du Roi de Jerusalem (a). Il attaqua les Syriens, fit le dégât dans leur pays, prit Damas, tua le Roi Rasin, & transporta les habitans de cette ville dans la haute Médie, & la repeupla d'habitans qu'il fit venir de ses Etats. Il fit ensuite le dégât dans le royaume d'Israël, & y fit beaucoup de prisonniers. Quand le Roi d'Assyrie eut ainsi traité les Syriens, Achaz prit tout l'or & tout l'argent qui étoit dans son trésor & dans celui du Temple, même les plus riches présens qu'on y avoit offerts à Dieu, & alla à Damas en faire présent à ce Prince, comme il s'y étoit engagé. Après lui avoir ainsi marqué sa reconnoissance de toutes les obligations qu'il lui avoit, il revint à Jerusalem. Son aveuglement & sa folie étoient si extrêmes, que dans le temps même que les Syriens lui faisoient la guerre, il ne cessoit d'adorer leurs Dieux, &

An du Monde 3264.
4. Rois, ch. 16.
Achaz fait alliance avec Theglathphalasar contre les Rois de Syrie & d'Israël.

(a) Voyez Remarque XIV.

Mort d'Achaz, Roi de Jérusalem; son fils Ezéchias lui succède.

qu'il continuoit à les honorer comme s'ils eussent pû lui donner la victoire. Ce ne fut que quand il fut vaincu (a), qu'il commença à adorer ceux des Assyriens, & il n'y en avoit point qu'il ne crût devoir plutôt adorer que le Dieu de ses pères, le Dieu véritable, celui qui pour le châtier de ses crimes étoit la cause de ses pertes. Il porta le mépris & l'impiété à un tel excès, qu'il fit fermer le Temple, défendit qu'on y offrît les sacrifices, & s'empara des présens qu'on y faisoit. Il mourut plongé dans cet abîme d'impiété, à l'âge de trente-six ans, après en avoir regné seize, & il laissa pour successeur son fils Ezéchias.

CHAPITRE XIII.

Mort de Phacée, Roi d'Israël; il est tué par Osée, qui lui succède.

An du monde

3277.

4. Rois, ch. 17.

I. **P**HACE'E, Roi d'Israël, périt vers ce même temps, par la trahison d'Osée son favori, qui s'empara du trône. Ce fut un méchant Prince, qui se livra au crime & n'eut aucune crainte de Dieu; il retint pendant neuf ans le royaume qu'il avoit usurpé sur Phacée. Salmanasar, Roi d'Assyrie, lui fit la guerre. Comme il s'étoit rendu indigne de la protection de Dieu, il fut défait; le Roi d'Assyrie se le rendit tributaire. La quatrième année (b) de son règne, Ezéchias fils d'Achaz, & d'Abie, de la ville de Jérusalem, monta sur le trône. Ce Prince étoit naturellement bon, juste & pieux; il regarda, lorsqu'il parvint à la couronne, comme le devoir le plus essentiel & le plus avantageux pour lui & pour son peuple, celui de servir Dieu fidèlement. Il assembla le peuple, les Prêtres & les Lévites, & il leur dit: » Vous n'ignorez pas que c'est à cause » des péchés du Roi mon père, qui a abandonné le culte du » vrai Dieu, que vous avez été accablés d'une infinité de maux; » car vous vous êtes laissés séduire & persuader que vous deviez adorer ce qu'il mettoit au nombre des Dieux. Les suites » funestes de votre idolatrie vous ont appris combien ce crime » est énorme. Je vous exhorte à y renoncer, & à vous purifier » de toutes vos souillures; que les Prêtres & les Lévites, de

(a) « Quand il vit qu'ils avoient été » vaincus par les Assyriens, il adora le » Dieu des victorieux. « *Md' Andilly. Jo.*

seph auroit pû dire cela, mais il ne le dit pas: (b) L'Ecriture dit la troisième année: 4. Rois, chap. 18. v. 1.

» concert, ouvrent le Temple ; qu'ils le purifient par les sacri-
 » fices que l'usage a consacrés , & qu'on reprenne l'ancienne
 » manière de nos pères de rendre à Dieu le culte qui lui est
 » dû : nous n'avons que ce moyen de nous le rendre propice
 » & d'appaiser sa colère.

II. Quand le Roi eut ainsi parlé , les Prêtres ouvrirent le Temple , purifièrent les vases sacrés , jetterent dehors les immondices , & offrirent , selon la coutume , des sacrifices sur l'autel. Il y avoit long-temps qu'à cause des désordres des Rois dont on a parlé , on n'avoit point célébré la fête des Azyms. Le Roi envoya dans toutes les terres de son obéissance , inviter ses sujets de venir la célébrer à Jerusalem. Il envoya également exhorter les Israélites de retourner aux coutumes de leurs pères , & à l'ancienne manière d'honorer Dieu , *les assurant* » qu'il » leur permettoit de venir à Jerusalem célébrer cette fête avec » leurs freres ; qu'en les y invitant , il n'avoit point dessein de » les engager à lui obéir , s'ils ne le vouloient pas ; qu'il n'avoit » en vuë que leur avantage ; que leur bonheur dépendoit de *leur union avec leurs freres pour le culte dû à Dieu.* Mais les Israélites , loin de se laisser toucher à ces salutaires invitations , se moquerent des Envoyés qui les leur faisoient , comme de gens qui avoient perdu l'esprit. Ils traiterent de la même sorte les Prophètes qui leur donnoient les mêmes avis , & qui leur annonçoient les maux qui leur arriveroient , pour ne vouloir pas retourner au culte du vrai Dieu ; ils en prirent même plusieurs , qu'ils firent mourir. Ils ne s'en tinrent point à ce degré de folie & de fureur , ils poussèrent le crime jusqu'aux derniers excès , & ils ne cessèrent d'en commettre de nouveaux , jusqu'à ce que Dieu , pour les punir de tant d'abominations , les fit gémir sous l'esclavage de leurs ennemis ; mais je parlerai de ces choses ailleurs. Il y eut cependant plusieurs personnes des Tribus de Zabulon , de Manassé & d'Issachar (a) , qui se laisserent toucher aux exhortations des Prophètes , qui retournerent au culte du vrai Dieu , & qui furent l'adorer à Jerusalem avec le Roi Ezéchias.

III. Quand tout le monde fut arrivé , ce Prince , accompagné des Grands & suivi du peuple , monta au Temple ; on

(a) On lit au verset onzième du second Livre des Paralipomènes , Aser à la place d'Issachar ; mais on trouve au

verset dix-huit, Manassé , Issachar , & Zabulon.

y offrit en sacrifice (a) sept taureaux , avec un pareil nombre de moutons , d'agneaux & de boucs. Il mit , avec les principaux Chefs du peuple , ses mains sur ces victimes , qu'il donna ensuite aux Prêtres pour les égorger. Ils les égorgerent & les offrirent en holocauste , tandis que les Lévites , placés en cercle , chantoient des hymnes , & jouoient de divers instrumens de musique , comme David avoit appris à le faire. Les Prêtres répondoient de leurs trompettes à ceux qui chantoient des hymnes. Le Roi se prosterna ensuite avec le peuple pour adorer Dieu ; il immola soixante-dix taureaux , cent moutons , deux cents agneaux , & fit donner au peuple six cents taureaux , & trois mille autres bêtes , tant moutons qu'agneaux , & boucs. Les Prêtres observerent exactement ce que la Loi ordonne , & le Roi , dans la joie qu'il ressentait , mangea en public avec le peuple , ne cessant de rendre des actions de grâces à Dieu.

Quand la fête des Azymes , que nous appelons Pâque , fut arrivée , on offrit pendant sept jours d'autres sacrifices. Outre les victimes que le peuple sacrifia en particulier , le Roi lui fit présent (b) de deux mille taureaux , & de sept mille moutons. Les principaux Chefs lui firent aussi des présens , car ils lui donnerent mille taureaux , & mille quarante (c) moutons. On n'avoit point , depuis Salomon , célébré cette fête avec tant de solennité & de magnificence. On alla , après qu'elle fut finie , purifier les villes & la campagne. On purifia pareillement Jérusalem , & on en bannit toutes les idoles. Le Roi ordonna que de son domaine , on offrit tous les jours les sacrifices prescrits par la Loi ; que le peuple payât les dîmes , & donnât les prémices de ses fruits aux Prêtres & aux Lévites , afin qu'ils fussent assidus à leur saint ministère , & que rien ne pût les distraire du service des autels. Le peuple obéit avec zèle , & il leur apporta des fruits de toute espèce. Le Roi les fit ramasser dans des magasins , pour être distribués (d) à chacun des

(a) Joseph dit que ce fut le Roi Ezéchias qui offrit ce sacrifice. Comme je ne vois pas qu'il ait pu avoir aucune raison de s'écarter de l'Ecriture , qui s'exprime au pluriel , j'ai cru que je pouvois supposer *édouar* à la place d'*édouar* , & *édouar* pour *édouar*. Par ce léger changement il dit avec l'Ecriture : Ils offri-

rent en sacrifice sept taureaux.

(b) Ezéchias donna au peuple mille taureaux , & sept mille moutons. 2. Paralip. chap. 30. v. 24.

(c) L'Ecriture dit , mille moutons.

(d) Ezéchias voyant une quantité prodigieuse de prémices , qui étoit comme abandonnée , en demanda la raison au

Prêtres , à leurs femmes & à leurs enfans. Ce fut ainsi que se rétablit notre ancienne manière de servir Dieu. Lorsque le Roi eut tout disposé de la manière que je viens de le rapporter , il déclara la guerre aux Philistins , les défit , & se rendit maître de toutes leurs villes , depuis Gaze jusqu'à Geth. Le Roi d'Assyrie l'envoya menacer de détruire son Etat , s'il ne payoit pas le tribut qu'il avoit imposé à son père. La confiance que sa religion lui donnoit dans le secours de Dieu , jointe à la foi qu'il ajoûtoit aux prédictions du Prophète Isaïe , qui l'instruisoit exactement de tout ce qui devoit lui arriver , fit qu'il méprisa ces menaces. Bornons-nous pour le présent à ce que nous venons de rapporter des actions de ce Prince.

CHAPITRE XIV.

I. SALMANASAR , Roi d'Assyrie , découvrit que le Roi d'Israël avoit envoyé solliciter celui d'Egypte de joindre ses forces aux siennes pour lui faire la guerre. Irrité de cette démarche , il fit avancer ses troupes contre Samarie , la septième année du règne de ce Prince (a) ; mais Osée lui en ayant fait fermer les portes , il fut obligé de l'assiéger. Le siège dura trois ans , & il ne put s'en rendre maître que la neuvième année du règne d'Osée (b) , & la septième de celui d'Ezéchias , Roi de Jérusalem. Par cette prise , Salmanasar détruisit entièrement le royaume d'Israël. Il fit transporter le peuple , & le Roi même , qu'il avoit fait prisonnier , en Perse & en Médie. Pour repeupler le pays , il y fit passer les habitans d'un lieu qu'on appelle Chut. Il est en Perse , & tire son origine d'une rivière qui coule dans ce royaume.

Les dix Tribus furent transportées dans une terre étrangère ,

Grand-Prêtre Azarias , qui lui répondit :
 » Nous avons toujours vécu de ces pré-
 » mices depuis qu'on a commencé à les
 » offrir au Seigneur ; mais il en reste en-
 » core une grande quantité , comme vous
 » voyez. « Sur quoi le Roi ordonna
 qu'on fît des magasins pour les ramas-
 ser. 2. Paralip. chap. 31. v. 10. &c.

(a) 4. Rois. chap. 18. v. 9.

(b) Salmanasar assiégea Samarie la sep-

tième année du règne d'Osée , & si le
 siège dura trois ans , cette ville dut être
 prise la dixième année du règne de ce
 Prince ; mais Joseph ne fait sans doute
 commencer le siège de cette ville qu'avec
 le commencement de la septième année
 du Roi d'Israël , & ne le fait finir qu'avec
 la neuvième. Cela lève la contradiction ,
 mais ne justifie pas l'Auteur de s'être
 mal exprimé.

An du monde
 3283.

neuf cents quarante-sept ans après que notre Nation, étant sortie d'Égypte, eut conquis le pays de Canaan (a), sous le commandement de Josué; deux cents quarante-sept ans, sept mois, sept jours, après qu'elles se furent révoltées contre Roboam, petit-fils de David, comme je l'ai raconté en son lieu. Ce fut ainsi que finit cet Etat, en punition des impiétés que commirent les Israélites, & du mépris qu'ils avoient fait des Prophètes, Car c'étoit en vain qu'il les menaçoient de ce malheur, ces menaces ne les corrigeoient pas de leurs désordres. La source de leur ruine fut la révolte à laquelle ils se portèrent contre Roboam, petit-fils de David, & le choix qu'ils firent de Jeroboam, sujet de ce Prince, pour en faire leur Roi. Ses crimes & son impiété, qu'ils n'imiterent que trop, irritèrent Dieu contre eux, & l'obligèrent de les punir comme ils le méritoient.

II. Le Roi d'Assyrie porta aussi ses armes dans la Syrie, & dans la Phénicie, & son nom se conserve dans les archives de Tyr, à qui il fit la guerre sous le règne d'Elulée. Menandre (b), qui a écrit des Annales, & qui a traduit en Grec les Antiquités Tyriennes, en rapporte ceci: » Le Roi qui s'appelloit Elulée, » régna trente-sept ans. Les Cittéens se révolterent contre lui, » mais ayant équipé une flotte, il les obligea de rentrer sous » son obéissance. Le Roi d'Assyrie lui fit la guerre, & entra dans » la Phénicie les armes à la main; mais il conclut enfin une » paix générale & se retira. Tyr, Sydon, Acé, l'ancienne » Tyr, & plusieurs autres villes qui s'étoient données au Roi » d'Assyrie, s'étant soustraites de son obéissance, il marcha » contre elles. Les Phéniciens lui fournirent soixante vaisseaux, » avec huit cents rameurs. Les Tyriens n'en avoient que douze; mais ils vinrent à bout de dissiper ceux des ennemis, & » leur firent cinq cents prisonniers, ce qui leur acquit beaucoup de gloire. Le Roi d'Assyrie étant revenu, il se rendit » maître du fleuve, & de tous les endroits qui pouvoient fournir de l'eau, tint les Tyriens dans cet état pendant cinq » ans, & les réduisit à ne pouvoir tirer d'eau que des puits » qu'ils creusent. « C'est ce qu'on trouve dans les archives

(a) Huit cents ans après la domination de Josué. [*M. d'Andilly.*] La Remarque rend raison pourquoi je n'ai point traduit ces huit cents ans après le gou-

vernement de Josué. Voyez Remarque XV.

(b) Voyez Remarque XVI.

de Tyr , & ce qui y est rapporté de Salmanasar , Roi des Assyriens.

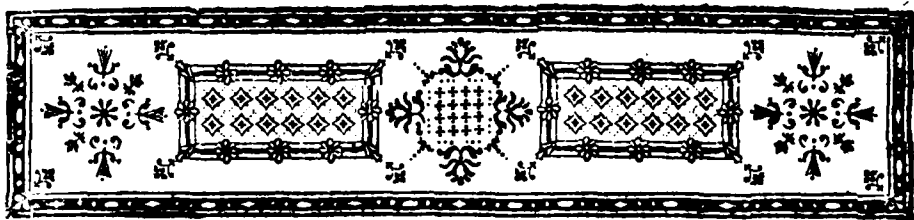
III. Les peuples que ce Prince fit passer à Samarie s'appelloient Chutéens , & on leur donne encore aujourd'hui ce nom. On les appelle ainsi , parce qu'ils viennent d'un pays qu'on nomme Chut. Il est dans la Perse , & il est arrosé d'une rivière qui porte ce nom. Ce peuple étoit partagé en cinq Tribus , dont chacune apporta son Dieu à Samarie , & l'adora comme elle avoit coutume de faire. Le seul vrai Dieu en fut irrité , & les châtia par une peste dont plusieurs moururent (a). Comme ils ne trouvoient point de remède à ce fléau , l'Oracle leur dit qu'ils devoient servir le Dieu souverain , que c'étoit le seul moyen de ne pas périr tous. Ils députerent au Roi d'Assyrie , pour le prier de leur envoyer quelques-uns des Prêtres Israélites qu'il avoit emmenés captifs. Le Roi leur en envoya qui leur apprirent à servir le Dieu tout-puissant , & l'ayant fait avec zèle , ils furent délivrés sur le champ de la peste. Ils observent encore aujourd'hui ce même culte religieux , & ce sont ces peuples que les Hébreux appellent dans leur langue Chutéens , & les Grecs , dans la leur , Samaritains. Lorsque ce peuple voit les affaires des Juifs prospérer , il les reconnoît pour ses frères , prétendant que descendants les uns & les autres du Patriarche Joseph , cette commune origine les unit avec nous par les liens du sang ; (b) mais quand ce peuple voit nos affaires dans un mauvais état , il nous méconnoît , & soutient que , tirant son origine d'une autre nation , il nous est totalement étranger , & qu'il n'y a entre lui & nous aucune liaison de sang ou d'amitié. Mais j'aurai une occasion plus naturelle de parler de cela dans la suite.

(a) Voyez Remarques XVII. XVIII. XIX.

(b) Οἱ πρὸς μεταβολὴν. E'toίμι ne seroit-

il point perdu ? Toujours prêts à se dire de la même nation & à nier d'en être.





ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE NEUVIÈME.

REMARQUES.

REMARQUE I.

Ce que c'est que la fiente de pigeon dont on se nourrissoit à Samarie pendant que le Roi de Syrie l'assiégeoit. Du sel auquel elle suppléoit.

C'EST d'après l'Ecriture (a), que Joseph dit que la disette fut si grande à Samarie pendant que le Roi de Syrie l'assiégeoit, que le setier de fiente de pigeon valoit cinq pièces d'argent. On ne conçoit pas qu'on puisse se nourrir de fiente de pigeon : mais Bochart a levé très-heureusement la difficulté, en faisant voir que les Arabes donnoient ce nom à une espèce de pois. Pour ne point répéter les preuves que cet habile homme a données de son sentiment, je me contente de renvoyer ceux qui voudroient s'en instruire

à la seconde partie de son *Hieroz.* liv. 1. chap. 7. Ce qu'ajoute Joseph ; que cette fiente de pigeon qu'on achetoit si cher, étoit pour suppléer au sel, fait une autre difficulté. Le sel peut entrer dans ce que l'on mange pour en relever le goût ; mais il n'a jamais fait la nourriture ordinaire, & une nourriture préférable à celle des pois. Ce qui arrête ici, c'est qu'on se borne au sens que présente naturellement *das*, mais il en a un autre, & c'est celui là que lui donne Joseph. Car il ne signifie pas seulement du sel, il signifie encore quelquefois de la nourriture.

Les Officiers qui écrivirent au Roi de Perse contre les Juifs, disent que le souvenir du sel qu'ils ont mangé (b) à la table du Prince, ne leur permettoit pas de ne lui pas écrire ce que les Juifs entreprenoient. Par cette expression il est clair que ces Officiers marquent la

(a) 4. Rois, chap. 6. v. 25.

(b) 1. Esdras, chap. 4 v. 14.

nourriture qu'ils avoient prise à la table du Roi. C'est ainsi que pour exprimer que Jesus-Christ ordonna à ses Apôtres de ne point sortir de Jerusalem, saint Luc dit que ce fut συνελθόντες, en *salant* avec eux, si l'on osoit se servir de cette expression : il se fait tard, dit le prétendu saint Clement, dans la quatrième homélie des prédications de S. Pierre (a), ainsi nous allons manger pour nous reposer. Επει ιερίας καταλείψει, ἄλλοι μεταλάβοις ὑπνοῦσμεν. Saint Pierre approuva ma conduite ; mais comme il étoit fatigué du voyage, il alla se reposer après avoir mangé, ἄλλοι μεταλάβει (b). Eschine dit dans son oraison *perperam habita*, τὸν γὰρ τῶς πολλὰς ἄλλας καὶ θυμῶσαν τραπέζαν περὶ πλείων δειπνοῖσθαι. Ce n'étoit assurément ni le sel d'une ville ni ses tables, que cet Orateur croyoit qu'on devoit estimer, mais les repas communs qui s'y donnent.

Quelques Sçavans, pour relever la nécessité du sel, allèguent que les Salasses, peuple de l'Italie transpadane, avoient été obligés de se rendre après un siège de deux ans, parce qu'ils manquoient de sel.... *salis inopia duxi quo maxime indigebant*. C'est en effet ce que dit Appien, ou, plutôt comme le fait parler son Interprète, car nous n'avons en Grec que le commence-

ment de son Histoire de la guerre d'Ilirie (c) : mais un peu d'attention eût dû faire sentir à ces Sçavans, que *sal* ne peut pas signifier dans cet endroit du sel proprement dit, mais des vivres, de la nourriture. On a une infinité d'exemples de villes que le manquement de vivres a forcées de se rendre, mais on n'a jamais oui dire que la disette de sel les y ait contraintes. Comme on peut vivre sans sel, son défaut ne peut point obliger des assiégés à se rendre. Voyez Plutarque dans la vie de Démétrius, Edition de Paris 1624. Je suis surpris qu'un aussi sçavant Critique que le Pere Lamy (d), ne se soit pas aperçu que, dans un passage de Varron (e), qu'il cite, la fiente de pigeon ne signifie pas ce que nous entendons par cette expression, mais une espèce de pois. A-t'on jamais dit que les bœufs & les cochons s'engraissent de fiente de pigeon ? Loin de cela, ils ne veulent pas même en manger, & on a beau en jeter dans une basse-cour, ils ne la regardent pas. Ce qui peut avoir trompé ce Sçavant, c'est que ce dont Varron parle est bon pour engraisser les champs, & que la fiente de pigeon y est propre ; mais les pois y sont aussi bons, & ils engraisent la terre où on les sème.

(a) Pag. 651.

(b) Ibid. hom. 6, numero 26. hom. 13. numero 11. Voyez Origene contre Celse, liv. 2. pag. 406. Philon, *De Legat.* pag. 791. Consultez Frontin, liv. 3.

chap. 13. & 14. Plin. liv. 10. ch. 37.

(c) Pag. 1203.

(d) *De Templo*, pag. 102. D.

(e) *De re rustica*, chap. 36.

REMARQUE II.

Quels étoient ces Rois Hittims, que les Syriens s'imaginèrent être venus au secours du Roi d'Israël ?

CE furent, selon l'Ecriture, les Rois d'Egypte & de Hittim, ou comme l'on traduit ordinairement, les Héthéens, que les Syriens s'imaginèrent être venus au secours de celui d'Israël. Toutes les recherches que l'on a faites jusqu'à présent, pour connoître quels étoient ces Héthéens, & quel pays ils habitoient, n'ont produit que des conjectures qui en instruisent moins, qu'elles ne nous disent que c'est un peuple, que c'est un pays qu'elles n'ont pu découvrir.

M. le Clerc, le Pere Calmet, & plusieurs autres Interprètes de l'Ecriture, croient que ces Hittims étoient des descendans de Heth, qui chassés par les Israélites de la Palestine, allèrent s'établir dans l'Arabie-Pétrée. Les descendans de Heth (a) faisoient un des peuples de la Palestine, qui ne paroît pas y avoir fait grande figure. L'Ecriture ne les compte point entre les trente-un Rois que Josué vainquit, & c'est une preuve qu'ils n'en avoient pas alors. Tout ce qui en restoit, des guerres que leur avoient fait les Israélites, Salomon les subjuga (b) avec les Amorréens, les Phéréscéens, les Hévéens, & les Jébuséens. L'expression de

l'Ecriture ne seroit pas exacte, si ce peuple avoit formé un Etat & eût eu des Rois alors assez puissants pour figurer avec ceux de Syrie, & faire un commerce de conséquence avec un Prince qui soumettoit le peu de ses freres qui s'étoit pu conserver dans son ancienne demeure.

On croit que l'Ecriture appelle la Macédoine Kittim, & le Pere Guarin prétend que les Macédoniens étoient une Colonie d'une ville de Cypre, qui s'appelloit Kittim. C'est à la vérité une conjecture purement arbitraire, mais assez vraisemblable. Ainsi, sans l'apprécier plus qu'elle ne vaut, je crois pouvoir ajouter, que j'aimerois mieux dire que c'étoit plutôt aux Rois de Syrie & de Macédoine, que Salomon envoyoit les chevaux qu'il tiroit d'Egypte, qu'à ceux d'un peuple dont ce Prince soumettoit les foibles restes des guerres que les Israélites lui avoient faites, & qui ne paroît ni dans l'Ecriture, ni dans aucun ancien Auteur, en avoir jamais eu.

Mais ces réflexions supposent que le nom du peuple sur lequel régnoient ces Rois, qui tiroient ces chevaux de Judée, commence par un [khâph] (c), & c'est un [b'khê'ih] (d) qui est la première lettre au verset vingt-neuf du troisième livre des Rois, chapitre dixième, & au sixième du chapitre sept du quatrième livre. On ne doit, comme on l'a déjà remarqué, supposer d'erreur de Copistes dans l'Ecriture, qu'avec une scrupuleuse réserve. On convient cependant, que si Dieu a bien

(a) Second fils de Canaan. Genes. chap. 10. v. 15.

(b) 3 Rois, chap. 9. v. 20. *Univer-sum populum qui remanserat de Amor-*

rhaïs & Hethaïs qui non sunt de filiis Israël.

(c) *khîththim*.

(d) *b'khîththim*.

voulu empêcher que ceux qui transcrivoient les saints Oracles ne se trompassent pas dans les choses de foi ou de mœurs, sa sagesse n'a pas jugé à propos de les rendre infail-
 libles dans celles qui n'y ont aucun trait. Ainsi je crois pouvoir conjecturer qu'un [**khêth*] s'est, par leur inadvertence ou par quelque autre cause, mis aux versets que l'on vient d'indiquer à la place d'un [*khâph*]

La manière dont Joseph a rendu ces deux versets, donne lieu de juger que c'est ainsi qu'il lisoit dans l'Exemplaire sur lequel il a composé ses Antiquités Juives. Mais pour entendre ce qui peut l'avoir porté à traduire dans le premier [*khîshîm*] par des Rois d'au-delà l'Euphrate (a), & dans le second, le Roi des Isles (b), il faut se souvenir qu'il dit dans le premier Livre des Antiquités Juives, que ce mot signifie isle, ou pays situé sur le bord de la mer. Il seroit difficile de ne s'en pas rapporter à cet Auteur sur la vérité d'un fait dont il pouvoit être instruit par lui-même, ou dont il devoit s'assurer avant que de l'avancer, en consultant ceux de ses concitoyens qui sçavoient le mieux l'Hébreu, & ce que [*khîshîm*] signifie en cette langue. Mais si c'est son sens dans un endroit ou deux de l'Ecriture, je crois qu'il signifie dans les autres des pays en général fort éloignés, sans en déterminer la position ni l'éloignement, ni en faire connoître le nom. Je ne dois entrer dans aucune discussion pour le justifier; elle ne seroit pas à sa place. Mais il me semble que ceux qui voudront se donner la peine

de comparer ensemble, sans préjugé & avec attention, les endroits où l'Ecriture parle de [*khîshîm*], verront qu'elle entend par ce terme, des pays en général fort éloignés, sans en vouloir marquer ni le nom ni l'éloignement.

REMARQUE III.

De la manière dont mourut Adad, Roi de Damas.

L'ECRITURE dit qu'Hazaël prit ce qu'elle appelle [*mâkbêr*]; qu'il le trempa dans l'eau, qu'il l'étendit sur le visage d'Adad, & que ce Prince mourut. La Vulgate a traduit ce mot par *stragula*, couverture. Mais plutôt, ce semble, parce que l'Auteur de cette Version a cru que ce sens convenoit assez bien en cet endroit, que parce qu'il en fût sûr. Il ne le sçavoit pas vraisemblablement plus que les Septante, qui ont mieux aimé conserver le mot Hébreu, que de le traduire en quelque sorte à l'aventure. On trouve *mâkbêr* dans deux autres endroits de l'Ecriture (c), à une légère différence près de voyelles, & on l'y traduit par *cribrum*. Joseph, qui a cru qu'il avoit le même sens ici, ou un fort approchant, l'a rendu par *diuvus filet*. Un filet, comme sont les nôtres, n'est guères propre à étouffer une personne. Et quelle raison auroit pu avoir Hazaël, d'aller chercher un instrument pour étouffer son Roi, dont on ne sçache pas que jamais personne se soit servi à cet usage, tandis qu'il en avoit

(a) Καὶ τοὶ πρὸς τὸν Εὐφράτην διέτριοντο ἀπὸ τοῦ.

Tome II.

(b) Καὶ τὸν τῶν νήσων.

(c) Exod. chap. 27. v. 4. & ch. 35. v. 16.

à la main beaucoup d'autres , plus propres à son dessein ? Hérodote dit que les filets des Egyptiens n'étoient pas à jour , mais d'un tissu uni & serré. » Ceux des Egyptiens , dit » cet Historien , qui demeurent sur » le bord des eaux , ont des filets » dont ils se servent pendant le » jour pour pêcher , & la nuit , pour » le lit sur lequel ils reposent. Ils » l'en entourent & se couchent en- » suite. Les moucherons , qui pi- » quent au travers du linge & des » habits , ne tâchent pas même de » le faire au travers du filet. « Les moucherons pouvoient être aussi incommodes à Damas qu'en Egypte. On étoit peut-être dans l'été , lorsqu'Hazaël étouffa son Roi , & on sçait combien les mouches fatiguent les malades dans cette saison. Ce n'étoit pas sans doute d'une toile à prendre du poisson , qu'on entouroit le lit du Roi de Damas ; mais parce que de pauvres pêcheurs se servoient de toile pour entourer leurs lits & pour pêcher , on conserva vrai-semblablement le nom qu'ils lui donnoient , à celle dont on entouroit les lits des Seigneurs & des Princes , quoique la matière & le tissu en fussent très-différents , & qu'on ne s'en servît pas pour pêcher. On conçoit encore , que du poisson peut s'enfermer dans une toile d'un tissu uni & serré , mais on ne voit pas comment ces pêcheurs Egyptiens pouvoient tirer leurs filets à bord. Car comme ils étoient faits d'une toile serrée , ils étoient obligés d'amener à bord avec le poisson toute l'eau qui étoit renfermée dans leur capacité. Mais la difficulté de le concevoir n'est pas , ce semble ,

une raison suffisante pour nier ce qu'Hérodote rapporte. Quoi qu'il en soit , Joseph dit , après l'Ecriture , qu'Hazaël trempa dans de l'eau ce dont il se servit pour étouffer Adad. Si c'étoit de la toile , elle étoit en effet plus propre à empêcher les mouches de passer au travers , & à étouffer le Roi.

REMARQUE IV.

Quand les Iduméens commencerent à avoir des Rois.

JOSEPH développe bien naturellement ce qui fait quelque peine dans les versets quarante-huit & vingt des chapitres vingt-deux du troisième Livre des Rois , & huit du quatrième Livre. Depuis la conquête que David avoit faite de l'Idumée (a) , ce peuple n'avoit point eu de Rois jusqu'au règne de Josaphat. Adad , de la famille royale , s'étoit soustrait au massacre général que Joab faisoit des Iduméens , & s'étoit réfugié à la cour du Roi d'Egypte (b). Il avoit tenté , à la mort de Salomon , de monter sur le trône de ses ancêtres , mais il ne paroît pas qu'il ait pu y réussir. Les choses restèrent en cet état , & les Iduméens continuèrent à être gouvernés par des Gouverneurs ou des Vicerois , que les Rois de Juda y envoyèrent jusques au règne de Josaphat. Quelques sçavants Interprètes fondés sur le verset quarante-huit du dernier chapitre du troisième Livre des Rois , croient qu'ils ne furent gouvernés par des Rois que

(a) 2. Rois , chap. 8. v. 14.

(b) 3. Rois , chap. 11. v. 17.

sous le règne de Joram ; que s'étant alors révoltés contre ce Prince , ils s'en donnerent un. Il est certain qu'ils en eurent dès le règne de Josaphat : cela paroît par l'expédition que fit Joram Roi d'Israël , pour faire rentrer dans le devoir les Moabites , qui s'étoient révoltés contre lui. Car le Roi d'Edom étoit un des trois Rois (a) que le manquement d'eau eût fait périr , si le Prophète Elisée ne leur en avoit pas obtenu miraculeusement. On ne sçait point quels motifs eut Josaphat de leur accorder un Roi , ni à quelles conditions il le leur accorda ; mais ils en avoient un sous son règne. Soit que ce Roi ne gouvernât pas avec douceur & bonté les nouveaux sujets , soit qu'il les maltraitât , soit enfin que d'avoir été établi par les Rois de Juda , avec quelque dépendance de leur couronne , fût une raison pour les Iduméens de ne pas vouloir lui obéir , ils se révolterent sous Joram Roi de Juda , & tuèrent , selon Joseph , celui que le Roi son père leur avoit accordé. Le Roi Joram eut un assez grand avantage sur eux (b) , mais il ne fut pas assez considérable pour les faire rentrer sous son obéissance ; & l'Auteur sacré dit qu'ils ne furent point soumis aux Rois de Juda jusques à son temps. L'avantage qu'Amasias eut sur eux dans la vallée des Salines , n'eut pas plus de suite (c). Le Roi Azarias rebâtit Ailath , & la restitua à Juda , comme par le

l'Ecriture (d). On ajoute qu'il l'enleva aux Iduméens , qui en avoient joui depuis leur révolte sous Joram. La conjecture est vrai-semblable ; mais l'Auteur sacré n'en dit pas tant. Razin , Roi de Damas , enleva dans la suite la même ville aux Juifs , & la donna aux Iduméens , qui en jouirent jusques au temps qu'écrivait l'Auteur du second Livre des Paralipomènes (e). Joseph dit (f) que ce fut une colonie de Syriens qu'il y envoya. Le texte Hébreu le favorise ; mais c'est une faute de Copistes , qui ont écrit un *Resch* au lieu d'un *Daleth* , & par une méprise que la ressemblance de ces deux lettres rend très-aisée , ont fait Razin donner aux Syriens ce qu'il rendoit aux Iduméens. C'est par une semblable erreur dans le manuscrit sur lequel l'Auteur de la Vulgate traduisoit , qu'il dit » que Razin , Roi de Syrie , » restitua Ailath à la Syrie. « Ailath n'avoit jamais été à la Syrie , ainsi Razin ne pouvoit pas la lui restituer , & il ne la lui restitua point en effet , puisque le même Traducteur y fait venir des Iduméens pour y demeurer. On ne trouve rien dans l'Ecriture ni dans Joseph , qui donne lieu de croire que les Rois de Juda purent faire rentrer les Iduméens dans leur obéissance jusqu'au règne du premier Hircan , qui les soumit & les obligea depuis de recevoir la circoncision ; mais ils furent soumis aux Juifs jusqu'à la destruction de Jerusalem.

(a) 4. Rois , chap. 3.

(b) 4. Rois , chap. 8. v. 21. & 22.

(c) 4. Rois , chap. 14. v. 7.

(d) 4. Rois , chap. 14. v. 22.

(e) Chap. 21. v. 10. 4. Rois , ch. 8.

v. 22.

(f) Antiq. Juiv. liv. 9. chap. 12. numero 1.

REMARQUE V.

*De la Lettre du Prophète Elie ,
qui fut apportée à Joram
Roi de Juda.*

UNE Lettre écrite au Roi de Juda par le Prophète Elie , qu'on suppose mort, fait de la peine. Grotius ne trouve pas plus de difficulté à cela qu'à ce qui est rapporté dans le second Livre des Machabées , que Judas vit Jérémie & Onias prier pour le peuple de Dieu ; mais il s'agit de lettres rendues à Joram , non d'un songe dans lequel il crut qu'on lui apportoit une Lettre du Prophète Elie. M. le Clerc conjecture que les Copistes ont omis les lettres qui différencient le nom d'Elisée d'avec celui du Prophète Elie , & par cette omission , font écrire une Lettre par ce Prophète, qu'écrivit son disciple. Si l'opinion la plus commune est qu'Elie écrivit cette Lettre du Paradis terrestre , comme l'assure un sçavant Interprète , c'est assurément la moins vrai-semblable. Le Paradis terrestre existe-t-il ? S'il existe , y a-t-on du papier , de l'encre , des plumes , & une poste pour faire tenir les lettres dans ce monde ? La meilleure manière de lever la difficulté , ce seroit peut-être de dire que le Prophète Elie a vécu quelque temps sous Joram , Roi de Juda. Deux difficultés paroissent renverser cette conjecture. La première ; que l'Ecriture rapporte la mort du Prophète au chapitre deux du quatrième Livre des Rois , & qu'elle ne rap-

porte le commencement du règne de Joram qu'au verset seize du chapitre huit du même Livre ; mais on convient que l'Ecriture ne place pas toujours les événements qu'elle raconte , dans l'ordre des temps où ils sont arrivés. La seconde difficulté est prise de ce que Josaphat ayant demandé s'il n'y avoit point de Prophète du Seigneur (a) , pour implorer par lui la miséricorde du Seigneur , un des Officiers du Roi d'Israël répondit , Il y a ici Elisée fils de Saphat , qui versoit de l'eau sur les mains d'Elie. Cette réponse , en effet , paroît supposer que le Prophète étoit enlevé alors ; & on n'en pourroit disconvenir , si le verbe Hébreu , qu'on traduit par l'imparfait *fundebat* , ne pouvoit pas aussi se rendre par le présent ; mais dans l'Hébreu , le prétérit signifie quelquefois le présent. On trouvera quelques exemples de cette confusion de temps dans la Philologie sacrée de Salomon Glassius (b).

REMARQUE VI.

*On ne trouve rien qui oblige
de dire que le jeune Joas
fut sacré dans le Parvis des
Prêtres. La manière dont
furent placées les troupes qui
devoient garder le jeune Roi.*

UN sçavant Interprète (c) prétend que le jeune Prince « sortit » de son appartement , & fut conduit au milieu du Parvis des Prêtres. « Ni l'Ecriture ni Joseph ne

(a) 4. Rois , chap. 3. v. 11.

(b) Pag. 879.

(c) Le P. Calmet.

issent rien qui donne lieu de croire que Joas fut sacré dans le Parvis des Prêtres. Je n'ai point remarqué que Joseph raconte que les factieux , tout scélérats qu'ils fussent , y soient entrés pendant le siège de Jérusalem. Le Roi même n'avoit en cela aucun privilège au-dessus du peuple. Ce qu'il dit d'Hérode (a) , que n'étant pas Prêtre , il n'entra ni dans le Parvis des Prêtres , ni dans le Saint , ni dans le Saint des Saints , en est la preuve. Je ne trouve rien non plus qui autorise le sentiment du Critique , que les Gardes du jeune Roi ne furent que ceux des Lévitiques qui sortoient de semaine. Ces Centurions & ces soldats , comme a traduit l'Auteur de la Vulgate , ne paroissent point avoir été des Lévitiques. Joiada les fit entrer dans le Temple du Seigneur. Cette expression ne leur convient point. Ils y étoient tous les jours. Elle marque bien au contraire des Officiers & des troupes réglées , qui ne venoient dans le Temple que dans un certain temps , & que le Grand-Prêtre fut obligé d'y mander , pour s'en assurer & leur faire voir leur jeune Prince , qu'il ne pouvoit pas leur montrer ailleurs.

Le même Interprète , après avoir remarqué que les Septante traduisent au verset quinzième de l'onzième chapitre du quatrième Livre des

Rois » faites-la sortir hors de *sedê-
» rôih* , ajoute , Joseph a cru qu'ils
» vouloient marquer le torrent de
» Cedron , ne faisant pas attention
» que *sedêrôih* signifie les rangs des
» soldats. « Mais ce n'est point ,
certainement , ce que dit Joseph. Il
a bien cru que Joiada ordonnoit
qu'on fit mourir Athalie dans le
torrent , ou sur les bords du torrent
de Cedron : c'étoit sans doute une
tradition chez les Juifs , que cette
Princesse avoit été mise à mort en
cet endroit ; mais penser cela , &
penser ce dont l'accuse le sçavant
Interprète , sont deux choses entiè-
rement différentes. Malgré la déci-
sion de M. le Clerc , & de quelques
autres Critiques , je crois que *sedêrôih*
signifie plutôt ici , *πῦλον* , comme
l'a traduit Aquila , ou *septa* , com-
me porte la Vulgate (b) , qu'*ordines*.
Joiada ordonne qu'on fasse sortir
Athalie de l'enceinte du Portique.
Elle y étoit entrée. Mais comment
auroit-il pû commander qu'on la
mît hors des rangs des soldats , dans
lesquels on ne voit pas qu'elle fût
entrée ? Les soldats environnoient
le jeune Roi (c) : auroient-ils laissé
la Reine pénétrer dans leurs rangs ,
après que le Grand-Prêtre leur
avoit ordonné de tuer quiconque
voudroit pénétrer dans le cercle
qu'ils faisoient autour du Roi (d) ?

(a) Aratq. Juiv. liv. 15. dernier cha-
pitre , numéro 5. Ce ne sont pas les ter-
mes de Joseph , mais son sens , comme
on le remarque en son lieu.

(b) 4. Rois , chap. 11. v. 15.

(c) Ibid. v. 11.

(d) Ibid. v. 8.

REMARQUE VII.

Joseph s'écarte extrêmement de l'Ecriture, dans le récit qu'il fait des ordres que donna Joas pour la réparation du Temple, & de la manière dont ils furent exécutés.

JOSEPH, dans le récit de cet événement, a voulu ménager l'honneur du Sacerdoce : mais si l'on doit de grands égards à ce saint ministère, on en doit davantage à la vérité, & on ne peut manquer à ce qu'on doit à l'un & à l'autre en suivant l'Ecriture. On va rectifier ce que le récit de cet Auteur a de défectueux, en rapportant en peu de mots ce que l'Ecriture dit de cet événement dans le quatrième Livre des Rois, & dans le second des Paralipomènes.

Joas voyant que le Temple avoit besoin de réparations, il ordonna aux Prêtres & aux Lévites (a) d'aller dans les différentes villes de son Etat, lever de l'argent pour les faire ; mais les Lévites s'acquiterent trop négligemment de cette commission (b). Ce Prince remarquant, la vingt-troisième année de son règne, qu'ils ne faisoient point travailler à ces réparations, il manda le Grand-Prêtre, & lui dit, que puisque les Prêtres n'avoient point fait jusques alors réparer le Temple, ils ne toucheroient plus désormais l'argent qu'on y donnoit. Il ordonna que pour le recevoir on fit un coffre,

& qu'on le mit devant la porte de maison du Seigneur, (a) par dehors. Ce ne fut point le Grand-Prêtre qui inventa ce tronc, & c'est une pure fiction, & assez mal imaginée. Cependant les Magistrats & le peuple ayant appris l'ordre que le Roi avoit donné, en furent ravis, & portèrent avec joie leurs offrandes dans le tronc que ce Prince avoit fait mettre à la porte du Temple.

L'Historien Juif paroît contredire l'Ecriture sainte, lorsqu'il dit que toutes les réparations du Temple faites, on se servit de l'argent qui restoit pour faire des coupes, des aiguières, des flacons, & autres vaisseaux à l'usage du Temple. Car elle dit dans le quatrième Livre des Rois (d) : On ne faisoit point, de l'argent qui étoit apporté au Temple, des fourchettes, des encensoirs, des trompettes, & d'autres vases d'or & d'argent, pour le Temple. Mais il faut distinguer les temps ; & cette distinction est nécessaire pour concilier l'Ecriture avec elle-même. Car l'Auteur du second Livre des Paralipomènes dit (e), qu'après que toutes les réparations du Temple furent faites, on employa l'argent qui restoit pour faire des vases d'or & d'argent pour le saint ministère. Quand donc l'Ecriture dit qu'on n'employa point l'argent qu'on offroit au Temple à faire des vaisseaux pour son usage, son sens est qu'on n'en fit faire aucun tandis qu'on travailloit à ses réparations ; qu'on attendoit à voir si on en auroit assez pour les faire : & c'est ce que remarque l'Auteur du quatrième Livre des Rois. Mais lorsqu'on vit que ces

(a) 2. Paralip. chap. 24. v. 5.

(b) *Porro Levitæ egere negligentius.*
4. Rois, chap. 12. v. 6.

(c) 2. Paralip. chap. 24. v. 8.

(d) Chap. 12. v. 13.

(e) Chap. 24. v. 14.

réparations faites , il restoit encore de l'argent dans le tronc que le Roi avoit fait mettre à la porte du Temple , on l'employa à faire des vaisseaux pour le saint ministère , & c'est ce que dit l'Auteur du second Livre des Paralipomènes.

R E M A R Q U E VIII.

Il ne paroît pas que le Roi de Syrie ait attaqué deux fois Joas , ni qu'il ait pris Jerusalem.

C'EST un reproche que font à Joseph les Auteurs de l'Histoire universelle (a) du Monde , de n'avoir rapporté qu'une expédition du Roi de Syrie dans les Etats de Joas. Ces Sçavans prétendent que si l'on joint ce qu'on en lit dans le quatrième Livre des Rois (b) avec ce qui en est dit dans le second Livre des Paralipomènes (c) , on trouvera que ce Prince se jeta deux fois sur les Etats du Roi de Juda : que Joas conjura la première fois l'orage , par les sommes immenses qu'il lui envoya ; mais que peu de temps après , le Roi de Syrie recommença la guerre , saccagea Jerusalem , & passa au fil de l'épée tous les principaux du peuple. L'Ecriture ne dit assurément point qu'Hazaël ait saccagé Jerusalem ; & ce qu'elle raconte de la guerre qu'il fit au royaume de Juda , ne donne point lieu de penser qu'après que Joas eut acheté la paix par les grandes sommes d'argent qu'il lui donna , il soit rentré une seconde fois dans ses Etats , ni qu'il ait pris &

saccagé Jerusalem. Ce que l'Auteur du second Livre des Paralipomènes dit , qu'il défit avec une poignée de monde la grande armée de Joas ; & que les principaux du peuple périrent dans la bataille qu'il gagna , arriva vrai-semblablement avant que le Roi de Juda lui eût envoyé les grandes sommes d'argent dont parle l'Auteur du quatrième Livre des Rois. Il y a bien de l'apparence qu'il ne s'y résolut qu'après avoir tenté le sort des armes , & que ne lui ayant pas été favorable , il fut obligé de racheter le saccagement de sa capitale par les grands présens qu'il envoya à Hazaël.

R E M A R Q U E IX.

Ce ne furent point les amis du Grand-Prêtre Zacharie , qui , pour venger sa mort , assassinèrent Joas.

DANS les Traductions & les Editions de Joseph qui ont précédé celle de M. Havercamp , ce sont les amis du Grand-Prêtre Zacharie qui , pour venger sa mort , conspirent contre Joas & l'assassinent : ce sont , dans l'Ecriture , ses propres Officiers , qui attentent à sa vie. Joseph disoit la même chose , comme il paroît par son ancien Interprète ; les Copistes , ou quelque Scholiaste peut-être , qui prenoit plaisir dans son sens le plus ordinaire , lui faisoient dire , avant la correction du nouvel Editeur , que c'étoient les amis du Grand-Prêtre ,

(a) Tome 2. page 48.

(b) Chap. 12. v. 7.

(c) Chap. 24. v. 23.

qui, pour venger sa mort, avoient assassiné leur Roi : mais quand on dit d'une personne, qu'elle est *philos* d'un Prince, d'un Roi, ce mot signifie alors qu'elle en est l'Officier, le ministre. Comme la chose ne fait pas difficulté, & qu'on en a une infinité d'exemples, on ne s'arrête pas à le prouver; & on est surpris que M. d'Andilly, après avoir fait dire à Joseph, « que les amis de » Zacharie le tuèrent dans son lit, » pour venger la mort de leur ami, » ait traduit au commencement du douzième Chapitre : » Il ne par- » donna à aucun de ceux qui faisoient » profession d'être ses amis, l'avoient » si cruellement assassiné, « sans s'apercevoir que *philos* ne pouvoit pas signifier ici ami, mais Officiers, Ministres.

REMARQUE X.

*Ce ne furent pas des voleurs ,
qui jetterent le corps d'une
personne qu'ils avoient tué
auprès de celui du Prophète
Elisée. Les objections de
M. le Clerc contre ce mira-
cle.*

L'ECRITURE ne traite point de voleurs ceux qui jetterent un corps mort dans le tombeau du Prophète Elisée, & elle ne les accuse pas de l'avoir tué. C'étoient des Particuliers, occupés à enterrer un mort. La frayeur que leur causa un parti ennemi qu'ils apperçurent, leur fit jeter ce cadavre dans le tombeau

d'Elisée. Le mort pouvoit être de la même famille, & le tombeau par conséquent commun. Leur dessein n'étoit pas sans doute de le faire toucher au corps du Prophète; mais la crainte du parti le leur fit jeter, sans prendre garde où il tomberoit. C'est ainsi qu'on entend communément les versets vingt & vingt-un du chapitre treizième du quatrième Livre des Rois, mais on pourroit traduire l'Hébreu : » Elisée mourut, » & on l'enterra. Des partis de » Moabites venoient chaque année, » & il arriva que comme ils enter- » roient un mort, ils virent un au- » tre parti, & ils jetterent le mort » dans le tombeau d'Elisée. « C'est ainsi que les Septante & l'Auteur des Constitutions Apostoliques (a) l'ont entendu.

M. le Clerc, qui sent, dans la résurrection de ce mort, une preuve de la fausseté de ce qu'il enseignoit, qu'il n'y en avoit aucune dans l'Ecriture de l'immortalité de l'ame, dit avoir peine à concevoir deux choses; la première, comment ce corps mort put toucher celui du Prophète. Sa seconde difficulté est, qu'il ne restoit du corps d'Elisée que les ossemens, tout le reste ayant été consumé par le temps. Mais il n'est pas difficile de lever des scrupules qui ne sont que ce qu'on veut les faire valoir. 1^o. L'Ecriture ne dit point que le corps de ce mort toucha immédiatement celui du Prophète. L'histoire du Lazare, & ce que les Evangélistes disent, que de saintes femmes allèrent le premier jour de la semaine au tombeau de Jesus-Christ avec des parfums, nous font voir que les Juifs n'enfermoient

(a) Livre 6. pag. 359. Voyez la Note de M. Corbellier.

pas dans une bière , comme nous faisons , les corps de ceux qui mouraient. 20. Ce Sçavant objecte & avance , sans preuves , comme un fait constant , que le corps du Prophète étoit consumé. Et quand il l'eût été , Dieu a-t'il besoin d'un corps subsistant dans toute son intégrité , pour ressusciter un mort ? Faut-il , pour qu'il puisse le ressusciter , que ce mort touche immédiatement le corps de quelqu'un de ses Saints ?

REMARQUE XI.

Sur quel rivage fut rejeté Jonas par le poisson qui l'avoit englouti.

ON ne sçauroit assez condamner Joseph , de n'avoir pas rapporté l'histoire de Jonas comme il la trouvoit dans l'Ecriture , & on est indigné , avec raison , de le voir protester de ne rapporter de ce Prophète que ce qu'il en trouve dans les Livres Hébreux , dans le temps même qu'il s'en écarte. Mais c'est sans raison , que M. Vandale l'insulte sur ce qu'il dit que le poisson qui l'engloutit alla en trois fois vingt-quatre heures de la mer de Syrie dans le Pont-Euxin , qui en est à trois ou quatre cents lieues. Ce pouvoit être une tradition chez les Juifs , que Jonas fut jetté sur les bords du Pont-Euxin. On ne prétend point en soutenir la vérité , & ce Sçavant peut s'en moquer , mais c'est sans avoir aucune preuve de sa fausseté. Car si l'on soutenoit au sçavant Médecin ,

que le vaisseau que montoit Jonas fut jetté par la tempête dont il étoit battu , à deux cents lieues vers le couchant , la supposition est possible ; ce Sçavant n'eût pû la nier : elle renverse cependant la prétendue impossibilité , qu'un poisson ait pû porter le Prophète sur les bords du Pont-Euxin en trois fois vingt-quatre heures. De plus , les marins assurent qu'un vaisseau bon voilier , peut , avec un vent fait , faire cent lieues en vingt quatre heures , & qu'on en a eu plusieurs fois la preuve à Marseille. Cette ville est éloignée de trois cents lieues de Malthe , & on s'y rend en trois jours , quand on a toujours un bon vent , & que le vaisseau qu'on monte est bon voilier. Mais si un vaisseau peut faire trois cents lieues en trois jours & trois nuits , combien n'en peut pas faire une baleine ou un autre grand poisson , qui vont plus vite qu'un vaisseau ne peut aller ?

REMARQUE XII.

Thersa & Thapsa sont deux villes différentes. Manahem ne saccagea point la première.

MONSIEUR d'Andilly ne fait qu'une ville de Thersa & de Thapsa , qu'il appelle Tharsa. La méprise ne lui est pas particulière , elle lui est commune avec l'Auteur de la Géographie sacrée (a) : mais Joseph les distingue après l'Ecriture , en ne leur donnant pas le même nom. Thersa & Thapsa peuvent avoir

(a) Paris, 1747. pag. 212.

été proches l'une de l'autre, comme le conjecture M. le Clerc, après le Pere Lubin; mais c'étoient certainement deux villes, & le nom que leur donne l'Ecriture est orthographié si différemment dans l'Hébreu, qu'on voit clairement qu'elle a voulu parler de deux différens lieux.

Le P. Calmet n'a point confondu Therfa avec Thapfa, mais il fait Manahem attaquer la première, & y commettre mille cruautés, parce qu'elle lui avoit fermé ses portes. L'expression de l'Ecriture est un peu équivoque, mais elle ne l'est point assez pour y voir le sens que lui prête ce Sçavant. Ce fut Thapfa qui lui ferma les portes, dont il fut si indigné, que s'en étant rendu maître, il y exerça d'étranges cruautés, & ruina son territoire jusqu'aux confins de Therfa.

REMARQUE XIII.

On doute qu'Achaz ait fait brûler son fils.

JOSEPH dit positivement qu'il l'offrit en holocauste à ses faux Dieux. On croit que l'Ecriture dit la même chose; mais son expression n'est point si décidée, qu'on ne puisse lui donner bien naturellement un sens qui n'autorise point le sentiment où sont la plupart des Interprètes, que ce Prince fit réellement brûler son fils. Il est certain que plusieurs peuples ont été dans l'usage de sacrifier des victimes (a) humaines à

leurs faux Dieux; mais entre le grand nombre d'exemples qu'on en apporte, je ne me souviens pas d'en avoir remarqué aucun d'un Prince ou d'un Roi, qui ait fait égorger quelques-uns de ses enfans en l'honneur de ses faux Dieux, à moins qu'il n'y fût forcé par un destin supérieur, auquel il lui étoit impossible de résister. Dans l'impuissance de forcer le camp des Iduméens, & se sentant à la veille de voir sa ville saccagée, & lui mis à mort par les trois Rois qui l'assiégeoient, le Roi des Moabites fait à ses Dieux un sacrifice de son fils aîné, pour mériter qu'ils les sauvassent d'un danger si éminent, cela se conçoit. On a plusieurs exemples, que pour appaiser la colère des Dieux, les anciens leur ont offert des victimes humaines; qu'il y a eu même plusieurs personnes assez généreuses pour se dévouer pour le salut de leur patrie, & se livrer à la mort pour fléchir la colère des Dieux. Mais Achaz n'étoit point dans le cas d'être forcé de faire un sacrifice contre lequel les entrailles d'un père se révoltent, & que la nature a en horreur.

Quand on dit qu'un père a perdu son fils, on entend naturellement qu'il n'avoit que celui-là. On fait dire à l'Ecriture qu'Achaz brûla le Prince son fils, & on voit qu'Ezéchias fut son successeur au trône de Juda en cette qualité. M. le Clerc répond, qu'Achaz avoit plusieurs enfans: on ne le conteste pas; mais sans s'arrêter à faire voir que la réponse laisse en toute sa force la remarque qu'on vient de faire sur la manière dont l'Ecriture s'exprime

(a) Voyez sur cela une Dissertation qui se trouve au premier tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions.

Voyez aussi le Supplément de Bayle, art. Boissy.

me , l'Auteur du second Livre des Paralipomènes dit qu'Achaz fit passer ses enfans par le feu. Si cette expression signifioit qu'il les avoit offerts en holocauste à ses Dieux , il n'eût plus eu d'enfans pour lui succéder. Je crois avoir remarqué , que quand l'Ecriture dit que quelque chose a été brûlée & consumée par le feu , elle se sert du mot de [*çâraph*]. Dans le vingt-troisième chapitre du quatrième Livre des Rois , elle fait l'énumération de tout ce que le saint Roi Josias fit brûler pour détruire l'idolatrie , & elle se sert toujours de ce mot. Soit que ce fût des vaisseaux qui avoient servi au temple de Baal , soit que ce fût des bois qui lui étoient consacrés , soit que ce fût du char du soleil , ou de l'autel qui étoit à Béthel , qu'elle parle ; c'est toujours [*çâraph*] qu'elle emploie pour marquer que ce Prince les fit brûler & consumer par le feu. Mais ce qui paroît bien fort , c'est que dans ce même chapitre , où elle se sert toujours de [*çâraph*] pour signifier brûler , consumer par le feu , quand elle raconte que Josias fit profaner le lieu qu'elle appelle Topheth , pour empêcher qu'aucun n'y consacrât son fils par le feu à Moloch , elle ne l'emploie plus , elle dit simplement , faire passer par le feu. Cette attention à ne se pas servir du même terme , marque bien naturellement qu'elle ne veut pas dire la même chose. Je n'oserois avancer qu' [*héghebîr*] ne signifie jamais brûler , consumer par le feu ; je ne me souviens pas de l'avoir vu pris dans ce sens : mais ce que je puis dire avec plus de

confiance , c'est que je ne crois pas que l'Ecriture emploie jamais [*çâraph*] pour marquer la consécration que les Cananéens faisoient de leurs enfans à leur Dieu Moloch. J'en excepte le Prophète Jérémie , car il s'en sert dans le reproche qu'il fait aux Juifs du culte qu'ils rendoient à Baal (a) : mais on ne doit pas trop presser son expression ; elle est peut-être un peu forte , pour donner plus d'horreur du crime de ses compatriotes (b).

Dieu défend dans plusieurs endroits de l'Ecriture , d'offrir ses enfans au Dieu Moloch , de les faire passer par le feu en son honneur ; mais on ne trouve dans aucun de ces endroits que ces enfans mourussent de cette consécration. L'Auteur du Pseaume cent-cinq (c) reproche aux Juifs d'avoir répandu le sang de leurs enfans , & de les avoir sacrifiés aux fausses Divinités des Cananéens ; mais de ce que les Juifs aient quelquefois répandu le sang de leurs enfans dans les cérémonies Cananéennes , il ne s'ensuit pas que faire passer par le feu , veuille dire brûler , & quand l'Ecriture dit qu'Achaz y fit passer le Prince son fils , son sens soit qu'il le fit consumer par le feu. De plus , on voit par le chapitre dix-huitième du troisième Livre des Rois , que les Prêtres de Baal se faisoient des incisions dans leurs cérémonies idolâtres , sans que pour cela la mort s'ensuivit. Les Israélites pouvoient de même tirer du sang de leurs enfans dans quelques cérémonies superstitieuses , sans que pour cela ils les fissent mourir. Le terme dont l'Ecriture se sert pour

(a) Chap. 19. v. 5.

(b) Jérémie revient à l'expression ordinaire à l'Ecriture , au verset trente-

cinq du trente-deuxième Chapitre.
(c) Verset vingt-cinq.

marquer sacrifier, emporte assez ordinairement la destruction de la victime, mais il ne l'emporte pas toujours. Dans les sacrifices de justice que le Prophète exhorte de faire, dans ceux de louanges dont Dieu déclare être honoré, dans ceux d'un cœur humilié & brisé, que sa bonté ne méprise jamais, il n'y avoit aucune destruction, aucun anéantissement de la victime. Quoiqu'on ne trouve rien dans l'Ecriture d'assez décidé pour croire que les Juifs aient quelquefois sacrifié leurs enfans en l'honneur des faux Dieux, je ne le nie cependant pas; mais je remarque que cela ne décide rien pour le sens qu'on donne à cette expression de l'Ecriture, *faire passer son enfant par le feu*. Les Juifs ont pu, dans quelque grand danger, à l'exemple des Payens, sacrifier leurs enfans aux faux Dieux: mais faire mourir une personne d'un coup de poignard, ou le faire brûler, sont deux choses si différentes, qu'il n'y a point de conséquence de l'une à l'autre. La manière dont l'Ecriture parle de ce qu'elle appelle *passer par le feu en l'honneur de Moloch*, donne lieu de croire que cette cérémonie étoit commune & ordinaire, & que c'étoient les pères mêmes qui faisoient passer leurs enfans par le feu. Si les anciens Payens ont porté la cruauté jusqu'à immoler à leurs Dieux des victimes humaines, ces sortes de sacrifices étoient assez rares. Ce n'étoit que dans des circonstances importantes, & au nom du public qu'ils se faisoient; on ne voit pas que des Particuliers aient sacrifié des victimes humaines. Loin que les peres présentassent

leurs enfans pour être immolés; n'y avoit que la violence ou la fatalité du destin, qui pût les y forcer. Dans tous les endroits où l'Ecriture parle de brûler & de détruire par le feu, c'est toujours de [*çâraph*] qu'elle se sert; elle n'emploie pas une seule fois l'expression dont elle se sert pour signifier passer par le feu. La conclusion naturelle est que cette expression n'emporte pas une destruction de la chose dont elle parle. Je ne sçai si on a des preuves que les Payens fissent brûler des hommes en l'honneur de leurs faux Dieux: mais il est certain que passer par le feu étoit chez eux une espèce de lustration, de purification; & que comme ils croyoient se purifier en se lavant avec de l'eau vive, ils croyoient également se purifier de leurs souillures, en passant par le feu. Entre les différentes instructions qu'Ovide (a) donne à ceux qui ont des troupeaux, pour se rendre favorable la Déesse Palès, il leur prescrit de se laver dans de l'eau vive, & de passer d'un pied léger au travers d'un tas de brossailles aluminées; car, ajoute-t-il, comme le feu purifie tout, il purifie le Pasteur & son troupeau.

*Moxque per arduas stipulae crepitantis
acervos*

*Trajicias celeri strenua membra pede.
Omnia purgat edax ignis*

. . . . Idcirco cum duce purgat oves.

Certe ego transilui positas ter in ordine flamas. (b)

Les Cananéens observoient bien vrai-semblablement une semblable superstition, en l'honneur de leur Dieu Moloch; & pour préserver leurs enfans des différens accidens

(a) Lib. 4. Fast. Edit. ad usum Delph. pag. 622.

(b) Ibid. pag. 600.

de la vie , & leur rendre ce Dieu favorable , ils les faisoient passer *celeri pede* , comme parle Ovide , au travers d'un feu , disposé cependant de manière que leur vie n'en fût point en danger. Pourquoi les charger d'un crime dont la nature a horreur , tandis que l'Ecriture ne les en charge pas expressément , & qu'on n'en trouve point d'exemples chez les autres nations idolâtres ?

REMARQUE XIV.

On concilie l'Auteur du second Livre des Paralipomènes avec celui du quatrième Livre des Rois , dans le récit qu'ils font de l'expédition de Theglathphalasar contre les Rois de Damas & d'Israël.

IL y a quelque petit dérangement au verset dix-neuvième du second Livre des Paralipomènes , chapitre vingt-huit. L'Hébreu appelle Achaz Roi d'Israël , tandis que les Septante & la Vulgate ne le font regner que sur Juda. La même diversité se trouve , entre le texte original & ces deux Versions , au second verset du Chapitre vingt-unième des Paralipomènes. Car Josaphat est qualifié dans le premier de Roi d'Israël , & il ne l'est que de Juda dans les Septante & dans la Vulgate. On lève ce qui arrête au verset vingt-unième du vingt-huitième Chapitre , en supposant que les Copistes ont écrit Israël au lieu de Juda , ou qu'on

appelloit quelquefois les Rois de Juda Rois d'Israël , parce que quoiqu'ils ne le fussent pas de fait , ils prétendoient l'être de droit. L'une & l'autre supposition lèvent la difficulté , mais aucune ne suffit pour lever celle que forment les versets dix-neuf & vingt du chapitre vingt-huitième du second Livre des Paralipomènes. Il paroît , par le quatrième Livre des Rois , que le Roi d'Assyrie fut fidèle aux engagements qu'il avoit pris avec Achaz , & qu'il le délivra des Rois d'Israël & de Damas. Il y fut au contraire infidèle , dans l'état où est dans l'Hébreu le verset dix-neuvième ; & c'est le sentiment d'un sçavant (a) Interprète. Il suppose que le Roi d'Assyrie délivra véritablement Achaz des Rois de Damas & d'Israël , mais que peu content des présens que lui avoit fait celui de Juda , il se jeta sur ses Etats & les ravagea. Si Theglathphalasar n'avoit pas été satisfait des présens (b) que lui avoit fait Achaz , il n'eût pas quitté ses Etats pour aller défendre ceux du Roi de Juda. Car il les avoit reçus avant que de partir d'Assyrie , & ce ne fut point dans le voyage de Damas , comme le soutient ce Sçavant , qu'Achaz les lui présenta. On convient assez que les Copistes ont écrit au verset dix-neuvième un mot l'un pour l'autre , & on conjecture que c'est Israël , au lieu de Juda. Je croirois plutôt que leur méprise est d'avoir transcrit Achaz au lieu de Phacée. La conjecture concilie le Livre des Paralipomènes avec celui des Rois , sans supposer que le Roi d'Assyrie manqua à ses engagements , & qu'il ravagea les Etats du Roi de Juda , fait

(a) Le P. Calmer.

(b) 4. Rois , chap. 16. v. 2.

dont on ne voit aucune trace dans l'Ecriture. Ainsi, je traduirois les versets dix-neuf & vingt-deux du chapitre vingt-huit, second Livre des Paralipomènes : » Car Dieu s'étoit » servi de Phacée Roi d'Israël, pour » humilier Juda, qui avoit abandonné le Seigneur. Theglathphalasar marcha contre lui, & il ne put lui résister. Car Achaz avoit tiré de la maison du Seigneur, de son palais, & des Seigneurs de son Etat, tout l'argent qu'il avoit pû, & l'avoit donné au Roi d'Assyrie, pour l'engager à attaquer le Roi d'Israël; mais cela lui servit de peu. » Theglathphalasar le délivra à la vérité des Rois de Damas & d'Israël; mais Achaz épuisa tellement son Etat par les grandes sommes d'argent qu'il envoya à Theglathphalasar, que le secours du Roi d'Assyrie ne lui fut guères avantageux. L'Auteur sacré rend raison au verset dix-neuvième, des grands avantages que les Philistins avoient remportés sur Achaz, & dont il avoit fait le récit dans le verset précédent. Car c'est comme s'il disoit : Les Philistins devoient ces avantages à l'état de foiblesse où Dieu l'avoit réduit par la grande victoire que Phacée, Roi d'Israël, avoit gagnée : victoire dans laquelle Achaz avoit perdu six-vingt mille hommes (a).

REMARQUE XV.

La prise de Samarie. Erreur de calcul dans Joseph, si son texte n'est pas altéré.

EN suivant l'ordre dans lequel l'Ecriture (b) rapporte cet événement, Osée n'étoit pas en état de fermer les portes de sa capitale à Salmanasar; car elle raconte sa prise & son emprisonnement avant le siège de cette ville, mais c'est sans doute par anticipation qu'elle le rapporte. Cependant, quand elle parle de la prise de Samarie, elle ne dit point qu'Osée y fut pris; cela pourroit faire croire qu'il l'avoit été dans une action qui s'étoit donnée entre lui & le Roi d'Assyrie, ou que s'étant renfermé dans quelque une de ses places moins considérable que Samarie, il y avoit été forcé & pris. C'est ce que semble marquer le verset quatrième du Chapitre qu'on vient d'indiquer.

On n'a point dessein d'examiner si ce que Joseph dit du temps qu'il s'est écoulé depuis la sortie d'Egypte & la révolte des dix Tribus contre Roboam, jusqu'à la prise de Samarie, est véritable : je me borne à remarquer qu'il tombe dans une erreur de calcul, si son texte n'est point altéré. Après avoir compté neuf cents quarante-sept ans depuis la sortie d'Egypte, il n'en compte que huit cents depuis le commandement de Josué jusqu'au même événement. Ce Chef du peuple de Dieu ne le gouverna que dix-sept

(a) 2. Paralip. chap. 28. v. 6.

(b) 4. Rois, chap. 17. v. 4.

ans ; en y joignant les quarante que le peuple demeura dans le désert , cela fait cinquante-sept. Il ne se seroit donc écoulé que huit cents cinquante-sept ans depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la prise de Samarie , contre ce que dit Joseph , qu'il s'en étoit passé neuf cents quarante-sept. Il est vrai que Joseph fait gouverner les Israélites par Josué pendant vingt-cinq ans , mais la différence n'est que de huit ans. En ne donnant , avec les meilleurs Chronologistes , que dix-sept ans au gouvernement de Josué , le mécompte est de quatre-vingt-dix ans : il n'est que de quatre-vingt-deux en supposant avec cet Auteur , que Josué a gouverné les Israélites pendant vingt-cinq ans. L'erreur de calcul est un peu moindre , mais c'en est toujours une.

Il semble que M. Reland ait voulu la corriger ; il en étoit très-capable , mais on se contente de lui faire dire en Latin dans la Note † , ce que Joseph dit en Grec. Je crois qu'une scolie passée mal-à-propos de la marge dans le texte , est ce qui en fait le dérangement ; qu'un Particulier , ou parce qu'il croyoit qu'il ne s'étoit pas passé tant de temps depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la prise de Samarie , ou parce qu'il avoit lu dans quelque ancien Auteur qu'il ne s'étoit passé que huit cents ans , avoit marqué ce nombre à la marge de son Exemplaire , & qu'un Copiste peu attentif , & toujours pressé , l'a fait passer de la marge dans le texte ; qu'ἀπὸ δὲ qui précède ἑξατὶ ὅμιλος , s'est introduit pour faire quelque sens , car il n'y en auroit point eu sans cela , après qu'ἑξατὶ ὅμιλος étoit passé dans le texte. Mais comme ἀπὸ δὲ n'y a été appelé que pour appuyer une fourrure , on

l'en chasse en la renvoyant , & on y est autorisé par les manuscrits que cite le nouvel Editeur. L'ancienne traduction justifie la conjecture qu'on propose , car son Auteur n'avoit point ἑξατὶ ὅμιλος dans son Exemplaire , du moins ne le traduit-il point. Le Scoliaſte , au reste , qui croyoit que Joseph éloignoit trop la conquête de la Terre promise sous Josué , de la prise de Samarie sous Salmanasar , ne se trompoit pas beaucoup ; car nos meilleurs Chronologistes ne comptent guères que sept cents ans depuis le premier événement jusqu'au dernier.

REMARQUE XVI.

*Du passage de Ménandre. Ce fut au Roi de Tyr que celui d'Assyrie fit la guerre. Παλαι-
τυς est une faute de Copistes.*

UN passage détaché d'un Auteur qui traite de choses qu'on ne peut connoître que par lui , est assez ordinairement une énigme qu'il est difficile , quelquefois impossible , d'expliquer. Cependant pour traduire Joseph , il a fallu donner un sens au passage de Ménandre qu'il rapporte. On peut lui en donner un meilleur , j'en conviens ; mais pour être assuré que ce fût celui de l'Auteur , on auroit peut-être besoin que la magicienne d'Endor évoquât ses manes.

C'est contre les Cittéens , selon M. d'Andilly & le nouvel Editeur , que le Roi d'Assyrie porte ses armes : je crois qu'une lecture un peu appliquée du passage de Ménandre , doit persuader que c'est au Roi de Tyr

que celui d'Assyrie fait la guerre. Et *τῆς* a pris la place de *τῶν*, comme l'a remarqué Schotanus. Scaliger conjecture que les Citécens, qui s'étoient révoltés contre Elulée, étoient les peuples de Cypre. La conjecture paroît certaine. Joseph (a) dit que Cethimus peupla Cethim, qu'on appelle maintenant Cypre; & saint Epiphane (b) témoigne que l'ancien nom de cette île étoit *Κίτιος*. Ce saint Pere, il est vrai, n'est pas toujours aussi exact dans les faits qu'il rapporte qu'on le pourroit souhaiter: mais ce seroit pousser la prévention à l'excès, que de vouloir qu'il se soit trompé dans l'ancien nom d'une Isle dont il étoit Archevêque, & sur laquelle il a eu tous les moyens de s'instruire.

Un Critique prétend que Scaliger n'a pas été si heureux dans le changement qu'il a fait d'*Α'ρξ* en *Α'κ*, & que s'il se fût souvenu qu'il y avoit une ville en Phénicie qui s'appelloit *Α'ρξ*, il n'eût pas décidé qu'il falloit lire *Α'κ* dans le passage de Ménandre. On ne conteste point qu'il n'y eût une ville en Phénicie qui s'appelloit ainsi; mais il paroît que ce furent des villes maritimes, qui se révolterent contre le Roi d'Assyrie, & Arcé étoit sur une colline au pied du mont Liban, comme en convient le Dissertateur (c).

Palatyrus est une faute. On croit que la nouvelle Tyr n'étoit pas encore bâtie: mais indépendamment de cette opinion, l'ancienne & la nouvelle Tyr n'ont jamais fait d'Etat

séparé; & de la manière dont s'exprime Ménandre, c'étoient deux villes qui se révolterent contre le Roi d'Assyrie. M. d'Andilly, & le nouvel Editeur, ont cru que ce fut contre Tyr qu'Arcé & Sydon se révolterent. Le texte de Ménandre semble le dire, mais la suite fait voir que ce fut contre le Roi d'Assyrie, & que *Τυρίων* est une faute, qu'on doit corriger, en lisant *Τύρος*. On a suivi cette correction, & ceux qui liront ce passage avec quelque attention, ne désapprouveront peut-être pas l'ordre qu'on y a mis.

On convient, comme je viens de le remarquer, que *Palatyrus* est une faute, mais on se partage sur la manière de la corriger. M. Perizonius ne doute point que Ménandre ou Joseph n'aient manqué de mémoire, ou que leurs Copistes n'aient transcrit *Παλαίτυρος*, au lieu de *Βερυτιός*. D'autres Sçavans (d) aiment mieux lire *Εκδίκους* *Ecdipus*, ou *Εκδίκου*. Comme cette ville étoit plus proche de Tyr que Berité, cette proximité peut être une raison pour préférer cette conjecture à la première; mais il y a peu de ressemblance entre *Extype* & *Palatyrus*; ainsi je préférerois de lire *Παλαίβοσλος* à *Εκδίκους*. Les deux premières syllables sont les mêmes précisément, & s'il y a quelque différence entre les deux dernières, un Copiste plus accoutumé à transcrire *Palatyrus* que *Palabyblos*, a pu facilement écrire par précipitation, le premier au lieu du dernier.

(a) Antiq. Juv. liv. 1. chap. 6. page 21.

(b) Contr. Heres. liv. 1.

(c) Hist. Critiq. de la Republ. des

Lettr. rom. 4. pag. 3.

(d) Cellar. Geog. antiq. Liv. 3. ch. 122 pag. 447.

REMARQUE XVII.

Le Prêtre qu'envoya le Roi d'Assyrie pour instruire les Chutéens, leur apporta le Pentateuque. Pourquoi ne leur fit-il connoître que ce saint Livre ?

JOSEPH fait prier le Roi d'Assyrie par les Chutéens de leur envoyer des Prêtres, qui leur apprennent à servir le Dieu du pays. Il ne leur en envoya qu'un, selon l'Ecriture. L'écart est assez léger : il s'en écarte davantage, quand il dit que ce furent les grands ravages que causoit la peste, qui obligèrent ces peuples de demander à être instruits de la manière de servir le Dieu du pays qu'ils habitoient. Il y a long-temps que Bochart s'est plaint que cet Auteur s'écarte quelquefois de l'Ecriture, sans qu'on en puisse voir le motif. M. Hudson croit qu'il a pû suivre un ancien Auteur, qui avoit mis, par une métaphore, la peste au lieu de lions. Cela se peut, mais ce n'est pas le justifier. C'est un crime à un Juif de suivre un Auteur, quel qu'il soit, préférablement à l'Ecriture.

Quelques Sçavans ont cru que le Prêtre envoyé par le Roi d'Assyrie pour instruire les Chutéens, ne leur porta point le Pentateuque, & que ce ne fut que de mémoire qu'il leur enseigna la Loi. Peu s'en faut que

M. Wandale (a) ne fasse un article de sa foi, qu'aucun des Israélites, qui furent emmenés captifs par Salmanasar, n'empôrtât avec soi le Pentateuque. *Plaud verissimum est*, cela est manifestement très-vrai. Ce Critique distingue entre la Loi & le Pentateuque. Moïse, selon lui, peut avoir composé la Loi, mais non pas le Pentateuque ; ce fut Esdras qui le composa (b) ; le Prêtre qui vint de Babylone pour instruire les Chutéens, ne le leur apporta point ; cela est conséquent, s'il ne fut composé qu'après le retour de la captivité : ce fut Manassé, gendre de Sanaballat, qui le leur donna. Mais il faut des preuves de tout cela : un Critique qui cite Grec, Hébreu, Arabe, & les autres langues inconnues ; qui débite des choses dont on n'avoit point entendu parler avant lui, *carmina non prius audita*, peut-il prétendre avoir droit de décider, sans qu'on ait celui de lui demander des preuves de ces décisions ? Ce que M. le Clerc assure, dans la défense de quelques Théologiens de Hollande, est frappé au même coin. Car ce Sçavant (c) veut que le recueil du Pentateuque a été fait à l'occasion des nouvelles colonies de Samarie, qu'il falloit instruire dans la Religion Judaïque ; qu'on y inséra alors toute la Loi écrite par Moïse, & plusieurs autres pièces anciennes qui étoient authentiques parmi les Hébreux que cela se fit du consentement des Juifs & des Sacrificateurs, qui instruisoient les Samaritains, n'étant pas alors

(a) *De origine & progressu idololatriæ.* Pag. 79.

(b) Voyez la Remarque trente cinq sur la Critique de la Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques par M. Simon, tom. 3. pag. 655. 656. &c. C'est une

Tome II.

bonne réfutation de ce que M. Simon soutenoit, » que l'opinion la plus commune parmi les anciens Docteurs de » l'Eglise, étoit, qu'Esdras étoit l'Auteur du Pentateuque.

(c) *Bibliot. univers. tom. 3. pag. 112.*

ennemis les uns des autres, comme ils le furent dans la suite.

Le saint Roi Ezéchias envoya des Officiers inviter les Israélites, que le Roi d'Assyrie n'avoit pas emmenés captifs (a), à retourner à leur Dieu, & à venir faire la Pâque avec leurs frères à Jérusalem: mais l'Ecriture ne dit point que le zèle de ce bon Prince s'étendit jusques sur les Chutéens. Si des Sacrificateurs Juifs les eussent instruits, la première instruction qu'ils leur eussent donnée, eût été de s'unir à eux, & de venir à Jérusalem rendre leurs devoirs à Dieu les jours ordonnés par la Loi. Il ne paroît pas que ce peuple l'ait jamais fait, & les Juifs étoient si peu disposés à avoir quelque commerce avec lui, que lorsque Sanaballat les pria de leur permettre de se joindre à eux pour élever un Temple au Seigneur, ils le lui refusèrent. Les Chutéens attendent que le Roi d'Assyrie, informé des maux que leur font les lions, parce qu'ils ignorent la manière dont il faut servir le Dieu du pays où il les a envoyés, leur envoie un Prêtre, pour les en instruire. Ils eussent été bien patients, ou bien aveugles, d'aller chercher si loin du remède aux maux dont ils étoient affligés, pouvant en trouver à leur porte, pour m'exprimer ainsi, s'ils avoient eu quelque commerce avec les Juifs.

On ne voit pas que M. Wandle eût pû rendre raison, dans son sentiment, pourquoi les Samaritains n'ont que le Pentateuque. Car si ce fut Sanaballat qui le leur donna, on ne voit pas quels motifs il au-

roit pû avoir de ne leur avoir pas donné les autres Livres de l'Ecriture, puisqu'ils avoient été recueillis & réunis dans un corps au retour de la captivité par Esdras. La difficulté est également insoluble jusqu'à un certain point, dans le sentiment de M. le Clerc. Josué, Ruth, & les Juges, étoient composés avant que les dix Tribus fussent emmenées captives, & les Juifs regardoient ces Livres comme canoniques. Car Esdras, en recueillant les Livres de l'Ecriture, ne les rendit pas canoniques; il réunit seulement en un corps, ceux que les Juifs respectoient comme tels.

Les Samaritains n'ont point les Livres des Prophètes, parce que n'ayant été composés qu'après le schisme des dix Tribus, elles ne voulurent pas les recevoir. Ainsi le Prêtre qui vint de Babylone pour instruire les Chutéens, n'eut garde de les leur donner, puisqu'il ne les reconnoissoit pas pour canoniques, ou qu'il ne les avoit même peut-être pas. C'est le sentiment de M. Cellarius (b), & de quelques autres Sçavans, & il n'a rien que de vraisemblable. Il n'en est pas ainsi de la conjecture qu'il avance après M. Alix (c), que les Rois des dix Tribus n'étant pas satisfaits de la division des terres que l'on voit dans Josué, ils rejetterent ce Livre, & les autres qui approuvent ce partage. C'est reprendre les choses de bien loin, que de se plaindre d'un partage fait par ses ancêtres, & depuis lequel il s'est passé plus de quatre cents cinquante ans, sans que, dans un si long espace de temps, il ait paru

(a) *Ad reliquias quæ effugerunt manum Regis Assyriorum.* 2. Paralip. ch. 30. v. 6.

(b) Christ. Cellar. *Collectanea Histor. Samarit.*

(c) Bibl. univers. tom. 14. (pag. 24.

aucune marque de mécontentement. Mais la conjecture est neuve, personne ne l'avoit avancée avant M. Allix. Le plaisir d'être l'auteur d'une découverte, flatte trop agréablement pour ne s'y pas livrer.

Dans le sac d'une ville, on ne tâche de sauver que ce qu'on a de plus précieux & de plus facile à soustraire à l'avidité du Soldat victorieux; encore n'y réussit-on pas toujours. Dans celui de sa patrie, le Prêtre qui vint de Babylone pour instruire les Chutéens, n'avoit, bien vraisemblablement, conservé des Livres qu'il pouvoit avoir, que le Pentateuque; c'est, je pense, la raison la plus naturelle qu'on puisse apporter de ce que les Samaritains n'ont eu, & n'ont encore aujourd'hui, que le Pentateuque.

R E M A R Q U E XVIII.

Les Chutéens purent mêler quelques cérémonies superstitieuses avec le culte qu'ils rendoient au vrai Dieu, mais ils renoncèrent à leur idolatrie.

J'AI toujours eu peine à croire, que si les Chutéens eussent persévéré dans leur idolatrie, Dieu les eût délivrés des lions qui les exterminoient, aussi-tôt qu'un Prêtre Israélite leur eut appris la manière dont il falloit servir le vrai Dieu.

(a) Wandale, *Origin. prog. idololat.* pag. 76. Le Clerc, *Comm. 4. liv. Rois*, chap. 17. Reland, *Differt. miscellan. pars altera*.

(b) Voyez Philolog. sacr. Salom. Glasius, pag. 879.

(c) Et docebat eos quomodo co-

Car la connoissance de ce que nous devons à Dieu est inutile pour nous réconcilier avec sa justice, si nous ne lui rendons pas ce que nous savons lui être dû. La manière dont Joseph raconte cet événement dissipe le sujet de ma surprise, mais il s'agit de la concilier avec celle dont l'Ecriture le rapporte. Car presque tous les Interprètes, soit Catholiques, soit Protestans (a), croient y trouver qu'elle les charge d'avoir fait un impie mélange du culte du vrai Dieu avec celui de leurs idoles. Ils en sont coupables dans les Septante & dans la Vulgate; j'avoue ingénument que le sens que présentent naturellement ces deux Versions, est celui qu'y voit le grand nombre des Interprètes de l'Ecriture: mais l'Hébreu n'est pas si décidé; & Dieu ayant envoyé des lions exterminer les Chutéens, parce qu'ils ne craignoient pas le Dieu d'Israël, il n'eût pas été de sa sagesse de faire cesser le fléau, la cause qui l'avoit attiré sur ce peuple, continuant toujours.

L'Hébreu n'ayant point de prétérit plus-que-parfait, le parfait sert dans cette langue à signifier les deux temps (b). Ainsi, au lieu de traduire comme on fait ordinairement les versets vingt-neuf, trente &c. du chapitre dix-septième du quatrième Livre des Rois (c), » chacun de » ses peuples ensuite se forma son » Dieu; « il faut traduire, *chacun de ces peuples s'étoit formé son Dieu*. Après avoir dit que le Prêtre venu

lerent Dominum, & unaquaque gens fabricata est Deum suum. 4. Rois, chap. 17. v. 27. & 29. Le Traducteur François ajoute ensuite, qui ne se trouve ni dans l'Hébreu, ni dans les Septante, ni dans la Vulgate.

de Babylone leur enseignoit la manière de servir Dieu, quelle étrange liaison seroit-ce, d'ajouter, *chacun de ces peuples se forgea son Dieu* ? Rien au contraire n'est plus suivi que de dire : Ce Prêtre les instruisoit de la manière de servir Dieu, car chaque peuple s'en étoit fait un selon l'usage de son pays. Le Prêtre qui étoit venu de Babylone pour instruire les Chutéens, étoit schismatique, mais il n'étoit pas idolâtre. Il ne les enseigna pas à aller à Jérusalem les jours que la Loi l'ordonnoit, mais il les corrigea de leur idolatrie. Ces quatre-vingts personnes dont parle Jérémie (a), qui étoient sorties de Sichem, de Silo & de Samarie, & qui avoient dans leurs mains de l'encens & des présens, pour les offrir dans la maison du Seigneur, n'étoient pas idolâtres. Que Samarie fût alors détruite, ou qu'elle fût rebâtie, cela est indifférent : des Samaritains vont offrir des présens au Seigneur, ils n'étoient donc pas idolâtres. Ils ne l'étoient pas non plus lorsqu'ils demanderent aux Juifs de rebâtir le Temple avec eux. Ils fondent la justice de leur demande, sur ce qu'ils cherchent leur Dieu comme eux, *quia ita ut vos quarimus Deum vestrum*. Les Juifs ne leur accordent pas qu'ils se joignent à eux pour lui élever un Temple, mais ils n'apportent pas pour motif de leur refus, qu'ils étoient des idolâtres, & qu'ils n'adoroient pas le même Dieu qu'eux. Ils se contentent de dire qu'ils le bâtiroient seuls, comme Cyrus le leur avoit ordonné, & par cette réponse, ils conviennent tacitement, que les Samaritains n'étoient point

idolâtres. On doit remarquer que les Samaritains ne disent pas qu'ils adoroient alors le vrai Dieu, mais qu'ils l'adorent, & qu'ils lui offrent des sacrifices depuis le regne d'Assaradon. On croit que ce fut ce Prince, fils & successeur de Salmanasar, qui leur envoya un Prêtre pour les instruire du culte du vrai Dieu. S'ils avoient persévéré dans leur idolatrie, malgré les instructions de ce Prêtre, comment auroient-ils osé avancer aux Juifs qu'ils adoroient le même Dieu qu'eux, depuis le regne d'Assaradon ? S'ils avoient blessé la vérité, comment Esdras a-t-il pu ne le leur pas reprocher ? C'eût été une raison décisive de leur refuser la permission qu'ils demandoient d'élever avec les Juifs un Temple au Dieu suprême.

Il est bien naturel de croire que cette grande Colonie, que Salmanasar envoya dans le royaume d'Israël, n'y vint point sans amener des Prêtres avec elle ; il semble même qu'elle avoit apporté ses Dieux : du moins il paroît certain qu'elle y avoit pratiqué les cérémonies de sa religion, avant l'arrivée du Prêtre qui venoit l'instruire du culte du vrai Dieu. Les Chutéens, & les autres peuples venus de Babylone, avoient donc alors des Prêtres de leur religion, cependant ils s'en donnent d'autres. L'Écriture (b) dit qu'ils les prirent [*mikb'tsôthâm*], qu'on traduit ordinairement par, les derniers du peuple, mais ce n'est point le sens. On croit pouvoir assurer avec quelque confiance, qu'aucune nation n'a jamais choisi les ministres de sa religion parmi les derniers du peuple (c). C'est la même expression

(a) Chap 41. v. 5.

(b) 4. Rois, chap. 17. v. 34.

(c) La Tribu de Dan ne choisit pas ceux qu'elle considéroit moins, & qui

dont se sert l'Ecriture , lorsqu'elle rapporte que Jeroboam établit des Prêtres pour les veaux d'or , qu'il avoit mis à Bethel & à Dan. Çauroit été rendre son nouveau culte méprisable , si , pour ministres , ce Prince eût choisi les derniers de ses sujets. Mais dans ce choix , il n'eut égard ni à la Tribu de Lévi , ni à la famille d'Aaron ; & c'est ce que l'Ecriture veut marquer , lorsqu'elle dit qu'il prit les ministres de son nouveau culte du milieu de ses sujets. C'est ce que fit le Prêtre venu de Babylone. Comme il n'étoit vraisemblablement pas de la famille d'Aaron , ni même de la Tribu de Lévi , il n'eut égard ni pour l'une ni pour l'autre dans le choix qu'il fit de ses collègues. Le motif que l'Ecriture apporte de l'établissement de ces Prêtres , fait voir que la nouvelle Colonie avoit renoncé à son idolâtrie. Ce ne fut point pour servir des Dieux *Sachobbenoth* , *Nergel* , *Asima* , ou *Nebabaz* & *Tharthac* , c'étoit pour servir dans les hauts lieux. Les Prophètes condamnoient beaucoup les sacrifices offerts dans ces endroits , mais ils les toléroient ; (a) & quoique Joatham ne détruisit pas les hauts lieux , cependant l'Ecriture ne laisse pas de dire qu'il avoit fait ce qui étoit agréable à Dieu.

Ce qu'on peut objecter de plus fort contre le sentiment que je viens de proposer , c'est ce que dit l'Ecriture sainte dans le dernier verset du chapitre dix-septième du quatrième

Livre des Rois. » Ces peuples crai-
» gnent à la vérité Dieu , mais ils
» ne laissoient pas de servir leurs
» idoles. « Ce passage est regardé
comme décisif par ceux qui l'objectent : 1^o. parce que le mot qu'emploie l'Ecriture , pour marquer le peuple dont elle parle , est [*ghôïm*]^e , qu'on prétend signifier particulièrement les Gentils. 2^o. Parce que ce n'étoit pas de cérémonies superstitieuses dont ce peuple étoit coupable , mais de servir des idoles.

La fin de ce Chapitre , depuis le verset trente-deux , a quelque obscurité , mais on la peut percer par une lecture un peu méditée des reproches que fait l'Ecrivain sacré. Ce ne sont point les Chutréens qui en sont l'objet , ce sont les dix Tribus , auxquelles il reproche (b) de ne point craindre le Seigneur , de n'avoir point observé ses cérémonies , ses jugemens , & la Loi & les ordonnances qu'il avoit données aux enfans de Jacob , qu'il a surnommé Israël ; reproches qui ne peuvent assurément convenir aux Chutréens. [*ghôïm*]^e signifie , à la vérité , assez ordinairement les nations infidèles , mais l'Ecriture (c) l'emploie aussi en plusieurs endroits pour marquer les Israélites. On peut s'en convaincre , en consultant quelqu'un (d) de ceux qu'on indique à la marge. Le sens le plus ordinaire de [*phéïlîm*]^e est , *idole* , représentation d'une fausse Divinité : mais il ne signifie par lui-même , en général , que figure , représentation ; & c'est dans ce sens

figuroient le moins , pour aller lui chercher des terres où elle pût s'établir , & Castalion , qui a cru que c'étoit le sens de [*mîklîsôthân*]^e , pensoit peu juste. Jug. chap. 18. v. 2. *Ezech.* chap. 32. v. 2.

(a) 3. Rois , chap. 15. v. 11. & 14.

4. Rois , chap. 15. v. 34.

(b) Verset trente-quatre & suivants.

(c) Genes. chap. 12. v. 1.

(d) Exod. chap. 19. v. 6. Deuteron. chap. 4. v. 6. Ezechiel , chap. 2. v. 3.

que l'ont pris les Septante , en le traduisant par *γλόπτοι* : Aquila , & Théodotion , par *ἱζώ* : termes qui ne signifient en général que cela. On ne peut nier que les dix Tribus n'admissent des figures , des représentations dans leur culte religieux , puisqu'elles avoient un veau d'or à Bethel , & un autre à Dan. Il s'agit de sçavoir si elles les adoroient , en prenant ce terme dans son sens rigoureux , ou si elles ne leur rendoient qu'un culte relatif. On croit avoir prouvé dans la vingt-deuxième Remarque du huitième Livre des Antiquités Juives , qu'elles ne leur rendoient pas un culte de latrerie (a).

La première démarche que faisoient les Rois d'Israël , qui avoient quelque sentiment de religion , étoit de renverser les temples de Baal , & les autres Divinités payennes ; mais je ne trouve pas qu'ils aient détruit les veaux d'or , & je ne me souviens pas que l'Ecriture , qui leur reproche souvent d'en avoir fait , les accuse de les avoir adorés. « Ils » s'étoient fait des veaux de métal & ils avoient adoré toute » la milice du Ciel , & avoient servi » Baal. « Le reproche que l'Ecriture (b) fait en cet endroit aux Tribus schismatiques , se borne à les condamner d'avoir fait des veaux d'or. Mais à l'égard de la milice du Ciel & de Baal , elle leur reproche de les avoir adorés. S'ils avoient rendu le même culte aux uns & aux autres , l'Ecriture ne se seroit pas servie de différents termes pour le leur reprocher. Car cette différence

d'expression marque naturellement une différence de culte. La Vulgate (c) fait aller les Israélites jusqu'à Dan , adorer des veaux d'or : mais elle dit plus que ne porte le texte Hébreu. Il dit seulement que le peuple alla jusqu'à Dan , devant un de ces veaux , comme l'ont fort bien rendu les Septante : *καὶ ἐκέρχοντο εἰς ἀσὶν πρὸς προσώπῳ τῶς μῶσῃ ὡς Δαν*.

REMARQUE XIX.

Quelques traits de l'Histoire des Samaritains , depuis leur transport de Perse jusqu'à nos jours.

L'ECRITURE ne dit point que Salmanasar détruisit Samarie. Le Prophète Osée (d) avoit prédit sa prise , & les grandes cruautés que son vainqueur exerceroit sur ses habitans ; mais le sentiment commun des Interprètes est qu'il la détruisit entièrement. On l'appuie sur le verset sixième du premier chapitre du Prophète Michée. On ne peut disconvenir que la ruine entière de Samarie n'y soit prédite en termes précis & décisifs ; mais il semble que la prédiction regarde plutôt la prise de cette ville par le Grand-Prêtre Hircan , premier du nom , que la conquête qu'en fit Salmanasar. Car elle fut alors détruite de fond en comble , & les termes dont Joseph se sert , pour marquer la manière dont la traita le Grand-Prêtre , rem-

(a) Les Samaritains se font gloire , dans une des lettres qu'ils ont écrites à Ludolphe , de posséder les sépulcres de tous les justes & de les honorer , & *colimus ea*. Ils n'adorent pas assurément ces sépulcres. Ils ne leur portent qu'un

respect religieux & relatif. *Christ. Cellarius* , Dissert. Gent. Samar. Hist. Lipsia , 1712.

(b) 4. Rois , chap. 17. v. 16.

(c) 3. Rois , chap. 12. v. 30.

(d) Chap. 8. v. 8. & Chap. 10. v. 14.

plissent, exactement l'idée de ce que le Prophète avoit prédit qu'il lui arriveroit. Il n'est guères vraisemblable, que Salmanasar ayant dessein d'envoyer une Colonie dans le pays occupé par les dix Tribus, il en ait détruit les villes. C'eût été envoyer de malheureux coupables dans une terre déserte, & dépouillée de toutes les commodités de la vie, plutôt qu'établir une Colonie dans un pays qu'on vouloit repeupler. Aussi l'Ecriture, ni Joseph, ne disent point que ce Prince ait détruit Samarie. Au contraire, on peut inférer du chapitre dix-septième du quatrième Livre des Rois, verset vingt-quatre, qu'aux maux près, qu'éprouve indispensablement une ville prise de force, elle ne souffrit point alors d'autre dommage. Car nous y lisons, que les peuples que Salmanasar envoya pour repeupler le pays des dix Tribus, posséderent Samarie: *Possederunt Samariam*. Une expression si précise, peut-elle convenir à une ville détruite, à une ville qui n'existe plus?

Nous trouvons Sannaballat dans deux endroits de l'Ecriture. Dans le premier, c'est un ennemi des Juifs, qui, à la tête de Tobie, des Arabes, des Ammonites, & de ceux d'Azot, s'efforce de les empêcher de relever les murs de Jerusalem. Dans le second, c'est le beau-père d'un des fils du Grand-Prêtre Joiada, & que l'Ecriture appelle Horonite. Quelques Sçavans prétendent que c'est la même personne dont il est parlé dans ces deux endroits, & je ne vois rien qui oblige à rejeter ce sentiment.

Il est vrai qu'on a peine à concevoir qu'un Grand-Prêtre, auquel l'Ecriture ne fait aucun reproche, ait pu souffrir qu'un de ses fils épou-

sât une femme étrangère. Mais il faut remarquer que les Juifs avoient pour leurs enfans une condescendance excessive. Le Grand-Prêtre Héli, & David, en sont un exemple fort triste. D'ailleurs, si Sannaballat s'opposa à la réédification des murs de Jerusalem, ce ne fut peut-être qu'après que Néhémie eut déposé son gendre du saint ministère. Ce qui donne lieu de le conjecturer, c'est qu'il ne paroît pas qu'il se soit joint à ceux qui s'opposèrent, sous Esdras, à ce que le Temple fût rebâti.

Si l'on veut que le fils du Grand-Prêtre ait contracté cette alliance, que la Loi défendoit, avant l'arrivée de Néhémie à Jerusalem; Esdras put la tolérer, par la considération de la puissance des parties, & dans la crainte qu'une juste sévérité, mais que les circonstances ne permettoient pas d'exercer, ne produisît un plus grand mal que celui qu'il eût voulu corriger; par le même motif, vraisemblablement, qu'il souffrit qu'Eliasib donnât un appartement dans le Portique du Temple à Tobie. Mais Néhémie, à qui la qualité d'un des premiers Officiers d'Artaxerxès, & les lettres de recommandation de ce Prince pour ses Officiers d'au-delà l'Euphrate donnoient une plus grande autorité, crut devoir s'en servir pour faire finir le scandale, pour déposer le gendre de Sannaballat, & pour jeter les meubles de Tobie hors du Portique.

Il n'est parlé de cette déposition que sur la fin du Livre qui porte le nom de Néhémie, mais elle put être antérieure aux événemens précédents. Car on n'a point de preuve que l'Ecrivain sacré ait observé l'ordre des temps dans le rang qu'il

donne à ceux qu'il rapporte. Comme le Temple étoit bâti lorsque Néhémie arriva à Jérusalem, la première attention de cet homme de bien fut sans doute, que tout s'y passât avec le respect & de la manière que Moïse l'avoit réglé. En conséquence, il commença par exclure du saint ministère ceux qui s'en étoient rendus indignes, & chasser du Portique Tobie, qui ne devoit pas y avoir un appartement.

Joseph parle d'un second Sannaballat; si ce n'est pas le même dont il est parlé dans l'Ecriture, comme quelques sçavants Interprètes le croient. Mais ce sentiment demande que le beau-pere d'un des enfans du Grand-Prêtre ait vécu cent cinquante ans pour le moins, & on ne voit rien qui oblige de supposer une chose qui n'est pas dans le cours ordinaire de la nature. On a accusé cet Auteur d'avoir été dans ce sentiment, & d'avoir cru mal à propos que Sannaballat, qui mena du secours à Alexandre lorsqu'il assiégeoit Tyr, est le même dont l'Ecriture parle au dernier Chapitre de Néhémie.

(a) Je n'entends pas ce que dit le Père Calmer sur le verset vingt-huit du chapitre treize de Néhémie. » Le texte de » la Vulgate semble dire que Sannaballat » Horonite étoit gendre de Joïada: mais » l'Hébreu & les Septante, & tous les » Interprètes, marquent clairement que » c'étoit le fils de Sannaballat, qui avoit » épousé la fille de Joïada. » Outre que je ne trouve point cela dans l'Hébreu, dans les Septante, ni dans les Interprètes de l'Ecriture que j'ai consultés, le sçavant Interprète avoit dit, sur le verset quatrième du même chapitre: » Le » Grand-Prêtre Eliashib avoit marié son » petit-fils à la fille de Sannaballat. » Si » avoit été le fils de Sannaballat qui avoit » épousé une des filles de Joïada, Néhémie n'auroit pu ni dû déposer du saint mi-

Mais pour le lui attribuer, il faut ne pas faire attention à ce qu'il dit du beau-pere de Manassé (a). Il le fait Chuthéen d'origine, & on croit que le surnom d'Horonite, que l'Ecriture donne à celui dont elle parle, marque qu'il étoit Moabite. C'avoit été Darius, le dernier des Rois de Perse, qui avoit fait Gouverneur de Samarie celui dont parle Joseph, ce qui ne peut convenir à celui de l'Ecriture. Enfin, un des fils de Joïada est, dans le dernier Chapitre de Néhémie, le gendre de Sannaballat, & c'est son petit-fils qui l'est, dans l'Historien Juif, du Satrape de Samarie. Le Grand-Prêtre Joïada, ou Juda, eut deux enfans, Jean & Jesus; ces deux freres ayant pris querelle dans le Temple, Jean tua Jesus. L'homicide laissa deux enfans: Jaddus qui fléchit la colère d'Alexandre, & Manassé, qui épousa la fille de Sannaballat.

On prétend que les Samaritains (b) se révolterent contre ce Prince, & qu'ils brûlerent Andromaque, qu'il avoit fait Gouverneur de Syrie. Eusebe & Cedrene (c) assurent le pre-

nistère un de ses fils pour une faute que sa sœur auroit commise.

(b) Selon le Père Calmer, sur le verset quatrième du dix-septième chapitre du quatrième Livre des Rois. » Jaloux des » faveurs qu'Alexandre avoit accordées » aux Juifs. » Ni Joseph, ni Quinte-Curce, qu'on cite, ne disent point que le motif de la révolte des Samaritains fût la jalousie des graces qu'Alexandre avoit accordées aux Juifs. L'Auteur de l'Histoire des Empires & des Républiques allègue, pour preuve de ce sentiment, l'autorité de Joseph, dans son second Livre contre Apion.* La citation est fautive. Joseph n'en parle point dans sa réfutation de ce Grammairien.

(c) Euseb. Chroniq. Cedrene, pag. 15.

* Joseph, contre Apion, liv. 2. pag. 474.

mier ; & Quinte - Curce , que quelques Modernes suivent , rapporte le second (a). L'un & l'autre fait , mais sur-tout le dernier , est peu croyable. Joseph a ignoré cet événement , il eût dû cependant en être mieux instruit que des Auteurs plus éloignés que lui du temps où l'on suppose qu'il est arrivé , & qui avoient moins de raisons de s'en instruire. Comme il ne manque aucune occasion de rapporter ce qu'il sçait de plus désavantageux aux Samaritains , & que ce trait de cruauté & de barbarie l'est infiniment plus que tout ce qu'il en dit , il n'auroit pas sans doute manqué de le rapporter , s'il l'avoit sçu.

Le Sçavant (b) qui rapporte qu'Alexandre repeupla de Macédoniens Samarie , qu'il avoit détruite pour la punir de sa révolte , auroit dû sentir , que bien-loin que ce qu'Ecatée dit que ce Prince donna le pays de Samarie aux Juifs , confirme ce qu'il avance , il le détruit absolument. Le passage de cet Auteur est peut-être altéré , ou il étoit mal instruit. Il pouvoit avoir mis *Ισραήλιν χῆρον* , » le pays des » Israélites , « au lieu du pays des Samaritains. Encore Alexandre n'accorda-t-il pas aux Juifs que leur pays fût exempt d'impositions. La grace qu'il leur fit , selon Joseph , se réduisit à ce qu'ils n'en payassent point l'année Sabbatique. Quoi qu'il en soit de cette conjecture , il n'est pas croyable que si Alexandre eût repeuplé Samarie de Macédoniens ,

il l'eût soumise aux Juifs. Ecatée avoit sans doute lû , que le Roi Démétrius avoit ordonné que les Toparches de Galilée , de Samarie , & de Pérée , payeroient aux Juifs le tribut qu'elles payoient à ses prédécesseurs ; mais soit défaut de mémoire , soit que , comme tous les Grecs , il ne connut ce qui regardoit les Juifs que d'une manière peu exacte , il a peut-être attribué à Alexandre ce qu'avoit fait un de ses successeurs. Quoi qu'on en dise , un Auteur judicieux n'apporte point en preuve un témoignage qui dit le contraire de ce qu'il a rapporté , sans le censurer ou le rectifier.

Quinte-Curce n'est pas un Auteur fort exact. Outre qu'on ignore d'où il a tiré les matériaux dont il a composé son Histoire , on lui reproche bien des fautes , tant contre la Géographie , que dans le récit de plusieurs événemens qu'il rapporte , & on justifie ce reproche. On pourroit cependant croire que *Samarita* est une faute de Copistes , & que c'est des habitans de Symira , que Quinte-Curce dit qu'ils brûlerent Andromaque , Gouverneur de Syrie. Il est vrai qu'Arrien , qui a écrit l'Histoire de l'expédition d'Alexandre , ne dit rien de semblable ; mais il put ne pas trouver ce fait dans les mémoires qu'il avoit , ou n'y pas faire attention. Il parle d'Andromaque dans son second Livre (c) , mais ce n'est que pour dire qu'Alexandre lui donna le commandement de la flotte de Chypre. Le premier Satrape que ce

(a) Quinte-Curce , liv. 4.

(b) Le Pere Calmer , sur le verset quatre du dix-septième chapitre du quatrième Livre des Rois. C'est aussi le sentiment de M. Prideaux , qui * ajoute , que chassés de Samarie , ils allèrent s'établir à Sichem. Après avoir traité d'une manière si bar-

bare le Gouverneur qu'Alexandre avoit donné à la Syrie , les eût-ils soufferts s'établir si près ? En vérité , les plus sçavants hommes avancent quelquefois les faits les moins croyables.

(c) Edit. Gronovii , pag. 95.

Prince donna , selon lui , à la Syrie , fut Arimas. Il lui fit succéder Afclépiodore , fils d'Eunice. On ignore le motif qu'il eut de donner un nouveau Gouverneur à cette Province ; mais on ne trouve rien dans Arrien qui donne lieu de croire que ce fut parce que les Samaritains avoient brûlé le Gouverneur de Syrie.

De quelque manière que Salmanaſar ait traité Samarie , elle s'étoit relevée lorsque les Tribus de Juda & de Benjamin retournerent de captivité. Elle n'avoit pas recouvré vraisemblablement sa première grandeur , ni sa première beauté ; mais c'étoit une ville , puisque l'ordre qu'envoya le Roi pour empêcher que les Juifs ne rebâtissent le Temple , étoit adressé à Reum Béettéem , au Secrétaire Samſai , & aux habitans de Samarie qui étoient de leur conseil. Le Grand-Prêtre Jannée Hircan la détruisit entièrement (a). Entre les différentes villes que Gabinius , Gouverneur de Syrie , rebâtit , Samarie fut du nombre. M. le Clerc , ou l'Auteur de l'Ouvrage (b) dont il fait l'extrait , dit qu'il lui donna son nom. Je ne trouve rien de cela dans Joseph , le seul Auteur cependant qui ait rapporté ce fait : & il l'a certainement ignoré ; car après avoir parlé des grands ouvrages qu'Hérode y fit faire , il ajoute , qu'il lui changea le nom de Samarie pour lui faire porter celui de Sébasté ; il ne sçavoit donc pas que Gabinius lui eût donné le sien.

Il y a beaucoup d'apparence que le Gouverneur de Syrie ne fit que

les réparations les plus nécessaires à Samarie , & qu'il se contenta de la mettre en état de recevoir ceux qui voudroient s'y retirer. Hérode porta ses vûes plus loin : car ayant remarqué que sa situation étoit très-propre à tenir Jérusalem en respect , il la fit rebâtir & fortifier (c). Il y éleva un Temple en l'honneur d'Auguste , & l'ayant repeuplée , il donna à ses nouveaux habitans de bonnes Loix. Elle souffrit quelque chose de la guerre que les Juifs firent aux Romains (d) ; mais comme elle leur fut toujours soumise , elle souffrit infiniment moins que les Juifs. Il y eut quelques émotions , mais elles furent aussi-tôt étouffées , & elles ne furent que de quelques Particuliers , sans que le corps de la Nation y prit part.

Les maux que les Samaritains firent aux Juifs à leur retour de captivité , exciterent entre les deux nations une haine si forte , qu'elle ne finit que lorsqu'elles ne furent plus en état d'en suivre les mouvemens. Comme les Juifs avoient été les premiers offensés , c'étoient aussi eux qui étoient les plus animés , & qui marquerent toujours le plus d'aversion pour les Samaritains. Ce que dit la Samaritaine à Jésus-Christ , en est une preuve : » Com-
» ment vous qui êtes Juif , voulez-
» vous me demander à boire » Car
» les Juifs n'ont aucun commerce
» avec les Samaritains. « Quelques Sçavans prétendent qu'ils furent idolâtres jusqu'au souverain Pontificat d'Hircan , premier du nom ; que ce fut lui qui les ayant soumis , les

(a) Antiq. Juiv. liv. 13. chap. 10. num. 3.

(b) Bibliot. univers. tom. 4. pag. 106. Extrait des *Collectanea Hist. Samarit. per Christ. Cellarium.*

(c) Antiq. Juiv. liv. 15. chap. 8. numero 5.

(d) Guer. des Juifs , liv. 3. chap. 27. numero 3.

obligea de renoncer à leurs idoles. Mais détruire entièrement une ville, n'est pas un moyen propre pour en convertir les habitans, encore moins une marque qu'on veuille les faire renoncer à leurs erreurs. Ce souverain Pontife obligea les Iduméens de recevoir la Circoncision, mais ce ne fut pas en ravageant leur pays & détruisant leurs villes. Aussi firent-ils dans la suite corps avec les Juifs, & prirent-ils intérêt à ce qui les regardoit. L'éloignement & la haine continuèrent cependant toujours entre les Juifs & les Samaritains, jusqu'à la dispersion de l'un & de l'autre peuple. Quoi qu'il en soit du temps de la conversion des Samaritains, qu'on croit avoir prouvé être antérieure à la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, il est certain, par ce que dit la Samaritaine à Jésus-Christ, qu'ils adoroient alors le véritable Dieu, & qu'il n'y avoit de différence sur cela entre les Juifs & eux, que sur le lieu où il falloit lui rendre ses devoirs.

Comme les Samaritains n'ont jamais fait grande figure, on s'est peu intéressé à leur histoire; & à quelques morceaux près, que les Auteurs qui ont écrit depuis la ruine de Jérusalem en ont touchés comme en passant, nous ne savons presque rien de ce qui leur est arrivé depuis l'établissement de la Religion Chrétienne. Benjamin de Tudel (*a*) en trouva une centaine à Sichem. Il dit qu'ils observoient la Loi de Moïse, qu'ils avoient des Prêtres de la race d'Aaron; qu'ils ne s'allioient qu'avec des personnes de leur famille, afin

que leur postérité se conservât sans mélange; qu'ils faisoient des sacrifices & offroient des holocaustes dans une Synagogue qu'ils avoient sur le mont Garizim; qu'ils y offroient des holocaustes le jour de Pâque & les autres fêtes, sur un autel qu'ils y avoient élevé des pierres que les enfans d'Israël avoient prises dans le Jourdain, lorsqu'ils le passèrent sous Josué: & Pietro della valle, qui en avoit vû dans ses voyages, dit qu'ils sacrifioient par-tout. Le Prince Radzivil en trouva à Samarie lorsqu'il y fut, mais qui haïssoient tellement les Juifs, qu'ils n'y en souffroient aucun.

Scaliger fut le premier, qui, sur la fin du seizième siècle & vers le commencement du précédent, ayant trouvé quelques ouvrages écrits en Samaritain tâcha de se donner une connoissance de ce peuple plus exacte qu'on n'en avoit eue jusqu'alors. Pour cela il écrivit à leur Synagogue d'Egypte & à celle de Palestine, qui lui répondirent; mais leurs Lettres furent égarées, & Scaliger ne les reçut point. Elles tombèrent après sa mort entre les mains de M. Peyresc, qui les envoya au Père Morin, pour les traduire en Latin. Ce Père les traduisit, mais étant venu à mourir, on croit que cette Traduction fut mise dans la bibliothèque du Roi, avec quelques autres papiers de ce Sçavant. M. Cellarius dit (*b*), que ce fut inutilement que M. Ludolf & lui employèrent leurs amis pour en avoir une copie: que cependant cette Version s'étant trouvée parmi les papiers de son Auteur,

(*a*) Voyage autour du Monde, Edit. 1735.

(*b*) Christ. Cellarius, Dissert. Academ. Leipsick, 1712. pag. 138. On y trouve

un extrait des Lettres que les Anglois & M. Ludolf ont reçues des Samaritains. La crainte d'être trop long nous oblige de nous contenter d'y renvoyer.

les Anglois la firent imprimer à Londres en 1682.

Le sçavant Robert Huntington étant allé à Sichem sur la fin du siècle précédent, y trouva environ trente familles de Samaritains. Il dit (a) qu'il est difficile de trouver une nation plus pauvre, mais en même temps plus contente de son état qu'ils le sont; qu'ils méprisent souverainement les Juifs, & qu'ils leur portent une haine implacable; que lui ayant demandé s'il y avoit des Hébreux en Angleterre, il leur avoit répondu qu'il y en avoit, croyant qu'ils vouloient parler des Juifs; qu'il s'aperçut dans la suite de la méprise, mais qu'il ne put jamais la leur faire comprendre; que dans cette erreur, ils écrivirent des Lettres à leurs freres, qu'ils croyoient être dans ce royaume; qu'il fit tenir ces Lettres à Oxford, à M. Marseshalle, qui y répondit en Hébreu, comme les Samaritains avoient écrit en cette langue. Il ajoute qu'ils se glorifioient dans ces Lettres de conserver un exemplaire de la Loi, écrit & paraphé du Prêtre Abishas, petit-fils d'Aaron, *abnepote*; mais que l'ayant vû & examiné, rien n'est moins véritable, & qu'il les en convainquit.

M. Maundrell, curieux & sçavant voyageur, raconte (b) qu'étant le vingt-quatre Mars mille six

cent quatre-vingt-seize à Naplou-se (c), & que sa compagnie s'y étant un peu arrêtée, il alla rendre visite au Grand-Prêtre des Samaritains, pour conférer avec lui, & sçavoir ce qu'il pensoit de la différence qui est entre l'Hébreu & le Samaritain, au verset quatrième du chapitre vingt-septième du Deutéronome. Le Grand-Prêtre n'avoit garde d'avouer que l'erreur fût dans leurs Exemplaires. Aussi, loin d'en convenir, il soutint que les Juifs avoient altéré le texte, & qu'ils avoient mis, en haine de leur nation, *Hebal* pour *Garizim*, parce qu'elle adore Dieu sur cette dernière montagne. La seconde demande que lui fit le curieux voyageur, fut si l'on trouvoit encore sur le mont Garizim quelques-unes des pierres que Dieu avoit ordonné aux Israélites de mettre sur une de ces montagnes, pour y élever un autel. Dans la pensée que s'il s'y en étoit conservé, ce seroit un grand préjugé que les Juifs avoient sacrifié sur cette montagne après avoir passé le Jourdain. Mais le Grand-Prêtre n'osa l'assurer. Benjamin de Tudel en convient, mais peut-être qu'il s'exprime mal, & qu'il rapporte plutôt ce que pensoient quelques Samaritains, moins instruits ou moins sincères que le Grand-Prêtre qu'avoit consulté M. Maundrell, que ce qui étoit en effet.

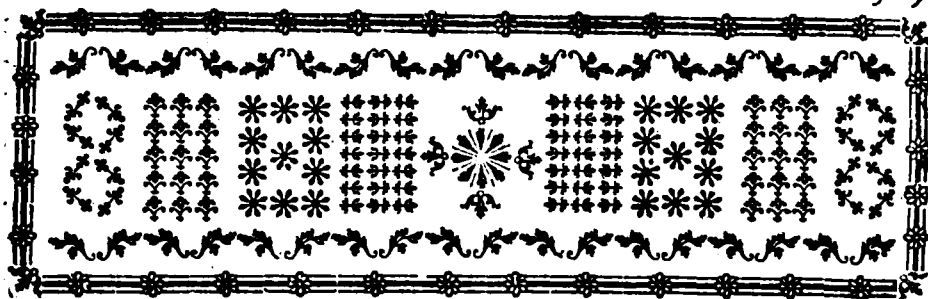
(a) *Roberti Huntingtoni Epistola: Londini*, 80 1704.

(b) Voyage d'Alep à Jerusalem, par

Henri Maundrell. Utrecht, 1705. in 12. pag. 99.

(c) Sichem, ou Sichar.





ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE DIXIÈME.

CHAPITRE I.

I.



L y avoit quatorze ans qu'Ezéchias régnoit sur les deux Tribus , lorsque Sennachérib , Roi d'Assyrie lui déclara la guerre. Il entra dans ses Etats avec de nombreuses troupes , & emporta les villes fortes des Tribus de Juda & de Benjamin.

An du monde
3291.

4. Rois, ch. 18.
Mauvaise foi
de Sennaché-
rib.

Avant qu'il marchât contre Jerusalem , Ezéchias lui envoya des Ambassadeurs , l'assurer de son obéissance , & qu'il lui payeroit le tribut qu'il lui imposeroit. Sennachérib accepta les offres que lui firent ces Ambassadeurs , promit qu'il ne feroit plus la guerre à Ezéchias , & que si on lui donnoit trente talents d'or , & trois cents d'argent , il se retireroit comme ami ; il les assura de plus avec serment , qu'il ne feroit aucun tort en se retirant. Dans l'espérance que Sennachérib cesseroit de lui faire la guerre , & comptant par ce moyen mettre son Etat à couvert , Ezéchias épuisa son trésor pour lui envoyer cette somme ; mais le Roi d'Assyrie l'ayant reçue , manqua à sa parole , & tandis qu'il marchoit contre l'Egypte & l'Ethiopie , il envoya son Général Rabsacès , accompagné de Tharata & d'Anacharis (a) à Jerusalem , avec de grandes forces , pour la détruire.

(a) L'Ecriture nomme les Collègues de Rabsacès, Thartan & Rabfaris. 4. Rois, ch. 18. v. 17.

Menaces de
Rapsacès ; ses
blasphèmes
contre le Dieu
d'Israël.

II. Ces Généraux étant arrivés près des murs, envoyèrent inviter Ezéchias à venir conférer avec eux. La crainte de quelque surprise l'empêcha de s'y rendre, & il se contenta d'envoyer trois de ses Officiers qui lui étoient le plus attachés. Eliacim, son principal ministre, Sobna (a), & Joac, garde des registres de l'Etat. Lorsqu'ils furent en présence des Officiers de l'armée de Sennachérib, ils s'arrêtèrent, & Rapsacès les ayant apperçus leur
 » dit : Allez dire à Ezéchias, que le grand Sennachérib lui deman-
 » de en quoi il met sa confiance, & ce qui peut lui donner la
 » témérité de refuser d'être son sujet, de lui obéir, & de
 » recevoir ses troupes dans Jerusalem ? Sont-ce les Epyptiens ?
 » Espere-t'il qu'ils déferont l'armée *de mon maître* ? Si c'est
 » cela dont il se flatte, dites lui qu'il a perdu le jugement, &
 » qu'il ressemble à une personne qui s'appuie sur un roseau :
 » non-seulement elle tombe, mais sa main, qu'il perce, lui fait
 » sentir son imprudence : Qu'il sçache, que si mon maître a
 » pris les armes, c'est par l'ordre de Dieu, qui lui a fait dé-
 » truire le royaume d'Israël, & qui veut qu'il extermine aussi
 » celui de Jerusalem. « Comme Rapsacès faisoit ces menaces
 en Hébreu, qu'il sçavoit, Eliacim craignit que cela ne jettât
 l'épouvante dans l'esprit du peuple, qui l'écoutoit. Il le pria
 donc de parler en Syrien, mais Rapsacès, qui pressentit le
 motif de cette demande, & le sujet de sa crainte éleva de beau-
 coup sa voix & lui répondit en Hébreu :
 » Il importe que tous
 » ceux qui entendent les ordres du Roi, connoissent qu'il est
 » de leur avantage de se donner à lui. Car il est visible, que
 » ce n'est que sur les vaines espérances dont vous & le Roi
 » repaissez le peuple, qu'il se porte à résister à Sennachérib. Si
 » vous avez du courage, & si vous vous croyez en état de
 » lui résister, j'offre de prendre deux mille chevaux dans ma
 » cavalerie, de vous les donner pour vous en servir. Faites
 » montre de vos forces (b), donnez-moi deux mille cavaliers
 » pour les monter. Mais vous ne pouvez pas donner ce que
 » vous n'avez point. Pourquoi donc différer de vous rendre

(a) L'Ecriture dit que Sobna étoit *Scriba*, Secrétaire.

(b) De la manière dont Joseph paraphrase ici l'Ecriture, on pourroit, ce semble, traduire, mais librement, le vingt-troisième verset du chapitre dix-huitième, quatrième Livre des Rois : » Vous

» vous comparez au Roi d'Assyrie, mon
 » maître. Eh ! si je vous donne deux mille
 » chevaux, avez-vous du monde pour
 » les monter ? Vous n'avez pas assez de
 » monde pour cela, & vous voulez vous
 » mesurer avec mon maître !

» à des troupes qui sont en état de vous forcer , & qui vont
» vous prendre malgré vous ? Vous trouverez votre sûreté à
» vous rendre volontairement. En vous y faisant contraindre ,
» vous vous exposez aux plus grands dangers , & peut-être
» attirerez-vous sur vous les derniers malheurs.

III. Le peuple & les Officiers d'Ezéchias , qui entendirent ces menaces , les lui rapportèrent. A ces nouvelles , ce Prince quitta ses habits royaux , se revêtit d'un sac , prit tout l'extérieur d'un pénitent , & se prosterna contre terre , selon la coutume de notre Nation , pour prier Dieu de vouloir bien secourir un peuple qui n'avoit d'espérance qu'en lui. Il envoya des Prêtres & des Officiers dire à Isaïe d'offrir des sacrifices pour la conservation du peuple ; & de prier Dieu d'en avoir compassion , & d'animer sa colère contre les insolentes prétentions de ses ennemis. Le Prophète le fit , & il reçut ordre de Dieu de rassurer le Roi & ses Officiers , en leur prédisant que les Assyriens seroient défaits sans qu'il y eût de bataille donnée , qu'ils s'en retourneroient aussi couverts de honte qu'ils étoient alors fiers & insolents ; que Dieu sçavoit les moyens de les exterminer ; que le Roi Sennachérib échoueroit dans son entreprise contre l'Egypte , & qu'il périroit à son retour par l'épée.

IV. Ce Prince écrivit , vers le même temps , des Lettres à Ezéchias , dans lesquelles il disoit qu'il falloit qu'il eût perdu l'esprit , pour se flatter de pouvoir se soustraire à sa puissance , tandis qu'il le voyoit soumettre tant de puissantes nations. Il le menaçoit de mettre tout à feu & à sang , s'il n'ouvroit pas les portes de Jerusalem , & s'il n'y recevoit pas ses troupes. Ezéchias , plein de confiance en Dieu , lut ces Lettres sans émotion. Il les replia & les déposa dans le Temple.

Pendant qu'il réitéroit ses prières pour la conservation , pour celle de la ville , & pour celle de tout le peuple , le Prophète Isaïe lui dit que Dieu les avoit exaucées ; que son peuple alloit être délivré de la crainte qu'il avoit des Assyriens ; qu'il cultiveroit ses terres en paix , & prendroit soin de ses troupeaux sans trouble & sans allarme. En effet , peu de temps après , le Roi d'Assyrie échoua dans son entreprise contre l'Egypte , & il fut obligé de retourner dans ses Etats , sans avoir pu rien exécuter de ses desseins. Il avoit été long-temps occupé au siège de Péluse ,

il avoit déjà élevé de hautes plate-formes , & il étoit prêt de donner l'assaut , lorsqu'il apprit que Tarficé , Roi d'Ethiopie , venoit au secours des Egyptiens ; qu'il avoit pris sa marche par le désert , & qu'il espéroit de le surprendre. Cette nouvelle lui fit craindre pour ses Etats , & l'obligea de lever le siège de Péluse , & de se retirer sans aucun succès. (a) *Hérodote rapporte que Sennachérib* ayant attaqué le Roi d'Egypte , qui étoit Prêtre de Vulcain , & ayant mis le siège devant Péluse , il fut obligé de le lever , parce que le Roi d'Egypte ayant prié ce Dieu , il l'exauça , & frappa d'une grande plaie le Roi des Arabes. Mais cet Historien se trompe , lorsqu'il fait regner ce Prince sur les Arabes , au lieu que c'étoit des Assyriens dont il étoit Roi. Car il ajoute , qu'une multitude de rats ayant , pendant une nuit , rongé & rendu inutiles les arcs & les autres armes des Arabes , le Roi se trouvant désarmé , fut obligé de lever le siège de Péluse. C'est ainsi qu'Hérodote raconte cet événement. Berosé , qui a écrit des Caldéens , fait mention du Roi Sennachérib , & il dit qu'il avoit fait la guerre dans toute l'Asie & dans l'Egypte (b).

(a) L'endroit est corrompu. On peut voir ce qu'en disent Messieurs Hudson & Reland , dans la Note k. Je crois pouvoir le rétablir d'une manière plus naturelle. 10. En effaçant *ἐλεγει* , il dit , qui ne fait point de sens , pour lui substituer *ἐλεξεν* , il cessa : 20 En regardant comme une fourrure , *ὡς ὅτις ἡ βασιλεία ἐπὶ τῶν Αἰγυπτίων βασιλεία ἰσθμίου ἦν τοῦ Ηφαίστου , πολιορκῶν δὲ τὴν Πύλιν* *ἐλυσεν τὴν πολιορκίαν ἐξ ἀτίας τοιαύτης.* Avec ces changemens Joseph dit : « Cette » nouvelle ayant fait craindre Sennachérib » d'être attaqué de deux côtés , il cessa de » faire la guerre au Prêtre de Vulcain. » Car ce Prêtre ayant prié Dieu , & » Vulcain l'ayant exaucé , il frappa le » Roi des Arabes d'une grande plaie. » Hérodote , qui rapporte cela , se trompe , en faisant regner ce Prince sur les » Arabes ; au lieu que c'étoit des Assyriens dont il étoit Roi.

La citation du témoignage d'Hérodote , pour justifier en quelque sorte aux Payens ,

ce que l'Ecriture raconte de l'expédition de Sennachérib , * est à sa place. Mais le reproche que lui fait Joseph , d'avoir fait regner sur les Arabes le Prince qui assiégeoit Péluse , n'est pas juste. On croit le justifier , en supposant que son Exemplaire d'Hérodote étoit défectueux en cet endroit. Mais la supposition ne suffit pas. Après avoir fait ce reproche au père de l'Histoire , il ajoute : « Car il dit qu'une » multitude de rats rongerent les cordes » des arcs & autres armes des Assyriens. » Joseph se plaint qu'il n'avoit point parlé des Assyriens , & il lui fait dire que les rats avoient rongé leurs armes. J'aime mieux dire que ses Copistes ont écrit , *Ασσυρίων* au lieu d'*αὐτῶν* , comme dit Hérodote , que de le croire capable d'une semblable bévue. *Εἰσέχθησαν οὖν οὗτοι μὲν ἀρουραῖοι κατὰ μὲν Φαλίον τῆς Φαλέρωνος αὐτῶν.* Liv. 2. chap. 141.

(b) Grotius , Cocceius , & M. Hudson , croient qu'il y a une lacune après *ἀγῶν ὅντος* ; que le passage que Joseph citoit

* „ Comment le même Roi ayant attaqué celui d'Egypte , qui étoit Prêtre de Vulcain , & , faisant le siège de Péluse , il fut obligé de le lever.

V. Lorsque ce Prince s'en retournoit de son expédition d'Egypte, il trouva que l'armée qui assiégeoit Jerusalem, & que commandoit Rapsacès, étoit ruinée par la peste (a), car Dieu lui avoit envoyé ce cruel fléau ; & la première nuit du siège, il en étoit mort cent quatre-vingt-cinq mille hommes, avec les Généraux & les Officiers. Cette grande perte le jeta dans un cruel embarras : la crainte de voir toute son armée périr, l'obligea de se retirer, avec ce qui lui en restoit, dans son royaume, qu'on appelloit le royaume de Ninus. Peu après s'y être rendu, il périt par la trahison des deux plus âgés de ses enfans, Adramelech & Sarasar. Il fut tué dans le temple de son Dieu, appelé Arefca (b). Le peuple poursuivit les parricides, qui furent obligés de s'enfuir en Arménie. Ce fut ainsi que finit l'entreprise des Assyriens contre Jerusalem.

CHAPITRE II.

I. **A**USSI-TOST qu'Ezéchias fut délivré d'une manière si miraculeuse de la crainte des Assyriens, il offrit avec son peuple des sacrifices à Dieu pour lui en témoigner sa reconnaissance. Toujours animé de zèle & d'amour pour son Dieu, il reconnut publiquement qu'il n'y avoit que son puissant secours, qui avoit fait périr une partie de l'armée de Sennachérib, & avoit obligé l'autre, par la crainte d'un semblable malheur, de lever le siège de Jerusalem. Il tomba peu après dans une si dangereuse maladie, que les Médecins en désespérèrent. Lui-même, & ses Officiers, croyoient qu'il y avoit tout à craindre. A cette maladie se joignit une douleur amère

Ezéchias tombe malade :
Isaïe lui prédit qu'il vivroit encore quinze ans, & il confirme sa prédiction par un miracle.

de Bérofe, s'est perdu ; & pour le marquer, le nouvel Editeur a mis des étoiles après ces deux mots. Je crois au contraire que *ἀπὸ τῆς* est une fourrure, introduite par quelque Scolaste, qui croyoit, comme M. d'Andilly, que ce que Joseph dit ensuite de Sennachérib, est ce qu'en avoit écrit Bérofe. C'est au contraire une traduction assez exacte de ce qu'en dit l'Ecriture, à cela près, que Joseph fait périr l'armée des Assyriens

par la peste, au lieu que ce fut, selon l'Ecriture, parce que l'Ange du Seigneur la frappa. Joseph paroît s'être borné à rapporter que Bérofe dit que Sennachérib fit la guerre dans toute l'Asie & dans l'Egypte ; comme il se contenne de rapporter à la fin du chapitre suivant, que le même Auteur a fait mention de Baladan, Roi de Babylone.

(a) Voyez Remarque I.

(b) Nefroch. 4. *Rois*, chap. 19. v. 37.

de n'avoir point d'enfans (a), de voir sa famille éteinte, & de laisser son trône sans successeur légitime. Affligé de cette pensée, & déplorant sa triste situation, il pria Dieu de le laisser vivre le peu de temps qui étoit nécessaire pour avoir un successeur, & qu'il ne permît pas qu'il quittât la vie sans avoir la consolation de se voir père. Dieu fut touché de son état, & exauça sa prière. Car, s'il le prioit de prolonger un peu ses jours, ce n'étoit point parce que la mort qu'il attendoit l'alloit priver de tous les avantages de la royauté, mais seulement pour voir naître de lui des enfans qui succédassent à sa couronne. Le Prophète Isaïe vint lui dire par l'ordre de Dieu, que dans trois jours il guériroit de cette maladie; qu'il vivroit encore quinze ans, & qu'il auroit des enfans. Quoique le Prophète lui parlât de la part de Dieu, comme cependant sa maladie lui paroissoit mortelle, & que ce qu'il lui promettoit sembloit incroyable, il le pria de lui faire connoître par quelque signe, qu'il pouvoit croire ce qu'il lui disoit, & qu'il lui parloit de la part de Dieu; les choses extraordinaires & qu'on n'ose se promettre, ayant besoin d'un tel témoignage pour qu'on y ajoute foi. Le Prophète lui demanda quelle preuve il souhaitoit. » Le soleil, répondit le Roi, en baissant de dix » degrés, fait ombre dans la maison : je demande qu'après » l'avoir fait retourner en son premier endroit, vous le fassiez » donner la même ombre « (b). Le Prophète pria Dieu de faire ce miracle en faveur du Roi, & il vit ce qu'il demandoit. Il fut guéri en même temps, & monta au Temple aussi-tôt qu'il eut recouvré sa santé, pour en rendre des actions de grâces Dieu.

II. Ce fut en ce temps que les Medes détruisirent l'Empire des Assyriens, mais j'en parlerai ailleurs. Le Roi de Babylo-
ne, qui s'appelloit Baladan, envoya des Ambassadeurs à Ezé-
chias, avec de grands présens, pour l'engager à faire alliance
& amitié avec lui. Le Roi les reçut très-bien, les traita ma-
gnifiquement, leur fit voir ses trésors, ses arcenaux, & ce
qu'il avoit de plus précieux en or & en pierreries; il les con-

(a) L'Ecriture n'a pas jugé à propos de nous faire connoître le motif qu'eut Ezéchias, de prier le Seigneur de lui prolonger la vie.

(b) Voyez Hist. univers. du Monde, tom. 3. pag. 119. Scaliger, Ilagog. M. le Clerc, le P. Calmet.

gédia ensuite avec de riches présens pour Baladan. Le Prophète Isaïe vint le trouver , & lui demanda d'où venoient ces étrangers. Le Roi lui répondit que c'étoient des Ambassadeurs du Roi de Babylone ; qu'il leur avoit fait voir toutes ses richesses , pour leur faire concevoir de grandes idées de sa puissance , & les mettre en état d'en faire un rapport avantageux à leur Prince. » Sçachez , lui dit le Prophète , que tous » ces trésors seront bientôt enlevés & portés à Babylone , que » vos descendans seront faits Eunuques , & qu'après avoir » perdu la qualité d'hommes , ils seront réduits à servir le Roi » de Babylone. C'est ce que j'ai à vous déclarer de la part de » Dieu. « Cette prédiction affligea sensiblement le Roi , il répondit au Prophète : » Qu'il souhaitoit infiniment que ces » maux n'arrivassent jamais à son peuple , mais que puisqu'il » étoit impossible de rien changer à ce que Dieu avoit résolu , » il se bornoit à le prier de lui laisser passer en paix le reste de » ses jours. « Berosé parle de Baladan , Roi de Babylone. Quant à Isaïe , c'étoit un homme tout divin , & un grand Prophète , ses prophéties sont dignes de toute notre admiration. Il en a composé un Livre , afin que la postérité se convainquît de leur vérité par l'événement. Mais ce ne fut pas le seul Prophète de notre Nation qui en usa de la sorte , douze autres ont fait la même chose , & tout le bien ou le mal qui nous est arrivé , est l'accomplissement exact de leurs prédictions ; mais j'aurai occasions de parler dans la suite de toutes ces choses.

Ezéchias est repris par Isaïe pour avoir fait voir ses trésors aux Ambassadeurs du Roi de Babylone. 4. Rois, ch. 20. v. 16.

CHAPITRE III.

I. EZÉCHIAS, après avoir vécu le temps que nous avons marqué , & l'avoir passé en paix , mourut âgé de cinquante-quatre ans (a) , dont il en avoit régné vingt-neuf. Son fils Manassès lui succéda. Sa mere , qui étoit de Jérusalem , se nommoit Haphsiba (b). Ce Prince s'écarta en tout de la conduite & des inclinations du Roi son père , il s'abandonna à tous les vices , & il n'y eut aucun genre d'impiété dont il ne cherchât à se souiller ; il affecta toute la méchanceté des Rois

An du monde 3306.
Manassès succède à Ezéchias.

(a) 4. Rois , chap. 20. & 18. v. 2.

(b) 4. Rois , chap. 21.

d'Israël, que Dieu avoit châtiés dans sa juste colère, en les exterminant : il osa profaner le Temple de Dieu, & remplir Jérusalem & son Etat de toutes sortes d'abominations : plein de mépris pour Dieu, il fit mourir tous ceux de ses sujets qui avoient quelque piété. Il n'épargna aucun des Prophètes, & il n'y avoit point de jour qu'il n'en fit mourir quelqu'un. Leur sang ruisseloit dans les rues de Jérusalem. Dieu irrité de tant d'excès, lui envoya & à son peuple, des Prophètes, qui les menacerent des mêmes malheurs dont il avoit puni les offenses de leurs freres les Israélites ; mais ils refuserent de croire des avis dont ils auroient dû profiter utilement, pour éviter les maux qui les menaçoient. La suite ne les convainquit que trop de la vérité de ce que les Prophètes leur avoient annoncé.

II. Comme ils ne cessoient d'outrager Dieu par la dépravation de leurs mœurs, il suscita contre eux le Roi des Babylo niens & des Caldéens. Ce Prince envoya des troupes en Judée, qui la ravagerent, surprirent (a) Manassès lui-même, l'envoyèrent prisonnier à leur maître. Réduit alors à se soumettre à tel traitement que voudroit lui faire souffrir le Roi de Babylone, ce malheureux Prince sentit toute l'horreur de sa disgrâce, il reconnut qu'il se l'étoit attirée, & pria Dieu d'inspirer à son ennemi des sentimens de douceur & d'humanité. Le Seigneur exauça sa prière, le Roi de Babylone lui rendit la liberté, & lui permit de retourner dans ses Etats. Il s'appliqua, lorsqu'il fut rendu dans Jérusalem, à effacer autant que cela se pouvoit, jusqu'aux moindres traces de ses désordres passés. Il changea entièrement de conduite, & témoigna une grande crainte de Dieu. Il purifia le Temple & la ville, & son attention la plus marquée dans la suite, fut de rendre à Dieu des actions de grâces de sa liberté, & de se le rendre propice & favorable pour le reste de ses jours. Il engagea le peuple à l'imiter, & ne perdit plus de vue l'abîme de misères dans lequel une conduite contraire venoit de le précipiter. Il rétablit l'autel, & fit offrir les sacrifices que Moïse avoit ordonnés. Après avoir ainsi donné tous ses soins à remettre en honneur le culte de Dieu, il travailla à mettre Jérusalem en état de défense. Il fit réparer les anciens murs avec grand soin, & en fit conf-

(a) Joseph, en traduisant [bā'khó'kím] par *בִּלְחָה*, en a, ce semble, rendu le vrai sens. La métaphore est prise de l'appas

que les pécheurs mettent à leur hameçon.

truire de nouveaux , auxquels il ajouta de hautes & fortes tours ; il en fortifia les faubourgs , & y établit des magasins fournis de toutes sortes de provisions , & de toutes les autres choses nécessaires à la sûreté & à la défense d'une place. Par un tel changement il se procura le bonheur le plus parfait ; & depuis son retour à Dieu jusqu'à sa mort , ce Prince peut être proposé pour modèle. Il mourut à l'âge de soixante-sept ans , après un règne de cinquante - cinq , & fut enterré dans ses jardins. (a) Il eut pour successeur de son Etat son fils Amon , dont la mere , qui étoit de la ville de Jethéba , s'appelloit Messalemeth. (b).

CHAPITRE IV.

I. **A**MON imita les désordres auxquels son père s'étoit abandonné dans sa jeunesse. Il fut tué dans son palais par ses propres domestiques , qui conspirèrent contre lui. Il étoit âgé de vingt-quatre ans , dont il en avoit regné deux. Le peuple punit ses meurtriers , & après l'avoir fait enterrer dans le sépulcre de son père , il déséra la couronne à son fils Josias , qui n'avoit que huit ans. Sa mere s'appelloit Idida , & elle étoit de la ville de Bésécath. Ce fut un bon Prince , porté naturellement à la vertu , & qui pendant toute sa vie prit pour règle de sa conduite , & pour modèle de ses actions , l'exemple de David. Quand il eut atteint l'âge de douze ans , il donna des preuves de son amour pour la piété & pour la justice. Il forma les mœurs de ses sujets , & leur apprit ce qu'ils devoient penser des idoles : que ce n'étoient pas des Dieux , & qu'ils y devoient renoncer pour adorer le Dieu de leurs pères. Il étudia la conduite & le gouvernement de ses ancêtres , pour en éviter les fautes , & se conformer à ce qu'il y remarquoit de louable. Il fit l'un & l'autre avec une sagesse qu'on n'avoit pas lieu d'attendre d'un Prince encore si jeune. L'extrême pénétration de son esprit lui fit dès-lors saisir ce qui étoit juste & raisonnable , & il le fit observer dans ses Etats. Il se régloit en tout par un fond admirable de prudence & de lumière , dont

An du monde
3361.
Mort d'A-
mon ; Josias lui
succède.

Josias réforme
son Etat , puri-
fie le Temple ,
& détruit tou-
tes les marques
de l'idolatrie.

(a) 4. Rois , chap. 21. v. 18.

(b) 4. Rois , chap. 21. v. 19.

la nature l'avoit heureusement partagé, & par les avis & les instructions des personnes âgées. Fidèlement attaché à la Loi, il ne s'en écarta point, ni dans l'ordre qu'il prescrivit pour le service divin, ni dans la forme qu'il donna au gouvernement. Pour empêcher (a) qu'on ne vît aucune transgression de notre sainte Loi, & qu'il ne restât aucun vestige de celles qu'on y avoit faites sous les régnes précédents, il fit la visite de Jérusalem, & parcourut les terres de son obéissance : faisant partout abbatre les bois consacrés aux faux Dieux, renversant leurs autels, & dissipant, après les avoir profanés, les présens qu'on leur avoit faits. Ce fut ainsi qu'il retira le peuple de ce culte impie, qu'il le porta au service du vrai Dieu, & qu'il rétablit l'usage d'offrir sur son autel des sacrifices & des holocaustes.

Il établit pour régler les affaires dans les différens départemens de son Etat, des Juges & des Intendans, qui préféroient la justice à toute sorte de considérations, & à qui elle étoit plus précieuse que leur propre vie. Il envoya dans les terres de son obéissance, exhorter ses sujets à donner chacun selon sa dévotion, de l'or & de l'argent pour les réparations du Temple. Quand toutes ces offrandes furent recueillies, il chargea d'en faire l'emploi, Maasias, gouverneur de la ville; Saphan, secrétaire; Johat, garde des registres de l'Etat, & le Grand-Prêtre Helcias, qui firent venir des architectes, & les autres choses nécessaires pour réparer le Temple. Ils y firent travailler sur le champ, & les réparations qu'y fit faire ce Prince furent un monument public de sa piété.

II. Il y avoit dix-huit ans que Josias régnoit, (b) lorsqu'il fit dire au Grand-Prêtre Helcias qu'il falloit faire fondre, pour les réparations du Temple, l'argent qui restoit des offrandes qu'on avoit faites, & en faire faire des coupes, des phioles, & des aiguières, y joindre l'or & l'argent qui se trouvoient dans le trésor, & l'employer au même usage.

An du monde

3380.

Le Grand-Prêtre Helcias trouve les Livres de Moïse.

Comme le Grand-Prêtre faisoit prendre cet argent, il trouva dans le Temple les saints Livres de Moïse (c). Il les donna au secrétaire Saphan, qui les lut & les porta au Roi, auquel il en fit la lecture, après lui avoir dit que l'on avoit

(a) Je mets un point devant *δια τῶ*
τις, & j'efface *γὰρ* devant *ἡ βασιλεύς*.

(b) 2. Paralip. chap. 34. v. 8.

(c) Voyez Remarque II.

exécuté ses ordres. Josias déchira ses habits, manda le Grand-Prêtre, pour l'envoyer avec le secrétaire Saphan & ceux de ses Officiers qui lui étoient le plus attachés, trouver la Prophétesse Holda, femme de Sellum, personnage distingué par son mérite & par sa naissance. Il leur ordonna de lui dire de prier Dieu, & de tâcher de le fléchir, parce qu'il y avoit grand sujet de craindre qu'en punition des transgressions commises par leurs pères contre les Loix de Moïse, ils ne fussent chassés du pays où ils habitoient, & que sans feu & sans lieu ils n'allassent, dénués de tout, traîner une vie misérable dans une terre étrangère.

Le Roi consulte la Prophétesse Holda.

Quand la Prophétesse eut entendu tout ce que le Roi les avoient chargés de lui dire, elle leur ordonna de s'en retourner, & de lui déclarer » que Dieu avoit porté son décret, » dont l'effet ne pouvoit être arrêté par toutes les prières des » hommes; que le peuple devoit être subjugué, chassé de son » pays, & dépouillé de tous les biens dont il jouissoit pour » avoir transgressé la Loi, sans avoir jamais voulu se corriger » ni changer de conduite, quelques exhortations que lui en » eussent fait les Prophètes, & quoiqu'ils lui eussent prédit » plusieurs fois les châtimens que lui attireroient ses impiétés : » que Dieu le traiteroit ainsi que les Prophètes l'avoient prédit, afin de le convaincre enfin qu'il y a un Dieu, & que tout ce qu'il fait prédire par ses Prophètes est véritable ; » que ce sévère châtiment seroit néanmoins suspendu, à cause » de la piété du Roi ; mais qu'après sa mort, le peuple seroit » puni comme Dieu l'avoit réglé.

III. Sur le rapport qu'on fit au Roi de ce que la Prophétesse avoit répondu, ce Prince envoya de tous côtés avertir le peuple, les Prêtres, les Lévités, & tous ceux qui étoient en âge de le pouvoir faire, de se rendre à Jerusalem. Quand tout le monde fut assemblé, il commença par leur lire les saints Livres, & étant ensuite monté sur son trône, qu'on avoit placé au milieu de l'assemblée, il fit promettre au peuple avec serment qu'il serviroit Dieu & observeroit la Loi de Moïse. Le peuple s'y engagea avec zèle, & promit de faire ce que le Roi souhaitoit. On fit des vœux, on offrit des sacrifices à Dieu, & on le pria de se réconcilier avec son peuple. Ce Prince ordonna au Grand-Prêtre que s'il y avoit encore dans le Temple quelque vase dont leurs pères se fussent servis dans le culte qu'ils ren-

An du Monde
3380.

4. Rois, ch. 23.
Le peuple s'engage à servir Dieu & à observer la Loi.

doient aux Idoles & aux faux Dieux, il le jettât dehors. On brûla tout ce que l'on y trouva, & la quantité en fut assez considérable : on en jeta les cendres au vent, & le Roi fit mourir tous les Prêtres des faux Dieux, qui n'étoient pas de la race d'Aaron.

Josias détruit
les temples des
faux Dieux, &
toutes les mar-
ques d'idola-
trie.

IV. Après que ce Prince eut satisfait à tous ces actes de piété dans Jerusalem, il porta son attention sur les campagnes. Il y fit détruire tout ce que le Roi Jeroboam y avoit établi en l'honneur des Dieux étrangers. Les ossemens des faux Prophètes furent brûlés par son ordre, sur l'autel qu'avoit fait élever ce Prince. Le Prophète Achias lui avoit prédit, lorsqu'il sacrifioit dessus cet autel en présence de tout le peuple, qu'un des descendans de David, qui s'appelleroit Josias, exécuteroit ce que je viens de rapporter ; & ce fut après trois cents soixante & un an que cette prédiction eut son accomplissement.

V. Josias se rendit ensuite vers ceux des Israélites que les Assyriens n'avoient pas emmenés en captivité. Il leur persuada de renoncer à leurs désordres (a), & de cesser d'adorer des Dieux étrangers, pour ne servir plus que le Dieu de leurs pères, qui est le seul grand & véritable, & de s'attacher uniquement à son saint culte. Il parcourut leurs villes, leurs campagnes, & visita leurs maisons, pour découvrir si l'on n'y conservoit point quelques idoles. Il renversa (b) les statues que leurs Rois avoient érigées, & que leurs ancêtres avoient fait fondre, & tout ce qu'ils adoroient comme un Dieu. Après avoir ainsi purifié tout le pays, il retourna à Jerusalem, où il convoqua une assemblée de tout le peuple, pour y célébrer la fête des Azymes, que nous appellons Pâque. Il lui donna pour la célébrer, trente mille tant chevreaux qu'agneaux, & trois mille bœufs, pour être offerts en holocauste. Les principaux Sacrificateurs (c) donnerent aux simples Prêtres deux mille six cents agneaux, & les plus considérables des Lévites firent présent à leurs confreres de cinq mille agneaux, & de

(a) Ταῖς ἀσέλγους πράξεις, leurs actions impies.

(b) Voyez Remarque III.

(c) J'ai cru ne devoir pas faire usage de la correction que présente la Note I, L'Auteur croit qu'on doit effacer ἱερωῶν, pour lire ἱερῶν. Et pour justifier sa correction, il allègue le verset huitième

du trente-cinquième chapitre du second Livre des Paralipomènes. Il est vrai que l'Ecriture y dit que les Officiers du Roi firent des présens aux Prêtres & aux Lévites ; mais elle n'en marque ni la qualité, ni la quantité. Ce furent Helcias, Zacharie, & Jahiel, les plus considérables de la maison du Seigneur, qui don-

cinq cents bœufs. Cette abondance de victimes mit en état d'offrir les sacrifices prescrits par la Loi de Moïse, & l'on distribua de toutes ces victimes au peuple. On pratiqua exactement ce que la Loi ordonne, & on observa fidèlement l'ancien usage. Aussi depuis le Prophète Samuël, les Israélites n'avoient point célébré cette fête si magnifiquement. Josias après avoir vécu dans une profonde paix, comblé de gloire & de richesses, mourut de la manière que je vais le rapporter.

C H A P I T R E V.

I. N ECHAO, Roi d'Egypte, avoit mis une grande armée sur pied, & marchoit vers l'Euphrate, pour faire la guerre aux Médes & aux Babyloniens, qui avoient détruit l'Empire des Assyriens. Ce Prince avoit conçu le dessein de se rendre maître de l'Asie. Quand il fut arrivé près de la ville de Mageddo, qui étoit du royaume de Juda, Josias s'avança à la tête d'une armée, à dessein de l'empêcher de passer sur ses terres pour aller combattre les Médes. Néchao l'envoya assurer que ce n'étoit point contre lui qu'il marchoit; que c'étoit vers l'Euphrate qu'il alloit, & le fit prier de ne le pas forcer à le combattre, en s'obstinant à vouloir l'empêcher de continuer sa marche. Mais Josias ne voulut point se rendre à ses raisons, & il persista à vouloir l'empêcher de passer sur ses terres. Je crois qu'une malheureuse fatalité l'y pouffoit, pour lui faire remplir ses destinées. Car comme il mettoit son armée en bataille, & qu'il alloit, sur son char, d'une aîle à l'autre (a), un Egyptien tira une flèche, qui arrêta l'ardeur qu'il avoit de combattre. La douleur de sa blessure l'obligea de faire sonner la retraite, pour retourner à Jerusalem. Il mourut de cette blessure, & fut enterré dans le tombeau des Rois: on lui fit des obsèques magnifiques. Ce fut après avoir régné trente & un an, & en avoir vécu trente-neuf. Il fut infiniment regretté par tout le peuple,

An du Monde
3394.
4. Rois, ch. 23.
v. 29.

nerent aux Prêtres deux mille six cents agneaux, & trois cents bœufs. Joseph ne parle que d'agneaux; mais il est bien vrai semblable que c'est plutôt une omission de la part de ses Copistes, qu'un défaut d'attention ou de mémoire de la

sienne: car en parlant de ce que les plus considérables des Lévités donnerent à leurs freres, il raconte, après l'Ecriture, que ce fut cinq mille agneaux, & cinq cents bœufs.

(a) Voyez Remarque IV.

qui le pleura pendant plusieurs jours, sans pouvoir se consoler de la perte d'un si bon Prince. Le Prophète Jérémie composa un Poème sur sa mort (a), en forme d'Elégie, qui s'est conservé jusqu'à notre temps. Ce Prophète a prédit les maux qui devoient arriver à Jerusalem, & laissé par écrit la prise de cette ville, qui est arrivée de nos jours, & celle qui arriva sous le règne de Nabuchodonosor. Ce ne fut point le seul Prophète qui annonça ces malheurs au peuple. Ezéchiel les lui a prédits le premier, & a laissé deux livres de Prophéties sur le même sujet, qui sont venus jusqu'à nous. L'un & l'autre étoit de famille Sacerdotale, mais Jérémie demeura à Jerusalem (b) depuis la treizième année du règne de Josias, jusqu'à sa prise & à la destruction du Temple. Je raconterai en son lieu ce qui le regarde.

Joachaz succède à Josias.

Le Roi d'Egypte fait enchaîner Joachaz, & donne la couronne à son frere aîné, appelé Joachim.

II. Josias étant mort, comme nous venons de le dire, Joachaz son fils monta sur le trône, à l'âge de vingt-trois ans. Sa mere s'appelloit Amital, & étoit de la ville de Lobna. Ce Prince n'avoit ni religion ni mœurs. Le Roi d'Egypte, au retour de son expédition, manda à Joachaz de le venir trouver à Amatha (c), c'est une ville de Syrie: Joachaz s'y étant rendu, Néchao le fit mettre aux fers, & donna son royaume à son frere aîné: il ne l'étoit que de père, & se nommoit Eliacim; mais Néchao lui changea ce nom, & lui fit prendre celui de Joachim. Il taxa la Judée à cent talents d'argent, & un d'or, que ce Prince paya (d). Le Roi d'Egypte emmena Joachaz avec lui dans ses Etats, où il mourut après un règne de trois mois & dix jours. La mere de Joachim s'appelloit Zebida, & étoit de la ville de Rhuma. C'étoit un Prince injuste & méchant, sans piété pour Dieu, & sans humanité pour ses sujets.

(a) Cet Ouvrage s'est perdu, comme bien d'autres. Car la manière dont Joseph s'en exprime, ne donne aucun lieu de croire qu'il a eu en vue le Livre que nous avons sous le titre de Lamentations de Jérémie, comme l'a cru saint Jérôme, * qu'ont suivi plusieurs Modernes, & particulièrement les Auteurs de l'Histoire

universelle du Monde, tom. 3. pag. 132.

(b) Voyez Remarque V.

(c) Ce ne fut point à Amatha que Joachaz fut trouver Néchao, mais à Rebla, qui est dans la terre d'Emath, 4. Rois; chap. 23. v. 33.

(d) Voyez Remarque VIII.

CHAPITRE VI.

I. **I**L y avoit quatre ans que Joachim régnoit lorsque Nabuchodonosor monta (a) sur le trône des Babyloniens. Ce Prince leva aussi-tôt de nombreuses troupes, & marcha à Carchemis, qui est sur l'Euphrate, pour faire la guerre au Roi d'Egypte. Néchao fit de son côté de grands préparatifs, & s'avança jusqu'à ce fleuve, pour s'opposer à Nabuchodonosor. La bataille se donna, Néchao fut vaincu, & il perdit un grand nombre de ses sujets. Nabuchodonosor passa l'Euphrate, & se rendit maître de toute la Syrie jusqu'à Péluse. Il n'entra point alors dans la Judée; mais la quatrième année de son règne, qui étoit la huitième de celui de Joachim, il vint fondre, avec de nombreuses troupes, sur ce royaume, & fit demander un tribut à Joachim, avec menaces de lui faire la guerre s'il refusoit de le lui payer. Joachim, effrayé, consentit d'acheter la paix, & paya pendant trois ans le tribut qui lui avoit été imposé.

Nabuchodonosor marche contre Jérusalem : oblige Joachim de lui payer tribut.

II. Il cessa de le payer l'année suivante, sur ce qu'on lui rapporta que les Egyptiens armoient, & se dispoient à marcher contre Babylone; mais les Egyptiens n'osèrent rien entreprendre, & les espérances que Joachim avoit fondées sur cet événement furent vaines, ainsi que le Prophète Jérémie n'avoit cessé de le déclarer. Il prédisoit au contraire tous les jours, que Jérusalem seroit détruite par le Roi de Babylone, & Joachim fait prisonnier. La perte des Juifs & la ruine de leur ville étoient décidées; les prédictions du Prophète furent inutiles. Le peuple & les principaux de la Nation les méprisèrent, & entrèrent contre lui en une telle colère, que l'accusant de ne cesser de faire de mauvais présages contre le Roi, ils le traînèrent devant les Tribunaux (b), & demanderent qu'on le punit. Le plus grand nombre des Juges le condamna (c), mais les Anciens & les gens raisonnables désapprouverent ce jugement, le firent sortir du Porriqué du Temple, & firent entendre qu'il ne devoit lui être fait aucun mal. Il n'est pas le seul,

(a) 4. Rois, chap. 24. v. 1.

(b) Jérémie, chap. 26. v. 10.

(c) Voyez Remarque VI.

dirent-ils, qui ait prédit ce qui doit arriver à Jérusalem. Michée l'avoit prédit long-temps avant lui, & plusieurs autres Prophètes, & les Rois sous lesquels ils ont vécu, loin de les en punir, les ont respectés comme des hommes inspirés de Dieu. Par ces remontrances ils adoucirent l'esprit de la multitude, & délivrèrent le Prophète de la peine à laquelle on l'avoit condamné. Il avoit recueilli dans un Livre toutes ses prédications, il les lut dans le Temple le neuvième mois de la cinquième année (a) du règne de Joachim, où le peuple étoit assemblé un jour de jeûne. Ces Prédications annonçoient tout ce qui devoit arriver à la ville, au peuple, & au Temple. Après que les principaux de la Nation en eurent entendu la lecture, ils les lui demandèrent, & lui ordonnerent en même temps, & à son secrétaire Baruch, de se retirer & de se cacher si bien, que personne ne pût les trouver. Ils allèrent présenter ce Livre au Roi, qui ordonna à son Secrétaire de le lui lire & à ceux de ses Officiers qui étoient présents. Cette lecture transporta le Roi d'une telle colère, qu'il déchira le Livre, le jeta dans le feu, & commanda qu'on cherchât Jérémie & son secrétaire Baruch, & qu'on les lui amenât, afin qu'il les fit châtier. Mais ils s'étoient mis à couvert de ses poursuites & de sa fureur.

An du monde
3399.

Nabuchodonosor fait mourir Joachim, & donne la couronne à son fils Joachim.

III. Peu de temps après, le Roi de Babylone entra dans les Etats de ce Prince avec une grande armée : la crainte de ce que lui avoit prédit Jérémie, le porta à ordonner qu'on lui ouvrît les portes de Jérusalem. Il croyoit que ne faisant aucune résistance, & s'abandonnant entièrement à sa discrétion, il n'en seroit pas maltraité : mais quand Nabuchodonosor fut entré dans la ville, il ne tint point les promesses qu'il avoit faites. Il fit mourir le Roi, & avec lui les plus forts & les plus beaux hommes de Jérusalem ; il fit jeter le corps du Roi devant les murailles, sans permettre qu'on l'enterrât. Il fit Joachim, fils de celui qu'il venoit de faire mourir, Roi de Jérusalem & de Juda, & emmena captifs à Babylone trois mille des principaux citoyens. De ce nombre fut le Prophète Ezéchiel, qui étoit alors fort jeune. Ce fut ainsi que périt Joachim, à l'âge de trente-six ans, après en avoir régné onze (b). Joachim

(a) Jérémie, chap. 36. v. 9.

(b) Il en régné treize dans la Traduc-

tion de M. d'Andilly. C'est sans doute une faute d'impression.

son successeur ne régna que trois mois (a) & dix jours. Sa mere s'appelloit Nohesta , elle étoit de Jerusalem.

CHAPITRE VII.

I. LE Roi de Babylone ne fut pas long-temps sans se repentir d'avoir donné le royaume de Juda à Joachim. Il craignit que l'envie de venger la mort de son père ne le portât à se révolter , & dans cette crainte il l'envoya assiéger. Comme ce Prince étoit d'un caractère doux & humain , il ne put voir Jerusalem exposée pour lui aux derniers malheurs. Il donna aux Chefs de l'armée de Nabuchodonosor sa mere & ses plus proches parens en ôtage , après avoir exigé le serment qu'il ne leur feroit fait aucun mal , ni à la ville : mais il ne se passa pas un an , que le Roi de Babylone ne lui manquât de parole. Il envoya ordre à ses Généraux , de mettre aux fers tous les jeunes gens & les ouvriers de Jerusalem , dont le nombre se trouva monter à dix mille huit cents trente-deux , & de les lui envoyer enchaînés , & avec eux Joachim lui-même , sa mere & tous les Officiers qui lui étoient attachés. Nabuchodonosor les fit soigneusement garder lorsqu'ils furent arrivés , & établit Sédécias , oncle du Prince qu'il déthrônoit , Roi de Jerusalem & de Juda , après lui avoir fait promettre avec serment qu'il lui conserveroit le pays , qu'il n'y innoveroit rien , & n'entreroit en aucune sorte d'alliance avec les Egyptiens.

II. Sédécias avoit vingt & un an quand il monta sur le thrône. Il étoit frere de mere de Joachim (b). Ce Prince foula aux pieds la justice & la vertu. Les jeunes gens de sa cour étoient sans religion , & le peuple , abandonné à lui-même , se livroit sans pudeur à toutes sortes de dérèglemens. Le Prophète Jérémie , frappé de l'excès de ces désordres , se présenta plusieurs fois devant le Roi , & lui fit de vives instances de renoncer à

An du monde
3405.
2. Paralip.
chap. 36.

Jérémie exhorté en vain Sédécias à rentrer dans son devoir.

(a) Joseph suit l'Auteur du second Livre des Paralipomènes. Celui du quatrième Livre des Rois ne donne que trois mois de règne à Joachim.

(b) » Tous deux fils du Roi Josias & » de Zabida. « [M. d'Andilly.] Joseph ne marque point que ces deux Princes fussent fils de Zabida. Il dit à la vérité ,

qu'ils étoient freres de mere , si ces Copistes n'ont point transcrit *ἰμωστριος* , au lieu d'*ἰμωστριος* ; mais ils ne l'étoient que de père. Joachim étoit fils de Zébi-
da , fille de Phadaïa de Rhuma. [4. Rois , chap. 23. v. 36.] Et la mere de Sédécias étoit Amital , fille de Jérémie de Lobna. *Ibid.* chap. 24. v. 18.

sa vie impie & licentieuse, d'entrer dans les voies de la justice, & de se méfier de ses Officiers, dont plusieurs étoient très-méchans; de ne donner aucune créance aux faux Prophètes, qui le trompoient, lorsqu'ils l'assuroient que le Roi de Babylone ne reviendrait point lui faire la guerre, que les Egyptiens au contraire la déclareroient à ce Prince, & qu'ils en triompheroient; tout cela, ajouta le Prophète, est faux, & les choses ne doivent pas se passer ainsi. Le Roi ajoutoit beaucoup de foi aux discours du Prophète lorsqu'il lui parloit, il convenoit que tout ce qu'il lui disoit étoit véritable, il avouoit même qu'il étoit de son intérêt d'en être persuadé; mais bientôt après, ses courtisans lui tournoient l'esprit & regagnoient sa confiance, en lui persuadant qu'il ne devoit point croire Jérémie. Ezéchiel cependant prédisoit, à Babylone, les malheurs qui devoient arriver au peuple, & il envoya ses Prophéties à Jérusalem lorsqu'il les eut achevées (a); mais Sédécias n'y eut pas plus d'égard qu'il en avoit eu pour celle de Jérémie, & voici sur quoi il s'appuyoit. Ces deux Prophètes se réunissoient à prédire que la ville seroit prise, & que Sédécias seroit réduit en captivité; mais Ezéchiel prédisoit qu'il ne verroit point Babylone (b), & en cela il paroissoit contraire à ce qu'assuroit Jérémie, que le Roi de Babylone l'y feroit conduire enchaîné. De cette diversité apparente, dans ce qu'ils prédisoient, Sédécias se fit un motif pour rejeter comme faux ce en quoi ils convenoient. Mais tout arriva précisément comme ils l'avoient prédit, ainsi que nous le dirons plus à propos en son lieu.

An du monde
3413.

III. Sédécias manqua de foi aux Babyloniens la huitième année de son règne, & refusa de tenir les engagements qu'il avoit pris avec eux (c). Il fit alliance avec les Egyptiens, se flattant d'exterminer les Babyloniens en réunissant ainsi les forces des deux nations. Lorsque Nabuchodonosor fut informé de cette démarche, il arma contre lui, fit le dégât dans toute la Judée, se rendit maître des places fortes, & vint mettre le

(a) Il y a si peu de différence entre *à venir* & *à venir*, qu'un Copiste distrait a pu facilement prendre l'un pour l'autre. *à venir* fait un fort bon sens, *à venir* n'en fait point, ou Joseph l'a pris dans une signification dont je ne sçache point d'exemples. Cependant le nouvel Editeur

a conservé ce mot, mais l'élégant Traducteur ne s'arrête pas à de petites minuties de Grammaire.

(b) Ezéchiel, chap. 12. v. 13.

(c) 4. Rois, chap. 25. v. 1. 2. Paralip. chap. 36. v. 13.

siège devant Jérusalem. Le Roi d'Egypte arma de son côté , lorsqu'il eut nouvelle de l'état dans lequel se trouvoit son allié ; il fit avancer ses troupes dans la Judée , pour faire lever le siège de Jérusalem. Nabuchodonosor le leva en effet , pour aller à la rencontre du Roi d'Egypte , & ayant gagné sur lui une bataille , il le poursuivit si vivement , qu'il le chassa de toute la Syrie. Les faux Prophètes se servirent de la retraite de ce Prince de devant Jérusalem pour tromper Sédécias ; car ils l'assurèrent qu'il ne lui feroit plus la guerre , ni à ses sujets ; qu'ils ne seroient point transportés à Babylone , que tous ceux qui y avoient été menés captifs en reviendroient bientôt avec les vases sacrés que Salmanasar avoit enlevés du Temple. Jérémie se présenta alors & prédit , avec autant d'assurance que de vérité , » qu'on trompoit indignement le Roi , en lui donnant » de vaines espérances ; qu'on ne tireroit aucun secours de » l'Egypte ; que le Roi Nabuchodonosor reviendrait à Jérusalem après avoir défait Néchao ; qu'il l'assiégeroit de nouveau , & qu'il la réduiroit par famine ; (a) que ce fléau feroit périr une grande partie du peuple , & que ceux qui y survivroient seroient emmenés captifs à Babylone ; que Nabuchodonosor s'empareroit de leurs biens , & qu'après avoir enlevé les trésors du Temple , il y mettroit le feu & détruiroit la ville ; que le peuple resteroit captif sous son règne & sous celui de ses successeurs pendant soixante & dix ans ; après lesquels l'Empire des Babyloniens seroit détruit par les Perses & les Médes , qui romproient les liens de leur captivité , & les renverroient à Jérusalem ; qu'ils rétabliroient enfin cette ville , & rebâtiroient le Temple. « Plusieurs ajoûtoient foi aux grandes Prédications du Prophète ; mais les Grands , & nombre d'hommes pervers , s'en moquoient , & le traitèrent comme un homme qui avoit perdu l'esprit. Jérémie étoit d'Anathoth , ville distante de vingt stades de Jérusalem. Un jour qu'il y alloit , il fut rencontré par un des Magistrats (b) , qui l'arrêta , l'accusant d'aller se rendre aux Babyloniens. Le Prophète lui répondit que l'accusation étoit fautive , & qu'il n'avoit d'autre dessein que d'aller chez lui ; mais cet Officier refusa de le croire , & le mena aux Magistrats pour le faire

An du Monde
3414.
Nabuchodonosor assiége
Jérusalem.

Jérémie est
arrêté, chap. 37.
v. 12.

(a) Jérémie, chap. 32. v. 24. ch. 37. v. 7.

(b) L'Ecriture dit que c'étoit un Capitaine

ne qui étoit en garde à son tour à la porte de Benjamin , & qu'il s'appelloit Jérías.

condamner. Après lui avoir fait donner la question, & l'avoir cruellement traité, ils le firent garder en prison en attendant qu'on lui fit subir le dernier supplice. Il y demeura quelque temps, & y souffrit beaucoup.

I V. Le dixième jour du dixième mois de la neuvième année (a) du règne de Sédécias, le Roi de Babylone vint reprendre le siège de Jérusalem; il le poussa vivement pendant dix-huit mois. Aux incommodités qui accompagnent toujours un siège, se joignirent deux grands fléaux, la famine & une espèce de peste. Jérémie, quoiqu'en prison, ne cessoit d'exhorter & de presser le peuple de recevoir le Roi de Babylone & de lui ouvrir les portes; „assurant qu'il ne lui restoit que ce moyen de
 „se sauver, mais que si l'on prenoit un parti contraire, &
 „qu'on s'obstinât à demeurer enfermé dans la ville, personne
 „n'échapperoit aux misères de la famine, ou au fer cruel de
 „l'ennemi, qui leur accorderoit au moins la vie sauve, si on
 „avoit la prudence de se rendre à propos. « Mais les principaux Chefs, quoique pressés par les plus grands maux, ne voulurent rien croire de ce que disoit le Prophète. Transportés de colère, ils allèrent trouver le Roi, & l'accusèrent devant lui
 „d'avoir perdu l'esprit, & de tâcher, par ses funestes présages,
 „de ralentir leur ardeur, & de décourager le peuple, d'ail-
 „leurs si bien disposé à s'exposer aux derniers dangers pour
 „le service de la Patrie, mais que des menaces continuelles
 „de la destruction de Jérusalem, & de la ruine entière de la
 „Nation, ne pouvoient que porter à se rendre à l'ennemi.

V. Comme le Roi étoit naturellement bon, & susceptible de quelques sentimens de justice, il ne s'aigrit point contre Jérémie; mais de peur de se rendre odieux, dans les circonstances où il se trouvoit, s'il s'opposoit au sentiment des principaux Chefs de son Etat, il leur abandonna Jérémie pour en faire ce qu'ils voudroient. Dès que le Roi les eut rendus maîtres du sort de Jérémie, ils allèrent à la prison, & l'en ayant tiré, ils le firent descendre avec des cordes dans une fosse profonde, toute remplie de bouë, afin qu'y étant suffoqué, il parût être mort de sa mort naturelle. La bouë dont cette fosse étoit pleine se trouvoit amassée à une telle hauteur, que le Prophète n'avoit que le nez & les yeux de libres, tout le reste de son

(a) Jérémie, chap. 52. v. 4. 4. Rois, chap. 45. v. 1.

corps y étoit plongé. Un Officier du Roi, Ethiopien de naissance (a), pour lequel ce Prince avoit beaucoup de considération, lui apprit la cruelle situation de Jérémie, & lui représenta » que ceux » qu'il avoit rendus maîtres de son sort avoient eu grand tort » de le faire jetter dans cette fosse ; que le genre de mort » qu'ils avoient inventé pour s'en défaire, étoit plus rigou- » reux qu'aucun des supplices dont on a coutume de punir les » criminels. « Le Roi fut touché du récit de cet Officier, & se repentit d'avoir ainsi abandonné le Prophète à la discrétion des Grands de sa cour & de son Etat (b). Il lui ordonna donc de prendre trente soldats du palais, de faire provision de cordes, & de tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour lui sauver la vie, & d'aller promptement le tirer de la fosse. L'Ethiopien obéit en tout au Roi, retira Jérémie de la fosse & le laissa sans gardes (c).

VI. Le Roi fit ensuite venir secrètement Jérémie, pour lui demander ce qu'il pouvoit lui dire de la part de Dieu, & quels conseils il pouvoit lui donner dans les circonstances où il se trouvoit. Le Prophète lui répondit qu'il avoit bien des choses à lui dire, mais qu'il ne seroit pas cru ; qu'il étoit inutile qu'il lui donnât des conseils, puisqu'il n'en feroit aucun usage. » Vos » Officiers, ajouta-t-il, ont résolu ma mort, comme si j'étois coupable de quelque grand crime. Où sont aujourd'hui ceux qui » vous assuroient que le Roi de Babylone ne vous feroit point la » guerre ? Ne vous trompoient-ils pas ? Je dois craindre de » vous dire la vérité, de peur que vous ne me condamnerez à » mort. « Le Roi lui promit avec serment qu'il ne le feroit

(a) L'Ecriture l'appelle Abdelemelech. *Jérém. chap. 38. v. 8.*

(b) Joseph peut n'avoir pas toujours distingué entre *δυναστες*, & *ἀρχοντες*, & avoir quelquefois confondu ces deux mots. Je crois qu'il se sert dans l'histoire de Sédécias, du premier pour signifier Officiers, Généraux, d'un Grands Etat ; & du second, pour marquer Magistrats, Chefs du peuple.

(c) M. d'Andilly fait mettre Jérémie en liberté ; mais il est certain, par l'Ecriture, qu'il resta dans le vestibule de la prison. *Jérémie*, chap. 38. v. 13. * Joseph dit seulement qu'on le laissa sans garde. C'étoit la coutume des Romains,

d'enchaîner les prisonniers avec un soldat. Il semble qu'on leur ôtoit quelquefois leurs fers, sans cependant leur permettre de sortir de prison. Si cette coutume avoit été d'usage chez les Juifs, on pourroit penser que c'est ce que Joseph a voulu marquer par *δοθέν αὐτῷ αὐλῶν* : il le délivra de la garde du soldat avec lequel il étoit enchaîné. C'est ce qu'il a dû dire, à moins qu'il n'ait cru que Jérémie fut remis en prison après que cet Officier Ethiopien l'en eut fait sortir. Car il raconte, après l'Ecriture, que Nabuzardan eut ordre de Nabuchodonosor de le faire sortir de prison. *Vide Antiq. Juiv. pag. 893. & 896. liv. 18.*

* *Manfit verò Jeremias in vestibulo carceris usque ad diem quo capta est Jerusalem. Ibid. v. 18.*

point mourir , & qu'il ne l'abandonneroit plus à la discrétion de ses Officiers. Sur cette assurance , Jérémie lui conseilla » de » rendre la ville aux Babyloniens , & l'assura qu'en ce moment » Dieu se servoit de son ministère pour l'avertir qu'il n'avoit » que ce moyen de pourvoir à sa conservation , & de conjurer » le danger qui le menaçoit ; d'empêcher que la ville ne fût » détruite , & le Temple brûlé ; que s'il ne suivoit pas ce conseil , il seroit la cause de tous les maux qui accableroient » les habitans de Jerusalem , & attireroit sur lui & sur toute » sa famille les derniers malheurs. « Le Roi répondit qu'il souhaitoit pouvoir faire ce qu'il lui conseilloit , & sentoît que ce seroit son avantage ; mais qu'il craignoit que les transfuges qui s'étoient rendus aux Babyloniens ne le calomniaient auprès du Roi , & que ce Prince ne le fit mourir. Le Prophète tâcha de le rassurer , & de lui persuader qu'il craignoit sans raison pour sa vie ; que s'il se rendoit aux Babyloniens , ils ne lui feroient aucun mal , ni à lui , ni à ses enfans , ni à ses femmes , & que le Temple ne seroit pas détruit. Le Roi congédia le Prophète après cet entretien , en lui défendant de rien dire du sujet de leur conférence à aucun des habitans : il lui ordonna de garder pareillement le secret avec les Généraux , s'ils apprenoient qu'il l'eût fait venir ; & de répondre à quiconque lui feroit sur cela quelque question , qu'il étoit venu demander au Roi son élargissement & sa liberté. Les Généraux furent en effet le trouver , & lui demanderent quel avoit été le sujet de l'entretien qu'il avoit eu avec le Roi , & s'il n'y avoit pas été question d'eux : mais il leur fit la réponse que le Roi lui avoit prescrite.

C H A P I T R E V I I I .

I. **C**EPENDANT le Roi de Babylone pouffoit le siège de Jerusalem avec toute l'activité & toute l'ardeur possibles. Il fit faire de grandes élévations de terre , en forme de tours , de dessus lesquelles il pût écarter ceux qui combattoient sur les remparts. (a) Il fit élever autour de la ville plusieurs

(a) Les Auteurs de l'Histoire universelle du monde ont pris l'expression de

Joseph (*ἀντίπυρ*) trop à la lettre , lorsqu'ils lui font dire que les assiégés n'o-

plates-formes , à la hauteur de ses murailles. Les assiégés se défendoient avec beaucoup de courage , & supportoient les incommodités du siège avec une ferme constance. Pressés par la famine , consumés par la peste , également affligés de ces deux fléaux , ils ne perdoient point courage : sans s'étonner des travaux opiniâtres des ennemis , & de toutes les nouvelles machines qu'ils imaginoient , ils leur en opposoient d'autres : on faisoit , de part & d'autre , dépense d'invention & de génie , persuadés qu'étoient les Babyloniens , qu'il leur falloit épuiser tout l'art & toute la science militaire pour venir à bout de prendre la place , & les Juifs , que leur salut dépendoit d'une patiente activité à chercher tous les moyens de rendre inutiles les diverses machines qu'inventoient tous les jours leurs ennemis. Ils se défendirent ainsi pendant dix-huit mois ; mais enfin , épuisés par la peste & par la famine , & accablés par les traits que les ennemis lançoient de dessus leurs tours , ils succomberent.

II. La ville fut prise le neuvième jour (a) du quatrième mois de la onzième année du règne de Sédécias. Ce furent les Généraux de Nabuchodonosor qui s'en rendirent maîtres ; car ce Prince étoit alors à Reblatha. Je crois devoir satisfaire la curiosité de mes lecteurs , en leur apprenant les noms de ces Généraux. Ils se nommoient Nergéleor , Arémante , Sémégar , Nabosaris , Echampsaris (b). Ils firent cette prise vers le milieu de la nuit , & entrèrent tout de suite dans le Temple. Le Roi Sédécias prit aussi-tôt avec lui ses femmes , ses enfans , ses principaux chefs , tous ceux qui lui étoient attachés , & sortit de la ville pour s'enfuir par le grand ravin & gagner le désert ; mais quelques-uns des transfuges en donnèrent avis aux Babyloniens , qui le poursuivirent à la pointe du jour , le joignirent proche de Jericho , & l'environnerent. Quand ses Généraux & ses Officiers virent les ennemis proche d'eux , ils l'abandon-

An du Monde
3416.
Prise de Jérusalem. 4. Rois,
chap. 25.

soient pas se montrer sur les remparts. C'étoit l'intention de Nabuchodonosor , de les chasser de dessus par le moyen de ces plates-formes , mais il paroit par ce qu'ajoute Josèph , qu'il n'y réussit pas. Tom. 3. pag. 292. Cette Histoire n'est pas aussi exacte qu'on auroit eu lieu de l'attendre de la sçavante Société qui l'a composée : sans en aller chercher des preuves au loin , on pourra s'en convain-

cre , en vérifiant ce qu'ils ont fait dire à Bérosee , pag. 299. Le temple de Bélus ne fut point l'ouvrage de Nabuchodonosor. (Page 305.) Il ne fit , selon Bérosee , que l'orner magnifiquement des dépouilles des peuples qu'il avoit vaincus.

(a) Jérémie , chap. 52. v. 6.

(b) Nabuzardan , Nabusezhan , Rabfarsès , Nérégel , Sérézer , Rebmag. Jérém. chap. 39. v. 13.

Nabuchodonosor fait mourir les enfans & les Officiers de Sédécias en sa présence ; il lui fait ensuite crever les yeux.

nerent , se disperferent , & chacun s'enfuit où il crut pouvoir trouver fa sûreté. Sédécias ainfi abandonné fut pris par les ennemis , & mené au Roi de Babylone avec les femmes , les enfans , & le peu de fes gens qui ne l'avoit point quitté. Ce Prince le traita d'homme fans foi , fans religion , & qui avoit oublié les promesses les plus folemnelles qu'il lui avoit faites de lui confervier la Judée. Il lui fit d'amers reproches , de ce qu'après avoir dépouillé Joachim de fa couronne pour la lui mettre fur la tête , il avoit eu l'ingratitude de fe fervir contre lui des forces de l'Etat fur lequel il l'avoit fait regner. Mais le Grand Dieu , ajouta-t-il , qui a votre perfidie en exécration , vous a livré en ma puiffance. Après ces reproches , Nabuchodonosor ordonna qu'on égorgeât fous les yeux , & en présence des autres captifs , les (a) enfans & les Officiers ; puis il fit crever les yeux à Sédécias , & l'ayant fait charger de chaînes , il l'emmena avec lui à Babylone. Ce fut ainfi que fe vérifia ce que Jérémie & Ezéchiel avoient prédit à ce malheureux Prince , qu'il feroit pris & mené au Roi de Babylone ; qu'il lui parleroit , & qu'il le verroit de fes propres yeux : c'eft ce qu'avoit prédit Jérémie. Mais ayant été conduit à Babylone , après avoir perdu la vue , il ne vit point cette ville , comme l'avoit prédit Ezéchiel.

III. Ce que nous venons de raconter doit ouvrir les yeux aux perfonnes les moins éclairées fur la grandeur & la fageffe de Dieu , qui par mille moyens qu'il a dans fon pouvoir , fait arriver toutes chofes dans le temps & de la manière qu'il les a fait prédire. Et le même événement doit auffi faire faire de férieufes attentions fur les effets funeftes de l'ignorance & de l'incrédulité des hommes. Par leur ignorance , ils font incapables de prévoir ce qui leur doit arriver , & par leur incrédulité , ils s'exposent à tomber dans les malheurs dont ils ont été menacés , lorsqu'il ne leur refte plus aucun moyen de chercher à s'en garantir.

IV. Ce fut ainfi que la couronne fortit de la maifon de David , après avoir fourni vingt-un Rois , qui , fe fuccédant les uns aux autres , ont rempli l'efpace de cinq cents quatorze ans , fix mois & dix jours , y compris les vingt ans que régna Saül , le

(a) Ses garçons. Car Jofeph dit ci-après que Nabuzardan avoit laiffé auprès

de Godolias des filles du Roi Sédécias.
chap. 9. num. 4.

premier Roi de la Nation , mais qui n'étoit pas de la Tribu de Juda.

V. Le Roi de Babylone envoya le Général Nabuzardan à Jerusalem piller le Temple , avec ordre d'y mettre le feu , & aux maisons royales , de raser la ville , & d'en transporter les habitans à Babylone. Il y arriva la onzième année du règne de Sédécias , pilla le Temple , & en enleva les vases sacrés d'or & d'argent , la grande mer d'airain que Salomon y avoit fait mettre , les colonnes de cuivre avec leurs chapiteaux , les Tables & le Chandelier d'or. Il fit ensuite mettre le feu au Temple , le premier (a) du cinquième mois , la onzième année du règne de Sédécias , la dix-huitième de celui de Nabuchodonosor ; quatre cents soixante-dix ans , six mois & dix jours après qu'il avoit été bâti ; depuis la sortie d'Egypte , mille soixante-deux ans , six mois , dix jours ; depuis le déluge , mille neuf cents cinquante-sept ans , six mois , dix jours ; & enfin depuis la création d'Adam , trois mille cinq cents treize ans , six mois & dix jours ; car tel est le nombre des années qui se sont écoulées depuis la création du monde (b) ; & c'est dans cet intervalle que sont arrivés les événemens que j'ai rapportés.

(a) Ce fut le septième jour du cinquième mois , selon l'Auteur du quatrième Livre des Rois , chapitre cinquante-deux , verset huit. Jérémie met l'arrivée de Nabuzardan à Jerusalem le dixième du cinquième mois (chap. 52. v. 12.) Ce peut être une faute de Joseph ou de ses Copistes , de la mettre au 1er jour du 5e mois. Peut-être y avoit-il aussi diversité de sentimens parmi les Juifs de son temps , sur le quantième du jour que ce Général arriva à Jerusalem. Samuel Petit met la faute sur le compte de ses Copistes , & il rétablit ingénieusement son texte dans la Note a.

C'est une faute de mémoire dans Grotius , d'avoir dit que Joseph rapportoit l'incendie du Temple au neuvième jour ; ou il lisoit autrement dans son Exemplaire que ceux que j'ai consultés sur le verset douze , chapitre cinquante-deux de Jérémie.

(b) M. Reland remarque dans la Note d. que la chronologie de Joseph est extrêmement brouillée , & que quand on com-

pare les différens endroits où il marque le temps qui s'est passé d'une époque à l'autre , on trouve qu'il se contredit quelquefois. *Mira confusio in chronologicis , nec sibi ipse constat , si alius locos conferas.* J'ajoute , que sans sortir de l'endroit qui fait le sujet de cette remarque , son calcul n'est pas juste. Il compte depuis la première année du règne de Saül jusqu'à la destruction du Temple , cinq cents quatorze ans , six mois , dix jours ; & il y en eut , selon lui , cinq cents quarante un , six mois , si le Temple fut détruit quatre cents soixante-dix ans , six mois dix jours après sa fondation. Saül régna , selon Joseph , vingt ans , David quarante , & six mois ; le Temple fut achevé l'onzième année du règne de Salomon. La réunion de ces trois sommes fait celle de soixante-onze ans six mois ; donc , si le Temple fut détruit quatre cents soixante-dix ans six mois & dix jours après sa fondation , il le fut cinq cents quarante & un an & six mois après que Saül fut élu Roi des Juifs. Joseph compte ailleurs * 18 ans

* Liv. 11. chap. 4. numero 8.

Le Général de Nabuchodonosor, après avoir détruit Jérusalem & fait transporter le peuple à Babylone, prit prisonniers le Grand-Prêtre Saraïas, Sophonie, second Sacrificateur, les trois Officiers préposés à la garde du Temple, l'Eunuque qui commandoit la garde, sept Officiers (a) de Sédécias, son Secrétaire, & les autres Généraux, au nombre de soixante (b), & les envoya avec les dépouilles du Temple au Roi à Reblatha, ville de Syrie. Ce Prince fit trancher la tête au Grand-Prêtre & aux Officiers, & il fit conduire à Babylone tous les prisonniers & le Roi Sédécias. Il y fit aussi conduire le Grand-Prêtre Josadoc, fils du Grand-Prêtre Saraïas qu'il avoit fait mourir à Reblatha, ville de Syrie, comme nous venons de le dire.

V I. Après avoir rapporté les noms & la suite des Rois qui ont régné sur notre Nation, & indiqué le temps que chacun d'eux a régné & vécu, je crois devoir aussi rapporter les noms & la suite des Grands-Prêtres qui ont exercé la souveraine sacrificateure sous nos Rois. Sadoc fut le premier qui l'exerça dans le Temple que bâtit Salomon. Il eut pour successeur son fils Achimas, auquel succéda Azarias. Furent ensuite souverains Pontifes Joram, Isus, Axioram, Phideas, Soudeas, Jouël, Jotham, Urias, Nérias, Odeas, Sallum, Helcias, Saraïas, & enfin Josadoc, qui fut emmené captif à Babylone : ia suc-

davantage, entre la première année du règne de Saül & la captivité de Sédécias : nouvelle preuve que les différentes époques qu'il donne sont si opposées les unes aux autres, que, soit que l'erreur vienne de son peu d'attention à se concilier avec lui-même, soit qu'elle vienne de ses Copistes, c'est se fatiguer à pure perte, que de se flatter de pouvoir établir quelque chose de certain dans la chronologie sur l'autorité de l'Historien Juif.

(a) Cinq personnes qui voient le visage du Roi. 4. Rois, chap. 25. v. 19.

(b) L'Ecriture dit, *ibid.* verset dix-neuf, que ceux que Joseph appelle Généraux étoient du peuple de la terre. L'idée que présente naturellement cette expression, est que ces soixante personnes étoient d'une condition commune & ordinaire ; & il est peu vrai-semblable que Nabuzardan eût voulu mêler avec ce qu'il envoyoit de plus considérable au

Roi son maître, soixante personnes à *vulgo*. Le Père Calmer a traduit soixante hommes des premiers du peuple. C'est une preuve qu'il a senti la difficulté, & il ne lui restoit plus qu'à justifier la traduction. Car *viros à vulgo* ne signifient assurément pas les premiers du peuple. S'il étoit permis de soupçonner ici quelque méprise de Copistes, je croirois que l'Auteur sacré avoit écrit [*rá-shéi-ghám*], mais que le premier mot étoit ou à moitié effacé ou mal écrit, & que par une inattention qui fait qu'on transcrit quelquefois un mot qu'on ne lit point dans l'original, parce qu'on vient de l'y lire & de le transcrire, le Copiste a écrit [*-dréte*] au lieu de [*rá-shéi*]. Si Joseph n'avoit pas dans son Exemplaire [*rá-shéi-ghám*], comme je conjecture qu'on le soit anciennement, il y a certainement vu le sens que donne cette leçon.

cession au souverain Pontificat ayant toujours passé du père au fils.

VII. Lorsque Nabuchodonosor fut de retour à Babylone , il fit mettre Sédécias en prison , dont il ne sortit que par la mort. Ce Prince lui fit faire des obsèques telles qu'on a coutume d'en faire aux Rois. Il consacra à ses Dieux, les vases sacrés qui avoient été enlevés du Temple de Jérusalem. Il fit passer dans la Babylonie tous ceux d'entre le peuple qui avoient été emmenés captifs , & mit en liberté le Grand-Prêtre Josadoc.

CHAPITRE IX.

I. **A**PRE'S que le Général Nabuzardan eut envoyé le peuple Juif en captivité , il laissa en Judée les pauvres & les transfuges , sous le commandement de Godolias , fils d'Ahicam , personnage distingué par sa naissance , par sa modération & par son amour pour la justice. Il leur ordonna de cultiver la terre , & de payer au Roi le tribut qu'il leur imposa. Il fit mettre Jérémie hors de prison , & il tâcha de l'engager à venir avec lui à Babylone ; l'assurant qu'il avoit ordre du Roi de lui fournir tout ce dont il auroit besoin , & au cas qu'il ne voulût pas le suivre , de lui demander en quel lieu il vouloit établir sa demeure , afin qu'il en informât le Roi. Le Prophète répondit qu'il ne vouloit ni le suivre ni se choisir aucune autre habitation , souhaitant mourir au milieu des ruines & des malheureux restes de sa Patrie. Sur cette réponse Nabuzardan ordonna au commandant qu'il avoit établi d'en avoir grand soin , & de lui fournir tout ce qu'il pourroit souhaiter , & il le renvoya chargé de présents. Le Prophète le pria de vouloir bien donner la liberté à son secrétaire Baruch , fils de Néri (a) , qui étoit d'une famille distinguée ,

(b) Un sçavant Interprète a dit dans son Commentaire sur Baruch , que le Secrétaire de Jérémie fut tiré de prison après la prise de Jérusalem , & il cite Joseph pour le prouver ; mais cet Historien dit seulement que Jérémie demeura dans la ville de Maspeth après avoir obtenu que son Secrétaire fût mis en liberté comme lui , συναπαλύσει. Jérémie n'étoit plus alors en prison , Nabuzardan

l'en avoit fait sortir ; & la grace qu'il demandoit pour son Secrétaire , étoit qu'il eût la liberté , comme lui , d'aller où il voudroit. Le Traducteur Latin a pu occasionner cette méprise en ajoutant *à carcere* , qui n'est point dans le Grec. L'Écriture ne dit point que Baruch ait été mis en prison avec Jérémie , ni qu'il en ait été fait sortir. *Jérém. chap. 39. v. 14.*

& ſçavoit parfaitement bien (a) l'Hébreu. Il l'obrint, & il alla faire ſa demeure dans une ville du pays, appelée Maſphath.

II. Nabuzardan après avoir ainſi diſpoſé toutes choſes retourna à Babylone. Ceux des Juifs qui avoient pû échapper pendant le ſiége de Jeruſalem, & qui s'étoient diſperſés dans les campagnes, ſe rafſemblerent de tous côtés, & vinrent trouver Godolias à Maſphath, lorſqu'ils apprirent que les Babylo niens s'étoient retirés. Ils avoient pour chefs, Jean fils de Caréas, Jezanias, Zaréas, & quelques autres (b). Iſmaël, de la famille royale, homme ruſé & méchant, s'étant ſauvé de Jeruſalem pendant le ſiége, s'étoit réfugié chez Baalis, Roi des Ammonites, où il avoit demeuré pendant tout le temps qu'il avoit duré. Godolias exhorta ceux qui l'étoient venu trouver à faire valoir les terres, ſans rien appréhender de la part des Babylo niens: il leur promit avec ſerment qu'il ne leur ſeroit fait aucun mal, qu'il leur procureroit tous les ſecours qui dépendroient de lui; leur déclarant de plus, que ſi quel qu'un les inquiétoit, ils pouvoient compter ſur ſon affection; qu'ils pouvoient choiſir pour leur demeure telles villes qu'ils voudroient, & les faire réparer (c). Il les avertit ſur-tout de ſe pourvoir de grain, de vin, & d'huile, tandis que la ſaiſon le permettoit, afin d'avoir de quoi ſe nourrir pendant l'hiver. Il les congédia enſuite, en leur réitérant qu'ils pouvoient demeurer en tel endroit du pays qui leur conviendrait le mieux.

III. Le bruit s'étant répandu chez les peuples voiſins de la Judée, que les fugitifs de notre Nation s'étoient rafſemblés auprès de Godolias, qu'il les avoit reçus avec bonté, & qu'il

(a) Un ſçavant Critique, mais dangereux pour ſes ſentimens, ſoutient que le Livre de Baruch, que nous n'avons qu'en Grec, ſe liſoit du temps de Joſeph en Hébreu. Sa preuve la plus ſpécieufe eſt que cet Hiſtorien dit ici que Baruch ſçavoit fort bien la langue du pays. Mais Joſeph peut avoir pris ce fait dans quel qu'ancien Auteur qui ſe ſoit perdu, ou l'avoir appris d'une tradition qui s'en étoit conſervée juſqu'à ſon temps. Si ce Critique avoit bien prouvé ſon ſentiment, ce ſeroit une nouvelle preuve que Grotius a eu tort d'avancer dans ſa Préface ſur Baruch, que le Livre que nous avons

de ce Prophète n'a jamais été écrit qu'en Grec. On en pourroit auſſi, ce ſemble, inférer que Joſeph n'ignoroit pas l'Hébreu. Car on n'a pas ordinairement la préſomption de décider ſi un Auteur écrit bien ou mal dans une langue qu'on n'entend pas. *William wiſthon a Collection of authenticke Records. Lond. 1727.*

(b) Iſmaël, fils de Nathanie, Johanan & Jonathan fils de Carée, Sareas fils de Thanehumeth, & les fils d'Ophi, & Jezonia, fils de Maachate. *Jerim. ch. 40. v. 8.*

(c) Voyez Remarque VII.

leur avoit donné des terres à cultiver , à condition de payer un tribut au Roi de Babylone ; plusieurs Juifs qui s'étoient retirés chez eux , vinrent le trouver & s'établirent dans le pays (a). La douceur & la bonté de Godolias lui attirerent l'affection de Jean & des Officiers qui lui étoient attachés : ils l'avertirent que Baalis , Roi des Ammonites, avoit envoyé Ismaël pour le tuer , & , comme il étoit de la famille Royale , se mettre en état , par ce crime , de s'emparer du gouvernement des Israélites ; ils lui offrirent de prévenir sa trahison , en le tuant lui-même , s'il vouloit le leur permettre , protestant au reste que personne n'en sçauroit rien. Ils ajoutèrent d'ailleurs , qu'ils avoient tout sujet de craindre que ce qui restoit d'Israélites ne fût entièrement détruit , si Ismaël exécutoit un si détestable projet. Godolias leur avoua , qu'il ne pouvoit se persuader qu'Ismaël , à qui il n'avoit fait que du bien , pût en vouloir à sa vie ; qu'il n'étoit pas croyable , qu'après l'avoir secouru dans un temps où il manquoit de tout , il fût assez méchant & assez ingrat , pour ôter à son bienfaiteur une vie qu'il ne pouvoit pas sans crime ne pas s'efforcer de lui conserver , s'il l'a voyoit en quelque danger ; qu'au reste , quand l'avis qu'ils lui donnoient seroit véritable , il aimoit mieux périr que de faire assassiner un homme qui s'étoit mis sous sa protection , & qui avoit confié sa vie à son honneur.

IV. Jean & les Officiers qui l'accompagnoient se retirèrent , voyant qu'ils ne pouvoient persuader Godolias. Ismaël l'alla trouver , un mois après , à Masphat , accompagné de dix personnes. Godolias les reçut parfaitement bien , & leur donna un magnifique repas , dont faisant les honneurs avec un gracieux enjouement , il se laissa prendre de vin & s'endormit. Ismaël le voyant dans cet état , se leva de table avec les dix personnes qu'il avoit amenées avec lui , se jeta sur lui , le tua , & avec lui tous ceux qui étoient du repas.

Ismaël assassine Godolias.
Jérém. ch. 41.

V. Après cet assassinat , ce méchant sortit pendant la nuit , se jeta sur les Juifs , qui étoient dans la ville , & sur les sol-

(a) Je ne vois pas quel sens peut avoir ici *κατανοήσαντες τὴν χάριν*. M. d'Andilly , & le nouvel Editeur ? peuvent avoir senti ce qui m'arrête ; mais , ou se l'être dissimulé , ou n'avoir pas voulu s'y arrêter. *χάρις* peut être une faute de Copistes , qui venant d'écrire le même mot ,

l'ont , par inattention , transcrit après *κατανοήσαντες*, quoiqu'il ne fût pas dans leur manuscrit. En conservant ce mot , on ne voit pas ce que veut dire Joseph , & en le retranchant , on rend son expression claire & nette.

dats que les Babyloniens y avoient laissés, & les égorgéa tous. Quatre-vingts hommes des environs venoient le jour suivant trouver Godolias (a), avec des présens. Car on ne sçavoit pas encore le malheur qui lui étoit arrivé. Ismaël, qui les aperçut, les invita d'entrer chez Godolias, & ordonna quand ils furent entrés, qu'on fermât les portes de la cour, les fit presque tous égorger, & jeter leurs corps dans un profond fossé, pour les dérober à la vue du public. Il n'épargna que ceux qui le prièrent de ne les pas faire égorger qu'ils ne lui eussent montré certains endroits de la campagne, dans lesquels il y avoit des habits, des meubles, & du grain cachés. Il fit prisonniers tous les habitans de Masphath, même les enfans & les femmes, au nombre desquelles se trouverent les filles de Sédécias, que Nabuzardan, Général des Babyloniens, y avoit laissées à la garde de Godolias. Il s'étoit mis en chemin pour se retirer chez le Roi des Ammonites, emmenant avec lui tous ces captifs; mais Jean, & les Officiers qu'il avoit avec lui, ayant appris ce qu'il avoit fait à Masphath, & le meurtre de Godolias, en conçurent une telle indignation, qu'ils rassemblèrent leurs gens, & marcherent contre lui: ils l'atteignirent à une fontaine qui est en (b) Hébron. Quand ceux qu'Ismaël emmenoit captifs apperçurent Jean, ils furent transportés de joie: & persuadés que c'étoit du secours qui leur venoit, ils abandonnerent Ismaël qui s'enfuit, lui huitième, chez le Roi des Ammonites.

Jean prit avec lui ceux qu'il avoit délivrés de ses mains,

(a) Si le texte de Joseph n'est pas altéré, il contredit l'Ecriture, ou du moins l'explique mal. Car, de la manière dont il s'exprime, il donne lieu de croire que ces quatre-vingts hommes alloient faire des présens à Godolias. M. d'Andilly l'a cru. Mais Joseph ne l'assure pas expressément; il dit seulement qu'ils alloient trouver Godolias avec des présens, sans marquer que ce fût pour lui. L'expression n'est pas exacte: mais auroit-il voulu dire que ces présens étoient pour Godolias, tandis qu'il lisoit dans l'Hébreu & dans le Grec, que c'étoit pour les » offrir dans » la maison du Seigneur? « On pourroit effacer Γοδολίας; l'expression seroit moins équivoque: mais pour la rendre exacte & conforme à celle de l'Ecriture, il faudroit

mettre en sa place *πρὸς τὸν αὐτόν*, & le changement est trop grand pour qu'on ose le proposer sans l'autorité d'aucun manuscrit. Cependant ce que Joseph ajoute, qu'Ismaël invita ces quatre-vingts hommes d'entrer chez Godolias, pourroit, ce semble, autoriser à hasarder la conjecture: car l'invitation est déplacée, si elles venoient lui faire des présens.

(b) C'étoit à Gabaon, selon l'Ecriture, que cette fontaine étoit. Ce qui est particulier, c'est que Joseph appelle aussi Hébron l'endroit où Salomon alla offrir des sacrifices au Seigneur, quoique l'Auteur du troisième livre des Rois le nomme Gabaon. *Antiq. Juiv.* liv. 3. chap. 2. numero 1.

les eunuques, les femmes, & gagna un lieu nommé le Gîte (a), où il demeura un jour. Ils avoient tous dessein de se retirer en Egypte, dans la crainte que les Babyloniens, pour venger la mort de Godolias, qu'ils leur avoient donné pour Commandant, ne les fissent mourir, s'ils restoient en Judée.

VI. Mais ils crurent qu'ils devoient auparavant consulter Jérémie, & le prier de demander à Dieu de leur faire connoître ce qu'ils devoient faire; Jean, & les Officiers qui étoient avec lui allèrent donc trouver le Prophète, & l'assurèrent avec serment, que dans l'indécision où ils étoient, ils se conformeroient à ce qu'il leur conseilleroit.

Le Prophète promet de faire auprès de Dieu ce qu'ils souhaitoient; & dix jours après Dieu lui apparut, & lui ordonna de dire à Jean, aux Officiers & au peuple, „ que s'ils „ demeuroient dans le pays, il prendroit soin d'eux & empê- „ cheroit que les Babyloniens, qu'ils craignoient, ne leur fissent „ aucun mal; mais qu'il les abandonneroit, s'ils alloient en „ Egypte, & que pour les en punir, il permettroit, dans sa „ colère, qu'ils y souffrissent les mêmes maux qu'ils n'igno- „ roient pas que leurs ancêtres y avoient autrefois soufferts. „ Le Prophète leur fit donc cette déclaration de la part de Dieu. Mais ils n'ajoutèrent aucune foi à ses paroles, & s'imaginèrent que pour plaire à son secrétaire Baruch, il supposoit que Dieu lui avoit donné ces ordres, & ne leur persuadoit ainsi de demeurer en Judée que pour les empêcher de se soustraire à la fureur des Babyloniens, (b) qui ne manqueroient pas de les faire mourir. Prévenus de cette pensée, ils défobéirent à l'ordre que Dieu leur donnoit par son Prophète, & s'en allèrent en Egypte; ils emmenèrent avec eux Jérémie & Baruch.

VII. Lorsqu'ils y furent arrivés, Dieu révéla à son Prophète, & lui ordonna de déclarer au peuple, que le Roi de Babylone feroit la guerre en Egypte, (b) qu'il s'en rendroit maître, &

An du monde

3417.

Les Juifs prient Jérémie de consulter Dieu sur le parti qu'ils devoient prendre après l'assassinat de Godolias. Jérém. chap. 42.

(a) Les Interprètes de Joseph ont cru que *μάδεια*, lieu où il dit que Jean s'arrêta après avoir délivré ceux qu'Ismaël emmenoit, étoit le nom propre de cet endroit. Dans ce sens, il seroit contraire à l'Ecriture, qui l'appelle [*beghérouth khímohâm*]. Les Interprètes se partagent sur la signification de cet endroit. Il peut signifier le Gîte, la Grange de

[*beghérouth khímohâm*]. C'est ce que Joseph a voulu marquer, lorsqu'il dit que Jean se retira après avoir délivré ceux qu'Ismaël emmenoit dans un endroit que l'on appelle la Grange : *αἱς τῆς τέρας μάδεια λεγούσιν*.

(b) Jérémie, chap. 43. v. 3.

(c) Jérémie, chap. 43. v. 10. ch. 44. v. 30.

qu'il emmeneroit captifs à Babylone ceux qu'il ne feroit point mourir. Cette prophétie eut son entier accomplissement la vingt-troisième année du règne de Nabuchodonosor , (a) la cinquième depuis la prise de Jérusalem ; ce Prince alla en personne porter la guerre dans la basse Syrie : après l'avoir conquise , il soumit les Ammonites & les Moabites. Il entra ensuite en Egypte , dont il se rendit maître : il en fit mourir le Roi , en mit un autre en sa place , & emmena captifs à Babylone les Juifs qu'il y trouva. Ce fut ainsi que cette malheureuse nation fut transportée par deux fois au-delà de l'Euphrate. Les dix Tribus y furent menées de Samarie par les Assyriens , sous le règne d'Osée. Ceux des deux Tribus qui n'avoient pas péri dans le siège de Jérusalem , y furent transportés par Nabuchodonosor , Roi de Babylone & de Chaldée. Quand Salmanasar eut fait enlever les Israélites de leur pays , il le fit repeupler par les Chutéens , qui demeuroient dans l'intérieur de la Perse & de la Médie. On leur donna alors le nom du pays qu'on les faisoit repeupler , & on les appella Samaritains. Mais comme le Roi de Babylone , en enlevant les deux Tribus du royaume de Juda , n'y envoya aucune Colonie , il demeura désert , Jérusalem resta sans habitans , & le Temple sans être rebâti pendant soixante-dix ans. Le temps qui s'écoula entre la destruction du royaume d'Israël & celui dans lequel les deux Tribus furent emmenées captives , fut de cent trente ans , six mois & dix jours.

C H A P I T R E X.

An du monde

3403.

Nabuchodonosor fait élever à sa cour Daniel & ses trois parens. *Daniel*, ch. 1.

I. **L**E Roi Nabuchodonosor ordonna qu'on choisît entre les enfans des Juifs qui étoient dans ses Etats , ceux qui avoient de la naissance , ceux qui étoient parens du dernier Roi de leur Nation , ceux enfin qui étoient beaux & bien faits , & dont le corps étoit vigoureux & bien formé ; qu'on leur donnât des précepteurs , qui eussent soin de les bien élever , & qu'on en fit quelques-uns eunuques , ainsi qu'il le

(a) » Ce fut , dit Joseph , la huitième année après la prise de Jérusalem. « * Il faut que ce soit une faute d'impression ; car

Joseph dit que ce fut la cinquième année ; & le Grec que le P. Calmet cite , porte *πέντες*.

* Le P. Calmet , *Comm. Jérém.* chap. 12. v. 14.

faisoit pratiquer pour les enfans des autres nations qu'il avoit conquises. Ils étoient nourris de la table du Roi, on leur apprenoit la langue des Chaldéens; on les formoit aux mœurs & aux coutumes du pays, & on les appliquoit suivant leur goût aux différentes sciences de la nation pour lesquelles ils marquoient le plus de disposition. Entre les enfans des Hébreux, il s'en trouva sur-tout quatre bien faits, d'un heureux naturel, & qui étoient parens du Roi Sédécias (a). Ils s'appelloient Daniel, Ananias, Misaël, & Azarias; mais le Roi fit changer leurs noms, donna celui de Baltazar à Daniel, de Sidrach à Ananias, de Misach à Misaël, & d'Abdénago à Azarias. Il les considéra & les aima beaucoup, à cause qu'ils étoient bien nés, qu'ils avoient une grande ardeur pour les sciences, & qu'ils y faisoient beaucoup de progrès.

II. Daniel & ses trois parens voulurent mener une vie plus dure, s'abstenir de ce qu'on leur servoit de la table du Roi, & ne point manger de ce qui avoit eu vie. Daniel fut pour cela trouver l'eunuque Aschane (b), qu'on avoit chargé de leur éducation. Il le pria de conserver pour lui ce que le Roi leur faisoit donner; de ne leur faire servir que des légumes, des dattes, & tout autre aliment qu'il voudroit, pourvu qu'il n'eût point eu vie; parce qu'ils avoient du goût pour ce genre de nourriture, & de la répugnance pour tout autre. Aschane répondit qu'il leur accorderoit volontiers ce qu'ils souhaitoient, mais qu'il craignoit que le Roi ne s'en apperçût à leur maigreur, & au changement de leur teint, n'étant point douteux

Daniel & ses
compagnons
obtiennent la
permission de
s'abstenir de
manger de ce
qu'on leur ser-
voit du palais.

(a) Scorchanus, tom. 2. pag. 1064. accuse ici Joseph de deux choses. 1^o. D'avoir dit que le Roi de Babylone fit Daniel Eunuque: 2^o. D'avoir rapporté au même temps le transport de Sédécias à Babylone, & la captivité de Daniel. Un peu moins de précipitation, & un peu plus d'attention à ce que ce Sçavant lisoit, l'eussent empêché d'accuser l'Historien de ce dont il n'est pas coupable. Il dit à la vérité que Nabuchodonosor ordonna qu'on fit eunuques quelques-uns des enfans de famille qu'il faisoit élever à sa cour, mais il ne le dit point de Daniel; & quand il l'eût dit, c'est le sentiment d'un habile Critique, qui en a donné

d'assez bonnes preuves: * Joseph ne rapporte la captivité de Babylone qu'après avoir raconté la prise de Jérusalem; mais il ne dit pas que ces deux événemens soient arrivés en même temps. Il n'a pas voulu interrompre le récit des malheurs de la Nation, pour parler de l'esclavage d'un Particulier. Il en fait un article à part; mais il a cru le devoir renvoyer après la prise de Jérusalem, pour ne point interrompre le récit d'un si grand événement, & qui intéressoit toute la Nation, par celui qui étoit arrivé à un Particulier.

(b) L'Ecriture l'appelle Asphenez. Daniel, chap. 1. v. 3.

que la qualité des alimens influant nécessairement sur toute l'habitude du corps, & sur les nuances du teint, l'embonpoint & la vivacité des couleurs du visage des autres jeunes gens, qui seroient plus délicatement nourris, découvroient sa complaisance pour leur goût, & l'exposeroient à être puni & châtié. Quelque crainte qu'eut Aschane de s'exposer, Daniel & ses compagnons obtinrent (a) cependant qu'il les feroit nourrir comme ils le souhaitoient, pendant dix jours; après lesquels, si cette nourriture ne causoit aucune altération à leur santé, ils la continueroient, puisqu'alors il seroit constant qu'elle ne pouvoit leur faire aucun tort; mais que si au contraire il s'ap- percevoit qu'ils parussent en moins bon état que les autres, il leur feroit reprendre leur première nourriture. *Ces dix jours étant passés*, bien-loin de s'en trouver plus mal, ils parurent au contraire plus forts & plus robustes que ceux à qui l'on servoit les mêmes viandes que sur la table du Roi; & pendant que ceux-ci avoient l'air d'enfans élevés dans une indigente pauvreté, Daniel & ses trois parens sembloient nourris dans la plus délicieuse abondance: ce que voyant Aschane, il conserva pour lui dans la suite, sans rien craindre, ce qu'on leur faisoit servir tous les jours de la table du Roi, & ne leur fit donner que ce qu'ils avoient demandé. Leur ame purifiée par cette frugalité, leur corps se fit au travail, & leur esprit, dégagé de toutes impuretés, reçut facilement toutes les instructions qu'on lui présenta; car, ni la quantité, ni la délicatesse de la nourriture n'appesantissant point l'un, & n'amollissant point l'autre, ils apprirent avec facilité toutes les sciences, & se

(a) Un Sçavant Interprète prétend, sur le verset onze du premier chapitre de Daniel, qu'Asphenez, chef des eunuques, avoit refusé la permission que Daniel lui avoit demandée. Comment Dieu lui avoit-il donc *concilié les bonnes grâces & la bienveillance du Chef des Eunuques*? Etoit-il nécessaire qu'il intervint pour faire donner un refus au jeune Daniel? Asphenez ne refusa point sa demande, il marqua seulement les suites fâcheuses que cette permission pouvoit avoir pour lui. Daniel adressant alors la parole à Malasar, qui étoit chargé du détail de leur nourriture, il le pria d'éprouver pendant dix jours si ce qu'ils demandoient n'altéreroit point leur santé. Ce

que ce Sçavant ajoute, que Malasar fut plus traitable qu'Asphenez, est peu vraisemblable. Un Officier subalterne n'accorde point une grace qu'on suppose avoir été refusée par son supérieur: mais Malasar, qui pouvoit trouver son intérêt à ce que les jeunes Hébreux ne touchassent point à ce qu'on leur servoit de la table du Roi, put remontrer à Asphenez, que l'épreuve qu'ils demandoient ne pouvoit avoir de mauvaises suites, & qu'il pouvoit la permettre. Le Chef des Eunuques, à qui Dieu avoit donné de l'inclination pour le jeune Daniel, accorda ce qu'on lui demandoit, aussi-tôt qu'on lui eut fait connoître que cette permission ne pouvoit lui nuire.

formerent à tous les exercices des Hébreux & des Chaldéens; Daniel sur-tout, qui se fit encore une étude de la connoissance & de l'interprétation des songes, & Dieu voulut bien se manifester à lui.

III. Il y avoit deux ans que Nabuchodonosor avoit ravagé l'Egypte, lorsqu'il eut un songe extraordinaire. Dieu lui en donna l'explication pendant son sommeil, mais il l'oublia à son réveil. Il fit venir les Chaldéens, les Mages, & les Devins, à qui il dit qu'il avoit eu une vision (a); mais qu'il avoit oublié ce qu'il avoit vu; qu'il leur ordonnoit de lui dire ce qu'il avoit songé, & ce que ce songe signifioit. Ils répondirent qu'il étoit au-dessus de tout pouvoir humain, de découvrir quelle avoit pu être cette vision; mais que s'il vouloit bien leur dire ce qu'il avoit vu pendant son sommeil, ils promettoient de lui expliquer ce que cela signifioit. Le Roi les menaça de les faire mourir, s'ils ne lui expliquoient pas son songe; & sur l'aveu qu'ils firent derechef, que cela leur étoit impossible, il ordonna qu'on les fit tous mourir. Daniel, qui apprit cet ordre, sentit bien que ses compagnons & lui couroient le même danger. Il alla trouver Arioch, qui avoit le commandement des Gardes du corps du Roi (b), & le pria de lui apprendre le motif de l'ordre que ce Prince avoit donné de faire mourir tous les Chaldéens & les Mages. Cet Officier lui dit que c'étoit à cause d'un songe que le Roi avoit eu, mais dont il ne pouvoit pas se souvenir, & que les Mages l'avoient irrité contre eux, par l'aveu qu'ils lui avoient fait de ne pouvoir le lui rappeler. Daniel le pria d'aller trouver le Roi, de lui

(a) L'Ecriture sainte (*Daniel, ch. 2. v. 1.*) dit que Nabuchodonosor eut cette vision la seconde année de son règne. Cela paroît contraire à ce qu'elle rapporte au verset cinquième du premier chapitre, que le Roi avoit ordonné qu'on instruisit pendant trois ans Daniel & ses compagnons; car ces instructions étoient finies lorsque le Roi eut ce songe. Il y avoit plus de deux ans que Nabuchodonosor régnoit; mais les Juifs ne comptoient les années de son règne que depuis la ruine de Jérusalem. C'est le sentiment de l'Auteur d'une scolie Grecque, qui s'est conservée dans les Editions des Septante, par Messieurs Lambert Bos, Grabe....

Ce n'est point, dit cet Anonyme, depuis que Nabuchodonosor régna sur les Assyriens, que ces deux années doivent se compter; mais depuis qu'il fut Roi des Juifs, après avoir détruit Jérusalem & le Temple. La manière dont Joseph s'exprime, justifie la pensée de cet Auteur. Il ne dit pas la seconde année du règne de Nabuchodonosor; l'expression n'eût pas été exacte, & elle eût fait croire aux Grecs qui auroient lu son Histoire, qu'il rapportoit l'événement dont il parle, à la seconde année depuis que ce Prince étoit monté sur le trône. Il prévient la méprise en disant: » Il y avoit » deux ans qu'il avoit ravagé l'Egypte.

(b) Daniel, chap. 2.

demander grace d'une nuit pour les Mages , & de suspendre jusqu'à ce qu'elle fût passée l'ordre qu'il avoit donné contre eux ; qu'il espéroit obtenir par ses prières , pendant la nuit , que Dieu lui feroit connoître ce songe. Arioch rapporta *la prière de Daniel* au Roi , qui commanda qu'on fursît à l'exécution de son ordre , jusqu'à ce qu'il pût juger de l'effet des promesses de Daniel. Ce jeune homme se retira en particulier avec ses compagnons , ils passerent la nuit en prières , pour demander à Dieu qu'il mît les Mages & les Chaldéens , dont la perte emportoit la leur , à couvert de la colère du Roi , en leur faisant connoître le songe qu'il avoit eu pendant la nuit , mais dont il ne se souvenoit pas. Dieu , touché du danger où ils se trouvoient , & parce que Daniel lui étoit cher à cause de sa sagesse , lui fit connoître ce songe & ce qu'il signifioit , afin qu'il pût en donner l'explication au Roi. Il se leva de sa prière , rempli de joie de la grace que Dieu lui faisoit , & le dit à ses compagnons , qui désespéroient de leur vie , & qui ne pensoient qu'à la mort. *Cette nouvelle* releva leur courage , & leur fit concevoir de meilleures espérances. Ils se réunirent pour remercier Dieu , de ce qu'il avoit compassion de leur jeunesse. Daniel fut trouver Arioch dès qu'il fut jour , pour le prier de le présenter au Roi , auquel il étoit prêt d'expliquer le songe qu'il disoit avoir eu la nuit précédente.

Daniel explique le premier songe de Nabuchodonosor.

I V. La première grace que Daniel demanda au Roi , lorsqu'il lui fut présenté , fut de ne le pas croire plus sçavant que les autres Chaldéens , & que les autres Mages , parce qu'il alloit lui expliquer un songe qu'aucun d'eux n'avoit pu lui faire connoître. (a) » Ce n'est point , ajouta-t-il , que j'aie plus de science » qu'eux, ou que je me sois plus appliqué à pénétrer ces mystères ; c'est que Dieu a été touché du danger que nous courions » de mourir , & qu'il a bien voulu accorder à la prière que je » lui ai faite pour ma vie & pour celle de mes freres , la con- » noissance du songe que vous avez eu & de ce qu'il signifie. » La vuë de la mort à laquelle vous nous aviez condamnés , » me touchoit moins que je n'étois inquiet pour la gloire du » Roi , qui condamnoit à perdre la vie des gens de bien & » d'honneur , auxquels il commandoit des choses supérieures

(a) Joseph croit dire quelque chose d'admirable , & ce qu'il fait dire à Daniel

fait pitié , lorsqu'on le rapproche de la noble simplicité de l'Ecriture.

» à toute la sagesse humaine , & dont il exigeoit ce qui n'est
 » possible qu'à Dieu.

» Vous pensiez , grand Roi , qui gouverneroit le monde
 » après vous , & Dieu , pour vous faire connoître ceux qui
 » vous succédroient , vous a envoyé ce songe pendant votre
 » sommeil. Vous croyiez voir une grande statuë debout ,
 » dont la tête étoit d'or , les épaules & les bras d'argent , le
 » ventre & les reins d'airain , & les cuisses & les pieds de
 » fer (a). Vous avez vû ensuite une pierre se détacher de la
 » montagne , tomber sur cette statuë , la renverser & la briser
 » tellement , que l'or , l'argent , le cuivre , & le fer , ont
 » été réduits dans une poussière plus fine que la farine : un
 » grand vent s'est élevé , qui a enlevé cette poussière , & qui
 » l'a dissipée entièrement , tandis que la pierre a tellement
 » grossi , qu'elle a rempli toute la terre. Voilà le songe que
 » vous avez eu , & en voici l'explication. La tête d'or vous
 » désigne , & les Rois de Babylone qui vous ont précédé : les
 » deux mains & les épaules , marquent que votre Empire sera
 » détruit par deux Rois (b). Le leur le sera par un Prince qui
 » viendra d'occident , & qui sera armé de cuivre. Un autre
 » Empire , figuré par le fer , détruira celui-ci , & il subsistera
 » sans être jamais détruit , parce que le fer est plus solide que
 » l'or , l'argent , & le cuivre. « Il expliqua aussi ce que signi-
 » fioit la pierre , mais je n'ai pas cru devoir le rapporter ; car
 » c'est des choses passées & arrivées que j'écris l'histoire , & non
 » pas de celles qui doivent arriver. Si quelqu'un , par zèle pour
 » la vérité , veut pousser ses recherches plus loin , & exercer sa
 » curiosité sur la possibilité de prédire & connoître d'avance des
 » choses d'ailleurs inconnues , il peut lire le Livre du Prophète
 » Daniel , qu'il trouvera dans nos saintes Ecritures.

V. Le Roi , qui reconnut son songe dans ce que Daniel ve-
 noit de lui dire , admira sa science , se prosterna à terre pour
 lui marquer son respect (c) , posture que prennent les Babylo-
 niens lorsqu'ils adorent Dieu , & ordonna qu'on lui offrît des
 sacrifices comme à un Dieu , lui donna le nom de son Dieu ,
 & le fit , lui & ses compagnons , premiers Ministres de son
 royaume. Mais bientôt leur vie se trouva en danger ; l'envie

(a) Les jambes de fer , une partie des
 pieds de fer , & l'autre d'argile. *Daniel* ,
 chap. 2. v. 33.

(b) L'Ecriture ne parle point de ces
 deux Rois.

(c) *Daniel* , chap. 2. v. 16.

& la jalousie ayant saisi, pour les perdre, une offense qu'ils firent au Roi dans les circonstances que je vais rapporter. Le Roi avoit fait faire une statue d'or, de soixante coudées de hauteur, & de six de circonférence, & l'avoit fait placer dans la grande plaine de Babylone. Il convoqua à la consécration les personnes les plus distinguées de ses Etats, & ordonna qu'aussi-tôt qu'ils entendraient le signal que la trompette donneroit, ils l'adorassent, avec menaces de faire jeter dans une fournaise ardente ceux qui y manqueroient. Tout le monde obéit, & se prosterna, au signal de la trompette, pour adorer la statue. Il n'y eut que les compagnons de Daniel, qui pour ne pas transgresser les Loix de leur pays, ne le firent pas. On les en convainquit, & on les jeta sur le champ dans le feu; mais par une providence particulière de Dieu, ils furent conservés & délivrés de la mort d'une manière toute extraordinaire. Je crois que le feu ne les toucha point, parce qu'on les y avoit jettés sans qu'ils eussent fait aucun mal, & que Dieu ayant élevé leur corps au dessus de son activité, il ne put les consumer. Ce miracle les fit regarder par le Roi comme des gens de biens, & comme des amis particuliers de Dieu, & il les considéra toujours beaucoup dans la suite.

Les compagnons de Daniel jettés dans la fournaise ardente, pour n'avoir pas voulu adorer la statue que Nabuchodonosor avoit fait faire.

VI. Ce Prince eut peu de temps après un autre songe, lorsqu'il dormoit. Il se vit descendre du trône pour aller vivre avec les bêtes, & y remonter après avoir vécu pendant sept ans avec elles dans le désert (a). Il fit assembler les Mages, pour sçavoir ce qu'ils pensoient de ce songe, & pour qu'ils le lui expliquassent, mais aucun d'eux ne put découvrir ce qu'il signifioit, ni le faire connoître au Roi. Il n'y eut que Daniel qui le connut, & la chose arriva comme il l'avoit prédite. Ce Prince demeura sept ans dans le désert, sans que personne osât pendant ce temps-là, s'emparer du gouvernement; mais ayant ensuite prié Dieu de le rétablir sur son trône, Dieu exauça sa prière. Qu'on ne me fasse pas au reste un crime de ce que je rapporte ces choses comme je les trouve dans les anciens Livres. J'ai prévenu dès le commencement de mon Histoire,

(a) La manière dont Joseph raconte cet événement n'est pas concevable. Ce n'est pas le seul endroit où il a ajouté des circonstances à un miracle que l'Ecriture rapporte, ou qu'il en a retranché: ce n'est pas aussi ce qui me la rend in-

concevable. Ce que je ne puis concevoir, c'est qu'il rapporte l'explication du songe de Nabuchodonosor, sans rapporter le songe même; qu'il fasse le Roi proposer cette explication qu'il ne sçavoit pas, & qu'il veuille connoître.

les reproches & les chicanes qu'on pourroit me faire, en déclarant que je ne me proposois que de traduire nos Écritures d'Hébreu en Grec, & de faire connoître ce qu'elles contiennent, sans y rien ajoûter ni en rien retrancher.

CHAPITRE XI.

I. NABUCHODONOSOR mourut après un règne de quarante-trois ans. Ce fut un Prince actif, & que la fortune favorisa plus que les Rois qui l'avoient précédé. Bérose en parle (a); c'est dans le troisième livre de son Histoire de Chaldée, où il s'exprime ainsi: » Nabopolassar avoit appris » que le Satrape qui commandoit en Egypte & aux environs » de la Cèle-Syrie & de la Phénicie, s'étoit révolté, & com- » me il n'étoit plus en état de supporter les fatigues de la » guerre, il donna une partie des troupes à son fils Nabucho- » donosor, dont l'âge le mettoit en état d'agir, & il l'envoya » contre ce Satrape. Nabuchodonosor lui donna bataille, la » gagna, & remit, par cette victoire, sous l'obéissance de son père » les peuples qui s'en étoient soustraits. Cependant Nabopolas- » sar, accablé de vieillesse, mourut à Babylone, après avoir » régné vingt & un an. Aussi-tôt que Nabuchodonosor eut » appris la mort du Roi son père, il s'appliqua à régler les » affaires d'Egypte & des autres provinces, ce qui regardoit » les prisonniers Juifs, Syriens, Phéniciens, & Egyptiens; » & après avoir ordonné à quelques-uns de ses Officiers de » les mener dans la Babylonie avec tous les bagages, & d'y » conduire la grande armée, il partit avec peu de suite, & se » rendit par le désert à Babylone. Il trouva que les Chaldéens » s'étoient chargés des affaires, & que celui qui étoit le plus » considérable parmi eux lui avoit conservé la couronne. Maî- » tre de tous les Etats de son père, il ordonna, quand les pri- » sonniers furent arrivés, qu'on leur assignât dans le pays de » Babylonie des endroits où ils pussent demeurer commodément. » Il orna avec zèle le Temple de Bélus, & celui des autres Dieux, » des dépouilles prises sur les ennemis, & procura tant d'embel- » lissens à Babylone, qu'elle parut une nouvelle ville ajoûtée

Mort de Na-
buchodonosor;
ses grandes ac-
tions.

(a) Voyez Remarque VIII.

» à la première. Pour empêcher qu'on ne pût dans la suite, si elle
 » étoit assiégée, détourner le fleuve pour venir au corps de la pla-
 » ce, il fit du côté de la ville trois enceintes de brique cuite, &
 » autant en dehors. Après l'avoir ainsi bien fortifiée, y avoir
 » fait faire des portes aussi magnifiques que celles d'un Temple, il
 » joignit de nouveaux palais aux anciens, dont il seroit inu-
 » tile d'entreprendre d'écrire l'élévation & la magnificence;
 » mais quelque grands & quelque magnifiques qu'ils fussent,
 » on ne mit que (a) quinze jours à les bâtir. Il fit élever sur
 » ces bâtimens des terrasses de pierre, auxquelles il donna la
 » figure d'une montagne, & sur lesquelles il fit planter des
 » arbres, ce qui formoit ce qu'on appella les jardins en l'air.
 » L'Impératrice, qui avoit été élevée dans la Médie, désiroit
 » que dans les ouvrages que le Roi faisoit faire, il y eût quel-
 » que chose qui représentât des montagnes. « Mégasthene
 parle aussi des ouvrages de ce Prince dans le quatrième livre
 de son Histoire des Indes, & il tâche de prouver qu'il a sur-
 passé Hercule par son courage & par la grandeur de ses actions;
 il ajoute, qu'il avoit conquis l'Ibérie, & la plus grande
 partie de la Lybie. Dioclès en parle également dans son His-
 toire de Perse, & Philostrate dit dans celle qu'il a composée
 de Phénicie & des Indes, qu'il assiégea Tyr pendant treize
 ans, & qu'Itobale en étoit alors Roi: voilà ce que les Histo-
 riens rapportent de Nabuchodonosor.

II. Son fils, Evilmérôdach, monta sur le trône après sa
 mort. Il fit ôter les fers à Jéchonias, Roi de Jerusalem, le mit
 au nombre de ses plus intimes amis (b), lui fit beaucoup de
 présens, & eut plus de considération pour lui que pour aucun
 des autres Rois qui étoient à sa cour. Nabuchodonosor avoit
 manqué de parole, comme nous l'avons dit, à Jéchonias, qui,
 par amour pour son Etat, & pour empêcher que Jerusalem

(a) Il faudroit avoir bien de la foi,
 pour croire que de si grands & de si
 magnifiques palais ont pu être bâtis en
 quinze jours, & il falloit avoir bien peu
 de jugement, pour débiter des choses si
 incroyables: mais ce que portoit une
 inscription, trouvée, selon Arrien, dans
 le tombeau de Sardanapale, contenoit
 un fait encore bien plus incroyable. Car
 elle attribuoit à ce Prince d'avoir bâti en
 un jour les villes d'Anchiale & de Tarfe.
Exped. Alexand. liv. 2. pag. 67.

(b) L'établit Grand-Maître de sa mai-

son. [*M. d'Andilly*]. C'est la traduction
 de Sig. Gelenius, *regia sua praefectum*;
 mais ce Sçavant eût dû s'apercevoir que
 le texte qu'il faisoit imprimer n'étoit pas
 pur; que *basileus* étoit une faute qu'il
 falloit corriger, & lire, *basilius*. Le sens
 demande cette correction, l'ancien In-
 terprète lisoit ainsi dans son exemplaire;
 & l'Ecriture dit qu'il mit son trône au-
 dessus de celui des Rois qui étoient à sa
 cour. 4. Rois, chap. 25. v. 28. Jérémie
 chap. 52. v. 32.

fût ruinée par un siège , s'étoit rendu à lui volontairement , avec sa femme , les enfans , & sa famille. Evilmérôdach mourut après un règne de dix ans (a). Son fils , Négliassar , qui lui succéda , en régna quarante. Il eut pour successeur son fils Labordach , qui ne tint les rênes de l'Empire que dix-neuf mois. Balthazar , que les Babyloniens appellent (b) Naboandele ; lui succéda. Cyrus , Roi des Perses , & Darius , Roi des Mèdes , lui déclarèrent la guerre , & l'assiégèrent dans Babylone. Il arriva pendant le siège une chose extraordinaire & surprenante. Ce Prince soupoit dans le grand palais , avec ses concubines & ses amis. Quoique le buffet fût chargé d'une grande quantité de vaisselle d'argent , il voulut qu'on apportât les vases que Nabuchodonosor avoit fait enlever de Jérusalem , & qu'il avoit mis dans le temple de son Dieu , sans vouloir s'en servir. Mais Balthazar ayant eu la témérité de le faire , de boire dedans , & de blasphémer le Dieu auquel ils avoient été consacrés , on vit une main sortir de la muraille , & former dessus des lettres. Le Roi , extrêmement troublé de ce qu'il voyoit , manda les Mages , les Chaldéens , & tous ceux qui se mêloient d'expliquer les songes & les prodiges , pour qu'ils lui expliquassent ce qui étoit écrit *sur la muraille* : mais l'aveu qu'ils firent de ne pouvoir ni les lire ni en donner l'explication , causa à ce Prince une grande inquiétude , & un événement si extraordinaire lui fit beaucoup de peine. Il fit publier dans tout le pays , qu'il donneroit un collier d'or à celui qui pourroit lire ces caractères & en donner le sens (c) , qu'il lui permettroit de porter la robe de pourpre , comme les Rois Chaldéens , & l'élèveroit à la première charge de l'Empire. Cette publication

(a) Selon Bérofe , Evilmérôdach ne régna que deux ans ; Négliassar , qui lui succéda , n'étoit point son fils , mais le mari de sa sœur & son meurtrier , & il ne régna que quatre ans. C'est ce que dit Bérofe dans un fragment que nous a conservé Joseph , & on ne voit pas quelles raisons il peut avoir eu de s'en écarter si considérablement. *Liv. 1. contr. Apion, num. 20*

(b) Nabonnede , *Nabûnêdes. Ibid.*

(c) « Il fit publier dans tous les Etats » &c. L'expression de Joseph n'est pas exacte , mais l'élégant Traducteur pouvoit s'apercevoir : 10. Que Balthazar étant assié-
gé , il ne pouvoit pas envoyer faire des

publications hors de la ville : 20. Que comme les Etats de ce Prince étoient d'une vaste étendue , il eût fallu bien plus de temps pour y publier la récompense qu'il promettoit à ceux qui expliqueroient ces caractères inconnus , qu'il ne s'en passa depuis qu'une main les traça sur la muraille jusqu'à la prise de Babylone. Ainsi , par cette expression *κατὰ πᾶσαν τὴν χώραν* , Joseph n'a voulu dire , que partout où la publication se pouvoit faire , ou il sçavoit peu ce qu'il disoit. Mais on peut remarquer , qu'il ne s'écarte jamais de la noble simplicité de l'Ecriture , qu'il ne fasse un faux pas.

anima les Mages , ils furent avec empressement pour lire ces caractères , mais ils ne purent y réussir. L'aïeule du Roi , qui le voyoit extrêmement inquiet de ce prodige , lui dit de se rassurer ; qu'il y avoit dans la ville un Juif , nommé Daniel , que Nabuchodonosor avoit fait enlever captif de Jerusalem ; qu'il étoit très-habile , & qu'il avoit le talent de découvrir les choses cachées & inconnues à tout autre qu'à Dieu ; que personne ne pouvant dire à Nabuchodonosor une chose qu'il vouloit sçavoir , il la lui avoit fait connoître ; qu'il falloit le faire venir , & lui ordonner de donner le sens de ces caractères , quelque fâcheux que pût être ce que Dieu lui feroit connoître , & convaincre par-là d'ignorance les Mages , qui ne pouvoient le découvrir.

III. Le Roi , sur l'avis de la Reine mere , fit venir Daniel ; à qui il dit » qu'on lui avoit beaucoup parlé de sa science ; » *qu'on lui avoit dit* que l'esprit de Dieu étoit avec lui ; qu'il » découvroit des choses dont tout autre que lui ne pouvoit » avoir de connoissance ; qu'il souhaitoit qu'il lût ces lettres , » & qu'il lui expliquât ce qu'elles signifioient ; que s'il le faisoit , il lui donneroit un collier d'or , une robe de pourpre , » la troisième charge de son Etat ; qu'il honorerait sa personne , & récompenserait son mérite de manière à le faire considérer infiniment de tous ceux qui le connoistroient , & qui » apprendroient ce qui lui auroit procuré ces grands honneurs. « Daniel répondit au Roi , » qu'il pouvoit garder ses présents ; » que la sagesse étant un don de Dieu , elle est au-dessus de » tous les présents , & se plaît à obliger ceux qui ont besoin de » son secours , sans en prétendre nulle récompense ; que cette » écriture , qu'il alloit expliquer , lui annonçoit la fin prochaine » de sa vie , parce qu'il n'avoit pas profité du châtiment que Dieu » avoit exercé sur son aïeul , qui l'avoit offensé , & qu'il n'avoit » point appris , par cet exemple , à pratiquer la vertu & à ne pas » s'élever orgueilleusement au-dessus de la condition humaine. « Daniel ajouta , » que ce Prince , en punition de ses péchés , avoit » été réduit à la condition des bêtes ; que par des prières ferventes , il avoit touché Dieu , & en avoit obtenu la grace de » reprendre son premier état , & de remonter sur le trône ; » qu'en reconnaissance il l'avoit loué tout le reste de sa vie , » & avoit publié que sa puissance n'avoit point de bornes , & » que sa providence préside à tout ce qui regarde les hommes.

« Vous avez, continua Daniel, mis tout cela en oubli, vous
 » avez blasphémé Dieu, & profané les vases sacrés avec vos
 » concubines ; cette conduite excite la colère de Dieu, &
 » il vous annonce par ces caractères, la manière dont vous
 » devez quitter la vie ; le mot de *mane*, qui signifie *nombre*,
 » *compte*, marque que Dieu a compté ce que vous avez encore
 » de temps à vivre & à regner, & que ce qui vous en reste
 » est peu de chose ; *thecel* signifie *balance*, ce qui vous avertit
 » que Dieu a mis le temps de votre vie dans la balance, &
 » qu'elle est sur son déclin ; *phares* enfin veut dire, *fracture*,
 » *brisement*, ce qui signifie que Dieu brisera votre Empire &
 » le donnera aux Perses & aux Médes (a).

IV. Telle fut l'explication que Daniel donna au Roi de ce qui étoit écrit sur la muraille. Balthazar, comme on peut penser, fut sensiblement affligé de s'entendre annoncer des choses aussi fâcheuses. Il ne refusa cependant pas, quelque grands que fussent les malheurs que Daniel lui prédisoit, de lui faire les présents qu'il lui avoit promis : par la considération qu'il ne devoit imputer qu'à lui-même & à sa triste destinée, les disgrâces pour la prédiction desquelles il avoit à le récompenser, & ne s'en prendre nullement au Prophète, qui d'ailleurs avoit fait un acte de justice & d'équité, en ne craignant point de lui annoncer le plus triste avenir. C'étoit ainsi que pensoit ce Prince. Peu de temps après, la ville fut emportée par Cyrus Roi de Perse, & Balthazar fut fait prisonnier (b). Ce fut sous son règne, qui dura dix-sept ans, que Babylone fut prise, & que finirent, en sa personne, les successeurs de Nabuchodonosor. Darius qui, conjointement avec Cyrus dont il étoit parent, détruisit l'Empire des Babylo niens, étoit âgé de soi-

An du monde
 3466.
 Mort de Balthazar. *Daniel*,
 chap. 5. v. 30.

(a) Ce que Joseph & les Auteurs profanes, Hérodote, Bérofe, Xenophon, Justin &c. nous disent de la destruction de l'Empire des Babylo niens, est si confus & si obscur, couvert de ténèbres si épaisses, & rempli de tant de difficultés, que dans le désespoir de pouvoir dissiper les unes, & me faire jour au travers des autres, j'ai cru que le meilleur parti que je pouvois prendre étoit d'attendre qu'un Prophète vint dissiper ces ténèbres, & lever ces difficultés. *Et incidit illis con-*

*cilium bonum . . . * quò ad usque veniret Propheta, & responderet de eis.* Des lumières supérieures, & plus de pénétration, ont donné plus de confiance à Joseph Scaliger, aux Pères Salien, Perau, Tournemine, Bezron, Calmer, à Usserius, Simson, Messieurs le Clerc, des Vignoles. On peut les consulter. *Voyez Dissert. de Dario Medo, act. Lips. 1722. pag. 201. De regno Medo-persarum, ibid. anno 1723. pag. 270.*

(b) Voyez Remarque IX.

xante-deux ans , lorsqu'il se rendit maître de cette ville. Il étoit fils d'Astiagès , à qui les Grecs ont donné un autre nom. Il mena Daniel avec lui en Médie , le combla d'honneurs , & le conserva toujours auprès de lui ; il le fit un de ses trois Satrapes , (a) qu'il établit sur les trois cents Satrapies de son Empire.

V. La grande considération , & l'attachement particulier que ce Prince avoit pour Daniel , l'extrême confiance qu'il lui témoignoit , parce qu'il le regardoit comme un homme inspiré de Dieu , exciterent bientôt des sentimens de jalousie ; car on ne manque jamais de porter envie à ceux que l'on voit plus avancés que soi dans la faveur des Rois. Les ennemis de celle de Daniel chercherent en vain pendant quelque temps l'occasion de le calomnier , car il ne leur en donnoit aucune. Il méprisoit souverainement les richesses , & se seroit cru deshonoré , s'il eût reçu quelque présent , même au titre le plus honnête. Comme par cette conduite il ne donnoit sur lui aucune prise à ses envieux , dans l'espérance de lui faire perdre la faveur du Roi par quelque faux rapport & par quelque calomnie , ils chercherent un autre moyen de lui nuire. Ils remarquerent qu'il ne manquoit jamais de prier Dieu trois fois le jour. Cette remarque leur parut un moyen infailible de le perdre. Ils allerent trouver le Roi & lui dirent , que ses Satrapes croyoient qu'il convenoit qu'on accordât au peuple trente jours de relâche , (b) pendant lesquels on n'adresseroit aucunes prières aux

(a) Joseph s'écarte de l'Ecriture , 10. en ce qu'il dit du nombre des Satrapies que Darius établit dans ses Etats , il en compte trois cents , ou trois cents soixante , & il n'en établit que cent vingt , selon l'Ecriture. 20. Il n'y avoit , selon lui , que trois Satrapes pour la direction de ces Satrapies , dont Daniel étoit un ; & l'Ecriture compte six-vingts Satrapes , au-dessus desquels elle en met trois d'un ordre supérieur , dont Daniel en étoit un. *Jérémie* , chap. 6. v. 1. La mémoire peut avoir manqué sur le nombre des Satrapies ; mais les Copistes peuvent aussi avoir altéré ses chiffres. Ce qui donne lieu de croire le dernier plutôt que le premier , c'est que quand il parle du nombre des Satrapies des Etats du mari d'Esther , il n'en compte que cent vingt-sept , avec l'Ecriture. Car pourquoi s'en

seroit-il écarté dans un endroit plutôt que dans l'autre ? *Antiq. Juiv. liv. 11. chap. 6. num. 1.*

(b) Les Satrapes , dit Grotius , dans le décret qu'ils vouloient que le Roi portât , paroïssoient avoir en vue de rendre sa Majesté plus auguste , en lui rendant les honneurs divins , même pendant sa vie. C'est le sens , à peu-près , qu'ont vû les Interprètes de l'Ecriture , dans le chapitre six de Daniel ; mais il ne paroît pas être celui de l'Ecrivain sacré. 10. A-t-on des preuves que les Rois des Mèdes se fissent adorer comme des Dieux ? C'étoit une statue , que Nabuchodonosor ordonnoit qu'on adorât ; ce n'étoit pas sa personne , & on ne voit pas que les Prophètes aient reproché aux Babyloniens qu'ils adoroient leurs Rois. 20. Si ç'avoit été la coutume de les adorer , les Satrapes ne se fussent

Dieux, ni aucune requête au Roi, & qu'on jettât dans la fosse aux lions quiconque transgresseroit cet ordre.

VI. Le Roi ne pénétra pas la malignité de leur proposition, & comme il ne soupçonnoit pas que ce fût un piège qu'on tendît à Daniel, il répondit qu'il l'approuvoit, promit de rendre, & rendit en effet, suivant leurs vûes, une ordonnance, pour manifester sur cela ses ordres au peuple. Les ordres du Roi furent religieusement observés, & tout le monde s'abstint avec grand soin de rien faire qui parût y contrevenir; il n'y eut que Daniel, qui crut n'y devoir pas déférer, & qui continua à prier Dieu publiquement. Les Satrapes, ravis d'avoir trouvé pour le perdre l'occasion qu'ils avoient cherchée avec tant de soin, allèrent aussi-tôt devant le Roi, & lui dirent que Daniel, non par un sentiment de piété, mais par un mépris affecté de ses ordres, étoit le seul qui les transgressât, tandis que nul autre n'osoit adresser des prières aux Dieux. (a) *Le Roi, qui sentit bien que c'étoit plutôt par jalousie qu'ils l'avoient observé que par zèle pour sa personne, fit peu de cas de leur accusation.* Ce qui anima d'autant plus leur jalousie, qu'ils croyoient avoir lieu de craindre que l'attachement du Roi pour Daniel, qu'ils remarquoient être beaucoup plus grand qu'ils ne pensoient, ne le portât à lui pardonner son peu de soumission à ses ordres: ainsi, fermant leur cœur à tout sentiment de pitié, ils persisterent à demander, que, suivant la rigueur de la loi, il fût jetté dans la fosse aux lions (b). Le Roi, persuadé que Dieu le délivreroit de la fureur de ces animaux, & qu'il ne lui arriveroit aucun mal, l'exhorta à souffrir en patience ce qui pourroit lui arriver. Quand Daniel y fut descendu, le Roi se retira, après avoir fait sceller de son sceau la pierre qui

Daniel, jetté dans la fosse aux lions, est préservé de leur cruauté par un miracle étonnant.

pas donné la peine d'observer Daniel, pouvant l'accuser de ne pas rendre à Darius les honneurs divins. Car c'étoit un fait connu de tout le monde, que les Juifs ne les rendoient à aucune créature, soit qu'elle fût morte, soit qu'elle fût vivante. 3°. Ils n'accusent pas Daniel de n'avoir pas adressé ses prières au Roi, mais seulement d'avoir prié. Joseph semble avoir bien saisi le tour qu'ils prirent pour perdre Daniel. Ils supposèrent que le peuple avoit besoin de repos: ils demandèrent en conséquence que le Roi fit un Edit, qui défendît pendant trente jours toute

affaire, toute action civile ou religieuse.

(a) Il y a ici une lacune. J'ai tâché de la remplir par ce qu'on a imprimé en lettres italiques. Ce n'est qu'une conjecture, que je ne puis appuyer de l'autorité d'aucun manuscrit, mais le sens la demande. On peut s'en convaincre, en jettant les yeux sur les Traductions de M. d'Andilly & du nouvel Editeur: on sentira qu'il manque quelque chose.

(b) Voyez Hérodote, liv. 3. pag. 173. sur les Juges royaux de Perse.

servoit de porte à l'ouverture de la caverne. Il se mit au lit, sans rien prendre, & passa la nuit sans dormir, & dans de grandes inquiétudes de ce qui arriveroit à Daniel. Il alla aussi-tôt qu'il fut jour à la fosse. Après avoir reconnu qu'on n'avoit point touché à l'empreinte de son sceau, qu'il avoit fait mettre sur la pierre de l'entrée, il appella Daniel, lui demanda s'il étoit en vie. Daniel, qui l'entendit, lui répondit qu'il ne lui étoit arrivé aucun mal. Le Roi ordonna aussi-tôt qu'on le retirât de cette fosse. Ses ennemis, qui virent qu'il n'avoit souffert aucun dommage, refuserent de reconnoître qu'il étoit redevable de sa conservation à Dieu, & à un miracle de sa providence, & soutinrent au Roi, que si les lions ne l'avoient point touché, & s'ils ne s'étoient pas jettés sur lui *pour le dévorer*, c'est qu'on les avoit rassasiés de nourriture. Mais ce Prince détesta leur méchanceté, ordonna qu'on leur donnât beaucoup de viande, & que quand on les verroit rassasiés, on leur jettât les ennemis de Daniel, pour éprouver si cela les empêcheroit de se jeter sur eux. On le fit, & il connut alors bien clairement que c'étoit Dieu qui l'avoit conservé. Car les lions n'en épargnerent aucun, & ils les dévorèrent tous, comme s'ils avoient eu grande faim, & qu'il y eût eu long-temps qu'ils n'eussent mangé. Ce ne fut point sans doute la faim, qui les irrita; ils venoient de se rassasier de viandes: ce fut la méchanceté des Satrapes. Car, qui empêche de croire que Dieu peut permettre que les animaux, destitués de raison, aient une connoissance de la malice des hommes, quand il a résolu de les punir par eux?

VII. Après que les ennemis de Daniel eurent été punis de la manière que je viens de le rapporter, le Roi Darius envoya annoncer dans tous ses Etats le Dieu que Daniel adoroit, & déclarer qu'il étoit le seul véritable, & que rien ne résistoit à sa puissance. Il considéra toujours dans la suite ce saint Prophète d'une manière toute particulière, & le fit son premier Ministre. Dans ce degré de puissance & d'honneur, où l'avoit élevé la persuasion qu'on avoit qu'il étoit singulièrement aimé de Dieu, il fit bâtir un palais à Ecbatane de Médie (a): c'est un ouvrage d'un goût & d'un travail admirable. Il s'est conservé

(a) Quoique saint Jérôme traduise presque mot à mot, dans son Commentaire sur Daniel, ce que Joseph dit ici,

il l'abandonne sur le lieu où ce palais fut bâti; car il dit que ce fut à Sufe: mais c'est une faute de mémoire dans ce Saint,

jusqu'à nos jours , & il semble à ceux qui le voient , ne venir que d'être achevé , & (a) avoir été fait le jour même qu'ils le regardent : tant son éclat s'est maintenu dans sa fraîcheur , (b) & a peu souffert de la durée des temps. Il en est des édifices comme des hommes. Ils vieillissent , le temps mine leur solidité & leur ôte leur éclat. Ce Palais a jusqu'à nos jours servi de sépulture aux Rois des Perses , des Médés , & des Parthes ; on y voit leurs tombeaux , & c'est à un Prêtre Juif que la garde en est confiée. Je crois devoir m'étendre ici sur le mérite de ce grand Homme , & en rapporter sur-tout , ce que personne ne sçauroit s'empêcher d'admirer. Tout fut extraordinaire en lui , comme dans le plus grand des Prophètes. Il fut , pendant sa vie , considéré des Rois , & honoré des peuples , & il a laissé après sa mort un monument qui ne mourra jamais. Notre Nation lit encore aujourd'hui les Livres qu'il a composés , & leur lecture prouve bien sensiblement que Dieu se communiquoit à lui. Car il ne prédit pas , comme les autres Prophètes , les choses en général qui doivent arriver , mais il marque le temps fixe auquel elles doivent arriver. Les autres Prophètes annonçoient des événemens fâcheux ; c'est ce qui leur attiroit la haine des Rois & des peuples : mais Daniel prédisoit des biens & des avantages. Ces agréables prédictions lui concilioient l'amitié de tout le monde , & leur accomplissement , qui en confirmoit la vérité , faisoit que les peuples le regardoient comme une personne en qui il y avoit quelque chose de Divin. Il nous a laissé ses prophéties par écrit , & on peut voir

Eloge de Daniel.

on d'exactitude dans son Copiste. M. l'Abbé Guyon est tombé dans la même faute ; car il fait dire à Joseph que Daniel fit bâtir à Suse un superbe palais. *Tom. 3. pag. 40.* M. Prideaux croit que la différence qui est entre le saint Docteur & l'Historien Juif , sur l'endroit où étoit le palais que Daniel avoit fait bâtir , vient de la faute des Copistes du dernier , qui ont mis Ecbatane au lieu de Suze. *Hist. Juifs , tom. 1. pag. 294.*

(a) Il semble que *in eo* , ou quelque autre mot qui signifie *il a vu* , manque ici. » Et le jour même que chacun l'a vu , il raconte qu'il a été fait.

(b) Ce que Joseph dit , que les pierres de ce palais étoient de son temps aussi

entières & aussi belles que si l'on sût venu de les mettre en place , je puis le confirmer , dit M. Reland , par celles que Corneille Bruyn m'a données , & qu'il avoit enlevées des tombeaux des Rois de Perse. *Note Y.*

Un voyageur Allemand dit qu'allant de l'endroit où étoit autrefois Babylone à Bagdad , » il vit le clocher de Daniel , » qu'il est entier , bâti de pierres noires , & habité jusqu'à présent ; qu'il » ne ressemble pas mal , en fait de hauteur & de construction , à celui de » l'Eglise de sainte Croix à Ausbourg. « *Hist. univers. par une Société de Sçavants.*

combien elles sont exactes & fidelles. Il nous dit qu'étant à Suse, la capitale de Perse, & qu'étant sorti à la campagne avec de ses amis, on sentit tout-d'un-coup une secousse de tremblement de terre; que ses amis s'enfuirent, & qu'il resta seul; que dans le trouble où il étoit, il tomba (a) sur les deux mains, le visage contre terre; que quelqu'un le toucha, lui ordonna de se relever, & de considérer ce qui devoit arriver à ses concitoyens après plusieurs générations; que lorsqu'il se fut levé, on lui montra un grand béliet, auquel naissoient plusieurs cornes, dont la dernière étoit plus grande que les autres: qu'il avoit ensuite regardé vers l'occident, où il avoit vu s'avancer un bouc porté en l'air, qui étoit venu choquer le béliet; que l'ayant frappé deux fois de ses cornes, il l'avoit porté par terre, & l'y avoit foulé *aux pieds*; qu'ensuite il avoit vu naître du front du bouc une grande corne, qu'elle s'étoit rompue, & qu'il en étoit sorti quatre autres, tournées vers les quatre vents (b). Il ajoute que de ces cornes il en sortit une plus petite; que Dieu, qui lui faisoit voir ces choses lui dit, qu'elle croîtroit & feroit la guerre à sa Nation; qu'elle prendroit la ville de force, qu'elle troubleroit le service du Temple, & empêcheroit qu'on n'y offrît des sacrifices pendant mille deux cents quatre-vingt seize jours (c); qu'il avoit eu cette vision dans la plaine de Suse; & il marque que Dieu même lui avoit fait connoître ce qu'elle signifioit: que le béliet marquoit l'Empire des Perses & des Médes; les cornes, ceux qui devoient regner; la dernière corne, le dernier de ces Rois, qui, en grandeur & en richesse, surpasseroit ses prédécesseurs.

(a) Daniel, chap. 10. v. 19.

(b) Joseph veut donner ici l'extrait de la vision qu'eut le Prophète Daniel, & qui est rapportée au chapitre-huitième de ses prophéties; mais il le fait assez mal. On s'en convaincra, si l'on veut comparer le Prophète avec l'Historien, & on sentira en même temps combien l'expression de l'homme est au dessous de celle de Dieu. C'est une préliktion, dans Daniel, qui frappe & qui étonne; c'est, dans Joseph, un récit assez froid & peu intéressant.

(c) Il peut y avoir de l'erreur dans les chiffres de Joseph: sans cela il se contredit, & ne calcule pas juste. Daniel avoit prédit, selon lui, que le sacrifice

perpétuel seroit interrompu pendant mille deux cents quatre-vingt seize jours; & il finit par dire, qu'un Roi des Grecs empêcheroit pendant trois ans d'offrir des sacrifices. Trois ans, en supposant chaque année de trois cents soixante cinq jours, ne font que mille quatre-vingt quinze jours: il donne plus d'étendue à l'interruption du sacrifice perpétuel dans le premier livre de la guerre des Juifs; car il la fait de trois ans & six mois. Mais outre que c'est se contredire, si son texte n'est point altéré, trois ans & demi ne font point encore mille deux cents quatre-vingt seize jours; il en manque dix-neuf.

au trône ; que le bouc marquoit qu'un Roi des Grécs choqueroit les Perses , les vainqueroit deux fois , & se rendroit maître de leur Empire : que la grande corne , qui étoit au front du bouc , signifioit le premier Roi ; que celle-ci brisée , les autres qui en naïssient , & qui regardoient chacune un des quatre climats de la terre , marquoient ceux qui après la mort de ce premier Roi lui succédroient , le partage qu'ils feroient de ses Etats , & que , sans être ses enfans ni les parens , ils régneroient long-temps sur la terre ; qu'un Roi naîtroit d'eux qui feroit la guerre à notre Nation , la subjugueroit , aboliroit ses Loix & la forme de son gouvernement , pilleroit le Temple , & empêcheroit d'y offrir des sacrifices pendant trois ans. Cela arriva à notre Nation sous Antiochus Epiphane , comme ce Prophète l'avoit vû & l'avoit écrit. Le même Prophète nous a aussi annoncé l'extrême désolation à laquelle notre pays devoit être réduit sous l'Empire des Romains , de manière que ceux qui lisent & qui voient que tout cela est arrivé , ne cessent d'admirer combien il étoit singulièrement aimé de Dieu. Rien ne prouve davantage dans quel abîme d'erreur sont les Epicuriens , qui rejettent la Providence ; qui ne veulent pas que Dieu se mêle des affaires de ce monde , & qui refusent de croire que toutes choses soient gouvernées par un Être souverainement heureux , & immortel ; qui nous disent que le monde , sans conducteur & sans pilote , roule à l'aventure. Nous voyons que les vaisseaux qui n'ont point de pilotes sont naufragés par un coup de vent ; que les chariots abandonnés sans conducteur , *au caprice des chevaux* , sont bientôt renversés. Il en seroit ainsi de l'univers , il périroit , & se détruiroit infailliblement si une intelligence supérieure n'en régloit les mouvemens. Ce que je viens de rapporter du Prophète Daniel , me paroît donc démontrer combien s'écartent de la vérité ceux qui prétendent que la Providence de Dieu ne règle point les affaires des hommes. Car si un pur hazard conduisoit les affaires de ce monde , l'événement n'eût pas vérifié ses prophéties. Du reste , je ne fais que transcrire exactement ce que j'ai trouvé & lu dans ce Prophète. Si quelqu'un veut en porter un jugement contraire , il le peut : je lui en laisse une pleine & entière liberté.

ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE DIXIÈME.

REMARQUES.

REMARQUE I.

De l'Expédition de Sennachérib & de sa défaite. Joseph n'est exact ni dans le récit qu'il en fait, ni dans sa citation d'Hérodote.

JOSEPH s'écarte de l'Ecriture dans le récit de ce grand événement ; mais cet écart n'est point tel, qu'il ait dû lui attirer une censure aussi dure que l'est celle qu'en ont fait Leydecker (a) & M. le Clerc (b).

L'Ecriture ne dit point que Sennachérib ait fait la guerre aux Egyptiens, mais Joseph pouvoit l'avoir lû dans des Historiens qui ne sont pas venus jusqu'à nous, & si cette circonstance ne se trouve point dans l'Ecriture, elle ne lui est point étrangère, & elle entre bien naturellement dans le récit qu'elle fait de cet événement. 1^o. Il paroît, par le

discours de Rabfacès, que les Juifs étoient alors alliés des Egyptiens ; & qu'ils en attendoient du secours (c). 20. *» Faites, dit le Roi d'Assyrie ; un traité avec moi (d). Chacun mangera de sa vigne & de son figuier, & boira de l'eau de ses citernes, jusqu'à ce que je vienne, & que je vous transporte dans un pays semblable au vôtre.* Cette expression, *jusqu'à ce que je vienne*, marque quelque expédition que méditoit ce Prince, & au retour de laquelle il auroit transporté les Juifs dans ses Etats : mais quelle autre expédition pouvoit-il méditer que celle d'Egypte ? Il leverait, dit Isaïe (e), en parlant de Sennachérib, son bâton sur vous, en allant en Egypte. Sa marche fait voir que c'étoit son dessein. Car s'il n'avoit voulu que se rendre maître des Etats d'Ezéchias, il eût dû commencer naturellement par se rendre maître de Jerusalem. Il commença au contraire par Lobna & Lachis, ce qui

(a) Tom. 2. pag. 160.

(b) Comment. 4. Rois, chap. 19.

(c) *An speras in baculo arundineo & confesso Egypto ?* 4. Rois, ch. 18. v. 21.

(d) Ibid. v. 31.

(e) *Baculum suum levabit super te in viam Egypti.* Isaïe, chap. 10. v. 24. & 26.

marque qu'il vouloit s'ouvrir un passage pour entrer en Egypte. Monsieur Schuckford prétend que Sennachérib avoit conquis l'Egypte avant que de se rendre maître de Lachis & d'assiéger Lobna ; mais les raisons qu'il apporte de son sentiment , ne sont rien moins que convaincantes. Si ce Prince eût eu conquis l'Egypte , Rabfacès n'eût pas demandé si c'étoit dans le Roi d'Egypte qu'Ezéchias mettoit sa confiance. La demande de cet Officier est une réfutation indirecte des motifs qu'auroit pu avoir Ezéchias , de se flatter que le secours des Egyptiens le délivreroit des Assyriens , & ce Prince n'auroit pas pu se flatter de ce secours , si Sennachérib eût eu conquis l'Egypte. Pourquoi Rabfacès ne demande-t-il point où est le Dieu d'Egypte , comme il demande où sont ceux d'Emath (a) , d'Arphad , de Sepharvaïm , &c. si son maître avoit conquis l'Egypte comme il s'étoit soumis tous ces peuples ?

Joseph fait assiéger Péluse par Sennachérib , lorsqu'il apprit que le Roi d'Ethiopie marchoit contre lui ; & c'étoit , selon l'Ecriture , à Lobna que ce Prince étoit lorsqu'il reçut cette nouvelle. Peut-être que l'opposition n'est que dans les termes , & que l'Ecriture & Joseph ne parlent que de la même ville , mais sous différents noms (b). Péluse étoit la clef de l'Egypte , & on ne pouvoit point y entrer du côté de l'orient , qu'après s'être rendu maître de cette place. Sennachérib vouloit conquérir ce royaume ; ainsi , ce fut la première ville dont il dut tâcher de se rendre

maître. Le nom de Péluse est récent , ce sont les Grecs qui l'ont donné à cette ville. Si l'on sçavoit celui que lui donnoient les Egyptiens , on trouveroit peut-être que c'est le même que celui qu'elle a dans l'Ecriture (c). Ce qui a pu empêcher de reconnoître Péluse dans Lobna , c'est qu'on trouvoit une ville de ce nom dans la Tribu de Juda , mais on auroit pu du moins soupçonner que la Lobna du Livre de Josué n'étoit pas la même qu'assiégeoit Sennachérib , si l'on avoit fait attention à la marche que faisoit ce Prince. Il commence par assiéger Lachis , qu'il prend , & on le fait revenir sur ses pas pour mettre le siège devant Lobna (d). La marche n'est pas naturelle. Un Prince qui veut conquérir un pays , ne laisse pas derrière lui une ville qui peut le harceler par des détachemens , & lui couper les vivres , pour en aller assiéger une autre qui est au-delà. Ce fut , selon Hérodote (e) , au siège de Péluse qu'arriva le prétendu miracle du Dieu Vulcain , qui mit les Assyriens hors d'état de combattre. Les Egyptiens débitoient une fausseté , lorsqu'ils attribuoient à cette idole la défaite de l'armée de Sennachérib ; mais ils pouvoient sçavoir , soit par la Tradition , soit par d'anciens monumens , que cette défaite étoit arrivée lorsque ce Prince assiégeoit Péluse.

Hérodote avoit appris des Prêtres Egyptiens ce qu'il rapporte de l'expédition de ce Prince & de sa défaite ; mais , sur un fonds véritable ils avoient bâti une fable , & donné

(a) 4. Rois , chap. 18. v. 29.

(b) Voyez Cellarius , Geogr. anc. liv. 4. chap. 1. pag. 36.
Joseph, Guer. Juifs, liv. 2. ch. 8. num. 7.

(c) Nomb. chap. 33. v. 20.

(d) En venant de Babylone en Judée , on rencontre Lobna avant Lachis.

(e) Liv. 2. chap. 141.

à leurs rats & à leur Vulcain, la gloire d'un miracle qui n'étoit due qu'au Dieu véritable. Si Sennachérib n'avoit pas assiégé Péluse lorsque l'Ange du Seigneur lui tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes, les Egyptiens n'eussent pas inventé la fable des rats qui rongèrent les boucliers & les arcs des Assyriens. C'eût été un événement étranger à leur nation, auquel ils n'eussent pris aucune part, & qu'ils eussent même peut-être ignoré. Mais ce cruel carnage étant arrivé, lorsque Sennachérib assiégeoit cette ville, il leur parut miraculeux. Il l'étoit en effet, mais ils l'attribuèrent faussement à leur Dieu Vulcain. C'étoit un fait dont leurs Historiens leur avoient conservé la mémoire, que l'armée des Assyriens avoit été obligée, par un miracle, de lever le siège de Péluse. Leur erreur n'étoit pas dans l'événement, mais dans sa cause. Ils l'attribuèrent aux prières de leur Roi Sethon, & à la puissance de son Dieu Vulcain, & le miracle étoit l'effet de celles d'Ezéchias & d'Isaïe, & de la protection éclatante du Dieu d'Israël. Usserius, & plusieurs sçavants Interprètes, croient que Sennachérib conquit l'Egypte, & qu'il la ravagea, & ils prétendent qu'Isaïe le prédit dans les chapitres dix-huit & vingt de ses Prophéties. La prédiction est certaine, son accomplissement l'est également; mais le saint Prophète n'en a point fixé le temps, ni celui de l'ordre que Dieu lui donna de paroître trois ans sans habits & sans souliers. Ce fut du temps d'un Roi d'Assyrie qu'il nomme Sargon, qu'il reçut cet ordre. On veut que ce soit le même que

Sennachérib; mais ces deux noms se ressemblent si peu, & ils sont si différents, que toute l'apparence est qu'ils marquent deux différents Princes. Ce qui semble le décider, c'est que quand le Prophète parle du Roi d'Assyrie, qui envoya sommer Ezéchias, il ne l'appelle point Sargon, mais Sennachérib. Car, pourquoi auroit-il affecté de se servir du mot de Sargon au chapitre vingtième pour désigner un Prince qu'il appelle dans la suite trois fois (a) Sennachérib? Ce Prince eut pour successeur son fils Assaradon, que le Grec de Tobie appelle Sarchedon & Sarchesan. Il n'y a pas une si grande différence entre ce mot & celui de Sargon dont se sert Isaïe (b), que ce ne puisse être le même, mais extrêmement défiguré par les Grecs en le recevant dans leur langue. Les Egyptiens avoient étrangement défiguré ce grand événement; mais quelque défectueuse que fût la manière dont ils le racontaient, elle se rencontre avec l'Ecriture, en ce qu'elle suppose que ce fut un miracle qui obligea Sennachérib de s'en retourner honteusement dans ses Etats, après avoir perdu beaucoup de ses gens.

En réunissant ce que l'Ecriture & Joseph disent de cet événement, & en y joignant le peu qu'on en trouve dans Hérodote (c), je conçois que la chose put se passer de cette manière. Le principal objet de Sennachérib étoit de conquérir l'Egypte; mais pour ne rien laisser derrière lui, & achever de conquérir la Palestine, il commença par se rendre maître des places fortes de la Judée. S'en étant rendu maître, il crut que

(a) Aux chapitres 30. & 37.

(b) Chap. 20. v. 21.

(c) ὁ γὰρ τῇ ὕστερα φερόμενος γυνὴν ἰπλὸν περὶ πρὸς. Hérodote, l. 2. c. 142. pour

pour ne point retarder son expédition d'Egypte, il suffisoit d'envoyer Rabfacès à Jerusalem avec un gros détachement, pour la porter à se rendre; que l'exemple du royaume d'Israel, que son père avoit conquis, l'y porteroit; mais Ezéchias, encouragé par le Prophète Isaïe, ne voulut pas lui ouvrir les portes de sa capitale. Cela obligea cet Officier de se retirer, pour aller retrouver le Roi, qui après avoir pris Lachis, assiégeoit Lobna, (Peluse.) Cependant ce Prince ayant appris que le Roi d'Ethiopie s'avançoit pour le combattre, dans la crainte que les Juifs ne se joignissent à lui, & dans l'espérance qu'une seconde ambassade réussiroit mieux que la première, il députa à Ezéchias, & il lui écrivit des Lettres, dans lesquelles il répétoit les raisons que Rabfacès avoit employées pour l'engager à se rendre: mais Dieu lui réitéra la promesse qu'il lui avoit faite par le Prophète Isaïe, de le protéger contre toutes les forces des Assyriens. Son Ange en effet, extermina cent quatre-vingt cinq mille hommes des troupes de Sennachérib, ce qui l'obligea de lever le siège de Peluse, & de se retirer dans ses Etats.

Joseph dit que ce fut une maladie pestilentielle qui fit mourir cette grande multitude d'Assyriens, & que ce fut de l'armée de Rabfacès, qui assiégeoit Jerusalem. Le premier est contraire à l'Ecriture, & l'autre n'est pas plus véritable, quoiqu'elle ne marque pas expressément le lieu où Dieu fit périr tant d'Assyriens. Joseph dit, à la vérité, que cette maladie fut un fléau de Dieu: mais

pourquoi s'écarter de l'Ecriture, & donner, par cet écart, occasion aux libertins de conclure que cette grande mortalité, dans les troupes de Sennachérib, ne fut que l'effet d'une maladie qu'on sçait par une funeste expérience faire en peu de temps d'étranges ravages? Rabfacès s'étoit retiré de devant Jerusalem, & étoit allé trouver le Roi au siège de Lobna. Avait-il laissé l'armée qui assiégeoit cette ville sans Général; & quelque nombreuse qu'on suppose celle de Sennachérib, est-il vraisemblable qu'il en eût fait un détachement de plus de cent quatre-vingt cinq mille hommes, pour assiéger Jerusalem en même temps qu'il marchoit pour conquérir l'Egypte? Ce Prince n'eût point été dans la nécessité d'envoyer des Ambassadeurs à Ezéchias, lorsqu'il apprit que le Roi d'Ethiopie marchoit contre lui; il eût suffi de lui faire connoître sa volonté par le Général qui l'assiégeoit. Quelques Sçavans (a) ont embrassé le sentiment de l'Historien Juif; mais ils n'ont pas fait réflexion qu'Isaïe avoit prédit que loin que Sennachérib prît Jerusalem, il ne lanceroit pas même une flèche contre cette capitale. Les Septante & la Vulgate ont cru que le Roi, qui marchoit contre Sennachérib, & de la marche duquel il reçut la nouvelle au siège de Lobna, régnoit en Ethiopie. M. le Clerc prétend que Bochart a prouvé que c'étoit dans le pays de Madian, vers le golfe Arabique. Je n'opposerai pas à M. le Clerc l'autorité de Joseph: il l'accuse de s'être trompé en cela comme en bien d'autres choses; je me borne donc à deux réflexions. La première,

(a) Leydecker, tom. 2. pag. 166. 4. Rois, chap. 19. v. 32. Isaïe, chap. 37. v. 33.

c'est que Megasthenes, (a) cité par Strabon, parle d'un Théarcon, Roi d'Ethiopie, qui avoit fait de grandes conquêtes. C'est vrai-semblablement le même que le Tharaca, dont parle l'Ecriture. La seconde réflexion, est qu'Hérodote témoigne que la nombreuse armée de Sennachérib étoit composée d'Arabes & d'Assyriens. Si ce Prince ne régnoit pas en Arabie, il étoit du moins allié avec ces peuples; car sans cela son armée n'en auroit pas été composée en partie. Ce ne fut donc point un Roi des Arabes, mais d'Ethiopie, qui marcha contre lui, lorsqu'il assiégeoit Lobna.

REMARQUE II.

Du Livre de la Loi, trouvé dans le Temple par le Grand-Prêtre Helcias.

JOSEPH ne dit pas que le Livre de la Loi, que le Grand-Prêtre Helcias trouva dans le Temple, fût l'original de Moïse; & le sçavant Interprète, qui lui attribue ce sentiment, peut avoir été trompé par l'élégant Traducteur. Ce n'eût pas été une opinion particulière à l'Historien Juif; elle lui seroit commune avec plusieurs Interprètes: mais le texte des Paralipomènes » ne lève » point tout doute qu'on pourroit » avoir là-dessus, « comme on l'assure (b); & un Sçavant (c), qui

prétend que ces paroles *per manus Moïsis* en sont la preuve, ne se souvenoit pas, ou vouloit bien ne se pas souvenir, que cette expression ne signifie en plusieurs endroits de l'Ecriture, que *par le ministère de Moïse* (d). Comme la chose est également commune & certaine, on s'est contenté de citer quelques-uns de ces endroits à la marge.

On a quelquefois fait sortir l'Arche du Saint des Saints, par des motifs que la considération de l'état où l'on se trouvoit pouvoit justifier. Les Israélites la demandèrent à la veille d'une grande bataille (e), dans l'espérance que combattant sous les yeux & sous la protection, ils remporteroient la victoire. Saül l'avoit avec lui (f), lorsque Jonathas & son Ecuyer jetterent le trouble dans le camp des Philistins; & quel qu'en fût le motif, on l'avoit aussi tirée du Saint des Saints sous le règne de Josias. Ce n'étoit pas pour la soustraite aux profanations qu'en auroient pû faire Achaz, Manassé, & Ammon, comme quelques Interprètes le conjecturent (g). L'ordre que ce Prince donne aux Lévites en est la preuve. » Mettez l'Arche dans » le Sanctuaire du Temple que Sa- » lomon, fils de David, Roi d'Israël, a bâti (h); car vous ne la » porterez plus. » Ils avoient donc coutume de la porter; ainsi, si elle n'étoit pas dans le Saint des Saints, lorsque cet ordre fut donné, ce n'est pas une suite qu'elle en avoit été tirée pour la cacher aux méchans

(a) Strabon, liv. 1. & 15. pag. 653.

(b) Le Pere Calmet, 4. Rois, ch. 21. v. 8.

(c) M. Allix, *Reflexions sur les cinq Livres de Moïse*, à Londres 1687.

(d) [beïad moshéh], Lévit. chap. 10. v. 11. chap. 26. v. 46. Nomb. chap. 4.

v. 37. chap. 9. v. 23. chap. 33. v. 1. chap. 36. v. 13. Josué, chap. 20. v. 2. chap. 21. v. 2.

(e) 1. Rois, chap. 6. v. 3.

(f) Ibid. chap. 14. v. 18.

(g) Le P. Calmet.

(h) 2. Paralip. chap. 35. v. 3.

Rois qu'on vient de nommer.

M. Wandale (a) s'est donné de grands mouvemens pour prouver que le Livre de la Loi, qui fut trouvé dans le Temple du temps du Roi Josias, étoit le seul Exemplaire qu'on avoit pû conserver sous les régnés d'Achaz, de Manassé, & d'Ammon. Ces Princes tomberent dans les derniers désordres, & ils abandonnerent le culte du vrai Dieu, pour porter leurs vœux & leur adoration à des idoles de terre, de pierre, de bois, de cuivre, d'argent, ou d'or. L'Ecriture leur reproche ces désordres, mais elle ne les accuse point d'avoir fait brûler les saints Livres. Le paradoxe cependant du Médecin de Harlem le demande, & quelque chose même davantage. Car pour le soutenir, il faut prouver, non-seulement que ces Rois impies firent brûler tous les Livres de la Loi, mais qu'ils en firent faire une recherche si exacte, qu'on ne put conserver que celui qu'on trouva dans le Temple. En vain objecteroit-on à M. Wandale qu'il n'est pas croyable qu'il n'y eût eu dans les Tribus de Juda & de Benjamin, & chez tous les Prêtres qui étoient venus demeurer dans ces Tribus, lorsque Roboam fit schisme, qu'il n'y eût eu, dis-je, qu'un seul Exemplaire de la Loi, & encore caché & ignoré de tout le monde, tandis que les Samaritains en avoient plusieurs : car il prétend que les Samaritains n'en avoient alors aucun Exemplaire ; que le Prêtre qui vint de Babylone pour les instruire, ne leur en apporta point, & que ce

fut de mémoire qu'il les instruisit à servir Dieu. C'est lui faire présent d'une admirable mémoire. Combien y a-t'il de Sçavans, M. Wandale lui-même, qui ont lû une infinité de fois le Pentateuque, qui l'ont médité, & qui, si on les consultoit sur quelques cérémonies particulières de la Loi, ne pourroient la décider sans craindre de se tromper, qu'en consultant ce que Dieu en ordonne ? Et pendant plus de trois cents ans, les Prêtres des Samaritains ont eu une si bonne mémoire, qu'ils se souvenoient exactement de toutes les cérémonies de la Loi, dont ils devoient les instruire ? Mais si ce fut Manassé, qui fit connoître, & qui porta aux Samaritains un exemplaire de la Loi, pourquoi ne leur porta-t'il pas les autres Livres de l'Ecriture ? Car les Juifs reconnoissoient dès-lors pour inspirés, tous ceux qu'ils ont aujourd'hui dans leur Canon.

Si Manassé, répond M. Wandale, & les autres Prêtres qui allerent demeurer avec lui à Samarie, ne porterent pas avec eux les Livres des Prophètes, & les autres de l'Ecriture, c'est certainement qu'ils étoient encore cachés dans les cassettes des Prêtres & des Scribes, & qu'ils n'avoient point encore été rendus publics (b). Je cite ses paroles ; car on pourroit croire qu'une personne qui se mêle d'écrire, n'a pas été capable de dire des choses si peu raisonnables. Quoi ! le frere d'un Grand-Prêtre n'auroit pas eu des Livres que la Religion lui faisoit regarder comme inspirés de Dieu ? S'ils étoient cachés dans les cassettes

(a) *De Origine idololatriæ*, pag. 68.

(b) *Quòd autem scripta Prophetarum secum non portaverint, id procul dubio venit quòd illa scripta adhuc in sacerdo-*

tum ac scribarum scriniis delitescerent, neque adhuc in usum producta fuissent.
De origine progr. idololatriæ, pag. 82.

des Prêtres, pourquoi ne les avoit-il pas dans la sienne ? Pourquoi les Prêtres qui le suivirent à Samarie, n'en avoient-ils point dans leurs ?

Les Auteurs de l'Histoire universelle du monde (a) n'ont pas poussé le paradoxe aussi loin que M. Wandalé ; mais ce qu'ils prétendent, qu'il paroît clairement, par tout le récit de l'Historien sacré, que l'Exemplaire de la loi, que le Grand-Prêtre envoya à Josias, étoit le seul alors qui ne fût pas défectueux, n'est pas plus solide. Car on ne trouve assurément rien dans l'Ecriture qui donne lieu d'y voir ce qui, selon ces Sçavans, y paroît clairement.

Les Juifs peuvent n'avoir point eu de Synagogue avant la captivité de Babylone, comme le prétend M. Prideaux. On n'en a aucune preuve dans l'Ecriture ; mais si le défaut de preuve ne permet pas de nier, il défend également d'affirmer. Quoi qu'il en soit, ce que ce Sçavant ajoute, qu'il n'y avoit alors d'exemplaire de la Loi qu'à Jérusalem, est un de ces paradoxes que quelques vus de parti font avancer, plutôt que l'amour de la vérité. Tous les Prêtres & tous les Lévites ne demouroient pas à Jérusalem ; le plus grand nombre demouroit dans les villes que Moïse avoit ordonné aux autres Tribus de leur donner : & à qui le sçavant Anglois persuadera-t'il qu'ils n'avoient aucun exemplaire de la Loi ? Que ce grand nombre de Prophètes qui ont toujours été dans le royaume d'Israël tant qu'il a subsisté, la négligeoit à un point de ne s'en pas procurer un ? Les villes de Judée étoient fort proches les unes des autres, & l'on ne conçoit point

de ville, quelle qu'elle soit, qui n'ait un lieu où l'on s'assemble pour les affaires civiles. C'est probablement dans ces endroits que les Prêtres, les Lévites assembloient le peuple le jour de Sabbat, pour l'instruire, & lui lire la Loi. Moïse avoit ordonné trop expressément aux Israélites de l'avoir toujours à la bouche, devant les yeux, & de la méditer continuellement, pour croire qu'on ne commença à la lire au peuple qu'après son retour de la captivité. Ce qu'allégué le sçavant Anglois, que le Roi Josaphat, en envoyant des Prêtres dans les différentes villes du royaume d'Israël, en rappeler le peuple à son Dieu, prouve si peu son paradoxe, que je ne m'y arrête pas.

Quand on supposeroit, sans preuve, que ce fut l'original de la Loi, écrit par Moïse, que le Grand-Prêtre trouva dans le Temple, cette supposition ne suffiroit pas pour rendre raison de la grande impression que fit la lecture de ce saint Livre sur l'esprit de Josias. Si l'on découvroit dans quelque monastère d'Orient, les Epîtres de saint Paul, écrites de sa propre main, cette heureuse découverte causeroit une grande joie à tous ceux qui ont quelque sentiment de piété : mais déchireroit-on ses habits, ordonneroit-on des prières, consulteroient-on des gens de bien, sur ce que l'Apôtre dit contre ceux qui ne vivent pas chrétiennement ? Il faut faire quelque autre supposition, pour rendre raison de la grande impression que fit sur le Roi la lecture de ce saint Livre. Car, que ce fût dans l'original, que ce ne fût que dans une copie, que le secrétaire Saphan lui en fit la lecture,

c'étoient les mêmes paroles, & elles n'étoient pas plus efficaces dans l'un que dans l'autre.

Le saint Roi Josias pouvoit être dans un état semblable à celui où David se trouva par rapport à l'adultère & à l'homicide, & le Grand-Prêtre put imiter le Prophète Nathan. David n'ignoroit pas que la Loi défendoit l'adultère & l'homicide : mais sa passion l'aveugloit sur une vérité si certaine, & pour lui dessiller les yeux, le Prophète crut qu'il devoit se servir de l'apologue. Josias sçavoit également que Moïse avoit donné une Loi à ses ancêtres, & il n'en pouvoit ignorer les principaux points. Mais cette connoissance pouvoit être bien générale, & peu propre à produire le zèle dont Helcias vouloit l'animer pour cette Loi. Il feint donc d'avoir trouvé par hasard dans le Temple, un Livre d'une antiquité respectable : le secrétaire put lui lire l'endroit du Deutéronome où Moïse fait des imprécations contre ceux qui abandonneroient la Loi, & animer sa lecture d'un ton propre à frapper le Roi. Tous les Chrétiens sçavent la rigueur des jugemens de Dieu contre les pécheurs impénitents : mais qu'un prédicateur en peigne les circonstances avec force, qu'il en anime les portraits d'un geste véhément, & d'un éclat de voix pathétique, le trouble, la confusion & le tremblement dans lesquels il jette ses auditeurs, feroient croire que c'est pour la première fois qu'ils entendent ces grandes vérités, si l'on n'étoit pas certain

d'ailleurs, qu'ils les ont entendues une infinité de fois.

Six ans avant que le Grand-Prêtre eût envoyé le Livre de la Loi à Josias, ce Prince avoit purifié Juda & Jerusalem (a) des hauts lieux, des bois profanes, des idoles & des figures en sculpture. Il avoit fait détruire les autels de Baal, & briser les idoles qu'on avoit mises dessus, brûler les os des Prêtres sur leurs autels, & mettre en pièces toutes les idoles, & tous leurs temples, dans toute la terre d'Israël. Est-il croyable, qu'un Roi ait entrepris à l'âge de vingt ans, & exécuté de si grandes choses, par zèle & par respect pour une Loi qu'il ne connoissoit pas ?

R E M A R Q U E III.

Eclaircissement de quelques endroits du récit que fait Joseph de ce que Josias a fait, ou de ce qui lui est arrivé.

TΟς βασιλευμένους (b) ne fait point de sens. M. Hudson, qui n'a pu l'ignorer, conjecture (c) qu'on pourroit lire τοῖς βασιλεῦσι τιμήν. Ce qui m'a empêché de suivre la correction du sçavant Editeur, c'est qu'on ne trouve en aucun endroit de l'Ecriture, que les Rois d'Israël aient consacré des chars au soleil, & qu'entre les marques d'idolatrie que Josias détruisit dans cet Etat, elle ne compte point des chars consacrés

(a) *Duodecimo anno postquam regnare coeperat, mundavit Judam & Jerusalem, &c. . . . & ce fut la dix-huitième année du règne de ce Prince, que le Grand-Prêtre lui envoya le Livre de*

la Loi. 2. Paralip. chap. 34. v. 3. Ibid. v. 14. & suiv.

(b) Numero 1. lig. 2.

(c) Note d.

à cet astre. Il est certain, au contraire, que les Rois de Juda lui en dédièrent. Cependant, pour donner un sens à cet endroit, qui n'en a point dans l'état où est son texte, je conjecture que Joseph avait écrit βασιλεῖσι ἱφιστάται ἀγάλματα ἃ κατεστάσαντο οἱ πρόγονοι. » Il brisa aussi les statues qu'avoient érigé les Rois d'Israël, & que leurs ancêtres avoient faites. « La correction donne un bon sens, ne donne point lieu de supposer que Josias détruisit les marques d'une espèce d'idolatrie, dans laquelle il ne paroît pas que les Rois d'Israël soient tombés; & les mots qu'elle restitue ayant plus de ressemblance que ceux que M. Hudson propose, avec ceux que l'on suppose altérés, les Copistes ont pû s'y méprendre plus facilement.

Dans le même numero, ἐκείνου τῶν ἱερῶν ἐξηγουμένου. Je crois que Joseph ne veut dire en cet endroit que ce qu'on lit au verset treize du trentecinquième chapitre du second Livre des Paralipomènes. Mais il s'exprime d'une manière si laconique & si obscure, qu'il ne paroît pas que ses Traducteurs aient pû saisir son sens. L'Ecriture dit dans le verset qu'on vient de citer, que l'on fit cuire les victimes, & qu'on les distribua promptement (a) au peuple. Ce sens suppose qu'on lise ἱερῶν, les victimes, au lieu d'ἱερῶν, les Prêtres, & ἐξηγουμένου, au lieu d'ἐξηγουμένου, » & on porta de chacune de ces victimes au peuple.

Entre les fautes que le Père Alexandre (b) accuse Joseph d'avoir

faites dans ce qu'il raconte du Roi Josias, la troisième est d'avoir dit que ce Prince mourut à Jérusalem. Il est vrai que dans les anciennes Editions dont se servoit le sçavant Religieux, Joseph dit τελευτᾷ ἐν τῷ πλεονίῳ καὶ τῶν βίων, & cette blessure termina là ἐν sa vie; mais s'il s'étoit donné la peine de consulter son ancien Interprète, il auroit vû qu'il n'avoit point ἐν dans son manuscrit, & que Joseph, par conséquent, ne marquoit point l'endroit où Josias étoit mort. C'est sans doute sur l'autorité de cet ancien, que M. Havercamp n'a point fait imprimer ἐν. Car il ne marque point que cet adverbe manque dans aucun des manuscrits qu'il a consultés.

Ce qui est une erreur chez le Père Alexandre, est une vérité chez le P. Calmet, M. l'Abbé Guyon (c), & quelques autres Sçavans. Car le docte Bénédictin prétend que ce qui est dit au verset trentième du chapitre vingt-troisième du quatrième livre des Rois, » qu'on le porta mort de Mageddo à Jérusalem, » doit s'entendre de la blessure mortelle qu'il avoit reçue, » & il prétend que c'est ce qui paroît par les Paralipomènes. (d) Mais c'est forcer l'expression du Livre des Rois, qui dit expressément que Josias mourut à Mageddo, pour la concilier avec celle du Livre des Paralipomènes, qui ne marque point l'endroit où ce saint Roi termina ses jours. C'est ce dont on se convaincra, si l'on se donne la peine de comparer ces deux endroits de l'Ecriture.

Néchao put imposer un tribut de

(a) [oudiârîtsoû lekhol beni hâghâm], & ils coururent les porter au peuple.

(b) *Historia veteris Testamenti*, page 130.

(c) Père Calmet, 4. Rois chap. 23. v. 30. L'Abbé Guyon, *Hist. Emp. & Resp.* Tom. 2. pag. 121

(d) Chap 25. v. 23.

cent talents d'argent, & un d'or, au royaume de Juda ; mais Joseph ne le dit pas, quoiqu'on lui donne communément ce sens. Il dit seulement, qu'il taxa la terre à cent talents d'argent, & à un d'or. L'Ecriture ne le marque pas non plus, & le terme dont elle se sert (a) signifie plutôt taxe, amende, que tribut.

M. Prideaux prétend que Néchao étoit en personne à Jerusalem, lorsqu'il donna la couronne à Joachim ; & c'est le sentiment de M. le Clerc, & de plusieurs autres Sçavans. Si Joseph a suivi celui de sa Nation dans le récit d'un fait entièrement indifférent de soi-même, les Juifs de son temps croyoient que ce fut à Rébla que Néchao mit Joachaz aux fers, & que ce fut dans le même endroit qu'il donna la couronne à Joachim. Mais c'est ne rien dire, que d'alléguer le sentiment de l'Historien Juif, si l'Ecriture lui est contraire. Elle parle en deux endroits de cet événement, au quatrième Livre des Rois, & au second des Paralipomènes. Son expression est exacte, & son sens net, au verset trente-trois du chapitre vingt-troisième du quatrième Livre des Rois, si l'on lit avec les Massoret un [mém^e] au lieu d'un [bêth] devant *melek*. Car l'Ecrivain sacré dira, non comme M. le Clerc traduit, *dum regnaret Jerosolyma* ; mais, *ne regnaret in Jerusalem*, comme porte la Vulgate. » Pharaon Néchao le fit » venir à Rébla, qui est dans le » pays d'Emath, afin qu'il ne régnât pas à Jerusalem. « τὸ μὴ βα-

σιλεῖν αὐτὸν ἐν Ἱερουσαλὴμ, comme ont traduit les Septante.

M. le Clerc, qui traduit [iâsirêbou] par *amovit*, fait remarquer (b) que, dire : » Le Roi d'Egypte fit » sortir Joachaz de Jerusalem, « n'est pas opposé à dire, qu'il le fit mettre aux fers à Rébla. On convient de la justesse de la remarque, mais elle demande un [mém^e] devant Jerusalem, & c'est un [bêth] qui y est. Y auroit-il du sens à dire : » Il » retira Joachaz dans Jerusalem ? » Et d'où le retira-t-il ? M. le Clerc, qui a bien senti qu'il n'y en avoit pas, a été obligé, pour soutenir son explication, de supposer *cum esset*, avant Jerusalem, » lorsqu'il étoit » dans Jerusalem. « Mais ces deux mots ne sont point dans le Texte sacré : & que ne lui feroit-on point dire, s'il étoit permis d'y suppléer ce que l'on s'imagine y manquer ? Il est infiniment plus probable que l'Ecrivain sacré avoit mis un [mém^e] au lieu d'un [bêth], devant Jerusalem (c), comme on lit au verset trente-trois du vingt-troisième chapitre du quatrième Livre des Rois, mais que la précipitation des Copistes a transcrit le dernier au lieu du premier. La manière dont les Septante ont traduit, autorise la conjecture : » Pharaon le mit aux fers à Déblatha, » dans la terre d'Aimath, pour qu'il » ne régnât pas à Jerusalem (d), » donne lieu de croire qu'ils lisoient dans leur exemplaire [iâsirêbou], au lieu de [iâsirêbou], il le lia, au lieu de il le tira.

(a) [nâghâsh] 4. Rois, chap. 23. v. 35.

(b) Comment. 2. Paralip. ch. 36. v. 3.

(c) [mêroushalaim] au lieu de [bi-

roushalaim].

(d) Καὶ ἔδωκεν Φαραὼ Νεχαὸ ἐν Δεβλαθὰ ἐν γῇ Αἰμαθ, τὸ μὴ βασιλεῖν αὐτὸν ἐν Ἱερουσαλὴμ.

REMARQUE IV.

La bataille que , selon Hérodote , Néchos , Roi d'Egypte , gagna sur les Syriens , est celle où Josias fut blessé mortellement. Il paroît que Cadytis de cet Auteur est Jerusalem.

HERODOTE raconte dans son second Livre (a) , que Néchos , Roi d'Egypte , attaqua les Syriens , & que les ayant défaits , il prit sur eux une grande ville , qu'il appelle *Cadytis*. On convient assez que la bataille de Magdolo , qu'Hérodote fait gagner par Néchos sur les Syriens , est l'action de Mageddo , où Josias fut blessé à mort ; mais on se partage sur la ville qu'il lui fait prendre après cette victoire. Lightfoot , & quelques autres Sçavans (b) , croient que c'est Jerusalem qu'Hérodote appelle *Cadytis*. M. le Clerc , & le Père Calmet , prétendent que c'est Cadès , ville de la Galilée supérieure. Le sentiment de M. Reland (c) est que c'est la ville de Geth , capitale , autrefois , des Philistins. Hérodote ne caractérise point assez la ville qu'il dit que Néchos prit après la bataille de Magdolo , pour qu'on la puisse reconnoître avec quelque certitude , entre celles de la Judée dont le nom approche de celui de Cadytis. Ainsi je me borne à proposer quelques doutes contre le sentiment des Critiques qui ne veulent pas que ce soit Jerusalem.

Il est certain , par le verset trois

du trente-sixième chapitre du second livre des Paralipomènes , que Néchos prit Jerusalem. C'étoit la plus belle conquête que ce Prince pouvoit faire dans son expédition ; & Hérodote seroit peu digne de l'estime qu'on a toujours eue pour lui , si pour tout fruit de l'entreprise du Roi d'Egypte , il s'amusoit à nous dire qu'il prit une ville qu'à peine connoît-on , tandis que ce Prince se rendit maître de la capitale d'un royaume. 2°. La ville que Néchos conquiert étoit une grande ville , & aussi grande que Sardes ; Jerusalem étoit grande , & la capitale des Juifs , comme Sardes l'étoit des Lydiens. Nous ne connoissons Cadès & Geth que par ce que nous en dit l'Ecriture , & elle ne nous dit point si elles étoient grandes ou petites.

Mais pourquoi Hérodote n'appelle-t'il pas Jerusalem la ville de Syrie que Néchos conquiert ? Comme il ne sçavoit ce point d'histoire que des Prêtres Egyptiens , il ne put lui donner que le nom qu'ils lui dirent , & il est bien vrai-semblable qu'il ne connoissoit pas même celui de Jerusalem. Il paroît , par ce que Joseph rapporte d'Apion (d) , que les Egyptiens donnoient un nom injurieux à la capitale des Juifs. Car je ne sçaurois me persuader qu'il ait été assez ignorant , ou assez aveuglé par sa passion , pour ne pas voir que le nom de Jerusalem n'étoit pas Grec , & qu'il eût été par conséquent ridicule d'en chercher l'étymologie dans cette langue. Il est bien vrai-semblable qu'en faisant quelque léger changement dans le nom de Jerusalem , les Egyptiens en avoient

(a) Pag. 152.

(b) Déias , *Chorogr.* pag. 408. Marfham , *Chronic. sæcul.* 18. pag. 569.

(c) Palæst. [Illustr. pag. 669.

(d) Liv. 1. num. 34.

fait un mot , qui , dans leur langue , répondoit à *Ιερουσα* , & que les deux dernières syllables d'*Ιεροσόλυμα* ne pouvant entrer dans ce mot , ils avoient supposé que les Juifs les avoient ajoutées , pour ôter ce qu'il y avoit d'injurieux pour eux dans le premier nom de leur ville. Ces sortes de changemens n'étoient point inconnus aux Juifs. C'est ainsi que le Prophète osée (a) appelle le veau d'or que Jeroboam avoit fait mettre à Béthel les veaux de *Beth-aven* , & que par ce changement il appelle le lieu où ils étoient , maison d'iniquité , dont le nom étoit *maison du Seigneur*. Les Juifs appelloient leur capitale , la ville sainte (b). Les mêmes lettres radicales , qui signifient en Hébreu sainte , y signifient prostituée , & il n'y a de différence , entre ces deux mots , que dans les voyelles (c). Les Egyptiens purent prendre avantage de cette grande ressemblance , & en prononçant [*kedêshâb*] , au lieu de [*kedôshâb*] , appeller Jerusalem prostituée , au lieu de sainte , & se servir de cette acception injurieuse , lorsqu'ils raconterent à Hérodote l'expédition d'un de leurs Rois en Palestine.

R E M A R Q U E V.

Sur ce que Joseph dit des prédictions de Jérémie.

C'EST plutôt pour justifier la manière dont j'ai traduit cet endroit , que pour critiquer celle dont l'ont rendu M. d'Andilly & le

nouvel Editeur. Selon ces Sçavans , Joseph borne les prédictions de Jérémie à avoir annoncé les maux que Jerusalem devoit souffrir & la captivité des Juifs sous les Babyloniens , & j'ai cru qu'il les étend jusqu'à la prise de Jerusalem par les Romains. Il me semble qu'on ne peut pas donner un autre sens à τῶν τῶν ἐφ' ἡμῶν γινόμενῶν ἀλυσῶν que celui-ci. « Car » il a prédit les malheurs qui devoient » arriver à Jerusalem , & sa prise , » qui est arrivée de nos jours. « On a traduit τὴν Βαβυλωνίαν ἀγρίαν , la captivité des Babyloniens , ou comme M. d'Andilly l'a rendu , » la captivité que nous avons soufferte sous » les Babyloniens. « Je ne sçai pas si c'est ce que vouloit dire Joseph , mais les termes dont il se sert , ne le disent pas , assurément. Ils signifient plutôt , que Jérémie avoit prophétisé la prise de Jerusalem par les Babyloniens (d).

On peut objecter ce qui suit ; car il semble que Joseph ne donne pas plus d'étendue aux prédictions de Jérémie qu'à celles d'Ezéchiel. Or , Ezéchiel ne paroît pas avoir prédit la ruine de Jerusalem par les Romains. Deux choses font peine dans ce que cet Historien dit ici , ou ce que ses Copistes ou ses Traducteurs lui font dire. Jérémie , en menaçant les Juifs des derniers malheurs , s'ils continuoient d'irriter Dieu par leurs désordres , a bien prédit en général la prise de Jerusalem par les Romains ; mais on ne voit pas qu'il ait prédit en particulier cet événement , & on ne trouve rien dans ce qui nous reste de ce Prophète , qui désigne particulièrement la prise de

(a) Chap. 10. v. 5.

(b) Daniel , chap. 9. v. 24. Philon , *Ιεροσόλυμα*.

(c) [*kedêshah*] au lieu de [*kedôshâh*].

(d) Jérémie , chap. 25. v. 12.

Jerusalem & la destruction du Temple sous l'Empire de Vespasien.

M. d'Andilly, qui a senti la difficulté l'a levée, ou plutôt cachée, en traduisant, » laissa par écrit les maux » dont Jerusalem seroit affligée. « Mais il n'est pas douteux que ces mots, *τις ὅτι ἐφ' ἡμῶν γινώσκουσιν*, ne disent plus, & qu'ils ne marquent » la prise de Jerusalem arrivée de » notre temps, « comme l'on vient de le dire. Il vaut mieux, ce semble, reconnoître que Joseph ne s'exprime pas ici dans la dernière exactitude, & que ce que le Prophète dit en général des maux qui accableroient les Juifs s'ils continuoient dans leurs désordres, il l'a appliqué en particulier à ceux qu'ils venoient de souffrir dans la destruction de leur ville & de leur Temple, & à l'état méprisable & honteux où ils étoient réduits de son temps.

Il n'est pas si facile de concevoir comment il a pu dire, qu'Ezéchiel avoit aussi composé deux Livres sur le même sujet, avant Jérémie. M. Huet (a), qui ne trouvoit aucune difficulté en cela, croyoit que les prophéties étoient autrefois partagées en deux Livres, que la première division renfermoit les trente-neuf premiers chapitres, & la seconde les neuf derniers. La conjecture n'a rien qui répugne, mais elle ne sauve pas à l'Historien le reproche d'avoir fait prophétiser Ezéchiel devant Jérémie, quoique celui-ci fût entré dans le ministère Prophétique plus de trente ans avant Ezéchiel. On trouve une conjecture de Sam. Petit, dans la Note I. qu'il croyoit lever

la difficulté. Celle que je propose n'est peut-être pas si juste : le goût des lecteurs en décidera. Mais celle de ce Sçavant suppose que, selon Joseph, Ezéchiel a prophétisé comme Jérémie, la ruine des Juifs par les Romains; & il ne paroît pas qu'il le dise. Pour lui faire exprimer la pensée que je lui prête, je mets un point devant *ἵς*, dont j'efface la dernière lettre, mais que je fais suivre de *μὴ* (b). Je suppose enfin, que *πρώτος* se rapporte à Jérémie, qu'il signifie moins le temps dans lequel il a prophétisé, que le Prophète lui-même, dont Joseph a parlé avant Ezéchiel. » Jérémie n'est pas le seul » qui ait prédit ces choses au peuple, le Prophète Ezéchiel les a » aussi prédites; le premier, en a » écrit deux (c) Livres, qui sont » venus jusqu'à nous. Ils étoient au » reste de la famille Sacerdotale, » mais Jérémie, &c.

REMARQUE VI.

On éclaircit quelques circonstances de ce que Joseph dit de Jérémie.

C E ne fut point devant le Roi que les Prêtres accusèrent Jérémie. Ce fut devant les Chefs de la Nation & devant le peuple, qu'ils l'accusèrent de faire des prédications contre le Roi. Sig. Gelenius, & M. d'Andilly, font porter cette accusation au tribunal de Joachim ;

(a) Demonst. Evang. Propos. 4.

(b) ... ἀλλὰ καὶ ὁ Προφῆτης Εὐχέλαιος, ὁ μὲν πρῶτος περὶ τῶν δύο βιβλία γράψας κατέλιπον.

(c) Les prophéties de Jérémie, & les Lamentations.

mais Joseph dit dans le Grec ce que l'on a rendu dans la traduction (a). C'étoit dans un des Portiques du Temple, que le Prophète fit les prédictions qui souleverent les Prêtres contre lui. Ils le condamnerent à mort : mais il fut soustrait à ce jugement injuste par les Anciens de la Nation, & particulièrement par Ahicam, fils de Saphan. Nous trouvons un Saphan secrétaire (b), sous Josias. Ce pouvoit être le père de l'homme de bien qui fut le principal instrument dont Dieu se servit pour soustraire Jérémie à la fureur des Prêtres; mais comme l'Ecriture ni Joseph ne le disent pas, l'Auteur de la vie de Jérémie, d'ailleurs fort exact, s'est un peu oublié, lorsqu'il a assuré » qu'Ahicam étoit de la famille de » Saphan, qui avoit été secrétaire » du Roi Josias. « Ce qu'il dit au commencement de cette vie, qu'Anathoth étoit la ville qui avoit été détruite par Saül, après en avoir tué tous les Prêtres, est un défaut de mémoire ou d'attention.

L'Auteur de la Note * croit que quand Joseph dit que les plus sages de la Nation avoient fait sortir Jérémie, ἀπὸ τῆς αὐλῆς, sa pensée est qu'ils le firent sortir du vestibule de la prison royale; & pour le prouver, il renvoie au verset troisième du chapitre trente-deuxième. Mais ce Sçavant ne faisoit pas réflexion, que l'événement qui est raconté dans l'endroit où il le renvoie, se passa sous Sédécias, & celui dont parle ici Joseph arriva sous Joachim. D'ailleurs, l'Ecriture dit expressément que ce fut dans le portique de la maison du Seigneur.

Joseph se trompe; ce ne fut pas Jérémie qui lut le Livre de ses prophéties dans le Temple, ce fut son secrétaire Baruch; parce qu'il étoit, comme il le dit, empêché, & qu'il ne pouvoit pas entrer dans le Temple. On ne sçait pas ce qui empêchoit le Prophète d'aller au Temple, mais ce n'étoit pas qu'il fût en prison, comme l'ont cru quelques Interprètes. Les principaux de la Nation, auxquels Baruch lut son Livre de prophéties, ne lui eussent pas dit : Allez vous cacher, que Jérémie se cache aussi, & que personne ne sçache où vous serez (c); & les trois Officiers, que le Roi avoit envoyés pour le prendre, le lui eussent amené : mais le Seigneur l'avoit caché, & ils ne purent le découvrir.

R E M A R Q U E V I I.

On explique ce que Joseph fait dire par Godolias à Jean, & à ceux qui étoient venus le trouver avec lui.

MONSIEUR d'Andilly, & après lui M. l'Abbé Guyon (d), ont cru que Godolias se chargeoit de faire réparer & rendre habitables les villes où ceux des Juifs qui n'avoient pas été emmenés captifs, & qui venoient le trouver, voudroient s'établir. Mais ces Sçavans n'ont pas fait attention que le sens qu'ils prêtent à Joseph demande qu'il eût mis ἀποστῆναι, & ἀναστῆναι au futur,

(a) Jérémie, chap. 26. v. 10. Ibid. v. 2. In atrio domus Domini.

(b) 4. Rois, chap. 22. v. 8. Jérém. chap. 26. v. 24.

(c) Abscondere tu & Jeremias, & nemo sciat ubi sis. Jérémie. ch. 36. v. 9.

(d) Hist. des Emp. & des Rép. Tom. 2. pag. 375.

& ils sont au présent de l'infinitif. Ce qui a pû leur faire prendre le change, c'est qu'ils ont cru que le verbe ἀποστέλλω signifioit *envoyer*, comme c'est en effet son sens ordinaire; mais il veut dire ici, *aller*, *partir*, dans le sens que saint Luc (a) dit de saint Paul ἀπὸ τῆς Μιλήτου πέμψας ἰς Ἐφέσον, à *Mileto mittens Ephesum*, partant de Milet pour Ephèse. Ainsi Godolias dit à Jean, & à ceux qui étoient venus le trouver avec lui : « Je vous conseille de vous en » aller avec ceux qui sont venus avec » vous, μετὰ τῶν ἰδίων, de réparer les » villes, & de vous y établir. « Un peu de réflexion fait voir que c'est ce que Joseph lui fait dire. » Il les » assura qu'il les prenoit sous sa protection; que si quelqu'un leur faisoit » peine, ils trouveroient en lui » une personne toujours prête à leur » rendre service, & il leur conseilla » de demeurer dans quelque ville » qu'ils voudroient. « Joseph ajoute, ἀποστέλλω τε μετὰ τῶν ἰδίων, & d'envoyer avec les siens : on a senti le ridicule de dire, que Godolias conseilloit à ces Juifs d'envoyer avec les siens. Et pour le lever, on suppose que Joseph a sous-entendu quelque verbe, comme ἐπιτρέχει, » & il » promet d'envoyer quelqu'un des » siens. « On est quelquefois obligé d'avoir recours à de semblables suppositions, mais cela n'a pas lieu ici. Car, 1^o. il faudroit dans ce sens, que Joseph eût dit ἀποστέλλω τοὺς ἰδίους, & non pas μετὰ τῶν ἰδίων. 2^o. Après avoir supposé qu'ἀποστέλλω, & ἀνα-

τίζειν, sont régis par quelque verbe sous-entendu, on est obligé d'abandonner là cette supposition; pour aller reprendre συνβίβουσα, & lui faire régir κατοικεῖν. Car Godolias ne promettoit pas d'aller demeurer dans les villes où les Juifs s'établiraient. J'ai peine à croire qu'on puisse trouver un exemple d'une construction si contraire aux règles de la Grammaire, dans aucun Auteur qui ait prétendu écrire pour se faire entendre.

On ne voit pas, de la manière dont M. d'Andilly a traduit ce que Joseph dit dans le numero suivant, du Roi des Ammonites & d'Ismaël, lequel des deux vouloit monter sur le trône d'Israël, par la mort de Godolias. La traduction qu'a fait M. l'Abbé Guyon (b) de cet endroit, n'est point équivoque, mais je ne crois pas qu'elle rende bien la pensée de Joseph. « Baalis, Roi des » Ammonites, pensant à se rendre » maître de la Judée, avoit conspu » piré avec Ismaël contre Godolias. « Le Roi des Ismaélites envoya à la vérité Ismaël pour tuer Godolias; mais il paroît que c'étoit Ismaël qui prétendoit profiter du crime qu'il alloit commettre, pour monter sur le trône de ses ancêtres. Joseph l'insinue, lorsqu'il remarque qu'il étoit du sang royal. Car la remarque eût été inutile, si Ismaël se fût chargé de tout l'odieux d'un assassinat pour mettre la couronne sur la tête du Roi des Ammonites.

(a) Act. chap. 20. v. 17.

(b) Hist. des Emp. & Rep. Tom. 2. pag. 376.

R E M A R Q U E VIII.

Sur le Passage de Bérose.

OU Bérose ne s'est pas assez expliqué, ou il a voulu flatter les Chaldéens aux dépens de la vérité. Il semble dire, que Nabopolassar conquît l'Egypte, puisqu'il y mit, selon lui, un Satrape, qui se révolta; que cette révolte obligea ce Prince, à qui son grand âge ne permettoit pas de supporter les fatigues de la guerre, d'envoyer contre les révoltés son fils Nabuchodonosor, qui les fit rentrer dans l'obéissance. Si c'est-là sa pensée, elle est contraire à la vérité.

On voit par l'Ecriture, que le royaume d'Egypte subsistoit, & étoit indépendant des Babyloniens (a), lorsque Nabuchodonosor fit sa seconde expédition en Judée. Car il fut obligé de lever le siège de Jérusalem pour aller combattre le Roi d'Egypte, qui marchoit au secours de Sédécias. S'il étoit permis d'espérer de se faire quelque jour au travers de ténèbres aussi profondes que sont celles où nous sommes par rapport à l'histoire des Chaldéens, on pourroit conjecturer que ces grands événemens se sont passés de la manière dont on va les exposer.

Nabopolassar attaqua la Syrie; s'en rendit maître, & enleva aux Egyptiens tout ce qu'ils y possédoient jusqu'aux confins de la Judée. Ce Prince, pour assurer ses conquêtes y mit un Satrape; mais cet Officier s'étant révolté, & Nabopolassar n'étant plus en état, à cause de son

grand âge de supporter les fatigues de la guerre, il chargea son fils Nabuchodonosor d'aller punir le Satrape révolté, & de faire rentrer sous son obéissance les peuples qui s'en étoient soustraits. Par peu d'exactitude dans son expression, ou pour vouloir flatter les Chaldéens, Bérose appelle Egypte ce dont les Babyloniens s'étoient rendus maîtres dans la Cèle-Syrie & aux environs de la Judée, & que possédoient alors les Egyptiens. Car pour l'Egypte proprement dite, il est certain, par l'Ecriture, que Nabopolassar ne l'avoit pas conquise; que Nabuchodonosor même ne s'en étoit pas rendu maître dans sa première expédition contre les Juifs, & que ses conquêtes se bornèrent à se rendre maître des pays situés entre l'Euphrate & le Nil. Le Roi d'Egypte vint au secours de Sédécias, lorsque Nabuchodonosor assiégeoit Jérusalem. Ce secours qui s'avançoit, obligea ce Prince de lever le siège pour l'aller combattre. Jérémie, qui nous apprend cela, ne nous en dit pas davantage. Le retour de Nabuchodonosor à Jérusalem fait voir qu'il défit le secours, ou que Néchao se retira sans risquer une action; mais il ne conquît point l'Egypte, & il ne paroît pas même qu'il y soit entré. Quand Ismaël eut tué Godolias en trahison, les Juifs, que les Chaldéens n'avoient pas emmenés captifs, craignirent qu'ils ne les chargeassent d'un crime dont ils étoient très-innocents, & dans cette crainte, ils s'enfuirent en Egypte. Ce fut en vain que Jérémie les pria & les pressa de rester en Judée, ils n'écouterent que leur crainte: mais ils n'auroient point pensé à se retirer en Egypte, & le Prophète ne leur

(a) Jérémie, chap. 40. v. 4.

eût pas prédit que Dieu établiroit le trône de Nabuchodonosor dans ce royaume (a), si ce Prince en avoit été le maître alors. Ce ne fut qu'après les sièges de Tyr (b) & de Jérusalem qu'il entra en Egypte, & qu'il la ravagea comme l'avoit prédit Jérémie & Ezéchiel.

Mégasthène fait un grand éloge de Nabuchodonosor, il le préfère à Hercule, & il lui fait conquérir une grande partie de la Lybie & de l'Ibérie; il n'en dit néanmoins pas tant que lui en fait dire un sçavant Interprète (c): » Il est constant, » par Mégasthène, que ce Prince » porta la guerre jusqu'au-delà des » colonnes d'Hercule, & jusques » dans l'Espagne. « Joseph cite cet Ancien en deux endroits (d), mais il ne dit en aucun, qu'il ait porté la guerre jusqu'au-delà des colonnes d'Hercule. Pour son expédition en Espagne, c'est assez vrai-semblablement à Sig. Gelenius, & à M. d'Andilly, que le sçavant Interprète en a l'obligation. Car ces Traducteurs n'ont pas fait attention qu'il y a une Ibérie entre le pont Euxin & la mer Caspienne; & que c'est d'elle que parle Mégasthène, & non de celle que nous connoissons sous le nom d'Espagne.

Je remarquerai, en passant, une autre petite négligence de l'élégant Traducteur. Selon lui, Mégasthène dit que Nabuchodonosor conquiert la capitale d'Afrique. Il est vrai que Sig. Gelenius avoit traduit *urbem Africa primariam*, & avoit fait imprimer τὴν πρῶτην, mais c'est véritablement une faute dont il est sur-

prenant qu'il ne se soit pas aperçu. Car dans le premier Livre contre Apion, où Joseph cite le même passage. Il a fait imprimer τὴν πρῶτην, & a traduit, *maximam Africa partem*.

Nous apprenons du verset vingt-neuvième du quatrième Livre des Rois, chapitre vingt-troisième, que Néchao, Roi d'Egypte, déclara la guerre au Roi d'Assyrie. Nous ne sçavons point quel en fut le succès pour ce Prince, mais il fut malheureux pour Josias & pour sa capitale. Car ayant voulu s'opposer au passage du Roi d'Egypte, il fut tué d'un coup de flèche; Jérusalem fut prise, & Joachaz, qu'elle avoit mis sur le trône, emmené captif en Egypte. On peut conjecturer que l'armement de Néchao fut contre Nabopolassar, & que c'est ce que Bérose appelle la révolte du Sattape d'Egypte. Quoiqu'il en soit, le triomphe de Néchao ne fut pas de longue durée. Nabuchodonosor porta ses armes en Judée, emmena à Babylone le Roi qu'il y avoit établi, & mit Joachim en sa place. Mais il ne paroît pas qu'il ait attaqué l'Egypte alors. Quelque motif qu'ait pu avoir ce Prince d'ôter la couronne à Joachim, il la lui ôta trois mois après la lui avoir mise sur la tête (e), pour la mettre sur celle de Sédécias. Ce Prince ayant voulu secouer le joug des Babyloniens, la neuvième année de son règne, Nabuchodonosor vint l'assiéger dans sa capitale; mais Néchao ayant armé en sa faveur, il fut obligé de lever le siège de Jérusalem pour l'aller combattre. Soit que le Roi d'Egypte

(a) Jérémie, chap. 43. v. 10.

(b) Ezéchiel, chap. 29. v. 18.

(c) Père Calmer, Jérém. chap. 25. v. 22.

(d) Antiq. Juiv. liv. 10. chap. 11.

num. 1. Liv. 1. contre Apion, num. 20.

(e) 4. Rois, chap. 24.

n'osât pas courir les risques d'une bataille, soit que les ayant courus, le succès ne lui eût pas été favorable, Nabuchodonosor retourna à Jérusalem, qu'il prit après dix-huit mois de siège. Il n'attaqua point alors l'Egypte; ce ne fut que cinq ans après cette conquête, qu'ayant soumis les Ammonites & les Moabites, il entra en Egypte (a), en prit le Roi, qu'il fit mourir, & en mit un autre en sa place.

R E M A R Q U E I X.

Si Balthasar fut tué la même nuit, qu'une main écrivit sur la muraille de la salle où il étoit à manger.

OU Joseph n'a osé dire, ou ce n'étoit pas le sentiment de sa Nation, que Balthasar fut tué la même nuit qu'il vit une main écrire sur la muraille de la salle où il mangeoit, *mane thecel pharès*. C'est cependant le sentiment commun des Interprètes de l'Ecriture. J'avoue que j'y trouve de grandes difficultés: je vais en toucher quelques-unes, j'ajouterais trois ou quatre endroits de l'Ecriture, où *bac nocte* ne signifie pas ce que nous entendons lorsque nous disons, cette nuit.

Je suppose que le Roi se mit à table vers nos huit heures du soir. C'est de bonne heure pour une maison royale, mais en avançant le repas, il n'y aura pas encore assez de temps pour placer tout ce qui a dû se faire dans cette nuit. Le Roi ne s'enivra pas dans un instant;

ainsi je suppose que ce ne fut que vers dix heures qu'il envoya chercher les vases sacrés, que Nabuchodonosor avoit enlevés de Jérusalem. Il fallut du temps pour les aller chercher, il en fallut pour les apporter: peut-être que la main n'écrivit pas sur la muraille aussi-tôt qu'ils furent apportés: une heure passe bien vite. Le prodige frappe le Roi, & dans la frayeur qu'il lui imprime, il ordonne qu'on fasse venir les Mages. Ils pouvoient demeurer proche du palais, peut-être aussi que quelques-uns en demeuroient assez loin. Quoi qu'il en soit, il fallut du temps pour aller les chercher & pour qu'ils pussent se rendre au palais. Ils n'avouèrent pas qu'ils ne pouvoient expliquer ces caractères mystérieux, sans avoir fait quelques efforts pour les déchiffrer & en pénétrer le sens. L'envie d'avoir la récompense que le Prince promettoit, la honte d'avouer qu'ils ne pouvoient les lire, les fit disputer pendant quelque temps avant que de faire un aveu qui devoit coûter beaucoup à leur amour propre. Cependant la Reine mere ayant appris ce qui se passoit, & l'inquiétude que cauçoit ce prodige au Roi, entre dans la salle où l'on mangeoit, & elle lui conseille de faire venir Daniel; qu'elle dit être rempli de l'esprit des Dieux saints, & devoir dire ce qu'annonce ce prodige. Il paroît par le discours de la Reine, que le Prophète ne demeuroit pas dans le palais; ainsi il fallut encore du temps pour l'aller chercher & pour qu'il pût s'y rendre. Comme il expliqua ce que le Roi vouloit savoir, & qu'il lui dit le sens de ces trois mots, *mane thecel pharès*, ce Prince or-

(a) Antiq. Juiv. liv. 10. chap. 9. numero 7. Ezéchiél, chap. 32. v. 5.

donna qu'on le revêtit d'une robe de pourpre, qu'on lui mît un collier d'or au col, & qu'on publiât qu'il étoit la troisième personne de l'Erat. On veut que cette publication ne se soit faite que dans le palais; on n'en apporte point de preuves: mais en le supposant, pour que tout ce qu'on vient de marquer eût pû se passer dans une nuit, il eût fallu qu'un nouveau Josué eût ordonné au soleil de s'arrêter, & de n'éclairer Babylone qu'après que tout eût été fait. Mais ces difficultés ne doivent leur naissance qu'à l'idée qu'on s'est formée de cette expression (a), *hâc nocte*. On a cru qu'elle répondoit exactement à la nôtre, *cette nuit*, & elle ne signifie quelquefois que bientôt, promptement, peu de temps après, comme l'a traduit Joseph (b). Jonas s'étant plaint de ce que l'arbre qui lui servoit d'ombre & le mettoit à couvert des ardeurs du soleil, étoit mort, le Seigneur lui répondit: Vous vous chagrinez pour un arbrisseau qui est crû dans une nuit. Cet arbrisseau n'étoit pas venu & n'étoit pas mort dans la même nuit; sa naissance & sa mort auroient été fort indifférentes au Prophète: aussi, quoique l'expression de l'Ecriture, prise dans son sens rigoureux, dise que ce fut dans la même nuit que cela arriva, le Père Calmet a cru devoir traduire, » qui est crû en

» une nuit, & est mort la nuit suivante. « Insensé, on te redemandera ton ame cette nuit même (c). « C'est-à-dire, bientôt, promptement; car, pourquoi le Sauveur du Monde eût-il plutôt dit que ce mondain mourroit la nuit, que le jour? Le Prophète royal dit: *Memor fui nocte nominis tui, Domine*, (d) & *custodivi legem tuam*. En prenant *nocte* dans son sens ordinaire, le second membre de ce verset n'a point de rapport avec le premier; pour qu'il en ait, il faut en le paraphrasant faire dire à l'Auteur de ce Pseaume, je me suis pressé, j'ai eu un saint empressement de me souvenir de votre nom, & cet empressement m'a fait observer votre Loi. Cette expression, *de nocte*, est assez ordinaire à l'Auteur de la Vulgate, pour marquer promptement, sans tarder: *de nocte confurgens Abimelech*; *Abraham de nocte confurgens* (e): car il faut remarquer que, selon l'Hébreu, ce fut du matin qu'Abimélech & Abraham se leverent. Je crois que c'est dans le même sens, que l'Ecriture dit que saint Joseph prit l'enfant & se retira la nuit (f) en Egypte. Car l'Ange ne lui avoit point ordonné de partir la nuit, & il n'étoit pas à propos d'exposer un enfant si cher à tous les accidens qui peuvent arriver lorsqu'on marche dans les ténébres.

(a) [*Bîno láielâh*]:

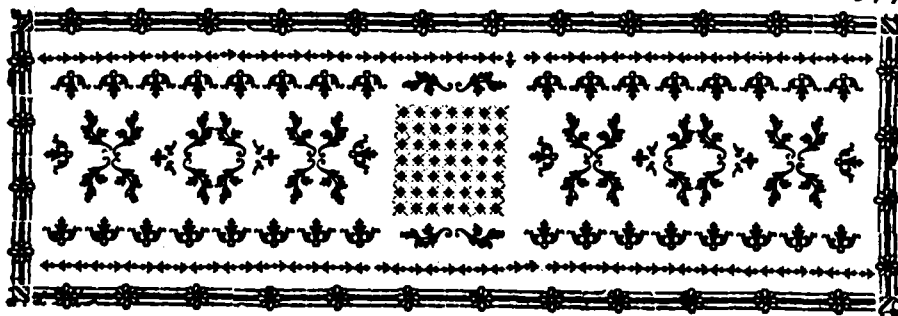
(b) *Μετ' οὗ ποδὸς δὲ χρίστος*.

(c) S. Luc, chap. 12. v. 20.

(d) Pseaum. 118. v. 55. Ps. 16. v. 3.

(e) Genes. chap. 20. v. 8. ch. 22. v. 30.

(f) S. Matth. chap. 2. v. 14.



ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE ONZIÈME.

CHAPITRE I.

I.  OIXANTE & dix ans après que les Tribus de Juda & de Benjamin avoient été enlevées de leur pays pour être menées en captivité à Babylone, & la première année du règne de Cyrus, Roi de Perse, Dieu, touché des maux que souffroit ce malheureux peuple, en prit compassion ; il l'avoit prédit par le Prophète Jérémie avant que Jerusalem fût détruite (a), & avoit promis qu'il les rétablirait dans leur pays ; qu'ils y rebâtiroient le Temple, & qu'après avoir été esclaves de Nabuchodonosor, ils jouiroient, comme auparavant, de toute sorte de biens. Il inspira donc alors à Cyrus d'écrire dans toute l'Asie. » LE ROI CYRUS DIT : C'est le Grand » Dieu de toute la terre qui m'a fait monter sur le trône , » & je suis persuadé que c'est celui que la Nation Juive adore. » Car il a fait annoncer mon nom par ses Prophètes , & que » je lui élèverai un Temple en Judée.

An du Monde
3468.

II. C'est ce que ce Prince avoit appris en lisant le Prophète Isaïe, qui l'avoit annoncé deux cents ans auparavant. Car il

(a) Jérémie, chap. 25. v. 12. chap. 29. v. 10. Isaïe, chap. 45.

avoit dit : » Dieu m'a déclaré dans le secret : Je veux que » Cyrus , que j'ai établi Roi de plusieurs grandes nations , » renvoye mon peuple en son pays , & qu'il bâtitte mon Temple (a). « Le même Prophète en avoit prédit la destruction cent quarante ans avant qu'il fût brûlé. La lecture de ces Prophéties , que ce Prince regardoit avec admiration comme marquées au sceau de la Divinité , anima son zèle , & lui fit souhaiter de les accomplir. Il assembla à Babylone les plus considérables de la Nation Juive , pour leur dire qu'il leur permettoit de retourner dans leur pays , de rebâtir la ville de Jerusalem & le Temple du Seigneur ; qu'il leur accordoit sa protection , & qu'il alloit écrire aux Commandans & aux Satrapes des environs de la Judée , de leur fournir l'or & l'argent nécessaires pour rebâtir le Temple & acheter des victimes pour leurs sacrifices.

III. Les Chefs des deux Tribus de Juda & de Benjamin , les Prêtres & les Lévites , se pressèrent après cet Edit de retourner à Jerusalem. Mais plusieurs restèrent à Babylone , parce qu'ils ne voulurent pas quitter les établissemens qu'ils y avoient formés. Les Officiers du Roi favoriserent en tout ceux qui s'en retournerent. Les uns donnerent de l'or , & d'autres de l'argent , pour rebâtir le Temple. Quelques-uns fournirent des bestiaux & des chevaux. Avec ces secours , les Juifs rendirent leurs vœux à Dieu , & offrirent , comme auparavant , les sacrifices ordonnés par la Loi : comme s'ils eussent vu Jerusalem reparoitre , & renaître le solennel appareil de leur ancien culte.

(a) Je ne trouve point dans Joseph ce que M. l'Abbé Guyon * lui fait dire : » Daniel , son premier Ministre , lui » fit voir (à Cyrus) , que depuis ce jour » funeste , où Nabuchodonosor avoit » pris Jerusalem il s'étoit » précisément écoulé les soixante & » dix ans que le Prophète Jérémie avoit » prédit devoir être le terme de leur » servitude. « M. Prideaux l'avoit dit avant lui , & combien d'Ecrivains le diront après ! Le plaisir de donner carrière à son imagination , est une espèce d'enchantement qui ne permet pas de voir

de quelle indécence il est de vouloir ajouter à l'Ecriture , & prétendre forcer les bornes qu'elle a mises à nos foibles connoissances. On commence par conjecturer que Daniel a été le premier Ministre de Cyrus : on l'assure ensuite : on en vient enfin à prétendre que l'Ecriture le dit. ** Si Joseph l'avoit sçu , & s'il avoit cru que c'étoit le saint Prophète qui avoit composé l'Edit de Cyrus qui permettoit aux Juifs de retourner dans leur pays , il n'eût pas manqué de faire entrer deux circonstances si glorieuses dans l'éloge qu'il en fait.

* Tom. 3. pag. 19.

** Le P. Calmet , M. Prideaux. L'Auteur de l'Abrégé de l'Ancien Testament , tome 7.

Cyrus ordonna qu'on y renvoyât les vases sacrés que Nabuchodonosor avoit fait transporter à Babylone , après qu'il eut pris & pillé le Temple. Il chargea Mitridate , garde de son trésor , de les porter & de les mettre entre les mains d'Abasfаре , pour les garder jusqu'à ce que le Temple fût bâti , & les remettre dès qu'il le seroit aux Prêtres & aux Chefs du peuple , afin qu'il les y déposassent. Voici la Lettre que ce Prince écrivit aux Satrapes de Syrie (a).

» Le Roi Cyrus , à Sisana & à Sarabafane , SALUT.

» J'ai permis aux Juifs qui demeurent dans mes Etats , de
 » retourner dans leur pays , de rétablir la ville de Jerusalem ,
 » & de rebâtir le Temple dans l'endroit où il étoit auparavant.
 » J'ai envoyé le Garde de mon trésor , & Zorobabel , Chef de
 » cette Nation , pour qu'ils jettent les fondemens du Temple ;
 » & les fassent élever à la hauteur de soixante coudées , sur
 » autant de largeur ; avec trois rangs de pierres polies , & un
 » de bois , tel qu'ils le pourront tirer de la province (b). Il y sera
 » bâti un autel , sur lequel ils offriront à Dieu des sacrifices.
 » Je prends sur moi toute la dépense qui sera nécessaire pour
 » ces ouvrages. J'ai ordonné qu'on donne à Mitridate les vases
 » sacrés , que Nabuchodonosor avoit enlevés du Temple pour
 » les remettre à Zorobabel , Chef de la nation Juive , afin qu'il
 » les reporte à Jerusalem , & qu'ils soient remis dans le Temple
 » du Seigneur. En voici un état ; cinquante cuvettes d'or ,
 » cinq cents d'argent ; quarante coupes d'or , cinq cents d'ar-
 » gent ; cinquante seaux d'or , & cinq cents d'argent ; trente
 » patères d'or , trois cents d'argent ; trente phioles d'or , deux
 » mille quatre cents d'argent , & mille autres grands vases.
 » Je les rétablis dans le même état de considération dont
 » ont joui leurs ancêtres , & veux que pour acheter les ani-
 » maux qu'ils offrent en sacrifices , pour le vin & l'huile , il
 » leur soit fourni deux cents cinquante mille dragmes , &
 » qu'on leur donne vingt mille cinq cents artabes de farine
 » de froment. Ces sommes se prendront sur le tribut que payent
 » les Samaritains. Les Prêtres immoleront ces victimes à Je-
 » rusalem , selon la Loi de Moïse , & en les sacrifiant , ils prie-
 » ront Dieu pour la conservation du Roi & de sa famille , afin
 » que l'Empire des Perses subsiste toujours. J'ordonne que ceux

(a) Voyez Remarque I.

(b) Voyez Remarque II.

» qui n'obéiront pas à mes ordonnances , & qui les transgresseront , soient attachés en croix , & leurs biens confisqués. « Telle étoit la teneur de la Lettre de Cyrus. Le nombre de ceux qui retournerent de captivité à Jerusalein , montoit à quarante-deux mille quatre cents soixante-deux personnes (a).

CHAPITRE II.

I. **L**ES Juifs s'empresserent de jeter les fondemens du Temple , & se dispoisient avec zèle à le rebâtir ; mais les nations voisines sollicitèrent les Satrapes , & ceux qui avoient l'intendance de l'ouvrage de les empêcher de rétablir la ville & de rebâtir le Temple. Ceux qui s'y opposerent le plus fortement furent les Chutéens , que Salmanassar , Roi d'Assyrie , avoit transportés de la Perse & de la Médie à Samarie , lorsqu'il réduisit les Israélites en captivité , & ces Officiers leur vendirent à prix d'argent la négligence avec laquelle ils conduisoient ces ouvrages , & les obstacles qu'ils y apportèrent. Cyrus n'en eut point de connoissance , il étoit alors occupé de la guerre qu'il faisoit aux Massagètes , dans laquelle il mourut.

An du monde
3475.

Les Syriens , les Phéniciens , les Ammonites , les Moabites , & les Samaritains écrivirent à Cambise , son fils & son successeur , la Lettre suivante. Ils lui disoient : » Seigneur , vos serveurs Rathume , garde des registres publics , Sémélius , votre secrétaire , & les Présidens de votre Conseil en Syrie & en Phénicie : Nous devons vous informer que les Juifs , qui avoient été transportés à Babylone , sont revenus en ce pays ; qu'ils relevent une ville qui a toujours été séditieuse & disposée à la révolte ; qu'ils en rétablissent les places publiques ; l'entourent de murs , & y bâtissent un Temple. Nous nous croyons obligés de vous avertir , que si on les laisse achever ces ouvrages , ils refuseront de payer le tribut & de vous obéir ; qu'ils se révolteront contre vous , & qu'ils songeront plutôt à se rendre les maîtres qu'à demeurer sujets. L'ardeur avec laquelle nous les voyons se porter à rebâtir le Temple & à relever leur ville , nous a paru d'une conséquence à ne

(a) 1. Esdras , chap. 2. v. 64. cent deux personnes de moins.

» devoir pas être négligée : faites consulter , Seigneur , les
 » memoires de vos ancêtres ; on y trouvera que les Juifs
 » sont des séditeux , toujours ennemis des Rois , & que c'est
 » à cause de cela que leur ville a été détruite. Nous nous
 » sommes crus obligés de vous faire sçavoir ces choses , dont
 » vous pouvez n'être pas instruit. Si cette ville est rétablie , si
 » ses murs sont entièrement relevés , elle vous fermera tout
 » passage pour aller dans la Cèle-Syrie & dans la Phénicie.

I I. Cambise , Prince naturellement méchant , s'irrita facilement de tout ce que contenoit cette Lettre , & y fit la réponse qui suit.

Le Roi Cambise à Rathume , garde des registres publics , à Belseme , & à Sémélius , secrétaires , à leurs Collègues , & aux peuples de Samarie & de Phénicie : » J'ai lû les Lettres que vous m'avez écrites. J'ai ordonné qu'on consultât les memoires de mes ancêtres , & on a trouvé que cette ville a été de tout temps ennemie des Rois , que ses habitants ont toujours été des séditeux , prompts à se révolter ; que ses Rois ont été puissants & entreprenants , & qu'ils ont imposé des tributs à la Phénicie & à la Syrie ; c'est pourquoi j'ordonne qu'on empêche les Juifs de rebâtir Jerusalem , de peur qu'ils ne fassent sentir aux Rois des effets encore plus funestes de la haine qu'ils leur ont toujours portée.

Rathume , & le secrétaire Sémélius , n'eurent pas plutôt reçu cet ordre , qu'ils monterent à cheval & furent à Jerusalem , bien accompagnés , pour empêcher les Juifs de rebâtir le Temple & la ville. Ainsi les travaux furent arrêtés pendant neuf ans , jusqu'à la seconde année de Darius , Roi de Perse. Cambise régna six ans , & mourut à Damas (a) , après avoir fait la conquête de l'Egypte.

(a) Hérodote fait mourir Cambise à Ecbatane , après un règne de sept ans & cinq mois ; mais il ne fait regner que sept mois son successeur , le faux Smerdis , au lieu que Joseph lui donne un an

de règne : ainsi les deux Historiens se réunissent sur le temps qui s'est écoulé depuis la mort de Cyrus jusqu'à celle du successeur de Cambise. Voyez Remarque III.

C H A P I T R E I I I.

I. **L**ES Mages, après la mort de Cambise, s'emparèrent du souverain pouvoir. Les sept (a) principaux Seigneurs de la nation les en dépouillèrent au bout d'un an, & défirent la couronne à Darius, fils d'Histape. Ce Prince n'étant encore que Particulier, avoit fait vœu que s'il montoit sur le trône, il renverroit dans le Temple de Jérusalem tout ce qui restoit de vases sacrés à Babylone. Zorobabel, qui avoit été le principal Chef des Juifs qui étoient en captivité, étoit venu de Jérusalem trouver Darius au même temps qu'il fut déclaré Roi : ils étoient liés d'amitié depuis long-temps, Darius lui en donna des marques, en lui confiant, ainsi qu'à deux autres, la garde de sa personne.

An du Monde
3550.

II. La première année de son règne ce Prince traita magnifiquement & avec grand appareil ceux de sa maison, les Généraux des Médes, les Satrapes des Perses, les Toparques des Indes jusqu'à l'Ethiopie, & les Officiers de milice des cent vingt-sept Satrapies. Après le repas, dont l'abondance & la délicatesse ne laissèrent rien à désirer, chacun se retira pour se mettre au lit. Le Roi, qui s'y mit, dormit quelque temps, mais s'étant réveillé presque aussi-tôt, & ne pouvant se rendormir, il entra en conversation avec les trois Officiers auxquels il avoit confié la garde de sa personne. » Celui, leur dit-
» il, qui me donnera la meilleure solution & la plus véritable
» de ce que je vais vous demander, je le récompenserai magnifiquement : je lui permettrai de porter la robe de pourpre, de boire dans des coupes d'or, de coucher dans un lit d'or, d'être porté dans un char du même métal, & enfin,
» d'avoir une tiare (b) de lin, & un collier d'or. Il n'y aura
» que mon trône au-dessus du siège sur lequel je le ferai
» asseoir, & je le qualifierai mon parent. Après leur avoir fait

(a) L'expression n'est pas exacte. Comme ce ne fut qu'entre les sept Seigneurs qui avoient tué le faux Smerdis, que la concurrence au trône eut lieu, Darius ne put être élu Roi que par six Seigneurs.

(b) Les Rois de Perse portoient la tiare d'une manière qui les distinguoit de leurs sujets ; mais on ne voit pas que ce fût une marque de distinction de la porter de lin.

ces magnifiques promesses (a), il demanda à l'un d'eux si le vin n'étoit pas la plus forte chose qu'il y eût au monde, au second, si ce n'étoient pas les Rois, au troisième, si ce n'étoient pas les femmes, ou peut-être, mieux que tout cela, la vérité. Il prit ensuite un peu de repos ; mais dès qu'il fut jour, il manda les Grands de son royaume, & les Satrapes de la Perse & de la Médie. Et s'étant placé sur le trône, d'où il avoit accoutumé de rendre ses jugemens, il ordonna aux trois Officiers de ses gardes de déclarer devant l'assemblée ce qu'ils pensoient sur les questions qu'il leur avoit proposées.

III. Le premier donnant la préférence au vin, exalta ainsi ses puissants effets : » Voici, Seigneur, dit-il, ce qui me persuade que la force du vin est supérieure à tout. Il trompe ceux qui en boivent, trouble le jugement, & réduit les Rois même à l'état d'un enfant qu'il faut conduire & gouverner ; il donne à l'esclave la hardiesse d'un homme libre, & abuse le pauvre au point de se croire aussi riche que celui qui possède les plus grands biens. Il change dans un instant toutes les dispositions de l'ame, dans ceux qui s'y livrent sans ménagement. S'ils sont dans la tristesse, il noie leurs chagrins ; s'ils ont des dettes, il les leur fait oublier. On les entend alors se donner pour les plus riches des hommes, mépriser toute somme modique & ordinaire, tenir les discours de personnes qui seroient dans la plus éclatante fortune, ne parler que de millions. J'ajoute, que le vin fait oublier ce qu'on doit aux Rois & aux Magistrats, & qu'il nous fait méconnoître les gens avec qui nous sommes le plus liés : car il nous met les armes à la main contre nos meilleurs amis, & nous les fait regarder comme des étrangers & des inconnus. Quand le sommeil a dissipé les fumées, & qu'on est revenu à soi, on se lève sans aucun souvenir de ce qu'on a fait. Voilà ce qui me persuade que tout cède à la force du vin, & que rien ne peut résister à sa violence.

IV. Après que l'Officier qui s'étoit déclaré en faveur du vin eut cessé de parler, celui qui devoit parler après lui soutint que rien n'est au-dessus de la puissance des Rois, & qu'elle l'emporte sur tout ce que nous connoissons de plus fort dans la nature, même du côté de l'intelligence & du génie, & il

(a) Voyez Remarque IV.

tâcha de le prouver ainsi : » L'homme exerce sur toute la nature un empire absolu , il force la terre & la mer de servir à tous les usages qui lui conviennent ; les Rois commandent à l'homme , il est soumis à leur souverain pouvoir : or peut-on concevoir quelque puissance supérieure à celle des Rois , qui se font obéir par un être si fort au-dessus lui-même de tous les animaux ? Si les Rois déclarent la guerre , & ordonnent à leurs sujets d'en courir les dangers , ne font-ils pas obéir ? Lorsqu'ils les envoient combattre leurs ennemis , faut-il couper des montagnes , renverser des tours , détruire des murailles , s'en trouve-t'il qui refusent d'exécuter leurs ordres ? Avec quelle ardeur ne les voit-on pas souvent courir à une mort certaine , pour ne pas désobéir aux ordres de leurs Souverains ? Et le fruit des victoires remportées , des batailles gagnées , à qui se rapporte-t'il ? Aux Rois. Pour qui travaillent ceux qui ne portent pas les armes , mais qui cultivent & labourent la terre ? Après un long & fatigant travail , jouissent-ils du fruit qu'ils recueillent , de la récolte qu'ils font , qu'ils n'ayent payé au Roi le tribut imposé ? Quelque chose qu'il dise , quelque chose qu'il ordonne , peut-on lui résister ? Si après avoir goûté tous les plaisirs & toutes les commodités du trône , & s'être enivré de délices , il se met au lit , ses gardes veillent à sa porte. La crainte les y enchaîne , pour ainsi dire , sans qu'aucun ose quitter son poste pour aller donner ordre à ses affaires ; persuadés que la seule chose à laquelle ils doivent penser , c'est de garder le Prince. Est-il donc possible de ne pas croire que tout cède à la puissance des Rois , à qui tout obéit ?

V. Quand celui-ci eut cessé de parler , Zorobabel traita la question du pouvoir des femmes & de celui de la vérité. » Les effets du vin , dit-il , sont très-forts , la supériorité des Rois est très-grande , puisque tout leur obéit , mais le pouvoir de la femme est encore plus grand : c'est elle qui donne la naissance à l'homme & aux Rois même ; c'est-elle qui met au monde ceux qui plantent la vigne & qui font le vin. En général , nous manquerions de tout sans la femme ; nos habits sont le fruit du travail de ses mains , elle prend soin de nos ménages , c'est elle qui les gouverne & les conserve ; nous ne pouvons vivre , en un mot , sans son agréable

société : que nous ayons des trésors accumulés d'or & d'argent :

„ gent, que nous possédions les choses les plus précieuses, &
 „ les plus capables de nous attacher, n'oublions - nous pas
 „ tout cela à la vue d'une belle femme ? Avons-nous d'au-
 „ tre passion que pour cette beauté, & n'abandonnons-nous
 „ pas avec plaisir tout notre bien pour la posséder. Nous quit-
 „ tons pour nos femmes, nos pères, nos mères, & notre
 „ Patrie. Nous oublions souvent nos amis pour elles, & s'il
 „ falloit mourir avec elles nous ne regretterions point la vie :
 „ Quel prodige du pouvoir de la femme ! Après nous être épuisés
 „ & fatigués à courir la terre & les mers, si nous recueillons
 „ quelque fruit de tant travaux, ne le présentons-nous pas
 „ à nos femmes, comme à nos souveraines ? J'ai vu Apamé la
 „ fille (a) de Rabesach Themaufius, favorite d'un Roi qui com-
 „ mandoit à de très-nombreuses nations, le frapper sur la
 „ joue, & ce Prince souffrir, sans en marquer la moindre
 „ peine, qu'elle lui ôtât son diadème pour se le mettre sur la
 „ tête ; étudier ses humeurs, rire quand elle étoit enjouée,
 „ s'affliger dès qu'elle paroïssoit triste, la flatter au point de
 „ lui redemander ses bonnes grâces avec soumission, lorsqu'il
 „ croyoit lui avoir donné quelque sujet de chagrin.

V I. L'assemblée étoit en admiration, on se regardoit les
 uns les autres. Zorobabel continua de parler, & fit ainsi l'éloge
 de la vérité : „ J'ai fait voir, dit-il, quelle est la puissance & la
 „ force de la femme (b) ; mais la femme, mais les Rois ne sont que
 „ foiblesse, en comparaison de la vérité. Car quelque grande
 „ que soit la terre, quelque élevé que soit le ciel au-dessus de
 „ nos têtes, quelque rapide que soit le cours du soleil, c'est
 „ Dieu qui les fait ce qu'ils sont ; or Dieu est bon & juste : la
 „ force de la vérité est supérieure à tout ; toute l'injustice, toute
 „ la malice des hommes, ne peuvent rien contre elle : les cho-
 „ ses dans lesquelles nous croyons remarquer le plus de soli-
 „ dité, sont périssables & de peu de durée ; mais la vérité est
 „ un bien qui subsiste éternellement. Elle nous procure non une
 „ beauté que le temps défigure, non des richesses que la for-
 „ tune peut nous ravir, mais l'amour de la justice & de l'équité,

(a) *Videbam tamen Apamen filiam
 Besacis, mirifici concubinam Regis, se-
 dentem juxta Regem.* 3. Esdras, chap. 4.

(b) Ou Joseph a oublié le vin, ou

ses Copistes l'ont sauté ; car son raison-
 nement demande qu'il ait dit, „ mais
 „ le vin, mais le Roi, mais la fem-
 „ me, &c.

» & un discernement si juste , que nous ne pouvons jamais
 » nous égarer dans la recherche que nous en faisons.

VII. Zorobabel ayant ainsi parlé en faveur de la vérité , toute l'assemblée lui applaudit , & convint que la force de la vérité étoit telle , que jamais le nombre des années ne pouvoit ni l'altérer ni la rendre sujette à aucune variation. Demandez (a) maintenant , lui dit le Roi , tout ce que j'ai promis , même quelque autre chose encore , je vous l'accorderai. Je vous reconnois pour un sage , qui , par une prudence consommée , mérite la préférence sur ses Collègues. Vous serez assis auprès de moi , je vous considérerai comme mon parent , & vous en donnerai le nom. Zorobabel rappella alors à Darius le souvenir du vœu qu'il avoit fait de permettre , s'il montoit sur le trône , que Jérusalem fût rétablie , & le Temple rebâti , & d'ordonner que les vases que Nabuchodonosor avoit fait transporter à Babylone , lorsqu'il pilla le Temple , y fussent rapportés : Acquitez ce vœu , grand Roi , lui dit-il , c'est la seule grace que vous demande l'un de vos serviteurs , que vous avez bien voulu croire assez sage & assez prudent pour lui permettre de vous en demander une.

VIII. Le Roi se leva , transporté de joie , embrassa Zorobabel , & fit écrire (b) aux Toparques & aux Satrapes , qu'il leur ordonnoit de l'escorter , lui & tous ceux qui l'accompagne-

(a) Joseph fait Darius ordonner à Zorobabel de demander plus qu'il n'avoit promis. M. d'Andilly , qui a cru qu'il ne convenoit pas à ce Prince d'inviter son Capitaine des gardes à lui demander plus qu'il n'avoit promis , fait dire à Joseph : » Le Roi lui dit de déclarer ce qu'il » vouloir des choses qu'il avoit promises. « Est ce que ce Prince ne vouloir pas les lui accorder toutes ? Joseph traduit ici le troisième livre d'Esdras , & selon l'Auteur de ce livre , vrai ou supposé , le Roi demande au Capitaine de ses gardes , qui avoit soutenu que la force de la vérité est supérieure à tout ce que nous connoissons , s'il ne veut rien de plus que ce qu'il a promis : *pete , si quid vis amplius quam quæ scripta sunt , & dabo tibi*. Darius ne pouvoit , ni ne vouloir donner plus que ce qu'il avoit promis ; mais pour marquer combien il étoit content

de ce que Zorobabel avoit dit en faveur de la vérité , il l'invite , dans l'excès de sa satisfaction , à demander , s'il veut , plus qu'il n'avoit promis. Dans le sens qu'Hérode dit dans l'Evangile à la fille d'Hérodiade : Demandez ce que vous voulez : quand ce seroit la moitié de mon royaume , je vous le donnerai.

(b) On lit la même chose dans le troisième livre d'Esdras , * mais le fait n'en est pas moins faux ; & Joseph devoit bien s'apercevoir , que si Darius avoit écrit avant le retour de Zorobabel en Judée , aux Gouverneurs de Syrie & de Phénicie , de l'aider à rebâtir le Temple , Sisine , Gouverneur de ces provinces , ne se fût pas transporté à Jérusalem , pour demander » aux Chefs de la Nation , qui » leur avoit donné permission de rebâtir » le Temple ? « & que le dire , c'étoit tomber dans une contradiction sensible.

* Chap. 4.

roient dans le voyage auquel il se préparoit pour aller rebâtir le Temple de Jerusalem. Il envoya aussi des ordres par écrit aux Gouverneurs de Syrie & de Phénicie , de faire abbatre des cédres sur le mont Liban , de les faire transporter à Jerusalem , & de fournir à Zorobabel tous les secours qui lui seroient nécessaires pour le rétablissement de cette ville. Il déclara libres tous les Juifs qui retournoient en Judée , & défendit à ses Officiers de mettre sur eux aucun impôt , voulant que tout le pays qu'ils pourroient occuper fût exempt de tribut. Il ordonna aux Samaritains , aux Iduméens , & à ceux de la basse Syrie , de leur rendre tout ce qu'ils avoient pris sur eux , & de donner cinquante talents pour la reconstruction du Temple. Il permit aux Juifs d'offrir à Dieu les sacrifices prescrits par leur Loi , & ordonna qu'on prît sur ses finances toute la dépense nécessaire pour rétablir l'appareil de ces sacrifices , pour renouveler les habits sacrés du souverain Pontife & des autres Prêtres , pour les instrumens de musique , dont se servoient les Lévites pour chanter les louanges de Dieu ; qu'on distribuât des terres à ceux qui seroient chargés de la garde de la ville & du Temple , & qu'on leur fit toucher tous les ans une certaine somme d'argent , pour leur entretien. Darius exécuta ainsi tout ce que Cyrus avoit projeté & ordonné avant lui , pour le rétablissement des Juifs , & renvoya à Jerusalem tous les vases sacrés qui avoient appartenu au Temple du Seigneur.

IX. Zorobabel sortit du palais après avoir obtenu du Roi toutes ces graces. La première chose qu'il fit , fut de lever les yeux au ciel , pour remercier Dieu de lui avoir donné la sagesse , qui l'avoit fait surpasser ses concurrens , au jugement du Roi. » Car , Seigneur , s'écria-t-il , je n'eusse jamais reçu cet » honneur , si vous ne m'aviez assisté d'une manière particu- » lière. « Après l'avoir remercié des graces qu'il lui faisoit , & l'avoir prié de lui continuer sa protection , il fut à Babylone , pour apprendre à ses freres ce qu'il avoit obtenu du Roi. A cette agréable nouvelle , ils rendirent de très-humbles actions de graces à Dieu , de ce qu'il les faisoit retourner dans leur Patrie. Ils se livrerent au plaisir & à la joie , & passerent sept jours en fêtes & en réjouissances , pour célébrer l'heureux rétablissement de leur Patrie , qu'ils espéroient enfin de revoir bientôt. Ils choisirent des Chefs dans les différentes Tribus , pour aller à Jerusalem avec les femmes , les enfans , & les bestiaux. Les

gens que Darius leur avoit donnés pour les escorter les conduisirent jusques-là, au son de toutes sortes d'instrumens, & toute la route fut une suite continuelle de réjouissances.

X. C'est ainsi, qu'un certain nombre de Juifs de chaque Tribu retourna dans sa Patrie; ceux qui restoient à Babylone les accompagnerent pendant quelque temps (a), avec toutes les marques de la joie la plus complete. Je n'ai pas cru devoir donner en détail les noms de tous ceux qui retournerent en leur Patrie, dans la crainte qu'interrompant l'attention que mes lecteurs donnent à la suite des affaires, je ne leur rende le récit que j'en fais plus difficile à suivre. Je me contente donc de dire, que le nombre de ceux de l'âge d'environ douze ans qui s'en retournerent, des Tribus de Juda & de Benjamin, étoit de quatre (b) millions, six cents huit mille: celui des Lévites, de soixante & quatorze; celui des femmes & des enfans de quarante mille sept cent quarante-deux: de plus, cent vingt-huit Lévites dont la fonction est de chanter des hymnes; cent dix portiers, avec trois cents douze domestiques du Temple, se joignirent à ceux qui retournoient dans leur Patrie, ainsi que six cents cinquante-deux personnes qui se disoient Juifs, mais qui ne le purent prouver. Enfin, cinq cents vingt autres, qui se disoient Prêtres (c), mais qu'on priva de l'honneur du Sacerdoce, parce qu'ils ne purent justifier qu'ils l'étoient

(a) Je doute que le nouvel Editeur ait bien pris le sens de καὶ τὸ ὑπολαβόμενον τῶν Ιουδαίων πλῆθος, en traduisant *prosequente eos* *etiam reliqua Judaeorum multitudine*. C'est le sens, en général, que Sig. Gelenius, & M. d'Andilly, avoient donné à cet endroit. Mais quel est ce reste de multitude de Juifs, qui accompagna ses freres qui retournoient dans leur Patrie? Joseph distingue bien ceux des Juifs qui resterent à Babylone d'avec ceux qui retournerent en Judée, mais il ne fait aucune division de ces derniers. Il oppose ceux que Darius avoit donnés pour escorte aux Juifs, à ce qu'il appelle τὸ ὑπολαβόμενον τῶν Ιουδαίων πλῆθος. Les premiers les accompagnerent jusqu'à Jerusalem, mais les derniers se contenterent de les reconduire. Ainsi ce sont les Juifs qui resterent à Babylone qui y furent laissés, & qui reconduisirent leurs freres jusqu'à un endroit que l'Historien Juif ne marque pas, qu'il appelle τὸ ὑπο-

λαβόμενον τῶν Ιουδαίων πλῆθος. Voyez la fin de ce numero.

(b) Ce nombre est excessif, mais les Copistes paroissent plutôt coupables de l'exagération que Joseph. Car s'il ne s'agit pas exactement l'Ecriture dans les autres dénombremens, la différence est si légère, qu'il n'y a pas d'apparence qu'il s'en soit écarté dans celui-ci d'une manière si marquée.

(c) » Qui avoient épousé des femmes » qu'ils disoient être de la race des Sacrificateurs & des Lévites « [M. d'Andilly]. Ceux dont parle ici Joseph ne furent pas privés de l'honneur du Sacerdoce parce qu'ils ne purent pas prouver que leurs femmes étoient de la Tribu de Lévi ou de la famille d'Aaron, mais parce qu'ils ne purent pas justifier qu'ils descendoient, eux, du Patriarche Lévi. Cela est clair, par le premier & le second Livre d'Esdras, & il est constant que les filles de cette Tribu ne donnoient aucun droit au

effectivement (a), & qu'on ne les trouva ni dans l'état des Prêtres, ni dans celui des Lévites. Le nombre des domestiques qui suivoient étoit de sept mille trois cents sept : celui des chantres & des chanteresses, de deux cents quarante-cinq. Ils avoient enfin avec eux, quatre cents trente-cinq chameaux, & cinq mille cinq cents vingt-cinq autres bêtes de charge. Les Chefs qui conduisoient cette grande multitude d'hommes, de femmes, & d'enfans, étoient, Zorobabel fils de Salathiel, de la Tribu de Juda, de la famille de David, & Jesus, fils du Grand-Prêtre Josedec. Le peuple s'étoit outre cela donné pour Chefs, Mardochée & Serebjā, qui donnerent pour le voyage cent mines d'or, & cinq mille d'argent. Ce fut ainsi que les Prêtres, les Lévites, & une partie du peuple s'établirent; au retour de Babylone, à Jerusalem, & les autres dans les endroits dont ils étoient.

C H A P I T R E I V.

I. **I**L y avoit sept mois que le peuple étoit revenu de Babylone, lorsque le Grand-Prêtre Jesus & le Prince Zorobabel convoquerent à Jerusalem ceux des Juifs qui demeuroient à la campagne. Ils s'y rendirent promptement, & éleverent un autel dans l'endroit où le premier étoit, pour offrir à Dieu les sacrifices prescrits par la Loi de Moïse : ce qui causa un extrême déplaisir aux peuples voisins, qui

saint ministère à ceux qu'elles épousaient. Mais Sig. Gelenius avoit traduit *ὑμῶν* par *quorum*, au lieu de *quorum*, & le peu d'exactitude de cette Version a donné lieu à l'élégant Traducteur de faire tomber le défaut de preuves sur la généalogie des femmes qu'avoient épousé ceux qui furent exclus du Sacerdoce, au lieu que c'est la leur que Joseph dit qu'ils ne purent prouver, ni par l'état des Lévites, ni par celui des Prêtres.

(a) Il y a quelque chose de plus ou de moins dans ce que Joseph dit des Israélites qui ne purent prouver qu'ils étoient de race Sacerdotale. Car si l'on conserve *ὑμῶν γυναικας*, « qui avoient pris pour » femmes, « c'est une énigme qu'il propose, & absolument inintelligible, si

l'on ne suppose qu'il ajoutoit, que les descendans du Prêtre qui avoit épousé une des filles de Berselaï, furent du nombre de ceux qui ne purent prouver leur filiation, mais que cela s'est perdu, ou par la négligence des Copistes ou par l'injure des temps. Peut-être, & cela paroît plus vrai semblable, que Joseph avoit cru devoir ne pas marquer cette circonstance, mais qu'un Scoliaſte avoit mis par forme d'éclaircissement à la marge de son Exemplaire, ce qu'il lisoit aux versets soixante un & soixante-trois des chapitres deux & sept du premier & second Livre d'Edras, & qu'*ὑμῶν γυναικας* est le débris de cette scolie, qui avoit passé du manuscrit dans le texte.

les haïssoient. Ils célébrèrent en même temps la fête des Tabernacles, comme le même Législateur l'a ordonné. Ils firent ensuite les oblations & les sacrifices qu'on doit offrir chaque jour, outre ceux du Sabbat & des autres fêtes. Ceux qui avoient fait des vœux les accomplirent, en offrant des sacrifices au commencement du septième mois. On commença à bâtir le Temple, & l'on fit des avances aux Tailleurs de pierre, aux Charpentiers, & pour la nourriture de ceux qui voitureroient le bois (a). Les Sydoniens transporterent avec facilité les cédres qu'ils avoient coupés sur le mont Liban. Car ils les lièrent ensemble, & en firent des radeaux, qu'ils conduisirent dans le port de Joppé. Cyrus l'avoit ainsi ordonné, mais ce ne fut que par les ordres de Darius que cela fut exécuté.

II. Dans le second mois de la seconde année du retour des Juifs à Jerusalem, ils pressèrent le travail de la reconstruction du Temple, & le premier jour de ce second mois, ils commencèrent à élever l'édifice sur les nouveaux fondemens; ils chargerent de la conduite de l'ouvrage les Lévites au-dessus de l'âge de vingt ans, Jesus, ses fils & ses freres, Cedmihel, frere de Juda, fils d'Aminadab, (b) & ses enfans; & l'on y travailla avec tant de diligence & de zèle, que l'ouvrage fut bien plutôt achevé qu'on n'auroit osé l'espérer. Les Prêtres alors avec leurs trompettes, & revêtus de leurs habits sacrés, les Lévites & les enfans d'Asaph, chantoient des hymnes de louanges à Dieu, de la manière dont David avoit enseigné qu'il falloit s'acquitter de ce devoir. Les vieillards, tant Prêtres & Lévites, qu'Anciens du peuple, qui avoient pû voir le premier Temple, se rappelant sa grandeur & sa magnificence, & considérant combien celui qu'on venoit de bâtir lui étoit inférieur, furent touchés d'une si vive douleur, en se représentant combien ils étoient déçus des richesses & de la puissance de

(a) » Pour le paiement & la nourriture des ouvriers « [M. d'Andilly]. Ce fut le sens que je vis en cet endroit les trois premières fois que je le lus; & pour le justifier, je changeois *ισχυομένων* en *εργαζομένων*. Car le premier ne peut pas signifier ouvriers. Le septième verset du troisième chapitre du premier Livre d'Esdras, m'a fait changer de sentiment; car si Joseph a suivi l'Ecriture, la bonne leçon c'est *ισχυομένων*, mais les Copistes ont

omis *τὸ ἐβλα*, qu'il avoit vraisemblablement fait suivre ce mot.

(b) L'injure des temps, ou la précipitation des Copistes, ont causé ici quelque dérangement; car on ne voit pas pourquoi Joseph eût voulu s'écarter de l'Ecriture. Esdras, liv. 1. chap. 3. v. 9. Josué, ses enfans & ses freres, Cedmihel & ses enfans, & les enfans de Juda, comme ne faisant qu'une personne, s'unirent pour presser, &c.

leurs ancêtres, qu'ils ne purent s'empêcher de la laisser éclater par leurs cris & par leurs gémissemens. Le peuple au contraire, qui n'est pour l'ordinaire affecté que des objets présents, sans chercher à se rappeler les idées du premier Temple, encore moins occupé de lui comparer celui qu'il voyoit, marquoit une extrême satisfaction, d'avoir bâti un Temple, qu'il (a) ne concevoit pas même être en rien inférieur au premier. Le son éclatant des trompettes fut cependant étouffé, & par le bruit des acclamations du peuple, & par les plaintes, les cris, les sanglots, & les gémissemens des vieillards & des Prêtres (b), qui sentoient combien ce Temple étoit éloigné de la magnificence de celui qu'avoit bâti Salomon.

III. Les Samaritains étoient toujours les ennemis des Tribus de Juda & de Benjamin. Lorsqu'ils eurent appris que les trompettes sacrées s'étoient fait entendre, ils vinrent avec empressement à Jerusalem, pour en apprendre la cause; & ayant scû que les Juifs revenus de la captivité de Babylone rebâtissoient le Temple, ils se présentèrent devant Zorobabel, Jesus, & les Chefs de la Nation, & les prièrent de leur permettre de se joindre à eux, & de prendre part à cette grande œuvre. » Nous adorons, leur dirent-ils, Dieu aussi-bien que » vous : nous lui rendons nos vœux, & depuis que Salmanassar, » Roi d'Assyrie, nous a fait venir ici de la Chutie & de la » Médie, nous avons toujours eu beaucoup de zèle pour son » service. « Le Grand-Prêtre Jesus, Zorobabel, & les Chefs des familles des Israélites, leur répondirent » qu'ils ne pou- » voient leur permettre de prendre part au rétablissement du » Temple, que c'étoit à eux que Cyrus avoit ordonné en pre- » mier lieu de le rebâtir, & que c'étoit encore à eux que Da- » rius le commandoit alors : qu'ils ne les empêchoient point » d'y adorer Dieu ; mais qu'ils ne pouvoient avoir que cela » de commun avec eux, & avec tous ceux qui voudroient le » venir adorer dans son Temple.

IV. Les Chutéens, car c'est ainsi que s'appellent aussi les Samaritains (c), furent très-mécontents de cette réponse. Ils enga-

(a) Je ne profite point de la correction que le nouvel Editeur a faite. Je laisse ἐπὶ ἰλαρίᾳ, comme portent les anciennes Editions ; mais je lis οὐκ, au lieu d'οὐ. Il ne concevoit pas qu'il fût moindre que le premier.

(b) L'Ecriture ne parle point de trompettes, & elle ne marque point que le bruit que les Prêtres faisoient en pleurant, le peuple en se réjouissant, fut si grand, qu'on ne put les entendre.

(c) Voyez Romarque XIII.

gerent les peuples de la Syrie à prier les Satrapes , ainsi qu'ils l'avoient fait sous les régnes de Cyrus & de Cambise , d'empêcher les Juifs de rebâtir le Temple , & d'arrêter l'ardeur & le zèle avec lequel ils y faisoient travailler. Sisine , Commandant de Syrie & de Phénicie , & Sarabazane (a) , avec quelques autres , monterent en ce même temps à Jerusalem , & demanderent aux Chefs de la Nation , qui leur avoit donné la permission de rebâtir le Temple , & de le bâtir plutôt comme une forteresse que comme un Temple ? Pourquoi ils l'avoient fortifié par des murs & des portiques (b) ? Zorobabel & Jesus leur répondirent » qu'ils étoient les serviteurs du Très-haut ; qu'un de leurs » Rois , Prince le plus heureux , comme le plus éminent en » sagesse & en sublimes connoissances , de tous les Rois de la » terre , avoit bâti un Temple qui avoit subsisté pendant plusieurs siècles. Mais que leurs ancêtres ayant offensé Dieu , » Nabuchodonosor , Roi des Babyloniens & des Chaldéens , » ayant pris dans la suite Jerusalem , l'avoit détruit & brûlé , » & avoit emmené captif à Babylone le peuple Juif ; que Cyrus , qui avoit régné ensuite dans cette ville & en Perse , leur » avoit permis de le relever ; qu'il avoit fait remettre entre » les mains de Mitridate & de Zorobabel les vases sacrés & les » présens qu'on y avoit faits , & que Nabuchodonosor en avoit » fait enlever , pour les reporter à Jerusalem , & les remettre » dans le Temple quand on l'auroit rebâti ; que pour presser » l'exécution de ses ordres , il avoit envoyé Saffabar à Jerusalem , avec ordre de veiller à ce qu'on travaillât sans relâche » à cette reconstruction : que pour obéir aux ordres de son » maître , il en avoit fait jetter les fondemens dès qu'il fut » arrivé à Jerusalem ; mais que quoiqu'on eût commencé dès » ce temps-là à y travailler , la haine de leurs ennemis les

(a) L'Ecriture les appelle Thathanai , & Scharbuzanai. 1. Esdr. ch. 5. v. 3.

(b) J'ai cru pendant quelque temps qu'il falloit effacer τῶν πύλων. Les Officiers de Darius ne pouvoient pas demander aux Juifs pourquoi ils entouroient la ville de murs & de portiques , voyant de leurs yeux qu'ils ne le faisoient pas , & qu'ils ne travailloient qu'à rebâtir le Temple. Aussi Zorobabel , Jesus , & les Chefs de la Nation , ne s'en justifient point , & ils n'allèguent pour autoriser leur conduite & celle du peuple , que la permis-

sion que leur avoit donné Cyrus de rebâtir le Temple. Mais au lieu d'effacer τῶν πύλων , je pense , après avoir plus réfléchi , qu'il faut plutôt supplanter qu'ὅς s'est perdu devant τῶν πύλων , » Pourquoi l'entourez-vous de fortes murailles & de » portiques , comme une ville ? « Après leur avoir demandé pourquoi ils rebâtissoient le Temple comme une forteresse , rien de plus naturel & de plus suivi que d'ajouter : » Pourquoi l'entourez-vous de » murs & de portiques comme une » ville.

» avoit empêchés jusqu'alors de l'achever ; qu'ils pouvoient
 » écrire toutes ces choses à Darius s'ils le vouloient & que cela
 » leur convînt , afin qu'il fit chercher dans les archives du
 » palais s'ils bleffoient en rien la vérité dans ce qu'ils avan-
 » çoient.

V. Sur les remontrances de Zorobabel & du Grand-Prêtre ,
 Sifine , & ceux qui l'accompagnoient , ne crurent pas devoir
 interrompre le travail du Temple jusqu'à ce qu'ils en eussent
 informé le Roi , ce qu'ils firent en lui écrivant sur le champ.
 Cependant les Juifs étoient dans de grandes inquiétudes , &
 ils craignoient beaucoup que ce Prince ne changeât de senti-
 ment sur le rétablissement de Jerusalem & du Temple ; mais
 ils étoient soutenus & encouragés par deux Prophètes qui vi-
 voient alors. Aggée & Zacharie les assuroient que Dieu les
 avoit chargés de leur dire , qu'ils n'avoient rien à craindre de
 la part du Roi des Perses. Ainsi , rassurés par ces deux Pro-
 phètes , ils travailloient sans relâche , & sans discontinuer un
 seul jour , à relever le Temple.

VI. Les Samaritains avoient écrit des Lettres à Darius ;
 dans lesquelles ils accusoient les Juifs de fortifier leur ville , &
 de bâtir plutôt une forteresse qu'un Temple ; entreprise , di-
 soient-ils , qui ne pouvoit qu'être préjudiciable au bien de son
 Etat : ils lui firent de plus présenter les ordres que Cambise
 avoit donnés , d'empêcher les Juifs de rebâtir le Temple , si-tôt
 qu'on lui avoit fait sentir que la révolte de Jerusalem pouvoit
 apporter du dérangement dans ses affaires. Les Lettres de Si-
 fine & de ses Collègues ayant été remises à Darius , ce Prince ,
 après en avoir pris lecture , ordonna qu'on cherchât dans les
 archives royales , des memoires sur cette affaire ; on trouva
 dans le palais d'Ecbatane , en Médie , un registre où ceci étoit
 écrit : » Le Roi Cyrus a ordonné la première année de son
 » règne , qu'on bâtît un Temple à Jerusalem , avec un autel ;
 » qu'il eût soixante coudées de haut , autant de large ; que
 » l'argent (a) qui seroit nécessaire fût tiré du trésor royal ;
 » qu'on reportât à Jerusalem les vases sacrés qu'en avoit fait
 » enlever Nabuchodonosor , lorsqu'il la pillâ. Ce fut l'Ethnar-

(a) Je n'ai point traduit διὰ δόμον
 λθόντων ἐν ἑξήκων τριῶν , καὶ ξυλίου δόμου
 ἐν τῷ ἱερῷ. On trouvera dans la Re-

marque II. ce que je crois que ces pa-
 roles signifient.

» que Abassar (a), (Zorobabel), qu'il chargea du soin de veill-
 » ler à l'exécution de ces ordres. Les seuls qu'il donna à Tha-
 » thanaï, Commandant de Syrie & de Phénicie, & à ses Col-
 » légues, furent de ne se point mêler par eux-mêmes des
 » affaires de Judée, mais de laisser les Juifs, serviteurs de
 » Dieu, & leurs Chefs, rebâtir le Temple, & de leur fournir,
 » sur le produit des tributs des païs qu'ils commandoient, des
 » taureaux, des bœufs, des agneaux, des boucs, de la farine,
 » de l'huile, du vin, & les autres choses que les Prêtres de-
 » manderont pour les sacrifices, afin qu'ils prient pour la con-
 » servation & la prospérité du Roi & de la Nation. Ce Prince
 » a de plus ordonné, que ceux qui transgresseroient quelques-
 » uns de ses ordres, fussent attachés en croix, & leurs biens
 » confisqués au profit du trésor royal. « Il finit en priant Dieu
 de punir par un châtiment éclatant, quiconque mettroit quel-
 que obstacle à la construction du Temple.

VII. Darius ayant lu ces ordres de Cyrus dans les me-
 moires de son règne, écrivit cette Lettre à Sisine & à ses
 Collègues.

LE ROI DARIUS au Général Sisine, à Sarabazane (b) &
 à leurs Collègues, SALUT. » Je vous envoie copie des Lettres
 » de Cyrus, qu'on a trouvées dans les memoires de son règne:
 » je veux que tout ce qu'elles ordonnent soit ponctuellement
 » exécuté. Adieu.

Sisine & ses Collègues, ayant connu par cette Lettre les
 intentions du Roi, prirent le parti de s'y conformer, & de
 presser eux-mêmes le travail de la reconstruction du Temple,
 en fournissant aux anciens des Juifs & aux Chefs de la Nation,
 tous les secours qui leur furent nécessaires. Les Prophètes Ag-
 gée & Zacharie ne cessoient d'encourager le peuple, comme
 Dieu le leur ordonnoit, tellement que tout l'ouvrage se trouva

(a) Sans m'arrêter à remarquer que le nouvel Editeur ne paroît pas s'être aperçu qu'il manquoit quelque chose ici, ni que l'élégant Traducteur a rendu cet endroit comme il a voulu, je dois dire que les Copistes ont oublié *Θαθαναι* entre *ἰνὰ τοὺς ἑταίρους* & *τὸν Σαββαθάρ*, comme ils ont passé ce même nom dans quelques Exemplaires des Septante, au verset six du chapitre sixième du premier livre d'Esdras. L'Abassar de Joseph est le même que celui que l'Ecriture appelle

Sabbabasar, que nous connoissons sous le nom de Zorobabel, & que l'Ecriture appelle Prince de Juda. Dans l'état où est le texte de Joseph, il est dit commandant de Syrie & de Phénicie, mais c'est une preuve que le mot que je viens d'indiquer a été oublié par les Copistes; car c'étoit Thathanai qui étoit Gouverneur de cette Province, & Zorobabel n'y a jamais commandé.

(b) L'Ecriture dit à Thathanai, & à Sabbabazar, 1. Esdras, chap. 6. v. 13.

consommé, & le Temple achevé d'être bâti, suivant les vœux des Rois Cyrus & Darius, après un travail de sept ans, (a) le vingt-troisième jour du mois que nous appellons Adar, & que les Macédoniens nomment Dylstrus, & la neuvième (b) année du règne de Darius. Les Prêtres, les Lévites & tout le peuple Juif, pour marquer leur reconnaissance à Dieu, de ce qu'après un dur esclavage, il leur avoit rendu leur ancienne prospérité, leur héritage, & de ce qu'il leur avoit fait la grace de parvenir à lui bâtir un nouveau Temple, lui offrirent en sacrifices, cent taureaux, deux cents bœufs, quatre cents agneaux, & douze boucs, pour chacune des Tribus, en expiation des péchés qu'elles avoient commis. Conformément à la Loi de Moïse, les Prêtres & les Lévites mirent des portiers à chaque porte du Portique. Car on avoit bâti le Portique d'Israël (c), qui renfermoit le Temple, proprement dit.

VIII. La fête des Azymes arriva le premier mois, que les Macédoniens appellent Xantique, & nous Nisan. Tout le Peuple de la campagne se rendit à la ville pour la célébrer. Le peuple, les femmes, & les jeunes gens, commencèrent par se purifier. On offrit ensuite, le quatorze du même mois, selon la Loi, le sacrifice qu'on appelle de Pâque; on passa sept jours

(a) L'Ecriture dit (*ibid.* v. 15.) la sixième année du règne de Darius, & le troisième jour du mois d'Adar. Les Copistes peuvent avoir mis un *2* de trop, & par cette méprise, faire dire à Joseph vingt-trois, au lieu de trois. C'est peut-être la même négligence qui lui a fait dire que le Temple fut achevé la neuvième année du règne de Darius. Il semble dire qu'il fut achevé en sept ans, & c'est le sens qu'y a vu M. d'Andilly, mais il n'a pu le dire à moins de se contredire. Son expression n'est pas aussi nette qu'on pourroit le souhaiter, mais il semble qu'il veuille dire seulement qu'on fut en tout sept ans à le bâtir.

(b) Le troisième livre d'Esdras (*ch.* 7. v. 1.) dit, avec l'Ecriture, que ce fut la sixième année du règne de Darius. Ce qui donne lieu de croire que si on lit dans Joseph *la neuvième*, c'est une faute de Copistes. Car, ou il a pris ce qu'il dit ici, du faux Esdras, ou le faux Esdras l'a emprunté de lui.

(c) *ἡ ἑστῆς ἡ ἐξῆς*, du portique intérieur. C'est ainsi que Joseph appelle le portique d'Israël, qui par rapport à celui des Gentils étoit intérieur.

Les précédentes Traductions de Joseph ne distinguent pas assez *ἑστῆς* de *ἐξῆς*, & elles rendent ordinairement l'un & l'autre mot par Temple. Joseph n'a point confondu ces deux mots, & à deux ou trois endroits près, ou peut-être son texte n'est pas pur, il s'est toujours servi du premier pour signifier *portique*, & du second pour marquer le Temple, proprement dit. Les Traductions ne sont pas pour les Sçavans : ils peuvent consulter les originaux, & voir par eux-mêmes quel sens y ont les différents mots qui y sont employés. Mais une infinité d'honnêtes gens, qui lisent Joseph, ne sont pas toujours en état de le consulter dans la langue en laquelle il a écrit; & quand ils lisent dans M. d'Andilly » que les Lévites » choisirent des portiers pour les établir à » toutes les portes du Temple... & que

en festins & en réjouissances, pour lesquelles rien ne fut épargné. On offrit des holocaustes, & on fit des sacrifices, pour remercier Dieu de ce qu'il avoit fait rentrer son peuple dans son héritage, de ce qu'il avoit rétabli ses saintes Loix, & de ce qu'enfin il lui avoit rendu favorable le Roi des Perses. Après lui avoir offert avec une sainte profusion des sacrifices en reconnoissance de tant de graces, les Juifs demeurèrent à Jerusalem, où ils établirent, pour forme de gouvernement, l'Aristocratie, mêlée d'Oligarchie. Car les Prêtres furent à la tête des affaires, jusqu'à ce que les descendants des Asmonéens s'éleverent à la royauté. Avant la captivité, depuis Saül & David, qui avoient les premiers régné sur notre Nation, elle avoit été gouvernée par des Rois pendant cinq cents trente-deux ans, six mois & dix jours. Et avant ces Rois, par des Chefs qu'elle appelloit Nomarques (a), c'est-à-dire, Juges. Ce gouvernement avoit subsisté plus de cinq cents ans depuis la mort de Moïse, & le commandement de Josué. Tel étoit l'état des affaires des Juifs, qui sous Cyrus & Darius sortirent de captivité, & retournerent en leur Patrie.

IX. Cependant ils avoient beaucoup à souffrir de la part des Samaritains, toujours animés de haine & de jalousie con-

» la porte du Temple qui regardoit
 » l'orient, étoit si pesante, que vingt
 » hommes pouvoient avec peine la poul-
 » ser. « ils conçoivent naturellement
 que le Temple avoit plusieurs portes,
 & que les battans de celle du côté de
 l'orient étoient extraordinairement mas-
 sifs. Cependant le Temple, proprement
 dit, n'en avoit qu'une, & celle dont
 parle Joseph étoit certainement au por-
 tique d'Israël, & non point au Temple.
 Nos Traducteurs François du Nouveau
 Testament auroient dû, ce semble, ne
 pas traduire *ἱερόν* par Temple, & ne pas
 faire Jesus-Christ enseigner dans le Tem-
 ple, & le Magistrat envoyé par les Prê-
 tres y prendre les Apôtres. Les Apôtres
 n'avoient pas droit d'entrer dans le Tem-
 ple, & quoique le Sauveur fût infini-
 ment plus digne d'y entrer que ceux à
 qui la Loi le permettoit, il voulut bien
 ne le pas faire, pour ne pas paroître la
 transgresser. Ce défaut d'attention con-
 fond les choses; & fait que ceux qui ne
 sont point en état de faire une étude
 particulière de Joseph, & d'en consulter

le Grec, n'en ont que des idées peu
 justes, & souvent fausses.

(a) » Ils avoient auparavant été gou-
 » vernés de la même sorte, depuis Moïse
 » & Josué. » [*M. d'Andilly.*] De la
 même sorte est relatif au gouvernement
 des Rois, & il est certain que la forme
 du gouvernement, chez les Juifs, n'avoit
 pas été la même depuis leur sortie d'E-
 gypte jusque sous Samuel, qu'elle fut
 depuis Saül jusqu'à la captivité de Baby-
 lone. Ce qui a arrêté l'élégant Traduc-
 teur, c'est le terme de *μονάρχαι*; mais
 c'est bien vrai-semblablement une faute,
 qu'il est bien facile de corriger, en lisant
νομάρχαι, Nomarques, Juges, au lieu
 de *μονάρχαι*, Monarques: Joseph fait ce
 mot synonyme à *κρίται*, Juges: *νομάρχαι*
 peut l'être, mais non pas *μονάρχαι*. Sur
 la fin des Antiquités Juives, il distingue
 le gouvernement des Rois de ce qu'il
 appelle *δυναστεία μονάρχων*, & on ne
 reconnoît point de distinction entre le
 gouvernement d'un Roi & celui d'un
 Monarque. Il faut donc lire *δυναστεία*
νομάρχων.

tre eux. Ces peuples mettoient sur-tout leur confiance dans leurs richesses , & dans l'alliance qu'ils se glorifioient d'avoir avec les Perses , à cause qu'ils étoient sortis du même pays ; ils refusoient le tribut que le Roi leur avoit ordonné de payer pour les sacrifices. Ils avoient gagné les Commandans , qui les favorisoient en cela , & ils ne manquoient aucune occasion de faire aux Juifs , par eux-mêmes ou par les autres , tout le mal qu'ils pouvoient. Cette conduite obligea les Juifs de députer vers Darius , pour se plaindre des Samaritains. Ce furent Zorobabel , & quatre autres Chefs de la Nation qui allerent trouver le Roi. Ce Prince s'étant instruit par la lecture du memoire qu'ils lui présentèrent des sujets de plaintes des Juifs de Jerusalem , renvoya leurs Députés avec des Lettres conçues en ces termes ; pour ses principaux Officiers à Samarie :

LE ROI DARIUS , à Targana , & à Sambabas , Ipparques de Samarie , à Sadrace & à Bobilone , & à ses autres sujets de Samarie : » Zorobabel , Ananie , & Mardochée (a) , » Députés des Juifs , m'ont présenté leurs plaintes , du trouble que vous leur avez causé dans la reconstruction de leur » Temple , & de ce que vous refusez de fournir ce que j'ai » ordonné pour la dépense des sacrifices. Je vous commande » donc , qu'aussi-tôt que ces présentes vous auront été remises , vous ayez à leur fournir , & prendre pour cet effet » sur le trésor royal des tributs de Samarie , tout ce que leurs » Prêtres jugeront être nécessaire pour les sacrifices , afin » qu'ils ne cessent d'en offrir tous les jours , & qu'ils prient » pour moi & pour mes peuples.

CHAPITRE V.

I. LE Roi Darius étant mort , son fils Xerxès lui succéda : héritier de son trône , il le fut également de sa piété & de son respect pour Dieu ; il maintint religieusement tout ce que le Roi son pere avoit ordonné pour son saint culte , eut

An du Monde
3519.

(a) Joseph a pu tirer la députation des Juifs à Darius , & la Lettre de ce Prince à Targana & à Sambabas &c. de quelque monument qui s'est perdu. Après

qu'il a dit que les Juifs députerent à Darius Zorobabel , avec quatre autres Collègues , on est surpris de n'en trouver que deux dans la Lettre de ce Prince.

toujours beaucoup d'affection pour les Juifs. Joachim fils de Jesus étoit en ce temps-là Grand-Prêtre de la Nation , & le peuple qui étoit resté à Babylone , avoit pour premier & principal Sacrificateur , Esdras. C'étoit un homme généralement estimé pour sa justice & sa probité ; & comme il étoit singulièrement instruit de la Loi de Moïse , le Roi le considéroit beaucoup. *Il crut devoir profiter de cette faveur , & ayant formé le dessein de retourner à Jerusalem , & d'emmener avec lui quelques-uns des Juifs établis à Babylone , il pria ce Prince de lui donner des Lettres , pour le faire connoître aux Satrapes de Syrie ; il obtint cette grace du Roi , dont la Lettre étoit conçue en ces termes (a) :*

XERXES, ROI DES ROIS, à Esdras, Prêtre & Docteur de la Loi, SALUT. » Je crois qu'il est de ma bonté, de per-
 » mettre à ceux des Juifs qui demeurent dans mes États, à
 » leurs Prêtres, à leurs Lévites, de retourner dans leur Pa-
 » trie, puisqu'ils paroissent le souhaiter. Je leur en accorde
 » donc la permission ; & de l'avis de mes sept Conseillers ;
 » j'ordonne qu'ils puissent en toute liberté aller pratiquer en
 » Judée tout ce que prescrit la Loi de Dieu, qu'ils portent
 » au Dieu des Israélites les présens que nous lui avons voués,
 » moi & mes Officiers ; que tout l'or & tout l'argent qui se
 » trouvera dans la Babylonie, consacré à Dieu, soit porté à
 » Jerusalem, pour lui offrir des sacrifices. Je vous permets de
 » plus, à vous & à vos freres, de faire fabriquer en or & en
 » argent tout ce que vous croirez convenable ; vous consacrez
 » à Dieu tous les vaisseaux sacrés qui vous auront été donnés ;
 » vous prendrez au trésor royal l'argent que vous croirez né-
 » cessaire pour exécuter ce que vous aurez jugé à propos de
 » faire. J'ai écrit au Trésorier de Syrie & de Phénicie, d'avoir
 » égard à ce que leur demandera Esdras, Prêtre & Docteur
 » de la Loi de Dieu ; & de peur d'attirer sur moi & sur mes
 » descendans la colère de Dieu, j'ordonne qu'on lui offre ;
 » selon que la Loi le prescrit, jusqu'à cent cores de froment.
 » Je commande de plus, qu'il ne soit imposé aucun tribut sur
 » les Prêtres, les Lévites, les Chantres, les portiers, les do-
 » mestiques, & les secrétaires du Temple ; qu'on ne leur tende
 » aucun piège, & qu'on ne leur impose aucunes charges. Et

(a) Esdras, liv. 1. chap. 7.

» vous, Esdras, établissez des Juges, selon que Dieu vous
 » l'inspirera, pour juger dans toute la Syrie & la Phénicie ceux
 » qui sont de votre Loi, & faites-la connoître à ceux qui
 » l'ignorent; afin que si quelqu'un de votre Nation transgresse
 » cette Loi, ou celle du Prince, on le punisse non pas comme
 » une personne qui pèche par ignorance, mais comme un
 » insolent, qui quoiqu'il sçache la Loi, la viole & la méprise.
 » Les transgresseurs seront punis de mort, ou par amende pé-
 » cuniaire. Adieu.

II. Esdras reçut cette Lettre avec de vifs ressentimens de
 joie; il se prosterna pour adorer Dieu, reconnoissant que
 c'étoit à lui qu'il étoit redevable de l'affection que le Roi lui
 témoignoît, & des faveurs qui en étoient les suites. Après
 l'avoir lue aux Juifs qui étoient à Babylone, il retint l'original,
 & en envoya des copies à ceux de sa Nation qui étoient en
 Médie. Ils'y apprirent avec joie la piété du Roi envers Dieu,
 & les bontés qu'il avoit pour Esdras. Quelques-uns vendirent
 leurs effets, & s'en allerent à Babylone, pour se rendre de-là
 à Jerusalem; mais tout le peuple *du royaume d'Israël* demeura
 dans le pays: il n'y a donc que deux Tribus de notre Nation
 qui aient été soumises à l'Empire des Romains dans l'Asie &
 dans l'Europe. Les dix autres sont demeurées jusqu'à présent
 au-delà de l'Euphrate, où elles se sont tellement multipliées,
 qu'elles ont produit une multitude de peuple innombrable.
 Plusieurs Prêtres, Lévités, Portiers, Chantres, & domestiques
 du Temple, se joignirent à Esdras, qui rassembla par-delà
 l'Euphrate tous ceux qui vouloient sortir du lieu de leur cap-
 tivité (a). Il y resta trois jours, & ordonna un jour de jeûne,
 pour demander à Dieu sa protection, & le prier de les préserver
 dans leur retour, des embûches de leurs ennemis, & des au-

(a) Il manque bien vrai-semblable-
 ment quelque chose entre *πῶς ἐν ὁρμαίνῃ*
 & *οἱ οὖτοι ἐν ἰερουσαλὴμ*. L'Ecriture mar-
 quant le nom du fleuve sur les bords duquel
 Esdras demeura trois jours, il est peu vrai-
 semblable que Joseph ait voulu l'omettre,
 & se contenter de dire en général,
 que ce fut au-delà de l'Euphrate, qu'Es-
 dras assembla les Juifs qui sortoient de

Babylone pour retourner en Judée. *

Il ajoute, qu'une grande multitude de
 Prêtres, de Lévités, de Portiers, de
 Chantres, & de domestiques du Tem-
 ple, se joignirent à Esdras. En cela il
 est contraire à l'Ecriture, au sens du
 moins que l'on donne au verset quinzisième
 du chapitre huitième du premier Livre
 d'Esdras. Car on prétend que l'Ecrivain

* *Ad fluvium qui dicitur ad Ahava.* 1. Esdras, chap. 8. v. 15.

tres accidens qu'on a toujours sujet de craindre dans le cours d'un voyage. Comme il avoit dit au Roi que Dieu ne permettroit pas qu'il leur arrivât aucun mal, il n'avoit osé demander de la cavalerie pour l'escorter (a). Après avoir fait la prière, ils partirent de dessus les bords de l'Euphrate, le douze du premier mois de la septième année du règne de Xerxès (b), & ils arriverent à Jerusalem le cinquième mois de la même année. Le premier soin d'Esdras fut de remettre entre les mains des gardes du trésor, qui étoient de famille Sacerdotale, l'argent qui étoit consacré pour le Temple : six cents cinquante talents d'argent, cent talents en vases d'argent (c), & vingt en vases d'or ; en vases de cuivre, préférable à l'or, le poids de douze talents. C'étoient des présens du Roi, de ses Conseillers, & des Juifs qui étoient restés à Babylone. Esdras donna, pour être offert à Dieu en holocauste (d) pour la conservation en général du peuple, douze taureaux, quatre-vingt-dix bœufs, & soixante-dix agneaux, & en victimes de propitiation pour les péchés, douze boucs. Il fit rendre les Lettres du Roi aux Intendans, & aux Commandans de la basse-Syrie & de la Phénicie. Ils y eurent tout l'égard qu'ils devoient, ils favorisèrent notre Nation, & lui rendirent service en toutes occasions.

III. Ce fut ainsi qu'Esdras conduisit cette entreprise. Dieu ; en considération de sa justice & de sa religion, permit qu'elle eut le plus heureux succès. Quelque temps après, des Juifs vinrent le trouver, pour se plaindre de ce que des Prêtres, des

sacré dit qu'Esdras » trouva des Prêtres, » mais non pas des Lévites.* « Mais cette explication le met en contradiction avec lui-même. Car on lit au verset trente-neuf : » Les Prêtres & les Lévites reçurent cet » argent, cet or, & ces vases, dans le » même poids qui leur fut marqué, pour » les porter à Jerusalem. « Le sens de ce verset a dans l'Hébreu quelque obscurité ; il est clair & décidé selon les Septante : & de la réunion de l'un & de l'autre texte, je conçois que la pensée de l'Ecrivain sacré est, qu'Esdras s'étant informé s'il n'y avoit point aux environs du lieu où il étoit assemblé, des Juifs, des Prê-

tres, ou des Lévites, il avoit trouvé que non. Ce ne fut pas dans les Juifs qui étoient avec lui, qu'il ne trouva aucun Lévite : ce fut dans les environs du lieu où il étoit, qu'il ne découvrit ni Juifs, ni Prêtres, ni Lévites, de cette Nation.

(a) 1. Esdras, chap. 8. v. 22.

(b) L'Ecriture ne marque point l'année du règne de ce Prince. *Ibid.* chap. 8. v. 31.

(c) *Ibid.* *auri centum talenta.* Il y a d'autres différences entre Joseph & l'Ecriture.

(d) 1. Esdras, chap. 8. v. 31.

* Le P. Calmet.

Lévites , & plusieurs personnes du peuple , avoient violé les Loix de la Nation , & la forme de son gouvernement , & déshonoré le Sacerdoce , en épousant des femmes d'une nation étrangère ; ils le prièrent de s'armer de courage pour remettre en vigueur leurs saintes Loix , de peur que la colère de Dieu venant à s'allumer contre toute la Nation , elle ne retombât dans l'abîme de malheurs *dont à peine elle étoit sortie*. Comme c'étoient les plus considérables de la Nation qui étoient coupables de ce péché , la crainte qu'il eut de n'être pas obéi , s'il leur commandoit de quitter leurs femmes , & les enfans qu'ils en avoient , fit sur lui une si vive impression de douleur , qu'il déchira ses habits , s'arracha la barbe & les cheveux , & se jetta contre terre. Il demeura dans cette situation jusqu'à ce que les plus gens de bien , pénétrés des mêmes sentimens de douleur , vinrent se ranger auprès de lui , & joignirent leurs larmes aux siennes. Il se leva alors de terre , & étendant ses mains vers le ciel , il dit que les péchés du peuple ne lui permettoient pas d'y porter ses regards , sans être couvert de confusion , sur-tout après le prompt oubli qu'il avoit fait des châtimens dont Dieu avoit puni l'impiété de ses ancêtres. Il pria Dieu de regarder avec pitié ces foibles restes d'un peuple échappé à tant de maux , & qu'il venoit de délivrer d'une longue captivité , en forçant , par sa divine impulsion , les Rois de Perse à prendre compassion d'eux & à permettre qu'ils retournassent à Jerusalem , & se rétablissent dans leur ancienne Patrie. Esdras termina cette fervente prière , en conjurant Dieu d'oublier enfin toutes les iniquités de son peuple , & à considérer , que bien qu'elles ne pussent être expiées que par la mort , la divine miséricorde se trouvoit intéressée à les leur pardonner.

IV. Tandis que tous ceux qui , avec leurs femmes & leurs enfans , étoient venus se ranger autour d'Esdras , fondoient en larmes , Achonius (a) , l'homme le plus distingué de Jerusalem , s'avanca , & dit : Que ceux qui avoient épousé des femmes d'une nation étrangère avoient offensé Dieu , & qu'il falloit les obliger à les renvoyer , avec les enfans qu'ils en avoient , & punir ceux qui ne voudroient pas se conformer en cela aux saintes Loix de la Nation. Esdras , convaincu qu'on ne pouvoit rien faire de meilleur , conjura les Chefs des Prêtres , des Lévites , & du

An du monde
3538.
1. Esdr. ch. 10.

(a) Dans l'Ecriture , Sechenias.

peuple, de renvoyer ces femmes avec leurs enfans, comme le conseilloit Achonius. Ils s'y engagèrent avec serment, & Esdras se retira dans l'appartement (a) de Jean, fils d'Eliafib. Il y demeura tout ce jour-là, sans manger; car la douleur dont il étoit pénétré ne lui permettoit pas de rien prendre. On fit publier ensuite par-tout, que tous ceux qui étoient revenus de captivité, eussent à se rendre sous trois jours à Jerusalem, à peine, contre ceux qui y manqueroient, d'être déclarés étrangers à la Nation, & leurs biens, de l'avis des Prêtres, confisqués au profit du Temple.

Les deux Tribus de Juda & de Benjamin s'y rendirent sous les trois jours marqués, le dix-neuvième jour du mois que les Hébreux appellent (b) Thébeth, & les Macédoniens Appellée. On s'assembla avec les Prêtres (c) dans le Parvis, où l'on souffrit beaucoup, à cause du froid qu'il faisoit. Quand on eut pris place, Esdras se leva, & se plaignit de ce que, contre la Loi, plusieurs avoient épousé des femmes étrangères; il déclara qu'il falloit les renvoyer; que cette action seroit agréable à Dieu, utile & avantageuse à la Nation. L'assemblée s'écria qu'on le feroit, mais que la multitude du peuple étoit grande; qu'on étoit alors dans un très-rigoureux hiver; que cette affaire ne pouvoit pas se régler dans un jour, ni dans deux; qu'ainsi

(a) *Παροδία* signifie, chez les anciens, le Prêtre qui portoit les lins, les brancards, sur lesquels les payens couchoient les idoles. M a de plus signifié l'appartement, ou la chapelle, où ces idoles étoient couchées. Il est pris enfin, dans les Septante & dans Joseph, pour signifier un appartement qui faisoit partie du Temple, & qui étoit occupé par quelqu'un des Officiers. Un de ses usages, si ce n'étoit pas l'unique, étoit de loger un Prêtre, qui annonçoit au peuple, par le son de la trompette, la semaine où l'on alloit entrer. *Guer. Juifs*, liv. 5. ch. 9. num. 12. Le *Pastophore*, chez les Egyptiens, étoit un des ministres sacrés, dont l'office étoit de savoir les dix Livres qui traitoient de la Médecine, du soin du corps, des maladies, des instrumens, & des remèdes. *Euseb. Hist. Eccles.* liv. 4. chap. 8.

(b) On croit qu'il faut lire *Kasleu*, au lieu de *Thébeth*. 10. Cette assemblée est rapportée dans *Esdra*, chapitre dix

verset neuf, au vingtième du neuvième mois, & les Juifs comprennent celui de *Kasleu* pour le neuvième. 1°. Joseph dit que cet événement arriva le mois que les Macédoniens appellent *Appellée*, & il dit que le mois de *Kasleu* répond à ce mot des Macédoniens. 3°. Il dit quelques lignes plus bas, qu'on commença la recherche de ceux qui avoient épousé des femmes étrangères le 1. du dixième mois; les Hébreux appellent leur dixième mois, *Thébeth*; il n'a donc pas dû dire, que la première assemblée s'étoit tenue le dix-neuvième du mois de *Thébeth*. Aussi son ancien Interprète a-t-il lu *Kasleu* dans son Exemple.

(c) Il faut peut-être traduire plutôt les *Anciens* que les *Prêtres*. Ce qui m'arrête, c'est que les anciens sont compris, lorsqu'il dit que les Tribus de Juda & de Benjamin se rendirent au jour marqué, & qu'il est peu croyable que les Prêtres n'eussent pas été de cette assemblée.

il convenoit que les Chefs du peuple , & ceux qui avoient épousé de ces femmes , indiquassent une autre assemblée (a) , dans laquelle , de concert avec les Anciens de quelque endroit qu'ils voudroient les mander , on choisiroit des gens pour prendre un état de ceux qui avoient contracté de ces sortes de mariages. L'avis fut approuvé , & on commença le premier jour du dixième mois à faire la recherche de ceux qui s'étoient mariés avec des femmes étrangères. Elle fut continuée tout le mois , & on trouva que plusieurs parens du Grand-Prêtre Jésus , des Prêtres , des Lévites , & nombre de Particuliers , avoient commis cette faute , mais que , plus attachés à l'observation de la Loi que touchés des sentimens naturels , ils avoient renoncé à ces mariages illicites , & renvoyé leurs femmes & les enfans qu'ils en avoient eus. On offrit des sacrifices à Dieu , & on lui immola des bœufs , pour le prier de pardonner cette transgression de la Loi. Je n'ai pas cru devoir rapporter ici les noms de ceux qui en étoient coupables. Esdras corrigea & abolit si bien cet abus , qu'il n'eut jamais plus lieu dans la suite.

V. On célébra la fête des Tabernacles le septième mois , & une grande multitude de peuple étant venu pour la solenniser , on s'assembla dans la place (b) qui regarde la porte orientale du Temple. Le peuple pria Esdras de lui lire la Loi de Moïse. (c) Il s'avança au milieu de l'assemblée , & la leur lut depuis le matin jusqu'à midi. Cette lecture leur apprit qu'ils ne devoient pas seulement pratiquer alors la vertu , mais qu'ils devoient y persévérer dans la suite. Le sentiment de leur conduite passée les affligea si vivement , qu'ils répandirent beaucoup de larmes , pénétrés sur-tout , du reproche qu'ils avoient à se faire , que les malheurs qui leur étoient arrivés avoient été le juste châtiment du mépris qu'ils avoient fait de la Loi. Quand Esdras les vit dans ces bons sentimens , il leur ordonna de se retirer chez eux , & d'essuyer leurs larmes ; parce qu'on célébroit une grande fête , dont il ne convenoit point de troubler la joie par des pleurs ; il les invita au contraire à se réjouir , & à se comporter en tout d'une manière convenable à une si grande solennité : il leur fit d'ailleurs considérer , que l'affliction & le repentir qu'ils ressentoient de leurs fautes pas-

An du monde
3557.
2. Esdras ,
chap. 8.

(a) Voyez Remarque V.

(b) *Ad plateam quæ est ante portam*

aquarum. Néhémie , chap. 8. v. 1.

(c) Voyez Remarque VI.

féés , devoient être pour eux un puissant motif de n'en plus commettre de semblables. Ainsi consolés & fortifiés , ils se livrerent à la joie , célébrèrent dignement cette grande fête , & passèrent huit jours sous des tentes , après quoi chacun retourna chez soi , louant & bénissant Dieu , & marquant à Esdras la plus vive reconnoissance du soin qu'il avoit pris de corriger les abus & de rétablir les Loix. Comblé de gloire , ce grand Homme mourut dans une heureuse vieillesse (a) , & fut enterré en grande cérémonie à Jérusalem. Le Grand-Prêtre Joachim mourut dans le même temps ; son fils Eliafib lui succéda.

An du Monde
3550.
Néhémie ,
chap. I.

VI. Néhémie , un des Juifs qui étoient restés à Babylone ; & qui étoit Echanfon du Roi , sortit un jour pour se promener hors de la ville de Suse , capitale de Perse ; il y aperçut des étrangers qui venoient de loin. Les ayant entendu parler Hébreu , il s'approcha d'eux , pour leur demander d'où ils venoient : sur ce qu'ils lui répondirent qu'ils venoient de Judée , il leur demanda en quelle situation les Juifs étoient dans ce pays , & comment tout alloit dans leur capitale , Jérusalem ? Tout y est , lui répondirent-ils , en très-mauvais état , les murs de Jérusalem ne sont point relevés , les peuples voisins font aux Juifs toutes sortes d'insultes , ils font par-tout le dégât : pendant le jour , ils les accablent de mille maux ; pendant la nuit , ils enlèvent les habitans de la ville & de la campagne ; tous les matins les chemins se trouvent couverts de corps morts. Un si triste récit toucha Néhémie de compassion pour ses concitoyens. Levant au ciel ses yeux baignés de larmes , il s'écria : » Jusqu'à quand souffrirez-vous , Seigneur , que votre » peuple soit accablé de tant de maux. Nous sommes devenus » le mépris & la proie de toutes les nations. « Il étoit demeuré quelque temps arrêté à la porte de la ville , & y déplorait les malheurs de sa Nation , lorsqu'on lui vint dire que le Roi étoit prêt de se mettre à table. Il se pressa d'aller dans l'état où il

(a) Leydecker censure Joseph d'avoir dit qu'Esdras mourut sous le règne de Xerxès. Il est vrai qu'il rapporte la mort de ce Prince après avoir rapporté celle d'Esdras , mais il ne dit pas qu'elle lui fut antérieure. Avant que de raconter ce qui regarde Néhé-

mie , il termine ce que l'Ecriture dit d'Esdras , pour n'être point obligé d'y revenir. S'il parle ensuite de Xerxès , c'est pour avertir que ce qu'il va raconter de Néhémie , est arrivé sous le règne de son successeur Artaxerxès.

étoit , & sans prendre le bain , s'acquiter de sa charge auprès du Roi. Ce Prince parut plus gai au sortir de table , & de meilleure humeur qu'il n'étoit ordinairement. Il jeta les yeux sur Néhémie , & ayant remarqué qu'il étoit triste , il lui en demanda le sujet. Néhémie éleva son cœur à Dieu , pour lui demander la grace de toucher le Roi par ce qu'il alloit lui répondre , & fit cette réponse : » Comment pourrois-je , grand » Roi , ne pas paroître triste & affligé , lorsque j'apprens le » triste état où est encore réduite Jérusalem ma Patrie , où » reposent , dans leurs tombeaux , les cendres de mes ancêtres ? » ses murs détruits ne sont point relevés , ses portes sont » réduites en cendres. Faites-moi la grace de me permettre » d'aller les rétablir , & achever de bâtir le Temple (a). « Le Roi lui accorda tout ce qu'il désiroit ; & l'assura qu'il lui donneroit des Lettres pour les Satrapes , afin qu'ils le traitassent honorablement , & lui fournissent ce qui seroit nécessaire pour faire ce qu'il jugeroit à propos. » Cessez donc , ajouta ce » Prince , d'être affligé , & faites dans la suite , auprès de moi , » votre service avec joie. « Néhémie adora Dieu , & remercia le Roi de la grace qu'il lui accordoit ; un vif sentiment de joie se peignit sur son visage , & fut l'indice certain de sa parfaite reconnoissance. Le Roi le fit venir le jour suivant , & lui donna une Lettre pour Adée (b) , qui commandoit en Syrie , en Phénicie , & à Samarie. C'étoit pour lui ordonner d'avoir toutes sortes d'égards pour Néhémie , & de lui fournir tout ce qui seroit nécessaire pour rétablir Jérusalem.

VII. Il alla à Babylone , y prit les Juifs qui voulurent s'en retourner avec lui , & se rendit à Jérusalem la vingt-cinquième année (c) du règne de Xerxès. Après avoir offert des sacrifices (d) à Dieu , il rendit les Lettres de ce Prince à Adée , & aux autres Commandans. Il convoqua une assemblée , de tout

(a) L'Ecriture ne parle point d'achever de bâtir le Temple. 2. *Esdra* , chap. 2. v. 5.

(b) L'Ecriture fait adresser la Lettre à Asaph , grand-Maître de la forêt du Roi.

(c) La vingtième année. *Néhémie* , chap. 2. v. 1.

(d) Le Père Gillet avoit sans doute dessein de faire une Note sur cet endroit , & d'apprendre ce qui l'a déterminé à ne

pas traduire διῆξας τῷ Θεῷ τὰς ἐπιτολάς , & à y substituer après avoir offert des sacrifices à Dieu , mais cette Note , indiquée par une marque de renvoi , ne s'est trouvée en aucun endroit du manuscrit. M. d'Andilly n'a point non plus traduit ces mots , mais il n'y a rien substitué. On trouve dans l'Edition de M. Havercamp quelque éclaircissement sur ce passage. Voyez la Note 1.

le peuple à Jérusalem , & s'étant placé au milieu des sacrés Portiques , il leur fit ce Discours : » Vous n'ignorez pas que » le Dieu de nos Pères , Abraham , Isaac , & Jacob , les a tous » jours protégés d'une manière particulière , à cause de leur » piété. C'est lui qui m'a fait obtenir du Roi la permission de » relever les murs de Jérusalem , & d'achever ce qui reste à » faire pour l'entière reconstruction du Temple. Vous n'ignorez pas aussi , que si les nations voisines qui nous sont ennemies , apprennent que nous y travaillons avec zèle , elles s'y opposeront , & tâcheront de nous en empêcher ; mais mettons notre confiance en Dieu , il nous protégera contre leur mauvaise volonté. Travaillons jour & nuit , profitons du temps , tandis qu'il nous est favorable , & poussons l'ouvrage avec ardeur. « Après avoir ainsi parlé , il dit aux Chefs du peuple de mesurer l'étendue des murailles , afin d'en partager le travail au peuple de la campagne & à celui de la ville. Il promit d'y travailler lui-même avec ses domestiques , & il congédia l'assemblée. Les Juifs mirent aussi-tôt la main à l'œuvre. Ils ne furent plus connus que sous le nom de Juifs depuis leur retour de Babylone , & tout le pays fut appelé Judée , sans doute parce que la Tribu de Juda étoit venu l'habiter la première.

VIII. Les Ammonites , les Moabites , les Samaritains , & tous les peuples de la basse-Syrie , qui apprirent que les Juifs travailloient avec ardeur à rebâtir les murs de Jérusalem , ne restèrent point tranquilles ; ils mirent tout en usage pour les en empêcher. Ils en tuèrent plusieurs , tâchèrent de faire mourir Néhémie , & corrompirent quelques étrangers pour se défaire de lui. Ils jettoient le trouble & la crainte dans l'esprit des Juifs , & ils faisoient courir le bruit que de nombreuses troupes marchaient contre eux , les armes à la main. Des bruits semés avec tant d'artifice , inquiéterent fort les Juifs ; & peu s'en fallut , qu'ils ne se déterminassent à abandonner leur entreprise , mais ils ne furent pas capables de ralentir l'ardeur avec laquelle Néhémie poussoit l'ouvrage. Il prit , par précaution , une garde pour sa sûreté , continua sans rien craindre , & le zèle avec lequel il se livroit à ce travail le rendoit infatigable. Il ne le quitta jamais , mais il fut toujours attentif à prendre les précautions nécessaires pour sa conservation. Ce n'est pas qu'il appréhendât la mort , mais il étoit persuadé que s'il étoit tué , les Juifs ne releveroient point les murs de la ville.

Il ordonna donc que ceux qui y travailloient , fussent dans la suite armés. Les maçons & les manœuvres avoient l'épée au côté , & leurs boucliers proche de l'endroit où ils travailloient. Il fit mettre des trompettes à cinquante pieds de distance , pour donner le signal au peuple , en cas qu'ils apperçussent les ennemis , afin de se pouvoir mettre en défense , & d'empêcher qu'ils ne fussent surpris sans armes. Il faisoit lui-même assiduëment toutes les nuits la ronde autour de la ville ; & toujours de plus en plus infatigable , il ne prenoit de repos & de nourriture , qu'autant qu'une absolue nécessité pouvoit l'y contraindre. Il soutint le poids de ces longs & pénibles travaux pendant deux ans & quatre mois , qu'on travailla à rebâtir les murs de Jérusalem , qui furent enfin achevés le neuvième (a) mois de la vingt-huitième année du règne de Xerxès (b). Quand cet ouvrage fut achevé , Néhémie offrit , avec le peuple , des sacrifices à Dieu , pour le remercier de ce qu'enfin les murs de Jérusalem étoient relevés. Ils passerent huit jours en fêtes & en réjouissances , mais les habitans de Syrie n'apprirent ces nouvelles qu'avec le plus sensible déplaisir. Néhémie ayant remarqué que la ville n'étoit point assez peuplée , exhorta les Prêtres & les Lévites à quitter la campagne pour venir s'y établir , & il leur fit préparer des maisons de ses propres fonds. Il ordonna à tous ceux dont la profession étoit de cultiver les terres , d'apporter la dîme de leurs fruits , afin que rien ne manquât aux Prêtres & aux Lévites pour leur entretien , ils ne manquaient point aussi de s'acquitter du service divin. Le peuple exécuta avec joie tout ce que lui prescrivit Néhémie , & de jour en jour on voyoit croître le nombre des habitans de Jérusalem. Ce grand Homme mourut dans une vieillesse avancée , après avoir encore fait plusieurs louables & utiles arrangemens. Bon par caractère , plein d'amour pour la justice , & de zèle pour la gloire de sa Nation , il en laissa un monument éternel , dans le rétablissement des murs de Jérusalem. Toutes ces choses arriverent sous le règne de Xerxès.

(a) Néhémie , chap. 6. v. 15.

(b) Voyez Remarque VII.

CHAPITRE VI.

I. **A**PRE'S la mort du Roi Xerxès, Cyrus son fils, que les Grecs appellent Artaxerxès, lui succéda. Il s'en fallut peu, que son règne ne fût l'époque du massacre général de toute la Nation des Juifs. Nous allons expliquer ce qui pensa leur attirer ce malheur; mais il faut auparavant parler de ce Prince, & dire comment il choisit une femme Juive, qui étoit du sang royal, & à qui l'histoire rapporte la gloire d'avoir conservé notre Nation.

An du monde

3485.

Esther, ch. 1.

Lorsque ce Prince fut monté sur le trône, il établit des Satrapes sur les cent vingt-sept Satrapies de son Empire, qui s'étendoit depuis l'Inde jusqu'à l'Ethiopie. Il donna, la troisième année de son règne, à manger à ses Officiers & à ses Généraux, selon l'usage des Perses (a). La fête, qui dura cent quatre-vingts jours, fut des plus somptueuses, & telle qu'il convenoit à un si puissant Monarque, & qui vouloit faire montre de ses richesses, de la donner. Il traita ensuite à Suse le peuple & les Chefs pendant sept jours. Il fit pour cela élever une tente, capable de tenir un nombre infini de personnes: elle étoit soutenue par des colonnes d'or & d'argent, & revêtue de magnifiques rideaux de lin & de pourpre. On servoit dans des vases d'or, & dans des coupes de pierre précieuse, dont le travail admirable présentoit le coup d'œil le plus charmant. Les Officiers avoient ordre de n'exciter personne à boire, en leur en présentant continuellement (b), suivant l'usage des Perses;

(a) A la lettre, des nations des Perses. Cela ne fait point de sens. Je crois qu'au lieu de *χρητὰ Περσῶν ἔθνη*, il faut lire *χρητὰ Περσῶν ἔθνη*, & ne faire de *χρητὰ* qu'un mot, *χρητὰ*, selon la coutume des Perses. On dit bien la nation des Perses, mais on ne dit pas les nations des Perses. Dans le repas que ce Prince donna, lorsqu'il épousa Esther, » il traita les Perses, les Médes, & les personnes les plus distinguées des nations qui lui étoient soumises.

(b) On prétend que les Perses, dans leurs

repas d'appareil, forçoient les convives de boire, & que c'étoit le Roi du repas qui avoit droit de les y contraindre. C'est un point d'érudition que je ne dois pas discuter. Mais un sçavant Interprète * prétend le prouver par ce que Joseph dit ici, & cela ne paroît pas. Il dit à la vérité, dans la Traduction de M. d'Andilly, » qu'Artaxerxès commanda à ses Officiers de ne contraindre personne de boire selon la coutume des Perses: « mais M. Havercamp a bien vu qu'à

* Le P. Calmer, sur le verset huit du premier chapitre d'Esther.

mais de laisser la liberté à chacun de suivre son goût particulier. Le Roi avoit envoyé publier par-tout, qu'on eût à interrompre tous les travaux, & qu'on passât plusieurs jours en fêtes & en réjouissances, pour son heureux avènement à la couronne.

La Reine Vasthi donnoit en même temps un grand festin aux Dames, dans le palais. Comme elle les surpassoit toutes en beauté, le Roi se fit une fête de la faire voir à ses convives, & l'envoya inviter de se rendre auprès de lui; mais pour observer l'usage des Perses, qui ne permet pas aux femmes de se laisser voir aux étrangers, elle refusa d'aller trouver le Roi, & persista dans son refus (a), quoiqu'il lui eût envoyé plusieurs fois des Eunuques pour l'y engager. Il en fut si irrité, qu'il congédia la compagnie, & convoqua les sept Officiers à qui la conservation des Loix est confiée chez les Perses, pour se plaindre de l'injurieux procédé de la Reine, qui avoit opiniâtrément refusé de se rendre auprès de lui, quoiqu'il lui eût fait dire plusieurs fois qu'il souhaitoit qu'elle se présentât à sa

An du monde
3485.
Esther, ch. 1.

καὶ παρὰ Πέρσις γυναικὶς ne tombe pas sur *μή βιάζομαι*, mais sur *τὸ πρὸς αὐτοῖς εὐεχῆς προσφύροντας*; que Joseph ne dit pas que c'étoit la coutume des Perses, de contraindre personne de boire, mais d'en présenter continuellement.

(a) Un Sçavant * a critiqué Grotius, Burman, M. le Clerc, & le plus grand nombre des Interprètes de l'Ecriture, qui ont cru, après Joseph, que si Vasthi ne voulut pas aller dans la salle du banquet, elle prit pour prétexte de son refus, que ce n'étoit pas l'usage chez les Perses, que les femmes se trouvaient avec les hommes dans les repas de cérémonie. Je n'ai point lu son ouvrage, & je ne le connois que par les nouvelles de la République des Lettres de M. Bernard, & par les Mémoires pour l'Histoire; mais si tous les passages des Anciens, qu'il allègue pour prouver son sentiment, ne sont pas plus concluans que celui qu'il a cité de Justin, liv. 7. chap. 3. ils ne prouvent assurément pas que Joseph se soit trompé. Il a naturellement dû être mieux instruit des coutumes des Perses que cet Historien. Les Juifs avoient eu de grandes relations avec ces peuples: ils étoient particulièrement intéressés à

l'événement dont il s'agit; deux des principaux acteurs étoient de leur Nation. J'ajoute qu'à la vérité, des Ambassadeurs de Perse disent dans Justin, que c'étoit l'usage de leur nation, que les femmes assistaient aux repas avec les hommes; mais quel fonds faire sur des débauchés, qui paroissent n'avancer cela que pour satisfaire leur passion brutale, comme il parut dans la suite.

Ce n'étoit pas une Loi chez les Perses, que les femmes ne se trouvaient pas aux repas publics avec les hommes; ce n'étoit qu'un usage de bienfaisance, qui ne les dispensoit point d'obéir à leurs maris, lorsqu'il leur ordonnoit de s'y trouver. Le Roi n'ordonne point aux sept Sages de son Empire » de lui dire sur cela ce » que les Loix lui ordonnent de faire, » comme l'a cru M. d'Andilly. C'est le sens que présente la traduction de Sig. Gelenius, mais il faudroit qu'il y eût *vimus*, & il y a *vimus*; outre que la réponse d'un de ces Sages n'est appuyée sur aucune loi, c'est uniquement son avis. Ainsi j'ai cru devoir traduire, » quelle satisfaction » ils jugeoient qu'il dût tirer d'une telle » conduite.

* Cornelii Adami V. D. M. Observationes Theologico-philologicae, &c. Groningae. in-4. 1710.

table. Il leur ordonna de lui dire , quelle satisfaction ils jugeroient qu'il dût tirer d'une telle conduite. Un de ces Officiers, qui s'appelloit Mouchée (a), répondit » qu'une telle insulte » n'offensoit pas seulement le Roi , mais tous les hommes de » la Nation , sur la vie desquels leurs femmes jetteroient une » tache d'ignominie, par le mépris injurieux qu'elles se croiroient autorisées à faire de leurs personnes. Car, ajouta-t-il, » qui sera celle qui aura quelque respect pour son mari, après » l'exemple de la Reine, qui vous méprise, Seigneur, vous qui » commandez à toute la Nation ? « Il exhorta le Roi à punir la conduite de la Reine d'une manière éclatante, & à rendre public le jugement qu'il porteroit contre elle. Il fut, *sur cet avis*, conclu, que le Roi répudieroit la Reine, & en épouseroit une autre.

II. Le Roi aimoit beaucoup la Reine, il sentoît une extrême répugnance à s'en séparer ; mais il ne pouvoit plus se réconcilier avec elle, depuis la décision de *Mouchée*. Il s'attrista donc, comme quelqu'un qui veut des choses qui ne lui sont pas possibles. Ses Officiers, qui s'aperçurent de l'état où il étoit, lui conseillèrent de cesser de penser à la Reine, & de bannir de son cœur un amour désormais inutile ; de faire chercher les plus belles filles de ses Etats, & de prendre pour épouse celle qui lui plairoit davantage ; l'amour qu'il concevroit pour elle étant le seul moyen capable de le détacher de la Reine, qu'il oublieroit insensiblement, pour tourner toute son affection vers sa nouvelle épouse.

Le Roi suivit ce conseil, & nomma quelques Officiers pour aller faire choix des plus belles filles qui fussent dans ses Etats, & les lui amener. Entre plusieurs qu'on rassembla, il s'en trouva une de Babylone, qui avoit perdu son père & sa mère, & qui étoit élevée chez un oncle, qui s'appelloit Mardochée. Il étoit de la Tribu de Benjamin, & un des premiers de sa Nation. Cette fille s'appelloit Esther ; elle étoit d'une grande beauté, & les graces qui étoient répandues sur son visage, attachoient sur elle les yeux de tout le monde. L'Eunuque à qui on en confia le soin, lui fournit avec abondance pendant six mois, & aux autres quatre cents filles qu'on lui avoit confiées, des aromates & des essences les plus précieuses dont on puisse faire usage (b). Quand après ce temps il crut les avoir assez dispo-

(a) Dans l'Ecriture, Mamuchan.

(b) A la lettre, dont les corps ont besoin.

êtes & mises en état de paroître devant le Roi , il lui en renvoyoit tous les jours une , que ce Prince lui renvoyoit après l'avoir admise à l'honneur de sa couche. Esther (a) lui plut beaucoup , lorsqu'elle lui fut présentée , elle gagna son cœur , & il l'épousa solennellement le douzième mois , qui s'appelle Adar (b) , & la septième année de son règne. Il envoya dans tous ses Etats des couriers , qu'ils appellent *Angares* , ordonner qu'on célébrât son mariage par des fêtes. Il traita pendant un mois tout entier les Perses , & les plus considérables des autres peuples de son Empire. Il fit donner un appartement à Esther dans son palais , & lui mit la couronne sur la tête. Ce fut ainsi qu'elle devint l'épouse d'Artaxerxès ; mais elle eut la discrétion de ne pas faire connoître de quelle nation elle étoit. Son oncle quitta Babylone , pour aller (c) s'établir à Suse de Perse ; & comme il l'aimoit beaucoup , il ne manquoit point de se rendre tous les jours au palais , pour sçavoir de ses nouvelles.

An du monde
3490.

III. Le Roi fit publier une ordonnance , par laquelle il défendoit à qui que ce fût de se présenter devant lui lorsqu'il seroit sur son thrône , à moins qu'il ne fût mandé ; des soldats , armés de haches l'entouroient , pour punir ceux qui auroient la témérité d'enfreindre ces ordres. Ce Prince tenoit alors une baguette d'or , & quand il vouloit faire grace à quelqu'un qui avoit osé s'approcher du thrône sans être mandé , il la penchoit sur le coupable , qui dès qu'il l'avoit touchée , n'avoit plus rien à craindre. Mais cela suffit *pour entendre ce que je vais raconter.*

IV. Deux Eunuques , (d) Bagathous & Théedeste , conspirerent dans la suite contre le Roi (e). Le domestique de l'un d'eux , nommé Barnabas , Juif de naissance , découvrit la conf-

(a) Chap. 2. v. 16.

(b) Le Grec & l'ancienne Vulgate ont lu comme Joseph ; mais d'Hébreu & notre Vulgate ont lu le dixième mois , appelé Thébeth.

(c) Joseph se trompe , Mardochée demouroit à Suse , & il ne quitta point Babylone pour s'y établir , lorsqu'Esther fut introduite dans le palais. Il ajoute plusieurs circonstances au récit que fait l'Ecriture du même événement. *Esther*, chap. 2. v. 5.

(d) Bagathan & Tharès , selon l'Ecriture. *Esther*, chap. 2. v. 21.

(e) Les Auteurs profanes n'ont pas entièrement ignoré les grands événements que l'Ecriture rapporte , mais ils n'ont eu de plusieurs que des mémoires très-imparfaits , & ont souvent confondu les circonstances , réuni deux faits en un , ou d'un fait en ont quelquefois fait deux. Crésias , & Diodore de Sicile , * racontent qu'Artaban , un des principaux Officiers de Xerxès , conspira contre

piration, & en révéla le secret à Mardochée, qui, par le moyen d'Esther, sa nièce, en instruisit le Roi. Ce Prince en fut frappé d'étonnement; mais bien informé de la vérité des faits, il fit crucifier les deux Eunuques, & ne récompensa pour-lors autrement Mardochée, qui lui avoit sauvé la vie, qu'en faisant mettre par les Gardes des archives de l'Etat, son nom dans les registres de la cour, & en lui assignant un appartement dans le palais, comme à un de ses plus nécessaires Officiers.

V. Quand Aman, fils d'Amadathi, Amalécite de naissance, entroit chez le Roi, les étrangers, & les Persans mêmes, se prosternoient devant lui: le Roi l'avoit ainsi ordonné. Mardochée, par piété & par respect pour sa Loi, fut le seul qui ne se prosternât pas. Aman s'en étant aperçu, demanda d'où il étoit, & ayant appris qu'il étoit Juif, il n'en fut que plus irrité. Quoi! disoit-il en lui-même, les Perses, nation libre, se prosternent devant moi, & ce vil esclave ne daigne pas le faire! Il crut sa vengeance trop foible, s'il se contentoit de demander au Roi de le faire punir: il voulut perdre toute sa Nation. Il haïssoit naturellement les Juifs, parce qu'il étoit Amalécite, & qu'ils avoient détruit les Amalécites. Il les accusa donc devant le Roi, & lui dit, qu'il y avoit un méchant peuple dispersé dans ses Etats: peuple tellement isolé, qu'il n'avoit de liaison avec aucune autre nation; qu'il avoit des Loix & une manière de servir Dieu qui lui étoient particulières. Que ses usages, & sa manière de vivre, étoient directement opposés aux mœurs & aux coutumes de ses sujets, & de tout le genre humain. Qu'il pensoit donc, que la plus grande faveur que le Roi pût accorder aux nations qui lui étoient soumises, étoit d'ordonner qu'on l'exterminât, sans qu'il fût permis d'en conserver un seul, même pour le réduire à l'esclavage. Pour remplir le vuide que causeroit dans les coffres du Roi la destruction de ce peuple, par la perte du tribut auquel il étoit assujetti, il promit de fournir de ses fonds; quarante mille talents (a) d'argent; somme, ajouta-t-il, à laquelle il se taxoit volontiers, pour purger le Royaume d'une telle peste.

lui; qu'ayant été introduit dans sa chambre, par l'Eunuque Mithridate, (Cesias l'appelle Spamitre) il l'égorgea; mais qu'ayant aussi voulu se défaire d'Artaxerxès, le jeune Prince le tua, & vengea par sa mort celle du Roi son père. Réunissons ce que ces deux Auteurs rappor-

tent: écartons en la mort de Xerxès, dont les Grecs purent être mal instruits, nous aurons une conspiration formée contre Artaxerxès, par un Eunuque, ou du moins dont il étoit complice.

(a) Dix mille talents. *Esther*, chap. 3. v. 9.

VI. Le Roi ne se contenta pas de lui abandonner les Juifs, il lui fit de plus grace de l'argent qu'il offroit de donner. Aman, sans perdre de temps, fit publier au nom du Roi, dans toutes les provinces de l'Empire, un Edit conçu en ces termes : « Le
 » grand Roi Artaxerxès, aux Gouverneurs des cent vingt-sept
 » Satrapies, depuis l'Ethiopie jusqu'à l'Inde, écrit ceci. Roi de
 » plusieurs nations, Conquérant de tous les pays que j'ai voulu
 » me soumettre, ma puissance ne m'a jamais (a) porté à traiter
 » mes sujets avec hauteur ; dans le dessein au contraire de les
 » gouverner avec douceur & avec bonté, & appliqué à les
 » maintenir en paix ; par une sage administration, j'ai recher-
 » ché comment je leur procurerois ces avantages. Aman, que
 » j'ai élevé aux premières dignités & aux premiers honneurs,
 » à cause de sa sagesse & de son équité ; que j'ai fait le second
 » après moi, à cause de sa fidélité & de son attachement pour
 » ma personne, m'a fait connoître avec son zèle ordinaire,
 » qu'un peuple méchant, ennemi des Loix, rebelle & opposé
 » aux puissances, particulier dans ses mœurs, haïssant la mo-
 » narchie, & se portant peu volontiers au bien de mes affaires,
 » est répandu dans tous mes Etats. J'ordonne qu'on extermine
 » ce peuple, que m'a indiqué Aman que je regarde comme
 » un second père, leurs femmes & leurs enfans ; qu'on ne
 » fasse grace à aucun, & qu'une compassion mal entendue ne
 » porte personne à désobéir à mes ordres. J'ordonne que cela
 » s'exécute le treizième (b) jour du douzième mois de la
 » présente année ; afin que nos ennemis étant détruits de tous
 » côtés dans un jour, nous puissions jouir dans la suite d'une
 » paix *profonde*. « Ces ordres furent portés dans toutes les
 » villes, & dans tous les lieux du royaume, & tout le monde se
 » prépara à courir au jour marqué sur les Juifs, & à les exter-
 » miner (c). La ville de Suse avoit le même empressement, &

An du Monde

3495.

Esther, chap 3.

v. 12.

(a) *A'ayts Dais*. Engagé, porté, induit. J'ai prié plusieurs fois dans mon cœur Dieu, de porter *ayayts Dais*, le Roi à faire ce que je demandois. *Aristée*, *Hist.* 70. *Interp.* pag. 12.

(b) *Tertio - decimo mensis duodecimi qui vocatur Agar*. Esther, chap. 3 v. 13. La traduction de Sig. Gelenius, celle de M. Havercamp, ont le *treize* du mois, quoique le Grec d'à côté ait quatorze. C'est bien vrai-semblablement une faute d'im-

pression dans l'une & l'autre Edition. Car Joseph dit dans le dernier numero de ce chapitre, que la lettre du Roi portoit qu'on exterminât tous les Juifs le treize du douzième mois, que les Hébreux appellent Adar.

(c) Joseph a tiré les deux Lettres d'Artaxerxès qu'il rapporte, des Septante ; car elles ne sont ni dans l'Hébreu ni dans la Vulgate : mais il devoit les rapporter exactement, & ne pas ajoûter après la

elle étoit dans une grande agitation , tandis que le Roi & Aman se livroient au plaisir de la table.

VII. Lorsque Mardochée apprit ce qui se passoit , il déchira ses habits , se revêtit d'un sac , se couvrit la tête de cendre , & alla par toute la ville , se plaignant qu'on faisoit périr une nation qui n'avoit fait aucun mal. Quand il fut arrivé au palais , il demeura à la porte , car il ne lui étoit pas permis d'y entrer dans l'état où il étoit. Les Juifs firent les mêmes choses dans toutes les villes où l'on afficha ces ordres. Ils fondoient en larmes , & déploroient les malheurs qui alloient les accabler.

La Reine apprit le triste état dans lequel étoit Mardochée à la porte du palais : elle en fut troublée , & envoya de ses Officiers l'inviter à changer d'habit. Mais il refusa de le faire , parce que le danger qui l'avoit fait se revêtir d'un sac n'étoit pas passé. L'Eunuque Achrathéus (a) se trouva alors auprès de la Reine. Elle l'envoya s'informer quel accident étoit arrivé à Mardochée , pour qu'il s'affligeât ainsi , & qu'il refusât de prendre d'autres habits , comme elle l'en avoit envoyé prier. Il déclara à l'Eunuque le sujet de sa douleur , & lui montra l'ordre que le Roi avoit donné contre les Juifs , & qui avoit été envoyé dans tout son Empire ; Aman , ajouta-t-il , l'a obtenu , en promettant au Roi une grande somme d'argent. Il en donna une copie à Achrathéus , pour la porter à Esther , & le chargea de lui dire de ne point craindre de s'abaisser jusqu'à prendre , pour le salut de sa Nation , un habit de deuil & se présenter devant le Roi , afin de le fléchir par ses prières , & délivrer les Juifs du danger qu'ils couroient d'être exterminés sur les calomnies par lesquelles Aman , qui occupoit la première place auprès du Roi , ne cessoit de l'irriter contre eux. Quand la Reine eut appris ces *fâcheuses nouvelles* , elle envoya dire à Mardochée , que le Roi ne l'ayant point mandée , *elle couroit risque de sa vie* , parce que quiconque se présentoit devant le Roi sans avoir été appelé , étoit mis à mort , à moins qu'il ne voulût soustraire quelqu'un à la rigueur de cette loi ,

première , » tout le monde se tint prêt
» à courir au jour marqué sur les Juifs ,
» & à les exterminer. « L'expression des
Septante n'est pas si dure , *καὶ προστάλη*
[*καὶ προστάλη*] *καὶ προστάλη* étoit pour *καὶ προστάλη*

μύτη , L'Edit du Roi l'ordonnoit bien ;
mais il est contre toute vrai-semblance
qu'il ait voulu qu'il ait été notifié avant
le moment qu'il devoit être exécuté.

(a) L'Ecriture l'appelle *Athach*.

en lui tendant sa baguette d'or, n'y ayant que ceux auxquels il la présentait à qui l'on pût faire grâce, quoiqu'ils fussent entrés sans ordre. Mardochée fit dire à la Reine par l'Eunuque qu'elle avoit chargé de l'instruire de cet ordre du palais, qu'elle devoit moins considérer sa propre sûreté, que le salut de toute sa Nation, qui, après tout, si elle l'abandonnoit, avoit toujours en Dieu un puissant protecteur; mais qu'elle même devoit craindre de périr, elle & toute sa maison (a), avec ceux de son peuple qu'elle auroit négligé de sauver. Esther lui fit répondre par le même Eunuque, qu'il retournât dans la ville, qu'il assemblât les Juifs, & qu'il indiquât un jeûne pour elle, avec défense de rien prendre pendant trois jours; qu'après l'avoir observé elle-même avec ses femmes, elle iroit trouver le Roi sans être appelée, au risque de perdre la vie s'il le falloit.

VIII. Mardochée exécuta l'ordre de la Reine, fit jeûner le peuple, & pria Dieu avec lui » de ne point abandonner, dans » un si pressant danger, une Nation qu'il avoit souvent protégée, » de lui pardonner ses péchés, comme il l'avoit bien voulu » faire plusieurs fois, de veiller à sa conservation; & de ne » pas permettre qu'elle fût exterminée dans une occasion où » sa honteuse destruction ne pouvoit être la punition d'aucun » mal qu'elle eût commis: La seule colère d'Aman, s'écrioit » Mardochée, nous attire ce malheur; irrité de ce que je ne » me suis pas prosterné devant lui, & que je n'ai pas voulu, » Seigneur, lui rendre l'honneur que je vous rends, il a excité » cet orage contre ceux qui ne veulent pas transgresser vos » saintes Loix. « Le peuple répétoit la même prière, & supplioit le Seigneur de le prendre sous sa protection, & de délivrer les Israélites du malheur qui étoit prêt de les écraser; car la mort étoit présente à leurs yeux, & ils l'attendoient à tous les instans.

Esther cependant prit un habit de deuil, passa trois jours sans boire & sans manger, ni prendre aucune sorte de soin de sa personne. Prosternée à terre, suivant l'usage de sa Nation,

(a) *Perditum iri ab illis quos contemperat.* C'est ainsi qu'a traduit M. Havercamp. C'est le sens naturel du Grec. J'ai cependant peine à croire que Mar-

dochée ait menacé Esther de périr par les mains d'une nation qu'il croyoit qu'on alloit égorger, si elle ne s'intéressoit pas à sa conservation.

cette Reine prioit Dieu , & le supplioit avec ferveur d'avoir compassion d'elle , & de la mettre en état de toucher le Roi lorsqu'elle se présenteroit devant lui , en la faisant paroître plus belle que la première fois qu'il l'avoit vue ; afin que l'humble discours qu'elle lui feroit , soutenu par l'éclat de sa beauté , fût assez persuasif pour arrêter l'effet de sa colère , s'il en concevoit quelque sentiment contre elle , & pour préserver la Nation des maux dont elle étoit menacée , en excitant toute l'indignation du Roi contre les ennemis de la Nation Juive , & le déterminant à faire retomber sur leurs têtes les malheurs qui ne pouvoient pas manquer de l'accabler bientôt , s'il continuoit de la haïr.

IX. Après ces trois jours de jeûne & de prières , la Reine quitta ses habits de deuil , pour en prendre de convenables à la majesté du trône : elle alla trouver le Roi , accompagnée de deux de ses femmes. Elle étoit appuyée négligemment sur l'une , l'autre la suivoit , & soutenoit délicatement les plis flottans de la longue queue de sa robe. Une modeste rougeur , répandue sur son visage , donnoit à sa beauté un grand air de douceur & de dignité. Elle entra en tremblant , & son trouble augmenta lorsqu'elle aperçut le Roi assis sur son trône. La merveilleuse variété des couleurs de ses habits royaux, l'éclat éblouissant de l'or & des pierreries dont ils étoient couverts, la frappèrent tellement , qu'il lui parut terrible. Un regard de ce Prince, animé en effet de colère , acheva de la saisir de frayeur , & les forces lui manquant , elle tomba évanouie dans les bras de ses femmes. Le Roi , conduit , comme je le pense , par une vive impulsion de la volonté de Dieu , changea de sentimens , & craignant que le saisissement de la Reine n'eût quelques suites plus fâcheuses , se hâta de descendre de son trône , releva la Reine ; & la prit entre ses bras. Il l'y tint étroitement serrée , & tâcha de la rassurer , par des paroles pleines de douceur & de tendresse ; lui protestant , que quoiqu'elle fût venue le trouver sans être mandée , elle n'avoit rien à craindre ; que l'ordre qu'il avoit donné ne regardoit que ses sujets , & non celle qui régnoit avec lui. Il mit en même temps son sceptre dans sa main , & pour dissiper entièrement ses frayeurs , & fortifier d'autant plus la loi qu'il avoit portée , il lui toucha légèrement la tête de sa baguette d'or. La Reine étant enfin revenue à elle ,
dit

dit au Roi (a) : » Je ne sçauois, Seigneur, vous rendre raison
 » de l'accident qui vient de m'arriver. Je n'ai pas plutôt vû
 » votre port majestueux, la beauté de votre visage, & tout ce
 » qu'il présente d'auguste & de redoutable, que je suis tombée en
 » foiblesse & ai perdu connoissance. « Ce peu de paroles, proferé
 par la Reine d'une voix encore foible, & qui s'exprimoit avec
 peine, jeterent le Roi dans une vive inquiétude ; il s'empres-
 soit de l'exciter à reprendre entièrement ses esprits, & n'oublia
 rien pour lui persuader qu'il étoit disposé à lui accorder tout
 ce qu'elle jugeroit à propos de lui demander, fût-ce la moitié
 de son royaume. Je ne vous demande, dit la Reine, que de
 venir avec Aman, votre favori, manger chez moi ; je vous y
 ai préparé un repas. Le Roi le lui promit, & y alla. Lorsqu'ils
 furent à table, il lui demanda ce qu'elle souhaitoit, l'assurant
 de nouveau qu'elle ne seroit point refusée, quand même elle
 demanderoit une partie de son royaume. La Reine promit de
 le lui dire le jour suivant, s'il vouloit bien lui faire la grace
 de venir chez elle, avec Aman, prendre un second repas.

X. Le Roi s'y engagea, & Aman sortit ravi de joie, de ce
 que la Reine ne faisoit qu'à lui l'honneur de lui donner à
 manger avec le Roi, honneur que jamais sujet n'avoit reçu.
 Mais en sortant, il fut indigné contre Mardochée, qui quoi-
 qu'il le vît, ne lui rendoit pas l'honneur qu'il *prétendoit lui être*
dû. De retour en son logis, il fit venir sa femme Zarah & ses
 amis, & leur apprit la faveur singulière que le Roi & la Reine
 lui avoient faite, de l'admettre seul à un repas que la Reine
 avoit donné au Roi, il leur dit qu'il y étoit encore invité pour
 le lendemain ; mais, ajouta-t-il, je ne puis être content, tant
 que je verrai le Juif Mardochée à la Cour. Faites, lui dit
 aussi-tôt sa femme, élever une croix de cinquante coudées (b)
 de hauteur, & demandez demain matin au Roi la permission

(a) L'Auteur de l'Histoire des Empi-
 res & des Républiques, Tome 3, a traduit
 cet endroit page 126. Si l'on se donne la
 peine de le consulter on admirera avec
 quelle élégance il fait dire à Joseph ce
 qu'on chercheroit en vain dans ses ou-
 vrages.

(b) Une croix haute de plus de quatre-
 vings de nos pieds, n'est pas une chose
 impossible ; mais cette hauteur excessive
 répugne aux idées que nous avons de ces

instrumens vengeurs des crimes des hom-
 mes ; & n'y appercevant aucune néces-
 sité, pas même d'utilité, nous sommes
 portés à croire que l'Ecriture, en s'expri-
 mant ainsi, n'a pas tant voulu nous faire
 connoître la hauteur précise de la croix
 qu'Aman fit élever, que de nous mar-
 quer que sa rage, peu contente de faire
 mourir Mardochée par un supplice ordi-
 naire, avoit voulu y ajouter l'insulte &
 l'opprobre, en donnant à l'instrument

de l'y attacher. Aman goûta cet avis, & ordonna à ses gens de faire cette croix, & de l'élever dans sa cour pour y attacher Mardochée. Tout étoit disposé, mais Dieu, qui sçavoit ce qui devoit arriver, & qui en étoit satisfait, se moquoit de ses espérances criminelles.

Il permit que le Roi passa la nuit sans dormir. Pour mettre à profit cette insomnie, & l'employer à quelque chose d'utile pour son Etat, ce Prince ordonna que le secrétaire qui étoit chargé des registres du palais, apportât ceux des régnes de ses prédécesseurs & du sien, & qu'il lui en fit la lecture. Il s'y trouva, qu'un tel Particulier avoit été récompensé d'une terre, dont le nom étoit marqué, pour une action généreuse qu'il avoit faite dans une occasion; qu'on avoit fait de grands présens à un autre, à cause de sa fidélité. L'article des Eunuques, Bagathan & Pharès, qui avoient conspiré contre le Roi, & dont Mardochée avoit découvert la conspiration, vint ensuite. Comme il ne lut que cela, & qu'il passoit à un autre article, le Roi l'arrêta, pour lui demander s'il n'étoit point marqué qu'il en eût été récompensé. Le secrétaire ayant répondu qu'il n'en trouvoit rien d'écrit, le Roi lui ordonna de cesser de lire, & demanda qu'elle heure il étoit aux Officiers qui étoient chargés de le sçavoir. Comme on lui eut dit qu'il étoit jour, il ordonna qu'on s'informât s'il n'y avoit point quelqu'un de ses Officiers à la porte du palais. On y trouva Aman. Il y étoit venu de meilleure heure que de coutume, pour demander la mort de Mardochée. On l'annonça au Roi, qui ordonna qu'on le fit entrer. Je sçai, lui dit le Roi lorsqu'il fut entré, que vous avez pour moi plus d'affection qu'aucun autre. Que me conseillez-vous de faire pour une personne que j'aime, & que je veux honorer d'une manière digne de moi? Aman crut que le conseil qu'il alloit donner au Roi seroit pour lui-même, parce qu'il n'y avoit personne que ce Prince aimât davantage; & dans cette pensée, il lui donna celui dont il espéroit tirer plus d'avantage. Si vous voulez, dit-il au Roi, témoigner votre

de son supplice plus de hauteur qu'on ne lui en donnoit ordinairement. Les croix, en effet, ne devoient pas être bien hautes. Les criminels les portoiént; ils haranguoiént quelquefois le peuple, & s'en faisoient entendre. On pouvoit lire

de terre le motif de leur condamnation attaché au-dessus de leur tête: les Ministres de la justice pouvoient leur rompre les cuisses sans les descendre de croix, & les chiens y mangeoient quelquefois les corps des suppliciés.

affection d'une manière éclatante à quelqu'un pour qui vous en avez autant que vous le dites , ordonnez qu'il soit monté sur un cheval , revêtu d'un habit semblable à celui que vous portez , avec un collier d'or au col ; & qu'un des Officiers , le plus en crédit auprès de votre personne , le précède , & publie dans toute la ville : Tel est l'honneur qu'on rend à celui que le Roi veut honorer. Aman donnoit cet avis au Roi , ne doutant point que ce ne fût lui-même qu'une telle distinction alloit regarder. Le Roi en fut très-satisfait , & lui dit : Prenez un cheval , un habit royal , & un collier d'or , faites chercher le Juif Mardochée , & les lui donnez : conduisez-le ensuite dans la ville , en marchant devant lui , & publiant que c'est ainsi que je récompense celui qui m'a conservé la vie. Vous êtes, ajouta le Roi, celui de mes Officiers que je chéris le plus , & il convient que ce soit vous qui exécutiez ce que vous m'avez conseillé. Aman ne s'attendoit à rien moins qu'à un tel ordre , il en fut démonté ; cependant il prit un cheval , une robe de pourpre , & un collier d'or , & sortit du palais. Mardochée étoit à la porte , revêtu d'un sac ; Aman l'ayant apperçu , lui dit de quitter ce sac , & de se revêtir de la robe de pourpre *qu'il lui présentait*. Mardochée , qui ignoroit que cela fût sérieux , crut qu'Aman se moquoit. » Est-ce donc ainsi , lui dit-il , ô le plus méchant » de tous les hommes , que vous insultez à nos malheurs ? Mais lorsqu'il fut assuré que c'étoit le Roi , qui par cette faveur le récompensoit de lui avoir conservé la vie , en révélant la conspiration des deux Eunuques , il se revêtit de la robe de pourpre du Roi , mit le collier d'or , monta sur le cheval , & fit le tour de la ville , précédé d'Aman , qui faisant la fonction de héraut , publioit que c'étoit ainsi que le Roi honoreroit tout sujet qui mériteroit son affection , & se rendroit digne d'une pareille distinction. Après avoir fait le tour de la ville , Mardochée retourna au palais (a). Aman , couvert de confusion , se retira chez lui , & raconta , les larmes aux yeux , à sa femme & à ses amis ce qui lui étoit arrivé ; ils lui dirent qu'il ne pouvoit plus espérer de se venger de Mardochée , puisque Dieu l'assistoit si visiblement.

XI. Ils s'entretenoient encore sur ce sujet , lorsque les Eu-

(a) A la lettre , chez le Roi , ou auprès du Roi : l'Ecriture dit , à la porte du palais. Un Copiste précipité a pû

mettre πρίσ τῷ βασιλεῖ , au lieu de πρίσ τὰ βασιλεία.

nuques de la Reine vinrent presser Aman de se rendre chez elle. Sabouchadas (a), l'un d'eux, ayant apperçu dans la cour d'Aman la croix élevée qu'il avoit fait préparer pour Mardochée, & ayant demandé à un des domestiques pour qui étoit préparé ce gibet, il apprit que c'étoit pour Mardochée, & qu'Aman devoit demander au Roi qu'il le lui abandonnât pour l'y faire attacher : l'Eunuque crut ne devoir rien dire pour le moment. Après le repas, le Roi demanda à la Reine ce qu'elle souhaitoit qu'il fit pour elle ; & l'assura de nouveau, qu'il étoit prêt à lui accorder tout ce qu'elle pouvoit désirer. La Reine alors se répandit en plaintes amères sur le danger auquel les Juifs étoient exposés ; & dit au Roi » qu'elle ne pouvoit lui dissimuler, que cet extrême péril la menaçoit elle-même, » puisqu'elle étoit de cette Nation : encore, ajouta-t-elle, si » nous n'étions condamnés qu'à une honteuse servitude, je » n'en importunerois pas le Roi ; le mal nous paroîtroit supportable : mais c'est de notre entière destruction, que je » vous supplie, Seigneur, de nous préserver. « Qui donc, lui demanda le Roi, a pu former un tel dessein ? C'est, répondit enfin franchement la Reine, Aman, qui méchamment prévenu d'une haine cruelle contre les Juifs, a résolu de les perdre. Le Roi, troublé, sortit de la salle & passa dans les jardins. Aman sentit tout le danger qu'il couroit, il conjuroit la Reine de lui pardonner sa faute, & s'étoit, en s'inclinant pour implorer sa clémence, laissé tomber sur le lit où elle étoit. Cette situation dans laquelle le Roi le vit en rentrant redoubla sa colère. » Quoi ! dit-il, le plus méchant de tous les hommes, veux-tu » faire violence à la Reine ? « Le ton de voix dont le Roi prononça ces paroles, jeta Aman dans un tel désordre, qu'il ne put rien répondre. Sabouchadas, un des Eunuques de la Reine, entra dans ce moment, & dit qu'il avoit trouvé dans la cour d'Aman une croix haute de cinquante coudées, qu'il avoit fait élever pour y attacher Mardochée ; qu'un de ses domestiques le lui avoit dit, lorsqu'il l'étoit allé chercher pour se rendre au palais. Le Roi, sur ce rapport, crut ne devoir pas le condamner à un autre supplice qu'à celui qu'il avoit préparé pour Mardochée. Ainsi, il ordonna qu'on allât dans l'instant l'attacher à cette croix (b), & qu'on l'y laissât mourir. Je ne sçau-

An du monde

3495.

Esther, ch. 7.
7. 2.

(a) L'Ecriture l'appelle *Harbona*.

(b) Esther, chap. 7. 7. 2.

rois assez admirer ici la sagesse & la justice de Dieu , qui ne punit pas seulement la méchanceté d'Aman , mais qui avoit destiné à la punir le même supplice qu'il avoit préparé pour un autre. Par cette conduite il nous enseigne , qu'on attire souvent sur soi-même les maux dont on cherche à affliger les autres.

XII. Ce fut ainsi que périt Aman , pour n'avoir pas sçu user avec modération du degré d'honneur auquel le Roi l'avoit élevé. Ce Prince fit présent de son bien à la Reine , & comme elle l'avoit instruit qu'elle étoit nièce de Mardochée , il le fit venir , & lui donna l'anneau qu'il avoit confié à Aman. La Reine lui donna aussi tout le bien d'Aman , dont le Roi venoit de lui faire présent. Elle pria enfin le Roi de délivrer sa Nation de la crainte où elle étoit qu'on ne la détruisît : elle lui fit voir les Lettres qu'Aman , fils d'Amathi , avoit envoyées dans toute l'étendue du royaume , & lui protesta que la ruine de sa Patrie , & le massacre de ses concitoyens , lui rendroit la vie insupportable. Le Roi l'assura qu'il n'avoit rien ordonné (a) qu'il sçût devoir l'affliger , & qu'il ne feroit jamais rien de contraire à ce qu'elle souhaiteroit ; il lui permit donc d'écrire en son nom tout ce qu'elle voudroit en faveur des Juifs , de le faire sceller de son sceau , & de l'envoyer dans toutes les provinces de son royaume , l'assurant qu'il n'y auroit personne assez hardi pour s'opposer à ses volontés , lorsqu'il les verroit consignées dans des Lettres munies du sceau royal. Il fit venir les secrétaires d'Etat , à qui il ordonna d'écrire en faveur des Juifs à toutes les nations de son Empire , aux Gouverneurs & aux Commandans des cent vingt-sept provinces , depuis l'Ethiopie jusqu'à l'Inde , des Lettres dont le contenu étoit :

» Le Grand Roi Artaxerxès , aux Gouverneurs , & à tous
 » ceux qui ont soin de nos affaires , SALUT. Il n'est que trop
 » ordinaire , de voir des gens se servir des grands biens qu'on
 » leur fait , & des rangs élevés dont on les décore , non-seu-
 » lement pour insulter à ceux qui sont au-dessous d'eux , mais
 » encore pour former des entreprises criminelles contre leurs
 » bienfaiteurs , entreprenant ainsi de faire disparaître de la
 » société tout sentiment d'une juste reconnoissance. Incapa-
 » bles de se modérer dans l'usage des biens qu'ils n'avoient pas

(a) La Remarque du sçavant Père Viger , que les Grecs employoient quelquefois le prétérit-parfait pour le futur ,

est juste ; mais l'application qu'en fait ici l'Auteur de la Note b , n'est point nécessaire.

» lieu d'espérer, ils les emploient contre ceux qui les leur ont
» procurés; & s'imaginant *follement* qu'ils pourront se cacher
» de Dieu, & se dérober à sa vengeance. Plusieurs de ces hom-
» mes pervers, auxquels on avoit, par bonté, confié la direc-
» tion des affaires, ont surpris la religion des puissances, les
» ont animées, par des mensonges & des calomnies, con-
» tre ceux qu'ils haïssoient, & les ont mis en danger de périr.
» Pour se convaincre de cette vérité, il n'est point nécessaire de
» feuilleter les anciennes Histoires, ni de se rappeler ce qu'on
» a entendu raconter: ce qu'on a eu la hardiesse d'entre-
» prendre sous nos yeux, ne prouve que trop, qu'au lieu de
» nous en rapporter à des accusations vagues, à des imputa-
» tions calomnieuses, & à ce qu'on tâche *artificieusement*
» de nous persuader; nous ne devons juger que de ce que
» nous sçavons par nous-mêmes avoir été fait, le punir, s'il
» le mérite, le récompenser au contraire, s'il en est digne;
» & ne considérer que les actions, sans écouter les rapports
» qu'on nous fait. Aman fils d'Amathi, Amalécite de nation,
» étranger à celle des Perses, étant venu dans mes Etats, je
» lui ai donné des marques de la bonté que j'ai pour tous
» mes sujets, jusqu'à l'appeller mon père, vouloir qu'on se
» prosternât devant lui, & qu'après moi, on lui déférât les
» honneurs de la royauté; mais un si grand honneur lui a
» tourné la tête, & il n'a pas sçu user avec une sage modé-
» ration d'une fortune si éclatante. Il a tâché de m'ôter l'Em-
» pire & la vie; à moi, qui suis son bienfaiteur, & à qui il
» devoit tout ce qu'il étoit; il a calomnié injurieusement, &
» a tâché de faire mourir Mardochée mon bienfaiteur, à qui
» je suis redevable de la vie, & la Reine, que j'ai associée à mon
» trône, & qui est une autre moitié de moi-même. Il ne
» cherchoit à me priver de personnes qui me sont si chères, que
» pour attenter plus facilement à ma couronne. J'ai reconnu
» que les Juifs, dont il avoit résolu la perte, ne sont point
» un peuple mal-faisant, mais une Nation sage, fidèlement
» attachée à de saintes Loix, & au culte religieux du Dieu qui
» a veillé à la conservation de cet Empire, & m'a mis le scep-
» tre entre les mains; ainsi, non-seulement je les décharge
» & les soustrais à l'arrêt de mort porté contre eux dans les
» Lettres que le détestable Aman a envoyées dans toutes les
» terres de mon obéissance, auxquelles vous n'aurez aucun

» égard , & ferez bien ; mais je veux encore que vous ayez
 » pour eux toute sorte d'égards. J'ai fait crucifier à la porte de
 » Suse , avec toute sa famille , celui qui avoit entrepris de les
 » perdre. Dieu , qui voit tout , lui avoit réservé ce châtiment.
 » Je vous ordonne de publier par-tout ma Lettre , de laisser
 » les Juifs suivre en paix leur forme de gouvernement , & de
 » leur prêter main-forte pour qu'ils se vengent , le treizième
 » jour du douzième mois , qu'on appelle Adar , de ceux qui
 » les ont maltraités pendant qu'ils ont été dans la disgrâce.
 » Car Dieu veut que ce jour , qui devoit leur être si funeste ,
 » soit pour eux un jour de salut. Je souhaite qu'il soit , ce même
 » jour , heureux pour ceux qui sont affectionnés à ma person-
 » ne , & un monument perpétuel de la punition que méritent
 » les méchants. J'ordonne de plus , que la ville , ou la nation
 » qui désobéira à mes ordres , soit mise à feu & à sang ; qu'on
 » publie les ordres que je vous envoie dans tout mon Empire ,
 » afin que les Juifs soient en état de se venger de leurs enne-
 » mis au jour que j'ai marqué.

On dépêcha des couriers , pour porter ces Lettres en grande
 hâte dans toutes les terres de l'Empire. Mardochée ne parut
 plus que revêtu d'une robe royale de pourpre , avec le collier & la
 couronne d'or (a). Les Juifs qui étoient dans Suse le voyant
 dans cet état , s'imaginoient partager avec lui la gloire de son
 élévation. Lorsque les ordres du Roi furent publiés , ce fut
 pour ceux de la ville & de la campagne un grand sujet de
 joie , un nouveau jour sembloit luire sur eux & les rappeler des
 portes de la mort. Les autres peuples craignirent à leur tour ,
 & plusieurs , pour se mettre en sûreté , se firent circoncirer. Car
 les Couriers qu'on avoit dépêchés n'avoient pas manqué de
 faire sçavoir aux Juifs que le treizième du douzième mois , que
 nous appellons Adar , & les Macédoniens Distre , jour auquel
 il devoient être détruits , il leur étoit au contraire permis de
 se venger de leurs ennemis. Les Juifs étoient par-tout en grande
 considération : les Princes , les Satrapes , & tous les Officiers

An du monde

3496.

Esther, ch. 9.

ψ. 1.

(a) Le collier d'or paroît ici de trop.
 L'Ecriture ne parle que d'un diadème de
 ce précieux métal. » Cyrus avoit un dia-
 » dème autour de sa tiare , & ses parens
 » avoient la même marque de distinc-
 » tion , & ils l'ont encore aujourd'hui. «

Εἶχε ὁ βασιλεὺς καὶ τὴν τιάραν καὶ οἱ οὐρ-
 γανῆς αὐτοῦ τὸ αὐτὸ ἔνδυμα ἔχοντες.
 καὶ οἱ τὸ αὐτὸ ἔνδυμα ἔχοντες. Xenoph. Ciro-
 ped. liv. 8. pag. 215.

(b) Esther chap. 8. ψ. 15.

de l'Empire , les traitoient avec honneur , tant le crédit de Mardochée leur inspiroit de crainte (a).

XIII. En conséquence de l'ordre du Roi , qui avoit été publié dans tout le royaume , les Juifs de Suse tuèrent cinq cents de leurs ennemis. Le Roi en fit le rapport à Esther ; & ajouta , qu'elle devoit juger par-là combien ils en avoient fait mourir dans le reste de ses Etats ; que si cependant elle souhaitoit qu'ils en fissent mourir davantage , elle seroit obéie. La Reine le pria de leur accorder encore le jour suivant , pour se venger de leurs ennemis , & d'ordonner que les dix enfans d'Aman fussent attachés à des croix. Le Roi , qui ne pouvoit rien lui refuser , la satisfit. Les Juifs recommencerent donc leurs actes de vengeance le quatorzième du mois de Distre , & en tuèrent trois cents , mais sans toucher à leurs biens. Les Juifs des autres villes & des autres endroits du royaume en tuèrent soixante & quinze mille. Ce massacre se fit le treize. Le jour suivant fut pour eux un jour de fête. Ceux qui demeuroient à Suse , qui avoient encore exercé leur vengeance sur leurs ennemis le quatorze , s'assemblerent le quinze , pour le passer en fête & en réjouissances. La Nation se réjouit encore aujourd'hui en ce jour , & se fait des présens , dans quelque endroit du monde qu'elle se trouve. Mardochée écrivit à tous les Juifs , répandus dans les Etats d'Artaxerxès , de le solemniser , & d'en faire une loi à leurs enfans , afin que cette fête se célébrât à perpétuité , qu'elle ne fût jamais mise en oubli , étant bien juste de consacrer à rendre de très-humbles actions de grâces à Dieu , le même jour que la méchanceté d'Aman avoit destiné à les faire tous périr , puisqu'en ce même jour ils avoient , non-seulement évité ce malheur , mais qu'ils s'étoient même vengés de leurs ennemis. C'est ce que nous observons encore aujourd'hui fort exactement ; & nous donnons à ce jour le nom de Phur (b). Mardochée étoit en très-grande réputation chez le Roi , ce Prince partageoit avec lui le poids du gouvernement ; il ne jouissoit pas d'un moindre crédit

(a) M. Prideaux assure que Xerxès
» confirma aux Juifs de Jerusalem tous
» les Privilèges qui leur avoient été ac-
» cordés par son père ; & particulière-
» ment celui qui leur attribuoit le tri-

» but de Samarie , pour se fournir de
» victimes dans le culte qu'ils rendoient
» à Dieu.

(b) Voyez Remarque VIII.

chez la Reine , avec laquelle il vivoit. Les Juifs en profiterent , & leurs affaires prospérèrent beaucoup au-delà de ce qu'ils auroient osé espérer. Voilà ce qui leur arriva sous le règne d'Artaxerxès.

CHAPITRE VII.

I. LE Grand-Prêtre Eliafib étant mort , son fils Judas lui succéda , & eut pour successeur dans cette grande dignité , son fils Jean , qui fut cause que Bagosé , Général d'un autre Artaxerxès , profana le Temple , imposa des tributs aux Juifs , & leur fit payer cinquante dragmes par chaque agneau , avant que d'offrir les sacrifices que la Loi ordonne que l'on offre chaque jour. Voici comme la chose arriva. Jean avoit un frere nommé Jesus. Bagosé le favorisoit , & avoit promis de lui procurer la souveraine Sacrificature. Fier de cette promesse , Jesus eut un jour quelque difficulté dans le Temple avec son frere , & le poussa si vivement , que dans l'empyement de sa colère Jean le tua.

An du Monde
3602.

Le crime étoit énorme. Un ministre du Seigneur , égorgé aux pieds de ses autels , par un frere , honoré du saint ministère ! On ne trouve aucun exemple d'une action si cruelle & si impie , chez les Grecs ni chez les Barbares. Aussi Dieu ne la laissa pas impunie : il permit , dans sa colère , que le peuple fût réduit dans l'esclavage , & le Temple profané par les Perses. Car aussi-tôt que le Général d'Artaxerxès eut appris que le Grand-Prêtre des Juifs avoit tué son frere dans le Temple , il vint à eux leur criant , transporté de fureur : » Quoi ! vous avez pû » porter l'impiété jusqu'à commettre un meurtre dans votre » Temple ? « Il fit effort pour y entrer , mais les Juifs tâchant de l'empêcher , » Suis-je donc , leur dit-il , plus impur que » celui qui a commis cet homicide ? « Il y entra ensuite , & prenant prétexte du meurtre de Jesus , pour exécuter ce qu'il avoit projeté , il persécuta cruellement les Juifs pendant sept ans.

II. Après la mort de Jean , son fils Jaddus lui succéda. Celui-ci avoit un frere , qui se nommoit Manassès. Le dernier Roi

Darius avoit envoyé Sanaballat (a) pour commander à Samarie. Ce Satrape étoit Chutéen de naissance , peuple dont sont sortis les Samaritains. Considérant que Jerusalem étoit une ville importante , & que les Rois qui y avoient régné avoient souvent fait la guerre à ceux d'Assyrie & aux peuples de la basse-Syrie , il se fit un honneur de donner sa fille Nicaso en mariage à Manassès , dans la vuë que cette alliance lui procureroit & lui assureroit l'affection de la Nation Juive.

C H A P I T R E VIII.

I. **D**ANS ce même temps Philippe, Roi de Macédoine, fut tué en trahison dans la ville (b) d'Ægée, par Pausanias, fils de Céraste, qui descendoit de la race des Orestes. Son fils Alexandre, qui lui succéda, passa l'Hellespont, donna bataille aux Généraux de Darius, & les défit. Il se jeta ensuite dans la Lydie, soumit l'Ionie, & ayant traversé la Carie, il porta ses armes dans la Pamphlie, comme d'autres Historiens l'ont raconté (c).

II. Manassès faisoit les fonctions de Grand-Prêtre avec son frere Jaddus, quoiqu'il eût épousé une femme étrangère. Les principaux de Jerusalem ne purent souffrir ce scandale, qui conduisoit naturellement au mélange de notre Nation avec les nations étrangères, & pouvoit autoriser tous ceux qui voudroient contracter de pareils mariages à transgresser nos saintes Loix : crime qui avoit été la source de la dernière captivité, & de tous les maux qui en avoient été la suite. Ils se souleverent donc, & demandèrent que Manassès se séparât

(a) Sanaballat n'étoit ni Prince ni Gouverneur des Moabites, & il ne promit point à son gendre de le faire Prince de Judée. *Hist. des Empir. & des Répub.* Tom. 4. pag. 221. On se plaint tous les jours, que les Anciens n'étoient pas exacts dans leurs citations; si l'on continue, nos neveux auront lieu de faire la même plainte de nous. Ce n'étoit pas Samarie, mais Sichem, que le mont Garizim dominoit. Voyez Joseph, liv. 5. numero 17. chap. 7.

(b) Ce Prince y célébroit les noces

de sa fille Cléopatre. avec Alexandre, qu'il avoit fait Roi d'Epire, *Justin*, liv. 8. &c. Je remarque en passant quelques légères inexactitudes dans l'Histoire des Empires & des Républiques (tom. 3. pag. 106.) Ce ne fut point à ses noces avec Cléopatre, que Philippe fut tué; ce fut à celles de sa fille avec Alexandre, qu'il avoit fait Roi d'Epire. Arxalus, selon Justin, n'étoit point l'oncle, mais le frere de la seconde femme de Philippe.

(c) Voyez Remarque X.

d'avec sa femme , ou qu'il ne fit aucune fonction sacrée. Son frere entra dans les sentimens du peuple , & il l'empêcha d'approcher de l'autel. Manassès alla trouver son beau-père Sanaballat , & lui dit qu'il aimoit beaucoup sa fille , mais qu'il ne pouvoit se résoudre à se voir privé , à cause d'elle , du Sacerdoce , dignité très-considérable dans sa Nation , & toujours attachée à une même famille. Sanaballat le pria de ne la point renvoyer , & lui promit non-seulement qu'il lui conserveroit le Sacerdoce , mais encore qu'il l'éleveroit à la souveraine Sacrificature , & à tous les honneurs qui lui sont attachés ; qu'il lui céderoit son gouvernement , & feroit bâtir sur la montagne de Garizim (a) un Temple semblable à celui de Jerusalem , qu'enfin , pour le faire jouir sûrement de tous ces avantages , il emploieroit l'autorité de Darius. Ces promesses flattoient trop Manassès pour qu'il ne demeurât pas attaché à son beau-père , qui étoit déjà fort âgé , & il espéra que Darius lui conférerait la souveraine Sacrificature (b). Plusieurs Prêtres & plusieurs Juifs avoient contracté de ces sortes de mariages , &

(a) » Qui est la plus haute montagne de Samarie. « Il seroit ridicule que Sanaballat dit cela à son gendre. C'est bien vrai-semblablement une scolie qui a passé de la marge dans le texte ; ainsi , je n'ai pas cru devoir mettre cette remarque dans la traduction.

(b) J'ai remarqué ailleurs , * que bien parler notre langue , & composer des ouvrages que le public reçoit agréablement , n'est pas toujours une preuve de l'exactitude de l'Auteur , ni de la justesse de son raisonnement. Le Sçavant qui a occasionné cette remarque , raconte que Sanaballat » obtint de Darius No- » thus . . . la permission de bâtir sur le » mont Garizim , près de Samarie , un » Temple semblable à celui de Jerusalem , » & d'en donner la souveraine sacrificature » à son gendre Manassès. « ** Sanaballat promit à la vérité à son gendre de lui bâtir un Temple sur le mont Garizim , semblable à celui de Jerusalem , & de lui procurer la souveraine sacrificature ; mais il n'obtint ni l'un ni l'autre de Darius. » Cependant , sur ces promesses , » Manassès resta avec Sanaballat , & ef-

» péra que Darius lui conférerait la sou- » veraine Sacrificature ; son beau-père » étant fort âgé. « Επαγγελόμενον μετὰ τοῦ Δαρίου γίγμενος τῷ βασιλεῖ. Επαρθεῖς τοῖς ὑποσχεσίν τῷ Μανασσῇ , παρέμεινε τῷ Σαναβαλλάτῳ. Cependant Darius s'étant déterminé à aller au-devant des Macédoniens , Sanaballat , qui en fut ravi , » dit » à Manassès qu'il alloit s'acquiescer bien- » tôt des promesses qu'il lui avoit fai- » tes.

Ce qui peut avoir trompé l'agréable Historien , c'est que M. d'Andilly a traduit : » Sanaballat étoit alors fort âgé : » mais Manassès ne laissa pas de recevoir » l'effet de ses promesses par la faveur » de Darius. « Pour ne se pas donner la peine de consulter l'original de l'Auteur dont on cite un passage , ou n'être pas en état de le faire , plus d'un Ecrivain s'en rapporte à un Traducteur : mais un Traducteur n'est pas un guide sûr , & les méprises dans lesquelles plusieurs Sçavans sont tombés , en s'en rapportant à une Version , n'en font qu'une preuve trop sensible.

* Note sur le passage de la mer Rouge.

** Hist. Anc. tom. 6. pag. 325.

cela causa de grands troubles parmi les habitans de Jerusalem ; car tous ceux qui étoient dans ce désordre , se joignirent à Manassès. Sanaballat n'oublia rien pour lui faire un parti. Dans cette vuë , il fit de grandes largesses , donnant aux uns des maisons , & aux autres des terres.

III. Darius apprit en ce même temps qu'Alexandre , après avoir passé le Granique , avoit défait ses Généraux , & qu'il s'avançoit vers lui. Pour s'opposer à ses progrès , & l'empêcher de faire la conquête de l'Asie , qu'il méditoit , il leva des troupes , passa l'Euphrate , gagna le mont Taurus , & se campa à l'entrée de la Cilicie , où il attendit les ennemis pour les combattre. Sanaballat fut ravi de cette démarche de Darius , & promit à Manassès de remplir les promesses qu'il lui avoit faites , lorsque ce Prince retourneroit victorieux de ses ennemis. Car il croyoit , & toute l'Asie en jugeoit de même , que les Macédoniens n'oseroient pas en venir aux mains avec une aussi formidable armée que l'étoit celle des Perses ; mais l'événement les défabusa. La bataille se donna , le Roi la perdit , avec une grande partie de ses troupes. Sa mere , sa femme & ses enfans furent faits prisonniers , & lui fut contraint de prendre la fuite & de se retirer en Perse. Alexandre pénétra en Syrie après cette victoire , prit Damas & Sidon , & mit le siège devant Tyr. Pendant qu'il assiégeoit cette ville , il écrivit au Grand-Prêtre des Juifs de fournir à son armée des provisions , de lui payer le tribut qu'il devoit à Darius , de s'attacher à sa personne , l'assurant qu'il n'auroit pas lieu de s'en repentir. Le Grand-Prêtre lui répondit , qu'engagé par serment de ne jamais prendre les armes contre Darius ; il seroit fidèle à ce Prince tant qu'il vivroit. Alexandre fut très-mécontent de la réponse du Grand-Prêtre , mais comme il étoit prêt de se rendre maître de Tyr , il ne crut pas en devoir quitter le siège pour l'en aller châtier. Il se contenta de lui faire dire avec menaces , qu'il marcheroit contre lui lorsqu'il auroit pris la ville qu'il assiégeoit , & qu'il apprendroit à tout l'univers , en sa personne , à qui on étoit obligé de garder la foi du serment. Cependant il poussa le siège vivement , & se rendit maître de Tyr. Après y avoir donné les ordres qu'il jugea nécessaires , il alla assiéger Gaze , où commandoit Babemèsès.

IV. Sanaballat crut l'occasion favorable pour exécuter son projet. Il abandonna Darius , & ayant pris huit mille hommes

de troupes réglées de son gouvernement, il alla trouver Alexandre, lorsqu'il commençoit le siège de Tyr, & lui promit de le rendre maître des pays dont il avoit le commandement, & d'abandonner Darius pour se donner à lui (a). La manière gracieuse dont ce Prince le reçut lui faisant espérer de réussir, il lui dit qu'il avoit un gendre, nommé Manassès, frere de Jaddus, Grand-Prêtre des Juifs; qu'une partie de ce peuple, qui lui étoit attachée, vouloit bâtir un Temple dans un lieu de son gouvernement; qu'il étoit de l'avantage du Roi qu'il se formât différents partis dans cette Nation, afin que, ne comptant plus sur la réunion de ses forces, elle fût moins entreprenante, & ne cherchât point à faire aux Rois auxquels elle feroit soumise dans la suite, le mal qu'elle avoit fait à ceux d'Assyrie. Alexandre le lui ayant permis, il en fit bâtir un, dont il établit Manassès Grand-Prêtre, & il crut avoir procuré un grand avantage aux enfans qui naîtroient de sa fille. Il mourut après avoir accompagné Alexandre pendant sept mois au siège de Tyr, & pendant deux à celui de Gaze (b).

V. Après qu'Alexandre eut pris cette dernière ville, il se pressa de marcher contre Jerusalem. Le Grand-Prêtre Jaddus, qui l'apprit, se trouva dans un extrême embarras : il sçavoit que ce Prince étoit irrité de ce qu'il n'avoit pas voulu obéir à ses ordres, & cela lui faisoit craindre de se présenter devant lui. Dans cette peine, il ordonna des prières publiques, offrit des sacrifices à Dieu avec le peuple, & le conjura de les prendre sous sa protection, & de les tirer du pressant danger qui les menaçoit. La nuit même du jour auquel il offrit ces sacrifices, Dieu lui apparut & le rassura, en lui disant de faire ouvrir les portes de la ville, & d'aller sans rien craindre, lui & les autres Sacrificateurs; revêtus de leurs habits, avec tout le peuple, en habits blancs, au-devant d'Alexandre, qui ne leur feroit aucun mal, parce que sa divine providence l'avoit ainsi ordonné. Le Grand-Prêtre se réveilla plein de joie, &

(a) Voyez Remarque XI.

(b) C'est sans doute par un défaut de mémoire, que M. le Clerc dit dans le quatorzième tome de sa Bibliothèque universelle, que Sanaballat mourut pendant qu'Alexandre assiégeoit Gaze, & qu'il eut pour successeur Andromaque. Joseph, le seul Auteur qui ait parlé du Sanabal-

lat contemporain d'Alexandre, dit expressément : » Neuf mois s'étant passés, » sept au siège de Tyr, & deux à celui » de Gaze, Sanaballat mourut; « sans dire qu'il eut Andromaque pour successeur. Μηνῶν δ' ἐπὶ τῇ Τύρου πολιορκίᾳ διαληλυθότων καὶ δύο τῇ Γάζῃ, ὁ μὲν Σαναβαλλάτης ἀπὸθανει.

ayant communiqué son songe au peuple, il fit tout ce qui lui étoit ordonné, & se prépara ainsi à recevoir le Roi.

Quand il sçut qu'il approchoit de Jérusalem, il fut au-devant de lui avec les Prêtres & le peuple, & le reçut d'une manière toute religieuse, & bien différente de celle dont il avoit été reçu chez les autres peuples. Ce fut dans un endroit appelé Sapha, c'est-à-dire, *guérie*, *vue*, parce qu'on voit de-là la ville de Jérusalem & le Temple. Les Phéniciens & les Chaldéens, qui servoient dans les troupes du Roi, se flattoient de piller la ville & d'égorger le Grand-Prêtre. Tout faisoit espérer qu'Alexandre le permettroit; mais le contraire arriva. Car quand ce Prince vit de loin tout le peuple en habits blancs, les Prêtres revêtus de leurs robes de fin lin, le Grand-Prêtre revêtu de la sienne, de couleur de hiacinthe, avec son Ephod (a) d'étoffe d'or, la tiare sur la tête, où le nom de Dieu étoit écrit sur une lame d'or, il s'avança pour adorer ce saint nom, & salua le premier le Grand-Prêtre. Tous les Juifs éleverent alors la voix pour le saluer, & se rangèrent autour de lui. Les Rois de Syrie (b) & tous les assistans furent si surpris de ce que ce Prince venoit de faire, qu'ils crurent que son esprit avoit souffert quelque dérangement. Il n'y eut que Parménion qui osât s'approcher pour lui demander comment, lui devant qui tout le monde se prosternoit, avoit voulu se prosterner devant le Grand-Prêtre des Juifs (c). Ce n'est pas lui, répondit Alexandre, que j'ai adoré, mais le Dieu dont il a l'honneur d'être le souverain Pontife. Je l'ai vû avec ces ornemens pendant mon sommeil, lorsque j'étois à Die en Macédoine. Je pensois alors aux moyens de conquérir l'Asie, & il m'ordonna de ne point différer mon entreprise, de marcher avec confiance; parce qu'il seroit lui-même le conducteur de mes troupes, & qu'il me donneroit l'Empire des Perses. Je n'avois jamais vû personne revêtu des ornemens que je vois. Leur vue a rappelé à

(a) » Le grand Sacrificateur, avec
» son Ephod de couleur d'azur, enri-
» chi d'or. « L'Ephod n'étoit point de
couleur d'azur, c'étoit la robe où pen-
doient les clochettes & les grenades; &
l'élégant Traducteur confond cette robe
avec l'Ephod. L'Auteur de l'Histoire des
Empir. & des Répub. (tom. 3. pag. 240.)

a suivi M. d'Andilly.

(b) De quels Rois de Syrie nous parle
ici Joseph? Il pouvoit y avoir plusieurs
grands Seigneurs de Syrie dans l'armée
d'Alexandre, mais on ne voit pas qu'il
y eût alors d'autres Rois dans ce pays
que ceux de Perse.

(c) Voyez Remarque XII.

ma mémoire la vision que j'ai eue, & l'ordre qui m'a été donné. J'ai lieu de croire que Dieu lui-même, me conduisant dans l'expédition que j'entreprends contre Darius, il m'accordera la victoire, me fera détruire l'Empire des Perses, & permettra que je réussisse dans toutes mes entreprises. Après avoir fait cette réponse à Parménion, ce Prince tendit la main au Grand-Prêtre. Il entra ensuite dans la ville, précédé des autres Prêtres, & monta au Temple, où il offrit des sacrifices à Dieu de la manière que Jaddus lui apprit à le faire. Il donna à ce souverain Pontife, ainsi qu'aux autres Prêtres, toutes les marques d'une très-parfaite considération. On lui présenta les prophéties de Daniel, & on lui fit remarquer celle dans laquelle ce Prophète prédit qu'un Grec détruiroit l'Empire des Perses. Il crut que c'étoit lui que le Prophète désignoit, & en témoigna beaucoup de joie : il congédia ensuite l'assemblée. Il en convoqua une autre le jour suivant, & invita les Juifs à lui indiquer quels biens ils désiroient qu'il leur fit. Le souverain Pontife se contenta de le prier de permettre aux Juifs de vivre selon leurs Loix, & de les exempter de payer aucuns tribus la septième année (a). Ce qu'il leur accorda volontiers. Il demanda la même grace pour ceux de la Nation qui demeuroient à Babylone & en Médie, & il la leur promit avec la même bonté. Il ajouta, & le fit publier, que si quelqu'un vouloit prendre parti dans ses troupes, il l'y recevrait volontiers, & lui permettroit d'y vivre selon les Loix de son pays. Ces promesses portèrent plusieurs à s'y engager.

VI. Après s'être ainsi conduit dans Jerusalem, ce Prince marcha vers les villes voisines, qui le reçurent toutes avec de grandes marques de considération & de respect. Les Samaritains, dont Sichem, ville située proche le mont Garizim (b),

(a) L'année du Jubilé étoit chez les Juifs la quarante-neuvième année depuis le précédent, comme l'a bien prouvé l'Auteur du Jubilé des Juifs. * Mais la preuve qu'il tire de ce que Jaddus ne demande à Alexandre qu'exemption de tribut pour les Sabbatiques, n'est pas concluante. Le Grand-Prêtre put ne pas porter ses vœux plus loin, & se croire fort

heureux d'obtenir cette grace pour les années Sabbatiques. Quand on demande une grace on l'étend le moins qu'on peut, de peur d'être refusé. Enfin, c'étoit beaucoup que d'obtenir cette grace, & il put croire qu'il devoit laisser faire le reste au temps & aux circonstances.

(b) L'élégant Traducteur se trompe lorsqu'il fait dire à Joseph que Sichem

& fondée par des Juifs désertheurs des coutumes *de leur pays* ; étoit alors la métropole ; les Samaritains , dis-je , voyant la distinction avec laquelle Alexandre avoit traité les Juifs , résolurent de se dire de la même nation. Car c'est leur caractère , comme nous l'avons déjà remarqué ; quand ils voient que les affaires des Juifs sont en mauvais état , ils nient qu'ils aient la même origine , & disent alors la vérité ; mais s'ils voyent que la fortune les favorise , ils s'empressent de publier qu'ils sont de leur nation , & qu'ils descendent de Manassès & d'Ephraïm , enfans de Joseph. Ce peuple vint presque jusqu'à Jérusalem au-devant d'Alexandre , en grand appareil , & avec de grands témoignages de joie. Ce Prince les reçut fort bien , & loua leur zèle. Ils avoient amené avec eux les troupes que Sanaballat lui avoit menées au siège de Tyr , & ils le prièrent de venir dans leur ville & d'honorer leur Temple de sa présence. Alexandre se contenta de leur promettre qu'il leur donneroit cette satisfaction à son retour. Mais sur la prière qu'ils lui firent , de les exempter de payer aucun tribut la septième année , parce qu'ils n'ensemençoient pas leurs terres en cette année , il leur demanda de quelle nation ils étoient , pour espé-

étoit assise sur la montagne de Garizim. Elle n'étoit que proche. Joseph dit, liv. 5. chap. 7. numero 2. Le mont Garizim qui domine , qui est au-dessus de la ville de Sichem.* Ce qui suit n'est pas encore tout-à-fait exact. *Habité par les Juifs désertheurs de leur Nation.* Si Sichem étoit la capitale des Samaritains , elle ne pouvoit être habitée par les Juifs , & Joseph n'a pas pu dire qu'ils fussent désertheurs de la nation Juive , puisqu'il souloit en plusieurs endroits qu'ils n'en n'avoient jamais été. Ses Copistes ont un peu altéré son texte ; une légère correction le rétablit , & rend la pensée claire & nette. Je substitue *idous* à *idous* , & je lis, *κατοικισμῶν* , au lieu de *κατοικισμῶν* , » fondées par des Apostats des » coutumes des Juifs. « Ce fut en effet Jeroboam qui fonda Sichem , & qui fut en même temps l'Auteur du schisme des dix Tribus. 3. *Rois* , chap. 12. v. 25. La dernière correction n'est peut-être pas même nécessaire. Car il semble que

Joseph se sert quelquefois de *κατοικία* , pour *κατοικισμός* , » La place la plus forte » de toutes celles qui ont été bâties , » fondées *κατοικισμῶν* aux environs du » Jourdain. « *Antiq. Juiv.* chap. 12. numero 3. liv. 13. Car il ne veut pas dire que ces places fortes avoient été habitées , peuplées ; mais bâties , fondées aux environs du Jourdain. On lit dans les anciennes Editions, livre premier page vingt, chapitre six *ἄνω* ; M. Havercamp lui a substitué *ἄνω*. La correction n'étoit peut-être pas nécessaire ; mais en le supposant , c'est une preuve que si les Copistes ont pu écrire *ἄνω* pour *ἄνω* , ils ont pu également mettre *κατοικισμῶν* pour *κατοικισμῶν*. On lit dans les anciennes Editions , page vingt-trois, ligne dix-huit, *κατοικισμῶν*. Le nouvel Editeur veut encore que ce soit une faute de Copistes : c'en est peut-être plutôt une de Joseph , qui a confondu le sens de *κατοικία* avec celui de *κατοικισμός*.

* Sichem est dans une vallée étroite , entre le mont Garizim au midi , & Hébal au nord , & bâtie au pied du premier mont. *Voyage d'Alep* , par M. Maundrell , pag. 88.

rer d'obtenir cette grace ; à quoi ayant répondu qu'ils étoient Hébreux , mais qu'on les appelloit *Dinéens* (a) de Sichem , le Prince insista , & leur demanda s'ils étoient Juifs. Sur la réponse qu'il firent à cette nouvelle question ; j'ai , leur dit-il , accordé cette grace aux Juifs , vous me donnerez , à mon retour , des memoires sur cette affaire , & je la réglerai ainsi qu'il sera raisonnable. Il les congédia ensuite , & commanda aux troupes de Sanaballat de le suivre en Egypte , où il leur distribueroit des terres. Il le fit en effet quelque temps après , car il les laissa dans la Thébàide pour garder le pays.

V I. Les successeurs d'Alexandre partagerent ses Etats après sa mort. Cependant le Temple de Garizim subsista , & c'étoit-là que se retiroient ceux des Juifs qu'on vouloit punir pour n'avoir pas observé la distinction des vivres , prescrite par la Loi , ou pour n'avoir pas gardé le Sabbat , ou pour quelque autre faute qu'ils avoient commise ; & ils ne manquoient jamais de dire que c'étoit injustement qu'on vouloit les punir. Le Grand-Prêtre Jaddus mourut dans le même temps , & son fils Onias lui succéda. Tel étoit alors l'état de la ville de Jerusalem.

(a) Voyez Remarque XIII.





ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE ONZIÈME.

REMARQUES.

REMARQUE I.

De la Lettre de Cyrus, que Joseph rapporte.

SCHOTANUS (*a*) traite cette Lettre de *supposée*, mais je ne vois pas qu'il en donne de bonnes raisons. Les noms des Officiers auxquels cette Lettre est adressée, sont pris, dit-il, de celle de Darius, qu'on trouve dans Esdras (*b*), mais corrompus. Foible raison. Personne n'ignore que les mots Hébreux souffrent presque toujours quelque altération, lorsqu'ils passent dans une autre langue, outre celle que les Copistes ne manquent guères d'y causer. Si le nombre des vases sacrés est plus grand dans Joseph, que celui de la Lettre que rapporte Esdras, les chiffres de l'Historien Juif peuvent être corrompus, sans que cela

emporte la supposition de la Lettre qu'il rapporte. Si le Censeur s'étoit borné à remarquer que celle qu'il rapporte sous le nom de Cyrus, est, à quelques légères différences près, celle de Darius, qu'on lit au chapitre sixième d'Esdras (*c*), la remarque seroit juste; & il auroit pu lui reprocher cette négligence ou cette infidélité. Il faut convenir que Joseph fait une addition à la Lettre de Darius, qui met sa fidélité un peu en compromis. Il fait ce Prince permettre aux Juifs de rebâtir Jérusalem, & la permission qu'il leur accorde se borne, dans l'Ecriture, à rebâtir le Temple. Un autre sujet légitime de reproche, c'est que, selon lui, le Roi ordonnoit que les fonds nécessaires pour le service du Temple, se prendroient sur les tributs de la Samarie, au lieu que Darius ne les assigne, dans l'Ecriture, que sur les tributs de par-delà l'Euphrate.

(*a*) Tom. 2. pag. 1126.

(*b*) Chap. 6.

(*c*) Esdras, chap. 6. v. 5.

REMARQUE II.

Les murs du Temple étoient tout de pierre. Le quart n'en étoit point de longues poutres (a).

ENTREMELER des poutres avec des pierres, dans des bâtimens de conséquence, est une chose contraire à notre usage, & qui répugne aux idées que nous avons de ce qui peut rendre un bâtiment solide & durable. Nous sommes persuadés que des pierres d'un bon grain, d'une juste grandeur, bien taillées, & mises dans un ciment bien fait, n'ont pas besoin de poutres pour tenir solidement jointes; & l'expérience nous apprend, que le bois ne prend jamais si bien dans le ciment que la pierre. On ne peut cependant disconvenir que les Anciens ne missent quelquefois des poutres dans les murailles des bâtimens, même publics. Mais que cela se soit pratiqué en Italie & dans les Gaules (b), ce n'est pas une conséquence qu'on l'ait pratiqué dans le Temple de Jerusalem. La raison qu'apporte Vitruve, étoit la nécessité de joindre & de bien lier la face intérieure de la muraille avec son parement (c): & cette raison n'a point eu de lieu dans les murs du Temple; car ils étoient faits, selon Joseph, avec des pierres si longues, qu'elles réunissoient leurs côtés intérieurs avec les extérieurs. Cepen-

dant tous les Interprètes de l'Ecriture que j'ai pu consulter (d) ont cru voir dans les versets trente-six & douze des chapitres six & sept du troisième Livre des Rois, & dans les versets huit & quatre des chapitres cinq & six du livre d'Esdras, que les murs du Temple étoient faits en partie de bois & de pierre.

Dans les deux passages du troisième Livre des Rois, l'Auteur sacré ne parle point du Temple proprement dit: dans le premier, c'est d'un de ses Portiques qu'il parle; & dans le second de ceux du palais de la Reine; ainsi, ni l'un ni l'autre de ces passages ne font preuve que la quatrième partie des murs du Temple fût de bois. On ne croit pas que les Anciens eussent faire des voûtes de pierres: cependant leurs portiques avoient des colonnes éloignées à une certaine distance les unes des autres; ils étoient donc obligés de se servir de longues poutres de bois, pour terminer & lier ensemble ces colonnes, & faire l'entablement pour soutenir le comble. C'est, ce semble, ce que veut dire l'Ecriture, dans les deux endroits du troisième Livre des Rois. Salomon » bâtit le » Portique intérieur de trois rangs » d'une pierre de taille, & un de » bois de cédre; « c'est-à-dire, que sur les trois colonnes de pierre, on couchoit une longue poutre de cédre, pour les lier ensemble & leur servir de chapiteau. L'Ecriture ne dit pas trois rangs de pierres, mais

(a) Le P. Gillet, dans l'endroit de ce onzième Livre où il renvoie à la présente Remarque, avertit qu'il n'a point traduit quelques mots de l'original. Il avoit fait, mais sans en avertir, & sans doute, par la même raison, une omission semblable dans la Lettre de Cyrus, qu'on lit au no. 3. du chapitre 1. de ce même Livre. On doit donc regarder comme une addition faite

au texte de la traduction de ces mots, & un de bois tel qu'ils le pourront tirer de la province; & dans ce même endroit il faut lire, trois rangs de pierre polie, au lieu de de pierres polies.

(b) César, Comment. liv. 7. ch. 23.

(c) Vitruve, liv. 1.

(d) M. le Clerc, le Père Lamy, Temp. Jerofol. Le Père Calmet.

de pierre, au singulier (a), ce qui donne naturellement lieu de croire que c'est d'une seule pierre, & par conséquent d'une colonne qu'elle parle, & non d'une muraille, dans laquelle entrent nécessairement plusieurs pierres. Une longue pierre, dit Joseph (b), formoit chaque colonne, & des poutres de cédre en faisoient le chapiteau (c). C'est la preuve du sens qu'on donne à ces deux passages (d).

On a regardé jusqu'à présent le verset quatre du chapitre sixième du Livre d'Esdras, & le huitième du chapitre cinquième, comme parallèles aux deux endroits du troisième Livre des Rois qu'on vient d'expliquer, & on a cru que ces versets s'expliquoient mutuellement les uns par les autres. Mais ce qu'on lit dans le troisième Livre des Rois regarde, comme on vient de le remarquer, les Portiques du Temple & ceux du palais de la Reine. C'est, à la vérité, du Temple que parle Cyrus, dans son Edit; & les Officiers d'Artaxerxès, dans la Lettre qu'ils lui écrivent, parlent bien de pierres & de bois, mais on n'y trouve rien de la proportion qu'avoient ces matériaux dans les murs du Temple que bâtissoient les Juifs. Ils donnent avis au Roi, que la maison du grand Dieu se bâtit de pierres de taille, que les bois se mettent sur les murs, & que l'ouvrage se pousse avec ardeur; mais ils ne disent point qu'on y mettoit trois rangs de pierres, & un de bois. Il eût été en effet peu convenable, d'entrer dans ce détail, & entièrement inutile aux vûes qu'ils avoient. S'ils marquent que les Juifs bâtissoient le Temple de pierres de taille,

c'est pour en faire connoître la solidité, & qu'ils pourroient s'en servir un jour comme d'une forteresse. Pour faire concevoir au Prince la nécessité d'envoyer ses ordres au plutôt, ils lui font remarquer qu'on met déjà le bois, les poutres sur les murailles, soit que le Temple ne fût encore qu'au premier étage, soit qu'il fût prêt à recevoir le faite. C'est le sens que demande naturellement la fin du verset huitième. Cet ouvrage s'avance de jour en jour entre leurs mains, & il sera bientôt achevé, si le Roi n'envoie promptement ses ordres.

L'Ecriture ne nous instruit point des vûes que put avoir Cyrus, en réglant les proportions du Temple qu'il permettoit aux Juifs de bâtir. Ils durent prévoir que leurs ennemis ne manqueroient pas de s'y opposer; que pour faire révoquer cette permission, ils pourroient faire concevoir au Roi que c'étoit moins un Temple qu'ils bâtissoient qu'une forteresse, pour être en état un jour de se révolter contre lui ou contre ses successeurs. Pour prévenir cette accusation, ils prièrent peut-être le Prince de régler lui-même les proportions qu'il vouloit qu'ils donnaissent au Temple qu'il leur permettoit de bâtir. Ce fut en effet le tour que prirent Bésélam, Mithridate & ses Collègues, dans la Lettre qu'ils écrivirent à Artaxerxès (e). » Le » Roi doit sçavoir . . . que si cette » ville se bâtit, & si ses murs se » relèvent, il ne possèdera plus rien » par-delà le fleuve.

Le sens de Nibdachin n'est pas bien déterminé. Les Septante & Joseph, l'ont traduit par δόμος. On convient qu'ils ne l'ont pas pris dans

(a) [gázith].

(b) Antiq. Juiv. liv. 4.

(c) Ibid. liv. 15.

(d) Guer. Juifs, liv. 5. ch. 6. Κόμος

δ' αὐτῶν οἰκοδομήσαντες πύλιν τὸ ἕλκος ὅπως
εἴκοσαν, & μετέλινθον . . . καὶ ὁδοὺς ὅτι φανερὰ
καί μιν οὐκ ὀφείλουσαν.

(e) Esdras, chap. 4. v. 16.

son sens ordinaire, & qu'ils ne lui ont pas fait signifier maison ; mais prévenus que Nibdachin signifie *ordre, rang*, on a cru que *δομος* en étoit la traduction. J'ai peine à le croire : je pense au contraire qu'il veut dire *muraille*, ou *côté d'un bâtiment*. Ce sens est analogue à celui qu'il a ordinairement. Il y a du rapport entre muraille & édifier, bâtir ; mais on n'en apperçoit pas facilement entre rang, ordre, & le sens ordinaire de *δομος*. Il n'est pas croyable qu'un grand Prince comme Cyrus, se soit abaissé jusqu'à enseigner aux Juifs la manière dont il falloit faire les murailles du Temple qu'il leur permettoit de bâtir, & à leur prescrire la proportion qui devoit être entre les pierres & le bois qui devoient y entrer. Il faudroit un texte bien décidé, pour croire un fait si révoltant. Mais qu'ordonne donc ce Prince, dans son Edit par rapport au Temple ? De ne le pas élever au-dessus de soixante coudées, de faire les murailles de trois de ses côtés, de pierre de taille, mais de ne fermer la quatrième que par une cloison de cédre. Il rend ce qu'il doit à Dieu, en permettant aux Juifs de rebâtir son Temple ; mais il n'oublie pas ce qu'il se doit à soi-même & au repos de ses Etats. Il veut bien qu'ils rebâtissent le Temple, mais de manière que ce ne fût pas une forteresse qui pût leur être un jour un objet de tentation pour se révolter. Pour cela, il ordonne qu'il soit la moitié moins exaucé que celui de Salomon, & qu'un de ses quatre côtés soit sans muraille de pierres, & par-là de moindre défense. Son vestibule étoit tout ouvert ; selon Joseph : il ne s'explique pas si précisément sur l'entrée du Saint. On

croit qu'il y avoit de chaque côté une muraille de deux coudées ; mais on ne sçait point, avec quelque certitude, si elle étoit de pierres, ou si ce n'étoit qu'une cloison de bois de cédre. Au reste, de quelque matière qu'elle fût, elle laissoit une ouverture de seize coudées, qui n'étoit fermée que par un voile.

Il ne me seroit pas difficile d'expliquer le passage d'Eupoleme, qu'Eusebe nous a conservé, & qu'un sçavant Interprète objecte d'une manière qui ne favoriseroit pas ses chères poutres de cédre. Mais en vérité, un Auteur d'un jugement si peu exact, & d'un goût si décidé pour les fables, & qui fait David fils de Saül, ne mérite pas qu'on se donne la peine de l'expliquer ; d'autant que Joseph, qui avoit vu une infinité de fois le Temple, qui étoit entré dedans plusieurs fois, ne parle en aucun endroit de ces poutres. Il parle en plusieurs endroits des pierres dont étoient bâtis le Temple (a), les tours Antonia, Phasael & Mariane, & les murs de Jerusalem. Il en relève la beauté, la largeur & la hauteur ; mais ne dit pas un mot qui puisse donner lieu de conjecturer que des poutres de cédre faisoient partie de ces édifices. Dans les villes que prirent les Romains pendant le siège de Jerusalem, on ne voit pas qu'ils aient jamais pensé à mettre le feu aux poutres des murailles qu'ils vouloient renverser. Joseph entre dans un assez grand détail des grands ouvrages que fit faire Hérode, & il fait l'éloge de la beauté des pierres qu'il y employa, sans dire jamais que, pour en rendre les murailles plus solides, & mieux liés ensemble leurs paremens intérieurs & extérieurs, on se soit servi

(a) Guer. Juifs, liv. 5. chap. 4. *Ibid.* liv. 6. pag. 383.

de poutres. Mais ce qui paroît décider la question, c'est ce qu'on lit au chapitre sixième du troisième Livre des Rois, verset septième. » La » maison fut bâtie de pierres, qui » étoient toutes taillées & prêtes à » placer. « Car pourquoi l'Ecriture n'auroit-elle parlé que des pierres, si les poutres faisoient la quatrième partie des murailles du Temple ? Pourquoi remarquer que les pierres avoient été taillées si exactement, qu'on n'eût pas besoin de leur donner un coup de marteau ou de ciseau pour les mettre en place, & ne rien dire de la manière dont les poutres avoient été équarries ? Car s'il falloit une grande exactitude dans le tailleur de pierres, pour qu'elles se joignissent si parfaitement lorsqu'il les plaçoit, qu'il n'eût besoin ni de marteau ni de ciseau, ne falloit-il pas une aussi grande précaution dans le charpentier, pour équarrir si bien ses poutres, qu'elles se couchassent si juste sur les pierres, qu'il n'eût besoin d'aucun de ses instrumens pour les y ajuster ?

REMARQUE III.

On conjecture que l'Artaxerxès du verset septième, chapitre quatre d'Esdras, est Cambise, & l'Assuerus du verset précédent, le Pseudo-Smerdis.

TANT de sçavants Interprètes & Chronologistes croient que l'Assuerus du verset six du chapitre quatrième d'Esdras est Cambise, que j'aurois mauvaise grace de faire le méchant sur un fait autorisé par un si grand nombre d'habiles Critiques;

mais sans le révoquer en doute ; j'avouerai cependant que je trouve beaucoup de difficultés dans ce sentiment, & que si elles ne sont pas assez considérables pour me le faire contredire, elles le sont assez pour m'obliger à attendre plus de lumières pour me décider.

1°. Le règne du Pseudo-Smerdis ne fut, selon Hérodote, que de sept mois. Cambise mourut à Ecbatane de Syrie. Il se passa quelque temps avant que la nouvelle de sa mort fût portée en Perse. Il en fallut aux Mages, pour persuader le public que son frere Smerdis n'étoit pas mort, & mettre en état de jouer les machines qui devoient élever Oropaste sur le trône.

2°. La haine que Sanaballar & ses Collègues portoient aux Juifs, pour les faire se presser d'écrire contre eux au Pseudo-Smerdis, aussi-tôt qu'ils eurent appris la mort de Cambise ; mais comme il n'y avoit point alors de postes établies, il se passa quelque temps avant qu'ils en fussent informés ; il s'en passa aussi avant que le courier qu'ils envoyèrent en Perse, pût s'y rendre. Les affaires ne devoient pas s'expédier promptement à la cour d'un aussi grand Prince que celui de Perse, sur-tout au commencement d'un règne, où elles languissent toujours, & où l'on ne travaille qu'à celles qu'il faut nécessairement expédier. Ce n'étoit pas une chose qui dût extrêmement intéresser les Officiers du Roi de Perse, que le rétablissement du Temple de Jerusalem. Les Mages étoient occupés d'affaires bien plus intéressantes pour eux : soutenir l'imposture qui avoit mis le Mage Oropaste sur le trône, la couvrir de ténèbres impénétrables aux plus éclairés des Seigneurs Persans, se faire des créa-

tures qui pussent l'autoriser, & veiller sur ceux qui auroient eu des yeux trop pénétrants ; c'étoient des soins infiniment plus de conséquence pour les Mages, que d'empêcher que les Juifs ne rebâtissent leur Temple.

3°. Joseph a cru, & son sentiment est bien vrai-semblable, que ce fut Cambise qui fit à Réum-Béltéem la réponse que nous lisons dans le quatrième chapitre d'Esdras, & qui est la même, à quelques termes près, que celle qu'il rapporte. L'Artaxerxès du même chapitre n'est donc point le Pseudo-Smerdis, mais Cambise.

4°. On ne voit dans le sentiment ordinaire, ni réponse de Cambise à l'accusation que les ennemis des Juifs avoient portée devant lui contre eux, ni Edit qui leur défendit de relever le Temple. Il fit cependant l'un ou l'autre, ou quelque chose de semblable, puisque l'ouvrage fut interrompu depuis la mort de Cyrus jusqu'au règne de Darius. On a au contraire une réponse d'Oropaste à Réum-Béoltéem (a), en forme d'Edit, qui défendoit aux Juifs de rebâtir Jerusalem. Il y a peu d'apparence que l'Ecrivain sacré ait voulu conserver un Edit qui ne put gêner les Juifs qu'un moment, pour ainsi dire, tandis qu'il en supprime un qui les empêcha pendant plus de six ans de rebâtir le Temple. Car c'est l'usage, de conserver le premier monument qui décide une affaire, préférablement à celui qui n'en est que la confirmation. Les ennemis des Juifs ne manquèrent sans doute pas d'écrire au Pseudo-Smerdis, aussi-tôt qu'ils sçurent qu'il étoit monté sur le trône, pour le prier de confirmer l'Edit de son prédécesseur ; mais un

règne de sept mois est un terme trop court, pour qu'ils aient pû apprendre la mort de Cambise, envoyer un courier en Perse, le Roi faire chercher dans les archives de la couronne les memoires qui regardoient les Juifs, sur-tout dans le commencement d'un règne assez chancelant, occupé d'ailleurs d'affaires qui l'intéressoient infiniment davantage. Le terme, dis-je, est trop court, pour que les ennemis des Juifs aient pû obtenir un Edit d'Oropaste, qui confirmât celui de Cambise.

On ne peut, je crois, refuser quelque degré de vrai-semblance à ces réflexions, & je ne prévois qu'une difficulté qu'on puisse objecter avec quelque apparence de solidité. Si l'Artaxerxès du verset septième du chapitre quatrième d'Esdras est Cambise, l'Auteur sacré intervertit l'ordre naturel de la narration, & il parle du Pseudo-Smerdis avant Cambise, dont il avoit été le successeur. Car c'est renverser l'ordre, que de ne parler d'un Prince & de ce qu'il a fait, qu'après avoir touché ce qu'on juge à propos de dire de son successeur. On convient du principe ; mais on ne peut aussi nier, que l'Ecriture n'observe pas toujours l'ordre des temps dans l'arrangement qu'elle donne aux événemens qu'elle rapporte. Le rétablissement du Temple fut interrompu sous deux Rois de Perse. Elle commence par indiquer le Mage Oropaste, & elle indique ensuite Cambise ; son dessein n'étant pas de marquer l'ordre dans lequel ils avoient régné, mais seulement que le rétablissement du Temple avoit été interrompu sous son règne.

(a) Esdras, chap. 4. v. 17.

REMARQUE IV.

*Du troisième Livre d'Esdras.
De quelques circonstances
dans lesquelles Joseph paroît
contredire l'Écriture.*

LE troisième Livre d'Esdras n'est point Canonique, c'est ce dont personne ne doute (a); mais n'est-ce qu'un roman & qu'une fable de l'invention d'un Juif Helléniste, comme le prétend le Père Calmet? Les preuves qu'il en apporte, tombent également la plupart sur Joseph & sur le faux Esdras: il y en a quelques-unes qui ne sont pas concluantes; mais loin de m'arrêter à les indiquer, je me borne à remarquer quelques reproches qu'on peut lui faire, & quelques-unes des fautes qu'il a faites dans le récit du retour des Juifs dans leur Patrie.

Joseph peut avoir connu le troisième Livre d'Esdras, & en avoir tiré ce qu'il raconte du problème que Darius proposa à ses trois Capitaines des gardes; mais on l'assure sans preuve. S'il raconte cette histoire, il pouvoit l'avoir prise dans quelques mémoires du retour des Juifs, qui s'étoient conservés jusqu'à son temps: le faux Esdras peut y avoir puisé, & tant qu'on n'aura pas

de preuve du temps auquel il a vécu, on n'aura pas droit de vouloir que Joseph ait emprunté de lui ce trait d'histoire, ou cet épisode de roman. Si ce n'est qu'un emprunt, ou du troisième Livre d'Esdras, ou de quelques anciens mémoires, il l'a fait avec une réserve dont on lui doit tenir quelque compte. Car quoique son récit conserve quelque petite teinture de roman, il en a bien moins que celui du faux Esdras.

Cette promesse que fait Darius; d'élever à la première dignité de son Empire celui de ses trois Capitaines des gardes qui résoudroit le problème qu'il leur proposoit, répugne à nos mœurs: nos Princes donnent les premières places de leur Etat par des considérations & des motifs bien plus importants. Mais peut-être que la charge de premier Ministre de l'Empire de ce Prince étoit vacante alors; que ces trois Officiers la briguoient, & que leur trouvant une capacité à peu-près égale pour la bien remplir, il avoit voulu en laisser la décision à la manière dont ils résoudroient la question qu'il leur proposoit.

Le vœu que fait Darius, dans le troisième Livre d'Esdras & dans Joseph, de permettre, s'il montoit sur le trône, que les Juifs rebâtissent le Temple, ne doit peut-être s'entendre que d'une simple promesse qu'il leur en fit. Ils ne manquèrent

(a) Il faut en excepter M. Whiston; car il prétend que le troisième Livre d'Esdras, qui passe aujourd'hui pour apocryphe, étoit dans la Bible des Juifs avant le second siècle, & que les Pères n'ont cité que celui-là jusqu'au temps de saint Jérôme. Il tâche d'écrayer sa chimère en avançant que Joseph ne s'est servi que de ce troisième livre, & qu'on peut s'en convaincre en comparant l'un avec l'autre.

Si cette comparaison peut convaincre de quelque chose, c'est que Joseph, pour composer ce morceau de son Histoire, a puisé dans d'autres sources que dans le faux Esdras. Car, sans entrer dans aucun détail, il rapporte une lettre de Cyrus qu'on ne trouve point dans le troisième livre d'Esdras; & le nombre des vases que ce Prince renvoie à Jérusalem, n'est pas le même *מִן הַכֵּלִים* & dans l'autre Auteur.

pas sans doute de solliciter pendant le règne de Cambise la révocation de la défense qu'il leur avoit faite de le rebâtir. Ils purent s'adresser à Darius comme à un des premiers Seigneurs de Perse, pour le prier de leur obtenir cette grace; il put leur répondre que cela ne dépendoit pas de lui, & ajouter en plaisantant, qu'il la leur accorderoit aussi-tôt qu'il seroit Roi.

On fait encore deux reproches à Joseph; le premier d'avoir rapporté le dénombrement qu'on lit au chapitre second d'Esdras, au retour des Juifs sous le règne de Darius: car c'est, selon l'Ecriture, celui de ceux qui revinrent sous Cyrus. Le second reproche est d'avoir dit que Cyrus ordonna qu'on reportât à Jerusalem les vases sacrés que Nabuchodonosor en avoit enlevés; car on prétend que cela est contraire à ce que l'Ecriture dit dans le premier Livre d'Esdras (a). Il est vrai que Cyrus avoit ordonné qu'on rendit les vases sacrés aux Juifs; mais il semble que cela n'avoit été exécuté qu'en partie ou même point du tout. On le conjecture de ce que l'Ecriture dit aux versets quinze & seize du premier chapitre d'Esdras; car après avoir rapporté l'ordre que Cyrus donna à Sallabar de prendre les vases & de les mettre dans le Temple, elle raconte qu'aussi-tôt qu'il fut arrivé à Jerusalem; il fit jeter les fondemens de la maison du Seigneur, sans dire s'il les apporta avec lui, s'il les garda chez lui, ni où il les déposa. Si le Mithridate auquel Cyrus ordonna de les lui remettre, est le même que celui qui écrivit contre les Juifs sous le règne de Cambise, il y a beaucoup d'apparence qu'il ne

se pressa pas d'exécuter cet ordre, & qu'il put retenir ces vases jusques au règne de Darius. Il paroît même par le verset 19 du chapitre sept d'Esdras, qu'ils n'avoient point été reportés ou du moins tous à Jerusalem. Car le Roi y ordonne à Esdras de mettre devant le Seigneur, à Jerusalem, les vases qu'on lui donnoit pour le service de son Dieu.

Ce qu'on peut objecter de plus fort contre ce que Joseph raconte du retour des Juifs en Judée, & qui ne peut s'excuser, c'est qu'après avoir dit que Darius avoit accordé à Zorobabel la permission de rebâtir le Temple, il rapporte que les Officiers de ce Prince vinrent à Jerusalem, & demanderent aux Juifs de quel droit ils le faisoient. Ce Prince n'eût point révoqué la défense de son prédécesseur sans le faire connoître à ses Officiers de par-delà l'Euphrate, & ceux-ci n'eussent pas été demander aux Juifs pourquoi ils rebâtissoient le Temple, & n'eussent pas écrit à Darius pour sçavoir ses intentions, si ce Prince leur avoit donné les ordres que Joseph rapporte au chapitre 3. n°. 8. Mais ce qui est plus fort & ce qui fait voir encore davantage son peu de réflexion, c'est que lorsque les Officiers de Darius demandent aux Juifs pourquoi ils rebâtissoient le Temple, ils ignorent que ce Prince le leur a permis, & ils ont recours, pour justifier leur conduite, à une permission que Cyrus leur en avoit donnée, permission que Cambise avoit révoquée, ou du moins suspendue. Quoi qu'on ne veuille pas dire avec M. Wisthon, que Joseph n'a connu que le troisième Livre d'Esdras, on ne peut disconvenir que son goût pour le

(a) Chap. 1. v. 3.

merveilleux ne lui ait fait préférer la manière un peu romanesque dont le faux Esdras raconte le retour des Juifs dans leur Patrie, au récit simple, mais noble & véritable, que l'Écriture fait du même événement.

REMARQUE V.

Du lieu où se tint l'assemblée que convoqua Esdras, pour casser les mariages contractés avec des femmes étrangères.

QUOIQUE le Grec de Joseph porte que ce fut *ἐν τῷ ὑπερώῳ*, sur le toit, sur la terrasse, & que son ancien Interprète ait lu ainsi, je ne sçaurois m'empêcher de croire qu'*ὑπερώῳ* ne soit une faute de Copiste. M. d'Andilly, qui a bien senti qu'il seroit ridicule de penser que cette assemblée se soit tenue sur la terrasse du Temple, a traduit dans la partie supérieure du Temple : mais qu'entendoit l'élégant Traducteur, par la partie supérieure du Temple ? L'entendoit-il du Temple proprement dit ? Le peuple n'y pouvoit pas entrer. L'entendoit-il des Portiques du Temple ? Quelle étoit leur partie supérieure ? En lisant *ὑπὸ αὐτοῖς* au lieu d'*ὑπερώῳ*, Joseph dit une chose raisonnable, & il ne reste plus de difficulté sur le lieu où le peuple s'assembla. Les Portiques du Temple n'étoient peut-être pas encore bâtis, & quand ils l'eussent été, ils pouvoient n'être pas couverts, & c'est ce que marque *ὑπὸ αὐτοῖς*. » On s'assembla dans un lieu découvert du

» Portique, dans un endroit du Portique qui n'étoit pas couvert. « Les versets neuf & treize du chapitre dixième d'Esdras justifient cette correction. Dans le premier, le peuple s'assemble dans la place qui étoit devant la maison de Dieu, *ἐν πλατῆα domus Dei*, *ἐν τῇ πλατείᾳ οἴκου τοῦ Θεοῦ*, comme ont fort bien traduit les Septante. Dans le second, le peuple représente à Esdras, que comme il fait de la pluie, il ne peut pas rester assemblé dans un lieu découvert. Ce dernier verset prouve en même temps que les Portiques du Temple n'étoient pas encore bâtis, ou que s'ils l'étoient, ils n'étoient pas couverts.

REMARQUE VI.

Les Israélites n'oublièrent point l'Hébreu pendant la captivité de Babylone.

PEUT-ÊTRE que M. le Clerc, & quelques autres Sçavans (a) n'eussent pas reproché avec tant de confiance à Joseph d'avoir ignoré la langue Hébraïque, s'ils n'avoient été prévenus qu'on ne la parloit plus de son temps, & que le Chaldéen avoit pris sa place. Si l'on avoit demandé à ces Sçavans des preuves de leur opinion, ils eussent eu plus de peine à en donner de bonnes, qu'ils n'en avoient eu à reprocher à l'Historien Juif d'avoir ignoré la langue de ses ancêtres : car je ne trouve rien qui puisse me persuader que les Prêtres, les Magistrats & les honnêtes gens parmi les Juifs, ne parlaient plus alors l'Hébreu proprement dit (b).

(a) M. Simon, Critiq. Bibliot. Aut. Ecclesiast. Tom. 4. pag. 286.

(b) C'est le sentiment de M. Arnaud, de M. Dupin, &c.

On veut que les Juifs l'aient oublié pendant leur captivité. Je sçai que c'est le sentiment commun, mais je n'en trouve aucune preuve dans Esdras, Néhémie, Joseph, & Philon. Le silence de ces Auteurs ne peut faire qu'un argument négatif, aussi ne lui donnai-je pas plus de mérite ; mais je remarque quelque chose de plus fort dans ce que Joseph dit au troisième Livre de ses Antiquités Juives (a). » Moïse » l'appelle *Abeneth*, les Babylo- » niens nous ont appris à l'appeller » *Emian*. « C'est le seul endroit où il dise que les Juifs ont emprunté quelque chose de la langue Chaldaïque ; si c'étoit celle qu'ils parloient alors, l'emprunt ne se fût pas borné à un seul mot. Philon dit (b) que le Grand-Prêtre envoya à Ptolémée Philadelphie, les plus habiles des Hébreux, qui, à la connoissance qu'ils avoient de la langue de leur pays, joignoient celle du Grec. La connoissance de la langue du pays n'eût pas suffi pour traduire en Grec, si le Chaldéen eût été la langue qu'on parloit alors en Judée. Mais c'est peut-être trop exiger de ceux qui prétendent que les Juifs oublièrent l'Hébreu pendant la captivité de Babylone, que de leur en demander des preuves. Ils ne peuvent du moins se dispenser de donner à leur sentiment quelque vrai-semblance. Renfermons-nous donc à ne l'examiner que sur ce pied-là.

10. Les Juifs demeurèrent bien plus long-temps en Egypte qu'à Babylone, & cependant leur longue demeure dans la première captivité

ne leur fit pas oublier leur langue, pourquoi l'auroient-ils oubliée dans la seconde ? C'est, dit-on, que pendant leur captivité d'Egypte ils n'avoient aucun commerce avec les Egyptiens, & que dans celle des Babyloniens, ils en avoient beaucoup avec les Chaldéens. Pure supposition de commande. On n'a pas assez de connoissance de la manière dont ils vécurent sous l'un & l'autre Empire, pour décider sous lequel ils eurent plus ou moins de liberté, plus ou moins de commerce avec les naturels du pays. On croit que ce fut d'eux dont les Rois d'Egypte se servirent pour bâtir les fameuses pyramides ; ce qui est certain, c'est qu'ils les employèrent à des travaux publics, & que le Roi sous lequel Moïse vint au monde, avoit pris des mesures pour les détruire. Si les Israélites s'étoient renfermés dans la terre de Gessen, comme on se l' imagine ordinairement, uniquement occupés à faire paître leurs troupeaux, ils n'eussent pas donné de la jalousie aux Egyptiens (c) par leur commerce, les Rois n'eussent point congédié une nation dont ils tiroient de grands services pour les ouvrages publics.

20. Manassé & Ephraïm furent élevés dans la maison paternelle, & par conséquent à la cour d'Egypte, & on ne voit par aucun endroit de l'Ecriture, qu'ils en soient sortis après la mort de leur père. Joseph vécut quatre-vingts ans après avoir expliqué le songe de Pharaon. Dans une si longue prospérité, & dans une si grande élévation, il fut en état

(a) Chap. 7. pag. 140.

(b) De Vit. Mos. pag. 638. d. e. Vid. p. 446.

(c) Aussi Joseph remarque-t-il que les

Egyptiens étoient jaloux de la prospérité des Israélites. *Antiq. Juiv.* Liv. 2. ch. 9. numero. 1.

de procurer à ses enfans les plus grands établissemens. Voilà donc deux Tribus qui demeurent dans la capitale d'Égypte, ou aux environs, pendant la captivité. Moïse fit au sortir de ce pays le dénombrement de toutes celles du peuple de Dieu, depuis l'âge de vingt ans. Celle d'Ephraïm se trouva de quarante mille hommes, & celle de Manassé de trente-deux mille deux cents (a). Soixante douze mille deux cents hommes qui ont demeuré dans une terre étrangère plus de deux cents ans, qui y ont eu très vrai-semblablement beaucoup de relation avec les principaux de l'Etat, n'y ont pas oublié leur langue; & l'on veut que quarante-deux mille trois cents soixante Juifs (b), dont la captivité n'avoit duré que soixante-dix ans, n'aient plus sçu l'Hébreu à leur retour dans leur Patrie! Il faudroit des preuves pour croire un fait si peu vrai-semblable. Cela est singulier, les Juifs oublient dans l'espace de soixante dix ans leur langue naturelle, & ils en apprennent une étrangère, qu'ils retiennent si bien, qu'ils continuent à la parler plus de cinq cents ans!

30. En sortant d'Égypte, les Juifs emprunterent de leurs voisins des vases d'or & d'argent, & des habits. S'ils n'avoient point eu de commerce avec les Egyptiens, il eût fallu que Dieu eût fait un miracle pour les engager à prêter des choses si précieuses à un peuple qu'ils pouvoient craindre de ne revoir jamais. D'ailleurs, cet emprunt fait voir qu'ils étoient liés avec les personnes riches de ce royaume. Car ce n'est ni à la campagne, ni chez les pau-

vres gens, qu'on trouve des vases d'or & d'argent à emprunter.

40. Si quelqu'un eût pendant la captivité de Babylone commercé avec les Babyloniens, ce fut assurément le Prophète Daniel; cependant quoiqu'il fût nourri dès sa plus tendre jeunesse dans le palais du Roi de Babylone, quoiqu'exerçant les premières charges de l'Empire, il se trouvât dans la nécessité d'avoir tous les jours des relations avec les personnes les plus distinguées de l'Etat, il n'oublia jamais la langue maternelle. Ainsi, qu'on exagère tant qu'on voudra le commerce qu'on prétend que les Juifs eurent pendant la captivité de Babylone avec leurs vainqueurs; qu'on le fasse, sans preuve, bien plus grand que celui qu'ils eurent avec les Egyptiens tandis qu'ils demeurèrent dans leur pays, on n'aura jamais rien de solide à répondre à cette objection.

50. Le Roi de Babylone envoya les Chutéens & d'autres peuples de ses Etats pour remplacer les Israélites qu'il avoit emmenés captifs. Ce seroit une erreur, de croire qu'il ne fût resté aucun Israélite des dix Tribus que ce Prince subjugué. Il en enleva les principaux, ceux qui pouvoient lui faire quelque ombrage, ou dont il espéroit de tirer de plus grands services. Il observa bien vraisemblablement à l'égard du royaume d'Israël, ce que pratiqua Nabuchodonosor à l'égard de celui de Juda. Ezéchias envoya exhorter tout Israël & tout Juda à se rendre à Jérusalem pour y célébrer la Pâque; il exhortoit les Israélites, dans les Lettres qu'il leur écrivit, à retourner au Seigneur de tout leur cœur, & une

(a) Nomb. chap. 1. v. 33. & 35.

(b) Eldr. chap. 2. v. 64.

grande multitude de peuple des Tribus d'Ephraïm (a), de Manassé, d'Issachar, & de Zabulon, se trouverent à cette cérémonie. Josias imita la piété & le zèle de son aïeul. Il fit célébrer la même fête avec beaucoup d'éclat ; » les enfans d'Israël , » qui s'y trouverent (b), firent alors » la Pâque & la solennité des Azy- » mes pendant sept jours. « Cette multitude d'Israélites , des Tribus d'Ephraïm , de Manassé , d'Issachar & de Zabulon , eurent des descendans , & ces descendans se perpétuèrent jusques au temps de Joseph. Comme ils n'avoient point été emmenés avec leurs freres à Babylone , il seroit ridicule de dire qu'ils oublièrent leur langue , & qu'ils apprirent la Chaldéenne. Cependant il paroît , par ce que nous sçavons dans la suite de ce reste des dix Tribus & de celles de Juda & de Benjamin , qu'elles s'entendoient mutuellement après le retour de la captivité comme elles s'entendoient auparavant ; & on ne trouve dans Esdras , dans Néhémie , ni dans Joseph , aucun trait qui nous porte à croire qu'elles parloient deux langues ; les Juifs ne parloient donc point alors le Chaldéen. Ils parloient une langue qu'entendoit cette multitude des Tribus d'Ephraïm , de Manassé , d'Issachar , & de Zabulon , qui n'avoit point été emmenée à Babylone ; or il seroit ridicule , comme on vient de le remarquer , de penser que le reste des dix Tribus avoit quitté sa langue maternelle pour apprendre la Chaldéenne. On n'exhorte point un peuple à rendre à Dieu le culte qu'il lui doit , & à remplir les devoirs que sa Religion lui ordonne , dans une

langue qu'il n'entend point. Les prophéties d'Aggée , de Zacharie , & de Malachie , sont des exhortations que faisoient ces Prophètes , & des instructions qu'ils donnoient. C'étoit l'Esprit de Dieu qui les leur inspiroit , & l'Esprit de Dieu peut-il inspirer une chose aussi contraire au bon sens & aux vuës qu'on doit avoir en la faisant , que de vouloir instruire un peuple en lui parlant une langue qu'il n'entend pas ? Aggée , Zacharie , & Malachie , en parlant Hébreu aux Juifs , eussent , comme dit saint Paul (c) , parlé en l'air : *eritis enim in aera loquentes.*

60. On ne sçait pas bien précisément quand les paraphrases Chaldéennes de l'Ecriture furent composées , mais on convient que ce ne fut que vers le temps de la naissance de Jésus-Christ. La supposition n'est pas vrai-semblable dans le sentiment des Sçavans , qui veulent que les Juifs n'entendoient plus l'Hébreu lorsqu'ils retournerent de captivité. Ils auroient été bien long-temps , cinq siècles pour le moins , sans sentir la nécessité de se procurer une traduction libre de l'Ecriture dans une langue qu'ils entendaient. Ne se seroit-il trouvé personne pendant un si long-temps capable d'en composer une ? & une infinité d'honnêtes gens de toute sorte d'états , qui n'entendoient que leur langue maternelle , auroient-ils été privés de la consolation d'apprendre par eux-mêmes ce que Dieu demandoit d'eux pour lui être agréables , & de s'édifier , en lisant dans les saints Livres les grandes merveilles que Dieu a opérées en faveur de son peuple ?

(a) 2. Paralip. chap. 30. v. 18.

(b) Ibid. chap. 35. v. 17.

(c) 1. Corinth. chap. 13. v. 9.

70. Josph raconte dans le second Livre de son Histoire de la guerre des Juifs (a), « qu'un soldat ayant » rencontré dans un village notre » sainte Loi (b), déchira le Livre & » le jeta au feu. « On ne voit pas que l'Historien Juif ait connu les paraphrases Chaldaïques, & on ne trouve rien dans ses Ouvrages qui donne lieu de le penser : dans tous les endroits où il se sert de cette expression *ισὺς νόμος*, il entend toujours le Pentatheuque, & il se seroit exprimé assez improprement, s'il avoit appelé une paraphrase de la Loi, la sacrée Loi. On peut trouver dans nos campagnes une traduction François de l'Ecriture, mais on y chercheroit en vain la Bible en Grec ou en Hébreu.

On peut objecter que l'Exemplaire de la Loi que déchira & brûla ce soldat, étoit à l'usage d'une Synagogue ; & que quoiqu'il y eût dans une Synagogue un Exemplaire de la Loi en Hébreu, ce n'est pas une preuve que cette langue fût celle qu'on parloit en Judée lorsque ce soldat commit cette impiété. Car, dira-t-on, on la lisoit en Hébreu, & un Rabbin l'expliquoit au peuple en Chaldéen. Sans m'arrêter à faire voir qu'on n'a point de preuves que du temps de Josph on expliquât au peuple la Loi en Chaldéen, je remarque que cette objection n'a de force qu'en supposant que cet accident arriva dans une ville, ou que les Juifs avoient des Synagogues à la campagne. Ce ne fut point dans

une ville que le soldat Romain commit cette impiété ; ce fut dans les villages voisins du lieu où le domestique de l'Empereur avoit été volé ; que Cumanus envoya en enlever les habitants, & ce fut dans un de ces villages que ce Payen trouva la sainte Loi. M. le Clerc (c) a prétendu que les Juifs avoient des Synagogues dans les villes & dans les bourgs. Le premier est certain, mais le second est avancé sans preuve. Il est parlé plusieurs fois de Synagogues dans le nouveau Testament, mais on n'y en voit aucune dans un village ; & celles dont les Ecrivains sacrés marquent le lieu, étoient dans des villes. Ce que saint Pierre dit dans les Actes des Apôtres (d), porte naturellement à croire qu'il n'y en avoit point ailleurs. » Il y a » bien des siècles qu'on fait connoître & qu'on lit Moïse dans les » Synagogues de chaque ville. » Car si les Juifs avoient eu des Synagogues à la campagne, le dessein de l'Apôtre demandoit qu'il ne les oubliât pas (e).

80. La seule autorité qu'on allégué, pour prouver que les Juifs oublièrent leur langue pendant la captivité de Babylone, est prise du chapitre huitième verset huit, du Livre de Néhémie. Elle est grande ; si l'on s'arrête à la manière dont M. le Clerc a traduit cet endroit ; mais avant que d'examiner s'il ne prête rien du sien au texte sacré, il est certain que l'Auteur de la Vulgate & les Septante n'y ont rien vu de

(a) Chap. 12. pag. 174. numero 2.

(b) *Τὸ ἰσὺς νόμος.*

(c) Bibl. Choix. Tom. 18. pag. 300.

(d) Act. chap. 15. v. 21.

(e) Philon dit que l'Empereur Caius s'empara de tous les oratoires que les Juifs avoient dans les villes, & qu'il les

remplit de ses statues. Philon n'épargne point cet Empereur ; & si sa nation avoit eu des oratoires dans les villages, il n'eût pas assurément manqué d'en parler. *Legat. ad Caium*, pag. 1040. a. b. Voyez Leydecker, Tom. 1. pag. 529.

semblable. *Et legerunt in libro legis distinctè & aperitè ad intelligendum, & intellexerunt cum legeretur* : καὶ συνῆκυν ὁ λαὸς ἐν τῇ ἀναγνώσει. Ni l'un ni l'autre Interprète ne dit que ce fut par l'explication qu'Esdras fit de la Loi que le peuple la comprit, mais par la lecture, ἐν τῇ ἀναγνώσει, qu'il leur en fit. Il entendoit donc ce qu'on lui lisoit, puisqu'il le comprenoit.

Mais il faut examiner maintenant ce passage dans le texte original. *Et legerunt in lege Domini distinctè & posuit populus cor ad intelligentiam, & intellexerunt in lectione* (a). Je traduis [*mephorâsh*] par *distinctè*. On convient de son sens, mais on prétend que [*'som' sékhâl*], signifie *en ajoutant le sens*. Le premier de ces deux mots veut dire proprement *mettre*. Il est régi ici à l'infinitif, par une préposition sous entendue. M. le Clerc prétend que c'est la préposition [*b'êth*], je crois que c'est [*lâméd*], & je traduis : » Ils » lisoient distinctement la Loi du » Seigneur, pour la mettre dans le » cœur du peuple. « Je supplée les deux derniers mots. Le verset vingt du chapitre quarantième d'Isaïe autorise le premier supplément, » afin » qu'ils voyent, qu'ils connoissent, » qu'ils mettent, qu'ils conçoivent. « Car il est clair qu'après *mettant* [*'ia'sî-mou*], on doit suppléer *dans leur cœur*, ou *dans leur esprit*. Pour le second mot, que je supplée, le sens le demande. Le même Critique traduit [*bâmmik'ra*] par *inter legendum*, & il le doit supposer à l'infinitif. Un exemple ou deux, pour justifier cette supposition, eussent été nécessaires ;

car je ne trouve point qu'aucun Grammairien donne un *mem* paragogique à l'infinitif d'un verbe dans aucune des conjugaisons Hébraïques. Ainsi je traduis, sur l'autorité de la Vulgate & des Septante, » & le peuple entendit, conçut ce qu'on lui » lisoit. « Si l'Auteur sacré avoit voulu dire ce que M. le Clerc prétend, il n'eût pas dû dire, ils entendoient lorsqu'on leur lisoit, mais, lorsqu'on leur expliquoit. Esdras lut encore deux autres fois la Loi au peuple (b), mais on ne trouve dans aucun des deux endroits où l'Écriture en parle, aucun vestige de cette prétendue explication de la Loi en Chaldéen, qu'ont découvert plusieurs Sçavans dans le Talmud & dans quelques Rabbins. Le peuple s'étant assemblé le septième mois, pria Esdras d'apporter le Livre de la Loi de Moïse ; Esdras l'apporta, tout le monde s'appliqua à l'entendre, & il le lut depuis le matin jusqu'à midi à une grande multitude d'hommes & de femmes (c)... & tout le peuple prêtoit l'oreille au Livre. Ce n'étoit pas la Loi que le peuple eût demandé qu'on lui lût, s'il avoit oublié la langue dans laquelle elle étoit écrite, mais qu'on la lui expliquât ; & il eût eu une patience admirable, de prêter l'oreille depuis le matin jusqu'à midi à la lecture qu'on lui faisoit d'un Livre qu'il n'entendoit point. Néhémie fut indigné, d'entendre les enfans de ceux qui avoient épousé des femmes étrangères parler la langue des peuples d'Azoth, & qu'ils ne sçussent pas parler celle des Juifs. Ce eût été bien la même chose, de parler la langue du peuple d'Azoth

(a) [*Oudëik're-ou bâséphér beithô-rdth há-êlohim mephorâsh ou'som' sékhâl quâîîâbinoû bâmmik'ra.*]

(b) Chap. 9. v. 3. chap. 13. v. 1.

(c) Ibid. chap. 8. v. 1. &c.

ou celle des Chaldéens ; mais ce qui mérite d'être remarqué , c'est que l'Ecriture fait ici la même opposition entre parler Juif & parler la langue de la ville d'Azoth (a), que les Officiers d'Ezéchias avoient faite à Rabfacès & à ses Collègues , lorsqu'ils les prièrent de parler Juif & non Syrien. Parler Juif, signifie certainement parler Hébreu, au verset vingt-six du chapitre dix-huitième du quatrième Livre des Rois ; donc, quand Néhémie est indigné que les enfans de ceux qui avoient épousé des femmes étrangères ne sçavoient pas parler Juif, ce n'est pas qu'ils ne sçussent pas parler Chaldéen, mais Hébreu. En vérité, ce n'est pas répondre, que de dire comme M. le Clerc, pour se débarrasser de cette difficulté, que rien n'empêche que la langue qui s'appelloit proprement Chaldéenne, parce que c'étoit le nom des peuples qui la parloient, ne pût aussi être appelée Juive depuis que les Juifs l'avoient apprise & la parloient : par ce beau raisonnement, on eût pu appeler dans le sixième, septième & dixième siècles, la langue Latine la langue François, par ce que les François l'ont parlé long-temps, & on pourroit appeler notre langue Piedmontoise, parce qu'on la parle à la cour de Turin.

90. Joseph dit (b) qu'on appelloit encore de son temps les animaux du nom que leur avoit donné Adam. L'expression, pour être exacte, a besoin que l'on suppose que les Copistes ont omis ἀφ' ἡμῶν après καλῶνται, ou que Joseph a eu assez bonne

opinion de ses lecteurs pour croire qu'ils le suppleroient facilement. Car les Grecs, les Egyptiens, les Romains &c. ne donnoient pas aux animaux le même nom que leur avoit donné notre premier père. Mais l'expression, réduite où le bon sens la demande incontestablement, prouve que l'Historien Juif croyoit que la langue que parloit sa Nation étoit la même que celle qu'on avoit parlé à la naissance du monde. Il rapporte ici, que Néhémie ayant entendu des étrangers qui alloient à Suse, parler Hébreu, connu que c'étoient des Juifs. L'Ecriture ne rapporte pas à la vérité ce fait ; mais quand on le supposeroit faux, sa fausseté n'empêcheroit pas que ce ne fût une preuve qu'il ne pensoit pas que ses Ancêtres eussent oublié leur langue pendant leur captivité. Car il n'eût pas avancé que Néhémie reconnut à celle que parloient quelques étrangers qui arrivoient à Suse, qu'ils étoient Juifs, s'ils avoient parlé Chaldéen. Enfin, lorsque l'Historien des Juifs parle de quelque chose particulière à sa Nation, des cérémonies, des vases sacrés, des habits des Prêtres, il ajoute souvent : Cela s'appelle ainsi dans notre langue (c), & il rapporte le mot Hébreu. Cette langue étoit celle qu'on parloit de son temps en Judée. Un Italien parleroit bien improprement, si en remarquant comme quelque chose s'appelle en Latin, il disoit : C'est ainsi qu'elle s'appelle en notre langue. Les Grecs d'aujourd'hui en parlent une assez différente de celle de leurs ancêtres ; mais aussi, en

(a) [-āsh*dōdīth iehoudīth.] Néhémie, chap. 13. v. 24.

(b) Antiq. Juiv. liv. 1. chap. 1. numero 2.

(c) Antiq. Juiv. liv. 3. chap. 1. n°. 6. Ibid. chap. 6. numero 5. chap. 7. page 150. &c.

changeant d'idiome , ont-ils changé le nom. Ils appellent l'ancien Grec *ἡ γλῶσσα Ἑλληνική*, & celui qu'ils parlent , *Romaiki* (a).

Les Juifs ont toujours eu grand soin de bien élever leurs enfans. Joseph l'allure , & on a lieu de croire que c'est moins un éloge qu'il fait de sa Nation , qu'une justice qu'il lui rend. Dans ce grand nombre de Juifs qui furent transportés à Baby-lone , tous n'enseignèrent peut-être pas à lire à leurs enfans , mais on peut assurer , que le plus grand nombre s'en fit un de ses premiers de-voirs. Il seroit ridicule de demander dans quels Livres ils le leur apprirent. Ce ne fut assurément pas dans les Livres Chaldéens , Livres pleins de faussetés , de superstitions & de principes détestables , & que leur religion leur faisoit détester ; outre qu'ils n'auroient pas pu leur montrer dans les commencemens à lire dans des Livres dont ils ignoroient la langue & le caractère : mais ces enfans devenus pères dans la suite , eurent le même soin de donner une aussi bonne éducation à ceux que Dieu leur avoit donnés , que celle qu'ils avoient reçue de leurs pères. Et l'on peut assurer qu'ils ne se servirent pas des Livres des Chaldéens pour leur apprendre à lire. Ainsi , y employant toujours les leurs , de génération en génération , il est moralement impossible que les Juifs , qui eurent quelque éducation , aient pu oublier l'Hébreu pendant leur captivité. Ce n'est pas le peuple qui introduit , change ou forme une langue. Il en est de cela comme des modes : il les reçoit des Grands. Ainsi , ce qu'il y avoit d'honnêtes gens parmi les Juifs ayant conservé leur langue

maternelle , elle put recevoir quelque léger changement pendant la captivité , mais qui ne put être tel qu'il lui ait fait changer de nature , & d'Hébraïque devenir Chaldéenne.

Le temps peut apporter quelques changemens dans la prononciation , l'inflexion & la terminaison des mots d'une langue , sans que pour cela elle ne soit plus la même. Le Latin qu'on parloit dans les huit , neuf & dixième siècles , étoit bien différent de celui que l'on parloit à Rome du temps de Cicéron. Mais quelque grande que fût cette différence , elle n'étoit point telle qu'elle constituât une langue différente de celle qu'avoient parlé César , Pompée , Lucullus , & Hortensius. L'idiome que nos Ancêtres parloient du temps de saint Louis , étoit si différent de la langue que nous parlons aujourd'hui , qu'il faut en avoir fait une étude particulière pour l'entendre. C'étoit cependant du François. L'Hébreu n'a point eu en cela de privilège particulier : il s'est senti plus ou moins de l'inconstance & de l'instabilité attachées à toutes les choses humaines. Sa prononciation , & l'inflexion de quelques-uns de ses mots , pouvoient n'être pas les mêmes du temps de Joseph qu'ils étoient avant la captivité. Il pouvoit en avoir perdu quelques-uns , & en avoir acquis d'autres. Mais on n'a point de preuves que ces changemens aient été tels qu'ils aient produit une nouvelle langue. Ainsi , deux ou trois mots qu'on trouve dans le Nouveau Testament , & qui paroissent avoir plus d'affinité avec le Syrien ou le Chaldéen qu'avec l'Hébreu , ne donnent pas droit de conclure , que du temps de Jésus-Christ les Juifs parloient

(a) Voyag. de Wheler , tom. 2. pag. 76.
Tome II.

Chaldéen. Deux ou trois mots ne suffisent pas pour différencier une langue. Il y en a peu qui n'en aient quelques-uns qui paroissent étrangers, quoiqu'ils soient bien propres à celle où on les remarque. Lorsque les mots Hébreux passent dans le Grec, ils n'y sont reçus, si je puis m'exprimer ainsi, qu'à condition de s'y faire naturaliser. On les grécise en quelque sorte, & cette nouvelle forme les déguise tellement, qu'il n'est pas possible de décider de quel pays ils viennent, de Judée ou de Chaldée.

Quel que puisse être l'Auteur de l'histoire ou du roman de la Traduction de l'Ecriture en Grec, c'est un Juif Elléniste, & qui demeurait en Egypte. Il est postérieur au règne de Ptolémée Philadelphie; mais sans vouloir fixer le temps où il a vécu, il est antérieur à Philon & à Joseph, puisque l'un & l'autre le citent. Quoi qu'il en soit du temps où a vécu cet Historien, ou ce fabulateur, il étoit Juif, & en cette qualité il a pu ignorer quelle langue ses compatriotes parloient en Judée. Or il dit » que les Juifs ont, comme les » Egyptiens, des caractères parti- » culiers & une langue qui » leur est propre. (a) On croit que » c'est la Syrienne qu'ils parlent : » non, elle leur est propre. « Il con- » vient qu'on croyoit que les Juifs par- » loient Syrien, mais il prétend que c'est » une erreur; qu'ils avoient, comme les » Egyptiens, une langue & des caractères qui leur étoient propres. La comparaison suppose que ce n'étoit pas le Chaldéen qu'ils parloient; car la langue

que les Egyptiens, parloient n'avoit rien de commun avec aucune autre.

Si les Juifs n'oublièrent point l'Hébreu pendant leur captivité à Babylone, & s'ils la conservèrent jusqu'à la destruction de Jérusalem, on ne croit pas qu'ils aient eu le même attachement pour leurs caractères. Quoique ce soit le sentiment commun, un sçavant Italien n'a pas laissé de soutenir en 1749. qu'ils n'ont point quitté les caractères Hébreux pour prendre les Chaldéens (b); que la différence qui est entre ceux d'aujourd'hui, & ceux des médailles Samaritaines, ne vient que des changemens que l'inconstance de l'homme ne manque jamais de produire dans les choses qui sont d'usage, & que les anciennes lettres Hébraïques sont aussi différentes de celles d'aujourd'hui, que celles-ci le sont des caractères Samaritains. Ce sentiment est aussi vrai-semblable que l'est peu celui que soutenoit en 1728. Jo. Gottlob Carpzovius. Car ce sçavant prétendoit (c) que les caractères Samaritains sont ceux de la langue que parloient les Chutéens, & cela est si certain, selon lui, qu'il assure que M. Basnage l'a montré au doigt, *idque à Basnagio ad osculum demonstratum esse*. Les Prêtres emmenés captifs à Babylone, ne pensèrent assurément point à transcrire le Pentateuque, qu'ils avoient emporté avec eux, en caractères Chutéens, dont ils ne connoissoient pas la valeur. Et qu'auroit servi de donner aux Chutéens ce saint Livre dans leurs caractères, & d'obliger un Prêtre d'en apprendre la valeur, pour le leur

(a) Τ'πολιμβάνοντα Συριακή χρίσιν τὴν
ἴδιαν ἵνα ἀλλὰ ἕτερος τῆς γλώσσης.

(b) De Antiquis litteris Hebraeorum
& Graecorum libellus. Joan. Baptistae

Bianconi. Bononia, 40. 1749. Journ. de
France, Octob. 1750. pag. 716.

(c) Jo. Gottlob Carpzovii Critica sacra
V, T. Lipsiae, 1728, 40.

lire dans une langue qu'ils n'entendoient pas ?

R E M A R Q U E V I I.

En combien de temps furent bâtis les murs de Jerusalem ?

PLUSIEURS Interprètes , fondés sur le verset quinziesme du chapitre sixiesme de Néhémie , croient que les murs de Jerusalem furent rebâties en cinquante jours. Dieu les pouvoit relever en aussi peu de temps qu'il fit tomber ceux de Jericho. Mais comme il ne fait pas de miracles sans nécessité , & qu'on a peine à concevoir qu'une aussi grande ville que Jerusalem ait pu sans miracle être enfermée de murailles en si peu de temps , on croit qu'il vaut mieux reconnoître qu'il y a erreur dans les chiffres du Texte sacré , que de lui faire dire une chose qui ne paroît pas naturellement possible. Ce dérangement de chiffres , s'il est réel , doit être postérieur à Joseph. Car cet Auteur , qui augmente plutôt qu'il ne diminue ce qu'il croit devoir faire honneur à sa Nation , reconnoît qu'on fut deux ans & quatre mois à les rebâtir. Leydecker , M. d'Andilly , le Père Calmet , & quelques autres Sçavans , retranchent un mois du temps qu'on fut , selon l'Historien Juif , à relever les murs de Jerusalem. Ce qui les a probablement trompés , c'est qu'ils s'en sont rapporté à la Version de Sig. Gelenius , sans consulter le Grec qui

est à côté. Ce qui est assez singulier , c'est que le Père Calmet , après avoir remarqué que » d'autres , après Joseph , ont cru que l'on avoit été » deux ans entiers & trois mois à » rebâtir les murs de Jerusalem , » a fait mettre pour le prouver , le Grec au bas de la page qui porte expressément ἐν ἑνὶ β. καὶ μῆνας δ. Ce sçavant Interprète , qui croit avec plusieurs autres Commentateurs , qu'on doit prendre le passage de Néhémie dans le sens qu'il présente naturellement , prétend que les matériaux étoient tout prêts , & qu'on ne faisoit que réparer les brèches , & relever les endroits des murs que les Chaldéens avoient abbatus ; mais la demande insultante que Sanaballat faisoit (a) : » Bâtiront-ils avec des » pierres que le feu a réduites en » un monceau de poussière ? » fait voir que les matériaux pour rebâtir les murs de Jerusalem n'étoient pas tout prêts ; & la manière dont l'Ecriture dit que les Chaldéens les traitèrent , nous donne lieu de croire qu'ils ne se contenterent pas d'y faire quelques brèches , mais qu'ils les renversèrent entièrement. Elle parle plusieurs fois de bâtir les murs de Jerusalem , elle ne dit jamais en réparer les brèches. Elle entre dans un assez grand détail de ceux qui y travaillèrent (b) , & elle marque quelle fut l'étendue de la tâche d'un chacun , mais c'est toujours un mur qu'on bâtit , & tout autour de Jerusalem. Avec les grands préparatifs que David avoit faits , avec les richesses immenses que Salomon avoit , le nombre infini d'ouvriers (c) qu'il employa , & quoiqu'il eût tout à

(a) Néhémie , chap. 4. v. 2.

(b) Néhémie , chap. 3.

(c) Dix mille hommes par mois pour

couper des cédres , quatre-vingts mille tailleurs de pierres , & soixante & dix mille manœuvres 3. Reg. 5. v. 13. 6. 35.

souhait, ce Prince ne put cependant bâtir le Temple qu'en sept ans. Il étoit, si l'on veut, plus exhaussé que les murs de Jerusalem, & les colonnes de ses portiques emporteroient beaucoup de temps, mais les murs avoient aussi une plus grande épaisseur.

Quelques autres Interprètes ont cru pouvoir lever la difficulté, en disant qu'il falloit compter ces cinquante-deux jours de celui qu'on reçut la Lettre de Sanaballat à Jerusalem. Outre ce qu'on pourroit objecter contre cette conjecture, recevoir une Lettre d'un ennemi, n'étoit pas un événement assez intéressant & assez considérable pour les Juifs, pour qu'ils y attachassent l'époque de la réédification de leur capitale. Il est plus naturel & plus vraisemblable de penser que l'Auteur sacré compte depuis la Dédicace du temple, mais que les Copistes, ou par précipitation ou parce que le mot qu'ils transcrivoient, étoit à moitié effacé, ont mis des jours au lieu d'années. La Dédicace du Temple étoit un événement très-intéressant pour les Juifs, & ils la célébroient encore du temps de Jesus-Christ. Les Copistes se sont souvent trompés, lorsqu'ils avoient à transcrire deux mots de suite qui étoient les mêmes, ou qui se ressembloient beaucoup. Je suppose que l'Ecrivain sacré avoit écrit [*shânîm*] après [*shenâîm*], mais que le premier mot étoit à moitié effacé, & que ses deux premières lettres gutturales ne paroissent plus. Un Copiste, incapable pour l'ordinaire de réflexion, a bien pu croire qu'il ne manquait rien; &, dans cette pensée, ajouter un *vau golem* entre le *jod* & le *mem*, croyant

cette addition nécessaire pour faire un sens, & ne nous donner par cette belle correction, que cinquante-deux jours, au lieu de cinquante-deux ans.

Je finis par prévenir une objection qu'on peut me faire. Le Temple fut achevé la sixième année (a) du règne de Darius fils d'Histape, & ce Prince en régna trente-six. Xerxès son fils & son successeur, en régna douze, & ce fut la vingtième année du règne d'Artaxerxès, que Néhémie obtint la permission de rebâtir les murs de Jerusalem. C'est ainsi que comptent les plus habiles Chronologistes, & la réunion de ces trois sommes fait plus de cinquante-deux ans. Mais il faut remarquer premièrement, qu'il n'y a ici de certain, par l'Ecriture, que deux choses; la première, que le Temple fut achevé la sixième année de Darius; la seconde, que Néhémie vint en Judée la vingtième du règne d'Artaxerxès. C'est sur l'autorité des Auteurs profanes qu'on donne trente-six ans de règne à Darius, & douze à son successeur; mais on n'a point de preuves que l'Ecriture leur en donne tant. L'Ecrivain sacré, mieux instruit des affaires de Perse qu'aucun des Auteurs profanes, a pu ne donner que vingt années de règne à Darius. On ne sçait pas l'âge qu'avoit ce Prince lorsqu'il monta sur le trône des Perses; mais toutes les apparences sont qu'il n'étoit pas jeune, lorsque par le stratagème de son Ecuyer il emporta la couronne sur ses Compétiteurs. Il étoit marié, & il avoit déjà un enfant, peut-être quelques autres, mais dont les Historiens n'ont pas jugé à propos de nous instruire. Une seconde réflexion, c'est que ce

(a) *Eldras*, chap. 6. v. 15.

Prince associa Xerxès à l'Empire. Hérodote , de qui nous tenons ce fait (a), ne nous marque pas combien il vécut après cette association. Auguste vécut encore environ dix ans après avoir associé Tibère. Ce n'est pas une preuve que Xerxès ait régné autant avec le Roi son père , mais c'en est une qu'en le supposant , on ne suppose rien que de vraisemblable ; & à la faveur de cette supposition , les murs de Jerusalem ont été achevés de bâtir , à peu de chose près, cinquante-deux ans après la dédicace du Temple. Ce n'est , au reste , qu'une conjecture que je propose , & que je ne propose que parce qu'elle me paroît plus naturelle , que celles qu'on fait ordinairement pour lever la difficulté que présente le verset quinzisième du chapitre sixième de Néhémie.

R E M A R Q U E VIII.

On fixe la leçon du Texte de Joseph , & on remarque que Sig. Gelenius , & l'élégant Traducteur , font dire à Joseph ce qu'il ne dit point. De quelques difficultés que présente d'abord le Livre d'Esther.

LES Juifs ont donné à ces mêmes jours le nom de Phur , c'est-à-dire , jour de consolation , à cause qu'ils furent alors miraculeusement conservés. « C'est ainsi que se forment & s'introduisent des passages dans des Auteurs , auxquels ils n'ont pas pensé. Joseph dit seu-

lement, après l'Ecriture , qu'on donna le nom de Phur à cette solennité. Sig. Gelenius , qui lisoit sans doute dans son Exemplaire *φρουρα* , & qui ne sçavoit peut-être pas l'Hébreu , a cru que le mot dont se servoit Joseph étoit l'explication de celui qui est dans l'Ecrivain sacré , & l'a traduit dans cette pensée *quasi conservatoria*. M. d'Andilly venant ensuite , & ne croyant pas que la chose fût assez expliquée , a ajouté ce qu'on vient de lire.

M. Hudson prétend , dans la Note p. que la vraie leçon est *φρουρα* , *surclaires* ; que Joseph , qui suivoit les Septante , a lu avec ces Interprètes *φρουρα* , au lieu de *φουρα* , & que la suite fait voir qu'il a donné ce sens à ce mot , *ut ex sequentibus constat*. Ce Sçavant croyoit sans doute voir dans ce qui suit , ce qu'il assure si positivement ; il n'y est cependant pas , comme ceux qui se donneront la peine de l'y chercher pourront s'en convaincre. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si pour composer ses Antiquités Juives Joseph a suivi les Septante. Mais quand il les eût suivis , il n'eût pas pu appeler ces fêtes *φρουρα* , au lieu de *φουρα*. Il est vrai que quelques Exemplaires de ces Interprètes ont , par la négligence des Copistes , le premier de ces mots au lieu du second ; mais *αἰσος* qui suit , & qui est l'explication du mot Hébreu Phur , lui marquoit si clairement que le nom que ceux de sa Nation avoient donné à cette fête ne signifioit pas *surclaire* , qu'il ne pouvoit pas s'y tromper. Il faudroit supposer une étrange distraction dans les Septante & dans l'Historien Juif , pour croire que les premiers , après avoir traduit [*phour*]

(a) Liv. 7. chap. 2. 3.

par κλήρους, aux versets sept & vingt-quatre des chapitres trois & neuf d'Esther, & le second l'y avoir lû, se soient imaginés qu'il avoit perdu ce sens au verset trente-un du chapitre neuvième, pour prendre celui de protection, de conservation.

Nous avons plusieurs ouvrages qui traitent du temps dans lequel Esther a vécu, je n'en sçache aucun qu'on ait fait exprès pour dissiper les difficultés que le Livre qui porte son nom renferme, ou du moins paroît renfermer. Difficultés, contre la conduite d'Artaxerxès, qui paroît si contraire aux idées les plus communes du bon sens, & aux règles de la politique, que l'Histoire ne nous fournit point d'exemples d'un si étrange déplacement ; difficultés, contre celle d'Esther, qui paroît s'être dépouillée des sentimens les plus naturels de l'humanité, pour se livrer à une vengeance outrée. On peut ignorer sous lequel des Rois de Perse cette Princesse a vécu, sans que la foi & les bonnes mœurs y soient intéressées ; mais il n'est pas permis à une personne qui aime sincèrement sa Religion, de sentir des difficultés dans un Livre inspiré de Dieu, qui font peine aux gens de bien, & dont les impies se servent pour rejeter nos saintes Ecritures, sans s'appliquer à les lever.

Ces difficultés ne sont point telles qu'on se les figure ordinairement. Elles n'ont que de l'apparence, & si elles forment quelques nuages, c'est qu'on presse trop quelques expressions de ce saint Livre ; qu'on en a traduit quelques-unes peu exactement ; c'est enfin, que renfermés dans nos coutumes, dans nos usages, & dans ce que nous voyons se passer

à la cour de nos Princes, tout ce qui s'en écarte nous fait peine & nous révolte.

Les Rois de Perse ne connoissoient guères l'état de leur vaste Empire, que par le rapport que leur en faisoient leurs Ministres. Un Ministre d'Artaxerxès, ennemi décidé des Juifs, conjure leur perte ; fait entendre au Roi, que quoique ce peuple soit peu nombreux, il est cependant à craindre par son esprit de sédition & de révolte ; que si on le laisse se fortifier, il y a tout lieu d'appréhender qu'il ne cause un jour de grands maux au royaume. Que pour prévenir ces maux, ce Prince ait ordonné qu'on l'exterminât entièrement, le bien de l'Etat sembloit le demander ; mais qu'il ait fait afficher dans la capitale de ses Etats l'Edit qu'il en portoit, c'étoit pécher contre les règles les plus simples & les plus communes de la prudence. Si les Juifs n'étoient pas en état de résister à la puissance des Perses, que ne peuvent point faire des gens désespérés, & qui se voient condamnés à périr ? Ne devoit-on pas sentir, qu'en vendant leur vie le plus cher qu'ils pourroient, ils la feroient perdre à une infinité de sujets du Roi ?

Quelque triomphante que paroisse cette difficulté aux yeux d'un libertin, elle ne doit cette prétendue force qu'au peu d'exactitude avec laquelle on a traduit le verset quinziesme du troisieme chapitre d'Esther (a). On a traduit, *aussi tôt cet Edit fut affiché dans Suse*. Et on doit traduire : *L'Edit fut donné dans Suse la capitale*. La différence est entière, entre afficher un Edit & le donner. On ne peut afficher un Edit sans le ren-

(a) [*Ou haddûth nîththenâh beshoûshan* habbiâh.*]

dre public, mais on peut le donner long-temps avant son exécution, & cependant le tenir secret. Si Mardochée en eut connoissance, ce put être par l'indiscrétion d'Aman, qui en laissa transpirer le secret. Il put aussi en pénétrer quelque chose par les relations qu'il avoit dans le palais, comme il avoit découvert la conspiration des deux Ennuques. Les courriers qui le portoient dans les provinces, purent en général croire qu'ils apportoit un Edit qui pouvoit n'être pas favorable aux Juifs, le présumant de la haine que le premier Ministre leur portoit. Les Satrapes enfin purent se laisser pénétrer jusqu'à un certain point, & c'en fut assez aux Juifs, qui ne pouvoient ignorer qu'Aman ne leur étoit pas favorable, pour sentir qu'ils étoient menacés de quelque malheur, & pour se laisser aller, dans les provinces, aux larmes (a) & aux gémissemens. Mais il n'est pas croyable qu'ils sçussent expressément qu'on devoit les égorger tous un certain jour. Ils eussent été bien simples, ou plutôt bien stupides, de s'amuser à pleurer, comme des femmes & des enfans, au lieu de tâcher de se soustraire par la fuite à la cruauté de leurs ennemis. Ils ne paroissent pas y penser, & l'Ecriture ne dit point que le Roi leur en eût ôté les moyens, en faisant garder les chemins. Dans le ravage que les Babyloniens firent en Judée, après qu'ils eurent détruit Jerusalem, plusieurs Juifs se retirèrent chez les peuples voisins; & dans la persécution d'Antiochus Epiphane, Mathathias se retira sur les mon-

tagnes, & dans des lieux d'un difficile accès, où beaucoup de ses compatriotes le furent trouver.

Les Perses & les autres sujets de l'Empire ne purent ignorer la haine qu'Aman portoit aux Juifs, & il est bien vrai-semblable, que, tant pour entrer dans ses sentimens & pour lui faire la cour, que pour satisfaire leur antipathie contre eux, ils firent bien des injustices & bien du mal à cette Nation, lorsqu'ils crurent que l'Edit que le Roi envoyoit dans toutes les provinces les y autorisoit.

On prend dans toute la rigueur des termes ce qu'on lit au verset onze du huitième chapitre d'Esther (b), & on en conclut que l'Edit d'Artaxerxès est si impertinent, que jamais Prince n'en a donné un semblable. Les plus cruels n'ont jamais permis à une partie de leurs sujets d'égorger l'autre; & qu'auroit servi aux Juifs la permission de tuer leurs ennemis? Les Perses, qui leur étoient infiniment supérieurs en nombre, eussent-ils été assez patients & assez simples pour se laisser égorger par une poignée de gens qu'ils pouvoient exterminer? Si l'Ecriture ou les Auteurs profanes nous représentoient Artaxerxès comme un furieux & un insensé, le fait pourroit être croyable; ou si l'Ecrivain qui rapporte l'Edit de ce Prince, paroissoit par ailleurs avoir perdu le jugement, on pourroit croire qu'il a été capable d'avancer une chose si contraire au bon sens. Mais, à ne considérer l'Auteur du Livre d'Esther que comme un Historien ordinaire, on n'y voit rien que de naturel, de grave

(a) Esther, chap. 4. v. 3.

(b) Le Roi leur commanda d'aller trouver les Juifs en chaque ville, & de leur ordonner de s'assembler tous, & de

se tenir prêts pour tuer & exterminer leurs ennemis avec leurs femmes & leurs enfans.

& de sages ; & de la manière dont les Historiens profanes parlent d'Artaxerxès , si l'on ne peut pas dire que ce fut un Prince sans défaut , on doit aussi reconnoître qu'il eut du mérite , & qu'il ne déshonora point le trône de l'Empire des Perses.

Ce Roi permit aux Juifs de tirer vengeance des maux qu'on leur avoit faits , soit par la mort de ceux qui les leur avoient faits , soit par le pillage de leurs biens & de leurs effets. Il faudroit prouver qu'il leur permit d'exercer cette vengeance par eux-mêmes , pour rendre l'Edit qu'il en donna incroyable ; mais c'est ce dont on ne peut apporter aucune preuve. Il est d'un usage commun à toutes les langues de dire qu'on a fait une chose , lorsqu'on l'a ordonnée , qu'on se l'est procurée , ou qu'on l'a demandée. C'est dans ce sens , assez ordinaire à l'Ecriture , qu'Artaxerxès permit aux Juifs de se venger de leurs ennemis , de les tuer , & de s'emparer de leur bien , c'est-à-dire , qu'il leur donna la permission de demander justice aux Magistrats établis pour la rendre. Nos Loix , formées par la douceur de nos mœurs , ne permettent pas aux Particuliers de poursuivre la mort de ceux qui leur ont fait tort , quelque grand qu'il ait pu être , encore moins de demander qu'on leur livre le criminel , pour le faire mourir ; mais chez les Anciens , les loix de plusieurs Etats les y autorisoient. La loi du Talion en donnoit le droit aux Juifs ; & David abandonna sept des enfans de Saül aux Gabaonites , pour en faire ce qu'ils voudroient. Mais pour donner un exemple que

cela étoit d'usage chez les Perses ; Artaxerxès (a) abandonna Inare , que les Egyptiens s'étoient donné pour Roi lorsqu'ils s'étoient révoltés , & cinquante Grecs , qui avoient été faits prisonniers en cette guerre , à Amestris sa mère , qui depuis cinq ans lui demandoit leur mort.

En justifiant ce Prince de stupidité & de cruauté , on justifie la conduite d'Esther. Elle demande justice des maux que les Juifs avoient soufferts sous le ministère d'Aman. Elle le pouvoit , elle le devoit même. Une Reine ne doit pas être indifférente aux maux que souffrent quelques-uns de ses sujets. Elle doit travailler à les faire finir , & à punir ceux qui en sont les auteurs , selon la qualité & le degré du mal qu'ils ont fait. Elle n'est pas contente de la première justice que les Magistrats rendirent aux Juifs des maux qu'on leur avoit faits ; mais on ne doit pas s'imaginer que les Officiers qu'Artaxerxès en avoit chargés punissoient ceux dont les Juifs se plaignoient , sur la simple plainte qu'ils en faisoient. Ils examinoient la chose , & ils ne les leur abandonnoient qu'après avoir reconnu que leur plainte étoit juste. Comme cet examen emporta du temps , un jour ne suffit pas pour faire justice aux Juifs de tous les maux qu'ils avoient soufferts. Cela obligea la Reine (b) d'en demander encore un au Roi , pour la ville de Suse. Si cette opération fit périr soixante & quatre mille hommes dans les provinces , c'est une preuve que le nombre de ceux qui avoient maltraité les Juifs sous le ministère d'Aman , étoit très-grand ; le grand nombre des coupables assure quel-

(a) Hérodote , Liv. 3. chap. 17. Crésas. Diodor. Sicil. liv 11. chap. 79.

(b) Esther , chap. 9. v. 13.

quelquefois l'impunité de leurs crimes ; mais il n'en rend jamais le châtiement injuste , & un sage gouvernement ne laisse de crimes impunis , que ceux que la crainte d'un plus grand mal met dans la nécessité de dissimuler.

R E M A R Q U E I X.

On éclaircit ce que Joseph raconte du meurtre de Jesus , & de la conduite que tint Bagose.

» **B**AGOSE, Commandant de
» Syrie , se lia d'une manière
» particulière avec Jesus frere de
» Jean , grand - Sacrificateur ; &
» promit de lui faire avoir cette place , dont son frere jouissoit déjà
» depuis plusieurs années. Sur sa
» parole Jesus vint dans le Temple
» pour se mettre en possession , &
» déposer son frere. « (a) Pour autoriser ce récit , l'Historien des Empires & des Républiques cite le septième chapitre de l'onzième Livre des Antiquités Juives. C'est mettre son lecteur en état de voir que Joseph ne dit pas ce qu'on lui fait dire , & administrer en même temps la preuve du peu d'exactitude de ce qu'on avance. La manière dont M. Prideaux , ou son Traducteur , ont touché cet endroit , s'écarte également du récit de Joseph , le seul Auteur qui ait rapporté cet événement. Bagose n'avoit point donné la charge de souverain Sacrificateur à Jean ;

il avoit seulement promis de la lui donner. Ὑπέσχετο τὴν ἀρχιερωσύνην παρέξιν. Joseph ne marque point le temps qu'il y avoit que Jean jouissoit de la souveraine Sacrificature , ni que Jesus alla à Jerusalem pour en prendre possession. Et ce ne fut point dans la cour intérieure du Temple , que Jesus fut tué. Ce fut dans le Temple même, ἐν τῷ Ναῷ (b).

Bagose étoit qualifié dans toutes les anciennes Editions , de Général ou Commandant du peuple d'Artaxerxès. J. Vossius , & Cocceius , qui sentoient que cela ne faisoit point de sens , conjecturoient qu'il falloit lire ἄλλου , au lieu de λαοῦ. » Général » d'un autre Artaxerxès. « Ussérius , qui l'avoit conjecturé auparavant , avoit remarqué que c'étoit ainsi que Rufin avoit lu dans son exemplaire , puisqu'il traduit *dux alterius Artaxerxis*. Scaliger lisoit ακου (c). On ne sçait dans quel manuscrit il avoit trouvé cette variante , mais il y a si peu de différence entre ακου & ἄλλου , qu'il y a bien de l'apparence que le premier , qui ne fait point de sens , est une altération du dernier , qui en donne un bon.

Ἀνθημένου ἐν τῷ ὑμετέρῳ Ναῷ , ne signifie pas *quàm Cadaver quod jacet in Templo* (d) , comme a traduit Sig. Gelenius , qu'a suivi M. d'Andilly. On n'a aucun lieu de croire que les Gouverneurs de Syrie pour les Perses , fissent leur résidence à Jerusalem. Et quand Bagose y auroit été alors , la première chose sans doute que Jean ou les Prêtres firent , après un si triste accident , fut d'enlever le corps mort hors du Temple.

(a) Hist. des Emp. & des Répub. pag. 458.

(b) Hist. Juifs, Tom. 2. pag. 373.

Tome II.

(c) Συναγωγὴ ἱερῶν. pag. 137.

(d) . . . Plus impur que ce corps mort que je vois ici étendu ?

REMARQUE X.

Des renvois que Joseph fait à d'autres Ouvrages.

L'AUTEUR de la Note o, a cru que c'étoit au chapitre seize numero cinq du second Livre des Antiquités Juives, que Joseph renvoyoit ici ; mais ce qu'il y dit de l'expédition d'Alexandre est si succinct, qu'il est peu vrai-semblable qu'il y renvoye. Un renvoi, s'il est judicieux, doit indiquer un endroit où la chose dont il s'agit soit traitée avec plus d'étendue, ou expliquée plus exactement, & on ne trouve rien de plus dans l'endroit qu'indique l'Auteur de cette Note, que ce qu'on lit ici. Quelques Sçavans ont cru que Joseph renvoyoit à quel-qu'un de ses ouvrages qui s'est perdu ; mais ce qu'Eusebe & saint Jérôme nous disent de ses écrits, ne nous donne pas lieu de croire qu'il en ait composé aucun, où il ait traité particulièrement des expéditions d'Alexandre. J'aime donc mieux penser que καθὼς ἐν ἄλλοις διδόνται signifie, comme il est raconté dans d'autres Historiens, comme d'autres Historiens le rapportent. Ἄλλοις suppose un substantif sous-entendu, & on ne peut lui en donner un qui fasse un meilleur sens que συγγραφεὺς, ou συγράμματα. C'est celui qu'y a vu l'ancien Interprète, au chapitre six du Livre quatorzième des Antiquités

Juives, numero deux, in aliis scriptis memorata sunt. C'est celui que donne ordinairement M. Havercamp ; Ibid. chapitre sept, numero trois ; Livre onze, chapitre onze, numero premier ; Livre treize, chapitre deux, numero premier.

REMARQUE XI.

Le Sanaballat qui s'opposoit du temps de Néhémie à la réédification des murs de Jerusalem, n'est pas le même que celui qui mena du secours à Alexandre.

CE que Joseph dit de Sanaballat a partagé les Sçavans. Les uns l'ont accusé d'avoir raconté sous le règne d'Alexandre ce qui étoit arrivé du temps de Néhémie. D'autres le justifient, en disant que le Sanaballat qui tâcha d'empêcher que le rétablissement des murs de Jerusalem, a pu vivre jusqu'au temps du vainqueur de l'Asie. Les défenseurs de l'un & de l'autre sentiment se réunissent à ne reconnoître qu'un Sanaballat. Les premiers, frappés du grand âge qu'il faudroit supposer qu'il avoit, lorsqu'il mena du secours à Alexandre qui assiégeoit Tyr, en concluent que Joseph s'est trompé (a), ou que ce n'étoit pas du moins le même qui vivoit du temps de Néhémie. Les défenseurs du second sentiment prétendent lever la difficulté,

(a) Voyez le second Tome de l'Histoire des Juifs de M. Prideaux. Il y traite cette difficulté avec beaucoup d'étendue. Il n'y ménage pas Joseph. On n'auroit pas beaucoup de peine à le justifier des

reproches assez durs qu'il lui fait : mais cela demanderoit d'entrer dans un détail qui pourroit être ennuyeux à bien des lecteurs. Voyez le Père Calmet, 2. Esdras, chap. 13. v. 28.

en apportant des exemples de personnes qui ont vécu aussi long-temps qu'auroit vécu le Sanaballat du second Livre d'Esdras, s'il avoit vécu jusques au temps des conquêtes d'Alexandre le Grand. On en convient, mais il paroît par ailleurs, que le Sanaballat de l'Ecriture, & celui de Joseph, sont deux différentes personnes.

Le premier avoit donné une de ses filles en mariage à un des enfans du Grand-Prêtre Joiada (a). Ce fut, selon Joseph, Manassès frere du Grand-Prêtre Jaddus, petit-fils de Joiada, qui épousa une des filles du contemporain d'Alexandre. Un sçavant Interprète dit, sur le verset onzième du douzième chapitre de Néhémie, que celui que l'Ecriture appelle Jonathan, est appelé Johanan par Joseph. La méprise est légère, mais c'est Jean qu'il l'appelle. Il tombe dans une autre méprise un peu plus de conséquence, sur le verset vingt-huit du chapitre treizième du même Livre. Il fait dire à Joseph « que Joiada, fils du Grand-Prêtre Eliasib, avoit marié son fils Manassès à une fille de Sanaballat. » Et selon l'Historien Juif, il n'en étoit que le petit-fils (b). Le Grand-Prêtre Eliasib n'eut garde de marier son arrière-petit-fils à la fille de Sanaballat; il étoit mort, & son fils Juda, grand-père de Manassès, lui avoit succédé. D'ailleurs, ce fut Sanaballat qui rechercha cette alliance, & qui se fit un honneur de

faire entrer sa fille dans la famille du Grand-Prêtre des Juifs.

Grotius a cru que le Sanaballat de Néhémie, étoit Prince, *Regulus*, d'Horonaim: ce n'est qu'une conjecture pour sa qualité; mais c'est quelque chose davantage pour sa naissance. Car tous ceux que nous trouvons avoir dans l'Ecriture des surnoms, ils les prennent ordinairement, ou de l'endroit, ou de la ville où ils sont nés. Ainsi, le Sanaballat dont parle l'Ecriture (c), étoit de la ville d'Horonaim, dans le pays des Moabites; & Joseph dit que celui qui alla trouver Alexandre au siège de Tyr, étoit Chutéen de naissance. Enfin, le Sanaballat de l'Ecriture étoit beau-père d'un des fils de Joiada, & c'étoit, selon Joseph, un de ses petits-fils qui avoit épousé la fille du Sanaballat contemporain d'Alexandre.

L'Historien Juif a pû se tromper, sur le Sanaballat contemporain du Vainqueur de l'Asie, & le confondre avec celui qui vivoit du temps de Néhémie. Mais en supposant qu'il soit tombé dans cette méprise, il eût fait son gendre fils du Grand-Prêtre Joiada, & non de Jean. Car on ne conçoit pas comment, lisant dans Néhémie que Sanaballat étoit beau-père d'un des fils de Joiada, il eût pû dire que celui qui menoit du secours à Alexandre, lorsqu'il assiégeoit Tyr, étoit beau-père du petit-fils du même Joiada, s'il avoit cru que ç'avoit été la même personne.

(a) Néhémie, chap. 13. v. 28.

(b) Eliasib fut père de Judas. Judas eut deux enfans, Jean & Jesus. Jean eut

également deux enfans, Jaddus & Manassès.

(c) Esaïe, chap. 15. v. 5. Jérémie, chap. 48. v. 3.

REMARQUE XII.

Rien ne donne lieu de traiter de fable ce que Joseph dit du voyage d'Alexandre à Jerusalem.

MONSIEUR Vandale , & quelques autres Critiques^(a), gens , comme le fils du Prophète Osée, *absque misericordia*, sans quartier , traitent de fable tout ce que Joseph dit du voyage d'Alexandre à Jerusalem , & de ses circonstances. Mais un Critique sage & pénétré , ne donne point dans ces excès présomptueux & téméraires. Tout nous porte à croire que Joseph a travaillé sur un fonds véritable. Il a peut-être voulu en relever le mérite , & en rehausser l'éclat par quelques coups de pinceau, fruits de son imagination, plutôt qu'expression exacte de son original. Mais on ne découvre aucun trait de fausseté dans le fond du fait , & si c'est un roman , il faut avouer que l'Auteur a si bien observé le caractère de son principal personnage, qu'il est difficile de donner à une fable un si grand coloris de vérité.

Quoiqu'Alexandre ne connût d'autres Dieux que sa folle ambition, il n'ignoroit pas qu'il étoit de son intérêt de persuader au public qu'il en étoit chéri ; qu'ils prenoient un soin particulier de sa personne , & qu'il n'entreprenoit rien que par leur ordre. Il expose son armée à périr dans

les sables de Lybie , pour aller consulter Jupiter Ammon , & acheter de ses Prêtres, un Oracle qui le déclarât son fils , & le fit regarder comme étant au-dessus de la nature humaine. S'il entreprend le siège de Tyr , il suppose qu'Hercule lui apparôit & lui tend la main , pour l'introduire dans une ville qui lui étoit particulièrement consacrée. Un oiseau lui laisse tomber une pierre sur la tête ? Ce sont les Dieux qui l'avertissent qu'il prendra Gaze , mais qu'il y courera un grand danger. Si Ptolémée , un de ses Officiers généraux , est blessé d'une flèche empoisonnée , les Dieux lui montrent à point nommé , pendant son sommeil, une plante qui devoit guérir son Officier. Rien de plus naturel, qu'un Prince d'un caractère à vouloir que tous les Dieux s'intéressassent à sa grandeur , qui avoit toujours des songes , des prodiges & des oracles tout prêts pour consacrer ses entreprises , ait feint avoir vû en songe le Grand-Prêtre Jaddus revêtu de ses habits sacrés. La réputation du Temple de Jerusalem étoit grande dans tout l'Orient , & son Dieu passoit pour très-puissant. Alexandre n'y avoit vrai-semblablement pas plus de foi qu'à Jupiter Ammon , & à Hercule. Mais il ne falloit pas que ce Grand Dieu fût le seul qui parût indifférent à la gloire du Vainqueur de l'Asie.

M. Prideaux ne trouve rien qui resente la fiction dans ce que Joseph raconte du voyage d'Alexandre à Jerusalem. Mais il prétend qu'il se trompe , lorsqu'il assure que ce fut du temps de ce Prince , & par sa per-

(a) Le Journal de France annonce, de *profectione Alexandri magni Jerosolima Dissertatio adversus Van-Dallaum.*

L'ouvrage est du P. C. Innocent Ansaldo , à Ferrare ; 80. 1752. Journ. Franc. 1752. Juillet , Nouv. Litter.

mission, que Sanaballat fit bâtir un Temple sur le mont Garizim. Car il croit que celui que les Samaritains prièrent Alexandre d'aller voir, avoit été bâti sous le règne de Darius Nottus (a). Il renvoie à la Lettre qu'ils écrivirent à Antiochus Epiphane (b), & c'est sa première preuve. Mais ce Sçavant confond deux choses que ce peuple ne confond pas, & fait tomber le long temps dont parlent les Samaritains sur ce qu'ils disent de leur Temple, & c'est à l'observation superstitieuse qu'ils faisoient à l'exemple des Juifs. Ils conviennent qu'ils avoient reçu cette pratique de leurs Ancêtres; mais ils ne disent rien du temps auquel leur Temple avoit été bâti.

Neuf mois paroissent trop courts au docte Anglois, pour un Temple semblable à celui de Jerusalem; car il suppose que les Samaritains n'eurent que ce temps. Joseph ne dit point que ce Temple étoit semblable à celui de Jerusalem: & en supposant qu'il n'étoit pas entouré de Portiques & de bas-côtés, & qu'il étoit, comme il y a toute apparence, bien inférieur à celui de la Nation pour la grandeur, la hauteur & la magnificence; le Temple proprement dit, qu'Hérode fit bâtir, l'ayant été en dix-huit mois, rien n'empêche que celui de Garizim ne l'ait été en neuf.

D'ailleurs Alexandre, à la vérité, ne fut que neuf mois aux sièges de Tyr & de Gaze; mais Joseph ne marque pas qu'il marcha immédia-

tement contre Jerusalem, après s'être rendu maître de ces deux villes. Il put rester quelque temps à régler beaucoup de choses qui demandent nécessairement de l'être, après la prise d'une ville. Ce Prince ne reçut la députation des Samaritains qu'après avoir mené, au sortir de Jerusalem, ses troupes contre quelques villes voisines (c). Joseph ne marque point combien cette expédition dura. Quelque courte qu'elle fût, le sçavant Critique suppose sans preuve, contre le sentiment de l'Historien Juif, que les Samaritains n'eurent que neuf mois pour bâtir leur Temple.

On ne voit pas ce qui put engager Alexandre à laisser derrière lui une ville ennemie, *passer devant Jerusalem, & aller assiéger Gaze, pour revenir sur ses pas attaquer la Capitale des Juifs. Comme cependant la connoissance que Joseph avoit des lieux, lui devoit faire paroître la marche encore plus irrégulière qu'à nous, qui ne les connoissons pas si bien, la faute n'est peut-être que de n'avoir pas rapporté les motifs d'une conduite qui peut faire douter du fait, quand on les ignore. Les Auteurs de l'Histoire universelle du monde disent » qu'Alexandre s'étant » rendu maître de Tyr, marcha vers » Jerusalem, & de-là se rendit de- » vant Gaze. « La marche est régulière; mais ce n'est pas celle que fit Alexandre, selon Joseph, le seul Auteur qui ait parlé de cet événement.

(a) Hist. Juifs, Tom. 2. pag. 424.

(b) Antiq. Juiv. liv. 12. chap. 7.

(c) Ο μὲν οὖν Ἀλέξανδρος, ταῦτα δει-

κνόμενος ἐν τοῖς Ἱερουσαλήμοις, ἐξεστράτευ-
σεν ἐπὶ τὰς ἐχουμένας πόλεις. Antiq. Juiv.
liv. 11, ch. 8. num. 6.

REMARQUE XIII.

Sur ce que Joseph dit des Samaritains , Chapitre sept , numero douze.

DEUX choses arrêtent dans ce que Joseph dit des Samaritains. Il leur prête une conduite inconsequente , & qui se contrarie. Il les fait s'appeller Sidoniens , & on ne voit pas par quel endroit ils pouvoient appartenir à ce peuple.

Dans le portrait que fait Joseph , en deux ou trois endroits , du caractère des Samaritains , il nous les représente comme un peuple fourbe , dissimulé , & qui n'avoit de consistance qu'autant que son intérêt lui en donnoit. Ennemi implacable des Juifs , il sçavoit dissimuler sa haine , lorsqu'il les voyoit prospérer. Il étoit alors de la même Nation ; & il se glorifioit de descendre comme eux , d'Abraham par Joseph , Manassé & Ephraïm ; mais toute cette glorieuse généalogie devenoit une chimère , aussi-tôt qu'il leur arrivoit quelque disgrâce ; car ils étoient alors une Colonie des Médes & des Perses. Voyant l'accueil favorable qu'Alexandre faisoit aux Juifs , & les égards qu'il avoit pour eux , ils crurent qu'ils devoient se dire de la même Nation. Après un semblable début , on est surpris que Joseph les fasse répondre à ce Prince , qui leur demandoit qui ils étoient , pour le prier de leur accorder exemption de tout tribut chaque septième année , les fasse , dis-je , répondre ,

qu'ils n'étoient pas Juifs. La négation paroît de trop dans leur réponse ; & ce que Joseph ajoute , semble demander qu'elle ne s'y trouve pas. » Il les interrogea encore s'ils étoient » Juifs ; & ayant répondu qu'ils ne » l'étoient pas , Eh ! ajouta-t-il ; je » l'ai accordé aux Juifs. « Ces derniers mots n'ont aucune liaison avec ceux qui précèdent , si les Samaritains nièrent qu'ils fussent Juifs : ils s'y lient au contraire parfaitement bien , s'ils en convinrent. Car , c'est comme si Alexandre disoit : » Si vous » êtes de cette Nation , je lui ai » accordé cette grace , ainsi il n'est » pas nécessaire que vous me la » demandiez en particulier. « Ce que ce Prince ajoute , » je m'en instruirai » rai à mon retour , & j'ordonnerai » ce qui conviendra , » donne lieu de croire que les Juifs leur contestèrent qu'ils fussent de la même Nation. Car après avoir accordé à ceux-ci , qui avoient refusé de lui envoyer du secours lorsqu'il assiégeoit Tyr , la grace qu'ils lui avoient demandée , il n'y a pas d'apparence , qu'en ayant reçu des Samaritains , & leur en ayant donné des louanges publiquement , il leur eût refusé la même grace , si les Juifs ne les eussent pas accusés de faire illusion au Prince , lorsqu'ils se disoient de la même Nation qu'eux.

Si les Samaritains se dirent d'abord être Hébreux , ce fut assez vraisemblablement pour éviter toute équivoque , & prévenir les difficultés que les Juifs auroient pu leur faire , s'ils s'étoient dit Juifs. Car Joseph remarque que ce fut au retour de la captivité , qu'on commença à donner ce nom aux Tribus de Juda & de

Benjamin , & à ceux de celle de Lévi , qui revinrent avec elles en Judée. Comme les Samaritains n'étoient d'aucune de ces Tribus , ils crurent qu'ils ne devoient pas se dire Juifs ; ce nom ne leur convenant pas dans le sens où l'usage le bornoit alors : mais Alexandre , qui n'avoit sans doute jamais entendu parler d'un peuple Hébreu , voyant que pour obtenir la grace qu'ils lui demandoient , ils accusoient comme les Juifs , qu'ils ne recueilloient rien la septième année , put concevoir qu'ils étoient de la même Nation , & de la même religion , & pour s'en assurer , leur demander s'ils étoient Juifs. Les Samaritains ayant répondu qu'ils l'étoient , ceux des Tribus de Juda , de Benjamin & de Lévi , les accusèrent de blesser la vérité ; & Alexandre , qui étoit occupé d'affaires bien plus importantes que de s'arrêter à examiner qui avoit tort de l'un ou de l'autre peuple , finit la contestation , en disant qu'à son retour il s'en instruiroit , & régleroit ce qui conviendrait. Voilà , ce me semble , comme la chose se passa. Si , pour la mettre dans ce point de vue , il a fallu faire quelques conjectures , c'est à Joseph qu'on doit s'en prendre , qui en a plutôt étouffé & étranglé le récit , qu'il ne l'a exprimé d'une manière à la faire concevoir.

Les Samaritains se disent ici être Hébreux , mais qu'on les appelle Sidoniens qui demeurent à Sichem. Ils répètent la même chose dans leur Lettre à Antiochus Epiphane , » qu'ils sont dans leur origine Si- » doniens , & que cela est certain , » par les monumens publics qu'on

» en a conservés. Ces memoires , s'ils ont jamais existé , ont dû être bien cachés , car on n'en trouve aucun trait dans l'Ecriture , dans Joseph , ni dans tout ce qui nous reste d'anciens Auteurs. Au contraire , Joseph , qui ne pouvoit ignorer de quelle nation ils étoient , raconte que , lorsqu'ils virent la cruelle persécution qu'Antiochus Epiphane faisoit aux Juifs , ils se dirent une Colonie de Médes & de Perses. Mais après avoir dit cela , comment a-t-il pu rapporter le memoire qu'ils présenterent à ce Prince , dans le titre duquel ils se disent Sidoniens , habitans de Sichem , & assurent dans le corps qu'ils sont originaires Sidoniens ? C'est avancer un fait comme véritable , & rapporter six ou sept lignes après , un acte qui en fait voir la fausseté. J'ai peine à croire Joseph capable d'avoir fait une bévue si marquée , & je ne sçaurois me persuader que les Samaritains descussent des Sidoniens , sans que nous en trouvassions quelques traces dans l'ancienne Histoire. On ne doit toucher au texte d'un Auteur qu'avec beaucoup de réserve , & que quand on y est en quelque sorte forcé. On l'est assurément ici , & je crois qu'on a quelque droit de regarder Σιδωνιοι comme une faute de Copiste. Entre ceux qui écrivirent au Roi Cambise , pour empêcher les Juifs de rebâtir le Temple , Esdras compte les Dinéens (a). Ils demeuroient à Samarie , & ils y étoient venus des Etats de Salmanasar. Ce pouvoit être le peuple le plus estimé & le plus considéré de ceux que ce Prince y avoit envoyés , pour remplacer les Israélites qu'il en avoit enlevés. Dans

(a) Διναιοι , chap. 4. v. 9. & 17.

cette conjecture , les Samaritains durent se faire honneur de s'appeler de leur nom. Mais ce mot est rare , on ne le trouve qu'ici dans l'Ecriture , & il pouvoit être mal écrit ou un peu effacé dans l'Exemplaire sur lequel ont été transcrits nos manuscrits : c'en étoit trop pour faire broncher un Copiste également pressé & inappliqué , & pour lui faire croire que le mot qu'il avoit à transcrire étoit *Σιδωνιαι*. La différence de ces deux mots n'est pas grande : l'un est commun & connu , l'autre au contraire rare & peu connu , & les Copistes n'ont que trop souvent substitué un mot ordinaire , & dont-ils sçavoient le sens , à un autre qui leur étoit inconnu , & dont ils ignoroient la signification (a). Cette conjecture justifie Joseph , lorsqu'il dit que les Samaritains se disoient Colonie des Médes & des Perses , & ce peuple en même temps , lorsqu'il assure que les monumens publics font preuve qu'ils sont originairement Dinéens , puisque l'Ecriture les met entre les habitans de Samarie.

Joseph dit que Sextus César donna le gouvernement de la Samarie à Hérode. J'avoue qu'aux premières lectures que je fis de cet endroit , je crus que Samarie étoit une faute de Copiste ; car comme cette ville est entre Jerusalem & la Galilée , je ne concevois pas comment le Gouvernement de Samarie , qui étoit pour ainsi dire à la porte de Jerusalem , n'étoit pas de l'Etnarchat d'Hircan , tandis qu'il dispoit de celui de Galilée , province bien plus éloignée de sa capitale ; ni comment le Gouverneur de Syrie dispoit de celui de Samarie , qui ne confinoit pas à

sa province , tandis qu'il ne nommoit pas celui de Galilée , limitrophe de la Phénicie , qui faisoit partie de son Gouvernement. Mais ayant dans la suite réuni ce que l'Ecriture & Joseph disent de l'état & de la position des Samaritains depuis le retour de la captivité , je crois qu'il a plus besoin d'être expliqué , que son texte d'être corrigé.

On ne fixe pas , ce semble , assez l'idée qu'on doit avoir des Samaritains. Ce sont quelquefois des Chutéens , que Salmanasar envoya pour repeupler le pays qu'habitoient les Ephraïmites , & qu'il avoit transportés dans ses Etats de par-delà l'Euphrate , & d'autres fois des restes des dix Tribus qui composoient le royaume d'Israël , qui étoient restés en Palestine. Salmanasar ne transporta pas probablement toute la Tribu d'Ephraïm , si entièrement , qu'il n'en restât encore beaucoup dans le pays : il fit , selon toutes les apparences , à l'égard de cette Tribu , ce que Nabuchodonosor fit dans la suite à l'égard de celles de Juda & de Benjamin ; il transporta tous ceux qu'il jugea pouvoir lui rendre service , ou de la part desquels il croyoit avoir à craindre quelques mouvemens séditieux , s'il les laissoit dans leur pays ; mais il y laissa les laboureurs & les vigneron.

Le peu d'Ephraïmites qui restèrent dans le pays , après que Salmanasar eut transporté leurs frères dans ses autres Etats , n'eurent garde sans doute de s'unir d'abord aux Chutéens , & aux peuples que Salmanasar envoya repeupler leur Tribu. Leur idolatrie publique & décidée , & leur qualité d'étrangers , ne le leur per-

(a) Voyez la Remarque XIX. du neuvième Livre.

mirent pas du commencement ; mais lorsque ces peuples eurent embrassé le culte du vrai Dieu , & renoncé entièrement ou en partie à leurs idoles , accoutumés qu'ils étoient d'ailleurs , depuis le schisme , de faire un assemblage monstrueux du culte du vrai Dieu avec celui des idoles , ils ne composèrent plus qu'un peuple avec eux , qu'on appella Samaritains , du nom de la capitale de leur petit Etat. Ils n'étoient plus idolâtres lorsque les Juifs , de retour à Babylone , commencerent à rebâtir le Temple ; car c'est une des raisons qu'ils alléguent pour les engager à leur permettre de se joindre à eux pour bâtir ce Temple. Comme ce fait étoit de notoriété publique , les Juifs ne le contestent point , quoique rien n'eût été plus propre pour justifier le refus qu'ils firent de ce qu'on leur demandoit , que d'alléguer le culte qu'ils rendoient aux idoles.

Ce refus ne manqua pas sans doute de les irriter , & ce fut probablement la source de la haine que se font porté mutuellement dans la suite les Samaritains & les Juifs. Elle ne put que s'accroître par la fermeté avec laquelle le peuple empêcha Manassès , frere du Grand-Prêtre Jaddus , d'exercer le saint ministère , parce qu'il avoit épousé une fille de Sanaballat , Gouverneur de Samarie. Sanaballat ayant obtenu d'Alexandre la permission de bâtir un Temple sur le mont Garizim , son gendre y fit les fonctions que son frere faisoit dans celui de Jerusalem , & en fut le premier Prêtre. Plusieurs Prêtres , & beaucoup de Juifs , se joignirent à lui , tant parce qu'ils se trouvoient dans le même cas , ayant comme lui épousé des femmes étrangères , dont ils ne vou-

loient pas se séparer , que parce que Sanaballat donnoit des terres , des maisons , & de l'argent à ceux qui venoient s'établir dans son gouvernement. Ce fut alors que les peuples que Salmanasar avoit envoyés remplacer ceux qu'il avoit transportés par-delà l'Euphrate , & les restes de la Tribu d'Ephraïm ne composèrent plus qu'un peuple , que l'on appella Samaritains.

C'est ce mélange , cette union , qui donnoit lieu aux Samaritains de se dire tantôt Chutéens , tantôt Juifs. Chutéens , parce que plusieurs d'eux descendoient de ceux que Salmanasar avoit envoyés en Judée ; Juifs , parce que les Ephraïmites , qui n'avoient pas été transportés par-delà l'Euphrate , s'étoient incorporés avec eux par les alliances qu'ils avoient pris mutuellement les uns avec les autres.

Quelque grande que fût la haine que les Samaritains portoient aux Juifs , on ne voit pas qu'ils aient pris parti contre eux ; dans les persécutions que leur firent les Rois de Syrie , à cause de leur religion. Il est vrai que lors de la persécution d'Antiochus , & pour s'en garantir , loin de se dire descendre du Patriarche Joseph , ils se dirent , dans la requête qu'ils présenterent à ce Prince , être une Colonie de Medes Persans , & ils eurent la lâcheté criminelle de le prier de permettre que leur Temple de Garizim portât le nom de Jupiter Grec. Mais s'ils furent assez lâches pour renoncer alors au culte du vrai Dieu , comme ce ne fut que la crainte qui les fit tomber dans cette apostasie , ils rentrèrent dans leur devoir aussi-tôt que la persécution fut passée ; car on convient que depuis cette persécution

d'Antiochus, ils ne rendirent de culte qu'au véritable Dieu.

Quelque ennemis que fussent ces deux peuples, nous ne voyons point, par l'Histoire, que cette inimitié les ait fait recourir aux armes, que sous le souverain Pontife Hircan, premier du nom. Mais les Samaritains ayant, pour obéir aux Rois de Syrie, maltraité alors la ville de Marissâ, dont le Grand-Prêtre avoit tout récemment fait la conquête, Hircan assiégea leur capitale, & s'en étant rendu maître après un siège d'un an, la rasa, & la détruisit entièrement. On ne sçait point quand elle se rétablit, mais elle l'étoit du temps des divisions d'Aristobule. Car entre les villes que Pompée ôta aux Juifs pour les rendre à leurs habitans, & les faire autonomes [Liv. 14.], Joseph compte Samarie. Ainsi, les Juifs en avoient joui jusques-là; mais les Samaritains firent alors une Toparchie, un petit Etat, entièrement indépendant des Juifs, que l'on appella la Samarie. C'est sans doute la raison qui fait qu'elle n'est point comprise dans les cinq généralités ou tribunaux que Gabinius établit pour les Juifs. Il paroît qu'elle se maintint dans cette indépendance par rapport aux Juifs jusqu'au règne d'Hérode. C'est en la prenant dans cette position, qu'on conçoit ce que Joseph dit, que Sextus César fit ce Prince Gouverneur de Samarie. Comme la Samarie, depuis le règlement de Pompée, n'étoit plus de l'Etat des Juifs, en faisant Archelaüs Etnarque de la Nation, il ne lui donnoit aucune autorité sur cette province. Antipater fit Hérode Etnarque de Galilée, parce que cette province étoit de l'Etnarchat du Grand-Prêtre. Sextus César donna le gouvernement de la

Samarie à Hérode, parce que n'en étant pas, elle dépendoit de son gouvernement de Syrie.

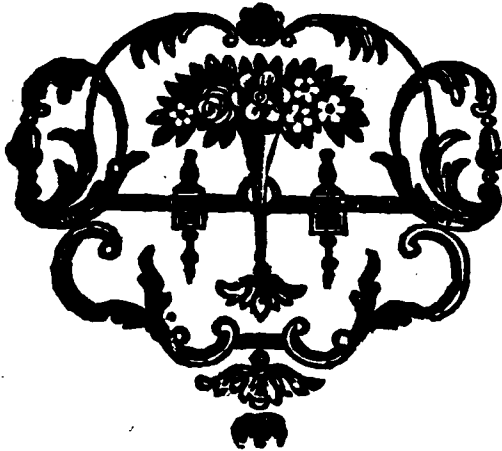
Les Parthes, enflés de la défaite de Crassus, se jetterent sur les terres de l'Empire. Cette irruption remplit de trouble & de confusion la Syrie & les provinces voisines. Il semble que la Samarie en profita, non-seulement pour se maintenir dans son indépendance contre les Juifs, mais encore pour ne plus dépendre des Romains. La manière dont Hérode se conduisit avec ce peuple depuis son retour, donne lieu de le présumer. Car Silon, corrompu par les présens d'Antigone, vouloit l'abandonner, sous prétexte que ses troupes manquoient de provision. Mais Hérode se chargea de leur en fournir, & avec abondance. Pour joindre les effets aux promesses, il écrivit à ceux de Samarie d'envoyer à Jéricho du bled, du vin, & de l'huile; mais c'est moins un ordre qu'un Gouverneur envoie à une ville de son gouvernement, qu'une prière qu'un ami fait à ses amis, à ses alliés, de le secourir & de lui rendre service dans le besoin:

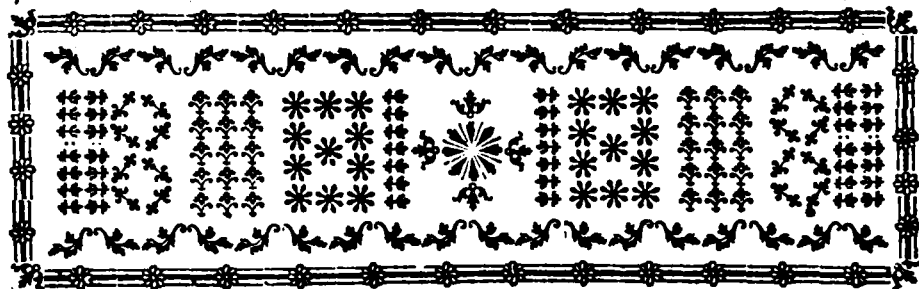
M. d'Andilly [H. G. J.] dit que ceux de Samarie s'étoient mis sous sa protection. Mais l'expression de Joseph ne porte pas jusques-là. Cette ville se déclara à la vérité pour lui, comme quelques autres; mais comme alliée & amie, non comme sujette & dépendante. Cela est certain par la suite. Si elle avoit fait alors partie de l'Etat des Juifs, Hérode, en prenant possession du royaume que le Senat lui avoit donné, se seroit trouvé Roi de la Samarie, comme des autres Toparchies; ainsi Auguste, en ajoutant Samarie aux Etats qu'il lui avoit donnés, ne lui

auroit rien donné , ou lui auroit donné deux fois la même Toparchie , dont il étoit déjà en possession.

Hérode jouit du présent de l'Empereur jusqu'à sa mort , & Archelaüs jusqu'à sa disgrâce. Samarie suivit sans doute alors le sort des autres Toparchies de l'Etnarchat d'Archelaüs ; & elle fut soumise immédiatement aux Intendans de Judée , sans aucune dépendance de Jerusa-

lem. Mais Claude l'ajouta avec la Judée aux Etats que Caius avoit donnés au Grand Agrippa. Elle en fut séparée à sa mort. Car quoique dans la suite Claude & Neron donnassent plusieurs Toparchies au jeune Agrippa , & qu'ils le déclarassent Roi , Jerusalem & la Samarie demeurèrent toujours soumises aux Intendans de Judée , & ne firent point partie des Etats de ce Prince.





ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE DOUZIÈME.

CHAPITRE I

I.  LEXANDRE, Roi de Macédoine, mourut après avoir détruit l'Empire des Perses & avoir réglé les affaires de la Judée de la manière dont nous venons de le rapporter. Ses Etats furent partagés entre ses Généraux. Antiochus régna en Asie, Séleucus (a) à Babylone, Lisimaque dans l'Hellepont, Cassandre dans la Macédoine; & Ptolémée, fils de Lagus, dans l'Egypte. La jalousie du commandement les divisa, & leur mit les armes à la main. Ils se firent une guerre cruelle, qui fit infiniment souffrir plusieurs villes, & leur enleva plusieurs habitans. La Syrie ressentit, sous Ptolémée fils de Lagus, surnommé Conservateur (b), tout le contraire de ce que son

(a) Surnommé Nicator, un des Généraux d'Alexandre, étoit fils d'Antiochus & de Laodicée. Sa mere le mit au monde après une vision qu'elle eut, ou qu'elle crut avoir, avec la figure d'une ancre sur une de ses cuisses, qu'on dit que ses descendans eurent aussi dans le même endroit. Si la chose eût été véritable, il n'eût pas été difficile de décider si Alexandre Ballés étoit véritablement fils

d'Antiochus Epiphane. *Justin. Hist. liv. 17. Appien, guer. Syrien. pag. 198. Ptolémée, surnommé Céraunus, fils de Ptolémée & d'Euridice, le tua lorsqu'il alloit à Lyfimachie. Ibid. pag. 207.*

(b) Les Rodiens lui donnerent le nom de Soter, Conservateur, parce qu'il avoit sauvé leur ville que Démétrius assiégeoit. Quelques Auteurs ont écrit qu'il lui avoit été donné, parce qu'il avoit couvert le

nom promettoit. Ce Prince se rendit maître de Jerusalem par surprise. Il prit pour prétexte d'y entrer, qu'il vouloit y offrir des sacrifices à Dieu. Comme les Juifs n'étoient point en guerre avec lui, ils ne se défièrent de rien; ils étoient de plus, à cause de la fête, dans une parfaite inaction, ainsi il ne lui fut pas difficile de se rendre maître de la ville, qu'il traita cruellement. Agatharchide de Gnide (a), qui a écrit l'histoire des successeurs d'*Alexandre*, rend témoignage à ce que je viens de dire. Car il nous reproche que nous sommes superstitieux, & que c'est ce qui nous a fait perdre notre liberté. » Il y a, dit-il, » un peuple qu'on appelle Juif; il possédoit la ville de Jerusalem, qui est grande & forte, mais il vit Ptolémée s'en » emparer, sans vouloir prendre les armes, & se soumit, par » une superstition à contre-temps, à un fort mauvais maître. « C'est ainsi qu'Agatharchide parle de notre Nation. Ce Prince enleva plusieurs prisonniers de Jerusalem, des montagnes de la Judée, de Samarie, & du mont Garizim, qu'il fit transporter en Egypte, où il les établit.

II. La réponse que les Juifs avoient faite aux Députés qu'*Alexandre* leur avoit envoyés, après avoir vaincu Darius, fit que Ptolémée les regarda comme très-fidéles & très-religieux observateurs de leurs sermens. Il leur confia en conséquence la garde de plusieurs places importantes, leur accorda, dans Alexandrie, les mêmes droits dont y jouissoient les Macédoniens, & voulut qu'ils s'engageassent par serment de conserver à ses descendans les places qu'il leur confioit. Beaucoup d'autres Juifs, attirés tant par la fertilité du pays que par l'affection que Ptolémée témoignoit à ceux de leur Nation, allèrent s'établir en Egypte. Ils eurent dans la suite de grands démêlés avec les Samaritains, & les deux Nations se firent plusieurs fois la guerre. Les Juifs vouloient conserver les Loix & les coutumes qu'ils avoient reçues de leurs pères: ils prétendoient que c'étoit chez eux qu'étoit le saint Temple dans lequel seul on devoit

corps d'*Alexandre* dans la bataille contre les Oxydraces. Appien * dit qu'il détruisit Jerusalem; mais il paroît avoir été mal instruit des affaires des Juifs. Il fait Ptolepée détruire Jerusalem, la plus grande & la plus sainte ville qu'eussent les

Juifs; & il est certain par Joseph, qu'il se contenta de faire abattre un pan de son mur.

(a) On croit que cet Historien a vécu sous Ptolémée Philométor.

faire des sacrifices ; les Samaritains au contraire soutenoient que c'étoit sur la montagne de Garizim qu'il falloit les aller offrir.

C H A P I T R E I I.

I. **A**PRE'S le règne d'Alexandre , qui avoit duré douze ans , & celui de Ptolémée Soter , qui en dura quarante (a) ; Ptolémée Philadelphie leur succéda au trône de l'Egypte , & son règne fut de trente-neuf ans. Ce fut ce Prince qui fit traduire notre Loi ; il rendit la liberté à cent vingt mille habitans de Jerusalem , qui étoient captifs dans ses Etats. Voici à quelle occasion : Démétrius Phaléreus , que ce Prince avoit fait son Bibliothecaire , ne négligeoit rien pour rassembler , & cela se pouvoit , un *Exemplaire* de tous les Livres qui existoient dans l'univers. Il achetoit tous ceux qu'il découvroit , & qu'il croyoit mériter quelque estime , ou devoir plaire au Roi , qui souhaitoit avec passion se faire une nombreuse bibliothèque (b). Le Roi lui ayant demandé un jour combien il avoit rassemblé de milliers de volumes , il répondit qu'il en avoit environ deux cents mille (c) , mais qu'en peu de temps il en auroit cinq cents mille : qu'on lui avoit dit que les Juifs en avoient plusieurs concernant leurs Loix & leurs coutumes , qui méritoient d'avoir place dans la bibliothèque du Roi ; mais que comme ils étoient écrits dans leur langue , la difficulté étoit de les traduire en Grec ; que le caractère paroïssoit semblable à celui dont se servoient les Syriens , mais que la langue n'étoit pas la même , celle des Juifs leur étant propre (d). Le Roi répondit que rien ne l'empêchoit de les faire traduire , & de les mettre dans sa

(a) Depuis *Alexandre* , jusqu'à *Ptolémée Philadelphie* , ne se trouve point dans les Editions qui ont précédé celle de M. Havercamp. L'ancien Interprète l'avoit dans son Exemplaire.

(b) Strabon dit que Ptolémée Philadelphie étoit extrêmement curieux. *Philadelphus*, liv. 17. 1139.

(c) Ce nombre paroît exagéré ; car Eusebe dit qu'à la mort de Ptolémée

Philadelphie , on n'y comptoit que cent mille volumes. *Euseb. Chronic.* pag. 66.

(d) Car les Juifs se servent dans la Judée , de caractères particuliers , comme les Egyptiens en ont pour leurs lettres , & ils ont une langue particulière. On croit que c'est la Syrienne ; mais non , elle en est différente. *Aristée* , Edit. Oxon. 1705. pag. 11.

Bibliothèque ; qu'il lui feroit tout ce qui seroit nécessaire (a) pour cela. Ce Prince qui voyoit avec plaisir l'ardeur avec laquelle Démétrius s'appliquoit à lui procurer un grand nombre de Livres , écrivit dans cette vuë au Grand - Prêtre des Juifs.

II. Aristée , que le Roi aimoit & considéroit beaucoup pour la douceur de son caractère , avoit eu plusieurs fois dessein de porter ce Prince à rendre la liberté aux Juifs qui étoient dans ses Etats. Persuadé que l'occasion de lui demander cette grace se présentoit alors favorablement , il communiqua son projet à Sosibius de Tarente , & à André , Capitaines des Gardes du Corps , & les pria d'appuyer auprès du Roi la demande qu'il alloit faire. Ces Officiers étant entrés dans son sentiment , il fut trouver le Roi , & traita l'affaire de cette façon :
 » On ne doit pas , dit-il au Roi , chercher à se faire illusion , en se dissimulant une vérité constante : on a résolu non-seulement de faire transcrire les Loix des Juifs , mais encore de les faire traduire pour vous complaire ; mais ce projet , Seigneur , peut-il réussir , tandis que tant de Juifs sont retenus captifs en votre royaume ? Rompez leurs chaînes avec cette bonté & cette grandeur d'ame qui vous sont si naturelles. Le même Dieu qui leur a donné ces Loix , veille à la conservation de vos Etats , comme je l'ai appris après m'en être fait instruire. Ce Dieu , qui a tout créé , nous l'adorons , ils l'adorent également. Nous l'appellons avec raison *Zeus* , vivifiant , & nous lui avons donné ce nom , parce qu'il donne (b) la vie à toutes les créatures. Renvoyez , par respect pour ce Dieu , dans son pays , un peuple qui se fait de son service un devoir particulier. Mon Roi n'ignore pas que , si je lui demande cette grace , ce n'est point que j'appartienne aux Juifs ; que je sois de leur Nation : nous sommes tous les créatures de Dieu , & je sçai qu'il aime ceux qui font bien. C'est le seul motif qui me conduit.

Quand Aristée eut cessé de parler , le Roi le regarda avec un visage serein , & lui dit : Combien croyez-vous qu'il y a de

Histoire de la
Traduction de
la Bible en
Grec.

(a) Je me suis servi de la manière dont le passage d'Aristée est rapporté dans Eusebe , pour éclaircir celle dont il est rapporté ici. Je voudrois lire *ἀντὶ τούτου* , au lieu d'*ἀντὶ τούτου* après *πολλοί*.

(b) » A cause qu'il nous conserve la vie. « [*M. d'Andilly.*] Aristée dit davantage , & Sig. Gelenius a infiniment affoibli sa pensée , en traduisant , *quod juvet vitam omnium*.

milliers de captifs à qui il faudroit donner la liberté ? André ; qui se trouva présent , répondit qu'il y en auroit un peu plus de cent mille. Croyez-vous , Aristée , reprit le Roi , que ce soit un petit présent à faire (a) ? Il n'en est , reprit Sosibius qui étoit aussi présent , que plus digne de votre magnificence royale , & d'être offert à Dieu , en reconnoissance de ce qu'il vous a élevé sur le thrône (b). Le Roi se (c) laissa persuader , & ordonna que , quand on payeroit les troupes , on leur donnât , outre la montre ordinaire , six-vingts dragmes pour chacun des Juifs qu'elles tenoient en esclavage : il promit de plus , de constater la demande d'Aristée , & plus encore la volonté de Dieu , par un Edit conçu dans les termes les plus magnifiques , dans lequel il déclareroit libres tous les Juifs , non-seulement ceux que le Roi son pere & ses troupes avoient amenés en Egypte ; mais encore tous ceux qui étoient auparavant dans ses Etats , ou qui ont pû y être amenés depuis. Sur ce qu'on lui remontra que leur rançon monteroit à plus de quatre cents talents , il promit de les donner. J'ai cru devoir rapporter les termes de cet Edit , pour faire mieux connoître l'extrême générosité de ce Prince. » Les troupes qui ont servi sous le Roi mon » père , dans les courses qu'elles ont faites dans la Syrie , dans » la Phénicie , & dans la conquête de la Judée , ont fait beau- » coup d'esclaves , qu'ils ont conduits & vendus dans les villes » & dans les autres lieux de l'Egypte. J'ordonne que ceux qui

a) A la lettre , » Sosibius & ceux qui » étoient présents , ayant dit « &c. Mais il me semble qu'il faut lire *Φαράντες* , au lieu de *Φαράντων*. Sosibius , qui étoit aussi un des présents , ayant dit , &c. La construction n'est pas trop régulière , mais on en trouve dans Joseph qui ne le font pas davantage , & Aristée avoit prié Sosibius & André de le soutenir , quand il parleroit au Roi de rendre la liberté aux Juifs ; & il ne paroît pas qu'il ait prié d'autres de l'appuyer. La conjecture est vrai-semblable , mais elle n'est pas vraie , si Joseph a suivi Aristée.

(b) *Ptolemaus cum magna gloria rerum gestarum moriturus , contra jus gentium , minimo natu ex filiis ante infirmitatem , regnum tradiderat*. Justin. Hist. liv. 16.

(c) *Δι' αὐτοῦ* touché par eux , gagné par eux. Humfride , Hodyn le

nouvel Editeur , n'ont pas remarqué qu'il manquoit quelque chose au texte de l'Histoire des Septante par Aristée , page 105. Tom. 2. *sub. fin. Edit. Joseph.* Ce ne fut point le plaisir de la table qu'aimoit Ptolémée de belle humeur *sub mensa cum bene esset exhilaratus convivio* ; ce fut ce que venoient de lui remontrer Aristée , André , & Sosibe , & *ἰσθίων* ne signifie point dans cet Auteur , viande , repas ; il signifie *solde , ration*. Joseph le prend dans ce sens trois ou quatre lignes plus bas , & le faux , ou le vrai Aristée le lui donne également dans la page suivante. Je conjecture donc qu'il avoit mis entre *αὐτῶν* & *ἰσθίων* la particule *ἐξ*. » Et il dit » d'ajouter à la solde pour chaque es- » clavage vingt dragmes. 1. aux Corinth. chap. 9. v. 7.

» les possèdent les mettent en liberté : je veux aussi que ceux
 » qui avoient été amenés auparavant dans mon royaume , &
 » ceux qui ont pu y venir sous mon règne , *jouissent de la*
 » *même grace*. On payera aux maîtres de ces esclaves cent
 » vingt dragmes (a) par tête. Cette somme sera tirée du tré-
 » sor royal , & on la payera aux troupes lorsqu'elles recevront
 » leur solde. Je suis persuadé que ç'a été contre la volonté du
 » Roi mon père , & contre la justice , qu'ils ont été faits esclaves ,
 » que leur pays a été pillé par la licence du soldat , &
 » qu'il en a tiré de grands avantages lorsqu'il les a amenés en
 » Egypte. Par amour pour la justice , & par compassion pour
 » ces pauvres malheureux , qu'on a réduits injustement à l'es-
 » clavage (b) , j'ordonne que ceux qui ont des Juifs esclaves
 » leur rendent la liberté , en recevant le prix de leur rançon ;
 » qu'en ceci personne ne commette de fraude , mais que tout
 » le monde obéisse à mes ordres. J'ordonne que trois jours
 » après qu'ils auront été publiés , on fasse sa déclaration de-
 » vant les Magistrats dont on dépend , & qu'on leur présente
 » ses esclaves ; je crois , en me conduisant ainsi , faire le bien de
 » mon Etat. Je permets donc à tous mes sujets de dénoncer
 » ceux qui désobéiront , & déclare leurs biens acquis & con-
 » fisqués à mon profit.

Lorsqu'on fit la lecture de cette Ordonnance devant le Roi ,
 on trouva que tout y étoit bien énoncé ; il parut seulement
 qu'on n'y avoit pas assez exprimé où l'on prendroit la rançon
 des Juifs qui avoient été amenés auparavant ou après (c) en
 Egypte. Le Roi eut la bonté de l'y faire ajouter & voulut géné-
 reusement que , comme cela se monteroit à de grosses sommes ,
 elles fussent fournies tant par ceux qui avoient soin de ses
 affaires que par les trésoriers des caisses royales. Quand tout
 fut ainsi réglé , sept jours suffirent pour exécuter les ordres du
 Roi. Cette rançon coûta plus de trois cents soixante talents ;

(a) On lisoit dans les anciennes Editions , *φίγων* au lieu de *ἀφ' ὧν*. C'est à M. Havercamp qu'on est redevable de cette restitution. Mais s'il a bien connu le sens de *ἀφ' ὧν* , il semble qu'il ne l'ait pas assez marqué. Ce mot signifie quelquefois *pecunia* , *summa* , argent , fonds. On en trouvera les preuves dans les Notes de Casaubon sur les caractères

de Théophraste , caract. 10. M. d'Andilly n'a pas pu faire usage de cette correction ; mais il auroit pu remarquer qu'il y avoit quelque chose de dérangé dans le Grec , & que le sens qu'il lui donnoit , les termes ne le comportoient pas.

(b) Voyez Remarque I.

(c) Ou avant la conquête de la Judée , faite par Ptolémée Soter , ou après.

car les maîtres se faisoient payer (a) cent vingt dragmes pour les enfans, comme si le Roi l'avoit ordonné (b) lorsqu'il avoit déclaré qu'on payeroit cette somme pour chaque esclave.

III. Après que cette affaire fut ainsi terminée suivant les généreuses intentions du Roi, il voulut que Démétrius lui donnât un memoire sur la manière dont on pourroit transcrire les Livres des Juifs. Car les Rois d'Egypte ne faisoient rien inconsiderément : ils ne prenoient de parti dans les affaires qu'après de mures réflexions. C'est pourquoi je crois devoir rapporter une copie du Memoire & des Lettres qui furent écrites en conséquence ; j'y joints le nombre des présens qui furent envoyés, avec tous leurs accompagnemens. Le grand travail de l'ouvrier (c), & la multitude des ornemens, feront connoître le mérite de ceux qui travaillerent ces ouvrages. Tel étoit donc le Memoire :

AU GRAND ROI. DEMÉTRIUS. » Vous m'avez
» ordonné, Grand Roi, de faire la recherche des Livres qui
» manquent dans votre Bibliothèque, & de prendre un grand
» soin de ceux qui y sont entrés. Je m'en suis acquité avec
» toute l'exaétitude dont je suis capable : je crois vous devoir
» informer que les Livres des Juifs, qui traitent de leurs Loix,
» sont du nombre de ceux qui vous manquent ; ils sont écrits
» en caractères Hébreux, & dans la langue qui leur est pro-
» pre ; ce qui fait que ne pouvant les entendre, on a négligé
» plus qu'on ne devoit (d) de les connoître, & qu'aucun Roi
» ne les a cru dignes de son attention : mais il vous convient
» de vous procurer ce recueil de Loix, qu'ils ont reçues de
» Dieu même. Aussi sont-elles si pures & si sages, que, comme
» le prétend (e) Hécatée d'Abdere, les Poètes & les Histo-
» riens n'en ont fait aucune mention, non plus que de ceux
» dont elles dirigent la conduite ; parce qu'étant toutes sain-

(a) On croit que *cent* est de trop ici. Aristée n'en compte que vingt.

(b) Ou, comme le Roi l'avoit ordonné. C'est le sens d'Aristée.

(c) Il a fallu donner un sens à cet endroit. Je n'ai garde de le donner pour celui de Joseph. J'ai cru qu'il approchoit davantage de son expression, que celui qu'a donné le nouvel Editeur.

(d) Meimbonius, & quelques autres Sçavans, croient voir ici les saints Livres

écrits sans points voyelles. Mais quand on s'est une fois passionné pour un sentiment, on le voit par tout. Note *.

Voyez cette même Lettre dans Aristée & dans Euseb. *Prép. Evang.*

(e) Cet Historien avoit été élevé avec Alexandre le Grand, & avoit demeuré avec Ptolémée Lagus. Origene en parle dans son premier Livre contre Celse, & Eusebe, au neuvième Livre de sa *Préparation Evangélique*.

» tes, des plumes profanes n'en doivent point traiter. Si le
 » Roi le trouve bon, il écrira au Grand-Prêtre des Juifs de
 » lui envoyer six personnes de chaque Tribu, bien instruites
 » de ces Loix, afin qu'elles nous en donnent une connoissance
 » exacte, & nous en fassent une bonne Traduction, & qu'on puisse
 » mettre dans la bibliothèque royale des Livres si dignes de
 » ses curieux empressemens.

I V. Sur ce memoire, le Roi ordonna qu'on écrivît à Eléazar, Grand-Prêtre des Juifs, & qu'on lui marquât en même temps, qu'il mettoit en liberté ceux de sa Nation qui étoient captifs dans ses Etats. Il envoya cinquante talents d'or (a), pour faire des pateres, des coupes, & des vases, & une grande quantité de pierres précieuses, qu'il commanda aux Gardes des cassettes où étoient conservées ses pierreries, de laisser choisir par les ouvriers qui devoient les mettre en œuvre. Il fit donner au Temple cent talents d'argent monnoyé, pour les sacrifices & les autres choses nécessaires. Je donnerai une connoissance de ces ouvrages, & j'en décrirai le travail après que j'aurai rapporté la copie de la Lettre adressée au Grand-Prêtre Eléazar, qui avoit été élevé à la souveraine Sacrificature à l'occasion que je vais dire. Le Grand-Prêtre Onias étant mort, son fils Simon lui succéda : on l'appella juste, à cause de sa piété envers Dieu & de son amour pour sa Nation. Simon ne laissa en mourant qu'un fils en bas-âge, nommé Onias ; Eléazar fut donc chargé de faire en sa place les fonctions de Grand-Prêtre (b), c'est celui dont nous parlons, & ce fut à lui que le Roi Ptolémée écrivit cette Lettre.

LE ROI PTOLÉMÉE AU GRAND-PRESTRE ELEAZAR, Salut. » Le Roi mon père trouva en Egypte
 » plusieurs Juifs, que les Perses avoient fait esclaves lorsque
 » leur Empire subsistoit. Il eut beaucoup de considération pour
 » eux, & il en employa plusieurs dans ses armées, avec la
 » haute paie. Il confia à ceux qui y vinrent sous son règne la
 » garde de plusieurs places fortes, afin de les rendre redouta-
 » bles aux Egyptiens. Successeur du trône de mon père, je

(a) Le Grand-Prêtre accusé dans la Lettre au Roi, numero cinq, en avoir reçu cent.

(b) Philon, sans dire le nom de ce Grand-Prêtre, le fait Roi ; mais on ne doit pas prendre son expression à la lettre,

comme ont fait quelques Sçavans. Car il veut dire seulement, que ce Grand-Prêtre étoit en même temps le Chef & le Commandant de la Nation. *De Vita Mos.* pag. 658.

» les ai traités avec beaucoup de bonté , sur-tout vos concitoyens. J'ai donné la liberté à plus de cent mille ; j'ai fait payer , de mes fonds , leur rançon à leurs maîtres ; j'ai employé dans mes troupes ceux qui , par leur âge , leur force & leur courage se sont trouvés propres à porter les armes ; j'ai attaché au service de ma personne ceux dont la fidélité m'a paru le mériter : persuadé que je ne pouvois mieux marquer ma reconnaissance à Dieu , du soin qu'il prend de mon royaume , ni lui faire un présent plus agréable. Voulant témoigner de plus en plus mon affection pour tous les Juifs répandus dans l'univers , j'ai résolu de faire traduire votre Loi d'Hébreu en Grec , & de la mettre dans ma Bibliothèque. Vous me ferez donc plaisir de choisir dans chaque Tribu des personnes respectables par leur âge , bien instruites de vos Loix , capables d'en faire une fidelle Traduction , & de me les envoyer ; j'estime qu'un tel projet , bien exécuté , ne contribuera pas peu à notre gloire. J'envoie , pour en conférer avec vous , André , le premier Capitaine de mes Gardes , & Aristée , qui me sont très-chers l'un & l'autre. Je vous envoie par eux cent talents , par forme de prémices des présens que je veux faire au Temple , pour les sacrifices & pour les autres choses nécessaires. Vous m'obligerez de m'écrire , pour me marquer votre sentiment sur cette affaire.

V. Aussi-tôt qu'Eléazar eu reçu cette Lettre , il y répondit avec tout le respect qu'il devoit , par celle qui suit.

LE GRAND-PRÊTRE ELÉAZAR, AU ROI PTO-
 LÉMÉE, SALUT. » Si vous jouissez , Grand Roi , ainsi que
 » la Reine Arsinoë , & les Princes vos enfans , d'une santé par-
 » faite , nos vœux sont accomplis (a). La lecture de la Lettre
 » dont vous nous avez honorés nous a comblés de joie , en
 » nous faisant connoître vos favorables dispositions. Nous avons
 » indiqué une assemblée , pour en faire la lecture , & nous
 » avons fait connoître au peuple votre grande piété envers
 » Dieu. Nous lui avons montré les vingt phioles d'or , les
 » trente d'argent , les cinq pateres , & la table que vous avez
 » envoyées pour être consacrées (b) dans le Temple , les cent
 » talents pour les sacrifices , & pour les autres usages du saint

(a) A la lettre , *tout va bien* ; mais l'expression de Joseph est trop familière dans notre langue , pour entrer dans une

Lettre qu'on écrit à un Roi.

(b) *Menjam consecratis muneribus expeditis additam*. C'est la Traduction de

» Ministère. Toutes ces choses nous ont été remises par An-
 » dré, & Aristée, recommandables l'un & l'autre par l'affec-
 » tion particulière dont vous les honorez, & vraiment dignes
 » en effet, par leur rare piété & leur profonde capacité, de
 » servir un Prince vertueux : nous vous prions d'être persuadé
 » que nous nous prêterons à tout ce que vous jugerez pouvoir
 » vous être convenable, quelque éloigné qu'il semble être de
 » nos usages ; car nous souhaitons vous donner des preuves de
 » notre sincère reconnoissance, pour toutes les sortes de bien-
 » faits dont vous avez comblé nos concitoyens. Nous avons donc
 » offert sur le champ des sacrifices pour vous, pour la Reine
 » votre sœur, pour les Princes vos enfans, & pour ceux que
 » vous honorez de votre amitié. Le peuple a fait des vœux
 » pour votre prospérité, pour le maintien de la paix dans
 » votre royaume, & pour l'heureux succès du projet que vous
 » avez formé de faire traduire notre sainte Loi. Nous avons
 » choisi dans chacune de nos Tribus, six personnes respecta-
 » bles par leur âge, pour aller vous la présenter. Nous espérons
 » de votre piété & de votre justice, qu'aussi-tôt que vous l'au-
 » rez fait traduire, vous voudrez bien nous la renvoyer sûre-
 » ment, avec ceux que nous avons chargés de vous la porter.

VI. Telle fut la réponse du Grand-Prêtre Eléazar. Je n'ai pas cru devoir rapporter les noms des soixante & douze personnes qu'il envoya porter notre Loi au Roi Ptolémée, quoiqu'ils soient nommés dans sa Lettre ; mais je dois faire connoître la richesse & le travail des présens que le Roi envoya pour être offerts à Dieu, afin que tout le monde soit instruit de sa piété & de son zèle pour sa gloire. Ce Prince n'y épargna aucune dépense. Il étoit toujours avec les ouvriers (a), examinant leurs ouvrages, & avoit une singulière attention que le travail en fût fini & recherché. Je vais faire connoître le prix de chacun en

l'ancien Interprète, qu'ont suivi Sig. Gelenius, & le nouvel Editeur ; mais ce n'est pas le sens de Josèph. La table que Ptolémée envoyoit au Grand-Prêtre étoit semblable à celle qui étoit dans le Temple proprement dit, & son dessein étoit qu'elle y servît ; or on ne mettoit point les offrandes sur la table du Saint, on n'y mettoit que les pains de proposition, avec des castolettes pour les parfums. Ce qui peut avoir fait prendre le

change à ces Traducteurs, c'est qu'ils ont joint *ἑρμῆα* avec *ἀνάδοις*, & il l'en faut séparer par une virgule, pour le rapporter non-seulement à la table, mais encore aux phioles & aux coupes que Ptolémée envoyoit au Temple pour y être consacrées.

(a) » Il faisoit même des présens aux
 » ouvriers « [*M. d'Andilly*]. Rien de
 cela dans Josèph.

particulier, autant que cela me sera possible. L'Histoire ne demande peut-être pas ce détail, mais j'ai cru qu'il donneroit à ceux qui liront la mienne une grande idée de la générosité de ce Prince, & de l'excellence de son goût pour les belles choses.

VII. Je commence par la Table. Le Roi avoit d'abord dessein de la rendre remarquable par sa grandeur, mais il crut devoir se faire informer auparavant de quelle grandeur étoit celle qui étoit à Jérusalem, & si l'on pouvoit donner plus de grandeur à celle qu'il vouloit faire faire. Sur ce qu'on lui rapporta que cela étoit fort possible, il dit qu'il avoit premièrement souhaité que celle qu'il vouloit donner fût cinq fois plus grande que celle de Jérusalem, mais qu'il craignoit que cet excès de grandeur ne la rendît inutile; & qu'il vouloit, non que ses présens fussent seulement un objet de spectacle, mais qu'ils fussent propres & utiles au service du Temple. Qu'ainsi il se déterminoit à la faire faire sur le modèle de celle qui y étoit déjà. Ce ne fut donc point pour épargner une certaine quantité d'or, qu'il prit ce parti; car si cette nouvelle Table ne surpassa pas en grandeur celle qui étoit déjà dans le Temple, elle fut infiniment plus précieuse, par la délicatesse du travail, & par l'élégante variété des ornemens dont il la fit embellir. Ce Prince connoissoit parfaitement toutes les propriétés des choses; habile à concevoir des desseins nouveaux & singuliers; il inventoit des figures d'ornemens dont on n'avoit aucun exemple, il les traçoit aux ouvriers, & les leur faisoit exécuter sur le modèle qu'il leur en mettoit devant les yeux.

VIII. Les ouvriers donnerent à cette Table deux coudées de longueur (a), une de largeur, & une demie de hauteur. Tout l'ouvrage étoit d'or pur. Un rebord de quatre doigts régnoit autour. On voyoit sur ce rebord un cordon tors, dont la scul-

(a) Joseph dit deux coudées & demie, mais cette demie est, je crois, une faute de Copiste. Car les mesures de cette Table, pour la hauteur & la largeur, sont les mêmes que celles de la Table que Moïse avoit fait mettre dans le Tabernacle, & Joseph ne lui donne, après l'écriture, que deux coudées de longueur. J'ajoute qu'Aristée, que Joseph copie, ne lui en donne pas davantage; & il en finit la description par dire

qu'elle étoit de la même grandeur que celle du Temple. Si ce que les sçavants Auteurs de l'Histoire du monde * prétendent que Joseph dit, que la Table que Salomon fit mettre dans le Temple étoit plus grande que celle qui étoit dans le Tabernacle, se trouvoit dans cet Auteur, on pourroit croire que c'est dans ce sentiment qu'il dit ici que la Table que Ptolémée envoya à Jérusalem avoit deux coudées & demie de longueur.

pture , relevée en bosse , représentoit admirablement bien une corde à trois tresses. Ils avoient la même ordonnance de dessein ; de manière que , dans leurs contours , ils présentoient toujours la même figure. Le côté du rebord tourné vers la Table , étoit d'un beau dessein ; mais comme celui de dehors étoit plus exposé à la vuë , aussi étoit-il d'un travail encore plus recherché. Le haut du rebord étoit mince , de manière qu'aucun de ces trois cordons n'étoit , dans le contour de la Table , moindre l'un que l'autre. On avoit enchassé dans ces cordons , relevés en bosses , des pierres précieuses , à égale distance , qui étoient attachées dans leurs chatons par des aiguilles d'or. La face de ces pierres opposée au rebord , & qui étoit exposée à la vuë , étoit taillée en petits grains ovales , rangés comme les perles d'un collier enfilées près à près : elles faisoient le tour de la Table. Sous ce rang de pierres précieuses , les ouvriers avoient ménagé une bandelette , sur laquelle ils avoient représenté des fruits si au naturel , que les grappes de raisin paroissoient pendre , les épis s'élever , les grenades éclore. Ces pierreries étoient disposées de manière qu'elles répondoient à la couleur des fruits auprès desquels elles étoient , & elles étoient enchassées en or tout - autour de la Table. On avoit également disposé au-dessous de cette bandelette , un rang de ces pierreries , rangées comme les premières , & l'un & l'autre côté du rebord , le supérieur & celui d'en-bas , avoient la même variété & délicatesse d'ornemens : de manière qu'il n'y avoit de différence , ni pour la disposition des cordons , ni pour le rebord ; que le dessus & le dessous de la Table étoient tout-à-fait semblables jusqu'à l'emboîtement des pieds. On avoit appliqué du côté de la largeur de la Table une lame d'or de quatre doigts , dans laquelle les pieds s'emportoisoient , & étoient arrêtés au rebord par des chevilles d'or & d'espèces de clefs , de façon qu'en quelque sens qu'on mît la Table , on voyoit la même richesse & la même beauté de travail. On avoit tracé sur son dessus le Méandre , au milieu duquel on avoit mis différentes pierres précieuses. L'escarboucle & l'émeraude y brilloient comme des étoiles , & leur éclat frappoit agréablement la vuë : on n'avoit employé pour les accompagner , que les pierres précieuses les plus estimées & les plus recherchées. On avoit figuré le long du Méandre un lacs de corde , semblable par le milieu à un rhombe , sur lequel on avoit enchassé le crystal & l'ambre , dont les cou-

leurs, mises par leur proximité en contraste, ravissoient d'admiration ceux qui les regardoient. Les pieds avoient pour chapiteaux des lys, dont les feuilles se repliant au-dessous de la Table, laissoient voir leurs pistiles. Une escarboucle, grande de quatre doigts d'un côté, & de huit de l'autre, terminoit ces pieds en forme de base & en faisoit l'appui. On avoit figuré sur ces pieds, avec la dernière délicatesse, un lierre & des branches de vignes, d'où naissoient des grappes, dont le travail étoit si fini, qu'on croyoit que c'étoit véritablement ce qu'on avoit représenté; car ce qui les formoit étoit si fin & si délié, que le vent pouvoit les agiter, & ce mouvement faisoit qu'on croyoit plutôt voir la nature elle-même, que la figure tracée par le travail de l'art. Les trois pièces dont cette Table étoit composée, étoient si exactement jointes les unes aux autres, que l'œil ne pouvoit découvrir par où elles s'unissoient, & qu'elle paroissoit jettée en moule. Son épaisseur étoit environ d'une demi-coudée. Telle fut la Table dont le Roi fit présent au Temple. La matière en étoit précieuse, le travail varié en différentes manières, étoit d'une grande beauté, l'art de l'ouvrier y avoit parfaitement bien imité la nature. Le Prince ne voulut pas que, pour la grandeur, elle fût différente de celle qui étoit dans le Temple; mais elle la surpassoit beaucoup par l'excellence du travail, le neuf du dessein, & le fini de l'exécution.

IX. Une cizelure en écailles décoreoit les deux (a) coupes d'or que le Roi donnoit au Temple, depuis leur base jusqu'à leur milieu, & on y avoit enchassé différents filets de pierres précieuses: au-dessus s'élevoit un Méandre de la hauteur d'une coudée, formé par l'arrangement de différentes pierres semblables; une baguette chargée jusqu'au bord d'un lacis lozangé, semblable à un filet, régnoit ensuite. L'entre-deux (b) étoit rempli par de petits boucliers formés aussi de pierres précieuses, de la

(a) Eléazar accuse dans sa Lettre au Roi, numero cinq en avoir reçu cinq.

(b) A' *avle* ne veut point assurément dire des compartimens en forme de lozanges; mais quoique l'élégant Traducteur ait bronché en plus d'un autre endroit, en traduisant la description que Joseph fait des présens que Ptolémée envoya au Temple, je n'oserois les indi-

quer. Je suis si peu content dans quelques endroits de celle que je donne, que j'ai long temps balancé s'il ne valoit pas mieux laisser ces endroits en blanc, que de les traduire d'une manière dont on n'est pas content soi-même.

Cette Note & une autre, conçue en ces termes: Retoucher cet endroit, mais sans espérance de me contenter, que l'E-

grandeur de quatre doigts , qui faisoient un bel effet. Sur les bords de ces coupes , régnoient des entrelassemens de lys & des filets de vignes. Tel étoit le travail de ces deux coupes d'or , qui contenoient chacune deux amphores. Pour les coupes d'argent ,

*dit*eur a lue sur la marge du manuscrit du Père Gillet , l'ont déterminé à transcrire ici la description des présens que Ptolémée envoya à Jérusalem , telle qu'on la lit dans la Traduction de M. d'Andilly ; elle suppléera en ce qu'elle pourra à la révision que le Père Gillet se proposoit de faire de tout cet endroit.

Je commencerai par cette superbe table » Sa longueur étoit de » deux coudées & demie , sa largeur » d'une coudée , & sa hauteur d'une cou- » dée & demie. Elle étoit d'or massif , » très-pur ; ses bords , dont la hauteur » étoit d'une paume , étoient de relief » avec des fleurons aussi en sculpture , » placés à l'entour de certains cordons , » très-bien travaillés ; & les divers côtés » de ces fleurons , qui étoient d'une » forme triangulaire , étoient si égaux & » si justes , que de quelque côté qu'on » les tournât , ils faisoient toujours pa- » roître la même figure. Le dessous de » la Table étoit parfaitement bien gra- » vé , mais le dessus l'étoit encore beau- » coup mieux , parce que c'étoit le plus » exposé à la vue ; de quelque côté qu'on » tournât la Table , elle étoit toujours » excellemment belle. Des pierres pré- » cieuses de grand prix , étoient attachées » en égale distance avec des boucles d'or » à ces cordons , dont nous venons de » parler. Il y avoit aussi tout-autour de » la Table , quantité d'autres pierres » précieuses , travaillées en forme d'o- » vale , & entremêlées d'ouvrages de » relief. On avoit représenté à l'entour » de cette Table diverses sortes de fruits , » en forme de couronne , comme des » grappes de raisin , des épis de bled , » des grenades ; & tous ces fruits étoient » composés de pierres précieuses de leur » couleur , & enchaînés dans de l'or. On » voyoit aussi sous cette couronne un » rang de perles , en forme d'œuf , & » au-dessous de ces perles , un rang de » pierres précieuses en forme d'ovale , » mêlées comme les autres avec des ou- » vrages de relief ; & cette Table étoit

» par-tout si également belle , & si ex- » cellamment bien ouvragée , que de » quelque côté qu'on la mit & qu'on la » tournât , on n'y remarquoit point de » différence. Il y avoit au-dessous de » cette Table une lame d'or de quatre » doigts de large , qui la traversoit en- » tièrement , & dans laquelle les pieds » de la Table étoient enchaînés avec des » crampons d'or d'égale distance ; & » ces crampons attachoient en telle sorte » le dessus au dessous de la Table , qu'en » quelque manière qu'on la pût placer , » elle représentoit toujours la même » figure. On avoit aussi gravé sur cette » Table la figure d'un Méandre , qui étoit » marquée par quantité de très belles pier- » res précieuses , comme par autant d'é- » toiles : & l'on y voyoit éclater agréable- » ment les rubis , les émeraudes , & » tant d'autres pierres de prix , si esti- » mées & si recherchées à cause de leur » excellence. On voyoit le long de ce » Méandre , des nœuds de sculpture , dont » le milieu , fait en forme de losange , » étoit enrichi de cristal , & d'ambre , » par intervalles égaux , & si bien dis- » posés , que rien ne pouvoit être plus » agréable. Les corniches des pieds de » la Table étoient faits en forme de » lys , dont les feuilles se replioient sous » la Table , quoique leur tige fût toute » droite. Leur base , qui étoit de la lar- » geur d'une paume , étoit enrichie de » rubis , avec un rebord tout à l'entour ; » il y avoit un espace de huit doigts en- » tre les pieds de la Table , qui étoient » appuyés sur cette base ; la gravure de » ces pieds étoit admirable. On y voyoit » du lierre , & des ceps de vigne avec » leurs grappes , entremêlées d'une ma- » nière si délicate , si agréable , & si » ressemblante au naturel , que lorsque le » vent les faisoit mouvoir , les yeux y » étoient trompés , & les prenoient non » pas pour un ouvrage de l'art , mais » de la nature. Les trois pièces dont » la Table étoit composée , étoient si » extrêmement bien jointes , qu'il étoit

elles jettoient, par le brillant de leur poli, un si grand éclat, que ceux qui s'en approchoient s'y voyoient plus parfaitement que dans un miroir. Ce Prince fit de plus faire trente phioles d'or, qui, par-tout où elles n'étoient point enrichies de pierres, présentoient des feuilles de lierre & des pampres de vigne, gravés en relief avec une extrême délicatesse. On admiroit dans tous ces ouvrages l'art & la science des excellents ouvriers qui avoient été choisis pour les fabriquer; ils ne faisoient pas moins d'honneur au zèle, au goût exquis, & à la magnificence du Roi. Non-seulement il avoit fourni avec une abondante libéralité toute la matière nécessaire, mais il avoit quelquefois interrompu le soin des affaires publiques pour veiller sur les ouvriers & conduire leur travail; témoins du vif intérêt qu'il y prenoit, ils n'avoient épargné ni soins ni efforts pour les terminer dans la dernière exactitude.

X. Tels furent les présens que Ptolémée envoya à Jerusalem. Le Grand-Prêtre les consacra dans le Temple, fit toutes sortes d'honneurs à ceux qui les avoient apportés, & les renvoya vers le Roi avec des présens. Lorsqu'ils furent arrivés à Alexandrie, avec les soixante & douze députés *que le Grand-Prêtre envoyoit pour traduire la Loi*, & que le Roi l'eut appris, il manda André & Aristée ses Envoyés. Ils lui remirent les Lettres du Grand-Prêtre, & lui donnerent les éclaircissémens qu'il leur demanda. Dans l'impatience où il étoit de conférer avec ces vicillards respectables, qui étoient venus de Jerusalem,

» impossible d'en appercevoir les liai-
 » sons : & l'épaisseur de la Table étoit
 » d'une demi-coudée. Ainsi la richesse
 » de la matière, l'excellence, & la
 » variété des ornemens d'un présent si
 » magnifique, faisoient bien voir que
 » ce grand Prince n'ayant pu pour les
 » raisons que nous avons dit, faire cette
 » Table plus grande que celle qui étoit
 » dans le Temple, il n'avoit rien épar-
 » gné pour faire qu'elle la surpassât en
 » tout le reste.

» Il y avoit de plus, deux fort grands
 » vases d'or, en forme de coupes, qui
 » étoient taillés en écailles : & on y avoit
 » encaissé, depuis le pied jusqu'au haut,
 » divers rangs de pierres précieuses, &
 » d'autres semblables pierres, qui com-
 » posoient un Méandre d'une coudée de
 » large, au-dessus duquel étoient des

» gravures excellentes. Un tissu en for-
 » me de rets, qui alloit jusqu'au haut
 » de ces vases, & des compartimens faisoit
 » en lozange, de la largeur de quatre
 » doigts, augmentoient encore la beauté
 » de cet ouvrage. Les bords de ces vases
 » étoient enrichis de lys, de quelques
 » autres fleurs, & de ceps de vigne
 » chargés de raisins entremêlés ensemble :
 » & chacun de ces vases contenoient
 » deux grandes mesures.

» Quant aux coupes d'argent, elles
 » étoient plus luisantes que des miroirs,
 » & représentoient mieux les villages de
 » ceux qui s'y regardoient.

» Le Roi y ajouta trente vases, où
 » tout ce qui n'étoit point couvert de
 » pierres précieuses, étoit rempli de
 » feuilles de lierre & de vigne, parfai-
 » tement bien gravées.

il remit, contre sa coutume, à un autre temps tous ceux qui se trouverent à la cour pour quelque affaire ; car il donnoit audience sous cinq jours à ceux qui y venoient pour des affaires particulières, & aux Ambassadeurs sous un mois après leur arrivée (a). Les ayant tous renvoyés, il fit avertir les soixante & douze Députés d'Eléazar. Lorsqu'ils parurent devant lui, avec les Lettres du Souverain Pontife, les présens qu'il envoyoit au Roi, & le manuscrit de leurs Loix qui étoient écrites en lettres d'or, la première chose que ce Prince leur demanda, ce fut s'ils avoient les Livres de leurs Loix ; ils les développèrent d'abord & les lui présentèrent. Il fut frappé de la finesse du velin *sur lequel elles étoient écrites*, & de l'art avec lequel les différentes feuilles en étoient si proprement unies les unes aux autres, qu'on n'appercevoit pas l'endroit où elles avoient été jointes. Après avoir admiré l'un & l'autre pendant quelque temps, il dit aux Députés qu'il leur étoit obligé ; qu'il l'étoit davantage à celui qui les avoit envoyés, mais infiniment plus à Dieu, dont ils lui présentoient les Loix. Les Députés & tous ceux qui étoient présents éleverent alors la voix, pour souhaiter toute sorte de prospérité au Roi, qui ne put s'empêcher de répandre quelques larmes de joie ; car si les larmes sont les marques ordinaires de la douleur, elles sont aussi assez naturellement l'effet d'une joie excessive. Il ordonna qu'on mit ces Livres entre les mains de ceux qui devoient en être chargés, & ayant embrassé les Députés, » il est juste, leur dit-il, qu'après avoir » traité d'abord de l'affaire pour laquelle j'ai souhaité qu'on » vous fût venir, je me donne la satisfaction de vous entrete- » nir. Je veux faire du jour de votre arrivée dans mes Etats » un jour solennel, que je célébrerai tous les ans, tant que » je vivrai. A pareil jour, j'ai remporté (b) une victoire na- » vale sur Antigone. « Le Roi les invita ensuite à venir manger à sa table, & commanda qu'on leur choisît les plus beaux &

(a) L'audience qu'il donnoit tous les cinq jours à ses sujets, comme il en donnoit une tous les mois aux Ambassadeurs [*M. d'Andilly.*]

(b) Diodore de Sicile rapporte que Ptolémée Lagus, père de Philadelphie, remporta une grande victoire sur Antigone, qui étoit venu à la tête d'une armée de terre & de mer pour s'emparer

de l'Egypte. *Livre 20. pag. 806.* Son fils Philadelphie put aussi en remporter une sur le même Antigone, que Diodore n'a pas connue, ou qu'il n'a pas jugé à propos de rapporter, mais que les Juifs qui demeuroient en Egypte, mieux instruits, & intéressés à ce qui faisoit honneur à Ptolémée Philadelphie, n'ont eu garde d'omettre.

les plus commodés logemens qui se pourroient trouver , auprès de la citadelle.

XI. Nicanor , qui avoit l'Intendance du soin qu'on devoit prendre des Etrangers , fit appeller Dorothée , Officier chargé sous lui de procurer toutes les choses qui leur étoient nécessaires , & lui donna ordre de faire apprêter pour chacun des Députés les mets qui pouvoient leur convenir. C'étoit un ordre établi par le Roi Ptolémée , que dans chaque ville de ses Etats où la manière de vivre étoit différente de celle des autres , il y eût un Officier préposé pour y faire trouver à ceux qui y venoient toutes les choses dont ils avoient coutume de faire usage , afin qu'ils eussent la satisfaction de vivre à leur manière , & qu'ils n'eussent pas le désagrément de se trouver incommodés d'une nourriture à laquelle ils ne seroient point accoutumés. Dorothée donc , à qui une connoissance parfaite de toutes les sortes de vivres avoit procuré cet emploi *à la Cour* , prit un soin particulier des soixante & douze Interprètes. Il fit préparer la sale à manger , & y placer des lits , de manière que le Roi eût une moitié de ces Députés au-dessus de lui , & l'autre au-dessous ; car ce Prince l'avoit ainsi ordonné , pour leur faire le plus d'honneur qu'il pouvoit. Lorsqu'ils eurent pris place , le Roi commanda à Dorothée de les faire servir à la manière de leur pays. Il avoit cru devoir éloigner de sa table ses Prêtres , ses Sacrificateurs , & ceux qui avoient coutume de faire la prière avant le repas ; il engagea donc un des Députés , qui étoit Prêtre , & qui s'appelloit Elisée , de la faire. Elisée se leva pour s'acquitter de cette pieuse fonction ; & debout au milieu de la compagnie , il fit des vœux pour la prospérité du Roi & de ses sujets. L'assemblée y applaudit par de vives acclamations de joie ; chacun ensuite s'empressa de faire honneur aux mets qu'on lui servoit. Le Roi , en ayant donné le temps qu'il jugea convenable , ouvrit une conversation philosophique. Il proposa à chacun des Envoyés quelque question sur des matières de Physique & d'une curieuse spéculation , & fut si satisfait des sages réponses qu'ils firent à toutes ses questions , qu'il se fit un plaisir de leur faire pendant douze jours un pareil festin. Si quelqu'un souhaite prendre une connoissance détaillée des diverses questions que le Roi leur proposa dans ces repas , Aristée en a fait un Livre : on peut y avoir recours.

XII. Le Roi ne fut pas le seul qui les entendit avec admiration. Le Philosophe Ménédème, qui ne fut pas moins frappé de leur profonde capacité, dit que toutes choses étant gouvernées par la Providence, on devoit croire que c'étoit elle qui leur avoit inspiré la force & la justesse de leurs réponses (a). Ces sortes de controverses cessèrent cependant, & le Roi déclara que l'arrivée de ces soixante & douze vieillards dans ses Etats lui étoit infiniment profitable, par les lumières qu'ils lui avoient données sur la manière dont il devoit gouverner. Il leur fit donner à chacun trois talents, & ordonna qu'on les conduisît au logement qu'il leur avoit fait préparer. Démétrius fut les prendre trois jours après, passa avec eux ce qu'on appelle l'Eptastade (b), qui est une jettée dans la mer, pour gagner l'Isle : ils passerent ensuite le pont, & prenant vers le Nord, il les fit entrer dans une maison qu'on avoit préparée pour eux proche de la mer, & qui par sa situation retirée, étoit toute propre à procurer à l'esprit cette douce tranquillité si nécessaire dans les travaux d'une sérieuse application.

Après les avoir ainsi établis dans cette maison, & leur avoir fait remarquer qu'elle étoit abondamment pourvue de tout ce qu'ils pouvoient souhaiter, Démétrius les pria de se mettre sans délai au grand Ouvrage de la Traduction de leurs Loix, ce qu'ils firent avec beaucoup de zèle : ils y travailloient assiduellement jusqu'à la neuvième heure du jour, ils se mettoient ensuite à table. Outre le service ordinaire, qui étoit toujours très-

(a) Samuel Petit * a eu raison de consulter Aristée pour expliquer ce que Joseph dit ici ; mais il n'a pas fait, ce semble, tout l'usage qu'on en peut faire pour entendre ce que veut dire l'Historien Juif. Aristée fait dire à Ptolémée, charmé des réponses que les Septante avoient données à ses questions, » que ces hommes recevoient de Dieu la force de leurs discours. Oui, Sire, reprit le Philosophe Ménédème ; car toutes choses étant réglées par Dieu, & persuadés avec raison que l'homme est sa créature, c'est une suite que la force & la beauté du discours viennent de lui. « C'est le sentiment que Joseph met dans la bouche de Ménédème, mais qu'il exprime si obscurément, qu'il seroit inintelligible, si on n'avoit pas recours à Aristée.

(b) On a assez de preuves que si le fond de l'Histoire de la Traduction de l'Ecriture en Grec sous un des Ptolémées est véritable, une grande partie des circonstances en sont fabuleuses & romanesques, sans prétendre faire entrer en preuve ce que Joseph dit ici de l'Eptastade. Il est vrai qu'Ammien Marcellin dit que ce fut la fameuse Cléopâtre qui fit faire cet ouvrage ; mais c'est une faute de cet Auteur. L'ouvrage existoit long-temps avant cette Reine, comme l'ont bien prouvé Messieurs de Valois, & Humfrède Hody. Le premier sur Ammien Marcellin, pag. 342. Edit. 1681. & le second *De Bibliorum textibus originalibus*, &c. pag. 83. &c. Cet Eptastade étoit une jettée de sept stades, qui joignoit l'île de Pharos à Alexandrie.

abondant, Dorothee, suivant les ordres qu'il en avoit reçus, leur faisoit porter différents mets qui avoient été préparés pour la table du Roi. Ils alloient tous les matins au palais rendre leurs devoirs à ce Prince, & s'en retournoient ensuite chez eux, où, après s'être lavé les mains dans l'eau de la mer, & s'être purifiés, ils reprenoient leur travail. L'ouvrage fut achevé en soixante & douze jours. Démétrius convoqua alors les Juifs dans le lieu où cette Traduction avoit été faite, & la leur lut en présence des septante-deux Interprètes. L'Assemblée approuva beaucoup l'Ouvrage, donna de grandes louanges à Démétrius, qui en avoit formé le dessein, estimant qu'il leur avoit en cela rendu un service signalé. Cependant elle pria qu'on donnât encore cette Traduction à lire aux principaux Chefs de la Nation (a). Le Prêtre Elisée, les plus anciens d'entre les Interprètes, & les Magistrats établis sur le peuple jugerent que cette Traduction étant bien faite, il falloit la conserver comme elle étoit, & qu'il ne devoit plus être permis d'y rien changer. Quoique tout le monde se fût réuni à ce sentiment, on ordonna cependant que chacun en fit un nouvel examen, afin que si quelqu'un prouvoit clairement qu'on eût sans nécessité ajouté ou retranché quelque chose de la Loi, on le pût corriger. Le but de ce sage règlement étoit d'ôter tout prétexte de toucher jamais à cette Traduction, quand il auroit été une fois réglé qu'elle étoit exactement faite.

XIII. L'heureuse exécution d'une si utile entreprise flatta beaucoup le Roi, qui fut pénétré de joie quand on lui eut lû notre Loi. Il ne pouvoit assez admirer l'Esprit & la Sagesse de celui qui nous l'avoit donnée. Il dit dans son étonnement à Démétrius: Comment s'est-il pû faire, qu'aucun Historien ni aucun Poète n'ait parlé d'une Loi si admirable? C'est, lui répondit Démétrius, que personne n'a osé, par respect, en rien transcrire, parce qu'elle est Divine, & parce que Dieu a puni ceux qui l'ont entreprise. Théopompe en est une preuve, car cet Historien ayant voulu en faire passer quelque chose dans ses Ouvrages, tomba dans un égarement d'esprit qui dura plus de trente jours; mais ayant reconnu dans les bons inter-

(a) M. le Clerc * ne s'exprime pas exactement, lorsqu'il dit que Joseph assure que cette Version fut examinée par le Sanédrin. Il dit seulement quelle fut lue.

à tous les Juifs, & ensuite à leurs Chefs. Il paroît même que cette lecture se fit à Alexandrie, & non à Jérusalem.

valles que lui laissoit cette fâcheuse maladie, & notamment dans un songe, qu'il n'en étoit affligé que pour avoir touché à des choses divines & les avoir communiquées au vulgaire profane, il tâcha d'appaîser la colère de Dieu par ses prières, abandonna son projet & recouvra sa santé. Théodecte, ajouta encore Démétrius, Poète tragique, ayant voulu rapporter dans une de ses pièces quelque chose de ces saints Livres, perdit la vue; mais reconnoissant bientôt que sa témérité étoit la cause de cet accident, il pria Dieu & fut guéri.

XIV. A ce récit le Roi se prosterna, (a) ordonna qu'on eût un soin religieux que ces Livres ne fussent pas profanés, & dit aux Traducteurs, que sentant bien qu'il étoit temps de leur permettre de retourner chez eux, il les invitoit à se rendre souvent auprès de lui, les assurant que leurs voyages ne seroient point infructueux, dans l'intention où il étoit de leur faire toujours de riches présens, & de les combler d'honneur; mais que pour cette fois, il ne vouloit pas qu'ils s'en retournassent sans avoir reçu les justes récompenses que méritoit leur vertu, & qu'ils avoient droit d'attendre de sa générosité. Il fit présent à chacun d'eux de trois belles robes, de deux talents d'or, d'une coupe du poids d'un talent, & d'un riche tapis. Tels furent les présens qu'il leur fit. Il envoya au Grand-Prêtre dix

(a) *Rex igitur Libris à Demetrio, ut supra memoratum est, acceptis.* C'est la Traduction de M. Havercamp, & le sens qu'on a donné à cet endroit Sig. Gelenius, & M. d'Andilly, à cela près qu'ils n'ont point traduit *καθὼς περιήρται*. *Libris* n'est point dans Joseph, mais ce n'est pas la grande difficulté. Ces deux mots, *καθὼς περιήρται*, embarrassent davantage. Car Joseph n'ayant point dit plus haut que Démétrius eût donné les saints Livres au Roi, on ne voit pas à quoi ils peuvent se rapporter. Il ne fait que transcrire ici Aristée, à quelques termes près; mais il y a quelque dérangement dans le texte de cet Auteur. Car *περὶ τῶν τῷ Δεμίτριῳ* n'est susceptible ni de sens, ni de construction. Je conjecture qu'il faut lire *καθὼς περιήρται ἢ περὶ τῶν Δεμίτριου* « Ayant appris » ce qui étoit arrivé à Théopompe & à » Théodecte, après que Démétrius le lui » eut dit, il adora Dieu, & ordonna » qu'on eût grand soin des saints Livres, » & qu'on les conservât précieusement, »

μεταλάβαι signifie ici, *ayant appris, ayant scû*. C'est dans ce sens qu'Aristée le prend, cinq lignes plus haut, lorsqu'il dit: « J'ai appris, *μετὰ τὴν ἰδέαν*, que » Théodecte ayant voulu mettre quelque » chose de ce Livre dans une pièce de » théâtre, il perdit la vue. « Joseph n'en donne pas, ce semble, un autre à *περὶ τῶν τῷ Δεμίτριῳ*. Car, à quoi rapporter *τῷ Δεμίτριῳ*? Ce ne peut pas être à *τῷ Δεμίτριῳ*, qui est trois lignes plus haut. D'ailleurs, après avoir dit « ayant reçu ces Livres » de Démétrius, il ne pouvoit pas ajouter, » qu'il ordonna qu'on eût un grand » soin des Livres, « sans tomber dans une tautologie ridicule. *Postquam*, après que, n'est pas le sens ordinaire de *καθὼς*; mais c'est celui qu'Aristée lui donne une trentaine de lignes plus haut, » après qu'on » eut lu l'ouvrage. « *καθὼς δ'ἀπαγγαδὸν*. Comme Joseph ne fait guères que transcrire ici Aristée, j'ai cru devoir traduire *καθὼς περιήρται* par: » après que Démétrius le lui eut dit.

lits, à pieds d'argent, avec leurs accompagnemens, & une coupe du poids de trente talens; de plus, dix robes de pourpre, une riche couronne, & cent aulnes de toile de fin lin; enfin, des phioles, des bassins, des pateres, outre deux tasses d'or, pour être consacrées à Dieu. Il le prioit, dans la Lettre qu'il lui écrivoit de permettre à chacun des Interprètes de se rendre auprès de lui toutes les fois qu'ils le souhaiteroient, parce qu'il se plaçoit beaucoup à s'entretenir avec des hommes d'une aussi profonde capacité: il l'assuroit d'ailleurs, qu'il ne plaindrait jamais la dépense que cela pourroit lui causer. Tels étoient les sentimens de Ptolémée pour notre Nation, & les soins qu'il prenoit de sa gloire,

CHAPITRE III.

Considération
des Rois & des
Puissances pour
les Juifs.

I. **L**ES Rois d'Asie n'eurent pas moins de considération pour les Juifs, lorsqu'ils servirent dans leurs armées. Dans les villes que fit bâtir Séleucus Nicanor (a) en Asie, dans la basse Syrie, & même dans Antioche, il leur donna droit de citoyens; & il voulut qu'il n'y eût entre eux, les Macédoniens, & les Grecs, aucune différence; ce règlement subsiste encore aujourd'hui: en voici une preuve. Les Juifs ne veulent pas se servir d'une huile étrangère (b), c'est pourquoi les Gymnasiarques leur donnent une certaine somme d'argent, pour ce qu'ils doivent leur en fournir. Le peuple d'Antioche voulut, dans la guerre que nous venons d'avoir, abolir cet usage; mais Mu-

(a) Ses heureux succès lui firent donner le nom de Nicator. *Appien*, Guer. Syrien, pag. 200. Cela paroît plus vrai-semblable, que de croire que ce fut à cause qu'il avoit tué Nicator. Il est vrai qu'on appelle Nicator, & non Nicanor, le premier fondateur de la Monarchie des Séleucides, mais il n'a jamais pris ce nom sur les médailles. Celui qui l'a sur ces monumens, est un de ses successeurs. *Spanheim*, de Prælit. & usu Numism. Tom. 1.

(b) Les Officiers des bains publics fournissoient, chez les Grecs, de l'huile à ceux qui s'y baignoient. Les Romains imite-

rent ces usages, comme on le voit par Tacite, *Annal.* Liv. 4. & par Suetone, *Néron*, chap. 12. Les Juifs ne vouloient pas se servir d'une huile qui n'avoit pas été faite par des personnes de leur Religion. *Guer. Juifs*, Liv. 2. num. 2. & ils auroient cru transgresser leur Loi, *וְהָיָה כִּי יִשְׁמַח אִישׁ מִן הַיְּהוּדִים מִן הַשֶּׁמֶן הַזֶּה*, (Vie de Joseph, num. 15.) s'ils avoient fait usage d'huile faite par des Grecs. Comme on ne trouve aucun endroit de l'Ecriture qui le leur défende, on croit que ç'avoient été les Pharisiens qui leur avoient imposé ce nouveau joug. *Epître première aux Corinth.* chap. 10. v. 25.

cien (a), qui commandoit en Syrie, les a obligés de le conserver. Lorsque dans la suite Vespasien & Tite son fils sont parvenus à l'Empire, les habitans d'Alexandrie & d'Antioche les supplièrent de priver les Juifs du droit de Citoyens, dont ils jouissoient dans ces villes; mais ils ne purent l'obtenir. On reconnoît, en cela, l'équité & la grandeur d'ame des Romains, mais sur-tout de Vespasien & de Tite. Quoique la guerre des Juifs leur eût donné beaucoup de peine, qu'ils fussent irrités de ce qu'ils n'avoient pas voulu mettre les armes bas, & de ce qu'ils s'étoient défendus jusqu'à la dernière extrémité, ils ne les ont point cependant privés des avantages que le précédent gouvernement leur avoit accordés. Sans rien donner à leur ressentiment, ni aux sollicitations de ceux d'Alexandrie & d'Antioche, ni au plaisir de favoriser les uns, ni au souvenir de la guerre que leur a fait notre Nation, ils lui ont conservé ses anciens privilèges. » Ceux, dirent-ils, qui ont osé prendre » les armes contre nous & se défendre, en ont été châtiés; » mais il n'est pas juste de dépouiller de leur droit ceux qui » ne nous ont fait aucun mal.

II. Nous savons que (b) Marc Agrippa étoit dans les mêmes sentimens: car les Ioniens tâchant de l'irriter contre nous, & le priant de nous ôter le droit de citoyens, que nous a donné Antiochus, petit-fils de Séleucus, que les Grecs appellent Dieu, & soutenant que s'il y avoit entre eux & les Juifs quelque société, ils devoient adorer les mêmes Dieux qu'eux; l'affaire fut discutée; les Juifs que (c) Nicolas de Damas défendoit, gagnèrent leur cause, & obtinrent la permission de conserver leurs usages, Agrippa ayant décidé qu'il ne lui étoit pas permis de rien innover. Si l'on souhaite avoir une connoissance plus détaillée de cette affaire, on peut consulter le cent vingt-troisième & le cent vingt-quatrième

(a) Licinius Mucianus Gouverneur de Syrie sous Néron. Ce fut un des Gouverneurs de province qui contribua le plus à élever Vespasien à l'Empire. Voyez M. de Tillemont, *Vie des Emp.* Tom. 1.

(b) M. de Tillemont, premier volume de l'Hist. des Emp.

(c) Cet Auteur a vécu du temps du grand Hérode, dont il étoit fort confi-

déré. On peut consulter Vossius, & M. Fabricius, M. de Tillemont, & la deux cent soixante-quatrième Lettre de Grotius; les recherches de M. l'Abbé Sévin, sur l'Histoire de la vie &c. de Nicolas de Damas. *Mem. Académ. Inscript.* Tom. 6. pag. 486 C'est plutôt un éloge que des recherches. Il y a quelque chose qui n'est pas assez exact.

Livre de l'Histoire de cet Auteur. Au reste, ce jugement d'Agrippa n'a rien qui doive surprendre; nous n'étions point alors en guerre avec les Romains: mais que Vespasien & Tite, après la guerre que nous leur avons faite, & les peines qu'ils ont eues à la terminer, nous aient traités avec tant de modération, c'est l'effet d'une grandeur d'ame qui mérite toute notre admiration. Mais je rentre dans mon sujet, dont je me suis écarté.

Maux que
causèrent aux
Juifs, les guer-
res du grand
Antiochus avec
Ptolémée Eu-
pator.

Le grand An-
tiochus reprend
ce dont Scopas
s'étoit emparé.
Les Juifs se
donnent à lui.

III. Les Juifs & les peuples de la basse-Syrie souffrirent beaucoup sous le règne du grand Antiochus, par les pillages auxquels le pays fut exposé. Car dans les guerres qu'il eut avec Ptolémée Eupator, & Ptolémée Epiphane son fils, soit qu'il remportât des victoires, soit qu'il perdît des batailles, semblables à un vaisseau agité & battu des deux côtés par la tempête, ils se ressentoient également des pertes & des avantages d'Antiochus. Ce Prince sortit enfin victorieux de cette guerre, & se rendit maître de la Judée. Après la mort de Philopator, son fils envoya une grande armée sous le commandement de Scopas, contre les peuples de la basse-Syrie. Ce Général y prit plusieurs villes, & soumit notre Nation; car il la défit & la joignit aux autres Etats de Ptolémée. Peu de temps après, Antiochus donna bataille à Scopas auprès des sources du Jourdain, le défit, & détruisit la plus grande partie de son armée. Ce Prince reprit ensuite les villes de la basse-Syrie, dont Scopas s'étoit emparé, & se rendit maître de Samarie. Les Juifs se donnerent à lui, le reçurent dans Jerusalem, fournirent avec abondance des vivres à son armée, & à ses éléphants, & se joignirent à lui lorsqu'il assiégea la garnison que Scopas avoit laissée dans la citadelle de Jerusalem. Antiochus, persuadé qu'il étoit de la justice de reconnoître leur zèle & leur attachement, en écrivit à ses Généraux & à ses Officiers. Il leur rappelloit les services que cette Nation lui avoit rendus, & il leur indiquoit les graces qu'il vouloit leur accorder en reconnaissance. Je rapporterai les Lettres qu'il écrivit à ses Généraux, après que j'aurai remarqué que Polybe (a) Mégapolitain raconte la même chose; car voici comme il s'exprime dans le seizième Livre de son Histoire. » Scopas, Général de Pto-

(a) Tous les Ouvrages de cet excellent Historien ne sont pas venus jus-

qu'à nous. Ceux qui se sont maintenus contre l'injure des temps, & contre la

» lémée, fit une expédition dans les hauts pays, & soumit pen-
 » dant l'hiver la nation des Juifs. « Il raconte dans le même
 Livre comment Antiochus se rendit maître de la Batanée, de
 Samarie, d'Abila, & de Gadare, après avoir vaincu Scopas.
 » Les Juifs qui demeuroient proche du Temple de Jerusalem,
 » furent le trouver peu de temps après. Nous aurions beau-
 » coup de choses à en dire, & sur-tout de la grande réputa-
 » tion (a) de ce Temple, mais nous remettons à en parler en
 » un autre endroit. « C'est ainsi que s'exprime Polybe; mais
 il faut rentrer dans notre sujet, quand nous aurons rapporté
 les Lettres d'Antiochus.

» LE ROI ANTIOCHUS A PTOLEME'E, Salut.
 » Les Juifs nous ont donné les plus grandes marques d'atta-
 » chement, lorsque nous sommes entrés dans leur pays; &
 » quand nous avons voulu entrer dans leur ville, ils nous y
 » ont reçu magnifiquement, ont fourni des vivres à mes trou-
 » pes & à mes éléphants, & ont combattu avec moi pour ré-
 » duire la garnison des Egyptiens, qui étoit dans la forteresse.
 » Je veux leur en marquer ma reconnoissance, & relever leur
 » ville, extrêmement affoiblie par divers accidens assez ordi-
 » naires dans le cours naturel des événemens de la vie, & la
 » repeupler, en y faisant rentrer les anciens habitans que la
 » guerre a dispersés. Je crois, par zèle pour le service de Dieu,
 » devoir commencer par leur donner vingt mille pièces d'ar-
 » gent, pour acheter les animaux qu'ils peuvent sacrifier, du
 » vin, de l'huile & de l'encens; six artabes de farine, selon
 » la mesure du pays; mille quatre cents médimnes de froment,
 » & trois cents soixante & quinze de sel. J'ordonne que cela
 » soit exécuté ainsi que je le marque; que le Temple & les
 » Portiques soient incessamment réparés; & qu'on y fasse les
 » augmentations qui seront jugées convenables; qu'il ne soit
 » pris aucun droit d'impôt sur le bois dont on aura besoin pour

barbarie qui a couvert la face de la terre pendant quelques siècles, justifient les grands éloges qu'on en a faits. Il vivoit du temps de Ptolémée Philométor. P. Cornélius Scipion, surnommé l'Africain, le mena avec lui en Egypte. *Vossius, Fabricius.*

(a) Le nouvel Editeur a rendu *ὁ πρὸς τὸ ἱερὸν ἐνδοξασταί*, par *deque presentia Dei infans*; mais *Dei* n'est point

dans le Grec. Dans ce sens, Joseph auroit dû dire, *ὁ πρὸς ἱερὸν*. Enfin, on ne voit pas que les Payens aient cru que Dieu étoit présent dans le Temple de Jerusalem. Ils le croyoient célèbre & fameux par sa magnificence, & parce qu'on ne sçavoit quelle Divinité on y adoroit; mais s'ils en parloient avec éloges, ce n'est point qu'ils crussent que Dieu y étoit présent.

» cela, soit qu'on le tire de la Judée même, soit qu'on le fasse
 » venir du mont Liban, ou de quelque autre pays. J'ordonne
 » la même chose à l'égard de tout ce qui pourra être néces-
 » faire pour la décoration du Temple. Je permets à tous ceux
 » de cette Nation de vivre selon les Loix, & je veux que son
 » Senat, ses Prêtres, ses secrétaires du Temple, & ses chan-
 » tres, soient exempts de capitation, du tribut de couronne
 » & de tous les autres. Afin que la ville se repeuple plus prom-
 » ptement, j'ordonne que ceux qui y sont actuellement éta-
 » blis, & ceux qui s'y établiront d'ici au mois d'Hyperbéré-
 » thée, soient exempts de tout impôt pendant trois ans, &
 » qu'ils ne payent dans la suite que le tiers des impositions
 » royales, afin qu'ils puissent réparer les pertes qu'ils ont
 » souffertes. Je rends la liberté à ceux de cette ville, & à
 » leurs enfans, qui ont été emmenés en captivité, & je
 » veux qu'on leur rende leur bien.

I V. C'est ce que contenoit la Lettre d'Antiochus. Ce Prince fit encore publier une Ordonnance, par laquelle il s'expliquoit sur le respect qu'il entendoit qu'on eût pour le Temple, & statuoit
 » qu'aucun étranger ne pourroit entrer dans l'enceinte du
 » Temple (a), dans laquelle il est défendu aux Juifs même
 » d'entrer, s'ils ne se sont purifiés selon la Loi de leurs ancê-
 » tres. Que personne ne pourroit porter, dans la ville, de la chair
 » de chevaux, de mulets, d'ânes soit privés, soit sauvages,
 » de léopards, de renards, de lièvres, ni d'aucun animal dont
 » il est défendu aux Juifs de manger (b); qu'il ne seroit pas même
 » permis d'y en élever, qu'on ne se servît que de l'encens qu'on
 » a toujours employé, & qu'il est permis d'offrir à Dieu.
 » Que quiconque enfin transgresseroit quelqu'un de ces ré-
 » glemens, payeroit aux Prêtres trois mille dragmes. « Ce
 même Prince rendit témoignage à notre piété & à notre fidé-
 lité, lorsqu'il apprit qu'il s'élevoit quelque trouble en Phrygie
 & en Lydie, car il écrivit cette Lettre des Satrapies supérieures,
 où il étoit alors, au Général Zeuxis, qu'il aimoit particulièrement,
 pour lui ordonner d'envoyer en Phrygie quelques
 Juifs de Babylone.

(a) » Défense qui paroît visiblement
 » faite à cause de l'attentat de Philopator,
 » qui avoit voulu y entrer par force. «

M. Prieaux, Hist. des Juifs, Tom. 3.
 pag. 202.
 (b) Voyez Remarque II.

» ANTIOCHUS ROI, A ZEUXIS mon père, Salut.
 » Si vous êtes en santé, je suis satisfait; pour moi je me porte
 » bien. J'ai appris qu'il se fait quelque soulèvement dans la
 » Lydie & dans la Syrie: cette affaire me paroît demander l'at-
 » tention la plus sérieuse; & après l'avoir discutée dans mon
 » Conseil, j'ai résolu de faire passer, avec leurs effets, deux
 » mille familles de Juifs, de Babylone & de la Mésopotamie,
 » dans les forteresses & dans les lieux les plus importants de
 » ces provinces. Leur piété envers Dieu me fait croire qu'ils
 » nous les conserveront avec affection: je sçais que mes ancê-
 » tres ont éprouvé leur fidélité & leur prompt obéissance dans
 » toutes les affaires dans lesquelles ils les ont employés; ainsi,
 » quoique ce transport ait la difficulté, je veux qu'il se fasse,
 » & qu'on les assure qu'il leur sera permis de vivre selon leurs
 » Loix. Quand vous les aurez fait passer dans ces provin-
 » ces, vous leur donnerez des places pour bâtir des maisons,
 » des terres pour les labourer & y planter de la vigne; ils
 » ne payeront aucun tribut pendant dix ans. On leur four-
 » nira du grain pour l'entretien de leurs domestiques, jus-
 » qu'à ce qu'ils puissent recueillir des fruits de la terre. Qu'on
 » ne laisse manquer de rien ceux qu'on emploiera à mon ser-
 » vice (a), afin que ces marques de bonté de ma part, leur

(a) *Illique dentur quæ eis inserviant.*
 Nouvel Editeur. Ce n'est point, ce sem-
 ble, des domestiques des Juifs dont il
 s'agit ici. Le Roi venoit d'ordonner qu'on
 leur fournit du grain, & il n'y pouvoit re-
 venir qu'en tombant dans une tautologie
 vicieuse. *Χρησται* ne signifie point toujours
 le service d'un valet, d'un domestique:
 il veut dire quelquefois, l'emploi, l'ex-
 pédition.

Antiochus ordonne au verset ving-
 huitième du chapitre troisième du pre-
 mier Livre des Machabées, que ses troupes
 se tiennent prêtes, *εις παντα χρονια*, pour
 toute entreprise, pour toute expédition.
Aristée, pag. 27. num. 2. Le Grand-Prêtre
 Eléazar dit à Ptolémée Philadelphie, qu'il
 ne lui eût pas envoyé les soixante & douze
 Interprètes, s'il les eût demandés, *εις ετι-
 ος χρονια*, pour tout autre emploi. C'est
 donc aux Juifs qui servoient dans les

troupes, ou qui avoient quelque emploi
 à son service, qu'Antiochus veut qu'on
 fournisse les choses nécessaires.

Je ne trouve point ce que l'Auteur de
 l'histoire des Empires & des Républiques*
 cite de Joseph, que sous le règne du
 grand Antiochus, » des Juifs en grand
 » nombre allèrent s'établir en Ionie, &
 » qu'il leur donna le droit de citoyens.
 » dans quelque ville qu'ils choisissent
 » pour leur résidence. « Ce Prince,
 comme il paroît par la seconde Lettre
 qu'en rapporte Joseph, ordonna à Zeuxis
 d'en faire passer de Mésopotamie & de
 Babylonie deux mille familles dans la
 Phrygie y & la Lydie: mais je n'y trouve
 point qu'il leur accorde le droit de ci-
 toyens dans toutes les villes où ils vou-
 droient s'établir, ni qu'il s'en établît un
 grand nombre en Ionie.

» inspirent plus de zèle pour tout ce qui m'intéresse. Prenez
 » garde, le plus que vous pourrez, que personne ne les mal-
 » traite. « Mais c'est assez parler des marques de bonté que ce
 Prince a données à notre Nation.

CHAPITRE IV.

I. **A**NTIOCHUS le Grand fit dans la suite la paix avec Ptolémée, qui entra dans son alliance, & lui donna la Princesse Cléopâtre sa fille en mariage, lui céda, par forme de dot, la Célé-Syrie (a), Samarie, & la Judée. Ces Princes partagerent entre eux les tributs de ces provinces. Les plus riches & les plus considérables habitans de chacune prenoient à ferme ceux de son district, & leur en portoient le prix convenu. Les Samaritains prospéroient alors, & faisoient beaucoup de mal aux Juifs; ils faisoient le dégât dans la campagne, enlevoient plusieurs prisonniers. Cela se passoit sous le Pontificat d'Onias. Après la mort d'Eléazar, Manassès son oncle (b) lui succéda; & celui-ci étant mort, Onias fut élevé au souverain Pontificat. Il étoit fils de Simon, surnommé le Juste, qui étoit frère d'Eléazar, comme nous l'avons dit. Onias avoit peu d'esprit, & étoit fort avare. Il refusa de payer au Roi Ptolémée Evergetes un tribut de vingt talents, que ses prédécesseurs avoient toujours payé au Roi pour le peuple. Ce Prince en fut fort

(a) Antiochus envoya à Ptolémée Cléopâtre, surnommée Syra, à qui il donna la Célé-Syrie, qu'il avoit enlevée à ce Prince. *Appien, Guer. Syr. pag. 145.* Appien ne parle que de la Célé-Syrie.

(b) Le Père Calmer croit* que le Manassès, dont il est parlé ici, étoit le gendre de Sanaballat, Joseph, qu'il cite, dit seulement qu'il étoit oncle d'Eléazar; &, à prendre *θεῖος* dans son sens rigoureux, Manassès, qui succéda à Eléazar, n'est point le frère de Jaddus. Car le gendre de Sanaballat étoit le grand oncle d'Eléazar. D'ailleurs, il n'est pas vraisemblable que les Juifs l'eussent voulu

recevoir pour Grand-Prêtre, après l'avoir privé du Sacerdoce, parce ce qu'il avoit épousé une femme étrangère. Le sçavant Interprète observe que Joseph ne dit point comment Manassès put parvenir à la souveraine Sacrificature. Cela est vrai, & c'est une marque en même temps, que ce n'est pas du gendre de Sanaballat dont il parle. Car c'eût été un événement trop extraordinaire, qu'après avoir été privé du simple Sacerdoce, il eût été dans la suite honoré du souverain Pontificat, pour qu'il n'eût rien dit de la manière dont cela s'étoit fait.

* P. Calmer, Diction. Bibl. *Manassès*.

** *Antiq. Juiv. Liv. 12, chap. 4, numero 1.*

irrité , il envoya un Officier à Jerusalem porter ses plaintes de ce que le Grand-Prêtre ne payoit pas ce tribut , & menacer que , si on ne le payoit pas , il distribuerait les terres des Juifs à des soldats qu'il y feroit passer. Ces menaces allarmerent les Juifs , mais la passion qu'Onias avoit pour le bien l'y rendirent insensible.

Histoire de
Joseph fils de
Tobie.

II. Joseph fils de Tobie & d'une sœur du Grand-Prêtre Onias , jeune homme sage , vertueux , & en grande considération parmi les Juifs , étoit pour-lors à la campagne , dans un lieu de sa naissance nommé Phicola ; mais ayant été informé par sa mere qu'un Officier , de la part du Roi , venoit d'arriver à Jerusalem , il y revint au plutôt & alla trouver Onias , auquel il reprocha le peu de soin qu'il prenoit des intérêts du peuple , qui ne l'avoit élevé à la souveraine Sacrificature , & ne lui avoit confié l'administration des affaires publiques , que pour procurer le bien de l'Etat (a). Il lui fit sentir qu'en refusant de payer le tribut au Roi , il exposoit la Nation aux derniers malheurs , & ajouta , que si son attache excessive à l'argent le rendoit insensible aux maux dans lesquels sa Patrie couroit risque de se voir plongée , il devoit du moins aller trouver le Roi , pour le prier de lui remettre en tout ou en partie l'argent qui lui étoit dû. Onias lui répondit qu'il se soucioit fort peu du commandement ; qu'il renonceroit volontiers à la souveraine Sacrificature , si cela se pouvoit , mais qu'il n'iroit point trouver le Roi , & qu'il ne se mêleroit point de cette affaire. Mais me permettez-vous , reprit Joseph , de l'aller trouver au nom du peuple ? Le Grand-Prêtre le lui ayant permis , il alla au sacré Portique , y assembla le peuple & lui dit : » Que le peu de » soin qu'Onias son oncle prenoit du bien public , ne devoit » pas le troubler ni l'inquiéter ; il l'exhorta à se tranquilliser , » & à déposer tout sentiment de crainte , & déclara qu'il s'offroit à aller trouver le Roi , pour l'assurer que la Nation n'avoit » point de part à la conduite que tenoit Onias. « Le peuple lui ayant marqué sa juste reconnaissance des promesses qu'il lui faisoit , Joseph fut , au sortir du sacré Portique , trouver l'Envoyé du Roi , & l'engagea à venir loger chez lui ; il lui fit de grands présents , & ne le laissa retourner vers le Roi qu'après l'avoir traité pendant plusieurs jours avec beaucoup de distinc-

(a) Voyez M. Prideaux , *Hist. Juifs.* Tom. 3. pag. 237.

tion. Il le pria d'assurer ce Prince qu'il l'alloit suivre ; les instances que cet Officier fit à Joseph d'entreprendre ce voyage , & les assurances qu'il lui donna de le servir si bien auprès du Roi , qu'il pouvoit espérer d'obtenir tout ce qu'il souhaiteroit , le fortifierent dans sa résolution. La gravité modeste , l'aisance & la franchise de Joseph , lui avoient gagné le cœur de cet Officier.

III. Lorsque le Député du Roi fut de retour en Egypte , il rendit compte à ce Prince de l'indignité de la conduite d'Onias , & loua beaucoup Joseph , qu'il l'assura devoir venir incessamment se présenter devant lui de la part du peuple , pour le supplier de recevoir sa justification sur l'objet de ses plaintes. Il parla avec tant d'éloge du mérite de ce jeune homme , qu'il lui acquit l'amitié & l'estime du Roi & de la Reine Cléopâtre avant qu'ils l'eussent connu. Joseph envoya emprunter de l'argent aux amis qu'il avoit dans Samarie (a) , & prépara ce qui étoit nécessaire pour son voyage , des habits , des coupes , des chevaux. Il employa à ces préparatifs environ vingt mille dragmes. Le Roi affermoit tous les ans le droit de percevoir les tributs , à ceux des différentes villes de son Etat qui pouvoient mieux les faire valoir. C'étoit le temps d'adjuger ces fermes , quand Joseph arriva à Alexandrie. Ceux qui venoient de Syrie & de Phénicie , pour y mettre l'enchère , l'avoient rencontré en chemin , & avoient fait des railleries de sa pauvreté , & du peu de train avec lequel il marchoit. Il apprit en arrivant à Alexandrie , que le Roi étoit à Memphis : il partit pour l'y aller trouver , & le rencontra sur le chemin. Ce Prince étoit dans son chariot , avec la Reine & l'Officier qu'il avoit envoyé à Jerusalem , & que Joseph avoit traité avec tant de distinction. Cet Officier se nommoit Athénion. Il n'eut pas plutôt aperçu Joseph , qu'il dit au Roi que c'étoit ce jeune homme , plein de mérite & de vertu , dont il lui avoit parlé à son retour de Jerusalem. Le Roi prévint Joseph , le salua & le fit monter dans son chariot ; dès qu'il y eut pris place , le Roi lui fit de grandes plaintes de la conduite d'Onias. » Je vous » prie , Seigneur , répondit Joseph , de pardonner à la vieillesse ;

(a) Après avoir dit au commencement de ce chapitre , que les Samaritains faisoient une infinité de maux aux Juifs , on auroit eu lieu d'attendre que

Joseph expliquât comment ce jeune homme pouvoit avoir lié amitié avec un peuple qui traitoit si mal sa Nation.

» leſſe. Vous n'ignorez pas que la vieilleſſe & l'enfance ſont
 » ſujettes aux mêmes foibleſſes , mais notre jeuneſſe ne fera
 » jamais rien dont vous ayez lieu de vous plaindre. « Le Roi
 fut fort ſatisfait de la bonne grace & des manières reſpectueu-
 ſes de ce jeune homme , il connut par lui-même ſes excellentes
 qualités , & l'en aima davantage. Il ordonna qu'on lui donnât
 un appartement dans le palais , & voulut qu'il mangeât tous
 les jours à ſa table. Quand ce Prince fut de retour à Alexandrie ,
 ceux de Syrie , qui étoient venus pour mettre l'enchère aux
 fermes des tributs , eurent un grand déplaiſir de le voir ainſi
 à la table du Roi.

I V. Quand le jour de l'adjudication de ces fermes fut ar-
 rivé , les notables des diverſes villes firent leurs ſoumiſſions.
 Comme ils ne faiſoient monter les tributs de la baſſe-Syrie , de
 la Phénicie , & de la Judée , avec Samarie , qu'à huit mille ta-
 lents , Joſeph s'avança & leur reprocha qu'ils ſ'entendoient
 enſemble , pour ne pas offrir ce qu'ils valoient. Il offrit d'en
 donner le double , & promit de plus , de tenir compte des
 conſiſcations de biens qui ſe prononceroient contre ceux qui
 oſeroient manquer à ce qu'ils devoient au Roi. Ces conſiſcations
 avoient précédemment été laiſſées au profit de ceux qui avoient
 affermé les tributs. Le Roi accepta avec plaiſir des offres qui
 augmentoient auſſi conſidérablement ſes revenus , & déclara
 qu'il adjugeoit volontiers ſes fermes à celui qui les faiſoit ;
 mais avez - vous , dit - il à Joſeph , des cautions à donner ?
 Oui , répondit agréablement ce jeune homme , j'en ai ; ce ſont
 des gens de bien , fort ſolvables , & dans leſquels vous aurez
 une pleine confiance. Et qui ſont-ils , pourſuivit le Roi ? Vous
 même d'une part , repliqua Joſeph , & la Reine de l'autre ,
 vous répondrez l'un & l'autre pour moi. Le Roi ſourit , &
 lui adjugea ſes fermes ſans caution. Ceux qui étoient venus de
 différentes villes pour les avoir , regarderent cette préférence
 comme un affront , en concurent un vrai chagrin , & ſ'en re-
 tournerent couverts de conſuſion.

V. Le Roi donna deux mille ſoldats à Joſeph ; car il croyoit
 que ce ſecours lui étoit néceſſaire , afin de pouvoir contraindre
 les villes qui refuſeroient de payer. Il emprunta des Officiers
 du Roi cinq mille talents , & partit enſuite pour la Syrie. Lorſ-
 qu'il fut à Aſcalon , & qu'il y voulut lever le tribut , les habi-
 tans ne ſe contenterent pas de refuſer de le payer , ils l'outra-

gerent. Il fit prendre vingt des principaux, les punit de mort ; & ayant retiré de la vente de leurs biens une somme de mille talents, il les envoya au Roi, qu'il informa de ce qui s'étoit passé. Ce Prince admira sa fermeté, approuva ce qu'il avoit fait, & lui permit de faire dans la suite ce qu'il jugeroit à propos. Les Syriens, qui l'apprirent, en furent effrayés, & l'exemple des Alcalonites, dont la mutinerie avoit été punie de mort, fit une telle impression sur eux, qu'ils ouvrirent tous leurs portes à Joseph, le reçurent bien, & lui payerent le tribut. Les Scythopolitains au contraire ne craignirent point de l'insulter, & refusèrent de payer le tribut qu'ils avoient toujours payé sans aucune difficulté ; mais il fit mourir les principaux, & envoya au Roi ce que produisit la confiscation de leurs biens. Ayant ainsi amassé de grandes sommes d'argent & fait de gros profits, il s'en servit pour assurer sa fortune & en prévenir les revers : persuadé qu'il devoit employer ce qui l'avoit établie, & ce qui lui avoit procuré le crédit puissant dont il jouissoit, à maintenir & à conserver l'un & l'autre. Il fit dans cette vue de grands présens au Roi, à la Reine, à leurs favoris, & à ceux qui avoient quelque crédit en cour, achetant ainsi leur protection & leurs bonnes grâces.

VI. Joseph vécut vingt-deux ans dans cette grande prospérité. Il eut sept enfans de sa première femme, & un autre de la fille de son frère Solymius, qu'il épousa à l'occasion que je vais rapporter. Solymius étoit allé avec Joseph à Alexandrie, & il avoit mené avec lui sa fille, dans le dessein de la marier avec quelqu'un des plus considérables de sa Nation. Un jour que Joseph mangeoit chez le Roi, il se prit d'amour pour une jeune danseuse extrêmement belle, qu'il vit entrer dans la salle : il en fit confidence à son frère, & le pria de le servir ; & comme leur Loi ne permettoit pas d'avoir de commerce avec une femme étrangère, il le conjura de lui procurer, avec beaucoup de secret, le moyen de satisfaire sa passion avec cette fille. Son frère Solymius le lui promit volontiers, & ayant fait habiller sa fille, il la conduisit la nuit chez Joseph, & la mit dans son lit. Comme Joseph étoit pris de vin, il ne la reconnut point, il eut commerce avec elle. Ce qui étant arrivé plusieurs fois, sa passion ne fit qu'augmenter ; il dit donc à son frère, qu'il croyoit que l'amour qu'il avoit pour cette jeune danseuse le feroit mourir, parce qu'il craignoit que le Roi ne refusât de la

lui céder. Cela ne doit pas vous inquiéter , lui dit Solymius , vous jouirez sans crainte de l'objet de votre passion , & vous pourrez l'épouser. Il lui avoua alors sa supercherie , & lui dit qu'il avoit mieux aimé déshonorer sa fille que d'exposer son frere à être le mépris du public. Joseph témoigna à Solymius qu'il étoit très-satisfait des preuves éclatantes qu'il lui donnoit de son amitié , épousa sa fille , & en eut un fils , comme nous venons de le dire , qui fut nommé Hircan. Quand il eut atteint l'âge de treize ans , il donna tant de marques de courage & d'esprit , que ses freres en furent extrêmement jaloux. Il leur étoit en effet si supérieur , qu'il pouvoit exciter en eux ces sentimens. Joseph , pour connoître lesquels de ses enfans avoient plus d'ouverture & de capacité , les mit les uns après les autres sous les maîtres qui avoient alors le plus de réputation. Mais ils étoient si paresseux , & avoient un tel éloignement pour le travail , qu'ils n'apprirent rien , & revinrent tous , excepté Hircan le plus jeune , parfaitement ignorans. Il envoya ensuite Hircan à deux (a) journées dans le désert , pour y faire labourer une terre. Il lui donna trois cents couples de bœufs , mais il cacha les courroies avec lesquelles on les mettoit au joug. Hircan ne s'aperçut qu'elles manquoient que lorsqu'il fut arrivé à l'endroit où il devoit se rendre. Les valets de charrue lui conseillèrent d'envoyer quelqu'un les chercher chez son père , mais il rejeta leur avis. Il voyoit qu'en le suivant , il alloit perdre beaucoup de temps à attendre que ceux qu'il enverroit fussent de retour. Un expédient qu'on n'auroit pas attendu de son âge , le tira d'embarras. Il fit tuer dix couples de bœufs , en distribua la chair , fit faire des courroies de leur peau , dont il se servit pour mettre au joug ceux qui lui restoient , & il s'en retourna après avoir fait labourer & ensemer la terre dans laquelle son père l'avoit envoyé. Joseph admira la force de son jugement , loua la vivacité du zèle avec lequel il sçavoit faire usage d'un expédient au moment même qu'il l'imaginoit ; & malgré le déplaisir qu'en pouvoient concevoir ses autres enfans , il l'aima plus qu'eux , & comme s'il n'avoit eu que lui de fils.

VII. Joseph apprit en ce même temps qu'il étoit né un fils au Roi Ptolémée , & que les Seigneurs de Syrie , & de ses autres Etats ,

(a) M. d'Andilly en compte sept. La Traduction de Sig. Gelenius en met au-
 } rant , quoique le Grec qui est à côté n'en mette que deux , &c.

alloient en grande pompe à Alexandrie , célébrer sa naissance par de magnifiques fêtes. Comme son grand âge ne lui permettoit pas de faire ce voyage , il demanda à ses enfans si quelqu'un d'eux voudroit l'entreprendre. Ceux du premier lit s'en excuserent sur ce que le peu d'usage qu'ils avoient du grand monde les mettoit hors d'état de parler à des Rois , & ils lui conseillèrent d'envoyer leur frère puîné. Joseph , ravi de les voir dans ces dispositions , fit appeller Hircan , pour lui demander s'il vouloit aller faire sa cour au Roi. Il lui répondit qu'il feroit volontiers ce voyage , qu'il n'auroit pas pour cela besoin de beaucoup d'argent ; qu'il ménageroit si bien sa dépense , que dix mille dragmes lui suffiroient. Joseph fut fort satisfait de cette réponse. Peu de temps après , Hircan proposa à son père de ne point envoyer , du lieu où il étoit , des présens pour le Roi , mais d'écrire à celui qui étoit chargé du soin de ses affaires dans Alexandrie , de lui faire les remises dont il auroit besoin pour acheter ce qui se trouveroit de plus beau & de plus rare dans cette grande ville. Ce correspondant de Joseph se nommoit Arion , il avoit à Joseph trois mille talents pour le moins. Car il lui avoit fait remettre l'argent des tributs de Syrie , & le temps de payer le Roi approchoit. Joseph , fort content de l'avis que lui donnoit son fils , & persuadé que dix talents suffiroient , écrivit à Arion de les lui compter. Hircan partit pour Alexandrie aussi-tôt qu'il eut reçu la Lettre qu'il avoit demandée à son père , & ses freres écrivirent en même temps aux Officiers du Roi , pour les engager à le faire mourir.

VIII. Lorsqu'Hircan fut arrivé , il donna la Lettre de son père à Arion , qui lui demanda combien il souhaitoit. Arion s'attendoit qu'il ne demanderoit que dix talents , ou peu de chose davantage , mais Hircan lui dit qu'il en falloit mille. Arion , surpris , lui remontra avec quelque vivacité qu'il avoit tort de vouloir faire une si grande dépense ; qu'il devoit considérer de quelle manière son père avoit amassé son bien ; combien il lui avoit fallu travailler , & se refuser de choses qui auroient pu lui faire plaisir ; qu'il devoit prendre sa conduite pour règle de la sienne , & lui déclara qu'il ne lui donneroit que dix talents pour acheter les présens qu'il devoit faire au Roi. Ces remontrances irritèrent Hircan , qui le fit mettre en prison. Comme Arion étoit fort considéré de Cléopatre , sa femme en informa

cette Princesse , & la pria d'arrêter la vivacité de ce jeune homme. La Reine , de sa part , en instruisit le Roi ; qui envoya aussitôt faire des plaintes à Hircan , de ce que son père l'ayant envoyé vers lui , il ne l'avoit point encore vu , & de ce que néanmoins il avoit fait mettre son correspondant en prison. Ces reproches étoient accompagnés d'un ordre de se présenter au plutôt à son audience , pour y rendre compte de sa conduite. Hircan chargea l'Officier porteur de cet ordre de dire au Roi , que c'étoit une Loi chez les Juifs , qu'un enfant ne pouvoit manger des viandes offertes en sacrifices , qu'après avoir été au Temple , & y en avoir offert à Dieu ; que par ce motif , il n'avoit pas cru devoir paroître devant le Roi avant que d'avoir les présens qu'il devoit faire au bienfaiteur de son père ; que dans la personne d'Arion , il avoit puni un homme à lui , qui méprisoit les ordres qu'il lui donnoit. Que tout maître à cet égard , grand ou petit , avoit le même droit ; étant de toute vérité , que si les Particuliers n'étoient point autorisés à châtier leurs serviteurs désobéissans , les Souverains courroient risque de se voir bientôt méprisés eux-mêmes par leurs sujets. Cette réponse plut au Roi , il en admira la fermeté & ne put s'empêcher de sourire.

IX. Arion instruit des sentimens du Roi , & jugeant qu'il ne devoit en attendre aucune protection , délivra à Hircan , pour sortir de prison , les mille talents *qu'il demandoit*. Hircan fut trois jours après se présenter devant le Roi & la Reine , qui le reçurent très-bien , & l'admirent à leur table , par considération pour son père. Ce jeune homme , sans communiquer son dessein à personne , avoit acheté cent jeunes garçons , bien faits , & instruits des sciences & des arts , & autant de filles , dont il paya un talent par tête. Invité par le Roi à un festin qu'il donnoit aux principaux de son Etat , les Officiers préposés à assigner les places des convives suivant le rang de distinction dont ils jouissoient , le placèrent au plus bas lieu , par mépris pour sa grande jeunesse. Les conviés firent devant lui une pile d'os des viandes qu'ils avoient mangées. Un nommé Tryphon , que le Roi avoit pris en affection pour les bouffonneries & les plaisanteries dont il l'amusoit pendant ses repas , vint , pour plaire à ces conviés , se poster devant le Roi & lui dit : Le Roi mon maître remarque-t'il tous ces os , qui sont devant Hircan , & qu'il a si bien rongés ? C'est ainsi que

son père ronger la Syrie. Le Roi sourit à cette saillie , & demanda à Hircan pourquoi tous ces os étoient devant lui ? Seigneur , répondit-il , cela est naturel. Les chiens mangent les os & la viande , comme ont fait vos convives , en regardant ceux devant lesquels il n'y avoit point d'os ; mais les hommes ne mangent que la viande , & laissent les os comme je viens de faire , parce que je suis homme. Le Roi admira la justesse de cette vive repartie , & obligea tout le monde d'y applaudir , & de faire justice à la merveilleuse présence d'esprit d'Hircan. Le jour suivant , Hircan fit ses visites aux Ministres du Roi , & à tous ceux qui étoient en crédit à la cour. Il interrogea leurs domestiques sur la nature des présens que leurs maîtres devoient faire au Roi , à cause de la naissance de son fils. Il apprit qu'il y en avoit qui devoient donner douze talents ; que d'autres , qui avoient de grandes charges , comptoient régler leurs présens sur l'état de leurs affaires. Il témoigna à tous ces domestiques , qu'il étoit bien mortifié de ne pouvoir faire de si riches dons ; mais qu'il n'avoit que cinq talents à présenter. Ces domestiques le rapportèrent à leurs maîtres , qui en eurent beaucoup de joie , persuadés qu'un si petit présent feroit mépriser Joseph , & lui feroit perdre les bonnes grâces du Roi. Le jour de faire les présens étant arrivé , ceux qui crurent se distinguer par la richesse de leur offrande , ne présentèrent que vingt talents. Hircan offrit les cent garçons & les cent filles qu'il avoit achetés , & donna un talent à chacun des garçons , pour le présenter au Roi , & autant aux filles , pour le présenter à la Reine. Une si somptueuse magnificence surprit tout le monde , le Roi même , & la Reine ; car on ne croyoit pas qu'il pût la porter si loin. Il fit aussi nombre de présens aux favoris du Roi , & à ceux qui avoient quelque charge auprès de lui ; son but , en faisant ces libéralités , qui monterent encore à plusieurs talents , étoit de se mettre à couvert du mal qu'ils eussent pû lui faire ; car ses freres leur avoient écrit de le faire mourir.

Le Roi , qu'une si surprenante générosité avoit beaucoup flatté , l'invita à demander tout ce qu'il voudroit. Mais Hircan lui répondit qu'il lui demandoit pour toute grâce , de vouloir bien écrire en sa faveur à son père & à ses freres. Le Roi le fit : il y joignit des Lettres pour ses Gouverneurs & ses Intendants , & il ne lui permit de s'en retourner , qu'après lui avoir donné des marques d'une considération particulière , & lui

avoir fait de grands présens. Quand ses freres eurent appris la manière dont le Roi l'avoit reçu , & qu'il revenoit couvert de gloire , ils furent au-devant de lui pour l'assassiner. Son père ne l'ignora pas , & quoiqu'il diffimulât , à cause du Roi , la colère où il étoit de ce qu'il avoit fait de si prodigieuses dépenses , ses sentimens en furent si vifs , qu'il se mit peu en peine de lui conserver la vie. Ses freres l'attaquerent donc , mais il en tua deux , avec plusieurs de ceux qui les accompagnoient , & il les contraignit de se sauver à Jerusalem chez leur père commun. Personne ne le reçut lorsqu'il fut arrivé dans la ville , ce qui lui donna de grands sujets de crainte , & l'obligea de se retirer par-delà le Jourdain , où il vécut des tributs qu'il contraignit les Barbares de lui payer (a).

X. Séleucus surnommé Soter , fils du Grand Antiochus , régnoit alors en Asie (b). Joseph , père d'Hircan , mourut vers le même temps , après avoir tenu pendant vingt-deux ans les fermes de la Syrie , de la Phénicie , & de la Samarie. C'étoit un homme de bien , & d'un grand courage , qui , par son travail & son intelligence , tira les Juifs de l'état où ils étoient avant lui , & les mit en état de jouir abondamment des aïssances & des commodités de la vie. Son oncle , Onias , mourut aussi , & eut pour successeur dans la souveraine Sacrificature son fils Simon. Onias , fils de Simon , lui succéda , & ce fut à lui qu'Aréius , Roi des Lacédémoniens , envoya des Ambassadeurs , & qu'il écrivit cette Lettre.

Le Roi des Lacédémoniens AREIUS à ONIAS , Salut.
 » La lecture d'un ancien Titre nous a fait découvrir que les
 » Juifs & les Lacédémoniens sont de la même Nation , & qu'ils
 » appartiennent également à Abraham. Vous avez donc droit ,
 » comme étant nos freres , d'envoyer nous instruire des choses
 » que vous pourriez désirer de nous. Nous ne manquerons

(a) Quand Joseph parle des peuples de par-delà le Jourdain , il ne les appelle jamais Barbares ; il y a toute apparence que les Copistes ont mis le dernier au lieu du premier. Ce que Joseph dit plus bas , qu'Hircan faisoit la guerre aux Barbares , qu'il faisoit plusieurs prisonniers sur eux , justifie la conjecture.

(b) App en. Guer. Syrien. pag. 187. Justin, qui fait Antiochus Epiphane frère de Démétrius , se trompe : il étoit son

oncle. Le Grand Antiochus avoit été obligé d'envoyer Antiochus Epiphane son fils en otage à Rome. Son frère Séleucus , étant monté sur le trône , lui procura la liberté , en envoyant à sa place son fils Démétrius. Antiochus s'en revenoit , & il étoit à Athènes lorsqu'il apprit la mort de son frère : il continua son chemin , & s'empara de son royaume lorsqu'il fut de retour. Appien, *ibid.* page 187.

» pas de faire la même chose. Vos intérêts seront les nôtres ,
 » & vous regarderez les nôtres comme les vôtres. Démotele ,
 » que nous avons chargé de nos Lettres , vous expliquera
 » nos intentions. La Lettre est quarrée (a) , & le cachet est un
 » aigle , qui tient un dragon dans ses serres. « Telle étoit la
 teneur de la Lettre du Roi de Lacédémone.

XI. Les enfans de Joseph furent cause d'une guerre civile entre les Juifs après la mort de leur père. Car les aînés ayant déclaré la guerre à Hircan leur cadet , le peuple se partagea ; mais le Grand-Prêtre Simon ne prit point de parti , parce qu'il étoit parent (b) des uns & des autres. Hircan ne crut pas devoir demeurer à Jerusalem dans ces circonstances. Il s'établit par-delà le Jourdain , d'où il ne cessa de faire la guerre aux Arabes (c) ; il en tuoit beaucoup , & en prenoit plusieurs prisonniers. Il y bâtit un château fort , qu'il construisit de pierres de marbre blanc jusqu'à la couverture , sur lesquelles il fit sculpter des animaux d'une énorme grandeur. Il l'entoura d'un profond fossé , plein d'eau , & fit creuser dans les rochers saillans de la montagne voisine , de profondes cavernes , dont l'étendue étoit de plusieurs stades : il partagea le dedans du château en divers logemens , dont les uns servoient de salles à manger , & les autres de chambres destinées à goûter le re-

(a) On croit que ces mots : *La Lettre est quarrée* , ne sont pas de Darius : mais cette conjecture ne rend pas l'endroit plus intelligible. C'étoit peut-être une manière de plier les Lettres particulière aux Lacédémoniens.

(b) » Le plus grand nombre favori-
 » soit les aînés contre Hircan , qui étoit
 » le plus jeune , & particulièrement le
 » Grand Sacrificateur , à cause qu'ils lui
 » étoit proches. « C'est la pensée qu'avoit
 attribué Sig. Gelenius à Joseph , & que
 lui a attribué dans la suite M. Haver-
 camp. Mais si c'est le sens de l'Historien
 Juif , il ne sçait ce qu'il dit. Car comme
 le Grand-Prêtre étoit également parent
 des aînés & du cadet des enfans de Jo-
 seph , il ne pouvoit pas prendre le parti
 des aînés parce qu'ils lui étoient plus
 proches. *ἵνα τὸν ὑγιένον*. Les Copistes
 ont omis quelque chose ici. Peut-être
 ἵνα τὸν ἱγίον , après *Σίμων*. » Le plus grand

» nombre prit le parti des aînés. Mais
 » le Grand Prêtre ne prit point de parti,
 » parce qu'il étoit parent des uns & des
 » autres.

(c) Les sçavans Auteurs de l'Histoire universelle du monde voudront bien me permettre de remarquer quelques légères inadvertences dans lesquelles ils sont tombés. * Hircan n'étoit pas neveu de Tobie , mais petit-fils ; fils de Joseph , qui l'étoit de Tobie. 2°. Séleucus ne le chargea point de lever les deniers royaux le long du bord oriental du Jourdain : le motif qu'il eut de s'y retirer , fut la crainte qu'il avoit de ses frères. Il n'y leva point le tribut que ce pays devoit à Séleucus , il ne s'y occupa que de faire une guerre continuelle aux Arabes ; & en cela il étoit si peu autorisé de ce Prince , que la crainte que son successeur ne le punît des maux qu'il leur avoit faits , le porta à se donner la mort.

* Tom. 6. pag. 355.

pos du sommeil , ou à se livrer aux diverses occupations ordinaires de la vie. Par-tout on rencontroit des fontaines d'eau jaillissante , qui formoient un délicieux & agréable spectacle. Il fit faire l'ouverture des cavernes si étroite , qu'il ne pouvoit y entrer qu'une personne à la fois , afin de pouvoir s'y retirer , & éviter de tomber entre les mains de ses freres , s'ils venoient l'attaquer ; les grandes & vastes cours , les spacieux jardins , dont cet édifice étoit accompagné , n'en faisoient pas le moindre ornement. Hircan appella cet endroit Tyr : il est situé par-delà le Jourdain , proche l'Essébonitide , entre la Judée & l'Arabie. Il s'y maintint sept ans , pendant que Séleucus fut maître de la Syrie. Ce Prince eut pour successeur son frere Antiochus (a) Epiphane. Le Roi d'Egypte , dont le surnom étoit aussi Epiphane , laissa , en mourant , deux enfans assez jeunes , dont l'aîné s'appelloit Philométor , & le puîné Phiscon (b). L'extrême puissance d'Antiochus effraya Hircan ; il se tua lui-même , dans la crainte qu'il ne le fit prendre , & ne le punît des maux qu'il avoit faits aux Arabes. Ce Prince s'empara de ses biens après sa mort.

CHAPITRE V.

I. **L**E Roi Antiochus ôta en ce temps la souveraine Sacrificature à Onias , pour la donner à son frere Jesus , ou Jason. L'enfant qu'avoit Onias , & dont nous parlerons dans la suite , étoit trop jeune pour s'acquitter du saint ministère. Jason tomba dans la disgrâce du Roi , qui lui ôta la souveraine Sacrificature , & la donna à Onias son puîné (c). Ils étoient tous trois fils de Simon , & furent tous trois Grands-Prêtres , comme nous l'avons remarqué. Jesus se fit appeller

Antiochus
Epiphane ôte la
grande Sacrifi-
cature à Onias ,
& la vend à son
frere Jason.
Division de
Jason & de
Ménélaüs.

(a) Comment Appien * a-t'il pû dire qu'on l'avoit appelé *Επιφανης* , parce qu'Héliodore voulant s'emparer du royaume , il avoit paru pour le revendiquer comme son propre ? Et comment pouvoit-il lui appartenir ? Il l'usurpoit sur son neveu Démétrius. L'Auteur du Traité de l'empire de la Raïson , fait Antiochus

fils de Séleucus. C'est sans doute sur son autorité , que le Ménologe donné par Sirler , en annonçant le martyre des Machabées , le met sous Antiochus fils de Séleucus.

(b) C'est un sobriquet qu'on donna à ce Prince , à cause de son gros ventre.

(c) Voyez Remarque III.

* Guer. Syr. pag. 178.

Jafon , & Onias , Ménélaüs. Jafon , qui avoit été élevé le premier à la souveraine Sacrificature , se brouilla avec Ménélaüs , qui la posséda après lui. Il se forma un parti pour chacun d'eux ; la famille de Tobie se déclara pour Ménélaüs , mais la plupart du peuple se porta pour Jafon. Ménélaüs & la famille de Tobie se trouvant les plus foibles , furent trouver le Roi Antiochus. Ils lui dirent qu'ils vouloient renoncer aux Loix de leur pays , & changer leur manière de vivre pour prendre celle de la cour , & suivre les coutumes des Grecs ; qu'ils le prioient de leur permettre de construire un bâtiment pour les exercices publics dans Jerusalem. Le Roi le leur permit : ils s'efforcèrent d'effacer les marques de la circoncision , afin qu'il ne parût entre les Grecs & eux aucune différence , lors même qu'ils feroient obligés de paroître nuds. Ils abandonnerent de même tous les autres usages de notre Nation , pour imiter en tout les Grecs.

Antiochus
attaque l'Egypte.

II. Antiochus , qui voyoit son royaume dans l'état où il l'avoit souhaité , déclara la guerre à l'Egypte , & forma le dessein de s'en emparer ; car il méprisoit la jeunesse des enfans de Ptolémée , & les regardoit comme peu capables de soutenir le poids des affaires. Il dirigea sa marche vers Péluse , à la tête d'une grosse armée , surprit Ptolémée Philométor , & pénétra (a) en Egypte. Il poussa jusqu'à Memphis , dont il se rendit maître , & s'avança pour assiéger Alexandrie. Il espéroit s'en emparer , & prendre le Roi Ptolémée , qui s'y étoit renfermé : cependant il fut obligé d'abandonner ce projet , & même de sortir d'Egypte ; les Romains le lui ayant envoyé ordonner , comme je l'ai dit ailleurs. Mais je veux parler plus en détail de ce Prince , & raconter comment il s'empara de la Judée & du Temple ; car je n'en ai dit que fort peu de choses , & en passant , dans mon premier Ouvrage. Je vais donc prendre les choses d'un peu plus haut , afin que le récit que j'en veux faire soit plus exact.

III. La crainte des Romains ayant obligé ce Prince d'abandonner la conquête de l'Egypte (b) , il marcha contre Jerusalem dont il se rendit aisément maître , la cent quarante troi-

(a) *Ægyptum occupat*. M. Havercamp. La suite fait voir que ce Prince ne s'empara pas de l'Egypte. *καταλαβών*, ne signifie pas toujours prendre , se rendre

maître : il ne signifie quelquefois qu'entrer , arriver dans un endroit.

(b) Voyez Remarque IV.

sième année des Séleucides , parce que ceux de son parti lui en ouvrirent les portes. Il fit mourir beaucoup de personnes de la faction opposée (a), quand il fut entré , pilla le Temple , & retourna ensuite à Antioche.

I V. Deux ans après , & l'an cent quarante-cinq *des Séleucides* , le vingt-cinquième du mois que nous appellons Casleu , & les Macédoniens Appellée , en la cent cinquante-troisième Olympiade , ce Prince revint avec de grandes forces à Jerusalem , & usa de mauvaise foi pour la surprendre ; car il protesta n'y venir que dans un esprit de paix. Mais *quand il y fut entré* , il n'épargna pas même ceux qui l'avoient reçu. Les grandes richesses du Temple , & la grande multitude de présens consacrés à Dieu , qu'il avoit sous les yeux , tenterent son avarice , & lui firent violer la parole *qu'il avoit donnée de n'y point toucher*. Il enleva tous les vases sacrés , les lampes d'or , l'autel , & les encensoirs du même métal. Les voiles de byssus & d'écarlate ne furent pas à couvert de sa rapacité. Il découvrit les dépôts les plus cachés , rien n'échappa à ses recherches avides ; & ce qui jeta les Juifs dans la dernière consternation , il leur ordonna de ne plus offrir les sacrifices qu'ils offroient tous les jours à Dieu , abandonna leur ville au pillage , fit mourir plusieurs de ses habitans (b) , & en emmena environ dix mille prisonniers , sans distinction d'âge ni de sexe. Il mit le feu aux plus beaux endroits de la ville , en abbatit les murs , & fit élever une citadelle dans la ville basse , qui commandoit le Temple ; il l'entoura de bons murs , la fortifia de hautes tours , & y mit une garnison de Macédoniens. Les plus méchans & les plus impies d'entre le peuple s'y jetterent , & il n'y eut point de maux qu'ils ne fissent à leurs concitoyens. Antiochus plaça une idole sur l'autel , & lui fit sacrifier des pourceaux , victime que la Religion des Juifs , leurs Loix & les coutumes de leurs pères ne leur permettoient pas d'offrir. Il les força d'abandonner le culte du vrai Dieu , pour adorer ceux à qui il en donnoit le nom ; de leur bâtir , dans les villes & dans les bourgades , des Temples , d'y élever des autels , & de leur sacrifier tous les jours des pourceaux. Il leur défendit de circoncire leurs enfans ,

(a) La faction opposée à Antiochus étoit vrai-semblablement celle qui faisoit le parti du Roi d'Egypte. *Guer.*

Juifs ; liv. 1. pag. 41.

(b) Voyez Remarque V.

& menaça de punir ceux qu'on découvreroit l'avoir fait : il établit des surveillans pour les contraindre de se soumettre à toutes les loix qu'il imposoit. Plusieurs Juifs , les uns volontairement , d'autres dans la crainte des peines dont ils étoient menacés , obéirent aux ordres du Roi. Mais les gens de bien eurent le courage de n'y avoir aucun égard , & l'attachement pour notre sainte Loi leur fit mépriser les châtimens dont on les menaçoit. Cette fermeté leur attira la plus cruelle persécution ; il ne se passoit point de jour qu'on n'en fit mourir quelqu'un. On les faisoit fouetter , on leur déchiroit le corps , on les attachoit tout vivants en croix. On étrangloit les femmes qui avoient circonci leurs enfans , & ces enfans mêmes , on les pendoit au col de ceux qui leur avoient donné la naissance , & qu'on avoit attachés en croix. On brûloit les saints Livres qu'on pouvoit découvrir , & ceux chez qui on les trouvoit , étoient mis à mort.

V. Les Samaritains , qui étoient témoins des maux dont les Juifs étoient accablés , n'avoient garde de se dire de la même Nation , ni d'avouer que leur Temple de Garizim fût consacré au vrai Dieu. Ils se disoient alors une Colonie des Médes & des Perses , comme ils le sont en effet. Leur conduite répondoit à leur caractère , comme nous l'avons déjà fait connoître (a). Ils envoyèrent des Députés à Antiochus , & lui adressèrent cette Requête.

Les Sidoniens qui sont à Sichem, AU ROI ANTIOCHUS, Dieu visible (b). » Une cruelle peste , qui désoloit notre pays , » obligea nos ancêtres de recevoir une certaine vieille superstition , & de prendre la coutume d'honorer le jour que les » Juifs appellent Sabbath. Ils éleverent un Temple , sans lui » donner de nom , sur la montagne qu'on appelle Garizim , » & ils se firent une habitude d'y offrir des victimes. Maintenant que vous traitez les Juifs comme le mérite leur méchanceté , vos Officiers , parce qu'ils nous voient observer » les mêmes pratiques , nous croient de la même Nation , & » nous soumettent aux mêmes peines. Nous sommes originai-

(a) Voyez la dernière Remarque sur le Livre XI

(b) Un Interprète François dit sur le verset onzième du premier chapitre du premier Livre des Machabées, qu'Antiochus

Epiphane prit le nom de Dieu , principalement depuis que les Samaritains le lui eurent déferé. Je ne trouve ce fait ni dans l'Ecriture , ni dans Joseph.

» rement Sidoniens, les monumens publics en fournissent des
 » preuves; c'est pourquoi nous implorons votre bonté bien-
 » faisante & attentive au salut de ses sujets, d'ordonner à
 » Appollonius, commandant du pays, & à Nicanor votre In-
 » tendant, que vous y avez chargé du soin particulier de vos
 » affaires, de ne nous point maltraiter, & de ne pas con-
 » fondre avec les Juifs un peuple qui leur est étranger, & de
 » mœurs & d'origine. Nous vous supplions de plus, de nous
 » permettre d'appeller notre Temple, qui jusqu'ici n'a point
 » eu de nom, le Temple de Jupiter Grec (a). Si vous
 » nous accordez cette grâce, nous nous mettrons d'autant
 » mieux en état d'augmenter vos revenus; que n'ayant plus
 » à craindre aucun mauvais traitement, nous pourrons va-
 » quer tranquillement à nos affaires (b). « Le Roi ayant égard
 à la Requête des Samaritains, écrivit la Lettre suivante.

LE ROI ANTIOCHUS, A NICANOR. » Les Sidoniens,
 » qui demeurent à Sichem, m'ont présenté une Requête, que
 » vous trouverez ci-jointe. Leurs Députés ont prouvé devant
 » notre Conseil, qu'ils n'ont rien de commun avec ce dont
 » on charge les Juifs; c'est pourquoi nous défendons qu'on
 » les maltraite, & nous leur permettons de donner à leur
 » Temple le nom de Jupiter Grec. J'ai ordonné la même
 » chose à Appollonius, Commandant. Le vingt-huit du mois
 » Hécatombéon, l'an quarante-six (c).

(a) *Διὸς Ἑλληνίου*. 2. Machab. ch. 6. §. 2.

(b) » Ce furent aussi eux, les *Samaritains*, qui demandèrent l'addition
 » de ce titre d'hospitalier. « [*M. Pri-
 deaux*. *] Je ne trouve point cette circonstance dans le second Livre des Machabées, ni dans Joseph.

(c) Il manque un *ε* devant *τ*, c'est-à-dire, cent devant quarante-six. C'est, je crois, M. Vaillant qui a fait le premier cette correction dans son Histoire Métallique des Rois de Syrie.

L'Auteur de la Note 1, ne peut pas souffrir *Ἑκατομβέων*, parce que c'est

le nom d'un mois Attique, & qu'il n'est pas vrai semblable que les Rois de Syrie, qui étoient Macédoniens, quittaient les noms de leurs mois; pour prendre ceux des Athéniens. Ce ne sont pas les Rois qui mettent la date à leurs récrits, c'est l'office de leurs secrétaires. Celui d'Antiochus pouvoit être Athénien, & se servir, en datant sa réponse aux Samaritains, du nom que les Athéniens donnoient au mois dans lequel elle étoit faite, ou par préférence pour les usages de sa Patrie, ou par une simple habitude.

CHAPITRE VI.

Mattathias ,
ses enfans , &
ceux des Juifs
qui ne vou-
loient pas aban-
donner la Loi .
se cachent dans
le désert.

MATTATHIAS fils de Jean, fils de Simon, fils d'Afamonée, Prêtre de la famille de Joarib, de la ville de Jerusalem, demouroit en ce temps-là dans un bourg du Judée qui s'appelloit Modin. Il avoit cinq enfans; Jean, surnommé Gaddis, Simon surnommé Thafi, Judas appelé Machabée, Eléazar surnommé Abaron, & Jonathas, qu'on appelloit Apphus. Mattathias gémissoit avec ses enfans, des maux que souffroit notre Nation, du saccagement de Jerusalem, du pillage du Temple, & des malheurs des Juifs, & il leur disoit, qu'il valoit mieux mourir pour la conservation de leurs Loix, que de vivre ainsi couverts d'opprobre.

II. Lorsque les Officiers qui étoient envoyés par le Roi pour contraindre les Juifs de se soumettre à ses volontés furent arrivés à Modin, & qu'ils eurent commandé à ceux qui y demouroient de sacrifier, comme ce Prince l'ordonnoit, ils tâcherent d'engager Mattathias à offrir le premier ces sacrifices: ils lui dirent que sa haute réputation, sa grande capacité, & ses autres bonnes qualités, porteroient le peuple à suivre son exemple, & que cela le mettroit en crédit auprès du Roi; mais Mattathias refusa d'obéir, & protesta que quand toutes les nations, ou par crainte ou par complaisance, obéiroient à Antiochus, on ne lui persuaderoit jamais, ni à ses enfans, d'abandonner les Loix de leurs pères. Il venoit de faire cette déclaration, lorsqu'un Juif s'avança pour sacrifier, suivant les intentions du Roi. Animé d'un saint zèle, il se jeta avec ses enfans sur ce malheureux qu'ils tuèrent, & avec lui l'Officier envoyé par le Roi pour faire exécuter ses ordres, & quelques-uns des soldats qui l'accompagnoient. Mattathias renversa ensuite l'autel, & cria: Si quelqu'un a encore quelque zèle pour les saintes Loix de nos Pères, & pour le service de Dieu, qu'il me suive. Après quoi il se retira dans le désert avec ses enfans, & abandonna le bien qu'il avoit dans ce bourg. Plusieurs, à son exemple, se retirèrent dans le désert avec leurs femmes & leurs enfans, & se cachèrent dans des cavernes. Les Officiers du Roi, qui en furent informés, prirent les trou-

pes qui se trouvoient dans la forteresse de Jérusalem, & marcherent contre les Juifs dans le désert. Ils tâcherent, quand ils les eurent joints, de les porter à prendre, en vue de leur propre bien, le parti de se repentir de ce qu'ils avoient fait; ils les inviterent à ne pas les mettre dans la nécessité de les traiter dans toute la rigueur de la guerre; mais voyant que, loin de se laisser persuader, ils rejettoient ces avis avec fermeté, ils les firent attaquer par les troupes & les brûlerent dans leurs cavernes, sans qu'ils se missent en devoir de faire aucune résistance, pas même d'en fermer les ouvertures, parce c'étoit un jour de Sabbat. Leur respect pour ce saint jour les empêcha de se mettre en défense, ils aimèrent mieux perdre la vie que de ne le pas observer, parce que notre Loi nous ordonne de ne rien faire dans ce jour. En comptant les femmes & les enfans, il y eut environ mille personnes d'étouffées dans les cavernes. Ceux qui purent se sauver, vinrent joindre Mattathias, qu'ils choisirent pour leur Chef. Mattathias leur apprit que le respect pour le jour du Sabbat (a) ne devoit pas les empêcher de se défendre; qu'en agissant autrement dans la crainte de le violer, ils devenoient homicides d'eux-mêmes, puisque leurs ennemis, assurés de ne trouver aucune résistance, ne manqueroient pas de les attaquer toujours des jours de Sabbat, pour venir plus aisément à bout de les détruire. Ils sentirent la justice de ces raisons; & nous avons toujours cru depuis que nous pouvons prendre les armes un jour de Sabbat, lorsque nous y sommes forcés. Mattathias iramassa

Juifs qui aiment mieux se laisser égorger, que de prendre les armes le jour du Sabbat.

(a) L'Auteur de l'Histoire des Empires & des Républiques a-t-il donc cru que le récit de ce règlement ou de cette décision fût étrange, si j'ose m'exprimer ainsi, dans l'Ecriture & dans Joseph? Il l'a bien plus étendu dans le septième Tome, pag. 251. On y voit Mattathias assembler ses compagnons, examiner avec eux l'esprit de la Loi, & décider d'un commun accord, que le précepte du Sabbat n'oblige personne, dans le cas de nécessité. Ils firent ratifier ce décret par les Prêtres & les Anciens qui se trouvoient parmi eux; ils en envoyèrent des copies à tous ceux qui demeuroient atta-

chés à la Loi; mais ce n'est pas la seule anecdote que nous donne cet Historien.
 » Mattathias * fit rechercher avec une
 » diligence extrême les Livres dont les
 » Payens s'étoient emparés, & ceux que
 » des Juifs fidèles avoient cachés religieusement; il en fit tirer un grand
 » nombre de copies il en rétablit
 » l'usage & la lecture dans les Synagogues
 » particulières. Mais comme il s'en trou-
 » va plusieurs que les persécuteurs avoient
 » souillés en y peignant l'image de leurs
 » Dieux, on ne crut pas pouvoir s'en
 » servir publiquement.

des forces considérables , renversa les autels , fit mourir tous les violateurs de la Loi dont il put se saisir ; car la crainte en avoit obligé plusieurs de se retirer chez les nations voisines. Il fit circoncire les enfans qui ne l'avoient pas été , & chasser les Officiers commis par le Roi pour empêcher qu'ils ne le fussent.

III. Il y avoit un an que ce grand Homme commandoit , lorsqu'il tomba malade. Dans cet état , il rassembla ses enfans auprès de lui & leur dit : » Je touche , mes enfans , au terme » où tout homme doit arriver. Je vous fais dépositaires de mes » vûes & de mes projets , je vous exhorte à en être de fidèles » Promoteurs ; de vous souvenir toujours du parti qu'a pris » celui à qui vous devez la naissance ; de conserver les Loix » de nos Pères , & de rétablir la forme de gouvernement de » nos ancêtres , qui est en danger d'être anéantie. N'ayez au- » cun commerce avec ceux qui , par contrainte ou par sen- » timent particulier , se détermineront à l'abandonner. Rendez- » vous dignes de m'avoir eu pour père , & mettez-vous au-dessus » des efforts de toute injuste violence ; animez votre coura- » ge , & soyez toujours prêts à mourir pour nos Loix , lorsqu'il » le faudra. Soyez persuadés que si Dieu vous voit dans ces » dispositions , il ne vous abandonnera point. Il aime la vertu ; » quelque disgrâce qu'il vous arrive , il vous soutiendra , & il » vous procurera la liberté de vivre sans crainte dans la pra- » tique de nos Loix. Nos corps sont caducs & mortels , il n'y » a que (a) la mémoire de nos bonnes actions qui puisse nous » procurer l'immortalité. Je veux que l'amour de la gloire vous » la fasse rechercher. Animez-vous aux grandes actions , & ne » craignez jamais de mourir pour quelque chose de grand. Je » vous exhorte sur-tout à vivre bien unis : si l'un de vous a » un talent distingué , laissez-le lui exercer sans jalousie , & met- » tez réciproquement en usage ce que chacun peut avoir de bon. » Regardez Simon comme votre père ; il est prudent , suivez » ses conseils. Donnez à Machabée le commandement des » troupes : il est fort & courageux , il vengera notre Nation , » & il la défendra contre ses ennemis. Attachez-vous les gens

(a) Joseph prête ici à Mattathias un sentiment payen , & d'une personne qui ne croiroit pas l'immortalité de l'ame Une affectation criminelle d'imiter la

manière de parler des Payens , & leurs usages. a , je crois , formé son expression , plutôt que son sentiment , sur un point si important.

» de vertu & de piété, vous vous les concilierez & augmen-
 » terez ainsi vos forces.

I V. Mattathias mourut presque aussi-tôt après qu'il eut fait cette exhortation à ses enfans & qu'il eut prié Dieu de leur être toujours favorable, & de faire la grace à son peuple de recouvrer sa première forme de gouvernement. Il fut enterré à Modin, pleuré & regretté de tout le peuple. Judas Machabée son fils prit le soin des affaires, la cent quarante-sixième année. Avec le secours de ses freres, & de quelques autres Juifs, qui le seconderent avec zèle, il chassa les ennemis (a), fit mourir ceux qui avoient abandonné la Loi, & purgea le pays des abominations dont l'avoient souillé les Gentils.

Mort de Mat-
 thias.

CHAPITRE VII.

I. **A**PPOLLONIUS, qui commandoit à Samarie, ayant été informé des succès de Judas Machabée, rassembla ses troupes & marcha contre lui; Judas alla à sa rencontre, lui livra bataille & la gagna. Il y eut beaucoup d'ennemis de tués, encore plus de blessés. Appollonius fut du nombre des premiers, son épée servit de trophée à Judas. Le camp des ennemis fut pillé, on y fit un grand butin, après quoi Judas se retira. Séron, qui commandoit en Syrie, ayant appris que plusieurs Juifs s'étoient joints à Judas, & qu'il étoit assez en forces pour se mettre en campagne & soutenir le choc d'une bataille, résolut de l'aller attaquer avec une bonne armée, jugeant qu'il importoit de châtier au plutôt la désobéissance des Juifs aux ordres du Roi (a). Il rassembla pour cela toutes les troupes qu'il avoit à son commandement, y joignit ce qu'il put de Juifs fugitifs & apostats, & s'avança pour combattre Judas. Quand il fut arrivé à Bethoron, qui est une bourgade de la Judée, il y établit son camp. Judas de son côté marcha contre lui, dans le dessein de lui donner bataille, mais il y trouva ses troupes assez peu disposées; leur petit nombre, & le défaut de vivres, les avoit jettées dans le découragement: il tâcha néanmoins de le dissiper, les exhorta à prendre des sentimens de

Judas rem-
 porte deux
 grandes vic-
 toires.

(a) Justin se trompe, lorsqu'il dit que ce fut sous le règne de Démétrius que les Juifs secouerent le joug des Macédo- niens. Liv. 36. vers la fin.

vigueur. » Ce n'est point, leur dit-il, le grand nombre de troupes, qui procure la victoire & fait triompher une armée, c'est une pieuse confiance en Dieu : nous avons des preuves éclatantes de cette vérité, dans la personne de nos ancêtres; ils ont souvent défait une multitude infinie d'ennemis, parce qu'ils ne combattoient que pour la justice, que pour le maintien de leurs Loix & le salut de leurs enfans. On est bien fort, quand on peut se flatter de n'avoir pas pris les armes injustement. « Ce discours releva le courage de ses troupes, sans s'embarrasser du grand nombre d'ennemis qu'elles avoient à combattre, elles marcherent contre Séron. La bataille se donna, Séron la perdit avec la vie. Sa mort emporta la déroute entière de ses troupes, elles crurent ne pouvoir trouver de salut que dans la fuite. Judas les poursuivit jusqu'à la plaine. Le nombre des morts fut d'environ huit cents, le reste se sauva sur le bord de la mer (a).

Antiochus se dispose à aller dans les provinces supérieures de ses Etats.

II. Le Roi Antiochus fut transporté de colère, lorsqu'il reçut la nouvelle de cette défaite. Il rassembla toutes ses troupes, prit à sa solde plusieurs habitans des Isles, & fit de grands préparatifs pour attaquer la Judée au printemps : mais le paiement de ses troupes épuisa les fonds, & l'argent lui manqua. Les révoltes des différentes nations qui étoient soumises à son Empire, retardoient souvent le paiement de ses tributs; ses revenus d'ailleurs suffisoient à peine pour satisfaire son inclination libérale & magnifique. Il prit donc le parti d'aller plutôt en Perse, pour y recevoir les tributs de cette Province. Il chargea du soin des affaires, en son absence, Lysias, pour lequel il avoit beaucoup de considération, & l'établit gouverneur des pays renfermés entre le fleuve d'Euphrate & l'Egypte, & de toute la basse-Syrie. Il lui laissa une partie de ses troupes, avec ses éléphants, lui recommanda de veiller avec soin sur l'éducation & la conduite de son fils Antiochus (b), de soumettre la Judée, de réduire les Juifs en captivité, & de détruire Jerusalem & toute la Nation. Le Roi Antiochus, après avoir donné ces ordres à Lysias, partit pour la Perse, l'année quarante-sept, passa l'Euphrate & entra dans les Satrapies supérieures.

(a) Au pays des Philistins. 1. Machab. chap. 3. v. 24.

(b) Des Syriens lui donnerent le nom

d'Eupator, à cause du mérite de son père . . . *... οὗτος ὁ παῖς διὰ τὸ εὐπάτορος Ἀντιόχου.* Appien, Guer. Syrien. pag. 188.

III. Lyfias confia le foin de la guerre des Juifs à Ptolémée fils de Dorymini, à Nicanor & à Gorgias Officiers des plus diftingués & des plus puiffants en crédit auprès du Roi. Il leur donna quarante mille hommes de pied, & fept mille de cavalerie. Lorsque ces Généraux furent arrivés à la ville d'Emmaüs, ils camperent dans la plaine, où ils reçurent des renforts de Syrie & des pays circonvoifins : plusieurs Juifs déferteurs les y furent trouver, ainfi que quelques marchands, pour acheter des efclaves : ils s'étoient fournis de chaînes (a) pour lier ceux qu'on feroit, & d'argent pour en payer le prix. Judas ayant reconnu le camp des ennemis, & confidérant leur multitude, s'efforçoit de foutenir le courage de fes troupes. » C'est » de Dieu, leur dit-il, que nous devons efperer la victoire. Il » faut la lui demander par des prières ferventes, comme » faifoient nos Pères. Revêtons-nous de facs, & expofons-lui » la grandeur du péril où nous nous trouvons expofés, par les » marques ordinaires d'une véritable humiliation. C'est le » moyen de l'appaifer & d'obtenir la victoire fur nos enne- » mis. « Il établit enfuite des Officiers généraux, des fubal- ternes, & donna, felon notre Loi & nos ufages, la liberté de fe retirer aux nouveaux mariés, & à ceux qui avoient récemment fait des acquifitions, de peur que l'amour pour leurs épou- fes dans les uns, & dans les autres le defir de jouir de ces biens, n'abbaît leur courage & ne les portât à quelque défection pour fe conferver la vie. Il harangua enfuite les troupes, pour les exciter à bien faire. » Nous ne nous fommes jamais trou- » vés, leur dit-il, dans une occafion plus preffante de donner

(a) 1. Machabées, chapitre trois, ver- fet quarante-un. *Les Marchands des pays voifins . . . prirent beaucoup d'or & d'ar- gent & pœros, & vinrent au camp.* On ne voit pas bien ce que font ici ces en- fans, *παιδες*, ou domeftiques. Jofeph a lû *πιδας*, chaînes, menottes. Cette leçon préfente un fens naturel, & le changement de *πιδας* en *παιδες* a été fi aifé à un Co- pifte diftrait, qu'elle a tout l'air de la véritable. Je n'ai lû cette correction dans aucun Interprète de l'Ecriture ; mais fi on la découvre dans quelqu'un que je n'ai pas lû, je ne ferai pas fâché qu'on dife que je la lui dois. Je remarque feu- lement qu'un fçavant Critique cite, en expliquant le verfet quarante-unième du

premier Livre des Machabées, cet en- droit de Jofeph, fans en faire aucun ufage pour l'explication de fon texte. J'ajoute, qu'il n'eft point fans exem- ple, que de préfontpueux Généraux fe foient fournis de menottes pour en- chainer des ennemis qu'ils comptoient prendre prifonniers, & qui les défirent. Le Père Ferrari, parlant de la bataille de Zente, dit que Muffapha fe flattoit telle- ment de la gagner, que *magno numero carros post impedimenta adduci jubebat compedum plenos & catenarum.* Guid. Ferrari S. J. *De rebus geflis Eugenii principis à Sabaudia bello Pannonico.* Lib. 3. 80. Hagz in Baravis, 1749.

» des marques de notre intrépidité & du mépris que nous
 » faisons de la mort , que celle qui se présente aujourd'hui.
 » La liberté est , par elle-même , précieuse à tout le monde ;
 » elle nous l'est infiniment plus , puisque quand nous avons
 » le bonheur d'en jouir , nous en tirons le glorieux avantage
 » de pouvoir servir Dieu selon nos Loix. C'est de nous qu'il
 » dépend de nous la procurer aujourd'hui , & de nous mettre
 » en état de mener cette vie heureuse & tranquille , que la
 » pratique libre de notre Loi , & l'observation de nos usa-
 » ges fait goûter. Combattons généreusement. Si nous som-
 » mes des lâches , nous serons couverts d'une éternelle con-
 » fusion , & nous verrons notre Nation exterminée. Nous
 » n'éviterons pas nous-même la mort ; ne songeons donc qu'à
 » la gloire immortelle que nous acquerrons en combattant
 » pour des choses d'un si haut prix , notre liberté , notre Patrie ,
 » nos Loix & notre Religion. Tenons-nous prêts pour demain ,
 » & que ces grands motifs animent notre courage.

IV. Tandis que Judas encourageoit ainsi ses troupes , les ennemis détachèrent Gorgias la nuit pour tomber sur elles , à la tête de cinq mille hommes de pied , & mille cavaliers , auxquels des Juifs (a) transfuges servoient de guides. Judas , qui en eut avis , résolut d'attaquer le camp des ennemis , dont les forces étoient partagées. Il fit dans l'instant prendre quelque nourriture à ses troupes , alluma des feux dans le camp , & marcha toute la nuit pour se rendre à Emmaüs (b) , où les ennemis étoient campés. Gorgias ne trouvant point les Juifs dans leur camp , & croyant qu'ils s'étoient retirés , & qu'ils s'étoient allés cacher dans quelque montagne , poussa plus loin pour les découvrir. Judas arriva à la pointe du jour à Emmaüs. Il n'avoit avec lui que trois mille hommes , très-mal fournis d'armes à cause de la triste situation des affaires des Juifs. Les ennemis au contraire , en étoient très-bien pourvus , la disposition de leur camp étoit admirable ; ce que considérant Judas il exhorta ses troupes à ne pas perdre courage , les assurant que quand même elles seroient toutes nues , elles pouvoient vaincre leurs ennemis ; Dieu (c) pouvant , comme il l'avoit fait assez souvent , se jouer d'une multitude nombreuse.

(a) Ceux de la forteresse leur servoient de guides. 1. *Machab.* chap. 4. v. 2.

(b) Judas paroît avoir été à Mas-

pha. 1. *Machab.* chap. 3. v. 46.

(c) J'ai un peu paraphrasé cet endroit. Si Dieu donne la victoire à des troupes

& bien armée , & accorder la victoire à une poignée d'hommes , qui n'avoient pour armes que leur zèle & leurs bonnes dispositions. Il fit ensuite sonner la charge. Cette attaque , à laquelle les ennemis ne s'attendoient pas , les jeta dans le trouble & dans la confusion ; on fit un grand carnage de ceux qui se défendirent , & l'on poursuivit les autres jusqu'à^(a) Gadare , & jusqu'aux plaines de l'Idumée , d'Azot & de Jamnia. Les ennemis perdirent dans cette action environ trois mille hommes. Judas défendit à ses troupes de s'arrêter au pillage , parce qu'il leur restoit encore à combattre Gorgias , qui commandoit un corps de troupes qu'il falloit défaire ; après quoi , leur dit-il , vous pillerez en toute sûreté , n'ayant plus à craindre d'être surpris par aucun ennemi. Il leur parloit encore , lorsque les troupes de Gorgias s'aperçurent , de dessus les hauteurs , que l'armée qu'elles avoient laissée auprès d'Emmatus avoit été défaite & mise en fuite , & le camp brûlé ; car la fumée qui s'en élevoit annonçoit au loin ce qui étoit arrivé. Ce spectacle , & la ferme contenance de l'armée de Judas , qui les attendoit en bon ordre , les effraya tellement , qu'elles prirent aussi-tôt la fuite. Ainsi , vaincues sans avoir été combattues , elles laissèrent le champ libre à Judas , qui permit alors à ses troupes d'aller au pillage. Le butin fut considérable en or , en argent , en étoffes de pourpre & de bleu céleste. Judas , transporté de joie , s'en retourna chez lui , louant & remerciant Dieu , de lui avoir procuré cette importante victoire , qui contribua beaucoup à remettre la Nation en liberté.

Nouvelle
victoire de Ju-
das.

V. Lysias , que cet échec avoit extrêmement mortifié , marcha l'année suivante contre les Juifs avec soixante mille hommes de pied , & cinq mille de cavalerie , tous gens choisis ; & établit son camp sur les montagnes , dans la bourgade de Bethoron. Judas n'avoit que dix mille hommes avec lui : il n'ignoroit pas en quel nombre étoient les ennemis ; mais après avoir prié Dieu de combattre pour lui & pour ses gens , il

Victoire que
Judas remporta
sur Lysias.

mal armées & inférieures en nombre à leurs ennemis , ce n'est pas parce qu'il admire leur courage. *Α' γαρά μιν ἀντιότις οὐκ ἔστιν.* Je soupçonne qu'il manque ici quelque chose ; Josph a pu dire que les troupes de Judas lui avoient marqué beaucoup d'ardeur pour combattre , &

ajouter que ce grand Homme voyant leur bonne disposition , avoit fait sonner la charge : mais que ce qu'il rapportoit du courage que firent paroître les troupes de Judas , s'est peut-être perdu.

(a) Gezeron , 1. *Machab. chap. 43*

γ. 15.

attaqua l'avant-garde de Lyfias, la rompit, tua environ cinq mille hommes, & jeta l'épouvante dans l'esprit du reste de l'armée. Lyfias conçut alors que les Juifs étoient résolus de mourir plutôt que de ne pas vivre libres. La crainte de ce que des gens réduits au désespoir font capables de faire, le fit se retirer avec ses troupes & retourner à Antioche. Il y augmenta ses forces des étrangers qu'il prit à sa solde, & il se prépara à retourner en Judée avec une armée plus nombreuse que celle qu'il y avoit conduite.

Judas purifie le
Temple.

V I. Judas Machabée fit usage des avantages qu'il avoit remportés sur les Généraux du Roi Antiochus, pour convoquer une assemblée *générale de la Nation*. Il y remontra qu'après les grandes victoires que Dieu leur avoit accordées, il falloit se rendre à Jerusalem, purifier le Temple, & y offrir les sacrifices prescrits par la Loi. Une grande multitude de Juifs l'y accompagna. Il trouva, lorsqu'il y fut arrivé, le Temple abandonné, ses portes brûlées, ses parvis couverts de ronces & d'épines qui y avoient crû d'elles-mêmes, tant il avoit été désert. Un si triste spectacle le jeta, & tous ceux qui l'accompagnoient, dans la plus grande consternation, & leur fit répandre beaucoup de larmes. Judas détacha une partie de ses troupes pour tenir en respect les ennemis qui étoient encore maîtres de la citadelle, tandis qu'il purifieroit le Temple. Il le fit avec une extrême attention; car il y fit porter de nouveaux vases, un chandelier, une table, & un autel, le tout d'or. Il y fit faire des portes, devant lesquelles il fit mettre des voiles; il détruisit l'autel qui y étoit & y en plaça un autre, qu'il fit construire de pierres, sur lesquelles le ciseau ni le marteau n'avoient point encore été employés. Le vingt-cinquième du mois Casleu, que les Macédoniens nomment Appellée, on alluma des lampes, & on brûla des parfums sur l'autel qu'on venoit d'élever. Ce fut le même jour précisément que trois ans auparavant le sacrifice avoit cessé, & qu'un culte profane & impur lui avoit été substitué. Le Temple demeura désert pendant tout ce temps-là. Antiochus l'avoit profané le vingt-cinquième du mois d'Appellée, de l'année cent quarante-cinq, en la cent cinquante-troisième Olympiade; & il fut rétabli le même jour du même mois, la cent quarante-huitième année, & en la cent cinquante-quatrième Olympiade. Le Prophète Daniel avoit annoncé cette désolation quatre cents huit ans aupara-

vant , & prédit exprellément que les Macédoniens profaneroient le Temple.

VII. Judas Machabée célébra , avec les Juifs qui se trouverent à Jerusalem , une fête pendant huit jours , pour le rétablissement du service Divin. On rendit gloire à Dieu par le chant des Hymnes sacrées & des Pseaumes , & on se livra à tout ce qu'on put imaginer d'honnêtes réjouissances. Ce grand homme offrit un nombre considérable de sacrifices , traita le peuple magnifiquement , & n'oublia rien de ce qui pouvoit relever son courage. On eut tant de joie de voir nos saints usages rétablis , & de pouvoir , contre toute espérance & après un si long temps , servir Dieu en liberté selon notre Loi , qu'on se fit un devoir d'arrêter que tous les ans , jusque dans la postérité la plus reculée , on célébreroit pendant huit jours une fête pour cet heureux rétablissement. On l'a toujours observée depuis ce temps-là : nous la solennisons encore aujourd'hui , & nous l'appellons Phédut (a). Nous lui avons donné ce nom , parce que , comme je crois , nous recouvrâmes alors la liberté de rendre à Dieu un culte selon nos Loix. Judas fit réparer les murs de Jerusalem , & les fit fortifier de hautes tours , dans lesquelles il mit des troupes pour arrêter les sorties de celles des Macédoniens. Il fit aussi fortifier Bethsura (b) , afin de s'en servir comme d'un fort , s'il étoit pressé par les ennemis.

(a) Voyez Remarque VI.

(b) » Bethsura étoit au nord de Jerusalem. « Inattention d'un sçavant Interprète , 1. Machab. chap. 6. v. 31. C'étoit Jerusalem qui étoit au nord de cette place , comme il l'avoit dit au verset soixante-un du chapitre quatre. C'est par une semblable faute d'attention , que le même Interprète dit , sur le

verset premier du chapitre septième du même Livre : » Séleucus , quatrième fils » du Grand Antiochus , avoit envoyé à » Rome son fils Démétrius , en la place » d'Antiochus Epiphane. « Séleucus étoit l'aîné des enfans du Grand Antiochus , mais le quatrième du nom. Les Imprimeurs ont pu omettre *du nom* , entre quatrième & fils.



C H A P I T R E VIII.

Diverses victoires que Judas remporte sur les Iduméens & les Ammonites.

I. **L**ES Nations voisines ne voyoient qu'avec chagrin que les affaires des Juifs se rétablissent, & que leur puissance s'augmentoit. Elles s'étoient unies pour les attaquer, elles leur dressaient diverses embûches, & égorgérent tous ceux qui avoient le malheur d'y tomber. Judas Machabée leur fit une guerre continuelle, il arrêta leurs courses, & mit fin aux maux qu'elles faisoient à sa Nation. Il se jeta dans l'Acrabatene, défit les Iduméens, qui descendent d'Esau, en tua plusieurs, & fit le dégât dans leur pays. Il resserra les enfans de Bean (a), qui ne cessoient de tendre des pièges aux Juifs, assiégea leurs villes, en brûla les tours, & fit périr ceux qui s'étoient jettés dedans. Il attaqua ensuite les Ammonites; ils avoient alors de grandes forces sur pied, que Timothée commandoit: il les défit cependant, prit Gazer leur capitale, la brûla, & retourna en Judée après avoir fait esclaves leurs femmes & leurs enfans. Les peuples voisins l'apprirent; & s'assemblerent dans la Galaatide pour exterminer les Juifs, qui demeuroient proche d'eux. Tout ce que ceux-ci purent faire, fut de se jeter dans la forteresse de Datheman, d'où ils écrivirent à Judas, que Timothée faisoit tout ce qu'il pouvoit pour emporter la place. Ce Général reçut avis en même-temps de Galilée, que ceux de Ptolémaïde, de Tyr, de Sidon, & de la Galilée des Nations, avoient assemblé un corps d'armée.

II. Pour faire face des deux côtés, Judas prit le parti d'envoyer son frere Simon, avec environ trois mille hommes d'élite (b), au secours des Juifs de Galilée; pour lui il se mit, avec Jonathas son autre frere, à la tête de huit mille hommes, & alla dans la Galaatide: il laissa le reste des troupes sous le commandement d'Azarias & de Joseph, fils de Zacharie, leur recommandant de veiller avec soin à la conservation de la

(a) On ne sçait rien de certain de ces enfans de Bean. Sig. Gelenius a fait de Bean un Prince des Iduméens, & M. d'Andilly n'a eu garde de ne lui pas conserver cette qualité, quoique Joseph ne la lui donne pas. La remarque est peu intéressante,

aussi ne l'aurois-je pas faite, si le grand Grotius n'avoit pas dit, sur le verset quatre du cinquième chapitre du premier Livre des Machabées: *Apud Josephum viri potentis apud Idumæos.*

(b) 1. Machab. chap. 5. v. 20.

Judée, mais de ne former aucune entreprise qu'il ne fût de retour. Dès que Simon fut arrivé en Galilée, il engagea le combat, mit les ennemis en fuite, & les ayant poursuivis jusqu'aux portes de Ptolémaïde, il leur tua environ trois mille hommes : il fit dépouiller les morts, & ramena en Judée les Juifs qui avoient été emmenés en captivité, avec tout ce qu'on leur avoit enlevé en les faisant prisonniers.

III. Judas Machabée & son frere Jonathas passèrent le Jourdain & rencontrèrent, après une marche de trois jours, les Nabathéens, qui venoient au-devant d'eux avec des sentimens de paix. Ils leur apprirent que, dans la Galaatide, plusieurs Juifs étoient assiégés dans les citadelles & dans les villes; qu'ils y souffroient beaucoup, qu'ils avoient besoin d'un prompt secours, & qu'on ne pouvoit le leur procurer qu'en marchant aux ennemis. Judas se rendit aux instances des Nabathéens. Il se replia dans le désert, & tomba sur les habitans de Bosforre (a); il prit cette ville, y mit le feu, fit tuer ce qu'il y trouva de gens en état de porter les armes. La nuit, qui approchoit, ne l'arrêta point; il marcha contre le fort dans lequel Timothée tenoit les Juifs assiégés, & y arriva au point du jour; il trouva les ennemis occupés, les uns à porter des échelles pour monter à l'assaut, d'autres à faire avancer des machines pour le favoriser. Il forma trois corps de ses troupes. Après les avoir exhortés à ne craindre aucun danger pour le salut de leurs frères & de leurs parens, il fit sonner la charge, & prit les ennemis en queue. Les troupes de Timothée ne sçurent pas plutôt que c'étoit Judas, dont elles avoient éprouvé la valeur & les heureux exploits, qui les attaquoit, qu'elles prirent la fuite. Il les poursuivit si vivement, qu'il en tua jusqu'à huit mille. Il porta ensuite ses armes contre la ville de Mallé, qu'on appelle des Etrangers (b), qu'il brûla, & dont il fit mourir tous les garçons & tous les hommes. Il prit ensuite Chasphoma, Bosfor (c) & plusieurs autres villes de la Galaatide.

Judas dégage les Juifs, que Timothée tenoit assiégés.

(a) Voyez la Note w. pag. 628.

(b) L'Ecriture dit Maspha, 1. *Machab. chap. 5. v. 35.* Grotius, sur le verset trente-cinquième du chapitre cinq du premier Livre des Machabées, conjecture que Mallé & Maspha sont la même ville. Ce que Joseph dit, qu'on disoit Mallé des Etrangers, confirme cette conjecture ;

mais il faut supposer pour cela, qu'il avoit écrit Maspha. Car, l'épithète qu'il donne à la ville dont il parle, marque qu'il y en avoit une du même nom en Judée, & que pour faire voir que ce n'étoit pas d'elle qu'il parloit, il ajoute, » qu'on appelle des Etrangers.

(c) Voyez Remarque VII.

IV. Peu de temps après, Timothée leva de nouvelles troupes, prit à sa solde des Arabes, engagea ses alliés à le suivre, & fut se camper devant la ville de Raphon, sur les bords du torrent. Il exhorta ses troupes à faire tous leurs efforts pour empêcher les Juifs de passer le torrent, parce que, leur dit-il, elles seroient inmanquablement défaites si Judas le passoit avec son armée (a). Sur la nouvelle que Timothée se préparoit à donner bataille, Judas assembla ses troupes, s'avança vers le torrent qu'il passa, & tombant sur les ennemis, tua ceux qui osèrent résister, & épouvanta les autres, qui quitterent leurs armes pour fuir plus à leur aise : quelques-uns se sauverent, d'autres se jetterent dans le Temple de Carnaïm, dans l'espérance d'y être en sûreté ; mais Judas prit la ville, brûla le Temple, & fit mourir de différentes manières les ennemis qu'il y trouva.

V. Après toutes ces expéditions, ce grand Homme rassembla les Juifs qui étoient dans la Galaatide, avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs effets, pour les faire passer en Judée. Quand il fut proche d'Ephron, il envoya prier les habitans de lui permettre de passer par leur ville. Il n'avoit point d'autre chemin à prendre, & il ne vouloit point retourner sur ses pas ; mais au lieu de lui livrer passage, les habitans d'Ephron murèrent les portes de leur ville, & lui couperent le chemin. Judas les assiégea & les força, après un jour & une nuit de siège, mit le feu à la ville, fit mourir les garçons & les hommes qui s'y trouverent, & continua sa route. Le nombre de ceux qui furent tués fut si grand, que ses troupes marchèrent sur les corps morts. L'armée passa ensuite le Jourdain, & arriva à la grande Plaine à l'entrée de laquelle on trouve la ville de Bethsan, que les Grecs appellent Scytopolis (b). Elle en partit pour se rendre en Judée (c), chantant des hymnes, jouant des instrumens, & se laissant aller à toutes les marques de réjouissance que peut produire une heureuse expédition. Ils

(a) Ce que Joseph fait dire par Timothée à ses troupes, a besoin de quelque éclaircissement, on le trouvera au verset quarante du chapitre cinq du premier Livre des Machabées.

(b) Ce que Joseph dit ici, que les Grecs appelloient Bethsan Scytopolis, ne favorise pas l'étymologie que M. Reland donne de ce nom, (*Palast. illustrata*,

Tome 2. pag. 993.) Ce Savant le fait en partie Hébreu & en partie Grec ; mais, selon Joseph, c'étoient les Grecs, qui appelloient ainsi Scytopolis, & certainement ils n'étoient point allés chercher le mot de *Sochoth* dans l'Hébreu, pour lui joindre celui de *véus*.

(c) 1. Machab. chap. 5. v. 5.

offrirent des sacrifices à Dieu en action de graces des grands avantages qu'il leur avoit accordés ; & de ce qu'il les avoit protégés d'une manière si surprenante , qu'aucun d'eux n'avoit été tué dans toutes les actions où ils s'étoient engagés.

V I. Mais pendant que Simon faisoit la guerre dans la Galilée aux habitans de Ptolémaïde , Joseph fils de Zacharie , & Azarias , que Judas avoit laissés en Judée avant que de partir avec son frere Jonathas pour la Galaatide , sensibles à la gloire de passer pour grands Capitaines , marcherent contre la ville de Jamnia avec les troupes qu'ils commandoient. Gorgias , qui en étoit gouverneur , fut à leur rencontre , les combattit , & leur ayant tué deux mille hommes , il les poursuivit jusques sur les frontières de Judée. Cet échec fut la suite funeste de leur désobéissance aux ordres que leur avoit donné Judas , de ne rien hasarder avant qu'il fût de retour. La sage prévoyance , qui fit pressentir à Judas la défaite de ces deux Officiers , s'ils formoient quelque entreprise en son absence , ne mérite pas moins toute notre admiration que les plus glorieux exploits de ce grand homme. Il continua de faire , avec ses frères la guerre aux Iduméens , & les attaqua de tous côtés. Il prit Chébron qui étoit une de leur plus fortes places , en détruisit les fortifications , brûla ses tours , & fit le dégât partout. Il se rendit maître de Marissa (a) , marcha contre Azot , qu'il prit & détruisit. Chargés , lui & ses frères , d'un grand & riche butin , ils retournerent à Jerusalem.

Joseph & Azarias sont défaits , pour n'avoir pas suivi les ordres que Judas leur avoit donnés.

C H A P I T R E I X .

I. **L**E Roi Antiochus mourut vers ce même temps. Ce Prince , parcourant les hautes Provinces , apprit qu'il y avoit en Perse une ville extrêmement riche , nommée Elymaïde (b) ; qu'elle étoit sur-tout remarquable par un magnifique Tem-

(a) L'Ecriture dit Samarie ; mais on regarde cela comme une faute de Copiste. 1. Machab. Chap. 5. v. 66.

(b) Le premier Livre des Machabées dit Elymaïde , le second Persépolis. C'étoit , selon les apparences , la même ville , comme l'ont conjecturé les Au-

teurs de l'Histoire universelle du Monde , Tom. 3. pag. 401. Elymaïde étoit vraisemblablement le nom que les Perses donnoient à cette ville , & Persépolis celui que lui donnoient les Grecs. Persépolis veut dire la ville des Perses , & les Elamites de l'Ecriture sont les Perses.

ple consacré à Diane (a), dans lequel on conservoit, outre une quantité considérable de précieux présens offerts à la Déesse, beaucoup d'armes & de cuirasses, qu'y avoit laissé Alexandre, fils de Philippe Roi de Macédoine : résolu de s'en rendre maître, il l'assiégea ; mais les habitans le reçurent avec une telle intrépidité & se défendirent avec tant de courage, qu'ils firent échouer son entreprise. Non contents de l'avoir contraint à lever le siège, ils le poursuivirent si vivement, qu'il ne put gagner la Babylonie qu'en perdant beaucoup de monde. Il étoit dans la douleur d'une si honteuse défaite, lorsqu'on lui rapporta que les Généraux qu'il avoit laissés pour faire la guerre aux Juifs, avoient été battus, & que cette nation devenoit puissante. Ces tristes nouvelles, jointes au chagrin qui le dévorait déjà, le jetterent dans un tel abattement qu'il en tomba malade (b). Sa maladie fut longue, & ses douleurs augmentant, il ne put se dissimuler qu'elle étoit mortelle. Il assembla ses Ministres, leur fit part du danger où il se croyoit, & leur annonça, qu'il reconnoissoit que ses maux étoient la juste punition de ceux dont il avoit accablé les Juifs, de la profanation qu'il avoit faite de leur Temple, & du mépris qu'il avoit témoigné pour le Dieu qu'ils servoient. Je suis surpris (c) que Polybe Mégapolitain, homme de bien d'ailleurs, ait avancé que ce Prince mourut pour avoir voulu piller le Temple de Diane, qui est en Perse. L'avoir simplement voulu, & ne l'avoir pas fait, n'est point un crime qui méritât un pareil châtement ; & si cet Auteur a cru que la mort d'Antiochus avoit pour cause quelque crime de cette nature, il étoit bien plus naturel de penser que ce fut pour avoir

(a) Il pillâ, dit Appien, *Guer. Syrien* pag. 212. le Temple de Vénus, & mourut de corruption.

(b) » Joseph, & les Auteurs des Machabées, attestent qu'il tomba malade » d'un délire de fureur & de folie ; » croyant toujours avoir devant le yeux » des spectres ou de mauvais génies, » qui reprochoient à sa conscience les » maux qu'il avoit faits, « &c. Les Sçavants * qui avancent cela, croyoient avoir

devant les yeux ce qui n'est ni dans les Auteurs des Machabées, ni dans Joseph.

** Tacite se trompe, lorsqu'il dit : *Rex Antiochus demere superstitionem & mores Græcorum dare admixus, quominus terribilissimam gentem in melius mutaret, Parthorum bello prohibitus est.* Ce ne fut que sous Antiochus Dieu, son petit-fils, vrai ou supposé, que les Parthes se révoltèrent.

(c) Voyez Remarque VIII.

* Hist. univers. du Monde, Tom. 6. pag. 373. Hist. des Empir. & Répub. Tom. 7. pag. 1273.

** J'ai trouvé cette Note en cet endroit du manuscrit, je ne vois pas bien à quoi elle se rapporte, je n'ai cependant pas cru devoir la perdre.

en effet pillé le Temple de Jerusalem, qu'il perdit la vie. Nous ne voulons cependant pas contester avec ceux qui croiroient que la cause que Polybe apporte de cette mort, est plus croyable que celle que nous en donnons.

II. Ce Prince avoit fait appeller, avant que de mourir, Philippe, en qui il avoit beaucoup de confiance, l'avoit déclaré Régent du royaume, & lui avoit donné le diadème, le manteau de pourpre, & son anneau, pour les porter à son fils. Il lui recommanda sur-tout, de prendre grand soin de son éducation, & de lui conserver son Etat. Sa mort arriva la cent quarante-neuvième année. Aussi-tôt que Lysias l'eut apprise, il l'annonça au peuple, fit proclamer Roi son fils Antiochus, dont il prenoit soin pour-lors, & lui donna le nom d'Eupator (a).

Mort d'Antiochus Epiphane.

III. Cependant la garnison & les Juifs transfuges, qui étoient maîtres de la citadelle de Jerusalem, faisoient beaucoup de mal à ceux de la ville. Car cette citadelle commandoit le Temple, & lorsque les Juifs vouloient y aller sacrifier, la garnison sortoit sur eux & les tuoit. Ces maux obligerent Judas à tâcher de s'en rendre maître. Il assembla le peuple, & en fit le siège la cent cinquantième année depuis Séleucus. Il fit avancer des machines & des plates-formes, & se donna tous les mouvemens possibles pour la prendre. Quelques transfuges trouverent moyen de gagner la nuit la campagne; & d'autres, aussi méchans & aussi scélérats, s'étant joints à eux, ils furent trouver le Roi Antiochus (b), pour lui remontrer qu'il ne devoit pas les abandonner à la discrétion de leurs concitoyens, qui leur faisoient toute sorte de maux, parce que, pour obéir aux ordres du Roi son père, ils avoient abandonné leur Religion, & avoient embrassé celle qu'il leur avoit ordonné de suivre; que Judas & les siens étoient prêts de se rendre maîtres de la citadelle, & des troupes qu'on y avoit laissées en garnison, si le Roi n'y envoyoit promptement du secours. Ces nouvelles inquiéterent beaucoup ce jeune Prince. Il assembla ses Ministres & ses Généraux, à qui il ordonna de faire des levées chez les peuples voisins, & d'engager ceux de ses sujets qui étoient en âge de porter les armes. Quand l'armée

Judas assiège la citadelle de Jerusalem.

(a) » Ce fut Lysias qui lui donna ce nom, à cause du mérite de son père. «

Appien, Guer. Syrien. pag. 188.

(b) Antiochus s. surnommé Eupator.

fut assemblée, elle se trouva d'environ (a) cent mille hommes de pied, & vingt mille de cavalerie, avec trente-deux éléphants.

IV. Le Roi partit d'Antioche à la tête de cette nombreuse armée, accompagné de Lyfias, qui en avoit le commandement. Il entra en Idumée, & marcha ensuite contre la ville de Bethsura. La place étoit forte, & il n'étoit pas facile de s'en emparer. Il l'assiégea néanmoins; mais les habitans se défendirent courageusement, & ayant brûlé ses machines, le siège tira en longueur. A la nouvelle que Judas reçut qu'Antiochus étoit entré en Judée, il leva le siège de la citadelle de Jérusalem pour aller à sa rencontre. Il établit son camp dans une gorge qu'on appelle Bethzachara, à 70 stades de celui des ennemis. Le Roi quitta le siège de Bethsura pour aller le combattre, & il mit dès la pointe du jour son armée en bataille. Le terrain étoit si resserré, que ne pouvant faire avancer plusieurs éléphants de front, il fut obligé de les faire marcher les uns après les autres. Mille fantassins & cinq cents cavaliers couvroient chaque éléphant, qui portoit de hautes tours & des gens de trait. Le reste de ses troupes, que commandoient ses Généraux, marchaient sur deux colonnes pour gagner la montagne. Antiochus fit faire les cris de guerre, les montagnes en retentirent, & il ordonna qu'on découvrit les boucliers d'or & d'airain, afin que par leur éclat ils pussent éblouir les yeux. Ce grand appareil n'intimida point Judas: il soutint la première charge des ennemis, & leur tua six cents de leurs enfans perdus. Son frère Eléazar, surnommé Avaran (b), ayant ap-

(a) Joseph suit le premier Livre des Machabées, chap. 6. v. 38. mais le second ne compte que quatre-vingt mille hommes, avec toute la cavalerie, chap. 11. v. 12. Il diminue le nombre des troupes d'Antiochus, dans l'Histoire de la guerre des Juifs, Livre premier; car il ne lui donne que cinquante mille hommes d'infanterie, & quinze mille de cavalerie.

(b) Après avoir traduit au verset quarante-trois du chapitre sixième du premier Livre des Machabées, *Eléazar fils de Saura*, on ne peut pas ajouter qu'il étoit frère de Judas Machabée, à moins qu'on ne prétende qu'il l'étoit de mère, s'il ne l'étoit pas de père; mais l'Ecri-

ture ne le dit point, & la manière donc le vénérable vieillard Mattathias parle à ses enfans un peu avant que de mourir, ne donne pas lieu de croire qu'Eléazar ne fût que son beau-fils. Le sçavant Interprète auroit pû remarquer que le Grec ne fait pas Eléazar fils de Saura; que par une inattention de Copiste la lecture *figma* a été bien vraisemblablement séparée de l'omeron, qui précède immédiatement, & jointe mal-à-propos au surnom d'Eléazar. Le verset cinquième du second chapitre justifie la conjecture; car on y lit, Eléazar, qu'on appelloit Avaran. Ainsi on doit traduire le verset quarante-trois: *Eléazarus, qui Avaran, vidit &c.* Eléazar, surnommé Avaran, aperçut &c.

perçu un éléphant qui étoit plus grand que les autres, & qui avoit un harnois royal, crut que ce Prince étoit dessus. Il s'avance en déterminé, tue une partie des soldats qui entouroient cet éléphant, écarte les autres, se jette dessous (a), lui enfonce son épée dans le ventre & le tue, mais sa chute causa la mort de ce brave homme, le poids énorme de l'animal l'ayant écrasé. Ce fut ainsi qu'il mourut, après avoir tué beaucoup des ennemis.

V. Judas voyant que les ennemis avoient de trop grandes forces pour qu'il pût espérer de les battre, retourna à Jerusalem reprendre le siège de la citadelle. Antiochus partagea son armée. Il en envoya une partie recommencer le siège de Bethsura, & il marcha avec l'autre contre Jerusalem. Les habitans de Bethsura furent obligés de se rendre; ils n'étoient pas en état de résister à d'aussi grandes forces, les provisions d'ailleurs leur manquoient. Ils avoient exigé en se rendant, que le Roi ne leur feroit aucun mal. Il ne leur en fit à la vérité aucun, mais quand il fut maître de la place, il les en fit sortir nuds & sans habits, & y mit garnison. Le siège de Jerusalem dura longtemps, par la vigoureuse résistance que firent les assiégés. A toutes les machines qu'Antiochus faisoit élever pour s'en rendre maître, ils en opposoient de capables d'en empêcher l'effet. Mais les provisions commençoient à leur manquer, & ils n'en avoient pu faire, parce qu'on étoit dans l'année Sabbatique, & que la Loi nous défendant de labourer & d'ensemencer nos terres en cette année, ils n'avoient pu rien recueillir. Cette disette obligea plusieurs des assiégés de se retirer à la campagne: leur retraite réduisit ceux qui défendoient le Temple à un petit nombre.

VI. Ils étoient dans cet état, lorsque le Roi Antiochus & le Général Lysias apprirent que Philippe revenoit de Perse avec les troupes qu'il commandoit, & qu'il ambitionnoit la souveraineté. Cette nouvelle leur fit prendre le parti de lever le siège, mais ils crurent qu'ils ne devoient pas le faire sans en informer l'armée. Le Roi ordonna à Lysias (b) de représenter en général aux Officiers & aux troupes, mais sans leur

(a) » Plusieurs descendant de cheval,
» se glissoient sous ceux des ennemis &
» leur portoit des coups dans le ven-
» tre. La douleur faisoit cabrer ces che-
» vaux & fouler aux pieds leurs mai-

» tres & leurs ennemis jusqu'à ce qu'ils
» fussent morts. « Appien, Guer. Part.
pag. 242.

(b) 1. Machab. chap. 6. v. 57.

faire rien connoître de l'arrivée de Philippe ni de ses desseins ; que le siège tiroit en langueur ; que la place étoit bien fortifiée , que les vivres commençoient à manquer ; que des affaires importantes demandoient la présence du Roi dans ses Etats ; que dans ces circonstances ils jugeoient convenable de traiter avec les assiégés , & de faire la paix avec toute la Nation ; qu'il n'en coûteroit que de lui permettre de vivre selon ses Loix , étant certain qu'elle n'avoit pris les armes que parce qu'on avoit voulu l'en empêcher , & que la paix faite , chacun pourroit s'en retourner chez soi.

VII. Les Officiers & l'armée ayant approuvé cette résolution , qui leur étoit notifiée par Lysias , le Roi envoya dire à Judas Machabée & aux assiégés , qu'il leur accordoit la paix , & la liberté de vivre selon leurs Loix. Les assiégés reçurent ces propositions avec joie , & sortirent du Temple sur la parole du Roi : mais ce Prince ne la garda pas ; car y étant entré (a) , & voyant combien la place étoit forte , il ordonna à ses troupes d'en raser le mur. Il retourna ensuite à Antioche , & emmena avec lui le Grand-Prêtre Onias (b) , qui se faisoit appeler Ménélaüs. Lysias lui avoit conseillé de le faire mourir , s'il vouloit que les Juifs véussent en repos & ne troublassent point son Etat , ce méchant homme étant la cause de tous les maux qui étoient arrivés , par le conseil qu'il avoit donné au Roi son père de contraindre les Juifs de changer de religion. Le Roi suivit son conseil , envoya Ménélaüs à Bérée de Syrie , où il le fit mourir. Cet impie avoit été dix ans souverain Pontife , & pour se maintenir dans l'autorité attachée à cette suprême dignité , il n'avoit pas rougi de faire violence à sa Nation , & de la contraindre à abandonner ses Loix. Il eut pour successeur dans la souveraine Sacrificature Alcime , qu'on appelloit aussi Joachim.

Antiochus fait mourir Ménélaüs à Bérée.

Le Roi Antiochus , en s'en retournant , rencontra Philippe , qui déjà agissoit en souverain ; il l'attaqua , s'en saisit & le fit mourir (c).

Onias , fils du Grand-Pontife du même nom , que son père en mourant avoit laissé dans une tendre enfance , comme nous l'avons dit plus haut , voyant (d) que le Roi , après avoir fait

(a) Voyez Remarque IX.

(b) 2. Machab. chap. 13. v. 4.

(c) Un sçavant Interprète fait dire à

Joseph qu'Antiochus fit mourir Philippe , qui fut pris dans la ville d'Antioche.

(d) » Onias voyant que le Roi mourir

mourir son oncle Ménélaus , avoit donné la souveraine Sacrificature à Alcime , qui n'étoit pas de la maison des Grands-Prêtres précédents , & que , par le conseil de Lyfias , il avoit enlevé cette dignité de la famille pour en honorer une autre ; Onias , dis-je , se retira chez Ptolémée , Roi d'Egypte. Ce Prince , & la Reine , lui firent un accueil honorable , & lui donnerent un terrain dans l'étendue du pays d'Eliopolis , pour y bâtir un Temple sur le modèle de celui de Jerusalem. Mais j'aurai dans la suite une occasion plus naturelle d'en parler.

C H A P I T R E X.

I. **D** E M E T R I U S , fils de Séleucus (a) , se sauva vers ce même temps de la ville de Rome , se rendre maître de la ville de Tripoli , de Syrie , & s'y fit couronner Roi. Il leva ensuite quelques troupes , avec lesquelles il entra dans le royaume de ses pères. Les Peuples le reconnurent pour leur Souverain , se donnerent à lui , & s'étant saisis d'Antiochus & de Lyfias , ils les lui livrerent. Démétrius fit mourir l'un & l'autre. Antiochus n'avoit régné que deux ans , comme d'autres Historiens le racontent.

Le Grand-Prêtre Alcime , avec quelques autres Juifs impies , furent trouver Démétrius , pour accuser Judas Machabée , ses freres , & avec eux toute la Nation : ils les chargerent d'avoir fait mourir tous les fidèles serviteurs du Roi , & ceux de ses sujets qui étoient le plus attachés à sa personne , d'avoir

Démétrius entre en Syrie , prend Antiochus & Lyfias , & les fait mourir.

Sur les calomnies d'Alcime , Démétrius envoie Bacchide en Judée , avec ordre de prendre Judas & de le faire mourir.

» avoit donné cette charge à Alcime , » qui n'étoit pas de la race Sacerdotale. » le. « [*M. d'Andilly.*] Si Joseph disoit cela , il contrediroit l'Ecriture qui dit , en parlant d'Alcime , *homo de semine Aaron venit*. Il se contrediroit lui-même. Car il dit , dans le vingtième Livre des Antiquités Juives , chapitre dix , qu'Alcime étoit de la famille d'Aaron , non de la maison d'Onias. Cependant M. Prideaux , ou son Traducteur , disent la même chose. *Hist. Juifs* , Tom. 3. pag. 438. Ce que le sçavant Anglois ajoute , *ibid.* page 372. qu'Onias se sauva d'Antioche , où il avoit toujours demeuré depuis la mort de son père , n'est point dans Joseph.

(a) Séleucus , père de Démétrius , l'avoit envoyé à Rome , pour dégager Antiochus Epiphane qui y étoit en otage. Séleucus étant venu à mourir sur ses entrefaites , Antiochus s'empara du royaume sur son neveu & le laissa en mourant à son fils Antiochus Eupator , sur lequel Démétrius Soter , s'étant sauvé de Rome , le conquit. Justin fait Démétrius frere d'Epiphane. *Demetrius , qui obses Romæ erat , cognita morte Antiochi fratris*. Liv. 34. Il a contre lui Joseph , Appien , *Guer. Syr.* pag. 187. mais ce qui est décisif , l'Ecriture fait Démétrius fils de Séleucus. 1. *Machab. chap. 7. v. 1.*

ainsi forcé ceux qui avoient pû se sauver à s'exiler de leur Patrie , & à chercher quelque azile sur la surface de la terre ; ils le prioient d'envoyer quelqu'un de ses Officiers sur les lieux , qui pût l'assurer de la vérité des faits qu'ils alléguoient contre Judas & ceux de son parti.

II. Ces plaintes firent une vive impression sur l'esprit de Démétrius , il envoya en Judée Bacchide , qui avoit eu la confiance du Roi Epiphane. C'étoit un homme de service , qui commandoit dans la Mésopotamie. Il lui recommanda le Grand-Prêtre Alcime , & lui ordonna de faire mourir Judas & ceux de son parti. Bacchide partit d'Antioche avec ces ordres , & des troupes ; dès qu'il fut arrivé , il manda Judas & ses freres , leur faisant dire qu'il vouloit conférer avec eux , & établir une paix solide entre le Roi & eux. Mais il ne cherchoit qu'à les surprendre , & à s'en saisir. Judas ne donna pas dans le piège. Il sentit bien que les grandes forces avec lesquelles Bacchide étoit venu , annonçoient plutôt un Général qui porte la guerre dans un Etat , qu'un Ministre qui vient traiter de paix. Mais quelques Particuliers eurent l'imprudence de se fier à ce que Bacchide faisoit publier , croyant d'ailleurs , qu'Alcime étant de leur Nation , on ne devoit avoir rien à craindre de sa part. Dans cette confiance ils furent les trouver , après avoir pris leur parole , qu'ils ne feroient point de mal à ceux qui étoient dans les mêmes dispositions. Mais Bacchide , sans égard pour la parole qu'il avoit donnée , en fit mourir soixante (a) , & empêcha par sa mauvaise foi , ceux qui étoient dans les mêmes sentimens , de le venir trouver. Il sortit de Jerusalem , & lorsqu'il fut à la bourgade qu'on appelle Bethsétho , il fit prendre plusieurs des transfuges , avec quelques-uns du peuple , les fit mourir , & ordonna à ceux qu'il laissoit , d'obéir à Alcime.

(a) Joseph contredit l'Ecriture. Ce fut Alcime , non Bacchide , qui fit mourir ces soixante personnes , qui , sur la confiance qu'un Prêtre de la famille d'Aaron ne manqueroit pas à sa parole , s'étoient donnés à lui. Comme la leçon du verset dix-neuf du chapitre septième du premier Livre des Machabées , n'est pas fixe ; on ne sçait si ceux que Bacchide fit prendre & mourir , étoient des Juifs qui l'avoient quitté pour se donner à Judas , ou des Juifs qui avoient pris le parti des

Macédoniens , mais contre lesquels il avoit conçu quelques soupçons : l'expression de Joseph ne décide rien. Il semble que les Juifs qui avoient quitté le parti des Macédoniens pour prendre celui de Judas , eurent grand soin de ne se pas laisser surprendre par Bacchide , & que ceux qu'il fit mourir étoient des Juifs qui s'étoient donnés à lui , mais qu'il soupçonna d'entretenir des liaisons contraires à ses intérêts.

Il lui laissa quelques troupes, pour contenir les Juifs, & retourna à Antioche trouver Démétrius.

III. Alcime travailloit à affermir son autorité, & persuadé que le moyen de se conserver le commandement étoit de s'attacher le peuple, il s'appliquoit à le gagner par toutes sortes de flatteries, parlant & traitant tout le monde avec bonté & amitié. Cette conduite ne manqua pas de lui faire bientôt un grand parti. Tous les méchans, sur-tout les apostats, se donnerent à lui, & il s'en servoit comme de soldats & de ministres pour ravager le pays, & tuer ceux du parti de Judas qu'il pouvoit surprendre.

Judas voyant que la faction de cet impie se fortifioit, & qu'il avoit fait mourir plusieurs personnes d'une probité & d'une vertu reconnues, se mit en campagne, & fit mourir tous ceux de ses partisans dont il put se saisir. Alcime, qui sentit la supériorité de Judas, & qu'il n'étoit pas en état de lui résister, alla implorer la protection de Démétrius; & lorsqu'il fut arrivé à Antioche, il travailla à irriter le Roi contre Judas, en l'accusant de causer de grand maux dans son Etat, & assurant qu'il en causeroit encore de bien plus grands par la suite, si l'on n'envoyoit au plutôt des troupes pour s'en saisir & le châtier (a).

IV. Démétrius persuadé d'ailleurs qu'il n'étoit pas du bien de son Etat, de souffrir que l'autorité de Judas prît de nouveaux accroissemens, envoya contre lui Nicanor, avec une armée capable de le réduire. Nicanor étoit un des plus affidés Officiers du Roi, & pour lequel il avoit le plus d'amitié; il l'avoit accompagné dans sa fuite, lorsqu'il s'étoit sauvé de Rome. Le Roi, en le chargeant de cette commission, lui ordonna de ne faire quartier à personne. Lorsque Nicanor se fut rendu à Jérusalem, il crut (b) ne devoir pas attaquer Judas à force ouverte, mais tâcher de le surprendre. Il lui fit porter pour cela des paroles de paix; & représenter, que n'ayant aucune raison de lui

(a) C'est des maux prétendus que lui avoit fait Judas, que se plaint Alcime, dans Messieurs d'Andilly & Havercamp. Ce peut être le sens de Joseph: mais la pensée que je prête au grand Sacrificateur, est d'une personne qui tâche d'intéresser un Prince à venger ses injures sous le précieux prétexte du bien public. L'ex-

pression de l'Historien Juif est susceptible de ce sens, & c'est ainsi que l'Auteur du second Livre des Machabées fait agir Alcime, chap. 14. v. 6.

(b) La manœuvre de Nicanor est bien mieux développée dans le second Livre des Machabées, chap. 14. v. 21.

faire la guerre , il ne croyoit pas qu'ils en dussent courir les risques , que conséquemment Judas n'avoit à craindre aucun mal de sa part , qu'il n'étoit venu avec un nombre de gens armés que pour lui notifier les bons sentimens du Roi , & ses sentimens d'affection pour la Nation Juive. Judas & ceux de son parti le crurent , & ils ne soupçonnerent pas qu'il ne cherchoit qu'à les surprendre. Ils traitèrent avec lui , & le reçurent dans la ville avec ses troupes. Mais pendant qu'ils traitoient , Nicanor fit signe à ses gens de se saisir de Judas , qui s'en aperçut , s'échappa de leurs mains , & alla rejoindre ses gens.

V. Nicanor vit bien qu'après s'être laissé pénétrer , il n'avoit plus d'autre parti à prendre que celui de faire la guerre. Il rassembla ses troupes , se disposa à combattre Judas. Mais il fut défait , & Judas l'obligea de se retirer dans la citadelle de Jérusalem (a). Un jour qu'il en descendoit pour aller au Temple , quelques-uns des Prêtres furent au-devant de lui , & lui firent remarquer les sacrifices qu'ils se dispoient d'offrir pour la prospérité du Roi Démétrius ; mais loin d'en être touché , il les menaça , en blasphémant le nom de Dieu , qu'il détruiroit le Temple à son retour , si on ne lui livroit pas Judas , & il sortit de Jérusalem après avoir fait ces menaces. Les Prêtres , qui en furent épouvantés , prièrent Dieu les yeux baignés de larmes , de les délivrer de leurs ennemis.

Nicanor fut , après être sorti de Jérusalem , camper auprès d'une bourgade nommée Bethoron , où il reçut un renfort de Syrie. Judas campa auprès d'une autre bourgade nommée Adarfa , distante de Bethoron d'environ trente stades. Quoiqu'il n'eût que mille (b) hommes avec lui , il ne laissa pas de les mener au combat , après les avoir exhortés à ne se point épouvanter du grand nombre des ennemis , à ne pas même y penser , mais à faire attention à ce qu'ils étoient eux-mêmes , pour qui ils combattoient , & combien ces motifs devoient leur inspirer de confiance. La victoire fut long-temps disputée , mais elle se déclara enfin en faveur de Judas. Plusieurs des ennemis y périrent. Nicanor , malgré sa bravoure , fut du nombre des morts ; sa mort fit lâcher pied à ses troupes , elles prirent la fuite & jetterent leurs armes , pour se sauver avec plus de faci-

(a) Voyez Remarque X.

(b) Il en avoit trois mille , selon l'An-

teur du premier Livre des Machabées , chap. 7. v. 40.

lité. Judas les poursuivit, en tua beaucoup, & ayant fait sçavoir par le son des trompettes, aux bourgades des environs, qu'il avoit défait les ennemis, elles prirent les armes, coururent sur les fuyards, & les prenant de front, elles en firent un si grand carnage, que de neuf mille hommes (a), dont leur armée étoit composée, il n'en resta pas un seul. Les Juifs remportèrent cette victoire le treizième du mois qu'ils appellent Adar, & les Macédoniens Distre. Ils célébrèrent tous les ans en ce même jour la mémoire de cet avantage. Il les mit en état de respirer, & de jouir pendant quelque temps des douceurs de la paix; mais ce ne fut que pour tomber dans de nouveaux embarras, & se voir exposés à de nouveaux dangers.

VI. Le Grand-Prêtre Alcime voulut faire abbatre les anciennes murailles du Temple, que les Prophètes avoient fait bâtir (b); mais Dieu l'en punit sur le champ. Il perdit la voix, fut renversé par terre, & mourut après avoir souffert durant plusieurs jours de cruelles douleurs. Il avoit été quatre ans Grand-Prêtre; il eut pour successeur Judas Machabée, à qui le peuple conféra cette dignité. Ce grand Homme entendit alors parler de la formidable puissance des Romains, & apprit qu'ils avoient soumis les Gaulois & les Espagnoles; qu'ils s'étoient

(a) Le second Livre des Machabées en compte trente-cinq mille, chap. 15. v. 27. Le Père Calmet dit sur cet endroit, que Joseph n'en compte que trente mille. C'est sans doute une faute d'impression.

(b) Les Prophètes Aggée & Zacharie avoient aidé Zorobabel à rebâtir le Temple & ses Portiques; & c'est à quoi l'on croit que fait allusion l'Auteur du premier Livre des Machabées, * & Joseph, lorsqu'ils racontent qu'Alcime vouloit faire abbatre la muraille de la cour intérieure des Saints. L'Auteur de l'histoire des Empires & des Républiques ** croit que la muraille qu'Alcime vouloit détruire, étoit celle qui marquoit jusqu'où les Payens pouvoient entrer dans l'enceinte du Temple; mais comme l'on n'a point de preuves que Zorobabel ait fait faire une semblable muraille au

Temple qu'il bâtissoit avec le secours des Prophètes Aggée & Zacharie, j'aurois mieux dire que c'étoit le mur qui séparoit le Portique d'Israël d'avec celui des Gentils, qu'Alcime vouloit détruire, & faire par-la sa cour au Roi Démétrius, en rendant le Temple en quelque sorte commun aux Gentils & aux Juifs.

Cette muraille étoit, selon Joseph, τοῦ ἁγίου; & c'est une expression dont cet Auteur se sert assez souvent, pour signifier le Portique d'Israël. Elle étoit, selon l'Auteur du premier Livre des Machabées, comme on vient de le remarquer, τῆς αὐλῆς τοῦ ἁγίου ἱερέως: expression qui revient au même sens; car il paroît par Joseph, que les Juifs Hellénistes appelloient assez communément ce Portique ἅγιον ἱερόν ou ἱερόν.

* Chap. 9. v. 54.

** Tom. 7. pag. 315.

rendus maîtres de Carthage en Afrique ; qu'ils avoient conquis la Grece, vaincu les Rois de Perse, Philippe & Antiochus le Grand : il crut devoir rechercher leur alliance, & envoya pour cela à Rome Eupoleme fils de Jean, & Jason fils d'Eléazar (a), tous deux Officiers de sa maison, pour prier les Romains de recevoir les Juifs au nombre de leurs alliés, & d'écrire à Démétrius de cesser de leur faire la guerre. Le Senat leur donna audience lorsqu'ils furent arrivés, & consentit, après avoir délibéré sur leur demande, de faire alliance avec Judas Machabée (b); il en fit un décret, gravé sur des tables d'airain, qu'on déposa dans le Capitole. Il en fut donné une Copie aux Députés de Judas, pour emporter chez eux. Je vais le rapporter (c).

Décret d'alliance & d'amitié avec la Nation Juive porté par le Senat.

» Qu'aucun des sujets du peuple Romain ne fasse la guerre
 » aux Juifs, & ne fournisse rien à ceux qui la leur feront, soit
 » grains, vaisseaux ou argent. Que si les Juifs sont attaqués,
 » les Romains leur donneront secours de toute leur puissance.
 » Pareillement, si les Romains sont attaqués, les Juifs les
 » secourront. Que si les Juifs veulent ajouter au présent Traité,
 » ou en retrancher quelque chose, ils ne le pourront faire
 » que du consentement du peuple Romain. Ce qui sera ajouté

(a) C'est bien vrai - semblablement sur le verset onzième du chapitre quatrième du second Livre des Machabées, que s'appuie l'Historien des Empires & des Républiques, lorsqu'il dit, * que peu d'années avant l'intrusion de Jason dans la souveraine Sacrificature, » les » Juifs avoient envoyé une ambassade à » Rome, pour faire alliance avec le » Senat. « Mais ce Sçavant a entendu de Jean, ce que l'Ecriture dit de son fils Eupoleme. Ce ne fut pas Jean qui fut député à Rome, ce fut Eupoleme que Judas y envoya, après la victoire qu'il remporta sur Nicanor aux Plaines de Berhoron. Il ne paroît pas même que les Juifs connussent les Romains avant

ce temps-là. Car l'Ecriture ** dit que ce fut alors que ce grand Homme entendit parler des Romains : & cette expression porte à croire, qu'ils ne les connoissoient pas auparavant.

(b) A Demetrio cum defecissent Judæi, amicitia Romanorum primi omnium ex Orientalibus, libertatem receperunt; facile tunc Romani de alieno largientibus. *Justin. Histor. liv. 36.* On ne voit cependant pas que l'alliance des Romains ait beaucoup servi aux Juifs pour secourir le joug des Rois de Syrie.

(c) Cet endroit est, pour la substance, le même que celui qui est rapporté au huitième chapitre du premier Livre des Machabées.

* Tom. 7. pag. 223.

** 1. Machab. chap. 8. v. 4.

» de cette manière , aura la même autorité que les autres
 » articles du Traité. « Ce décret a été transcrit par Eupoleme
 fils de Jean , & par Jason fils d'Eléazar (a) , sous le Pontificat
 de Judas , & le Généralat de Simon son frere. Ce fut le pre-
 mier Traité d'alliance & d'amitié que notre Nation fit avec
 les Romains.

CHAPITRE XI.

I. **L**ORSQUE Démétrius eut appris la mort de Nicanor ,
 & la défaite de l'armée qu'il commandoit , il renvoya
 Bacchide avec de nouvelles troupes en Judée. Bacchide , en
 y entrant , alla camper à Arbelles , qui est une ville de la
 Galilée. Plusieurs Juifs s'étoient cachés dans des cavernes , il
 les y attaqua & les y força. Il fit ensuite marcher son armée
 avec beaucoup de diligence contre Jerusalem. Ayant été in-
 formé en chemin , que Judas étoit campé à une bourgade
 appelée Bersetho , il marcha contre lui avec une armée de
 vingt mille hommes de pied , & deux mille de cavalerie. Judas
 n'en n'avoit que mille (b). Les grandes forces de Bacchide
 épouvantèrent tellement sa petite troupe , qu'elle quitta le
 camp & s'enfuit , & il ne resta avec lui que huit cents hom-
 mes. Les ennemis le pressoient , & ne lui donnoient pas le
 temps de lever d'autres troupes ; mais son grand courage le
 soutint. Il exhorta le peu qui lui restoit à affronter courageu-
 sement le danger , & à marcher hardiment aux ennemis. On
 lui représenta que ce qui lui restoit de monde n'étoit pas ca-
 pable de résister à une armée si nombreuse ; qu'il valoit mieux
 se retirer , & se conserver pour une meilleure occasion ; qu'on
 feroit cependant de nouvelles levées , & qu'alors on combat-
 troit les ennemis. » A Dieu ne plaise , répondit ce grand Hom-
 » me , que le soleil me voye jamais tourner le dos à mes enne-
 » mis. Si ma dernière heure est venue , & si je dois mourir

(a) Voyez Remarque XII.

(b) Le premier Livre des Machabées
 lui en donne trois mille , *ch. 7. v. 40.* Dans
 M. d'Andilly , Judas n'avoit alors que

deux mille hommes. C'est sans doute
 une faute d'impression. Car Sig. Gele-
 nius , qu'il suit ordinairement , n'a que
 mille.

» dans ce combat, je m'abandonne, en homme de cœur, à
 » tout ce qui peut m'arriver, plutôt que de ternir par ma
 » fuite les belles actions que j'ai faites, & la gloire que j'ai
 » acquise. « Il animoit ceux qui étoient restés avec lui, par
 ces grands sentimens, à mépriser généreusement le danger où
 ils se trouvoient.

II. Bacchide sortit de son camp pour mettre son armée en bataille. Il mit la cavalerie sur les deux aîles, & il plaça à la tête de la phalange les archers, & ceux qui étoient armés à la légère. Ayant ainsi rangé ses troupes, & s'étant approché du camp de Judas, il fit sonner la charge par ses trompettes, & commanda à ses soldats de faire entendre le cri de guerre, & d'engager le combat. Judas ayant fait la même chose de son côté, en vint aux mains avec l'ennemi. On se battit avec beaucoup de courage de part & d'autre. La bataille dura jusqu'au coucher du soleil (a). Alors Judas remarquant que Bacchide étoit à l'aile droite avec ses meilleures troupes, prit les plus déterminés des siens, donna sur cette aile, rompit la phalange, se jeta au milieu des ennemis, & les obligea de prendre la fuite; il les poursuivit jusqu'à une montagne qu'on appelle Azot. L'aile gauche s'étant apperçue de la déroute de ceux qui étoient à la droite, courut à leur secours; ainsi Judas, qui n'étoit occupé que de la poursuite de l'ennemi, se trouva enveloppé par l'aile gauche, le qui prit en queue, & par la droite, qui se replia pour lui faire tête. Environné de toutes parts, & dans l'impossibilité de se dégager, il fit ferme avec ceux des siens, qui ne l'avoient point abandonné, & tua plusieurs des ennemis. Mais enfin, accablé de fatigues, & percé de plusieurs coups, il tomba & termina sa vie par une mort qui mit le comble à la gloire que tant d'autres actions éclatantes lui avoient si justement acquise. Il ne resta à ses troupes, en perdant un tel Chef, d'autre parti à prendre que de s'enfuir. Ses frères, Simon, & Jonathas, obtinrent son corps des ennemis, & le firent transporter à Modin, où son père avoit été enterré. Le peuple le pleura pendant plusieurs jours, & lui rendit, à ses obsèques, tous les honneurs que notre Loi lui permit. Ce fut ainsi que mourut cet homme admirable, & ce grand Guerrier.

(a) 1. Machab. chap. 7. v. 13.

Il n'oublia jamais ce que son père Matthatias lui avoit recommandé , & il n'est rien qu'il n'ait entrepris , nuls maux qu'il n'ait soufferts , pour procurer la liberté à sa Nation. Il vint glorieusement à bout de la lui faire recouvrer , en la délivrant de l'esclavage des Macédoniens. De si grands & si importants services , tant d'actions extraordinaires , lui ont acquis une réputation que nul siècle ne doit voir finir.



ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE DOUZIÈME.

REMARQUES.

REMARQUE I.

La Bible fut traduite d'Hébreu en Grec sous le règne de Ptolémée Philadelphe, régnant seul, ou lorsqu'il régnoit avec son père Ptolémée Soter.

LE Livre qui porte le nom d'Aristée, peut être authentique, il peut être supposé. Cette espèce de problème a partagé les Sçavans (a). Les uns ont prétendu qu'il étoit au-

thentique, d'autres au contraire ont soutenu que c'étoit une fable de quelque Juif Elléniste. Je n'entre point dans les raisons qu'on a apportées de part & d'autre, pour prouver le sentiment qu'on avoit embrassé. Cet écart me jetteroit dans une discussion qui me meneroit trop loin : je me borne à examiner si le fait qu'on y lit, & que Joseph rapporte, est véritable en lui-même; si l'Ecriture a été traduite d'Hébreu en Grec sous un des Rois d'Egypte; en un mot si Joseph, qui l'a dit, s'est trompé ou a voulu nous tromper (b).

(a) Pour l'authenticité, les deux Vossius, Monsieur de Valois, le Père Petau, Walton. Un Anonyme a écrit en Anglois, une défense de la Version des Septante, contre ce qu'en ont dit Scaliger, Hody, Prideaux, &c. Bib. Britan. 1736. pag. 224. Guil. Wiston, dans son *The literal accomplishment of scripture-Prophecies*. Le P. Petit Didier, croit qu'il n'y a rien de certain dans ce qu'Aristée, Philon, & Joseph disent de la manière dont cette Traduction a été faite, si ce n'est qu'elle l'a été vers le temps de Ptolémée Philadelphe. *Dissert. Hist. Critic. in Scripturam V. T.* 4^o. 1699. Le Père Gotti, Dominicain, *veritas Religiois*

Christiana, &c. Romæ, 1735. 4^o. Prideaux, *Hist. Juiv.* Tom. 3. pag. 55. Fabricius. *Biblioth. Græc.* Tom. 2.

Pour la supposition, L. Vivès, Scaliger, Hum. Hody, Wandale, M. le Clerc. Ce Sçavant a donné un bon Extrait de M. Hody, dans le second Tome de la Bibliothèque universelle, pag. 327. Bibliothèque raisonnée, Tome deux, page dix-huit.

(b) Il y a quelque petite différence entre ce que Démétrius dit à Ptolémée de la Loi des Juifs dans Aristée, & ce qu'il dit dans Joseph. Quelques Sçavans prétendent qu'il dir que cette Loi avoit été

Ce grand nombre de Juifs, auxquels Ptolémée Philadelphie donne la liberté, ces sommes immenses qu'il dépense pour payer leur rançon. la richesse des présents qu'il fait au Temple, au Grand-Prêtre & aux soixante & douze Interprètes, paroît une fable, aussi mal inventée que peu croyable: j'y reconnois volontiers le caractère d'un Juif Elléniste, qui fait d'un pied de mouche un éléphant. Mais le pied de mouche est réel, il ne fait que l'enfler. Si ce Prince n'avoit rendu la liberté à aucuns Juifs, on ne conçoit pas comment le vrai ou le faux Aristée eût voulu charger son Roman d'un épisode qui lui est entièrement étranger, & auquel il n'avoit aucun intérêt. Si Ptolémée n'avoit donné la liberté à aucun Juif, Philon & Joseph eussent dû être bien surpris d'y trouver un fait dont ils n'eussent jamais entendu parler; sur-tout Joseph, qui avoit fait une étude particulière de l'histoire de sa Nation. Comme Philon étoit Juif Elléniste, il a pu croire que l'Ecriture avoit été traduite en Grec par ordre de Ptolémée Philadelphie, comme le rapporte Aristée, cela se peut; mais Joseph n'étoit point Elléniste, & loin qu'il dût prendre intérêt au merveilleux de cette histoire, il devoit au contraire la rejeter, s'il ne la trouvoit

pas bien appuyée. Si les Juifs Ellénistes firent une fête pour rendre grâces à Dieu (a), de ce que l'Ecriture avoit été traduite en Grec, les Juifs, qui la lisoient en Hébreu, établirent un jeûne (b) pour pleurer le malheur de leur Nation, lorsque cette Traduction avoit été faite. On doit mettre une grande différence entre les circonstances d'un fait & le fait en lui-même. Les circonstances peuvent être romanesques, ridicules & fausses, sans que le fait en soit moins véritable. On peut même dire qu'il y a peu de faits, quelque véritables qu'ils soient, dont les circonstances soient bien constatées.

Le portrait que les Auteurs profanes font de Ptolémée Philadelphie, est bien différent de celui qu'en fait Aristée (c). C'étoit, selon les premiers, un Prince débauché, le meurtrier de ses freres, le mari de sa propre sœur, superstitieux & impie jusqu'à vouloir faire une Divinité de cette sœur, lorsqu'elle fut morte. Aristée nous le représente au contraire comme un Prince religieux, zélé pour la Loi de Dieu, qui aimoit les belles Lettres, & qui ne plaignoit aucune dépense pour se procurer une nombreuse bibliothèque. Les traits du portrait sont peut-être forcés de part & d'autre; & quand ils seroient d'après nature, on

traduite auparavant, mais négligemment, l'ouvrage n'ayant point été commandé & dirigé par un Roi. Je crois que ce n'est pas la pensée de Démétrius, ni dans Aristée, ni dans Joseph; & quand leur expression en seroit absolument susceptible, elle n'est point assez décidée, pour prétendre que la Loi avoit été traduite d'Hébreu en Grec avant Ptolémée Philadelphie.

(a) Philon, *Vit. Mos.* pag. 660.

(b) Le huitième du mois de Thebeth, qui répond à Décembre & à Janvier.

(c) Si Philon a tiré d'Aristée ce qu'il dit de la Traduction de la Bible en Grec, il a été plus judicieux que Joseph. Il dit à la vérité, que le Roi fit plusieurs questions aux Septante, & il regarde ces Interprètes comme des Prophètes, & des personnes inspirées particulièrement pour bien traduire l'Ecriture sainte; mais à ces deux articles près, qui pourroient n'avoir pas l'approbation de quelques Critiques, tout son récit n'a rien que de sensé, rien qui sente la fable.

a une infinité d'exemples, de Princes qui, très-rangés dans leurs mœurs, n'ont pas laissé de faire des actions très-louables, ou par cette alternative de passions, qui après nous avoir précipités dans le désordre, nous en retire quelquefois pour nous porter à quelque action vertueuse; ou par hypocrisie, afin d'étouffer, par les louanges que ne manquent pas de leur donner ceux sur qui ils répandent leurs faveurs, la juste censure qu'ils ne peuvent ignorer que leur mauvaise conduite leur attire. On peut assurer, sans craindre de se tromper, que Ptolémée Philadelphie n'étoit point tel que le dépeint Aristote; mais il avoit beaucoup d'égard pour les Juifs, il paroissoit estimer leur Loi, & il leur faisoit du bien; c'en étoit assez pour ne voir en lui aucun défaut, & pour le lui faire paroître comme un Prince religieux & aimant le bien. D'ailleurs, quelques défauts que les Auteurs profanes aient reprochés à Ptolémée Philadelphie, Strabon (a) reconnoît, qu'entre les Rois d'Egypte, ce Prince avoit été particulièrement curieux de s'instruire; & après avoir donné la liste des successeurs d'Alexandre, il ajoute, que tous ceux qui régnerent après Ptolémée troisième, gouvernèrent mal, furent perdus de débauche. Les louanges que Philon donne à ce Prince peuvent être suspectes; mais ce qu'il dit, qu'il avoit

laissé à la campagne & dans les villes de si beaux monumens de son grand goût & de sa magnificence, qu'on appelloit encore de son temps ce qu'il y avoit de grand & de magnifique, des Philadelphies (b), est une preuve que, si Ptolémée se livroit aux plaisirs, il n'en étoit pas esclave, & que cela ne l'empêchoit point de faire de belles & de grandes choses. Si le conseil que lui donnoit Démétrius de Phalere, de se procurer & de lire les Livres qui traitent de la Monarchie & du Gouvernement, n'est pas une preuve qu'il l'ait engagé à former une magnifique bibliothèque, il prouve du moins qu'il y eut un temps dans lequel il n'en fut pas disgracié. Car, quoique Plutarque ne marque pas expressément, que ce fut à ce Prince qu'il donna ce conseil (c), les grandes guerres que le Roi son père eut à soutenir pour se former un Etat, lui permirent peu de penser à acheter des Livres, & à s'occuper de la lecture. Le bruit & le tumulte des armes n'est guères un temps où un sage Ministre croit devoir donner de semblables avis à un grand Roi.

Diogene Laërce rapporte que Démétrius Phaléréus (d) ayant conseillé à Ptolémée Soter d'exclure du trône les enfans qu'il avoit eus d'Euridice, ce Prince, loin de suivre cet avis, avoit déclaré Ptolémée Philadelphie son successeur; que Philadelphie,

(a) Διαφερόντως δ' ὁ Φιλάδελφος ἐπικληθεὶς φιλοσόφῳ. Strabon, pag. 1146. Voyez Philarg. Athénée, liv. 11. ch. 17. & 22. Vitruve, Préf. liv. 7.

Appien dit de lui, qu'il étoit... Διαδυνασά λαμπρότατος καὶ κατασκήνασσι μεγαλοφυῶτατος. Préf. & il paroît, par Plutarque, que Démétrius de Phalere lui avoit conseillé d'acheter & de lire les Livres qui traitent de la politique & du gouvernement. Apophth. Reg.

(b) Φιλὰδελφείους ἀπ' οὗτου καλεῖται. De Vita Mos. pag. 658. b. c.

(c) Plutarg. Apophth. Reg. 1572. page 332.

(d) Voyez la vie de Démétrius Phaléréus, par M. Bonamy, dans le huitième Tome des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, pag. 157. mais sur-tout son article dans le Supplément du Dictionnaire de M. Bayle.

qui fçut le conseil que Démétrius avoit donné , l'avoit relégué dans une Province , où il étoit mort d'une piquûre d'aspic à la main. Je donne au témoignage d'Hermippus , dont Diogene a tiré ce fait , toute l'autorité que lui donnent ceux qui l'allèguent : je remarque seulement, que cet Auteur ne dit pas que ce fut immédiatement après la mort de Ptolémée Soter , qu'arriva la disgrâce de Démétrius , comme le lui fait dire M. Hody (a). Il donna à ce Prince conseil d'exclure du trône les enfans d'Euridice ; mais Ptolémée Philadelphie put n'en être informé que quelques années après , & s'être cependant (b) servi de Démétrius pour faire traduire l'Ecriture sainte en Grec. Les conseils qu'un premier Ministre donne à un Prince , ne se découvrent pas toujours immédiatement après sa mort. Cependant , comme il a le secret des affaires , & que le successeur n'a rien d'ailleurs à lui reprocher , il reste en place jusqu'à ce que ses envieux & les ennemis puissent découvrir ou inventer quelque chose qui cause sa disgrâce.

Les louanges que Philon & Joseph donnent à Ptolémée Philadelphie , sont suspectes : elles sont outrées , elles sont fausses , si l'on veut ; mais ils n'avoient aucun intérêt à mettre sous son règne la traduction de l'Ecriture sainte en Grec ; le fait n'a rien que de commun & d'ordinaire , & ils ont été à portée de s'en instruire. On ne connoît Hermippus que par le passage qu'en

rapporte Diogene Laërce : on ignore entièrement quels secours il a eus pour s'instruire de l'histoire de Ptolémée Philadelphie : cependant on oppose son témoignage à celui de Philon & de Joseph , & on prétend qu'il les convainc de n'avoir débité que des fables , lorsqu'ils disent que ce fut à la sollicitation de Démétrius Phaléreu , que Ptolémée Philadelphie fit traduire l'Ecriture en Grec. Ce n'est point ainsi que juge un Critique judicieux , & qui ne cherche que la vérité. Diogene Laërce lui-même ne paroît pas juger si favorablement de ce passage. Car il dit deux lignes après l'avoir rapporté , qu'Héraclide assuroit que Ptolémée Lagus voulant céder son trône au Prince son fils , Démétrius dit : » Si vous le » donnez , vous ne l'aurez plus. « On ne peut nier que Démétrius n'ait donné un conseil à Ptolémée Soter , lorsqu'il pensoit à céder le trône au Prince son fils , ces deux Auteurs se réunissant à l'assurer ; mais étoit-il tel , qu'il dût produire sa disgrâce ? La diversité dans le rapport qu'ils en font , ne permet pas de l'assurer. Vitruve est un écrivain d'une grande autorité , mais ce n'est que comme en passant , qu'il dit que la bibliothèque d'Alexandrie n'a été commencée qu'après celle des Attalles Rois de Pergame , contemporains de Ptolémée Evergete , ou même de son successeur Ptolémée Epiphane , & il ne paroît pas avoir fait aucune recherche pour sçavoir quand les Rois d'Egypte commencèrent à se former une bibliothèque.

(a) Pag. 9.

(b) La conjecture ne pourroit pas avoir lieu , si , comme le dit M. Rollin , Démétrius de Phalere avoit opiné dans le conseil de Ptolémée Lagus , en faveur de Ceraunus , son fils aîné , pour la suc-

cession au trône. Mais Hermippus , le seul Auteur dont nous tenons ce fait , ne dit pas que ce fut en plein conseil , que Démétrius donna conseil à Ptolémée d'exclure du trône les enfans de son épouse Euridice.

Le Juif Aristobule disoit , dans un Livre qu'il dédioit à Ptolémée Philométor , qu'un de ses ancêtres avoit fait traduire les Livres sacrés en Grec. Eût-il été assez hardi pour avancer un fait qui , s'il n'eût pas été vrai , lui eût attiré la disgrâce du Prince , & l'eût couvert d'un opprobre éternel ? Cela n'a pas la moindre apparence. Aussi ceux qui ne veulent pas que la Bible ait été traduite en Grec du temps de Ptolémée Philadelphie , dans l'impuissance de parer à un témoignage si exprès , sont forcés de soutenir que l'Ouvrage d'Aristobule est supposé. On peut voir les efforts que fait le sçavant Hody , pour le prouver ; mais ses efforts sont impuissans. Que saint Clement dise en un endroit (a) , que ce fut à Ptolémée Philadelphie qu'Aristobule dédia son ouvrage , qu'il dise en un autre endroit (b) , que ce fut à Ptolémée Philométor ; qu'on trouve de semblables variations dans Eusebe , & dans quelques autres Auteurs , qu'est-ce que cela prouve ? que S. Clement d'Alexandrie , Eusebe (c) , & quelques autres Ecrivains , ont été quelquefois peu exacts dans leurs citations , qu'ils n'ont pas toujours eu sous les yeux le Livre d'Aristobule , lorsqu'ils en ont parlé ; mais cela ne prouve pas qu'il soit supposé. Comme cet Ouvrage n'est point venu jusqu'à nous , on n'en peut rien dire de particulier : c'est à ceux qui le prétendent sup-

posé à en donner des preuves , ou du moins à faire voir quel intérêt auroit pu avoir l'impositeur qui l'a composé , à vouloir le faire passer pour être d'Aristobule. S'il n'en avoit point d'autre que de le faire dire à Ptolémée Philométor , qu'un de ses ancêtres avoit fait traduire la Loi de Moïse en Grec , l'intérêt eût été bien mince , & il n'eût pas valu la peine de composer un ouvrage sous le nom d'un autre , au risque de passer pour impositeur.

Si quelques-uns , comme le remarque saint Clement d'Alexandrie (d) , rapportoient au règne de Ptolémée Lagus la traduction de l'Ecriture en Grec ; si d'autres disoient que c'étoit sous le règne du Roi son fils que cette Traduction s'étoit faite , c'étoit bien vrai-semblablement parce que ces deux Princes régnoient ensemble , lorsque l'Ecriture fut traduite en Grec. On croit que Ptolémée Lagus vécut environ deux ans , après avoir associé le Prince son fils au trône. Comme ce put être pendant ce temps que l'Ecriture fut traduite , cela a pu donner naturellement lieu à quelques Ecrivains de dire que ce fut sous le règne de Ptolémée Lagus , & à d'autres de rapporter cet événement à celui de son fils , parce qu'ils régnoient alors tous deux (e) : Aristée , Philon , & Joseph en attribuent tout l'honneur à Ptolémée Philadelphie , & ils le font parler comme s'il eût régné seul. Ptolémée

(a) Strom. liv. 5. pag. 705.

(b) Liv. 1. pag. 410.

(c) Hist. Eccles. liv. 5. chap. 8. liv. 7. chap. 32.

(d) Stromat. liv. 1. pag. 409. numero 22.

(e) C'a été le sentiment de M. Ferrand : mais il faut supposer que l'Ouvrage d'Aristée est supposé , ou convenir qu'il n'est

pas vrai-semblable qu'il se soit trompé sur le nom du Prince qui avoit fait traduire la Bible en Grec , & avoit comblé les Juifs de biens. Deux événemens trop intéressans , pour qu'un Ecrivain de cette Nation pût se méprendre sur le nom du Prince à qui elle en étoit redevable. *Summa Biblica*, &c. Paris , 1690.

Lagus avoit maltraité les Juifs , & si le Roi son fils ne leur fit pas tout le bien que disent Aristée & Joseph , quelque soustraction qu'on fasse du grand nombre d'esclaves de cette Nation à qui il donna la liberté , des présens magnifiques qu'il fit au Temple , au Grand-Prêtre , & aux sept Interprètes , il en résultera toujours que les Juifs croyoient lui avoir de grandes obligations , & quand il nous arrive quelque chose qui nous fait plaisir , nous ne manquons jamais , lorsque nous le pouvons , de l'attribuer plutôt à une personne qui nous a déjà fait du bien , & à qui nous avons déjà obligation , qu'à une autre qui nous a maltraités.

Voilà ce qu'on peut dire de plus précieux , pour prouver que l'Ecriture ne fut point traduite en Grec du temps de Ptolémée Philadelphie. Je n'entrerai pas dans un plus grand détail. Je finis en remarquant que les Juifs d'Egypte célébrèrent tous les ans une fête (a) , en action de grâces de ce que l'Ecriture avoit été traduite en Grec sous le règne de Ptolémée Philadelphie ; a-t-on des exemples d'une fête établie pour remercier Dieu d'une chose qui n'a jamais été ? Joseph dit , dans son second Livre contre Apion (b) , que Ptolémée Philadelphie avoit fait traduire les Livres saints en Grec. Si le fait eût été douloureux , s'il n'eût pas été reconnu , c'eût été une grande imprudence à cet Auteur , de l'alléguer en preuve de la considération que les Rois d'Egypte avoient eue pour sa Nation. Apion étoit mort , les Juifs , & Joseph en particulier , n'avoient-ils pas bien d'autres ennemis , qui n'auroient pas manqué de

le relever , si Ptolémée Philadelphie n'avoit pas fait traduire le Pentateuque ? Quelles railleries les Egyptiens n'eussent-ils pas faites des Juifs , lorsqu'ils les voyoient tous les ans aller célébrer une fête dans l'isle de Pharo , si ce qu'on disoit , que l'Ecriture sainte y avoit été traduite , n'eût été qu'une fable ?

Ces réflexions méritent quelque attention ; elles ne me semblent cependant pas telles , qu'elles m'obligent à rien assurer. On ne peut , en général , nier que la Loi n'ait été traduite en Grec sous le règne de quelqu'un des Ptolémées. Mais comme le vrai , ou le prétendu Aristée , Joseph & Philon , ont , pour ainsi dire , étouffé la vérité du fait , par plusieurs circonstances fabuleuses , peut-être qu'uniquement occupés de ce qu'ils croyoient pouvoir relever la gloire de leur Nation , ils ne se sont guères intéressés à rechercher précisément sous quel Prince il étoit arrivé ; étant d'ailleurs public , que Ptolémée Philadelphie avoit formé une nombreuse bibliothèque , ils ont cru qu'il n'y avoit eu aucun Roi en Egypte auquel il convînt mieux d'attribuer le zèle de faire traduire leur Loi , qu'à ce Prince. Il n'est pas hors de vrai-semblance , qu'elle ne le fut que sous Ptolémée Philometor , & que ce fut Onias qui la fit traduire , par un motif semblable à celui qu'eut Jeroboam de faire fondre des veaux dor. Ce put donc être pour engager les Juifs d'Egypte à n'avoir aucune communication avec ceux de Judée , qu'il leur fit traduire l'Ecriture dans une Langue qui leur étoit plus familière que l'Hébreu ; afin qu'ayant un Temple chez eux ,

(a) Philon , *Vie de Moïse* , pag. 660. a.

(b) Numero 4.

pour ainsi dire , & l'Ecriture dans la Langue qu'ils parloient , rien ne pût les porter à aller à Jérusalem.

REMARQUE II.

Le grand Antiochus a-t'il défendu de faire entrer des peaux dans Jérusalem ?

DANS l'état où est aujourd'hui le texte de Joseph , les Sçavans qui nous ont donné des Traductions de cet Historien , soit en Latin , soit en François , n'ont trouvé aucune difficulté à croire que le grand Antiochus a effectivement défendu de faire entrer des peaux dans Jérusalem. Je ne sçauois cependant me persuader que ce Prince ait pû faire une pareille défense. La Loi n'avoit rien réglé par rapport aux peaux d'animaux , dont il étoit défendu aux Juifs de manger ; & il est certain , que des chevaux , des mules , & des ânes , entroient tous les jours dans Jérusalem , & y restoient tant que leurs maîtres le jugeoient à propos. Leurs peaux étoient-elles plus immondes lorsque ces animaux étoient morts , que quand ils étoient vivants. La défense dans sa généralité , telle qu'elle est exprimée , ne peut pas se soutenir. Car elle porte sur toutes les peaux en général , sans distinction de celles qui ont appartenu à des animaux immondes , d'avec celles qui ont couvert des animaux purs : or , on ne peut nier que les Juifs ne se soient servis de peaux de chèvres & de moutons. Le Tabernacle

étoit couvert de peaux (a). L'habit de saint Jean étoit de poil de chameau : si les Juifs pouvoient s'habiller d'une étoffe faite de poil de chameau , pourquoi n'auroient-ils pas pû se servir de la peau ? La peau de cet animal étoit-elle plus immonde que son poil ? Après avoir défendu de faire entrer des peaux dans Jérusalem , Antiochus pouvoit-il ajouter , „ & de n'y nourrir rien „ de semblable ? „ On nourrit un animal , mais on ne nourrit pas une peau. Cependant , pour que la pensée fût juste , il faudroit que l'un & l'autre se pût nourrir.

M. l'Abbé Guyon est le premier ; je crois , qui ait marqué sentir la difficulté (b). Pour la lever , il réduit l'ordonnance de ce Prince à défendre aux Juifs de s'habiller de la peau d'animaux dont il ne leur étoit pas permis de manger ; mais il est peu croyable , que les Juifs laissassent se perdre les peaux de cheval , de chameau , & de mules , qui peuvent être d'un si grand usage dans le ménage , sur-tout la Loi ne le leur défendant point ; & s'ils pouvoient s'habiller d'étoffes faites de poil de chameau , pourquoi n'auroient-ils pû faire quelque usage de la peau de cet animal ? Quelque ridiculement inventé , & quelque incroyablement soit le stratagème dont Joseph parle dans le troisième Livre de la guerre des Juifs , chapitre sept , numero quatorze , il prouve que les Juifs ne se faisoient pas un scrupule de se couvrir de peaux de chiens. Car il raconte que ceux qui apportent quelques provisions de la campagne à Jotapa , s'en couvroient ; & marchent sur leurs mains , afin

(a) Epit. ad Hebr. chap. 11. v. 37.

(b) Hist. des Empir. & des Républ. Tom. 7 pag. 137.

que, s'ils étoient découverts par la garde Romaine, elle crût que c'étoient des chiens. De plus, *σιόπιον* ne paroît pas avoir jamais signifié s'habiller, se vêtir; & quand on donne un sens extraordinaire à un mot, & inconnu à tous les lexicographes, le public attend qu'on le justifie par quelque autorité. Enfin, le sçavant Historien est obligé d'ajouter au texte de son Auteur *leurs*, & de déterminer, par cette addition, la défense aux peaux d'animaux immondes. Mais la défense est générale, & elle porte sur les peaux, sans distinction de celles qui avoient couvert des animaux immondes d'avec celles que des animaux purs avoient portées. *θηρία* signifie, dans Polien, une bête, un animal. Ce sens est rare, car je ne le trouve dans aucun des Dictionnaires que j'ai pu consulter (a). Comme les Copistes ont très-souvent transcrit un mot qui leur étoit connu pour un autre dont ils ignoroient la signification, on peut conjecturer avec vrai-semblance, qu'ils ont écrit *σιόπιον* au lieu de *θηρία*, qu'ils pouvoient n'avoir jamais vû pris au féminin, pour signifier une bête, un animal. Le premier ne fait aucun sens, comme on vient de le prouver, & le second en fait un fort bon; mais je voudrois encore changer *ταὶς* en *τοιαύτας* » & qu'il ne fût pas » permis de faire entrer aucune de » ces bêtes dans Jerusalem, & de » n'y en pas élever. « Dans la description que fait Polien d'une montagne sur laquelle il raconte que Bacchus s'étoit retiré, il dit qu'il y avoit plusieurs agréables fontaines, beaucoup de bêtes (b), &

une grande abondance de fruits. On lisoit de même *τὰν θηρίων*, page dix-sept, numero deux; mais Casaubon lui substitue *τὸν θήρα*, sans raison, ce semble. Car, puisque Polien a fait incontestablement ce mot féminin, dans le passage que l'on vient de citer, pourquoi ce grand Critique ne veut-il pas qu'il l'ait fait ici d'un même genté?

REMARQUE III.

Sur ce que Joseph dit que le Grand-Prêtre Onias étoit mort, lorsque son frère Jesus lui succéda. En quel sens le second Livre des Machabées dit-il que Simon, frère de Ménélaüs, étoit de la Tribu de Benjamin.

» **O**NIAS étant mort vers ce » temps-là, &c. [M. d'Andilly.] La traduction est exacte, & celle que l'on présente est plutôt une correction de la faute qu'on accuse Joseph d'avoir faite, qu'une expression des termes dont il se sert ici. Un sçavant Interprète lui reproche, sur le verset septième du chapitre premier du second Livre des Machabées, de contredire l'Ecriture, & de ne se pas concilier avec lui-même. Le reproche est juste, & on ne peut l'en justifier qu'en supposant son texte altéré par la négligence des Copistes: & la supposition souffre quelque difficulté.

Joseph se réunit, dans son Traité

(a) Toussaint, Tresor de Hen. Estienne, Budée, Hésychius, Suidas, Julius Pollux.

Tom. II.

(b) *Θήρασι περιωαί*. numero 2. pag. 12. Edit. 1691.

de l'empire de la Raison (a), avec l'Ecriture sainte, pour dire qu'Antiochus ôta la souveraine sacrificature à Onias. Καταλύσας τὸν Ονίαν τῆς ἀρχιερωσύνης. Cette expression καταλύσας peut donner lieu de conjecturer qu'un Copiste précipité a mis ici, ἀποβάλλοντος, au lieu de καταλύσας, & a fait mourir cet homme de bien lorsqu'il n'étoit que déposé. Mais ce qu'ajoute Joseph, que le Roi » donna la Sacrificature à son » frère Jesus, parce que l'enfant que » laissoit Onias étoit trop jeune, « semble rejeter la conjecture. Car cette réflexion porte à croire qu'Onias, en mourant, avoit laissé son fils trop jeune pour être souverain Pontife : mais peut-être que Joseph n'a cependant voulu dire autre chose, sinon que l'enfant qu'il avoit lorsqu'il fut déposé, n'étoit pas en âge d'exercer un si saint ministère.

On avoit sans doute, du temps de Joseph, plus d'une relation de ce qui s'étoit passé sous le règne de Séleucus Philométor, & d'Antiochus Epiphane. Elles pouvoient varier dans quelques circonstances, & l'Historien choisir celles qui lui paroissent plus vrai-semblables. Il ne regardoit pas les Livres des Machabées comme ayant la même autorité que ceux dont son Eglise composoit le Canon des saintes Ecritures. Etant dans la suite obligé en quelque sorte, de consulter les Livres des Machabées, pour composer son Traité de l'empire de la Raison, il put corriger ce qu'il dit ici d'Onias. Si cependant la conjecture que l'on vient de proposer n'a pas lieu, & quand il auroit cru qu'Antiochus n'avoit conféré le souverain Ponti-

ficat à Jason qu'après la mort d'Onias, l'erreur seroit-elle si capitale, qu'on eût droit d'en conclure, *non alio consilio scripsisse, quàm ut quantum fidei ab imprudentibus imperaret, tantum scriptoribus sacris detraberet* (b).

Joseph raconte que Jason étant tombé dans la disgrâce du Roi en général, il lui ôta la souveraine Sacrificature pour en revêtir Ménélaüs son puîné. Le sçavant Interprète, que l'on a cité plus haut; conjecture (c) que » c'étoit apparemment le Roi d'Egypte, auquel la » Judée obéissoit alors. « Joseph ne donne point lieu de faire cette conjecture; & quand il la justifieroit, ce que l'Auteur du second Livre des Machabées raconte la détruiroit entièrement. Car il raconte au chapitre quatrième, verset sept, » qu'après » la mort de Séleucus, Antiochus » Epiphane lui ayant succédé dans » le royaume, Jason, frère d'Onias, entreprit d'usurper le souverain Sacerdoce. « Il avoit dit au verset trois du troisième chapitre, » que Séleucus, Roi d'Asie, faisoit » fournir de son domaine toute la » dépense qui regardoit les Sacrifices. « Il n'est pas vrai-semblable que ce Prince fit la dépense du ministère du Temple, tandis que le Roi d'Egypte en auroit eu les honneurs & le souverain domaine.

Antiochus le Grand, en mariant sa fille Cléopâtre avec Ptolémée Epiphane, lui avoit donné, par forme de dot, la Syrie, la Phénicie, la Judée, & la Samarie. L'histoire ne nous marque point si son fils Séleucus s'empara de ces provinces, ni si ce fut Antiochus Epiphane qui

(a) Pag. 502.

(b) P. Harduini opera selecta, pag. 589.

(c) 2. Machab. chap. 1. v. 7.

les conquit : il est certain qu'elles dépendoient du dernier (a), lorsque Jafon l'alla trouver pour acheter la souveraine Sacrificature. La cession que le grand Antiochus fit des provinces de la Célé-Syrie, de la Phénicie, & de la Judée, au Roi Ptolémée, lorsqu'il lui donna la Princesse Cléopatre en mariage, ne fut que partielle, si je puis m'exprimer ainsi. Car Joseph, qui nous a conservé ce point d'histoire, remarque, que les deux Rois en partageoient les revenus. Et cette remarque donne lieu de penser, que comme le Roi de Syrie ne céda que le revenu d'une partie de ces provinces, il s'en réserva également la moitié. Ainsi, Séleucus Soter pouvoit faire des présens au Temple, & faire la dépense des sacrifices que l'on y offroit.

L'Auteur du second Livre des Machabées (b) fait Ménélaiüs frère de Simon, qu'il avoit dit, dans le chapitre précédent, être de la Tribu de Benjamin. M. Prideaux prétend (c) que cela ne se peut pas, parce qu'il n'y avoit que ceux de la famille d'Aaron qui pussent être souverains Pontifes. Cette raison ne suffit pas pour justifier l'impossibilité qu'objecte le sçavant Anglois. Il faudroit prouver qu'il étoit défendu aux veuves des Grands-Prêtres de se remarier ; & on ne trouve rien dans l'Ecriture ni dans Joseph, qui donne lieu de croire que cela ne leur fût pas permis. Car si cela dépendoit d'elles, la veuve de Simon le Juste put se remarier à un Benjamite, & en avoir Simon, qui eut dans la suite l'intendance du Temple. Il n'eût été à la vérité qu'ἱερομήτριος de Mé-

nélaiüs, comme parlent les Grecs. Mais rien n'est plus commun, que d'appeller frère tout court, une personne qui ne l'est que de père ou de mère. Avec un peu plus d'attention, & un peu moins de prévention contre les Livres deutéro-canoniques, le Censeur du second Livre des Machabées, se fût facilement apperçu qu'il ne fait Simon que frere de mère de Ménélaiüs. Car en remarquant qu'il étoit son frère, il indiquoit naturellement qu'il étoit à Ménélaiüs, ce qu'il n'étoit ni à Onias ni à Jafon.

REMARQUE IV.

De quelques inexactitudes dans lesquelles Joseph est tombé. De la manière dont il dit qu'Antiochus se rendit maître de Jerusalem.

LES divisions des enfans de Simon le Juste, furent la cause funeste des maux qui accablèrent les Juifs sous le règne d'Antiochus Epiphane. Ce saint homme avoit laissé trois enfans. L'aîné, qui s'appelloit Onias, aimoit le bien, & faisoit tout ce qui dépendoit de lui pour maintenir le bon ordre & la piété à Jerusalem. Il eut beaucoup à souffrir de Simon, Commandant du Temple ; & ce fut peut-être de cette division, entre le Grand-Prêtre & cet Officier, dont Jesus son frère puîné profita, pour obtenir d'Antiochus qu'il lui ôtât le souverain Pontificat, & qu'il voulût bien le lui

(a) 2. Machab. chap. 4. v. 7.

(b) Chap. 4. v. 23.

(c) Hist. des Juifs, Tom. 3. page 264.

vendre. Joseph dit que ce fut ce Prince, qui mécontent du Grand-Prêtre, lui ôta cette dignité. Mais il est certain, par l'Écriture, qu'Antiochus avoit beaucoup de considération pour Onias. On pleure quelquefois une personne dont on a causé la mort. Le regret que ce Prince témoigna de celle d'Onias, put être sincère, & il put avoir eu pour lui une véritable estime, mais l'avoir sacrifiée aux grandes sommes d'argent que Jason lui offroit de la souveraine Sacrificature. La passion satisfaite, les sentimens d'estime que ce grand Homme méritoit, purent reprendre leur place dans le cœur d'Antiochus, & lui faire verser des larmes sincères lors de sa mort.

Ce que Joseph ajoute, n'est pas plus exact : que les deux frères puînés, Jason & Ménélaüs, s'étant brouillés, le peuple se partagea ; mais que le parti du premier étant le plus fort, il chassa de Jerusalem Ménélaüs & les enfans de Tobie, qui s'étoient déclarés pour lui ; que Ménélaüs & ceux de sa faction, en allerent porter leur plainte à Antiochus, & qu'ils lui demanderent la permission de construire un bâtiment pour les exercices publics, & de renoncer à leur Religion pour embrasser celle des Grecs.

Les deux frères vécurent en bonne intelligence pendant trois ans, & Jason avoit tant de confiance en son frère, qu'il le choisit pour porter l'argent qu'il envoyoit au Roi. Ménélaüs répondit mal à la confiance que Jason avoit en lui. Car il se servit de cet argent pour acheter la souveraine Sacrificature, & en dépouiller son frère. Ce fourbe avoit vrai-semblablement renoncé à sa Religion, pour embrasser celle des Grecs, & il put s'en faire un mé-

rite auprès d'Antiochus. Mais ce fut Jason qui obtint de ce Prince la permission de faire bâtir un Gymnase, & de renoncer à la Religion de ses pères pour embrasser celle des Grecs.

Les Auteurs de l'Histoire universelle du monde rapportent le Traité que Ménélaüs fit avec Antiochus pour la charge de Grand-Prêtre, à l'année qui suivit le premier voyage de ce Prince à Jerusalem. On ne voit pas sur quel fondement l'Auteur du second Livre des Machabées, qui nous apprend ce fait, dit qu'il arriva la troisième année, sans marquer d'où il commence cette troisième année. On croit qu'il la prend du Pontificat de Jason. Mais la piété prend-elle, sans nécessité, l'époque d'un événement, de la vie d'un scélérat ? Il est, ce semble, plus naturel, que l'Écrivain sacré ait pris le commencement de ces trois ans, de la déposition du saint homme Onias. On croit qu'elle arriva en trois mil huit cent vingt-neuf, & on rapporte l'usurpation du souverain Pontificat par Ménélaüs, à l'an trois mil huit cent trente-deux.

Joseph met le premier voyage d'Antiochus à Jerusalem, après que le Senat de Rome l'eut obligé de sortir d'Égypte, & de cesser de faire la guerre à son neveu Ptolémée Philométor. Il se trompe en cela ; ce Prince ne mit pas le pied en Égypte depuis que le peuple Romain lui eut fait déclarer qu'il le regarderoit comme ennemi, s'il n'en sortoit, & s'il continuoit à faire la guerre à Ptolémée. Car après une déclaration si précise, & la promesse que ce Prince fit de s'y soumettre, il n'y a pas d'apparence qu'il ait osé rien entreprendre dans la suite contre l'Égypte.

Antiochus ambitionnoit la tutelle du jeune Ptolémée , & la Régence du royaume pendant la minorité. Dans cette vue , il envoya Apollonius pressentir le sentiment des Grands du royaume (a) : cependant il suivoit avec de nombreuses troupes , pour animer & soutenir la négociation de son Ambassadeur. Mais les Grands du royaume , qui prévoyoit que lui accorder la Régence pendant le bas âge du jeune Roi , ç'auroit été lui donner les moyens de lui enlever la couronne , refusèrent de se prêter aux sollicitations que leur en faisoit Apollonius. Soit qu'Antiochus ne jugeât pas encore à propos de se déclarer , soit que la révolte de Tarse & de Mallo demandât sa présence dans ses Etats , il jugea à propos d'aller à Jerusalem en retournant avec son armée en Phénicie. Comme il y fut reçu magnifiquement (b) , à la lumière des flambeaux , & aux acclamations du peuple , l'Auteur du second Livre des Machabées ne marque pas qu'il y fit aucun mal.

La révolte de Tarse & de Mallo étouffée , Antiochus crut pouvoir emporter de force ce qu'il n'avoit pû obtenir par négociation ; quelques heureuses circonstances , que l'Historien ne nous fait pas connoître , purent même le déterminer encore à en former l'entreprise. Il entre pour cela en Egypte , à la tête d'une nombreuse armée ; prend Memphis , met le siège devant Alexandrie , & le lève , effrayé par les menaces que lui fait faire le peuple Romain , d'en-

voyer une armée contre lui , s'il ne s'en retourne dans ses Etats , & s'il ne cesse de faire la guerre au jeune Ptolémée. Un bruit s'étant répandu qu'il étoit mort (c) dans cette expédition , & quelques Juifs , selon Joseph (d) , en ayant fait des réjouissances publiques , Jason , outré de ce qu'il lui avoit ôté la souveraine Sacrificature pour en honorer Ménélaius , se met à la tête de mille hommes , entre de force dans Jerusalem , & y commet toute sorte de cruautés. Ce Prince regarda l'entreprise de Jason comme une révolte générale de la Nation ; d'aussi fâcheuses nouvelles , jointes au chagrin qu'il conservoit d'avoir été obligé d'abandonner la conquête d'un royaume qu'il regardoit comme assuré , le jetterent dans un vif emportement , dont il alla décharger la fureur sur Jerusalem.

L'Auteur du second Livre des Machabées dit , qu'il prit Jerusalem à la pointe (e) de l'épée. Selon Joseph , ce fut en assurant les Juifs qu'il ne venoit que dans un esprit de paix , mais il les trompa : s'il convient qu'il vint à Jerusalem à la tête d'une nombreuse armée , il dit en même temps que ce fut plutôt par ses promesses trompeuses que par la force , qu'il s'en rendit maître. On peut le concilier avec l'Ecriture , en lisant *δόλω ἄλαστον* , prise par supercherie , par mauvaise foi. On peut même ne pas toucher au Texte sacré. Car , *δορυάλωτος* ne signifie pas toujours expressément ce que nous appelons *pris de force* , *pris d'assaut*. La pre-

(a) *Missio autem in Ægyptum Apollonio Mnesithei filio propter primates Ptolemæi Philometoris regis , cum cognovisset Antiochus alienum se à negotiis regni effectum , propriis utilitatibus con-*

sulens , &c. 2. Machab. 4. v. 21.

(b) 2. Machab. chap. 4. v. 22.

(c) *Ibid.* chap. 5. v. 5.

(d) Traité des Machab. num. 4.

(e) *Δορυάλωτος*.

mière chose que fit Cyrus, au rapport de Xenophon, après que Babylone fut prise, *δορυαλωτῶν τῆς πόλεως*, fut d'ordonner aux Mages de prendre ce qu'il convenoit d'offrir aux Dieux, en action de grâces (a). Cyrus étoit à la tête d'une nombreuse armée ; ce fut cependant plutôt par surprise, & par un stratagème militaire, que de force & d'assaut, qu'il se rendit maître de Babylone. Car ce fut en détournant l'Euphrate de son lit, qu'il se fraya un chemin pour y entrer.

La faction de Jason put se défendre pendant quelque temps ; mais ce scélérat s'étant enfui chez les Ammonites, les personnes modérées, jointes à celles de la faction de Ménélaüs, purent prendre le dessus, & ouvrir les portes au Roi. Au reste, après avoir concilié Joseph avec l'Ecriture, je vois peu de jour à le mettre d'accord avec lui-même ; car il dit dans l'Histoire de la guerre des Juifs, que ceux de Jérusalem sortirent en armes contre Antiochus ; mais c'est dans le Discours qu'Agrippa fit aux Juifs, ou que Joseph lui prête, qu'il dit cela (b), & il y a quelques traits dans cette pièce qui ne sont pas conformes à la vérité. Joseph avoit composé cet Ouvrage avant ses Antiquités Juives, & il a pu corriger dans celles-ci ce qui lui étoit échappé de peu conforme à la vérité dans l'Histoire de la guerre des Juifs. J'ajoute, que *κατακράτος* ne signifie pas toujours de force. » Alexandre, dit Polien, » s'étant jetté alors dans la ville, où

» il n'y avoit personne, il s'en rendit » le maître. « On ne force pas une ville où il n'y a personne. Pour qu'on puisse dire qu'une ville a été forcée, il faut que les habitans ou la garnison la défendent lorsqu'on la prend.

Antiochus, aussi impie que barbare, fit immoler des pourceaux, dans le parvis des Prêtres, bien vraisemblablement ; mais l'Ecriture ne marque point précisément le lieu où il fit commettre cette impiété (c), & il ne paroît pas que ç'ait été dans le Saint des Saints. Le Grand-Prêtre Ménélaüs, plus impie que lui, l'y conduisit, mais l'Ecriture ne lui reproche que d'avoir souillé ce saint lieu par sa présence. C'est le sentiment de quelques Interprètes (d), que ce fut sur l'autel des holocaustes qu'il fit égorger les pourceaux qu'il offrit en sacrifice. Cela ne se peut, car il avoit fait mettre une idole sur cet autel. Joseph dit, dans la Traduction de son dernier Editeur, qu'Antiochus fit élever un autel sur celui des holocaustes : *Cum aram altari struxisset* : C'est le sentiment des Auteurs de l'Histoire universelle du Monde, & de l'Historien des Empires & des Républiques jusqu'à Jésus-Christ ; mais l'Ecriture ne le dit point, comme l'on vient de le remarquer. Ce Prince ne s'amusa point, probablement, à faire élever un autel sur celui qui étoit dans le parvis des Prêtres, & Joseph ne le marque point. L'élégant Traducteur l'a bien senti, mais il n'a pas bien pris pour cela la pensée de son Auteur. Le sens ordinaire de *βασιλεὺς* est de si-

(a) Xenophon. Cyroped. liv. 7.

(b) Ες δὲ τὴν πόλιν κεινὸν ἀνδρῶν ἔμψους κατακράτος αἰρεῖ τὴν Τόρον. Liv. 4. numero 4.

(c) Diruerunt abominationem quam edificaverat super altare quod est in Je-

rusalem. 1. Machab. chap. 6. §. 7.

(d) Hist. univ. du monde, Tom. 7. pag. 68. Le Père Calmet, 1. Machab. chap. 1. §. 23. Hist. Emp. & Répub. Tom. 6. pag. 233.

guifier autel : ce n'est pas celui qu'il a ici. Il y signifie idole, & c'est dans ce sens que le prend l'Auteur du premier Livre des Machabées. Cela est certain, par la comparaison des versets cinquante-quatre & cinquante-neuf du premier chapitre de ce Livre. L'Ecrivain sacré dit dans le premier : » Le quinzième du mois » de Casléu, la cent quarante-cinquième année, le Roi Antiochus » éleva l'abominable idole de la désolation sur l'autel de Dieu. » Et dans le second : » Le vingt-cinquième du mois, ils sacrifièrent à l'idole » qui étoit sur l'autel. » Je m'écarte du sens qu'ont donné à ce dernier verset l'Auteur de la Vulgate, & nos Traducteurs François : mais c'est celui du Grec, & après avoir dit qu'on avoit placé l'idole abominable de la désolation sur l'autel, l'Ecrivain sacré n'a pu y faire sacrifier. Le sens commun & ordinaire de [bāmāb], est de signifier autel, quelque chose d'élevé, de haut ; mais il marque au verset seize du chapitre seizième d'Ezéchiel, une idole. C'est du moins comme l'expliquent nos meilleurs Interprètes, & c'est le sens le plus naturel qu'on puisse lui donner.

L'Auteur du premier Livre des Machabées, & Joseph, trouvant que [bāmāb] & ἱερὸς signifioient également autel, ont cru que comme le premier signifie aussi idole, le second pouvoit avoir également le même sens ; & c'est une erreur dans laquelle sont tombés plusieurs fois les Juifs Ellénistes. Car lorsqu'ils ont trouvé un mot Grec qui répondoit à plusieurs sens d'un terme de la Langue de leurs pères, ils l'ont souvent cru univoque, & lui ont

donné, dans cette pensée, une signification plus étendue qu'il n'a dans les Auteurs du bon Grec.

REMARQUE V.

Du temps & du lieu où Antiochus fit bâtir une Citadelle à Jerusalem.

APRE'S toutes les profanations qu'Antiochus avoit faites dans le Temple, la manière cruelle & barbare dont il avoit traité les Juifs, il comprit bien qu'ils ne demeureroient soumis que tandis qu'ils seroient dans l'impuissance de se soustraire à un gouvernement tyrannique. Pour les mettre hors d'état de le pouvoir faire, il fit bâtir une citadelle à Jerusalem. L'Ecriture, qui nous apprend ce fait (a), dit que ce fut deux ans après, sans nous marquer d'où il en faut prendre le commencement. Le sentiment commun est qu'on le doit prendre de cent quarante-trois, temps auquel on rapporte le premier voyage de ce Prince à Jerusalem. Si le verset dans lequel l'Ecriture dit *post duos annos dierum*, faisoit partie du vingt-unième chapitre, la chose seroit certaine, & cette réunion jetteroit une grande lumière sur ce chapitre, qui est assez obscur & embrouillé. Car de la manière dont s'exprime l'Ecrivain sacré, il semble que ce fut le premier Receveur des tributs du Roi, qui se jeta avec précipitation dans Jerusalem, qui fit égorger un grand nombre de ses habitans, fit esclaves les femmes & les enfans, en renversa les maisons, & y mit

(a) 1. Machab. chap. 1. v. 30.

le feu ; & il paroît plus naturel d'attribuer tous ces défordres à Antiochus. Car, avare comme il étoit , & ennemi décidé des Juifs , il n'est guères croyable , qu'il ait laissé à son Receveur des tributs , des dépouilles à enlever de Jerusalem. Ces pillages, cet incendie , ces femmes & ces enfans réduits à l'esclavage , ces bestiaux enlevés , ces meurtres , & cette profanation du Temple , ne sont pas des opérations dont on ait coutume de charger un homme de finance. Ces paroles , *Et venit in Jerusalem cum turba magna* , peuvent se rapporter à Antiochus , & on peut traduire tout le verset. » Le Roi » envoya , après deux ans , son premier Receveur des tributs dans » les différentes villes de la Judée ; » pour lui , il vint à Jerusalem avec » une forte armée. « *Cum turba magna* , qu'on trouve dans le verset trentième , est la même expression quant aux termes dans le Grec au verset vingtième , où il est parlé de l'arrivée d'Antiochus à Jerusalem. Cette identité de termes , dans ces deux versets , donne quelque lieu de croire que c'est de l'arrivée de la même personne en cette ville , qu'il s'y agit. En effet , ce que l'Ecriture raconte après le verset trentième , convient mieux au caractère d'avare , de pillage & de cruauté de ce Prince , qu'à un Officier , qui ne paroît avoir été chargé que de lever les tributs qu'on lui devoit. Mais c'est moins une conjecture qu'on propose , qu'un aveu que l'on fait qu'on ne voit aucun moyen d'expliquer d'une manière qui satisfasse , ce qu'on lit de cet événement dans le pre-

mier & le second Livre des Machabées.

C'est le sentiment de M. Vaillant ; & de plusieurs autres Sçavans (a) , que la citadelle qu'Antiochus fit faire à Jerusalem , étoit dans ce qu'on appelloit la ville de David , Sion. L'Auteur du premier Livre des Machabées semble le dire. Joseph dit le contraire ; mais on ne feroit pas difficulté de reconnoître qu'il se seroit trompé , s'il n'étoit pas certain , par le verset trente-septième du quatrième chapitre du même Livre , que la citadelle des Macédoniens n'étoit point dans la ville de Sion. L'Auteur sacré dit que Judas Machabée y entra ; il ne se rendit cependant point maître de cette citadelle , puisqu'il fut obligé de poster un corps de troupes pour empêcher que les Macédoniens ne fissent une sortie pendant qu'il alloit purifier le Temple. C'étoit si peu dans le quartier de la ville de Jerusalem qu'on appelloit Sion ou la ville de David , qu'étoit la citadelle des Macédoniens , qu'après avoir purifié le Temple , Judas , second du peuple , fortifia la montagne de Sion , l'environna de hautes murailles , & de fortes tours , 1. *Machab. chap. 4. v. 60*. Ces fortifications subsistèrent jusqu'au règne d'Antiochus Eupator. Ce Prince , qui assiégeoit Jerusalem , traita avec les Juifs par le conseil de Lysias son Général. Les conditions furent , qu'ils auroient liberté de conscience , qu'ils ouvreroient les portes de la ville au Roi , mais qu'il ne feroit aucun mal aux habitans , ni en leurs personnes ni en leurs biens. Il le promit avec serment ; mais

(a) Hist. Métall. Rois de Syrie, Antio. 4. Hist. univers. du Monde, Tom. 7. pag. 69. Le Père Calmet, 1. Machab.

chap. 1. v. 35. Hist. des Empir. & des Répub. par M. l'Abbé Guyon, Tom. 6. pag. 244.

peu fidèle à sa parole , il ordonna qu'on abbatît les murs qui environnoient la montagne de Sion. 1. *Machab. chap. 6. v. 61.* Voyez le verset vingt-six. Il est vrai que Sosastre commandoit dans une citadelle pour Antiochus , & que Ménélaus s'y retira lorsque Jason s'empara de Jerusalem ; mais cette citadelle étoit ce que l'Ecriture appelle *Arx David*, la citadelle de David. Ce n'étoit point ce que les Auteurs des Livres des Machabées appellent *ἄκρα* : car il faut remarquer que l'endroit où Sosstrate commandoit , & où Ménélaus se refugia , y est appelé , *ἡκροπόλις* , au lieu que la citadelle des Macédoniens est toujours appelée *ἄκρα*.

Un sçavant Oratorien (a) a cru que le sens du verset trente-cinquième du premier chapitre du premier Livre des Machabées , est qu'Antiochus s'empara d'abord du mont de Sion , mais qu'en ayant fait dans la suite détruire les murailles , il en avoit fait bâtir une citadelle dans la ville basse. Ce n'est point certainement le sens de ce verset ; mais comme il suffit de lire pour s'en convaincre , on ne s'y arrêtera pas. Ce qu'on peut dire de plus vraisemblable pour concilier l'Auteur du premier Livre des Machabées avec lui-même , est qu'il entend , par la ville de David , Jerusalem en général , sans marquer en particulier l'endroit qu'Antiochus fit fortifier. On n'ignoroit point , du temps de Joseph , le quartier de la ville où avoit été la citadelle. Il raconte dans ses An-

tiquités Judaïques (b) , que Simon l'ayant prise , il crut qu'il étoit à propos d'abatre une partie de la montagne sur laquelle elle étoit , afin qu'elle ne dominât pas le Temple ; qu'en ayant parlé au peuple , on fut si persuadé de la nécessité de le faire , qu'après y avoir travaillé sans discontinuer pendant trois ans , on étoit venu à bout de faire que le Temple commandât aux endroits les plus éminents de Jerusalem. Il distingue ailleurs (c) la montagne qu'il appelle *ἄκρα* , d'avec celle qu'on appelloit la forteresse de David (d) , & qui étoit de son temps le marché supérieur. Ce ne fut point , selon cet Auteur , cette montagne que le Grand-Prêtre Simon fit abbaïsser ; ce ne fut donc point dans la ville de David , cette expression prise dans son sens propre , qu'étoit la citadelle des Macédoniens. On ne trouve point dans l'Ecriture le mot d'*ἄκρα* , mais les Juifs purent donner ce nom à la montagne sur laquelle elle étoit , par l'impression des grands maux que leur avoient fait les Macédoniens , qui y étoient en garnison.

La manière respectueuse & pleine de considération dont Jason & les habitans de Jerusalem reçurent Antiochus à son premier voyage , ne lui donnerent aucun lieu de se défier de leur fidélité ; ainsi il se contenta de laisser Sosstrate pour commander dans l'ancienne citadelle , qu'on appelloit la forteresse de David. La révolte de Jason , la joie que les Juifs témoignèrent à la fausse nouvelle de la mort de ce Prince , la

(a) Le Père Lamy , de *Temple* , page 655. b.

(b) Livre 13. chap. 6. numero 6.

(c) Guer. des Juifs , liv. 5. chap. 4. numero 1.

(d) Cette forteresse étoit située sur une éminence , qui lui avoit fait donner le nom d'*Acra*. Hist. des Empit. & des Répub. Tom. 7. pag. 268.

manière cruelle dont il les traita, le mirent dans la nécessité de bâtir une citadelle qui fût supérieure au Temple. Car comme ils mettoient toute leur force & toute leur confiance dans ce saint lieu, il crut qu'en bâtissant une citadelle qui le commandât, il leur ôteroit cette unique ressource. Il abandonna donc l'ancienne forteresse, & il la détruisit, bien vrai-semblablement, pour en bâtir une sur la montagne *ακρᾶ*, qui commandoit le Temple.

REMARQUE VI.

Du nom que, selon Joseph, on donna à la fête de la Purification du Temple, que Judas Machabée institua.

LE Père Lamy (a), le Père Calmet (b), & quelques autres Scavans font dire à Joseph qu'on appelloit la fête qu'institua Judas Machabée *lumière*, parce que la délivrance de la persécution d'Antiochus fut comme une lumière qui parut aux yeux des Juifs, & qui les remplit de consolation. Je ne m'arrêterai point à remarquer qu'on en fait plus dire à Joseph, qu'il n'en dit en effet. M. Reland dit que les Juifs allument des lampes à la fête de la Purification du Temple par Judas Machabée. Cela ne décide rien, car ils en allument en plusieurs autres fêtes. *Καλοῦτες αὐτὴν φῶτα ἐκ τῆ παρ' ἐλπίδας.. ταύτην ἡμῖν φανῆναι ἐξουσίαν.* Joseph dit qu'on appelloit cette

fête, de son temps, *Phota*, *φῶτα*, parce que cette puissance apparut aux Juifs, lorsqu'ils l'instituèrent. Cela est très-inconsequent, si *Phota* n'est point une faute. » Nous appel-
» lons cette fête *lumière*, parce
» que, contre toute espérance, cette
» puissance nous apparut. « Qu'est-ce que veut dire cet Historien, par cette puissance qui apparut aux Juifs? dit-on d'une puissance qu'elle apparût? Cela ne se comprend pas. Il n'est pas vrai-semblable que les Juifs aient donné un nom Grec à la fête qu'ils instituèrent alors. Cette Nation leur étoit trop odieuse, pour emprunter de leur Langue un terme qu'ils pouvoient prendre dans la leur; & quand Joseph rapporte le nom que ses compatriotes donnoient à une fête, à une cérémonie, ou à quelque chose qui leur étoit particulier, c'est en Hébreu, & non en Grec, qu'il la rapporte ordinairement.

La difficulté est de trouver un mot en cette Langue dont les Copistes aient pû faire *φῶτα*, en le déguisant par inattention, ou par le changement que souffrent presque nécessairement des termes qui passent de leur langue dans une autre, & sous des caractères étrangers. J'ajoute que ce mot doit donner un sens qui entre comme de lui-même dans ce que Joseph paroît vouloir dire, & qui se concilie avec ce qui suit ici dans cet Auteur. Je crois trouver dans *Phedut* ces deux qualités. » Nous l'appellons rétablissement, recouvrement (a), parce
» que nous recouvrâmes alors cette
» puissance. « Quelle est cette puis-

(a) Introd. à l'Ecrit. Edit. 1699.

(b) Comment. sur le verset 5. du ch. 4.
Liv. 1. des Machabées.

(c) [*Phedouth*], *redemptio*, *restitutio*.

fance , que les Juifs recouvrèrent lorsqu'ils purifièrent le Temple des profanations qu'Antiochus y avoit faites ? Celle dont Judas parle dans son Discours à ses troupes. » La li-
 » berté , dit-il , est infiniment chère
 » à tout le monde ; elle l'est bien
 » davantage à nous , par le pou-
 » voir qu'elle nous donne de servir
 Dieu (a) , « & les Juifs se réjouif-
 soient , sur la fin de ce chapitre , » de
 » ce qu'ils pouvoient , après un si
 » long temps , & contre leur attente ,
 » servir Dieu. « Je conjecture que
parimay a pris la place d'*avaktmay* re-
 prendre , recouvrer. Quand on s'est
 imaginé que *Phota* étoit un mot
 Grec , qui signifie lumière ; un Co-
 pistes téméraire , ou un Scoliaſte peu
 judicieux , ont pu croire qu'*avaktmay*
 étoit une faute , & qu'il falloit lire
parimay , qui convenoit mieux à
Phota. Ce qui justifie jusqu'à un cer-
 tain point la conjecture qu'on pro-
 pose , c'est que Joseph emploie ici
 deux fois en six lignes *avaktmay* ,
 pour signifier le rétablissement du
 culte Divin.

R E M A R Q U E VII.

*On explique les versets vingt-
 huit & trente-six du chapitre
 cinquième du premier Livre
 des Machabées.*

JUDAS Machabée prend Bosor ,
 se jette ensuite sur Maspha , dont
 il se rend maître , & vient finir par
 la conquête de Bosor. Il ne put

prendre Bosor avant & après s'être
 rendu maître de Maspha. Un sçavant
 Interprète a cru pouvoir lever la
 difficulté , en disant que l'Ecrivain
 sacré parle de Bosor au verset trente-
 six par récapitulation : mais si l'Ecri-
 ture eût voulu faire une récapitu-
 lation des villes que Judas avoit
 prises , elle eût dû naturellement
 commencer par la première , & sur-
 tout ne pas oublier Maspha. Quel-
 ques autres Interprètes croient qu'il
 y a eu deux villes qui ont porté le
 nom de Bosor , & qui étoient assez
 près l'une de l'autre. Ces deux vil-
 les , selon Joseph , n'avoient pas le
 même nom. La différence étoit très-
 légère , mais une lettre de plus ou
 de moins , suffit pour différencier
 deux lieux , deux villes. Les Natha-
 néens donnent avis à Judas que ses
 concitoyens étoient assiégés dans
Boroppa , & dans *Borop* , Alimas , Caf-
 phor , Maget & Carnaim. Judas
 profite de l'avis , assiège & prend
 Bosfora. Joseph orthographe le nom
 de cette ville comme il est au verset
 vingt-six , & il la distingue de *Borop* ,
 comme ce verset la distingue dans
 le Grec ; mais les Copistes n'ont
 pas eu la même attention au verset
 vingt-huitième. Car ils ont mis *Borop*
 au lieu de *Boroppa* , & ont fait ,
 par cette inattention , ce grand Hom-
 me prendre une ville au verset trente-
 six , dont ils l'avoient rendu maître
 dès le verset vingt-huitième. Les
 Copistes de Joseph ne sont point
 tombés dans ce défaut. Judas prend
 Bosfora , son seul nom met en fuite
 les troupes de Timothée , il prend
 ensuite Bosor.

(a) ἵπ' ἐξουίας τῷ ὁρῶντι τὸ θεῖον. pag. 615. numero 3.

REMARQUE VIII.

On n'a point de preuves que Joseph ait cru que les mauvaises pensées & les mauvais desseins ne sont point défendus par la Loi.

ON conclut (a) de ce que Joseph dit ici, qu'il ne croyoit pas que les mauvaises pensées, ni les mauvais desirs, fussent criminels. Si son texte n'est point altéré, la manière dont il s'exprime donne un sujet légitime de l'en accuser. On étend cette accusation sur tous les Juifs, & on prétend qu'ils croyoient de son temps que les mauvaises pensées, & les desseins criminels, n'étoient point condamnés par la Loi. Mais, sans examiner ce qu'en ont pu penser les Juifs postérieurs, ou ceux de nos jours, il est certain que Philon, son contemporain, n'a point été dans ce sentiment. « Si quel-
» qu'un entreprend de commettre
» un homicide en trahison, & ne
» puisse le commettre, il n'en est pas
» moins soumis aux peines portées
» contre les homicides. » Et dans le même Traité du changement des noms (b), après avoir enseigné que trois choses font les péchés, comme les bonnes actions, il ajoute, « vou-
» loir ce qui n'est pas permis, est
» un moindre mal, que de dire &

» faire mal. « Joseph n'a bien vraisemblablement voulu dire que cela ; mais il y a quelque petit dérangement dans son texte qu'on peut facilement rétablir, en supposant que les Copistes ont omis *τοσαύτως*, & en lisant *τὸ γὰρ μακίτι ποιῆσαι τὸ ἔργον βουλευσάμενον οὐκ ἔστι τοσαύτης τιμωρίας ἄξιον*. » Car quand on n'a pas
» fait la mauvaise action qu'on
» méditoit, cela ne mérite pas une
» si grande punition. « Il est certain que son raisonnement n'en demande pas davantage, & il est contre toute vrai-semblance, que pour réfuter Polybe, il ait voulu avancer, sans nécessité, un sentiment qui étoit condamné par les plus sages des Payens. Il ne développe pas assez sa pensée ; mais ce n'est pas le seul endroit où cela lui arrive. La voici, si je ne me trompe. » Je suis surpris (c)
» que Polybe, homme de bien
» d'ailleurs, ait dit qu'Antiochus
» mourut pour avoir voulu piller le
» Temple de Diane, & qu'il n'attribue pas plutôt sa mort à toutes
» les profanations qu'il avoit faites
» dans le Temple de Jerusalem. «
Car d'avoir voulu faire un mal, mais ne l'avoir pas exécuté, ne mérite pas tant d'en être puni que de l'avoir exécuté. Cet Auteur peut n'avoir pas bien raisonné : mais s'il a raisonné juste, il a dû dire cela, ou quelque chose de semblable.

Dans les Tribunaux civils, les mauvaises pensées & les mauvais

(a) Ittigius, Prolegom. pag. 92. Rainaldus, de Apocryp. Tom. 2. pag. 618. M. Ferrand, Pseaume. Cunæus, de Repub. Hebr. Grotius, 5. 17. chap. 20. Exod.

(b) Confus. Ling. pag. 343.

(c) » Joseph se raille de Polybe, qui s'imaginait que les Dieux avoient puni

» Antiochus du dessein qu'il avoit eu de
» piller le Temple de Diane, & qu'il
» n'avoit pu l'exécuter. « Père Calmet, Dissert. Pharif. pag. 19. *θαιυμάζω*, ne signifie pas railler ; & quand on veut railler quelqu'un, on n'a garde de reconnoître qu'il est homme de bien.

desseins, ne sont pas soumis à la peine, à moins qu'on ne se soit mis en devoir de les exécuter, & qu'on n'ait pris des mesures pour cela : mais il n'y a aucune nation qui ne punisse quiconque entreprend de voler, tuer, ou brûler, & qui en prend les moyens, quoiqu'ils ne lui réussissent pas. Comme c'est le cas d'Antiochus par rapport au Temple de Diane, si Joseph avoit dit que son entreprise ne méritoit pas d'être punie, il eût brusqué le sentiment de tout ce qu'il y a de peuples au monde, & le sien même. Car il est certain que les mauvaises pensées & les mauvais desseins sont, selon lui, condamnables. En parlant des Loix de sa Nation dans ses Antiquités Judaïques (a), il dit, » qu'aucun Israélite n'ait chez soi aucune drog-ue qui puisse donner la mort ou causer d'autres torts ; que si on en trouve chez quelqu'un, qu'on le fasse mourir, & qu'on lui fasse souffrir ce qu'il auroit fait souffrir à celui pour qui il avoit préparé ce poison. «

Il rapporte dans le douzième Livre la mort du Grand-Prêtre Alcime (b), & il dit, » que lorsqu'il vouloit détruire l'ancien mur du Saint, que les Prophètes avoient fait, Dieu le frappa sur le champ d'une plaie qui lui fit perdre la parole, le jeta à terre, & qui lui donna la mort après l'avoir fait souffrir plusieurs jours. « En parlant ainsi, il fût tombé dans le défaut qu'on veut qu'il reproche à Polybe. Je n'allègue point ce que Nicolas de Damas dit dans la traduction de M. d'Andilly (Ant. Ju-

daïq. liv. 17. chap. 5 numero. 5.) » qu'en cette rencontre, la seule pensée mérite d'être punie comme l'effet. « Le passage seroit décisif, mais je ne crois pas que ce soit le sentiment de Joseph. Voyez la Remarque sur cet endroit. *Ibid.*

R E M A R Q U E I X.

Antiochus Eupator n'entra point dans le Temple. Si Joseph le dit, il s'est trompé.

J O S E P H fait sortir Judas du Temple, & Antiochus y entrer après. Il y a quelque chose dans ce récit qui fait peine. Antiochus ne pouvoit pas entrer dans le Temple, & s'il l'eût fait par violence, comme l'avoit fait le Roi son père, Joseph, sans doute, s'en fût plaint, & eût fait regarder cette action comme une profanation impie de ce saint lieu. Il lui en fait raser la muraille, autre difficulté. On doit rectifier ce récit par celui qu'on lit de cet événement dans les Machabées (c). Ce ne fut point dans le Temple que ce Prince entra, ce fut sur la montagne de Sion qu'il monta ; & loin d'en faire abbatre le mur, (d) il y offrit un sacrifice, honora le Temple & y fit des présens. Ce fut les fortifications que Judas avoit fait faire à la montagne de Sion, qu'il fit détruire (e). Joseph avoit peut-être écrit ἐξῆλθεν ἐκ τοῦ ὁρίου ; mais les Copistes, qui venoient d'écrire qu'Antiochus assiégeoit le

(a) Liv. 4. chap. 8. numero 34.

(b) Liv. 12. chap. 10. numero 6.

(c) 1. Machab. chap. 6. v. 62.

(d) 2. Machab. chap. 13. v. 23.

(e) En ce même temps ils fortifièrent la montagne de Sion, & l'environ-

Temple, ont pû croire que c'étoit du Temple, ἐκ τῆς ἱερῆς, que Judas & ses gens sortirent; & regardant dans cette pensée ὄρεος, comme un intrus, lui substituer ἱερῆς. Si l'on objecte, qu'on ne dit point εἰσέλθων, pour signifier aller sur une montagne, je ne le contesterai point : mais l'Auteur du premier Livre des Machabées, chapitre six, verset soixante-deux, dit d'Antiochus, εἰσέλθων εἰς τὸ ὄρεος Σίον, Il entra dans la montagne de Sion. Ce que l'Ecrivain sacré a fait, Joseph a pû le faire : cet Auteur peut aussi servir, par une espèce de retour, à éclaircir ce qui paroît un peu embarrassé dans le récit que fait l'Auteur du second Livre des Machabées (a), de la mort de Ménélaüs. Car il semble dire, qu'Antiochus le fit mourir avant l'action dans laquelle Judas donna pour signal à ses troupes, *la victoire de Dieu*. Il est certain, par Joseph, que ce fut au retour de Jerusalem, & par le conseil de Lyfias, qu'Antiochus fit mourir Ménélaüs.

Ménélaüs trouva de grandes difficultés à se maintenir dans la dignité de souverain Pontife, qu'il avoit usurpée. Il avoit renoncé à sa Religion pour embrasser le Paganisme ; plusieurs Juifs, aussi méchans que lui, avoient suivi son exemple : mais les gens de bien, & tous ceux qui étoient attachés à Judas Machabée, ne pouvoient voir qu'avec horreur, un Payen faire les fonctions de Grand-Prêtre ; & il est bien probable, qu'ils firent tout ce qu'ils purent pour l'empêcher de profaner un si

saint ministère. Je ne trouve cependant point de preuves de ce que le Père Calmet (b) dit, qu'il n'avoit osé se présenter au Temple, ni même se tenir en Judée depuis que Judas se fut rendu maître de Jerusalem. Les Macédoniens y avoient une citadelle, & ils la conserverent jusques sous le gouvernement de Simon : pourquoi n'y auroit-il pas demeuré avec les autres Juifs qui y étoient, & qui y restèrent après la mort de Judas & de Jonathas ? Alcime se maintint dans la dignité de souverain Sacrificateur, en un temps que Judas étoit plus puissant qu'il ne l'étoit lorsqu'il se rendit maître de Jerusalem : pourquoi Ménélaüs n'auroit-il pas pû se maintenir dans la même dignité ?

REMARQUE X.

De l'issue de la bataille de Capharsalma.

JUDAS Machabée, suivant Joseph, perd la bataille de Capharsalma, & s'enfuit à Jerusalem après cette défaite. Nicanor au contraire, suivant l'Auteur du premier Livre des Machabées (c), perd la même bataille, & s'enfuit dans la ville de David. La difficulté n'est pas de décider lequel des deux Ecrivains mérite plus de créance. Le dernier est un Auteur sacré, & il s'en faut bien qu'on accorde cette qualité à Joseph.

nerent de hauts murs, & de fortes tours.
1. *Machab.* chap. 4. v. 60. Alors le Roi entra sur la montagne de Sion. Il commanda qu'on abbatit tous les murs qui l'environnoient. *Ibid.* chap. 6. v. 62.

(a) Chap. 13. v. 6. & 7.

(b) Sur le verset 3. chap. 13. 2. *Machab.*

(c) Chap. 7. v. 32.

Grotius, qui a cru que Nicanor fut victorieux, oppose à l'autorité de l'Auteur du premier Livre des Machabées, le témoignage de celui du second; mais il ne cite point l'endroit où il suppose qu'il dit que Nicanor gagna la bataille, & je n'y en trouve aucun qui le justifie. Cet Auteur (a) dit quelque chose d'une action qui se passa entre Simon & Nicanor, mais il ne dit rien de Judas.

Si l'on fait quelque attention au commencement du numero cinq, & aux circonstances de ce combat, on trouvera que Joseph n'est opposé à l'Auteur du premier Livre des Machabées, que par la précipitation de ses Copistes, ou la présomption de quelque Scoliaſte, qui ont altéré son texte. Il finit le quatrième numero en disant que Nicanor, après avoir défait Judas à Capharsalma, il le contraignit de s'enfuir dans la citadelle de Jerusalem, & il commence le cinquième par dire: » Quelques-uns des Prêtres & des Anciens » furent au-devant de lui, lorsqu'il » descendoit de la citadelle au Temple. « Judas ne pouvoit pas se retirer dans la citadelle: les Macédoniens en étoient les maîtres, & Joseph n'eût pas pû en faire descendre Nicanor immédiatement après pour aller au Temple.

Grotius a cru lever la difficulté, en lisant *ἐκ τοῦ ἱερῶς*, au lieu d'*ἐκ τῆς ἀκροπόλεως*. Il est certain qu'*ἀκρο* est employé & comme consacré dans les deux Livres des Machabées & dans Joseph, pour signifier la citadelle que les Macédoniens avoient à Jerusalem. Il ne l'est pas moins que Judas ne s'y retira point: mais outre que la conjecture de ce Sçavant n'est

appuyée d'aucun manuscrit, celui qui descend de la citadelle est le même que celui que Joseph a fait s'y retirer, en finissant le numero quatre, *αὐτῷ κατέβη*; or c'est Nicanor qui en descend: cela est certain. De plus, si Judas eût été défait, il n'y a pas d'apparence qu'il se fût retiré dans une ville dont ses ennemis étoient maîtres. Nicanor, maître de la campagne, n'eût pas manqué de l'y assiéger. Il descend de la citadelle pour entrer dans le Temple, Judas n'étoit donc ni dans l'un ni dans l'autre. Nicanor enfin reçoit de nouvelles troupes de Syrie, & livre bataille à Judas après les avoir reçues. Une armée victorieuse attend-elle un nouveau renfort, pour combattre un ennemi qu'elle vient de défaire?

Ces réflexions me font soupçonner que *τὸν Ἰούδαν* est une scolie, qui a passé de la marge dans le texte. Un lecteur peu accoutumé au style de Joseph, a cru que *τῷ Ἰούδᾳ* ne pouvoit pas être le substantif de *συγκροτήσας*. Dans cette pensée, & persuadé que Nicanor étoit victorieux, il lui a rapporté *ἀναγκάζει*; & pour ne rien laisser de suspendu dans la phrase, il a mis *τὸν Ἰούδαν* à la marge de son Exemplaire, pour marquer que le Général de Démétrius l'avoit contraint de se retirer dans la citadelle de Jerusalem. Je porte mon soupçon peut-être un peu loin, mais je soupçonne qu'un Copiste inappliqué a mis le nom de Nicanor où celui de Judas devoit être, & vice versa. Il est certain que tout seroit uni, & que rien n'arrêteroit, si on lisoit... *ὁ Ἰούδας ἔκ παρασκευασάμενος πρὸς τὴν μάχην; συμβαλὼν κατὰ τῶα κόμην Καρσαλλῶν ἔκ νίκης ἀναγκάζει αὐτὸν ἐπὶ*

(a) Chap. 14. v. 17.

τὴν ἐν τοῖς Ἱεροσολύμοις ἔχραν φεύγειν.
 „ Judas connoissant les vuës & le
 „ piège de Nicanor , il prit le parti
 „ de faire la guerre. Il ramassa ses
 „ troupes , & ayant fait ses préparatifs , il lui donna bataille , auprès
 „ d'une bourgade appelée Capharsalma. Il remporta la victoire , &
 „ le contraignit de s'enfuir dans la
 „ citadelle de Jerusalem. „ Sans vouloir soutenir ce soupçon , je remarque seulement qu'αὐτοῦ , après προαιροῦς , fait peine , & qu'on ne diroit pas , „ les vuës & les embuches
 „ étant découvertes , Nicanor rassembra ses troupes , „ sans s'exprimer d'une manière gênée & embarrassée. De plus , Nicanor n'avoit pas besoin de rassembler ses troupes , puisque Judas l'avoit reçu avec elles dans Jerusalem ; c'étoit à Judas , qui s'étoit enfui de cette ville , à ramasser les siennes.

REMARQUE XI.

Judas Machabée n'a point été souverain Pontife. Contradiction de Joseph sur ce sujet.

OU Joseph étoit extrêmement distrait lorsqu'il racontoit la promotion de Judas au souverain Pontificat , & la mort d'Alcime , ou les Copistes ont causé d'étranges altérations dans son texte. Car il ne contredit pas seulement l'Ecriture (a) , il se contredit lui-même. L'an cent

cinquante-deux de l'Ere des Séleucides , Bacchide & Alcime , envoyés par Démétrius , avec une armée de vingt-deux mille hommes de pied , & deux mille chevaux , camperent près de Bérée ; Judas fut à leur rencontre. La bataille se donna , & ce grand Homme y fit des prodiges de valeur ; mais , accablé par le nombre de ses ennemis , il y termina une vie consacrée à conserver le culte du vrai Dieu , & à procurer la liberté à sa Nation. L'an cent cinquante-trois , Alcime ayant voulu détruire les murs du Temple , ouvrage qu'avoient fait faire les saints Prophètes , il tomba dans une paralysie , qui lui ôtant l'usage de la parole , ne lui permit de rien régler des affaires de sa maison , & l'envoya rendre compte à Dieu de toutes les profanations de son saint ministère , & de son apostasie criminelle. Judas ne put donc pas lui succéder dans la dignité de Grand-Prêtre , selon l'Ecriture.

Joseph dit ici (b) , qu'Alcime jouit quatre ans de cette dignité , & il ne l'en fait jouir que trois , sur la fin du vingtième Livre de ses Antiquités Judaïques (c). Un δ delta a pu prendre la place d'un γ gamma , ou un gamma occuper celle d'un delta ; mais cela ne fait pas de difficulté : ce qui arrête , & avec raison , c'est ce qu'il dit au chapitre dixième de ses Antiquités Juives , Livre douzième , qu'Alcime étant mort , le peuple donna le souverain Pontificat à Judas (d). Autre difficulté : l'Historien Juif dit ailleurs (e) , qu'Alcime n'eut point de successeur , & que

(a) 1. Machab. chap. 9. v. 3. & 4. 12. 34.

(b) Chap. 10. numero 6.

(c) Pag. 979.

(d) Τελευταῖος αὐτοῦ δὲ τοῦτο τὴν ἀρχὴν προσέβηκε τῷ Ἰσίδωρ pag. 617.

(e) Antiq. Juiv. liv. 20. pag. 979.

Jerusalem fut sept ans sans souverain Pontife. Et il le dit dans un endroit (a) où son dessein est de donner une suite des Grands-Prêtres depuis le retour de la captivité.

Un Critique (b), qui s'est fait de la réputation dans la République des Lettres, soupçonnoit que les mots entre *κινδύνους κατέστη*, & *τελευταίος δὲ τούτου* (c), sont de Joseph, mais que l'étourderie de ses Copistes les a déplacés, & qu'ils doivent être au numero trois du premier chapitre du Livre suivant, après ceux-ci, *καὶ τοῦτον ἐφύλαττε τὸν τριπλόν*. Outre que la conjecture est hardie, elle ne paroît pas vrai-semblable. Les Copistes, à la vérité, n'ont que trop souvent déplacé quelques mots pour les porter à quelques lignes plus haut ou plus bas : mais je doute qu'on ait des exemples, qu'ils aient jamais déplacé plus de trente mots, pour les porter à plus de cent cinquante lignes d'éloignement de l'endroit d'où ils les prenoient, & les faire passer dans un autre Livre.

J'aimerois mieux dire que ces mots, *τελευταίος δὲ τούτου τὴν ἀρχιερωσύνην ὁ λαὸς τῷ Ἰούδα δίδωσιν*, sont une scolie, qu'un Reviseur avoit mise à la marge de son Exemplaire, à côté de l'endroit où Joseph rapporte la mort de Mattathias. Mais qu'ils les ont transportés dans le Texte, par une de ces inadvertances dont il est souvent impossible de rendre raison. La conjecture suppose une grande méprise dans les Copistes de Joseph, mais il est certain qu'ils en ont fait de plus grandes ; & si l'on a peine à les charger de celle-ci, il

faut attribuer à Joseph une contradiction qui n'est pas moins frappante. Pour la lui épargner, il faut encore expliquer ce qu'il dit, que Judas mourut après avoir été trois ans Grand-Prêtre, ou plutôt supposer qu'*ἀρχιερωσύνην* est une faute de Copiste, & qu'on doit lire *ἀρχιστρατήγιον*, le premier commandement, & que l'Historien Juif disoit » que ce » grand Homme mourut après avoir » gouverné sa Nation pendant trois » ans. « Il ne compte pas ces trois ans depuis la mort de Mattathias son père, mais depuis qu'Antiochus Eupator lui eut donné le commandement de Ptolémaïde jusqu'aux Geréniens (d). On fait ordinairement commencer les trois ans dont parle l'Auteur du second Livre des Machabées, chapitre dixième verset premier, à la mort d'Antiochus Epiphane, ou à la purification du Temple. Il est, ce semble, plus naturel de les prendre du dernier événement qu'il rapporte, & qu'il date de cent quarante-neuf. Car on met la mort de Judas Machabée en cent cinquante-deux.

Joseph rapporte la bataille de Bérée, où une mort glorieuse couronna les grandes actions de Judas Machabée, & il est certain qu'Antiochus survécut à ce grand Homme. Mais il a pu vouloir joindre la mort de ce scélérat à celle de Nicanor, dont l'Ecriture (e) ne donne pas une idée plus avantageuse, afin de ne pas couper ce qu'il alloit dire des grandes actions de Judas, & y lier plus naturellement le récit des suites qu'eut une si grande perte pour toute la Nation.

(a) Antiq. Juiv. liv. 20. chap. 10. numero 1.

(b) Sam. Petit, Note Y. pag. 626.

(c) Pag. 626. & 627.

(d) Καὶ τὸν Μακκαβαῖον ἀπέδειξε κατὰ τὴν ἀρχιερωσύνην ἀπὸ Πτολεμαῖδος ἕως τῶν Γερηνίων ἡγεμονίστην. 2. Mach. ch. 13. v. 24.

(e) 2. Machab. chap. 15. v. 32.

Voilà bien des conjectures, mais elles me paroissent nécessaires; car j'ai peine à croire que Joseph n'ait pas été bien instruit de la suite des Grands-Prêtres de la Nation. Qu'après avoir dit que Judas avoit été souverain Pontife, il ait pu dire qu'Alcime étant mort, Jérusalem fut sept ans sans avoir de Grand-Prêtre. Qu'après avoir fait conférer par le peuple cette grande dignité à Judas, à la mort d'Alcime, il ne le fasse déferer que le commandement à Jonathas, après la bataille de Bérée. Qu'il suppose Judas souverain Pontife par le choix seul du peuple, tandis qu'il raconte que Jonathas ne fit les fonctions de cette grande dignité qu'après qu'Alexandre Ballés la lui eut conférée, quoiqu'il fit celles de Général de la Nation. Jonathas prit, à la prière de ses amis, la place de son frere, que le peuple lui déferoit (a), mais cette place n'étoit que le commandement *ἡγεμον* de la Nation, & il ne crut pas que ce choix l'autorisât à remplir le saint ministère de souverain Pontife. Ce ne fut que sept ans après la mort d'Alcime, qu'il prit les marques de cette grande dignité, comme Joseph le rapporte, & comme il est certain, par l'écriture. Car elle rapporte (b) à l'année cent cinquante-trois de l'Ere des Séleucides la mort d'Alcime, & elle raconte (c) que ce fut l'an cent soixante de la même Ere, qu'Alexandre Ballés conféra la souveraine Sacrificature à Jonathas.

(a) τῷ εἶναι ἀντ' αὐτοῦ ἱμῖν εἰς ἄρχοντα καὶ ἡγουμένον τοῦ πολεμίσαι τὸν πόλεμον ἡμῶν. 1. Machab. chap. 9. §. 31.

(b) 1. Machab. chap. 9. §. 54.

(c) Ibid. chap. 10. §. 21.

(d) Le P. Calmet, 2. Machab. ch. 14. §. 3.

(e) 1. Machab. chap. 9. §. 54.

Ainsi, l'on ne voit pas sur quel fondement quelques Scavans (d) ont pu assurer que les Juifs défererent le Sacerdoce à Judas Machabée, Alcime s'en étant rendu indigne. L'ordre que donna Alcime (e), d'abattre les murailles du Portique du Temple qu'avoient fait bâtir les saints Prophètes, & qui combla la mesure de ses profanations, & termina sa malheureuse vie, fait voir qu'il fut Grand-Prêtre jusqu'à sa mort. Toutes les présomptions sont que Joseph n'a pas dit que le peuple défera la souveraine Sacrificature à Judas: s'il l'a dit, il se contredit; & quel fonds faire sur un Auteur qui se contredit lui-même?

REMARQUE XII.

De la souscription du Décret du Senat, qu'obtinent les Députés de Judas Machabée, rapporté par Joseph.

IL y a quelque chose de faux ou d'altéré dans la souscription du Traité d'alliance que firent les Ambassadeurs de Judas Machabée avec le peuple Romain. Ussérius (f) croyoit qu'elle étoit fautive. Quelques Scavans ont voulu charger Joseph de cette fausseté, mais sans preuve & sans vrai-semblance (g). Ce que disent les Auteurs de l'Histoire uni-

(f) Pag. 329. Edit. Genev.

(g) Le Père Calmet, sur le verset premier du chapitre neuvième, impute à Joseph la faute qui est dans la souscription de ce décret. Ce Scavant paroît n'avoir pas remarqué qu'elle n'est pas de lui, mais des Députés de Judas.

verselle du monde (a), „ qu'il est „ vrai-semblable que Joseph l'a trou- „ vée telle, *la souscription*, dans les „ registres des Romains, „ n'en l'est „ assurément point. Ces Sçavans pa- „ roissent convenir que Judas Machabée „ n'a point été Grand-Prêtre ; que c'é- „ toit Alcime qui l'étoit lorsque ces „ Ambassadeurs furent envoyés à Ro- „ me ; mais ils ajoutent que , comme „ les Grands-Prêtres étoient alors à la „ tête de la nation Juive , Judas fut „ obligé de prendre cette qualité , afin „ de donner plus d'autorité à ses Am- „ bassadeurs , & les faire regarder „ comme envoyés par le corps de la „ Nation. Ce grand Homme ne paroît „ point avoir été capable d'une sem- „ blable supercherie ; il ne pouvoit „ ignorer qu'elle ne manqueroit pas „ d'être découverte , & qu'en ce cas „ elle le perdrait d'honneur , & le cou- „ vreroit d'une éternelle confusion. „ Mais quand il auroit cru que la con- „ servation du vrai culte de Dieu le „ mettoit dans une espèce de nécessité „ d'user de quelque dissimulation , il „ n'eût pas manqué d'ordonner à ses „ Officiers de le qualifier de Grand- „ Prêtre des Juifs , lorsqu'ils auroient „ audience du Senat , & il est certain „ qu'ils ne lui donnerent d'autre qualité „ que celle de Judas Machabée. „ Ju- „ das Machabée (b) & ses freres , & „ le peuple Juif , nous ont envoyés „ pour faire alliance avec vous. „ La manière dont les Députés de „ Jonathas s'expliquerent lorsqu'ils „ furent admis dans le Senat , est une „ preuve que ceux de Judas n'avoient „ point ordre de lui donner la qualité „ de Grand-Prêtre. „ Jonathas, Grand- „ Prêtre (c) , & le peuple Juif ,

„ nous ont envoyés renouveler avec „ vous l'amitié & l'alliance. „ Car , „ pourquoi les Ambassadeurs de Judas „ n'eussent-ils pas dit également „ le „ Grand-Prêtre Judas , ses freres , „ & le peuple Juif , „ &c. s'il eût „ voulu passer pour être revêtu de „ cette dignité , ou s'il en eût été effec- „ tivement revêtu ? S'ils ne le quali- „ fient pas de Grand-Prêtre , c'est qu'il „ ne l'étoit pas , & qu'il ne vouloit „ point se donner un titre qui ne lui „ convenoit pas.

Les Grands-Prêtres ont toujours „ été chez les Juifs les Chefs de la „ Religion ; mais ils ne l'étoient point „ des affaires politiques , du temps de „ Judas Machabée. On ne trouve rien „ dans l'Ecriture ni dans Joseph , qui „ donne lieu de le penser. Ce fut avec „ ce grand Homme que Lyfias traita „ de la paix. La Lettre de ce Général , „ celle du Roi , & celle des Ambassa- „ deurs (d) Romains , qui étoient à „ la Cour de Syrie , ne sont point „ adressées au Grand-Prêtre. La pre- „ mière & la dernière le sont au peu- „ ple Juif , & celle du Roi l'est au „ Senat des Juifs , sans qu'aucune fasse „ mention du Grand-Prêtre. Il n'en est „ pas parlé davantage dans le Traité „ que fit le même Prince avec Judas „ Machabée , qu'il tenoit assiégé dans „ le Temple.

Alcime trouva de grandes diffi- „ cultés à se maintenir dans la souve- „ raine Sacrificature , que le successeur „ d'Antiochus Epiphane lui avoit con- „ férée. Ceux des Juifs qui avoient „ du zèle pour leur sainte Religion , „ purent quelquefois l'empêcher d'en „ faire les fonctions , mais il mourut „ Grand-Prêtre (e). On ignore par quel

(a) Tom. 7. pag. 98.

(b) 1. Machab. chap. 8. v. 10.

(c) 1. Machab. chap. 12. v. 3.

(d) 2. Machab. ch. 11. v. 15. ch. 14. v. 24. & 37.

(e) Les Juifs avoient déferé la dignité

motif il voulut détruire l'ancien mur du Saint, que les saints Prophètes avoient bâti; mais il n'en put concevoir le dessein, encore moins commencer à l'exécuter qu'en qualité de Grand-Prêtre. Jason n'étoit pas moins indigne du saint ministère que lui, s'il ne l'étoit pas davantage; il fut cependant revêtu de cette dignité, & il n'en fut dépouillé que par la perfidie de son frere Ménélaüs. Cela est si exprès dans l'Ecriture (a) & dans Joseph, que je ne sçache pas qu'aucun Sçavant l'ait révoqué en doute. Dans tous ces changemens de Grands-Prêtres, le peuple Juif fut toujours si persuadé qu'il n'avoit pas droit de nommer à cette dignité, qu'en conférant le souverain commandement à Jonathas, après la mort de son frere, il ne lui conféra point la souveraine Sacrificature (b), & ce grand Homme ne se revêtit des marques de cette dignité, qu'après qu'Alexandre Ballés l'y eut élevé, comme on l'a observé dans la précédente Remarque. Les Juifs eurent la même réserve à sa mort. Car en établissant Simon pour les gouverner, comme avoient fait ses deux freres, ils ne parlent point du souverain Sacerdoce, & il semble qu'ils ne le reconnurent en cette qualité qu'après que le Roi Démétrius l'eut traité de Grand-Prêtre, & d'ami des Rois, dans la Lettre qu'il lui écrivit (c).

La sçavante Société qui nous a donné l'Histoire universelle du Monde, croit (d) » qu'il n'y a pas moyen » de concevoir, que la Nation ait

» pû se passer de Grand-Prêtre. » La chose n'est pas cependant si difficile à concevoir. Il suffit de faire attention, que le Grand-Prêtre avoit un Vicaire général, qui, en cas de maladie, ou d'autres empêchemens, faisoit ses fonctions; qu'il pouvoit arriver une infinité d'accidens aux Grands-Prêtres, la veille d'une fête à laquelle ils devoient officier, qui les mettant hors d'état de pouvoir le faire, les mettoient dans la nécessité d'avoir un Grand-Vicaire. Voyez Joseph, Antiquités Juives, livre dix-sept, chapitre six, numero quatre. C'est ainsi que Ménélaüs ayant été obligé d'aller trouver le Roi Antiochus, laissa en sa place, & pour faire les fonctions du souverain Sacerdoce, son frere Lyfimaque. Selon l'Auteur de la Vulgate, » la dignité » de Grand-Prêtre fut ôtée à Ménélaüs, & Lyfimaque son frere » lui succéda dans cette dignité. » C'est une faute, la suite en est une preuve, & Ménélaüs ne quitta la souveraine Sacrificature qu'en quittant la vie. Le docte Commentateur François auroit pû remarquer ce défaut d'exactitude & le corriger, par le moyen du Grec. La remarque eût été plus à sa place que ce qu'il dit, » que Joseph donnoit à Lyfimaque » la qualité de Grand-Prêtre, & ne » le fait commencer à entrer en » charge qu'après la mort de Ménélaüs. » L'Historien Juif ne dit assurément rien de semblable: il ne parle pas même de Lyfimaque. Mais c'est peut-être une faute d'impression; car en lisant Alcime, au lieu

» de Grand-Prêtre pendant l'absence de » Ménélaüs. Où le sçavant Interprète » avoit-il pris cette anecdote?

(a) 2. Machab. chap. 4. v. 24.

(b) 1. Machab. chap. 10. v. 20.

(c) 1. Machab. chap. 13. v. 36.

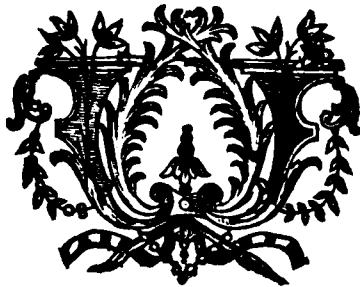
(d) Tom. 7. pag. 98.

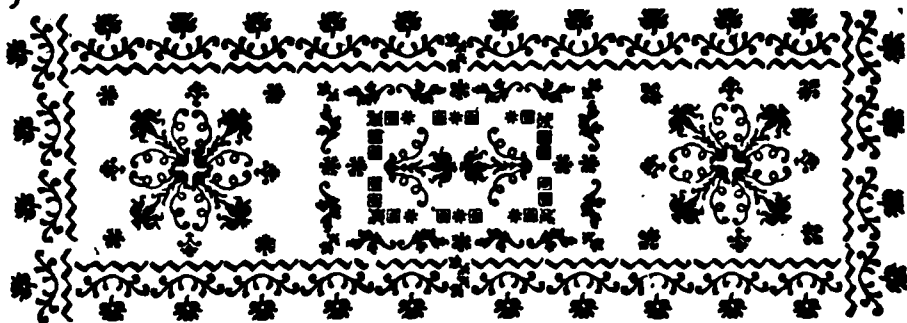
de Lyfimaque, ce Sçavant ne dit rien que d'exact.

Le Décret que les Députés de Judas Machabée rapportèrent de Rome, étoit en Latin. Le Senat eût cru se déshonorer, s'il eût fait un Traité dans une autre Langue que dans celle de la République. Ce furent Eupoleme & son Collègue qui le traduisirent ou le firent traduire en Hébreu, afin que les Juifs pussent en sçavoir le contenu. Mais ils ne purent être de retour en Judée qu'après la mort de Judas. Ils avoient été envoyés à Rome l'année que ce grand Homme termina une vie infiniment glorieuse, par une mort qui ne le fut pas moins. Ils ne partirent vrai-semblablement qu'au printemps: & quelque diligence qu'ils fissent en allant & en retournant; quelques soins & quelques mouvemens qu'ils se donnassent pour conclure promptement le Traité d'alliance qu'ils

étoient allés solliciter, ils ne purent être de retour en Judée que le printemps ou l'été suivans. Ainsi, ils ne purent déposer dans les archives de la Nation le Traité d'alliance qu'ils avoient conclu à Rome, que sous le gouvernement de Jonathas; & c'est ce qu'ils voulurent marquer dans leur souscription. Mais un Copiste ou un Scoliaſte, qui venoit de lire que c'étoit Judas qui avoit envoyé ces Députés à Rome, crurent vraisemblablement qu'il y avoit erreur dans la souscription; & dans cette pensée, prétendant corriger une faute qui n'étoit point, ils en firent une réelle, en mettant Judas au lieu de Jonathas. En rendant à Joseph son expression, il ne donne point une dignité à Judas dont il ne fut point revêtu; & s'il fait Simon Général, c'est sous Jonathas, & il est certain que Simon fut alors Général (a).

(a) 1. Machab. chap. 11. v. 59.





ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE TREIZIÈME.

CHAPITRE I.

I.  OUS avons rapporté dans le Livre précédent de quelle manière notre Nation, réduite en servitude par les Macédoniens, secoua enfin leur joug, & par combien de combats & de glorieuses victoires Judas Machabée lui fit recouvrer sa liberté. Aussi-tôt après la mort de ce grand Homme, dont nous avons aussi fait le récit, tout ce qui se trouva parmi nous d'hommes impies & pervers, tous ceux qui avoient abandonné lâchement nos saintes Loix, s'éleverent contre les Juifs fidèles, & leur firent une infinité de maux, auxquels se joignit encore la famine. La Judée en fut tellement affligée, que, dans l'impuissance de résister en même temps à ce double fléau, la famine & la guerre, plusieurs furent contraints de passer chez les Macédoniens. Bacchide rassembla tous les Juifs apostats, & leur confia le soin des affaires de la Judée. Eux, de leur côté, lui livrerent les amis de Judas, & tous ceux de son parti qu'ils purent prendre (a). Il se fit un abominable plaisir de leur faire souffrir les plus cruels tourmens, avant que

(a) 1. Machab. chap. 7. v. 19.

de leur donner la mort. Les Juifs n'avoient point souffert d'aussi cruelle persécution depuis leur retour de Babylone. Ce qui restoit des amis de Judas , craignant qu'enfin la Nation ne fût entièrement détruite , furent trouver son frere Jonathas , pour l'exhorter à marcher sur ses traces ; à prendre , à son exemple , la défense de ses concitoyens , pour lesquels ce grand Homme avoit donné sa vie , & à ne les pas laisser plus longtemps exposés à une ruine certaine. Jonathas leur ayant répondu qu'il étoit prêt à donner sa vie pour le salut de la Nation , ils le choisirent pour leur Chef , bien persuadés qu'ils étoient , qu'il rempliroit dignement la place de son frere.

Les amis de Judas prient Jonathas de se charger du Commandement de la Nation.

II. Bacchide en fut bientôt informé , & craignant que Jonathas ne donnât autant d'affaires au Roi & aux Macédoniens qu'en avoit donné Judas , il chercha à s'en défaire par trahison ; mais son frere Simon & lui , ayant été instruits de ses desseins , rassemblèrent leurs amis , & se retirèrent dans le désert , proche de la ville (a). Quand ils y furent arrivés , ils camperent auprès des eaux du Lac qu'on appelle Asphar. Bacchide , qui apprit qu'ils s'étoient retirés , & qu'ils étoient dans le lieu que je viens de nommer , marcha contre eux avec toutes ses forces , & campa sur les bords du Jourdain. Jonathas ayant eu un avis certain de sa marche , envoya , sous la conduite de son frere Jean , surnommé Gaddis , tous ses équipages chez les Arabes Nabathéens , avec charge de prier ces peuples , dont il étoit allié , de les lui garder tandis qu'il combattoit Bacchide. Les fils de Jambri , de la ville de Médaba en ayant eu avis , lui dresserent des embûches , & l'ayant surpris , ils se saisirent de tout ce qu'il conduisoit , & tuèrent avec lui tous ceux qui l'accompagnoient : mais bientôt les freres de Jean en tirerent une juste vengeance , ainsi que nous allons le rapporter.

III. Bacchide , qui avoit appris que Jonathas avoit établi son camp dans les marais du Jourdain , attendit le jour du Sabbat pour l'attaquer , dans la pensée qu'il ne voudroit pas combattre

Combat entre Jonathas & Bacchide , sur les bords du Jourdain.

(a) Joseph ne dit point proche de quelle ville , M. d'Andilly y a suppléé , en ajoutant *Jerusalem* , mais c'eût été une imprudence à Jonathas de se réfugier près d'une ville dont Bacchide étoit maître. Ce fut dans le désert de Thécué , selon l'Ecriture , (1. *Machab.* chap. 9. v. 33.) qu'il se

retira. C'est ce que Joseph avoit dit , mais la négligence & la précipitation de ses Copistes ayant écrit τὸ τὰς οὐκ pour τὰς οὐκ , ils lui font dire que Jonathas s'étoit retiré promptement vers une ville , sans en dire le nom , au lieu qu'il disoit proche de la ville de Thécué.

en ce saint jour : mais il se trompa ; car ce Général engagea la bataille , après avoir prié Dieu de lui accorder la victoire , & animé ses troupes , en leur représentant l'extrémité du danger où ils se trouvoient , » leur étant impossible de se sauver » par la fuite , puisqu'ils étoient enfermés (a) entre les ennemis mis qu'ils avoient en tête , & le fleuve qu'ils avoient derrière eux. « Jonathas avoit tué beaucoup des ennemis lorsqu'il aperçut Bacchide qui venoit fondre sur lui. Il leva le bras pour le frapper , mais Bacchide prévint le coup & l'évita. Jonathas se jeta alors dans le fleuve avec ceux qui l'accompagnoient , & se mit en sûreté par-delà le Jourdain. Car les ennemis n'osèrent le passer , & Bacchide , qui avoit déjà perdu (b) deux mille hommes dans cette action , s'en retourna sur le champ dans Jérusalem. Il fit relever les villes de Judée qui avoient été détruites , Jéricho , Emmaüs , Béthoron , Béthel , Thamnata , Phara , Tochoa , & Gazara. Il les fit entourer de bonnes murailles , & de fortes tours , & y mit des garnisons , qui par les courses qu'elles faisoient sur les Juifs , les incommodoient beaucoup. Il fortifia particulièrement la citadelle de Jérusalem , & s'étant fait donner en ôtages les enfans des principaux habitans , il les y enferma & les y fit garder.

I V. On donna en ce même temps avis à Jonathas & à son frere Simon , que les enfans de Jambri faisoient de grandes noces ; que l'Epouse étoit fille d'un des principaux Seigneurs (c) Arabes ; qu'ils l'amenoient de la ville de Gabatha (d) , & qu'ils la conduisoient en grande pompe & en grande magnificence. Jonathas & son frere , persuadés que c'étoit une occasion favorable de venger la mort de leur frere , & d'en punir aisément les auteurs , marcherent vers Médaba , & s'étant mis en embuscade derrière une montagne , ils y attendirent les ennemis. Quand ils eurent aperçu ceux qui accompagnoient les nouveaux mariés & leurs amis , dont le nombre étoit très-

(a) Voyez Remarque I.

(b) L'Ecriture ne dit qu'*environ* mille. Il y a encore quelque autre différence entre le nombre & le nom des villes que Bacchide fit relever & fortifier. 1. *Machab.* chap. 9. v. 49.

(c) » Joseph s'explique avec plus » d'exactitude , lorsqu'il dit que c'étoit » un riche Arabe. « P. Calmer, 1. *Machab.* chap. 9. v. 3. *Επιφανής* ne signifie pas

riche. La différence est peu importante ; mais on ne peut être trop exact , quand on traduit un Auteur.

(d) La Vulgate dit de *Madaba*. On croit que c'est une faute de Copiste. Il paroît que les fils de Jambri étoient de *Médaba* (v. 36.) Ainsi , ce n'étoit pas de cet endroit qu'on leur menoit la nouvelle mariée. Le Grec porte qu'on la menoit de *Nadabab*.

grand ;

grand, comme cela se pratique ordinairement aux mariages, ils sortirent de leur embuscade, les tuèrent tous, & s'en retournerent après avoir enlevé tous les effets qui composoient l'équipage; tant des nouveaux mariés que de ceux qui l'accompagnoient.

V. Ce fut ainsi que Jonathas & Simon vengerent la mort de leur frere sur les enfans de Jambri, par la mort d'environ quatre cents personnes, tant hommes que femmes & enfans. De retour dans les marais du Jourdain, ils s'y arrêterent. Bacchide de son côté, après avoir établi des garnisons dans toute la Judée, se rendit auprès du Roi. Les Juifs jouirent de quelque tranquillité pendant son absence, qui dura deux ans. Mais les Juifs infidèles, voyant que Jonathas & ses amis vivoient dans une assez grande sécurité, à cause de la paix (a), députerent vers le Roi, pour le prier d'envoyer Bacchide pour se saisir de lui & de ceux de son parti. Rien, selon eux, n'étoit plus aisé; comme ils n'étoient point sur leurs gardes, on pouvoit les surprendre une nuit, & les égorger tous. Le Roi envoya donc cet Officier en Judée: dès qu'il y fut arrivé, il écrivit à ses amis, & aux Juifs qui obéissoient au Roi, d'aller prendre Jonathas; mais il pénétra leur dessein, & il se tint si bien sur ses gardes, qu'ils ne purent se saisir de lui. Bacchide en fut si irrité contre les Juifs déserteurs, que les soupçonnant de l'avoir voulu tromper, ainsi que le Roi, il en fit prendre cinquante des principaux, qu'il fit mourir (b). La crainte que Jonathas, son frere, & ceux de leur parti, concurent de l'arrivée de Bacchide, les obligea de se retirer à Béthalaga (c), qui est une bourgade dans le désert. Il la fit entourer de murailles & de tours, & y resta comme dans un lieu de sûreté. Bacchide fut l'y attaquer avec toutes ses troupes; & les Juifs qui servoient sous lui, & il l'assiégea dans cette place. Il poussa vivement le siège pendant plusieurs jours; mais Jonathas, sans s'épouvanter de ses efforts, se défendit avec beaucoup de courage. Et laissant son frere Simon dans la place pour soutenir le siège, il

Bacchide assiége en vain Béthalaga; il fait la paix avec Jonathas.

(a) Ni l'Ecriture ni Joseph ne disent point que Bacchide avoit fait la paix avec Jonathas avant que de retourner à Antioche; mais il est certain, que pendant les deux ans de son absence, il n'y eut point de guerre en Judée.

(b) C'est Jonathas, selon l'Ecriture,

qui fait prendre & mourir ces cinquante personnes, comme les auteurs des impostures qu'on avoit débitées au Roi à son sujet. 1. Machab. chap. 9. v. 61.

(c) Berh-Bessen, 1. Machab. chap. 9. v. 64.

en sortit secrètement , & ayant fait une recrue considérable d'hommes , qui étoient dans les mêmes sentimens que lui , il attaqua pendant la nuit le camp de Bacchide , & y fit un grand carnage. Simon ayant sçu que Jonathas étoit allé fondre sur les ennemis , & voyant qu'il les battoit , fit une sortie , en tua un grand nombre , & brûla leurs machines. Bacchide , enfermé entre deux feux , & attaqué de front & en queue , perdit courage. Confus , de s'être vainement flatté de prendre Béthalaga , le trouble saisit son esprit , & dans l'agitation , où il se trouva , il fit ressentir de tristes effets de sa colère aux Juifs transfuges , qu'il pensoit n'avoir porté le Roi à l'envoyer en Judée que pour le tromper. Cependant il n'étoit occupé que de la manière de se tirer de ce siège avec honneur , afin de pouvoir s'en retourner.

VI. Jonathas , qui le pressentit , lui envoya proposer de faire l'échange des prisonniers qu'on avoit faits de part & d'autre. Bacchide , persuadé que c'étoit une occasion favorable pour se retirer sans déshonneur , traita avec lui. On se rendit mutuellement les prisonniers qu'on avoit faits les uns sur les autres , & on jura de ne se plus faire la guerre. Bacchide , après ce Traité , alla trouver le Roi à Antioche , & il ne revint plus en Judée. Pour profiter de ce repos , Jonathas établit sa demeure dans la ville de Machmas : il s'y appliqua à régler les affaires de la Nation , à y rétablir l'ordre & la piété , en châtiant les méchans & les hommes sans religion.

CHAPITRE II.

I. **A**LEXANDRE , fils d'Antiochus Epiphane (a) , entra en Syrie l'an cent soixante , & se rendit maître de Prolémaïde , par la trahison des soldats à qui on en avoit confié

(a) Joseph s'exprime comme l'Auteur du premier Livre des Machabées (ch. 10. v. 1.) , qui , sans examiner , si Alexandre étoit véritablement fils légitime d'Antiochus Epiphane , ou s'il n'en étoit que bâtarde , ou si même il ne lui étoit rien , lui donne la qualité qu'il prenoit , & que

lui donnoient le Senat de Rome , les Juifs , les Syriens , & les Egyptiens. Voyez Florus , Justin , Appien , * Athénée. *subornant propalam quemdam , sortis extrema juvenem , qui Syria regnum velut paternum armis repateret.* Justin. liv. 35.

la garde. Le Roi Démétrius, Prince fier & farouche, s'étoit rendu odieux par l'extrême difficulté qu'on avoit à l'aborder. Il se renfermoit dans un château qui avoit quatre tours, qu'il avoit fait bâtir près d'Antioche (a), & dont l'entrée n'étoit permise à personne. Cependant il négligeoit les affaires de son Etat, & n'en prenoit aucun soin. Cette conduite le rendit l'objet de la haine de ses sujets, comme d'autres Historiens l'ont rapporté (b). Lorsqu'il apprit qu'Alexandre étoit à Ptolémaïde, il assembla ses troupes pour marcher contre lui, & écrivit à Jonathas pour lui demander son amitié, & l'engager à lui donner du secours : se hâtant de prévenir Alexandre, de peur que si ce Prince écrivoit le premier à Jonathas, il ne prît son parti. Car il craignoit que le ressentiment du mal qu'il lui avoit fait, ne le portât à se joindre à son ennemi. Il lui écrivit donc d'assembler des troupes, de faire provision d'armes, & de reprendre les otages que Bacchide avoit exigés, & qu'il avoit renfermés dans la citadelle de Jerusalem. Lorsque Jonathas eut reçu ces Lettres, il se rendit à Jerusalem, & les y lut en présence du peuple & de la garnison. Les Juifs impies & apostats furent saisis de crainte, lorsqu'ils apprirent par la lecture de ces Lettres, que le Roi permettoit à Jonathas de faire des levées de soldats, & de reprendre les otages qui étoient dans la citadelle. Ils lui furent cependant rendus, & il les remit entre les mains de leurs parens. Il fixa sa demeure à Jerusalem, & prit un soin particulier du rétablissement de cette ville, réglant par lui-même toutes les réparations qu'il y croyoit nécessaires. Pour la mettre en état de faire une plus forte résistance, il en fit relever les murs en pierre de taille. Les troupes qui étoient en garnison dans les différentes villes de la Judée, lui voyant prendre de si sages arrangemens, les abandonnerent toutes, & se retirèrent à Antioche. Il n'y eut que celles qui étoient dans Bethsura & dans Jerusalem, qui ne quitterent point leur poste; ces deux garnisons n'étoient presque composées que de Juifs impies & déser-teurs.

II. Alexandre apprit les avances que Démétrius avoit faites à Jonathas. La bravoure de ce Général lui étoit connue, & il

Démétrius
fait rendre les
otages à Jona-
thas; lui per-
met de lever
des troupes, &
de réparer les
murs de Jeru-
salem.

(a) L'Auteur de l'Histoire des Empires
& des Républiques dit dans le septième
Tome, pag. 339. que c'étoit en Phénicie;

(b) Voyez la Remarque dixième de
l'onzième Livre des Antiquités Juives.

n'ignoroit pas les grandes actions par lesquelles il s'étoit distingué dans la guerre qu'il avoit soutenue contre les Macédoniens, ni tout ce qu'il avoit souffert de la part de Démétrius, & de son Général Bacchide. Il prit en conséquence le parti d'exposer à son conseil, » que dans la position des affaires, il ne se pou-
 » voit procurer une alliance plus avantageuse que celle de
 » Jonathas, qui étoit brave, & grand Homme de guerre ;
 » que Démétrius lui avoit fait beaucoup de mal ; mais qu'il
 » avoit souvent bien pris sa revanche, ce qui n'empêchoit pas
 » qu'il ne fût ennemi décidé de ce Prince ; qu'ainsi, si on jugeoit
 » qu'il convînt de faire alliance avec lui contre Démétrius,
 » on n'auroit jamais une occasion plus favorable pour la lui
 » proposer. « Le conseil d'Alexandre approuva ce projet, &
 le Prince écrivit la Lettre qui suit à Jonathas.

LE ROI ALEXANDRE, à son frere JONATHAS, Salut.
 » Il y a long-temps que votre bravoure & votre fidélité nous
 » sont connues. C'est ce qui me porte à envoyer vous deman-
 » der votre amitié & votre alliance. Je vous fais souverain
 » Sacrificateur, je vous reçois au nombre de mes amis, &
 » je veux que vous en preniez le titre. Je vous fais présent
 » d'une robe de pourpre & d'une couronne d'or. Je vous prie
 » de répondre à ces marques de considération de ma part, &
 » d'avoir pour moi les mêmes sentimens.

III. Jonathas ayant reçu cette Lettre, se revêtit des habits de souverain Pontife à la fête des Tabernacles (a), quatre ans après la mort de son frere ; car personne, durant cet espace de temps, n'avoit été élevé à cette grande dignité. Il leva des troupes, & fit provision d'armes. Démétrius apprit cette nouvelle avec un extrême déplaisir ; il se reprocha d'avoir donné,

(a) Pour concilier Joseph avec l'Ecriture, & le mettre d'accord avec lui-même, je suppose que ses Copistes ont mis un δ delta, au lieu d'un θ theta, & τὸν Ἀλκιμον, au lieu d'ἀδελφὸν αὐτοῦ Ἰουδαν. Rien n'est plus commun dans les Ecrits des Anciens, qu'un chiffre mis l'un pour l'autre. L'autre correction suppose une plus grande méprise : mais la supposition est nécessaire. Alcime, qui survécut à Judas Machabée, mourut l'an cent cinquante-trois. 1. *Machab.* chap. 9. v. 54. Jonathas ne fit les fonctions de Grand-Prêtre qu'en cent soixante. *Ibid.* chap. 10.

v. 22. Il s'écoula donc sept ans depuis la mort d'Alcime jusqu'à l'élévation de Jonathas à la souveraine Sacrificature. Joseph en convient ; car il dit dans le dernier chapitre de ses Antiquités, que Jerusalem fut sept ans sans Grand-Prêtre, après la mort d'Alcime. Il ne feroit pas difficile de faire voir, par ce qu'il raconte depuis la mort de Judas jusqu'à la grande Sacrificature de son frere, qu'il s'est passé plus de quatre ans entre ces deux termes ; mais il faudroit pour cela entrer dans quelque détail qui pourroit ennuier.

par sa lenteur , le temps à Alexandre de s'attacher Jonathas. Pour tâcher de réparer sa faute , il lui écrivit , & au peuple Juif , en ces termes :

LE ROI DEMETRIUS à JONATHAS & à la Nation Juive, Salut. » L'attachement que vous conservez pour notre Personne , & le mépris que vous avez fait des sollicitations que vous ont fait nos ennemis de le rompre ; méritent » que je loue votre fidélité. Je vous exhorte à persévérer » toujours dans les mêmes sentimens. Je sçaurai vous rendre » le retour , & vous donner des marques de ma reconnoissance. Nous vous remettrons beaucoup de tributs & autres » droits , que vous payiez aux Rois mes prédécesseurs. Je vous » remets dès à présent les taxes que vous avez toujours payées ; » comme aussi le prix du sel , & les couronnes que vous aviez » coutume de m'apporter. Je vous fais pareillement remise » du tiers des fruits de la terre , & de la moitié du produit des » arbres. Je vous décharge pour toujours de l'imposition par » tête que sont obligés de me payer ceux qui habitent dans les » Toparchies contiguës de la Judée , la Samarie , la Galilée , & » Pérée. Je déclare Jerusalem une ville sacrée (a) ; je lui accorde le droit d'asyle , & l'exempte , ainsi que tout son territoire , de décimes & de toute autre imposition. Je confie » la garde de votre citadelle à votre Grand-Prêtre Jonathas , » & je lui permets d'y établir pour me la conserver , ceux » qu'il jugera m'être le plus fidelement attachés. Je rends la » liberté à tous les Juifs qui sont prisonniers ou esclaves dans

(a) Il y avoit dans l'Empire Romain des villes libres, *liberæ* ; il y en avoit qui étoient autonomes, *αὐτονομία*. Quoiqu'en général le terme de libre, dise quelque chose d'avantage que celui d'autonome, un sçavant Critique, * qui a fait une étude particulière de ce point d'érudition, convient que quelques médailles de la même ville lui donnent tantôt l'un de ces noms, tantôt l'autre, tantôt les deux ensemble. Ce qui fait qu'il est très-difficile de fixer en quoi consistoit la différence d'une ville libre d'avec une qui n'étoit qu'autonome, c'est que l'exemption d'impôts ne la décide pas, comme l'a prouvé le sçavant Dissertateur contre

M. Vaillant & le Père Joubert. Les villes autonomes, outre l'exercice de la Jurisdiction civile, dont elles jouissoient, avoient encore le droit de punir les crimes contre les Loix de la Patrie ou de la Religion. Je ne contesterai point cela au sçavant Académicien ; mais que cela paroisse, entre autres exemples, par celui du Sanhédrin des Juifs, qui, sous la puissance des Romains, conserva long-temps le droit de vie & de mort, me semble demander d'être prouvé. Car je ne me souviens pas d'avoir rien lû, ni dans l'Ecriture ni dans Joseph, qui établisse ce droit.

„ mes Etats. Je défends qu'on les contraigne à aucune fourniture de voitures ou de chevaux, & j'ordonne qu'on ne leur demande rien le jour du Sabbat, les autres jours de fêtes, & que les trois jours qui précéderont chaque fête, soient pour eux des jours de liberté & de franchise: j'étends cette grace à tous les Juifs qui demeurent dans mon royaume; & je défends qu'on leur fasse aucune insulte. Je recevrai dans mes troupes jusqu'à trente mille Juifs, & leur ferai payer la même solde qu'à mes autres soldats: ils seront mis dans mes garnisons, ou reçus au nombre de mes Gardes du Corps; je donnerai à leurs Chefs des emplois à ma Cour. Je leur permets à tous de vivre selon leurs Loix, & de les observer. Je veux que les trois *Nomes* attachés à la Judée y soient soumis, & que le Grand-Prêtre ait droit d'empêcher qu'aucun Juif n'aille adorer Dieu dans un autre Temple que dans celui de Jérusalem (a). J'ordonne qu'on livre tous les ans, de mon trésor, cent cinquante mille pièces d'argent pour les Sacrifices; l'excédent, s'il y en a, tournera à votre profit. Quant aux dix mille dragmes que le Temple avoit coûté de payer, j'en fais pareille remise en faveur des Prêtres qui y servent, parce qu'elles leur appartiennent naturellement. Je veux que ceux qui se réfugient dans le Temple ou dans ses parvis, parce qu'ils sont redevables au fisc, ou pour quelque autre raison, soient renvoyés libres, tant en leurs biens qu'en leurs personnes. Je permets enfin qu'on répare le Temple, qu'on y fasse de nouveaux bâtimens, qu'on rétablisse les murailles de Jérusalem, qu'on y élève de hautes tours; je fournirai de mon trésor le montant de toutes ces dépenses. S'il convient aux Juifs de faire fortifier quelque endroit particulier, il leur sera libre de le faire; j'en prends pareillement sur moi la dépense.

I V. Telles étoient les promesses que Démétrius faisoit aux Juifs, & les graces singulières qu'il leur accordoit par sa Lettre (b). Cependant Alexandre levoit des troupes, & les Soldats de Syrie s'étant donnés à lui, il se trouva à la tête d'une nombreuse armée, avec laquelle il marcha contre Démétrius. La bataille se donna, l'aile gauche de Démétrius défit les en-

(a) Voyez Remarque II.

(b) Prévalurent Alexandri promissa, qui nullis exclusi maleficiis, promiores

libi animos ad credendum invenerat. Tit. Liv. 5. num. 12.

nemis ; les pourſuivit fort loin , en fit un grand carnage , & pilla leur camp. Mais l'aile droite , où il commandoit , fut rompue & miſe en déroute. Ce Prince tint ferme , & tua beaucoup des ennemis : mais comme il en pourſuivoit d'autres , il pouſſa ſon cheval dans une fondrière , où il fut tué ; car ſon cheval étant tombé , il ne put jamais ſe dégager (a). Les ennemis qui ſ'en apperçurent , tournerent tête , & lui tirèrent des flèches de tous côtés. Ce Prince , quoique démonté , ſe défendit encore avec beaucoup de courage ; mais enfin , ne pouvant plus ſe ſoutenir , il tomba mort , & tout percé de coups. Tel fut le terme de la vie de Démétrius , après un règne d'onze ans , comme nous l'avons rapporté ailleurs.

Bataille que
Démétrius perd
avec la vie.

CHAPITRE III.

I. ONIAS, fils du Grand-Prêtre de même nom , ſe retira , comme nous l'avons dit , en Egypte auprès du Roi Philométor. Il voulut , lors que les Macédoniens & leurs Rois accabloient les Juifs de toutes ſortes de maux , ſe faire un nom , & acquérir une gloire qui ſe portât dans les ſiècles les plus reculés. Dans ce deſſein , il écrivit au Roi Ptolémée , & à la Reine Cléopatre , pour leur demander la permiſſion de bâtir un Temple en Egypte , ſur le modèle de celui de Jeruſalem , & d'y établir des Prêtres & des Lévites de ſa famille. Il ſ'auto-riſoit , pour former cette entrepriſe , d'une prophétie d'Iſaïe (b) , qui avoit prédit , plus de ſix cents ans auparavant , qu'un Juif élèveroit en Egypte un Temple au Grand Dieu. Appuyé ſur ce fondement , il écrivit au Roi Ptolémée & à la Reine Cléopatre la Lettre qui ſuit.

» Je me ſuis acquité , avec la grace de Dieu , de pluſieurs
» grandes commiſſions dont vous m'aviez chargé durant la

(a) Obligé de fuir après ſon armée en déroute , &c. *Hiſt. des Empir. & des Répub.* Tom. 7. pag. 336. Loin de fuir , ce fut en combattant généreuſement , ſelon Joſeph & Juſtin , que Démétrius fut tué *Ad poſtremum tamen invicto animo inter confertiſſimos fortiffimè dimicans cecidit.* Juſtin. liv. 35. Je remarque en paſſant , que le Traducteur d'Appien lui fait dire , que Démétrius mourut en

exil , *in exilio deſunctus eſt* , quoique cet Hiſtorien diſe ſeulement *ἐν ἰταλιότητι* , pag. 213.

(b) On conjecture qu'Onias n'a pû avoir en vuë un autre endroit du Prophète Iſaïe , que les verſets dix huit & dix-neuf du chapitre dix-neuvième ; mais ſ'il cite cet endroit du Prophète , comme nous l'apprend un Hiſtorien , c'eſt une anecdote que Joſeph a ignorée , ou dont

» guerre (a). J'ai passé par la Célé-Syrie, la Phénicie, & me
 » suis rendu, avec quelques autres Juifs, à Léontopolis, du
 » Nome (b) d'Héliopolis, & dans d'autres endroits de la Syrie:
 » j'ai remarqué qu'on y a mal-à-propos bâti plusieurs Temples,
 » puisque de-là naissent les grandes divisions qu'on y voit
 » regner. Cette même multitude de Temples, & l'opposition
 » de sentimens en matière de Religion, ne cause pas moins
 » de défordres en Egypte. Occupé de ces réflexions, j'ai dé-
 » couvert, dans un château qui porte le nom de *Bubaste la*
 » *Chasseuse*, un lieu couvert de différents bois, & plein d'ani-
 » maux immondes. On y voit un vieux Temple qui tombe en
 » ruine & n'appartient à personne; je vous supplie de me per-
 » mettre de le purifier, & d'en élever un autre en sa place,
 » en l'honneur du Grand Dieu, sur le modèle & dans les
 » dimensions de celui qui est à Jérusalem: nous y prierons pour
 » votre conservation, pour celle de la Reine, & des Princes
 » vos enfans: tous les Juifs qui habitent en Egypte, ainsi
 » réunis de culte & de sentimens, seront toujours prêts à
 » vous servir & à exécuter vos ordres. Le prophète Isaïe a
 » prédit qu'il y auroit dans l'Egypte un Temple consacré au
 » Seigneur. Le même Prophète a fait encore plusieurs autres
 » prédictions qui regardent ce lieu (c).

il nous a envié la connoissance. C'en est une autre que ce que disent les sçavants Auteurs de l'Histoire universelle du Monde, que les Juifs d'Egypte *s'opposèrent à la construction du nouveau Temple*. L'Historien Juif dit, en finissant l'Histoire de la guerre des Juifs, qu'Isaïe avoit prédit, qu'un Juif bâtiroit en Egypte un Temple au vrai Dieu. Le Prophète ne dit point que ce seroit un Juif qui élèveroit un jour un autel qui seroit en Egypte; & si cette addition n'est point une fourure de quelque Scoliaſte ou de quelque Juif postérieur, Joseph ne l'a faite que dans la vue d'ôter aux Chrétiens l'application qu'ils faisoient de cette prédiction à la prédication de l'Evangile, qui répandoit en Egypte le culte du vrai Dieu.

(a) » Lorsqu'avec l'assistance de Dieu, » j'ai rendu à vos Majestés de si grands » services dans la guerre. « [M. d'Andilly.] *Χρεία* peut signifier quelquefois, services, mais ce n'est pas le sens qu'il

a en cet endroit, & c'est peu connoître le moyen d'obtenir quelque grace des Rois, que de la leur demander en étalant les grands services qu'on leur a rendus. Joseph se sert ici de ce terme, pour marquer emploi, charge, commission: & cette acception ne lui est point particulière. » Nous avons retenu, dit Triphon, » votre frere Jonathas, parce qu'il devoit de l'argent au Roi, à cause des affaires dont il avoit été chargé, *ὅτι ἐκείνη χρεία*, * & Démétrius promettre aux Juifs de donner des emplois à ceux de leur Nation dans lesquels il aura confiance: *Καὶ ἐκ τούτων καταστήσεται ἐν Χριστῷ τὸ βασιλείας*.

(b) Le Père Gilles ci-dessus, pag. 574. s'est déjà servi de ce terme. La Note qu'il a mise en marge à la page précédente, explique sa pensée.

(c) Voyez sur toute cette Lettre d'Onias, la Remarque III.

* 1. Machab. chap. 13. v. 15. *Ibid.* chap. 10. v. 37. *2d. Apoc.* chap. 6. v. 3.

II. Telle fut la Lettre qu'Onias écrivit au Roi Ptolémée. Ce Prince & la Reine Cléopatre, qui étoit en même temps & sa sœur & son épouse, lui répondirent, & leur réponse fait honneur à leur piété. Car ils le chargerent de tout le mal, si ce qu'il demandoit ne pouvoit s'exécuter sans transgresser la Loi.

» LE ROI PTOLEMÉE ET LA REINE CLÉOPATRE, Onias obtient
 » à ONIAS, Salut. Nous avons lû la Lettre que vous de Ptolémée la
 » nous avez écrite, pour nous prier de vous permettre de permission de
 » purifier un Temple ruiné, de Diane la Chasseuse, dans bâtir un Tem-
 » Léontopolis du *Nome* d'Héliopolis. Nous avons peine à croire ple en Egypte.
 » que Dieu ait agréable qu'on lui bâtisse un Temple dans un
 » lieu impur, & plein d'animaux immondes: mais, puisque
 » vous nous assurez qu'il y a long-temps que le prophète Isaïe
 » l'a prédit, nous vous le permettons; pourvû que cela ne
 » soit pas contraire à votre Loi, & qu'en vous le permettant
 » nous n'offensions point Dieu.

III. Onias, muni de cette permission, bâtit un Temple au Seigneur, sur le modèle de celui de Jérusalem, mais il n'étoit ni si grand ni si riche. J'en ai donné les proportions dans mon septième Livre de la guerre des Juifs; j'y ai fait le dénombrement des vases (a) sacrés que l'on y mit, ainsi je n'en dirai rien ici. Onias trouva assez de Juifs, Prêtres & Lévites, qui étant dans les mêmes sentimens que lui, ne firent point de difficulté de se consacrer au service de Dieu dans ce Temple: mais c'est assez parler de cette affaire.

IV. Il s'éleva une vive contestation à Alexandrie, entre les Juifs & les Samaritains, qui adoroient Dieu dans le Temple qu'ils bâtirent sur le mont Garizim, du temps d'Alexandre, au sujet de ce Temple, & de celui de Jérusalem: les choses en vinrent au point, que l'affaire fut portée devant le Roi Ptolémée. Les Juifs soutenoient que le Temple de Jérusalem étoit précisément celui dont la Loi de Moïse avoit ordonné la construction; les Samaritains prétendoient au contraire, que c'étoit celui qui avoit été bâti sur la montagne de Garizim (b). Les uns & les autres prièrent le Roi de permettre que les raisons de part & d'autre fussent discutées dans son conseil,

Onias obtient de Ptolémée la permission de bâtir un Temple en Egypte.

Dispute des Juifs & des Samaritains, sur le lieu où étoit le Temple que Moïse avoit ordonné de bâtir.

(a) Joseph n'a point fait tout ce qu'il dit ici dans l'endroit où il renvoie.

(b) Voyez Remarque IV.

& en sa présence , & dévouèrent à la mort ceux qui s'étant chargés de faire valoir celles de l'un des deux partis , auroient succombé. Sabbée & Théodose parlèrent pour les Samaritains , & Andronique , fils de Messalame , pour les habitants de Jerusalem & les autres Juifs. Ils prirent Dieu & le Roi à témoins , & firent serment qu'ils tireroient leurs preuves de la Loi , ajoutant qu'ils prioient le Roi de faire mourir celui qui ne seroit pas fidèle à ce serment. Ptolémée ayant donc assemblé un nombreux conseil , se plaça sur son trône pour les écouter. Les Juifs d'Alexandrie étoient dans une grande inquiétude pour ceux qui soutenoient *la gloire & la prééminence* du Temple de Jerusalem ; ils souffroient impatiemment qu'on osât déprimer un Temple si ancien , & si célèbre par toute la terre. Sabbée & Théodose consentirent qu'Andronique parlât le premier. Il le fit , & il tira ses preuves de la Loi , & de la suite non interrompue des souverains Pontifes ; dont les fils avoient très-régulièrement succédé aux pères dans cette dignité , & avoient eu le gouvernement du Temple ; il fit valoir le respect que les Rois d'Asie avoient témoigné pour ce saint Edifice , & les magnifiques présens dont ils l'avoient décorés , tandis qu'ils n'avoient non plus tenu de compte de celui qui avoit été bâti sur le mont Garizim (a) , que s'il n'eût jamais existé. Telles furent les raisons d'Andronique , auxquelles il en ajouta quelques autres aussi fortes. Le Roi en fut tellement frappé , qu'il jugea que le Temple qui étoit à Jerusalem , étoit vraiment celui dont la construction avoit été ordonnée par la Loi de Moïse , & condamna à mort Sabbée & Théodose. Voilà ce qui arriva aux Juifs qui demeuroient à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Philométor.

CHAPITRE IV.

Alexandre
épouse Cléopatre , fille de
Philométor.
1. Machab.
ch. 10. v. 52.

I. **A**PRE'S la mort de Démétrius , qui arriva de la manière que nous venons de le raconter , Alexandre devint maître du Royaume de Syrie. Il écrivit à Ptolémée Philométor , pour lui demander la Princesse sa fille en mariage. » Il

(a) Voyez Remarque IV.

» lui marquoit, que par une providence particulière de Dieu,
 » il étoit rentré dans le royaume de ses Pères ; qu'il le possé-
 » doit après l'avoir conquis sur Démétrius ; que rien d'ail-
 » leurs ne le rendant indigne de la recherche qu'il faisoit, il
 » espéroit que sa proposition seroit agréée. « Le Roi Ptolémée
 s'en trouva flatté , & écrivit à Alexandre , » qu'il étoit ravi
 » qu'il eût recouvré le trône de son père ; qu'il lui accordoit
 » la Princesse sa fille , & qu'il le prioit de venir jusqu'à Pto-
 » lémaïde , où il se proposoit de la conduire & de la lui
 » remettre entre les mains. « Ptolémée après avoir écrit
 cette Lettre , partit en toute diligence pour Ptolémaïde , me-
 nant avec lui la Princesse Cléopatre. Il y trouva Alexandre ,
 qui s'y étoit rendu sur son invitation. Il lui remit la Princesse ,
 avec une dot en or & en argent , digne de la magnificence
 d'un aussi grand Roi.

II. La cérémonie des nocés étant achevée , Alexandre écrivit
 au Grand-Prêtre Jonathas , & l'invita à se rendre à Ptolémaïde.
 Jonathas s'y rendit , & fit aux deux Rois de magnifiques prés-
 ens ; il en reçut beaucoup de marques de considération.
 Alexandre l'obligea de changer d'habits , & lui fit prendre une
 robe de pourpre , le fit asséoir avec lui sur son trône , & or-
 donna à ses Officiers de le conduire dans le milieu de la ville ,
 & d'y publier qu'il défendoit à toute personne de rien allé-
 guer contre lui , ni de lui susciter aucune fâcheuse affaire. Quand
 ces ordres furent exécutés , les ennemis du Grand-Prêtre ,
 qui se dispoient à l'accuser , jugerent par ces marques de dis-
 tinction , du crédit que Jonathas avoit auprès du Roi ; la
 crainte qu'ils eurent que le mal qu'ils avoient dessein de lui
 faire ne retombât sur eux , les obligea de s'enfuir. Alexandre
 avoit en effet une si singulière affection pour Jonathas , qu'il
 le déclara le premier de ses amis.

III. Démétrius Nicator , fils de Démétrius Soter , fit voile
 de l'île de Crete , l'an cent soixante-cinq , pour la Cilicie (a),
 avec une nombreuse armée , que Lathene de Crete lui four-
 nit. Cette nouvelle causa beaucoup d'inquiétude & de trou-

(a) Je crois qu'il faut lire Syrie. Ale-
 xandre étoit alors en Cilicie. 1. *Machab.*
chap. 1. v. 14 Et ce fut de cette pro-
 vince qu'il partit pour se rendre en Syrie ,
 afin de combattre Démétrius & Ptolémée.

Démétrius , avant de donner la ba-
 taille où il fut tué , avoit envoyé ses deux
 enfans chez un ami nommé Gnidius ,
 avec une grande quantité d'or. *Justin.*
liv. 35.

ble à Alexandre. Il quitta sur le champ la Phénicie , pour se rendre à Antioche , afin de s'y fortifier avant que Démétrius y arrivât. Il laissa pour commander en la Célè-Syrie (a) Appollonius Daüs , qui s'étant rendu à Jamnia avec de grandes forces , écrivit à Jonathas , » qu'il ne-convénoit pas qu'il fût le seul » qui jouit d'une tranquille sécurité , sans aucune dépendance , » sans aucun assujettissement au Roi ; que tous les jours on lui » reprochoit de ne le lui avoir pas encore soumis. Ne croyez » pas , lui ajouta-t-il , que , parce que vous vous tenez serré » dans vos montagnes , vous en soyez plus vaillant. Si vous » avez tant de confiance dans vos forces , descendez dans la » plaine , venez les mesurer avec mes troupes. La victoire fera » connoître qui de nous a plus de valeur. Je veux bien que » vous sçachiez , que mon armée est composée des plus braves » de chaque ville du royaume , de ceux qui ont toujours vaincu » vos ancêtres. Prenez pour champ de bataille un lieu où on » n'ait pas des rochers à combattre , mais des troupes en armes ; un lieu qui ne laisse au vaincu aucun moyen de s'enfuir.

Jonathas défait Appollonius Daüs.

IV. Jonathas , piqué de cette bravade , prit avec lui dix mille hommes , & étant parti avec son frere Simon (b) , il alla à Joppé. Il fut contraint de camper hors de la ville. Comme Apollonius y avoit mis garnison , les habitans lui en fermerent les portes ; mais lorsqu'ils virent qu'il se disposoit à les assiéger , la crainte d'être forcés les porta à les lui ouvrir. Lorsqu'Appollonius eut appris que Jonathas s'étoit rendu maître de Joppé , il prit avec lui trois mille chevaux , & huit mille fantassins , dirigea sa marche vers Azot , & la continua secrètement à petites journées. Lorsqu'il eut gagné cette ville , il se replia , pour attirer Jonathas en pleine campagne ; car il comptoit beaucoup sur sa cavalerie , & il mettoit en elle toute l'espérance qu'il avoit de vaincre. Jonathas le suivit jusqu'à Azot. Alors Appollonius , qui se tenoit dans la plaine , & qui avoit placé mille cavaliers dans un ravin pour prendre les ennemis par derrière , tourna tête & engagea la bataille. Jonathas s'aperçut du stratagème , mais il ne s'étonna point. Il forma un bataillon carré , pour faire face de tous côtés aux enne-

(a) Voyez Remarque V.

(b) 1. Machab. chap. 10. v. 74. &c.

mis , & qui , de front & de queue , fût en état de les combattre. Il mit son frere Simon à la tête d'une partie de ses troupes , & il l'envoya combattre la phalange des ennemis . Il ordonna à ceux qui restèrent avec lui , de se couvrir de leurs boucliers contre les traits de la cavalerie. Cela fut exécuté , & elle épuisa tous ses traits sans leur faire aucun mal ; car ces boucliers étoient tellement ferrés , & les couvroient si parfaitement , qu'aucun trait ne pouvoit les pénétrer , & qu'on les lançoit en vain. La bataille dura depuis le matin jusqu'au soir , sans que les ennemis discontinuassent de tirer pendant tout ce temps-là. Simon s'apercevant alors qu'ils étoient fatigués , fondit sur la phalange. Ses troupes s'y étant portées avec une ardeur incroyable , elles la rompirent. La cavalerie qui s'en aperçut lâcha pied , elle étoit fatiguée d'avoir combattu depuis le matin , & elle voyoit l'infanterie , sur laquelle elle avoit beaucoup compté , prendre la fuite. Ce fut alors une déroute générale & pleine de confusion. Chacun , sans songer à se rallier , se jeta dans la plaine pour s'enfuir. Jonathas poursuivit les ennemis jusqu'à Azot , & en fit un grand carnage. Ne sçachant où se sauver , ils furent contraints de se jeter dans le temple de Dagon , qui étoit dans cette ville. Azot fut prise d'assaut , Jonathas y fit mettre le feu , & aux villages des environs. Le temple ne fut pas épargné. Il y fit mettre aussi le feu , & ceux qui s'y étoient retirés furent consumés par les flammes. Il périt en cette journée , ou par le feu ou par le fer , huit mille hommes des ennemis. Jonathas fut , après cette victoire , camper devant Ascalon. Les habitans furent le trouver pour lui faire des présens , & l'assurer de leur soumission. Il témoigna leur en sçavoir gré , & s'en retourna à Jerusalem ; chargé des dépouilles des ennemis qu'il avoit vaincus. Lorsqu'Alexandre eut appris la défaite de son Général , il affecta de paroître satisfait , de ce qu'ayant combattu , sans ordre , son ami & son allié , il avoit reçu cette humiliation. Pour en assurer Jonathas , il lui fit présent d'une agrappe d'or , présent qu'on a coutume de faire aux Princes du sang Royal , & lui donna en propre , & à perpétuité , Accaron avec toutes ses dépendances.

V. Ce fut en ce temps que le Roi Ptolémée Philométor entra en Syrie avec une armée de terre & de mer , pour

secourir son gendre (a). Toutes les villes le reçurent, par ordre d'Alexandre, avec beaucoup de magnificence, & elles l'accompagnerent jusqu'à Azot. Les habitans de cette ville se plaignirent de ce que le temple de Dagon avoit été brûlé, & accusèrent Jonathas d'avoir détruit & incendié tous les environs, & d'avoir fait mourir beaucoup de leurs concitoyens; mais le Roi les écouta sans rien répondre. Quand il fut arrivé à Joppé, Jonathas fut l'y trouver, & il en reçut de grandes marques de considération. Après l'avoir accompagné jusqu'au fleuve Eleuthere, il retourna à Jérusalem.

V I. Ptolémée pensa périr à Ptolémaïde, par les embûches que lui dressa Ammonius, qui y avoit été engagé par Alexandre, dont il étoit ami; mais ce Prince découvrit la trahison, & écrivit à Alexandre de faire punir Ammonius comme il le méritoit, pour avoir osé conspirer contre sa personne. Le refus qu'en fit Alexandre, lui fit juger que c'étoit lui-même qui étoit l'auteur de la conspiration, ce qui l'indisposa infiniment contre lui. Alexandre s'étoit déjà rendu odieux à cause d'Ammonius, à ceux d'Antioche, à qui il avoit fait une infinité de maux. Ce traître fut enfin puni de tous ses excès. Car il fut tué honteusement sous un habit de femme, dont il s'étoit déguisé pour se sauver, comme nous l'avons rapporté ailleurs (b).

Ptolémée ôte la Princesse Cléopâtre à Alexandre, la donne en mariage à Démétrius, refuse la couronne de Syrie, & rétablit Démétrius dans ses Etats.

V II. Ptolémée se repentit alors d'avoir donné la Princesse sa fille à Alexandre, & d'avoir fait alliance avec lui contre Démétrius. Il rompit cette alliance & reprit sa fille. Il envoya ensuite la proposer à Démétrius, dont il rechercha l'amitié, & fit assurer ce Prince qu'il le rétablirait sur le trône de son père. Démétrius reçut ces offres avec joie, accepta l'alliance de Ptolémée, & la Princesse sa fille pour épouse. Il restoit une difficulté à surmonter, c'étoit d'engager les habitans de la ville d'Antioche à recevoir Démétrius. Ils étoient

(a) *Et quarebat obtinere regnum Alexandri dolo, & addere illud regno suo.*
1. Machab. chap. 11. v.

(b) Joseph n'a parlé dans aucun de ses ouvrages qui se sont conservés, de la mort d'Ammonius, & je ne vois pas qu'il ait eu occasion d'en parler dans ceux qu'on a connus Eusebe & saint Jérôme,

mais qui sont perdus. Ainsi je soupçonne qu'il faut lire *δεδωκεν*, au lieu de *δεδούκαμεν*. » Comme d'autres Historiens l'ont rapporté. « C'est l'expression dont il se sert ordinairement, lorsqu'il renvoie aux Auteurs qui ont rapporté le même fait qu'il raconte.

extrêmement prévenus contre lui , parce que le Roi son père les avoit fort maltraités ; mais cela même réussit à Ptolémée. La haine que ces peuples avoient conçue contre Ammonius , ainsi que nous l'avons rapporté , les porta naturellement à se laisser persuader de chasser Alexandre de leur ville. Ce Prince se retira en Cilicie. Ptolémée aussi-tôt se rendit à Antioche.

Le peuple & les troupes le proclamèrent Roi , voulurent le contraindre de prendre deux diadèmes ; l'un en qualité de Roi d'Egypte , & l'autre comme Roi d'Asie. Mais la juste modération , qui rendoit ce Prince incapable de regarder avec ambition les possessions d'autrui (a) , jointe à la sage pénétration avec laquelle il sçavoit juger des conséquences d'un événement , ne lui permirent pas de se prêter à rien qui pût donner de la jalousie aux Romains. Il assembla le peuple , & l'engagea à reconnoître Démétrius pour Roi , sur l'assurance qu'il leur donna que ce Prince , sensible à un tel bienfait , oublieroit sans peine tout ce qui s'étoit passé sous le règne du Roi son père. Il leur promit d'ailleurs qu'il l'aideroit de ses conseils , & ne permettroit jamais qu'il se portât à aucune injustice. Ces promesses , & la déclaration qu'il fit , que pour lui il se bornoit au royaume d'Egypte , déterminèrent les habitans d'Antioche à recevoir Démétrius.

VIII. Alexandre , qui étoit en Cilicie , en partit à la tête d'une nombreuse armée , & avec de grandes provisions ; entra dans la Syrie , brûla & saccagea tous les environs d'Antioche. Ptolémée marcha contre lui avec Démétrius , à qui il venoit de faire épouser la Princesse sa fille. Alexandre fut défait & contraint de s'enfuir en Arabie (b). Le cheval de Ptolémée fut si effrayé pendant le combat , du cri des éléphants , que s'étant cabré , il renversa son maître. Les ennemis s'en étant apperçus , coururent sur lui , le frapperent de plusieurs coups sur la tête , & le mirent en grand danger de perdre la vie. Ses Gardes le dégagerent enfin ; mais il avoit été si mal traité , qu'il

(a) Joseph est contraire ici à ce qu'on lit au premier verset du chapitre onzième du premier Livre des Machabées.

(b) Alexander primo praelio victus interficitur. *Justin, fin. du liv. 35.* Diodore de Sicile le fait , dans Photius , s'enfuir en Arabie , chez le Dinaïste Diodés , chez lequel il avoit envoyé son fils

Antiochus , encore fort jeune. Il ajoute , que les Officiers d'Héliade , qui étoient avec Alexandre , envoyèrent secrètement à Démétrius lui proposer de tuer Alexandre , s'il vouloit leur conserver leur grade ; que ce Prince le leur ayant accordé , ils le tuèrent.

fut quatre jours sans parole & sans connoissance. Zabdiel ; Prince des Arabes , fit couper la tête à Alexandre , & la lui envoya. Elle arriva le cinquième jour de l'état fâcheux dans lequel ce Prince avoit été réduit par ses blessures. Ce fut pour lui une circonstance satisfaisante , d'apprendre la mort de son ennemi , & de pouvoir s'en assurer en jettant les yeux sur sa tête , dans le temps précisément qu'il recouvroit lui-même la santé , & que la connoissance lui étoit revenue. Mais cette satisfaction fut de peu de durée , car il mourut aussi-tôt (a). Alexandre ; surnommé Ballés , régna cinq ans , comme je l'ai dit ailleurs (b).

I X. Lorsque Démétrius Nicator (c) fut monté sur le thrône , Il oublia bientôt , par un effet de son mauvais naturel , l'alliance qu'il avoit contractée avec Ptolémée , & que devenu son gendre , il devoit lui être doublement attaché. Il maltraita tellement les troupes de ce Prince , que pour se soustraire à ses injustices , elles furent obligées de lui abandonner les éléphants , & de se retirer à Alexandrie.

Jonathas , en ce même temps , leva des troupes & assiégea la citadelle de Jerusalem , dont la garnison étoit composée de Macédoniens , & de nombre de Juifs impies & apostats de leur Religion. La force dont étoit cette place leur inspiroit une telle confiance , qu'ils se moquerent d'abord de tous les efforts que faisoit Jonathas pour la réduire. Cependant quelques-uns de ces Juifs infidèles s'étant échappés la nuit , allèrent trouver Démétrius , & lui apprirent cette nouvelle. Ce Prince en fut tellement irrité , qu'il rassembla sur le champ toutes ses troupes , & partit d'Antioche pour combattre Jonathas. Il lui écrivit de Ptolémaïde , qu'il eût à le venir trouver. Jonathas , sans discontinuer le siège de la citadelle , se fit accompagner des Prêtres & des anciens du peuple , prit avec lui de grandes sommes d'or & d'argent , des robes , & plusieurs autres présens , & fut trouver le Roi. Les présens qu'il lui fit appaisèrent sa colère ; il en fut reçu avec beaucoup de considération. Ce Prince lui confirma la souveraine Sacrificature que lui avoient conféré les Rois ses prédécesseurs. Il rejetta les accusations

(a) Ce fut , selon l'Ecriture , le troisième jour , (1. Machab. chap. 1. v. 18.) mais elle ne dit pas que ce fut après la victoire qu'il avoit remportée. Au contraire , il paroît que c'est du jour que l'Arabe Zabdiel lui envoya la tête d'Ale-

xandre , qu'elle compte ces trois jours.

(b) Voyez Remarque X. Livre XI.

(c) Les Syriens lui donnèrent le nom de Nicator , parce qu'il avoit vaincu Alexandre. Appien , Guer. Syr. pag. 213.

que porterent contre lui les Juifs apostats : il lui accorda même la grace de lui affermer pour trois cents talents seulement , les tributs de toute la Judée & des trois Toparchies , Samarie , Pérée , & la Galilée , & lui en fit expédier des Lettres conçues en ces termes :

LE ROI DÉMÉTRIUS à son frere JONATHAS , & à la Nation Juive , Salut. » Nous vous envoyons copie de la » Lettre que nous avons écrite à Lasthene , qui est notre parent , afin que vous en ayez connoissance.

LE ROI DÉMÉTRIUS , à Lasthene mon père , Salut. » J'ai cru devoir donner des marques de mon affection à la » Nation des Juifs , qui se fait un devoir de me prouver en » toute occasion son fidèle attachement. Je confirme la concession qui leur a été faite des trois Nomes d'Aphéreïma , de » Lida , & de Ramatha , qui ont été ôtés à Samarie , pour » être unis à la Judée , avec leurs dépendances : de plus , je » leur fais remise de ce que les Rois mes prédécesseurs levoient sur ceux qui vont offrir des sacrifices à Jerusalem ; de » tous les tributs qu'ils tiroient d'eux pour les fruits de la terre , & » des arbres. Je les affranchis de toute imposition sur le sel , & du » présent des couronnes , & j'entends qu'à l'avenir on n'exige » d'eux aucun droit pour toutes ces choses. Ayez soin de faire faire » une copie de cette Ordonnance , & de la donner à Jonathas , » afin qu'il la dépose dans un lieu remarquable du Temple. « Telle étoit la teneur des Lettres de Démétrius. Ce Prince jouissant alors d'une profonde paix , & ne prévoyant pas avoir aucune guerre à craindre , licencia ses troupes , & diminua leur paye. Il ne retint que les soldats étrangers & ceux qu'il avoit amenés de Crete & des Isles , auxquelles il fit payer la même solde. Il indisposa ainsi ses propres soldats contre lui , & s'attira leur haine. Les Rois ses prédécesseurs en usoient tout autrement. Ils les payoient en paix comme en guerre , afin de se les attacher , & de les trouver toujours disposés à marcher & à combattre , si quelque guerre venoit à s'allumer.



CHAPITRE V.

I. **U**N des Officiers (a) d'Alexandre, de la ville d'Apamée, nommé Diodote, & surnommé Tryphon, ayant été informé du mécontentement des troupes de Démétrius, alla trouver Malcha (b): c'étoit un Arabe, qui élevoit Antiochus fils d'Alexandre. Il lui apprit que Démétrius s'étoit attiré la haine de ses soldats, & le pria de lui confier le jeune Antiochus (c), qu'il vouloit faire remonter sur le trône, & rétablir dans les Etats du Roi son père. Malcha, qui n'étoit pas bien assuré de la bonne foi de Tryphon, le lui refusa d'abord, mais pressé & sollicité continuellement, il se laissa gagner, & se prêta à tout ce que cet Officier souhaitoit. Telle étoit la situation des affaires de ce jeune Prince (d).

II. Jonathas, toujours déterminé à chasser de la citadelle les Macédoniens, ainsi que les Juifs impies & apostats qui s'y étoient retirés, & à ruiner les différents forts qu'on avoit élevés dans la Judée, envoya des Députés à Démétrius, avec des présens, pour le prier de retirer les garnisons de tous ces forts. Ce Prince lui répondit, que quand la guerre qu'on lui suscitoit seroit terminée, il lui accorderoit, non-seulement ce qu'il lui demandoit, mais qu'il y ajouteroit bien d'autres faveurs; qu'uniquement occupé alors de cet important objet, il le pria de lui envoyer quelques troupes, les siennes l'ayant abandonné. Jonathas lui envoya trois mille soldats choisis.

III. Le peuple d'Antioche étoit indispolé contre ce Prince, tant à cause des mauvais traitemens qu'il lui faisoit essuyer, que parce que le Roi son pere lui avoit aussi fait beaucoup de mal, & il ne cherchoit qu'une occasion favorable pour s'en venger. Ayant donc appris que Jonathas avoit envoyé des troupes auxiliaires à Démétrius, & jugeant bien que si on ne

(a) Appien l'appelle esclave, δοῦλος, Guer. Syrien, pag. 213. On a quelques médailles de cet usurpateur. *Vaillant*, Hist. Reg. Syr.

(b) L'Ecriture l'appelle Elmacuël. 1. *Machab.* chap. 11. v. 39.

(c) Antiochus, sixième du nom, fils d'Alexandre Ballés, ou Théopator. Il fut

appelé Θεός Επιφανής. Triphon l'oppose à Démétrius.

(d) Τῷ ἄνδρι semble devoir plutôt se rapporter à Triphon qu'à Antiochus. Il est cependant naturel de l'entendre de ce jeune Prince. C'est de lui, & non de Triphon, que Joseph^e va raconter l'histoire.

le prévenoit, il auroit bientôt levé une puissante armée; il se saisit des armes *qu'il put trouver*, entoura le palais, & en fit en quelque sorte le siège: il en ferma toutes les issues, de crainte que le Roi ne lui échappât. Lorsque Démétrius vit le peuple ainsi révolté, & les armes à la main contre lui, il se mit à la tête des troupes qu'il avoit prises à sa solde, & de celles que Jonathas lui avoit envoyées, & engagea le combat; mais il ne put soutenir les efforts de ce nombre prodigieux d'habitans, & fut obligé de se retirer. Les Juifs alors monterent sur les toits du palais, d'où ils tirèrent sur les révoltés, avec d'autant plus d'avantage, qu'élevés comme ils l'étoient, ils n'avoient rien à craindre de leurs traits, & que ceux au contraire qu'ils leur lançoient, leur portoient des coups si sûrs, qu'ils furent enfin obligés d'abandonner les maisons voisines, auxquelles les Juifs ne manquèrent pas de mettre le feu, qui gagna en un instant presque toute la ville, parce que les maisons n'en étoient, pour la plupart, que de bois, & qu'elles touchoient toutes les unes aux autres. Les habitans d'Antioche, qui ne pouvoient y porter secours ni arrêter l'incendie, furent obligés de prendre la fuite. Les Juifs sautèrent d'une terrasse sur l'autre, & les poursuivirent d'une manière cruelle & extraordinaire. Le desir de sauver leurs femmes & leurs enfans, leur fit tomber les armes des mains. Le Roi, qui s'aperçut qu'ils ne combattoient plus, sortit sur eux par des rues étroites, en tua plusieurs, & obligea les autres de se rendre. Ce Prince leur pardonna, & mit ainsi fin à la sédition. Il donna aux Juifs tout le butin qu'ils avoient fait, & après les avoir remerciés, comme les auteurs de la victoire qu'il avoit remportée, il les renvoya à Jérusalem, & fit assurer Jonathas de sa reconnoissance pour le secours qu'il lui avoit envoyé si à propos. Mais il changea bientôt de sentiment, & ne fut pas longtemps sans lui donner des marques de ses mauvaises dispositions. Car il ne tint rien de ce qu'il lui avoit promis, & le menaça de lui déclarer la guerre, s'il ne lui payoit pas tous les tributs que les Juifs avoient coutume de payer aux Rois de Syrie, ses prédécesseurs. Il n'y eût pas manqué, si Triphon ne l'en eût empêché, & ne l'eût détourné des préparatifs qu'il faisoit contre Jonathas, en le mettant dans la nécessité de penser à sa propre défense. Triphon étoit passé d'Arabie en Syrie avec le jeune Antiochus, qui n'étoit encore qu'un enfant. Il lui mit la couronne

Démétrius assié-
gé par les
habitans d'An-
tioche, est dé-
gagé par le se-
cours que lui
avoit envoyé
Jonathas.

Démétrius défait par Triphon.

Jonathas prend le parti d'Antiochus ; oblige Gaza de se soumettre.

sur la tête, & les troupes qui avoient abandonné Démétrius, parce qu'il les avoit privées de leur paye, s'étant données à Triphon, il attaqua Démétrius à forces ouvertes. On en vint à une action : Démétrius vaincu fut obligé de se retirer en Cilicie. Triphon s'empara de ses éléphants, & se rendit maître d'Antioche.

I V. Le jeune Antiochus envoya des Ambassadeurs à Jonathas, avec des Lettres. Il le déclara son ami & son allié, lui confirma le souverain Pontificat, & lui donna le commandement des quatre (a) Nomes, qui avoient été unis à la Judée. Il lui envoya des vases & des cuvettes d'or, avec une robe de pourpre, dont il lui permit de faire usage. Il lui fit présent d'une agraphe d'or, & ordonna qu'on le considérât comme un de ses principaux amis. Il donna à son frere Simon le commandement des troupes (b), depuis l'Echelle (c) de Tyr jusqu'à l'Egypte. Jonathas fut fort sensible aux faveurs dont Antiochus l'honoroit. Il lui envoya des Ambassadeurs, & à Triphon ; il les fit assurer qu'il vouloit être leur ami, & le fidèle allié du jeune Prince, auquel il promettoit de se joindre pour faire la guerre à Démétrius. Il se plaignit de l'ingratitude de ce Prince, auquel il avoit rendu de signalés services, dans un temps où il en avoit un extrême besoin ; & qui, pour toute reconnaissance, s'étoit mis en disposition de lui faire tout le mal qu'il eût pu.

V. Le jeune Prince lui ayant accordé la permission de lever des troupes dans la Syrie & dans la Phénicie, pour faire la

(a) Quatre paroît une faute de Copiste. Il n'en compte du moins que trois au chapitre second, numero trois : mais il faut remarquer que c'est de Toparchies qu'il parle en ce chapitre, & qu'il dit ici que ce fut quatre Nomes que le jeune Antiochus céda à Jonathas, & qu'on lit le même nombre au verset cinquante-septième du chapitre onzième du premier Livre des Machabées ; ainsi il ne faut peut-être rien changer : mais je soupçonne que ces mots *οἱ τὰ ἑξάρων τῶν Ἰουδαίων προσηλύτων*, sont une remarque d'un Scoliaïste, qui se souvenant d'avoir lu plus haut que les Toparchies que Démétrius cédoit à Jonathas avoient été unies à la Judée, avoit mis à la marge de son Exemplaire ces six mots, qui ont passé dans la suite dans le Texte. Ce qui peut autoriser le soupçon, c'est que l'Ecriture qui

dit, (*chap. 10. v. 30.*) que les Toparchies que Démétrius céda à Jonathas avoient été unies à la Judée, ne le dit point de celles que lui céda le jeune Antiochus. *chap. 11. v. 57.*

(b) Je ne trouve, ni dans l'Ecriture ni dans Joseph, ce que M. l'Abbé d'Artigny assure, que Triphon donna le gouvernement de tout le pays des Philistins à Jonathas. *Nouv. Mem. d'Hist. &c. Paris, 1749. pag. 143.* Ce fut le jeune Antiochus, qui fit Simon Général des troupes depuis Tyr jusqu'à l'Egypte. 1. *Machab. chap. 11. v. 59.*

(c) C'étoit une haute montagne, au Nord de Ptolémaïde, qu'on appelloit l'Echelle de Tyr. *Τὸ ὄψιλον τῶ κατ' ἄρκλον ὁ καλοῦσι κλίμακα Τυρίων οἱ ἐπιχρίσαν.* *Guer. Juifs, liv. 2. chap. 10. num. 1.*

guerre aux Généraux de Démétrius, il se transporta dans les différentes villes de ces provinces: elles le reçurent toutes très-bien, mais elles ne voulurent point lui fournir de soldats. Il alla ensuite à Ascalon, dont les habitans vinrent au-devant de lui, & lui firent des présens. Il les exhorta beaucoup, & toutes les villes de la Célé-Syrie, à prendre le parti d'Antiochus, à abandonner Démétrius, & à lui faire la guerre, pour se venger de tous les maux qu'il leur avoit faits. Leur ayant fait sentir que nombre de considérations devoient les y engager, & ayant persuadé à plusieurs de prendre le parti du jeune Antiochus, il se rendit à Gaza pour en porter les habitans à se déclarer aussi pour ce jeune Prince; mais, contre son espérance, il les trouva dans des dispositions toutes contraires. Ils ne voulurent point le laisser entrer dans leur ville, ne croyant pas qu'il leur convînt d'abandonner Démétrius pour se donner à son ennemi. Le refus qu'ils firent de le laisser entrer dans leur ville l'irrita tellement, qu'il l'assiégea, & fit le dégât dans tout son territoire. Une partie de son armée étoit occupée à presser le siège, & l'autre à piller & à brûler les environs. Les maux que souffroient les habitans de Gaza étoient pressans, le secours qu'ils pouvoient attendre de Démétrius étoit éloigné, & même incertain: ils jugerent donc qu'il étoit de leur avantage de se détacher du parti de ce Prince, pour se soumettre à Jonathas, & se déterminerent à lui faire demander son amitié, avec promesse de se joindre à lui. Il n'y a que le sentiment du mal qui mette bien les hommes en état de connoître ce qui leur est véritablement utile: s'ils tombent dans quelque malheur, les réflexions qu'ils font alors, leur font prendre le parti auquel il leur eût été avantageux de se porter d'abord pour le prévenir. Jonathas fit alliance avec ceux de Gaza, & exigea d'eux des otages, qu'il envoya à Jerusalem. Il visita ensuite tout le pays jusqu'à Damas.

VI. Il apprit que les Généraux de Démétrius s'avançoient avec de grandes forces vers la ville de Cadès, située entre le pays de Tyr & la Galilée. Ils croyoient, par cette démarche, le faire sortir de Syrie pour venir au secours de la Galilée, & qu'il ne laisseroit pas attaquer ces peuples, qui lui étoient soumis, sans prendre leur défense. Jonathas marcha contre

Simon se rend
maître de
Bethsura.

eux , & laissa son frere en Judée (a). Simon leva le plus de troupes qu'il put dans le pays , & alla assiéger Bethsura , une des plus fortes places de Judée , & dans laquelle Démétrius avoit garnison. Les troupes de la garnison , effrayées de l'ardeur & de la vivacité avec laquelle Simon poussoit ce siège , de la multitude de machines qu'il faisoit avancer , & de plates-formes qu'il faisoit élever , craignirent que la ville étant emportée d'assaut , elles ne fussent passées au fil de l'épée. Elles demanderent à capituler , & offrirent de se rendre , à condition qu'on ne leur feroit aucun mal , & qu'il leur seroit permis d'aller trouver Démétrius. Simon leur accorda ces conditions , sous la foi du serment , & mit garnison dans la ville après que celle de Démétrius en fut sortie.

Jonathas bat
les Généraux
de Démétrius.

VII. Jonathas , qui étoit en Galilée , quitta l'endroit qu'on appelle les Eaux des Gennésaréens , pour s'avancer vers le plaine d'Azor , où il ne s'attendoit pas de trouver les ennemis. Les Généraux de Démétrius au contraire , ayant appris dès la veille qu'il venoit à eux , mirent une partie de leurs troupes en embuscade dans la montagne , & furent avec l'autre à la rencontre dans la plaine. Jonathas , qui les vit s'avancer en ordre de bataille , rangea aussi ses troupes dans le meilleur ordre qu'il lui fut possible. Ceux que les Généraux avoient mis en embuscade , en sortirent alors , & prirent les Juifs par derrière. La crainte d'être enveloppés leur fit prendre la fuite. Tous abandonnerent Jonathas. Il n'y eut que Mattathias fils d'Absalom , & Judas fils de Calphi , Officiers généraux , qui tinrent ferme avec cinquante autres (b). Ces braves se jetterent comme des désespérés au milieu des ennemis. Leur témérité les surprit , & leur bravoure les déconcerta. Les autres troupes de Jonathas qui avoient fui , voyant que les ennemis étoient poussés à leur

(a) Jonathas pouvoit envoyer son frere en Judée ; mais pour l'y laisser , il eût fallu qu'il y eût été , & il étoit aux environs de Gaza. L'Ecriture dit seulement qu'il le laissa dans le pays , *וַיַּרְחֹק אֶת מַחַבִּי*. Machab. 11. § 69. Les Copistes ont vraisemblablement fait ici ce qu'ils ont fait en quelques autres endroits , je veux dire qu'ils ont pu mettre *וַיַּרְחֹק אֶת מַחַבִּי* , au lieu d'*וַיַּרְחֹק אֶת מַחַבִּי*.

(b) L'Ecriture n'a point connu ces cinquante braves. 1. Machab. chap. 11.

§ 70. L'Auteur de l'Histoire des Empires & des Républiques , Tom. 7. pag. 358. parle d'une déroute encore plus humiliante pour les Généraux de Démétrius , dont Jonathas remporta un butin considérable , que les ennemis avoient laissé en abandonnant leur camp. Je ne trouve rien dans l'Ecriture ni dans Joseph , du pillage du camp des Généraux de Démétrius , ni du butin considérable qu'en remporta Jonathas.

tour , se rallièrent , revinrent à la charge , & poursuivirent les ennemis jusqu'à Cadès , où étoit leur camp.

VIII. Cette action , dans laquelle les ennemis perdirent trois mille hommes , fit beaucoup d'honneur à Jonathas. De retour à Jerusalem , & voyant que tout lui prospéroit par le secours de Dieu , il envoya des Ambassadeurs à Rome , pour renouveler le traité d'amitié anciennement conclu entre le peuple Romain & la nation Juive. Il ordonna à ses Ambassadeurs de s'en revenir par Lacédémone , pour rappeler aux Lacédémoniens le souvenir de leur consanguinité , & renouveler aussi le traité d'alliance subsistant entre les deux Nations. Lorsque les Ambassadeurs furent arrivés à Rome , & qu'ils eurent été admis à l'audience du Senat , ils lui remirent les Lettres de Jonathas , & dirent » que le souverain Pontife les avoit envoyés » confirmer l'alliance qui étoit entre le peuple Romain & le » peuple Juif. « Le Senat confirma le Traité d'alliance qu'il avoit fait avec la nation Juive , & donna aux Ambassadeurs des Lettres pour les puissances d'Europe , d'Asie , & pour ceux qui commandoient dans les villes , afin qu'ils pussent retourner en sûreté dans leur pays. Ils passèrent par Lacédémone , comme Jonathas le leur avoit ordonné , & rendirent aux Lacédémoniens les Lettres dont il les avoit chargés. Elles étoient conçues en ces termes (a) :

JONATHAS souverain Pontife , le Senat , & le peuple Juif , aux Ephores , au Senat & au peuple de Lacédémone , leurs freres , SALUT. » Si vous vous portez bien , & si vos » affaires générales & particulières vous réussissent , nos vœux » sont accomplis. Pour nous , nous nous portons bien. Démotele » nous rendit autrefois une Lettre , dont nous vous envoyons » copie , qu'Aréius , qui régnoit alors chez vous , écrivoit à » Onias , souverain Sacrificateur de notre Nation. Nous reçûmes Démotele avec affection , & nous l'assurâmes de nos » sentimens de reconnoissance pour Aréius ; mais , comme nous » le lui déclarâmes , nous n'avions pas besoin que vous nous » le fîssiez connoître , parce que nous en sommes persuadés , » sur le témoignage de nos saintes Ecritures. Si nous n'avons » pas été les premiers à vous rappeler le souvenir de notre » consanguinité , c'est que nous ne voulions pas paroître vous

(a) Voyez Remarque VI.

» envier le plaisir de nous faire une telle faveur , que de nous
 » reconnoître pour vos parens. Il y a long-temps que nous res-
 » serrâmes pour la première fois les liens de cette confrater-
 » nité. Nous n'avons point cessé depuis , dans tous les sacrifices
 » que nous offrons à Dieu , de le prier pour votre conserva-
 » tion , & de vous donner la victoire sur vos ennemis. Dans
 » les grandes guerres que nous a suscitées l'ambition des peu-
 » ples nos voisins , nous ne vous avons point été à charge , ni
 » aux autres peuples à qui nous appartenons. Maintenant ,
 » que nous sommes supérieurs à nos ennemis , nous avons
 » chargé deux de nos Sénateurs , Numénus fils d'Antiochus ,
 » & Antipater fils de Jason , que nous envoyons à Rome , de
 » vous présenter nos Lettres , pour renouveler l'amitié qui
 » doit unir les deux Nations. Vous nous obligerez , de nous
 » répondre , & de nous marquer en quoi nous pouvons vous
 » être utiles , n'y ayant point de services que nous ne soyons
 » prêts de vous rendre. « Les Lacédémoniens reçurent très-
 bien nos Ambassadeurs , & firent un Traité de renouvelle-
 ment d'alliance & d'amitié avec nous , dont ils les charge-
 rent.

IX. Il y avoit en ce temps-là trois sectes (a) parmi nous , qui avoient des sentimens différens sur les choses de ce monde. La première étoit celle des Pharisiens , la seconde celle des Sadducéens , & la troisième celle des Esséniens. Les Pharisiens soumettent bien certaines choses au destin , mais non pas tout. Car ils pensent qu'il y a des choses que nous sommes maîtres de faire , & de ne pas faire. Les Esséniens au contraire , font tout dépendre du destin ; rien , selon eux , n'arrive aux hommes que le destin ne l'ait déterminé. Les Sadducéens nient le destin ; & pensent qu'il n'influe en rien sur les événemens de la vie humaine ; que nous sommes les auteurs du bien qui nous arrive , & que nous nous attirons également par notre mauvaise conduite , les maux que nous souffrons. Mais j'ai traité de ces

(a) Un Sçavant , qui croit que la secte des Pharisiens prit naissance sous le Pontificat de Jonathas , prétend que l'on doit traduire τρις αἰρέσεις τῶν Ἰουδαίων ἱσθαι , par : » Alors s'éleverent , parurent trois » sectes chez les Juifs. « Ἡσθαι peut en effet se traduire par *exoriebantur*. On a

cependant peine à croire que la secte des Pharisiens , des Esséniens , & des Sadducéens , ait paru précisément sous le Pontificat de Jonathas , & la Remarque du docte Allemand ne suffit pas pour établir ce fait. Jo. Gothofr. *Hexemalcheri, Observat. Philologiae*. Helmshtad. 1730, 38°. sectes

lectes avec plus de précision dans mon second Livre de la guerre des Juifs.

X. Les Généraux de Démétrius , résolus de prendre leur revanche , leverent un plus grand nombre de troupes , & marcherent contre Jonathas. Il l'apprit , & alla aussi-tôt à leur rencontre dans le pays d'Amath , pour ne leur pas donner le temps de pénétrer dans la Judée. Il campa à cinquante stades d'eux , & envoya reconnoître leur camp , avec charge d'en bien remarquer la disposition. On lui en fit le rapport , & on lui amena même quelques-uns des ennemis , qu'on avoit enlevés la nuit , & qui dirent qu'ils se dispoient à les venir attaquer. Il prit , sur cet avis , les mesures qu'il jugea convenables , posa des gardes avancées , & fit tenir les troupes toute la nuit sous les armes. Il les exhorta à prendre courage , & à combattre cette nuit même , s'il le falloit ; car il ne leur dissimula point le dessein des ennemis. Les Généraux de Démétrius furent extrêmement déconcertés , lorsqu'ils apprirent qu'il avoit découvert leur dessein. Le trouble les saisit , & ils désespérèrent de le vaincre ayant manqué de le surprendre ; car ils ne croyoient pas que leurs troupes pussent résister à celles de Jonathas en le combattant à forces ouvertes. Ils prirent donc le parti de se retirer , & allumerent de grands feux , pour dérober à l'ennemi la connoissance de leur marche. Jonathas fut le matin pour attaquer leur camp , & n'y trouva personne. Ne pouvant alors douter de leur évasion , il alla à leur poursuite , mais sans pouvoir les joindre. Ils avoient déjà passé le fleuve Eleuthere , & ils s'étoient mis en sûreté. Il se replia sur l'Arabie , pour attaquer les Nabathéens (a). Il ravagea leur pays , y fit un grand butin , & plusieurs prisonniers , qu'il fit conduire à Damas , où il vendit tout ce qu'il avoit enlevé. Cependant son frere Simon parcourut la Judée & la Palestine jusqu'à Ascalon ; fortifia les places de guerre par de nouveaux ouvrages ,

(a) Grotius , & quelques autres sçavans Interprètes , sur ce que Joseph dit ici , que Jonathas attaqua les Nabathéens , corrigent le verset trente unième du chapitre douze du premier Livre des Machabées , où on lit les Zabadéens. Il est vrai qu'on ne connoît point de peuple en Arabie qu'on ait appelé *Zababalour* , mais ce ne seroit pas le seul peuple dont l'existence

ne nous est connue que par le témoignage d'un seul Auteur. Il est rare que les Copistes aient transcrit un mot peu commun & qui leur étoit inconnu , pour un autre qu'ils avoient vu deux fois dans le Livre qu'ils écrivoient. J'aurois mieux dire que ce sont les Copistes de Joseph , qui ont mis Nabathéens pour Zabadéens. Le premier ne pouvoit pas leur être in-

& y mit des garnisons pour s'en assurer. Il fut ensuite à Joppé, qu'il prit, & dans laquelle, sur l'avis qu'on lui avoit donné que les habitans vouloient livrer leur ville aux Généraux de Démétrius, il y mit une forte garnison.

XI. Après ces heureux exploits, Simon se rendit à Jerusalem avec son frere Jonathas, qui y convoqua une assemblée, dans laquelle il proposa de relever les murs de Jerusalem, & ce qu'on avoit détruit des murs de l'enceinte des Portiques (a), & de le fortifier par de bonnes tours; d'élever une muraille dans le milieu de la ville, afin d'ôter à la garnison de la citadelle la communication avec le marché, & l'empêcher de se pourvoir de provisions; de fortifier enfin les places considérables du pays plus qu'elles ne l'étoient. Le peuple approuva toutes ces propositions, Jonathas se chargea des ouvrages qu'on résolut de faire dans la ville, & remit à son frere Simon le soin de faire exécuter ceux qu'on avoit jugés nécessaires pour la sûreté de la Province.

Démétrius
passe l'Euphrate,
mais est
défait par Ar-
sacès.

Démétrius alla en Mésopotamie, dans le dessein de s'en emparer & de Babylone, afin que maître des Satrapies supérieures, il en pût tirer des forces qui le missent en état de reprendre le royaume de Syrie. Les Grecs & les Macédoniens, qui demeuroient dans ces provinces, lui avoient plusieurs fois envoyé des Députés, pour l'assurer qu'ils se donneroient à lui s'il s'y rendoit, & qu'ils se joindroient à ses troupes pour faire la guerre à Arsacès, Roi des Parthes. Ce fut sur ces promesses que Démétrius passa l'Euphrate, dans l'espérance que les avantages qu'il pourroit tirer de la défaite d'Arsacès, le mettroient en état de chasser Triphon de la Syrie. Les Grecs & les Macédoniens furent fidèles à leur promesse, & il leva des troupes; mais ayant donné bataille à Arsacès, il la perdit, & fut fait prisonnier, comme d'autres Historiens l'ont rapporté.

connu, & peut-être qu'ils n'avoient jamais vu ailleurs le second. L'Auteur du premier Livre des Machabées parle deux fois * des Nabathéens, sans les appeller Arabes; il dit au verset trente-un du chapitre douze, que c'étoient des Arabes, surnommés Zabadéens, que Jonathas attaqua. Cette différente manière de s'exprimer donne lieu de croire que ce n'est pas du même peuple dont il parle. Les

Nabathéens étoient connus; ainsi il eût été inutile de dire qu'ils étoient Arabes: les Zabadéens au contraire, l'étant peu, c'étoit une nécessité de dire qu'ils demeuroient dans l'Arabie. D'ailleurs, les Nabathéens étoient amis des Juifs, & ils leur rendoient service dans l'occasion.

(a) Ce pouvoit être ce qu'en avoit fait abbatre Alcime. 1. *Machab.* chap. 9. v. 54.

* 1. *Machab.* chap. 5. v. 25. chap. 9. v. 35.

CHAPITRE VI.

I. **L**ORSQUE Triphon eut appris le malheur qui étoit arrivé à ce Prince, il cessa d'être fidèle à Antiochus, il lui tendit des pièges, & chercha à lui ôter la vie, pour s'emparer de son Etat. La crainte de Jonathas, qui étoit ami du jeune Prince, étoit un obstacle à ses desseins; ainsi, il crut que pour renverser le trône d'Antiochus, il devoit commencer par se défaire de Jonathas. Persuadé qu'il ne pourroit réussir qu'en usant de surprise & de trahison, il partit d'Antioche pour se rendre à Bethsan, que les Grecs appellent Scytopolis. Jonathas, qui se défioit qu'il n'y étoit venu que pour lui faire la guerre, fut l'y trouver à la tête de quarante mille hommes, tous choisis. Lorsque Triphon le vit si bien accompagné, il ne chercha plus qu'à lui rendre quelque piège. Il lui fit beaucoup d'amitié, lui donna de grands présens, & ordonna à ses Officiers de lui obéir. Le motif de cette conduite étoit de ne lui laisser aucun sujet de méfiance, & de lui persuader qu'il étoit son ami, afin de profiter de sa parfaite sécurité, & du peu de soin qu'il auroit de se tenir sur ses gardes, pour ne le pas manquer. Il lui conseilla de renvoyer ses troupes; lui représentant que n'étant point en guerre, jouissant au contraire de la paix, il ne lui serviroit de rien de les fatiguer; qu'il pouvoit cependant en retenir quelques-unes avec lui. Il l'invita à l'accompagner à Ptolémaïde, & pour l'y engager, il l'assura que le motif de son voyage étoit qu'il vouloit lui remettre cette ville entre les mains, avec toutes les autres places fortes du pays.

II. Comme Jonathas ne se défioit de rien, il crut que Triphon lui parloit sincèrement, & que l'avis qu'il lui donnoit, étoit l'effet de l'amitié qu'il avoit pour lui; ainsi il renvoya ses troupes, & n'en retint qu'un corps de trois mille hommes, dont il en laissa même ensuite deux mille en Galilée. Il ne se fit accompagner que de mille, en se rendant avec Triphon à Ptolémaïde; mais ils n'y furent pas plutôt entrés, que les habitans fermerent les portes (a) par ordre de Triphon,

Triphon se
saisit de Jona-
thas par trahi-
son.

(a) 1. Machab. chap. 12. v. 48.

qui se saisit de lui , & fit mourir tous ses gens. Il envoya des troupes en Galilée pour égorger les deux mille hommes que Jonathas y avoit laissés ; mais comme ils avoient appris ce qui étoit arrivé à Jonathas avant que les troupes de Triphon les eussent joints , ils se retirèrent en si bel ordre , que frappées de leur ferme contenance , & persuadées qu'ils étoient résolus de défendre généreusement leur vie , les troupes de Triphon s'en retournerent sans oser les attaquer.

III. Lorsqu'on reçut à Jérusalem la nouvelle de la prise de Jonathas , & de la mort de ceux qui l'accompagnoient , la consternation fut générale. Le sort malheureux de ce grand Homme excita les plus vifs regrets ; on craignit que les nations voisines , & ennemies des Juifs , les voyant privés d'un Chef aussi brave & aussi prévoyant , & dont l'active vigilance les tenoit en respect , ne s'unissent pour faire la guerre à la Nation , & ne l'accablassent des plus grands maux. La justice d'une telle crainte se justifia par l'événement. Au premier bruit qui se répandit de la mort de Jonathas , & que les Juifs étoient sans Chef , ces nations leurs déclarèrent la guerre , Triphon lui-même rassembla ses troupes pour la leur faire. Simon , sensible à l'état de terreur & d'abattement où il voyoit le peuple de Jérusalem , résolut de relever son courage , & de se disposer à recevoir généreusement les ennemis. Il convoqua dans cette vue une assemblée dans les portiques du Temple , & parla ainsi à ce peuple consterné : » Vous sçavez que mon pere , mes freres & moi , avons toujours exposé notre vie pour la défense de votre liberté. Ayant devant les yeux d'aussi grands exemples domestiques , & notre famille étant singulièrement destinée à donner sa vie pour le maintien de nos Loix & de notre Religion , nulle crainte ne sera jamais capable d'effacer de mon cœur les nobles sentimens qui nous ont toujours animés ; jamais une lâche attache à la vie n'y fera entrer une honteuse indifférence pour la gloire. Suivez-moi généreusement par-tout où je vous conduirai. Zélé pour votre bien , je sçaurai tout souffrir , & rien ne me paroîtra difficile pour vous le procurer. Je ne vois rien en moi qui me puisse faire croire que ma vie soit plus précieuse que celle de mes freres ; & que je doive la ménager plus qu'ils n'ont ménagé la leur ; mais je crois pouvoir autant qu'eux aspirer à ce qu'ils ont estimé être si glorieux , c'est de mourir généreusement pour la défense de

» nos Loix & du culte de notre Dieu. Je sçai comment je dois
 » prouver que je suis véritablement leur frere , & c'est par-là
 » que j'en veux convaincre nos ennemis. J'espere me venger
 » des maux qu'ils ont faits à ma maison ; mettre vos femmes
 » & vos enfans à couvert de leurs insultes , & empêcher , avec
 » le secours de Dieu , que son Temple ne soit pillé. Les nations
 » voisines ne se portent à nous faire la guerre , que parce qu'el-
 » les nous méprisent , comme si nous manquions de Chefs
 » pour nous conduire.

IV. Ce discours fit passer le peuple de l'état de crainte & de l'anéantissement le plus profond , à d'heureuses espérances ; son courage se ranima , & tous , d'une voix unanime , s'écrièrent , que Simon soit notre Chef ; qu'il prenne la place de ses freres Judas & Jonathas ; qu'il commande , & nous obéirons. Simon rassembla aussi-tôt tout ce qu'il trouva de gens en état de porter les armes , veilla en grande hâte à la réparation des murs de Jerusalem , à l'appui desquels il fit élever de hautes & fortes tours ; il envoya d'autre part Jonathas fit d'Abfalon , en qui il avoit confiance , avec des troupes à Joppé , pour en chasser les habitans , car il craignoit qu'ils ne livrassent leur ville à Triphon. Pour lui , il resta à Jerusalem pour la garder.

Simon succede à son frere dans le Commandement de la Nation.

V. Triphon partit de Ptolémaïde pour entrer en Judée , à la tête d'une grosse armée , menant avec lui Jonathas enchainé. Simon fut à sa rencontre jusqu'à la ville d'Addida , qui est située sur une montagne qui domine à des plaines qui l'entourent. Lorsque Triphon apprit que les Juifs avoient déferé à Simon le commandement des troupes , il lui envoya des Députés. Comme il n'avoit dessein que de lui tendre un piège & de le surprendre , il les avoit chargés de lui dire , que s'il vouloit que son frere recouvrât la liberté , il falloit qu'il lui envoyât cent talents d'argent , & deux des fils de Jonathas en ôtage & pour sûreté que , remis en liberté , il ne porteroit point la Judée à se révolter contre le Roi ; que d'ailleurs il n'avoit fait arrêter Jonathas , & ne le retenoit prisonnier , que parce que depuis longtemps il devoit de l'argent au Roi. Simon sentit le piège que lui tendoit Triphon , il prévint que l'argent qu'il lui enverroit seroit en pure perte ; que non-seulement il ne lui rendroit point son frere , mais qu'il le feroit même mourir avec ses deux enfans : mais il craignoit que s'il ne délivroit pas cette somme , & s'il n'envoyoit pas ses deux neveux , on ne l'accusât d'avoir

Proposition artificieuse que Triphon fait à Simon.

été la cause de la mort de son frere. Il assembla ses troupes, pour leur communiquer les demandes de Triphon. Il leur dit qu'il ne doutoit point qu'il n'eût dessein de le tromper, & que c'étoit un piège qu'il lui tendoit; qu'il croyoit cependant devoir lui envoyer les cent talents & ses deux neveux; parce que, s'il rejettoit ses demandes, le peuple ne manqueroit pas de l'accuser de n'avoir pas voulu conserver la vie à son frere. Il lui envoya donc ce qu'il demandoit; mais quand il l'eut reçu, il manqua de parole, & retint toujours Jonathas. Il rassembla ensuite ses troupes, & cotoyant le pays, il se proposoit de gagner Jerusalem par l'Idumée. Quand il fut arrivé à Ador, qui est une ville de cette province, il trouva Simon devant lui avec ses troupes; ce Général les faisoit toujours camper à l'opposite du camp que prenoit Triphon.

V I. La garnison de la citadelle de Jerusalem, qui étoit toujours assiégée, lui envoya demander du secours & des vivres. Il fit aussi-tôt monter sa cavalerie à cheval, dans l'espérance qu'elle se rendroit cette nuit-là à Jerusalem: mais il tomba une grande quantité de neige, qui couvrit entièrement les chemins, & qui, s'étant glacée, les rendit impraticables, sur-tout à une cavalerie. Ainsi, Triphon n'ayant pu gagner Jerusalem, il fut contraint de quitter Ador pour marcher vers la Célé-Syrie. Il força de marche, pour arriver dans la (a) Galaatide, où il fit mourir & enterrer Jonathas. Il se rendit ensuite à Antioche.

Simon fit transporter de la ville de Bascha le corps de son frere pour le faire enterrer à Modin, dans sa Patrie. Tout le peuple pleura sa perte, & Simon lui fit ériger, & à son pere, un magnifique tombeau de marbre blanc & poli qu'il porta à une telle élévation, qu'on le découvre de fort loin (b). Il le fit entourer de portiques, & orner de colonnes d'une seule pierre, & d'un merveilleux travail. Il y fit ajouter sept pyramides, pour distinguer chacune des personnes de sa famille, son pere, sa mere, ses freres & lui-même. La hauteur & la beauté de

(a) *Et non venit in Galaaditim.*
1. Machab. chap. 13. v. 22. La négation est de trop: le Grec & Joseph ne l'ont point. On ne voit pas à quel propos l'Auteur remarqueroit que Triphon n'alla point dans la Galaatide.

(b) Nous n'approchons point de Mo-

din, où sont les tombeaux des Machabées.... parce que ce lieu est toujours environné d'Arabes, & habité par des Turcs, qui sont intraitables. *Mémoire du Père Denys Michault, Recollet. Journal de Verdun, 1731. pag. 242. Octobre.*

ces pyramides frappent d'admiration tous ceux qui les voient : elles se sont conservées jusqu'à nos jours , & sont pour la postérité un témoignage toujours subsistant de la pieuse affection de Simon pour toute sa famille , & pour son frere en particulier , à l'occasion de la mort duquel il fit ériger ce magnifique monument. Il y avoit quatre ans (a) que Jonathas étoit souverain Pontife (b) & qu'il gouvernoit la Nation , lorsqu'il mourut. Ce sont-là toutes les circonstances que nous pouvons rapporter de la mort de ce grand Homme.

VII. Simon fut élevé à la souveraine Sacrificature par le peuple , & dès la première année de son Pontificat , il délivra la Nation du joug des Macédoniens , & du tribut qu'elle leur payoit , cent soixante & dix ans après que Séleucus Nicator se fut rendu maître de la Syrie (c). Les Juifs furent si jaloux de marquer leur estime & leur respect pour lui , que dans les affaires qu'ils faisoient entre eux , ou dans les actes publics qu'ils passoient , ils les dattoient de la première année de Simon , bienfaiteur des

(a) L'on croit qu'il faut lire ici un 7 , au lieu d'un 4 , sept au lieu de quatre. Joseph dit en effet , dans le dernier chapitre des Antiquités Juives , qu'il fut sept ans souverain Pontife ; & c'est le sentiment le plus reçu. Il a même joui huit ou neuf ans de la souveraine Sacrificature , si Simon prit la citadelle de Jérusalem la première année qu'il eut le commandement général de la Nation ; car ce fut en cent soixante & dix qu'il chassa les Macédoniens de Jérusalem , par la prise de leur citadelle , & ce fut en cent soixante que Jonathas se revêtit des ornemens de souverain Pontife. Cela est certain , par l'Auteur du premier Livre des Machabées , * & Joseph en convient. ** Il y avoit environ huit ans que Jonathas avoit succédé à son frere dans le Généralat de la Nation , lorsqu'Alexandre Ballés lui conféra le souverain Pontificat. Ainsi , Joseph se contredit , lorsqu'il ne fait ce commandement que de quatre ans , ou son texte est corrompu.

(b) Voyez Remarque VII.

(c) A la lettre , » la cent soixante & di-

» xième année de l'Empire des Assyriens ,
» depuis qu'Antiochus Nicator se fut
» emparé de la Syrie.

*** L'injure des temps a épargné quelques médailles , que l'on appelle Samaritaines , parce que leur légende est dans les caractères dont se servoient les Samaritains. Quelques Sçavans ont prétendu qu'elles étoient supposées : mais ce sentiment s'est peu soutenu , & on convient assez généralement aujourd'hui qu'elles sont véritables ; & s'il y a encore quelque partage entre les Sçavans , c'est moins sur leur authenticité que sur la manière de les expliquer. Mais on peut dire des sentimens ordinaires & communs , ce que saint Augustin dit des sept merveilles du monde , *assiduitate viluerunt*. La nouveauté a de grands charmes. M. Henrion s'y est laissé séduire ; & pour dire quelque chose de neuf , il a avancé une conjecture destituée de toute vrai-semblance , en soutenant que ces médailles avoient été frappées par le fameux Simon Barcochebas. *Mem. Académ. Inscript. 6. Tom. 13. pag. 198.*

* 1. Machab. chap. 10. §. 21. chap. 13. §. 42. chap. 9. §. 3.

** Joseph , liv. 13. numero 1. chap. 6. numero 4

*** Cette Note se trouve en cet endroit du manuscrit : je ne vois pas bien à quoi elle se rapporte , mais je n'ai point cru devoir la perdre.

Juifs & leur Ethnarque. Ils furent si heureux sous son gouvernement, qu'ils fournirent les peuples voisins qui leur étoient ennemis. Il prit Gazara, Joppé, Jamnia; & s'étant rendu maître de la citadelle de Jérusalem, il la fit raser, de peur que tombant dans la suite entre les mains des ennemis, ils ne s'en servissent pour maltraiter le peuple, comme ils l'avoient fait lorsqu'ils en étoient les maîtres. On crut aussi qu'il étoit à propos de raser la montagne (a) sur laquelle elle étoit, afin que rien ne commandât le Temple. Simon assembla le peuple pour lui faire agréer ce projet, & rappelant la mémoire des maux que lui avoient fait la garnison Macédonienne & les Juifs apostats, il lui fit sentir » qu'il devoit s'attendre à en souffrir de » semblables, si quelque Prince étranger, s'emparant de l'Etat, » établissoit une garnison sur cette montagne. « La sagesse de ces représentations persuada le peuple, tout le monde mit la main à l'œuvre, on ne discontinua de travailler ni jour ni nuit; la montagne fut rasée en trois ans, & mise au niveau du terrain plat, tellement qu'il ne resta plus rien dans Jérusalem qui ne fût commandé par le Temple. Tel fut le succès des entreprises de Simon.

CHAPITRE VII.

Triphon fait mourir Antiochus surnommé Dieu, & usurpe la couronne.

I. **Q**UELQUES temps après que Démétrius eut été pris par les Parthes (b), Triphon, tuteur d'Antiochus surnommé Dieu, fils d'Alexandre, fit mourir ce Prince, & répandit le bruit qu'il s'étoit tué lui-même (c). Il envoya ensuite ses amis, & ceux qui lui étoient le plus attachés, promettre de grandes sommes d'argent aux troupes, si elles vouloient le déclarer Roi; il leur fit représenter, que Démétrius étoit prisonnier chez les Parthes; que si son frere Antiochus montoit sur

(a) » Joseph dit que cette hauteur étoit » en demi-cercle. « Père Calmet, Dict. Bibl. Acra. Je ne trouve point cela dans cet Auteur.

(b) Voyez Remarque VIII.

(c) C'est le sens que l'on donne ordinairement à cet endroit. Mais M. Prideaux remarque » que les termes de Joseph, en » parlant de cette mort, sont, qu'il pu-

» blia qu'il étoit mort dans l'opération; » *ὡς χειροτόματος ἀποθανόντος*. C'est le sens » qu'a ce mot dans Hippocrate; & com- » me Tire-Live marque que la préten- » due maladie étoit la pierre, il est » naturel de conclure, que l'on publia » qu'il étoit mort entre les mains du » Chirurgien qui le tailloit. *Hist. des Juifs*, Tom. 3. pag. 472.

le trône, il les châtioit de leur révolte. Ces promesses & ces raisons persuaderent les troupes, & les porterent à couronner Triphon. Son mauvais naturel se manifesta sur le trône : il avoit ménagé le peuple tant qu'il n'avoit été que Particulier, & avoit affecté beaucoup de modération, mais c'étoit un appas qu'il lui tendoit, pour le mener où il fouhaitoit ; car dès qu'il fut déclaré Roi, le masque tomba, & l'on ne tarda pas à s'appercevoir qu'il étoit véritablement ce que signifioit son nom. Un pareil changement tourna à l'avantage de ses ennemis. Devenu odieux à ses troupes, elles l'abandonnerent pour se donner à Cléopatre, épouse de Démétrius, qui étoit retirée avec ses enfans à Séleucie. Antiochus surnommé Soter (a), frere de Démétrius, étoit alors errant, & la crainte de Triphon faisoit qu'aucune ville n'osât le recevoir. Cléopatre lui envoya offrir le trône avec la main. Elle lui fit faire ces offres de l'avis de son conseil : la crainte y eut aussi quelque part, car elle avoit été informée que quelques habitans de Séleucie vouloient remettre la ville à Triphon.

II. Antiochus se rendit à Séleucie, & ses forces augmentant de jour en jour, il en sortit pour combattre Triphon. Il le défit, le chassa de la haute Syrie, & le poussa dans la Phénicie. Il se renferma dans Dora, la place étoit forte ; Antiochus l'y assiégea, & envoya en même temps des Députés à Simon, souverain Pontife, pour lui demander son amitié & son alliance. Le Grand - Prêtre ne fit aucune difficulté de se lier avec ce Prince ; il lui fit toucher de grandes sommes d'argent, & envoya de grosses provisions pour son armée, qui étoit devant Dora (b). Antiochus le considéra pendant quelque temps comme un de ses principaux amis ; mais ses sentimens de reconnaissance s'évanouirent bientôt. Triphon trouva le moyen de se sauver de Dora, & de se jeter dans Apamée, où il fut assiégé, pris & tué, après avoir regné trois ans.

III. L'avarice & le mauvais naturel d'Antiochus lui firent bientôt oublier les services que Simon lui avoit rendus. Il envoya en Judée Cendébée, un de ses plus affectionnés Officiers,

(a) Ce Prince étoit frere de Démétrius pris par les Parthes ; il est appelé ici Soter, Sauveur, comme son père Démétrius ; & Pieux, chapitre huitième, numéro deux. Troque Pompée, dans son

Prologue, & Eusebe dans sa Chronique, lui donnent le nom de Sidete. Il a sur les médailles celui d'*Evergetes, Beneficus*.

(b) Voyez Remarque IX.

Victoires de
Simon.

avec des troupes pour y faire le dégât & se saisir de Simon. Le Grand-Prêtre ne put apprendre sans indignation la perfidie de ce Prince : irrité de son ingratitude, & animé d'un courage beaucoup au-dessus de son grand âge, il se mit en campagne avec autant de vigueur qu'il l'eût fait dans sa plus grande jeunesse, envoya devant lui les enfans avec ses meilleures troupes, & les suivit avec le reste par un autre chemin. Il mit des gens en embuscade en divers endroits des montagnes ; les succès répondirent à ses espérances. Devenu par-tout supérieur à ses ennemis, il passa le reste de ses jours en paix, & envoya des Ambassadeurs à Rome, pour renouveler le Traité d'alliance avec le peuple Romain (a).

Simon est tué
en trahison, par
son gendre
Ptolémée.

IV. Il périt après avoir gouverné la Nation pendant huit ans, dans un repas, par la trahison de son gendre Ptolémée, qui s'étant saisi de sa femme & de deux de ses enfans, les fit mettre en prison (b), & envoya des gens pour tuer le troisième, qui s'appelloit Jean, & qui avoit aussi nom Hircan (c) ; mais le jeune homme en eut avis & s'enfuit à Jerusalem, espérant que le peuple, en reconnoissance du bien que lui avoit fait Simon, & en haine de Ptolémée, prendroit son parti. Ptolémée tâcha d'y entrer par une autre porte, mais le peuple qui avoit reçu Hircan, le repoussa, ce qui l'obligea de se retirer dans une forteresse appelée Dagon, qui étoit au-dessus de Jericho.

C H A P I T R E VIII.

Jean Hircan
succède à son
père Simon.

I. **H**IRCAN succéda à son père dans la charge de souverain Pontife, & marcha contre Ptolémée après avoir offert des sacrifices (d). Comme il lui étoit supérieur en force, il l'assiégea ; mais la tendresse qu'il avoit pour sa mere & pour ses freres, l'empêchoit de profiter de son avantage. Car Ptolé-

(a) Voyez Remarque IX.

(b) 1. Machab. chap. 16. v. 16. *Et occiderunt eum & duos filios ejus.*

(c) Jean étoit à Gazara. Il apprit le malheur qui étoit arrivé à son père, & que Ptolémée avoit envoyé des gens pour le tuer. Il s'en saisit & les fit mourir. 1. Machab. chap. 15. v. 9. 22.

Joséph raconte que Jean, » après avoir » fait arrêter & tuer ceux que Ptolémée » avoit envoyés pour le mettre à mort, » alla promptement à Jerusalem. « Dis-
traction du sçavant Interprète, 1. Machab. chap. 16. v. 19.

(d) Voyez Remarque X.

mée les avoit fait placer sur la muraille dans un lieu d'où il les pût voir ; il les y maltraitoit , & menaçoit de les précipiter du haut en bas , s'il ne levoit le siège. Dans la pensée que moins il le presseroit , plus il leur égargneroit de maux , Hircan le pouffoit foiblement ; mais sa mere levant les mains au ciel , le prioit de ne se point relâcher , de s'animer au contraire d'un juste courroux , pour emporter la place & prendre son ennemi , afin de pouvoir vanger sa famille : elle lui faisoit entendre que la mort , quelque cruelle qu'on la lui fît souffrir , lui seroit douce , si ce scélérat portoit la peine de ses crimes. Tant qu'Hircan entendoit parler sa mere , il se sentoit excité à presser vivement le siège ; mais dès qu'il voyoit qu'on la déchiroit de coups , une tendre pitié l'emportoit , les armes lui tomboient des mains. De façon que le siège traîna en longueur , & l'année Sabbatique arriva. Cette année est pour les Juifs une année de repos , comme le septième jour de la semaine. Ptolémée , délivré par-là du siège , fit mourir la mere & les freres d'Hircan , & se retira auprès de Zénon , surnommé Cotylas , qui étoit tyran de Philadelphie.

II. Antiochus ne pouvoit oublier l'échec qu'il avoit souffert de la part de Simon. Il fit , pour s'en venger , une irruption dans la Judée , la quatrième année de son règne , la première du gouvernement d'Hircan , & la cent soixante-deuxième Olympiade. Après avoir fait le dégât dans le plat pays , il assiégea Jerusalem , dans laquelle Hircan s'étoit enfermé. Quoiqu'il eût formé sept attaques , il ne fit pas de grands progrès dans les commencemens. Les murs de la ville étoient forts , & les assiégés se défendoient bien. L'eau commençoit à manquer , mais les pluies qui tombèrent dans le mois de Mai (a) en fournirent. Le terrain étoit plat devant la partie septentrionale des murs. Il y fit élever cent tours , à trois étages , dans lesquelles il mit des soldats ; chaque jour étoit marqué par quelque nouvel effort pour couper aux assiégés toute communication du dedans avec le dehors. Il fit creuser tout-autour de la ville un double fossé , fort large & fort profond. Les assiégés cependant trouvoient le moyen d'incommoder beaucoup les assiégeans par leurs fréquentes sorties , & de se retirer en bon ordre lorsqu'ils étoient découverts. Hircan ayant remarqué que la grande multitude

Antiochus le
Pieux assiége
Jerusalem.

(a) *Διομήνης Πλειάδας* , les Pleiades se touchant , ou étant couchées.

de peuple qui étoit renfermée dans la ville , lui étoit à charge ; qu'elle en consumoit d'autant plus inutilement les vivres , qu'un trop grand nombre de travailleurs nuit toujours dans les opérations importantes , ne retint dans la ville que ceux que leur vigueur rendoit propres aux travaux de la guerre , & en fit sortir toutes les bouches inutiles (a). Antiochus ne voulut point les laisser gagner la campagne ; ainsi , obligés d'errer entre les murailles & le camp des ennemis , plusieurs périrent misérablement de faim (b). Les habitans , touchés de compassion , firent rentrer dans la ville ceux qui purent résister jusqu'à la fête des Tabernacles. Comme le temps de cette solemnité approchoit , Hircan députa à Antiochus , pour lui demander une suspension d'armes de sept jours , pour la célébrer. Non-seulement ce religieux Prince l'accorda , mais il envoya pour les sacrifices , des taureaux dont les cornes étoient dorées (c) ; des parfums , & des cuvettes d'or & d'argent (d). Ces offrandes furent reçues par les gardes des portes , des mains de ceux qui étoient chargés de les présenter , & portées dans le Temple. Bien différent d'Antiochus Epiphane , qui après avoir pris Jerusalem , fit sacrifier des pourceaux sur l'autel , souilla le Temple de leur sang , & mérita , par le mépris outrageant qu'il fit de la Religion des Juifs , dont il viola toutes les

(a) *Majorem exercitus partem dimisit , ne obsidio ipsa multitudine gravaretur.* Justin , liv. 13. numero 15.

(b) » Ils demeurèrent errans dans l'enceinte des murs de la ville. « [*M. d'Andilly.*] L'expression de Joseph est très-susceptible de ce sens ; ce ne peut pas cependant être sa pensée. Puisqu'Hircan les avoit mis hors de la ville , ils ne pouvoient pas errer dans l'enceinte de les murs. C'étoit entre cette double tranchée qu'Antiochus avoit tirée autour de Jerusalem & ses murs , que ces pauvres malheureux erroient.

(c) Plutarque confirme ce que Joseph dit ici. Τῶν Ἰουδαίων πολιορκησὶς αὐτῷ τὰ ἱεροσόλυμα, πρὸς τὴν μεγίστην ἰορτὴν ἀσπασμένων ἡμέραν ἀνοχὰς οὐ μόνον ἴδωκε ταύτας ἀλλὰ καὶ ταύρους χρυσοκέρας παρεσκευασμένοι, καὶ θυμιαμάτων καὶ ἀρωμάτων πλῆθος ἀχρὶ τῶν πυλῶν ἐπομπέυσεν. *Apoph. Reg.*

(d) On n'envoie pas des vivres à une ville qu'on assiège ; ou si on lui en envoie , ce n'est qu'après que la capitulation

est arrêtée. Il paroît d'ailleurs , que les assiégés n'en avoient pas besoin , puisqu'après la paix faite , Hircan fournit avec abondance au Roi & à ses troupes , tout ce dont elles avoient besoin. *M. d'Andilly* , qui a bien senti que cela se contrediroit , n'a point traduit ἀφ' ὧν παρτα τῷ στρατιᾷ καὶ φιλοῦμαι παρτασε ; mais c'est τὴν στρατιάν εἰς τὰ , qu'il auroit mieux fallu omettre , ou plutôt tâcher de lui donner , à la faveur d'une correction , un sens qui ne contrariât pas ce qui suit. Il paroît , par la manière dont l'ancien Interprète a traduit , que son Exemplaire étoit différent , en cet endroit , de nos imprimés ; car il traduit : *Antiochus autem iste in exercitu melius Antiocho Epiphane claruit.* Cette traduction suppose , que l'ancien Interprète lisoit ἐν au lieu d'εἰς , ou quelque autre mot qui donnoit le même sens en général. J'ai cru devoir le suivre , plutôt parce que je ne vois rien de meilleur , que parce que je sois persuadé que c'est la pensée de Joseph.

Loix , que ce peuple , animé d'une haine implacable , prît les armes contre lui ; Antiochus , fils de Démétrius Soter , se rendit digne , par ces actes de piété , de porter le surnom de Pieux , que tout le monde lui donna.

III. Hircan , pénétré d'admiration pour les sentimens de vertu de ce Prince , & ne pouvant douter de son équité , envoya des Députés lui déclarer qu'il étoit disposé à se rendre , pourvû (a) qu'il permît à sa Nation de vivre selon ses Loix. On conseilloit à ce Prince de détruire une Nation dont les usages étoient si singuliers & si différens de ceux des autres peuples ; mais , persuadé que les Juifs n'étoient attachés à leurs coutumes que par Religion , il rejetta ce conseil , & répondit aux Députés , qu'il leur accordoit la paix s'ils vouloient rendre les armes , payer le tribut pour Joppé & pour toutes les autres villes des environs de la Judée , & recevoir une garnison. Les Juifs se soumirent à toutes ces conditions , excepté à celle de la garnison , qu'ils déclarèrent ne pouvoir accepter , parce que leur manière de vivre ne leur permettoit pas d'avoir parmi eux des étrangers : mais ils offrirent de donner en place des ôtages , & cinq cents talents d'argent. Antiochus accepta ces offres , & ils lui comptèrent sur le champ trois cents talents , & lui donnerent des ôtages , entre lesquels étoit un frere d'Hircan. Ce Prince fit abbatre les créneaux des murailles , & leva le siège (b).

IV. Le Grand-Prêtre fit ouvrir le tombeau de David (c) , un des Rois qui de son temps posséda de plus grandes richesses ; il en tira trois mille talents , dont il se servit pour entre-

(a) *Judzios qui in Macedonico Imperio sub Demetrio patre , armis se in libertatem vindicaverant , subigit. Just. Hist. liv. 36. au commencement.* Justin , comme tous les autres Payens , étoit mal informé des affaires des Juifs.

(b) Diodore de Sicile & Joseph sont les deux seuls Historiens qui rapportent le siège qu'Antiochus Sidete mit devant Jérusalem ; je ne trouve ni dans l'un ni dans l'autre , ce que deux Sçavans* assurent , qu'Hircan consentit que les fortifications en fussent rasées. Elles le furent , selon le premier , mais il ne dit pas que ce fut un des articles de la capitulation que le Grand-Prêtre

Hircan fit avec ce Prince. Joseph rapporte deux de ces articles , mais ils ne touchent point la destruction des murailles de Jérusalem , comme le croit le Père Calmet. Antiochus fit abbatre , selon lui , ce qu'il appelle *σφαῖρα* , que je traduis comme M. d'Andilly , par *créneaux* , M. Prideaux , par *fortifications* , & le sçavant Interprète , par *chaperon*. C'étoit en général une pièce de défense , mais pour en donner une idée exacte , & qui en fit connoître le rapport avec nos fortifications , il faudroit l'avoir vue.

(c) Voyez Remarque XI.

tenir des troupes étrangères, & ce fut le premier Grand-Prêtre qui en eut à sa solde. Il contracta alliance & amitié avec Antiochus, le reçut dans Jerusalem, lui fournit avec abondance, à lui & à ses troupes, toute sorte de provisions, & l'accompagna dans son expédition contre les Parthes.

Ce fait est constaté par un passage de l'Historien Nicolas de Damas : » Après la victoire qu'Antiochus remporta sur Indate, Général des troupes des Parthes, il érigea un trophée » sur les bords du fleuve Lycus (a). Il y demeura deux jours, » parce qu'Hircan, Juif, l'en pria, à cause d'une certaine fête » particulière à sa Nation, & dans laquelle il ne leur est pas » permis de se mettre en chemin. « Il dit en cela très-vrai. C'est la fête de la Pentecôte, qui arrive après (b) le Sabbat, & dans laquelle, comme dans nos autres fêtes, il ne nous est pas permis de voyager. Antiochus donna ensuite bataille au Roi des Parthes, mais il la (c) perdit avec la vie Son frere, que le Roi des Parthes avoit mis en liberté lorsqu'Antiochus entra dans ses Etats, comme d'autres Historiens l'ont rapporté, monta sur le trône de Syrie.

CHAPITRE IX.

I. **A**USSI-tôt qu'Hircan eut appris la mort d'Antiochus, il attaqua les villes de Syrie, dans l'espérance qu'elles seroient dépourvues & sans défense. Ce qui étoit vrai (d). Il prit Médaba après un siège de six mois, où son armée eut beaucoup à souffrir (e). Il se rendit ensuite maître de Saméga & des

(a) » Hircan, Prince des Juifs, accompagna Antiochus dans cette expédition, » & ayant eu part dans toutes les expéditions, il revint chez lui chargé de » gloire. « *Prideaux, Tom. 4. pag. 12.* Joseph n'en dit pas tant.

(b) Après les sept semaines d'entre Pâque & la Pentecôte.

(c) Antiochus se tua, selon Appien, (*Guer. Syrien. pag. 215.*) après la défaite, *ἰαυρόν ἐκείνου*.

(d) » Sans défense. « On ne peut pas dire que des villes, qui soutiennent un siège de six mois, & où les assiégeans

souffrent beaucoup, soient dépourvues & sans défense. Ainsi, je crois que les Copistes ont oublié ici une négation.

(e) M. le Pellerier, dans la dissertation sur l'erreur des peintres [*Mémoire. pour l'Histoire. 1704. pag. 2144.*], prétend qu'Hircan, après avoir subjugué la Syrie & l'Idumée, permit aux habitans de ce pays d'y demeurer, pourvu qu'ils se soumissent à la circoncision. L'expédition d'Hircan se réduisit à prendre deux villes : Saméga, dont on ignore la position, & Médaba, que l'on met dans la Tribu de Ruben, sur ce qu'on lit au troisième ver-

environs, enfin de Sichem & du mont Garizim, que la nation des Chutéens habitoit, & où elle avoit bâti un Temple semblable à celui de Jerusalem. Le Général Sanaballat en avoit obtenu la permission d'Alexandre, en faveur de son gendre Manassés, frere du Grand-Prêtre Jaddus, comme nous l'avons rapporté. Ce Temple fut abandonné (a) deux cents ans après sa fondation. Hircan conquit Adere & Marissa, villes principales de l'Idumée. Il subjuga les Iduméens, & leur permit de demeurer dans leur pays, à condition qu'ils se feroient circoncire, & qu'ils observeroient la Loi des Juifs. L'amour de leur Patrie leur fit recevoir l'un & l'autre, & ils furent regardés dans la suite comme Juifs.

II. Il envoya des Ambassadeurs à Rome, renouveler le Traité d'alliance avec le peuple Romain (b). Le Senat reçut leurs Lettres, & contracta amitié avec la nation des Juifs. En voici le Décret : » Fannius, Préteur, fils de Marc, a assemblé » le Senat aux Comices, huit jours avant les Ides de Février, » en présence de Lucius Mannius, fils de Lucius de la famille (c) Ménénienne, de Caius Sempronius, fils de Caius de la famille Phalernienne, à l'occasion de Simon fils de Dosithée, d'Apollonius fils d'Alexandre, de Diodore fils de Jason, personnes de mérite & de probité, & Députés de la Nation des Juifs, qui ont remontré que leur Nation étoit

set du chapitre vingt-un des Nombres, & au chapitre treize de Josué, verset neuf. Quand ces deux villes seroient de Syrie, leur prise eût-elle mis Hircan en état de contraindre les Syriens de recevoir la circoncision ? Le terme de Syrie ne signifie pas toujours dans Joseph ce que nous entendons par ce mot. Il ne signifie quelquefois que le pays au-delà du Jourdain, occupé par ces peuples. Thémistius, (*Orat. sept.*) cite ce passage de l'Ecriture : » Le cœur du Roi est dans la main de Dieu, » comme tiré des Livres composés par les Assyriens. Quoi qu'il en soit, il est certain, par l'Historien Juif, que les Iduméens furent les seuls qu'Hircan obligea de recevoir la circoncision.

(a) M. d'Andilly, M. le Clerc, ou l'Auteur de l'Ouvrage de qui il fait l'extrait dans le quatrième Tome de sa Bibliothèque universelle, pag. 111. les Auteurs de l'Histoire universelle du Monde,

Tom. 7. pag. 121. L'Historien des Empires & des Républiques, Tom. 7. pag. 428. font détruire par Hircan le Temple des Samaritains. L'expression de Joseph ne va pas jusques-là. Car il dit simplement qu'il fut désert, ἔρημος, deux cents ans après sa fondation. La manière dont il raconte le même fait dans l'Histoire de la guerre des Juifs, ne favorise pas davantage l'opinion de ce Sçavant. Car il se contente de dire qu'Hircan prit Sichem & Garizim, & que de plus il soumit les Chutéens, qui demeuroient autour du Temple qui étoit bâti sur le modèle de celui de Jerusalem.

(b) Voyez Remarque XII.

(c) Il y a dans le Texte, μενένια; mais on a remarqué il y a long temps, qu'il faut lire μενένια. M. Barbeyrac, Hist. anciens Traités, pag. 412. première Partie.

„ allée & amie du peuple Romain , & s'expliquant sur les
 „ affaires publiques , ont demandé qu'on leur fît rendre Joppé
 „ & les ports , Gaza , les fontaines , & tout ce qu'Antiochus
 „ leur a enlevé de villes & de pays dans la guerre qu'il leur a
 „ faite contre le décret du Senat ; qu'il soit défendu aux trou-
 „ pes de ce Prince de faire le dégât dans leur pays , ni dans
 „ celui de leurs sujets ; que tout ce qu'il a fait pendant la guer-
 „ re , contre le décret du Senat , soit déclaré nul ; que le *peuple*
 „ *Romain* envoie des Députés pour lui faire rendre ce qu'il
 „ a usurpé sur eux , & apprécier le tort qu'il a fait au pays
 „ qu'il a ruiné pendant la guerre ; & qu'enfin , on écrive des
 „ Lettres aux Rois & aux peuples *par les terres desquels il*
 „ *faut qu'ils passent* , afin d'assurer leur retour. Sur ces proposi-
 „ tions , le Senat a arrêté , qu'on renouvelleroit amitié & alliance
 „ avec les gens de mérite & de probité , qu'un peuple com-
 „ posé de gens de bien & ami des Romains a envoyés ; qu'à
 „ l'égard des affaires *publiques* (a) , le Senat en délibéreroit
 „ quand ses occupations le lui permettroient ; qu'il auroit soin
 „ qu'on ne lui fît pas dans la suite de pareilles injustices ; que
 „ le Préteur Fannius leur fourniroit des deniers publics une
 „ certaine somme d'argent , pour les frais de leur retour. « Le
 Préteur congédia les Ambassadeurs , après leur avoir délivré
 la somme d'argent qui étoit ordonnée , & remit le Décret du
 Senat à ceux qui étoient chargés de les reconduire , & de les
 rendre sans accident dans leur pays.

III. Telle étoit la situation des affaires du Grand - Prêtre Hircan. Le Roi Démétrius souhaitoit fort de lui faire la guerre , mais il n'osa la hasarder , parce qu'il trouva toujours les Syriens , & ses propres soldats , très-indisposés contre lui , à cause de sa méchanceté. Ils députerent enfin vers Ptolémée surnommé

(a) J'ai traduit comme s'il y avoit *πραγμαίων* , au lieu de *γραμμαίων* , qu'ont toutes les Editions de Jofeph. Les Ambassadeurs des Juifs demandoient deux choses : 1°. Que le peuple Romain renouvellât l'alliance & l'amitié qui étoit entre les deux Nations. 2°. Qu'à l'égard des affaires publiques , *περὶ πραγμάτων δημοσίων* , on leur fît rendre Joppé , Gaza , & tout ce qu'Antiochus leur avoit enlevé. Sur le premier chef , le Senat régla que l'alliance & l'amitié seroient renouvellées :

sur le second , *περὶ πραγμάτων δημοσίων* , qu'il en délibéreroit. Il n'avoit plus à délibérer sur des Lettres qui assurassent leur retour , puisqu'il chargeoit des personnes de les reconduire sûrement dans leur pays. Usserius (Edit. Genev. p. 353.) dit que les Ambassadeurs Juifs obtinrent un décret du Senat , qui régloit qu'Antiochus leur rendroit tout ce qu'il avoit pris sur eux : c'étoit ce qu'ils demandoient ; mais le Senat ne promit que d'en délibérer.

Phyſcon , pour le prier de leur envoyer quelque Prince de la maiſon de Séleucus , pour l'élever ſur le trône de Syrie (a). Ptolémée leur envoya Alexandre ſurnommé Zébina , avec des troupes. Il donna la bataille à Démétrius , qui l'ayant perdue , fut obligé de s'enfuir à Ptolémaïde , auprès de la Reine ſon épouſe (b) ; mais elle ne voulut point le recevoir , & il fut contraint de ſe réfugier à Tyr. Il y fut pris , & y mourut après avoir beaucoup ſouffert de la part de ſes ennemis. Auſſi-tôt qu'Alexandre fut monté ſur le trône , il fit alliance avec Hircan ; mais bientôt après , il fut vaincu & tué par Antiochus ſurnommé Gryphus , fils de Démétrius , qui lui avoit déclaré la guerre.

CHAPITRE X.

I. **A**NTIOCHUS Gryphus devenu maître de Syrie , eût bien voulu attaquer la Judée , mais il apprit que ſon frère de mere , & qui s'appelloit Antiochus comme lui , levoit des troupes à Cyſique pour lui faire la guerre. Cette nouvelle l'obligea de reſter en Syrie , où il fit de ſon côté de grands préparatifs pour être en état de réſiſter à ſon frère , qu'on appelloit Cyſique , à cauſe qu'il avoit été élevé dans la ville qui porte ce nom ; il étoit fils d'Antiochus Soter , mort chez les Parthes , frère de Démétrius père d'Antiochus Gryphus. Car Cléopatre avoit épouſé les deux frères , comme nous l'avons dit. Lorſqu'Antiochus Cyſique eut pénétré en Syrie , il fit la guerre à ſon frère. Hircan fut en paix pendant tout ce temps. Après la mort d'Antiochus (c) , il ſecoua entièrement le joug des Macédoniens , & il ne leur paya plus rien , ni en qualité d'ami & d'allié , ni en qualité de ſujet. Il mit ſes affaires ſur un bon pied , & ſe rendit puiffant ſous le règne d'Alexandre Zébina , mais ſur-tout ſous celui des deux frères Antiochus. Car la guerre qu'ils ſe faiſoient lui donna moyen de tirer de gros profits

(a) Immittit juvenem quemdam Ægyptium , Protarchi negotiatoris filium , qui regnum Syriæ armis peteret : & compositâ fabulâ , quali per adoptionem Antiochi regis receptus in familiam regiam eſſet. *Juſtin. Liv. 38.*

(b) Cléopatre ſon épouſe , outrée de ce qu'il avoit épouſé Rhodégune , le fit mourir par trahiſon à ſon retour. *Appien , guer. Syr. pag. 214.*

(c) Antiochus Sidere.

de la Judée, & d'y amasser d'immenses richesses. Tandis qu'Antiochus de Cysique faisoit le dégât dans la Syrie (a), Hircan avançoit ses projets avec d'autant plus de liberté, que ne voyant venir d'Égypte aucun secours à ce Prince, & s'apercevant que ses affaires & celles de son frere se ruinoient par leur acharnement à se faire la guerre, il les méprisoit également tous deux.

Siege de Samarie.

II. Hircan marcha donc contre Samarie, ville extrêmement fortifiée. Je dirai en son lieu, pourquoi ayant été rebâtie par Hérode on l'appelle aujourd'hui Sébaste. Hircan haïssoit les Samaritains, parce que, pour obéir aux Rois de Syrie, ils avoient maltraité ceux de Marissa, qui sont une colonie de Juifs, & leurs alliés (b). Il fit ouvrir un large fossé tout-autour de la ville, l'entoura d'un double mur de quatre-vingts stades, & en donna le commandement à ses deux fils, Antigone & Aristobule. Ils presserent si vivement le siège, que les assiégés furent bientôt réduits à se nourrir de choses dont on ne mange jamais. Ils envoyèrent demander du secours à Antiochus de Cysique: il leur en amena, mais il fut battu par le corps que commandoit Aristobule, & les deux freres le poursuivirent jusqu'à Scytopolis. Ils ressererent à leur retour, les Samaritains dans leur ville, & les forcerent de demander une seconde fois du secours à Antiochus. Ce Prince obtint six mille hommes de Ptolémée Lathure; il les lui envoya malgré sa mere (c),

(a) Joseph dit seulement: Pendant qu'Antiochus de Cysique ravageoit la terre; mais je crois que par cette terre, il entend la Syrie, ou que τῆς Συρίας s'est perdu.

(b) Les Marissiens n'étoient point alors sujets du Roi de Syrie, comme M. d'Andilly le fait dire à Joseph, après Sig. Gelenius. Son expression n'est point équivoque: c'étoit pour obéir aux Rois de Syrie, que les Samaritains avoient maltraité les habitans de Marissa. Cette ville appartenoit alors aux Juifs, & c'étoit une des conquêtes d'Hircan, que Joseph raconte au chapitre précédent, numero premier. Marissa avoit été bâtie dans la Tribu de Juda par Roboam. *Antiq. Juiv.* liv. 8. chap. 12. numero 1. Et Joseph, qui le dit, le répète lorsqu'il rapporte l'irruption que fit Zarée, Roi d'Éthiopie,

sous le règne d'Asa Roi de Juda. *Antiq. Juiv.* liv. 8. chap. 12. numero 1. S'il la met ici dans l'Idumée, c'est que les Iduméens s'en étoient emparés, comme de quelques autres villes de la Tribu de Juda, pendant la captivité de Babylone, & l'avoient conservée jusqu'au gouvernement du Grand-Prêtre Hircan Jannée. Mais le souverain Pontife l'ayant fait rentrer sous l'obéissance de ses anciens maîtres, il y envoya une colonie de ses sujets pour remplacer ceux que les Iduméens en avoient chassés en s'en emparant, & fit alliance avec les Iduméens qu'il y laissa.

(c) Cléopâtre veuve de Ptolémée Philométor, obligea son fils Ptolémée, qu'elle mettoit sur le trône, de répudier sa sœur Cléopâtre, qu'il avoit épousée. Cléopâtre sa mere la donna en mariage à

qui ne l'avoit pas encore chassé du trône. Antiochus n'en fit d'usage que pour faire le dégât dans la Judée, comme un Chef de parti, sans oser en venir aux mains avec les troupes d'Hircan. Il sçavoit bien que les Egyptiens n'étoient pas en état de leur résister ; mais il espéroit que, pour empêcher leur pays d'être ruiné, les enfans du Grand-Prêtre leveroient le siège de Samarie : les grandes pertes qu'il fit dans les différentes embûches que lui dresserent les Juifs, l'obligerent de s'en aller à Tripoli, après avoir laissé le soin de continuer cette guerre à Callimandre & à Epicrate.

III. Callimandre, qui attaqua les Juifs avec plus de témérité que de prudence, fut défait, & survécut peu à sa disgrâce. Epicrate se laissa gagner par argent, livra publiquement aux Juifs Scythopolis avec ses environs, & ne fit point lever le siège de Samarie. Hircan la prit enfin, après un siège d'un an. Peu content de s'en être rendu maître, il la détruisit entièrement (a), y fit passer des torrens d'eau, la fit fouir de manière

Antiochus de Cysique. *Justin. Liv. 38.* Ptolémée Physcon avoit favorisé Gryphus : il lui avoit donné sa fille Tryphane en mariage, & lui avoit envoyé des troupes qui lui avoient assuré le trône contre son concurrent Alexandre Zébina ; mais ce Prince étant mort, Cléopâtre sa veuve donna la Princesse sa fille en mariage à Antiochus de Cysique, & cette alliance lui procura sans doute les six mille hommes que son beau-frere Ptolémée Lathure lui envoya.

(a) Je devine autant, & peut-être plus que je ne traduis ce que dit Joseph de la manière dont Hircan traita Samarie. Je ne crois pas qu'il faille faire beaucoup d'efforts pour s'apercevoir que le sçavant Historien des Empires & des Républiques (Tom. 7. pag. 426.) n'a pas pris sa pensée, lorsqu'il lui fait dire que les Juifs » la détruisirent jus- » qu'aux fondemens, & y firent passer » une rivière par des canaux. « Il est vrai que l'Ecriture * parle d'une piscine à Samarie ; mais elle ne dit pas si elle étoit sur la montagne sur laquelle étoit la ville, ou dans le vallon ; & le dernier est bien plus vrai-semblable que le premier. D'ailleurs, une piscine n'est pas

une rivière, & assurément Hircan ne fit pas faire des canaux pour y faire passer une rivière qui inondât les ruines de Samarie. Pour justifier en quelque sorte la pensée que je prête à Joseph, je conjecture que lorsque les Juifs vouloient détruire entièrement une ville, ils y faisoient passer des torrens d'eau, ou y en jetoient une grande quantité, afin d'en entraîner les pierres, les bois & les décombres, de manière que l'emplacement ressembloit à un endroit qu'un débordement d'eau auroit inondé. C'est, je crois, à quoi Chusi fait allusion, dans le conseil qu'il donne à Absalom, au verset treizième du chapitre dix-septième du second Livre des Rois, lorsqu'il disoit : » Si David se retire dans quelque » ville, tout Israël en environnera les » murailles de cordes, & nous l'entraî- » nerons dans un torrent, sans qu'il en » reste seulement une petite pierre. « M. le Clerc avoue qu'il est difficile de sçavoir ce que veut dire ici Joseph. Il tâche de l'expliquer dans le quatrième Volume de sa Bibliothèque universelle, pag. 105. mais son explication n'est guères plus claire que ce qu'il a voulu expliquer.

* 3. Liv. Rois, chap. 22. v. 18.

que ce ne fut plus que des espèces de ravins ; il n'y laissa enfin aucune trace que c'eût jamais été une ville (a). On raconte des choses extraordinaires de ce Grand-Prêtre. On dit qu'il avoit des conversations avec Dieu , & que le jour que ses deux enfans donnerent bataille à Antiochus de Cysique , étant seul dans le Temple , & y offrant de l'encens à Dieu , il entendit une voix qui lui dit qu'ils venoient de battre ce Prince. Il le dit au peuple lorsqu'il fut sorti , & la suite vérifia que cela étoit arrivé , ainsi que *la voix le lui avoit dit*. Telle étoit l'heureuse position des affaires d'Hircan.

IV. Les Juifs de Jérusalem & de la Judée , n'étoient pas les seuls dont les affaires prospéroient en ce temps-là , ceux qui demeuroient en Cypre & à Alexandrie jouissoient du même bonheur. Dans la guerre que la Reine Cléopâtre fit avec son fils Ptolémée Lathure , elle donna le commandement de ses troupes à Chelcias , & à Ananie fils d'Onias , qui avoit fait bâtir dans le gouvernement d'Héliopolis un temple sur le modèle de celui de Jérusalem , comme nous l'avons dit. Elle leur confia ses troupes ; cette Princesse ne faisoit rien , comme le témoigne Strabon de Cappadoce , sans prendre leur avis. » Plusieurs de » ceux qui étoient venus avec nous en Cypre , & qui y furent » dans la suite envoyés par Cléopâtre , se rendirent tout aussi- » tôt à Ptolémée. Il n'y eut que les Juifs qu'on appelloit du » parti d'Onias , qui demeurèrent fidèles , parce que Chelcias » & Ananie , leurs concitoyens , étoient fort considérés de la » Reine. « C'est ainsi que Strabon s'exprime. (b)

V. Les prospérités d'Hircan excitèrent contre lui la jalousie des Juifs ; les Pharisiens sur-tout , qui faisoient une des Sectes de cette Nation , comme nous l'avons remarqué plus haut , étoient très-indisposés contre lui. Leur autorité étoit si grande ,

(a) L'Auteur du quatrième Livre des Machabées , chapitre second , dit qu'Hircan détruisit tout ce qu'il y avoit d'édifices sur la montagne de Jézabel , & leur Temple deux cents ans après qu'il eut été construit par Sanaballat le Samaritain.

(b) » Onias , Grand Sacrificateur du » nouveau Temple des Juifs , & Gouver- » neur de la province d'Héliopolis . . . » se mit à la tête des Juifs . . . , & se

» déclara hautement contre Physcon. « (Hist. des Emp. & des Répub.) Joseph* nomme , à la vérité , Onias un des Juifs qui soutinrent le parti de Cléopâtre ; mais c'est une faute de Copiste , que le sçavant Historien , & Ussérius , ** qui dit la même chose , auroient pu corriger sur ce que Strabon & Joseph disent ici & sur ce que Joseph dit plus bas , chapitre treize , numero un.

* 1. Liv. Apion.

** Pag. 340. Edit. Genev.

dans l'esprit du peuple , que lorsqu'ils disoient quelque chose contre le Roi & contre le Grand-Prêtre, il ne manquoit jamais de le croire. Hircan avoit été leur élève , & ils avoient eu beaucoup de considération pour lui. Il leur fit un jour un grand festin , & lorsqu'il vit que la bonne chère commençoit à exciter quelque gaieté , il leur dit qu'ils pouvoient lui rendre témoignage, qu'il avoit toujours souhaité vivre en homme de bien , & ne rien faire qui ne fût agréable à Dieu (a) ; qu'il les prioit , s'ils remarquoient qu'il commît quelque faute , & qu'il s'écartât des voies de la justice , de l'y faire rentrer & de le corriger. Tous répondirent qu'il ne lui manquoit aucune des vertus qu'on puisse desirer : il reçut cette louange avec beaucoup de plaisir. Mais un des conviés nommé Eléazar , qui étoit de ces caractères naturellement mauvais , & qui se plaisent dans le trouble & dans la division , lui dit : » Si vous voulez » sincèrement qu'on vous dise , dans l'exacte vérité , ce que vous » pouvez faire de juste , démettez-vous de la grande Sacrifica- » ture , & contentez-vous de commander au peuple. « Hircan lui ayant demandé pourquoi il vouloit qu'il se demît de cette dignité ; » C'est , répondit Eléazar , que nous avons entendu dire » aux personnes âgées , que votre mere a été esclave sous le » règne d'Antiochus Epiphane. « Le fait étoit faux , aussi Hircan en fut-il très - offensé , & les Pharisiens en parurent extrêmement indignés.

Un Pharisien reproche à Hircan que sa mere avoit été esclave.

VI. Un nommé Jonathas qui étoit des plus intimes amis d'Hircan , & de la secte des Sadducéens , qui est opposée à celle des Pharisiens , lui dit » qu'Eléazar ne s'étoit porté à cet » excès d'insolence , que de concert avec tous les Pharisiens ; » qu'il s'en convaincroit aisément , en leur demandant quel » châtiment il méritoit pour avoir osé parler de la sorte. « Hircan leur ayant donc fait cette demande , en assurant , que s'ils proportionnoient la peine à l'atrocité de l'injure , il demeureroit persuadé qu'ils n'y avoient aucune part ; ils lui répondirent que la prison & le fouet leur paroïssoit un châtiment suffisant ; parce qu'ils n'estimoient pas qu'on dût punir de mort

(a) Je n'ai point traduit *ἡ αὐτὸ φησὶ αὐτοὶ φιλοσοφουσι* : » C'est ce qu'enseignent les Pharisiens. « L'ancien Traducteur ne l'a point dans son manuscrit. Cette réflexion, en effet , paroît une sco-

lie , qui a passé de la marge dans le texte ; mais il lisoit après , *τὸ Θεὸς ἔχει ὑμῖν*. Il traduit du moins , *per quæ Deo & vobis placeam* : » qui ne fût agréable à Dieu & à vous.

Hircan se déclare pour les Sadducéens.

quelques paroles insultantes , & que d'ailleurs les Pharisiens n'étoient pas fort rigoureux dans leurs châtimens : cette réponse offensa Hircan ; il en conclut qu'ils étoient complices de l'outrage que lui avoit fait Eléazar. Jonathas profita de l'occasion , & l'aigrit tellement , qu'il le porta à quitter la secte des Pharisiens pour s'attacher à celle des Sadducéens ; à abolir les diverses pratiques auxquelles ils avoient assujetti le peuple , & à punir ceux qui continuoient à les observer. Ce fut la source de la haine que le peuple lui porta , & à ses enfans ; mais j'en parlerai dans la suite. Je me contente de dire maintenant , que les Pharisiens avoient astreint le peuple à de certaines observances qui n'étoient point écrites dans les Loix de Moïse ; mais ils prétendoient les avoir reçues par tradition de leurs pères : les Sadducéens les rejetoient , & ils soutenoient qu'il n'y avoit de véritables Loix que celles qui sont écrites , & qu'on n'étoit point obligé de suivre des pratiques qui n'avoient de fondement qu'une simple tradition. Cette opposition de sentimens a été la source de beaucoup de divisions ; & a fait naître divers partis dans la Nation. Les Sadducéens n'ont pû attirer dans le leur que les gens riches & opulents , le peuple étant toujours resté attaché à celui des Pharisiens. Mais j'ai amplement traité de ce qui concerne ces deux sectes , & une troisième , qui est celle des Esséniens , dans mon second Livre de la guerre des Juifs.

VII. Hircan eut le bonheur de les maintenir en paix , & mourut après avoir sagement gouverné le peuple pendant trente & un an (a). Il rassembloit dans sa personne trois grandes faveurs de la Providence , le commandement de la Nation , la souveraine Sacrificature , & l'esprit de prophétie. Dieu se communiquoit à lui , (b) & lui donnoit une telle connoissance des choses à venir , qu'il prédit que des cinq enfans qu'il laissoit , les deux aînés ne jouiroient pas long-temps de l'autorité

(a) Il dit dans le premier Livre de l'Histoire de la guerre des Juifs , qu'il gouverna sa Nation pendant trente-trois ans. Eusebe , * & saint Jérôme ** ne lisoient dans leur Exemplaire que vingt-neuf. Mais celui de l'ancien Interprète

étoit semblable à ceux sur lesquels ont été faites nos Editions.

(b) » Il lui fut révélé à ce qu'on prétend dans un songe. « M. Prideaux. Joseph , que l'on cite pour le justifier , ne parle point ici de songe.

* Euseb. Démonst. Evang. Liv. 8. chap. 2.

** Saint Jérôme sur le chapitre neuf de Daniel.

suprême ; mais je crois devoir raconter de quelle manière ils finirent leur vie , afin de mieux faire connoître combien ils déchurent du bonheur & de la prospérité de leur père.

CHAPITRE XI.

I. **A**PRE'S la mort de ce grand Homme , Aristobule , le plus âgé de ses enfans , crut pouvoir changer le titre de Général de sa Nation en celui de Roi , & fut le premier de sa famille (a) qui prit le diadème. Cela arriva quatre cents quatre-vingts-un an & trois mois après que le peuple Juif , délivré de la captivité de Babylone , fut retourné en Judée. L'amitié qu'Aristobule portoit à Antigone , celui de ses freres qui le suivoit immédiatement , le lui fit associer au thrône , tandis qu'il tenoit les autres en prison. Hircan avoit laissé son Epouse maîtresse des affaires ; mais Aristobule la fit arrêter , parce qu'elle lui disputoit le commandement. Il poussa même la cruauté jusqu'à la faire mourir de faim dans les chaînes. Il fit aussi mourir son frere Antigone , quoiqu'il eût paru l'aimer , & qu'il eût partagé avec lui la souveraine autorité. On l'irrita contre lui par des calomnies , auxquelles l'amitié qu'il lui portoit en effet , ne lui permit d'abord de faire aucune attention , ne croyant devoir regarder ce qu'on lui disoit au sujet de son frere , que comme l'effet d'une indigne jalousie ; mais enfin , Antigone étant un jour revenu de l'armée dans un appareil magnifique , vers le temps où nous célébrons en l'honneur de Dieu la fête des Tabernacles , & étant arrivé que son frere Aristobule tomba malade , Antigone monta au Temple , superbement vêtu & accompagné de gens de guerre , pour célébrer cette fête , & y offrir des prières pour la santé de son frere. Des gens mal intentionnés , & qui ne cherchoient qu'à rompre l'union qui régnoit entre les deux freres , crurent en avoir trouvé l'occasion , & pouvoir profiter de l'appareil pompeux avec lequel Antigone avoit paru , & des heureux succès qu'il avoit eus à l'armée. Ils furent trouver Aristobule , & lui exagererent l'éclat de la pompe avec laquelle Antigone avoit célébré cette fête , lui insinuant adroitement , qu'une telle con-

(a) Voyez Remarque XIII.

duite déceloit assez l'envie qu'il avoit de regner seul, & qu'il étoit à craindre qu'il ne fût venu accompagné d'un aussi grand nombre de gens de guerre que pour le tuer, persuadé que pouvant se rendre maître du royaume entier, il y avoit de la folie de le partager avec un autre.

II. Aristobule écoutoit avec peine de pareils discours; afin cependant de pourvoir à sa conservation, sans donner aucun soupçon à son frere, il mit des gardes dans un endroit obscur (a) du palais qu'on appelle aujourd'hui la Tour Antonia (b). & dans lequel il étoit logé alors. Il leur ordonna de ne faire aucun mal à ceux qui le viendroient voir sans armes, mais de tuer Antigone lui-même, s'il y venoit armé. Cependant il l'envoya prier de le venir voir sans armes. Mais la Reine, & ceux qui conspiroient avec elle contre Antigone, engagerent ceux qu'Aristobule chargeoit de l'inviter, à lui dire au contraire, que son frere ayant appris qu'il s'étoit donné des armes magnifiques, il le prioit de le venir voir tout armé, parce qu'il étoit bien-aise d'en admirer l'éclat sur lui. Antigone ne conçut aucun soupçon du piège qu'on lui tendoit. Persuadé au contraire

(a) « Il fit cacher de ses gardes dans » un lieu ténébreux & souterrain. « [M. d'Andilly.] J'ai peine à croire que l'entrée du palais des Asmonéens fût un sous-terrain. Celle des maisons des personnes un peu aitées ne l'est pas. Suétone parle, dans la vie de Caligula, d'une pièce du palais, qu'il appelle Crypta. C'étoit par où l'Empereur passa en sortant du théâtre, & où il s'arrêta pour voir & pour animer par sa présence des jeunes gens d'Asie, qu'on exerçoit aux personnages qu'ils devoient représenter sur le théâtre. L'Empereur ne descendoit assurément pas dans un sous-terrain, pour monter dans son palais, & ce n'eût pas été un endroit propre à exercer ces jeunes gens à bien faire les personnages qu'ils devoient représenter sur le théâtre. Hérotote raconte que la Reine Nicotris fit faire un grand appartement, qu'il qualifie d'ὑπόγειον, pour y donner à manger aux complices de la mort de son frere, & que, comme ils étoient à table, elle avoit fait entrer le fleuve par un canal caché. Quel que soit le sens de cet Auteur, on donne bien à manger dans des bas, mais on ne fait pas des sous-terrains pour traiter les

principaux Seigneurs d'un grand Empire.

L'endroit dont parle Joseph, devoit ressembler à une tour, puisqu'on l'appelloit la Tour de Straton: un sous-terrain ne ressemble pas à une tour. N'auroit-ce point été une pièce du palais qu'Hircan avoit fait bâtir, & qui auroit eu quelque rapport avec ces tours qu'on voit flanquer quelques-uns de nos anciens châteaux, & dans lesquelles on a souvent ménagé des escaliers dérobés. C'est peut-être dans une semblable pièce de son palais qu'étoit l'endroit où Aristobule avoit fait mettre des gardes.

(b) C'est un défaut d'attention dans le nouvel Editeur des Œuvres de Joseph, d'avoir traduit, *quæ nominabatur Antonia*. Le palais des Asmoniens ne s'appelloit pas alors Antonia. Ce fut Hérode, qui, après l'avoir rebâti tout à neuf, lui donna ce nom en considération de son protecteur Marc Antoine. C'est un second défaut d'attention, d'avoir traduit *γινώσκουσιν* par *familiares*: car il n'ignoroit sans doute pas, que *γινώσκουσιν*, signifie quelquefois disciples, & c'est assurément ce qu'il signifie en cet endroit. Voyez Contin. Mémoir. Littér. Tom. 3. pag. 253.

des

des bonnes dispositions de son frere, il vint le trouver revêtu de ses armes, pour les lui faire voir. Mais quand il fut entré dans ce qu'on appelloit la Tour de Straton dont le passage étoit obscur, les gardes le tuèrent. Une telle mort doit bien nous convaincre que rien n'est au-dessus des efforts de l'envie & de la calomnie; ces deux passions rompent les amitiés les plus solides, & les liaisons les plus intimes que la nature puisse former.

Aristobule
fait assassiner
son frere Anti-
gone sur de
faux rapports.

On ne sçauroit non plus, à l'occasion de cette mort, qu'être dans l'étonnement, au sujet d'un certain homme nommé Judas, de la secte des Esséniens, dont toutes les prédictions furent toujours justifiées par l'événement. Cet homme voyant Antigone passer devant le Temple, dit à ses amis & à ceux qui le suivoient pour apprendre de lui l'art de prédire l'avenir, qu'il lui eût été infiniment plus avantageux d'être mort, que de s'être trompé dans ce qu'il avoit prédit d'Antigone. Car il le voyoit vivant, & il avoit prédit qu'il mourroit ce jour-là dans la tour de Straton. Cette tour étoit éloignée de plus de six cents stades de Jerusalem, & plus de la moitié du jour étoit passée, ce qui lui faisoit croire qu'il y avoit toute apparence que sa prédiction seroit fausse. Il parloit ainsi, & il étoit dans un grand abattement, lorsqu'on lui vint dire qu'Antigone avoit été tué dans un bas *du palais d'Aristobule*, qu'on appelloit la Tour de Straton, comme celle de Césarée, qui est sur le bord de la mer. Cette identité de nom avoit déconcerté le Prophète.

III. Aristobule ne fut pas long-temps sans se repentir d'avoir fait tuer son frere. Le trouble qui le saisit augmenta tellement les douleurs que lui causoit sa maladie, que ses entrailles se corrompirent & qu'il rendit beaucoup de sang. Par l'effet, je crois, d'une providence particulière, un de ses Officiers qui portoit ce sang *dehors*, le laissa tomber, & le répandit dans l'endroit où Antigone avoit été assassiné, & où l'on voyoit encore des traces du sien. Ceux qui l'apperçurent éleverent un grand cri, comme si l'Officier l'eût fait à dessein. Aristobule, qui l'entendit, voulut en sçavoir la cause. Le silence qu'on garda, augmenta encore son inquiétude & sa curiosité. Les hommes se méfient naturellement de ce qu'on tâche de leur cacher, & le soupçonnent volontiers plus sinistre qu'il ne l'est quelquefois. Aristobule usa donc de menaces, pour se faire instruire de ce dont il s'agissoit; & lorsqu'enfin la vérité lui fut connue, pé-

Aristobule
meurt dans les
plus violentes
douleurs, & le
plus grand re-
pentir d'avoir
fait assassiner
son frere.

nétre des plus amers remors, il versa un torrent de larmes ; & s'écria du plus profond de son cœur : » Non, une action si
» impie & si détestable n'a pû être soustraite aux yeux de
» Dieu. Il se hâte de m'en faire subir le juste châtement. Jus-
» qu'à quand, corps misérable, retiendras-tu une ame sur
» laquelle les manes de ma mere & de mon frere ont de
» si légitimes droits ? Pourquoi ne la laisses-tu pas sortir
» toute entière ? Pourquoi ne donner mon sang que goutte à
» goutte, en expiation du crime horrible que j'ai commis en
» les faisant assassiner ? « Il mourut en proferant ces dernières
paroles. Ce Prince ne régna qu'un an ; on l'appella Philellen ,
c'est-à-dire , ami des Grecs (a). Notre Nation lui fut redeva-
ble de beaucoup de grands avantages. Il fit la guerre en Iturée,
& en joignit une grande partie à la Judée. Il obligea les Itu-
réens de se faire circoncire & de vivre selon la Loi des Juifs,
s'ils vouloient rester dans leur Patrie. Il étoit naturellement
modeste & équitable, comme le témoigne Strabon , sur l'au-
torité de Timagene (b) ; car voici comme il en parle : » C'étoit
» un homme juste & équitable ; il fit beaucoup de bien aux
» Juifs , dont il augmenta l'état , en leur unissant une partie
» de la nation Iturénne, qu'il obligea de recevoir la circon-
» cision.

CHAPITRE XII.

I. **A**PRE'S la mort d'Aristobule, son épouse, qui s'appelloit Salomé, & que les Grecs ont nommée Alexandra, mit en liberté les freres de ce Prince, qu'il retenoit en prison, comme nous l'avons dit, & fit déclarer Roi Jannée, qui se nommoit (c) aussi Alexandre ; c'étoit l'aîné de ces Princes, & le plus doux d'entre eux : il ne fut pas plutôt né, que son père le prit en une telle aversion, qu'il ne voulut jamais le voir. Voici ce qu'on rapporte en avoir été la cause. Hircan aimoit

(a) Voyez Remarque XIII.

(b) Ce Timagene, qui étoit d'Alexandrie, vivoit du temps de Pompée & de César. *Vossius*, Hist. Grecs, liv. 1. ch. 24.

(c) Elle fit couronner Alexandre Jannée qui régna vingt-sept ans, &

qui fut fait prisonnier par Pompée, quarante-deux ans après, lorsque ce Général des Romains prit la ville de Jerusalem. *Histoire des Empires & des Républiques*, Tom. 7. pag. 432. Si ce n'est qu'inattention, elle étoit extrêmement forte.

tendrement ses deux aînés, Aristobule & Antigone. Il demanda à Dieu, qui lui apparut pendant son sommeil, lequel de ses enfans lui succéderoit, & Dieu lui fit voir les traits d'Alexandre. Extrêmement affligé que ce fût lui que Dieu désignoit pour devoir être l'héritier de tous ses biens, il le fit élever dans la Galilée, mais la prédiction ne s'en accomplit pas moins. Car il monta sur le trône après la mort d'Aristobule; il fit mourir un de ses freres qui aspira à la royauté, mais il eut toujours beaucoup de considération pour l'autre, qui se contenta de mener une vie tranquille & privée.

Alexandre
Jannée succède
à Aristobule.

II. Alexandre, après avoir établi dans son Etat l'ordre qu'il crut le meilleur, attaqua Ptolémaïde, gagna une bataille contre les habitans, & les obligea de se renfermer dans leur ville. Elle étoit, avec Gaza, la seule des villes maritimes qui ne lui fussent pas soumises. Le tyran Zoïle étoit maître de la tour de Straton & de Dora. Comme Antiochus Philométor, (a) & son frere Antiochus de Cysique, étoient toujours occupés à se faire la guerre & à se détruire ainsi l'un l'autre, ceux de Ptolémaïde n'en purent tirer aucun secours. Le tyran Zoïle, qui étoit maître de la tour de Straton & de Dora, & qui cherchoit à profiter de la guerre que se faisoient les deux freres pour se former un Etat, entretenoit des troupes sur pied, dont il envoya quelques-unes à ceux de Ptolémaïde, pour suppléer en quelque sorte aux secours qu'ils ne pouvoient espérer de recevoir des deux Rois, qui d'ailleurs n'étoient pas fort bien disposés en leur faveur. Ces deux Princes ressembloient à deux athlètes dont les forces sont épuisées, mais que la honte empêche de se retirer du combat, & qui le soutiennent toujours, quoiqu'ils l'interrompent pendant quelques momens pour prendre un peu de repos. Les habitans de Ptolémaïde ne pouvoient donc espérer de véritable secours que de l'Egypte, & sur-tout de Ptolémée Lathure, qui s'étoit retiré dans l'isle de Cypre, après avoir été chassé d'Egypte par la Reine Cléopatre sa mere. Ils lui envoyerent des Députés, pour le prier de venir à leur secours contre Alexandre, sous la puissance duquel ils étoient près de succomber. Ils le faisoient assurer, qu'aussi-tôt qu'il seroit entré en Syrie, il trouveroit ceux de Gaza, Zoïle & les Sidoniens, armés en leur faveur, & que plusieurs autres

Alexandre as-
siège Ptolémaï-
de.

(a) Le même qu'Antiochus Gryphus.

peuples se joindroient à eux. Ces promesses donnerent de si grandes espérances à Ptolémée, qu'il se hâta de faire équiper une flotte.

III. Cependant Démainete, l'un de ces hommes qui ont le talent de captiver l'esprit du peuple par leur éloquence, & qui étoit alors en grande autorité à Ptolémaïde, persuada aux habitans de cette ville de changer de sentiment, en leur remontrant, » que quoique le succès de la guerre que leur faisoient » les Juifs fût fort incertain, il estimoit qu'il valoit mieux en » courir les risques, que de s'exposer à subir un esclavage dans » lequel il n'étoit pas douteux qu'ils ne tombassent, en se li- » vrant à Ptolémée, qui ne pouvoit manquer de devenir leur » maître; que de plus, la guerre présente ne feroit pas la seule » qu'ils auroient sur les bras; qu'ils devoient s'attendre à en » avoir une d'une bien plus grande conséquence à soutenir, de » la part de l'Égypte, parce que Cléopâtre, qui cherchoit même les moyens de chasser son fils de l'isle de Cypre, ne » manqueroit point de les venir attaquer avec de grandes forces, dès quelle le verroit accroître les forces, en se soumettant les provinces voisines. « A toutes ces remontrances, Démainete ajouta, » qu'il restoit bien à Ptolémée, si le succès » ne répondoit pas à ses espérances, la ressource de se retirer de » nouveau en Cypre; mais que pour eux, ils demeureroient » exposés aux derniers malheurs. « Ptolémée apprit en chemin le changement des habitans de Ptolémaïde; cela ne l'empêcha pas de continuer sa route, & de venir débarquer avec ses troupes dans un lieu qu'on appelle Sycamine. Il avoit, tant en cavalerie qu'en infanterie, environ trente mille hommes. Il les fit avancer vers Ptolémaïde, & établit son camp au proche de cette ville; mais voyant que les habitans ne vouloient pas recevoir ses Députés, qu'ils refusoient même de les entendre, il entra dans de grandes inquiétudes.

IV. Alexandre, instruit que Zoïle & ceux de Gaza étoient allés trouver Ptolémée, & lui avoient demandé du secours contre lui & les Juifs qui ruinoient leur pays, craignit les suites de ces démarches, & leva le siège (a). Il ramena ses troupes en Judée; & résolu d'user de ruse par la suite, il tâcha secret-

(a) Joseph ne dit point quelle ville assiégeoit Alexandre. Il paroît par ce qu'il dit plus haut, que c'étoit Ptolémaïde,

dont il leva le siège à l'arrivée de Ptolémée.

tement d'armer Cléopatre contre Ptolémée, tandis qu'il se donnoit en public pour son ami & pour son allié. Il s'engagea à lui donner quatre cents talents d'argent, s'il vouloit le délivrer de Zoïle, & céder aux Juifs ce que ce tyran possédoit. Ptolémée accepta avec joie ces offres, fit alliance avec Alexandre, & se saisit de Zoïle; mais ayant appris dans la suite, qu'Alexandre avoit envoyé secrètement vers sa mere Cléopatre, il rompit le Traité, & assiégea Ptolémaïde qui refusoit de le recevoir. Il laissa pour conduire le siège, des Officiers avec une partie de ses troupes, prit l'autre avec lui, & marcha contre la Judée pour y faire le dégât. Alexandre, instruit de sa marche, leva une armée de cinquante mille hommes, que quelques Historiens font monter jusqu'à quatre-vingt mille, & fut à sa rencontre. Ptolémée tomba brusquement sur (a) Asochis, qui est une ville de la Galilée, la prit de force un jour de Sabbat, & y fit un grand butin, outre dix mille esclaves qu'il emmena.

Ptolémée La-
chure attaque la
Judée.

V. Il voulut ensuite s'emparer de Sephoris, qui est proche d'Asochis, qu'il venoit de piller; mais il fut obligé de se retirer après y avoir perdu beaucoup de monde, pour aller combattre Alexandre. Ce Prince fut à sa rencontre auprès du Jourdain, dans un lieu qu'on appelle Asophon, & se campa vis-à-vis des ennemis. Il avoit, dans ses troupes, huit mille hommes qu'on appelloit Ecaton-tamaques, & dont les boucliers étoient d'airain (b). Les troupes de Ptolémée étoient d'ailleurs beaucoup moins bien armées que celles d'Alexandre; ce qui leur faisoit appréhender d'engager une action; mais Philostéphane, Officier expérimenté, ranima leur courage & les fit passer le Jourdain, qui étoit entre les deux camps. Alexandre ne crut pas devoir s'y opposer, parce qu'il pensoit qu'ayant le fleuve der-

(a) Ce ne fut pas Azot, mais Asochis, que Ptolémée prit. La première ville étoit au midi oriental de Jerusalem, & la seconde en Galilée, à son nord. Ptolémée prit cette ville un jour de Sabbat; mais c'est une addition de l'Historien des Empires & des Républiques, * » qu'il » profita d'un jour de Sabbat auquel les » Juifs n'osoient se défendre. « Il la prit κατακρατός, de force; les Juifs se

défendirent donc. Outre que s'ils croyoient qu'il leur étoit défendu d'attaquer un jour de Sabbat, ils se croyoient la défense permise.

(b) Je n'ai point traduit ἑσπερίων τοῦ Πτολεμαίου προμαχώων ἐπιχάλκους, les boucliers des enfans perdus de Ptolémée, étoient de cuivre. Car il semble que ce n'est qu'une scolie qui a passé dans le texte.

Alexandre dé-
fait par Ptolé-
mée Lathure.

rière elles, elles ne pourroient pas s'enfuir, & qu'il déferoit ainsi bien plus facilement toute cette armée. On en vint aux mains; le courage fut égal des deux côtés, & un grand nombre d'hommes fut d'abord tué de part & d'autre: les troupes d'Alexandre prenoient le dessus; mais Philostéphane, qui avoit habilement partagé l'armée de Ptolémée en différents corps, se trouva en état d'envoyer successivement des troupes fraîches, soutenir celles qui commençoient à foiblir. Alexandre ne s'étant ménagé aucun corps de réserve, dès qu'une portion de ses troupes venoit à plier, celle qui en étoit proche plioit aussi, & ne pouvant se prêter aucun secours, elles prenoient la fuite. Les troupes de Ptolémée, qui avoient été tout autrement disposées, pressoient alors vivement ceux des Juifs qui lâchoient pied & les tuoient; elles vinrent ainsi à bout de rompre toute l'armée d'Alexandre & de la mettre en fuite; elles la poursuivirent & en firent un si grand carnage, que leurs épées s'en émoussèrent, & les mains leur tombèrent de lassitude. On dit que la perte, du côté des Juifs, fut de trente mille hommes; Timagene dit, de cinquante mille. Une partie de ce qui restoit de troupes Juives se sauva, l'autre fut faite prisonnière de guerre.

VI. Ptolémée, après cette victoire, ravagea le pays, & la nuit étant survenue, il s'arrêta dans les villages de Judée, qu'il trouva pleins de femmes & d'enfans. Il ordonna à ses troupes de les égorger, de les mettre en pièces, de les jeter dans des chaudières d'eau bouillante, & de les accommoder comme s'ils eussent dû en manger. Le motif de cet ordre étoit de faire croire à ceux qui s'étoient sauvés de la bataille, & qui verroient de tels apprêts, qu'ils étoient des Antropophages, & que cela leur donnât une plus grande crainte d'eux (a). Strabon, & Nicolas, disent qu'ils en usèrent comme je viens de le dire. Ptolémée se rendit ensuite maître de Ptolémaïde (b), comme d'autres Auteurs l'ont fait voir (c).

(a) Cléarque ordonna à ses Officiers de cuisine de prendre deux ou trois corps des Traces, qui avoient été tués dans la bataille qu'il avoit remportée sur eux, & de les accommoder comme pour en manger, & que si les Ambassadeurs des Traces leur demandoient pourquoi ils les avoient accommodés ainsi, ils leur répondissent que c'étoit pour le souper de Cléarque. *Polyan. liv. 2. Stratagem. pag. 147.*

(b) Des bords du Jourdain, le Vainqueur retourna en Egypte. *Hist. des Emp. & des Répub. Tom. 7. p. 435.* C'étoit de Cypre, que Ptolémée Lathure étoit venu; ainsi, on ne peut pas dire qu'il retourna en Egypte. Il est vrai qu'il y voulut pénétrer, mais la Reine sa mère y avoit laissé de si bonnes troupes, qu'il ne put pas réussir, & qu'il fut obligé de se retirer à Gaza.

(c) Comme Joseph n'a parlé de cela

CHAPITRE XIII.

I. CLÉOPATRE voyant la puissance de son fils s'accroître au point, qu'il ravageoit impunément la Judée, & qu'il s'étoit rendu maître de Gaza, crut ne devoir pas souffrir qu'il poussât ses conquêtes jusqu'aux portes de l'Égypte, dont il ne manqueroit pas de tâcher de s'emparer, si elle n'arrêtoit ses progrès. Elle arma promptement par terre & par mer, & mit à la tête des troupes qu'elle faisoit marcher contre lui, Chelcias & Ananie, qui étoient Juifs. Elle déposa dans l'isle de Coos la plus grande partie de ses richesses, avec son testament, & y fit conduire ses petits-fils. Elle envoya, avec une nombreuse flotte son fils Alexandre, s'assurer de la Phénicie, qui s'étoit révoltée (a), & vint elle-même à Ptolémaïde. Les habitans ayant refusé de la recevoir, elle les assiégea. Ptolémée quitta promptement la Syrie pour se jeter en Égypte, se persuadant qu'étant dégarnie de troupes, il s'en empareroit facilement; mais ces espérances furent vaines. En ce même temps, Chelcias, un des Généraux de Cléopatre, étant allé à la poursuite de ce Prince, mourut dans la Célé-Syrie.

Cléopatre assiége Ptolémaïde.

Ptolémée Lathure échoue dans une entreprise qu'il fait contre l'Égypte.

II. La Reine, informée que la tentative de son fils sur l'Égypte ne lui avoit pas réussi comme il se l'étoit promis, y envoya une partie de ses troupes, qui l'en chassèrent entièrement. Ce Prince se retira à Gaza, où il passa l'hiver. Cependant Cléopatre prit la ville & la citadelle de Ptolémaïde. Alexandre l'y vint trouver avec des présens, & se présenta devant elle dans l'état qui convenoit à sa situation présente. Mal mené comme il l'avoit été par Ptolémée, il ne pouvoit avoir recours qu'à cette Reine. Quelques-uns de ses courtisans lui conseillèrent de le faire arrêter, de s'emparer de la Judée, & de ne pas souf-

dans aucun ouvrage, que je sache, j'ai conjecturé qu'il falloit *πρωϊμα*, au lieu de *πρωϊμας*, & j'ai traduit sur cette conjecture. » Comme d'autres Auteurs » l'ont fait voir.

(a) C'est le sens que les Interprètes de Joseph donnent à cet endroit. On pourroit rapporter *μετασδον*, à Cléopatre, & traduire: » Elle donna une nombreuse flotte

» à son fils Alexandre, pour faire voile » en Phénicie. Elle y passa elle-même, » & vint à Ptolémaïde. « Ce qui peut prévenir en faveur de ce sens, c'est qu'on ne peut pas dire que la Phénicie se fût révoltée contre Cléopatre, n'étant point alors du royaume d'Égypte. Au reste, l'expression de Joseph est irrégulière dans l'un & dans l'autre sens.

frir que tant de gens de bien de cette Nation fussent soumis à un tel homme (a). Ananie soutint au contraire, » qu'elle ne » pouvoit sans injustice ôter la couronne à un Prince son allié » & son parent, & que si elle lui faisoit ce tort, elle devoit » s'attendre qu'il n'y auroit aucun Juif qui ne devînt personnellement son ennemi. « Ces raisons persuaderent la Reine, & loin de se porter à aucune violence contre Alexandre, elle renouvela son alliance avec lui à Scythopolis, qui est une ville de la Célé-Syrie.

III. Délivré de la crainte de Ptolémée, Alexandre porta ses armes dans cette province. Il prit Gadara après dix mois de siège, & Amathonte, une des plus fortes places qui fût aux environs du Jourdain. Théodore, fils de Zénon, y avoit mis ce qu'il avoit de plus cher & de plus précieux. Ce Théodore surprit depuis les Juifs, un jour qu'ils n'étoient pas sur leurs gardes, en tua dix mille, & enleva le bagage d'Alexandre. Ce Prince, sans se laisser abbatre par cet échec, attaqua les lieux maritimes, & prit Raphias & Anthédone, à qui le Roi Hérode donna dans la suite le nom d'Agrippiade. Dès qu'il sut que le Roi Ptolémée avoit mis à la voile pour s'en retourner dans l'île de Cypré, & que la Reine Cléopâtre sa mere avoit aussi repris le chemin d'Egypte, il assiégea Gaza, & ravagea tous les environs de cette ville, pour punir les habitans d'avoir appelé Ptolémée Lathure à leur secours.

(a) » Qu'un si grand nombre de Juifs, » fort gens de bien, fussent assujettis à » un seul homme. « [*M. d'Andilly.*] C'est le sens des termes qu'emploie Joseph ; mais si c'est ce qu'il a voulu dire, il faut convenir qu'il fait apporter aux courtisans de la Reine une impertinente raison, d'arrêter Alexandre. Eroit-ce le premier Roi que les Juifs eussent eu ? Des nations bien plus considérables que la Juive, n'étoient-elles pas gouvernées alors par un seul Roi ? Et si Cléopâtre s'étoit emparée de la Judée, ce grand nombre de gens de bien n'eût-il pas été gouverné par une seule femme ? J'ai peine à croire que Joseph ait pu prêter une semblable impertinence aux courtisans de Cléopâtre. J'aime mieux croire qu'il s'est mal exprimé, & qu'il a voulu dire qu'elle ne devoit pas souffrir que tant de gens de bien de cette Nation, fussent soumis

à un homme d'un aussi mince mérite qu'Alexandre. L'ancien Interprète n'a pas lu dans son manuscrit comme nous lisons aujourd'hui dans ceux qui sont venus jusqu'à nous, & la manière dont il traduit sauve à Joseph l'impertinence que je viens de remarquer, & justifie la conjecture que j'ai proposée.

(b) Scythopolis étoit une ville de Judée, (*Antiq. Juiv. liv. 12. ch. 8. num. 5.*) & je ne me souviens pas que Joseph donne le nom de Célé-Syrie à la Judée. Cléopâtre n'y vint point pour faire alliance avec Alexandre. C'étoit éré elle qui le seroit venu trouver, & Joseph dit ce fut le Grand-Prêtre qui se rendit auprès d'elle. Il y avoit une ville en Syrie qui s'appelloit Hiérapolis, ou Bambyce. Un Copiste toujours pressé d'avancer, a pu mettre Scythopolis, au lieu d'Hiérapolis.

Apollodote,

Apollodote, qui commandoit dans la place, fit une sortie la nuit sur les Juifs, à la tête de douze mille hommes, dont deux mille étoient de troupes étrangères, & le reste de soldats du pays. Tant que la nuit dura, ceux de Gaza eurent de l'avantage sur les Juifs, qu'ils intimidèrent en faisant courir le bruit que Ptolémée étoit venu à leur secours; mais quand le jour parut, détrompés & instruits de la vérité, les Juifs se rallièrent, donnerent sur les assiégés, & en tuèrent environ mille. Cet échec ne fit point perdre courage aux assiégés, non plus que la disette de vivres, ni le grand nombre des leurs qui avoient été tués. Il n'y avoit rien qu'ils ne fussent résolus de souffrir plutôt que de se rendre. Ils étoient sur-tout fortifiés dans cette résolution par le Roi Arétas, qui leur avoit promis de venir à leur secours. Mais Lysimaque, jaloux de la grande autorité que son frere Apollodote avoit acquise sur ses concitoyens, le tua & livra la ville à Alexandre. Les dispositions de ce Prince à son entrée dans la ville parurent assez pacifiques, mais ensuite il autorisa ses troupes à exercer toutes sortes de vengeance sur les habitans, pour les punir des maux qu'ils lui avoient faits. Ils firent néanmoins bonne contenance; & se défendant avec une merveilleuse vigueur, ils tuèrent autant de Juifs que les Juifs purent leur tuer des leurs. Quelques-uns mirent le feu à leurs maisons, pour priver, par cet incendie, leurs ennemis du butin qu'ils espéroient d'y faire. D'autres tuèrent leurs femmes & leurs enfans, dans le désespoir de les pouvoir soustraire à l'esclavage auquel les Juifs n'auroient pas manqué de les réduire. Le Senat étoit assemblé, lorsque (a) ce saccagement commença: les cinq cents Sénateurs dont il étoit composé se réfugièrent dans le temple d'Apollon. Mais Alexandre les y fit égorger, & s'en retourna à Jerusalem après avoir ruiné Gaza, dont il ne put se rendre maître qu'après un an de siège.

(a) Ce ne fut point lorsque ces troupes sanguinaires entrèrent dans la ville, que le Senat étoit assemblé & qu'il s'enfuit dans le Temple d'Apollon, mais lorsqu'Alexandre la livra au pillage de ses troupes. Joseph vient de dire que ce Prince n'y fit point de mal d'abord; ainsi, il y eut quelque intervalle entre la prise de Gaza & son saccagement, & ce fut

pendant cet intervalle que le Senat s'assembla. C'est le sens le plus naturel que l'on puisse donner à τὸν ἱερὸν : & M. d'Andilly, qui fait entrer alors les troupes d'Alexandre dans la ville, n'a pas fait attention qu'elle s'étoit déjà rendue, & que ces troupes y étoient entrées par conséquent en tout ou en partie.

IV. Antiochus, surnommé Grypus, mourut vers ce même temps, par la trahison d'Héraclion (a), après avoir vécu quarante-cinq ans, & en avoir régné vingt-neuf. Son fils Séleucus fit la guerre à son oncle Antiochus de Cyzique, le vainquit, & l'ayant fait prisonnier, le fit mourir (b). Peu de temps après, son fils Antiochus le pieux (c), alla à Arade, où il prit le diadème. Il fit la guerre à Séleucus, le vainquit, & le chassa de la Syrie. Séleucus se retira à Mopsueste, ville de la Cilicie. Il voulut exiger de grandes sommes des habitans, ce qui les irrita tellement, qu'ils mirent le feu à son palais & l'y brûlerent avec ses Officiers (d).

Pendant qu'Antiochus, fils d'Antiochus de Cyzique, régnoit en Syrie, un autre Antiochus, frere de Séleucus, lui fit la guerre; mais il fut défait avec toute son armée, & perdit lui-même la vie. Philippe, son frere, prit le diadème après sa mort, & régna dans une partie de la Syrie.

Ptolémée Lathure fit venir de Cnide son quatrième frere (e), qui s'appelloit Démétrius Eucaire, & l'établit Roi à Damas. Antiochus tint courageusement tête aux deux freres; mais il ne vécut pas long-temps. Car étant allé au secours de (f) Laodicée, Reine des Galadenes, qui avoit guerre avec les Parthes, il mourut généreusement dans une bataille qui se donna (g).

(a) » Grypus dressa des embûches à son frere le Cyzénique; quoiqu'il fût son frere de mere; mais le Cyzénique les ayant déconcertées, lui déclara la guerre, le chassa, & régna en sa place en Syrie. « *Appien, Guer. Syrien. pag. 214.*

(b) Ce fut lui, selon Porphire, qui se donna la mort, en se passant son épée au travers du corps.

(c) » Antiochus fils du Cyzicénien, & Antonin surnommé Eusebe, vinrent à Arade. « M. d'Andilly abandonne ici mal-à-propos son guide, Sig. Gelenius, pour s'attacher au Grec. Il n'y eut jamais d'Antonin Eusebe sur le trône de Syrie, & ce ne fut qu'Antonius Eusebe, qui alla se faire couronner à Arade. Le Père Petau avoit remarqué l'altération du Grec & l'avoit corrigé. *Doctr. Tempor. liv. 10. chap. 45.*

(d) Appien. *Guer. Syrien. pag. 214.*

(e) Le quatrième frere de Philippe.

Antiochus Grypus avoit laissé en mourant cinq enfans. Séleucus, Antiochus & Philippe, jumeaux, Démétrius Eucaire, & Antiochus surnommé Denys.

(f) » Étant allé à Laodicée au secours de la Reine. « &c. L'élégant Traducteur transforme dans une ville le nom de la Reine des Galadéniens.

(g) M. Vaillant prétend, dans son Histoire des Rois de Syrie, par les médailles, que le texte de Joseph est corrompu, ou qu'il se trompe dans ce qu'il raconte de la Reine des Galadenes, & de la fin d'Antiochus le pieux. Son texte peut avoir souffert quelque altération, mais les raisons qu'il apporte le sçavant Antiquaire pour prouver qu'il se trompe, ne paroissent pas concluantes. S'il est le seul qui parle de la guerre des Parthes contre la Reine des Galadenes, ce n'est pas le seul fait dont nous n'avons de connoissance que par le rapport d'un Ecrivain, & que nous ne rejettons pas pour cela. Si la manière dont

Par cette mort, Démétrius & Philippe demeurèrent maîtres de la Syrie, comme d'autres Auteurs l'ont rapporté.

V. Les Juifs cependant se souleverent contre leur Roi Alexandre ; un jour de fête qu'il étoit auprès de l'autel & qu'il alloit sacrifier, ils l'insulterent en lui jettant des citrons à la tête. C'est l'usage des Juifs, de porter à la fête des Tabernacles des branches de palmiers & de citroniers ; mais nous l'avons remarqué ailleurs. Le peuple poussa l'insulte jusqu'à lui reprocher qu'il étoit le petit-fils d'une esclave (a), & par conséquent indigne de la dignité à laquelle il étoit élevé, & d'offrir des sacrifices à Dieu. Alexandre lava cet affront dans le sang de six mille Juifs, qu'il immola à sa fureur, & pour se mettre par la suite à couvert de pareil outrage, il fit élever une balustrade de bois autour de l'autel & cette partie du Temple dans laquelle il n'étoit permis qu'aux Prêtres d'entrer. Il prit à sa solde des Pisidiens & des Ciliciens ; mais il ne se servit point de Syriens, parce qu'il étoit ennemi de cette nation. Il vainquit les Moabites & les Ammonites, les obligea de lui payer tribut, & détruisit Amatonte, sans que Théodore osât en venir aux mains avec lui. Il ravagea les terres (b) des Arabes ; mais ayant donné bataille à Obad, un de leurs Rois, il tomba dans une embuscade que ce Roi lui avoit dressée dans des che-

il fait mourir Antiochus le pieux est différente de celle que racontent Porphire, Eusebe & Appien, en ont-ils été mieux informés que Joseph ? Le préjugé est en sa faveur. Ce n'est pas au reste que je regarde comme certain ce qu'il raconte en cet endroit. Mais nier ou assurer un fait sans preuves, c'est en faire dépendre la vérité ou la fausseté, de notre fantaisie.

(a) » Et que la plus grande grace qu'ils
» pussent lui faire, étoit de lui laisser le
» choix du supplice qui paroîtroit le
» moins affreux, soit en se donnant le
» coup à soi-même, soit en le recevant
» d'un autre. « *Hist. des Empir. & des*
» *Répub.* Tom. 7. pag. 443. Joseph n'étoit
pas assez poli, pour faire faire par les
Juifs des offres si obligeantes à Alexandre.
Il ne dit point non plus, qu'après l'in-
sulte que les Juifs firent à Alexandre, ce
Prince » agissant lui-même avec plus de
» fureur que tous les autres, il en tua
» six mille. « *Ibid.* Tom. 8. pag. 394.

(b) M. Havercamp a changé τῶν Ἀράβων qu'on lisoit dans les anciennes éditions en τῶν Ἀρᾶβων. Il n'y a rien à changer, Ce Sçavant ne faisoit pas réflexion que τῶν signifie quelquefois *terram*, en sous-entendant γῆν. Que la pensée de Joseph est » qu'Alexandre ravagea les terres des » Arabes, mais qu'il contraignit les Moabites & ceux de Galaade de lui payer » tribut. « Je supplée ἰνδύχασε entre ἀπαγαγὼν & κατέσχευε. Le sens demande ce supplément. Je ne me souviens point que cet Auteur ait jamais fait remarquer, que les Moabites & les Galaatides étoient Arabes. La remarque n'eût pas été juste à l'égard des derniers. Car il est certain que les habitans de la Galaatide étoient Juifs du temps de Judas Machabée, & qu'ils y possédoient Barasa, Bosor, Alimas, Casphor, Megeth, & Carnaim, » qui étoient toutes de grandes & de » fortes villes. « 1. *Machab.* chap. 5. v. 25. & 26.

mins rudes & difficiles à franchir , & fut poussé par le grand nombre (a) des chameaux des ennemis dans un fond près du village de Gadare , dans la Galaatide , dont il eut beaucoup de peine à se tirer.

Alexandre se retira à Jerusalem après cette défaite , & outre le déplaisir qu'elle lui causa , il eut encore celui de se voir forcé , par les continuelles insultes que lui faisoient ses sujets , de leur faire la guerre pendant six ans , & d'en faire mourir au moins cinquante mille. Il faisoit cependant tout ce qu'il pouvoit pour les faire revenir de la haine qu'ils avoient conçue contre lui , mais ses efforts inutiles ne faisoient que l'animer davantage ; & un jour qu'il demanda au peuple ce qu'il devoit donc faire pour l'appaiser , on lui cria tumultuairement : Egorgez-vous (b).

C H A P I T R E X I V .

LES Juifs envoyèrent demander du secours à Démétrius Eucaire. Dès qu'Alexandre apprit qu'il leur en donnoit , & qu'il étoit campé auprès de la ville de Sichem , où ceux qui l'avoient appelé l'étoient allé joindre, il fut à sa rencontre avec six mille deux cents étrangers, qu'il avoit pris à sa solde, & environ vingt mille Juifs qui lui étoient demeurés attachés. L'armée de Démétrius étoit composée de trois mille hommes de cavalerie , & de quarante-mille d'infanterie. L'un & l'autre se donnèrent de grands mouvemens : Démétrius , pour débaucher les Grecs qu'Alexandre avoit pris à sa solde ; & Alexandre , pour porter les Juifs que Démétrius avoit dans son armée à l'abandonner. Mais ni l'un ni l'autre n'ayant pû réussir , il en fallut venir à une bataille. Démétrius la gagna , mais il y perdit beaucoup de monde. Les étrangers qu'Alexandre avoit à sa solde furent tous tués , après avoir donné de grandes preuves de courage & de fidélité.

(a) » Le Roi des Arabes le fit tomber
» dans une embuscade , battit son armée
» & la fit fouler par ses chameaux. « *
M. Basnage s'en est sans doute rapporté
à quelque mauvaise Traduction : car il

étoit très-capable de voir , en allant à la source , que Joseph ne dit rien de semblable.

(b) Voyez Remarque XIV.

* Basn. Hist. Juifs , Edit. 1716.

II. Ce Prince fut obligé de s'enfuir dans les montagnes, où six mille Juifs, touchés de ce revers de fortune, furent se donner à lui. Ce renfort donna de la crainte à Démétrius, & l'obligea de se retirer. Les autres Juifs continuèrent néanmoins de faire la guerre à leur Roi. Mais il les battit, & leur défaite fut si considérable, qu'elle obligea les principaux de se renfermer dans Bethom. Il les y assiégea, & s'étant rendu maître de la place, il les fit conduire à Jérusalem, où il commit l'action la plus inhumaine que l'on puisse imaginer. Pendant un festin qu'il donnoit à ses concubines, dans un lieu élevé & d'où la vuë se portoit au loin, il en fit crucifier huit cents, & égorger sous leurs yeux avant qu'ils fussent morts, leurs femmes & leurs enfans (a). Il pouvoit se venger, & avec justice, des maux qu'ils lui avoient faits; mais il porta sa vengeance à un excès de barbarie qui n'est pas excusable. Ses sujets l'avoient indignement outragé par leurs séditions & leurs révoltes, ils l'avoient souvent réduit aux dernières extrémités, même au risque de perdre la vie & la couronne: peu contents de lui faire la guerre par eux-mêmes, ils avoient appelé les étrangers à leur secours, & l'avoient forcé de céder au Roi des Arabes ce qu'il avoit conquis dans le pays des Moabites, des Galaatides & aux environs, pour l'empêcher de se joindre à eux. Il ne lui convenoit cependant point, & rien ne pouvoit l'autoriser à exercer une vengeance aussi barbare. Cette cruauté lui fit donner le nom de Tracide (b). Ce qui restoit des séditeux qui s'étoient armés contre lui, se sauverent pendant la nuit au nombre d'environ huit mille, & sont depuis demeurés errants & fugitifs tant qu'il a vécu. La suite de son règne a été fort paisible.

Barbarie d'Alexandre.

III. Démétrius alla à son retour de Judée assiéger son frere

(a) *Reges qui mobilitate Vulgi expulsi, resumpti per arma dominatione, fugas civium, urbium everfiones, frustum, conjugum, parentum neces, aliaque solita regibus ausi, superstitionem fovebant.* * Une partie de ces traits peuvent convenir au Roi Alexandre. Mais Tacite le dit en général des Rois que les Juifs se donnerent après le règne d'Antiochus Epiphane, & cela n'est pas véri-

table dans cette généralité.

(b) On ne sçait pas l'étymologie de ce mot. Voyez la Note y. M. Prideaux ** le fait venir de Traces; » parce que ce » peuple passoit pour ce qu'il y avoit dans » le monde de plus sanguinaire & de » plus barbare. « Mais, outre qu'il y a un d dans le nom injurieux que les Juifs donnerent à leur Roi, il est à présumer qu'ils le prirent de leur Langue.

* Tacite Hist. liv. 5. numero 8.

** Hist. des Juifs, Tom. 4. pag. 160.

Philippe à Bérée. Son armée étoit de mille cavaliers & de deux mille fantassins. Straton, tyran de cette ville, & allié de Philippe, appella à son secours Zize, Philarque des Arabes, & Mitridate (a) Zinace, Général des Parthes. Ils y vinrent & assiégèrent Démétrius dans son camp. Le défaut d'eau, & la multitude de flèches dont ils l'accabloient l'obligèrent de se rendre avec ses troupes. Les Vainqueurs, après avoir fait un riche butin dans le pays, envoyèrent Démétrius à Mitridate, qui commandoit alors aux Parthes; mais tous ceux d'Antioche qui avoient été pris, furent renvoyés sans rançon. Mitridate traita Démétrius jusqu'à sa mort avec toute sorte de distinction. Pour Philippe, il alla après cette victoire à Antioche, dont il se mit en possession, & régna sur toute la Syrie.

CHAPITRE XV.

LE frere de Philippe, Antiochus surnommé Denys (b), qui vouloit se faire un Etat, alla à Damas, s'en rendit maître & s'y fit déclarer Roi. Philippe ayant sçu qu'il avoit entrepris une expédition contre les Arabes, vint assiéger Damas. Mileté, qu'Antiochus avoit laissé pour commander dans la ville & dans la citadelle, lui livra l'une & l'autre. Philippe manqua de reconnaissance, & ne lui tint rien de ce qu'il lui avoit promis pour le faire rentrer dans cette place; car il vouloit qu'on crût que ce n'étoit pas à lui qu'il étoit redevable de l'avoir recouvrée, mais à la seule terreur de son nom: & en le récompensant (c) comme il le devoit, on eût pû soupçonner le contraire. Mileté

(a) M. d'Andilly appelle Mitridate Roi des Parthes. Mais, outre qu'on n'en connoît point qui ait porté le surnom de Zinace, Joseph ne l'appelle que Général, commandant des Parthes. *Τὸν Παρθύατον ἡγεῖτον.*

(b) Tanti porro pretii ac ponderis hic nummus est [ANTIOXOY ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ] ut unius ipsius testimonio illustris. Spanhemius, pag. 434. Antiquitatum Judaicarum scriptori Josepho fidem prorsus abjudicandam esse pronunciet, ubi Dionysii cognomen non isti Antiocho tribuit quem sextum appellant, sed alteri

multo posteriori quem fingunt, & quem Antiochum 12. vocant. *Harduin. pag. 600.* La conclusion est violente. Quel est l'Hittorien auquel on pourroit ajouter foi, si, parce qu'il est tombé dans une faute aussi légère qu'est celle de s'être trompé dans le surnom de quelque Prince, il ne mérite aucune créance?

(c) Le nouvel Editeur de Joseph félicite dans la Note p M. Hudson d'avoir suppléé la négation *μη* devant *δορούμενος*. Pour confirmer la conjecture, il ajoute, que l'excellent manuscrit de Leyde a cette négation. Si je prends bien la pensée de

faïsit le temps que ce Prince étoit allé à l'Ippodrome , il lui fit fermer les portes , & conserva ainsi Damas à Antiochus.

La nouvelle de l'entreprise de Philippe , que reçut Antiochus , le faisoit retourner sur ses pas , lorsqu'il apprit qu'elle avoit échoué. Il continua donc à marcher contre l'Arabie , & il prit son chemin par la Judée , à la tête d'une armée de huit mille hommes de pied , & huit cents chevaux (a). Alexandre , à qui cette marche paroïssoit suspecte , fit faire de profondes tranchées depuis Chabarzabé , qu'on appelle aujourd'hui Antipatris , jusqu'à Joppé sur mer , le seul endroit qu'il pouvoit forcer. Il y fit faire un mur & élever des tours de bois , avec des courtines dans l'espace de cinquante stades , & il attendit Antiochus derrière ces retranchemens : mais ce Prince y mit le feu & continua à marcher contre l'Arabie. Le Roi des Arabes se retira d'abord , mais il reparut aussi-tôt à la tête d'un corps de dix mille hommes de cavalerie (b). Antiochus fut à sa rencontre , & soutint l'action avec beaucoup de courage. Mais s'étant avancé pour soutenir un corps de ses troupes qui foiblissoit , il fut tué entre les bras de la victoire qu'il remportoit. Ses troupes le voyant mort prirent la fuite & se jetterent dans le village de Cana , où elles périrent presque toutes faute de vivres.

II. Aréras régna après Antiochus dans la Célé-Syrie ; ceux qui étoient maîtres de Damas , lui ayant déferé la couronne en haine de Ptolémée fils de Mennée. Ce Prince fit la guerre aux Juifs , gagna une bataille contre Alexandre auprès d'un endroit qu'on appelle Addida , mais il se retira après avoir fait alliance avec lui.

III. Alexandre assiégea une seconde fois la ville de Dion ,

Joseph , elle n'est point nécessaire. Car il veut , ce semble , dire que Démétrius paya Mileté d'ingratitude , & qu'il ne lui donna rien de ce qu'il lui avoit promis ; parce qu'il vouloit qu'on crût que ce n'étoit pas à lui qu'il étoit redevable de la prise de Damas ; mais à la crainte qu'on avoit eue de ses forces : qu'en le récompensant comme il le devoit , οὐκ ἔχων , on pourroit croire qu'il lui en avoit obligation. Ainsi , sans mettre une négation devant δορῶμενος , je ne mets que la particule δὲ après ce participe.

(a) Ce sont de petites additions , que

l'Histoire des Empires & des Républiques fait à Joseph , lorsqu'il dit , Tom. 7. pag. 447. » qu'après que Dionysius eut » réparé les défordres commis par son » frere aux environs de Damas , il rassembla ses troupes pour retourner en » Arabie . . . & qu'Aréras , persuadé » qu'il ne manqueroit pas de revenir » contre lui , avoit levé de nouvelles » troupes , & s'étoit fait une armée beaucoup plus considérable que la première &c.

(b) Voyez Remarque XV.

Alexandre s'oppose en vain à la marche qu'Antiochus prenoit par la Judée pour aller attaquer l'Arabie.

& il marcha, après l'avoir prise, contre Essa, ou Zénon avoit renfermé ce qu'il avoit de plus précieux. Il l'entoura d'une triple muraille & la prit. Il attaqua ensuite Gaulane & Séleucie, & il ajouta à leur conquête ce qu'on appelle le Ravin d'Antiochus avec le fort de Gamala. Démétrius en étoit maître, mais comme il avoit plusieurs sujets d'être mécontent de lui, il l'en dépouilla (a). Trois ans se passèrent en ces heureuses expéditions, après lesquels il retourna à Jérusalem, où tant de glorieux succès le firent recevoir avec de grands témoignages d'affection.

I V. Les Juifs se rendirent maîtres, sous son règne, de plusieurs villes de Syrie, d'Idumée, & de Phénicie. Ils possédoient sur le bord de la mer, la tour de Straton, Apollonie, Joppé, Jamnia, Azot, Gaza, Antédone, Raphnia, & Rinocolure : & dans le continent aux environs de l'Idumée, Ador, Marissa, Samarie, les montagnes du Carmel & d'Itabure, Scythopolis & Gadara. Enfin aux environs de la Gaulanitide, Séleucie & Gabala (b) ; & vers les Moabites, Médaba, Lemba, Oronas, Gelithone, Zara, le Vallon Cilicius (c), & Pella. Les Juifs détruisirent cette dernière ville, parce que ses habitans ne voulurent pas quitter leur Religion pour embrasser la leur. Ils possédoient encore plusieurs autres villes de Syrie (d), qu'ils avoient conquises.

V. Après les événemens que je viens de rapporter, Alexandre fut attaqué d'une fièvre quarte, qui dura trois ans. Ce fut l'effet des fatigues qu'il s'étoit données à la guerre (e). Elle ne l'empêcha pas de la continuer & de la faire, jusqu'à ce qu'épuisé de travail, il mourut sur les confins des Geraséniens, où

(a) » Et l'emmena prisonnier à Jérusalem. « C'est une addition de M. Priedeaux, *Hist. Juifs*, Tom. 4. pag. 169.

(b) Le Cardinal Noris croit qu'on doit lire Γάμαλα. La conjecture est juste. *De Epoch. Syro-Maced.* Dissert. tertia, pag. 252.

(c) L'ancien Interprète a cru qu'αὐλῶνα signifie quelqu'un des bourgs ou villes que les Juifs possédoient sous le règne d'Alexandre. M. d'Andilly : » Et dans » la Cilicie, Aulon & Pella. « On ne » sçait pas précisément la position de cet endroit ; mais Pella étoit par-delà le Jourdain, & les Juifs n'ont jamais rien possédé dans la Cilicie. Voyez la Note f.

(d) » Qui avoient été ruinées. « [M. d'Andilly]. Κατασπαρμμένα, est susceptible de ce sens. Mais remarque qu'un Prince possède plusieurs villes qu'il a ruinées ?

(e) Ἐκ μέθης, par l'ivrognerie. Mais il y a si peu de différence entre μάχη & μέθη, qu'un Copiste a pu facilement écrire l'un pour l'autre. On ne remarque rien, dans ce que Joseph dit d'Alexandre, qui donne lieu de croire qu'il se livra à l'ivrognerie. Mais il paroît que sa passion fut celle des armes. Ce que l'Historien Juif ajoute, que la fièvre ne l'empêcha pas de faire la guerre, en est la preuve.

il étoit occupé à faire le siège de Ragaba , qui est au-delà du Jourdain. Lorsque la Reine vit qu'il n'y avoit aucune espérance qu'il pût recouvrer sa santé (a) , pénétrée de douleur , par les tristes réflexions qu'elle faisoit sur l'état d'abandonnement où elle alloit être réduite avec les Princes ses enfans ; „ Dans quel „ érat nous laissez-vous , lui dit-elle fondant en larmes , moi „ & mes enfans ? Nous avons besoin du secours de tout le „ monde , & vous n'ignorez pas que le peuple est contre „ nous ?

Embarras extrêmes où la mort d'Alexandre jette la Reine sa veuve. Conseil que lui donne ce Prince.

„ Si vous suivez , lui dit le Roi , le conseil que je vais vous „ donner , vous conserverez la couronne & les Princes vos „ enfans. Cachez ma mort aux troupes jusqu'à ce que Ragaba „ soit pris. Vous vous en retournerez à Jerusalem avec la gloire „ d'en avoir fait la conquête. Donnez quelque part aux Pharisiens dans les affaires ; par reconnoissance pour les égards „ dont vous les préviendez ; ils feront de grands éloges de vous „ au peuple , & vous l'attacheront. Il ajouta , qu'ils s'étoient „ acquis une grande autorité sur la Nation ; qu'ils pouvoient „ perdre ceux qu'ils haïssoient , & faire de grands biens à ceux „ qu'ils aimoient ; que le peuple croyoit facilement tout le „ mal que l'envie & la jalousie leur inspiroit de dire contre „ quelqu'un ; que ce qui les avoit indisposés contre lui , étoit „ le mépris qu'il avoit témoigné faire d'eux. Quand vous „ ferez de retour à Jerusalem , mandez les plus considérables ; „ montrez-leur mon corps , & affectant de paroître l'abandonner à leur discrétion , dites-leur que vous les laissez les „ maîtres de lui refuser la sépulture , à cause du mal que je „ leur ai fait , ou d'exercer sur lui telle autre vengeance que „ leur haine pourroit leur suggerer ; assurez-les que vous ne „ ferez rien dans le gouvernement de l'Etat sans prendre leur „ avis. Si vous leur parlez ainsi , ils me feront faire les obsèques les plus magnifiques. Maîtres de me faire tout le mal „ qu'ils voudront , ils ne voudront plus m'en faire. „ Alexandre mourut après avoir donné ces avis à la Reine ; il étoit âgé de quarante neuf ans , dont il en avoit régné vingt-sept.

(a) ἰσχυράφρονα : qu'il ne presentoit aucune espérance de santé , qu'il n'en traçoit aucune. Saint Clement dit dans sa première Epître aux Corinthiens , que saint Paul étoit un grand modèle , un

grand tableau de santé : ὑπομονὴς γὰρ μέγας ὑπογραμμὸς. La métaphore, je crois , est prise de la peinture. Voyez Hésychius.

C H A P I T R E X V I.

La Reine chargée du gouvernement de l'Etat par le Testament d'Alexandre.

I. **A**LEXANDRA prit Ragaba, parla aux Pharisiens ; comme le Roi le lui avoit conseillé, les rendit maîtres de son corps, & protesta que pour les affaires de l'Etat, elle vouloit régler sa conduite sur leur avis. *Ces déférences* les firent revenir de la haine qu'ils avoient portée à Alexandre, les attacha à la Reine & lui en fit des amis. Ils publièrent partout les grandes actions d'Alexandre, & que la Nation avoit perdu par sa mort un véritable Roi. Ces louanges le firent extrêmement regretter du peuple, il parut affligé de sa mort, & il lui fit faire des obsèques plus magnifiques qu'on n'avoit faites à aucun des Rois ses prédécesseurs. Alexandre laissoit deux fils, Hircan & Aristobule ; il avoit ordonné par son Testament, que le gouvernement de l'Etat fût déferé à la Reine Alexandra. Hircan, peu propre au maniement des affaires, se livroit, par goût, aux tranquilles douceurs de la vie privée. Aristobule au contraire aimoit l'action & étoit plein de courage. Le peuple aimoit la Reine, parce qu'il croyoit qu'elle avoit toujours désapprouvé ce qu'il avoit trouvé de reprehensible dans la conduite du Roi.

II. Elle fit déclarer Hircan Grand-Prêtre, parce qu'il étoit l'aîné, mais sur-tout parce qu'il paroissoit peu disposé à donner quelque application aux affaires. Elle en abandonna toute la conduite aux Pharisiens, & commanda au peuple de leur obéir. Elle rétablit certaines Loix qu'ils avoient faites selon la tradition des ancêtres, mais qu'Hircan son beau-pere avoit abrogées. Cette Princesse avoit le nom de Reine, les Pharisiens en avoient l'autorité. Ils rappelloient les bannis, donnoient la liberté aux prisonniers : & ils agissoient en tout comme maîtres & souverains. Cependant Alexandra prenoit un grand soin du gouvernement de l'Etat. Elle prit plusieurs troupes étrangères à sa solde, augmenta ses forces, & sut rendre sa puissance formidable aux Princes voisins, qu'elle obligea à lui envoyer des otages. Une profonde paix régnoit dans tous ses Etats. Les Pharisiens ne lui permettoient pas d'en goûter les douceurs, ils la fatiguoient par leurs importunités à demander qu'elle fit

mourir ceux qui avoient conseillé à Alexandre de commander le meurtre des huit cents personnes dont nous avons parlé. Ils se saisirent d'un d'eux nommé Diogene, qu'ils firent mourir ; quelques autres , successivement , eurent le même sort , & cela continua jusqu'à ce que les plus considérables se rendirent au palais. Ils avoient à leur tête Aristobule , qui désapprouvoit ouvertement la conduite qu'on tenoit , & laissoit voir assez clairement , que s'il se trouvoit en force , il ne souffriroit pas que la Reine sa mere abusât ainsi de son pouvoir. » Ils lui re-
 » présenterent à quels dangers ils s'étoient livrés , dans les
 » grandes actions qui s'étoient faites pour donner au feu Roi
 » des preuves de leur fidélité ; qu'ils la supplioient de ne les pas
 » priver absolument de ce qu'ils avoient lieu d'espérer , *en ser-*
 » *vant l'Etat avec zèle* ; qu'après avoir échappé aux dangers
 » de la guerre , leurs ennemis les faisoient égorger dans leurs
 » maisons comme de vils animaux , sans qu'on les châtiât de
 » tels excès : que s'ils bornoient leur vengeance à ceux qu'ils
 » avoient fait mourir , le respect dont ils étoient pénétrés pour
 » leurs maîtres , étoufferoit leur ressentiment ; mais que s'ils
 » prétendoient continuer ces cruautés , ils la prioient de per-
 » mettre qu'ils sortissent de ses Etats ; qu'ils s'adressoient à
 » elle pour obtenir cette faveur , parce que , bien loin de cher-
 » cher quelque voie de salut sans son aveu , ils étoient prêts
 » à mourir aux portes du palais , si elle leur refusoit cette gra-
 » ce ; qu'ils la supplioient cependant de considérer combien il
 » seroit honteux , & pour elle & pour eux , de souffrir que les en-
 » nemis du feu Roi les y égorgeassent ; qu'il n'y avoit rien qu'A-
 » rétas & les autres Rois ne donnassent volontiers , pour s'at-
 » tacher des gens , dont le nom seul les faisoit trembler : ils se
 » réduisirent même à lui demander , qu'au moins , si elle ne vou-
 » loit pas qu'ils passassent au service des puissances étrangères ,
 » & que d'ailleurs elle fût résolue de ne mettre aucunes bor-
 » nes à la passion des Pharisiens , elle les envoyât en garnison
 » dans différentes forteresses , où ils consentoient volontiers
 » d'aller mener une vie obscure , si , par une triste fatalité , les
 » fidèles serviteurs du feu Roi devoient être continuellement
 » persécutés dans Jerusalem.

III. Ils appuyèrent ces représentations de divers autres motifs semblables , & invoquerent les manes d'Alexandre , pour les porter à prendre compassion de ceux qu'on avoit fait mou-

Les Pharises
 siens se vengent
 cruellement de
 ceux qui
 avoient été en
 faveur sous le
 règne précé-
 dent.

Remontran-
 de ceux que les
 Pharisiens per-
 sécutoient.

rir, & de ceux qui couroient risque de subir le même sort. Il n'y eut aucun des assistans qui ne fondît en larmes; Aristobule, sur-tout, fit bien voir de quels sentimens il étoit animé, par les reproches qu'il fit à la Reine. Ces malheureux néanmoins pouvoient bien s'imputer à eux-mêmes les maux dont ils se plaignoient; ils avoient laissé prendre, contre toute équité, les rênes du gouvernement à une femme possédée de l'ambitieuse fureur de commander: comme si le feu Roi n'eût point laissé (a) d'enfans *capables de gouverner*. Cette Princesse au reste crut ne pouvoir mieux faire que de leur confier la garde des places fortes, se réservant Hyrcanie, Alexandrion, & Macheronte, où elle avoit mis ce qu'elle avoit de plus précieux. Elle envoya peu de temps après Aristobule à Damas, avec des troupes, contre Ptolémée (b) fils de Mennée, qui étoit un mauvais voisin pour cette ville; mais ce Prince retourna à Jerusalem sans avoir rien fait de remarquable.

IV. Le bruit courut dans le même temps, que Tigrane (c), Roi d'Arménie, s'étoit jetté dans la Syrie à la tête d'une armée de cinq cents mille hommes, & qu'il devoit pousser jusques en Judée. Cette nouvelle remplit de crainte Alexandra & toute la Nation. Cette Princesse lui envoya des Ambassadeurs, avec de magnifiques présens, & plusieurs choses rares. Sélène, qu'on appelloit aussi Cléopatre, régnoit en Syrie, & elle avoit porté

(a) Sans désapprouver la leçon du manuscrit de Leyde, ni la conjecture du nouvel Editeur, j'aimerois mieux faire prendre la place d'ἔτετα, & lire, γένεας ὡς μὴ οὐκ ἔστι, comme s'il n'avoit pas laissé d'enfans.

(b) Ptolémée est dit ici τῷ Μενναίου λεγομένου, *Cognomine Mennaum*. Ptolémée Menneus [M. d'Andilly.] Mennée n'est pas le surnom de Ptolémée, mais le nom de son père: on s'en convaincra, si l'on consulte les endroits de Joseph qu'on indique au bas de la page. * Un Scoliaſte, pour dire qu'une personne est fils d'un tel, se contente quelquefois de mettre l'article devant le nom du père, qu'il met au génitif: un Critique qui ignoroit cela, ou qui n'y faisoit pas atten-

tion, a pu croire que τῷ Μενναίου étoit le surnom de Ptolémée, & que λεγομένου avoit été omis par les Copistes, & dans cette pensée en faire une petite scolie à la marge de son Livre, qui est passée ensuite dans le Texte.

(c) M. Vaillant, qui a fait l'Histoire des Rois de Syrie par les médailles, nous en a donné deux de Tigrane. On voit sur la Tiare que présente la première, deux oiseaux, que M. Spanheim croit être des faucons. M. Vaillant les prenoit pour des aigles. Puisqu'il n'est pas défendu de deviner, ne seroit-ce point une colombe & un corbeau? On convient qu'il s'étoit conservé une tradition en Arménie, que c'étoit sur une de ses montagnes que l'Arche s'étoit reposée.

* Antiq. Juiv. liv. 14. pag. 718. numero 1. 712. numero 3. Guer. Juifs, liv. 1. chap. 3. numero 3.

les habitans de Ptolémaïde à en fermer les portes à Tigrane. Les Ambassadeurs d'Alexandra le trouverent occupé au siège de cette ville. Ils le prièrent de prendre des sentimens favorables pour leur Reine & pour leur Nation. Ce Prince leur témoigna de la reconnaissance, de ce qu'ils étoient venus de si loin le complimenter, & les renvoya avec de bonnes espérances. Il venoit de prendre Ptolémaïde, lorsqu'il apprit que Lucullus poursuivoit Mitridate, que ce Prince s'étoit sauvé en Ibérie, & que le Général Romain l'ayant manqué, étoit entré en Arménie, où il faisoit le dégât. Ces nouvelles obligèrent Tigrane de retourner dans son royaume.

V. Alexandra étant tombée dangereusement malade, Aristobule crut l'occasion favorable pour se rendre maître des affaires. Il se déroba la nuit avec un seul domestique (a), pour se rendre aux places fortes où les serviteurs du Roi son père avoient été envoyés. Ce Prince, depuis long-temps, souffroit impatiemment la manière dont la Reine se conduisoit dans l'administration des affaires; il craignoit sur-tout qu'après sa mort, sa famille ne tombât sous la puissance des Pharisiens, & il sentoit toute l'incapacité d'Hircan, qui devoit prendre après elle les rênes du gouvernement. Il ne confia son secret qu'à son épouse, qu'il laissa à Jerusalem avec toute sa famille. Il alla premièrement à Agaba, où il fut reçu par Galestes, qui y commandoit. La Reine fut un jour sans s'apercevoir qu'il s'étoit retiré de la cour, & ne soupçonna même qu'au bout d'un certain temps, qu'il en étoit sorti à dessein d'exciter quelque mouvement. Quand les nouvelles lui vinrent de tous côtés, que les places fortes, successivement les unes après les autres, se rangeoient sous son obéissance, car l'exemple de la première qui se rendit fut bientôt suivi par les autres, elle entra, ainsi que la Nation, dans de grandes inquiétudes. On jugeoit bien qu'Aristobule alloit se rendre maître de l'Erat, & on craignoit qu'il ne se vengeât des maux qu'on avoit faits à sa maison (b). On crut donc qu'on devoit renfermer son épouse & ses enfans dans la forteresse qui étoit auprès du Temple.

Cependant *Aristobule se formoit un parti*, & tant de monde se rendit auprès de lui, que sa cour avoit déjà l'air de celle

(a) Appien, Guer. Syrien. pag. 190.
Idem. Guer. Mitridate, pag. 382.

(b) Τῶν φίλων ne signifie peut-être
que les amis d'Aristobule.

d'un Roi. Quinze jours , à peu-près , lui suffirent pour se rendre maître de vingt-deux places. Il se servit de ces avantages pour lever des troupes dans la Traconitide , dans le mont Liban , & chez les Princes voisins. L'homme se prête facilement , quand la multitude le porte. Ceux qui travailloient à lui procurer la couronne , à laquelle il n'avoit pas lieu de prétendre , espéroient qu'il leur feroit de grands avantages , comme aux auteurs de son élévation. Les anciens de la Nation , & Hircan , se rendirent chez la Reine , pour la prier de donner ordre aux affaires , & de faire attention qu'Aristobule , après s'être rendu maître de tant de places , n'avoit qu'un pas à faire pour monter sur le trône ; ils ajoutèrent , que quelque malade qu'elle fût , il ne leur convenoit pas de régler rien d'eux-mêmes , tant que le ciel lui conserveroit la vie ; mais ils insisterent sur ce que le danger ne pouvoit être plus pressant. La Reine leur répondit , qu'ils pouvoient prendre tel parti qu'ils jugeroient convenable ; qu'elle leur en laissoit tous les moyens , l'Etat florissant , les troupes en bon état , & de grandes sommes dans le trésor ; que pour elle , étant prête de quitter la vie , le soin des affaires la touchoit peu.

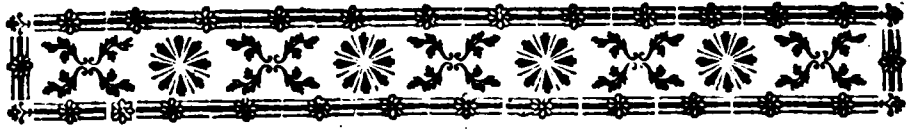
VI. Ce furent les dernières paroles que prononça cette Princesse. Elle vécut soixante & treize ans , & en régna neuf. Elle eut un courage au-dessus de la foiblesse de son sexe. Possédée de la fureur de commander , elle fit voir , dans les affaires qu'elle mania , combien elle en étoit capable , & que c'est faute de lumières , que bien des hommes échouent dans celles qu'ils traitent (a). Elle préféra toujours le soin du présent aux vaines inquiétudes d'un avenir incertain , sacrifia tout à la passion de regner avec empire ; & pour la satisfaire , l'honneur & la justice ne l'arrêterent jamais. Elle laissa néanmoins les affaires de sa famille dans un si mauvais état , que ses descendants perdirent bientôt tous les avantages que son ambition pour des choses qui ne convenoient point à son sexe , lui avoit

(a) Le nouvel Editeur a cru , après M. Hudson , que cet endroit étoit corrompu. On peut voir comme il le rétablit dans la Note γ. C'est peut-être la manière dont Josph s'étoit exprimé , je crois cependant qu'on peut donner un bon sens à cet endroit sans toucher à son texte. Alexandra fit voir , par la manière

dont elle gouverna , qu'elle étoit capable des plus grandes affaires , & que si les hommes échouent si souvent dans celles qu'ils manient , c'est qu'il prennent de fausses mesures , τὸ λανθάνειν ; puisque cette Princesse , quoique femme , avoit réussi dans celles qu'elle avoit entreprises.

procurés , par bien des fatigues & après de longues inquiétudes. Par sa trop grande confiance en des gens qui étoient ennemis de sa maison , elle rendit inutiles à l'Etat les efforts qu'auroient pû faire des gens capables de le soutenir. A sa mort, le trouble & la confusion s'emparèrent de sa cour. Ce fut ainsi que finit cette Princesse , qui néanmoins avoit toujours sçû maintenir la Nation en paix.





ANTIQUITÉS JUIVES,

LIVRE TREIZIÈME.

REMARQUES.

REMARQUE I.

De la position de Jonathas & de Bacchide, à la bataille qui se donna aux environs de la mer Morte, ou du lac Asphar

BACCHIDE, selon Joseph & l'Auteur du premier Livre des Machabées, campoit par-delà le Jourdain (a). Le sens naturel de cette expression, est qu'il passa ce fleuve, & qu'il le mit entre Jerusalem & son camp. Quelques circonstances de l'action qui se donna sur ses bords, pourroient souffrir cette position, mais il y en a d'autres qui ne peuvent pas s'y concilier.

La bataille se donne : Jonathas, pressé par Bacchide, passe au-delà du Jourdain. Que l'action se soit passée de quelque côté de ce fleuve que l'on voudra, la difficulté revient toujours. Car si ce fut en-deçà,

comment l'Ecriture dit-elle " que » Bacchide vint au-delà du Jourdain. " Si on met l'action au-deçà ce fleuve, comment Jonathas put-il, selon l'Ecriture, passer au-delà ce fleuve ? Bacchide retourne après cette action à Jerusalem, *ἐπέστρεψεν*. Il en étoit donc parti, mais comment s'y rendit-il sans repasser le Jourdain, si elle s'étoit donnée par-delà ? Car après avoir rapporté que Jonathas & ses gens se jetterent dans le fleuve & le passerent à la nage, l'Ecriture ajoute dans le Grec : " Bacchide & ses gens ne le passerent » pas après eux (b) ?

Un Général n'envoie, à la veille d'une bataille, ses équipages & ses bagages, que dans des lieux où il peut se retirer au cas de mauvais succès. Si la bataille se fût donnée au-delà le Jourdain, Jonathas n'eût pas pû, en cas d'échec, se retirer chez les Nabathéens. Car le Jourdain étoit derrière lui, & Bacchide, maître de la campagne, eût été

(a) Πέραν τοῦ Ἰορδάνου. chap. 9. v. 34.

(b) Καὶ οὐ διεβησαν ἐπ' αὐτοὺς τὸν Ἰορδάνον.

entre lui & ce peuple. Jonathas , en passant ce fleuve , le met en sûreté. Il n'y eût pas été en-deçà par rapport à Jerusalem , puisque Bacchide en étoit le maître , qu'il retourne à Jerusalem , & qu'à son retour , il bâtit des villes dans la Judée , & qu'il les fortifie de hautes murailles.

M. le Clerc (a) censure amèrement Joseph , de ce qu'en racontant les suites qu'eut la défaite de Saül , il dit que les Israélites de par-delà le Jourdain abandonnerent les villes pour se retirer dans des lieux naturellement fortifiés : les Israélites en effet , qui demeuroient au-delà ce fleuve , n'avoient pas sujet de craindre que les Philistins fussent les attaquer. Ce ne furent pas aussi eux qui abandonnerent leurs villes pour se mettre en sûreté : ce furent ceux qui demeuroient entre Jerusalem & le Jourdain. Si l'on peut faire à cette occasion quelque reproche à Joseph , ce n'est pas de l'avoir dit. Il connoissoit certainement mieux la position du Jourdain que son Censeur , mais d'avoir cru que la préposition *en-deçà* avoit la même étendue de sens en Grec que [**ghebér*] en Hébreu , & que comme celle-ci signifie quelquefois *sur les bords* , le long d'un fleuve , à son passage , la première avoit la même signification. Mais si c'est une faute à Joseph , elle lui est , si j'ose m'exprimer ainsi , commune avec les Ecrivains sacrés du Nouveau Testament ; car ils ont employé quelquefois cette préposition pour signifier *en-deçà* , ou le long d'un fleuve (b).

C'étoit , selon la Vulgate , à Béthanie , par-delà le Jourdain , que

saint Jean baptisoit. Mais , parce qu'on ne connoît point de Béthanie au-delà ce fleuve , on croit qu'Origene changea , dans les Exemplaires Grecs qui lui passèrent par les mains , Béthanie en Bethabara , qui étoit au-delà le Jourdain , & que c'est de cette correction qu'un grand nombre d'Exemplaires ont le dernier mot au lieu du premier. L'endroit où baptisoit saint Jean , pouvoit n'être qu'un passage , qu'un baque pour passer le Jourdain , qui ne subsistoit plus du temps de ce Père. Mais un peu de réflexion sur le sens dans lequel les Juifs Ellénistes ont quelquefois employé *en-deçà* eût empêché de chercher au-delà du Jourdain un lieu qui , selon toutes les apparences , étoit en-deçà.

Le motif du Précurseur de Jésus-Christ , dans le Baptême qu'il administroit , étoit d'inspirer aux Juifs des sentimens de pénitence , de les porter à retourner à Dieu dans toute la sincérité de leur cœur , & de les disposer à recevoir le Désiré des nations , que sa bonté leur avoit envoyé. C'étoit principalement les Tribus de Juda , de Benjamin , & de Lévi , qui faisoient l'objet de sa mission & de son zèle. Comme elles étoient le centre de la Religion du temps de Jésus-Christ , & qu'elles faisoient le gros de la Nation , le moyen dont Dieu lui avoit inspiré de se servir pour remplir ce grand dessein , il le leur rendit aussi aisé & facile que les circonstances du temps & la nature des lieux pouvoient le permettre. C'eût été au contraire le rendre difficile & embarrassant , que de les faire aller , sans nécessité , recevoir le Baptême au-delà le

(a) Comment. 1. Livre Rois , chap. dernier , v. 17.

(b) Voyez S. Glassius , *Philolog. sacr.* pag 1047.

Jourdain , pouvant leur épargner la peine du passage. Aussi voyons-nous que l'autre endroit où l'Ecriture dit que le Saint baptisoit (a) , étoit en-deçà du Jourdain.

Les termes de *deçà* , de *par-delà* , de *cis* , & d'*ultra* , doivent souvent s'entendre plutôt par les circonstances du fait dont il s'agit , ou de l'auteur qui les raconte , que par leur sens littéral & grammatical. Appien dit (b) que Tigrane se rendit maître de la Syrie τὴν μετ' Εὐφράτην , & de tous les Syriens jusqu'à l'Egypte. Ce Prince ne porta point ses armes par-delà ce fleuve. Ainsi μετ' Εὐφράτην ne signifie en cet endroit , que la Syrie jusqu'à l'Euphrate , comme l'a fort bien rendu le Traducteur. Le même Historien dit (c) que du démembrement des Etats d'Antigone , Séleucus eut τὴν μετ' Εὐφράτην Συρίαν ... ὀνόμαζον , la Syrie par-delà l'Euphrate. Μετὰ signifie en cet endroit *au-delà*. Cela est certain par ce qu'Appien venoit de dire , que Séleucus avoit été fait Roi de Babylonie. C'est un défaut d'attention dans saint Epiphane , d'avoir dit que les monts Garizim & Gébal étoient près de Jéricho , comme son sçavant Editeur en convient : mais auroit-il porté l'inattention jusqu'à placer ces montagnes au-delà le Jourdain ? J'aimerois mieux dire qu'il n'entend , par πέρα τοῦ Ιορδάνου , que vers le Jourdain , ou sur les bords de ce fleuve.

Saint Matthieu & saint Marc rapportent que Jesus-Christ , étant à Capharnaüm quelque temps avant sa Passion , venit in fines Judææ ultra Jordanem (d). Prévenu que πέρα

ne signifie que par-delà , l'on prétend que , pour se rendre à Jérusalem , le Sauveur du monde passa le Jourdain , & entra dans le pays occupé par les Tribus de Ruben , de Gad , & par la moitié de celle de Manassé. Ce n'étoit pas le chemin , du moins le plus droit : c'est en faire prendre le plus long à Jesus-Christ , passer & repasser le Jourdain , sans qu'on en vove la nécessité , & sans qu'on trouve rien dans l'Evangile qui l'autorise. Les Pharisiens viennent le trouver , après qu'il est sorti de Capharnaüm. Cette Secte étoit-elle répandue dans les Tribus dont on vient de parler ? Le centre de la Religion Juive paroît avoir été alors renfermé dans celles de Juda , de Benjamin , & de Lévi , & il semble que les premières avoient peu de relation avec les Juifs de deçà le Jourdain. Il est certain que les Evangélistes ne marquent point que Jesus-Christ ait passé le Jourdain pour se rendre à Jérusalem. On ne le suppose , que parce qu'on ne fait pas attention que πέρα signifie quelquefois sur les bords , *le long* ; & c'est le sens qu'il a bien vrai-semblablement en cet endroit. » Jesus , après avoir cessé de parler , » quitta la Galilée & fut aux confins de la Judée , au-delà du Jourdain. « Le terme de Judée étoit bien borné du temps de notre Seigneur : car on ne l'employoit alors ordinairement , comme il paroît par Joseph , que pour marquer le pays qu'occupoient les Tribus de Juda , de Benjamin , & de Lévi , & qui étoit borné à l'orient par le Jourdain. C'est ce que veulent dire saint Matthieu & saint Marc. Car il n'y

(a) *Æmon. S. Jean* , chap. 3. v. 23.

(b) *Guer. Syrien.* pag. 190.

(c) *Ibid.* pag. 197.

(d) *S. Matth. chap. 19. v. 1. S. Marc. chap. 10. v. 1.*

neuroit pas de sens à dire que le pays de par-delà ce fleuve bornoit ou confinoit à la Judée. On dit qu'une montagne, qu'une rivière, bornent un pays, lui confinent, mais on ne dit pas que ce qui est par-delà un fleuve, ou une montagne, bornent un pays ou lui confinent.

Le verset quarante-trois du neuvième chapitre du premier Livre des Machabées, justifie ce sens particulier de la préposition *πῆρ*. Car après avoir lu au verset trente-quatre, que Bacchide alla avec toute son armée *πῆρ τοῦ ἰορδάνου*, on trouve au quarante-troisième, qu'il alla sur les bords de ce fleuve. Bacchide cherchoit Jonathas pour le combattre; or le Général des Juifs s'étoit enfui dans le désert de Thécué, & s'étoit arrêté sur le bord des eaux du lac Asphar. Le désert de Thécué étoit en-deçà du Jourdain, & ce fut le long des eaux *ἐν τῷ ὄρει* du lac Asphar, & non au-delà, qu'il s'arrêta. Bacchide n'alla donc point camper par-delà le Jourdain.

Joseph raconte dans ses Mémoires (a), que Syllas, Général du Roi Agrippa, ayant appris qu'il s'étoit retiré à Tarichée, après l'action qui s'étoit donnée auprès de Juliade, & que ses troupes faisoient assez mauvaise garde, mit de la cavalerie en embuscade *ἐν τῷ πῆρ τοῦ ἰορδάνου*. Sig. Gelenius, le nouvel Editeur; & quelques autres Sçavans, ont cru que cette embuscade étoit au-delà le Jourdain. Mais Syllas étoit campé devant Juliade, cette ville étoit en-deçà de ce fleuve, & on ne voit pas que les troupes de Joseph l'eussent passé. Il s'étoit fait porter à Tarichée, pour se faire panser d'une blessure à la main, qu'une chute de

cheval lui avoit causée. Cette ville étoit entre Jerusalem & le Jourdain; & dans cette position, ses troupes n'eurent garde de passer de l'autre côté du fleuve: elles l'eussent laissé en quelque sorte à la discrétion de Syllas qui assiégeoit Juliade. Ainsi, j'ai cru devoir traduire: « Syllas ayant » appris que mes troupes faisoient » assez mauvaise garde, il mit la » nuit une embuscade à un passage » du Jourdain.

Quelque sujet que j'aie de craindre que cette remarque ne soit déjà trop longue, je ne puis m'empêcher d'ajouter qu'il y a des endroits assez obscurs dans les ouvrages des Juifs qui ont écrit en Grec, qu'on peut expliquer à la faveur de ce qu'on vient de dire. Que les Juifs Ellénistes ont souvent pris un mot Grec dans toute l'étendue du sens qu'avoit dans leur langue un terme qui lui répondoit en quelques occasions, quoiqu'il ne lui fût pas parfaitement synonyme. Le Roi Démétrius dit dans le premier Livre des Machabées: *Scribam & ego illis verba deprecatoria*, *ἐν ὑψους*. L'Auteur de la Vulgate a traduit ce dernier mot par *dignitates*; mais, dit-on, écrire des discours de dignités? Ce n'est pas dans le Grec qu'il faut chercher le sens que l'Ecrivain sacré donne à *ὑψους*, c'est dans l'Hébreu qu'on peut le trouver. [*mašîâ*] y signifie hauteur, élévation, & dans cette acception, il répond à *ὑψους*. Mais il signifie aussi quelquefois, égards, considération. L'Ecrivain sacré prend en cet endroit *ὑψους* dans ce sens, mais je ne crois pas qu'aucun Auteur du bon Grec le lui donne. Ainsi, l'on peut traduire: « Je leur écrirai aussi avec bonté, » considération, & honnêteté.

(a) Numero 37.

Joseph dit, dans Sig. Gelenius, Générard, & M. Havercamp, qu'il avoit vendu des Exemplaires de son Histoire de la guerre des Juifs à Jule Archelatis, à Hérode, & au Roi Agrippa. M. d'Andilly, qui a bien senti le ridicule qu'il se seroit donné, s'il avoit dit qu'il avoit vendu des Exemplaires de son Histoire de la guerre des Juifs au Roi Agrippa, n'a eu garde de le lui faire dire, mais il en est resté-là. [*mâçâr*] signifie *tradere*, *dare*. Il signifie quelquefois, *livrer*, *donner simplement* & sans retour. *Επιπράσκει* a bien le premier sens, mais je doute qu'il ait jamais le second. Joseph le lui donne ici, par cette erreur générale où ont été les Juifs Ellénistes, de croire qu'un mot Grec, qui rendoit en quelques endroits le sens d'un terme Hébreu, le rendoit dans tous les autres.

REMARQUE II.

Il n'est pas vrai-semblable que Démétrius ait donné aux Juifs le commandement sur les Toparchies de Perée, Galilée, & Samarie. On explique le verset trente-huitième du chapitre dixième du premier Livre des Machabées.

ON lit dans les anciennes Editions de Joseph, *τόμοις ὑποτάσσεται βούλομαι*. Grotius (a) avoit conjecturé que c'étoit une faute, & qu'il falloit lire *ἐπιστασεται*. Le dernier Editeur de ses Œuvres a suivi cette

correction, & a traduit en conséquence *Voloque illos imperare Tribus prefecturis Judae attributis*. Mais la conjecture de ce sçavant homme paroît ne représenter ni le sens de l'Ecriture ni celui de Joseph. Le commandement accordé aux Juifs, sur les Toparchies de Perée, Galilée, & Samarie, semble aussi peu vrai-semblable qu'il est déplacé dans Joseph. Les Rois de Syrie purent les joindre à Jerusalem, pour ne faire qu'une seule Toparchie : mais que Démétrius ait voulu les rendre dépendantes des Juifs, c'est ce qui est peu croyable. Cette dépendance, dans laquelle on veut que ce Prince ait mis la Perée, la Galilée, & la Samarie de Jerusalem, n'a, dans l'Historien Juif, aucun rapport ni avec ce qui précède ni avec ce qui suit. Il coupe le sens de l'un & de l'autre, qui paroît cependant relatif. C'est dans ce qui précède une permission, qu'on accorde aux Juifs de vivre selon leurs Loix ; & dans ce qui suit, un pouvoir qu'on donne au Grand-Prêtre d'empêcher qu'aucun Juif n'ait un autre Temple pour adorer Dieu que celui de Jerusalem. Un ordre entre deux à ces trois Toparchies, de dépendre de la Judée, n'y a aucun rapport, & l'on ne voit rien qu'on auroit pu l'y placer. Je conjecture qu'il faut lire, *καὶ ταῦτοις τρεῖς προσημένους τῇ Ιουδαίᾳ τόμοις ὑποτάσσεται*. » Je permets aux Juifs d'observer » leurs Loix & de les conserver, & je » veux que les trois Toparchies qui » ont été jointes à la Judée, y soient » soumises : « Non à la Judée, mais aux Loix des Juifs. Jonathas prit dans la suite (b), du Roi Démétrius, ces

(a) Comment. 2. Machab.

(b) Chap. 4. sub finem.

Toparchies à ferme pour trois cents talents. En quoi auroient-elles donc été soumises aux Juifs ? On n'affirme pas des Terres , des Provinces qui nous appartiennent ou qui nous ont été cédées.

Le verset trente-huitième du chapitre dixième du premier Livre des Machabées fait quelque difficulté , mais on peut le traduire : » Que les » trois Nommes qui ont été unis à la » Judée , y soient unis pour n'être » que sous un seul Gouverneur , & » pour ne point obéir à une autre » autorité qu'à celle du Grand-Prêtre , » dans ce qui regarde la Religion. » C'est-à-dire , que Démétrius ordonnoit que les Juifs de ces Toparchies obéissent , pour l'observation de la Loi , au Grand-Prêtre. Le commandement que le peuple avoit déferé à Jonathas , n'étoit qu'un commandement militaire , pour le conduire dans les guerres qu'il avoit à soutenir. *Ad bellandum bellum nostrum* (a). Ce ne fut que les amis de son frere Judas qui le lui défererent , & toute la Judée ne lui obéissoit pas alors. Le droit que Démétrius lui donna , d'empêcher qu'aucun Juif n'allât adorer Dieu dans un autre Temple , réunissoit en sa personne la puissance civile & religieuse , & c'est le sens de ce que l'Ecriture & Joseph disent des graces & des prérogatives que Démétrius accorda aux Juifs & à leur souverain Pontife.

R E M A R Q U E I I I.

Contradiction dans laquelle Joseph tombe , si son texte n'est point altéré , au sujet du jeune Onias. De la Lettre qu'il en rapporte.

J O S E P H fait , dans un endroit , l'Onias qui bâtit un Temple en Egypte , fils du Grand-Prêtre Onias , dont l'Ecriture fait l'éloge (b) ; & dans un autre , fils de Simon pere de ce saint Homme. Il se trompe nécessairement dans l'un ou dans l'autre de ces deux endroits. On ne connoît que trois enfans , ou quatre , si l'on veut , du Grand-Prêtre Onias , dont on vient de parler : Onias l'aîné , que Ménélaus fit tuer à Antioche par Andronique. Jesus , qui se fit appeller Jason , & Onias , qui prit le nom de Ménélaus. Ménélaus porta quelque temps après une partie de la peine que ses crimes méritoient. Car Antiochus Eupator le fit mourir dans de la cendre , & Jason mourut à Sparte , où il s'étoit réfugié pour se soustraire à un châtimement qu'il ne méritoit que trop. A l'égard de Lyfimaque , on ne sçait ce qu'il devint.

Ainsi , l'erreur est dans l'Histoire de la guerre des Juifs , soit qu'elle vienne d'un défaut de mémoire de la part de Joseph , comme conjecture Tanegui le Fèvre (c) , soit qu'elle soit un effet de la précipitation de ses Copistes , qui ont écrit *un* , au lieu d'*unus* , & ont fait , par cette

(a) 1. Machab. chap. 9. v. 30.

(b) 2. Machab. ch. 4. v. 34. ch. 15. v. 12.

(c) Epître sixième, page vingt-deux.

inadvertance , Onias fils de Simon , dont il étoit le petit-fils.

Joseph dit qu'il y avoit dans l'endroit où Onias demandoit à bâtir un temple , une forteresse d'ἀγρίας *Βουβαστίας βρύσην καὶ κίλιν ὕλην*. » Dans » la forteresse nommée Bubaste la » déserte » rempli de bons matériaux & d'animaux sacrés (a). « Ἀγρίας ne signifie pas désert , mais champêtre. Comme l'on croit que Bubaste est la Diane des Grecs , j'ai cru que je pouvois rendre ce mot par la *Chasseuse*. Le sens d'ὕλης μισθὸν n'est pas , rempli de bons matériaux , mais couvert de bois. J'ai donné à μισθὸν le sens du *sacer* des Latins : sans preuves , j'en conviens ; mais Onias eût-il voulu bâtir un Temple au vrai Dieu dans un endroit rempli d'animaux que les Egyptiens adoroient , & eût-ce été une raison pour engager le Roi à le lui accorder ? Ces animaux étoient si peu propres pour les sacrifices , comme l'élégant Traducteur le fait dire à Joseph , que le Roi est surpris que Dieu puisse agréer qu'on lui bâtisse un Temple dans un lieu immonde , & rempli d'animaux impurs. L'Historien des Empires & des Républiques dit (b) qu'il y avoit eu autrefois en cet endroit » un Temple de Bubaste , ou d'Isis , la grande » Déesse des Egyptiens. » Mais il n'allégué aucune autorité pour justifier que Bubaste étoit Isis. C'étoit Diane selon Hérodote. Car il dit (c) que Bubaste étoit en Grec Diane , » δὲ Βουβάστης κατ' Ἑλλάδα γλῶσσαν ἴσιν Ἀρτέμις. M. d'Andilly a traduit , après Sig. Gelenius que M. Haver-

camp a suivi , ἀδίσωτον par » qui » n'est consacré à aucune Divinité. » La réponse du Roi d'Egypte fait voir que cet endroit étoit consacré à Diane la Chasseuse. Ainsi ἀδίσωτον signifie ici : » dont personne n'est en » possession.

Onias , pour engager Ptolémée Philométor à lui accorder la grâce qu'il lui demandoit , l'assure qu'elle lui attachera sa Nation , & qu'elle l'animera à faire la guerre à Antiochus , qui a pillé le Temple qu'elle a à Jerusalem , τὸν ἐν Ἱερουσαλὴμοις ναὸν κατασπασσέν. (d) Si c'est d'Antiochus Epiphane qu'on doit entendre ce que Joseph fait dire par Onias , il le fait promettre au Roi d'Egypte ce que sa Nation ne pouvoit pas accomplir. Onias ne se refugia en ses Etats qu'après qu'Alcime fut élevé à la dignité de souverain Sacrificateur ; ce fut Antiochus Eupator , ou plutôt Lysias , qui gouvernoit le royaume pendant la minorité , qui la lui conféra après la mort d'Antiochus Epiphane. Onias ne pouvoit donc pas assurer Ptolémée Philométor que sa Nation feroit la guerre à cet Antiochus , s'il lui accordoit la grâce qu'il lui demandoit. Mais peut-être que c'est d'Antiochus Eupator , qu'Onias parle , & que par ce pillage du Temple , dont il le charge , il entend l'ordre que ce Prince donna d'abattre le mur dont Judas Machabée l'avoit fortifié.

Le Temple qu'Onias fit bâtir en Egypte étoit semblable à celui de Jerusalem , à cela près qu'il étoit plus petit , & moins riche. C'est ainsi que Joseph en parle dans ses Anti-

(a) Le Père Calmet , Diction. Bibl. Onion.

(b) Tom. 6. pag. 247.

(c) Liv. 2. pag. 137. pag. 143 156. 151. 51. & 112.

(d) Guer. Juifs , liv. 7. ch. 10. n. 3.

quités Juives. C'est le contraire dans son Histoire de la guerre des Juifs : il lui ressemble moins qu'à une tour. Pour lui épargner cette contradiction, M. de Tillemont dit qu'il a pu corriger dans les Antiquités Juives ce qu'il avoit dit de moins exact dans l'Histoire de la guerre des Juifs. L'officieuse conjecture ne peut pas avoir lieu en cet endroit. Car on ne renvoie pas pour plus grand éclaircissement d'un fait, à un Ouvrage dans lequel on reconnoît s'être trompé. C'est cependant ce que Joseph auroit fait, dans la conjecture du judicieux Critique ; car il renvoie des Antiquités Juives à l'Histoire de la guerre qu'ils eurent avec les Romains.

On pourroit accuser les Copistes d'avoir mis mal-à-propos une négation devant ὁμοιον ; mais ce que Joseph ajoute, fait voir que l'accusation seroit sans fondement. Car il n'y auroit pas de sens à dire : « Onias » fit un Temple semblable à celui » de Jerusalem, mais il ressemble » à une tour. « Il faut cependant reconnoître que Joseph s'est contredit sensiblement, ou que ses Copistes ont fait quelque changement dans son texte. Si l'on a peine à croire qu'il ait fait cette faute dans le récit d'un fait si facile à raconter, par sa simplicité, on peut conjecturer qu'il s'est moins contredit que mal expliqué. Que son sens est, que le Temple d'Onias ressembloit davantage à une tour qu'à celui de Jerusalem, n'ayant que soixante coudées de hauteur. Car, n'ayant ni bas côtés, ni portiques, ni parvis, il avoit plus l'air d'une tour que d'un Temple. Ce qui revient à ce qu'il dit dans ses Antiquités Juives, qu'il étoit semblable à celui de Jerusalem, à cela près, qu'il étoit plus petit & moins riche.

Ce n'est pas des Juifs, dont Joseph dit qu'ils avoient bâti plusieurs Temples, comme l'ont cru Sig. Gelenius, Messieurs d'Andilly & Havercamp. Il est certain qu'ils n'avoient que celui de Jerusalem, avant qu'Onias eût bâti le sien en Egypte. La Religion dont ils faisoient profession leur défendoit d'en avoir d'autres, & la chose étoit trop publique, pour qu'Onias eût osé avancer le contraire dans la Requête qu'il présentait à Ptolémée, pour obtenir la permission d'en bâtir un dans ses Etats. La manière entortillée, si je puis me servir de ce terme, dont Joseph s'exprime, a fait croire à ces Sçavans que τοῦ ἑθνους se rapportoit à τῶν Ἰσραηλῶν, avec lesquels Onias dit qu'il étoit. Mais ils n'ont pas remarqué qu'ἰς ἄλλους τόπους ἀπομόνως, » m'é- » tant rendu en d'autres endroits, » demande nécessairement qu'Onias marque avoir passé par quelques endroits de la nation dont il parle, & il ne dit point avoir passé par aucun qui appartint à celle des Juifs. Ce n'est que par la Syrie & la Phénicie, qu'il marque avoir passé, c'est donc aux Syriens & aux Phéniciens que se doit rapporter ἰς ἄλλους τόπους ἀπομόνως τοῦ ἑθνους. Il est vrai que les Juifs sont le substantif le plus proche de τοῦ ἑθνους, & que dans la règle, ce seroit d'eux que cela devoit s'entendre. Mais on a remarqué ailleurs, que Joseph ne rapporte pas toujours l'adjectif au substantif qui en est plus près, & que pour prendre sa pensée, il faut quelquefois l'aller chercher quatre ou cinq lignes plus haut : il seroit inutile de m'arrêter à faire voir l'application de la manière dont il s'exprime ici, au sens que je lui ai donné. La traduction, avec une légère attention, la fait assez appercevoir.

REMARQUE IV.

La dispute des Juifs avec les Samaritains, devant Ptolémée Philometor, paroît une fable.

MONSIUR Vandale doute beaucoup de la vérité de la dispute que Joseph raconte qu'eurent les Juifs avec les Samaritains, devant le Roi d'Egypte. Si les autres doutes avoient été aussi naturels, on ne les eût pas sans doute rejetés avec le mépris qu'on a fait de la plupart. Où les Parties vont-elles en Egypte, prendre pour Juge de leur différend, Ptolémée Philometor, dont aucune ne dépendoit alors ?

Les Juifs & les Samaritains conviennent que ceux qui perdront leur cause, & qui ne pourront prouver ce qu'ils avancent, seront punis de mort, & ils prient le Roi d'approuver cette condition. On ne voit pas bien si ce n'étoit que sur les Avocats dont la Partie perdrait la cause, que cette peine devoit tomber. Il semble que ce n'étoit qu'eux qui y étoient soumis. Car après avoir dit en général que ceux qui succomboient seroient mis à mort, cependant Joseph ne parle que de la mort des deux Avocats des Samaritains, que Ptolémée condamna à perdre la vie. Y a-t'il jamais eu un Avocat qui ait voulu se charger d'une cause, à laquelle il ne prenoit aucun intérêt particulier, à condition de perdre la vie, s'il ne la gagnoit pas ? A Rome, les Avocats étoient obligés, à la vérité, de prêter serment, qu'ils ne s'étoient chargés de la cause de

leur Partie, que parce qu'ils la croyoient juste & bonne : mais y a-t'il un tribunal au monde, y en a-t'il jamais eu, où ils aient été obligés de se soumettre à mourir, en cas qu'ils ne fissent pas gagner la cause à ceux pour lesquels ils parloient ? Si Joseph s'est flatté de faire croire un fait si révoltant, il comptoit infiniment sur la crédulité de ceux qui liroient ses Ouvrages. Les Samaritains auroient marqué bien de la stupidité, s'ils eussent souffert que les Juifs ne missent qu'un Avocat pour défendre leur cause, tandis qu'ils en mettoient deux, & exposé ainsi à la mort deux défenseurs de la gloire & de la prééminence de leur Temple, pendant que leurs Parties n'en exposoient qu'un. Après être convenu qu'on ne tireroit ses preuves que de l'Ecriture, à quoi pense Joseph, de faire alléguer par Andronique le respect que les Rois d'Asie avoient eu pour le Temple, & les grands présens qu'ils y avoient faits ? Pourquoi ce défenseur ne dit-il rien des grands présens que Ptolémée Philadelphie y avoit faits ? Cet exemple eût dû faire infiniment plus d'impression sur l'esprit de son petit-fils, que celui des Rois d'Asie, qu'il allègue. Est-ce que l'Histoire de la Version des Septante n'avoit pas encore été composée ?

L'Auteur de l'Histoire des Empires & des Républiques a fait un extrait du récit de cette dispute dans son septième Tome, pag. 249. Sans vouloir décider absolument, que ce n'est qu'une fable inventée par un Juif pour relever la gloire de son Temple au dessus de celui du mont de Garizim, je ne sçai si elle méritoit d'avoir place dans une Histoire, où des pièces aussi suspectes de fausseté que ce récit, n'en doivent

vent point trouver : je vais remarquer quelques inexactitudes qui ont échappé au sçavant Historien. Ce ne fut point à l'occasion du Temple d'Onias , que s'éleva la dispute entre les Juifs & les Samaritains. Ce furent les Parties , qui prièrent le Roi d'Egypte de décider leur différend. » La contestation ne fut point portée si loin , que le Roi Philométor se crût obligé d'évoquer l'affaire à son conseil & il n'avertit point auparavant, que les Avocats qui perdroient leur cause seroient punis de mort. « Enfin , il ne défendit point » aux Samaritains d'agiter désormais la question.

REMARQUE V.

Conjecture qu'il faut lire , au verset soixante-neuvième du chapitre dixième du premier Livre des Machabées, Alexandre au lieu de Démétrius.

L'AUTEUR du premier Livre des Machabées dit que Démétrius fit Général de ses troupes Appollonius, Gouverneur de la Célé-Syrie. J'ai quelque soupçon que c'est une faute , & que Démétrius a pris la place d'Alexandre. C'est ainsi que Joseph le raconte , mais ce n'est point son témoignage qui me donne ce soupçon. Son autorité n'est rien , en comparaison de celle de l'Auteur du premier Livre des Machabées. C'est la manière dont ce fait est

raconté , ce sont les circonstances , qui me font soupçonner qu'un Copiste a traduit Démétrius au lieu d'Alexandre.

1°. Démétrius n'étoit pas encore maître de la Célé-Syrie , l'Ecriture du moins ne le dit pas. L'ordre demandoit cependant qu'on dit qu'il s'en étoit rendu maître , avant que de le faire y établir un Général. Le Père Calmet prétend , après Ussérius & quelques autres Sçavans , qu'Appollonius avoit été établi Gouverneur de la Célé-Syrie par Alexandre , mais qu'il quitta son parti (a) pour prendre celui de Démétrius : mon soupçon seroit levé , si ces Sçavans avoient donné quelques preuves de ce qu'ils avancent. 2°. Lorsque Démétrius Nicator fut monté sur le thône , on ne voit pas qu'il ait pensé à se venger de Jonathas , qui , dans ce sentiment , eût défait son Général & battu ses troupes. L'Ecriture , ni Joseph , ne disent rien qui puisse le faire présumer. Ce ne fut qu'après avoir appris qu'il assiégeoit la forteresse de Jerusalem , qu'il lui ordonna d'aller le trouver à Ptolémaïde. 3°. Lorsque Ptolémée Philométor entra en Syrie , à la tête d'une nombreuse armée , dans le dessein vrai ou simulé d'aller secourir son gendre , les villes par lesquelles il passa pour se rendre à Antioche , lui ouvrirent leurs portes par l'ordre d'Alexandre. Démétrius n'en étoit pas maître ; il n'avoit donc pas été en état d'y établir Appollonius Général de ses troupes , & la révolte de cet Officier contre Alexandre n'est pas vrai-semblable. Elle ne peut pas même se concilier avec

(a) C'est aussi le sentiment de M. Prioleux , mais il n'en apporte aucune

preuve. *Hist. des Juifs* , Tom. 3. page 415.

quelques circonstances de cet événement. Car, selon l'Ecriture (a), & selon Joseph, Appollonius commandoit une armée dans la Célé-Syrie avant que Ptolémée Philométor entrât dans cette province. S'il l'avoit commandée au nom de Démétrius, Alexandre y auroit-il conservé assez d'autorité pour faire ouvrir à Ptolémée Philométor les portes des villes par lesquelles il passoit ? & Appollonius n'eût-il fait aucun mouvement, pour empêcher un secours qui venoit à un Prince contre lequel il s'étoit révolté ? Cette révolte prétendue n'auroit pas, vrai-semblablement, précédé l'entrée de Démétrius en Syrie. Ptolémée Philométor s'y étoit rendu auparavant avec de nombreuses troupes. La prudence n'eût pas permis à Appollonius de se déclarer alors contre un Prince qu'il voyoit appuyé d'un si puissant secours, pour un autre dont les forces étoient fort inférieures.

Un soupçon en fait souvent naître un second. Je soupçonne donc encore, qu'il y a une autre petite faute dans le soixante-neuvième verset du dixième chapitre du premier Livre des Machabées. » Et il établit Appollonius qui commandoit en Célé-Syrie. « Καὶ κατέσται Ἀπολλώνιον τὸν ὄντα ἐπὶ πόλεως Συρίας. Si cet Officier commandoit en Célé-Syrie avant que Démétrius l'établît, quel établissement ce Prince lui procura-t-il ? Et où étoit cet établissement ? On sent qu'il y a quelque chose de dérangé dans ce verset, & Joseph peut servir à rétablir ce petit dérangement. Car, si au lieu de τὸν ὄντα on lit τὸν Δάον, comme on lit dans l'Historien Juif, cette légère correction fait un bon sens : « Il établit

» sur la Célé-Syrie Appollonius » surnommé Däüs, qui assembla de » grandes forces. « Mais si les Copistes ont pu transcrire τὸν ὄντα, au lieu de τὸν Δάον, ils ont pu également mettre Démétrius, au lieu d'Alexandre. Peut-être même, que c'est moins une faute de leur part, qu'une petite Note d'un Scoliaſte, qui prévenu qu'Appollonius n'eût pas déclaré la guerre à Jonathas, s'il n'eût abandonné le parti d'Alexandre, & pour déterminer à ce sens l'expression assez générale de l'Ecriture, avoit mis à la marge de son Exemplaire, en forme de Note, le nom de Démétrius, qui est passé dans la suite dans le Texte, entre κατέσται & Ἀπολλώνιον.

Je prévins une objection qu'on peut me faire contre la conjecture que je propose : elle est prise du quatre-vingt-huitième verset du même chapitre. L'Ecrivain sacré y dit qu'Alexandre ayant appris la victoire que Jonathas avoit remportée sur Appollonius, l'en estima, l'en considéra davantage, & lui fit même présent d'une agraphe d'or. Mais si ce Prince fit des présens au Grand-Prêtre des Juifs après qu'il eut déſait son Général, ce fut pour lui faire croire que ç'avoit été sans ses ordres qu'il l'avoit attaqué. L'Ecriture ne marque point quel fut le motif de ces présens, mais elle ne dit aussi rien de contraire à celui que lui prête l'Historien Juif. Si la plainte que fait Ptolémée, au chapitre onzième du premier Livre des Machabées, verset dixième, qu'Alexandre avoit cherché de le faire tuer, étoit légitime & bien fondée, comme Joseph paroît l'avoir cru, ce Prince étoit capable de faire ar-

(a) 1. Machab. chap. 11. v. 2.

taquer Jonathas par son Général , & de le défavouer lorsqu'il vit qu'il n'avoit pas réussi. Si Appollonius avoit été Général de Démétrius , comment auroit-il pû envoyer dire à Jonathas : » Vous êtes le seul qui » nous résistez ? « La Phénicie & la Syrie tenoient si peu le parti de Démétrius , que ce fut par ordre d'Alexandre qu'elles ouvrirent les portes de leurs villes à Ptolémée Philométor.

REMARQUE VI.

De la différence de la Lettre de Jonathas aux Lacédémoniens , que rapporte l'Auteur du premier Livre des Machabées , avec celle que Joseph rapporte. Du sens du neuvième verset , chapitre onze , du premier Livre des Machabées.

MONSIEUR Huet (a) reproche à Joseph de s'être écarté de la manière dont l'Auteur du premier Livre des Machabées rapporte la Lettre de Jonathas aux Lacédémoniens. Mais outre que la différence n'est pas en chose essentielle, Joseph , & les Juifs de son temps , ne regardoient pas les Livres des Machabées comme canoniques. Ils se trompoient ; mais leur église ne les ayant point mis dans son canon , ils ne pouvoient , ni ne devoient leur donner la même autorité qu'à ceux qu'elle y avoit renfermés.

Ainsi il pouvoit ne les pas suivre , sans contredire l'Ecriture.

Le sens que donne l'illustre Scavant au verset neuvième , chapitre onzième du premier Livre des Machabées , fait dire par Jonathas une chose peu conforme à la vérité , & faire aux Lacédémoniens un compliment que la politesse ne lui permettoit pas de faire. Si Jonathas n'avoit pas eu besoin de se faire des alliés , il n'eût pas envoyé des Ambassadeurs à Rome , faire alliance avec le peuple Romain. Son frere Judas avoit l'Ecriture également : cela ne l'empêcha pas de croire qu'il lui étoit nécessaire de rechercher l'alliance des Romains.

Le compliment eût été d'une espèce bien particulière. Envoyer des Ambassadeurs dire aux Lacédémoniens que les Juifs n'avoient pas besoin d'eux. Grotius a cru que παράκλησις a le même sens en cet endroit qu'ἀποδάξαι. Ce n'est en effet que ce que Jonathas a pû faire dire par ses Ambassadeurs aux Lacédémoniens » que les Juifs n'avoient pas besoin » qu'ils les fissent ressouvenir de l'al- » liance des deux Nations , qu'ils en » avoient la preuve dans leurs saints » Livres. « Mais Grotius n'apporte aucun exemple du sens qu'il donne à παράκλησις , & je ne m'en souviens d'aucun.

Les Copistes ont pû transcrire le premier mot pour le second. Ils ont fait de plus grandes fautes ; mais sans les soupçonner d'une faute dont ils sont peut-être innocents, παράκλησις signifie quelquefois exhortation , invitation , & ce sens , qu'on ne lui conteste pas , convient bien en cet endroit. » Nous n'avons pas besoin

(a) Démonst. Evang. Prop. 4.

» de vos Lettres , pour connoître
 » que nous sommes de la même
 » Nation. Les saints Livres , que
 » nous avons entre nos mains , nous
 » y portent , nous y invitent. « On
 peut aussi traduire : » en ayant pour
 » assurance les saints Livres , que
 » nous avons entre nos mains. «
 On traduit , au verset dix-huitième
 du chapitre sixième de l'Épître aux
 Hébreux παράκλησις , par consola-
 tion ; assurance , confiance , paroîs-
 sent mieux rendre la pensée de
 l'Apôtre. » Afin que par les choses
 » qui sont incapables de change-
 » ment , ισχυράν παράκλησιν , nous
 » ayons une ferme confiance ,
 » assurance , d'obtenir ce qu'on nous
 » fait espérer. « L'épithète ισχυρά
 convient peu à consolation , & elle
 est très-propre à assurance , confiance.
 Diroit-on : » afin que vous ayez une
 » forte consolation ?

REMARQUE VII.

*Ce que dit Joseph , que Jonathas
 fut quatre ans Grand-Prêtre ,
 est une faute , ou dans laquelle
 il est tombé , ou que ses
 Copistes ont faite.*

ON convient qu'il y a quelque
 chose d'altéré dans l'endroit où
 Joseph dit que Jonathas fut quatre
 ans Grand-Prêtre ; mais on ne con-
 vient pas de la manière dont il faut

le rétablir. On peut consulter les
 Auteurs (a) qu'on indique au bas de
 la page.

Joseph dit (b) qu'après la mort
 d'Alcime , Jérusalem fut sept ans
 sans avoir de Grand-Prêtre. En cela
 il est conforme à l'Auteur du pre-
 mier Livre des Machabées. Car ce
 fut , selon ce saint Livre , l'an cent
 cinquante-trois de l'Ere des Séleu-
 cides , que cet intrus mourut , &
 sur la fin de celle de cent soixante (c),
 que Jonathas fit pour la première
 fois les fonctions de Grand-Prêtre ;
 mais ce que l'Historien Juif dit ici ,
 que ce fut la première année du
 Pontificat de Simon , la cent soixante
 & dixième depuis Séleucus Nicator ,
 que les Juifs secouèrent le joug des
 Macédoniens , fait quelque difficul-
 té , & a besoin d'explication. Un
 Historien ne marque pas toujours
 les mois & les jours qui peuvent
 manquer ou excéder l'année à la-
 quelle il rapporte l'événement dont
 il fait le récit. Quoique l'Ecriture
 ne marque aucun intervalle considé-
 rable entre la mort de Jonathas &
 l'élévation de Simon au souverain
 Pontificat , il put cependant se passer
 pour le moins un an entre ces deux
 événements (d). Il ne seroit pas diffi-
 cile de justifier cette supposition ,
 mais il faudroit pour cela entrer
 dans un détail , qui ennuiroit sans
 doute ceux qui ne se soucient point
 de ces sortes de discussions , & dans
 lequel peuvent facilement entrer
 ceux qui en connoissent l'utilité. Ain-
 si , Joseph a pu ne faire entrer Simon

(a) Scaliger , Animad. Euseb. p. 134.
 Jac. Capell. an. 8357. H. Vossius. Cro-
 nol. ch. 12. Torniel. an 3912. Usser.

(b) Antiq. Juiv. liv. 20. chap. pe-
 nult. pag. 979.

(c) Septimo mense , anno centesimo
 sexagesimo. 1. Machab. chap. 10. v. 21.

(d) La première preuve de la souve-
 raine Sacrificature de Simon , est l'ins-
 cription de la Lettre que lui écrivit Dé-
 mététrius. chap. 13. v. 36. Car dans le
 choix que le peuple fit de lui pour le
 commander , l'Ecriture ne parle point de
 la souveraine Sacrificature. Ibid. v. 8.

dans la charge de Grand-Prêtre qu'en cent soixante-neuf, & dire qu'après cent soixante & dix, la première année qu'il fut revêtu de cette grande dignité, il délivra sa Nation de la servitude des Macédoniens, sous laquelle elle gémissait. Car, quoiqu'il entrât alors dans la seconde année du saint ministère, il a pu négliger ce qui en étoit commencé pour prendre un compte rond.

Si cette supposition concilie Joseph avec lui-même, elle le laisse dans un petit écart avec l'Ecriture sainte, sur l'année de la souveraine Sacrificature de Simon, lorsqu'il se rendit maître de la citadelle des Macédoniens. Il fixe cette année à la première du Pontificat, & l'Ecriture ne la fixe que par rapport à l'Ere des Séleucides. Quelques Interpretes, appuyés sur le verset quarante-deux du chapitre treizième du premier Livre des Machabées, prétendent que ce fut la première année de la grande Sacrificature de Simon, qu'Israël fut affranchi du joug des nations : mais il est visible que l'Ecriture dit seulement (a), que

» le peuple d'Israël commença à
 » mettre dans les tables & dans les
 » actes publics, la première année
 » sous Simon, souverain Pontife,
 » Grand Général & Prince des
 » Juifs. « Le sens n'est pas qu'on commença de dater les actes publics de la première année du souverain Pontificat de Simon, mais de la première année qu'Israël fut délivré du joug des Macédoniens.

Joseph n'a point donné sans doute sept ans de Pontificat à Jonathas, dans un endroit du même Ouvrage,

& quatre seulement dans l'autre. Toute la vrai-semblance est que la contradiction vient de ses Copistes, qui ont mis ici un *δ*, un quatre, pour un *ζ* pour un sept. Quoique l'Ecriture ne marque pas expressément la durée de la souveraine Sacrificature de Jonathas, il est certain, par le temps auquel elle dit qu'il fut revêtu de cette grande dignité, & par celui auquel elle rapporte la délivrance de Sion, sous le Pontificat de Simon, qu'il a dû en jouir environ sept ans; ainsi, tout fait présumer que c'est plutôt l'endroit où Joseph dit que Jonathas fut quatre ans Grand-Prêtre, qui est corrompu, que celui où il le fait exercer sept ans ce saint ministère. Il raconte, d'après le premier Livre des Machabées, chapitre dix, verset soixante-sept, que Démétrius vint, l'an cent soixante-cinq, de Crete au pays de ses pères. Jonathas s'étoit revêtu des habits sacrés, l'an cent soixante, Ibid. verset dix. Jonathas a donc, selon Joseph, possédé cette grande dignité plus de quatre ans. Car il met l'arrivée d'Alexandre, fils d'Antiochus, en Syrie, & la nomination qu'il fit de Jonathas pour le souverain Pontificat, sous l'année cent soixante.

Mais ce n'est pas la seule faute que les Copistes ont faite en cet endroit. Ils ont laissé au bout de leur plume ce que Joseph disoit après *προς ας του γένους*. Car ces mots en l'air, pour ainsi dire, demandent qu'après avoir marqué le temps du Pontificat de Jonathas, il marquât aussi celui de son Généralat; ainsi, pour rétablir entièrement cet endroit, il faut, ce semble, traduire : » Il y avoit sept

(a) Ἔτους πρώτου ἐπὶ Σίμωνος ἀρχιερέως μεγάλου καὶ ἐσπέρην καὶ ἐγχομένον Ἰουδαίων.
 1. Machab. chap. 13. v. 42. La première

année sous le Pontificat de Jonathas, Grand Général, & Commandant des Juifs.

» ans que Jonathas étoit souverain
 » Pontife , & huit qu'il gouvernoit
 » la Nation , lorsqu'il mourut.

REMARQUE VIII.

*Ce ne fut vrai - semblablement
 qu'après la malheureuse expédition
 de Démétrius Nicator contre les Parthes , que
 Triphon fit mourir le jeune
 Antiochus.*

ON critique (a) Joseph , d'avoir mis la mort du jeune Antiochus , fils d'Alexandre Ballés , après la malheureuse expédition de Démétrius Nicator contre les Parthes. La censure seroit juste , si l'Ecriture marquoit aussi clairement qu'on l'assure positivement , que *Simon n'envoya des Députés à Démétrius qu'après la mort de ce jeune Prince.*

Pour s'emparer du royaume de Syrie , Triphon avoit deux obstacles à surmonter. Le premier étoit Démétrius Nicator , qui prétendoit qu'il lui appartenoit , & qui eût encore moins souffert qu'il l'usurpât que de le voir possédé par le jeune Antiochus , qui descendoit , comme lui , du Grand Antiochus , ou qui prétendoit en descendre. Le second étoit Jonathas. Il le voyoit attaché au jeune Prince , & cet attachement lui faisoit assez prévoir , que s'il attentoit à sa vie , le Grand-Prêtre tâcheroit de lui faire porter la peine

d'un si grand crime. Ce dernier obstacle ne lui parut point insurmontable. Il crut que le fer , ou la trahison (b) , lui donneroient moyen de le lever. Il réussit en effet , & Jonathas fut la victime de sa bonne foi & de la trahison la plus noire. Le premier obstacle dut paroître à Triphon d'une tout autre difficulté , mais il put espérer que le bénéfice du temps pourroit lui procurer ce qu'il ne pouvoit pas se promettre de ses forces. Il le lui procura en effet. Démétrius déclara la guerre aux Parthes , & il y perdit la liberté.

Loin que la mort de Jonathas frayât à Triphon un chemin pour monter sur le trône des Séleucides , elle lui forma au contraire un obstacle , que tout l'attachement du Grand-Prêtre n'y eût naturellement pas mis. Les Juifs , outrés de cette mort , quitterent le parti du jeune Antiochus pour se donner à son ennemi. La disgrâce de Démétrius ne put les en détacher. Constants dans l'horreur qu'ils conçurent du crime de Triphon , ils ne cessèrent de lui faire la guerre , & de donner du secours à Antiochus Sidete , jusqu'à ce qu'il fut contraint de se donner la mort.

Dans ces circonstances , il n'est pas vrai-semblable que Triphon ait pensé à attenter à la vie d'un Prince qui faisoit tout son appui ; mais la disgrâce de Démétrius put lui faire croire que c'étoit une occasion favorable de satisfaire son ambition criminelle ; que le jeune Antiochus Sidete , qui n'étoit qu'un enfant , n'étoit pas en état de remonter sur le trône , dont il avoit fait descendre

(a) Le Père Calmer , 1. Machab. chap. 14. v. 1.

(b) In concilio quum adversaturum sibi Jonathanem Judæum intelligeret ,

fallacibus promissis Ptolemaïda evocatum vinxit , deinde occidit. T. Livius , liv. 53. numero 35.

son frere aîné (a), & que les Juifs, après la perte de Jonathas, étoient trop foibles pour l'empêcher de se mettre une couronne sur la tête & de l'y affermir. C'est ainsi que le récit que fait Joseph de cet événement, nous donne lieu de concevoir les sentimens & la conduite de l'assassin de Jonathas. Tout y est bien suivi, tout y est naturel : mais quand il seroit encore infiniment plus vraisemblable ; quand, pour l'appuyer, on seroit remarquer qu'Appien, & Justin (b) mettent, comme l'Historien Juif, la mort du jeune Antiochus après la défaite de Démétrius, on ne feroit pas difficulté de reconnaître qu'il s'est trompé, si l'Ecriture disoit que ce ne fut qu'après la mort du jeune Antiochus, que Démétrius fut défait par les Parthes. On cite, pour le prouver, le verset trente-unième du chapitre treize du premier Livre des Machabées. Il est vrai que l'Ecrivain sacré rapporte la mort du jeune Prince, avant que de raconter la défaite de Démétrius. Mais il n'est pas permis d'ignorer, que l'Ecriture ne place pas toujours les événemens qu'elle rapporte, dans l'ordre des temps où ils sont arrivés.

On peut encore objecter, que Simon écrivit à Démétrius après la mort de son frere, & après que l'Ecriture a rapporté celle du jeune Antiochus. La réponse de Démétrius prouve que Jonathas étoit mort alors ; car il donne à Simon la qualité de Grand-Prêtre, qu'il ne lui eût pas donnée si son frere avoit été en vie ; mais le récit de la mort du jeune

Antiochus, avant que de rapporter cette Lettre, n'est pas une preuve qu'elle lui soit antérieure. Nous venons d'en remarquer la raison : il put se passer un temps assez considérable entre la mort de Jonathas & la malheureuse expédition de Démétrius, & ce put être dans cet intervalle que Simon écrivit à ce Prince. Mais la Lettre que l'Auteur du premier Livre des Machabées rapporte, ne paroît pas être la première qu'il lui ait écrite, il ne s'y plaint point de la mort de Jonathas : c'étoit cependant un sujet de plainte infiniment plus intéressant pour lui que les ravages que faisoit Triphon, quelques grands qu'ils pussent être. Démétrius n'eût gueres sçu profiter de l'occasion que la Providence lui présentait de remonter sur le trône, s'il fût allé, après la mort du jeune Antiochus, chercher dans les Satrapies supérieures du secours pour recouvrer sa couronne. La mort de Jonathas avoit rendu Triphon l'objet de la haine & de l'exécration des Juifs, & celle du jeune Antiochus souleva tout le monde contre lui. L'occasion de tous les crimes eût été trop favorable, pour que Démétrius ne l'eût pas saisie. Antiochus Sidete en sçu bien profiter ; car aussi-tôt qu'il eut appris le malheur qui étoit arrivé à son frere, & les suites qu'il avoit eues, il passa en Syrie, & ayant vaincu Triphon, quoiqu'avec assez de peine, il le fit mourir. Appien, Guer. Syrien. pag. 213. Mais je finis en remarquant que le sens du verset

(a) . . . Tandem ab Antiocho puero ad modum . . . bello vincitur. Justin. liv. 36.

(b) Appien, Guer. Syrien. pag. 213.

Ad postremum (Démétrius) pacis simulatione deceptus capitur . . . interim Tripho . . . occiso pupillo, regnum Syria invadit. Justin, lib. 36.

trente-un du treizième chapitre du premier Livre des Machabées, n'est pas : » Or, Triphon étant en voyage » avec le jeune Roi Antiochus, il » le tua en trahison. « On n'a pas fait attention que le Grec ne dit pas *ἐπὶ πύλῳ ἐν ὁδῷ*, Triphon étoit en chemin avec le jeune Antiochus, mais *ἐν δόλῳ*, en perfidie, en trahison. Triphon se conduisoit en traître avec le jeune Antiochus. Tite-Live, ou son abrégiateur, nous apprennent qu'il se servit de Médecins pour lui ôter la vie. (a) Ils firent croire au peuple qu'il avoit la pierre, & ils le tuèrent, sous prétexte de lui faire l'opération. Joseph dit que Triphon fit courir le bruit qu'il étoit mort, *ὡς χαρπίζομενος*. M. d'Andilly a traduit (b) le Latin de Sig. Gelemius, » qu'il s'étoit tué lui-même sans y penser, en faisant » ses exercices. « Joseph ne développe pas assez sa pensée, mais ce n'est pas celle que lui prête l'Aléphant Traducteur. Je crois qu'il veut dire que Triphon fit courir le bruit que le jeune Antiochus étoit mort dans

le traitement, & cela reviendrait en général à la manière dont Florus dit qu'il mourut.

REMARQUE IX.

On explique deux endroits du premier Livre des Machabées, auxquels Joseph paroît contraire. Quelques autres remarques.

L'AUTEUR du premier Livre des Machabées (c) dit dans le Grec, que Simon s'étant rendu maître de la citadelle, » il envoya » des Juifs y habiter, & la fit fortifier pour la sûreté de la ville. « La Vulgate n'est pas si décidée : elle dit seulement, & *collocavit in ea ad tutamentum regionis*. Cette différence marque que l'Auteur ne lisoit pas dans son manuscrit comme portent ceux sur lesquels le Grec a été imprimé, & donne lieu en même

(a) *Antiochum Regem, puerum decennem operâ Medicorum interfecit, qui ad populum valetudine Regis anxium calculi dolore consumi cum fingentes, dum faciant, interemerunt.* Liv. 55. numero 36.

(b) *Quod inter exercendum se esset extinxis.*

(c) Chap. 14. v. 37.

Je remarquerai en passant deux légers défauts d'attention, qui sont échappés aux sçavants Auteurs de l'Histoire universelle du monde, dans leur Tom. 7. pag. 115. Simon ne répondit point à Antiochus Sidere » qu'à l'égard de la forteresse » d'Acra, il ne croyoit pas que ce Prince » pût la prétendre avec quelque ombre » de droit. « Nous n'avons la réponse de Simon que dans l'Ecriture, & il n'y est pas dit un mot de la forteresse des Macédoniens. Il semble, de la manière dont s'expriment ces Sçavants, qu'ils aient

cru qu'Acra étoit le nom propre de cette citadelle. Ce mot ne lui étoit point particulier ; & l'Auteur du premier Livre des Machabées, & Joseph, ne s'en servent, après une foule d'Auteurs, que pour marquer une citadelle & une forteresse en général. Dans le récit qu'il fait du siège de Jorapat, il dit deux fois, que que cette ville avoit une *ἄκρα*. Guer. Juifs, liv. 3. ch. 96. Ce qu'ajoutent ces Sçavants, que Joseph dit » qu'Antiochus » ayant écrit à Simon de lui envoyer » des hommes & des vivres pour le siège, changea de sentiment avant que » ce corps de troupes auxiliaires fût » arrivé, « n'est pas plus exact. Joseph ne dit ni l'un ni l'autre, & il est surprenant, que les Auteurs de cette Histoire aient voulu avancer un fait dont la fausseté est si facile à justifier.

temps

temps de présumer que dans les uns, les Copistes avoient oublié un mot, & en ont transcrit dans les autres, un pour un autre; que dans le manuscrit dont se servoit l'Auteur de la Vulgate, ils avoient oublié le verbe qui, dans le Grec, est entre *αὐτὸν* & *Ιουδαίους*, & dans ceux sur lesquels le Grec de nos Bibles a été imprimé, ils ont transcrit *ἠχύνοντο* au lieu d'*ἠκούοντο*. Dans l'un, l'omission rend suspendu le sens de ce verset, &, par la méprise dans l'autre, Simon fortifie une citadelle qui n'avoit pas besoin de nouvelles fortifications. Avec celles qu'elle avoit lorsque le Grand-Prêtre la prit, elle avoit résisté plus de trente ans à tous les efforts que les Juifs & les Macédoniens avoient faits pour s'en rendre maîtres. Elle étoit d'ailleurs placée dans un endroit plus propre à tenir la ville dans l'obéissance, qu'à la défendre contre ses ennemis,

Le verset vingt-huitième du Chapitre suivant paroît détruire la conjecture, qu'on vient de proposer. Antiochus Sidete y envoie Athénobie dire à Simon: « Vous avez » entre vos mains, Joppé, Gazara, » & la forteresse de Jérusalem. « Mais ce Prince pouvoit ne pas sçavoir que le Grand-Prêtre l'avoit fait razer, & quand il l'eût sçu, c'étoit peut-être moins la citadelle en elle-même qu'il demandoit, que d'avoir une garnison dans Jérusalem qui la tint sous son obéissance. C'est ce que paroît insinuer le verset trentième; car Antiochus demande que Simon lui rende ces villes, ou qu'il

lui paye cinq cents talents d'argent, sans rien dire de la citadelle de Jérusalem; c'est, bien probablement, parce qu'elle n'étoit plus, comme les villes que le Grand-Prêtre avoit conquises, en état d'être rendue.

Il y a encore une petite différence dans le récit que font l'Auteur du premier Livre des Machabées (a), & Joseph, de la manière dont se conduisit Antiochus à l'égard du secours & des présents que lui envoya Simon, lorsqu'il étoit au siège de Dora. Il les refusa, selon l'Ecriture; & loin de les refuser, selon Joseph, ce Prince les lui avoit demandés. L'Historien Juif peut s'être trompé, & pour lui sauver une méprise, le respect dont on est pénétré pour l'Ecriture, ne permet pas de soupçonner qu'il y ait quelque dérangement dans le texte sacré. Mais le sens demande ici ce soupçon, & la conjecture est autorisée par quelques manuscrits. Après avoir dit qu'Antiochus ne voulut recevoir ni le secours ni les présents de Simon, il n'y a pas de sens à ajouter, « mais il » n'observa rien de ce qu'il étoit » convenu auparavant avec lui. « La particule illative γὰρ, car, sed, mais, n'est point ici à sa place. Nos Traducteurs François l'ont senti, & ils lui ont substitué &; mais le Grec a γὰρ, car, & la Vulgate sed, mais; quelques manuscrits portent, οὐκ ἠθέλησεν, non noluit, il ne voulut pas ne pas recevoir, il ne vouloit pas refuser le secours & les présents de Simon; mais il ne tint rien de ce dont il étoit convenu avec lui.

On convient que *Romanus* (b)

(a) Chap. 14. v. 37.

(b) Car le sentiment de Grotius ne paroît pas pouvoir se soutenir. Ce sont, dans ce sentiment, les Romains qui di-

sent que les Juifs reconnoissent les grands services que Simon & sa famille leur ont rendus, & les obligations infinies qu'ils leur ont. Et c'est le peuple Romain qui

s'est glissé mal-à-propos dans le verset vingt-quatre du quatorzième chapitre du premier Livre des Machabées. Le Grec ne l'a point, & il est visible que ce sont les Juifs, non les Romains, qui disent ce qui suit jusqu'au v. 46. inclusivement. Mais je ne sçache pas qu'on ait remarqué qu'il y a ici une transposition. Ce qu'on lit au Chapitre quinze, depuis le verset quinze, *venit autem Numenius*, jusqu'au verset vingt-quatre inclusivement, est une suite immédiate du verset vingt-quatrième, chapitre quatorze. Cela ne demande point de preuves, il suffit de lire pour s'en convaincre. Chapitre quatorze, verset vingt-quatre: » Simon » envoya ensuite Numenius à Rome, » avec un bouclier d'or, du poids » de mille mines, pour renouveler » l'alliance avec les Romains (a). » Numenius revint de Rome avec » sa suite, &c. (b) & le Consul envoya copie de ces Lettres au » Grand-Prêtre Simon (c). Lorsque » le peuple Juif eut appris cela, » il dit, comment marquerons-nous » notre reconnaissance à Simon & » à ses enfans? « Je finis en remarquant que nos Traducteurs François, qui traduisent le verset cinquante-trois du chapitre treizième du premier Livre des Machabées, & *munivit montem Templi, qui erat secus arcem*, & il fortifia aussi la montagne du Temple, qui étoit près de la Forteresse, donnent lieu de croire

que la montagne du Temple & la citadelle des Macédoniens, étoient proche l'une de l'autre, ce qui n'étoit pas. Le *secus* de la Vulgate, & le *παρά* du Grec, signifient, & qui étoit devant, à l'opposée.

REMARQUE X.

Joseph ne paroît pas mériter les reproches que lui ont fait quelques Sçavans, sur ce qu'il raconte du siège de Dagon.

LES sçavans Auteurs de l'Histoire universelle du Monde (d) ont renouvelé le reproche que Sallien, Ussérius, & quelques autres Sçavans avoient fait à Joseph, sur ce qu'il dit qu'il n'étoit pas permis aux Juifs de faire la guerre l'année Sabbatique. Il est vrai, qu'entre les différentes Loix que Moïse leur donna, on n'en trouve aucune qui le leur défende; mais il n'est pas moins certain qu'ils se sont cru défendus, des choses dont on ne voit aucune défense dans le Pentateuque. C'étoit peut-être par tradition, qu'ils ne se les croyoient pas permises; peut-être croyoient-ils que c'étoit une conséquence nécessaire du précepte qui leur défendoit de travailler le jour du Sabbat. Quoi qu'il en soit des rai-

voulut que le réglemeut qu'avoient fait les Juifs en faveur de leur Grand Prêtre & de ses descendans, fût inséré dans ses décrets. Cet illustre Sçavant a bien connu le caractère des Romains, mais il l'oublie ici. Ce peuple eût cru indigne de la grandeur & de la majesté de son Senat, d'insérer dans ses actes un décret qu'un peuple aussi peu considérable, selon ses idées,

que les Juifs, auroit porté en faveur d'un de ses Chefs. C'étoit beaucoup faire, que de le traiter d'allié & d'ami, & de vouloir bien écrire en sa faveur aux Rois & aux Républiques qui lui étoient alliés.

(a) Chap. 15. v. 15.

(b) Verset vingt-quatre.

(c) Chap. 14. v. 25.

(d) Tom. 7. pag. 117.

sons qu'ils purent avoir de le penser , nous voyons par le premier Livre des Machabées (a) , qu'ils étoient persuadés que le précepte de ne point travailler le jour du Sabbat leur défendoit d'y prendre les armes pour défendre leur vie , & les obligeoit de se laisser plutôt égarer que de se mettre en défense. Il n'y eut que l'expérience , qui leur fit connoître que ce sentiment alloit à causer la ruine entière de la Nation, & qui les obligea de régler, qu'on pouvoit, & qu'on devoit se défendre quelque jour qu'on fût attaqué ; mais ils continuèrent toujours à croire qu'il ne leur étoit pas permis d'attaquer le jour du Sabbat. Pompée s'aperçut que ce sentiment étoit de pratique chez eux (b) , lorsqu'il assiégeoit Jérusalem, & il sut bien en profiter. Car il ne les fit point attaquer en ce jour, mais il se servit de leur inaction pour faire avancer les travaux qu'il jugeoit nécessaires pour pousser le siège. Joseph raconte dans sa vie (c) , que pour ne point embarrasser un jour de Sabbat les habitans de Tarichée, il avoit renvoyé chez eux les soldats dont il se faisoit accompagner ; mais qu'ayant appris que la ville de Tibériade s'étoit révoltée, il se trouva dans un embarras extrême. Le jour étoit trop avancé pour les faire revenir, & il ajoute, que quand cela eût pu se faire, celui qui suivoit étoit un Sabbat, auquel nos Loix nous défendent de prendre les armes, quelque pressante qu'en paroisse la nécessité. Des raisons vagues, ou plutôt, des déclamations sans fon-

dement, ne détruisent point le témoignage d'un Historien qui avance un fait qui n'a rien d'extraordinaire, rien de merveilleux, dont il a pu être quelquefois témoin, qui a un grand rapport avec un autre qu'on ne conteste pas (d), & qui suppose enfin un sentiment reçu par une Nation entière, & qui par conséquent n'est ignoré de personne. Voyez Antiq. Juiv. Liv. 11. chap. 1. numero 1. On croit qu'Hérode assiégea Jérusalem une année Sabbatique ; mais, à la circoncision près, ce Prince étoit plutôt Payen que Juif.

Rien n'est plus aisé que de se tromper, dans le calcul du temps précis où s'est passé un événement si reculé dans l'Antiquité. On ne sçauroit fixer avec quelque certitude, combien il s'est passé d'années Sabbatiques depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la mort du Grand-Prêtre Simon. Cela est cependant nécessaire, pour fixer l'année Sabbatique par rapport au temps du siège de Dagon, & quand le sçavant Ussérius auroit déterminé exactement le nombre d'années qui se sont écoulées entre ces deux époques, resteroit à prouver, que les Juifs ont toujours, & sans avoir jamais varié, observé l'année Sabbatique de sept ans en sept ans. On peut l'avancer, mais on n'en a point de preuves, & cela n'est pas même vrai-semblable. Dans les grandes révolutions qui arriverent sous les Juges, sous les Rois qui abandonnoient la Religion Juive, sous Antiochus, & pendant les guerres qui suivirent, il n'est pas croyable que les Juifs n'aient été quelquefois obli-

(a) Chap. 2. v. 34. & suiv.

(b) Antiq. Juiv. liv. 14. ch. 4. num. 3.

(c) Numero 32.

(d) Les Juifs croyoient qu'il ne leur

étoit pas permis de se servir d'huile qui avoit été faite par des Payens. Vie de Joseph, numero 13.

gés de cultiver leurs terres une année, qui, sans cette nécessité, eût dû être Sabbatique. On croit que les Madianites & les Amalécites opprimerent les Israélites pendant sept ans, après la paix que Débora leur avoit procurée; c'étoient, dit l'Ecriture (a), des sauterelles, qui pilloient & dévoroient tout. Il n'étoit pas possible que les Israélites observassent l'année Sabbatique pendant ces horribles ravages. Qu'il en soit tombé une immédiatement après ces brigandages, ils n'eussent pas pû vivre, s'ils avoient laissé leurs terres incultes. Des terres pillées, & ruinées par les ravages de l'ennemi, ont souvent besoin de deux ou trois ans de culture pour se remettre. D'où les Israélites recommencerent-ils alors à compter les sept années qui font la Sabbatique? Il y a tout lieu de croire qu'ils le firent de celle où leurs terres se remirent en état. Cette année fut donc reculée alors de deux ou trois ans. Ce qui a pû arriver après la mort de Débora, put arriver sous la persécution des Philistins du temps de Saül, & sous toutes les autres que les Juifs souffrirent dans la suite.

REMARQUE XI.

Ce que Joseph raconte, que le Grand-Prêtre Hircan & Hérode firent ouvrir le tombeau de David, peut n'être pas vrai; mais les preuves qu'on apporte de la fausseté de ces faits, ne sont pas concluantes.

PEUt-être que le Grand-Prêtre Hircan ne trouva pas une aussi grande somme d'argent que Joseph accuse; mais je ne vois pas que Leydecker, les Auteurs de l'Histoire universelle du Monde, & quelques autres Sçavans, qui traitent de fable ce qu'il dit, qu'Hircan & Hérode ouvrirent ce tombeau, en donnent de bonnes preuves.

L'éloignement dans lequel étoit Joseph du temps où a vécu le Grand-Prêtre, a pû ne lui pas permettre d'être bien informé de ce qui le regardoit; il peut avoir rapporté ce qu'il en dit sur des memoires peu exacts. Mais il a pû s'informer de ce qui regardoit Hérode, de personnes qui avoient vécu sous son règne. Il eut des liaisons particulières avec le Roi Agrippa, son petit-fils; & il paroît, par les Lettres qu'il en rapporte, que ce Prince le confidéroit. Ainsi, il en put recevoir toutes les connoissances dont il avoit besoin pour écrire l'Histoire de son aïeul. Ce qu'il raconte, qu'il ouvrit le tombeau de David, n'est point un fait qu'il ait rapporté en passant, & sans l'avoir autrement examiné.

(a) Jug. chap. 6. v. 4. & 5.

Il étoit si assuré qu'il étoit véritable , qu'il est surpris que Nicolas de Damas n'en ait rien dit , & qu'il attribue son silence à l'attachement qu'il avoit pour Hérode : attachement qui ne lui permettoit pas de rapporter une action peu honorable à ce Prince.

Lorsque les Babyloniens prirent Jérusalem , sous Nabuchodonosor , ils enleverent tout ce qu'ils purent découvrir d'or , d'argent , & de choses précieuses. Mais quelques recherches que fissent l'avidité du Vainqueur & la rapacité du soldat , dans le pillage d'une ville , il y reste toujours beaucoup d'or , d'argent , & de riches effets , qu'elles ne peuvent découvrir. Rome a été plusieurs fois prise , & les Barbares , qui l'ont souvent pillée , n'étoient pas sans doute moins passionnés pour l'argent que les Babyloniens ; & cependant , après tous les saccagemens que cette capitale de l'Empire Romain a soufferts , il est certain qu'on y a trouvé longtemps , & qu'on y trouve encore quelquefois , des trésors cachés en terre.

D'ailleurs , les Babyloniens pouvoient être prévenus d'un respect religieux pour les tombeaux , & croire commettre un grand crime , s'ils y touchoient. C'étoit le sentiment général des Grecs , qu'il n'y avoit que des scélérats & des impies , qui osassent troubler les cendres des morts. C'est pourquoi , la plus grande injure qu'ils croyoient pouvoir dire à un homme , c'étoit de l'appeller violateur de tombeaux , *effossor tumulorum*. Ce fut vraisemblablement par le même esprit , d'un respect religieux pour les cendres de ses Ancêtres , que le saint Roi Ezéchias crut que , pour satisfaire la cupidité de Sennachérib , empêcher

Jérusalem d'être saccagée , & le Temple d'être profané , il convenoit davantage d'en épuiser le trésor , d'en enlever même l'or dont il avoit fait revêtir les portes de son Portique , que de violer les tombeaux de ses prédécesseurs.

Chardin rapporte , » que quand
» un Roi de Perse meurt , on fait
» plusieurs cercueils , quelquefois
» jusqu'à douze de la même sorte ,
» & sans aucune différence. On
» met le cadavre dans un de ces
» cercueils , & dans les autres des
» phantômes de même pesanteur ,
» & revêtus tout de même. Deux
» ou trois Eunuques du sérail font
» cela en secret , puis ils font porter
» tous ces cercueils pêle-mêle dans
» une chambre , où on les range
» de suite , l'un contre l'autre. Le
» Prince qui lui succede au royaume
» les envoie incessamment aux plus
» fameux temples de Perse , chacun avec un train égal , de façon
» que ce n'est qu'une pure divination que tout ce qui est dit du
» lieu où repose le corps du défunt Joseph rapporte une
» chose au Livre septième de ses
» Antiquités , qui vient ici à propos :
» C'est que le corps du Roi David
» ne fut trouvé ni par Hyrcanus ,
» ni par Hérode , quand ils ouvrirent son tombeau. « Si ce
» fameux voyageur n'est pas plus exact
» dans ce qu'il raconte des pays où il
» a voyagé , que dans ce qu'il fait
» dire ici à Joseph , & si les applications
» qu'il fait de quelques coutumes
» des peuples chez lesquels il a
» voyagé , à des passages de l'Ecriture ,
» ne sont pas plus justes que celle
» qu'il fait à ce que l'Historien Juif
» dit d'Hyrcan & d'Hérode , il y a
» quelque chose à rabattre des grands
» éloges qu'on lui a donnés.

REMARQUE XII.

Les deux Décrets rapportés au huitième chapitre du Livre quatorze ne sont pas à leur place.

SI les deux Décrets que l'on trouve au chapitre huitième du quatorzième Livre des Antiquités, ne sont pas supposés, ils sont certainement déplacés, & attribués à un Grand-Prêtre qui n'a pû les obtenir. L'ancien Interprète de Joseph ne les avoit point dans son manuscrit. Du moins ne les a-t-il point traduits; & il n'y auroit pas sans doute manqué, s'ils y avoient été. C'est une forte présomption, que quelque Juif qui ramassoit tout ce qu'il trouvoit qui pouvoit avoir rapport à ce que Joseph dit, que les Romains & les autres Puissances avoient beaucoup d'égard pour sa Nation, a inséré, sans jugement, ces Décrets dans ses ouvrages.

L'Historien Juif dit, ou plutôt on lui fait dire, que pour justifier, que César avoit confirmé Hircan dans la dignité de souverain Pontife, & lui avoit permis de relever ce que Pompée avoit fait abbatre des murs de Jerusalem, il va en rapporter le Décret, & celui qu'il rapporte ne dit rien de l'un ni de l'autre. Il est datté de la neuvième année du Pontificat & de l'Ethnarcat d'Hircan. La Reine Alexandra sa mere, lui confirma le souverain Sacerdoce à la mort du Roi son père. Il l'exerça pendant la veuvage de la Reine; cette Princesse survécut neuf ans au Roi son mari. Il ne fut pas Ethnarque pendant qu'elle vé-

cut, & put encore moins alors solliciter la permission de relever ce que Pompée avoit fait abbatre des murs de Jerusalem, puisque cela n'arriva que cinq ou six ans après. Ce furent les divisions des freres, Hircan & Aristobule, qui donnerent un prétexte au Général Romain d'entrer en Judée, & ce ne fut que plus de quinze ans après que César fit la guerre en Egypte.

Enfin, ce fut cet Empereur, selon qu'on le fait dire à Joseph, qui permit au Grand-Prêtre de relever ces murs; & le Décret qu'on apporte pour le prouver, ne parle ni de César ni des murs de Jerusalem.

L'objet de l'ambassade des Juifs, n'étoit, selon que le Préteur Lucius Valerius en fit rapport au Senat, que de renouveler leur alliance & leur amitié avec le peuple Romain. Aussi le Décret du Senat ne touche-t-il que ces deux articles.

Quelques Sçavans ont conjecturé que Joseph s'étoit contenté d'indiquer les Décrets que les Empereurs & les autres Puissances avoient portés en faveur de la Nation, pour justifier ce qu'il racontoit, & qu'il avoit laissé le soin à son secrétaire de les mettre à leur place. Que, par peu d'attention, ou par incapacité, ce secrétaire les avoit placés dans des endroits où ils ne convenoient pas. Mais il est bien plus vraisemblable de mettre ce dérangement sur le compte de quelque mauvais compilateur, qui avoit recueilli les Décrets faits en faveur de la Nation, & qui les avoit rapportés, sans jugement, dans son Exemplaire, à des endroits qui ne conviennent pas. Si ç'avoit été le secrétaire de Joseph qui eût été chargé de les mettre à leur place, il les y eût tous mis, & il y en a plusieurs qui ne se trouvent

pas dans tous les manuscrits. Nous venons de remarquer, que les deux qui sont le sujet de cette Remarque, ne se trouvoient pas dans le manuscrit dont se servoit l'ancien Interprète, & des vingt-quatre qui se trouvent dans les Editions d'Angleterre & de Hollande, il n'y en a qu'onze dans celles qui les ont précédées.

C'est d'Hircan fils d'Alexandre, dont le Décret des Athéniens fait l'éloge; mais ces mots, *fils d'Alexandre*, sont une faute, si l'acte est authentique. Le second Hircan n'a jamais été en état de faire le bien dont ce peuple marque sa reconnaissance. Il ne le fut pas sous le règne de sa mere: outre qu'il n'étoit pas alors Ethnarque, son frere lui enleva la couronne & le souverain Pontificat, après que leur mere commune eut terminé ses jours. Pompée le fit Ethnarque: mais les troubles dont la Judée fut agitée, par les guerres qu'y exciterent Alexandre, Aristobule, & Antigone; les brigandages qu'y exercerent Crassus & Calpurnius, durent trop épuiser ses fonds, pour qu'il pût porter ses libéralités jusqu'à Athènes. Joseph remarque que les présens qu'Antipater l'engageoit de faire aux Généraux & aux principaux Seigneurs de Rome, il les faisoit en son nom, pour gagner leur amitié & acquérir leur protection.

R E M A R Q U E X I I I.

Aristobule fut le premier de sa maison qui prit le nom de Roi. Le passage de Timagene est cité peu exactement: ou le manuscrit dont se servoit Joseph étoit altéré, ou cet Auteur s'est trompé.

» N O U S avons vu néanmoins
 » ci-dessus, qu'Hircan avoit
 » pris le nom & l'autorité de Roi. «
Histoire universf. Tom. 7. pag. 128.
 J'ignore l'autorité sur laquelle se
 sont appuyés les sçavants Auteurs
 de l'Histoire universelle du Monde,
 pour contredire Joseph sur un fait
 dont il a pu être bien instruit. Je
 ne connois pas davantage l'Auteur
 qui dit qu'Antigone, après avoir
 conquis l'Iturée, avoit pris le che-
 min de Jerusalem; Joseph dit seu-
 lement qu'il revenoit de l'armée:
 qu'est-ce encore que ce qu'ils
 ajoutent, » qu'Aristobule étant
 » tombé malade au milieu des
 » plus heureux succès, fut trans-
 » porté à Jerusalem, laissant à son
 » frere le soin d'achever la con-
 » quête de cette Proviuce: com-
 » mission dont il s'acquitta avec tout
 » le succès possible? « Un autre Cri-
 tique lisoit dans son manuscrit, qu'A-
 » ristobule ayant déclaré la guerre
 » aux Ituréens, envoya contre eux
 » son frere Antigone, qui les vain-
 » quit, & les contraignit de rece-
 » voir la circoncision. « Ce sont-là
 des anecdotes, dont ces Sçavans (a)
 sont présent à la République des
 Lettres. Reste à délibérer, si elle les

(a) Hist. universf. du Monde. Le P. Calmet, liv. 32. pag. 359.

recevra avant qu'elles aient communiqué leurs lettres de créance.

Pour donner quelque vrai-semblance à ce que Joseph dit en finissant le Chapitre onzième, il faudroit le transporter à la fin du précédent, y mettre Hircan au lieu d'Aristobule, & les Iduméens au lieu des Ituréens. Un Prince qui regne à peine un an, ne peut guères faire de bien à ses sujets, ni accroître ses Etats aux dépens de ses voisins. La maladie dont mourut Aristobule, & qui peut avoir été longue, dut l'occuper une partie de l'année de son règne. Les intrigues de la Reine sa mere, pour se conserver dans le gouvernement, en prirent une autre. Quelque grande que soit la passion de commander, il n'y a que le temps qui puisse étouffer les sentimens que la nature imprime dans le cœur d'un fils pour celle qui lui a donné la vie, au point de la renfermer dans une prison, & l'y faire mourir de faim. Quand, plus cruel que Néron, on supposeroit qu'Aristobule fit mourir sa mere en montant sur le trône, & mettre ses freres en prison; la douceur, & une espèce de pudeur, peuvent-elles entrer dans le caractère d'un Prince qui se porte à de si grands excès de cruauté? Que ce soit Joseph, que ce soit Strabon, qui sur le témoignage de Timagene, lui attribue cet aimable caractère, cela est égal. Car après avoir condamné la cruauté d'Aristobule envers sa mere & son frere, comment Joseph peut-il dire,

ou rapporter avec approbation le témoignage d'un Auteur qui le représente comme un Prince modeste & équitable? Un Ecrivain capable de réflexion ne forme pas ses portraits, de traits qu'il fait effacer presque en même temps, par un pinceau qui en trace de tout opposés.

On ne trouve rien dans l'Historien Juif, qui insinué que les Ituréens aient jamais fait aucun acte de sa Religion. Hircan, premier du nom, obligea les Iduméens de l'embrasser. Aussi les voit-on dans la suite assister aux fêtes de la Nation, & s'en regarder comme membres. Mais on ne voit en aucun endroit les Ituréens donner des marques de Judaïsme. Cicéron demandoit à Antoine, qui s'étoit servi d'Ituréens pour assiéger le Senat, pourquoi il avoit introduit dans la place publique, un peuple armé de flèches, & le plus barbare qui soit au monde (a)? L'épithète de peuple barbare ne conviendrait pas aux Ituréens, s'ils avoient embrassé la Religion Juive.

M. Cellarius a senti la difficulté, & il a cru la lever, en supposant que Cicéron ne parle que de cette partie de l'Iturée qui n'avoit pas embrassé le Judaïsme. Mais l'expression de l'Orateur Romain est générale. Elle ne se renferme point à une partie de la Nation, elle porte sur tous les Ituréens.

Un règne d'un an est un terme bien court, pour qu'un Prince qui

(a) II. Philipp. num. 44. *Cur homines omnium gentium maximè barbaros Ituraeos, sagittis deducis in forum?*

Le pays des Ituréens & des Arabes n'est que montagnes, & ce sont tous des scélérats. *καλέσται πάντες*, Strabon, liv. 16. pag. 520.

Virgile, 2. Gorg. Vers deux cent trente.

Lucain, liv. 7. Vers 514.

... *Ituræi, Medique Arabesque soluto Arcu turba minax.*

Cellar. Geog. Ant. liv. 13. chap. 13.

régnait sur un peuple qui communiquoit aussi peu avec les autres nations que faisoient les Juifs, puisse se faire connoître des Grecs, & s'en faire connoître de manière qu'ils lui donnent le nom de Philellen, ami des Grecs. Il n'y a que le temps, & des services réitérés, qui aient pu porter ces peuples à donner ce nom à un Grand-Prêtre des Juifs, & je n'en vois aucun à qui cela convienne mieux qu'à Hircan, premier du nom. Son règne, d'environ trente-un ans, lui donna le temps & le mit en état de rendre plusieurs services aux Grecs, & les décrets des villes d'Athenes (a) & de Pergame, prouvent qu'il leur en rendit effectivement. Il conquiert l'Idumée, & il obligea ses habitans à se faire circoncire. Enfin, la douceur & la modération que Timagene attribue au Prince dont il parle, conviennent infiniment mieux au portrait que Joseph fait de l'éminente piété d'Hircan, qu'à un meurtrier de sa mere & d'un de ses freres.

Les Payens se sont si peu donné la peine de s'instruire de ce qui regarde les Juifs, qu'il n'y auroit rien d'extraordinaire, quand Timagene se seroit trompé dans le nom d'un de leurs grands Prêtres, & dans celui du peuple qu'il avoit obligé de recevoir la circoncision. Mais on ne peut rien supposer de semblable de Joseph, sans le charger de la contradiction la plus sensible, & d'une espèce de stupidité dont on a peine de le croire capable. Ainsi, on aime mieux dire que, par une de ces inattention dans lesquelles les Copistes sont tombés une infinité de fois, le

passage de Timagene est déplacé, & au lieu qu'il termine aujourd'hui le chapitre onze, Joseph l'avoit mis à la fin du précédent; & comme une faute n'en cause que trop souvent une seconde, les Copistes ont attribué l'éloge d'Hircan, premier du nom, à son fils Aristobule. Le dénombrement que fait Joseph dans le treizième chapitre, des conquêtes que les Juifs avoient faites, & qu'ils possédoient sous le règne d'Alexandre, donne un grand degré de vraisemblance à la conjecture que l'on propose. On y trouve l'Idumée, & plusieurs autres, tant villes que bourgades. S'ils avoient été maîtres de l'Iturée, Joseph n'eût pas sans doute manqué de le marquer; & rien ne donne lieu de croire qu'Aristobule l'avoit conquise, mais qu'Alexandre l'avoit perdue.

R E M A R Q U E X I V.

Sur le reproche que les Juifs font à Alexandre.

» ILS lui reprocherent en face,
» qu'ayant été captif, il étoit indigne de l'honneur du Sacerdoce.
Le Pere Calmet (b) n'est pas le seul qui fasse dire cela à Joseph. Sig. Gelenius, M. d'Andilly, les Auteurs de l'Histoire universelle du Monde (c), & l'Historien des Empires & des Républiques (d), le lui font dire également. Cet Auteur le dit effectivement dans les anciennes Editions, mais il étoit facile de voir que c'étoit une faute de Copiste.

(a) Joseph, Antiq. Juit. liv. 14. page 698. & 711.

(b) P. Calmet, Hist. univ. liv. 32. p. 361.

Tome II.

(c) Tome 7. pag. 132.

(d) Tome 8. pag. 394.

Eléazar avoit reproché à Hircan, premier du nom, que sa mère avoit été esclave. Joseph dit que le fait étoit faux ; mais la haine que les Juifs portoient à Alexandre, le leur faisoit croire véritable, & ils en faisoient usage pour l'insulter. A juger de la leçon des manuscrits dont l'ancien Interprète se servoit par sa traduction, ils avoient ἐξ ἀρχαίου. C'est la bonne leçon, & c'est avec raison que M. Havercamp l'a mise dans le texte de son Edition de Joseph. Les Juifs ne pouvoient prétendre, qu'une personne qui avoit été esclave étoit exclue du souverain Pontificat, sans avancer un fait, dont l'exemple d'Aaron & de Joïada fait voir la fausseté. Car le premier avoit été esclave en Egypte, & le second à Babylone.

Le Grand - Prêtre ne pouvoit épouser qu'une Vierge, & qu'une Vierge de sa Nation (a). Les Juifs croyoient, du temps des Asmonéens, que le fils d'une esclave, quoique de la race d'Aaron, ne pouvoit pas être Grand - Prêtre. L'Écriture ne l'exclut pas expressément de cette grande dignité ; mais ils le conclusoient bien naturellement de la Loi, qui lui ordonne de n'épouser qu'une Vierge. Car les enfans qui seroient venus d'un mariage qu'un Grand-Prêtre auroit contracté avec une veuve, ou une fille qui auroit perdu son honneur, étoient regardés comme bâtards par les Juifs ; de même que parmi nous, ceux qui naissent d'un mariage contracté contre nos Loix. Ce peuple ne pouvoit pas se persuader qu'un maître, qui avoit une esclave d'une figure, &

pouvant être d'une naissance à mériter les recherches d'un Grand-Prêtre, n'eût pas usé, ou plutôt abusé de son autorité, pour exiger d'elle ce qui lui faisoit perdre la qualité de vierge. Dans cette prévention, le mariage qu'un Grand-Prêtre contractoit avec une esclave, étoit contre la Loi, & les enfans par conséquent, qui en naïssoient, exclus du souverain Pontificat.

REMARQUE XV.

Antiochus Denys ne retourna point à Damas, à la nouvelle de ce qui étoit arrivé à son frere Philippe, qui assiégeoit cette ville.

JOSEPH se brouille extrêmement ici, s'il a voulu dire ce que ses Interprètes lui font rapporter. » Lorsqu'Antiochus Denys eut appris ce qui étoit arrivé à Philippe, » il retourna d'Arabie. Il marcha » promptement, & il entra en Judée avec une armée de huit mille » hommes de pied, & huit cents » chevaux (b). Mithridate repoussa » avec zèle & succès sous les efforts » que fit Philippe pour y rentrer, » Dionysius accourut au bruit (c) de » ce qui se passoit à Damas ; mais » Philippe n'attendit pas son arrivée ; il leva le siège & reprit le » chemin d'Antioche. Peu de temps » après que Dionysius eut réparé » les défordres commis par son » frere aux environs de Damas, il

(a) Lévit. chap. 21. v. 13.

(b) Hist. univers. du Monde, Tom. 6. pag. 417.

(c) Hist. des Empir. & des Répub. Tom. 7. pag. 447.

« rassemble les troupes pour retourner en Arabie. » Si l'on se donne la peine de consulter Joseph, on trouvera que ces Sçavans ont ici quelques circonstances de cet événement, qu'a ignorées le seul Ecrivain qui le rapporte.

Antiochus ne put pas retourner d'Arabie, lorsqu'il eut appris ce qui étoit arrivé à Philippe. Il y alloit, mais il n'y étoit pas encore entré. Les retranchemens que fit faire Alexandre, en sont la preuve. Ils étoient, ces retranchemens, pour empêcher qu'on ne passât de Syrie en Judée. Ils étoient au septentrion de Jerusalem, & ils auroient dû être à son midi, pour fermer le passage de l'Arabie en Judée. Par où Antiochus avoit-il passé pour entrer en Arabie? Si ç'avoit été par la Judée, quels motifs auroit pu avoir Alexandre, de lui en refuser l'entrée pour aller défendre son Etat, que son frere Philippe attaquoit? Et s'il avoit voulu l'empêcher d'entrer en Judée, c'eût été au midi de Jerusalem qu'il eût fait faire des retranchemens.

La manière dont Joseph raconte cet événement dans le premier Livre de l'Histoire de la guerre des Juifs (a), autorise le sens qu'on donne à ce qu'il en dit ici. « Dans la crainte » d'Antiochus Denys, qui marchoit » contre les Arabes, Alexandre fit » faire de grands retranchemens » entre les montagnes d'Antipatris » & de Joppé, sur mer » mais tous ces retranchemens ne » purent arrêter Antiochus. Il » mit le feu aux Tours qui les » défendoient, combla les tranchées & passa avec ses troupes.

ἐπιστρέφει signifie ordinairement retourner, & c'est sans doute ce qui a porté les Sçavans qui ont traduit cet endroit, à croire qu'Antiochus retourna en Syrie, lorsqu'il apprit que son frere envahissoit son Etat; mais Joseph s'est quelquefois servi d'*ἐπιστρέφει*, pour signifier seulement tourner, aller vers quelque endroit. « Hérode, qui s'étoit flatté » de trouver des amis dans les Arabes, n'y ayant trouvé que des » ennemis, tourna vers l'Egypte, » après avoir répondu à Malicus » comme sa façon d'agir le demandoit. *ἐπιστρέφει εἰς Αἴγυπτον*. » Ce Prince ne pouvoit pas retourner d'Egypte, puisqu'il venoit de Judée, & qu'il n'étoit peut-être encore jamais entré dans ce royaume. Si Joseph avoit voulu raconter qu'Antiochus retourna d'Arabie en Phénicie, il n'eût pas dû remarquer que Mileté avoit chassé Philippe de Damas. Car, comme ce Prince n'avoit plus rien à craindre pour cette ville, il n'eût pas dû interrompre son entreprise d'Arabie pour y retourner aussi-tôt. C'eût été à la nouvelle de la prise de Damas, que l'Historien eût dû la lui faire abandonner; pour aller reprendre cette ville. Le Copiste, qui ignoroit peut-être qu'*ἐπιστρέφει* eût ce sens, a pu croire qu'il falloit lire *ἔξ* au lieu d'*ἐν*, & insérant la dernière préposition dans la copie qu'il faisoit, donner lieu de croire que Joseph disoit qu'Antiochus retourna en Arabie; au lieu qu'il racontoit, que ce Prince ayant appris que Mileté avoit chassé Philippe de Damas, » il tourna, -il marcha contre les Arabes.

(a) Τῶν γὰρ δεῦρα, παύσας τε τοὺς Ἀραβὺς ἐπιστρέφον.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce second Tome.

L I V R E V I I.

- CHAP. I. Bataille de Gelboé. Mort de Saül. David reconnu Roi par la Tribu de Juda. Victoire des troupes de David sur celles d'Isboseth. Azaël tué par Abner. Enfants de David. Abner se donne à David, & lui renvoie Michol. Abner tué par Joab : David pleure sa mort, & fait son éloge. Page 1.
- CHAP. II. Mort d'Isboseth : David fait mourir ses assassins. Assemblée générale des Israélites à Hébron, dans laquelle David est reconnu Roi, 9.
- CHAP. III. David prend la ville de Jerusalem, dont il chasse les Jébuséens. Traité d'alliance entre David & Hiram Roi de Tyr. Femmes & enfans de David, 11.
- CHAP. IV. Victoires de David sur les Philistins. Translation de l'Arche du Seigneur, de Cariathiarim à Jerusalem. David veut bâtir un Temple au Seigneur, en est empêché par Nathan, qui lui déclare que ce sera Salomon qui exécutera ce projet, 14.
- CHAP. V. David fait la guerre aux Philistins & aux Moabites : il les défait. Suite des victoires de David. Le Roi d'Emath recherche son alliance. David fait venir auprès de lui Miphiboseth fils de Jonathas, & le comble de biens, 18.
- CHAP. VI. David fait la guerre aux Ammonites, envoie contre eux le Général Joab, qui remporte sur ces peuples & leurs alliés, une grande victoire. Les Ammonites se remettent en campagne. David marche contre eux en personne, & les défait. Siège de Rabbath, 22.
- CHAP. VII. David, séduit par les charmes de Bethsabée, femme d'Urie, offense le Seigneur, fait mourir Urie, est repris de ses crimes par le Prophète Nathan. Mort de l'enfant né de Bethsabée. Douleur de David. Prise & ruine de Rabbath, 25.
- CHAP. VIII. Amnon fait violence à sa sœur Tamar. Absalom son frere le fait tuer. David pardonne à Absalom, 31.
- CHAP. IX. Révolte d'Absalom contre le Roi David, qui sort de Jerusalem & se retire au-delà du Jourdain. Siba calomnie Miphiboseth. Séméï insulte David, qui empêche Abisai de l'en punir. Chusai trompe Absalom : son conseil préféré à celui d'Achitophel. Achimas & Jonathas vont instruire David des conseils donnés par Chusai & par Achitophel. Mort d'Achitophel, 36.
- CHAP. X. Absalom, à la tête d'une grande armée, passe le Jourdain, marche contre le Roi son père. Victoire de l'armée de David sur celle d'Absalom. Mort d'Ab-

- Salom. Douleur de David*, 43.
CHAP. XI. David reçoit les Déléguations des Tribus, se dispose à retourner à Jérusalem, pardonne à Séméi. Conduite de David à l'égard de Miphiboseth, de Siba, de Berzellai. Reproche que font les onze Tribus à celle de Juda. Séba excite les onze Tribus à une nouvelle révolte. La Tribu de Juda demeure fidèle à David. Joab assassine Amasa. Mort de Séba, 47.
CHAP. XII. Vengeance des Gabaonites. Fin d'une grande famine. Nouvelles guerres de David contre les Philistins, comment terminées. Exploits particuliers de quelques braves au service de David, 54.
CHAP. XIII. David fait le dénom-

- brement du Peuple. Dieu en est offensé. Les Israélites affligés de peste en punition de la faute de David. Sacrifice offert par David, dans l'aire d'Arauna, pour remercier Dieu de ce qu'il avoit fait cesser ce fléau, 59.
CHAP. XIV. Préparatifs de David pour la construction du Temple. Abisag mise dans le lit de David, pour le réchauffer. Adonias, fils de David, veut se faire déclarer Roi. Bethsabée, par le conseil de Nathan, en avertit le Roi, qui déclare Salomon pour son successeur. David fait divers réglemens, donne à Salomon le Plan du Temple, 62.
CHAP. XV. Dernières instructions de David à son fils Salomon, 70.

LIVRE VIII.

- CHAP. I.** Adonias prie Bethsabée de lui obtenir de Salomon la permission d'épouser Abisag. Salomon refuse cette grâce à Bethsabée. Mort d'Adonias, de Joab, & de Séméi, 81.
CHAP. II. Salomon épouse la fille du Roi d'Egypte. Dieu lui apparaît. Il préfère la sagesse à tous les avantages dont Dieu lui offre le choix. Célèbre jugement de ce Prince. Etat de la dépense de sa maison. Secret merveilleux de chasser les Démons, dont on prétend que Dieu l'avoit particulièrement gratifié. Lettre qu'il écrit au Roi Hiram. Réponse du Roi Hiram. Arrangemens qu'il prend pour se procurer les matériaux nécessaires pour bâtir le Temple, 85.
CHAP. III. Salomon jette les fondemens du Temple. Description

- du Temple & de ses accompagnemens, 92.
CHAP. IV. Suite du précédent. Translocation de l'Arche dans le Temple: prière de Salomon, 99.
CHAP. V. Salomon se fait bâtir un Palais. Description de ce Palais. Le Roi de Tyr envoie à Salomon des Questions à résoudre, 106.
CHAP. VI. Salomon fortifie la ville de Jérusalem, fait bâtir d'autres villes. Pourquoi les Rois d'Egypte, depuis Minée jusqu'à Salomon, ont toujours porté le nom de Pharaon. Salomon soumet les Cananéens du mont Liban, équipe une flotte. La Reine de Saba vient admirer la sagesse de Salomon, 110.
CHAP. VII. Commerce maritime de Salomon. Présens qu'il reçoit de tous les Princes de l'univers. Richesses & magnificence de ce

- Prince. Son idolatrie. Dieu lui fait annoncer de quelle manière il en sera puni. Adar s'élève contre lui, & peu après Jeroboam. Mort de Salomon, 116.
- CHAP. VIII. Roboam succède à Salomon. Mécontentement du Peuple. Dix Tribus se séparent de l'obéissance de Roboam, & choisissent Jeroboam pour Roi. Il porte à l'idolatrie les dix Tribus qui lui sont soumises, & entreprend de faire les fonctions de souverain Pontife. Il en est repris par le Prophète Jadon, 123.
- CHAP. IX. Un faux prophète trompe le Prophète Jadon, & est cause de sa mort : met à profit cette circonstance pour tromper Jeroboam, qui se livre à toutes sortes d'impietés, 128.
- CHAP. X. Roboam, Roi des Tribus de Juda & de Benjamin, bâtit des villes dans l'une & l'autre Tribu. Il se livre à l'impieté. Dieu suscite Sufac pour l'en punir. Mort de Roboam ; son fils Abia lui succède, 130.
- CHAP. XI. Impietés de Jeroboam. Il envoie sa femme consulter le Prophète Achias sur la maladie de son fils Obimès. Réponse du Prophète. Abia, fils de Roboam, remporte une victoire signalée sur Jeroboam. Mort d'Abia ; son fils Aza lui succède. Mort de Jeroboam ; son fils Nadab lui succède, & est tué par Baaza, qui s'empare du trône, 133.
- CHAP. XII. Aza, Roi de Jerusalem, Prince vertueux, défait l'armée de Zara, Roi d'Ethiopie. Impietés de Baaza, Roi d'Israël : il donne de l'inquiétude à Aza, qui, avec le secours du Roi de Damas, lui fait lever le siège de Ramath. Mort de Baaza ; Roi d'Israël ; son fils Ela lui succède, & est assassiné par Zambri, qui usurpe la couronne. L'armée, de sa part, élit pour Roi Amri, qui assiège & prend Thersa, où Zambri s'étoit retiré. Cet usurpateur se brûle lui-même dans le palais des Rois d'Israël, auquel il avoit mis le feu. Mort d'Amri Roi d'Israël ; son fils Achab lui succède. Mort d'Aza Roi de Jerusalem ; son fils Josaphat lui succède, 138.
- CHAP. XIII. Achab, Roi d'Israël, épouse Jezabel : il surpasse ses prédécesseurs en impiété. Le Prophète Elie lui annonce, de la part de Dieu, une extrême sécheresse dans ses Etats, & se retire dans le désert, où des corbeaux le nourrissent ; puis chez la Veuve de Sarepta, où il fait plusieurs miracles. La sécheresse prédite par Elie cause une grande famine. Dieu envoie annoncer à Achab que la sécheresse alloit cesser. Grand miracle qu'il opère en présence d'Achab & de tout le peuple. Sur la menace que lui fait Jezabel de le faire mourir, il s'enfuit, Dieu lui ordonne de sacrer Jehu Roi d'Israël, & Hazael Roi des Syriens, & d'établir Elise pour Prophète en sa place. Naboth refuse sa vigne à Achab. Jezabel le fait lapider. Elie menace Achab des plus terribles châtimens. Achab est touché de repentir, 142.
- CHAP. XIV. Achab, assiégué dans Samarie par le Roi de Syrie & de Damas, assisté de trente-deux Rois, le force à lever le siège, & défait son armée. Nouvelle victoire d'Achab sur le Roi des

TABLE DES CHAPITRES. 671

Syriens, qui a recours à sa sévérité. Le Prophète Michée annonce à Achab, qu'en punition de ce qu'il a donné la liberté au Roi des Syriens, ses troupes déferont le peuple d'Israël, & que lui-même mourra de la main de ce Roi. Emprisonnement du Prophète Michée, 157.

CHAP. XV. *Vertus de Josaphat Roi de Jerusalem. Ses forces, sa prospérité. Il marie son fils Joram avec Athalie, fille d'Achab.*

Achab l'invite à l'accompagner dans l'expédition qu'il méditoit contre le Roi de Syrie. Josaphat y consent, mais il demande à consulter quelque Prophète. Il se méfie de ceux d'Achab, qui est enfin obligé de faire venir Michée : ce Prophète en prédit le mauvais succès. Sédecias, un des faux prophètes d'Achab, rassure ce Roi. On en vient aux mains : Achab est tué ; son fils Ochozias lui succède, 157.

LIVRE IX.

CHAP. I. *Le Prophète Jehu reprend Josaphat d'avoir fait alliance avec Achab. Ce Prince reconnoît sa faute. Sagesse de sa conduite. Les Moabites & les Ammonites lui déclarent la guerre, & sont défaits par un miracle, 226.*

CHAP. II. *Ochozias Roi d'Israël, aussi impie que ses prédécesseurs. Sa mort ; son fils Joram lui succède. Elie disparoit de dessus la terre, 230.*

CHAP. III. *Guerre de Joram Roi d'Israël, contre les Ammonites & les Moabites. Josaphat, & le Roi des Iduméens, l'accompagnent dans cette expédition. Les Ammonites & les Moabites sont vaincus. Mort de Josaphat ; son fils Joram lui succède, 232.*

CHAP. IV. *Actions miraculeuses du Prophète Elise, 235.*

CHAP. V. *Cruautés & dérèglemens de Joram Roi de Jerusalem. Révolte des Iduméens. Une Lettre du Prophète Elie lui est rendue. Une armée de nations étrangères & d'Arabes se jettent dans ses Etats. Sa mort ; son fils Ochozias lui succède, 244.*

CHAP. VI. *Joram, Roi d'Israël, prend la ville de Ramath. Le Prophète Elise envoie un de ses disciples pour sacrer Jehu Roi d'Israël. Jehu proclamé Roi, tue Joram d'un coup de flèche, pour suit Ochozias Roi de Jerusalem, le tue de la même manière. Athalie, mere d'Ochozias, regne après lui. Jehu fait jeter Jezabel par les fenêtres. Les Magistrats de Samarie font mourir soixante-dix enfans d'Achab. Jehu fait tuer quarante-deux parens d'Ochozias, fait mettre le feu au temple qu'Achab avoit fait bâtir dans Samarie, à Baal Dieu des Tyriens, & y brûle tous les Sacrificateurs de ce faux Dieu, 246.*

CHAP. VII. *Athalie fait égorger tout ce qu'elle peut trouver des descendans de David. Le Grand-Prêtre Joiada sauve Joas fils d'Ochozias, le fait proclamer Roi. Mort d'Athalie, 252.*

CHAP. VIII. *Mort de Juhu Roi d'Israël ; son fils Joachas lui succède. Joas, Roi de Jerusalem, fait réparer le Temple. Mort du*

- Grand-Prêtre Joiada. Déréglements & ingratitude de Joas. Sa mort ; son fils Amasias lui succède. Mort de Joachas Roi d'Israël ; son fils Joas lui succède , & gagne trois batailles sur le Roi de Syrie. Mort de Joas Roi d'Israël ; son fils Jeroboam lui succède ,* 255.
- CHAP. IX. *Amasias , Roi de Juda , venge la mort de son père , défait les Amalécites & les Iduméens. Les Israélites entrent sur ses terres & les ravagent. Ce Prince tombe dans l'oubli de Dieu , est vaincu & fait prisonnier par Joas Roi d'Israël. Sa mort ; son fils Osias lui succède ,* 260.
- CHAP. X. *Jeroboam Roi d'Israël. Ses impiétés. Le Prophète Jonas lui prédit qu'il désera les Syriens. Histoire de ce Prophète. Mort de Jeroboam Roi d'Israël ; son fils Zacharie lui succède. Ozias , Roi de Juda , tombe dans les mêmes désordres auxquels s'étoit livré son père , devient lépreux & meurt ; son fils Joatham lui succède ,* 263.
- CHAP. XI. *Zacharie , Roi d'Israël , est tué par Sellum , qui usurpe la couronne. Mort de Sellum ; Manahem s'empare du trône. Mort de Manahem ; son fils Phaceïa lui succède , & est tué par Phacée , qui usurpe la couronne. Règne de Joatham Roi de Juda ,* 267.
- CHAP. XII. *Mort de Joatham Roi de Jerusalem ; son fils Achaz lui succède. Abominations dont ce Prince se rend coupable. Le Roi de Syrie & de Damas , & Phacée Roi d'Israël , lui font la guerre. Sur les remontrances du Prophète Obed , les Israélites renvoient les prisonniers faits sur Achaz. Achaz fait alliance avec Theglathphalasar contre les Rois de Syrie & d'Israël. Mort d'Achaz ; son fils Ezéchias lui succède ,* 269.
- CHAP. XIII. *Phacée , Roi d'Israël , est assassiné par Osée , qui lui succède. Osée est vaincu par Salmanasar. Ezéchias , Roi de Jerusalem , rétablit le culte de Dieu , défait les Philistins , & méprise les menaces de Salmanasar ,* 272.
- CHAP. XIV. *Salmanasar , Roi d'Assyrie , assiège & prend Samarie , détruit entièrement le royaume d'Israël , en emmène le peuple captif , & le Roi Osée lui-même , qu'il fait prisonnier , & envoie les habitans d'un lieu qu'on appelle Chut , pour repeupler le pays. Ces nouveaux habitans , affligés de la peste , députent au Roi d'Assyrie , pour le prier de leur envoyer des Prêtres Israélites. Ces Prêtres leur apprennent à servir le vrai Dieu , & la peste cesse ,* 275.

L I V R E X.

- CHAP. I. *Sennachérib , Roi des Assyriens , déclare la guerre à Ezéchias Roi de Jerusalem , manque à sa parole , envoie Rabfacès pour détruire Jerusalem. Menaces de Rabfacès ; ses blasphèmes. Ezéchias députe vers le Prophète Isaïe. Ce Prophète prédit que les Assyriens seront défaites , & que Sennachérib échouera dans son entreprise*

entreprise contre l'Egypte , & qu'il périroit à son retour , par l'épée. La prédiction s'accomplit.

Mort de Sennachérib , 309.

CHAP. II. Maladie d'Exéchias Roi de Juda. Isaïe lui prédit qu'il vivra encore quinze ans , & confirme la prédiction par un miracle. Destruction de l'Empire des Medes par les Assyriens. Exéchias reçoit des Ambassadeurs du Roi de Babylone , leur fait voir ses trésors , en est repris par Isaïe , 313.

CHAP. III. Mort d'Exéchias ; son fils Manassès lui succède , & se livre à toute sorte d'impietés. Le Roi des Babylonniens & des Caldéens fond sur ses Etats , les ravage. Manassès est fait prisonnier. Son retour à Dieu lui procure sa liberté , & le bonheur le plus parfait. Sa mort ; son fils Amon lui succède , 315.

CHAP. IV. Mort d'Amon ; son fils Josias lui succède. Ce Prince régle son Etat , purifie le Temple , détruit toutes les marques de l'idolatrie. Le Grand-Prêtre Hélcias trouve les Livres de Moïse , les envoie à Josias , qui se les fait lire. Josias consulte la Prophétesse Holda , assemble le peuple , lui lit les saints Livres , & l'oblige de promettre avec serment qu'il servira Dieu , & observera la Loi de Moïse , 317.

CHAP. V. Néchao , Roi d'Egypte , conçoit le dessein de se rendre maître de l'Asie , tente de passer sur les terres de Josias , pour aller combattre les Médes. Josias refuse le passage & marche contre Néchao. Il est atteint d'un coup de flèche , & meurt de sa blessure ; Joachaz son fils lui suc-

cede. Néchao le fait prisonnier , & donne son royaume à Eliacim , auquel il donne le nom de Joachim. Mort de Joachaz , 321.

CHAP. VI. Nabuchodonosor monte sur le trône des Babylonniens , vient fondre sur le royaume de Judée , oblige Joachim de lui payer tribut. Il cesse de le payer au bout de trois ans. Inutilité des prédictions de Jérémie. Ce Prophète , persécuté , se met , avec son secrétaire Baruch , à couvert de la fureur du Roi Joachim , ouvre les portes de Jerusalem à Nabuchodonosor , qui fait mourir Joachim , & établit Roi de Jerusalem Joachim , fils de celui qu'il venoit de faire mourir , 323.

CHAP. VII. Nabuchodonosor se repent d'avoir donné le royaume de Juda à Joachim , dont il avoit fait mourir le père ; il le fait arrêter & se le fait amener prisonnier , avec les principaux habitans de Jerusalem , & établit Sédécias Roi de Jerusalem & de Juda. Dérèglement de ce Prince. Jérémie l'exhorte en vain de rentrer dans son devoir. Sédécias manque de foi aux Babylonniens. Nabuchodonosor assiège Jerusalem , & est obligé d'en lever le siège. Jérémie est arrêté. Nabuchodonosor reprend le siège de Jerusalem. Jérémie est jetté dans une fosse remplie de boue ; Sédécias l'en fait retirer & le voit secrètement , 325.

CHAP. VIII. Suite du siège de Jerusalem. Prise de cette ville. Sédécias est fait prisonnier , & mené au Roi de Babylone , qui fait égorger sous ses yeux , ses enfans & ses Officiers , & lui fait en-

suite crever les yeux , & l'em-
mene chargé de chaînes à Baby-
lone. Nabuzardan vient par ordre
du Roi Nabuchodonosor piller le
Temple , le brûler , & les mai-
sons royales ; rase la ville , &
en transporte les habitans à Ba-
bylone. Mort du Grand - Prêtre
Saraïas , & du Roi Sédécias ,
330.

CHAP. IX. Nabuzardan laisse sous
le commandement de Godolias
les pauvres & les transfuges qui
étoient restés en Judée : il fait
mettre Jérémie hors de prison ,
& l'invite à venir avec lui à Ba-
bylone. Le Prophète refuse ce
parti. Godolias est assassiné par
Ismaël. Les Juifs consultent Jéré-
mie sur le parti qu'ils ont à
prendre , après l'assassinat de Go-
dolias : ils ne suivent point l'avis
du Prophète. Nabuchodonosor
porte la guerre dans la basse
Syrie , entre en Egypte , s'en
rend maître , & emmene captifs
à Babylone tous les Juifs qu'il
y trouve , 335.

CHAP. X. Nabuchodonosor fait éle-
ver à sa cour , Daniel & trois
jeunes hommes de ses parens. Ils
obtiennent la permission de s'ab-
stenir de manger des mets qu'on
leur apportoit du palais. Daniel

explique au Roi Nabuchodonosor
un songe qu'il a eu pendant son
sommeil. Nabuchodonosor fait
Daniel & ses Compagnons ses
premiers Ministres. Les Compag-
nons de Daniel refusent d'ador-
er une statuë d'or , que Nabu-
chodonosor avoit fait faire , &
sont jettés dans une fournaise
ardente. Daniel explique un se-
cond songe , qu'a Nabuchodono-
sor , 340.

CHAP. XI. Mort de Nabuchodono-
sor. Grandes actions de ce Prince ;
son fils Evilmérodach lui succede.
Il met en liberté Jechonias Roi
de Jerusalem. Suite des Rois de
Babylone jusqu'au Roi Baltha-
zar. Cyrus Roi des Perses , &
Darius Roi des Médes , l'assié-
gent dans Babylone. Balthazar
voit sortir de la muraille une
main , qui y trace des caractères
qu'aucun des Mages ne sçauroit
expliquer. Daniel lui en donne
l'explication. Prise de Babylone.
Mort de Balthazar. Darius em-
mene Daniel en Médie , le fait
Satrape. Les Grands du royaume
conçoivent des sentimens de ja-
lousie contre Daniel : il est jetté
dans la fosse aux lions , & pré-
servé de leur cruauté par mira-
cle. Eloge de ce Prophète , 347.

L I V R E X I.

CHAP. I. Cyrus , Roi de Perse ,
rend la liberté aux Juifs , & leur
permet d'aller rebâtir Jerusalem
& le Temple. Lettres qu'il fait
expédier à ce sujet. Quarante-
deux mille quatre cents Juifs
retournent en Judée , 377.

CHAP. II. Empressement des Juifs
pour la reconstruction du Tem-

ple. Les nations voisines , & sur-
tout les Chutéens , établis à Sa-
marie , obtiennent par leurs sol-
licitations auprès du Roi Cam-
byse , successeur de Cyrus , que
leurs travaux soient arrêtés ,
380.

CHAP. III. Darius succede à Cam-
byse , donne des marques de

confiance à Zorobabel, qui avoit été le principal Chef des Juifs pendant la captivité. Il lui propose, & à deux autres, des questions à résoudre. Zorobabel, dont il est le plus satisfait, lui rappelle le souvenir du vœu qu'il a fait de permettre, s'il montoit sur le trône, que Jerusalem fût rétablie, & le Temple rebâti, & le prie de l'exécuter. Zorobabel obtient cette grace : Lettres que Darius fait expédier en conséquence. Dénombrement des Juifs qui retournent en Judée avec Zorobabel, 382.

CHAP. IV. Construction d'un Autel dans l'endroit où étoit le premier. Sacrifices offerts. Célébration de la fête des Tabernacles. Reprise des travaux. Les Samaritains demandent aux Juifs de prendre part à cette grande œuvre, & en sont refusés : mécontents de ce refus, ils font de nouvelles tentatives pour arrêter le travail. Sisine, Commandant de Syrie & de Phénicie, écrit à Darius pour tâcher de le faire changer de sentiment sur le rétablissement de Jerusalem & du Temple. Tous ces efforts sont inutiles ; l'ouvrage est achevé suivant les vœux de Cyrus & de Darius. Célébration de la fête des Azy-mes. Lettres de Darius aux principaux Officiers de Samarie, sur les sujets de plainte des Juifs contre les Samaritains, 389.

CHAP. V. Mort de Darius ; son fils Xerxès lui succède. Ce Prince permet à Esdras de retourner à Jerusalem avec un grand nombre de Juifs qui étoient restés à Babylone, & lui en fait expédier des Lettres. Ses premiers soins, dès

qu'il fut arrivé à Jerusalem. Conduite qu'il tient sur les représentations qui lui sont faites, que plusieurs ont violé les Loix de la Nation & la forme du gouvernement, en épousant des femmes étrangères. Célébration de la fête des Tabernacles. Le peuple prie Esdras de lui lire la Loi. Mort d'Esdras. Néhémie, un des Juifs qui étoient restés à Babylone, obtient du Roi la permission d'aller faire rebâtir les murs de Jerusalem, & part avec des Lettres de ce Prince pour Adde ; qui commandoit en Syrie, en Phénicie & en Samarie : succès de son entreprise. Mort de Néhémie : son éloge, 397.

CHAP. VI. Cyrus, que les Grecs appellent Artaxerxès, succède à son père Xerxès au royaume de Perse. Sujet de mécontentement que lui donne la Reine Vasthi. Il la répudie, & épouse Esther, nièce de Mardochée. Il se forme une conspiration contre ce Prince, qui la découvre par le moyen de Mardochée. Aman, favori d'Artaxerxès, animé de haine contre les Juifs, lui persuade d'exterminer cette Nation, & de faire pendre Mardochée. La Reine Esther s'intéresse pour les Juifs. Le Roi fait pendre Aman, établit Mardochée en sa place, révoque ses premiers ordres, & envoie publier un Edit dans ses Etats, qui permet aux Juifs de tirer vengeance à un jour marqué, des outrages qu'on leur avoit faits, 408.

CHAP. VII. Le Grand-Prêtre Jean tue son frère Jesus dans le Temple. Bagoise, Général d'un autre Artaxerxès, prend prétexte de ce meurtre pour persécuter les

Juifs. Jaddus succede à Jean son père dans la grande Sacrificature. Manassès son frere épouse la fille de Sannaballat, Commandant de Samarie, 425.

CHAP. VIII. *Le mariage de Manassès cause du scandale. Manassès veut renvoyer sa femme & en est empêché par les promesses que lui fait Sanaballat son beau-père. Alexandre le Grand, Roi de Macédoine, écrit au Grand-Prêtre des Juifs, de fournir des*

vivres à son armée, & de lui payer le tribut qu'il devoit à Darius. Le refus qu'en fait le Grand-Prêtre, irrite Alexandre. Sanaballat obtient de ce Prince, pour les Samaritains, la permission de bâtir un temple sur le mont Garizim. Alexandre marche contre Jerusalem : la manière dont il y est reçu le désarme; il traite favorablement les Juifs. Les Samaritains veulent se procurer le même traitement, 426.

L I V R E X I I.

CHAP. I. *Mort d'Alexandre. Ses Généraux se partagent les Etats de ce Prince. Ptolémée Lagus, l'un d'eux, se rend maître de Jerusalem par surprise, enlève un nombre considérable de prisonniers, qu'il fait transporter en Egypte, où il les établit. Démêlés entre les Juifs & les Samaritains, 438.*

CHAP. II. *Histoire de la Traduction de la Bible en Grec, sous le règne de Ptolémée Philadelphie, Roi d'Egypte. Memoire, & Lettres écrites à ce sujet. Liberté rendue à plus de six vingt mille Juifs, qui étoient captifs en Egypte. Bons traitemens que fait le Roi aux soixante & douze Députés que le Grand-Prêtre Eléazar envoie pour travailler à cette Traduction. Riches presens que le Roi Ptolémée envoie à Jerusalem, 470.*

CHAP. III. *Considérations des Rois & des Puissances pour les Juifs. Maux que causent aux Juifs les guerres du grand Antiochus avec Ptolémée Eupator. Le grand Antiochus reprend tout ce dont*

s'étoit emparé Scopas. Les Juifs se donnent à lui. Ce Prince reconnoît leur zèle & leur attachement, & écrit en leur faveur à ses Généraux & à ses Officiers, 438.

CHAP. IV. *Antiochus le Grand fait la paix avec Ptolémée, lui donne sa fille Cléopatre en mariage, & lui cède, entre autres Provinces, la Judée en dot. Refus que fait le Grand-Prêtre Onias de payer au Roi le tribut qu'il lui devoit. Ptolémée, irrité, fait les plus terribles menaces. Joseph, fils de Tobie & d'une sœur du Grand-Prêtre, apaise la colère du Roi, gagne ses bonnes grâces, & fait une grande fortune. Hircan, son fils, se procure la même faveur. Mort de Joseph : son éloge. Mort du Grand-Prêtre Onias; Simon, son fils, lui succede; & à Simon, son fils Onias. Aréius, Roi des Lacédémoniens, envoie des Ambassadeurs à ce dernier. Guerre civile entre les Juifs, à l'occasion des enfans de Joseph. Mort d'Hircan, 494.*

CHAP. V. *Antiochus Epiphane ôte*
la

la grande Sacrificature à Onias , & la vend à son frere Jason. Division entre Jason & Ménélaius. Antiochus attaque l'Egypte. Récit détaillé de la manière dont Antiochus s'empara de la Judée & du Temple. Horribles profanations qu'il y commet. Violences qu'il exerce contre les Juifs , pour leur faire abandonner le culte du vrai Dieu. Les Samaritains , témoins de tous ces maux , le font supplier de ne les pas confondre avec les Juifs , & lui demandent la permission d'appeler leur Temple de Garizim du nom de Temple de Jupiter Grec , 505.

CHAP. VI. Mattathias , invité par les Officiers du Roi , à donner l'exemple au peuple de se soumettre aux volontés du Roi , refuse d'obéir. Assisté de ses enfans , il tue un Juif , qui s'avançoit pour sacrifier suivant les intentions du Roi , & l'Officier envoyé pour faire exécuter ses ordres : se retire dans un désert avec ses enfans , où plusieurs Juifs le suivent , & aiment mieux se laisser égorger que de prendre les armes un jour de Sabbat. Remontrances de Mattathias. Judas Machabée , l'un de ses fils , prend soin des affaires , & assisté de ses freres , purge le pays des abominations dont l'ont souillé les Gentils , 510.

CHAP. VII. Deux grandes victoires , remportées par Judas Machabée , sur Appollonius , Commandant de Samarie. Préparatifs d'Antiochus pour attaquer la Judée. Ce Prince change de sentiment pour aller ailleurs , & charge Lysias d'envoyer faire la guerre aux Juifs. Nouvelle victoire de Judas ,

sur les Généraux envoyés par Lysias. Lysias , mortifié de cet échec , marche lui-même contre les Juifs , & est vaincu. Judas purifie le Temple , & célèbre une fête pour le rétablissement du service de Dieu , 513.

CHAP. VIII. Les Nations voisines voient avec chagrin les affaires des Juifs se rétablir. Elles s'unissent pour les attaquer. Victoires de Judas sur les Iduméens & les Ammonites. Il dégage les Juifs que Timothée tenoit assiégés. Joseph & Azarias , que Judas Machabée avoit laissés en Judée avant de partir pour la Galaatide , sont défaites , pour n'avoir pas suivi les ordres que Judas leur avoit donnés , 520.

CHAP. IX. Le Roi Antiochus Epiphane meurt de déplaisir , d'avoir été obligé de lever le siège d'Elymaïde ; son fils Antiochus Eupator lui succede. Judas assiege la citadelle de Jerusalem. La garnison envoie demander du secours à Antiochus Eupator. Ce Prince , accompagné de Lysias , vient assiéger Bethsura. Judas quitte le siège de la citadelle , & va à la rencontre d'Antiochus. Le Roi quitte celui de Bethsura , & range son armée en bataille. Judas soutient la première charge des ennemis , & leur tue six cents hommes. Son frere , Eléazar , est écrasé sous le poids d'un éléphant qu'il a tué. Judas va reprendre le siège de Jerusalem. Antiochus fait reprendre celui de Bethsura par une partie de son armée , & marche avec l'autre contre Jerusalem. Bethsura se rend. Antiochus leve le siège de Jerusalem , fait mourir Ménélaius , à

Bérée. Alcime succede , dans la souveraine Sacrificature , à Ménelaüs. Onias , fils du Grand-Prêtre du même nom , se retire , mécontent , chez Ptolémée , Roi d'Egypte , 523.

CHAP. X. Démétrius entre en Syrie , prend Antiochus & Lysias , & les fait mourir sur les calomnies d'Alcime. Démétrius envoie Bacchide en Judée , avec ordre de prendre Judas & de le faire mourir. Démétrius envoie

Nicanor , un de ses plus affidés Officiers , contre Judas. Nicanor est vaincu & tué. Le Grand-Prêtre Alcime veut faire abbatre les anciennes murailles du Temple : Dieu l'en punit sur le champ. Judas Machabée lui succede. Judas envoie des Ambassadeurs à Rome , 529.

CHAP. XI. Démétrius renvoie Bacchide en Judée avec de nouvelles troupes. Judas fait des prodiges de valeur & est tué , 535.

L I V R E X I I I.

CHAP. I. La Judée affligée de famine. Bacchide persécute les Juifs de la manière la plus cruelle. Les amis de Judas prient Jonathas de se charger du commandement de la Nation. Les fils de Jambri dressent des embûches à Jean frere de Jonathas & le tuent. Combat entre Jonathas & Bacchide , sur les bords du Jourdain. Jonathas , & son frere Simon , vengent la mort de leur frere Jean. Bacchide assiège en vain Bethalaga ; fait la paix avec Jonathas , 566.

CHAP. II. Alexandre , fils d'Antiochus Epiphane , entre en Syrie , & se rend maître de Ptolémaïde. Démétrius demande du secours à Jonathas , lui fait rendre les étages , lui permet de lever des troupes & de réparer les murs de Jerusalem ; ce qu'il ne manque pas de faire. Alexandre de sa part écrit aussi à Jonathas , & le fait souverain Sacrificateur. Il en exerce les fonctions à la fête des Tabernacles. Il leve des troupes , & fait provision d'armes. Lettre que Démétrius écrit à Jonathas , dès qu'il est informé

qu'Alexandre a recherché son amitié. Alexandre marche contre Démétrius à la tête d'une grande armée. Démétrius perd la bataille avec la vie , 570.

CHAP. III. Onias , fils du Grand-Prêtre de même nom , obtient du Roi Philométor , & de la Reine Cléopatre , la permission de bâtir en Egypte un Temple pour la Nation Juive , sur le modèle de celui de Jerusalem. Démêlé entre les Juifs & les Samaritains , sur le lieu où étoit le Temple que Moïse avoit ordonné de bâtir , 575.

CHAP. IV. Alexandre épouse Cléopatre , fille de Philométor. Jonathas voit les deux Rois à Ptolémaïde , & leur fait de magnifiques présents. Démétrius Nicator , fils de Démétrius Soter , fait voile de l'isle de Ciete pour la Cilicie. Alexandre en conçoit de l'inquiétude & se rend à Antioche. Il laisse Appollonius Daus pour commander en Célé-Syrie. Jonathas , piqué d'une bravade que lui fait ce Général , marche contre lui & le défait , prend Azot , & brûle le temple de

Dagon. Alexandre en paroît satisfait. Ptolémée Philométor entre en Syrie avec une armée de terre & de mer, pour secourir Alexandre. Ammonius, à l'inspiration d'Alexandre, lui dresse des embûches. Ce Prince demande qu'Ammonius soit puni. Irrité du refus qu'en fait Alexandre, il le soupçonne, & reprend sa fille qu'il donne en mariage à Démétrius. Il refuse, pour lui, la couronne de Syrie, & rétablit Démétrius dans ses Etats. Alexandre entre dans la Syrie avec une nombreuse armée. Ptolémée marche contre lui avec Démétrius, & le défait. Mort d'Alexandre & de Ptolémée Philométor. Jonathas reprend le siège de la citadelle de Jerusalem. Démétrius part d'Antioche aussi-tôt qu'il en est informé, pour aller combattre Jonathas. Jonathas, sans discontinuer le siège, va au-devant du Roi, apaise sa colère par des présents, & en reçoit de nouvelles grâces pour lui & pour sa Nation. 578.

CHAP. V. Un des Officiers d'Alexandre, nommé Triphon, entreprend de faire remonter sur le trône de Syrie le jeune Antiochus, fils d'Alexandre. Démétrius, assiégé dans son Palais par les habitans d'Antioche, est dégagé par les trois mille hommes de troupes auxiliaires que Jonathas lui avoit envoyés : mais bientôt il paie Jonathas d'ingratitude. Triphon défait Démétrius. Jonathas prend le parti d'Antiochus, oblige Gaza de se rendre. Le jeune Antiochus comble Jonathas de faveurs. Jonathas marche contre les Généraux de Démé-

trius, & laisse son frere Simon en Judée. Simon se rend maître de Bethsura. Jonathas bat les Généraux de Démétrius. De retour à Jerusalem, Jonathas envoie des Ambassadeurs au peuple Romain, & leur ordonne de revenir par Lacédémone. Les Juifs, partagés en trois sectes, les Pharisiens, les Sadducéens, & les Esséniens. Les Généraux de Démétrius marchent contre Jonathas. Jonathas va à leur rencontre, & ne peut les joindre. Il se replie sur l'Arabie. Simon, son frere, parcourt la Judée, fortifie les places de guerre, prend Joppé, & y établit une forte garnison. De retour à Jerusalem, ces deux freres s'occupent au soin de fortifier Jerusalem, & de faire exécuter les ouvrages qui ont été jugés nécessaires pour la sûreté de la Province. Démétrius passe l'Euphrate, pour attaquer Arsacès, qui le défait & l'emmene prisonnier. 586.

CHAP. VI. Triphon voyant Démétrius entièrement ruiné, forme le projet de s'emparer du trône d'Antiochus, en lui faisant perdre la vie ; & commence par se saisir de Jonathas, en le trompant. Simon succede à son frere dans le Commandement de la Nation. Triphon reçoit de Simon cent talents, & deux fils de Jonathas en otage, pour le mettre en liberté ; manque de parole & le fait mourir. Simon fait transporter le corps de Jonathas de Bascha, pour le faire enterrer à Modin, où il lui fait ériger un magnifique tombeau. Simon est élevé à la souveraine Sacrificature. Dès la première année, il

délivre sa Nation du joug des Macédoniens ; se rend maître de la citadelle de Jerusalem, la fait raser, & même la montagne sur laquelle elle étoit assise, 595.

CHAP. VII. Triphon fait mourir Antiochus, & s'empare du trône. Cléopatre, épouse de Démétrius, envoie offrir à Antiochus Soter, frere de Démétrius, le trône avec sa main. Antiochus se rend à Séleucie, & en sort pour aller combattre Triphon. Il le défait, & le poursuit jusqu'à Apamée, où il est assiégé, pris & tué. Antiochus avoit reçu de Simon de grands secours d'argent, & des provisions pour son armée : il le paie d'ingratitude. Simon se met en campagne & a par-tout l'avantage. Ptolémée, gendre de Simon, le tue dans un repas, par trahison, se saisit de sa femme & de deux de ses enfans, & envoie des gens pour tuer le troisième, qui s'appelloit Jean, & avoit aussi nom Hircan ; mais il lui échappe & s'enfuit à Jerusalem, 600.

CHAP. VIII. Hircan succede à son père. Il assiège Ptolémée dans la forteresse de Dagon. Le siège traîne en longueur. Ptolémée fait mourir la mere & les freres d'Hircan. Antiochus le Pieux assiège Jerusalem, accorde une suspension d'armes pour la célébration de la fête des Tabernacles, fait de considérables présens au Temple, & conclut un Traité de paix avec Hircan. Hircan fait ouvrir le tombeau de David, & en tire trois mille talents. Il accompagne Antiochus dans son expédition contre les Parthes. Mort d'Antiochus ; son frere monte sur

le trône de Syrie, 602.

CHAP. IX. Hircan attaque les villes de Syrie, en prend plusieurs, subjugué les Iduméens, envoie des Ambassadeurs à Rome. Démétrius n'ose faire la guerre à Hircan. Ptolémée Phiscon envoie aux Syriens, avec des troupes, Alexandre Zébina pour l'élever sur le trône : il donne bataille à Démétrius, qui la perd & se réfugie à Tyr, où il est pris. Sa mort. Alexandre Zébina monte sur le trône, fait alliance avec Hircan. Il est vaincu & tué par Antiochus Gryphus, fils de Démétrius, 606.

CHAP. X. Guerre entre les deux freres, Antiochus Gryphus & Antiochus Cysique. Hircan en profite pour mettre ses affaires sur un bon pied. Hircan assiège & prend Samarie. Choses extraordinaires qu'on raconte de ce Grand-Prêtre. Irrité contre les Pharisiens, il quitte cette secte & s'attache à celle des Sadducéens. Mort d'Hircan, 609.

CHAP. XI. Aristobule, fils d'Hircan, prend le titre de Roi, associe Antigone son frere au trône, tient ses autres freres en prison, fait, sur de faux rapports, arrêter & mourir de faim sa mere dans les chaînes : il fait aussi assassiner son frere Antigone : il meurt enfin lui-même, déchiré de remords, 615.

CHAP. XII. Alexandra, femme d'Aristobule, met en liberté les freres de ce Prince, fait déclarer Roi Alexandre Jannée. Ce Prince assiège Ptolémaïde : il leve ce siège & ramene ses troupes en Judée. Ptolémée Lathure assiège à son tour Ptolémaïde, laisse la conduite du siège à ses Généraux, &

Il va attaquer la Judée. Il prend Asochis, défait Alexandre, & se rend maître de Ptolémaïde, 618.

CHAP. XIII. Cléopatre vient à Ptolémaïde, l'assiège & la prend; chasse entièrement son fils Ptolémée de l'Egypte, & renouvelle son alliance avec Alexandre. Alexandre porte ses armes dans la Célé-Syrie; prend Gadara & Amathonte, attaque les lieux maritimes, prend Raphias & Anthédone; assiège Gaza, en ravage les environs, & s'en rend maître après un an de siège. Mort d'Antiochus Gryphus; son fils Séleucus lui succède, & fait la guerre à Antiochus de Cyzique. Antiochus le Pieux fait la guerre à Séleucus. Un autre Antiochus fait la guerre au fils d'Antiochus de Cyzique. Philippe, frère de cet autre Antiochus, regne dans une partie de la Syrie. Ptolémée Lathure établit son frère Démétrius Eucaire Roi à Damas. Les Juifs se soulèvent contre Alexandre. Il prend à sa solde des Etrangers: ses succès contre les Moabites & les Ammonites: est défait par un Roi Arabe. Ses efforts inutiles pour se réconcilier les Juifs, 623.

CHAP. XIV. Les Juifs demandent du secours à Démétrius Eucaire.

Ce Prince leur en donne. Alexandre les défait. Vengeance cruelle qu'il exerce contre eux. Démétrius assiège son frère Philippe à Bérée. Mauvais succès de cette expédition. 628.

CHAP. XV. Antiochus Denys, frère de Philippe, se fait déclarer Roi à Damas. Philippe l'en chasse, & en est chassé à son tour. Alexandre s'oppose en vain à la marche d'Antiochus, qui vouloit passer par la Judée pour aller en Arabie. Mort de cet Antiochus. Glorieux succès d'Alexandre. Conseils qu'il donne à sa femme Alexandra. Sa mort, 630.

CHAP. XVI. Alexandra, chargée du Gouvernement de l'Etat par le Testament d'Alexandre, prend Ragaba, se conduit à l'égard des Pharisiens ainsi que le lui avoit conseillé son mari, fait déclarer Grand-Prêtre Hircan, l'aîné de leurs enfans. Cruelles vengeance qu'exercent les Pharisiens sur ceux qui avoient été en faveur sous le règne précédent. Remontrances de ces fidèles sujets persécutés. Tigrane, Roi d'Arménie, se jette dans la Syrie. Dans la crainte qu'il ne pousse jusques dans la Judée, Alexandra lui envoie des Ambassadeurs. Aristobule se forme un parti. Mort de la Reine Alexandra, 634.

TABLE DES REMARQUES,

Qui se trouvent à la fin de chaque Livre
contenu dans ce Volume.

A la suite du Livre VII.

- | | | | |
|---|-----|---|-----|
| I. REMARQUE. On n'a point de preuves qu'Oza fût Prêtre , | 72. | seph parle du poste qu'occupoient les plus âgés des enfans de David , | 75. |
| II. Reproches qu'on fait à Joseph , sur quelques traits du récit qu'il fait de la guerre que David eut contre les Ammonites & les Syriens , | 73. | IV. Du poids des cheveux d'Absalom , | 76. |
| III. Correction de l'endroit où Jo- | | V. Des richesses que Salomon fit mettre dans le tombeau de David , | 79. |

A la suite du Livre VIII.

- | | | | |
|--|------|---|------|
| I. REMARQUE. Les Lettres que Joseph rapporte de Salomon & du Roi de Tyr , n'ont aucun caractère de supposition , | 163. | n vir encore à le maintenir en » état , » ainsi que le lui fait dire M. d'Andilly , | 177. |
| II. Ce que Joseph fait dire au Roi de Tyr , qu'il demeurait dans une visos , n'est pas une preuve qu'il ignorât l'ancienne Histoire , | 164. | VII. Le Saint des Saints & le Saint n'avoient point de portes , de bat- tans. Le vestibule n'avoit point de voile ; des colonnes entre les voiles du Temple ne se conçoivent pas , | 179. |
| III. Sur ce que Joseph met la fon- dation de Tyr deux cents qua- rante ans avant celle du Temple , | 165. | VIII. Y avoit-il un voile devant le Vestibule du Temple ? De la po- sition des Chérubins par rapport à l'Arche ; de leur hauteur , | 180. |
| IV. Du Temple de Jerusalem. De ce que Joseph en dit en général , | 166. | IX. Des Portiques du Temple ; du nombre de ses portes , | 183. |
| V. Il n'est pas vrai-semblable , que Joseph ait pu dire , que le Temple qu'Hérode avoit bâti , s'étoit dans la suite des temps affaissé de vingt coudées , | 172. | X. Du Parvis des Prêtres. De la muraille sur laquelle étoit gra- vée la défense d'y entrer , à ceux qui ne l'étoient pas , | 192. |
| VI. Des espèces de bas-côtés que Joseph met autour du Temple. Il ne met point » dedans & de- » hors , des ais de cèdre atta- » chés ensemble avec de grandes » & de fortes chaînes , pour ser- | | XI. M. le Clerc prend mal-à-propos avantage de l'aveu que fait saint Jérôme dans son Commentaire sur le quarante-troisième chapitre d'Ezéchiel. Ce n'est point une preuve que le saint Docteur ne fût ni Hébreu ni Grec , | 193. |

TABLE DES REMARQUES. 683

- XII.** Le Parvis des Prêtres faisoit-il le tour du Temple. *Κουρῖανλος* n'est point un mot Grec, 195.
- XIII.** De la situation des douze Taureaux, qui portoient la mer d'airain, 199.
- XIV.** Des dimensions que Joseph donne à l'Autel des holocaustes. Sur ce qu'il dit de la Table des pains de Proposition, & des Chandeliers, 200.
- XV.** Du Trône de Salomon, 202.
- XVI.** Sur un Passage de Ménandre, 203.
- XVII.** On ne voit pas de raison de rejeter l'étymologie que Joseph donne du nom de Pharaon : sur ce qu'il dit, que les Rois d'Egypte ne s'appelloient plus Pharaon depuis le règne de Solomon, 204.
- XVIII.** Du Canal de communication entre la Méditerranée & la mer Rouge, 206.
- XIX.** De quel pays la Reine de Saba vint-elle à Jerusalem, pour s'assurer si ce qu'on publioit de la sagesse de Salomon étoit véritable, 207.
- XX.** Explication d'un endroit de Joseph. Des esclaves Ethiopiens, qu'il semble dire que la flotte de Salomon apportoit, 210.
- XXI.** On tâche d'éclaircir ce que l'Ecriture, Joseph & Nicolas de Damas disent de Razon & d'Adad, 211.
- XXII.** Jeroboam fut très-coupable, d'avoir détourné ses sujets d'aller adorer Dieu à Jerusalem, & d'avoir fait un schisme : quelque grande qu'ait été sa faute, elle ne paroît pas avoir été jusqu'à l'idolâtrie, 212.
- XXIII.** Sur le mois dans lequel Jeroboam célébra la Fête dont il est parlé au verset trente-deux du Chapitre douze du troisième Livre des Rois, 216.
- XXIV.** Il semble que ce ne fut pas au faux Prophète que la parole de Dieu fut annoncée, 3. Rois, chap. 13. v. 20. 217.
- XXV.** Joseph n'a point confondu Sefac, ou Susac, avec Sesostris ; mais il fait dire à Hérodote ce qu'il ne dit point, 218.
- XXVI.** Des Corbeaux qui nourrirent le Prophète Elie. Est-ce un gâteau, ou une galette, dont parle la Veuve de Sarepta ? 220.
- XXVII.** Ni l'Ecriture, ni Joseph, ne disent rien qui marque que Jezraël avoit été la Métropole du royaume de Samarie. Le premier verset du Chapitre vingt-un du troisième Livre des Rois ne prouve pas qu'Achab eût un Palais, 222.
- XXVIII.** Joseph est opposé à l'Ecriture, dans ce qu'il dit des Généraux de Josaphat. Son texte est altéré, 224.
- XXIX.** Le raisonnement de l'imposteur Sédécias ne suppose pas que le Prophète Michée dit que le Roi mourroit sous trois jours, 225.

A la suite du Livre I X.

- I. REMARQUE.** Ce que c'est que la fiente de Pigeon dont on se nourrissoit à Samarie pendant que le Roi de Syrie Passidgeoit. Du sel auquel elle suppléoit, 278.
- II.** Quels étoient ces Rois Hittims ; que les Syriens s'imaginèrent

- être venus au secours du Roi d'Israël , 280.
- III. De la manière dont mourut Adad , Roi de Damas , 281.
- IV. Quand les Iduméens commencerent à avoir des Rois , 282.
- V. De la Lettre du Prophète Elie , qui fut apportée à Joram , Roi de Juda , 284.
- VI. On ne trouve rien qui oblige de dire , que le jeune Joas fut sacré dans le Parvis des Prêtres. La manière dont furent placées les troupes qui devoient garder le jeune Roi , 284.
- VII. Joseph s'écarte extrêmement de l'Ecriture , dans le récit qu'il fait des ordres que donna Joas pour la réparation du Temple , & de la manière dont ils furent exécutés , 286.
- VIII. Il ne paroît pas que le Roi de Syrie ait attaqué deux fois Joas , ni qu'il ait pris Jerusalem , 287.
- IX. Ce ne furent pas les amis du Grand-Prêtre Zacharie , qui , pour venger sa mort , assassinèrent Joas , 287.
- X. Ce ne furent pas des voleurs , qui jetterent le corps d'une personne qu'ils avoient tué , auprès de celui du Prophète Elisée : les objections de M. le Clerc contre ce miracle , 288.
- XI. Sur quel rivage fut jeté Jonas , par le poisson qui l'avoit englouti ; 289.
- XII. Thersa & Thapfa sont deux villes différentes. Manahem ne saccagea point la première , 289.
- XIII. On doute qu'Achaz ait fait brûler son fils , 290.
- XIV. On concilie l'Auteur du second Livre des Paralipomènes avec celui du quatrième Livre des Rois , dans le récit qu'ils font de l'expédition de Theglathphalasar contre les Rois de Damas & d'Israël , 293.
- XV. La prise de Samarie. Erreur de calcul dans Joseph , si son texte n'est pas altéré , 294.
- XVI. Du Passage de Ménandre. Ce fut au Roi de Tyr , que celui d'Assyrie fit la guerre. Πυλαίρυπος est une faute de Copistes , 295.
- XVII. Le Prêtre qu'envoya le Roi d'Assyrie pour instruire les Chuthéens , leur apporta la Pentateuque. Pourquoi ne leur fit-il connoître que ce saint Livre ? 297.
- XVIII. Les Chuthéens parent mêler quelques cérémonies superstitieuses avec le culte qu'ils rendoient au vrai Dieu ; mais ils renoncèrent à leur idolatrie , 299.
- XIX. Quelques traits de l'histoire des Samaritains , depuis leur transport de Perse jusqu'à nos jours , 302.

A la suite du Livre X.

- I. REMARQUE. De l'Expédition de Sennachérib & de sa défaite. Joseph n'est exact ni dans le récit qu'il en fait , ni dans sa citation d'Hérodote , 358.
- II. Du Livre de la Loi , trouvé dans le Temple par le Grand-Prêtre Helcias , 362.
- III. Eclaircissement de quelques endroits du récit que fait Joseph de ce que Josias a fait , ou de ce qui lui est arrivé , 365.
- IV. Le

- IV. La bataille que , selon Hérodote , Nechos , Roi d'Egypte , gagna sur les Syriens , est celle où Josias fut blessé mortellement. Il paroît que Cadytis de cet Auteur est Jerusalem , 368.
- V. Sur ce que Joseph dit des prédictions de Jérémie , 369.
- VI. On éclaircit quelques circonstances de ce que Joseph dit de Jérémie , 370.
- VII. On explique ce que Joseph fait dire par Godolias à Jean , & à ceux qui étoient venus le trouver avec lui , 371.
- VIII. Sur le Passage de Bérose , 373.
- IX. Si Balthasar fut tué la même nuit , qu'une main écrivit sur la muraille de la salle où il étoit à manger , 375.

A la suite du Livre XI.

- I. REMARQUE. De la Lettre de Cyrus , que Joseph rapporte , 434.
- II. Les murs du Temple étoient tout de pierre : le quart n'en étoit point de longues poutres , 435.
- III. On conjecture que l'Artaxerxès du verset septième , Chapitre quatre d'Esdras , est Cambise , & l'Assuérus du verset précédent , le Pseudo-Smerdis , 438.
- IV. Du troisième Livre d'Esdras. De quelques circonstances dans lesquelles Joseph paroit contredire l'Ecriture , 440.
- V. Du lieu où se tint l'assemblée que convoqua Esdras pour casser les mariages contractés avec des femmes étrangères , 442.
- VI. Les Israélites n'oublièrent point l'Hébreu pendant la captivité de Babylone , 442.
- VII. En combien de temps furent bâtis les murs de Jerusalem , 451.
- VIII. On fixe la leçon du Texte de Joseph , & on remarque , que Sigismond Gelenius , & l'élégant Traducteur , font dire à Joseph ce qu'il ne dit point. De quelques difficultés que présente d'abord le Livre d'Esther , 453.
- IX. On éclaircit ce que Joseph raconte du meurtre de Jesus , & de la conduite que tint Bagoise , 457.
- X. Des renvois que Joseph fait à d'autres Ouvrages , 458.
- XI. Le Sanaballat qui s'opposoit , du temps de Néhémie , à la réédification des murs de Jerusalem , n'est pas le même qui mena du secours à Alexandre , 458.
- XII. Rien ne donne lieu de traiter de fable ce que Joseph dit du voyage d'Alexandre à Jerusalem , 460.
- XIII. Sur ce que Joseph dit des Samaritains , Chapitre sept , numero douze , 462.

A la suite du Livre XII.

- I. REMARQUE. La Bible fut traduite d'Hébreu en Grec sous le règne de Ptolémée Philadelphe , régnant seul , ou lorsqu'il régnoit avec son père , Ptolémée Soter , 538.
- II. Le Grand Antiochus a-t'il défendu de faire entrer des peaux dans Jerusalem ? 544.

- III. Sur ce que Joseph dit que le Grand-Prêtre Onias étoit mort, lorsque son frere Jesus lui succéda. En quel sens le second Livre des Machabées dit-il que Simon, frere de Ménélaüs, étoit de la Tribu de Benjamin. 545.
- IV. De quelques inexactitudes dans lesquelles Joseph est tombé. De la manière dont il dit qu'Antiochus se rendit maître de Jerusalem, 547.
- V. Du temps, & du lieu où Antiochus fit bâtir une Citadelle à Jerusalem, 561.
- VI. Du nom que, selon Joseph, on donna à la fête de la Purification du Temple, que Judas Machabée institua, 554.
- VII. On explique les versets vingt-huit & trente-six du Chapitre cinquième du premier Livre des Machabées, 555.
- VIII. On n'a point de preuves que Joseph ait cru que les mauvaises pensées & les mauvais desseins ne sont point défendus par la Loi, 556.
- IX. Antiochus Eupator n'entra point dans le Temple : si Joseph l'a dit, il s'est trompé, 557.
- X. De l'issue de la bataille de Capharsalma, 558.
- XI. Judas Machabée n'a point été souverain Pontife. Contradiction de Joseph sur ce sujet, 560.
- XII. De la souscription du Décret du Senat, qu'obtinrent les Députés de Judas Machabée, rapporté par Joseph, 562.

A la suite du Livre XIII.

- I. REMARQUE. De la position de Jonathas & de Bacchide, à la bataille qui se donna aux environs de la mer Morte, ou du lac Asphar, 640.
- II. Il n'est pas vrai-semblable que Démétrius ait donné aux Juifs le commandement sur les Toparchies de Péree, Galilée & Samarie. On explique le verset trente-huit du chapitre dix du premier Livre des Machabées, 644.
- III. Contradiction dans laquelle Joseph tombe, si son texte n'est point altéré, au sujet du jeune Onias. De la Lettre qu'il en rapporte, 645.
- IV. La dispute des Juifs avec les Samaritains, devant Ptolémée Philométor, paroît une fable, 648.
- V. On conjecture qu'il faut lire, au verset soixante-neuvième du chapitre dixième du premier Livre des Machabées, Alexandre au lieu de Démétrius, 649.
- VI. De la différence de la Lettre de Jonathas aux Lacédémoniens, que rapporte l'Auteur du premier Livre des Machabées, avec celle que Joseph rapporte. Du sens du neuvième verset, chapitre onze, du premier Livre des Machabées, 651.
- VII. Ce que dit Joseph, que Jonathas fut quatre ans Grand-Prêtre, est une faute, ou dans laquelle il est tombé, ou que ses Copistes ont faite, 652.
- VIII. Ce ne fut vrai-semblablement qu'après la malheureuse expédition de Démétrius Nicator contre les Parthes, que Triphon fit mourir le jeune Antiochus, 654.
- IX. On explique deux endroits du premier Livre des Machabées,

- auxquels Joseph paroît contraire.
Quelques autres remarques , 656.
- X. Joseph ne paroît pas mériter les reproches que lui ont fait quelques Sçavans , sur ce qu'il raconte du siège de Dagon , 658.
- XI. Ce que Joseph raconte , que le Grand-Prêtre Hircan & Hérode firent ouvrir le tombeau de David , peut n'être pas vrai , mais les preuves qu'on apporte de la fausseté de ces faits , ne sont pas concluantes , 660.
- XII. Les deux Décrets rapportés au huitième chapitre du Livre quatorze , ne sont pas à leur place , 662.
- XIII. Aristobule fut le premier de sa maison qui prit le nom de Roi. Le passage de Timagene est cité peu exactement : ou le manuscrit dont se servoit Joseph étoit altéré , ou cet Auteur s'est trompé , 663.
- XIV. Sur le reproche que les Juifs font à Alexandre , 665.
- XV. Antiochus Denys ne retourna point à Damas , à la nouvelle de ce qui étoit arrivé à son frere Philippe , qui assiégeoit cette ville , 666.

FAUTES A CORRIGER DANS CE VOLUME.

Page 2 , ligne 17. da sa , lisez de sa. Pag. 4 , l. 3. Ammon , lisez Ammon. Pag. 7 , l. 4. qu'il , lisez qu'ils. Ibid. l. 23. commandement , lisez commandement. Pag. 10 , l. 6 ai , lisez ait. Ibid. l. 14. comblé , lisez comblés. Pag. 12 , Note (a) , col. 1 , l. 3. σχυμοτῆς , lisez δρυγῆτης. Ibid. col. 2 , l. 25. ον μα , lisez ὄνομα. Pag. 13 , ligne pénult. Arauna , lisez Oronna , & ainsi pag. 61 , par-tout où ce nom propre se trouve. Pag. 15 , Note (b) , col. 2 , l. 5. ἐπὶ πρὸς τὰς , lisez ἐπὶ πρὸς τὰς. Pag. 19 , Note (c) , col. 1 , l. dern. σου , lisez οὐ σου. Pag. 26 , Note (a) , col. 2 , l. dern. ἀποφθόρον , lisez ἐπλοφθόρον. Page 29 , ligne 18. les , lisez , ces. Page 44 , l. 6. défaire , lisez défaire. Page 48 , Note (a) , l. 5. καὶ εὐθύναι , lisez καὶ εὐθύναι. Page 63 , Note (a) , οὐδενος τας , lisez οὐδεν οὐτως. Page 69 , ligne 12. states , lisez stateres. Pag. 70 , l. 30. préviendront , lisez préviendrons. Page 73 , col. 1 , l. 8. Nachon , lisez Nachon. Page 76 , col. 1 , l. 7. πρὸς κτλ , lisez πρὸς κτλ. Page 76 , col. 2 , l. 10. les vingt , lisez les 200. Pag. 87 , l. 33. Dioderes , lisez Diocleres. Page 89 , l. 2. où faisoit quelque séjour le Roi , lisez où le Roi faisoit quelque séjour. Page 94 , l. 29. ouvertüre toit , lisez ouverture étoit. Page 95 , Note (a) l. 6. xedras , lisez xedras. Page 111 , Note (c) , col. 2 , l. 4. ἐν τῷ μαλαξου , lisez ἐν τῷ μαλαξῶ. Page 122 , Note (a) , col. 2 , l. 3. εἴς , lisez εἰς. Page 123 , ligne 8. Il auroit surpassé , lisez il eût été. Page 125 , Note (a) , col. 2 , ligne pénult. αὐτὸς ἐλπίσας , lisez ἀποδόσας. Page 134 , ligne 20. Je vous fusciterai , lisez Je fusciterai. Page 135 , supprimez entièrement la Note qui est au bas de cette page. Page 137 , supprimez la Note (a) , qui est au bas de cette page. Page 137 , ligne 15. Macha , lisez Machaia. Page 143 , Note (a) , l. 3. οὐκ ὁμῶς , lisez οὐκ ὁμῶς. Page 144 , Note (a) , l. 8. xepavos , lisez xepavos. Ibid. Note (b) , l. 10. ajoutez δοξα. Page 162 , ligne 9. rejetra , lisez & rejettant. Page 164 , col. 2 , l. 8. il fait dire à Salomon , lisez il lui fait dire à Salomon. Page 181 , col. 2 , l. 16. δὲ , lisez δὲ. Page 182 , Note (b) , col. 1 , l. dern. οὐτα , lisez οὐτά. Pag. 188 , col. 2 , l. 38. particulièrement distincte , lisez particulière & distincte. Pag. 190 , col. 2 , l. 34. faites , lisez faits. Page 201 , col. 1 , l. 31. τρέπω , lisez τρέπω. Page 211 , col. 2 , l. 32. Adad , lisez Adar , & ainsi dans toute cette Remarque. Pag. 220 , col. 1 , l. 39. Schyres , lisez Scythes. Page 228 , Note (a) , col. 1 , l. 10. dans l'Hébreu , lisez dans le Grec. Page 232 , col. 2 , l. 22. Adad , lisez Adar. Pag. 296. col. 3 , l. 13. Extype , lisez Extype. Page 314 , ligne 28 , Dieu , lisez à Dieu. Page 326 , l. 17. celle , lisez celles. Page 337 , l. 20. la ,

lisez la. Page 341, Note (a), col. 2, l. 2. captivité de Babylone, *lisez captivité de Daniel.* Page 345, l. 5. succederoient, *lisez succederont.* Page 346, l. 20. de biens, *lisez de bien.* Page 352, Note (a), col. 1, l. 13. peut avoir, *lisez peut lui avoir.* Page 369, col. 1, l. 2. ῥοσυλα, *lisez ἱερδσυλα.* Page 371, col. 2, l. dern. αναλίσσεν, *lisez ἀναλίσσιν.* Page 406, l. 21. étoit venu, *lisez étoit venue.* Page 413, Note b), l. 2. Agar, *lisez Adar.* Page 418, ligne 15. Pharès, *lisez Tharès.* Page 435, Note (a), col. 2, l. 1. de ces mois, effacez de. Page 443, col. 1, l. 27. pour traduire en Grec, *lisez pour traduire l'Ecriture en Grec.* Page 444, col. 2, l. 4. commercé, *lisez commerce.* Page 450, col. 1, l. 27. il a pû, *lisez il n'a pû.* Ibid. col. 2, l. 5. la. *lisez le.* Page 458, col. 2, l. 21. empêcher que le, *lisez empêcher le.* Page 461, col. 1, l. 21. pour un Temple, *lisez pour bâtir un Temple.* Page 472, Note (c), l. 2. Humfride, Hodyni, *lisez Humfride Hody, ni.* Page 478, l. 29. & une demie, *lisez & une & demie.* Page 479, l. 2. & 3. ils, *lisez elles.* Page 493, Note (a), col. 1, l. 1. illique, *lisez illisquc.* Ibid. l. pénult. στασα, *lisez ἰτίρα.* Page 503, Note (a), col. 1, l. 3. après le mot barbares, ajoûtez, il y a si peu de différence entre Arabes & Barbares. Page 504, Note (a), col. 1, l. 2. de Darius, *lisez d'Areius.* Page 507, l. 3. Quand il fut, *lisez Quand il y fut.* Ibid. Note (a), dans la citation, page 42, *lisez 52.* Page 509, Note (a), l. 1. Διοι Χανίου, *lisez Διοι Χανίου.* Page 511, l. 26. iramassa, *lisez ramassa.* Page 518, l. 2. en longueur, *lisez en longueur.* Page 533, l. 22. Espagnoles, *lisez Espagnols.* Page 534, Note (b), l. 4. Romani, *lisez Romanis.* Page 536, l. 24. le qui prit, *lisez qui le prit.* Page 543, col. 1, l. 9. sept, *lisez septante.* Page 545, col. 2, l. 10. d'un, *lisez du.* Page 553, col. 1, l. 5. Solaitre, *lisez Solitaire.* Page 561, col. 2, l. 33. Antiochus, *lisez Alcime.* Page 586, Note (c), l. dern. Theoparor, *lisez Theopator.* Page 599, l. 2. pour la, *lisez pour la.* Page 601, l. 15. avec la, *lisez avec la.* Page 609, l. 14. Antiochus Gryphus, *lisez Antiochus Grypus, & ainsi par-tout.* Page 621, Note (b), l. 2. ἱπρχαλχοι, *lisez ἐπιρχαλχοι.* Page 647, col. 2, l. 32. του, *lisez του.* Dans la Table des Chapitres, pag. 671, col. 1, l. 23. son fils Joram, *lisez son frere Joram.*